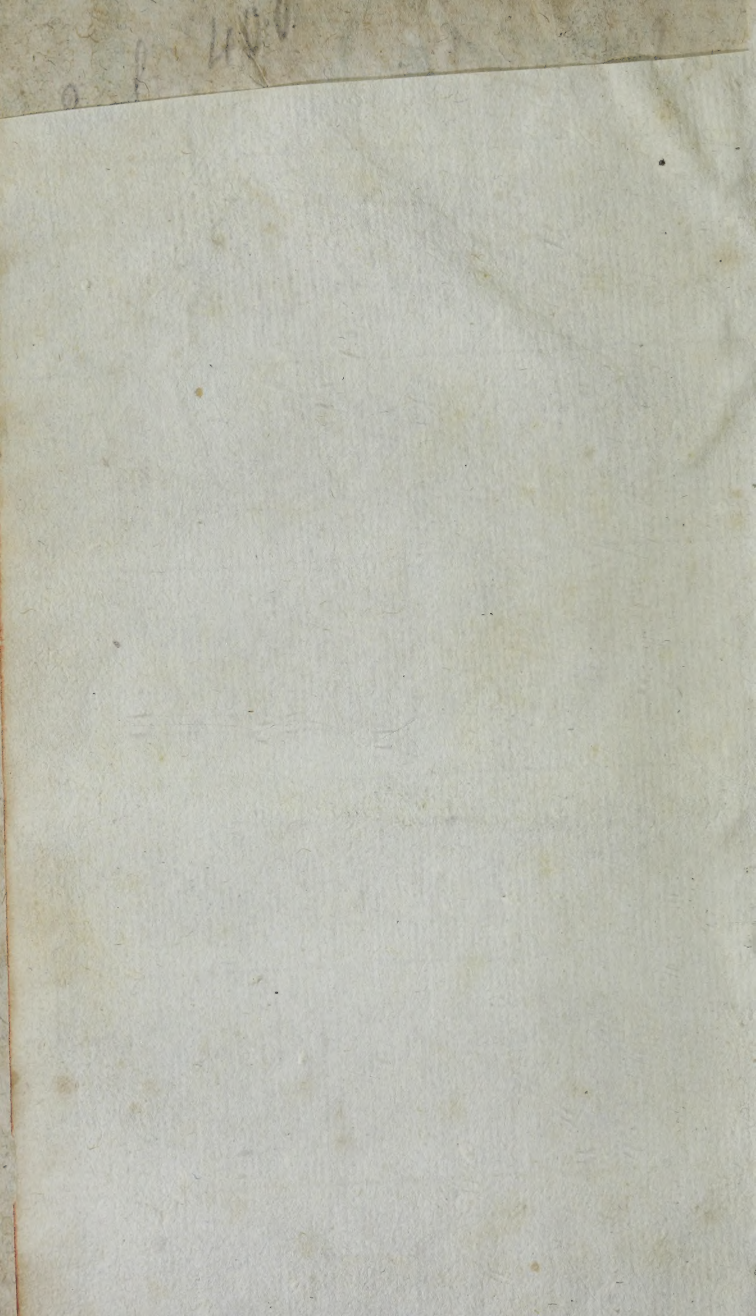




MANUEL LEXIQUE,



MANUEL LEXIQUE,

OU

DICTIONNAIRE PORTATIF DES MOTS FRANÇOIS

DONT LA SIGNIFICATION N'EST PAS familiere à tout le Monde.

OUVRAGE FORT UTILE A CEUX qui ne ſont pas verſés dans les Langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoiſſances qui s'acquierent par l'étude & le travail;

Pour donner aux Mots leur ſens juſte & exact, dans la lecture, dans le langage & dans le ſtyle :

Recueilli des Explications de divers Auteurs.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'Or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE petit Dictionnaire doit le jour à l'opinion qu'on a de son utilité. Ce n'étoit, dans son origine, que le Répertoire d'un homme de Lettres (*), qui se trouvant engagé par le cours de ses études, à traiter quantité de matiéres différentes, jettoit par écrit les mots obscurs ou douteux, à mesure qu'il avoit occasion de les éclaircir, & ne se proposoit que la facilité de les retrouver au besoin, pour son propre usage. Ce soin, continué long-tems avec quelque méthode, n'avoit pû manquer de grossir son Recueil, lorsque le hasard fit tomber entre ses mains le Dictionnaire Anglois de Thomas Dyche. *Il fut surpris d'y reconnoître comme l'image du sien, & d'apprendre en même-tems que cet Ouvrage avoit tant de succès à Londres, qu'il s'en étoit déja fait sept Editions. Les Libraires, dont le zéle est toûjours ardent pour la publication des Livres qui se vendent bien, prirent ce moment pour lui proposer de donner* Dyche *en François. Il s'y engagea d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit en état de l'enrichir par des Additions considerables, & de le perfectionner par de nouveaux soins.*

Mais il conçut aussi que pour le rendre véritablement utile, il falloit le réduire à de justes bornes, qui en fissent un Livre commode & portatif. *Le succès extraordinaire du* petit Dictionnaire Géographique *le confirma dans cette idée. C'est pour la remplir, en lui donnant à peu près la même forme & la même grosseur, qu'il a retranché de l'Ouvrage de* Dyche *les mots dont le sens n'est véritablement ignoré de personne; & qu'au lieu de s'étendre sur les étimologies des autres mots, la plûpart fort incertaines, il s'est réduit à marquer de quelle langue ils sont tirés. Ce soin de supprimer les choses qui n'appartiennent pas à son objet, lui a facilité le moyen de suppléer aux omissions de* Dyche, *par quantité de mots qu'il a recueillis d'ailleurs, & qui occupent avantageusement la place de ceux qu'il a supprimés.*

En un mot, il s'est proposé de donner un Livre dont l'utilité soit toujours presente: 1°. Par sa forme, qui le rend facile à transporter: 2°. Par son usage, qui est de tous les lieux & de toutes les occasions, puisqu'en y prenant la véritable idée des mots dont la signification n'est pas familiere à tout le monde, on y apprend à penser, à entendre, à écrire, & à parler juste, dans les parties du moins que ces expressions regardent, & qui s'étendent beaucoup plus loin qu'on ne pense: 3°. Par son agrément; car, sans aucun rapport même aux besoins mutuels de la Societé, n'est-il pas agréable de pouvoir se rendre compte à soi-même, de ce qu'on voit, de ce qu'on lit, & de ce qu'on entend? Ceux à qui l'instruction manque, y apprendront des choses nouvelles. Ceux qui sont mieux instruits, y trouveront le moyen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer, & d'augmenter leurs lumiéres. Le titre de Manuel Lexique, *qui signifie un Vocabulaire qu'on peut avoir souvent à la main, a moins été choisi parce qu'il réunit assez toutes ces idées, que pour distinguer l'Ouvrage par un nom qui lui soit propre.*

L'Auteur Anglois, comprenant qu'une partie des Lecteurs n'a pas eu les principes d'éducation qu'on reçoit au College, ou ne les a pas tou-

(*) M. l'Abbé PRÉVOST.

a

jours assez présens pour se rappeller la signification de certains termes, qui régnent dans tout le cours d'un Dictionnaire, & qui servent à exprimer la nature ou la qualité des mots, tels que substantif, adjectif, pronom, préposition, conjonction, verbe, verbe actif, verbe neutre, verbe passif, adverbe, &c. *a jugé à propos de commencer par une espece d'introduction, qui contient les Elémens de la Grammaire. Mais comme ce détail n'ajoute rien aux explications de chacun de ces termes, qui se trouvent distribuées dans le corps de l'Ouvrage, on ne l'a crû propre qu'à grossir inutilement un Livre qu'on s'est efforcé au contraire de resserrer pour la commodité du Public. L'excellente Grammaire de* M. Restaut, *qui est entre les mains de tout le monde, est un guide qu'on peut toujours consulter.*

Il suffira d'expliquer ici les abbréviations de l'Imprimeur.

TABLE DES ABBREVIATIONS.

Adj. *ou* adject.	Adjectif.
adv.	adverbe.
g. *ou* gr.	grec.
l. *ou* lat.	latin.
prép.	préposition.
sub. masc. *ou* s. m.	substantif masculin.
ss. mm.	substantifs masculins.
s. f.	substantif feminin.
ss. ff.	substantifs feminins.
subst. & adject.	substantif & adjectif.
v. (v. a. *ou* v. act.)	verbe. (verbe actif.)
v. n.	verbe neutre.

MANUEL



MANUEL,

OU

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS DONT LA SIGNIFICATION n'eſt pas familiere à tout le monde.

A

A Eſt la premiere lettre de l'alphabeth dans preſque toutes les langues connuës, & la premiere des cinq voyelles. On eſt porté à croire que c'eſt la plus ſimple expreſſion de la nature, non-ſeulement parce qu'il ſe prononce par la ſimple ouverture des levres, mais encore parce que c'eſt le premier ſon qui ſort de la bouche des enfans, & le premier qui échappe à tous les hommes dans les mouvemens ſoudains de la douleur, de la joie, de la ſurpriſe, de l'admiration, &c. C'étoit parmi les anciens Romains une lettre numerale, que ſignifioit 500. Surmontée d'une ligne, dans cette forme, Ā, elle ſignifioit 5000. Outre ces uſages grammaticaux dans toutes les langues, elle en a d'autres en Europe, tels que de ſervir pour abreger *Anno Domini*, A. D. pour *Artium Magiſter*, M. &c. Les Médecins Anglois ſe ſervent du mot *Ana*, abregé dans cette forme, Ā ou ĀĀ, pour ſignifier que les drogues qu'ils preſcrivent doivent être employées en égales quantités.

AB, f. Neuviéme mois de l'année civile, ſuivant le calcul des Hebreux, & le cinquiéme de leur année Ecléſiaſtique qui commence par *Niſan*. Le mois AB répond à notre mois de Juillet. Il eſt compoſé de trente jours.

AB, au commencement des noms Anglois-Saxons, eſt toujours une contraction d'*Abbot* ou d'*Abbey*, deux mots dont l'un ſignifie *Abbé* & l'autre *Abbaie*, d'où l'on conclud qu'il y avoit anciennement un Monaſtere dans les lieux qui commencent par cette ſyllabe, tels qu'*Abington*, *Abergaveny*, *Abardeca*, &c.

ABACOT, ſ. m. Nom de l'ancienne parure de tête des Rois d'Angleterre, qui avoit la forme de deux couronnes.

ABACUS, ſ. m. Mot purement Latin. Les anciens Mathématiciens donnoient ce nom à une certaine table couverte de quelque enduit, ſur laquelle ils traçoient leurs figures. ABACUS ſignifie quelquefois la Table de multiplication qu'on appelle Pythagorique, du nom de ſon Inventeur. Les Romains donnoient auſſi ce nom à leurs buffets.

ABADA, ſ. m. Animal du Royaume de Beguela, ſur la Côte méridionale d'Afrique, armé de deux cornes, l'une ſur le front, l'autre ſur la nuque du col. Sa groſſeur eſt celle d'un poulain de deux ans. Il a la queuë d'un bœuf, quoique moins longue, & le crin d'un cheval, mais plus épais &

A

I

plus rude. Il lui reſſemble auſſi par la tête, qui eſt ſeulement plus plate & plus courte. Ses pieds ſont fendus comme ceux du cerf & beaucoup plus gros. De ſes deux cornes, celle du front eſt longue de trois ou quatre pieds, mince, de l'épaiſſeur de la jambe humaine vers la racine, aigue par la pointe, & droite dans la jeuneſſe de l'animal; mais à meſure qu'il croît, elle ſe recourbe en devant. Celle de la nuque eſt plus courte & plus plate. Les Negres tuent l'ABADA pour lui enlever ſes cornes, dont on vante la vertu contre pluſieurs maladies.

ABADDON, ſ. m. Nom que St. Jean donne dans le Livre de l'Apocal. au Roi des Sauterelles, Eſprit infernal qu'il appelle Deſtructeur. Ainſi c'eſt un des noms de Satan ou du Diable.

ABADIR, ſ. m. Nom d'une pierre qui fut préſentée à Saturne enveloppée dans des langes, & qu'il avalla dans l'opinion que c'étoit un fils dont Ops ſa femme venoit d'accoucher, réſolu de ne point élever d'enfans, parce que le Deſtin lui avoit annoncé qu'il ſeroit détrôné par un de ſes fils. Cette pierre ſe conſervoit à Delphes dans le temple d'Apollon. Quelques Anciens ont cru que cette pierre étoit le Dieu *Terme*; & d'autres prétendent qu'*Abadir* ſignifioit autrefois *Dieu.*

ABAISSE, ſ. f. Nom de la pâte, dont on fait le fond des piéces de pâtiſſerie.

ABANDONNER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Abandonner un oiſeau* ſignifie le lâcher en campagne.

ABAQUE, ſ. f. Nom formé du Latin. Les Architectes donnent ce nom à la table quarrée qui fait le couronnement du chapiteau des colonnes. *Voyez ci-deſſus* ABACUS.

ABASSI, ſ. m. Monnoie orientale, de la valeur d'environ deux réales d'Eſpagne.

ABAT-JOUR, ſ. m. Sorte de fenêtre, qui communique un jour d'en haut, pour éclairer des lieux bas, où l'on ne peut faire de croiſées ordinaires. Les Marchands ont auſſi des *Abat-jours* dans leurs Magaſins, pour y faire entrer un faux-jour qui eſt favorable au débit de leurs Marchandiſes.

ABAT-VENT, ſ. m. Charpente ordinairement couverte de plomb ou d'ardoiſe, qui garantit de la pluie & du vent les ouvertures des édifices, ſur-tout des clochers, dans leſquels elle ſert auſſi à faire deſcendre le ſon des cloches, pour empêcher qu'il ne ſe diſſipe en l'air.

ABAZÉE, ſ. f. Fête payenne dont on attribuë l'inſtitution à *Denys*, fils de *Caprio*, Roi d'Aſie. Elle ſe nomme auſſi SABAZIE. On la célébroit en ſilence, ſuivant la ſignification de ce nom, avec de grandes apparences de mélancolie.

ABBA, ſ. f. Mot Syrien, qui ſignifie *pere* dans l'Ecriture. *Ab* ſignifie la même choſe en Hebreu.

ABBAIE, ſ. f. Maiſon de retraite pour la vie religieuſe, gouvernée ſous une certaine Regle par un Abbé ou une Abbeſſe, ſuivant le ſexe de ſes Habitans. La plupart ont de grands priviléges, & jouiſſent d'un revenu conſidérable, dont elles ont l'obligation à la pieté de leurs Fondateurs. En Angleterre, où elles ſont abolies depuis la réformation, elles étoient exemptes de la Juriſdiction & de la viſite des Evêques Dioceſains, libres d'impôts & d'autres charges publiques, impénétrables à la juſtice ſéculiere, & le Roi Henri VIII. en détruiſit 190, dont le revenu annuel montoit à 2653000. liv. ſterl. Elles n'étoient pas moins favoriſées en France; mais il y eſt arrivé de grands changemens depuis le Concordat du Pape Leon

X. & de François I, en vertu duquel le Roi y nomme en Commande; c'est-à-dire, qu'au lieu des anciennes Elections, qui appartenoient aux Religieux de chaque Abbaie, il donne la qualité d'Abbé à des Ecclésiastiques séculiers, qui sans aucune autorité spirituelle jouissent d'un tiers du revenu, dont les deux autres tiers doivent être partagés entre la Communauté & les réparations des terres ou des édifices. Le gouvernement intérieur demeure aux Religieux, suivant les Constitutions de leur ordre; avec cette différence que les Abbaies qui se sont réunies en Congrégation dépendent d'un Supérieur général du même Ordre, qui doit résider en France, & que celles qui se sont conservées dans leur ancien état dépendent de l'Evêque Diocés. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de cette derniere espéce qui ne dépendent que du Saint-Siége, & qui sont distinguées par le titre d'Exemptions. On compte en France environ 800. Abbaies.

ABBAISSER, v. Terme de Fauconnerie & de Jardinage. Dans le premier sens, on dit *abbaisser l'oiseau*, pour signifier le faire jeûner ou retrancher quelque chose de sa nourriture lorsqu'il devient trop gras. Dans le sens du Jardinage, *abbaisser une branche* signifie la couper proche du tronc.

ABBAISSE, adj. Terme de Blazon. On dit *Vol abbaissé* lorsque la pointe des aîles d'une aigle ou de tout autre oiseau descend vers la pointe de l'écu, au lieu qu'elle doit tendre naturellement vers le chef ou les angles. On se sert du même terme lorsque les aîles sont pliées. *Pal abbaissé*, *Chevron abbaissé*, *Bande abbaissée*, se disent aussi lorsque la pointe finit au centre ou au-dessous de sa situation naturelle.

ABBAISSEUR, adj. Terme de Médecine. On appelle *Abbaisseur* le second muscle des yeux qui les fait mouvoir en bas.

ABBATÉE, s. f. Terme de Marine, qui signifie le mouvement d'un vaisseau en pane, lorsqu'il va de lui-même jusqu'à un certain point avant que de revenir au vent.

ABBATIS, s. m. Mot formé d'abbattre. Outre sa signification ordinaire, ce mot signifie, en terme de chasse, les sentiers que font les jeunes loups en traversant souvent l'herbe pour aller aux lieux où ils trouvent leur nourriture. On appelle aussi *Abbatis* les issues & petits membres des animaux qu'on tue pour les manger. *Un abbatis d'agneau. Un abbatis d'oie* ou *de poulet-d'inde.* On dit encore d'un chasseur, qu'il a fait *un grand abbatis de gibier*, pour dire qu'il a fait une chasse abondante.

ABBATTRE, v. act. Ce mot a plusieurs significations différentes. En terme de Marine, *abbattre* signifie *dériver*, ou se trouver écarté de sa route par la force des courans ou par celle du vent. On dit, dans ce sens, *le vaisseau abbat.* On emploie la même expression pour signifier qu'il arrive au vent, après que l'ancre a quitté le fond. Les pilotes *abbatent un vaisseau d'un quart de rumb*, lorsqu'ils veulent changer de course; c'est-à-dire, qu'ils se gouvernent sous un nouveau rumb. Enfin, *abbattre un vaisseau*, c'est le mettre sur le côté pour le radouber.

ABBATTRE un cheval. C'est le couper. *Abbattre un cochon*, c'est le languyer ou le saigner. *Abbattre le cuir d'un animal*, c'est l'écorcher.

ABBATURES, s. f. Terme de Venerie, qui signifie les desordres ou les foulures qu'un cerf laisse dans les brossailles après y avoir passé. *Les abbatures d'un cerf.*

ABBÉ, s. m. Chef ou Superieur d'une Abbaie d'hommes. Dans les premiers tems de l'Ordre monastique, les Abbés étoient de laïques, soumis à l'Evêque ou aux Pasteurs

ordinaires. Les Monasteres étant bâtis dans des lieux déserts, & souvent fort écartés, avoient un Prêtre séculier pour l'administration des sacremens. Mais par degrés on leur accorda des Prêtres de leur propre corps, qui étoient ordinairement les Abbés. Ensuite quelques-uns firent tant de progrès dans les sciences, qu'ayant rendu de grands services à l'Eglise contre les hérésies naissantes, ils furent invités à s'établir près des Villes ou dans l'interieur des murs, sous prétexte d'avoir plus de facilité à les consulter. On leur donna des biens, des titres, & jusques aux ornemens épiscopaux, tels que la mître, la crosse, &c. L'ancienne simplicité disparut bien-tôt, & fit place à la soif de l'autorité & des honneurs.

ABDICATION, s. f. Acte par lequel on renonce à la possession d'un office, pour soi-même & pour ses héritiers. On confond ordinairement ce terme avec celui de Résignation. Mais à parler exactement, l'abdication est un renoncement simple & absolu; au lieu que la résignation se fait en faveur d'un autre.

ABDOMEN, s. m. En termes d'Anatomie, ce mot, qui est latin, signifie la Partie basse du ventre, entre le nombril & les parties naturelles. Les Médecins s'en servent pour signifier la partie interieure du bas ventre qui est depuis les cuisses jusqu'au diaphragme.

ABDUCTEURS, adj. C'est un nom commun à tous les muscles dont l'office est de tirer, d'ouvrir & de resserrer les parties auxquelles ils appartiennent. On appelle particulierement *abducteur* le quatriéme muscle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors pour regarder de côté.

ABECEDAIRE, adj. Ce nom, qui est formé des quatre premieres lettres de l'alphabet, signifioit anciennement les compositions dont chaque strophe, & quelquefois chaque Vers, commençoit dans l'ordre alphabetique. De ce genre sont le Pseaume 118 & les Lamentations de Jéremie. On croit que les Juifs inventerent cette sorte de poësie pour aider la mémoire.

ABEILLE, s. f. Nom d'un insecte aîlé qui produit la cire & le miel. Les Latins l'ont nommé *Apis* parce qu'ils naît sans pieds. Ceux qui ont écrit sur les opérations & le gouvernement des abeilles, prétendent qu'elles ont un roi femelle, ou si l'on veut, une reine, qui jette environ 6000 œufs par an, qui a les jambes courtes, les aîles droites, & qui est deux fois plus grosse que les autres. On distingue des abeilles de diverses especes & de différentes couleurs. Celles d'Ethiopie & des Antilles n'ont pas d'aiguillon; ce qui fait qu'étant comme désarmées, elles s'obstinent à faire leur miel dans des lieux déserts, sans qu'il soit possible de les apprivoiser.

ABER, s. m. Mot de l'ancien Breton, qui signifie la chute d'un ruisseau dans une Riviere; d'où sont venus les noms de quantité de Confluens de cette nature, & ceux de plusieurs Villes qui y ont été bâties, telles qu'*Aberconway*, *Aberdeen*, *Abergavenny*, &c.

ABERRATION, s. f. Terme d'Astronomie, qui signifie quelque changement de situation dans un corps céleste. L'aberration d'une étoile fixe.

ABIB, s. m. Ce mot, qui signifie en Hebreu des épis de bled verd ou des fruits frais, étoit le nom du premier mois de l'année ecclésiastique des Juifs, & répondoit à une partie de notre mois de Mars & d'Avril. C'étoit dans ce mois que le bled meurissoit en Judée. On lui donnoit quelquefois aussi le nom de *Nisan*, qui avoit été le septiéme mois de l'année avant que les Israëlites fussent sortis de l'Egypte, mais qui fut

ensuite compté le premier par un ordre exprès de Dieu, du moins dans le calcul ecclésiastique, car le premier mois de l'année civile se nommoit *Tizri*.

ABJECT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *vil*, bas, méprisable.

ABJECTION, s. f. Vivre dans l'abjection, c'est-à-dire, dans la pauvreté, l'abbaissement & la misere.

ABIENA, s. f. Nom d'une Déesse, qui présidoit parmi les Romains à la bonne ou à la mauvaise fortune.

AB-INTESTAT. Terme de Jurisprudence. On appelle *héritier ab-intestat*, l'héritier naturel d'un homme qui est mort sans avoir pourvû à sa succession par un testament.

ABJURATION, s. f. Renoncement solemnel à quelqu'opinion ou à quelque parti. On applique particulierement ce mot à ceux qui quittent une religion pour en embrasser une autre. *Il a fait son abjuration.* Dans les anciens usages d'angleterre, *abjuration* signifioit le bannissement volontaire d'un homme qui sortoit de l'Isle à perpétuité ; ce que la loi permettoit expressément aux criminels, lorsqu'ils s'étoient retirés dans une Eglise ou un cimetiere après un crime qui méritoit la mort. Cette loi dura dans toute sa force depuis le regne d'Edouard le Confesseur jusqu'à la réformation, c'est-à dire, l'espace d'environ cinq cens ans. Le coupable qui avoit ainsi recours aux aziles ecclésiastiques, en étoit quitte pour confesser son crime aux Juges & pour *abjurer* le Royaume. On lui donnoit ensuite une croix, qu'il étoit obligé de porter à la main pour se rendre au port par lequel il devoit sortir des Etats du Roi. Cet abus fut encore porté plus loin ; car l'abjuration du Royaume fut restrainte par degrés à l'abjuration civile, qui consistoit à promettre de demeurer perpétuellement dans le lieu ecclésiastique où l'on s'étoit retiré. Quantité de criminels, jouissant des priviléges de leur azile, en sortoient pour voler & piller, & vivoient en sûreté lorsqu'ils y pouvoient rentrer avec leur proie.

ABJURER, v. act. C'est-à-dire, *désavouer* solemnellement quelque chose, y renoncer par un serment. Ce mot vient du latin.

ABLAB, s. m. Arbrisseau d'Egypte, dont les rameaux s'étendent comme la vigne. Il porte deux fois l'année une espece de feves d'un noir rougeâtre, dont les Egyptiens se nourrissent, & dont on vante les propriétés contre la toux & la rétention d'urine. On prétend qu'il subsiste un siécle, & que ses feuilles, qui ressemblent à celles de nos féves de Turquie, sont toujours vertes.

ABLAIS, s. m. Mot en usage dans quelques Provinces de France, pour signifier la dépouille des bleds. Il paroît venir d'*Ablata*, mot latin qui signifie *choses emportées*.

ABLATIF, s. m. Sixiéme cas de la déclinaison des Noms, dans les Méthodes de Grammaire.

ABLE, s. m. Poisson de riviere qui s'appelle aussi *Ablette*, dont l'écaille sert à la composition d'un vernis blanc, avec lequel on contrefait les perles. Il a le ventre blanc & le dos verd. Sa grandeur est d'environ celle du doigt.

ABLERAT, s. m. Filet de pêche, qui sert à prendre de petits poissons, surtout des ables. On l'attache au bout d'une perche, & sa forme est quarrée.

ABLUTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de laver, de nettoyer ou de purifier quelque chose. Les Juifs & les Mahometans se purifient le corps par des *Ablutions*. On appelle Ablution l'eau & le vin que les Prêtres prennent à la Messe, pour

se nettoyer les doigts après la Communion. Autrefois, dans les grandes cérémonies, le Prélat officiant nommoit des personnes de la premiere dignité pour lui présenter les Ablutions de la Messe. En termes de Pharmacie, on appelle Ablution la préparation qui se fait d'un médicament en le lavant dans l'eau ou dans quelque autre fluide, pour le purger de ses impuretés naturelles.

ABNEGATION, s. f. Mot en usage dans la vie spirituelle, pour signifier le renoncement à quelque chose de cher. *Abnegation de soi-même & des biens sensibles.* Il vient du latin.

ABOLIR, v. act. ABOLITION. Mots tirés du latin, qui signifient la cessation de quelque chose, soit par une destruction violente, soit par l'effet du tems, ou le défaut d'usage. *L'abolition des loix. Un Temple, un Culte aboli. Abolir une Coutume.*

ABOMINATION, ABOMINABLE. Mots qui appartiennent proprement à la Religion, suivant leur origine latine, pour exprimer quelque chose de fort criminel ou de fort impur, c'est-à-dire, extrêmement détestable.

ABONDANCE, s. f. Terme qui signifie, dans les Colleges du vin mêlé de beaucoup d'eau, tel qu'on le donne aux Pensionnaires.

ABONNER, v. act. s'abonner avec un Marchand pour le prix d'une chose, c'est convenir d'un prix constant & indépendant des événemens casuels. Le Marchand y trouve son compte par la durée, & l'acheteur par la qualité du prix qui est ordinairement médiocre. On *s'abonne* aux Spectacles, & pour toute dépense qui se renouvelle souvent.

ABORDER, v. act. Terme de Marine & de Fauconnerie. Dans le premier sens, on dit *aborder un vaisseau de bout au corps*, pour signifier mettre l'éperon dans le flanc d'un vaisseau. *Deux vaisseaux s'abordent de franc étable*, c'est-à-dire, que s'approchant en droite ligne ils s'enferrent par leurs éperons. *Aller à l'abordage*, signifie s'approcher d'un vaisseau ennemi, le heurter, y jetter le grapon pour se donner le moyen d'y entrer & de l'enlever. En Fauconnerie, on dit *aborder la remise sous le vent*, lorsqu'on s'aproche d'une haie où l'oiseau a forcé une perdrix de se refugier.

ABORIGENES, s. m. Terme venu du latin, qui signifie les premiers habitans, les habitans naturels d'un pays, par opposition aux colonies & aux nouvelles races qui viennent s'y établir. Ce titre étoit fort respecté parmi les Anciens. C'étoit aussi le nom particulier de certains peuples de l'Italie, dont l'origine étoit inconnuë, & qui se prétendoient immédiatement descendus des Dieux.

ABOUGRI ou RABOUGRI, adj. On appelle ainsi ce qui n'a pas une forme heureuse dans son espece. On dit *un petit Rabougri*, en parlant d'un petit homme mal fait, *un arbre* ou *du bois abougri*.

ABOUMENT, s. m. Terme de Menuiserie. *L'Assemblage d'aboument* est celui dont la plus grande partie est quarrée, & le reste à *onglet*.

ABOUQUEMENT, s. m. ABOUQUER. Termes qu'on employe dans les Salines, & qui signifient une addition de nouveau sel sur le vieux.

ABOUT, s. m. Les Charpentiers donnent le nom d'About à l'extrêmité de toutes les pieces qu'ils ont employées.

ABOUTÉ, adj. Terme de Blazon. On dit *aboutées en cœur*, de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

ABOUTIR, v. act. Ce verbe, outre sa signification commune, est employé par les Plombiers dans ce sens: *aboutir une corniche* ou quelque autre saillie de sculp-

ture, c'eſt la revêtir de tables minces de plomb. Quelques-uns diſent *amboutir*. Les Chirurgiens ſe ſervent d'*aboutir*, pour ſignifier qu'un apoſtume ou un abſcès approche de la ſuppuration. *Il eſt près d'aboutir.*

ABOYEUR, adj. Terme de Chaſſe. On appelle *Aboyeurs* une eſpece de chiens qui aboient à la vûe du ſanglier, mais qu'il n'en approchent point.

ABRACADABRA, adj. Caractere ou charme auquel on attribuoit anciennement des vertus magiques pour guerir diverſes maladies, & particuliérement la fievre, en les portant autour du cou écrit dans cette forme.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

ABRAHAM, ſ. m. Nom d'homme, qui ſignifie *Pere d'une multitude*, & nom d'un Patriarche qui s'étoit d'abord nommé *Abram*, c'eſt-à-dire *glorieux*. L'Hiſtorien Joſeph prétend qu'il apprit aux Egyptiens l'arithmétique & l'aſtronomie.

ABRAXAS, ſ. m. Baſilides, qui vivoit au ſecond ſiecle, du tems de l'Empereur Adrien, prétendoit que ce mot renfermoit de grands myſteres, parce que les ſept lettres dont il eſt compoſé formoient en grec le nombre de trois cens ſoixante-cinq, qui eſt celui des jours de l'année. Il appelloit Dieu de ce nom, & lui attribuoit autant de vertus qu'il y a de jours dans l'an. C'eſt apparemment de-là qu'eſt venu le mot d'Abracadabra & l'idée que la ſuperſtition y faiſoit attacher. Les Baſilidiens étoient d'ailleurs des hérétiques, qui croyoient que Jeſus-Chriſt n'avoit été qu'un fantôme envoyé ſur terre par *Abraxas*.

ABREGÉ, ſ. m. Terme d'Organiſte. C'eſt une certaine réduction des touches du clavier, qui fait que chaque touche ſe rapporte à chaque ſoupape des ſommiers, quoique la longueur des touches & des ſommiers ſoit fort inégale. Il arrive de-là qu'une marche du clavier fait ſouvent parler un tuiau fort éloigné. C'eſt une des grandes perfections de l'orgue que les abregés ſoient bien faits.

ABREVIATION, ABREVIATEUR. L'écriture par abreviation ſe fait communement en retranchant de chaque mot quelques lettres, dont on ſe fait une habitude de reconnoître la ſuppreſſion. Les Romains avoient un art particulier d'abreviation, par des caracteres propres, dont Gruter a publié une grande partie. Les Anglois ont auſſi des caracteres particuliers pour le même art. *Abreviateur* ſignifie, en terme de Banque, un Officier du ſecond Banc de la Chancellerie de Rome, qui dreſſe avec des mots abregés la minute des Bulles, &c.

ABREUVER, v. act. On a tranſporté l'uſage de ce mot, qui ſignifie proprement faire boire, à tout ce qui ſe remplit de quelque fluide; ainſi la terre s'abreuve d'eau par la pluie, le papier s'abreuve d'encre, le bois s'abreuve de vernis, &c.

ABREUVOIR, ſ. m. Outre les lieux où l'on fait boire les beſtiaux, on donne ce nom à certaines ouvertures que les Maçons laiſſent entre les joints des groſſes pierres, pour y faire entrer du mortier.

ABRI, ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie A couvert du vent. On dit auſſi, A l'abri du ſoleil, & de toutes ſortes d'incommodi-

tés physiques & morales. Il vient du latin.

ABROGATION, f. f. ABROGER, v. act. Ces termes qui sont latins dans leur origine, s'employent particulierement pour les loix & les usages. Abroger une loi, c'est la casser, lui ôter sa force.

ABRUPTO, (*ab abrupto.*) Expression latine qui s'est introduite dans la langue françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement & sans préparation.

ABSCISSE, adj. Ligne géométrique qui est relative à la ligne *ordonnée.* Elle fait la partie du diamêtre d'une courbe, qui est comprise entre l'extrêmité où ce diamêtre coupe la courbe, & une ordonnée à ce même diamêtre.

ABSINTHE, f. m. Plante médicinale si amere, comme son nom l'exprime en grec, qu'on lui compare tout ce qui est capable de jetter de l'amertume dans la vie, c'est-à-dire, de la rendre triste & fâcheuse. Il y a quatre sortes d'Absinthes; le santonique, le marin ou le *sçriphium*, le grand & le petit pontique. L'absinthe a d'excellentes propriétés contre plusieurs maladies.

ABSOLU, adj. Ce mot a diverses significations. Proprement il signifie ce qui est libre & indépendant de tout pouvoir & de tout être. Dans cette acception il ne convient qu'à Dieu. Mais il est restraint à plusieurs autres sens. Une *idée absoluë* est celle qui peut être considerée sans aucune relation, comme celle de l'homme en général; au lieu que celle de créature, de pere, de fils, &c. sont des idées relatives. Un Roi exerce le pouvoir absolu, lorsqu'il gouverne par sa seule volonté, & qu'il n'a pas pour frein la Constitution de l'État. *Absolu*, en matiere de prédestination, est opposé à *conditionel.* En Mathématiques, un nombre *absolu* est la quantité connuë qui occupe le côté d'une équation, & qui est le rectangle ou le solide dont il faut trouver la racine. En Astronomie, une équation absoluë est la somme des équations obtiques & excentriques. En Grammaire, l'ablatif absolu est une partie de la phrase qui ne gouverne rien & qui n'est pas gouvernée, quoiqu'elle soit nécessaire pour l'intelligence du sens. On comprendra mieux la force du mot *absolu* par son origine: le mot latin signifie ce qui est délié & separé; de-là vient *absolution*, qui signifie l'acte de pardonner, de délier, de dispenser d'une peine ou d'une loi.

ABSOLUTION, f. f. Outre la signification commune, qui est la remission des pechés par les Prêtres, ce mot signifie, dans le Breviaire, une certaine priere que l'Officiant récite à Matines, & quelques prieres qui ne sont en usage que pendant le Carême. On donne le même nom aux cérémonies que l'on fait sur le corps des Princes à leur enterrement, telles que les aspersions d'eau benite, les encensemens, &c.

ABSORBENT, f. m. Certains remedes qui par leur douceur & leur porosité, émoussent le pointe des humeurs aigues & piquantes. Tels sont la poudre de corne de cerf, de pattes d'écrevisses, de corail, &c. On appelle aussi absorbens, certains vaisseaux par lesquels se fait la pénétration des liquides au travers de quelque partie solide.

ABSTERGER, v. ABSTERSIF, adj. Les Médecins nomment abstersive une purgation qui nettoie les intestins, & les Chirurgiens disent, absterger une playe, pour dire la nettoyer.

ABSTINENCE, f. f. En termes Ecclésiastiques, c'est la privation de quelque chose d'agréable, par des vûës de religion. En médecine, c'est l'usage mo-

déré de quelque liqueur ou de quelque aliment.

ABSTINENS, ſ. m. Eſpece d'Hérétiques, rejettons des Gnoſtiques & des Manichéens, qui furent ainſi nommés parce qu'ils renonçoient au mariage & à l'uſage des viandes, qu'ils regardoient comme l'ouvrage du diable.

ABSTRACT, ſ. m. Ce mot, qui eſt oppoſé à *Concret*, ſignifie quelque qualité ou quelque mode qu'on détache de ſon ſujet par la penſée. Ainſi la figure d'un corps eſt un abſtract, quand on la conſidere en elle-même ſans aucune attention au corps; les nombres, lorſqu'on recherche leurs propriétés, ſans application à l'argent, aux hommes, aux marchandiſes, &c.

ABSTRACTION, ſ. f. Eſt un mot qui vient de la même ſource, & qui s'emploie dans un ſens plus étendu pour ſignifier l'action de l'eſprit qui s'attache fortement à une choſe, comme ſi elle n'avoit de rapport à rien. De-là vient auſſi *abſtrait*, qui ſe dit également des choſes & des perſonnes. Un homme *abſtrait*, eſt celui dont l'attention ſe fixe ſur un objet avec une eſpece d'oubli pour tout le reſte; ce qui le rend peu propre au commerce de la ſociété. Des matieres *abſtraites* ſont des ſujets de méditation qui demandent toute l'attention de l'eſprit, parce que les ſens n'y ont aucune part.

ABSTRUS, adj. Difficile, obſcur, qui ne ſe comprend point aiſément.

ABSURDE, adj. Contraire au ſens commun, directement oppoſé à la vérité. Ce terme eſt fort en uſage dans les Mathémathiques, où la démonſtration ſe fait quelquefois en montrant l'abſurdité de la propoſition contraire à celle qu'on veut établir.

ABSUS, ſ. m. Herbe d'Egypte, dont les fleurs ſont blanches & d'un jaune pâle. Sa hauteur eſt d'environ quatre doigts, & ſes feuilles reſſemblent à celles du triolet.

ABUS, ſ. m. C'eſt le mauvais emploi d'une bonne choſe, ou un emploi contraire à ſon uſage naturel. *L'appel comme d'abus* eſt un droit établi en France d'appeller des ſentences Eccléſiaſtiques au Tribunal ſéculier, ſous prétexte de l'abus que les Supérieurs Eccléſiaſtiques ont pû faire de leur autorité.

ABYSME, ABIME, ſ. m. Profondeur qui ne peut être meſurée. L'Ecriture ſainte donne ce nom à l'enfer, à la mer, & au chaos, qui au commencement du monde étoit couvert de tenebres ſur leſquelles l'Eſprit ſaint ſe promenoit. En terme de blazon, *l'abîme* eſt le centre de l'écu; mais c'eſt ſeulement lorſque l'écu eſt rempli de pluſieurs piéces ou figures qu'on ſuppoſe en relief; & au milieu deſquelles une plus petite eſt abîmée, comme le bâton alezé de Bourbon. *Abîme* eſt auſſi en uſage parmi les Chandeliers, pour ſignifier un vaiſſeau en forme de priſme renverſé, dans lequel ils fondent leur ſuif & trempent leur mêche.

ACABIT, ſ. m. Bonne ou mauvaiſe nature d'une choſe.

ACACALIS, ſ. m. Fruit d'Egypte qui reſſemble à la graine du *Tamaris*; il croît ſur un arbriſſeau. Entr'autres propriétés, on lui attribuë celle d'éclaircir la vûë.

ACACIA, ſ. m. Arbre dont on fait de belles allées dans les jardins. Il eſt épineux, ſa feuille eſt menuë, & ſes fleurs, qui ſont blanches, rendent une odeur fort agréable. On diſtingue un autre Acacia, de la ſemence duquel on tire un ſuc, qui porte le nom de ſuc d'Acacia, & qui entre dans la compoſition de la Thériaque.

ACADÉMIE, ſ. f. Nom du lieu où Platon enſeignoit la Phi-

losophie dans un fauxbourg d'Athenes. On l'a donné depuis à tous les lieux où les gens de Lettres & les Artistes s'assemblent pour leurs exercices. Il s'est formé quantité d'Académies en Europe, sur-tout en France & en Italie. Celles d'Italie sont distinguées par différens noms.

ACAJOU, s. m. Arbre de l'Amérique, dont la feuille ressemble à celle du frêne, & l'écorce à celle du chêne. Il devient si haut & si gros, que de son tronc on compose des canots tout d'une piéce, longs de quarante pieds sur cinq ou six de largeur. Il pourrit difficilement dans l'eau, & jamais les vers ne s'y attachent. Au milieu de ses fleurs, qui forment de grands bouquets, il porte une espece de gland dont les perroquets se nourrissent, & qui donne le goût de l'ail à leur chair. Il y a différentes especes d'Acajous, les unes qui portent du fruit, d'autres stériles.

ACANACÉ, adj. Toute plante épineuse, est du genre Acanacé.

ACANTHE, s. f. Plante, à laquelle on donne aussi le nom de *Branche ursine*. La hauteur de sa tige est d'environ deux coudées, sa tête se forme en houpe, & ses feuilles, qui sont plus larges & plus longues que celles des laitues, diminuent vers sa cime. Elles servent à divers usages de la Médecine. En architecture, on nomme Acanthe, un ornement de la figure de cette plante, qui appartient à l'ordre Corinthien. *Un chapiteau taillé à feuilles d'Acanthe.*

ACAPATLI, s. m. Plante qui produit le poivre long dans la nouvelle Espagne. Ses feuilles ressemblent à celles du poivre blanc, mais sont plus longues & plus aigues; l'odeur en est forte, & le goût acre & piquant.

ACCASTILLAGE, s. m. Terme de marine, pour signifier les châteaux qui sont sur l'avant ou sur l'arriere des vaisseaux. On appelle un vaisseau accastillé, celui qui a un château sur son avant & un autre sur son arriere.

ACCELERATION, s. f. ACCELERER. Termes de Physique qui signifient des augmentations de vîtesse. Ces deux mots ont été reçûs dans le langage ordinaire.

ACCENT, s. m. Un ton, une maniere de parler ou de lire, qui est propre à chaque nation, & même à chaque Province du même pays. *L'accent Normand, l'accent Provençal.* En Rhétorique, l'accent ou le ton signifie une certaine maniere de prononcer, qui donne à l'expression un sens tout opposé à celui qu'elle présente; ainsi la maniere dont on prononcera, *cet homme est fort sçavant*, fera comprendre qu'il est d'une ignorance extrême, & formera la figure qui s'appelle *ironie*. Les Grammairiens emploient des accens dans l'écriture, c'est-à-dire, de petites marques sur les voyelles, qui servent à faire connoître leur nature. L'accent aigu signifie qu'il faut lever la voix, & se marque ainsi (´). L'accent grave marque qu'il faut baisser la voix, & sa figure est (`). Le circonflexe les réünit tous deux sous cette forme (^). On l'appelle aussi chevron brisé. L'accent long & le bref, appartiennent proprement à la poësie, dans les langues où la distinction des voyelles longues ou breves établie pour chaque mot, sert à la mesure des pieds. La marque du premier est (-), & celle du second (˘). L'apostrophe (') est aussi une espece d'accent qui marque le retranchement d'une voyelle lorsqu'elle en précéde une autre. Ainsi l'on écrit *l'oiseau*, au lieu de *le oiseau*, pour signifier que la voyelle *e* est retranchée dans l'article *le*. *Accen-*

tuer & *accentuation* expriment l'emploi des accens.

ACCEPTION & ACCEPTATION, f. f. Sont deux mots dont le ſens eſt différent, quoiqu'ils viennent de la même ſource. *Acception de perſonne*, ſignifie grace, faveur, préférence, accordée à quelqu'un ſans qu'il l'ait méritée par ſes actions. *Dieu ne fait point d'acception de perſonne.* Acceptation ſignifie ſimplement l'action de celui qui accepte quelque choſe. *L'acceptation d'un préſent.*

ACCÉS, ſ. m. Liberté ou permiſſion d'approcher d'une perſonne ou d'un lieu. *Un accès libre. Un accès difficile.* Accès ſe dit auſſi de l'arrivée de quelque maladie ſimple ou periodique. *Un accès de fievre*, de freneſie, &c.

ACCESSION, ſ. f. Ce qui ſurvient de plus, ce qui augmente quelque choſe. *Acceſſion de droit. Acceſſion de richeſſe, d'héritage*, &c. Acceſſion ſe dit auſſi ſimplement pour arrivée : *L'acceſſion au trône.*

ACCESSIT. Terme d'Académie & de College, pour exprimer ce qui approche du premier degré de la gloire ou de la recompenſe. C'eſt un mot latin qui ſignifie, *il s'eſt approché.* On dit de quelqu'un, il a obtenu le premier, le ſecond *acceſſit.*

ACCESSOIRE, ſ. m. Ce qu'on ajoute ou qu'on joint à quelque choſe, mais qui n'appartient point au fond. On diſtingue *le principal & l'acceſſoire.*

ACCIDENT, ſ. m. Outre la ſignification commune de *hazard*, ou *d'événement fâcheux*, ce mot ſignifie en Médecine, *ſymptôme*, c'eſt-à-dire, ce qui ſurvient de nouveau à l'état d'un malade. En Philoſophie, il ſignifie les qualités d'un corps qui ne lui ſont point eſſentielles, & qui peuvent changer ſucceſſivement, telles que la forme, la couleur, la ſaveur, &c.

ACCLAMATION, ſ. f. Témoignage public de joye ou d'applaudiſſement, par des cris & d'autres marques.

ACCLAMPER, v. act. Terme de marine. *Acclamper un mât*, c'eſt le fortifier par diverſes piéces de bois.

ACCOINTANCE, ſ. f. Mot ancien qui ſignifie *liaiſon familiere*, & qui eſt encore d'uſage dans le ſtile badin.

ACCOLADE, ſ. f. Ancien terme de Chevalerie. Le Prince qui créoit des Chevaliers, leur *donnoit l'accolade*; c'eſt-à-dire, qu'en leur mettant le baudrier & la ceinture dorée, il les baiſoit à la joue gauche, & prononçoit cette bénédiction : Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Enſuite il leur donnoit un petit coup du plat de l'épée ſur l'épaule.

ACCOLÉ, adj. Terme de Blazon, qui a divers ſens. 1°. On dit *deux écus accolés*, pour ſignifier qu'ils ſont joints ſous une même couronne, comme les écus de France & de Navarre; *des macles, des lozanges accolées*, lorſqu'elles ſe touchent du flanc ou de la pointe. 2°. *Des animaux accolés*, lorſqu'ils ont des couronnes paſſées par le cou. 3°. Des clés, des maſſes, des banieres *accolées*, lorſqu'elles ſont paſſées en ſautoire derriere l'écu. 4°. On appelle auſſi accolé ce qui eſt entortillé à quelque choſe, comme un ſerpent à une colonne, ou un ſep de vigne à ſon échalas.

ACCOLER, v. act. On dit en termes de charpente, *accoler* deux piéces de bois; en termes de Vigneron & de Jardinier, *accoler la vigne à l'échalas*, & des branches d'arbres aux eſpaliers; en termes de Pratique, *accoler des articles*, pour ſignifier les marquer d'un même trait de plume, lorſqu'on veut faire connoître qu'ils ont rapport au même ſujet.

ACCOMPAGNEMENT, ſ. m.

ACCOMPAGNÉ. Outre les significations communes, ces mots tiennent rang entre les termes de Blazon. Les *accompagnemens* sont des ornemens de l'écu, tels que le pavillon, le cimier, les supports, &c. Accompagné se dit de quelque piéce honorable, comme la croix, la fasce, &c. qui a d'autres piéces en partitions. On dit aussi d'une perruque, qu'elle accompagne bien le visage; d'un pendant, qu'il accompagne bien ou mal, &c.

ACCOMPLI, adj. Fini exécuté, parfait. *Mes volontés sont accomplies. Des prédictions accomplies. Un ouvrage, un mérite accompli.* Remarquez qu'il y a quelque différence entre toutes ces idées.

ACCORDE, s. m. Terme de commandement, qui s'emploie pour avertir l'équipage d'une chaloupe de nager ensemble.

ACCORDOIR, s. m. Petit marteau, dont on se sert pour accorder un clavessin.

ACCORDS, s. m. En musique, c'est le rapport des sons dans l'ordre d'une juste harmonie. En termes de marine, ce sont deux piéces de bois, qui soutiennnent un vaisseau dans le chantier.

ACCORNÉ, adj. Terme de Blazon, qui signifie dans un animal de l'écu, que ses cornes sont d'une autre couleur que lui. Têtes de sable, accornées d'argent.

ACCOSTÉ, adj. Dans le Blazon, toutes les piéces de longueur mises en pal ou en bande s'appellent accostées lorsqu'elles ont d'autres piéces à leurs côtés. En termes de mer, *accoster* signifie approcher une chose d'une autre. *Accosté à bord* est un terme de commandement pour obliger un petit vaisseau de s'approcher d'un plus grand.

ACCOTOIR & ACCOUDOIR, s. m. Bord de quelque chose sur lequel on peut appuyer les coudes. S'il est de côté, comme dans un carrosse, une chaise à porteurs, un confessionnal, c'est un *accôtoir.* S'il est par-devant, comme la partie inferieure d'une fenêtre, c'est un *accoudoir.* On donne aussi le nom d'*accoudoirs* aux murs des terrasses & des ponts, sur lesquels on peut s'appuyer. On taille des haies en *accoudoir.* Les Architectes emploient ce mot pour signifier tout ce qui peut servir ainsi d'appui.

ACCOUPLER, v. act. Ce mot s'applique à la plupart des choses qui se joignent ou qu'on joint ensemble, lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux. Non-seulement on dit *accoupler des chiens, des chevaux, &c. les perdrix s'accouplent, &c.* mais en terme d'Architecture on appelle *colomnes accouplées*, celles qui étant deux à deux s'entre-touchent par leurs bases & leurs chapiteaux.

ACCROCHER, v. act. Terme de mer. On accroche un vaisseau lorsqu'on y jette le grapin pour aller à l'abordage.

ACCULER, v. act. ACCULÉ adj. On dit, en termes de Blazon, un *cheval acculé*, pour signifier qu'il est cabré en arriere & sur le cul. En termes d'Artillerie, deux canons sont acculés lorsque leurs culasses sont opposées l'une à l'autre. En termes de Manége, un cheval s'accule lorsque maniant sur les voltes il n'avance point assez dans chacun de ses mouvemens. En termes de Chasse, on dit *acculer un renard*, pour signifier qu'on le pousse à l'extrêmité; & l'on appelle *acculs* les bouts des forêts & des grands bois.

ACELDAMA, s. m. ou plûtôt CHAKELDAM, mot Hebreu qui signifie *héritage ou portion de sang.* Ce mot est devenu commun à toutes les langues du Christianisme, depuis le récit d'un Evangéliste, qui nous apprend qu'après que Judas se fut pendu, les Prêtres Juifs acheterent, des

trente piéces d'argent qu'ils lui avoient donnés pour trahir Notre-Seigneur, un champ qui fut destiné à la sepulture des étrangers, & qui porta le nom d'Aceldama. On montre encore ce champ aux Voyageurs. Il est petit & couvert d'une voute, sous laquelle on prétend que les corps qu'on y dépose sont consumés dans l'espace de trois ou quatre heures.

ACEPHALES, s. m. Nom d'une Secte d'Hérétiques qui s'éleverent vers la fin du cinquiéme siécle. Ils furent ainsi nommés, parce que, suivant la signification de ce mot grec, ils n'avoient point de Chefs.

ACERABULUM, s. m. Plante qui s'appelle aussi *Umbilicus veneris*. On attribuë à sa graine les mêmes proprietés qu'à la Joubarbe. Cette plante a les feuilles larges, grosses, épaisses & creuses, à peu près comme une navette d'Eglise qui sert à renfermer l'encens. De-là vient apparemment son nom. On en distingue deux sortes. Les Médecins appellent *Acerabulum*, ou *Acerabule*, la cavité d'un os où s'emboîte la tête d'un autre os.

ACERBE, adj. Terme de Physique, qui signifie quelque chose de plus qu'*acide*, parce qu'outre les parties longues, roides & pointues qui sont les acides, il exprime encore que ces parties sont engagées dans un souffre mal dévelopé. Un fruit qui n'est pas mur est *acerbe*.

ACERER. v. act. C'est revêtir le fer d'acier. On dit *acerer un burin*, pour dire, mettre de l'acier à la pointe. *Une fléche acerée. Un couteau aceré.*

ACHE, s. f. Herbe médicinale qui ressemble au persil, ou qui en est une espece. Sa semence est une des quatre semences chaudes mineures, & sa racine une des cinq aperitives majeures. L'Ache Royale est une plante qui pousse une fleur jaune ou blanche.

ACHEMENS, s. m. Ce sont en termes de Blazon, des lambrequins ou des chaperons d'étoffe découpés, qui enveloppent le casque ou l'écu.

ACHEMINÉ, adj. On dit, en termes de Manége, qu'*un cheval est acheminé*, pour signifier qu'on a commencé à le dresser comme on dit qu'il est *achevé*, lorsqu'il est parvenu à bien faire un certain manége.

ACHERON, s. m. Nom d'une Riviere d'Epire, qui se prend poëtiquement pour l'Enfer, parce qu'on suppose dans la Mythologie payenne que c'est un des quatre fleuves infernaux; les trois autres étant le Stix, le Cocyte & le Phlegeton. Cette fable est fondée sur ce que l'Epire ayant beaucoup de mines, les ouvriers passoient l'Acheron pour se rendre au lieu de leur travail, & qu'il en revenoit peu d'un exercice si pénible. D'ailleurs l'eau, qui est impregnée de vitriol, paroit bleuâtre, & jette des vapeurs fort mal-saines.

ACHIOTI, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont la forme ressemble à celle d'un oranger. Ses fleurs ont celle d'une étoile, & leur couleur est un blanc pourprin. Son fruit est de la grandeur d'une petite amande verte, & contient des grains à peu près semblables à ceux du raisin. On tire du feu de son bois comme d'un caillou, & l'on fait de très-bonnes cordes de son écorce. Sa semence est utile aux Peintres qui en forment un beau cramoisi, & aux Médecins par ses qualités froides. Cet arbre est verd toute l'année.

ACHITH, s. m. Espece de vigne de l'Isle de Madagascar. Elle donne un fruit, nommé *Voachit*, de la grosseur du raisin verd, qui meurit aux mois de Decembre, Janvier & Fevrier.

ACIDE, f. m. Terme de Chimie & de Physique, opposé à *alkali*. Dans son origine il signifie proprement une saveur aigre & piquante; mais comme on suppose que la saveur acide est causée par de petites parties longues, roides & pointues, on donne le nom d'acide à tous les sels auxquels on attribue la même figure, par opposition aux sels poreux qu'on nomme *alkali*. C'est l'union de ces deux sels qui passe pour le principe de toutes les fermentations.

ACIER, f. m. Fer affiné naturellement, ou par diverses opérations du feu & par d'autres ingrédiens qui resserrent ses pores & le rendent plus dur. L'acier de Damas en Syrie, est si fin qu'il coupe le fer sans avoir été trempé. On distingue cinq autres sortes d'acier. L'acier commun qui se nomme *Soret*, ou *Clameci*, ou *Lamosin*. L'acier de Piémont. L'acier d'Allemagne. L'acier de Carme, ou à la Rose, qui vient aussi d'Allemagne & de Hongrie. L'acier de Grain, nommé autrement acier de Motte ou de *Mondragon*, qui vient d'Espagne. *L'acier de Carme*, ou *à la rose*, est le plus fin & le meilleur.

ACŒMETES, f. m. Nom d'un Ordre Religieux qui prit naissance à Constantinople en 499. Suivant la signification de ce mot grec, ils passoient la nuit sans *dormir*, parce qu'ils l'employoient à chanter les louanges divines. Ils embrasserent l'héréfie de Nestorius au fixiéme fiécle.

ACOLALAN, f. m. Punaise de L'Isle Madagascar, qui devient de la grosseur du pouce, & qui prend alors des aîles. Elle ronge tout ce qu'elle rencontre, sur-tout les étoffes.

ACOMAS, f. m. Grand & gros arbre de l'Amérique, excellent pour la construction des navires. Son bois, quoique dur & pesant, ne coule jamais à fond. Ses feuilles sont longues & larges; & son fruit, qui a la forme de l'olive, est du plus beau jaune, mais d'un goût fort amer. On fait des poutres d'Acomas qui ont dix-huit pouces de large & soixante pieds de longueur.

ACONIT, f. m. Plante venimeuse, dont la racine ressemble à la queue du scorpion. C'est sa semence qui est un poison. On en distingue de plusieurs sortes, entre lesquelles il y en a une fort salutaire, qui se nomme *Anthora*, parce qu'elle passe pour l'antidote du *Thora*, autre plante venimeuse.

ACONTIAS, f. m. Serpent fort commun en Calabre & en Sicile, qui s'entortillant sur un arbre s'élance sur les passans avec l'impétuosité d'une fléche, suivant la signification grecque de son nom, qui veut dire *javelot*. Sa longueur est d'environ trois pieds, & sa grosseur d'un peu plus d'un pouce. Il a la tête grosse & cendrée. La couleur de son corps est obscure, & s'éclaircit un peu sous le ventre.

ACORUS, f. m. Racine médecinale qui fortifie l'estomac, le foie & la rate, & qui rompt la pierre. Sa couleur est un blanc rougeâtre, son goût un peu âcre, & son odeur agréable. Elle rampe sur la terre & prend sa nourriture par divers filamens. On l'apporte de Lithuanie & de Tartarie. Il y a un faux Acorus qui n'est que le Glaieul aquatique, & qu'il faut se garder de prendre pour l'autre.

ACOUTI, f. m. Animal de l'Amérique, qui se retire dans le creux des arbres & se nourrit de racines. On dresse de petits chiens à chasser les Acoutis; & lorsqu'on peut les prendre vivans, on les apprivoise. Ils s'accoutument à marcher sur les pattes de derriere, & à prendre leur nourriture avec celles de devant. Leur figure est à peu

près celle d'un lievre, avec cette difference qu'ils ont la queue pelée & plus courte, la tête d'un rat, les oreilles courtes & arrondies, & le poil roux & rude comme le cochon.

ACQUIT, f. m. Terme de Change. On dit *payer pour acquit.* C'eft auffi un terme du jeu de billard : celui qui joue le premier donne fon acquit.

ACRE, f. f. Terme de mefure, qui fignifie, dans quelques Provinces de France, une certaine étendue de terre ou de bois. Il eft paffé de France en Angleterre; & par une ordonnance d'Edouard I. il y fignifie quarante perches de long fur quatre de large, c'eft-à-dire, cent foixante perches, qui contiennent 4840. verges, ou 43560. pieds quarrés. L'Angleterre contient dans toute fon étenduë 39038500. acres quarrées.

ACRIDOPHAGES, f. m. Ce nom qui fignifie *mangeurs de fauterelles*, étoit celui d'une nation d'Ethiopie qui ne fe nourriffoit que de ces infectes. Les Acridophages étoient d'une legereté furprenante à la courfe.

ACRIMONIE, f. f. Qualité corrofive d'un corps qui le rend capable d'en détruire un autre.

ACRONIQUE, adj. Terme d'Aftronomie oppofé à *Cofmique.* Il fignifie ce qui arrive au moment que le foleil fe couche, comme cofmique fignifie ce qui fe paffe à fon lever. Le lever, le coucher d'un aftre, eft acronique ou cofmique. L'aftre dont le lever ou le coucher eft acronique, a l'un ou l'autre cofmique, & réciproquement.

ACROSTICHE, f. m. Terme de Poëfie, pour fignifier un certain nombre de vers dont chacun commence par une lettre du nom de la perfonne ou de la chofe qui en fait le fujet. On donne auffi le nom d'Acroftiches à d'autres vers, où certaines lettres & certains mots fe préfentent dans un ordre reglé ; mais il convient proprement à la méthode précédente.

ACROTERES, f. m. Piédeftaux fur lefquels on place des vafes, des globes & d'autrs figures au milieu & aux extrêmités d'un frontifpice. Quelquefois on donne ce nom aux figures d'ornement qui font placées au fommet des Temples ou d'autres édifices ; quelquefois à celles qui terminent les toits mofaïques à baluftrades. En général le mot grec *Acroteres* fignifiant toute extrêmité, peut être appliqué dans les édifices aux amortiffemens des toits. On donne même ce nom aux Promontoires & aux Caps qui fe découvrent de loin fur mer.

ACTE, f. m. Ce terme, qui fignifie l'exécution de quelque chofe, a plufieurs ufages différens. En Philofophie, c'eft l'exercice de quelque pouvoir ou de quelque faculté, un acte de la volonté, de l'entendement. Dans une affemblée d'État ou d'Eglife, les réfolutions portent le nom d'actes. *Actes d'un Concile. Actes du Parlement.* Dans les Univerfités, on appelle *Actes* les exercices publics par lefquels un Ecolier prouve fa capacité. En Poëfie, on nomme *actes* les divifions du Poëme dramatique. Dans les pays d'Inquifition, on nomme *actes de foi* un châtiment pompeux que ce redoutable Tribunal fait fubir à ceux qu'il a condamnés par fa fentence. On dit auffi, en langage fpirituel, un *acte* de contrition, un *acte* de foi, &c.

ACTEUR, f. m. C'eft en général celui qui fait quelque chofe ; mais l'ufage de ce mot & de celui d'*Actrice* eft refferré particulierement à ceux & celles qui exécutent les rolles du Théâtre.

ACTIF, adj. Les Chimiftes

appellent *principes actifs*, les esprits, les huiles, les sels, parce que leurs parties ne peuvent être dans une vive agitation sans exciter du mouvement dans les autres corps. Le verbe qui exprime l'action d'une chose, se nomme en terme de Grammaire, *Verbe actif*, par opposition à *passif*.

ACTION, s. f. En termes de Manége, *l'action de bouche*, est le mouvement de la langue & de la mâchoire d'un cheval qui mâche le mord ; ce qui lui tient la bouche fraîche. En termes de Palais, c'est une procédure dans les formes. En termes de Théâtre, c'est la partie du sujet qui est representée, par opposition à récit, qui regarde ce qui se passe hors de la scene. En Rhetorique, ce sont les ornemens extérieurs de la prononciation, tels que le geste, la contenance, le son de la voix, la force ou la tendresse des mouvemens. En termes de Guerre, on appelle une *action* tout combat qui n'est point une bataille générale entre deux grandes armées.

ACTIVITÉ, s. f. *Capacité* ou *pouvoir d'agir*. En Philosophie, tout l'espace dans lequel une chose peut agir, c'est-à-dire, exercer sa vertu & son pouvoir, se nomme *sa sphére d'activité*.

ACTUEL, adj. Ce qui se fait ou ce qui se passe au moment present.

ACUDIA, s. m. Animal de l'Amérique qui jette une grande lumiere par quatre étoiles qu'il a reçûës de la nature, deux près des yeux & deux sous les aîles. Si l'on se frotte la main ou le visage de l'humidité qui est dans ces étoiles, on paroît brillant tandis qu'elle dure. Cette humidité servoit de chandelle aux Amériquains avant l'arrivée des Espagnols. L'*Acudia* est de la grosseur d'un moineau & de la forme d'un escargot.

ACUITZEHUARIRA, s. m. Plante célébre de Mechoakan, Province de l'Amérique. Sa racine est ronde, blanche intérieurement, & jaune au dehors. L'eau qu'on en tire est un antidote excellent, ce qui lui a fait donner par les Espagnols le nom d'*Ennemie des venins*. On appelle aussi cette plante *Zozotaquam* & *Chipahuarzil*.

ACUT, adj. Terme d'Imprimerie pour *aigu*. Les Imprimeurs appellent *e acut* l'e ouvert, qui est marqué d'un accent aigu, comme dans *charmé*.

ADAD, s. m. Le Soleil, que les Assyriens adoroient sous ce nom. Ils appelloient *la Terre* sa femme, & l'adoroient aussi sous le nom d'*Adargytes*.

ADAGE, s. m. Ancien mot qui signifie *Proverbe*, mais qui n'est plus en usage que pour le Recueïl qu'Erasme a fait des Proverbes anciens. *Les Adages d'Erasme*.

ADAGIO, adv. Terme de Musique emprunté des Italiens, pour signifier qu'on doit jouer ou chanter fort lentement.

ADAMITES, s. m. Sectes d'Hérétiques qui se prétendoient obligés d'imiter la nudité d'Adam avant le peché, parce que depuis la Rédemption par la mort de Jesus-Christ, les hommes devoient être rétablis dans l'état d'innocence. Ils s'assembloient nuds dans les Temples & s'y permettoient toutes sortes de libertés. Cette Secte fut renouvellée à Anvers dans le treiziéme siécle, par un nommé *Taurdeme*, qui suivi de trois mille soldats enlevoit les filles & les femmes, & donnoit des noms spirituels à ses infamies. Un Flamand nommé *Pikard*, la porta en Bohême dans le quinziéme siécle. Elle passa de-là en Pologne, où l'on prétend qu'elle subsiste encore.

ADAR, s. m. Douziéme mois de l'anné ecclésiastique parmi les Juifs, & le sixiéme de leur année

née civile. Il contient vingt-neuf jours & répond à notre Février. Ce fut le 3. de ce mois que le Temple fut achevé & dédié solemnellement. Le 7. les Juifs célébrent un jeûne pour la mort de Moïse. Le 13. ils en observent un en mémoire de celui de Mardochée & d'Esther. Le 14. ils solemnisent leur délivrance de la cruauté d'Aman : & comme l'année Lunaire, à laquelle les Juifs s'attachent, est plus courte d'onze jours que l'année Solaire, ce qui fait un mois dans l'espace de trois ans, ils insérent alors un treiziéme mois, qu'ils appellent *Veadar*, ou *second Adar*.

ADARCA, s. f. Mousse ou espece d'écume salée, qui s'attache dans les tems secs aux herbes & aux roseaux des marais. Sa chaleur & sa secheresse lui donnent une vertu qui a les mêmes proprietés que la graine de moutarde.

ADDEXTRÉ, adj. Terme de Blazon, qui signifie une piéce accompagnée d'une autre à sa droite.

ADDITION, s. f. L'action d'ajouter ou de joindre plusieurs choses ensemble pour en augmenter la quantité. En Arithmétique, c'est la premiere regle qui conduit à trouver la somme totale de plusieurs nombres assemblés. S'il est question des choses d'une même espece, elle est *simple*. Si les choses ne sont pas de la même espece, elle est *composée*. On dit également *additionner* ou *faire une addition*.

ADDONNER, v. act. On dit en terme de Marine, que *le vent addonne*, pour signifier qu'il commence à devenir favorable après avoir été contraire.

ADDOSSÉ, adj. Ce mot se dit en général de deux choses appuyées par le dos l'une contre l'autre. En termes de Blazon, il se dit non-seulement de tout ce qui a un dos, mais encore de tout ce qui est de quelque longueur & qui a deux faces différentes. Ainsi l'on dit *clés addossées*, &c. comme *lions addossés*. Les Architectes appellent *colonne addossée*, celle qui tient au mur par quelque partie de son diamêtre.

ADDUCTEUR, adj. On appelle muscle *adducteur* le troisiéme muscle des yeux, qui fait tourner les regards du côté du nez.

ADENT, s. m. Terme de Menuiserie, qui signifie des entailles en forme des dents, pour l'assemblage des piéces de bois.

ADEPTE, s. m. Terme de Sciences secrettes, qui signifie celui qui est parvenu à la parfaite connoissance du mystére qui en en fait l'objet.

ADEQUATE, adj. Terme de Philosophie, qui signifie *entier*, plein, parfait. L'*idée adequate d'une chose*.

ADES, s. m. Dieu de l'Enfer, & quelquefois l'Enfer même. Ce nom vient d'un Roi d'Epire, qui faisant travailler aux mines une infinité de personnes qui mouroient dans ce travail, fut surnommé *Ades*, c'est-à-dire, Dieu de l'Enfer & des Richesses.

ADHÉRER, ADHÉSION, ADHÉRENT. Ces mots qui viennent du latin, ont la même signification que *s'attacher*, *attachement* & *attaché* ; mais ils renferment l'idée d'un attachement fort & constant.

ADJACENT, adj. Ce qui est situé fort près. Un lieu qui en borde un autre.

ADIANTE, s. m. Plante qui est un des cinq Capillaires. On en distingue deux sortes, le blanc & le noir. Le premier se nomme aussi *Salvia vita*, ou *Ruta muraria*. Le noir, qui est le meilleur, porte aussi le nom de *Capillus veneris officinorum*. On lui attribue une petite vertu purgative.

ADIAPHORISTE, s. m. Ce

nom, qui dans son origine grecque signifie *indifférent*, fut donné dans les deux derniers siécles à certains Protestans qui approuvoient la doctrine de Luther sans cesser de reconnoître l'autorité de l'Eglise.

ADIEU-VA. Terme de Mer, pour avertir l'équipage que le vaisseau est prêt à virer pour changer de route.

ADIMMAIN, s. m. Animal privé d'Afrique, de la grandeur d'un veau & de la forme d'un mouton.

ADJOINT, s. m. Titre d'Office, en usage dans plusieurs Corps. Le Syndic de la Librairie a ses Adjoints.

ADJOURNEMENT, s. m. Terme de Palais, qui signifie la sommation de comparoître devant le Tribunal de Justice. *Decret d'adjournement personnel.*

ADITION, s. f. Terme de Jurisprudence, qui signifie l'acceptation d'un héritage. *L'adition d'hérédité.*

ADIVE, s. f. Renard d'Afrique, qui heurle comme le chien, & qui épouvante les lions.

ADJUDANT, s. m. Terme qui signifie *celui qui aide*, & qui est en usage dans les Troupes des Pays-Bas. L'*Adjudant* d'un Régiment est l'*Aide-Major. Adjudant général.*

ADJUGER, v. act. Terme de Vente. *On adjuge au plus offrant & dernier encherisseur*; c'est-à-dire, que la chose lui est absolument abandonnée au prix qu'il offre. On dit dans le même sens *adjudication.*

ADMINISTRATEUR, s. m. Celui qui est chargé de la conduite de quelques affaires publiques ou particulieres. L'*Administrateur d'un Hôpital.* On dit de même Administrer les affaires de l'Etat. L'*Administration* du Gouvernement.

ADMISSION, s. f. C'est l'action de recevoir celui qui se présente dans quelque lieu ou pour quelque degré. L'*admission aux Ordres sacrés.* On dit dans le même sens *admettre, admis.*

ADMONESTER, v. act. Terme de Justice, qui signifie donner un avis par sentence à quelque coupable qui ne mérite pas une plus rude punition.

ADOLESCENCE, s. f. Partie de l'âge humain qui suit l'enfance, & où le jugement commence à se former. Le tems de l'adolescence est ordinairement depuis quatorze ans jusqu'à vingt.

ADOPTER, s. f. Ce mot signifie proprement choisir pour héritier quelqu'un qui ne l'est pas naturellement. L'*Adoption* est en usage dans les pays de Droit écrit. On dit *fils d'adoption*, *fils adoptif*, pour signifier celui qui est appellé de cette maniere au droit des enfans. *Adopter* s'employe aussi pour signifier, prendre à son usage, s'approprier quelque chose. Ainsi l'on dit adopter les pensées d'autrui, les loix, les manieres, &c.

ADORER, v. act. ADORATION, s. f. Espece de respect & de culte qui ne se rend qu'au souverain Etre. On employe néanmoins ce mot dans le langage ordinaire, pour signifier un vif sentiment de respect, d'estime & d'affection. *J'adore son caractere. Je l'aime à l'adoration.*

ADOUBER, v. act. Terme de Trictrac & d'Eschecs, pour avertir qu'on touche une piece sans la jouer. *J'adoube.*

ADOUCIR, v. act. Outre les significations morales, telles qu'*adoucir l'humeur*, *ses manieres s'adoucissent*, &c. ce terme exprime en peinture le mélange des couleurs avec un pinceau sans pointe, composé de poil de porc, de chien ou de blereau. On dit, dans le même langage, *adoucir un dessein*, pour *en affoiblir la teinte. Un trait trop rude*, qui demande *d'être adouci*. Adoucissement se prend

dans le même sens parmi les Peintres & les amateurs de la Peinture.

ADOUÉ, adj. Terme de chasse, qui signifie *accouplé*. Les *perdrix sont adouées* quand elles ont commencé à s'accoupler.

ADVENT, s. m. Terme Ecclésiastique qui signifie un certain espace de tems prescrit par l'Eglise avant la fête de Noel, pour se préparer à l'*arrivée* du Sauveur, c'est-à-dire, au jour où l'on célébre la mémoire de sa naissance.

ADVENTIF, adj. Terme de Jurisprudence, qui signifie les biens dont une femme hérite pendant son mariage, & qui ne sont pas compris dans sa dot. *Biens adventifs*.

ADVERBE, s. m. Terme de Grammaire. C'est un mot indéclinable, qui se joint au verbe ou à l'adjectif, pour exprimer la maniere, la force, le tems, la nature, &c. de la chose ou de la qualité. *Sagement* est un adverbe.

ADVERSAIRE, s. Ennemi, ou celui qui s'oppose à quelqu'un par ses actions, ses discours ou ses sentimens.

ADVERSITÉ, s. f. Disgrace de la fortune, privation, perte fâcheuse, perte physique ou morale, sujet de douleur & d'affliction.

ADULATION, s. f. Flaterie, caresses ou louanges fausses & intéressées. On dit dans le même sens *adulateur*.

ADULT, s. m. Terme de Droit & d'Eglise, qui signifie celui qui est dans l'âge requis par les loix pour certaines actions.

ADULTERE, adj. & subst. *Un homme, une femme adultere. Commettre un adultere*. Le crime de l'adultere est proprement l'acte d'incontinence d'un homme marié, avec toute autre femme que la sienne, ou d'une femme avec tout autre homme que son mari. Si les deux coupables sont mariés, l'adultere est double. Suivant la loi de Moïse, ce crime étoit puni de mort. Les Romains n'eurent point de loi formelle contre l'adultere jusqu'au regne d'Auguste. Sous l'Empereur Théodose une femme convaincue d'adultere étoit punie par une *constupration* publique. Lycurgue punissoit l'adultere comme le parricide. Les Locriens arrachoient les yeux aux coupables. Les anciens Saxons brûloient la femme, & dressoient sur ses cendres un gibet où l'homme étoit pendu. Edmond Roi d'Angleterre, punissoit l'adultere comme l'homicide; mais le Roi Canut se contentoit de bannir l'homme, & de faire couper le nez & les oreilles à la femme. En Espagne, on faisoit autrefois couper à l'homme la partie qui avoit péché. En Pologne, on le clouoit publiquement par la même partie, & lui mettant un rasoir à la main, on lui laissoit la liberté ou de se rendre eunuque, ou de périr dans cette situation. Aujourd'hui les loix, plus favorables à l'adultere, n'imposent gueres d'autres châtiment que la séparation.

ADUSTE, ADURENT. Termes latins de Physique & de Chirurgie, qui signifient, le premier *brûlé*, endommagé par la chaleur; l'autre *brûlant*, *caustique*.

ÆGIPTIAC, s. m. Drogue qui tire ce nom de sa couleur noire, excellente pour nettoyer les vieux ulceres.

ÆOLIPILE, s. m. Instrument pour dissiper la fumée. C'est une boule creuse de quelque métal, qui n'a qu'une petite ouverture par laquelle on fait entrer de l'eau, après avoir fait chauffer la boule pour rarefier l'air qu'elle contient. Si on la tient ensuite près du feu, elle pousse suivant la signification grecque de son nom, un vent impétueux qui chasse la fumée.

ÆS-USTUM, f. m. Terme latin que les Chimiſtes ont introduit dans notre langue pour ſignifier du *cuivre brûlé* ; c'eſt-à-dire, calciné, qui ſert à pluſieurs opérations de Médecine.

ÆTHIOPIS, f. f. Plante du Mont Ida, à laquelle on attribue de la vertu pour les crachemens de ſang, les ſciatiques & la pleureſie. Ses feuilles reſſemblent à celles du bouillon, & ſa graine croît toujours double dans une même coſſe.

ÆTITE, f. f. Eſpece de pierre, qu'on nomme auſſi pierre d'Aigle, ſuivant la ſignification de ce mot grec, parce qu'on prétend qu'elle ſe trouve dans les nids d'aigle. On lui attribue la proprieté de faciliter l'accouchement lorſqu'elle eſt attachée à la cuiſſe d'une femme, ou de le retarder ſi on la lui met ſur le ſein. Il y en a de pluſieurs ſortes, ſuivant la différence des climats.

AFFABILITÉ, f. f. lat. Qualité de caractere, qui rend un homme doux & gracieux quand on lui parle. On dit dans le même ſens un *homme affable.*

AFFAIRE, f. f. Toute entrepriſe ou toute occupation qui demande de l'attention & des ſoins.

AFFAITAGE, f. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on apporte à dreſſer un oiſeau de proie pour le vol. On dit dans le même ſens, *affaiter un oiſeau.* Affaiter ſe dit auſſi pour *apprivoiſer.*

AFFALER. Terme de Mer, qui ſignifie baiſſer quelque choſe. *Affaler une manœuvre*, c'eſt la faire baiſſer. Le terme de commandement eſt *affale. Un vaiſſeau s'affale à la côte*, lorſqu'il eſt forcé de s'approcher de la terre.

AFFECTÉ, adj. Terme oppoſé à ſimple & à naturel. *Air affecté. Manieres affectées.* Affecter quelque choſe, c'eſt y apporter de la contention & de l'art, dans quelque vue qui s'écarte de la vérité. *Affecté*, en Médecine, ſignifie attaqué, pris, ſaiſi. *Affecté d'une fiévre maligne.*

AFFECTION, f. f. lat. Outre la ſignification commune d'attachement de cœur & d'amitié, ce mot ſe prend au pluriel, pour tous les penchans de l'ame, & quelquefois pour les qualités phyſiques du corps.

AFFÉRENTE, adj. lat. On appelle en termes de Palais, *part afférente*, chaque partie d'un héritage qui eſt diviſée en pluſieurs portions.

AFFETTO, AFFETTUOSO, adj. Mots empruntés de la muſique Italienne, pour ſignifier qu'un air ou un chant doit être exécuté avec beaucoup de tendreſſe & de grace.

AFFICHE, f. f. Nom qu'on donne aux avis publics qui s'attachent aux coins des rues, & à la porte des Egliſes & des tribunaux de Juſtice. On dit de même *afficher* un Mandement, un titre de Livre. Par alluſion à cet uſage, on dit d'une perſonne qui s'expoſe aux diſcours du public, qu'elle *s'affiche*, qu'elle prend plaiſir à *s'afficher.*

AFFICHER, eſt auſſi un terme de Cordonnier, qui ſignifie couper les extrêmités d'un cuir lorſqu'il eſt ſur la forme. *Afficher une paire de ſemelles.*

AFFIER, v. act. Terme de Jardinage. C'eſt planter des arbres en ſion ou en bouture.

AFFILIATION, f. f. Terme Monaſtique, qui ſe prend dans un double ſens. Il ſignifie le droit qu'un Séculier obtient par certaines formalités, ou par des lettres, de participer aux prieres d'un Ordre Religieux. Il ſignifie auſſi le lien qu'un Religieux contracte dans pluſieurs Ordres, avec la Maiſon ou l'Abbaie dans laquelle il fait profeſſion. Quoiqu'il puiſſe ceſſer d'y faire ſa demeure habituelle, il eſt toujours libre d'y retourner.

AFFINER, v. act. Terme

d'Art. Les Relieurs de livres disent *affiner* le carton, pour dire *le renfoncer*. Les Cordiers, *affiner le chanvre*, pour *le passer par l'affinoir*, qui le rend plus fin. Les gens de Mer disent *le tems affine*, pour dire qu'il s'éclaircit.

AFFINITÉ, f. f. lat. Ressemblance ou rapport d'une chose avec une autre. Ce mot signifie d'ailleurs, sinon parenté, du moins les especes d'alliance qui en approchent le plus.

AFFIQUET, f. m. Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture pour soutenir leurs aiguilles lorsqu'elles travaillent à faire des bas.

AFFIRMATIVE, f. f. On a fait dans le langage commun, un substantif de ce mot, pour l'opposer à *négative*. Ainsi l'on dit, *je me determine pour l'affirmative*. Il est clair qu'on sous-entend *proposition*.

AFFIRMER, v. act. lat. C'est proprement un terme de Palais, qui signifie assurer quelque chose avec les formalités établies par les loix. On dit dans le même sens, *Affirmation*. En Angleterre on donne le nom particulier d'affirmation au témoignage que les Quakers rendent en Justice, parce qu'étant dispensés de la forme ordinaire du serment, qui est contraire à leurs principes de Religion, ils en sont crus sur leur simple déclaration, à laquelle on suppose une force équivalente.

AFFLUENCE, f. f. lat. Ce mot emporte la double idée d'abondance & d'augmentation. C'est ce qui est plus que suffisant.

AFFOLÉ, adj. Terme de Mer. La boussole ou l'aiguille est affolée, lorsque manquant de vertu, pour avoir été touchée d'une mauvaise pierre d'aimant, elle indique mal le Nord dans une latitude où l'on est sûr qu'il n'y a point de variation.

AFFORAGE, f. m. Ce mot signifie le droit qui se paye au Seigneur pour vendre du vin ou d'autres liqueurs dans sa terre.

AFFOUAGEMENT, f. m. C'est l'état ou la répartition des impôts dans le pays de taille réelle, réglé sur le nombre des maisons & des habitans.

AFFOURAGER ou AFFOURER, v. act. Donner du fourage aux bestiaux pour leur nourriture.

AFFOURCHER, v. act. Terme de Marine & de Menuiserie. Dans le premier sens, c'est disposer tellement une ancre en la jettant à la mer, qu'elle forme comme une fourche avec une autre ancre qu'on y a déja jettée. La seconde se nomme ancre d'*affourche*. Les Menuisiers se servent du même mot pour exprimer l'assemblage de deux piéces de bois dans la même forme.

AFFRETEMENT, f. m. Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau. On dit aussi *affreter* & *affreteur*.

AFFRIANDER, v. act. En termes de Fauconnerie, c'est encourager un oiseau en lui offrant une nourriture qu'il aime.

AFFRONTÉS, adj. En termes de Blazon, ce sont deux animaux opposés de front.

AFFULER, v. act. Mettre sur la tête quelque voile ou quelque coëffure.

AFFUT, f. m. Instrument militaire sur lequel on pointe le canon pour le tirer, ou qui sert à le transporter. C'est une espece de chariot composé de deux solives, qui n'a que deux roues lorsque le canon est en batterie, & qui en a quatre lorsqu'on le transporte. L'affut d'un canon de mer se nomme *affut de bord*. En termes de Chasse, on appelle *affut* une place où l'on se cache pour tirer sans être apperçû du gibier. Le travail des canoniers pour disposer les affuts, se nommer *affutage*. *Affuter* un canon, c'est le disposer sur son affut.

AGACER, v. act. Il se dit proprement de l'effet que produit sur les gencives un fruit qui n'est pas mur, en y répandant une humeur âcre qui les relâche. Un bruit trop aigu agace aussi les dents, en y produisant le même effet par la communication des nerfs acoustiques. Dans le figuré, *agacer* se dit pour exciter, piquer, irriter.

AGALLOCHIUM, s. m. Bois des Indes, qu'on appelle aussi *bois d'Aloës.* Il est tacheté de plusieurs couleurs. Le suc qui en sort abondamment lorsqu'on le brûle, sert dans la Médecine pour les maladies de cœur.

AGAPE, s. f. Mot Grec qui signifie proprement amitié. On donnoit anciennement le nom d'*Agapes* aux festins que les Chrétiens faisoient ensemble pour célébrer la mémoire de l'institution de l'Eucharistie. Ils se faisoient dans les Eglises après le service divin; mais il s'y glissa des abus qui les firent interdire.

AGARIC, s. m. Purgatif estimé, qui naît en forme de champignon sur le tronc de divers arbres. Le meilleur est celui qui vient d'une province de Sarmatie, nommée Agarie, d'où il tire son nom. Les montagnes de Trente & du bas Dauphiné en fournissent aussi d'assez bon.

AGATE, s. f. Pierre précieuse du bas ordre, dont on fait divers bijoux. On en distingue de plusieurs sortes, telles que l'*Agate Onyx*, l'*Agate de Calcedoine*, l'*Agate Romaine*, l'*Agate d'Allemagne*, &c. On prétend qu'elle tire son nom du fleuve *Achates* en Sicile, sur les bords duquel on a, dit-on, trouvé la premiere. Les Tireurs d'or nomment *Agate* un instrument qui leur sert à rebrunir l'or, parce qu'il contient une Agate.

AGE, s. m. L'espace de la vie pour tous les animaux. On donne aussi le nom d'âge à certains periodes entre lesquels on divise le tems depuis la création, & qui sont au nombre de six. Le premier, qui comprend mille six cens cinquante-six ans, depuis le commencement du monde jusqu'au déluge. Le second, quatre cens vingt-six, depuis le déluge jusqu'à l'arrivée d'Abraham dans la terre promise en 2082. Le troisiéme, quatre cens trente ans, jusqu'à la sortie de l'Egypte en 2523. Le quatriéme, quatre cens soixante-dix-neuf ans, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon en 2992. Le cinquiéme, quatre cens vingt-quatre ans, jusqu'à la captivité de Babylone en 3416. Le sixiéme, cinq cens quatre-vingt-quatre ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ en 4000. c'est-à-dire, quatre ans avant l'Ere vulgaire.

AGENT, s. m. lat. Celui qui est chargé de quelque affaire pour un autre. On donne ce nom aux Ministres inférieurs des Princes dans les Cours étrangeres. *L'Agent de France. Agent de Change.* En Philosophie, on appelle *Agent* ce qui produit quelque chose ou quelque effet.

AGGRAVANTE, adj. lat. *Terme Ecclésiastique.* On appelle *aggravantes*, certaines circonstances qui augmentent le péché, qui rendent la faute plus grave. On dit, dans le même sens, en Méchaniques, *forces aggravantes.*

AGGREGER, v. act. lat. Joindre, associer, mettre au nombre.

AGILE, adj. lat. Celui qui a de l'adresse & de la legereté pour agir. On le dit aussi des choses. *Un mouvement agile. Agilité* renferme les idées d'adresse, de légereté & de vîtesse.

AGIO, s. m. Terme de Commerce, qui est particuliérement en usage dans les Banques où l'on fait circuler des billets étrangers. C'est la différence qui est entre la monnoie courante & ces billets. En Hollande, à Venise & dans

d'autres lieux, elle eſt quelquefois de deux, trois, quatre, ou cinq pour cent. *Agioter*, c'eſt tirer du profit de ces différences. *Les Agioteurs s'enrichiſſent.*

AGNAT, AGNATION. Termes du droit Romain, qui ſignifient parent & parenté en ligne maſculine.

AGNUS-CASTUS, ſ. m. Arbriſſeau dont les feuilles reſſemblent à celles de l'ozier. Ses feuilles, ſa ſemence & ſes fleurs, ſervent aux uſages de la Médecine. On prétend qu'elles ſervent auſſi à la conſervation de la chaſteté, & telle eſt l'origine du nom.

AGONALES, ſ. f. Fêtes Romaines qui ſe célébroient au mois de Janvier, par des combats & des exercices violens, ſuivant la ſignification grecque de leur nom.

AGONIE, ſ. f. g. Situation violente où l'on ſe trouve à l'approche de la mort, par les douleurs de la maladie, & par la crainte de l'état futur. On a nommé *Agoniclytes* des Hérétiques du huitiéme ſiécle, qui ne vouloient point qu'on ſe mît à genoux pour prier Dieu. C'eſt ce que leur nom ſignifie en grec.

AGRAIRE, adj. lat. Nom de pluſieurs loix Romaines, qui regardoient le partage des terres conquiſes, & qui cauſerent de grands mouvemens dans la République.

AGRÉER, v. act. Terme de Marine, qui ſignifie équiper un vaiſſeau, le mettre en état de faire un voyage de mer. L'*Agréeur* eſt celui qui ſe charge de ce détail. Les *agrez* ſont les voiles, les cordages & tout ce qui ſert à l'équipement d'un vaiſſeau.

AGRÉMENT, ſ. m. Ce mot a deux ſignifications. Il ſignifie des choſes agréables, capables de plaire; les *agrémens de la campagne*, les *agrémens de l'eſprit & du corps*; mais dans ce ſens, il s'emploie ordinairement au pluriel. Il ſignifie auſſi *conſentement*, *permiſſion*, *obtenir l'agrément du Prince*; & dans ce ſens, il ne s'emploie jamais qu'au ſingulier.

AGRESTE, adj. lat. Ce qui eſt déſagréable, fâcheux, groſſier, faute de culture. Un fruit eſt agreſte, c'eſt-à-dire, d'un goût âcre, lorſqu'il n'a pas été cultivé. *Des manieres agreſtes*, ſont celles d'un homme ſans éducation.

AGRICULTURE, ſ. f. lat. L'art de cultiver la terre, pour lui faire produire toutes ſortes de plantes & de fruits.

AGRIERE, ſ. f. C'eſt, dans le langage de quelques provinces, le droit des Seigneurs ſur les terres labourables, qui ſe nomme en d'autres lieux, *droit de Champart.*

AGRIOTE, ſ. f. Eſpece de ceriſe aigre.

AGRIPAUME, ſ. f. Plante fort amere, qui ſert à divers uſages de la Médecine. Elle reſſemble à l'ortie & n'eſt guere moins commune; mais ſes feuilles ſont plus déchiquetées, & ſes fleurs plus petites.

AGUAPA, ſ. m. Arbre des Indes orientales, dont on prétend que l'ombre eſt venimeuſe. Un homme vêtu qui s'endort deſſous, enfle prodigieuſement: un homme nud, creve ſans reſſource.

AHEURTÉ, adj. Mot qui n'eſt point encore hors d'uſage, quoiqu'il paſſe pour vieux. On dit un homme aheurté à ſon opinion, pour dire opiniâtre, obſtiné.

AHOUAL, ſ. m. Arbre du Breſil, qui jette un odeur preſqu'inſupportable lorſqu'il eſt ouvert par la coignée. Il porte un fruit triangulaire, de la groſſeur d'une châtaigne, dont les Sauvages ſe font un ornement. Ses feuilles ſont toujours vertes.

AHURI, adj. Mot ancien, qui ſignifie étonné, & qui eſt encore d'uſage dans le langage familier. *L'air ahuri. Vous voilà* bien *ahuri.*

AIABUTIPITA, f. m. Arbriffeau dont les Sauvages du Breſil écraſent le fruit pour en tirer une huile noire dont ils ſe frottent les membres. Ce fruit a la forme de l'amande.

AIDE, f. m. Ce mot joint avec quelque nom d'emploi, ſignifie celui qui ſoulage un Officier ſupérieur dans ſes fonctions. C'eſt ainſi qu'on dit, *Aide de Camp*, *Aide-Major*, &c.

AIDES, ſ. f. Terme de Manége. On donne ce nom aux ſecours que le Cavalier tire de ſon expérience pour animer un cheval. *Les aides de la main & de la voix.* On dit d'un cheval, qu'*il répond* ou qu'*il obéit aux aides*, qu'*il a les aides fines*; & d'un Cavalier, qu'*il donne bien les aides*, ou qu'*il donne les aides fines.*

AIDES, en termes d'Impôts, eſt une taxe ſur certaines commodités. *Le Bureau des Aides.*

AIDER, eſt encore un terme de Manége, pour ſignifier divers encouragemens qu'on donne aux chevaux. *On aide un cheval* du talon, de la rêne droite ou gauche, &c.

AIE. Cri naturel de la douleur ou de la crainte.

AIGLE, ſ. f. Le plus gros, le plus fort & le plus leger de tous les oiſeaux de proie. L'Aigle à le bec long & crochu, noir par le bout, bleuâtre ou quelquefois jaune par le milieu. Son plumage eſt ordinairement châtain brun, roux & blanc. Elle a la queue courte, les jambes écaillées, & les ongles fort grands. On prétend que l'Aigle vit très-long-tems, & qu'elle meurt de faim lorſque la vieilleſſe ne lui permet plus de chercher ſa proie. On aſſure auſſi qu'elle a les yeux ſi forts, qu'elle regarde fixement le ſoleil. On appelle Aiglons les petits de l'Aigle. La figure de l'Aigle a ſervi d'étendard à diverſes nations. La plus célébre eſt l'Aigle Romaine, qui étoit portée, non ſur une toile ou une enſeigne, mais en relief d'or ou d'argent, au ſommet d'une pique, quelquefois avec une foudre dans ſes griffes.

L'AIGLE, en Architecture, étoit une repréſentation de cet oiſeau, que les anciens gravoient ſur les chapiteaux & les friſes des colonnes, dans les Temples dédiés à Jupiter.

En Aſtronomie, c'eſt une conſtellation de l'émiſphere du nord, dont l'aîle droite touche à l'Equinoctial, & qui ſe joint à *Antinoüs*. *Ptolémée* les faiſoit conſiſter toutes deux en quinze étoiles, *Tychobrahé* en dix-ſept, & *Flamſtead*, célébre Anglois, en ſoixante-dix.

L'AIGLE-BLANC, eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué en 1325. par *Uladiſlas V.* Roi de Pologne, au mariage de *Caſimir* ſon fils, avec *Anne*, fille du Grand Duc de Lithuanie. Les Chevaliers portoient ſur l'eſtomac une chaîne d'or, d'où pendoit une Aigle couronnée d'argent.

L'AIGLE-NOIR, eſt un autre Ordre, qui fut inſtitué en 1701, par l'Electeur de Brandebourg, à l'occaſion de ſon couronnement en qualité de Roi de Pruſſe.

Pierre d'AIGLE. *Voyez ci-deſſus* ÆTITE.

AIGLETTES, ſ. f. Terme de Blazon, qui ſignifie pluſieurs Aigles dans un écu. Elles y ſont avec bec & jambes, ſouvent membrées & becquées d'un autre métal que le corps.

AIGLURE, ſ. f. En Fauconnerie, on appelle *aiglure*, les taches rouſſes du plumage dans un oiſeau.

AIGREMOINE, ſ. m. Plante abſterſive, dont on fait beaucoup d'uſage en Médecine. Elle ſe nomme auſſi *Eupatoria*, du nom d'*Eupator* ſon inventeur.

AIGRETTE, ſ. f. Oiſeau blanc, de la forme d'un heron, mais plus petit, qui aime le bord des rivie-

ves. Il a sur le dos & à côté des aîles, des plumes blanches fort fines, qui se vendent à grand prix, & dont on fait les belles aigrettes.

AIGRIS, s. m. Pierre qui se trouve dans plusieurs endroits de la côte méridionale d'Afrique, & dont les Négres se font une précieuse parure.

AIGU, adj. En Géométrie, l'angle aigu est celui qui a moins du quart de cercle. En Médecine, les maladies aigues sont opposées aux maladies *chroniques*, c'est-à-dire, qui traînent en longueur.

AIGUADE, s. f. *Faire aiguade*, Terme de Marine, qui signifie prendre de l'eau dans un voyage de long cours. On dit plus ordinairement *faire de l'eau*. Le lieu où l'on fait de l'eau, s'appelle aussi *aiguade*.

AIGUAIL, s. m. Terme de Chasse, qui signifie la rosée du matin.

AIGUE-MARINE, s. f. Espece de pierre précieuse d'un verd de mer, qui tire, dit-on, cette couleur du flux & du reflux. Elle se trouve le long des côtes.

AIGUILLE, s. f. En y joignant aimantée, c'est le nom de l'instrument de mer qui sert à diriger la course des vaisseaux, parce qu'il est composé d'une aiguille, ou d'une petite verge de fer, touchée par une bonne pierre d'aimant, qui lui donne la propriété de se tourner toujours au midi & au nord. Etant placé sur une pointe de cuivre au milieu d'un cercle gradué, il marque ainsi le degré compris entre le cercle méridien & la route du vaisseau. Le mot d'*aiguille* a plusieurs autres usages dans la Marine: c'est la partie de l'éperon qui s'avance en mer; c'est une longue poutre qui sert à soutenir le mât quand on carene un vaisseau; sans compter qu'il y a trois sortes d'aiguilles qui servent à coudre les voiles; les aiguilles de couture, les aiguilles d'œillets, & les aiguilles de ralingues. Ces dernieres sont moins des aiguilles que les cordes qu'on emploie pour ourler les voiles.

On appelle aussi AIGUILLES, en terme de Fauconnerie, de petits vers qui s'engendrent dans la chair du faucon, & un petit poisson de mer qui a quelque ressemblance avec l'anguille.

AIGUILLETTE, s. f. *Courir l'aiguillette. Nouer l'aiguillette.* Expressions triviales. La premiere signifie *fréquenter les lieux de débauche*, parce qu'autrefois les femmes publiques étoient obligées de porter une aiguillette sur l'épaule. La seconde exprime l'effet d'un charme prétendu, par lequel le peuple s'imagine qu'on peut suspendre la vertu virile d'un mari.

AIGUISÉ, adj. Terme de Blason, qui s'applique à toutes les piéces dont les bouts sont aigus. *Pals aiguisés, croix aiguisée.*

AIL, s. m. Espece d'oignon, dont le goût & l'odeur sont très-forts. On en distingue deux sortes, le sauvage & le domestique.

AILE, s. f. Partie des oiseaux qui leur sert à voler. Comme la nature les leur a placées aux deux côtés du corps, on donne le même nom à quantité de choses qui sont dans la même position à l'égard d'une partie principale. C'est ainsi qu'on dit, les aîles d'un bâtiment, les aîles d'une armée, les aîles d'une fleche, les aîles d'une lance, les aîles de lucarne, &c.

AILE', se dit, en termes de Blason, des animaux ausquels on donne des aîles contre leur nature, & des animaux naturellement aîlés, ausquels on donne des aîles d'une autre couleur que celle du corps. *Aîlé d'argent. Aîlé d'or.*

AILERON, s. m. En termes de Cuisine, c'est la substance des aîles d'un oiseau, dépouillées de

leurs plumes, dont on fait un met très-friand. En Architecture, on appelle *aîlerons de portail*, *aîlerons de lucarne*, une sorte de consoles qui sont aux côtés de ces ouvrages.

AILURES, s. f. Terme de Mer, pour signifier deux grosses solives qui ont leur usage particulier dans la charpente d'un vaisseau.

AIMANT, s. m. Pierre minérale, ou plûtôt fer imparfait en poids & en couleur, qui a la merveilleuse propriété de se tourner toujours du côté du Nord, & d'attirer le fer, auquel elle communique aussi toutes ses vertus par le simple frottement. On distingue l'aimant mâle & l'aimant femelle. Le premier est de couleur bleuâtre, & le meilleur vient de la Chine & du Bengale. L'aimant femelle est d'un roux noirâtre. Il s'en trouve en Allemagne & dans quelques endroits d'Italie. On emploie l'aimant à plusieurs usages dans la Médecine.

AINE, s. f. Partie glanduleuse du corps humain, qui joint la cuisse au ventre.

AJOURÉ, adj. Terme de Blason, qui signifie une ouverture entre quelque piéces.

AIR, s. m. C'est proprement le fluide dans lequel nous nous remuons & nous respirons, & qui est nécessaire à la vie; mais ce mot a plusieus autres significations. En Musique, c'est une composition resserrée dans des bornes, qui peut se chanter ou se jouer sans aucun accompagnement. En termes de Manége, c'est un mouvement libre & mesuré qui fait manier avec autant de grace que de justesse. On appelle *airs relevés*, dans un cheval, les mouvemens extraordinaires, tels que les courbettes, les croupades, &c. *Air*, en termes de Peinture, se prend en deux sens différens. On dit, qu'*il y a de l'air* dans un tableau, pour signifier que la diminution des couleurs est bien proportionnée aux dégrés d'éloignement. On dit aussi qu'un Peintre *donne de beaux airs* de tête à ses figures, lorsqu'il fait des visages gracieux. *L'air*, en parlant des hommes & des femmes, est le résultat de toute la figure. *L'air martial. L'air tendre. L'air galant.*

AIRE, s. m. Espace ou superficie, de quelque figure qu'elle soit. En Géométrie, l'égalité des aires fait celle des figures, quoique leurs circuits ne soient pas égaux. On appelle *aires* les nids de faucons & d'autours. Les faucons *font leurs aires*, ou *airent*, dans les rochers. On dit aussi, en termes de Marine, *aire de vent*, pour signifier une des trente-deux divisions des vents marqués sur la boussole ou le compas de mer. *Aire de vent* est la même chose que *rumb*.

AISSADE, s. f. Terme de Marine. L'aissade de la poupe est l'endroit où elle commence à se retrecir.

AISSELIER, s. m. En Menuiserie, c'est une piéce de bois qu'on assemble dans un chevron & dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSELLE, s. f. Creux qui est sous le bras, dans l'endroit où il se joint au corps. En termes de Botanique, c'est la petite fourche que forme une feuille dans l'endroit où elle se joint à sa branche, ou celle d'une petite branche qui se joint à une plus grosse. L'*aisselle* d'un four, est le tour de la voute, dans l'espace d'environ les deux tiers.

AITIOLOGIE, s. f. Nom grec que les Médecins donnent à la partie de leur science qui traite de la cause des maladies.

AJURATIBA, s. m. Arbrisseau du Bresil, dont les Sauvages tirent une huile rouge qui leur sert à s'oindre le corps. Le fruit est de la même couleur.

AJUSTER, v. act. Terme de Manége, qui signifie faire exécuter à un cheval tout ce qu'on lui a fait apprendre. *Ajuster un cheval sur les voltes à toutes sortes d'airs.*

AJUSTOIR, s. m. Petite balance dont les ouvriers de la Monnoie se servent pour peser & ajuster les piéces avant qu'elles ayent reçu la marque.

AJUTAGE ou AJOUTOIR, s. m. Tuyau de metal qu'on ajoute à l'extrêmité d'un jet-d'eau ou d'une fontaine, pour en faire sortir l'eau sous la forme qu'on desire.

AL, Particule Arabe qui précede quantité de mots venus de cette langue, tels qu'*Alchime*, *Algebre*, & qui en augmente la force. Elle signifie noble, digne, puissant.

ALAIS, s. m. Oiseau de proie qu'on nous apporte des Indes Orientales & du Perou. Il est excellent pour le vol des perdrix.

ALAISE, s. f. On donne ce nom aux coussins & aux oreillers qui servent à soulager un malade. En termes de Menuiserie, c'est la planche la plus étroite dont on remplit un panneau d'assemblage.

ALAMATOU, s. m. Prune de l'Isle de Madagascar. On en distingue deux sortes, dont la seconde se nomme *Alamatou Issaie*, & ressemble à la figue par le goût. L'excès en est dangereux. L'autre a le goût de nos prunes. Toutes deux ont de petits pepins au lieu de noyau.

ALAN, s. m. Chien de l'espece qu'on nomme *dogue*. Les Alans sont de trois sortes: l'*Alan gentil*, qui tire sur le levrier: l'*Alan de boucherie*, dont les Bouchers se servent pour conduire leurs bœufs; & l'*Alan vautre*, qui est une race de mâtins, propre à la chasse de l'ours & du sangliers.

ALARGUER, v. act. Terme de Mer, pour signifier *prendre le large*, s'éloigner de la terre.

ALATERNE, s. m. Arbuste toujours verd, dont on fait des haies ou des palissades de jardin. C'est une espece de *Fileria*.

ALBATRE, s. m. Pierre blanche, qui a quelque ressemblance avec le marbre, qui n'est pas veinée, ni si dure, ni cassante, & qui se taille avec beaucoup moins de peine. On lui attribue plusieurs vertus de la Médecine. L'albâtre servoit autrefois si généralement à faire des vases pour les liqueurs & les parfums, que tous les vases destinés à cet usage s'appelloient Vases d'albâtre. Quelques-uns croient néanmoins que ce nom signifioit moins la matiere, qu'une certaine forme des vases.

ALBERGE, s. m. Espece de pêche, de couleur jaune, qui est fort commune en Tourraine. Son arbre se nomme Albergier.

ALBICORE, s. m. Poisson de l'Océan, qui se trouve vers les latitudes méridionales, où il fait la guerre aux poissons volans. Il tire sur le maquereau pour la figure & le goût, mais il est plus grand.

ALBIGEOIS, s. m. Hérétiques du douziéme siécle, qui tirent leur nom d'une partie du Languedoc où ils s'étoient réfugiés, après être sortis des montagnes de la Savoye & du Dauphiné. On les accusa de renouveller la doctrine des Manichéens. Le Pape & le Roi Louis VIII. s'étant unis contr'eux dans une croisade, ils essuierent une longue guerre, qui finit par la conversion de leur Chef *Raimond X*. Comte de Toulouse.

ALBIQUE, s. f. lat. Terre blanchâtre, ou espece de craie, qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée. Il s'en trouve en plusieurs endroits de France.

ALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage. De-là vient le mot d'*al-*

brener, qui signifie *chasser aux canaris.*

ALCANTARA, s. m. Ordre militaire d'Espagne, qui tire ce nom d'une ville de l'Estremadure. Les Chevaliers qui composent cet Ordre, se nommoient anciennement *Chevaliers du Poirier*, de l'institution de *Gomez Fernand*, en 1170. sous le Pontificat d'Alexandre III. Mais ayant été mis en possession d'Alcantara, pour la garde de cette ville, à la place des Chevaliers de Calatrava, ils en prirent le nom avec la *croix verte fleurdelisée.* Leur Maîtrise fut unie à la Couronne sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle; & la permission de se marier leur fut accordée en 1540. quoique par leur institution ils fussent soumis à la Regle de saint Benoit.

ALCHIMIE, s. f. Nom qu'on donne à l'art de purifier les métaux, de changer les moins parfaits en or & en argent, & d'extraire les esprits des mineraux & des plantes. Les partisans de cet art prétendent qu'*Adam* l'apprit à *Enoch*, duquel il descendit à Moïse, & par d'autres degrès à Salomon. Pline prétend que l'Empereur Caligula fut le premier qui entreprit de faire de l'or avec une préparation d'arsenic, & qu'il abandonna son projet parce que la dépense l'emportoit sur le profit. D'autres veulent que les Egyptiens ayent possedé la connoissance de ce mystere : mais comment l'auroient-ils perduë ? Il y a plus d'apparence que cet art mystérieux est une invention des Arabes, qui ont eu depuis un grand nombre de Sectateurs, dans les fourneaux desquels il ne s'est jamais trouvé que de la cendre. La Quadrature du cercle, le Mouvement perpétuel, la Lampe inextinguible & la Pierre philosophale, ont donné jusqu'à présent des tortures inutiles aux Philosophes & aux Mathématiciens.

ALCHIMILLE, s. f. Plante qui ressemble à la mauve, mais dont les feuilles présentent la figure d'une étoile, aussi la nomme-t'on en latin *Stellaria.* Elle est plus connue en François sous le nom vulgaire de *Pied de lion.* On lui attribue la propriété d'arrêter le sang. Elle croit également dans les prairies & les montagnes.

ALCORAN, s. m. Mot Arabe, qui signifie *Recueil des préceptes.* C'est le nom du livre qui contient la loi Mahométane. Mahomet composa cet ouvrage avec le secours de *Batiras*, Jacobite, de *Sergius*, Moine Nestorien, & de quelques Juifs. Il est divisé en quatre parties, & chaque partie en plusieurs livres, qui sont distingués par des titres, tels que celui de la Mouche, de l'Araignée, de la Vache, &c. Quoiqu'il soit en Vers Arabes d'un fort bon stile, on y trouve aussi peu de méthode que de clarté. La plûpart des principes sont ceux d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, & d'autres Héréfiarques. L'Ecriture sainte y est quelquefois employée, mais avec un mêlange de fables qui regardent les Patriarches, J. C. & S. Jean-Baptiste. Il est si respecté des Mahometans, qu'un Juif ou un Chrétien qui y porteroit la main, n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur créance; & qu'un Musulman même, nom qui signifie le Vrai-croyant, seroit traité avec la même rigueur s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cens Commentaires sur ce Livre. Monavia, Caliphe de Babylone, fit une assemblée à Damas pour concilier tant d'opinions différentes; mais n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles Mahometans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils jugeroient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec

soin ; & tous les autres ayant été détruits par l'eau & par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Cependant il s'est formé différentes Sectes dans la Religion de Mahomet. *Voyez*, ci-dessous, *Mahometisme*.

ALCYON, s. m. Oiseau de mer, dont le plumage est bleu, verd & rouge, les jambes & les pieds quarrés, & le bec tranchant. Il est de la grosseur d'une caille. Les Anciens le regardoient comme le précurseur du beau tems, & croyoient qu'il faisoit son nid sur les flots ; mais il le fait dans les roseaux des marécages voisins de la mer.

ALCYONIUM, s. m. On a donné ce nom à l'écume de mer, dans l'opinion qu'elle se formoit du nid des Alcyons. On distingue plusieurs sortes d'Alcyonium, auxquels la Médecine attribue différentes vertus absterfives & résolutives.

ALDERMAN, s. m. Second dégré de la noblesse parmi les *Angle-Saxons*. Ce titre qui signifioit *vieillard*, s'est conservé en Angleterre, pour signifier les Magistrats des Villes municipales, qui ont le Maire pour Chef. L'ancien mot Saxon étoit *Ealdorman*, qui fut ensuite donné particuliérement aux Gourverneurs des provinces & des villes, parce qu'ils étoient ordinairement du second ordre de la noblesse, c'est-à-dire, du premier après la famille Royale. De-là est venu le mot Anglois *Earl*, pour signifier *Comte*. Du tems des Saxons, c'étoient les *Ealdormans*, avec l'Evêque, qui rendoient la justice. Aujourd'hui les Aldormans des villes, qui répondent à nos Echevins, sont inégaux en nombre, suivant les différens usages des villes. On en compte vingt-six à Londres, qui président sur les vingt-six quartiers de cette grande ville. Lorsqu'il en meurt un, le quartier présente deux Sujets au Lord Maire, qui choisit un des deux. Tous les Aldermans qui ont été Maires, & les trois plus anciens de ceux qui ne sont pas parvenus à cette dignité, ont droit d'exercer l'office de *Juge de paix*, qui revient à l'office François de Commissaire de quartier.

ALE, s. f. Espece de bierre, fort en usage parmi les Anglois. Elle est plus douce que la bierre forte, & d'une couleur jaunâtre.

ALECTORIENE, s. f. Pierre qui a la vertu de résister aux *poisons*. On prétend qu'elle se trouve dans le gesiers des vieux cocqs, d'où elle tire son nom, qui est en grec celui de cet animal.

ALEMBIC, s. m. Vase de Chimie, qui sert pour les distillations. On en voit de différentes formes. L'*Alembic à bec*, est celui qui a l'embouchure étroite & proportionnée au matras qui le porte. L'*Alembic aveugle*, ou sans bec, est celui qui a le bec tortueux, en forme de serpent, ce qui lui fait donner le nom de *Retorte* ou *Serpentin*. On se sert de vases droits pour distiller les racines, les semences, les fleurs, & les choses qui s'élevent facilement ; comme on emploie les vases courbés par la distillation des gommes, des resines, des graisses, & de tout ce qui s'éleve avec peine.

ALERION, s. m. C'est, en terme de Blason, une aiglette qui n'a ni bec ni ongles.

ALERTE, adv. C'est un cri de guerre, pour appeller les Soldats à leur devoir.

ALESÉ, adj. Terme de Blason, qui s'emploie pour toutes les piéces qui ne touchent pas les deux bords de l'écu. *Alesé de gueules. Piéces aleséés.*

ALETTE, s. f. Bords d'un trumeau qui n'est pas tout-à-fait couvert de sa glace ou de son pilastre.

ALEVIN ou ALVIN, s. m. Fray nouveau, ou petit poisson

dont on peuple un étang. On dit aussi *alvinage*, & *alviner*.

ALEXANDRIN, adj. Nom des grands Vers françois de douze à treize syllabes. On prétend qu'il vient d'un Poëte nommé *Alexandre Paris*, qui employa le premier cette mesure.

ALEXIPHARMAQUE, s. m. Nom tiré du grec, qu'on donne aux médicamens contre les venins, soit internes, soit externes. Cependant les externes s'appellent proprement *Alexiteres*.

ALEZAN, s. m. Couleur rougeâtre du poil d'un cheval. On distingue *alezan clair* & *alezan brûlé*; & la seconde de ces deux couleurs fait juger plus avantageusement que l'autre de la bonté d'un cheval. Ce mot nous vient d'Espagne, & paroît emprunté de l'Arabe.

ALFIERE, s. m. Nom Espagnol, qui signifie Porte-enseigne, & qui est passé dans notre langue à l'occasion des Flamands qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALGALIE, s. f. Terme de Chirurgie. C'est une sonde creuse, qui sert à ceux qui souffrent d'une retention d'urine, ou qui ont essuyé la ponction dans une hydropisie.

ALGAROT, s. m. Espece d'émetique composé avec le beurre d'antimoine.

ALGÉBRE, s. f. Science de la quantité universelle, qui sert à résoudre les questions difficiles d'Arimethique & de Géometrie. Elle emploie des lettres, au lieu de figures & de nombres, pour exprimer les grandeurs. Sa méthode est double: l'*Analitique*, qui agit sur ce qu'on cherche, comme s'il étoit déja connu, & qui remonte par degrés jusqu'à ce qu'il se trouve égal à quelque chose qui est connu réellement; au contraire la *Synthelique* prend ce qui est connu, & procede par des conséquences jusqu'à la découverte de ce qu'on cherche & qui est inconnu. L'avantage de l'expression par lettres, est de mettre aisément sous les yeux toutes les quantités d'une opération, & d'en former à la fin une regle simple, qui sert à résoudre non-seulement la question proposée, mais encore toutes celles de la même nature. *Algébraique*, est ce qui appartient à l'Algébre. *Algébriste*, celui qui exerce cette science.

ALGORITHME, s. m. C'est la pratique, l'exercice même de la science des quantités & de la grandeur, soit par l'Algébre, soit par l'Arithmétique.

ALGOUAZIL, s. m. Nom que nous avons emprunté des Espagnols, comme ils l'ont pris des Arabes, pour signifier les Sergens, les Archers, & tous ceux qui sont chargés de l'exécution des ordres de justice.

ALGUE, s. f. Herbe de mer, qui porte divers autres noms dans nos différentes provinces maritimes. On l'appelle *Varec* en Normandie.

ALHIDADE, s. f. Nom d'une Regle qui est placée sur le centre de l'Astrolabe, avec deux pinules à l'extrêmité & deux *dioptres*, c'est-à-dire, deux petits trous, sur la ligne qui se nomme *Fiducielle*, pour l'observation des astres. On garnit à présent l'Alhidade d'une lunette, dont l'expérience a fait connoître qu'il y a plus d'utilité à tirer que des dioptres. Cette lunette a deux brins de soie plate en croix, au foyer du verre objectif, pour faire découvrir avec plus de précision le point de l'objet, qui tombe sur l'endroit où les deux brins de soye se croisent.

ALICA, s. f. Espece de pain, composé d'espeautre double; d'autres disent de toutes sortes de blés, auquel on donnoit une couleur blanche avec de la craie & du plâtre, & dont les anciens faisoient beaucoup de cas.

ALICONDE, s. m. Arbre d'une extrême grosseur, & fort commun sur la côte méridionale d'Afrique. Son fruit ressemble aux noix de Coco, quoiqu'un peu plus ovale, & sert de nourriture aux Négres lorsqu'ils manquent de leurs alimens ordinaires. Ils battent l'écorce & la filent, pour en faire une sorte d'étoffe.

ALIENÉ, adj. Terme de Jurisprudence, qui exprime le transport de la propriété à quelque personne qui n'y avoit point un droit naturel. *Biens aliénés*, c'est-à-dire, sortis de l'ordre naturel de la succession. On dit aussi *aliéner, aliénation*. Dans le sens moral, le même mot se prend pour un changement de disposition qui fait passer à des sentimens moins favorables pour quelqu'un. *Esprits, cœurs aliénés*. On dit aussi dans le sens physique, *il a l'esprit aliéné*, pour signifier que quelqu'un est devenu fou, ou commence à le devenir.

ALIGNER, v. act. Dresser en ligne droite. On dit, en Venerie, *un loup aligne une louve*; c'est-à-dire, qu'il la couvre.

ALIMENTAIRE, adj. Ce mot s'applique ordinairement aux pensions qu'on accorde à titre de nécessité; c'est-à-dire, pour le simple entretien de la vie. Ainsi une femme séparée de son mari pour de justes causes, obtient une pension alimentaire.

ALIQUANTE, adj. Terme de Mathématique. Les parties aliquantes sont celles qui ne sont pas contenues précisément un certain nombre de fois dans un tout. Quatre, par exemple, est une partie aliquante de quinze, parce qu'étant redoublé plusieurs fois il produit plus ou moins que ce nombre.

ALIQUOTE, adj. Terme opposé à *Aliquante*. Les parties aliquotes d'un tout, sont celles qui y sont contenues exactement un certain nombre de fois. Ainsi cinq est une partie aliquote de quinze, parce qu'il est contenu trois fois, & trois en est une aussi, parce qu'elle y est cinq fois. Il s'ensuit que l'unité est une partie aliquote de tous les nombres.

ALISÉS, adj. Certains vents de mer qui sont fixes & réglés, c'est-à-dire, qui soufflent régulierement sur les grandes mers. Les Anglois les appellent *Vents de commerce*, parce que leur regularité est très-favorable au commerce. Tel est le vent d'Est entre les deux Tropiques, & dans plusieurs autres parties de la mer Atlantique, Ethiopique, Indienne & Pacifique. Ces vents n'ont cette régularité que sur les grandes mers, parce que près des terres ils reçoivent des variations de différentes causes.

ALISIER, s. m. Grand arbre, qui produit un fruit de la grosseur d'une feve, auquel on attribue différentes propriétés. Son bois est de la couleur du cerisier. Il est dur & pesant. C'est l'arbre que les anciens nommoient *Lotus*, & dont ils faisoient beaucoup de cas. On tire de son fruit un jus qui tire sur le vin miellé.

ALISMA, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent au plantain, mais sont plus étroites. Elle croît dans les lieux aquatiques. Sa racine est employée, par les Médecins, à plusieurs usages, particulierement en décoction pour la gravelle & les pierres des reins. On distingue un autre Alisma qui croît dans les forêts, & dont les feuilles sont plus grandes.

ALKAHEST, s. f. Fameux dissolvant universel, inventé par *Vanhelmont*.

ALKALI. s. m. Nom qu'on a donné à tous les sels absorbens, & qui est opposé à *Acide*, comme on l'a déja remarqué sur ce mot. Originairement *Alkali* ne signifioit qu'un sel vuide & poreux, qu'on tire d'une plante, nom-

mée *Kali* par les Arabes, & qui recevant les acides, dont la figure est longue & pointue, émousse leur action ; c'est ce qu'on nommes *les absorber*. Ensuite ce nom a passé à tous les sels de même nature, qui sont capables de produire une fermentation par le mélange des acides. Il y a des *alkalis fixes* & des *alkalis volatiles*. *Alkaliser*, c'est tirer le sel des végétaux ou des mineraux.

ALKEKENGI, s. m. Plante qui passe pour une espece de *Solanum*, parce qu'elle produit des fleurs blanches, assez semblables à celles du Solanum des jardins. Ses feuilles ressembleroient à celle de la Morelle, si elles n'étoient plus larges & moins noirâtres. Il reste de ses fleurs des especes de petites vessies, qui contiennent dans leur maturité des pepins où l'on trouve une graine blanche à laquelle on attribue beaucoup de vertu pour la retention d'urine, & généralement pour purger les reins.

ALKERMES, s. m. Confection restaurative, qui est composée de la graine d'un arbrisseau nommé *Kermes*, avec un mélange de feuilles d'or, qui lui donne une couleur rouge & brillante.

ALKOL, s. m. C'est un esprit de vin bien rectifié, qui sert aux usages de la Médecine. En termes de Pharmacie, *Alkoliser* signifie réduire des matieres solides en poudre très-subtile, & purifier les esprits de leur flegme ou de leurs impuretés.

ALLANTOIDE, s. f. Les Anatomistes donnent ce nom à la membrane qui renferme une *partie* du *Fœtus*, comme une espece de ceinture, depuis le cartilage Xiphoïde jusqu'au dessous des flancs. Elle ne se trouve point au fœtus humain. Telle est la définition qu'un de nos plus habiles Chirurgiens - Accoucheurs m'a donnée de l'*Allantoide*. Les Anglois s'expliquent fort différemment. C'est, disent-ils, une des tuniques ou des membranes qui enveloppent le *Fœtus*, placée entre l'*Amnion* & le *Chorion*, & qui est un receptacle pour l'urine qui vient de la vessie par le nombril & l'urachus.

ALLARME, s. f. Bruit militaire, ou avertissement donné par la trompette, le tembour ou la voix, pour faire prendre les armes à l'approche de quelque danger. *Donner l'allarme*. Ce mot est passé dans l'usage ordinaire pour signifier *crainte*, *défiance*, *attente de quelque chose de fâcheux*.

ALLÉE, s. f. Lieu de passage pour les gens de pied. Mais ce mot s'applique particulierement aux routes qui servent à la promenade dans les jardins. Une *contr'allée* est une petite route, à côté d'une grande.

ALLÉGATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie ce qu'on déclare lorsqu'il est question de preuves & de témoignage. *Alléguez vos preuves. On juge sur les preuves & les allégations.*

ALLEGE, s. f. Les Maçons appellent *Allege*, dans les croisées, la partie de maçonnerie qui leur est contigue, & qui est moins épaisse que le reste du mur. En terme de Marine, *Allege*, est un petit bateau vuide qu'on attache à la queue des grands, pour les soulager d'une partie de leur charge dans le besoin. *Alleger* se dit aussi sur mer, dans le sens de préparer, d'aider, de rendre plus leger. *Alleger un cable*, *alleger les carguefonds*. En termes de Manége, *alleger* ou *allegir* un cheval, c'est lui donner plus de légereté du devant que du derriere.

ALLEGEANCE, s. f. Ancien mot françois, qui est passé en Angleterre, pour signifier la fidelité, l'obéissance que les Sujets doivent à leur Prince naturel. *Le serment d'allegeance.*

ALLE'GORIE, s. f. Maniere figurée de parler, par laquelle on

on exprime, sous quelque espece de voile, un sens différent de l'expression littérale. On distingue ainsi le sens propre & le sens allégorique.

ALLEGRO, adj. Terme de Musique, emprunté de l'Italien, qui signifie que l'exécution de la voix ou des instrumens doit être gaie & vive.

ALLELUIA, s. m. Mot hebreu, à l'usage de l'Eglise dans le tems de Pâques, qui signifie *réjouissez-vous*, ou, selon d'autres, *louez le Seigneur*. On a donné ce nom à une sorte de Trefle qui fleurit vers le tems de Pâques, & dont les fleurs sont blanchâtres, en forme d'étoile. Cette plante passe pour un excellent refrigeratif.

ALLEMANDE, s. f. Air de danse ou de simphonie, dans le goût de la composition Allemande.

ALLIAIRE, s. f. Herbe qui a le goût & l'odeur de l'ail, dont elle tire son nom. Ses feuilles qui sont rondes en naissant, deviennent ensuite dentelées. Elle porte des feuilles blanches; & l'on prétend que sa graine, appliquée en cataplasme, est bonne pour les maux de mere.

ALLIANCE, s. f. Nom d'une sorte de bague composée d'un fil d'or & d'un fil d'argent. Quantité de gens donnent aussi ce nom à l'anneau nuptial.

ALLIÉS, s. m. Ce mot, pris seul, signifie plusieurs Puissances unies par un Traité. Dans la derniere guerre *les Alliés* ont fait des efforts inutiles contre la France.

ALLIGATOR, s. m. Espece de Crocodile des Indes occidentales. C'est un animal amphibie, qui ne cesse de croître jusqu'à sa mort. Il s'en trouve de dix-huit pieds de long, & d'une grosseur proportionnée. *L'Alligator* jette une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau se ressentent de fort loin.

ALLODIAL, adj. Des biens allodiaux sont des biens libres, c'est-à-dire, exempts de tout service & de rentes.

ALLOI, s. m. Mêlange de deux métaux, l'un plus pur & plus fin, l'autre plus grossier & de moindre prix. C'est ainsi qu'on mêle du cuivre, ou quelqu'autre métal, avec l'or ou l'argent, soit pour les rendre plus dur & plus propres à être travaillés, soit pour les réduire à la valeur établie dans les Monnoies de chaque pays. En Angleterre, par exemple, on mêle, pour les piéces d'or, dans vingt-deux parties ou carats d'or pur, deux parties de cuivre; & pour les piéces d'argent, trois parties de cuivre dans trente-sept parties d'argent pur.

ALLONGE, s. f. Tout ce qui est ajouté à quelque chose pour lui donner plus de longueur. Mais ce terme reçoit divers sens, dans la Marine, de quelque autre mot dont il est accompagné. Ainsi l'*allonge du revers* est celle qui acheve la hauteur du côté d'un vaisseau. Les *allonges d'escubiers* sont des piéces de bois percées de trous par lesquels on fait passer les cables. L'*allonge de porque* est particulierement celle qui allonge une grosse piéce de bois nommée *porque*. Les *allonges de treport* sont au-dessus des *estains*. L'*allonge de poupe* forme le haut de la poupe dans son assemblage avec le bout de l'*étan-bord*. On dit aussi, en termes de Marine, Allonger la terre, pour dire, la suivre, la côtoyer. En terme de Chasse, *un chien allongé*, est celui qui a les doigts du pied trop étendus, soit naturellement, soit par quelque incommodité survenue aux nerfs. *Un oiseau est allongé*, lorsque ses plumes ont toute la longueur qui leur convient.

ALLOUÉ, s. m. Terme d'Artisan. C'est celui qui après son apprentissage demeure pour un certain tems au service du maître. Dans plusieurs villes de Bre-

tagne, le Lieutenant d'un Siége Royal porte le titre d'*Alloué*.

ALLUCHON, f. m. Pointe, ou dent, qui fert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUMÉ, adj. C'eft un terme de Blafon, qui s'applique aux yeux d'un animal lorfqu'ils ne font pas de la même couleur ou du même émail que le corps. Il fe dit auffi d'un flambeau dont la flamme n'eft pas de la même couleur. D'*azur à trois flambeaux d'or allumés de gueules*.

ALLURE, f. f. Terme de Manége, qui fignifie la façon de marcher d'un cheval. On dit *de belles allures*, *l'allure froide*, *l'allure noble*, &c.

ALLUSION, f. f. Rapport d'une chofe à une autre dans le langage ou dans la compofition par écrit.

ALMADIE, f. f. Efpece de canot ou de petite barque d'écorce d'arbre, en ufage fur la côte d'Afrique, d'environ quatre braffes de longueur. On donne le même nom, fur la côte de Malabar, à des bâtimens de mer qui n'ont pas moins de quatre-vingt pieds de longueur, & dont le derriere eft quarré.

ALMAGESTE, f. m. Nom du célébre Traité de la Sphere, écrit par *Ptolemée*. Quoiqu'on l'ait ainfi nommé par excellence, d'autres, tels que Riccioli, ont donné le même titre à leurs ouvrages.

ALMANACK, f. m. Ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom eft le Livre ou le Recueil qui contient les jours de la femaine, du mois & de l'année, avec la diftinction des fêtes & des jeûnes, marqués par des fignes qui leur font propres. On y joint ordinairement les éclipfes de foleil & de lune, & d'autres explications qui conviennent à toutes fortes d'états. Comme toutes ces chofes différent dans chaque pays, les Almanacks des différentes nations ne fe reffemblent point.

ALMANDINE, f. f. Efpece de Rubis, qui tire plus fur la couleur du Grenat que fur celle du vrai Rubis oriental, & qui eft auffi plus tendre & plus leger.

ALMICANTHERES ou ALMUCANTARAS, f. m. Cercles parallelles à l'horizon, qu'on s'imagine paffans par tous les dégrés du méridien. Leur ufage eft de faire connoître la hauteur du foleil ou des étoiles. Sur les quadrans, on les nomme Parallelles de hauteur.

ALOES, f. m. Arbre des Indes, de huit ou dix pieds de hauteur, dont la tête eft couronnée d'une groffe touffe de feuilles épaiffes & dentelées, affez larges par le bas, mais qui fe retreciffent vers la pointe, & longues d'environ quatre pieds. Sa fleur eft rouge & mêlée de jaune. Son fruit eft rond comme un gros pois. Il eft blanc & rouge. On tire le jus des feuilles en les coupant. Le bois de l'arbre eft fort odoriferant, fur-tout lorfqu'il eft brûlé. Mais d'autres prétendent que le véritable Aloes eft la plante qui porte auffi ce nom, dont les feuilles font courtes, épaiffes d'environ deux pouces, la fleur blanche, & qui porte une graine de la même couleur. Toute cette plante eft fort amere. On en tire un jus qui a d'excellens ufages dans la Médecine. Les tablettes qu'on en fait fe nomment Sucotrines, parce que le meilleur Aloes vient de l'Ifle de *Sucotra* ou *Sucotera*.

ALOIGNE, f. f. Terme de Marine. C'eft une marque qu'on laiffe flotter fur l'eau, pour faire connoître l'endroit où l'on a jetté l'ancre. Elle eft de bois ou de liége.

ALOPECIE, f. f. Maladie, qu'on nomme autrement la *Pelade*. Elle confifte dans la chute des cheveux, & quelquefois de tous les poils du corps. *Alopecie* vient

d'un mot grec qui ſignifie *Renard.* Auſſi prétend-on que cet animal eſt ſujet à l'incommodité qu'on vient de repréſenter.

ALOSE, ſ. f. Poiſſon de mer, qui entre dans les rivieres au Printems & en Eté, & qui y devient plus gras & de meilleur goût que dans la mer. Il a la forme d'une Sardine, mais il eſt beaucoup plus gros. Sa longueur ordinaire eſt entre un & deux pieds.

ALOUETTE, ſ. f. Oiſeau qui chante, & dont la chair eſt fort délicate lorſqu'il eſt gras. Il fait trois pontes dans le cours du Printems & de l'Eté. On diſtingue deux ſortes d'Alouettes ; l'une de terre, qui eſt celle dont on vient de parler ; l'autre de mer, qui eſt un peu plus groſſe, & plus brune par deſſus le corps.

ALPHA, ſ. m. Nom de la premiere lettre de l'alphabet grec. Elle répond à notre *A*. On emploie quelquefois ce mot pour ſignifier ce qui eſt à la tête de quelque choſe.

ALPHABET, ſ. m. Nom qu'on donne à la collection de toutes les lettres d'une langue, ſuivant l'ordre particulier à chaque Nation. Ce mot eſt compoſé d'*Alpha* & *Beta*, les deux premieres lettres grecques. Les Relieurs nomment *Alphabet* certains petits fers qui leur ſervent à écrire les titres de livres en lettres d'or.

ALPHANET, ſ. m. Oiſeau de proie, qui ſe nomme auſſi *Tuniſien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il ſert au vol de la perdrix.

ALPHONSINE, adj. *Tables Alphonſines.* On donne ce nom à certains calculs aſtronomiques, compoſés ſous la direction d'Alphonſe Roi de Caſtille, qui employa quatre cens mille écus à perfectionner cet ouvrage, & qui l'honora d'une préface écrite de ſa propre main.

ALPISTE, ſ. f. Graine pâle, de figure ovale.

ALTÉRATION, ſ. f. Ce mot ſignifie toutes ſortes de changemens, phyſique ou moral ; mais il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, de même qu'*altérer*, qui eſt ſon verbe.

ALTERCATION, ſ. f. Querelle, diſpute contentieuſe, de bouche ou par écrit.

ALTERNATIVE, ſ. f. Ce qui ſe fait tour à tour, ou indifféremment l'un après l'autre. On dit : Je vous laiſſe *le choix de l'alternative*, pour dire que de deux choſes on accorde la liberté de faire celle qui plaît le plus. En terme de Blazon, le mot *Alterné* ſignifie la ſituation de deux choſes qui ſe répondent *à l'alternative*. En Géometrie, on appelle *angles alternes*, deux angles, l'une au haut, l'autre au bas d'une ligne droite compriſe entre deux parallelles. Dans la doctrine des Quantités proportionnelles, la *proportion alterne* eſt lorſque l'*antécédent* d'une raiſon eſt à ſon *conſéquent*, ce que l'*antécédent* d'une autre raiſon eſt auſſi à ſon *conſéquent* ; la raiſon étant *alternativement* la même en changeant les antécedens en conſéquens ; comme 2. 4. 6. 12. & 2. 6. 4. 12.

ALTIMETRIE, ſ. f. Nom d'une Géometrie pratique, qui enſeigne à meſurer les hauteurs, ſoit perpendiculaires, ſoit obliques, acceſſibles ou inacceſſibles.

ALUDEL, ſ. m. Nom Chimique de certains pots ou verres ſans fond, qu'on met l'un ſur l'autre en forme de tuyau, pour les opérations qui ſe font avec le feu.

ALVEOLE, ſ. m. Ce mot a quatre ſignifications particulieres. On nomme ainſi, 1°. Les petites caſes qui ſe trouvent dans les gâteaux des mouches à miel. 2°. Les trous des gencives où les dents ſont plantées. 3°. L'intérieur de l'oreille. 4°. Le creux des petites coupes où le gland, les noiſettes & quelques fleurs ſont placées par la nature.

ALUINE, f. f. Nom que les Botaniſtes donnent à l'Abſinthe. *Voyez*, ci-deſſus, *Abſinthe.*

ALUN, ſ. m. Eſpece de ſel mineral aſtringent. Sa couleur eſt blanche. Outre l'Alun naturel, qui demeure tel qu'on le trouve dans la mine, & dont on diſtingue trois ſortes, *le rond*, *le liquide* & *le frêle*, qui ſe nomme auſſi *Alun de grenaille* ou *de plume*, on en fait artificiellement pluſieurs ſortes, telles que l'*Alun de roche*, qui eſt celui qu'on entend ordinairemẽt par le ſimple mot d'Alun; l'*Alun de Kali*, qui s'appelle autrement *Catinum*; l'*Alun ſucrin* ou *ſaccarin*; l'Alun de lie de vin deſſechée & brûlée; l'Alun écaillée, qui ſe fait de la pierre ſpéculaire écaillée, &c. Outre ſes uſages en Médecine, l'Alun ſert beaucoup aux Teinturiers pour la préparation des couleurs. Ils emploient le mot *Aluner*, pour dire; Faire tremper une étoffe dans l'eau d'alun.

ALYPE, ſ. f. Herbe qui croît en abondance au long de la mer Lybique & dans d'autres lieux. Elle eſt rougeâtre. On prétend que ſa graine diſſipe la mélancolie, ſuivant la ſignification grecque de ſon nom, & qu'elle procure des ſonges agréables, en y mêlant une égale quantité de celle d'*Epithymum*, avec un peu de ſel & de vinaigre. Quelques-uns croient que l'Alype eſt le Turbit blanc, qui nous vient du Levant.

ALYSSE, ſ. f. Herbe qui croît dans les montagnes & dans les lieux raboteux, & qu'on croit bonne contre la morſure des chiens enragés. Elle a les feuilles rondes. Son fruit, qui contient une graine un peu élargie dans ſa forme, repréſente un double écuſſon.

AMADES, ſ. m. Terme de Blaſon. Ce ſont trois liſtes parallelles, qui traverſent l'écu ſans toucher aux bords, chacune large comme le tiers de la faſce.

AMADIS, ſ. m. Nom d'un Heros fabuleux, dont les avantures ſont la matiere d'un fameux Roman. On a donné ce nom en France à certaines manches de femme.

AMADOTE, ſ. f. Eſpece de poire jaune, dont l'arbre porte le même nom.

AMADOUER, v. Ancien mot, qui ſubſiſte encore dans l'uſage familier, pour ſignifier *gagner*, *adoucir*, *rendre traitable. Amadouer quelqu'un par des careſſes & des préſens.*

AMAIGRIR, v. Les Sculpteurs & les Charpentiers ſe ſont rendu ce mot propre: les premiers, pour ſignifier qu'une figure de terre ſe reſſerre en ſechant, diſent qu'*elle s'amaigrit.* Les ſeconds, dans le ſens d'*aiguiſer*; ils diſent *amaigrir* l'arrête d'une piéce de bois, pour la rendre plus aigue.

AMAKOZICK, ſ. m. Arbre de la Nouvelle Eſpagne, qui ſe nomme auſſi *Texcalamalt* & *Teplamalt.* Il eſt grand. Ses feuilles reſſemblent à celles du lierre; & ſon fruit qui eſt de couleur pourprée, a l'apparence d'une petite figue.

AMALGAME, ſ. m. Ce mot, qui ſignifie *Paſte* en Arabe, exprime parmi nous, l'incorporation de quelque métal avec le mercure ou le vif argent. On dit auſſi *Amalguer*; c'eſt-à-dire, calciner par le moyen du mercure, l'or ou l'argent, ou quelque autre métal, à l'exception du fer & du cuivre, dont les parties ſont trop groſſieres pour cette opération.

AMANDE, ſ. f. Eſpece de noix renfermée dans un noyau, ſous une écorce ou une peau aſſez épaiſſe, qui s'ouvre d'elle-même dans la maturité de ce fruit. On diſtingue deux ſortes d'amandes, les douces & les ameres, qui ont toutes deux différentes vertus pour les uſages de la Médecine.

On donne le nom d'*Amende* à la femence de tous les arbres à noyaux, qui eſt enfermée dans une écorce. On appelle auſſi *amandes* les petits morceaux de criſtal qui ſervent à la compoſition des luſtres, parce qu'ils ſont taillés dans cette forme. L'arbre qui produit l'amande porte le nom d'*Amandier*. Il reſſemble beaucoup au Pêcher par les feuilles, mais il eſt beaucoup plus haut, & n'a ſouvent qu'une ſeule racine. Les femmes nomment *Amandé* une compoſition d'amandes ſans écorce, avec de l'orge-mondé & de l'eau de veau ou de poulet, qui ſert à l'entretien du teint.

AMARANTHE, ſ. f. Fleur d'un rouge très-vif, qui a donné ſon nom à l'eſpece de rouge qui fait ſa couleur. On l'appelle auſſi *Paſſe-velours* & *Fleur d'amour*. Il y a une autre Amaranthe, qui eſt une eſpece de *Tricolor*; mais qui n'eſt qu'une ſimple plante ſans fleur, dont les feuilles ſont fort belles. On la diſtingue par le nom d'*Amaranthe-Tricolor*.

AMARANTINE, ſ. f. Eſpece d'Anemone à grandes feuilles, dont la couleur tire ſur l'Amaranthe.

AMARGUE, ſ. f. Terme de mer, qui ſignifie les indices qu'on place en mer ſur un rocher ou ſur un banc, pour avertir que la route eſt dangereuſe. On en voit pluſieurs, qui ſont un tonneau vuide ou un mât, entre l'Angleterre & la côte de Flandres. On les appelle auſſi *Baliſes* ou *Bouées*.

AMARRER, v. act. Terme de Marine. C'eſt tirer ou attacher quelque choſe avec des cordages. On appelle *amarre*, la corde qui ſert à cet uſage. Un vaiſſeau qui a mouillé ſes trois ancres, *a ſes trois amarres*. Amarrage ſe prend auſſi pour ancrage ou mouillage.

Les Charpentiers emploient le mot d'*Amarre* pour ſignifier deux morceaux de bois appliqués quarrément contre une plus grãde piéce.

AMASEMENS, ſ. m. Terme de quelques Coutumes, qui ſignifie des maiſons & des édifices. *Manoirs amaſés*, c'eſt-à-dire, *terres accompagnées de bâtimens*.

AMATELOTER, v. act. Terme de Mer. C'eſt joindre les Matelots deux à deux, afin que chacun ſervant à ſon tour, ils puiſſent ſe ſoulager en ſe ſuccédant l'un à l'autre dans le travail.

AMATIR, v. act. Terme d'Orfevrie. C'eſt ôter le poli à l'or ou à l'argent; quoique pour l'argent *Blanchir* ſoit plus en uſage.

AMAUROSIS ou AMAUROSE, ſ. f. Maladie des yeux, qu'on appelle autrement *Goutte ſerene*. On eſt privé de la vue ſans qu'il paroiſſe aux yeux la moindre trace de mal.

AMAZONES, ſ. f. Nation guerriere venue de la Sarmatie, ſur le fleuve Thermodon, uniquement compoſée de femmes, qui ne recevoient parmi elles aucun homme; mais qui ſe rendant une fois l'an ſur leur frontiere pour y recevoir les careſſes de leurs voiſins, gardoient les filles dont elles devenoient enceintes, & rendoient les enfans mâles aux peres. Elles ſe brûloient une mammelle pour tirer mieux de l'arc, & conſervoient l'autre pour la nourriture de leur fruit. On prétend qu'elles étendirent leur domination juſqu'à Epheſe en Aſie, mais qu'ayant voulu repaſſer en Europe, elles furent défaites par les Atheniens ſous Théſée. Quelques critiques traitent ce recit de fable, & la croient fondée ſur l'uſage que ces femmes avoient de ſuivre leurs maris à la guerre.

AMBAGE, ſ. m. Vieux mot tiré du latin, qui n'eſt point encore tout-à-fait hors d'uſage dans le ſtile familier. Il ſignifie des circonlocutions, des voyes obſcures & myſtérieuſes, par leſquelles on veut cacher ſa penſée.

AMBAIBA, f. m. Arbre de l'Amérique dont les feuilles font fi dures qu'elles fervent à polir le bois. Il reffemble au Figuier, fans avoir tant de hauteur. On vante la poudre de fon bois comme un excellent vulneraire.

AMBAITINGA, f. m. Arbre de Brefil, fort droit & fort haut qui porte certaines veffies dont il découle un Baume vulneraire, que les Indiens recueillent foigneufement.

AMBARVALES, f. f. Anciennes fêtes Romaines, qui fe célébroient avant la moiffon à l'honneur de Cerès. On conduifoit trois fois une Truie autour du champ, tandis qu'un des Laboureurs couronné de feuilles de chêne, chantoit les louanges de cette Déeffe. La cérémonie fe terminoit par le facrifice de la Truie, & par des libations de lait & de vin.

AMBASSADEUR, f. m. Miniftre public d'un Roi ou d'une République, qui eft envoyé d'une Cour pour négocier des affaires d'Etat dans une autre. Sa fonction fe nomme *Ambaffade*.

AMBIDEXTRE, lat. adj. Celui qui fe fert de fes deux mains avec la même facilité. Métaphoriquement, c'eft un homme qui trompe deux partis oppofés en feignant de les favorifer également, ou qui fe fait payer de l'un & de l'autre.

AMBIGUITÉ, f. f. lat. Tout ce qui laiffe quelque doute à l'efprit fur la maniere de fe déterminer. *Une ambiguité. Un terme ambigu.*

AMBLE, f. m. Marche ou allûre d'un cheval, qui confifte dans le mouvement alternatif des deux jambes de chaque côté. On prétend que c'eft le pas naturel des chevaux, & qu'étant jeunes ils le quittent pour prendre d'autres habitudes. En termes de Manége, on dit *un cheval eft franc d'amble*; lorfqu'en le conduifant de la main avec le licou il prend naturellement cette allûre.

AMBLIGONE, f. m. gr. Terme de Géometrie. C'eft un angle obtus, plus large qu'un angle droit; c'eft-à-dire, qu'il contient plus de nonante degrés.

AMBLIOPIE, f. f. gr. Terme de Chirurgie, qui fignifie des éblouiffemens continuels de la vue, fans aucune marque d'altération dans les yeux.

AMBOUTIR, v. act. Terme d'Art, qui fignifie rendre une chofe concave d'un côté & convexe de l'autre. L'inftrument qui fert à cette opération, fe nomme *Amboutiffoir*. On dit, *une planche amboutie*.

AMBRE, f. m. Subftance jaune, tranfparente & gommeufe, d'un goût refineux, & d'une odeur qui tire fur l'huile de Terebentine. Elle fe trouve au bord de la mer & furnage fur les eaux. Les uns croient que c'eft le fuc de quelque arbre qui devient folide par congélation. D'autres prétendent que c'eft un fimple bitume formé d'exhalaifons aériennes, qui fe condenfent par la fraîcheur de l'eau. On attribue à l'*Ambre* deux vertus oppofées; l'une aftringente, qui eft dans fon huile; l'autre apéritive, qui eft dans fon fel volatile.

AMBRE-GRIS, f. m. Drogue odoriférante, de couleur cendrée, qui fe fond comme la cire, & qui eft tout à la fois un parfum & un excellent cordial. On croit que c'eft un mêlange de cire & de miel, qui tombant dans la mer des rochers ou des arbres, dont les abeilles font leur retraite, y acquiert la perfection qui lui convient. Ce qui confirme cette opinion, c'eft qu'on tire du miel & de la cire une effence fort femblable; fans compter qu'ayant ouvert des piéces d'Ambre-gris avant leur parfaite maturité, on y a trouvé au centre, de la cire & du miel. Quoique les mers du Nord fourniffent de l'Ambre-gris,

il eſt en plus grande abondance & meilleur dans celles d'Orient. On en diſtingue de pluſieurs ſortes, c'eſt-à-dire, de différens degrés de bonté. L'*Ambre renardé*, qui eſt le pire, eſt celui que les poiſſons vomiſſent après l'avoir avallé. Sa couleur eſt noire.

AMBRETTE, ſ. f. Nom d'une petite Poire, dont le goût tire ſur celui de l'Ambre-gris. C'eſt auſſi le nom d'une Plante qui ſert à parfumer, & qu'on appelle autrement *Fleur du grand Seigneur.*

AMBROSIE, ſ. f. Liqueur que les Payens regardoient comme la boiſſon des Dieux. Les médecins donnent aujourd'hui ce nom a certaines préparations d'un goût agréable. Dans ſon origine grecque il ſignifie *Immortel.* Il y a une herbe nommée Ambroſie, qui porte de petits boutons ſans fleurs en forme de grappes de raiſin, & dont l'odeur approche de celle du vin.

AME, ſ. f. C'eſt un Etre ſimple, indiviſible, capable d'idées & de ſentimens, qui fait la partie la plus noble & la plus eſſentielle de l'homme, & qui le dirige dans toutes ſes actions. Les Philoſophes attribuent aux animaux & aux plantes une Ame végétative, c'eſt-à-dire, un principe qui les fait croître ou diminuer. En termes de Sculpture, on appelle *Ame* les figures de plâtre ou de terre qui ſervent à former celles qu'on jette en métal. En Muſique, l'*Ame* eſt un petit appui de bois qu'on met ſous le chevalet dans l'intérieur d'un inſtrument. En termes d'Artillerie, l'*Ame* eſt le creux du canon où ſe met la poudre. Dans le langage figuré, on appelle l'*Ame* d'une choſe, ce qui ſert à lui donner de la chaleur, de la force & de la vivacité. L'Eloquence, la Poëſie, la Peinture, l'Art, en un mot, donne de l'ame aux choſes les plus inſenſibles.

AMEN, Mot Hebreu que l'Egliſe place a la fin de toutes ſes priéres, & qui ſignifie *ainſi ſoit-il.* C'eſt un ſouhait pour l'exécution de ce qu'on demande.

AMENDE, ſ. f. Peine ou réparation impoſée pour quelque faute. *Amende pecuniaire. Amende honorable.* De-là vient *amender* une terre, pour réparer ſes forces en l'engraiſſant. Un Malade qui *n'amende point. L'amendement* des mœurs.

AMENER, v. act. Terme de Marine, qui ſe prend en deux ſens. 1°. *Amener* les voiles, *Amener* le pavillon, ſignifie les *abbaiſſer.* 2°. *Amener une terre*, ſignifie s'en approcher.

AMENITÉ, ſ. f. Ce mot latin eſt devenu françois, pour ſignifier de l'agrément.

AMETHYSTE, ſ. f. gr. Pierre précieuſe d'un violet foncé. C'étoit la neuviéme en ordre ſur le Pectoral du grand Prêtre Juif, & le nom d'Iſſachar étoit gravé deſſus. On prétend que l'Amethyſte garantit de l'yvreſſe & réſiſte aux poiſons. Celles qui viennent du Levant ſont plus dures & plus eſtimées que celles des Indes occidentales.

AMIANTE, ſ. m. gr. Eſpece de pierre, ſemblable à l'Alun, qui étant miſe au feu ne paroît pas ſe conſumer. Les opinions ſont différentes ſur la nature de cette pierre, & n'ont jamais été bien éclaircies.

AMIDON, ſ. m. gr. Pâte compoſée de froment ou d'autres grains en les amoliſſant avec de l'eau ſans les moudre. Elle ſert à blanchir le linge fin, à faire de la poudre pour les cheveux, & à d'autres uſages. L'Amidon de froment eſt le meilleur.

AMIRAL, ſ. m. Le Chef des forces maritimes d'un Etat. On croit que ce mot vient d'*Amir* ou *Emir*, qui ſignifie Prince ou Seigneur en Arabe. *Vice-Amiral* & *Contre-Amiral* ſont d'autres titres

de dignités inférieures dans la Marine. Dans chaque Nation, les Amiraux ont des grands priviléges. En France l'Amiral porte à ses armes deux ancres d'or passées en sautoir derriere l'écu. Le vaisseau qu'il monte arbore le pavillon quarré blanc au grand mât, & porte quatre fanaux. Il a le dixiéme de toutes les prises de mer sous pavillon de France, & le dixiéme des rançons. La Jurisdiction de l'Amirauté est aussi fort étendue, soit aux Tables de marbre, soit dans d'autres Siéges particuliers. Le premier Amiral de France fut *Florent de Varenne*, en 1270.

AMMI, s. m. Graine du Levant, qui vient d'une plante assez haute, dont les fleurs sont blanches. On s'en sert pour la composition de la Thériaque. Elle porte, chez les Apoticaires, le nom de *Cumin d'Ethiopie* & d'*Ammioselinum*.

AMMODITE, s. m. gr. Serpent qui ressemble à la vipere, mais qui a la tête plus longue, & la queue fendue par-dessus. Sa morsure cause la mort. Il est couleur de sable, moucheté de noir, & long d'environ deux pieds.

AMMON, s. m. Surnom de Jupiter, adoré en Lybie sous la forme d'un Belier. C'est aussi le nom d'un des fils de *Loth* dans l'Ecriture sainte. Cet Ammon, né d'une des filles de Loth, devint la source des *Ammonites*, Nation qui habita une partie de la Syrie, & qui après de longues guerres avec le peuple de Dieu, fut enfin détruite par Judas Machabée.

AMMONIAC, s. m. Gomme d'un arbre d'Afrique, qui porte le même nom; d'autres disent d'une plante. On attribue beaucoup de vertus à son sel & à son huile. Suivant quelques-uns, le nom d'*Ammoniac* vient du Temple de Jupiter Ammon, qui étoit environné d'arbres d'où distilloit cette gomme.

AMNION ou AMNIOS, s. m. gr. Membrane déliée qui enveloppe immédiatement le *Fœtus*.

AMNISTIE, s. f. gr. Pardon général, ou acte d'oubli, accordé par un Prince à ses Sujets, après quelque faute qui blesse le pouvoir suprême.

AMOISE, s. f. Terme de Charpentage. Les Amoises sont des piéces de bois qui embrassent les assemblages, & qui étant liées l'une à l'autre par des chevilles de bois, servent à les affermir.

AMOLETTES, s. f. Terme de Mer. C'est le nom des trous par lesquels on fait passer les barres du cabestan.

AMOME, s. m. Arbre odoriferant des Indes orientales, dont le bois est rougeâtre, & qui porte des gousses rondes de la grosseur des grains de raisin. Elles sont remplies de petits grains couleur de pourpre, qui ont le goût âcre, & qui répandent beaucoup d'odeur. Ils entrent dans la composition de la Thériaque.

AMONCELLER, v. act. Mettre en tas, en monceau; d'ou vient qu'en terme de Manége on dit, qu'un cheval *s'amoncelle*, pour signifier que l'ensemble de toutes ses parties est resserré dans une proportion fort reguliere.

AMONT, s. m. Terme de Bateliers sur plusieurs Rivieres, pour signifier la partie qui est du côté de la source d'une riviere.

AMORCE, s. f. Ce qui est capable d'engager, de gagner les sens ou la raison. L'amorce pour la pêche, est ce qui attire le poisson & qui sert à le faire prendre. Pour les armes à feu, c'est la poudre qui est près de la lumiere, & qu'on enflamme pour faire partir le coup. On appelle aussi *amorce* les mêches souffrées qui servent à mettre le feu aux grenades & aux mines. En terme de Serrurier, *amorcer le fer* signifie en ôter quelque chose avant que de le percer. L'*Amorçoir* est un ciseau ou une

petite tariere, dont on se sert pour commencer à percer le bois.

AMORTIR, v. act. Terme de Droit Civil & Canon, qui signifie assurer quelque terre à l'Eglise d'une maniere irrévocable. C'est un privilége de l'Etat Ecclésiastique dans la plûpart des pays de la Communion Romaine. En France, le droit d'Amortissement se paye assez cher. Les bien amortis ne peuvent jamais changer de nature. *Amortissement* est aussi un terme d'Architecture : c'est ce qui termine un ouvrage. On dit dans le stile figuré, *amortir les passions*, pour signifier les refroidir & les éteindre : *L'amortissement des desirs.* On dit aussi *des chairs amorties*, c'est-à-dire, où l'interruption du sang & des esprits ne laisse plus de sentiment. *Fruit amorti. Douleur amortie.*

AMPELITE, adj. *Terre Ampelite.* C'est une terre noire, qui étant pilée se fond dans l'huile. Elle sert à teindre en noir les cheveux & les sourcils, & à divers usages de Médecine.

AMPHIBIE, adj. & s. m. gr. Ce mot, qui signifie proprement *double-vie*, s'applique particulierement aux animaux qui vivent indifferemment dans l'eau ou sur terre, tels que la Grenouille, le Castor, la Tortue, le Cheval marin, le Crocodile, &c. mais on s'en sert aussi pour tout ce qui est d'une nature douteuse à cause de ses différentes propriétés.

AMPHIBOLOGIE, s. f. gr. Maniere obscure de parler ou d'écrire, qui fait qu'une expression peut-être prise en deux sens opposés. Les langues modernes ne sont pas si sujettes à cet abus que le latin. *Amphibologique* signifie ce qui est douteux, indéterminé.

AMPHIDROMIE, s. f. gr. Fête payenne, qui se célébroit le cinquiéme jour après la naissance d'un enfant. Les femmes qui se trouvoient dans la maison couroient en rond dans la chambre, suivant la signification du mot, en portant l'enfant dans leurs bras ; & ensuite l'ayant remis entre les mains de la nourrice, elles se mettoient à table, où le festin étoit accompagné de petits présens.

AMPHIPOLES, s. f. gr. Magistrats de Syracuse qui administroient le gouvernement & la police. Ils devoient leur établissement à Timoléon, lorsqu'il eut chassé Denis le Tyran.

AMPHIPROSTILE, s. m. gr. Ce mot, dans sa composition grecque, signifie un édifice qui a des colonnes devant & derriere. Les anciens avoient des temples de cette forme, auquel ils donnoient ce nom.

AMPHISBENE, s. m. gr. Serpent de Lybie, auquel on attribue deux têtes, par lesquelles il mord également. Sa grosseur est égale des deux côtés, & il s'avance aussi facilement en avant qu'en arriere.

AMPHISCIENS, s. m. gr. Nom des Nations qui habitent entre les Tropiques. On les nomme ainsi parce que, suivant la signification de ce mot, leur ombre méridienne change par leur différente position à l'égard du soleil. Elle est tantôt au midi, tantôt au septentrion.

AMPHISTERE, s. m. Nom que les Grecs donnoient aux serpens aîlés, & qui signifie, dans leur langue, cette propriété naturelle. C'est aujourd'hui un terme de Blason.

AMPHITHÉATRE, s. m. Grand édifice, ordinairement de forme ronde ou ovale, avec des rangs de siéges ou de bancs, pour la commodité de ceux qui assistent à quelque spectacle. Les anciens Romains se distinguerent par la magnificence de leurs Amphithéâtres.

AMPLIFICATION, s. f. lat. Terme de Rhétorique. C'est la maniere d'étendre un sujet, ou

une ſimple penſée, par des figures conformes aux regles de l'art. Dans le ſtile ordinaire, *amplifier* ſignifie augmenter, étendre, aggrandir.

AMPLITUDE, ſ. f. lat. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la diſtance priſe ſur l'horizon du point où un Aſtre ſe leve ou ſe couche, au point du lever ou du coucher Equinoxial. L'Orient du Soleil s'appelle auſſi ſon Amplitude orientale; & l'Occident, Amplitude occidentale.

AMPOULLES, ſ. f. Petites enflures qui ſe forment ſur la peau, ou ſur l'eau agitée. Comme Ampoulle ſignifie bouteille, dans ſon origine latine, on a donné ce nom à la petite phiole qui contient l'huile dont on ſacre nos Rois à Reims. On prétend qu'elle fut apportée du Ciel par une colombe au Baptême de Clovis; & pour célébrer cet événement, il y avoit autrefois un Ordre de Chevalerie, qui ſe nommoit l'Ordre de la ſainte Ampoulle.

AMPUTATION, ſ. f. lat. Terme de Chirurgie, qui ſignifie l'action de couper un membre avec les inſtrumens de cette profeſſion.

AMULETE, ſ. m. Charme, ou médicament. Dans le premier de ces deux ſens, les Amuletes conſiſtent en caractères, en figures ou en paroles, auſquelles on attribue des vertus imaginaires. En Médecine, c'eſt un composé de ſimples, ou de ſels mineraux, &c. qui attaché à quelque partie du corps, guérit ou préſerve d'une maladie.

AMURCA, ſ. f. C'eſt le nom que les Apotiquaires donnent à la lie des olives, & ce qu'il ſignifie dans ſon origine grecque.

AMURE, ſ. f. Terme de Mer. Les Amures ſont des trous dont l'uſage eſt d'arrêter les cordages qui ſervent à bander les voiles.

Amurer ſignifie faire la manœuvre de cette opération. *Amure*, prononcé ſimplement, eſt un ordre de Marine.

AMYGDALES, ſ. f. gr. Certaines glandes du corps humain, ainſi nommées parce qu'elles ont la forme d'une Amande.

ANA. Terme en uſage parmi les Médecins de pluſieurs Nations, pour ſignifier que dans une purgation qu'ils ordonnent, les ingrédiens preſcrits doivent entrer en égale quantité.

ANABAPTISTES, ſ. m. Secte d'Hérétiques qui ne croyent pas que les enfans puiſſent être baptiſés, & qui les rebaptiſent dans l'âge de raiſon, ſuivant la ſignification de ce mot. Leur origine eſt du même tems que celle du Lutheraniſme, ſans qu'on connoiſſe exactement leur Auteur. Mais *Jean de Leyden*, *Muntzer*, *Kniperdolling*, & d'autres Enthouſiaſtes Allemands à la tête de ces Sectaires, joignirent quantité d'opinions monſtrueuſes à celle qui regarde le baptême. Cette ſecte ſubſiſte encore, quoiqu'il paroiſſe par la confeſſion de Foi des Anabaptiſtes Anglois, publiée en 1689, qu'ils ne different guere des autres Proteſtans qu'à l'égard du baptême des enfans.

ANACALIPE, ſ. m. Petite bête de l'Iſle Madagaſcar, qui croît entre l'écorce des vieux arbres. C'eſt une eſpece de *Polypede*, dont les piquûres ſont auſſi dangereuſes que celles du Scorpion.

ANACALYPTERIE, ſ. f. gr. Ancienne Fête payenne, qui ſuivoit immédiatement les nôces, & dont la cérémonie conſiſtoit à faire voir l'épouſe à tout le monde, en lui ôtant ſon voile. C'eſt ce que ſignifie ce mot grec.

ANACANDEF, ſ. m. Serpent d'une petiteſſe extrême, qui ſe gliſſe dans le fondement, d'où il n'eſt pas aiſé de le faire ſortir. Il y cauſe de grandes douleurs, qui ne manquent gueres de devenir mortelles. On ne connoît l'*A-*

nacandef que par les Relations de l'Isle Madagascar.

ANACARDE, s. m. gr. Fruit des Indes orientales, qui, suivant la signification de ce mot, a quelque ressemblance avec le cœur par sa couleur & par sa forme. C'est un poison; mais pris avec circonspection & dans une juste mesure, il fortifie les nerfs.

ANACHORETTE, s. m. gr. Celui qui se retire du tumulte pour mener une vie tranquille dans la solitude. *Un Hermite.*

ANACHRONISME, s. m. gr. C'est une faute contre l'ordre des tems, lorsqu'on place un événement plus tard ou plûtôt qu'il n'est arrivé. Ainsi Virgile est tombé dans un Anachronisme en faisant vivre Didon du tems d'Enée, quoiqu'elle fût postérieure d'environ 300 ans au siége de Troye.

ANACONS, s. m. Arbre de l'Isle Madagascar, dont le fruit, qui est à peu près de la longueur du doigt, contient un suc qui fait cailler le lait. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier.

ANACRÉONTIQUE, adj. Ce qui est composé en vers dans le goût d'*Anacréon*, Poëte célébre, qui florissoit environ quatre cens ans avant Jesus-Christ, & qui a réuni dans ses petites piéces toutes les graces de la tendresse & de la gayeté.

ANAGALLIS, s. f. gr. Petite herbe rampante, dont les feuilles ressemblent à celles de la Parietaire. On en distingue deux sortes, la *terrestre* & l'*aquatique*, qui se nomme autrement *Berle*. Celle de terre est un remede pour la morsure des chiens enragés. Son suc, tiré par le nez, purge le cerveau, & guérit les yeux de la cataracte.

ANAGOGIE, s. f. gr. Ravissement de l'ame dans la contemplation des choses divines, ou efforts qu'elle fait pour découvrir le sens mystique de quelques passages de l'Ecriture. *Anagogique* est l'adjectif.

ANAGRAMME, s. f. gr. Transposition ou changement d'un nom propre, pour y trouver dans ce renversement d'ordre, quelque sens qui exprime les bonnes ou les mauvaises qualités de la personne.

ANAGYRIS, s. f. g. Plante singuliere. Elle s'éleve comme un arbre. Elle est puante. Sa substance est si dure qu'on en fait des échallas pour les vignes. Ses feuilles broyées sont un répercussif admirable pour toutes sortes d'humeurs, par la seule application; & prises en poudre, au poids d'une dragme, avec du vin cuit, elles facilitent, dit-on, l'accouchement. On distingue une autre espece d'*Anagyris*, dont les fleurs sont jaunes, au lieu que celles de l'autre sont blanches. Elle se nomme *Eghelo*, & passe pour un puissant vomitif.

ANALECTES, s. f. g. Fragmens ou passages choisis d'un Auteur.

ANALEMME, s. f. gr. Les Mathématiciens donnent ce nom à la représentation de tous les cercles de la Sphere sur une surface platte.

ANALEPTIQUES, s. m. gr. Médicamens propres à fortifier les nerfs, & à rétablir la vigueur naturelle.

ANALOGIE, s. f. gr. Rapport ou proportion d'une chose avec une autre. *Analogique* est l'adjectif.

ANALYSE, s. f. gr. L'art de résoudre des questions difficiles en les réduisant aux parties dont elles sont composées, ou a leurs premiers principes, pour en montrer la possibilité ou l'impossibilité. Cette méthode est opposée à la Synthese, qui est toute contraire. Les Chimistes appellent aussi *Analyse*, la réduction des corps mixtes à leurs premiers principes, tels que les sels, l'huile, le souffre, &c. *Analytique* est l'adjectif.

ANAMNETIQUES, ſ. m. gr. Médicamens propres à réparer la mémoire où à la fortifier.

ANANAS, ſ. m. Fruit des Indes, qui reſſemble à la pomme de pin. Il croît ſur une tige ronde, groſſe d'environ deux pouces, haute d'un pied & demi, & revêtue de quinze ou ſeize feuilles de la figure de celles de l'Aloës. On diſtingue pluſieurs ſortes d'Ananas, qui paſſent toutes pour un fruit très-agréable. Outre ceux qui ſe mangent, comme il croît en abondance, on fait, du ſuc des autres, une eſpece de Malvoiſie qui eſt délicieuſe à boire, mais qui ne peut être conſervée plus de trois ſemaines. Les Ananas ſont aujourd'hui fort communs dans les jardins d'Angleterre.

ANAPHORE, ſ. f. gr. Figure de Rhétorique, qui conſiſte à répéter pluſieurs fois le même mot à la tête de pluſieurs phraſes conſecutives; comme dans cet exemple: L'amour eſt ſoupçonneux, l'amour eſt cruel, l'amour eſt perfide, l'amour eſt capable de tous les excès.

ANAPLEROSE, ſ. f. gr. Supplément à quelque choſe qui manque. En Chirurgie, c'eſt l'art de rendre au corps quelque partie enlevée par accident, ou que la nature a refuſée, telle qu'un œil ou un bras poſtiche.

ANARCHIE, ſ. f. gr. Défaut de chef & de gouvernement dans une Nation. L'Anarchie eſt dangereuſe, parce que tout le monde s'attribuant une égale autorité, le trouble & la confuſion ſuivent néceſſairement

ANASTOMOTIQUES, ſ. m. gr. Médicamens qui dilatent l'orifice des vaiſſeaux du corps, & qui rendent la circulation du ſang plus libre.

ANATHEME, ſ. m. gr. Dans ſa ſignification ordinaire, c'eſt une imprécation ſolemnelle contre quelqu'un. Tel eſt le ſens dans lequel ce mot eſt employé par l'Egliſe. Mais il paroît par divers endroits de l'Ecriture, que c'étoit quelquefois une offrande conſacrée à Dieu, & quelquefois un objet dévoué à la deſtruction, & à l'horreur publique.

ANATOCISME, ſ. m. gr. C'eſt l'intérêt ou l'augmentation d'argent que le debiteur ou l'emprunteur s'oblige de payer à ſon créancier.

ANATOMIE, ſ. f. gr. L'art de diſſéquer ou de couper en piéces le corps d'un animal, pour découvrir la ſtructure de ſes parties. On dit auſſi *Anatomique*, *Anatomiſte*, & *Anatomiſer*.

ANATRON, ſ. m. gr. Eſpece de nitre, ou ſuc nitreux, qui ſe condenſe ſur les murs des lieux ſouterains, & qui n'eſt que le ſuc des pierres diſſous par l'eau & congelé par le froid. Il differe de l'écume de nitre, qui ſe nomme *Aphronitrum*.

ANAZE, ſ. m. Arbre de Madagaſcar, qui diminue en groſſeur à meſure qu'il s'éleve, & qui ſe termine en piramide. Son fruit eſt rempli d'une moelle blanche, qui a le goût du tartre.

ANBOUTOU, ſ. m. Herbe de Madagaſcar, dont les habitans ſe nourriſſent dans le tems de famine. Elle reſſemble au lin; mais quoique favorable à l'eſtomac, elle noircit les dents, les gencives & les lévres.

ANCETRES, ſ. m. Premiers auteurs d'une famille, Ayeuls, ceux dont on eſt deſcendu par les lignes du ſang.

ANCETTE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt le bout de certaines cordes qui appartiennent aux voiles, & dont on ſe ſert pour y paſſer d'autres cordes. *Ancettes de bouline*.

ANCHE, ſ. f. Languette de canne, qui ſert à faire paſſer le ſouffle dans quelques inſtrumens à vent, tels que le hautbois & la muſette. Les Vignerons nom-

ment *Anche*, un tuyau de bois par lequel ils font couler le vin, du pressoir. De-là vient, *vendre du vin à l'anche*, c'est-à-dire, *en mout*. *L'anche* d'un moulin est le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHÉ, adj. En termes de Blazon, ce mot signifie *courbé*.

ANCHOIS, f. m. Petit Poisson de mer, qui se conserve longtems par le moyen d'une préparation qui le rend fort agréable au goût.

ANCHOLIE, f. f. gr. Plante qui croît dans les montagnes, & dont la graine est un spécifique pour la jaunisse. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec la grande Chelidoine. Ses feuilles sont chiquetées à l'entour, à peu près comme celles du Coriandre.

ANCRE, f. f. Instrument de navigation, qui étant jetté en mer au bout d'un cable, se précipite au fond par son poids, & sert à retenir un vaisseau dans le même lieu. Les ancres sont de fer. Elles sont composées de plusieurs parties, qui sont les pattes, ou deux pointes en arc à chaque bout, la verge, la croisée, & l'arganeau. Ordinairement un vaisseau a plusieurs ancres d'un poids proportionné à sa grosseur. La plus grande se nomme *maîtresse ancre*; & la plus petite, *ancre à roüet*. On les désigne par d'autres noms, suivant leur usage actuel. Ainsi une ancre prête à être mouillée, se nommé *ancre à la veille*. De deux ancres mouillées, l'une vers la terre, l'autre vers la mer, la premiere s'appelle *ancre de large*, & l'autre *ancre de terre*. On dit aussi *ancre d'affourche*, *ancre de jussant*, *ancre de flot*. *Brider l'ancre*, *gouverner sur l'ancre*, *faire venir l'ancre à pic*, &c. sont d'autres termes marins. En termes d'Architecture, on appelle *Ancre* une piece de fer qui a la forme d'une ancre par le bout supérieur, & qui sert à tenir les murs plus fermes aux endroits où les grosses poutres portent dessus. Dans le Blazon, *ancre* se dit *des croix* & *des sautoirs*, qui se divisant en deux ont quelque ressemblance avec une ancre.

ANDA, f. m. Grand arbre du Bresil, dont on prétend que l'écorce trempée dans l'eau, lui donne la vertu d'endormir tous les animaux. On tire de son fruit une huile dont les Indiens s'oignent le corps.

ANDAILLOTS, f. m. Terme de Mer. Anneaux qui servent dans le beau tems à tenir la voile amarrée.

ANDAIN, f. m. Espace qu'un Faucheur peut faucher d'un seul coup de faulx, à chaque pas qu'il avance.

ANDANTE, adj. Terme de Musique, emprunté de l'Italien, pour signifier que chaque note doit être jouée distinctement avec beaucoup d'attention à la mesure, & qui s'applique particuliérement à la partie de la basse continue.

ANDOUILLERS, f. m. Petites branches qui sortent des cornes d'un cerf. Les premiers Andouillers sont les plus proches de la tête.

ANDRÉ. (Saint André.) Ordre de Chevalerie d'Ecosse, nommé autrement *du Chardon*, dont on attribue l'origine à Jacques IV. Roi d'Ecosse, quoique plusieurs la fassent remonter à *Achaius* du tems de Charlemagne. L'ancienne marque de l'Ordre étoit un collier d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuilles de Rue, avec cette devise: *Nemo me impunè lacesset*. La Russie a aussi un Ordre militaire de S. André.

ANDROSACES, f. f. Herbe maritime, ou plûtôt espece de joncs qui portent leur graine dans de petites gousses, & qui sont un spécifique pour l'hydropisie.

ANDROSÆUM, f. m. gr. Plante dont les feuilles pressées

entre les doigts rendent un ſuc qui reſſemble au ſang. On prétend qu'elle purge la bile, qu'elle guérit la ſciatique, & qu'elle étanche le ſang.

ANECDOTES, ſ. f. gr. Nom qu'on donne aux mémoires & aux récits de certains faits qui n'ont point encore paru dans les livres imprimés. Ce mot, en lui-même, ſignifie *choſes qui n'ont point encore été publiées*.

ANEMONE, ſ. f. Fleur qui fut produite, ſuivant les Poëtes, du ſang d'Adonis. Quoique ſa couleur la plus commune ſoit le rouge, il y a des Anemones de toutes ſortes de couleurs. Il y a des Anemones ſauvages, comme il y en a de jardin. Les ſauvages ſervent aux uſages de la Médecine.

ANEMOSCOPE, ſ. m. gr. Machine qui fait connoître les changemens du vent. Elle eſt compoſée d'une aiguille qui tourne ſur un cadran par le moyen d'une girouette qui lui donne le mouvement.

ANETH, ſ. m. Plante odoriferante, à laquelle on attribue diverſes vertus, telles que de provoquer les urines, d'appaiſer les maux de ventre, de rompre la pierre, de faire mourir les vers, &c. On diſtingue l'Aneth de jardin, & l'Aneth ſauvage.

ANEURISME, ſ. m. gr. Tumeur molle qui ſe forme d'un ſang extravaſé & répandu ſous la chair par la rupture ou la dilatation de quelque artere.

ANGE, ſ. f. gr. Subſtance purement ſpirituelle, qui tient le premier rang entre les Etres créés. On a donné à ces Eſprits le nom d'Anges, qui ſignifie Meſſager, parce qu'ils ont été ſouvent employés par Dieu à la manifeſtation de ſes volontés. On dit *les bons & les mauvais Anges*, pour ſignifier ceux du ciel & ceux de l'enfer. Il y a un poiſſon de mer qui ſe nomme *Ange*, dont la figure reſſemble à celle de la Raie, mais qui eſt beaucoup plus gros. On donne auſſi le nom d'*Ange* à un boulet de canon fendu en deux, dont chaque moitié tient à l'autre par une chaîne de fer, & qui ſert ſur mer à rompre les mâts & les cordages de l'ennemi.

ANGÉLIQUE, ſ. f. Plante à laquelle ſes excellentes propriétés ont fait donner ce nom. Elle a l'odeur agréable & le goût aromatique. C'eſt un puiſſant contre-poiſon. Ses feuilles ſont grandes & dentelées. Sa fleur jaune. L'*Angélique* ſauvage, l'*Angélique* d'Acadie, l'*Angélique* impériale, ſont différentes eſpeces du même genre, auxquelles on attribue auſſi pluſieurs vertus.

ANGELOT, ſ. m. Monnoie Françoiſe, du regne de ſaint Louis, qui portoit l'image de ſaint Michel avec un ſerpent ſous ſes pieds. Elle valoit un écu d'or; mais il y en eut enſuite de moindre prix. Les Anglois fabriquerent des *Angelots*, ſous le regne de Henri V. & de Jacques I. où l'on voyoit les écus de France & d'Angleterre: ils ne valoient que quinze ſols. *Angelot* eſt auſſi le nom d'un petit fromage, en forme de cœur, qui ſe fait en Normandie, dans le pays de Bray.

ANGEMME, ſ. m. Fleur imaginaire & de ſimple ornement, qui eſt en uſage dans le Blaſon. Elle eſt ordinairement compoſée de ſix feuilles arrondies. Le mot d'*Angemme* vient apparemment d'*Ingemmare*, qui ſignifie en Italien, Orner de pierreries.

ANGHIVE, ſ. m. Arbre de Madagaſcar, qui produit un fruit rouge d'excellent goût, auquel on attribue de grandes vertus contre l'ardeur d'urine & la gravelle.

ANGLE, ſ. m. Eſpace formé par deux lignes qui ſe rencontrent en un point. Le mot d'Angle a quantité d'uſages, ſur-tout dans les Fortifications. *Angle ſaillant*,

angle rentrant, *angle du centre*, *angle flanqué*, &c. Dans les Armées, on appelle *angle* la pointe des bataillons, c'eſt-à-dire, les hommes qui terminent les rangs & les files. En Architecture, les *angles de défenſe* ſont les éperons des piles d'un pont de pierre. Dans le Blaſon, on dit *anglé*, pour ſignifier des figures longues, qui ſont mouvantes des angles de la croix & du ſautoir, telles par exemple que des rayons. *Angulaire* ſignifie ce qui eſt en angle, ou ce qui forme un angle.

ANGUILLE, ſ. f. Poiſſon d'eau douce qui n'a point d'écaille, & dans lequel on ne trouve ni lait ni œuf. On prétend qu'au mois de Mars les petites anguilles ſe trouvent toutes formées dans le ventre des goujons.

ANIMAL, ſ. m. Tout corps organiſé qui a de la vie & du mouvement. De-là vient que dans l'homme & dans toute autre créature, le pouvoir de ſe remuer, de ſentir, &c. ſe nomme *faculté animale*. *Animalcule* eſt un diminutif d'animal, qui ſignifie des animaux d'une extrême petiteſſe, tels que le microſcope en fait découvrir dans la plupart des liqueurs. *Animation* ſignifie, en termes de Médecine, le tems où l'ame eſt infuſe dans le *Fœtus*; ce qui arrive quarante jours après ſa formation. Dans le Blaſon, *animé* ſe dit d'un animal dont l'attitude exprime quelque action. *Animoſité* ſignifie haine, colere, averſion qui porte à nuire.

ANIME, (Gomme anime.) Eſpece de gomme qui reſſemble à l'encens, & dont on diſtingue deux ſortes : l'une qui vient de la nouvelle Eſpagne, & l'autre des Indes orientales. On nomme auſſi *Anime* une eſpece de myrrhe, qui porte le nom d'*Anymea* dans quelques Naturaliſtes. Ces trois gommes ont leurs uſages en Médecine,

ANIS, ſ. m. Plante dont la ſemence eſt fort agréable & fort utile. Sa hauteur eſt d'une coudée. Elle porte un bouquet blanc, d'où ſort cette ſemence ou cette graine, qui n'a point d'autre nom que ſa Plante. On en tire de l'huile, qui conſerve la même odeur & le même goût.

ANNA, ſ. m. Petit animal du Perou, ſi puant qu'à plus de cent pas il exhale une odeur inſupportable.

ANNALES, ſ. f. Récit hiſtorique, réduit ſuivant l'ordre ſucceſſif des années. On appelle *Annaliſte* celui qui écrit des Annales.

ANNATE, ſ. f. Ancien droit du Pape ſur les Bénéfices Conſiſteriaux dont le revenu monte au moins à vingt-quatre ducats. Ce droit conſiſtoit ordinairement dans une année du revenu ; mais Charles VII, Roi de France, modéra le droit d'Annates au Concile de Bourges.

ANNEAU, ſ. m. Outre la ſignification commune, les Aſtronomes ſe ſervent de ce mot pour ſignifier une ſorte de cercle d'apparence réglée, qui environne la Planéte de Saturne, indépendamment de ſes cinq Satellites. L'*anneau de Saturne*. On appelle *Anneau Aſtronomique* un petit cercle de métal diviſé en degrés, avec une Alhidade, pour diverſes opérations d'Aſtronomie.

ANNÉE, ſ. f. Eſpace de trois cens ſoixante-cinq jours, cinq heures, & quarante-neuf minutes, diviſé en douze mois & cinquante-deux ſemaines, pendant lequel le Soleil parcourt les douze ſignes du Zodiaque. Cet excédent de cinq heures quarante-neuf minutes cauſe beaucoup d'embarras dans le Calendrier : de-là vient l'uſage d'en former, tous les quatre ans, un jour qu'on inſere entre le 23 & le 24 de Fevrier, & qu'on ſuppoſe compoſé de cette fraction multipliée par quatre. Mais comme il y manque chaque année onze minutes, il a fallu recourir à d'autres expé-

diens, qui n'empêche point le désordre à la longue. L'année n'a pas toujours commencé dans le même tems : elle commençoit pour les uns au premier de Mars, pour d'autres au 25 de Décembre, pour d'autres au premier de Janvier, pour d'autres au 25 de Mars, & pour d'autres à la fête de Pâques, qui étant mobile, arrive entre le 22 de Mars & le 25 d'Avril. Ces différences déterminerent en 1564, le Roi Charles IX. à régler par un Edit, que désormais l'année commenceroit en France au premier de Janvier. Jusqu'au regne de Guillaume le Conquerant, les Anglois commençoient l'année au 25 de Décembre : aujourd'hui leur année Civile & Ecléſiaſtique commence au 25 de Mars.

ANNE'E LUNAIRE, ſ. f. C'eſt l'eſpace de tems qui comprend douze mois lunaires, ou douze révolutions de la Lune autour de la terre. Elle eſt compoſée de trois cens cinquante-quatre jours, & quelque excédent : mais priſe ſans fractions, elle a onze jours moins que l'année ſolaire priſe de même ; & cette différence forme ce qu'on appelle l'Epacte.

ANNE'E SABBATIQUE, ſ. f. C'étoit parmi les Juifs, chaque ſeptiéme année, pendant laquelle la Loi obligeoit de laiſſer repoſer les terres, de rendre la liberté aux Eſclaves, annulloit les dettes, &c.

ANNE'E PLATONIQUE, ſ. f. Eſpace de tems à la fin duquel tous les corps céleſtes doivent ſe retrouver au même point, avec les mêmes apparences & les mêmes aſpects mutuels. Les uns comptent quinze mille ans pour cette révolution ; d'autres trente-ſix mille. On croyoit anciennement qu'à la fin de ce période le monde ſeroit renouvellé, & que les ames rentreroient dans leurs corps pour commencer une nouvelle vie.

ANNELET, ſ. m. Petit anneau. Ce terme eſt borné au Blaſon, dans ce ſens ; mais les Architectes donnent le nom d'Annelets a des petites piéces quarrées qui ſe placent au chapiteau de l'ordre dorique, & qu'on nomme auſſi *filets* ou *liſtaux*.

ANNEXER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie joindre, ajouter. On en a formé le ſubſtantif *Annexe*, qui ſignifie ce qui eſt joint on ajouté à quelque choſe, ou même ce qui en eſt voiſin.

ANNIHILER, v. act. Verbe formé du mot latin *nihil*, *rien*, qui ſignifie la même choſe qu'anéantir. On dit auſſi *annihilation*.

ANNILLE, ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie certaines croix ancrées. On appelle auſſi *annilles* les fers qu'on met autour des moyeux de moulin pour les fortifier

ANNIVERSAIRE, ſ. m. lat. Retour annuel d'un jour ou d'un tems fixé pour quelque fête, ſoit de deuil ou de réjouiſſance. L'*Anniverſaire* de la mort, de la naiſſance, d'une victoire, &c. Ce mot eſt auſſi adjectif. *Fête anniverſaire.*

ANNONCIADE, ſ. f. Ordre religieux, fondé en 1232 par Philippe *Benizi* ou *Beniti*, à Florence. La Reine Jeanne, après avoir été répudiée par Louis XII, fonda un ſecond Ordre du même nom, à l'honneur de douze vertus de la ſainte Vierge. On en vit naître enſuite un troiſiéme à Genes, dont il s'eſt établi pluſieurs Couvens en France, & qui s'appelle autrement *les Céleſtes*, fondé par une veuve nommée *Marie-Victoire Fornari*. Les Religieuſes ſont vêtues de bleu, avec un ſcapulaire rouge.

L'ancien Ordre des Chevaliers du *Lac d'amour*, inſtitué en 1355 par Amé V. de Savoye, a reçu le nom d'*Ordre* de l'*Annonciade*, ſous Charles dit *le Bon* à l'honneur du myſtere de l'Incarnation. La marque de cet Ordre eſt une image

Image de l'*Annonciade*, c'eſt-à-dire, de l'Annonciation de la ſainte Vierge, pendante au bas du collier, qui eſt environné de quatre Lacs d'amour.

ANNONE, ſ. m. Arbre de l'Amérique méridionale, qui ſe nomme auſſi *Quanbizopoli.* Il porte un fruit tacheté de rouge & de verd, auſſi gros que les mêlons du même pays, & d'un goût très-délicat. L'arbre eſt fort grand, & ſa graine eſt un ſpécifique pour la diarrhée.

ANNOTATION, ſ. f. Terme tiré du latin, qui a la même ſignification que *Remarques*, & qui n'eſt guere employé que dans les matieres de doctrine.

ANNUITÉ, ſ. f. Mot d'origine Angloiſe, qui ne ſignifie qu'une rente annuelle ſur quelque Compagnie de commerce où l'on a placé ſon fond. *Les Annuités de la Compagnie du Sud.*

ANNULAIRE, adj. On appelle Annulaire le quatriéme doigt de la main, du mot latin qui ſignifie Anneau, parce que c'eſt ordinairement celui qu'on orne d'une bague ou d'un anneau.

ANNULLER, v. act. Caſſer, révoquer, déclarer une choſe ſans effet & comme nulle. *Annuller* un acte, une ſentence.

ANNUS, ſ. m. Racine du Perou, qu'on croit capable d'ôter aux hommes & aux femmes la vertu prolifique. Son goût eſt amer, & ſa groſſeur à peu près de celle du pouce.

ANODIN, ſ. m. gr. Médicament qui appaiſe les douleurs, ou qui les adoucit par une chaleur modérée.

ANOLI, ſ. m. Lezard des Antilles, qui a plus d'un pied de longueur, & trois ou quatre pouces de diamêtre. Il a le ventre gris-cendré & le dos rougeâtre, avec quelques raies bleues. Sa tête eſt tachetée de bleu, de verd & de gris. La nature lui a donné une ſorte de chant aigu, qu'il exerce pendant toute la nuit.

ANOMAL, adj. gr. Terme de Grammaire, qui ſignifie un Irrégulier. On donne ce nom aux verbes qui ne ſe conjuguent point comme les autres, c'eſt-à-dire, ſuivant les regles générales de la Grammaire.

ANOMALIE, ſ. f. gr. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'art du Zodiaque compris entre l'apogée de l'excentrique d'une Planéte & le lieu de cette Planéte; ou la diſtance d'une Planéte à l'apogée de ſon Epicycle.

ANOMALISTIQUE, adject. gr. On donne ce nom à l'eſpace de tems que la terre emploie dans ſon mouvement périodique. Le tems du période de la terre, ou de l'année Anomaliſtique, eſt de trois cens ſoixante-cinq jours, ſix heures, neuf minutes & quatre ſecondes.

ANONIME, adj. gr. Qui n'a point de nom.

ANORDIE, ſ. f. Terme de Mer, qui eſt propre à quelques parties de l'Amérique, où l'on donne ce nom à certains vents périodiques du Nord.

ANOREXIE, ſ. f. gr. Déſordre de l'eſtomac, qui le rend incapable de digeſtion, & qui ôte l'appetit.

ANRAMATIQUE, ſ. m. Plante ſinguliere de l'Iſle Madagaſcar. Sa ſingularité conſiſte en ce qu'au bout de ſes feuilles il croit une fleur creuſe, & un fruit en forme de vaſe, avec un couvercle par-deſſus. Les fleurs ſe trouvent remplies d'eau après la pluie.

ANSE, ſ. f. En termes de mer c'eſt une petite Baye, ou un petit enfoncement de la mer dans les terres. On dit auſſi *Crique.* Les Architectes nomment *anſe de panier*, les voûtes en arc.

ANSPESSADE, ſ. m. Nom d'un Bas-Officier d'Infanterie, qui eſt au-deſſous du Caporal. Chaque Compagnie a pluſieurs Anſpeſſades, qui ſuppléent aux

fonctions du Caporal.

ANTAGONISTE, f. m. gr. Ce mot a la même signification qu'*adversaire*, dans toute opposition de sentimens ou de prétentions. En Anatomie, on donne ce nom aux muscles qui sont contraires à d'autres par leur situation & par leur office.

ANTAMBA, f. m. Bête vorace de l'Isle Madagascar, qui a la forme d'un Léopard, mais qui n'est pas plus grande qu'un gros chien, & qui habite les montagnes désertes.

ANTALIUM, f. m. Petite coquille marine, en forme de tuyau canelé en dehors, qui renferme un petit poisson. On l'appelle aussi *Dactyle*. Elle entre, en qualité de drogue, dans quelques opérations de Médecine.

ANTANAIRE, adj. Ce mot, qui n'appartien qu'à la Fauconnerie, signifie un oiseau qui n'ayant pas mué, a son plumage de l'année précédente, suivant la signification latine du terme.

ANTAPHRODITIQUES, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie *Antivenerien*, ou remedes pour les maux qui ont leur source dans l'incontinence.

ANTARCTIQUE, adj. gr. Nom du Pole du Sud, qui est opposé au Pole Arctique ou du Nord. Le cercle Antarctique est un des plus petits cercles de la sphere : il est parallelle à l'Equateur, & éloigné du Pole du Sud de 23 dégrés 30 minutes. Dans la position du Globe où nous sommes, nous ne pouvons voir le Pole Antarctique.

ANTES, f. f. Jambages qui sortent hors du mur, pour le soutien d'un bâtiment. On donne aussi ce nom à une piéce de bois qui tient aux volans d'un moulin à vent.

ANTÉCEDENT, f. m. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, il signfie le substantif qui précede un mot qui lui est relatif. En Logique, c'est une proposition dont on tire une conséquence syllogistique.

ANTEDILUVIENS, f. m. lat. Quelques Écrivains ont donné ce nom aux hommes qui vivoient avant le déluge universel.

ANTENNE, f. f. lat. Piéce de bois qui soutient la voile d'un vaisseau, & qui est attachée de travers à une poulie au sommet du mât.

ANTEPENULTIÉME, adj. lat. Terme de Grammaire & de Poesie, qui signifie la syllabe qui précéde l'avant-derniere d'un mot. On s'en sert aussi pour signifier ce qui précéde immédiatement l'avant-dernier de quelque nombre : c'est le 3e. en remontant.

ANTÉRIEUR, adj. lat. Toute chose qui est avant une autre en ordre de tems ou de lieu.

ANTESTATURE, f. f. C'est un terme de Fortification, qui signifie un retranchement fait à la hâte avec des palissades & des sacs-à-terre, pour défendre quelque reste de terrain dont on a perdu une partie.

ANTHELIX, f. m. gr. L'élevation de l'oreille, qui est formée par son premier cercle intérieur.

ANTHELMINTIQUES, f. m. gr. Médicamens qui détruisent les vers dans le corps humain.

ANTHERA, f. f. gr. Ancienne composition pour la guérison des ulceres de la bouche. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à la substance jaune qui est au milieu de la rose, & qu'ils emploient dans certains médicamens.

ANTHESPHORES, f. f. gr. Nom d'une ancienne fête Grecque, qui se célébroit à l'honneur de Proserpine. On ornoit ses temples de toutes sortes de fleurs, parce qu'on prétend qu'elle en cueilloit sur le Mont Etna lorsqu'elle fut enlevée par Pluton.

ANTHESTERES, f. f. gr. Fête des anciens Atheniens, pendant laquelle ils traitoient leurs esclaves, comme les Romains pendant les Saturnales.

ANTHOLOGIE, f. f. Traité ou Recueil des Fleurs, pour apprendre l'art de connoître leurs différences, leur génération, leurs progrès, &c. On a donné ce nom à un Recueil ancien d'Epigrammes grecques, qui sont comme autant de fleurs Poetiques. Quoiqu'*Anthos* soit un mot grec qui signifie *Fleur* en général, ce nom, dans la Pharmacie, est appliqué particulierement au Romarin.

ANTHRACOSE, f. f. gr. Maladie des yeux, qui vient d'un ulcere corrosif sous la peau.

ANTHRAX, f. m. gr. Espece de charbon vif, accompagné d'enflure, & de douleurs aigues, qui ressemblent à celles de la brûlure.

ANTHROPOLOGIE, f. f. gr. Discours ou raisonnement sur l'homme, ou description de l'homme, dans ses deux acceptions d'Etre matériel & d'Etre sensible & intelligent.

ANTHROPOMANCIE, f. f. gr. Espece de divination, qui se fait par l'inspection des entrailles d'un homme mort.

ANTHROPOMETRIE, f. f. gr. Espece d'Anatomie, ou considération des parties qui composent l'homme, à la maniere des Anatomistes.

ANTHROPOPHAGES, f. m. gr. Hommes qui mangent les créatures de leur espece. On attribue cette barbarie à quelques Nations d'Afrique & d'Amérique. On leur donne aussi le nom de *Cannibales*.

ANTHYLLIS, f. m. Plante vulneraire, dont la vertu est de consolider les plaies & les ulceres. Elle croît dans les terroirs salés. On en distingue une autre sorte, qui est un spécifique pour le haut mal.

ANTHYPNOTIQUES, f. m. gr. Médicamens pour empêcher de dormir.

ANTICIPER, v. act. On dit, *Anticiper* sur les droits de quelqu'un, pour dire, les usurper en partie, se les attribuer ou les exercer mal-à-propros. *Anticipé* se dit pour fait, pris, commencé, exercé avant le tems, ou sans droit. *Anticipation* est le substantif.

ANTIDOTE, f. m. Tout remede contre le poison. Il y a des Antidotes extérieurs & intérieurs. Les premiers se nomment *Alexiteres*, & les autres *Alexipharmaques*. Ajoutons, pour l'intelligence des mots grecs qui commencent par *Anti*, que c'est un adverbe qui signifie *contre*.

ANTIENNE, f. f. Terme d'Eglise, qui signifie quelques paroles de l'Ecriture qui se récitent ou qui se chantent avant d'autres chants ou d'autres prieres.

ANTIMOINE, f. m. Substance minerale de nature métallique, qui a tous les caracteres du métal, excepté qu'il n'est pas *malleable*. On le trouve dans lés mines de toutes sortes de métaux, sur-tout dans celles d'argent & de plomb. Quelques-uns l'ont appellé Marcassite de plomb. Il se fond au feu, mais avec quelque difficulté. Il se dissout dans l'eau. La Hongrie & l'Allemagne sont les principaux lieux qui le produisent. On en distingue de deux sortes ; le mâle & le femelle : le dernier est le meilleur. L'Antimoine est employé à quantité d'usages : on s'en sert pour donner un poli admirable aux verres ardens concaves : mêlé au cuivre, il rend le son des cloches plus fin : il entre dans les caracteres d'Imprimerie, & dans l'étain pour le rendre plus dur & plus blanc. Ses préparations sont innombrables pour les usages de la Médecine. On attribue la premiere découverte de ses propriétés à un Moine Allemand, qui

ayant vû des pourceaux violemment purgés après en avoir avalé, en fit prendre à toute sa Communauté pour lui rendre le même service, mais il la fit périr ainsi jusqu'au dernier Moine ; & de-là vient, dit-on, le nom d'Antimoine.

ANTIPAPE, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui prétendent passer pour Papes au préjudice de ceux qui ont été choisis légitimement, & qui causent par cette prétention un schisme dans l'Eglise.

ANTIPATHE, s. m. gr. Espece de corail qui est noir, mais de la même forme que l'autre, & qui a les mêmes propriétés.

ANTIPATHIE, s. f. gr. Aversion qui naît pour quelqu'un ou pour quelque chose, par des causes secrettes qu'on ne peut aisément s'expliquer à soi-même. Ce terme est opposé à *sympathie*.

ANTIPERISTASE, s. f. gr. L'action de deux qualités opposées, dont l'une sert à rendre l'autre plus vive & plus puissante.

ANTIPODE, s. m. Nom qu'on donne aux habitans des deux parties opposées du Globe terrestre, qui sont sous le même Méridien, qui ont la même élévation de leurs différens Poles, parce qu'ils vivent dans différens Hémisphe-res. Les uns ont le jour quand les autres ont la nuit, & toutes les saisons à rebours les unes des autres. On croyoit autrefois cette situation si impossible, que la supposition de l'existence des Antipodes fut condamnée comme une erreur ; mais les Mathématiciens & les Voyageurs sont parvenus là-dessus à l'évidence.

ANTIQUE, adj. Ce mot, quoique venu de la même source qu'*ancien*, emporte une idée différente. Il exprime aussi l'éloignement des tems, mais avec un rapport particulier aux mœurs, aux manieres & au goût des Arts. Ainsi un cachet antique signifie non-seulement un ancien cachet, mais encore un cachet gravé dans le goût des anciens. On dit, dans le même sens, *l'air antique*, *des manieres antiques*, *à l'antique*. *L'Antiquité* signifie un tems fort ancien où les mœurs, les manieres, &c. étoient différentes des nôtres. On appelles *Antiquaires* ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, en expliquant les anciennes medailles, les inscriptions, l'usage & la forme des vases & des instrumens antiques, en restituant les vieux manuscrits, & cherchant d'autres lumieres qui puissent jetter du jour sur l'histoire & les usages des anciens tems.

ANTHIRRINUM, s. m. Plante sur la forme de laquelle les Naturalistes s'accordent peu, mais à laquelle ils attribuent la vertu d'embellir le visage lorsqu'on s'en frotte avec de l'huile de lys, & qu'ils regardent comme un préservatif contre le poison & les sortileges. Ils disent que sa graine ressemble au mufle d'un veau.

ANTISCORBUTIQUES, s. m. Remedes contre le scorbut.

ANTISPODE, s. m. Médicament factice pour suppléer au véritable *Spode*, qui est une espece de cendre qu'on trouve sur les fournaises d'airain, & à laquelle on attribue diverses vertus, mais qui est fort rare. On fait des *Antispodes* de cendre de myrrhus, de noix de galle, &c.

ANTITHESE, s. f. gr. Opposition d'une idée ou d'une expression à une autre. C'est une figure de langage & de stile.

ANTITORE, s. f. Plante qui croît avec le *Napellus* sur les montagnes de Genes & de Piémont, & qui passe pour un souverain préservatif contre toutes sortes de poisons. On croit que c'est le *Zedoaria* d'Avicenne.

ANTITRINITAIRES, s. m. Nom qu'on donne généralement

à tous les Hérétiques qui rejettent le mystere de la Trinité divine, mais particulierement aux *Sociniens*, qu'on appelle aussi *Unitaires* par la même raison.

ANTŒCIENS, s. m. gr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même Méridien, mais dans différens parallelles, également éloignés de l'Equateur les uns dans l'Hémisphere du Nord, les autres dans celui du Sud. Ils ont midi & minuit dans le même tems; mais leurs saisons different, car tandis que les uns ont l'Eté & les plus longs jours, les autres ont l'Hiver.

ANTOIT, s. m. Terme de Mer. C'est un fer courbé, qui sert dans la construction des vaisseaux, à faire approcher les piéces l'une de l'autre.

ANXIÉTÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie inquiétude, trouble qui vient du desir ou de la crainte.

AORTE, s. f. gr. Nom de la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur, pour répandre le sang dans toutes les parties du corps.

AOUST, s. m. Nom d'un des mois de l'année. C'est une corruption d'*Auguste*, nom d'un Empereur Romain, que la flatterie fit donner à ce mois. Il s'appelloit auparavant *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixiéme de l'année lorsqu'elle commençoit au mois de Mars. Les Anciens représentoient le mois d'Août par un jeune homme de contenance fiere, vêtu d'un habit couleur de flamme, la tête couronnée d'une guirlande d'épis, un panier de fruits d'Eté sur le bras, une faucille à la ceinture, avec une victime qu'il conduisoit pour le sacrifice.

APAGOGIE, s. f. gr. Sorte de démonstration par laquelle on fait voir la vérité d'une chose en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité du contraire.

A-PARTE, s. m. Terme du Théâtre, emprunté du latin, qui signifie ce qui se dit par un Acteur ou entre plusieurs Acteurs, sans liaison avec le principal sujet de la Scéne, & comme à l'écart, pour n'être point entendu.

APATHIE, s. f. Etat d'insensibilité, dans lequel, suivant la signification grecque de ce mot, on n'est agité par aucun désir & l'on ne sent ni plaisir ni peine.

APATURIES, s. f. Nom de certaines fêtes Atheniennes, qui se célébroient en l'honneur de Bacchus, ou, suivant d'autres, à l'honneur de Jupiter & de Pallas.

APERITIF, adj. lat. Terme de Médecine, pour signifier ce qui est capable d'ouvrir les orifices des vaisseaux & de faciliter le passage des liquides. *Les aperitifs* sont des médicamens qui produisent cet effet.

APHELIE, s. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie le point de l'orbe d'une Planéte le plus éloigné du soleil. L'Aphelie est pour les Planétes, ce que l'Apogée est pour la terre.

APHORISME, s. m. gr. Sentence courte & moelleuse, qui comprend beaucoup de doctrine en peu de mots. On a donné ce nom par excellence aux principes d'Hypocrate.

APHRODILLE, s. f. gr. Plante à laquelle on attribue des qualités chaudes qui excitent la vertu prolifique, & qui provoquent le flux périodique des femmes. On ne connoît point de Plante qui jette un si grand nombre de racines.

APHRONITE, s. m. gr. Fleur de nitre, qui se formoit autrefois dans les Nitrieres, lorsque la rosée y tomboit, ou par d'autres moyens que l'art faisoit employer. On n'en a plus, depuis que l'usage des Nitrieres s'est perdu, & l'on y supplée dans les recettes de Médecine, par une espece de nitre fort blanc & fort

leger, qui s'appelle *Fleur de muraille*.

APIOS, f. m. Plante purgative de l'Iſle de Candie, dont les feuilles reſſemblent à celles de la Rue, & dont la racine a la forme d'une poire. Ses tiges jettent une eſpece de lait. La Bohême produit un *Apios* bâtard.

APIS, f. m. Bœuf ou Taureau, que les Egyptiens adoroient ſous ce nom. Ils adoroient deux taureaux; l'un conſacré au Soleil dans la Ville d'Heliopolis, ſous le nom de *Mnevis*; l'autre conſacré à la Lune, ſous le nom d'*Apis*, dans la Ville de Memphis. Leur Dieu Oſiris eut auſſi ſon culte ſous la forme de cet animal, dont tout le corps devoit être noir, à la réſerve d'une tache blanche & carrée au milieu du front. Lorſqu'on trouvoit un veau de cette forme, c'étoit le ſujet d'une grande fête en Egypte, & l'on nourriſſoit ſoigneuſement l'animal pour être élevé quelque jour à la divinité.

APLANEUR, f. m. Terme de Cardeur, ou plûtôt des ouvriers qui font les couvertures de lit. C'eſt le nom d'un ouvrier qui ſe ſert de chardons pour rendre la couverture moelleuſe en frottant la laine. On dit, dans le même ſens, *aplaner une couverture*.

APLESTER, v. act. Terme de Mer, qui ſignifie *déployer* les voiles pour partir avec le vent.

A-PLOMB, adv. Mot en uſage pour ſignifier ce qui eſt parfaitement perpendiculaire. Il vient du plomp des niveaux, qui ſert à mettre les choſes en cet état. L'uſage a fait auſſi un ſubſtantif d'*A-plomb*.

APOBATERION, f. m. Mot grec, dont quelques-uns de nos Ecrivains eccleſiaſtiques ſe ſont ſervis. C'eſt un diſcours en proſe ou en vers ſur le départ d'une perſonne qui quitte ſon pays, ou quelque lieu qui lui a ſervi longtems de demeure.

APOCALYPSE, f. f. gr. Découverte ou révélation de quelque choſe. On a donné particulierement ce nom aux révélations de ſaint Jean, qui après avoir paſſé pour un ouvrage de l'hérétique Cerinthus, & avoir été rejetté par quelques Egliſes pendant les quatre premiers ſiécles, furent enfin reçues généralement au nombre des Livres Canoniques.

APOCINUM, f. m. Arbriſſeau dont la feuille a quelque reſſemblance avec celle du Lierre, & qui produit une petite graine noire dans des gouſſes en forme de veſſie. On prétend que ſes feuilles ſont un poiſon pour les chiens, les loups & les renards.

APOCRISIAIRE, f. m. gr. Nom d'une ancienne fonction eccléſiaſtique. C'étoit un Député qu'une Egliſe envoyoit pour quelque commiſſion: enſuite les Monaſteres eurent des Apocriſiaires, qui étoient chargés du ſoin des affaires temporelles.

APOCROUSTIQUES, f. m. Médicamens qui, ſuivant la ſignification grecque du nom, repouſſent ou détournent les humeurs.

APOCRYPHE, adj. gr. Ce qui eſt douteux, ce qui n'eſt pas bien décidé & bien éclairci. On a donné le nom d'Apocryphes à certains Livres anciens, dont les Auteurs n'ont point été connus avec aſſez de certitude pour leur faire trouver place entre les Livres Canoniques.

APODICTIQUE, adj. En termes d'Ecole, un argument *Apodictique* eſt un raiſonnement démonſtratif, ſuivant la ſignification grecque du mot.

APOGÉE, f. m. gr. Ce mot eſt oppoſé à *Perigée*. C'eſt le point le plus excentrique de l'orbe d'une Planéte.

APOLLON, f. m. Un des douze grands Dieux du Paganiſme, fils de Jupiter & de Latone, &

frere de Diane. On lui attribuoit la divination dans ses Temples. On le faisoit présider à l'Eloquence & à la Poesie, comme chef des neuf Muses. On lui donnoit la conduite du Soleil, &c. Le laurier lui étoit consacré. On le représentoit avec de longs cheveux blonds, jeune & d'une beauté charmante. La Fable lui donne aussi le nom de Phœbus en qualité de conducteur du Soleil; & quelquefois on le prenoit pour le Soleil même, qui faisoit sa course dans un char traîné par des chevaux immortels.

APOLLYON, s. m. Nom grec, qui dans l'Apocalypse, signifie Destructeur. Saint Jean le donne pour synonime d'*Abaddon*, qui a la même signification en hebreu.

APOLOGIE, s. f. gr. Excuse, défense, justification. On a formé de ce mot *Apologetique* & *Apologiste*; le premier signifie ce qui sert à la défense; le second signifie le défenseur même.

APOLOGUE, s. m. gr. C'est la morale ou l'application d'une fable, ou de tout récit d'une histoire feinte, pour l'instruction de la vie, & pour la correction des mœurs.

APOMECOMETRIE, s. f. gr. L'art de mesurer les choses éloignées, pour connoître à quelle distance elles sont de nous,

APONEUROSE, s. f. gr. Maladie d'un nerf ou d'un tendon, qui consiste dans une extinction qui l'affoiblit.

APOPHTEGME, s. m. gr. Pensée grave & judicieuse d'un homme respectable, exprimée en peu de mots. *Les apophtegmes des anciens Sages.*

APOPHYGE, s. f. gr. Terme d'Architecture. C'est l'endroit où la colonne sortant de sa base, commence à s'élever.

APOPHYSE, s. f. gr. Petites excrescences qui sont sur l'os cribreux des narines, & qui paroissent entre les organes de l'odorat. On appelle aussi *Apophyse*, les excrescences osseuses qui sortent quelquefois de la surface des os.

APOPLEXIE, s. f. gr. Mal violent, qui prive tout d'un coup le patient de l'usage de tous ses sens, & qui arrête le mouvement dans toutes les parties de son corps, excepté au cœur & aux poumons. On le suppose occasionné par une interruption du passage du sang au cerveau, ou par toute autre cause qui est capable d'empêcher l'infusion des esprits animaux dans les organes des sens. Quantité d'Auteurs ont écrit différemment sur la source & la nature de ce désordre. L'attaque est ordinairement précédée d'un violent mal de tête, d'une sorte de surdité & d'affoiblissement de la vue, d'une perte de mémoire & d'autres symptômes. La sobriété & l'exercice du corps sont les meilleurs préservatifs.

APORE, s. m. gr. Terme de Mathématique. C'est un problême que sa difficulté fait croire impossible à résoudre, tel que la Duplication du cube & la Quadrature du cercle.

APOSIOPESE, s. f. Ce mot grec est d'usage en Rhetorique; il signifie *Reticence*. C'est une figure par laquelle on explique une chose en feignant de n'en vouloir pas parler.

APOSTASIE, s. f. gr. Déserction d'un parti ou d'un principe auquel on étoit attaché. Ce mot s'applique ordinairement à l'abandon volontaire de la Religion dans laquelle on est né, ou à la fuite d'un Religieux qui quitte son Ordre sans aucune raison qui justifie cette démarche. Le déserteur se nomme *Apostat*; & l'action même, *Apostasier*.

APOSTIS, s. m. Terme de Mer. Les Apostis sont deux pieces de bois aux deux côtés d'une galere, qui servent à porter toutes les rames avec le secours

d'une grosse corde.

APOSTOLIQUES, f. m. Hérétiques du troisiéme siécle, dont l'erreur consistoit à prétendre que tout le monde devoit renoncer au mariage & aux biens du monde, comme les Apôtres. Cette Secte se renouvella dans le douziéme siécle, avec l'addition de quantité d'autres faux principes.

APOSTRE, f. m. gr. Nom des douze Disciples du Sauveur, qui étant revêtus de dons surnaturels, tels que celui des langues, de l'infaillibilité & des miracles, reçurent aussi de lui la commission de voyager par tout le monde, pour y répandre le Christianisme. Parmi les Juifs, les *Apôtres* étoient des Officiers nommés pour recueillir les taxes dues aux Empereurs Romains, & les sommes qui devoient servir aux réparations du Temple. Ils étoient chargés de veiller aussi à l'observation de la loi de Moïse. L'*Apostolat* est l'office d'Apôtre. *Apostolique*, est ce qui appartient aux Apôtres, ce qui leur convient, ce qui est digne de leur ministere.

APOSTROPHE, f. f. gr. En Grammaire, c'est une virgule qui se place au-dessus d'un mot, entre deux lettres, pour marquer le retranchement d'une voyelle. En Rhetorique, c'est une figure qui se fait lorsqu'un Orateur tourne son discours de l'Assemblée, à quelque personne particuliere, ou même à quelque chose d'inanimé.

APOTHEOSE, f. f. gr. Déification; c'est-à-dire, cérémonie par laquelle des hommes croyoient mettre au rang des Dieux d'autres hommes auxquels ils attribuoient des qualités supérieures à la nature. Telle fut sans doute l'origine de l'idolatrie. Mais ensuite la flatterie porta les Romains à faire l'Apotheose de leurs Empereurs. Au sommet du bucher où leur corps devoit être consumé, on mettoit, dans une cache secrette, une aigle qu'on lâchoit à propos; c'étoit leur ame qui alloit prendre place entre les Dieux; après quoi on rendoit des honneurs divins à leur mémoire, tels que de leur offrir des sacrifices, de jurer par leur nom, &c.

APOTHICAIRE, f. m. gr. Nom d'une profession qui consiste, suivant l'origine grecque du mot, à *tenir boutique* de drogues & de médicamens pour la guérison des maladies. On en a formé le mot d'*Apothicairerie*, qui signifie la boutique ou le magasin d'un Apothicaire.

APOTOME, f. m. gr. Terme d'Algébre. C'est le reste de deux grandeurs incommensurables, dont l'une est retranchée de l'autre. *Voyez* BINOME.

APOYOMATLI, f. m. Plante de l'Amérique, dont la racine est remplie de petits grains, qui, endurcis au soleil, servent à faire des grains de chapelets. Sa feuille est aromatique; aussi les Sauvages la broient-ils pour s'en frotter le corps. Les Espagnols la prennent en poudre, comme un puissant aperitif.

APOZEME, f. m. gr. Décoction de racines, de plantes, de fleurs, de semences, de fruits & de feuilles, adoucie & clarifiée. L'Apozeme n'est pas si épais ni si visqueux que le sirop; mais il l'est plus que le *Julep*, qui est composé d'eaux distillées.

APPANAGE, f. m. Terres ou certaines portions du domaine Royal, qu'on donne aux Princes pour leur subsistance, mais qui reviennent à la couronne après l'extinction de leurs descendans mâles.

APPARAT, f. m. lat. Titre qu'on a donné à plusieurs Dictionnaires grecs & latins, pour signifier que tous les mots y sont disposés & préparés suivant l'ordre & la vue qu'on se propose.

APPARAUX, ſ. m. Terme de Marine, qui a la même ſignification que les *agrès ;* c'eſt-à-dire, qu'il embraſſe tout ce qui eſt néceſſaire à l'équipement d'un vaiſſeau.

APPAREIL, ſ. m. Terme de Chirurgie, qui ſignifie les onguens & les bandages qu'on emploie pour le panſement d'une bleſſure, mais qui eſt encore plus particulier à cette partie qu'on nomme *Lithotomie*, ou l'opération de la taille. On diſtingue le grand & le petit appareil. Dans le premier, inventé par *Franco*, l'inciſion ſe faiſoit au-deſſus de l'aîne, au long de la ligne blanche : enſuite vers l'an 1520, *Jean de Romanis* trouva le moyen de la faire au perinée. Dans le ſecond, qui ſe nomme petit, parce qu'il demande moins d'inſtrumens, & qui eſt de l'invention de *Celſus*, on inſere deux doigts par le fondement, juſqu'à ce qu'ils arrivent près de la pierre, qu'on attire au col de la veſſie, d'où on la fait ſortir par une inciſion dans le ſcrotum.

Les Maçons nomment *appareil*, l'épaiſſeur d'une pierre. *De grand appareil*, c'eſt-à-dire, fort épaiſſe. En Mer, l'*appareil de la pompe* ſignifie *le pilon.* Les Meuniers donnent auſſi le nom d'*appareil* à de petites planches dont ils ſe ſervent pour retenir l'eau. En général, *appareil* ſignifie tout ce qui eſt diſpoſé pour quelque opération. *Appareil de Sage-femme. Appareil de guerre, de muſique*, &c. On dit en Mer, dans le même ſens, *Appareiller*, pour diſpoſer tout ce qui eſt néceſſaire à la navigation. *La voile eſt appareillée.* Les Tailleurs de pierres donnent le nom d'*Appareilleur*, à celui qui trace les pierres pour le travail. *Appareilleur* & *Appareilleuſe* ſont auſſi en uſage pour ſignifier modeſtement les hommes & les femmes qui exercent un infâme métier.

APPARENCE, ſ. f. lat. En Aſtronomie, ce mot a la même ſignification que Phœnomene. On appelle *Apparences du ciel*, les mouvemens du ciel & des aſtres que les obſervations font découvrir. En perſpective, l'*apparence* d'un objet, eſt le point par lequel on ſuppoſe qu'il paſſe une ligne qui vient directement à l'œil.

APPARITEUR, ſ. m. lat. Titre d'office, dans les Cours Ecléſiaſtiques. C'eſt une eſpece de Sergent. *Apparitor* ou l'Appariteur, dans l'ancienne Rome, étoit un Officier qui citoit les accuſés devant les Tribunaux.

APPARITION, ſ. f. lat. Ce mot ne s'applique proprement qu'aux Eſprits, lorſqu'ils ſe montrent aux hommes ſous une forme corporelle, & à tout ce que le peuple appelle *Revenans. L'apparition* d'un Ange, d'une ame du Purgatoire.

APPAUMÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie une main ouverte, dont on voit la paume ou le dedans.

APPEAU, ſ. m. Petit inſtrument de Chaſſe, avec lequel on contrefait le cri ou le chant d'un oiſeau, pour l'attirer ou le ſurprendre plus facilement.

APPENDIX, ſ. m. Mot latin, qui eſt paſſé dans notre langue, pour ſignifier une choſe qui eſt dépendante d'une autre, & qui lui appartient par quelque endroit, quoiqu'elle en ſoit détachée On l'applique particuliérement à certains Traités qu'on ajoute en forme de ſupplément à la fin des Livres. Les Médecins en ont fait le mot d'*Appendice*, par lequel ils entendent les parties du corps qui en ſont comme détachées, telles que les cheveux, le bout de l'oreille, &c.

APPETIT, ſ. m. lat. Ce mot ſignifie proprement le deſir ou le beſoin de manger ; ce qui arrive, dans les perſonnes ſaines,

lorſque l'eſtomac étant vuide, l'action des acides commence à ſe faire ſentir par des picotemens ; mais on l'applique auſſi aux deſirs qui naiſſent des ſens, & que la Religion oblige de reprimer. *Les appetits ſenſuels. Les appetits déréglés.*

APLANOS. Mot grec, qui ſignifie *égal à ſoi-même, conſtant*. C'eſt une ancienne déviſe des Montmorencis.

APPLAUDIR, v. Ce mot ſignifie en françois, comme en latin d'où il tire ſon origine, *approuver* avec des louanges & des marques d'eſtime. *Applaudiſſement* eſt l'action d'applaudir.

APPLIQUE, ſ. f. Terme d'Art. On appelle *Piéce d'applique*, ſurtout en *Orfévrerie*, toute piéce qui s'aſſemble ou qui s'enchaſſe avec une autre.

APPLIQUÉES, adj. Certaines lignes géométriques, qui s'appellent auſſi *Ordonnées. Voyez* ORDONNE'ES.

APPOINTER, v. a. Terme de Palais. *Appointer* une affaire, c'eſt ordonner que les piéces ſoient produites, pour être examinées par les Juges. *Appointé*, en termes de Blaſon, ſe dit de certaines choſes qui ſe touchent par les pointes. *Appointé* eſt auſſi un ancien terme militaire, qui a ſubſiſté juſqu'en 1670, dans le Régiment des Gardes Françoiſes. Il ſignifioit un Soldat qui avoit la haute-paie, ou qui conſervoit la paie, quoique diſpenſé du ſervice. De-là vient le mot d'*Appointement*, pour ſignifier la paie habituelle ou les gages d'une perſonne employée. *Appoint* eſt un terme de Banque. C'eſt le reſte d'une ſomme en petite monnoie. On me doit cent frans, qu'on me paie avec quatre louis & un petit écu, faiſant 99 liv. il reſte à payer 20 ſols pour *appoint*.

APPRÉHENSION, ſ. f. Ce mot, qui ſignifie crainte, eſt employé auſſi en Métaphyſique, pour ſignifier la *perception*, ou l'idée d'une choſe ; ce qui le rapproche de ſon origine latine, dans laquelle il ne ſignifie que *ſaiſir, arrêter*.

APPREST, ſ. m. Terme d'Art. On dit qu'une toile ou un chapeau ſont ſans apprêt, lorſqu'on n'a point fait entrer de gomme ni d'autres drogues dans leur compoſition. L'art de peindre le verre, ſe nomme l'*apprêt* des couleurs. L'*apprêt des* Tonneliers, eſt un petit coin de bois qui leur ſert à ſerrer les piéces d'un tonneau. On appelle *Apprêteur*, celui qui fait peindre le verre.

APPROBATION, ſ. f. lat. Conſentement qu'on donne avec connoiſſance, & par eſtime ou par goût. On permet ſouvent des choſes qu'on n'approuve point. En termes de Littérature, c'eſt le témoignage des Cenſeurs Royaux en faveur d'un Livre.

APPROCHER, v. act. Terme de Sculpture. *Approcher à la pointe* ou *au ciʒeau*, c'eſt employer des outils plus fins pour former la figure, lorſque le bloc eſt dégroſſi. C'eſt auſſi un terme de Monnoie. *Approcher les flancs*, c'eſt les ajuſter pour leur donner leur juſte poids.

APPROCHES, ſ. f. Outre ſes ſignifications communes, ce mot ſignifie, en termes de Fortifications, des chemins qu'on creuſe en forme de foſſé, pour s'approcher d'une Place ſans être apperçu. Les aſſiégés en creuſent auſſi pour couper ceux des aſſiégeans, & ceux-ci ſe nomment *Contr'approches*. En général, les tranchées, les ſappes, les logemens, les batteries, &c. ſont les *approches* d'un ſiége.

APPROXIMATION, ſ. f. lat. Terme d'Arithmetique & d'Algébre. C'eſt la maniere de trouver la valeur d'une Racine ſourde, par des nombres qui en approchent toujours en deſſus ou en deſſous, mais qui ne peuvent

jamais y arriver.

APPUI, s. m. Outre ses significations communes, ce mot a plusieurs acceptions en termes de Manege. L'*appui de main* est une sorte d'*aide* qu'on donne au cheval par la bride ; on dit qu'il a l'*appui fin*, lorsqu'il a la bouche délicate. *Il n'a point d'appui*, lorsqu'il n'a point de bouche, &c.

APPUI-MAIN, est un terme de Peintres, qui signifie la baguette dont ils soutiennent leur main dans le travail.

APRISE, s. f. Terme de Palais, qui est une corruption d'*apprécié* ou de *prisé*. *Une sommaire aprise*, est l'estimation d'un fond, pour en connoître l'état & la valeur.

APSIDES ou ABSIDES, s. f. Ce sont les deux points de l'excentrique d'une Planéte, qu'on appelle autrement Apogée & Perigée. La ligne diamétrale de l'un à l'autre, s'appelle *Ligne des absides*.

APTITUDE, s. f. Mot emprunté du latin, pour signifier *disposition convenable à quelque chose*. Il sert de substantif à l'adjectif *propre*, qui n'en à point dans ce sens.

AQUACATE, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont les feuilles ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'oranger, & le fruit avec la figure d'un œuf. Le goût du fruit est agréable, & sa couleur noire ou verdâtre.

AQUATIQUE, adj. lat. Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui appartient à l'eau, comme *les animaux aquatiques* ; ou ce qui se ressent de l'eau, comme *un terrain aquatique*.

AQUEDUC, s. m. lat. Conduit pour amener d'un lieu à l'autre l'eau d'une fontaine ou d'une riviere. Les Romains, de qui nous vient ce mot, avoient des Aqueducs fort somptueux.

AQUILICES, s. m. Fête ou sacrifice des Romains à l'honneur de Jupiter, pour obtenir de la pluie. Les Ministres ou les Prêtres se nommoient *Aquiliciens*.

AQUIQUIS, s. m. Singes du Bresil, beaucoup plus grands que les especes communes. Ils ont le poil noir & la barbe fort longue. On prétend qu'ils ont un Roi, qui monte quelquefois sur un arbre pour haranguer ses sujets, & qu'en parlant à haute voix il lui sort de la bouche une sorte d'écume, qu'un autre Singe prend soin d'essuyer.

ARABIQUE, adj. Gomme Arabique. *Voyez* GOMME. On appelle aussi *Arabiques* certains hérétiques d'Arabie, qui enseignoient, au troisiéme siécle, que les ames mouroient avec les corps & ressuscitoient avec eux.

ARACA, s. f. Petite poire du Bresil, d'un goût aigre, mais fort agréable. Il y en a de jaunes, de rouges & de vertes. L'arbre qui les produit porte tous les mois.

ARACADEP, s. m. Poisson plat, des Côtes du Bresil, dont la chair est de fort bon goût. Sa graisse, qui est jaunâtre, fond en le cuisant & lui tient lieu de sauce.

ARACK ou ARRACK, s. m. Liqueur spiritueuse, qui vient des Indes orientales, & dont les Anglois font beaucoup d'usage pour la composition de leur *Pounch*. Le nom est Indien : il signifie tout ce qui est fort ou distillé ; de sorte que les Indiens donnent le nom d'*Arrack Anglois* à l'eau de vie. Mais nous ne l'appliquons proprement qu'à leur liqueur, qui est une distillation de jus de Cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *Toddy*, est de lui-même une liqueur assez agréable : dans sa fraîcheur elle purge ceux qui en usent ; vieille, elle monte à la tête, & fait d'assez bon vinaigre. Les Anglois de Madras s'en

servent pour levain ou pour ferment dans leur pain. L'Arrack de Goa passe pour le meilleur, quoique celui de Batavia soit plus fort. Le premier se tire dans des vaisseaux de terre, & l'autre dans des alembics de cuivre, qui le rendent plus dur & moins agréable. Quelques-uns donnent aussi le nom d'*Arrack* à une distillation de Ris.

ARÆOMETRE, s. m. gr. Machine qui sert à peser les liqueurs. C'est un vaisseau de verre listé de Mercure, dont le col est divisé en parties égales. On plonge cet instrument dans les liqueurs, & celle où il s'enfonce le plus, est la plus legere.

ARAIGNÉE, s. f. lat. Insecte qui tend avec beaucoup d'art une espece de toile qu'il tire de sa propre substance, & qui se place au centre pour y faire sa demeure & pour y prendre des mouches, dont il fait sa nourriture. L'Araignée a six yeux: quelques-uns disent huit. Elle a quantité de jambes, des cornes, des pinces, des ongles, &c. On distingue des Araignées de plusieurs especes, les unes qu'on croit venimeuses, d'autres qui passent pour ne l'être pas. L'Afrique & l'Amérique produisent des Araignées monstrueuses. On nomme *Araignée de mer* une sorte d'écrevisse, qui a beaucoup de ressemblance avec la crabbe, mais dont la queue est plus longue que tout le corps. En termes de Guerre, une *Araignée* est une mine à branches ou à rameaux, à laquelle on est obligé de donner cette forme lorsque le Mineur trouve quelque obstacle qui l'empêche de la pousser directement. Sur Mer, on nomme aussi l'*Araignée* un amas de poulies où viennent passer quantité de cordages qui forment comme une toile d'araignée. La même raison a fait nommer *Araignée*, par les Astronomes, une partie de l'Astrolabe, qui est découpée & partagée en petites portions de cercle. Enfin l'on appelle *Araignées* certains crochets de fer à plusieurs branches, qui servent à tirer hors de l'eau ce qu'on y a laissé tomber.

ARAMBER, v. act. C'est un terme de Mer, qui signifie *aller à l'abordage.*

ARANATA, s. m. Animal des Indes orientales, qui monte sur les arbres & qui se nourrit de leur fruit. Sa grandeur est celle d'un chien ordinaire, & son cri est horrible. Il a de la barbe comme le bouc.

ARANTELES, s. f. Terme de Venerie. Ce sont des filandres, en forme de toile d'araignée, qui se trouvent ordinairement au pied du cerf.

ARASÉ, adj. Terme de Menuiserie & de Maçonnerie, qui signifie des piéces égales en hauteur, unies & sans saillie. On dit *araser*, pour dire, mettre les piéces en égale hauteur. L'arasement d'un mur, est l'extrêmité qui touche au couronnement. Les *arases* sont des pierres plus hautes ou plus basses que celles dont le mur est formé, pour mettre l'arasement de niveau.

ARATICUPANA, s. m. Arbre du Bresil, dont le fruit est d'une odeur & d'un goût fort agréables, & le bois si leger qu'il sert aux mêmes usages que le liége.

ARBALESTE, s. f. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu. En termes de Mer, c'est un instrument gradué, qui se nomme aussi *Arbalestrille*, & dont on se sert pour trouver la hauteur du soleil & des autres astres. *Arbalêtriere* est un terme de Marine. Le lieu d'une galere, d'où les Soldats combattent, le long des apostis, se nomme *Arbalêtriere.* Les Charpentiers appellent *Arbalêtiers* ou *Arbalêtriers*, les pié-

ces de bois qui servent à soutenir le toit d'un bâtiment. *Arbalêter* un édifice, c'est l'appuyer avec des *arbalêtiers*, ou des piéces de force.

ARBITRE, s. m. Ce mot, qui est purement latin, signifie celui qui juge de quelque chose à son gré, qui regle & qui appaise un différend. En termes de Théologie, *Libre arbitre* signifie le pouvoir de se déterminer volontairement. *Arbitraire* se dit de ce qui est libre & indépendant. *Une autorité arbitraire. Un choix arbitraire.* On a formé du mot d'*Arbitre*, *Arbitrage*. Terminer une affaire par arbitrage, c'est prendre des Arbitres auxquels on abandonne le pouvoir d'en juger.

ARBOUSIER, s. m. lat. Arbre fruitier, dont les feuilles forment un bouquet sur une seule queue, comme le raisin. Il est couvert de verdure pendant toute l'année; mais il ne fleurit qu'au mois de Juillet. Son fruit, qui se nomme Arbouse, est de la grosseur d'une prune & n'a point de noyau.

ARBRE, s. m. lat. Quoique ce nom soit générique & convienne à cette variété infinie de grands végétaux qui poussent des racines & des branches, & qui sont distingués entr'eux par la différence de leurs noms propres, de leurs qualités & de leur forme, il s'en trouve néanmoins plusieurs qui portent particulierement le nom d'*Arbre*, avec la seule addition de quelqu'une de leurs propriétés pour les faire connoître. Ainsi l'on appelle *Arbre de baume* un certain arbrisseau de l'Amérique, dont les feuilles different peu de celles de la sauge, & qui distille une liqueur visqueuse, qu'on n'estime pas moins pour les plaies que la Baume du Perou. L'*Arbre ou le Bois de chandelle*, est une autre arbrisseau de la Guadeloupe, rempli d'une gomme grasse, qui brûle comme de l'huile & qui répend une odeur fort agréable. L'*Arbre laiteux* croît dans les Isles de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent a celles du Jasmin, quoique beaucoup plus grandes, & sont odoriferantes. Les incisions qu'on fait dans le tronc, en font sortir beaucoup de lait; mais d'un lait caustique & dangereux. L'*arbre aux savonettes* croît aux Antilles. Il tire ce nom de la qualité de son fruit, dont les habitans se servent, au lieu de savon, pour blanchir le linge. La couleur de ce fruit est jaune. Il est de la grosseur d'une cerise, & croît en grappes. Sa substance, qui est une sorte de gomme claire & gluante, fait écumer l'eau comme le savon; mais elle est fort amere au goût. Le bois de l'arbre a la dureté du fer. L'*Arbre des soudures* croît dans la province de Nicaragna. On attribue à ses feuilles, pilées & appliquées en forme d'emplâtre, la vertu de consolider promptement les os cassés. L'*Arbre triste de jour* croît aux Indes, & porte ce nom parce qu'il ne fleurit que pendant la nuit. L'odeur de ses fleurs est très-agréable; mais après être nées fort promptement au coucher du soleil, cet astre les fait disparoître à son lever. On voit quantité de ces arbres autour des maisons Indiennes, sur-tout dans l'Isle de Sumaka. L'*Arbre au suif*, l'*Arbre au vernis*, &c. sont des arbres de la Chine.

En termes d'Art, l'*Arbre de meule* est un fer ou une piéce de bois, qui passant au travers de quelque machine, sert à la faire tourner. Dans le Blason, on appelle *Arbre fusté*, un arbre dont le tronc & les branches ne sont pas du même émail, & *Arbre englanté*, celui dont l'émail du fruit est aussi différent. Dans les maîtrises des Eaux & Forêts, on nomme *Arbres de liziere* ceux qu'on laisse dans une coupe pour en borner l'étendue. L'*Arbre de vie*, sui-

vant le langage de l'Ecriture, étoit celui qui portoit le fruit défendu dans le Paradis terrestre.

ARC, f. m. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu, & qui ne sert plus qu'à l'amusement des enfans, & à quelques Sociétés qui portent le nom de *Compagnies de l'Arc*. Comme la figure de cet instrument est courbe, on donne son nom à tout ce qui a la même forme. Ainsi les Mathématiciens appellent *Arc* une partie de la circonférence d'un cercle, & varient ce nom en mille manieres. Les Architectes nomment le ceintre d'une voute Arc ou Arceau, &c. de-là vient *Arcade* & *Arche*, qui signifient une ouverture ceintrée entre les piliers d'un pont, ou de tout autre édifice. L'*Arc-en-Ciel* est un météore qui paroît au Ciel en forme d'arc. Il est formé par les rayons du soleil, dans une nuée, qui produit le même effet qu'un Prisme pour former cette varieté de couleur qu'on y admire.

ARCANNÉE, f. f. Craie rouge minerale, qui sert dans plusieurs Professions, à marquer ce qui demande de l'être.

ARCASSE, f. f. C'est le nom des deux piéces de bois qui enferment la roue d'une poulie. On donne aussi ce nom, dans un Vaisseau, à ce qui est entre deux piéces de bois qu'on nomme *Estains*, & qui forment le cercle de la poupe ou de l'arriere.

ARC-BOUTANT, f. m. Principal appui d'un édifice, dont la forme est ordinairement celle d'un arc ou d'un demi-arc. On étend ce nom à tout ce qui sert d'appui principal, indépendamment de la forme.

ARCHE DE NOÉ, f. f. Grand édifice de bois que le Patriarche Noé construisit par l'ordre de Dieu, pour s'y retirer avec sa famille & des animaux de chaque espece, pendant le déluge universel.

ARCHÉE, f. m. Terme de Chimistes, pour signifier un feu central qu'ils regardent, suivant la signification grecque de ce mot, comme le *principe* de la vie dans tous les végétaux.

ARCHERS, f. m. Soldats armés d'arcs, qui composoient autrefois une partie de nos armées. Ce nom s'est conservé en France pour les Troupes à pied & à cheval, qui servent au maintien du bon ordre & à l'exécution de la justice. *Archers de la Maréchaussée. Archers du Guet.*

ARCHET, f. m. Petit instrument courbé en demi-arc, au long duquel on tend des crins de cheval pour jouer du violon & de quelques autres instrumens à cordes. Les Serruriers ont leur Archet, qui est un morceau de fer courbé par une corde, pour divers usages de leur métier. On appelle aussi *Archet* une petite scie de fil de laiton, qui sert à couper les pierres précieuses.

ARCHETYPE, f. m. Ce mot grec signifie *Modele*, *Original*, ce qui sert de regle ou de patron pour l'exécution d'une chose.

ARCHEVEQUE, f. m. gr. Chef de plusieurs Evêques, ou Evêque Métropolitain, qui a sous lui plusieurs Suffragans. Ce titre fut introduit en Orient vers l'année 340; mais n'étant alors qu'honoraire, on le donnoit à tous les Evêques des grandes villes. L'Archevêque est distingué non-seulement par son autorité, comme Chef d'une jurisdiction ecclésiastique, mais encore par des marques particulieres de dignité, telles que la double croix, le Pallium, &c. Il y en a dix-huit en France, deux desquels prennent le titre de Primat des Gaules; celui de Lyon & celui de Sens. Le nom d'*Archevêque* signifie *Premier surveillant*. En général le mot grec *Archi* dénote primauté ou prééminence. Ainsi l'*Archidiacre*, signifioit autrefois le

premier des Diacres, quoique ce ne soit plus aujourd'hui qu'un Officier Ecclésiastique, qui est chargé de la visite des Paroisses dans un certain district du Diocèse & de quelques autres fonctions. L'*Archi-Prêtre* étoit aussi le premier des Prêtres, & n'est plus qu'un Officier Diocésain. *Archi-Chambellan*, *Archi-Chancelier*, *Archi-Bouteiller* de l'Empire, &c. sont d'anciens titres qui sont devenus héréditaires en Allemagne entre les Electeurs.

ARCHIPEL, s. m. Nom qu'on donne en Géographie, à quelques parties de mer qui contiennent un grand nombre de petites Isles. Les principaux Archipels sont celui qui est entre l'Asie, la Macédoine & la Gréce; l'Archipel de *Malabar*, qui contient, dit-on, six cens Isles; celui du Mexique, nommé autrement le Golfe du Mexique, qui en contient douze mille, celui de *S. Lazare*, qu'on nomme aussi *Archipelague*, & qui en contient onze mille.

ARCHITECTE, s. m. Homme instruit des principes & des regles de l'Architecture, qui fait des desseins & des plans d'édifices, qui calcule les frais de l'entreprise, & qui dirige les ouvriers.

ARCHITECTURE, s. f. lat. & gr. Science de l'Architecte. On appelle aussi *Architecture* l'ordonnance actuelle d'un bâtiment. Quoique l'art de bâtir soit aussi ancien que la foiblesse humaine, qui a mis de tous tems les hommes dans la nécessité de se garantir des intemperies de l'air & des saisons, un goût plus étendu de commodité & d'élégance, a fait naître des regles pour la proportion & l'ornement des édifices. On distingue ordinairement cinq méthodes, qui s'appellent ordres d'Architecture: le *Toscan*, le *Dorique*, le *Ionique*, le *Corinthien* & le *Composite*.

ARCHITRAVE, s. f. gr. Les Architectes font ce mot masculin. L'Architrave est la partie d'une colonne qui est au-dessus du chapiteau & au-dessous de la frise. Chaque ordre a la sienne, de différente forme & plus ou moins ornée.

ARCHI-TRICLIN, s. m. gr. Mot de l'Ecriture. Il signifie celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin, & revient à l'office de nos *Maîtres d'Hôtels*.

ARCHIVES, s. f. gr. Vieux Registres, anciens Mémoires, Manuscrits, Actes, Patentes, qui contiennent les titres des biens, des droits & des prétentions d'un Etat, d'une Communauté ou d'une Famille.

ARCHIVIOLE, s. f. Clavecin d'une espece particuliere, qui est accompagné d'un jeu de vieille, par le moyen d'une roue & d'une manivelle, qui sert à la faire tourner.

ARCHIVOLTE, s. f. C'est un terme d'Architecture, qui signifie une bande ornée de moulures, regnant sur les voussеaux du ceintre d'une Arcade. Chaque ordre a son Archivolte qui lui est propre.

ARCHONTES, s. m. Magistrats qui gouvernoient la ville d'Athenes, établis après la mort de Codrus. Ils furent d'abord perpétuels; mais dans la suite leur autorité fut bornée à l'espace d'un an. On donna, dans le second siécle, le nom d'*Archontes* & d'*Archontiques* à certains Hérétiques qui rejettoient les Sacremens, qui nioient la résurrection des morts, & qui prétendoient que le monde avoit été créé par les Archanges, d'où ils tiroient apparemment leur nom plûtôt que des Magistrats d'Athenes.

ARCHURE, s. f. Nom de plusieurs piéces de menuiserie, qui sont placées devant les meules d'un moulin.

ARÇON, s. m. Partie d'une selle de cheval, composée de deux piéces de bois ceintrées,

qui servent à soutenir sa forme. De-là vient *désarçonner*, pour faire tomber quelqu'un de cheval, ou le faire chanceller sur la selle. *Fermes sur les arçons*. Les Chapeliers appellent *Arçon* un instrument en forme d'archet, qui sert à leur mêtier.

ARCOT, s. m. Mêlange de cuivre rouge & de calamine, auquel on allie le plomb pour en faire du *Potin*.

ARCOTECTONIQUE, s. f. gr. Partie de la science Militaire, qui a pour objet les attaques & les combats.

ARCOTIQUE, s. m. gr. Médicamens Anodins qui ouvrent les pores & qui facilitent la transpiration.

ARCTIQUE, adj. Mot formé du nom grec de l'*Ourse*, & qu'on emploie pour exprimer le côté du Nord, parce que c'est de ce côté-là qu'est la constellation de l'Ourse. Ainsi le Pole *Arctique* signifie le Pole du Nord.

ARCTIUM, s. m. Plante dont le graine ressemble à celle du Cumin, & les feuilles à celle du Bouillon. Elle sert à divers usages de Médecine, sur-tout pour la brûlure & la retention d'urine.

ARCTURUS, s. m. lat. Etoile de la constellation d'*Artophylax* ou du *Bouvier*. Ce mot signifie queue de l'Ourse, parce qu'*Arcturus* est proche de cette constellation. Dans l'opinion vulgaire, il amene de la grêle & des tempêtes.

ARDENT, adj. lat. Terme de Blason, qui s'applique aux charbons allumés, par exemple, *des charbons de sable, ardens de gueule*. On appelle aussi *Verre ardent*, un verre convexe dans le foyer duquel les rayons du soleil se réunissent, & passant au travers, brûlent ce qui se présente à quelque distance. En termes de Mer, un *vaisseau ardent* est celui que sa construction incline toujours vers le vent. Enfin, l'on a donné le nom d'*Ardens* à certains méteores formés d'exhalaisons sulphureuses, qui s'élevent dans des lieux marécageux & s'enflamment par leur agition. A Paris, sainte Geneviéve *des Ardens* étoit une Eglise fort ancienne, que la reconnoissance fit élever à l'occasion d'une maladie épidemique, dont on attribua la fin à l'intercession de cette Sainte.

ARDOISE, s. f. Pierre d'un bleu foncé, qui se coupe facilement en feuilles, & qui sert pour couvrir le toit des édifices. On distingue plusieurs sortes d'ardoises. Les meilleures Ardoisieres sont celles d'Anjou. Les especes les plus durables sont la noire & la rousse.

ARECA, s. m. Fruit des Indes orientales, de la grosseur d'une noix, qui renferme, dans un noyau de la grosseur d'une muscade, une substance amere, que les Indiens mâchent avec la feuille de Betel & un peu de chaux de coquillage artificiellement rougie. L'effet de cette drogue est de fortifier l'estomac ; mais elle rougit les dents & les levres jusqu'à les rendre noires lorsque cette teinture commence à s'épaissir. Les Indiens ne laissent pas d'en faire leurs délices ; & pour éviter l'air de mal-propreté, les personnes de distinction se noircissent tout-à-fait les dents.

ARENER, v. Terme d'Art. Un plancher s'*arene*, lorsqu'étant trop chargé il s'affaisse.

ARÉOPAGE, s. m. gr. Lieu où s'assembloit le Senat d'Athenes, qui se nommoit aussi Aréopage, comme les Membres dont il étoit composé se nommoient Aréopagites. Ce Senat ne jugeoit que de nuit, pour se défendre de la faveur & de la haine, en évitant de voir ce qui pouvoit lui inspirer l'une ou l'autre. Les Voyageurs assurent qu'il subsiste encore des restes de l'édifice, & nous en ont donné la description.

AREER, v. Ce mot, formé du mot latin qui ſignifie labourer, s'applique en mer, à l'ancre d'un vaiſſeau, lorſque le fond étant mauvais elle n'y tient point, & laboure en quelque ſorte la terre.

ARETE, ſ. f. Os de poiſſons. Mais ce mot a d'autres ſens. En termes de Manége, on appelle *arête* la queue d'un cheval lorſqu'elle eſt mal garnie de poil. Il ſignifie auſſi l'angle continué de quelque corps, comme l'élévation angulaire qui regne au long d'une lame d'épée, & le fil qui eſt élevé ſur le manche d'une cuilliere. Les Maçons diſent, *une poutre à vive arête*, pour ſignifier qu'elle eſt bien équarie. Les *arêtiers* ſont des piéces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toit la forme d'un pavillon. L'*arêtier* eſt un ſupplément de mortier ou de plâtre, qui ſert, au lieu de tuile, à couvrir la partie où ſont les arêtiers.

ARGANEAU, ſ. m. Anneau de fer où l'on attache les cordages dans diverſes parties d'un vaiſſeau.

ARGEMONE, ſ. f. Plante dont les feuilles s'emploient avec ſuccès contre toutes ſortes d'inflammations, & qui, ſuivant la ſignification grecque de ſon nom, ſert auſſi à diſſiper les taches blanches qui viennent aux yeux.

ARGENT, ſ. m. lat. Métal blanc, le plus pur & le plus précieux après l'or. On obſerve qu'une maſſe d'argent pur, laiſſée pendant deux mois au feu le plus ardent, ne diminue que d'environ un douziéme. Il eſt plus ductile & plus malleable que tout autre métal, excepté l'or. Toutes ces qualités l'ont fait choiſir par la plupart des Nations, pour en faire la monnoie courante. Les Chimiſtes donnent le nom de Lune à l'argent, & l'expriment par cette figure ☽. En terme de Blaſon, *argent* ſignifie *blanc*. On nomme *argent trait*, ou *trait d'argent*, le fil ou le cordon d'argent paſſé par la filiere. L'*argent mat* eſt celui qui n'eſt pas poli; & *argent bas*, celui qui n'eſt pas au véritable titre.

ARGENTINE, ſ. f. lat. Plante dont les feuilles ſont vertes par-deſſus & argentées au-deſſous. Ses fleurs ſont jaunes. Les Médecins emploient l'argentine à pluſieurs uſages.

ARGOT, ſ. m. Nom que les Soldats & les Mandians ont donné à une ſorte de langue ou de jargon, dont ils font uſage entr'eux. On a publié un Dictionnaire de l'Argot. En termes de Jardinage, on appelle *Argot* le bois qui eſt au-deſſus de l'œil dans les branchées d'arbres, & qui meurt lorſqu'il n'eſt pas recouvert par ſa pouſſe.

ARGOUSIN, ſ. m. Officier de Galeres qui veille ſur les Forçats, & qui a pour aide un *Sous-Argouſin*.

ARGUE, ſ. f. Machine de bois dont les Tireurs d'or ſe ſervent pour affermir la filiere.

ARGUMENT, ſ. m. lat. Diſpoſitions de raiſons & de preuves par leſquelles on établit la vérité d'une choſe. L'*argumentation* eſt l'art d'*argumenter* ou de faire des argumens.

ARIES, ſ. m. Mot latin, qui ſignifie *Eelier*, & qui eſt le nom d'un des douze ſignes du Zodiaque. Ptolemée ne mettoit que dix-huit étoiles dans cette conſtellation; Tychobrahé lui en donne vingt-une, & les Aſtronomes Anglois ſoixante-cinq.

ARINDRATO, ſ. m. Arbre de Madagaſcar, dont le bois rend une odeur fort agréable au feu lorſqu'il eſt pourri.

ARISARUM, ſ. m. Petite plante d'Egypte, dont la racine a d'excellentes propriétés pour les ulceres & les fiſtules.

ARISTOCRATIE, ſ. f. gr. Forme politique d'un Gouvernement, où le pouvoir ſuprême eſt

entre les mains des perſonnes les plus diſtinguées par la naiſſance, qu'on ſuppoſe accompagnée des richeſſes & de la probité. Le Gouvernement de Veniſe eſt *Ariſtocratique*.

ARISTOLOCHE, ſ. f. Plante dont on diſtingue quatre eſpeces; *la Clemente*, *la Longue*, *la Ronde* & *la Piſtoloche*. C'eſt à la derniere qu'on attribue le plus de vertu. Elle entre dans la Theriaque: on prétend qu'elle étoit inconnue aux anciens. Les trois autres ont auſſi leurs propriétés, comme le marque la premiere partie de leur nom, qui ſignifie très-bon en grec.

ARITHMETIQUE, ſ. f. gr. Partie des Mathématiques, qui a pour objet le calcul & les propriétés des nombres, & toutes les quantités numeriques. Elle prend divers noms, ſuivant ſes applications & ſes méthodes; tels que *Théorique*, *Pratique*, Inſtrumentale, Logarithmique, Tabulaire, Spécieuſe, &c.

ARMADILLE, ſ. f. Nom tiré de l'Eſpagnol, pour ſignifier une petite armée navale ou une petite flotte. *Armada* eſt une grande flotte.

ARMAND, ſ. m. Potion compoſée de diverſes drogues, qu'on fait avaller, dans les Manéges & les Haras, aux chevaux qui manquent d'appetit.

ARMATEUR, ſ. m. Celui qui arme ou qui commande par commiſſion un vaiſſeau armé en guerre, pour faire des priſes particulieres ſur l'ennemi.

ARMATURE, ſ. f. lat. Terme d'Architecte, qui ſignifie les inſtrumens de fer qu'on emploie pour contenir une grande charpente.

ARMÉ, adj. Terme de Blaſon, qui s'emploie pour les ongles, les cornes, les dents, les griffes, &c. des bêtes & des oiſeaux de proie.

ARMEMENT, ſ. m. C'eſt la préparation d'une flotte de guerre, ou d'un certain nombre de vaiſſeaux, avec les proviſions, les armes, l'équipage, &c. *L'état d'armement* eſt le détail des ordres de la Cour, concernant les vaiſſeaux, les Officiers, les Soldats & les Matelots. *Armement* ſe dit auſſi d'une flotte toute équipée pour la guerre. *L'armement eſt parti.*

ARMENIENNE, ſ. f. Pierre, qu'on nomme auſſi *Lapis Armenus*. Elle ſert à divers ouvrages, & à quelques opérations de Médecine. Sa couleur eſt un bleu mêlé de verd; ce qui lui a fait donner encore le nom de *Verd d'Azur*.

ARMER, v. act. Ce mot s'applique à tout ce qui ſe fait pour défendre quelque choſe, pour la conſerver, ou pour fortifier ſon action. *Armer* une pierre d'aimant, c'eſt la revêtir de fer ou la mettre dans de la limaille, ce qui ſoutient & augmente ſa vertu. En termes de Manége, *un cheval s'arme* lorſqu'il baiſſe la tête vers ſon poitrail, pour réſiſter à la bride. Il *arme ſes levres*, c'eſt-à-dire, qu'il couvre les barres avec ſes levres, ce qui rend l'appui du mord trop ferme. En termes de mer, *armer les avirons*, c'eſt les mettre ſur le bord de la chaloupe, prêts pour leur uſage. En termes d'Artillerie, *armer un canon*, c'eſt y mettre le boulet.

ARMES ou ARMOIRIES, ſ. f. Diſtintif de la Nobleſſe, conſiſtant en certaines figures renfermées dans un écu propre à chaque Maiſon, qui ont rapport à quelque choſe de noble & de glorieux pour ſon origine. Quelques-uns font remonter l'uſage des armoiries juſqu'au tems d'Alexandre le Grand. On en a fait un Art, qui ſe nomme le Blaſon, & qui a ſes principes, ſes regles & ſon langage. Chacun ſe fait connoître en mettant ſes *armes* ſur ce qui lui appartient. Les Etats, les Villes, les Sociétés ont leurs *armes*.

ARMILLAIRE, adj. lat. Ce mot, formé d'un mot latin qui ſignifie *Bracelet*, n'eſt employé que pour la *Sphere. Armillaire*, inſtrument d'Aſtronomie, composé de pluſieurs cercles qui ſont entrelacés les uns dans les autres, avec un globe au milieu. Ce globle repréſente la terre, & les cercles ſervent à repréſenter les mouvemens des corps céleſtes pour faire connoître la conſtitution du ciel. *Armille*, qui vient de la même ſource, ſignifie en termes d'Architecture, les *aſtragales* des colonnes, parce que repréſentant des anneaux & des cercles, elles ont quelque reſſemblance avec des bracelets.

ARMINIANISME, ſ. m. Doctrine des Armeniens, Sectateurs d'Arminius, qui enſeignoit dans l'Univerſité de Leyde, vers la fin du ſeiziéme ſiécle, une doctrine opposée à celle de Calvin ſur la prédeſtination. Elle fut condamnée au Synode de Dordrecht, ou *Doort*, & proſcrite par les ſupplices; mais elle a conſervé quantité de Partiſans, qui ſont libres aujourd'hui en Hollande, excepté dans les villes de Leyde & de Harlem.

ARMISTICE, ſ. m. Suſpenſion d'armes pendant la guerre. Ce mot eſt composé du latin.

ARMOGAN, ſ. m. Terme de Pilote, pour ſignifier un tems propre à la navigation.

ARMOISE, ſ. f. Plante à laquelle on attribue une vertu apéritive & réſolutive. On en diſtingue deux ſortes, la grande & la petite. La fleur de l'une eſt d'un rouge pourpre; & celle de l'autre, d'un verd pâle.

ARMON, ſ. m. Partie d'un caroſſe, conſiſtant en deux piéces de bois qui aboutiſſent au timon, & qui ſoutiennent la cheville.

ARMONIAC, ſ. m. Sel volatile, qui ſe fait avec de l'urine, du ſel de mer & de la ſuie. Il rafraîchit l'eau. Mêlé avec de l'eau-forte, il forme l'eau-régale, qui diſſout l'or. Il ſe ſublime au feu, & rend une odeur piquante d'urine. On prétend qu'il y a un ſel Armoniac naturel, qui n'eſt que l'urine congelée des chameaux, qu'on trouve dans les ſables d'Afrique. On parle d'un autre ſel Armoniac du Levant, qui paſſe pour une écume de la terre, & qu'on fait cuire comme le ſalpêtre.

ARMURE, ſ. f. C'eſt une garniture complette d'armes pour un homme de guerre. Mais ce mot ne s'applique gueres qu'aux armes de l'ancien tems, où les guerriers étoient armés de toutes piéces. On appelle auſſi *armure* une ſorte de carelet pour la pêche, composé de la perche & de gaules *en larmes*, qui ſe tiennent tendus. *Armurier* eſt le nom d'un Artiſan qui fait des fuſils, des épées & d'autres armes offenſives ou défenſives.

ARNALTE, ſ. m. Arbre des Indes orientales, qui a l'odeur du citron, & les feuilles aſſez ſemblables à celles du ſaule; mais qui ne porte point de fruit. Il ſert à la compoſition des onguens aromatiques.

ARNODE, ſ. m. Terme grec, qui ſignifie *agneau* & *chant*. C'étoit le nom qu'on donnoit en grec, à ceux qui portant à la main une branche de laurier, alloient reciter dans les feſtins certains beaux endroits des Poëmes d'Homere. Pour récompenſe on leur faiſoit préſent d'un agneau.

AROMATE, ſ. m. gr. Nom générique de tous les parfums & de toutes les épiceries. On les diviſe en ſimples & en composés. Les Apotiquaires ont deux ſortes de poudres composées d'Aromates, qu'ils appellent *Aromaticum Caryophillatum* & *Aromaticum Roſatum*. Dans la premiere, c'eſt le girofle qui domine; dans la ſeconde, c'eſt la roſe: mais il y entre quantité d'autres

ingrédiens, & ces poudres ont de grandes vertus.

ARONDE, f. f. Ce mot eſt en uſage pour exprimer un ouvrage de charpente, qui ſert à la jonction des parties, & qui a la forme d'une queue d'hirondelle, parce qu'anciennement *aronde* ſignifioit, en françois, une hirondelle. On dit *queue d'aronde*. La ſcience des Fortifications a auſſi ſa *queue d'aronde*, qui eſt une ſorte d'ouvrage à corne. En termes de Marine, on appelle les bâtimens legers, *des Arondelles de mer*.

AROUGHUM, ſ. m. Animal de la Virginie, qui reſſemble au Caſtor, mais qui cherche ſa nourriture ſur les arbres.

ARPAGER, v. act. Mot formé de l'Italien *Arpaggio*, qui ſignifie un roulement mélodieux de l'archet ſur un inſtrument à cordes, en montant de bas en haut.

ARPAILLEUR, ſ. m. C'eſt ainſi que ſe nomment ceux qui s'emploient à la recherche des mines, ou à découvrir de la poudre d'or dans le ſable des rivieres & dans d'autres lieux.

ARQUÉ, adj. Terme d'Art, pour ſignifier ce qui étant courbé forme une ſorte d'arc. Les Charpentiers diſent, *une poutre arquée*. En Mer, la quille d'un vaiſſeau eſt *arquée*, lorſqu'elle perd ſa figure par quelque accident. Dans le Manége, un cheval a *les jambes arquées*, lorſqu'à force de travail ſes jambes s'affoibliſſent & ſe courbent.

ARQUEBUSE, ſ. f. Eſpece de fuſil plus grand que les fuſils ordinaires. C'eſt le premier nom qu'on ait donné à l'eſpece d'arme à feu qui ne ſe nomme plus que *fuſil*. Cette invention n'ayant point été perfectionnée tout d'un coup on ſe ſervoit d'une mêche pour y mettre le feu, & la batterie étoit une eſpece de rouet qui conduiſoit cette mêche ſur le baſſinet. Pour diſtinguer ces vieilles armes, on dit encore *des arquebuſes à rouet*.

ARQUERAGE, ſ. m. Ancien droit qui obligeoit les vaſſaux à faire un Soldat pour leur Seigneur. Ce mot ſe diſoit apparemment pour *Archerage*, qui venoit d'Archer.

ARRACHÉ, adj. Terme de Blaſon, qui s'applique non-ſeulement aux arbres & aux plantes dont les racines ſont découvertes, mais encore à tout ce qui paroît en lambeaux & qui ſemble avoir ſouffert quelque violence, comme s'il avoit été arraché.

ARRAMER, v. act. Terme qui ſignifie tirer ſur le rouleau une piéce de drap ou de ſerge, pour l'allonger avec excès; ce qui eſt un artifice défendu aux Drapiers & aux Foulons.

ARRAS, ſ. m. Eſpece de tapiſſerie, qui tire ce nom de la Ville où elle ſe fabrique. On appelle auſſi *Arras* une ſorte de grands perroquets des Antilles, qui vivent fort long-tems. Ils ſont couleur de feu, à la réſerve des aîles, qui ſont mêlées de jaune, de bleu & de cramoiſi.

ARRERAGES ou ARRIERAGES, ſ. m. Mot formé *d'arriere*, qui ſignifie ce qui reſte à payer d'une ſomme pour laquelle on n'a point entierement ſatisfait au terme. On dit auſſi *Arrierager*.

ARREST, ſ. m. Tout ce qui ſert à interrompre un mouvement qui devoit ſe faire dans les pieces de reſſort; mais c'eſt le nom particulier d'un petit morceau de fer qui retient le chien d'un fuſil. L'*Arreſt* eſt auſſi une action particuliere à certaines eſpeces de chiens, par laquelle ils arrêtent devant eux le gibier, pour donner le tems au Chaſſeur de le tirer ou de le prendre au filet. Les *Arrêts* d'une Cour ſouveraine de juſtice, ſont ſes ordres ou ſes déciſions, exprimées dans la forme établie.

ARRESTE-BŒUF, f. f. Plante dont les racines sont si fortes qu'elles retardent le travail des bœufs à la charrue. On prétend qu'elles sont apperitives, & qu'une décoction de leur écorce appaise le mal de dents. Les feuilles ressemblent à celles de la Rue. Il y a une sorte d'Arrête-bœuf qui a des épines. D'autres l'appellent *Bugrane*.

ARRESTÉ, adj. En termes de Blason, ce mot s'applique aux animaux qui sont sans mouvemens sur leurs pieds. *Une affaire arrêtée*, *un dessein arrêté*, se dit lorsqu'on a pris un parti auquel on ne veut plus rien changer. Les Peintres appellent *des ouvrages arrêtés*, ceux ausquels il n'y a plus rien à retoucher.

ARRESTES, f. f. Tumeurs en forme de gales, qui naissent sur les nerfs d'un cheval aux jambes de derriere.

ARRIERE, f. m. Partie d'un vaisseau, qui se nomme autrement la Poupe. Avoir le vent en arriere, c'est l'avoir en poupe, ou très-favorable. L'*arriere-corps* d'un bâtiment, est celui qui a le moins de saillie, par opposition à l'*avant-corps*. *Arriere-main* est un terme de jeu de paume, qui signifie un coup du revers. *Arriere pensée* est une réflexion qui suit quelque déclaration qu'on a faite, & qui en est quelquefois une rétraction intérieure. Les *arrieres-pensées* blessent souvent la bonne foi. *Arriere-panage* est un terme d'Eaux & Forêts, qui signifie le tems où les bestiaux peuvent demeurer dans les bois après le *panage*.

ARRIMAGE, f. m. Terme de Marine. C'est l'ordre & la situation des tonneaux qui sont placés à fond de calle pour l'eau ou pour d'autres liqueurs. *Arrimer* se dit aussi pour *arranger*.

ARRISSER, v. act. On dit en Mer, *Arrisser les voiles*, pour *abbaisser* ou *amener*.

ARRIVER, v. En termes de Mer, c'est *obeir au vent*. *Arrive*, *n'arrive pas*, *arrive tout*, sont divers commandemens qui regardent le Timonier, & qui signifient différentes manieres de gouverner vers le vent.

ARROBE, f. f. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie en termes de Mer, le poids de trente & une livres.

ARROCHE, f. f. Plante dont on distingue deux especes, celle des champs, & celle des jardins. Ses feuilles & sa graine servent dans la Médecine. Ses tiges sont rouges, ses fleurs jaunes, & ses feuilles d'un verd jaunâtre.

ARROGANCE, f. f. Mot entierement latin, qui signifie des manieres hautaines fondées sur un excès d'orgueil. *S'arroger* quelque droit, c'est se l'attribuer avec un air d'arrogance.

ARRONDIR, v. act. Outre sa signification commune, ce mot s'emploie en termes de Manége, pour tous les mouvemens qu'un cheval fait en rond. C'est ce qu'on appelle l'*arrondir*. Les Peintres appellent une figure bien *arrondie*, celle qui a tous les reliefs nécessaires par un heureux emploi des jours & des ombres. En termes de Blason, *arrondi* s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est présenté en relief par le moyen de certains traits.

ARRUMEUR, f. m. Officier des Ports de mer, dont l'emploi consiste à ranger la cargaison d'un vaisseau, aux frais du Capitaine ou des Marchands. On dit *arrumer*. C'est vraisemblablement le même mot qu'*arrimer*, l'un ou l'autre corrompu par l'usage.

ARS, f. m. Les quatre veines où l'on seigne ordinairement les chevaux; une au bas de chaque épaule, & une à chaque cuisse. *Saigner un cheval des quatre ars.*

ARSENAL, f. m. Magasin public d'armes & de munitions pour la sûreté d'un Etat ou d'une Vil-

le. Un *Arsenal de Marine* est le Port où l'on tient des vaisseaux & tout ce qui est nécessaire pour les équiper & les armer.

ARSENIC, s. m. Substance minerale, pesante, & si corrosive qu'elle est un poison dangereux. On met l'Arsenic au rang des souffres. Il y en a trois sortes ; le jaune, qui n'est que l'Orpiment ; le rouge, qui se nomme *Sandaraque*, & le blanc-rougeâtre, qu'on appelle *Reagal*. On trouve l'Arsenic dans les mines de cuivre, & même dans les mines d'or & d'argent. Une de ses propriétés est que mêlé avec quelque métal, il le rend cassant & le fait cesser d'être malleable. C'est l'ennemi des Fondeurs & des Affineurs.

ARSINS, adj. lat. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *Bois arsins*, ceux où le feu a pris, de quelque maniere qu'il y ait été mis

ARSIS, s. m. On appelle *Arsis* un vin trop ardent, & qui a le goût rôti, lorsque cette qualité lui vient d'une année extrêmement chaude & séche.

ART, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie la maniere & la capacité de faire quelque chose avec des instrumens, suivant les regles d'une juste méthode. L'*Art* differe de la Science, qui est proprement une Théorie raisonnée, ou une connoissance des choses par leurs causes & leurs effets. On distingue les Arts libéraux & les méchaniques ; mais entre les Arts liberaux, on donne particulierement le nom de *Beaux Arts* à l'Eloquence, à la Poësie, à la Musique, à la Peinture & à la Sculpture. Dans l'usage ordinaire, on confond souvent *Art* avec *Science*. *Artiste* se dit de ceux qui exercent les Arts liberaux ; & *Artisan*, de ceux qui exercent les Arts méchaniques.

ARTEMON, s. m. Nom de la troisiéme mouffle qui est au bas d'une machine, nommée *Polyspaste*, qui sert à élever de gros fardeaux par des mouffles & des poulies.

ARTERE, s. f. Vaisseau du corps humain, ou canal naturel, dont l'usage est de recevoir le sang spiritueux des ventricules du cœur, & de le disperser dans toutes les parties du corps pour la conservation de la vie & de la chaleur. Il est composé de trois tuniques : la premiere est nerveuse ; c'est un filament de petits vaisseaux sanguins pour la nourriture des deux autres : la seconde est musculaire, & consiste en fibres spirales qui ont une forte élasticité : la troisiéme, & la plus intérieure, est une membrane fine & transparente, mais assez dense pour contenir le sang dans ses canaux. Il y a trois arteres principalles : la *trachée artere*, qui est le conduit de la respiration ; *l'artere veineuse*, qui sort des ventricules gauches du cœur ; & la *grande artere*, ou *l'Aorte*, qui sortant aussi du ventricule gauche du cœur, se divise en *ascendante & déscendante*.

ARTHRITIQUES, s. m. gr. Les *maladies arthritiques* sont toutes celles qui attaquent les jointures, comme la goûte, &c. Les *médicamens arthritiques* sont ceux qui rémedient aux maux des jointures. On nomme particulierement *Arthritique* une plante assez commune, qui est bonne contre la goute.

ARTHROIDE, s. f. gr. Terme d'Anatomie. C'est une articulation d'os qui ont la surface platte, quoiqu'emboités l'un dans l'autre & mobiles.

ARTICHAUT, s. m. Plante des jardins, qui s'éleve par une tige droite, au bout de laquelle il vient une sorte de pomme composée de quantité de feuilles. On prétend que la racine d'Artichaut cuite dans le vin, chasse par les urines toutes les mauvaises odeurs du corps.

ARTICLE, s. m. Ce mot, qui est entierement latin, signifie *Jointure* dans cette langue, & n'est qu'un diminutif d'un autre mot, qui signifie *Membre*; ses diverses significations en françois viennent de ces deux sources. Dans un Livre, c'est un membre ou une portion du sujet. Dans un Contract ou un Traité, c'est une des conditions. Dans une confession de Foi, c'est un point de la doctrine d'une Eglise. En Anatomie, c'est la jointure de deux os. En Arithmétique, c'est le nombre 10, ou tout nombre qui se divise en dix parties. En Grammaire, c'est un mot qu'on joint au nom en le déclinant, pour marquer son genre. On appelle *Maladie articulaire*, celle qui attaque les articles ou les jointures. *Articulation* signifie la composition de deux os dont les bouts se joignent. On l'emploie aussi pour *prononciation* nette & distincte de la parole, comme *articuler* s'emploie pour *prononcer*. En termes de Palais, on dit *articuler sa demande*, pour dire, la mettre par articles. En Médecine, on dit qu'un os s'articule avec un autre, c'est-à-dire, qu'il se joint. Enfin, l'on dit en Peinture, que les parties d'une figure sont bien *articulées*, c'est-à-dire, bien marquées.

ARTIFICE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie dans notre langue, ruse, subtilité qui tend à tromper; quoiqu'en latin il n'ait pas d'autre signification que celle que nous lui donnons dans *Feu d'artifice*, où il signifie seulement Ouvrage de l'art; c'est dans ce dernier sens que nous disons aussi *artificiel*, c'est-à-dire, ce qui est l'ouvrage de l'art: mais *artificieux* se dit pour rusé, trompeur.

ARTILLERIE, s. f. Toutes sortes de grosses armes à feu, telles que les canons, les mortiers.

ARTIMON, s. m. gr. Nom d'un des mâts d'un vaisseau. C'est celui qui est placé le plus près de l'arriere ou de la poupe. Sa différence est qu'il ne porte point de perroquets, que sa vergue le traverse de biais, & que sa voile est en tiers point, au lieu que les autres sont à trait quarré.

ARTISON, s. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois, & qui perce fort bien les planches.

ARUM, s. m. Plante qui croît au long des haies & des fossés, & qui a les mêmes propriétés que la Serpentine, comme elle lui ressemble beaucoup par ses feuilles & sa racine.

ARUSPICES, s. m. Prêtres de l'ancienne Rome, ausquels on attribuoit l'art de connoître l'avenir par l'inspection des entrailles & des autres apparences des animaux. Leur collége devoit son origine à Romulus, fondateur de Rome.

ARYTENOIDE, adj. gr. Nom d'un cartilage du Larynx, qui forme une anche comme celle des fluttes, pour les diverses modifications de la voix.

ARYTME, s. m. gr. Affoiblissement ou cessation du poulx, qui rend son mouvement presqu'insensible.

ARZEL, adj. On nomme *Arzel* un cheval dont le pied droit de derriere est marqué d'une tache blanche.

AS, s. m. lat. L'*As Romain*, étoit tout à la fois un poids & une monnoie. En qualité de poids, il signifioit une livre. Comme monnoie, il changea plusieurs fois de poids, mais il eut toujours la même valeur. Dans l'origine, l'As pesoit une livre ou douze onces. Dans la premiere guerre Punique, l'an de Rome 513, une livre faisoit six As. Elle en fit douze dans la seconde. L'an 563, sous le Dictateur Paperius, elle en faisoit vingt-quatre; ce qui continua pendant

toute la durée de la République. Le nom d'*As* n'eſt employé, dans notre langue, qu'aux jeux de cartes & de dez, pour ſignifier l'unité, c'eſt-à-dire, une carte ou un dé qui n'a qu'une ſeule marque.

ASAPHIE, ſ. f. gr. Enrouement ou changement de voix, cauſé par le froid ou par d'autres cauſes.

ASARINE, ſ. f. Plante aperitive & purgative, qui tire ſon nom de ſa reſſemblance avec l'*Aſarum*.

ASARUM. ſ. m. Petite plante, nommée vulgairement *Cabaret*, qui eſt excellente pour les maladies de la rate, & pour les retentions d'urine. Sa fleur eſt odoriferante, & en forme de petite cloche. L'*Aſarum* croît auprès des noiſetiers, & ſe conſerve toujours verd.

ASBESTE, ſ. m. Pierre qui reſſemble au Talc Venitien, & dont on fait une eſpece de papier ou de toile, qui au lieu de brûler dans le feu, ne fait que ſe nettoyer & ſe purifier. On en trouve dans quelques montagnes de France. C'étoit dans la toile d'Asbeſte qu'on brûloit les corps des anciens Romains, pour empêcher que leur cendre ne ſe mêlât avec celle du bucher. Quelques-uns confondent l'*Aſbeſte* avec l'*Amiante*.

ASCARIDES, ſ. f. gr. Petits vers qui s'engendrent dans le boyau du fondement, & que leurs mouvemens continuels rendent fort incommodes. Les chevaux y ſont ſujets auſſi.

ASCENDANT, ſ. m. En termes d'Aſtrologie, l'*Aſcendant* eſt le ſigne du Zodiaque qui monte ſur l'horiſon au premier inſtant de la naiſſance d'un homme ou d'une femme. Les Aſtrologues lui attribuent beaucoup d'influence ſur tous les événemens de la vie. C'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de ce mot, pour ſignifier la ſupériorité & l'eſpece d'empire qu'on prend ſur quelqu'un.

ASCENSION, ſ. f. Fête inſtituée dans l'Egliſe, pour célébrer le jour où le Sauveur monta au Ciel après ſa réſurrection. Comme ce mot, tiré du latin, ſignifie l'action de monter, on en a fait auſſi un terme d'Aſtronomie. On diſtingue l'Aſcenſion droite & l'Aſcenſion oblique. La droite, eſt le point ou le dégré d'un Aſtre dans l'Equinoctial, en comptant depuis le ſigne d'Aries ou du Belier, qui dans une ſphere droite, s'éleve au méridien avec lui. L'Aſcenſion oblique, eſt la même dans une ſphere oblique. Elle ſe compte de l'Oueſt à l'Eſt, & change ſuivant la latitude du lieu. La différence entre l'Aſcenſion droite & l'Aſcenſion oblique, ſe nomme *Différence aſcenſionelle*.

ASCETIQUE, ſ. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui ſe retiroient dans la ſolitude, pour s'y livrer aux exercices de la dévotion & de la pénitence. On donne encore le nom d'*Aſcetiques* aux Livres de dévotion.

ASCIENS, ſ. m. gr. Nom géographique, qu'on donne aux habitans de la Zone Torride, qui, ſuivant la ſignification grecque du mot, n'ont pas d'ombre dans quelques ſaiſons de l'année où le ſoleil eſt directement ſur leur tête.

ASCITE, ſ. f. gr. Eſpece d'hydropiſie, qui affecte particuliérement l'Abdomen & le bas-ventre.

ASCLEPIAS, ſ. m. Plante montagneuſe, dont les feuilles reſſemblent à celles du lierre, & dont la fleur eſt puante. La poudre de ſes racines eſt un contre-poiſon, & ſe prend dans du vin pour les foulures d'une chûte.

ASCYRUM, ſ. m. Plante dont les feuilles ſont menues & les fleurs jaunes. Elle reſſemble au

mille-pertuis, dont elle eſt une eſpece. Sa graine a un goût de reſine, & jette un jus rouge. On en vante la vertu pour les ſciatiques.

ASIATIQUES, ſ. m. Habitans de l'Aſie, une des quatre Parties du monde connu.

ASNE ou ANE, ſ. m. Bête de charge, d'autant plus utile pour le ſervice de l'homme, qu'étant propre à quantité de travaux, elle eſt très-facile à nourrir. On aſſure qu'il vit environ trente ans. L'âneſſe porte douze mois. L'Afrique produit des ânes ſauvages, qui ſont d'une vîteſſe extrême à la courſe. Les Iſles du Cap Verd font un grand commerce d'ânes pour les Colonies de l'Amérique. Les Relieurs de livres appellent *Ane*, un coffre dans lequel tombent les rognures du papier. On appelle *Ane* une ſorte d'*eſtau* qui ſert aux Artiſans pour tenir la matiere de leur travail. En termes de Palais, l'âne s'appelle *Bête aſine*.

ASPALATH, ſ. m. Bois qui reſſemble beaucoup à celui d'Aloes, & dont la décoction eſt bonne pour le flux de ſang. L'arbre, qui eſt petit, épineux & peſant, a toutes les qualités de l'Aloes, excepté la couleur qui tire ſur le pourpre. Le vin dans lequel on l'a fait bouillir, guérit les ulceres.

ASPERGE, ſ. f. Plante aperitive qu'on cultive dans les jardins, & qui étant cuite, eſt d'un goût fort agréable. Il y a des aſperges rougeâtres & des aſperges blanches; mais les plus communes en France, ſont les vertes. Il y en a auſſi de ſauvages, qui croiſſent dans les champs & les marais.

ASPECT, ſ. m. Ce mot, tiré du latin, ſignifie proprement la contenance ou l'apparence du viſage: mais on l'applique auſſi à tout ce qui frappe la vue, comme dans cet exemple: *L'aſpect du danger.* Les Aſtrologues l'emploient pour ſignifier la ligne, ou l'angle, que deux Planétes forment dans le ciel. Ils comptent cinq Aſpects, qu'ils nomment *Conjonction*, *Sextil*, *Quartil*, *Trin* & *Oppoſition*.

ASPERITÉ, ſ. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie dureté, rudeſſe. On prononce l'*s*, quoique l'uſage l'ait fait retrancher dans *âpre*, qui vient du même mot, & qui a pour ſubſtantif *âpreté*.

ASPERSOIR, ſ. m. Nom formé du verbe latin, qui ſignifie *répandre*. On le donne à tout ce qui ſert à répandre des choſes liquides, mais particulierement à un petit bâton, dont le bout eſt garni de poil, pour prendre & jetter de l'eau benite. *Aſperſion* ſignifie l'action de répandre avec l'aſperſoir. Suivant la doctrine de l'Egliſe, le Batême peut être donné par *aſperſion*, comme par *immerſion* & par *infuſion*.

ASPHALTE, ſ. m. Eſpece de bitume ou de poix, qui étoit autrefois fort abondante en Paleſtine, & qui a donné ſon nom au Lac Aſphalte. On l'appelloit auſſi *Bitume Juif* ou *Judaïque*.

ASPHODELE ou APHRODILLE, ſ. f. Plante qui reſſemble par les feuilles au grand Poreau, & dont les racines ſont employées à divers uſages de Médecine. Comme leur ſubſtance eſt aſſez ſemblable à celle du gland, on s'en eſt quelquefois ſervi pour en faire du pain dans les tems de cherté.

ASPIC, ſ. m. Serpent venimeux, dont le poiſon eſt extrêmement ſubtil. Sa longueur eſt d'environ quatre coudées. On diſtingue pluſieurs ſortes d'Aſpics, dont le plus dangereux eſt celui qu'on nomme *Aſpic ſourd.* Il a quatre pieds comme le lezard, & la peau griſe, marquetée de jaune. L'*Aſpic* eſt auſſi une plante, dont on compte pluſieurs

especes. La Lavande en est une. On tire de sa fleur, une huile qui se nomme *huile d'Aspic*, ou *de Spic*, s'il est vrai que le nom *Aspic* vienne de *Spica*, & ne soit qu'une corruption.

ASPIRATION, s. f. lat. Maniere de prononcer en retirant son haleine. Ainsi dans *Heros* la lettre *h* se prononce par aspiration. *Aspirer à quelque chose*, est une expression figurée, qui signifie la désirer beaucoup, & s'efforcer de l'obtenir.

ASPRE, s. m. Monnoie Turque. Cinquante aspres reviennent à l'écu de France.

ASPRESLE, s. f. Plante aquatique, dont la tige est si rude qu'on s'en sert pour polir le bois & nettoyer la vaisselle. Ses feuilles sont rudes aussi, & minces comme le jonc.

ASSA-FŒTIDA, s. f. Ce nom latin est passé dans notre langue. C'est le suc ou le jus d'un arbre nommé *Laser* ou *Sylphium*, qui croit dans quelques parties de l'Asie & de l'Afrique. On le tire par incision. Il forme une gomme chaude & d'une odeur extrêmement forte. On s'en sert pour certaines maladies des femmes. Le *Benjoin* s'appelle *Assa dulcis*.

ASSAILLANT, s. m. Mot formé du verbe latin qui signifie *sauter*. Il signifie celui qui attaque, celui qui commence une querelle ou une bataille. On dit aussi *assaillir*.

ASSAPANIC, s. m. Espece d'écureuil de la Virginie, qui sans aîles, en élargissant les jambes & faisant des efforts pour étendre sa peau, peut voler, dit-on, l'espace d'un demi-mille.

ASSARRABACCA, s. m. Plante dont les feuilles n'étoient connues autrefois qu'en qualité de vomitif & de purgatif. C'est aujourd'hui ce qu'on appelle du Tabac.

ASSASSINER, v. act. Oter la vie à quelqu'un d'une maniere violente & par surprise. Les mots *assassiner*, *assassin* & *assassinat*, viennent du nom de quelques peuples, qui s'appelloient *Assassins* ou *Assassiniens*, & qui habitoient, au treiziéme siécle, un canton de la Phénicie, sous un Chef nommé *le Vieil de la Montagne*. Leur zele pour le Mahometisme, les portoit à tuer, par son ordre, & souvent fort loin de leur pays, ceux qu'ils regardoient comme ennemis de cette Religion. Ils furent détruits par les Tartares dans le cours du même siécle.

ASSATION, s. f. Ce mot, qui est latin, & qui signifie l'action de rôtir, n'est employé qu'en Pharmacie, pour signifier une certaine préparation de médicamens qui se fait sur quelque matiere ardente, telle qu'une toile échauffée, &c.

ASSAULT, s. m. Mot qui vient de la même source qu'*assaillir*, & qui signifie *attaque*; mais qui s'applique particulierement à la derniere attaque d'une ville assiégée, lorsqu'après avoir ruiné quelque partie des murs avec l'artillerie, on entreprend de forcer la place par la brêche.

ASSAZOE, s. f. Herbe de l'Abissinie, qui passe pour un préservatif admirable contre les serpens. Sa seule ombre, dit-on, a la vertu de les engourdir; & s'ils y touchent, ils tombent comme morts. On croit que les *Psylles*, ancienne nation qui ne craignoit pas la morsure des serpens, avoient la connoissance de cette herbe.

ASSÉEUR, s. m. Officier d'un village, qui s'emploie avec le *Collecteur* à faire le rolle des tailles & à lever les deniers.

ASSEMBLAGE, s. m. Total ou collection de plusieurs choses. Ce mot est employé particulierement pour les ouvrages de charpente & de menuiserie. On distingue plusieurs sortes d'assem-

blages, tels que le *quarré*, l'*assemblage à onglets*, l'*assemblage à queue d'aronde*, *à queue persée*, *à queue perdue*, l'*assemblage d'about-ment*, &c.

ASSÉOIR, v. act. Outre ses significations communes, ce mot, en terme de Manége, signifie faire plier les jambes à un cheval. On dit, *asseoir un cheval sur ses hanches.*

ASSERTEUR, s. m. ASSERTION, s. f. Ces deux mots sont latins, & viennent d'un verbe qui signifie, *assurer*, *soutenir.* Le premier ne s'emploie gueres que dans le sens, *Asserteur de la liberté.* Le second signifie une proposition dont on entreprend de soutenir la vérité.

ASSESSEURS, s. m. lat. Officiers des Cours de justice, qui servent de Conseil au premier Juge, & qui assistent au jugement des Causes.

ASSETTE ou HACHETTE, s. f. Marteau de Couvreur, à tête platte d'un côté, & tranchant de l'autre, pour attacher les lattes du toit.

ASSIDUITÉ, s. f. lat. Forte & continuelle application, lorsqu'il est question de travail. Constance, répétition fréquente, lorsqu'il s'agit de soins, de priéres, ou de visites. *Assidu* est l'adjectif, & se prend dans le même sens.

ASSIETE, s. f. Vaisseau de métal ou de terre, dont on se sert à table pour y placer les alimens qu'on a tirés du plat. Mais ce mot a d'autres usages, dont le sens se rapporte à celui de son origine, qui est d'exprimer ce qui est ferme dans sa situation. On dit donner de l'*assiete* à une chose, pour dire, la situer d'une maniere qui la rende ferme. Un piedestal n'a point assez d'assiete, s'il n'a pas la largeur convenable à la figure. L'*assiete des tailles*, c'est le reglement de ce que chacun doit payer. L'*assiete* d'une Place, est sa situation. En termes de Manége, *donner l'assiete*, signifie bien placer sur la selle. Un bon Cavalier ne perd jamais son assiete. Faire l'*assiete des ventes*, en termes d'Eaux & Forêts, c'est marquer aux Marchands les bois dont ils ont acheté la coupe. On dit même, dans le moral, Je ne suis point *dans mon assiete naturelle*, pour signifier qu'on est ému, qu'on n'est pas dans sa disposition ordinaire.

ASSIGNATION, s. f. lat. Terme de Finance & de Justice. Dans le premier sens, c'est une ordonnance pour faire payer une somme sur un certain fond. En Justice, c'est un ordre de comparoître dans un certain tems, pour déposer ou pour répondre. On appelle *assignat* une rente constituée sur un bien qui demeure dans la possession du propriétaire, comme l'*assignat* d'une dot ou d'un douaire.

ASSIMILATION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est un changement qui rend les parties d'une chose semblables à celles d'une autre.

ASSIS, adj. En termes de Blason, ce mot s'applique à tous les animaux domestiques qui sont représentés sur leur cul.

ASSISES, s. f. On donne ce nom aux Séances des juges qui s'assemblent pour le jugement des causes. *Telle Cour tient ses assises.* Anciennement les grandes Assises étoient la Séance de certains Juges supérieurs, qui étoint envoyés dans les Provinces pour examiner si les Juges des Tribunaux subalternes remplissoient leur devoir. Cet usage subsiste encore en Angleterre.

ASSISTANT, s. m. lat. Terme en usage dans plusieurs Sociétés Ecclésiastiques, pour signifier ceux qui aident le Supérieur général dans ses fonctions, & qui lui servent de conseil. A l'Eglise, l'Assistant est celui qui aide

au Célébrant, dans les grandes Messes ou dans les autres cérémonies, tel que le Diacre, le Sous-Diacre, &c.

ASSOCIÉ, s. m. Ce mot, qui vient du latin, signifie celui qui prend part à quelque chose, ou qui se lie à d'autres pour un intérêt commun. On dit, dans le même sens, *association*. S'associer, ou associer quelqu'un. Les Religieux donnent à leurs dévotes des lettres d'association. En Logique, des idées associées sont celles qui se suivent constamment l'un l'autre, ou dont l'une réveille l'autre dans l'esprit.

ASSOMMER, v. act. Tuer ou faire perdre la connoissance à quelqu'un d'un coup à la tête. Ce mot vient de *sommeil*, & signifioit autrefois *endormir*. *Assommoir* est le nom d'une petite machine, qu'on tend pour prendre des rats.

ASSOMPTION, s. f. lat. Fête instituée dans l'Eglise pour célébrer l'entrée triomphante de la sainte Vierge au Ciel. En termes de Logique, c'est la seconde proposition d'un syllogisme, qu'on appelle aussi la mineure. Quelquefois c'est la conséquence des prémisses, c'est-à-dire, des propositions dont l'argument est composé.

ASSOUPLIR, v. act. Ce mot n'est connu qu'au Manége. *Assouplir* un cheval, c'est lui faire plier différentes parties du corps pour les rendre plus souples.

ASSUJETTIR, v. act. Outre sa signification commune, ce mot signifie, en termes de Marine, rendre une chose ferme & immobile. *Assujettir* une piéce de bois, un mât, &c.

ASSURANCE, s. f. Promesse positive, certitude, confiance. Mais en termes de Commerce, ce mot signifie un contract par lequel un particulier répond de tous les dommages qui peuvent arriver à un vaisseau, sous la condition d'une certaine somme qui lui est payée d'avance, & que cette raison a fait nommer Prime. L'Angleterre a des compagnies d'Assurance non-seulement pour les vaisseaux, mais encore pour les édifices, contre les dangers du feu, & même pour la vie des hommes & des animaux. Ainsi *assurer*, dans ce sens, signifie *répondre des événemens sous la condition d'une certaine somme.*

ASTELLE, s. f. Terme de Chirurgie. Appuis de bois, ou de carton, ou d'autres matieres, dont les Chirurgiens se servent, pour lier avec les bandages les fractures des os.

ASTERIQUE, s. m. gr. Petite figure d'étoile, qu'on met dans les livres pour marquer l'omission d'un mot, ou pour renvoyer le Lecteur aux notes. En Astronomie, on donne ce nom à l'assemblage de plusieurs étoiles fixes, qui forment une constellation. D'autres l'appellent *Asterisme*; mais ces deux mots viennent de la même source.

ASTHME, s. f. gr. Maladie qui rend la respiration fort difficile, par quelque désordre arrivé dans les poumons. L'*Asthmatique* est celui qui est attaqué de cette maladie. Mais, en termes de Fauconerie, on appelle *asthmé* un oiseau qui ayant le poumon enflé, ne peut respirer librement.

ASTIC, s. m. Instrument des Cordonniers, dans lequel ils mettent de la graisse pour y tremper leurs alênes.

ASTRAGALE, s. m. gr. En Architecture, les Astragales sont de petits membres ronds, en forme de talon, comme le signifie ce mot grec, qui se mettent au sommet ou au pied des colonnes. Ils divisent quelquefois le cordon de l'Architrave. On leur donne alors le nom de *Chapelet*. En termes de Médecine, l'*Astragale* est le premier os du *Torse*, ou de

la premiere partie du petit pied. En Botanique, *Aſtragale* eſt une plante dont la fleur eſt rouge & porte une eſpece de poix ſauvages. Le Canada en produit une dont les feuilles ſont vertes. En termes d'Artillerie, l'*Aſtragale* eſt une petite moulure qui regne autour d'une piéce de canon, à demi-pied de l'embouchure.

ASTRÉE, ſ. f. Nom poëtique de la Juſtice. Les Poëtes en ont fait la fille de Jupiter & de Themis. Ils racontent qu'elle étoit deſcendue du ciel dans l'âge d'or; mais qu'effrayée de la méchanceté des hommes dans le ſiécle de fer, elle remonta au ciel où elle fut placée dans le Zodiaque.

ASTRINGENS, ſ. m. lat. Médicamens, qui, ſuivant la ſignification du mot latin, reſſerrent les parties & arrêtent les évacuations. On les appelle auſſi *Styptiques*, d'un mot grec qui a la même ſignification. Il y a des Aſtringens ſimples & naturels: d'autres ſont compoſés par l'art.

ASTROLABE, ſ. m. gr. Inſtrument d'Aſtronomie, garni d'une Alhidade & de deux Pinules, qui ſert à prendre la hauteur du ſoleil ou des étoiles. On diſtingue l'*horizontal* & l'*univerſel*. Le premier, où pour plan de projection l'on prend l'horizon d'un lieu; l'autre, où l'on prend celui d'un méridien. L'uſage du premier eſt borné à un certain lieu.

ASTROLOGIE, ſ. f. gr. Art qui tire ſon origine de l'Aſtronomie, & qui prétend découvrir le futur & le paſſé par l'obſervation des aſpects des Planétes, & par la connoiſſance de leurs influences. Ceux qui s'appliquent à cette étude, ſe nomment Aſtrologues. On l'appelle auſſi l'*Aſtrologie judiciaire*, parce qu'elle conſiſte en jugemens ſur les perſonnes & ſur les choſes.

ASTRONOMIE, ſ. f. gr. Science qui embraſſe la connoiſſance des mouvemens, des diſtances, des grandeurs, des périodes & des éclipſes des corps céleſtes. On en attribue l'invention aux Chaldéens, qui la cultivoient deux mille ans avant la priſe de Babylone par Alexandre le Grand, & qui étoient invités par la ſérénité de leur ciel à faire des obſervations.

ASYLE, ſ. m. gr. Lieu de refuge pour ceux qui par accident ont commis quelque action qui les expoſe à la rigueur des loix. Dieu avoit commandé aux Juifs de bâtir quelques villes dans cette vue. On en trouve auſſi des exemples dans l'hiſtoire prophane, tels que l'Aſyle de Thebes inſtitué par Cadmus, & celui du Mont Palatin par Romulus. La vénération pour les Egliſes & les Monaſtéres en a fait auſſi des Aſyles dans pluſieurs Etats Chrétiens, ſur-tout dans ceux où l'autorité du Pape eſt la mieux établie.

ASYMPTOTE, ſ. f. gr. Certaines linges, dans cette partie des Mathématiques qu'on nomme les *Sections coniques*, qui s'approchent ſans ceſſe, ſans pouvoir jamais ſe rencontrer, quand elles ſeroient prolongées à l'infini.

ATABALE, ſ. m. Tambour dont on trouve le nom dans les Voyageurs, & qui eſt en uſage parmi les Maures.

ATABULE, ſ. m. Nom d'un vent qui regne dans quelques parties du Royaume de Naples, ſur-tout dans la Pouille, & dont le ſouffle eſt dangereux pour les plantes.

ATAMADOULET, ſ. m. Titre du premier Miniſtre de la Cour de Perſe.

ATERRAGE, ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le lieu où l'on va reconnoître la terre en arrivant de la haute mer.

ATERRISSEMENT, ſ. m. Augmentation de terre, qui ſe

fait dans un héritage par le changement de cours d'une riviere, ou par de nouvelles terres qu'elle apporte à la longue dans son cours.

ATHANOR. s. m. Grand fourneau de Chimie, où mettant le charbon au centre, la chaleur du feu se communique par des canaux à divers vaisseaux tout à la fois & produit un effet modéré. Ce mot paroît venu de l'Arabe.

ATHEISME, s. m. gr. Persuasion impie qu'il n'y a point de Cause premiere, intelligente & immaterielle, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de Dieu. Les *Athées* doivent être en horreur dans toutes les societés, parce qu'ils en détruisent le fondément.

ATLANTES, s. f. gr. On donne ce nom, dans l'Architecture, aux figures qui sont chargées de quelque fardeau, du nom d'*Atlas*, qui soutient, suivant les Poëtes, le monde sur ses épaules.

ATLAS, s. m. Nom qu'on donne aux grands Recueils de Cartes géographiques qui sont reliées en plusieurs volumes. *Atlas* étoit un Roi de Mauritanie, célebre par ses connoissances astronomiques, à qui l'on attribue l'invention de l'instrument nommé Sphere; ce qui donna lieu à la fable de raconter qu'il portoit le monde sur ses épaules, après avoir été métamorphosé en haute montagne qui conserve son nom. Les Anatomistes appellent *Atlas* la premiere vertebre du col.

ATLE, s. m. Nom d'un arbre qui produit pour fruit des noix vertes, à peu près semblables aux gales de chêne. Dans l'Egypte & l'Arabie on fait du charbon de son bois. Ses feuilles servent à divers usages de la Médecine. Il croit aussi dans quelques endroits de l'Europe.

ATMOSPHERE, s. f. gr. On donne ce nom à l'espace qui environne le globe de la terre jusqu'à une certaine hauteur, & qui contient l'air, les nuées, la pluye, &c. Quoiqu'il y ait différentes opinions sur son étendue, fondées sur la varieté des Phénomenes, la plûpart lui donnent quarante-cinq mille de hauteur. Tous les corps, célestes ou terrestres, ont leur propre Atmosphere, c'est-à-dire, suivant la signification grecque de ce mot, un espace dans lequel il se fait une certaine émission des parties du corps même, jusqu'à une certaine distance.

ATOLE, s. m. gr. Farine de Maïs, que les Indiens font bouillir à l'eau, & qu'ils regardent comme un aliment fort sain.

ATOME, s. m. gr. Les plus petites parties de matiere dont on puisse supposer que les corps sont composés. Quelques Philosophes les croient indivisibles. Epicure, qui étoit de ce sentiment, prétendoit que le monde ne s'étoit formé que du concours fortuit & de l'assemblage des atomes; mais on prouve géométriquement que la matiére est divisible à l'infini, & par conséquent que ces atomes sont des chimeres. On appelle aussi *Atome* un animal d'une extrême petitesse, qui ne peut être découvert qu'avec les meilleurs microscopes.

ATRE, s. m. lat. Le foyer d'une cheminée, c'est-à-dire l'espace ordinairement pavé, où le feu & les charbons peuvent s'étendre.

ATROCE, adj. Ce mot, qui est latin, signifie cruel, barbare, odieux. Une injure *atroce*. On dit aussi l'*atrocité* d'une injure, ou d'un crime.

ATROPHIE, s. f. gr. Dépérissement du corps ou de quelqu'un de ses membres, qui vient, suivant la signification grecque du mot, de ce qu'il ne prend

plus de nourriture.

ATROPOS, f. f. gr. Dans la Mythologie payenne, c'eſt une des trois ſœurs qu'on appelle les *Parques*. Son office eſt de couper le fil de la vie humaine, c'eſt-à-dire, de la finir.

ATTACHE, f. f. Groſſe piece de bois qui fait le centre des moulins à vent, & autour de laquelle ils peuvent tourner. Ce mot eſt d'ailleurs en uſage pour ſignifier tout petit lien qui joint une choſe à une autre.

ATTAQUE, f. f. En termes de Guerre, les attaques d'une Place ſont tous les travaux des Aſſiégeans pour l'emporter. *Une fauſſe attaque* eſt une attaque feinte. Les *attaques droites* ſont les travaux réguliers.

ATTEINTE, f. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot ſignifie, en termes de Manége, une bleſſure qu'un cheval reçoit aux pieds de derriere, du pied d'un autre cheval qui le ſuit de trop près, ou qu'il ſe fait à lui-même en donnant d'un pied ſur l'autre. En termes de juſtice, *atteint d'un crime* ſignifie *coupable*, ou jugé tel ſur des fortes preuves.

ATTELAGE, f. m. Un certain nombre de chevaux, ou d'autres animaux, qui peuvent être joints enſemble pour tirer. Un bel *attelage*. Un cheval propropre pour l'*attelage*.

ATTELLE, f. f. Terme de Chirurgie. *Voyez* ASTELLE. On nomme auſſi *Attelles* certaines piéces de bois qu'on met devant le collier des chevaux pour tirer les voitures des champs. Les Potiers donnent le même nom à un inſtrument de bois qui leur ſert à lever la poterie ſur la roue.

ATTENTAT, f. m. Ce mot, qui vient du latin, ſignifie une entrepriſe hardie & criminelle. Un *attentat* contre la Religion. Un *attentat* contre les droits de quelqu'un. En termes de Palais, on appelle *Sentence attentatoire*, celle qui eſt rendue ſans droit, ou malgré la défenſe d'un Tribunal ſupérieur.

ATTENUÉ, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie diminué en groſſeur, les Médecins nomment *attenuatifs* certains remedes qui ont la vertu de diviſer & de diſſoudre les humeurs. En termes de Palais, on appelle *Défenſes par attenuation* ce que l'accuſé allégue pour diminuer ou pour excuſer ſon crime.

ATTESTER, v. act. Mot emprunté du latin, qui ſignifie rendre témoignage de la vérité d'une choſe. Il ſignifie auſſi Prendre quelqu'un à témoin. *J'atteſte* les Dieux & les hommes. *Atteſtation* eſt l'acte par lequel on rend témoignage.

ATTICISME, f. m. Elégance de manieres & de langage, qui étoit particuliere aux habitans de l'ancienne Athenes & du pays Attique. L'*Atticiſme* ſe dit comme l'*Urbanité Romaine*. Le *Sel Attique* eſt auſſi un mot conſacré pour exprimer une élégance fine & piquante, qu'on attribuoit aux Atheniens dans les idées & dans le ſtyle.

ATTITUDE, f. f. Poſture où les figures paroiſſent en Peinture & en Sculpture, & qui doit ſervir à exprimer les paſſions qu'on leur ſuppoſe.

ATTOLLON, f. m. Nom que les habitans des Iſles Maldives donnent à l'amas d'Iſles, qui compoſent leur Archipel. Ces Iſles, qui ſont au nombre de plus de douze mille, forment treize parties principales, qui ſe nomment *Attollons*.

ATTOMBISSEUR, f. m. Terme de Fauconnerie. On nomme ainſi l'Oiſeau qui attaque le premier un heron.

ATTRACTIFS, f. m. lat. Médicamens qui attirent de l'intérieur du corps, les humeurs ſuperflues, tels que les Cantharides, &c.

ATTRACTION, s. f. lat. Dans la Philosophie naturelle, c'est le pouvoir ou la propriété qu'un corps a d'agir sur un autre, & de l'amener vers lui par cette action. Ce pouvoir est appellé *Suction* par quelques Philosophes; & par d'autres *Gravitation.* Le célébre Newton enseigne que c'est par ce pouvoir, ou ce principe, que tous les corps tendent mutuellement l'un vers l'autre. On dit aussi *Pouvoir attractif*, *Faculté attractive.*

ATTRACTYLIS, s. m. Plante que les Botanistes appellent de ce nom, & qui n'est autre chose que le *Chardon benit*, espece de *Carthame* qui differe des autres.

ATTREMPÉ, adj. Terme de Fauconnerie. *Un oiseau attrempé* est celui qui n'est ni trop gras, ni trop maigre. *Attremper* est un terme d'Artisan, qui signifie donner la trempe au fer.

ATTRIBUT, s. m. lat. Propriété particuliere à une personne ou à une chose, qui la rend capable d'une certaine action. Ainsi la faculté de raisonner est un *attribut* de l'homme. Dans la Peinture & la Sculpture, on appelle *attributs* les distinctifs qu'on joint à la principale figure. L'Aigle, par exemple, est l'attribut de Jupiter, le Paon celui de Junon, la Massue celui d'Hercule, &c.

ATTRITION, s. f. lat. Terme de Théologie. On appelle *attrition* un regret d'avoir offensé Dieu, qui n'est causé que par la crainte des peines éternelles; différent de la *contrition*, dont l'amour divin & l'espoir de la beatitude sont les motifs.

AVAGE, s. m. C'est le nom qu'on donne aux droits du Bourreau sur diverses sortes de marchandises. *Droit d'avage.*

AVAL, s. m. Terme de Négoce. Mettre son *aval* à une lettre de change, c'est la signer, & s'engager par conséquent à l'acquitter, si celui sur lequel elle est tirée la refuse. On se sert, dans le même sens, du mot *avaler*, c'est-à-dire, se rendre caution d'une lettre de change.

AVALURE, s. f. Terme de Manége, qui signifie les défauts d'une nouvelle corne de cheval, qui est quelquefois molle & raboteuse.

AVANCEMENT D'HOIRIE, s. m. Terme de Jurisprudence. C'est ce qui est donné d'avance à un héritier. *Voyez* HOIR.

AVANT, s. m. Terme de Marine, pour signifier le devant d'un vaisseau. On dit aussi, dans le même langage, un vent d'avant; c'est-à-dire, un vent qui vient du lieu où l'on fait voile. En termes de Manége, on dit qu'un cheval *est beau de l'avant*, pour signifier qu'il a la tête plus belle que la croupe.

AVANTAGE, s. m. Terme de jeu de Paume. Lorsque deux Joueurs ont chacun trente, celui qui gagne ensuite le premier coup a quarante-cinq; ce qui s'appelle *avantage.*

AVANT-BEC, s. m. Nom qu'on donne aux angles des piles d'un pont de pierre. On les appelle aussi *Eperons.*

AVANT-CŒUR, s. m. Tumeur ronde, qui se forme à la poitrine d'un cheval, vis-à-vis du cœur, & qui est une maladie dangereuse. D'autres l'appellent *Anticœur.*

AVANT-CORPS, s. m. Terme d'Architecture, opposé à celui d'*arriere-corps.* C'est la partie d'un édifice qui a le plus de saillie sur la face.

AVANT-FOSSÉ, s. m. En termes de Fortifications, c'est le fossé qui environne la contrescarpe du côté opposé à la ville.

AVANT-GARDE, s. f. Premiere partie d'une Armée lorsqu'elle est en marche, ou sa premiere ligne lorsqu'elle est rangée en bataille.

AVANT-TRAIN, s. m. Nom qu'on

qu'on donne aux deux roues de devant d'un caroſſe ou d'une chaiſe.

AVANTURINE, ſ. f. Eſpece de pierre précieuſe, qui eſt remplie de petits points d'or ſur un fond jaunâtre. On contrefait l'Avanturine avec du verre & de la limaille de cuivre.

AVARIE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt la perte ou le dommage qu'un vaiſſeau eſſuie dans un voyage de long cours. Ce mot ſignifie auſſi le droit qu'on paie dans un Port pour le mouillage.

AVASTE, v. Terme, ou commandement de mer, qui ſignifie *Ceſſez, finiſſez*.

AUBE, ſ. f. lat. L'aube du jour eſt le premier point où la lumiere paroît. De-là vient *Aubade*, qui eſt un concert de muſique donné vers l'aube du jour. En mer, c'eſt un intervalle de tems qui ſuit le ſouper de l'Equipage.

AUBEINE ou AUBAINE, ſ. f. Droit du Roi ſur la ſucceſſion des biens qu'un étranger poſſede en France, lorſqu'il n'eſt pas naturaliſé. On étend ce mot, dans l'uſage, à tout droit caſuel qui arrive à quelqu'un. En termes de Palais, *Aubain* ſignifie étranger.

AUBERE, adj. Un cheval aubere, eſt un cheval dont le poil eſt couleur de pêcher ; c'eſt-à-dire, blanc, mêlé, d'alezan & de bai.

AUBERGES ou ALBERGES, ſ. f. Eſpece de Pêches, qui eſt fort commune & très-bonne en Touraine.

AUBERON, ſ. m. Petit morceau de fer, au travers duquel paſſe le pêne d'une ſerrure.

AUBESPINE, ſ. f. lat. Eſpece d'Epine, qui ſe trouve dans les haies, & qui porte des fleurs blanches d'une odeur agréable. Il en vient un petit fruit rouge, qui eſt purgatif.

AUBIER, ſ. m. Arbre qui a beaucoup de reſſemblance avec le Cornouillier, mais qui porte ſon fruit un grappes, & dont le bois eſt fort dur. On appelle auſſi *Aubier* ou *Aubour*, une ſubſtance blanche & molle, qui eſt entre l'écorce d'un arbre & ſon bois. Les arbres qui en ont beaucoup ſont ſujets aux vers, ce qui les rend peu propres à bâtir.

AUBIFOIN, ſ. m. Plante, qui s'appelle vulgairement *Bleuet*, parce qu'elle porte une fleur bleue; ou *Blavelle*, parce qu'elle croît dans les bleds. L'Aubifoin du Levant, qui croît auſſi dans les bleds, eſt une eſpece d'œillet jaune, ſans odeur.

AUBIN, ſ. m. Allure d'un cheval entre l'amble & le galop. *Ce cheval va l'aubin.* C'eſt auſſi le nom du blanc de l'œuf.

AUBINET, ſ. m. Les Matelots appellent *Saint Aubinet* un pont de cordes, à l'avant, ſous lequel on eſt à couvert dans les vaiſſeaux Marchands.

AUBRIER, ſ. m. Oiſeau de proie qui vole fort haut. Il tire ce nom de ſa couleur, qui reſſemble à celle du *cheval aubere*.

AUDACE, ſ. f. Gance de chapeau.

AUDIENCE, ſ. f. lat. Nom que les Eſpagnols donnent à leurs Cours ſouveraines de Juſtice dans les Indes occidentales. La diviſion géographique d'une partie de ces pays, ſe fait par *Andiences*.

AUDIENCIER, ſ. m. Titre d'un Huiſſier qui ouvre les portes à l'audience de Juſtice, & qui fait faire ſilence. *Grand Audiencier* eſt un office conſidérable de Chancellerie, dont les fonctions conſiſtent à rapporter au Chancelier les lettres d'importance, telles que celles de la nobleſſe, &c. Il y a quatre *Grands Audienciers*.

AUDITEUR, ſ. m. lat. Nom commun à pluſieurs Officiers dans certaines Cours de Juſtice. Les *Auditeurs* des Comptes arrêtent les Comptes de Finance, pour en faire leur rapport à la Chambre. Les *Auditeurs* du Châtelet ſont des Juges ſubalternes, qui jugent

les causes au-dessous de vingt-cinq livres. A Rome, les *Auditeurs de Rote* sont des Juges de différentes nations, dont chacun est nommé par son Prince, pour composer le Tribunal qui s'appelle *de la Rote*. L'*Auditeur de la Chambre* est un Juge de la Cour Romaine, dont l'autorité a beaucoup d'étendue dans les affaires spirituelles.

AVELINE, s. f. Espece de noisette, mais plus ronde, & contenue dans une coque plus dure. Ses qualités approchent beaucoup de celles de l'amande.

AVERÉ, adj. Ce qui est certain, par le soin qu'on a pris de le vérifier.

AVERNE, s. m. Nom poëtique de l'Enfer. L'*Averne* étoit un lac de Campanie, d'où il sortoit des vapeurs si malignes, que, suivant la signification grecque de son nom, les oiseaux n'en pouvoient approcher. Les Poëtes l'ont pris pour une entrée de l'Enfer.

AVERTI, adj. Terme de Manége. *Un pas averti* est celui d'un cheval qui marche un pas réglé & méthodique, suivant les leçons qu'il a reçues.

AVERTISSEUR, s. m. Titre d'un Office de la Maison du Roi, dont la fonction est d'avertir quand le Roi vient dîner.

AVEUER, v. act. Terme de Fauconnerie. Il se dit de l'oiseau qui discerne bien la perdrix lorsqu'elle part.

AUGMENTATION, s. f. Nom d'une célébre Cour d'Angleterre, établie par Henri VIII, lorsqu'il supprima les Monasteres. L'office de la *Cour d'augmentation* consistoit à augmenter les revenus du Roi, en y joignant les biens de l'Eglise.

AUGURE, s. m. l. Nom d'une sorte d'anciens Prêtres Romains, qui observoient le chant & le vol des oiseaux, les apparences du ciel & d'autres circonstances, pour en tirer de bons ou de mauvais présages. Rome avoit reçu cet art des Toscans. Le Collége des Augures, qui n'avoit d'abord été composé que de trois personnes, le fut ensuite de neuf; quatre Patriciens & cinq Plebeïens. Ils arrêtoient quelquefois les plus grandes affaires & les délibérations mêmes du Senat, par leurs observations. Dans le langage ordinaire, on dit qu'une chose est de *bon augure*, pour signifier qu'elle annonce d'heureux succès.

AUGUSTE, adj. lat. Grand, majestueux, respectable. Le Senat Romain donna ce surnom à *Octave*, neveu de *Jules-César*, en lui confirmant l'autorité suprême. Les Empereurs Romains continuerent de le prendre, & les Imperatrices prirent celui d'*Augusta*.

AUGUSTIN, s. m. Religieux qui fait profession de la Regle de saint Augustin. On compte dans l'Eglise jusqu'à soixante Ordres, soit de Chanoines Réguliers, soit de Moines ou de Mandians, qui suivent cette Regle, sans parler des Religieuses Augustines.

En termes d'Imprimerie, on a nommé *Saint-Augustin* un caractere qui tient le milieu entre le *Cicero* & le *Gros-Romain*.

AUGUSTINIENS, s. m. Hérétiques qui prêchoient en Bohême, après un certain Augustin leur Chef, que Jesus-Christ n'étoit pas encore monté au ciel, & qu'avant le jugement dernier le Paradis & l'Enfer ne sout ouverts pour personne.

AVILLONS, s. m. Ce sont les serres de derriere d'un oiseau de proie. Il *avillone*, lorsqu'il s'en sert.

AVIS, s. m. Ordre de Chevalerie Portugaise, créé en 1147, sous le nom de *Sainte Marie d'Evora*, & confirmé soixante ans après par le Pape Innocent IV. Il prit alors le nom d'*Avis*, d'une Place qui leur fut donnée par Sanche I. Sa Regle étoit celle

de Citeaux, l'habit blanc, & une croix d'or fleurdelisée, accompagnée de deux oiseaux, par allusion au mot d'*Avis*, qui signifie *Oiseau* en latin.

AVISER, v. act. Terme de Chasseur. On dit *aviser un lievre au gîte, aviser une perdrix*, pour l'*appercevoir*.

AVIVER, v. act. Terme d'Art. *Aviver* une figure de bronze, c'est la nettoyer, la frotter, pour la rendre plus propre à la dorure.

AVIVES, s. f. Maladie des chevaux. Ce sont des glandes qui s'enflent au gosier, & qui leur coupent la respiration. On prétend que ce mot est une corruption d'*eaux vives*, parce qu'un cheval échauffé gagne les Avives en bûvant.

AULIQUE, adj. *Conseil Aulique*. Nom d'une Cour souveraine de l'Empire d'Allemagne, à laquelle tous les Sujets de l'Empire peuvent appeller en dernier ressort. L'Empereur en nomme tous les Officiers, excepté l'Electeur de Mayence qui en est visiteur né. Le pouvoir de cette Cour finit à la mort de l'Empereur. Elle est composée d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier & de dix-huit Assesseurs ou Juges, dont neuf sont Catholiques & neuf Protestans. En France, on appelle *Aulique* l'acte qu'un jeune Théologien soutient à l'Archevêché de Paris, pour prendre le bonnet de Docteur. *Aulique* vient d'un mot latin qui signifie *Salle*.

AULNE, s. m. lat. Arbre fort commun, qui se plaît dans les lieux humides, & dont l'écorce, qui est d'un brun rougeâtre, sert aux Tanneurs & aux Teinturiers. On appelle *Aulnaye*, un lieu planté d'Aulnes.

AULNÉE, s. f. Plante qui porte des fleurs jaunes, & dont la racine a d'excellentes propriétés pour nettoyer l'estomac. L'Aulnée croît dans les lieux secs & montagneux.

AUMOSNES FIEFFÉES. Terme ancien, qui signifie les fondations que nos Rois ont faites en faveur des Eglises.

AVOCAT, s. m. lat. Nom d'une profession fort honorable, qui consiste à prendre en Justice la défense de ceux qui plaident. Les Ordonnances de nos Rois obligent les Avocats de se charger de la cause du pauvre comme de celle du riche (1364); d'avoir en mains, lorsqu'ils plaident, les piéces qui établissent leur droit (1539); de ne pas donner conseil aux deux Parties (1539); & de ne pas se charger des mauvaises causes (1560.) L'*Avocat général* est celui qui est chargé des interêts du Roi & du Public. Les *Avocats du Roi* sont les Substituts de l'Avocat général dans les Tribunaux inférieurs. Les *Avocats Consistoriaux* sont des Officiers de la Cour de Rome, qui plaident sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Bénéfices.

AVOINE, s. f. lat. Espece de graine, fort commune en Europe, qui fait partie de la nourriture des chevaux. L'Avoine du Canada est aussi bonne que le Ris.

AVOUÉ, s. m. On donnoit autrefois ce nom à tout homme qui prenoit la défense d'un autre; mais c'étoit particulierement un nom d'Office, qui consistoit à défendre les droits des Eglises & des Abbaies. Les *Avoués* étoient ordinairement des Nobles.

AURA, s. m. Oiseau d'Amérique, qui se nomme *Cosquauth* dans le nouvelle Espagne. Le fond de sa couleur est noir, avec quelque mêlange de rouge au col, à la poitrine & aux aîles. Il a les ongles & le bec recourbés, les paupieres rouges, & du poil au front. On prétend qu'il vole presque toujours, & qu'il se nourrit de serpens.

AURÉE-ALEXANDRINE, s. f. Espece d'Antidote, qui est une

composition dans laquelle il entre de l'or & de l'opium. On lui attribue beaucoup de vertu pour toutes les maladies des parties nobles. C'est un préservatif contre l'apoplexie & la colique. Il tire son nom de l'or qui entre dans sa composition, & de son inventeur, nommé *Alexandre*.

AURICULAIRE, adj. lat. Ce qui appartient à l'oreille. En termes Ecclésiastiques, la *Confession auriculaire* est celle qui se fait secretement au Prêtre, pour la distinguer de la Confession publique, qui se faisoit anciennement devant l'assemblée des Fidéles.

AURIGA, s. m. Ce mot latin, qui signifie *Cocher*, est le nom d'une constellation du Nord, composée de quatorze étoiles dans le Catalogue de *Ptolemée*, de vingt-trois dans celui de *Tycho*, & de soixante-huit dans celui de *Flamstead* & des Anglois.

AURILLAS, s. m. Terme de Manége, qui signifie les chevaux qui ont de grandes oreilles & qui les remuent souvent.

AURISLAGE, s. m. Droit qui se leve sur les Ruches des mouches à miel.

AURONNE, s. f. Plante dont on distingue deux sortes, le mâle & la femelle. Les Médecins s'en servent utilement pour la rétention d'urine, pour la pierre, les vers, les sciatiques, &c. C'est aussi un Antidote.

AURORE, s. f. lat. Premiere lumiete du soleil, ou lumiere qui le précéde avant qu'il soit monté sur l'horizon. Les Poëtes en ont fait une Déesse, à laquelle ils donnent un char & des doigts de rose. On a donné le nom d'*Aurore boreale* à certaines apparences de lumiere qui se montrent après le coucher du soleil, & qui s'élevent, par des vibrations fort impétueuses, de l'horizon vers le Zenith M. *de Mairan* a composé un ouvrage curieux sur ce Phenomene.

AUSSIERE, s. f. Nom d'une grosse corde de vaisseau.

AUSTERE, adj. lat. Ce mot, dans le sens moral, est opposé à doux, caressant, sociable. On dit qu'un homme a *l'humeur austere*. Une vie austere, signifie une vie mortifiée, qui se passe dans la privation des plaisirs & dans la pratique de la pénitence. *Austérités* se prend pour mortifications de la chair. Dans le sens physique, *austere* signifie *âpre* & *rude*, & differe peu *d'acerbe*.

AUTEUR, s. m. gr. Celui qui est la premiere cause ou l'inventeur d'une chose. *Auteur*, pris simplement, est celui qui compose des livres ou quelque ouvrage d'esprit. Ce mot en a produit plusieurs autres, qui ont des sens différens. *Autorité* signifie Pouvoir, abscendant, crédit, influence. *Autorités* signifie quelquefois des citations, des passages de l'Ecriture, ou de quelques Ecrits respectés, pour appuyer une opinion. *Autoriser* quelqu'un, c'est lui donner le droit ou le pouvoir de faire quelque chose. *Autoriser* une chose, c'est la permettre, y consentir, la justifier même par son consentement ou par son exemple. On dit d'une pratique, qu'elle est autorisée par l'usage. *Autorisation*, c'est, en termes de Palais, un pouvoir que le mari donne à sa femme de passer quelque acte.

AUTHENTIQUE, adj. Mot d'origine grecque, qui signifie ce qui est revêtu d'une autorité suffisante, soit pour persuader, soit pour agir. *Preuve authentique*, *Déclaration authentique*. En termes de Palais, *authentiquer une femme*, c'est la déclarer convaincue d'adultere, & soumise à certaines peines, telles que d'être rasée & mise au Couvent.

AUTHOGRAPHE, s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qu'on a écrit de sa propre main.

AUTOMATE, s. m. gr. Ins-

ftrument, ou machine, qui a le principe de fon mouvement dans foi-même, tel que les horloges, les montres. Les animaux font des Automates plus nobles.

AUTOMNE, f. m. lat. Troifiéme faifon de l'année, dans laquelle on recueille les grains & les fruits. Dans l'Alchimie, c'eft le tems où l'opération de l'œuf Philofophique eft portée à fa perfection. Quelques anciennes nations comptoient leurs années par les Automnes, comme les Saxons-Anglois par les Printems. On appelle l'Equinoxe d'Automne, le point de la ligne Equinoctiale où le foleil commence à defcendre vers le Pole du Sud.

AUTOUR, f. m. Oifeau de chaffe, le plus grand après le Gerfaut. Sa couleur eft un fond fauve, femé de taches jaunes. Les nids des Autours s'appellent *aires*. L'*Autour* eft la femelle, & le Tiercelet eft fon mâle. On diftingue plufieurs efpeces d'Autours. L'*Autourferie* eft l'art de les dreffer, & l'*Autourfier* celui qui les dreffe.

AUTRUCHE, f. f. Oifeau d'une grandeur extraordinaire, qui eft fort commun en Afrique & au Perou, & qui ne fe fert de fes aîles que pour rendre fa courfe plus prompte; auffi la chaffe ne peut-elle s'en faire qu'à cheval. L'Autruche a le bec court & pointu, les cuiffes fans plumes, les jambes armées d'écailles, & deux doigts feulement aux pieds. Ses plumes font molles & effilées: celles du corps font noires, blanches & grifes; celles de la queue font ordinairement blanches, & fervent à faire des plumets & des aigrettes. L'Autruche avalle le fer, parce qu'elle eft fort avide; mais il n'eft pas vrai qu'elle le digere.

AUVERNAS, f. m. Vin de l'Orléanois, dont les premiers plans font venus d'Auvergne. Il eft très-rouge & très-fumeux.

AVUSTER, v. act. Terme de Mer. C'eft nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. *Avufte* eft le nœud qui les joints.

AUXILIAIRE, adj. Mot emprunté du latin, qui fignifie ce qui aide, ce qui affifte. En Grammaire, on appelle *Verbes auxiliaires* ceux qui font néceffaires aux autres pour la formation de leurs tems, tels que *être* & *avoir*. En Guerre, les *Troupes auxiliaires* font celles qu'on reçoit d'un Allié, en vertu de quelque Traité.

AUZUBA, f. m. Grand arbre de l'Ifle Hifpaniola, qui porte un fruit fi doux, que fa fadeur eft défagréable lorfqu'il n'a point été trempé dans l'eau.

AXE, f. m. lat. Ligne qui paffe par un centre, & autour de laquelle le corps ou la figure qu'elle traverfe, eft fuppofé tourner. Les deux Poles font les extrêmités de l'Axe de la terre. Dans une voiture, l'axe & l'effieu font fynonimes. *Axe* eft auffi un terme d'Architecture, qui fignifie, dans la volute ionique, le filet du côté. L'*axe fpiral,* dans la colonne torfe, eft l'axe tourné en vis, pour les circonvolutions extérieures.

AXILLAIRE, adj. Ce mot vient du latin, & fignifie ce qui appartient aux aiffelles. On donne le nom de rameau Axillaire, au rameau d'une veine foucla-viere qui va aux aiffelles.

AXIOME, f. m. gr. Terme de Mathématique. On appelle ainfi une vérité claire par elle-même, ou une propofition qui n'a befoin que d'être exprimée pour paroître vraie. Ce mot a paffé en ufage pour fignifier toute maxime d'une vérité bien établie.

AXOLOTI, f. m. Poiffon du lac de Mérique, qui a quatre pieds comme le lezard, & qui eft fans écailles. On prétend qu'il a une matrice comme les femmes, & qu'il eft fujet au flux menftruel. Sa chair a le goût de celle de l'anguille.

AXONGE, f. f. Mot emprunté du grec, qui fignifie cette forte de graiffe d'animaux, qu'on appelle autrement de l'Oing. Mais dans la Médecine, c'eft la graiffe humaine, qui, préparée avec des herbes & des aromates, eft utile pour quantité de maladies, fur-tout pour les humeurs froides.

AYRI, f. m. Arbre qui reffemble au palmier par fes feuilles, mais dont le tronc eft fort épineux. Son bois eft dur & noir comme l'ébene, & fert aux Brefiliens pour armer leurs flêches & leurs maffues.

AZAZIMIT, f. m. Efpece de terre figillée, mais beaucoup plus dure; qui vient de la côte de Malabar, & qui paffe pour un fpécifique contre la fievre & le flux de fang.

AZEROLIER, f. m. Arbre épineux, qui porte un fruit aigre de la groffeur d'une cerife, nommé *Azerolle*, & qui fe greffe avec fuccès fur l'épine blanche & le coignaffier.

AZIMUTH, f. m. Terme d'Aftronomie. Les Azimuthales font des cercles tirés par tous les points de l'horizon, qui fe coupent aux Poles de l'horizon, c'eft-à-dire, au Zenith & au Nadir. L'élévation des aftres fur l'horizon & leur diftance du Zenith, fe prennent fur des Azimuths. Les Azimuths font répréfentés par des rhumbs fur les Cartes marines.

AZONVALALA, f. m. Efpece de grofeille de l'Ifle de Madagafcar, rouge & d'un excellent goût.

AZORES, f. f. Nom que les Portugais ont donné à neuf Ifles de l'Océan Atlantique, parce qu'il s'y trouvoit beaucoup de *Faucons*; ce qu'Azores fignifie en Portugais.

AZOTH, f. m. Terme de Chymie. C'eft le mercure de toute fubftance métallique, ou la matiere premiere des metaux.

AZOUFA, f. m. Animal qu'on prend pour l'*Hyene* des anciens, parce qu'il aime la chair des cadavres humains, jufqu'à les tirer de leurs foffes dans les cimetieres. Il eft affez commun dans plufieurs parties de l'Afrique.

AZUR, f. m. Couleur bleue, foit factice ou naturelle. L'Azur naturel des Peintres, vient d'une pierre minerale, nommée *Lazuli*, ou *Lapis Lazuli*, qui eft commune à la Chine & aux Indes orientales. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec le *Lapis Armenus*, ou la Pierre Armenienne, qui lui eft fort inférieure, & qui eft d'ailleurs marquetée de verd & de noir, au lieu que l'autre eft toute parfemée d'or. L'Azur fe nomme auffi *Outre mer*, apparemment parce que le *Lapis Lazuli* nous vient par mer. On compofe de l'Azur par des opérations chymiques, avec du fafre, du fable blanc, de la mine de plomb & du falpêtre. Dans le Blafon, l'*Azur*, qui eft une de fes quatre couleurs, fe repréfente par des traits horizontaux.

AZYGOS, f. m. Nom d'une veine qui eft le troifiéme rameau du tronc afcendant de la veine cave, & qui fe trouve feulement du côté droit, fuivant la fignification grecque du nom.

AZYME, f. m. gr. Pain fans levain, dont les Juifs fe fervoient pendant fept jours au tems de leur Pâque, en mémoire de leur fuite d'Egypte. Il s'eft élevé de grandes difputes entre les Eglifes Grecque & Romaine, fur l'ufage de l'Azyme dans la Sacrement de l'Euchariftie.

B

B Eft la feconde lettre de la plupart des alphabets. Comme elle exprime dans la prononciation le cri de la brebis, les Egyptiens la repréfentoient dans

leurs hieroglyfiques, ſous la figure de cet animal. Les Grammairiens du Levant la nomment *Lettre labrale*, parce que les levres ſervent beaucoup à ſa formation. Elle ſe change ſouvent, dans notre laugue, en P. & en V. Parmi les anciens Romains, elle étoit employée pour ſignifier 300; & ſurmontée d'une barre, dans cette forme B̄, elle ſignifioit 3000; avec un accent au-deſſous, elle ne ſignifioit que 200. Parmi les Hebreux & les Grecs, elle ne ſignifioit que 2.

BAAL, ſ. m. Nom Hebreu ou Chaldaïque, qui ſignifie *Seigneur*, *Homme puiſſant*, ou *Mari*. C'étoit le nom général de l'Idole des Babyloniens, des Aſſyriens, des Moabites, des Pheniciens & autres peuples voiſins des Juifs. On croit que c'étoit *Belus*, à qui *Ninus* ſon fils avoit fait rendre les honneurs divins; & qui reçut d'autres noms, tels que celui de *Baalath*, *Baalatheer*, *Belphégor*, *Belzebut*, *Baalzephon*, ſuivant les différens lieux où il étoit adoré. Quelques Rois mêmes d'Iſrael, lui éleverent des temples.

BAARAS, ſ. m. Plante à laquelle on attribue des propriétés merveilleuſes, telles que d'étinceller pendant la nuit; de fuir ſous terre, lorſqu'on la veut prendre; d'être mortelle pour ceux qui la touchent ſans précaution, &c. Elle ſe trouve, dit-on, en Judée, dans la vallée de Macheron.

BABEL, ſ. m. Nom de la fameuſe Tour qui fut élevée par *Nemrod*, fils de *Chus*, dans la plaine de Chenar en Méſopotamie. Sa vue étoit de ſe mettre à couvert d'un ſecond déluge; mais les ouvriers ceſſant tout d'un coup de s'entendre & parlant différens langages, l'ouvrage fut abandonné, & cette confuſion devint la ſource de la diverſité des langues.

BABOUS ou BABOUINS, ſ. m. Eſpece de gros ſinges, qui ſe trouvent en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux.

BACCALAS, ſ. m. Nom de certaines piéces de bois d'un vaiſſeau, qui ſont longues d'environ quatre pieds & demi.

BACCHANALES, ſ. f. Fêtes qui ſe célébroient à l'honneur de Bacchus, avec toutes ſortes d'excès & d'emportemens. Les femmes, qui en étoient les Prêtreſſes, ſe nommoient *Bacchantes*. Elles couroient pendant la nuit, échevelées & pouſſant d'horribles cris, les unes portant des flambeaux, d'autres un bâton entouré de feuilles de vignes, qui ſe nommoit *Thyrſe*; d'autres des tymbales, des tambours, des clairons, vêtues de peaux de tigres, couronnées de pampre & de lierre, &c.

BACCHARIS, ſ. m. Herbe qui ſe nomme vulgairement gands de Notre-Dame, & qui porte une fleur d'un rouge blanchâtre, dont l'odeur eſt agréable. Sa vertu aſtringente la rend bonne pour les fluxions.

BACHA, ſ. m. Titre de dignité en Turquie, qui ſe donne aux Gouverneurs des provinces & à d'autres grands Officiers, avec le privilége de porter un certain nombre de queues de cheval. *Bacha a trois queues*. Le Bacha de la mer, eſt le Chef des troupes maritimes ou l'Amiral de Turquie. Les Turcs diſent *Pacha*.

BACHELIER, ſ. m. Ce mot eſt ancien dans notre langue. Il ſignifioit autrefois un jeune homme à marier, comme une jeune fille ſe nommoit *Bachelette*. On le donnoit auſſi aux jeunes Gentils-hommes, qui n'étant point en état de lever une compagnie de Gens-d'armes, ſervoient ſous la banniere d'autrui, & tenoient rang entre le Chevalier & l'Ecuyer. Leur Terre, s'ils en avoient, portoit le nom de *Bachele*. A préſent le titre de Bachelier

eſt relegué en Sorbonne & à l'Univerſité. C'eſt le dégré qui ſuit celui de *Maître ès Arts*, & d'où l'on paſſe à celui de *Licentié*.

BADELAIRE, ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie une épée large & recourbée, en forme de ſabre.

BADIGEON, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt un mêlange de plâtre & de recoupes de pierre détrempées, qui ſert aux Sculpteurs & aux Maçons.

BAGNO, ſ. m. Mot Italien, qui eſt en uſage dans la plupart des pays de l'Europe, pour ſignifier *Bain*, c'eſt-à-dire, les maiſons des *Baigneurs* particuliers, où l'on va pour les propretés du corps.

BAGUENAUDIER, ſ. m. Arbre dont le fruit, nommé *Baguenaude*, n'eſt qu'une gouſſe qui ſe remplit de vent. On attribue à ſes feuilles, les mêmes vertus qu'au ſené. Du fruit de cet arbre vient le mot de *Baguenauder*, qui ſignifie s'occuper de choſes vaines & frivoles.

BAHUT, ſ. m. Eſpece de coffre arrondi par le couvercle. De-là vient qu'on dit, d'une pierre un peu arrondie par le deſſus, qu'elle eſt taillée *en bahut*.

BAI, adj. Couleur particuliere du poil d'un cheval. Le bai eſt un rouge tirant ſur la couleur de châtaigne, qui ne differe point de l'alezan par le fond; mais la différence entre un cheval bai & un cheval alezan, c'eſt que le premier a le crin noir, & l'autre roux ou blanc. On diſtingue le bai brun & le bai clair, ſuivant que la couleur eſt plus ou moins chargée.

BAIE, ſ. f. Enfoncement des eaux de la mer dans un certain eſpace de terre. Les petites Baies ſe nomment des *Anſes* ou des *Criques*.

BAIE, ſ. f. Sorte d'étoffe de laine qui ſe fabrique en Angleterre, & dont les Anglois font un grand commerce.

BAIGU ou BEGU, adj. Terme de Manége, qui ſignifie un cheval dont les dents marquent juſqu'à ſa vieilleſſe, au lieu que les autres chevaux ceſſent de marquer à ſept ou huit ans; ce qui fait qu'on ſe trompe facilement ſur ſon âge: mais, en vieilliſſant, ſes dents deviennent longues, jaunes & décharnées.

BAIL, ſ. m. Vieux ſubſtantif du verbe *bailler*. Il ſignifie *don*, & s'eſt conſervé dans notre langue, pour ſignifier un contract par lequel on donne quelque choſe en rente ou en loyer. Il a diverſes ſortes de Baux. Le *Bail judiciaire* eſt celui qui ſe fait par l'autorité de la Juſtice dans quelque Tribunal. Le *Bail amphithéotique* eſt un Bail au-delà des bornes établies, qui ſont trois, ſix, ou neuf ans. Il peut être pouſſé juſqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans. En termes de Palais, celui qui donne *à bail*, s'appelle le *Bailleur*.

BAILE, ſ. m. Titre qu'on donne aux Ambaſſadeurs de Veniſe qui réſident à la Porte Ottomane. On prétend qu'il vient de *Bajulare*, qui ſignifioit, dans la baſſe latinité, *Exercer un Office*.

BAILLE, ſ. f. Eſpece d'écuelles, ou de petites cuves, dont les Matelots ſe ſervent en mer, pour leur breuvage ou leurs alimens.

BAILLI, ſ. m. Chef d'un Bailliage, Siége royal de Juſtice. On nommoit autrefois *Bailli du Palais*, le Gouverneur ou le Concierge du Palais de nos Rois. Il avoit une juriſdiction civile & criminelle dans l'enceinte du Palais. Ce titre avoit paſſé en Angleterre avec Guillaume le Conquerant; mais s'y étant anéanti par dégrés, il n'eſt reſté qu'à certains bas Officiers de la Juſtice, qui ne valent pas mieux que nos Archers, à l'exception néanmoins de Weſtminſter, où le Chef de

la Justice se nomme encore *High Bailif* ou *grand Bailli*. Il est en usage aussi dans toutes les parties de l'Ecosse.

BAILLONNÉ, adj. Terme de Blason, qui est l'adjectif de *Baillon*. Il se dit de tout animal qui est représenté avec un bâton entre les dents.

BAIN, s. m. Outre sa signification, ce mot a plusieurs sens dans les Arts. Les Chymistes appellent *Bain*, différentes manieres de faire leurs distillations & leurs décoctions. Le *Bain Marie* consiste à mettre le vaisseau sur l'eau chaude ; le Bain de sable ou de limailles, à le mettre sur du sable ou des limailles de fer ; le Bain de cendres, sur de la cendre : bien entendu qu'il y a du feu dessous. En termes de Monnoie, l'argent ou l'or *en bain*, est celui qui est entierement fondu. Les Maçons disent qu'une cour est *pavée à bain de mortier*, pour signifier qu'il y a du mortier en abondance.

L'Ordre du *Bain*, ou de *Bath*, qui signifie la même chose en Anglois, est un Ordre d'Angleterre, institué par Richard II, & renouvellé après quelque décadence, par le Roi d'aujourd'hui. L'ancienne marque est un écu de soie bleu-céleste en broderie, chargé de trois couronnes, avec ces mots : *Trois en un*. Les Chevaliers portent aujourd'hui le cordon bleu de gauche à droite : ils sont au nombre de trente-six. Le nom de l'Ordre vient de l'usage qui étoit établi de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or.

BAJOIRE, s. f. Ancienne monnoie, dont le nom corrompu de Baisoire, venoit de l'empreinte de deux têtes, dont les joues jointes l'une à l'autre sembloient se baiser.

BAJOQUE, s. f. Petite monnoie d'Italie. Le Jule Romain contient dix Bajoques.

BAJOUE, s. f. On donne ce nom à la partie charnue qui tient lieu de joue dans les têtes des animaux.

BAIRAM, s. m. Fête que les Turcs célébrent à la fin de leur Ramadam ou de leur Jeûne. Elle dure trois jours, avec de grands témoignages de joie.

BAL, s. m. Danse, entre plusieurs personnes assemblées dans cette vue. Ce mot vient d'un verbe Italien, qui signifie danser. On dit *Bal masqué*, *Bal paré*.

BALAI, s. m. En termes de Venerie, la queue des chiens se nomme *Balai*, comme celle des oiseaux en termes de Fauconnerie. On appelle *Rubis balais*, un rubis dont la couleur est naturellement rougeâtre.

BALANCE, s. f. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, où le soleil entre vers le 21 de Septembre, à l'Equinoxe d'Automne. Cette constellation est composée de quatorze étoiles de différentes grandeurs. Outre la signification ordinaire de *Balance*, pour toute machine qui sert à faire connoître la différence du poids dans les corps, on emploie ce mot dans quelques autres sens. Ainsi la *Balance de l'air* est la pesanteur par laquelle l'air presse dans les endroits où il trouve le moins de résistance, jusqu'à ce qu'il parvienne de tous côtés à l'équilibre. La *Balance politique* entre les Etats, consiste dans des alliances capables de fortifier les uns & d'affoiblir les autres, pour établir une sorte d'équilibre dans les forces. La *Balance du commerce* est une proportion établie entre deux nations, dans la valeur & la quantité des marchandises qu'elles se communiquent mutuellement, & dans la valeur des monnoies. On appelle *Balancier*, dans les machines, une verge ou une roue qui en regle ou qui en modere le mouvement. Le *Balancier* de la Monnoie, est une machine particuliere à la-

quelle les coins ou les quarrés à monnoyer sont attachés, & qui sert par divers mouvemens à marquer d'un seul coup les empreintes des deux faces. La *Balancine* est une machine de mer, qui sert à tenir la vergue en balance, haute ou basse, suivant le besoin. *Balant* est un autre terme de mer, pour signifier une manoeuvre qui n'est point employée.

BALAOU, s. m. Poisson fort commun à la Martinique, qui se prend à la lueur des flambeaux. Il est de la grandeur d'une sardine & d'excellent goût.

BALAST, s. m. C'est ce qu'on nomme autrement *Lest* ou *Quintillage* dans un vaisseau. Ce mot signifie tout ce qu'on met à fond de cale, pour donner aux vaisseaux un poids qui les contiennent dans leur assiete. C'est ordinairement du sable, des cailloux, du charbon, &c.

BALAUSTES, s. f. Nom des fleurs du grenadier sauvage. On leur attribue une vertu astringente qui les rend bonnes pour toutes sortes de flux.

BALBUTIER, v. act. Ce mot est latin dans son origine. Il signifie Prononcer peu distinctement, sans fermeté & sans netteté dans l'articulation, comme les Begues.

BALCON, s. m. Petit espace qui s'avance hors des fenêtres d'un bâtiment, pour faciliter la vue au dehors, & qui est ordinairement environné d'une grille de fer. En mer, les Balcons sont des galeries, couvertes ou découvertes, qui regnent aux côtés & au derriere de certains vaisseaux.

BALD. Mot tiré du latin, qui signifie *chauve*, & qui ne s'emploie jamais seul en François, mais qui se trouvant joint à quantité d'anciens noms propres, fait juger que, suivant sa signification, ceux dans le nom desquels cette jonction se trouve, étoient chauves. Les exemples sont en grand nombre. *Ethelbald*, *Winbald*, *Eadbald*, *Theobald*, *Baudouin* ou *Balduin*, &c.

BALDACHIN, s. m. Ce nom vient de l'Italien, & signifie Dais. Nos Architectes le donnent à une espece de Dais soutenu sur des colonnes au-dessus d'un autel.

BALEINE, s. f. lat. Poisson marin d'une grandeur monstrueuse, dont l'huile & les côtes sont utiles à quantité d'usages, & d'un fort grand commerce. On en tire aussi ce qu'on nomme *Sperma Ceti*, ou semence de Baleine, qui n'est que le cerveau de cet animal, qu'on puise effectivement dans son crane. *Baleine* est aussi le nom d'une des quinze constellations du Sud.

BALEVRE, s. f. Partie excédente d'une pierre qui s'avance plus qu'une autre dans un mur.

BALISE, s. f. Marques, telles que des tonneaux vuides ou des mâts, qu'on attache près des rochers ou des bancs de sable, pour en faire connoître le danger aux Navigateurs.

BALISTE, s. f. Nom d'une ancienne machine de guerre, qui servoit à lancer de grosses pierres, & qu'on employoit à l'attaque des villes.

BALIVEAU, s. m. Arbre d'un certain âge, que l'ordonnance oblige de laisser sur souche dans les coupes de bois. Il doit rester dans chaque arpent de taillis, seize baliveaux de l'âge du bois. Le *Balivage* est l'action de marquer les baliveaux qui doivent être conservés.

BALLADE, s. f. Espece de chanson, en stances de la même mesure, qui contient ordinairement quelque récit historique, & dont l'usage est propre à l'Espagne.

BALOIRE, s. f. Terme de Marine. Les baloires sont de grandes pieces de bois qui donnent sa forme à un vaisseau.

BALON, f. m. Petit bâtiment de mer dans le Royaume de Siam. Il eſt compoſé du tronc d'un ſeul arbre, mais fort long, bien orné de ſculpture, & conduit par un grand nombre de Rameurs.

BALOTADE, ſ. f. En langage de Manége, c'eſt le ſaut qu'on fait faire aux chevaux entre deux piliers, en jettant les quatre pieds en l'air & montrant les fers de derriere ſans ruade.

BALSAMINE, ſ. f. Plante dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. L'une, qui s'appelle auſſi *Bec de grue*, parce qu'elle jette de petits boutons qui repréſentent la tête de cet animal avec le bec, eſt renommée par les vertus de ſa racine pour le plaies & les fiſtules intérieures.

BALSAMIQUE, adj. Ce qui eſt doux, ſain, rafraîchiſſant, d'une odeur agréable, & qui a les qualités du Baume.

BALUSTRE, ſ. m. Petite colonne à hauteur d'appui, jointes par leur ſommet, pour enfermer quelque eſpace. L'uſage en eſt commun pour le ſanctuaire des Egliſes, pour les alcoves, &c. La Baluſtrade eſt une ou pluſieurs rangées de ces colonnes.

BALZANE, ſ. f. On donne ce nom aux taches blanches que les chevaux noirs ou bais ont quelquefois aux pieds.

BAMBIAYA, ſ. m. Oiſeau de l'Iſle de Cube, qui s'élevant peu dans l'air, eſt pris fort aiſément. Sa chair a le goût du Faiſan.

BAMBOU, ſ. m. Eſpece de canne des Indes, qui croît en pluſieurs tiges ſur une même ſouche, & qui eſt aſſez groſſe & aſſez forte pour ſervir à quantité d'uſages au lieu de bois. On appelle *Bamboches* de petites cannes de *Bambou* pleines de nœuds.

BAN, ſ. m. Proclamation ſolemnelle ou publication d'une choſe. Toutes les différentes acceptions de ce mot, & ſes dérivations, qui reviennent à cette idée. Un Crieur public s'appelloit autrefois *Bannier*.

BANANE, ſ. f. Fruit d'une grande & groſſe plante, qui ſe nomme *Bananier*, & qui eſt fort commune aux Indes. Les bananes ſont de la groſſeur d'un œuf, & viennent en grappes. On vante beaucoup la beauté & la délicateſſe de ce fruit.

BANDE, ſ. f. Outre ſes ſignifications communes, ce mot étoit le nom d'un ancien Ordre d'Eſpagne qui ne ſubſiſte plus, inſtitué au quatorziéme ſiecle par Alphonſe XI Roi de Caſtille. Il tiroit ſon nom d'une écharpe rouge que les Chevaliers de la Bande portoient nouée ſur le bras gauche. Il falloit avoir ſervi le Roi pendant dix ans pour être en droit d'aſpirer à cet honneur. En termes de Blaſon, *Bande* eſt une piece qui traverſe diagonalement le tiers de l'écu, de droite à gauche. *Bandé* ſe dit de tout l'écu, lorſqu'il eſt couvert de bandes, ou d'une piece bandée.

BANDEAU, ſ. m. En termes d'Architecture, c'eſt l'architrave qui regne autour d'une ouverture en arc, telle qu'une porte ou une fenêtre. *Bandelette* eſt un autre ornement d'Architecture, qui ſe nomme auſſi *Regle*. *Bandereau* eſt le nom du cordon dont un Trompette ſe ſert pour ſe ſuſpendre ſon inſtrument au cou. *Bandin* eſt un terme de Marine, qui ſignifie dans les vaiſſeaux, un lieu d'une toiſe en ſaillie, où l'on s'appuie à l'extrêmité de la poupe.

BANDIT, ſ. m. Nom emprunté de l'Italien, pour ſignifier des ſcélerats, *bannis* de leur pays, qui font mêtier de voler & de tuer ſur les grands chemins. On donne le nom de *Bandouliers* aux mêmes voleurs dans les provinces voiſines de l'Eſpagne; & c'eſt de-là vraiſemblablement que vient *Bandouliere*.

BANIANS ou BANIANES, s. m. Idolâtres des Indes orientales, qui croient la métempsycose, & qui ne tuent, par cette raison, aucun animal. Ils respectent particulierement la vache. Quoiqu'ils reconnoissent un Dieu, ils adorent le Diable, afin qu'il ne leur nuise point. Ils portent des cheveux courts, mais ils ne se rasent jamais la tête. Leurs principales cérémonies consistent en purifications ; & leurs pratiques de religion, en jeûnes & en privations fort austeres. L'innocence de leur vie leur attire beaucoup de respect de la part des autres Indiens.

BANNERET, s. m. Ancien titre des Seigneurs qui avoient droit de lever banniere, pour composer une Compagnie militaire de leurs Vassaux. Ce titre qui étoit d'abord personnel & qui ne s'obtenoit que par la valeur, fut attaché aux Fiefs & devint ensuite héréditaire. Les Chevaliers Bannerets étoient de la haute noblesse & portoient des éperons dorés, au lieu que les Ecuyers Bannerets ne portoient que des éperons blancs.

BANQUE, s. f. Mot tiré de l'Italien, & si simple dans son origine, qu'il ne signifioit que les bancs ou s'asséioient ceux qui se chargeoient de faire des remises d'argent pour le public. On donne aujourd'hui le nom de *Banque* à tous les fonds pécuniaires qui augmentent par le commerce & par l'industrie, & particulierement à certains établissemens de cette nature, dont le crédit est le mieux fondé, tels que la Banque de Venise, d'Amsterdam, de Lyon, &c. On nomme *Banque* les lieux mêmes où se traitent ces sortes d'affaires. Le nom de *Banquier* s'applique proprement aux Négocians qui font passer de l'argent d'un lieu à l'autre par des lettres de change. *Les Banquiers en Cour de Rome*, sont ceux qui par le moyen de l'argent qu'ils font passer dans cette Cour, emploient leurs Correspondans à solliciter les Bulles, les Dispenses, & les autres expéditions de la Datterie Romaine. *Banqueroute* est un mot qui vient de la même source, & qui signifie en Italien, *Banque rompue*. On l'applique à la ruine d'un Négociant, qui cesse de satisfaire à ses engagemens pécuniaires. Les loix imposent la peine de mort aux Banqueroutiers de mauvaise foi.

BANQUET, s. m. Ancien mot, qui signifie festin ou repas qui se fait dans une fête. On dit encore, le *Banquet spirituel*, pour signifier l'*Eucharistie*. Le *Banquet* des sept Sages, est aussi une expression consacrée par l'usage.

BAPTISER *une Cloche*, *un Vaisseau*, v. act. C'est employer certaines cérémonies Ecclésiastiques pour les benir & les mettre sous la protection du Ciel. Le *Baptême de mer*, est un usage des Matelots, à l'égard de tous ceux qui passent pour la premiere fois le Tropique ou la Ligne. Il consiste à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques, s'ils n'achetent point leur repos par quelques libéralités pécuniaires.

BAR, s. m. Espece de civiere, qui sert aux ouvriers pour le transport de leurs matériaux. En termes de Blason, *Bar* est un Barbeau. S'il y en a deux, ils doivent être couchés & addossés.

BARATERIE, s. f. Terme qui nous est commun avec les Anglois. Ils écrivent *Baratry*. C'est la malversation d'un Capitaine ou d'un Patron de navire, dans ce qui a rapport à la qualité ou à la quantité des marchandises. *Barater* signifioit anciennement Tromper, & *Barat*, tromperie.

BARBACANE, s. f. Ouverture qu'on laisse dans un mur pour l'écoulement des eaux, & qui s'appelle aussi *Ventouse*. En termes

de Fortifications, c'étoit autrefois un petit Fort qui étoit à l'entrée du pont d'une ville & qui la commandoit. Aujourd'hui ce n'eſt plus que certaines ouvertures qu'on fait dans les murs d'une Forteresse, pour tirer à couvert.

BARBE, f. m. lat. Nom qu'on donne aux chevaux qui viennent de Barbarie. Ils font célébres par leur vîteſſe, & par la vigueur qu'ils conſervent juſqu'à l'extrêmité. Leur taille eſt menue & leurs jambes déchargées. On appelle *Echappés de Barbe*, les poulains qui naiſſent d'un Etallon *Barbe*. Les Afriquains conſervent la généalogie de ces chevaux avec autant de ſoin que celle des familles nobles. Un beau *Barbe* ſe vend quelquefois parmi eux juſqu'à mille ducats.

Le mot de *Barbe* a d'ailleurs quantité d'uſages. Les *barbes* des poiſſons plats, ſont leurs nageoires. La *barbe* d'un cheval, eſt le deſſous de ſa mâchoire inférieure. La *barbe* d'un coq, eſt la chair rouge qui eſt au-deſſous du bec. La *barbe* d'une Cométe, ce ſont les rayons qu'elle lance devant elle. En termes de Monnoie, on appelle *barbes* les filets qui reſtent aux pieces avant qu'elles ayent été polies. En termes de Mer, les *barbes* d'un vaiſſeau, ſont certaines parties du bordage de l'avant. La *ſainte Barbe* eſt la chambre des poudres, parce que les Canoniers ont choiſi cette Sainte pour leur patrone. En termes d'Artillerie, *Tirer en barbe*, c'eſt tirer le canon par-deſſus la hauteur du parapet, ſans le pointer par les embraſures. Dans le Blaſon, *Barbé* ſe dit de quelques animaux à barbe, lorſqu'elle eſt d'un autre émail. On appelle *Barbe-bouc* une Plante, qui a le même nom en latin, parce que de la cime de ſes boutons, qui s'épanouiſſent en fleurs jaunes, on voit pendre une ſorte de barbe : cette Plante eſt une eſpece de Piſſenlis. Les fléches qui ont des pointes ou des barbes dans leur armure, s'appellent *barbelées*.

BARBEAU, ſ. m. Poiſſon de riviere, qu'on appelle auſſi *Bar*, & qui porte ce dernier nom dans le Blaſon. On prétend que ſes œufs ſont venimeux. Sa chair eſt blanche & mollaſſe.

BARBEYER, v. act. Terme de Marine. Le vent *barbeye*, lorſqu'il ne fait que raſer la voile, ſans la remplir.

BARBOTTE, ſ. f. Poiſſon d'eau douce, qui a le bec & la queue pointue. Il eſt excellent dans la riviere de Lys en Artois.

BARBOTINE, ſ. f. Poudre compoſée de graine d'Abſinthe & d'autres ingrédiens amers, qu'on fait prendre aux enfans, pour les guérir ou les préſerver des vers.

BARBUE, ſ. f. Poiſſon de mer fort eſtimé, qui eſt large & plat, aſſez ſemblable au Turbot, mais ſans aiguillon.

BARCALAN, ſ. m. Titre du premier Miniſtre de la Cour de Siam.

BARCE, ſ. m. Nom d'une eſpece de petit canon qui reſſemble au fauconneau, excepté qu'il eſt plus court & d'un plus grand calibre. On s'en ſert ſur mer.

BARDANE, ſ. f. Plante, nommée autrement *Glouteron*, dont la graine s'attache fortement aux habits. On en diſtingue deux ſortes, la grande & la petite. La premiere eſt vulnéraire. On attribue aux feuilles de l'autre, de grandes vertus pour les cancers & les hemorroïdes.

BARDÉ, adj. Ancien mot, qui n'eſt plus en uſage que dans le Blaſon & parmi les Rôtiſſeurs. *Barde* ſignifioit l'armure d'un cheval, avant l'invention des armes à feu. Auſſi *Bardé* ſe dit-il, dans le Blaſon, d'un cheval caparaçonné; &, pour le rôti,

d'une piece de volaille ou de gibier enveloppée de lard, au lieu d'être piquée. Ce lard se nomme *barde*.

BARDEAU, f. m. Pieces de bois taillées en formes de tuiles ou d'ardoise, qui servent, dans plusieurs pays, à couvrir les maisons.

BARDES, f. m. Anciens Poëtes des Gaulois & des Bretons, qui mettoient en vers & récitoient les grandes actions de leurs Princes & de leurs Heros. Dans les montagnes d'Ecosse, les Chefs des *Clans* entretiennent encore, sous ce nom, des gens lettrés, pour conserver la généalogie & les événemens mémorables de leurs familles.

BARDOT, f. m. Nom de petits mulets de travail, ou qui servent à porter le bagage. De-là vient apparemment le nom de *Bardeurs*, qu'on donne à ceux qui traînent les grosses pierres aux atteliers des Maçons.

BARET, f. m. Nom que les Voyageurs & les Naturalistes donnent au cri de l'Elephant & du Rhinoceros.

BARGE, f. f. Nom d'un poisson de mer, qui ne seroit pas différent du Carlet, s'il n'avoit le bec un peu moins long.

BARIL A FEU, f. m. Machine de guerre, qu'on remplit de grenades & de toutes sortes de matieres combustibles, pour la faire rouler, dans un siége, sur les travaux des Assiégeans. Sur les Galeres, on appelle *Barillard* l'Officier qui a soin du vin & de l'eau. En termes d'Art, on nomme *Barillet* un ressort, ou un tambour, qui sert à faire jouer une machine. Dans une montre, c'est la piece qui contient le grand ressort.

BARNABITES, f. m. Religieux d'un Ordre institué à Milan, dans le seizieme siécle, sous le titre de Clercs réguliers de saint Paul. Ils ont divers Collèges où ils enseignent les Sciences, dans quelques Etats Catholiques. Le nom de *Barnabites* leur vient d'une Eglise dédiée à saint Barnabé, dans laquelle leurs Fondateurs s'assembloient.

BARNACLE, f. f. Oiseau de mer, dont la nature n'est point encore décidée. Il est fort commun dans les Isles occidentales d'Ecosse, où l'on prétend que dans son origine, ce n'est qu'un petit coquillage, qui s'attache aux vieilles planches des navires, & qui prend la forme d'oiseau par degrés. Les uns le croient chair, d'autres poisson. Quelques-uns le confondent avec la Macreuse, qui lui ressemble beaucoup.

BAROMETRE, f. m. gr. comp. Instrument mathématique, qui sert à faire connoître la pesanteur de l'air. C'est un tuyau de verre appliqué sur une planche, dans lequel est d'un côté une colonne de mercure, & de l'autre une colonne d'air. Ces deux poids étant en équilibre, pour peu qu'on retranche de l'un, ou qu'on y ajoute, l'autre monte ou descend; ainsi le Barometre est une espece de Balance. Une expérience constante fait connoître que l'air est plus pesant, lorsqu'il est serein; & plus leger, lorsqu'il est nubileux & pluvieux, ou agité par de grands vents. Le Barometre, inventé par *Torricelli*, a été perfectionné par *Huygens*.

BARON, f. m. Ancien titre de la Noblesse, dont l'origine n'est pas bien éclaircie. Mais il est constant que dans la plûpart des pays de l'Europe, *Baron* signifioit un degré de noblesse au-dessus des simples Chevaliers Bannerets, & des Ecuyers: soit, comme le pensent quelques-uns, qu'il ait été long-tems commun à toute la haute noblesse, c'est-à-dire, aux Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes; soit qu'il

fit un degré à part, immédiatement au-dessous des Vicomtes. Dans les premiers tems de notre Monarchie, on appelloit *hauts Barons* ceux qui possédoient les grands Fiefs, parmi lesquels on mit en particulier *Couci*, *Craon*, *Sully* & *Beaujeu*. En Angleterre, les Barons sont de la Chambre-haute. Le titre de *Baronet* est le premier de la petite noblesse Angloise; & quoique cet Ordre n'ait été créé qu'en 1611, par Jaques I, on trouve dans un Statut de Richard I, que *Baronet* & *Banneret* avoient la même signification. Le terme de *Baron* n'est pas moins ancien dans toutes les parties de l'Allemagne & du Nord : il paroît même que le terme de *Boyards* ou de *Boyarons*, chez les Moscovites, revient à la même chose.

BARQUE, s. f. Bâtiment de mer à mât & à voiles, dont les plus grands sont d'environ deux cens tonneaux. Il y a différentes sortes de barques. La *Barquerole* est un petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais à haute mer.

BARRAGE, s. m. Droit qui se paie à certaines barres, ou barrieres, pour la réparation des ponts & des chemins. Les *Barragers* sont ceux qui reçoivent ce droit.

BARRE, s. f. Outre plusieurs significations communes, ce mot signifie, à l'entrée des rivieres, des bancs de sable qui la bouchent, ou certains flots dangereux pour la navigation, surtout dans le tems de la marée. *Barre*, en termes de Blason, se prend dans le même sens que *bande*. Les *barres*, dans la bouche d'un cheval, sont des parties extérieures qui forment une espece de gencives sans aucunes dents, & où se fait l'appui du mord. En termes de Palais, la *Barre* est le lieu qui fait la séparation des Juges & de l'Auditoire, parce qu'il y a ordinairement une barre de fer. De-là vient aussi le terme de *Barre du Chapitre*, pour signifier la jurisdiction du Chapitre de Notre-Dame de Paris. L'os *barré*, en termes d'Anatomie, est celui qui s'ouvre dans les femmes lorsqu'elles accouchent. *Barrer*, en termes de Manége, est une opération qu'on fait aux chevaux, en leur coupant une veine, pour arrêter le cours de quelque humeur maligne.

BARRETA ou BARRETE, s. f. Couverture de tête, ou bonnet qui est en usage dans l'Italie; mais on donne ce nom par excellence, à la Barrete que les Cardinaux reçoivent avec diverses formalités, avant que d'avoir reçû le chapeau rouge.

BARROT, s. m. Terme de Mer. Les *barrots* sont des piéces de bois qui servent à soutenir les ponts d'un vaisseau. On dit, dans le même langage, qu'un vaisseau est *barroté*, pour signifier que le fond de calle est rempli jusqu'aux *barrots*.

BAS, adj. L'usage de cet adjectif est fort étendu, dans ses jonctions avec quantité d'autres mots. Le *bas-bord* d'un navire, par opposition à *stribord*, est le côté gauche, en regardant de la poupe ou de l'arriere. Un vaisseau de *bas-bord*, est celui qui n'a qu'un pont. Une chienne a mis *bas*, lorsqu'elle a fait ses petits. Un cerf a mis *bas*, lorsque son bois est tombé. Une place *basse*, en termes de guerre, est la casemate, ou le flanc retiré qui sert à la défense du fossé. La *basse-cour*, est la cour d'une maison de campagne, où sont les bestiaux & tout ce qui sert au ménage, &c.

BASANE, s. f. Nom qu'on donne à la peau de mouton, lorsqu'étant bien préparée, elle peut servir, au lieu de peau de veau, à relier des livres.

BASCULE, s. f. Toute ma-

chine dont le jeu consiste dans l'élévation d'un de ses bouts, lorsqu'on pese sur l'autre.

BASE, s. f. Ce mot, qui est emprunté du grec, signifie la partie d'une chose qui étant la plus basse, lui sert comme de fondement.

BASILAIRE, adj. gr. On appelle glande *basilaire*, celle qui fait couler dans le nez la pituite du cerveau.

BASILE, s. m. Ordre de saint Basile. C'est le nom du plus ancien de tous les Ordres religieux, fondé au quatriéme siécle, par saint Basile le Grand, dans les déserts du Pont. Cet Ordre subsiste encore dans l'Orient. Il en passa quelques Colonies en Occident vers le milieu de l'onziéme siécle.

BASILIC, s. m. Plante odoriférante, dont l'odeur approche de celle du citron. Il y a plusieurs sortes de Basilics; les uns à petites feuilles, d'autres à feuilles larges. On prétend que le Basilic pris intérieurement, est dangereux, quoiqu'il ait quelques vertus, telles que de dissiper les vents & de provoquer les urines. *Basilic* est aussi le nom d'un serpent, dont la forme dit-on, approche de celle d'un cocq, & qui cause la mort par son seul regard. Mais tout ce qu'on en raconte est si mal prouvé, qu'il paroît permis de douter même de son existence.

BASILIQUE, s. f. gr. Ancien nom grec des Maisons *royales* & des grandes Salles où les Rois rendoient la justice, & qui devint, dans l'Orient, celui des grandes Eglises Chrétiennes. Dans la Pharmacie, on nomme *Basilique* ou *Basilicum*, un onguent composé de poix, de resine, d'huile & de cire, qui sert à consolider les plaies. Dans l'Anatomie, on donne le nom de *Veine basilique* à celle qui naissant du rameau axillaire, va au milieu du pli du coude, d'où elle s'étend par d'autres rameaux jusqu'aux doigts de la main.

BASOCHE, s. f. Nom d'une Cour badine de justice, établie fort anciennement entre les Clercs du Parlement de Paris, pour juger les differends qui s'élevent entr'eux. On ne s'accorde point sur le tems de son origine, ni sur la signification de son nom; mais elle jouit de quelques priviléges, qui lui ont été accordés pour entretenir l'émulation parmi les Clercs, & ses armes sont trois écritoires d'or en champ d'azur.

BAS-RELIEF, s. m. Sorte de gravure qui donne de la saillie aux figures, en les faisant sortir du fond sans cesser d'y être attachées. Elle étoit fort exercée par les anciens. La différence des bas-reliefs consiste dans le plus ou moins de saillie. *Voyez* RELIEF.

BASSE, s. f. On donne en général le nom de *Basse* aux plus bas tons ou à la partie la plus basse de la Musique. C'est sur la Basse que les autres parties sont composées comme sur leur fondement. On distingue la *basse continue*, qui regne dans une piéce entiere; la *basse concertante*, qui est celle des petits chœurs; & la *basse-pleine*, ou celle des grands chœurs. Des *Basses*, en termes de Marine, sont des endroits où il n'y a pas assez d'eau pour naviger, & qui sont remplis de bancs & de rochers.

BASSETTE, s. f. Jeu de cartes, autrefois très-commun, mais défendu aujourd'hui par les loix.

BASSILLE, s. f. Herbe, qui se nomme autrement *Crete-marine*. Elle croît dans les lieux pierreux & voisins de la mer. On la marine au vinaigre, pour la manger en salade.

BASSIN, s. m. Outre ses significations ordinaires, les Anatomistes emploient ce mot pour signifier différentes cavités du corps, telles que celle qui contient

tient la vessie, la matrice, & les intestins. Les piéces d'eau dans les jardins, & la partie d'un port de mer où se tiennent les vaisseaux, se nomment aussi *bassins*. La *bassine*, en langage d'Apotiquaire, est un grand bassin qui sert à faire leurs décoctions.

BASSINET, s. m. Fleur jaune, qui est fort commune dans les prairies. On distingue le simple & le double.

BASSON, s. m. Instrument de musique à vent, avec une anche comme le hautbois. Il tire son nom de son usage, qui est de servir de basse dans les concerts.

BASTIDE, s. f. Nom Provençal des maisons de plaisance, qui sont en fort grand nombre autour de Marseille.

BASTILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces qui ont des creneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGUE, s. f. Nom qu'on donne, sur les vaisseaux de guerre, à des piéces d'étoffe ou de toile qu'on tend au long des bords pendant un combat, pour cacher aux ennemis ce qui se fait sur le pont.

BASTION, s. m Dans les Fortifications modernes, c'est un gros amas de terre, revêtu de brique, ou de pierre, ou de terre, ou de gazon, qui s'avance d'un rempart, dont il fait partie, & qui a deux faces ou deux flancs. Il y a plusieurs sortes de bastions, tels que les pleins, les vuides, les plats, les coupés, &c.

BAT, s. m. Terme de pêche, qui n'est d'usage que pour mesurer la grandeur d'un poisson. On dit qu'il a tant de pouces *entre œil & bat*, c'est-à-dire, entre la tête & la queue.

BATAILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail que la cloche même. On disoit autrefois *Batail* pour *Battant*.

BATARDE, s. f. Nom de la plus grande voile d'une galere. C'est aussi celui d'une sorte de canon qui est propre pour la platte campagne, & qui peut être chargé facilement à cartouche. On appelle *Bâtardiere* un plant d'arbres greffés, qu'on éleve en particulier dans les pepinieres, pour les transplanter dans les jadins. Un *Batardeau* est un *terre-plein*, revêtu de briques ou de pierres, pour contenir les eaux d'une riviere, ou d'un étang.

BATISTE, s. f. Toile de lin, très-fine & très-claire.

BATON, s. m. Outre ses significations communes, ce mot, en architecture, signifie une moulure en saillie, ou un gros anneau, qui s'appelle aussi *Tore*, & qui est un ornement de la base des colonnes. En termes de Blason, c'est le tiers d'une bande en brisure. En Géometrie, on appelle *Bâton de Jacob* un instrument composé de deux regles mobiles, avec des pinules à l'extrêmité, qui sert à prendre les hauteurs ou les distances par la methode des angles.

BATONIER, s. m. C'est le nom qu'on donne au Chef de la Communauté des Avocats. Il en est ordinairement le plus ancien, & ses fonctions sont annoblies par plusieurs privileges.

BATRACHYTE, s. f. gr. Pierre, qui suivant la signification de son nom, se trouve dans les grenouilles, & qui a, dit-on, de grandes vertus contre toutes sortes de venins.

BATTOLOGIE, s. f. Ce mot, qui est composé du grec, signifie l'ennuyeuse répétition de plusieurs discours vains & frivoles, qui ont peu de rapport au sujet.

BATTUE, s. f. Terme de Chasse. Faire une battue, c'est battre les buisons, ou les taillis d'un bois, pour en faire sortir les lapins & d'autres gibiers. Battu-

re eſt un terme d'Art, qui ſignifie une dorure ſimplement hachée, qui n'eſt ni à détrempe ni à l'huile.

BAU, ſ. m. Nom de diverſes pieces de bois qui ſoutiennent les ponts d'un vaiſſeau & qui affermiſſent la charpente. Le dernier *bau* du côté de l'avant s'appelle *Bau de clef*; & le dernier de l'arriere, *Bau de dalle*.

BAUBIS ou BOBIS, ſ. m. Chiens de race Angloiſe, qui ſe plaiſent naturellement à la chaſſe des bêtes puantes. C'eſt une eſpece de Barbets.

BAUD, ſ. m. Nom d'une race de chiens courans, qui vient de Barbarie. Ils ſont propres à la chaſſe du cerf. La plupart ſont blancs & d'une ſeule couleur. On les appelle auſſi *chiens muets*, parce qu'ils ceſſent d'aboyer lorſque le cerf vient au change. *Baudir* les chiens, en termes de chaſſe, c'eſt les exciter. *Baude* ſignifie, en termes de Mer, des pierres qu'on attache aux filets des Madragues. On appelle *Baudet* le treteau ſur lequel on met le bois pour le ſcier, & l'on donne le même nom aux lits de ſangle.

BAVETTE, ſ. f. En termes d'Architecture, c'eſt une bande de plomb, dont les bords des chênaux ſont couverts.

BAVEUSE, ſ. f. Nom d'un poiſſon plat de mer, qui jette tant de bave, qu'il donne du dégoût à ceux qui le prennent. Sa couleur, ſur le dos, eſt un brun moucheté.

BAUME, ſ. m. Eſpece de gomme, qui ſe liquefie par l'eſprit de vin, & qui eſt regardé comme un remede excellent pour les bleſſures & pour diverſes ſortes de maladies. Celui du Levant & celui du Perou paſſent pour les meilleurs. Les Chimiſtes donnent le nom de Baume à l'eſprit de ſel commun, bien extrait par l'art. On en tire une liqueur onctueuſe, qui eſt capable de conſerver ſans fin les choſes les plus corruptibles; & bien des gens ſont perſuadés que c'étoit avec cette préparation qu'on préſervoit anciennement les cadavres de pourriture. Le *Baumier*, ou l'arbriſſeau dont on tire le Baume du Levant, eſt à préſent ſi commun en Arabie, qu'on en forme des vergers. On nomme auſſi *Baume* une herbe odoriferante, qui croît par-tout en France & qui entre dans les ſalades.

BAVOCHÉ, ſ. m. Terme de Peinture. C'eſt le contour d'un tableau qui n'eſt pas couché nettement.

BAVOIS, ſ. m. Nom qu'on donne, en termes de Monnoies, au mémoire, ou au tableau qui contient l'évaluation des droits de Seigneuriage, &c. ſuivant le prix courant de l'or & de l'argent.

BAYE, ſ. f. On donne ce nom à la graine de quelques arbres, tels que l'if, le laurier, le lierre, le houx, &c.

BAYONNETTE, ſ. f. Sorte d'épée courte, ou de dague, avec un manche creux, qui ſe met au bout du mouſquet dans l'Infanterie. Elle a été inventée à Bayonne, d'où elle tire ſon nom.

BAZAR, ſ. m. Mot adopté dans notre langue, pour ſignifier les marchés de l'Orient & les lieux où l'on renferme les Eſclaves. Ce ſont de longues ſalles bien voutées.

BDELLIUM, ſ. m. Gomme, dont on trouve le nom dans l'Ecriture ſainte. (*Geneſ.* 2. 12.) On diſtingue trois ſortes de *Bdellium*: le *Saracenic*, qui vient de l'Arabie, le *Schythique* & l'*Indique*. Le premier entre dans la compoſition du Mithridate. On vante d'ailleurs ſes vertus contre la pierre des reins, lorſqu'il eſt pris en breuvage.

BÉATIFICATION, ſ. f. lat. Cérémonie eccleſiaſtique, dans laquelle le Pape, aſſiſté du Col-

lége des Cardinaux, déclare, après des informations juridiques, qu'une personne de l'un ou de l'autre sexe, a merité par ses vertus d'être proposé au culte religieux & à l'invocation des Fidéles. C'est un degré pour parvenir à la canonisation. Celui qui obtient les honneurs de la béatification porte le titre de *Bienheureux*.

BÉATITUDES, f. f. lat. On donne par excellence le nom des *huit Beatitudes*, à huit perfections de vertu que notre Seigneur a relevées par ses éloges, en nommant heureux ceux qui les possedent.

BEAUPRÉ, f. m. Nom d'un des mâts d'un grand vaisseau. C'est celui qui est le plus avancé sur la proue & couché sur l'éperon. Le *petit Beaupré* est le perroquet du Beaupré.

BEC. f. m. Ce mot, joint à d'autres, en forme un grand nombre qui ont leurs significations differentes. *Bec de corbin*, signifie ce qui a la forme *du bec d'un corbeau*; *Corbin* étant un vieux mot qui étoit autrefois le nom de cet animal. *L'avant-bec* & *l'arriere bec* sont les angles d'une pile de pont, le premier opposé au fil de l'eau, le second de l'autre côté. *Bec*, en termes de Blason, signifie les pendans du *Lambel*, &c. *Bec de grue* est le nom d'une plante. *Voyez* BALSAMINE. *Becqué* est un terme de Blason, qui se dit des oiseaux dont le bec est d'un autre émail.

BEC-FIGUE ou BECCAFIGUE, f. f. Nom d'un petit oiseau qui se nourrit de figues & de raisin. C'est une espece d'ortolan. Son chant est agéable, & sa chair excellente.

BECCARD. f. m. Nom qu'on donne au brochet, à la truite & au saumon, lorsqu'ils sont d'une certaine grandeur. Quelques-uns prétendent que c'est seulement le nom des femeles, & qu'elles ont le bec plus crochu que les mâles.

BECCASSE, f. f. Nom d'un oiseau de passage, marqueté de gris, qui a le bec fort long, & qui fréquente les bois. Le tems de son passage est l'hiver. On appelle *Beccasse de mer* un autre oiseau, plus gros du double, qui a la tête & la queue noire, & le dessus du corps brun, le dessous blanc, avec une tache blanche au milieu de la queue & des aîles. *Beccasse* est aussi le nom d'un poisson de mer, qui a le bec long & pointu en forme d'aiguille, & dont les mâchoires coupent comme une scie. On l'appelle autrement *Becune*. Le *Beccasseau* est le petit de la Beccasse.

BECCASSINE, f. f. Oiseau, qui est de passage comme la beccasse, & qui a, comme elle, le bec fort long; mais qui n'a que la moitié de sa grosseur. Il se plait dans les marais & les lieux aquatiques. Les petits se nomment *Becaux*.

BECUNE, f. f. Poisson de mer, nommé aussi *Beccasse*, qui ressemble beaucoup au brochet, & dont la chair a le même goût. Il est très-vorace, & quelquefois long de huit ou neuf pieds, avec une grosseur proportionnée. Sa chair est dangereuse, lorsqu'il s'est nourri de *Manzallines*, petites pomme venimeuses qui tombent dans la mer.

BEDECAR, f. m. Plante, qu'on nomme vulgairement *Artichaut sauvage*, à cause de sa forme, ou *Épine blanche*. Sa racine est bonne pour les douleurs interieures & les crachemens de sang. On vante sa graine en breuvage, pour les convulsions des enfans.

BEDLAM, f. m. Nom d'un fameux Hôpital de Londres, où l'on renferme les fous. C'est une corruption de *Bethelem*, qui est le véritable nom de cet Hôpital.

BEFROI, f. m. Nom qu'on

donne aux clochers des Hôtels de ville, où l'on ſonne l'allarme dans le cas de danger. C'eſt auſſi un terme de Blaſon, pour les écus *vairés*.

BEGAYER, v. n. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt un terme de Manége. *Un cheval begaye* ou *bat à la main*, lorſqu'il ſecoue la bride en branlant la tête.

BEGLIERBEY, ſ. m. Titre de dignité en Turquie. C'eſt le Gouverneur d'une province, qui a ſous lui pluſieurs Sangiacs ou Sous-Gouverneurs. On en compte vingt-huit dans l'Empire Ottoman.

BEGUARDS ou BEGUINS, ſ. m. Hérétiques Allemands, du treiziéme ſiécle, qui ſe prétendant arrivés à la même perfection qui eſt le partage des Saints dans le ciel, en prenoient droit de refuſer l'obéiſſance aux Princes, & de ſe diſpenſer de toutes les pratiques de Religion.

BEGUINES, ſ. f. Religieuſes des Pays-Bas, qui ſans être engagées par des vœux, menent une vie fort réguliere, dans des lieux enclos par des murs, où chacune a ſa petite maiſon, avec une Egliſe commune. On en compte juſqu'à douze ou quinze cens dans quelques villes de Flandres. C'eſt de-là que ſortent la plupart des belles dentelles de ce pays. Les Beguines reconnoiſſent pour fondatrice de leur genre de vie, ſainte Begue, ſœur, dit-on, de ſainte Gertrude.

BEHEMOTH, ſ. m. Nom d'une monſtrueuſe créature, dont il eſt parlé au livre de *Job*. Quelques Commentateurs ont cru que c'étoit la Baleine.

BEJAUNE, ſ. m. Pour *Becjaune*. On donne ce nom aux oiſeaux de Fauconnerie qui n'ont point encore été exercés. On le donne auſſi aux Ecoliers qui commencent leurs Etudes; & comme on les oblige de payer quelque choſe à leur arrivée, on nommoit autrefois ce droit *Jus Bejauni*.

BEID-EL-OSSAR, ſ. m. Nom Arabe d'une plante d'Egypte, qui s'éleve d'environ quatre ou cinq pieds, & dont les feuilles rendent un lait qui eſt excellent pour les maladies de la peau. Elles ſont bonnes auſſi pour les tumeurs froides. Cette plante croît fort bien en Europe, mais ſans y porter de fruit.

BELANDRE, ſ. f. Petit bâtiment de tranſport, à mâts & à voiles, dont les plus grands ne ſont que de quatre-vingt tonneaux.

BELETTE, ſ. f. Petit animal, qui a le muzeau long & étroit comme la fouine, dont on le croît une eſpece. Il fait la guerre, comme elle, à la volaille, & paſſe pour l'ennemi des ſerpens, contre leſquels il s'arme, dit-on, en mangeant de la Rue. Quelques-uns croient que la Belette fait ſes petits par la gueule, parce qu'elle les porte entre les dents, comme les chats. On prétend que ſa cendre eſt bonne pour les maux de tête, & pour les cataractes.

BELIER, ſ. m. Ancienne machine de guerre, qui n'étoit qu'une groſſe poutre de bois, armée de fer, & ſuſpendue par deux chaînes. On s'en ſervoit, en la mettant en branle, pour abbattre les murs d'une ville.

BELLE, ſ. f. Partie d'un vaiſſeau. C'eſt un côté du pont, bas, découvert, par lequel on vient ordinairement à l'abordage.

BELLE-DE-NUIT, ſ. f. Fleur qui ne s'ouvre que la nuit. Sa couleur eſt un mêlange de violet & de jaune.

BELVEDER, ſ. m. Mot Italien, qui ſignifie *belle vue*. Nous donnons ce nom aux lieux d'où la vue eſt agréable. Il y a une plante du même nom, dont les feuilles reſſemblent à celles du lin.

BEN, ſ. m. Nom de certaines noiſettes d'Arabie, dont les noyaux pilés, rendent une ſorte d'huile à laquelle on attribue de grandes propriétés. Elle entre dans quantité d'onguens, & s'emploie ſur-tout pour fortifier les nerfs. Il y a une autre ſorte de *Ben*, qui eſt une petite racine odoriferante, & qui vient d'Armenie. On diſtingue auſſi le *Ben bâtard*.

BENEDICTE, ſ. m. lat. Electuaire purgatif, qu'on nomme ainſi parce qu'il purge fort doucement les humeurs.

BENEDICTINS, ſ. m. Nom des Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui fut fondé au Mont-Caſſin dans le ſixiéme ſiécle. Il s'en eſt fait pluſieurs réformes, dont les plus célébres ſont celles des Bernardins, des Feuillans, des Céleſtins, de Cluny, de S. Maur, de ſainte Vanne, de ſainte Juſtine en Italie, &c. Celle de ſaint Maur eſt de l'année 1621. Les *Benedictines* ſont des Religieuſes qui ſuivent auſſi la Regle de ſaint Benoît.

BENEFICE, ſ. m. lat. Terme Eccléſiaſtique, qui ſignifie un revenu en terres ou autrement, avec quelque charge ſpirituelle & un titre qui le diſtingue. Les Evêchés, les Abbaies, les Prieurés, les Chapelles, &c. ſont des Bénéfices. *Bénéfice d'inventaire* eſt un Terme de Droit. C'eſt la faveur accordée à l'héritier par les loix, de n'être chargé des dettes du mort, qu'à proportion de ce qu'il hérite; ce qui ſe vérifie par l'inventaire. *Bénéfice de ceſſion* eſt une autre grace qu'on accorde aux débiteurs inſolvables, par laquelle ils demeurent libres en cédant tout ce qui leur reſte de biens à leurs créanciers. *Bénéfice d'âge* eſt une diſpenſe qui s'obtient pour poſſéder un Office, ou pour régir ſon bien, avant l'âge marqué par les loix. *Bénéfice du Clergé* eſt un ancien uſage d'Angleterre, établi pour encourager les Sciences, ſuivant lequel un meurtrier, dans les cas graciables, eſt ſauvé du dernier ſupplice lorſqu'il peut lire quelques lignes de vieux caracteres Saxons. Un Juge prononce alors, *Legit Clericus*; ſur quoi le coupable obtient grace de la vie. Il en eſt quitte pour une marque qu'on lui fait à la main avec un fer chaud.

BENJOIN, ſ. m. Reſine jaune, odoriferante, qui vient de pluſieurs parties des Indes orientales, & qui entre dans un grand nombre de médicamens. Elle eſt bonne pour tous les maux de tête, & paſſe pour un excellent antidote. Il y a deux autres eſpeces de Benjoin, qui ſont noires, & moins eſtimées que la précédente.

BEORI, ſ. m. Animal du pays de *Verapaz* en Amérique, qui a la forme d'un veau, mais les jambes plus courtes. Il a reçu des Eſpagnols, le nom de *Danta*. On lui attribue l'inſtinct de s'ouvrir la veine en ſe frottant contre une pierre, lorſqu'il a trop de ſang.

BERBERIS, ſ. m. Arbriſſeau, nommé vulgairement *Epine vinette*, qui produit un petit fruit rouge en grappes, dont on fait une confiture fort agréable.

BERCELLES, ſ. f. Petites pincettes de laiton, à l'uſage des Orfévres & des Lapidaires.

BERCHE, ſ. m. Petit canon de mer, qui eſt de fonte verte, au lieu que les Barces, dont on a parlé, ſont de fer fondu.

BERGAMOTTE, ſ. f. Eſpece de petite poire, ronde & verte, qui a tiré ſon nom de Bergame en Italie, & qui eſt fort eſtimée.

BERGE, ſ. f. On donne ce nom aux lieux élevés qui ſont ſur le bord de l'eau, tels que les grands rochers en mer, & les bords eſcarpés d'une riviere.

BERGERONETTE, f. f. Petit oiseau, qui se nomme aussi *Hochequeue*. Il est blanc & noir, & se plaît aux bords de l'eau.

BERLE, f. f. Plante qui croît sur le bord des ruisseaux, & dont les fleurs sont blanches. Leur graine vient dans de petites gousses cornues. Cette plante est diuretique.

BERLINE, f. f. Voiture ou carosse de voyage, à quatre roues, que sa commodité a rendue fort commune dans les villes, & qui tire son nom de *Berlin*, d'où l'usage en est venu.

BERME, f. f. On appelle *Berme*, en termes de Fortifications, un espace environné de palissades, qu'on laisse entre le rempart & l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui peuvent s'ébouler.

BERNARDINS, f. m. Religieux qui tirent leur origine de l'Ordre de saint Benoît, & leur nom de saint Bernard, qui leur fit embrasser la réformation dans le douziéme siécle. Leur habit est blanc, avec un scapulaire noir. On nomme leur Ordre, l'*Ordre de Cîteaux*, du nom de leur principale Abbaie. Les *Bernardines* sont des Religieuses qui suivent la même Regle.

BERNE, f. f. Terme de Marine. *Mettre le pavillon en berne*, c'est l'arborer, pour donner ordre aux vaisseaux inférieurs de venir à bord.

BERYL, f. m. Pierre précieuse, qui tenoit le huitiéme rang sur le Pectoral du grand Prêtre Juif. Sa couleur est un verd pâle. Elle est assez commune dans plusieurs parties des Indes orientales.

BESAIGUE, f. f. Instrument de fer à deux taillans, avec une poignée de fer au milieu, qui sert aux usages des Charpentiers. Les Vitriers ont aussi une espece de marteau, qu'ils appellent *Besaigue*.

BESANT, f. m. Terme de Blason, qui se dit d'une piéce d'or ou d'argent sans marque. Les François en mettoient autrefois sur les écus, pour faire connoître qu'ils avoient fait le voyage de la Terre sainte. Le Besant étoit d'ailleurs une monnoie d'or, qui devoit valoir cinquante sols du tems de saint Louis, puisque, suivant Joinville, deux cens mille Besans qu'on demanda pour sa rançon, faisoient cinq cens mille livres. Ce mot vient, dit-on, d'une ancienne monnoie battue à Bizance. *Besanté* se dit, dans le Blason, d'une piéce chargée de *Besans*.

BESID'HERI, f. m. Nom d'une espece de poires, qui viennent, dans leur origine, de la forêt de *Heri* en Bretagne, où *Besi* signifie Poire.

BESTE, f. f. Ce mot, en termes de Chasse, s'emploie pour le gros gibier. Ainsi l'on appelle *Bêtes-fauves* ou *Bêtes de brout*, les cerfs, les chevreuils, les daims, &c. *Bêtes noires*, les sangliers; *Bêtes mordantes*, l'ours, le loup, le blereau, le loutre, &c. *Bêtes puantes*, les renards, les fouines, &c. On dit *Lancer la bête*, pour dire, *Mettre les chiens après elle & commencer la chasse*. La *Bête* est aussi le nom d'un jeu de cartes.

BESTIAIRES, f. m. Nom qu'on donne dans l'Histoire Romaine, à ceux qui combattoient sur le théâtre contre les bêtes féroces, pour l'amusement du peuple. C'étoient ordinairement des prisonniers de guerre ou des esclaves.

BESTION, f. m. Terme de Mer. C'est la pointe ou le bec de l'éperon, qu'on nomme ainsi parce qu'elle porte ordinairement la figure de quelque bête.

BETE, f. f. Plante des jardins potagers, qu'on nomme vulgairement *Porée*. La *Bete-rave* est une autre plante dont la racine est rouge, & se mange

communément fricaſſée.

BETEL, ſ. m. Plante des Indes, qui ne peut ſe ſoutenir ſans appui, & dont les Indiens mâchent continuellement les feuilles, avec la noix d'Areca. On prétend que le Betel, pris ſeul avec excès, produit une ſorte d'yvreſſe qui altere les ſens. *Voyez* AREСA.

BETHLEMITES, ſ. m. Anciens Moines d'Angleterre, qui prirent naiſſance à Cambridge dans le treizième ſiécle, & qui portoient ſur la poitrine une étoile rouge, en mémoire de celle qui ſervit de guide aux trois Mages.

BETOINE, ſ. f. Plante fort commune, à laquelle on attribue beaucoup de vertus. Ses feuilles réduites en poudre, nettoient & fortifient le cerveau. Sa racine excite le vomiſſement. On applique ſes feuilles avec ſuccès pour la morſure de toutes ſortes de bêtes. Elles diſſipent auſſi les reſtes d'humeurs qui ont cauſé la goutte & les fluxions, &c.

BETUSES, ſ. f. Tonneaux à demi ouverts, qui ſervent à tranſporter le poiſſon en vie, d'un lieu à l'autre.

BEVEAU, ſ. m. Inſtrument de mathématique, qui ſert pour tranſporter les angles *mixtilignes*. Il eſt compoſé de deux regles courbes en dedans ou en dehors.

BEURRE, ſ. m. Sans parler du beurre compoſé de la crême du lait, on appelle, en Chymie, *Beurre d'Antimoine* un mêlange des eſprits acides du ſublimé corroſif avec le régule d'antimoine. On appelle *Beurre d'étain* le mêlange d'un quart d'étain avec trois quarts de ſublimé corroſif, qui a la propriété d'exhaler une eſpece de fumée continuelle. Le *Beurre d'or* eſt une ſorte de mineral métallique.

BEYUPURA, ſ. m. Poiſſon marin, qui reſſemble a l'eſturgeon, & qui eſt d'un fort bon goût. Il ſe prend à l'hameçon dans la mer du Breſil. Sa longueur eſt de deux ou trois pieds.

BEZIER, ſ. m. Poirier ſauvage, dont on peut tirer de fort bon fruit en l'entant avec ſoin, quoique ſes poires naturelles ſoient fort âcres.

BEZOARD, ſ. m. Pierre qui ſe trouve dans les inteſtins du *Paſan*, eſpece d'animal fort ſemblable au bouc & qui n'eſt connu qu'aux Indes orientales. Il ſe trouve auſſi du Bezoard en Amérique dans différens animaux, tels que le *Guanaco*, le *Jacho*, le *Vicuna*, le *Tarague*, &c. mais inférieur à celui de l'Orient. Le Bezoard paſſe pour un merveilleux antidote & pour un puiſſant cardiaque. On le contrefait diverſement, ce qui oblige ceux qui l'achetent ou qui en veulent uſer, à de grandes précautions. Les Chimiſtes donnent auſſi le nom de *Bezoard* à quelques-unes de leurs compoſitions.

BIBLE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *Livre*, & qui ſe donne par excellence au Livre des ſaintes Ecritures, contenant l'ancien & le nouveau Teſtament.

BIBLIOTHEQUE, ſ. f. Ce nom, compoſé de deux mots grecs, ſignifie le lieu où l'on conſerve un amas de livres. On en a fait *Bibliothequaire*, pour ſignifier celui qui a la garde des livres. A Paris, la Bibliotheque du Roi, qui a reçu des augmentations & des embelliſſemens conſidérables ſous le regne préſent, s'appelle par excellence la *Bibliotheque*.

BICHE, ſ. f. Nom de la femelle d'un cerf. Elle eſt moins grande que ſon mâle & n'a point de bois ſur la tête. Sa couleur tire ſur le bai rouge. Les biches portent huit mois, & ſont en rut aux mois d'Août & de Septembre.

BICHON, ſ. m. Eſpece de petits chiens qui ont le nez camus & le poil long. On en voit de

toutes ſortes de couleurs.

BICOQ, ſ. m. Piéce de bois qui ſert à ſoutenir une machine qui s'appelle *Chevre* en Méchanique. Le Bicoq ſe nomme auſſi *Pied de chevre*. On donne le nom de Bicoque aux villes foibles & aux maiſons mal en ordre, par alluſion à une petite ville de Lombardie de ce nom, que François I. prit facilement.

BIDON, ſ. m. Balle allongée, qui porte plus loin & plus droit que la balle ronde. C'eſt auſſi un vaiſſeau de bois, où l'on met, ſur mer, la boiſſon des Matelots.

BIENNAL, adj. Mot latin composé, qui ſignifie ce qui dure l'eſpace de deux ans, & qui ſe renouvelle pour avoir la même durée.

BIERRE, ſ. f. Boiſſon commune dans la plupart des pays de l'Europe où l'on manque de vin. Elle eſt composée d'orge & d'autres grains, avec du houblon, qu'on fait cuire enſemble dans des chaudieres. On croit que c'eſt le *Zythum* des anciens.

BIEVRE, ſ. m. Nom d'un animal amphibie, dont la tête reſſemble à celle d'un rat, le muzeau à celui d'un barbet, les pieds de devant à ceux d'un ſinge, & ceux de derriere à ceux d'une oie. On tire de ſes parties naturelles, ou plutôt de deux tumeurs qui y ſont, une liqueur qui a ſes uſages dans la Médecine. Il y a un oiſeau de riviere du même nom, qui eſt de la groſſeur d'une oie ſauvage & de couleur fauve. Son bec eſt long, dentelé & crochu par le bout.

BIGAMIE, ſ. f. Nom tiré du grec, qui ſignifie double mariage, ou le crime de ceux qui ſont mariés à deux femmes. Dans l'ancienne Rome les Bigames étoient notés d'infamie; en France ils ſont punis de mort.

BIGARRADE, ſ. f. Eſpece d'orange fort aigre, dont la peau eſt raboteuſe, & qui ſert pour les ſauces.

BIGARREAU, ſ. m. Ceriſe douce, dont la chair eſt plus ferme que celle de la ceriſe ordinaire, & qui tire apparemment ſon nom de la bigarrure de ſes couleurs.

BIGLE, ſ. m. Chien de race Angloiſe, qui ſert à la chaſſe du lievre & du lapin.

BIGORNE, ſ. f. Terme d'Art. C'eſt la partie pointue d'une ſorte d'enclume, qui ſert à tourner les groſſes piéces en rond, comme le *Bigorneau* ſert à tourner les petites; mais celui-ci a un bout quarré & l'autre rond. *Bigorner*, c'eſt tourner en rond, ou arrondir, un morceau de fer, tel que l'anneau d'une clef.

BIGOT & BIGUE. Termes de mer, qui ſont les noms de différentes piéces de bois appartenant à la conſtruction d'un navire.

BIGOTELLE ou BIGOTERE, ſ. f. Ce mot, emprunté de l'Eſpagnol, étoit, avant notre ſiécle, le nom d'une petite broſſe dont on ſe ſervoit pour la propreté de la mouſtache, qui étoit alors en uſage.

BIJON, ſ. m. Eſpece de réſine de la Meleze, qui s'emploie aux mêmes uſages que la Terebentine.

BILAN, ſ. m. Nom d'un compte ou d'un mémoire dans lequel un Marchand expoſe ſes dettes actives & paſſives. Les Banqueroutiers qui veulent juſtifier la ruine de leurs affaires, préſentent le *Bilan* à leurs Créanciers.

BILLETTE, ſ. f. Mot qui ſignifioit autrefois des piéces de quelque étoffe précieuſe, couſues ſur les habits pour leur ſervir d'ornement. Il s'eſt conſervé dans le Blaſon, pour ſignifier une piéce ſolide, en forme de quarré-long, dont on couvre l'écu.

BILLON, ſ. m. Nom qu'on donne à l'or ou à l'argent, lorſque l'alliage eſt au-deſſous du Ca-

rat prefcrit par les ordonnances. Mettre une monnoie au *billon*, c'eft déclarer qu'elle n'a plus de cours, & qu'elle doit être refondue pour avoir une jufte valeur. *Billonner* eft un crime d'Etat, qui confifte à fubftituer de mauvaifes efpeces à la place des bonnes. Il y avoit autrefois peine de mort contre les *Billonneurs*. Des ordonnances plus douces l'ont reduite à la confifcation de corps & de biens.

BIMAUVE, f. f. Mauve fauvage, qui a les mêmes propriétés que la Mauve. Sa fleur reffemble à la rofe.

BIMBELOTIER, f. m. Nom d'une forte d'Artifans, dont le mêtier confifte à faire & à vendre toutes fortes de *Bimbelots*, c'eft-à-dire, de petites machines pour l'amufement des enfans.

BINAIRE, adj. Mot tiré du latin, qui fignifie tout ce qui eft compofé de deux unités. On appelle *Mufique binaire*, les compofitions à deux tems.

BINOCLE, f. m. Telefcope à deux tubes, qui fert à voir l'objet avec les deux yeux.

BINOME, f. m. Terme d'Algébre. On appelle *Binome* une grandeur compofée de deux grandeurs incommenfurables.

BIOGRAPHIE, f. f. Mot grec compofé, qui fignifie l'Hiftoire de la vie des particuliers, comme *Biographe* fignifie l'Hiftorien qui l'écrit.

BISCACHO, f. m. Animal du Perou, dont la chair reffemble à celle du lapin, & la queue à celle de l'écureuil.

BISCUIT, f. m. Pain de mer, qu'on fait cuire plufieurs fois, pour empêcher qu'il ne fe corrompe par l'humidité.

BISE, f. f. Vent d'hiver, qui fouffle entre l'Eft & le Nord, & qui n'eft pas moins dangereux pour la fanté que pour la navigation, fur-tout dans la Méditerranée. C'eft auffi le nom d'un poiffon de mer, qui reffemble au Ton.

BISEAU, f. m. Terme d'Art, qui eft commun à plufieurs mêtiers, quoiqu'en divers fens. Les Lapidaires appellent *bifeau* ce qui retient dans le châton la pierre d'une bague. Les *bifeaux* d'Imprimerie, font des quadres de bois qui entourent les pages, &c.

BISLINGUE, f. f. Plante fort commune dans les montagnes de Genes, qui a de grandes vertus pour les maladies hyfteriques. Elle tire fon nom des petites langues qui croiffent entre fes feuilles.

BISMUTH, f. m. Subftance minerale, demi-métallique, compofée d'étain imparfait ou de la premiere matiere de l'étain, pefante, dure, aigre & caffante. On l'appelle *Etain de glace* & *Marcaffite*. Elle contient un fel arfenical, qui n'empêche point qu'on n'en faffe entrer dans le fard des femmes. Il y a auffi quelques préparations chymiques qui portent le nom de Bifmuth.

BISON, f. m. Terme de Blafon, qui eft employé dans le même fens que *Bufle*.

BISSE, f. f. Serpent de couleur gris-cendrée, moins connu en France qu'en Italie.

BISSEXTILE, adj. lat. Nom qu'on donne à l'année où fe fait l'intercalation d'un jour pour le réglement du Calendrier, c'eft-à-dire, pour l'ajufter au cours du foleil; ce qui rend cette année de trois cens foixante-fix jours.

BISTORTE, f. f. Plante dont la racine eft entortillée comme on repréfente les ferpens; d'où elle a tiré le nom latin de *Biftorte*. Ses feuilles font un peu rouges par-deffus & bleuâtres par-deffous. Sa fleur eft une forte d'épi, tirant fur le pourpre. La Biftorte eft aftringente & vulneraire. Sa racine paffe auffi pour un antidote.

BISTOURNÉ, adj. Un cheval

est *bistourné* lorsque pour le rendre incapable de génération sans lui couper les testicules, on est parvenu à lui en ôter l'usage à force de les tordre.

BISTRE, s. f. Couleur que les Peintres composent avec de la suie bien détrempée, pour s'en servir dans leurs desseins au lieu d'encre de la Chine.

BITTES, s. f. Certaines piéces de bois, qui servent dans un vaisseau à soutenir les cables lorsqu'on jette l'ancre ou qu'on amarre. Les *bittons* sont de petites *bittes*. Les *bittonieres* sont les égouts du fond de calle, qui regnent depuis la proue jusqu'à la poupe.

BITUME, s. m. Matiere grasse, huileuse & combustible, qui se trouve en divers pays, surtout vers l'ancienne Babylone, & en Judée dans le lac Asphaltite ou la Mer morte. On s'en servoit autrefois, comme de mortier, pour bâtir. Quelques-uns regardent le jayet, le charbon de terre, la terre ampelite, & même l'ambre-gris & jaune, comme des especes de bitume. *Bitumineux* se dit de tout ce qui a la nature du bitume.

BLAIREAU, s. m. Animal qui se terre dans les bois, comme le renard & le lapin. On connoît son âge par le nombre de petits trous qu'il a sous la queue, parce que chaque année lui en apporte un.

BLAIRIE, s. f. Droit qui se paie au Seigneur d'une Terre, pour la permission qu'il accorde de faire pâturer les bestiaux sur les terres dépouillées, dans les bois qui n'ont pas de clôture.

BLAISE, s. m. Saint Blaise étoit le nom d'un ancien Ordre Militaire d'Armenie, dont les Chevaliers étoient vêtus de bleu, & portoient une croix d'or.

BLANC, Adjectif qui signifie la couleur opposée à *noir*; mais on en fait un substantif, qui, joint avec un autre mot, devient le nom de quantité de choses. Ainsi l'on dit du *blanc* d'œuf, du *blanc* de ceruse, du *blanc* de craie, du *blanc* de plomb, du *blanc* Rhasis, &c. Les Peintres ont une maniere de peindre à Fresque, qu'ils appellent *Peindre de blanc & noir*, & que les Italiens nomment *Sgraffio*, c'est-à-dire, *égratigné*; parce que cette peinture est fort legere & ressemble à un dessein fait à la plume ou avec du noir. Le mot de *sixblancs*, qui signifie deux sols six deniers, vient d'une ancienne monnoie nommée *blanc*, qui valoit cinq deniers. Les *grands-blancs*, sous Louis XI. & Charles VIII, valoient treize deniers. En termes de Musique, une *blanche* est une note, qui vaut deux noires pour la mesure. *Blancs-manteaux* est le nom d'une Congrégation Religieuse instituée à Marseille, & confirmée par le Pape en 1225. On le donna aussi aux Religieux Guillemites qui habitoient à Paris; & l'usage l'a conservé à leur Couvent, quoiqu'il soit passé aux Benedictins de saint Maur. Les Anglois appellent *Vers blancs*, *Blank verses*, les vers qui n'ont point de rime.

BLASON, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois la description d'une chose, soit pour la louer, soit pour en médire; mais qui ne s'est conservé que pour signifier l'Art des Armoiries & de tout ce qui leur appartient. On en a fait un corps régulier, qui a ses principes & ses termes.

BLED, s. m. Nom général de plusieurs sortes de grains qui servent à faire du pain, tels que le Meteil, le bled de Turquie, le Sarrasin, &c. mais il se donne par excellence au *Froment* pur, qui est le meilleur de tous les bleds.

BLEIME, s. f. Maladie des chevaux. Elle consiste dans une inflammation qui vient de quelque meurtrissure à la partie an-

térieure du ſabot.

BLETTE, ſ. f. Plante potagere, dont on diſtingue la blanche & la rouge. On nomme *grande blette* une autre ſorte de blette rouge, qui s'éleve, comme un arbriſſeau, ſur une tige ferme & de la groſſeur du bras.

BLEU, adj. & ſ. m. *Voyez* AZUR. Outre ſa ſignification de couleur, le *bleu*, en termes de Cuiſine, eſt une maniere de préparer le poiſſon, pour le ſervir ſans ſauce & le manger à l'huile. On mange *au bleu* les carpes, les brochets, &c.

BLIN, ſ. m. Machine de mer, qui facilite diverſes ſortes de travaux. C'eſt une grande piéce de bois quarrée, traverſée par des barres à angles droits.

BLINDE, ſ. f. Terme de Fortification. Les Blindes ſont des piéces de bois placées en travers dans une tranchée, ou des arbres entrelacés, qui ſoutiennent des faſcines & des ſacs-à-terre, pour couvrir les Travailleurs. On dit *Blinder une tranchée.*

BLOCQUER, v. act. Ce mot a diverſes ſignifications dans les Arts. En termes de Guerre, blocquer une Place, c'eſt fermer tous les chemins, de maniere qu'il n'en puiſſe rien ſortir. Cette opération s'appelle *blocus*. En termes de Maçonnerie, blocquer c'eſt remplir les vuides d'un ouvrage, de mortier & de moëlon ſans ordre; ce qui s'appelle *blocage*. En termes d'Imprimerie, c'eſt mettre à la place d'une lettre qui manque pour la compoſition, une autre lettre renverſée, en attendant celle qui manque. En termes de Fauconnerie, l'oiſeau *ſe blocque*, lorſqu'il demeure comme ſuſpendu en l'air ſans battre de l'aîle.

BLOT, ſ. m. Inſtrument de mer, qui ſert à meſurer le chemin que fait un vaiſſeau. En termes de Fauconnerie, c'eſt un petit chevalet de bois où ſe repoſe l'oiſeau.

BLUET, ou BLEUET, ſ. m. Plante qui croît dans les bleds, & qui porte une fleur bleue ſans odeur, mais d'une forme agréable.

BOBECHE, ſ. f. Petit vaiſſeau de quelque métal, qui ſe met dans un chandelier, auquel il ſert comme de doublure, pour affermir la chandelle ou la bougie.

BOBINE, ſ. f. Petit cylindre de bois à deux rebords, autour duquel on dévide toutes ſortes de fils, pour empêcher qu'ils ne s'entremêlent.

BOCAL, ſ. m. gr. Tout vaſe qui ſert à boire; mais on donne particulierement ce nom aux grands vaſes ſans anſes. On appelle auſſi *Bocal*, dans un inſtrument de bouche, la petite partie qui ſert à l'emboucher; &, par la même raiſon, les inſtrumens qui s'embouchent ſe nomment *Inſtrumens à bocal.*

BODRUCHE, ſ. f. Eſpece de parchemin fort délié, compoſé de la premiere peau qui ſe leve ſur les boyaux d'un bœuf.

BOETE, *Voyez* BOITE.

BŒUF, ſ. m. Taureau châtré. On ne laiſſe pas de donner le nom de *bœufs ſauvages* aux taureaux & aux vaches qui ſe trouvent en grand nombre dans les montagnes d'Afrique & d'Amérique.

BOIS, ſ. m. Outre ſes ſignifications communes, ce mot, joint quelquefois avec un autre, ſignifie diverſes ſortes de bois qui n'ont pas de noms propres. Les Antilles produiſent pluſieurs eſpeces de *Bois épineux*, c'eſt-à-dire, d'arbres dont l'écorce eſt armée d'épines. On en diſtingue un qui s'appelle *Fromage de Hollande*, parce que ſon bois eſt extrêmement tendre. Le *Bois de roſe*, qui porte le nom de *Bois de Cypre* à la Martinique, rend une odeur plus agréable que celle de la roſe. L'arbre croît fort haut

& fort droit. Il reſſemble au noyer lorſqu'il eſt mis en œuvre. Le *Bois verd* des Antilles, eſt effectivement d'un verd foncé, mêlé de quelques veines jaunes. On s'en ſert pour les teintures en verd naiſſant. Il ſe polit d'ailleurs comme l'ébene. L'arbre eſt rarement plus gros que la cuiſſe, & ſes feuilles reſſemblent à celles du bouis. Le *Bois à petites feuilles* eſt un arbre des mêmes Iſles. Quoique ſes feuilles ſoient auſſi petites que celles du bouis, il eſt gros, droit, haut & très-bon pour bâtir.

Les *Bois rouges* de l'Afrique & de l'Amérique, ſont en grand nombre. Pluſieurs ſervent à la teinture, & quelques-uns ſont ſi beaux qu'on en pourroit faire de trés-agréables ouvrages de menuiſerie & de marqueterie. Il y en a même d'incorruptibles. Le *Bois de fer*, ainſi nommé de ſon extrême dureté, eſt de la groſſeur d'un homme & ne croît qu'à la hauteur d'une pique & demie. Le meilleur fer s'émouſſe en le frappant : cette qualité ne le rend pas plus utile, parce qu'il eſt fort ſujet aux vers. Le *Bois de corail* porte une petite graine rouge comme le corail. Elle ſert à faire des bracelets. Le *Bois de couleuvre* eſt une plante de la groſſeur d'un ou deux pouces, qui s'attache aux arbres & qui ſerpente autour du tronc. On prétend qu'elle eſt mortelle pour les ſerpens, lorſqu'ils y touchent. Le *Bois nephretique* eſt un arbriſſeau de la Nouvelle Eſpagne, qui donne à l'eau dans laquelle il eſt trempé, la vertu de nettoyer les reins & la veſſie. Ses fleurs ſont en forme d'épi. *Faire du bois*, en termes de Mer, ſignifie couper la proviſion de bois pour un vaiſſeau. Le *bois* d'un cerf étant ſa corne, on dit, en Venerie, qu'*un cerf a touché au bois*, pour ſignifier qu'il s'eſt endommagé la tête en ſe frottant contre quelque arbre.

BOISSELIER, ſ. m. Nom d'une eſpece d'Artiſans, qui font des boiſſeaux, des ſceaux, &c. Le boiſſeau, pris pour terme de meſure, contient quatre picotins, ou la huitiéme partie d'un quartier de bled. On dit une *boiſſelée*, pour ſignifier la quantité de grain que contient un boiſſeau. Dans quelques provinces, une *boiſſelée* de terre, eſt la huitiéme partie d'un arpent, qui peut être enſemencée avec un boiſſeau de bled.

BOITE ou BOETE, ſ. f. Outre quantité de ſignifications communes, ce mot, en termes d'Artillerie, ſignifie un petit mortier de fer, haut de ſept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. La *Boite à pierrier* eſt un cylindre concave, de cuivre ou de fer, avec une anſe & une lumiere. On la met dans un pierrier, remplie de poudre, derriere la charge, qu'elle chaſſe lorſqu'on y a mis le feu.

BOITEUX, adj. En termes de Manége, un cheval eſt *boiteux* de la tête, de l'oreille, de la bride, &c. lorſque boitant d'une jambe, le mouvement d'une de ces parties répond à celui de la jambe dont il boite.

BOL, ſ. m. Nom d'une forme que les Apotiquaires donnent à certains médicamens purgatifs en conſiſtance de miel, qu'ils font avaller par morceaux à ceux qui ont trop de dégoût pour les purgatifs liquides. On appelle *Bol d'Armenie* une eſpece de terre jaunâtre, qui vient de cette contrée, & qui tient de la nature de la pierre, ſans en avoir la dureté. Elle a ſes uſages dans la Médecine; mais elle ſert particulierement aux Doreurs, pour faire l'aſſiete de l'or.

BOLLANDISTES, ſ. m. Société de ſçavans Jeſuites, qui continuent le Recueil critique des Actes des Saints, commencé à Anvers par le Pere *Bolland*,

au même Ordre.

BOMBASIN, f. m. Efpece de bafin double, qui fe fabrique à Lyon, & qui eft d'un bon ufage.

BOMBE, f. f. Boulet creux, de fer ou d'autre métal, qu'on remplit de poudre & de feux d'artifices, & qu'on met dans un mortier pour le tirer fur une Place affiégée. La bombe a fa lumiere, fur laquelle on place une fufée. Le Cannonier met d'abord le feu à la fufée de la bombe, & le met enfuite à l'amorce du mortier. On prétend que l'expérience de la premiere bombe fe fit à Wathtendonc, ville de Gueldres, en 1588, d'autres difent à *Venlo*. La *Bombarde* étoit une piéce d'artillerie ancienne, qui reffembloit aux mortiers d'aujourd'hui, & qui fervoit à lancer de gros boulets de pierre. *Bombé* eft un terme d'Architecture, qui s'emploie pour les figures circulaires, qui décrivent à peu près la même ligne que celle d'une bombe fortie du mortier. On dit auffi *Bomber* & *bombement*.

BOMERIE, f. f. Terme de Commerce maritime. C'eft l'intérêt de l'argent qui fe prête entre Marchands, fur les marchandifes d'un vaiffeau, lorfque le Créancier fe foumet à tous les rifques. C'eft ce qu'on appelle auffi Prêter à la groffe avanture. Ce mot eft formé du Flamand.

BONBANC, f. m. Pierre blanche des carrieres de Paris, qui fert aux façades intérieures des édifices, & à tous les ouvrages qui ne font pas expofés à l'humidité ou à l'air extérieur. Le *Bonbanc* a depuis quinze pouces jufqu'à vingt-quatre de hauteur, ce qui le rend propre à faire des colonnes.

BON-CHRÉTIEN, f. m. Nom d'une belle & bonne poire. On en diftingue deux efpeces; l'une qui fe nomme d'Eté, parce qu'elle meurit de bonne heure & qu'elle doit être mangée auffi-tôt; l'autre d'Hyver, parce qu'elle fe garde long-tems & qu'elle en eft meilleure.

BONNE-DÉESSE, f. f. Nom d'une Divinité ancienne, fort honorée par les Dames Romaines. Elle portoit auffi le nom de *Fatua* & de *Senta*. On prétendoit qu'ayant été mortelle, fon nom étoit *Dryas*. Ses facrifices fe faifoient pendant la nuit, dans une chapelle dont l'entrée n'étoit pas permife aux hommes. Ils étoient annuels, & les Veftales y affiftoient. Les hommes étoient obligés de s'écarter des environs de la chapelle, & l'on couvroit jufqu'aux portraits de leur fexe dans la maifon de la grande Prêtreffe, qui étoit ordinairement une femme du premier rang.

BONS-HOMMES, f. m. *Good Men* en Anglois. Nom que portoient en Angleterre des Religieux de l'Ordre de faint Auguftin, établis au milieu du treiziéme fiécle par le Prince Edmond. Louis XI donna le même nom à faint François de Paule, après avoir fondé à Poiffy un Couvent de fon Oedre, & les Religieux de cette Maifon l'ont confervé. On trouve auffi que les Hérétiques Albigeois ont été nommés *Bons-hommes*.

BONDA ou BONDE, f. m. Arbre de la côte méridionale d'Afrique, au pays des *Quojas*. Les Bondes font les plus hauts & les plus gros arbres qui foient dans l'Univers. De leur feul tronc, les Negres font des canots d'une grandeur furprenante. On fait un fort beau favon de leurs cendres, mêlées avec du l'huile de palmier.

BONDRÉE, f. f. Oifeau de proie, qui a, dit-on, trois tefticules. Il a le col & le bec fort courts, mais fa tête eft groffe & platte. Son plumage eft blanc fous le ventre, avec des taches

brunes, & d'une couleur obſcure ſur le dos.

BONGOMILES, ſ. m. Hérétiques Antitrinitaires, Diſciples du Médecin *Baſile*, dans le douziéme ſiécle. Ils admettoient le Verbe, mais dans un ſens ſpirituel, & croioient le concevoir & l'enfanter comme la ſainte Vierge. Ils avoient la croix en horreur, parce qu'elle a ſervi au ſupplice de Jeſus-Chriſt, qu'ils regardoient comme l'Envoyé de Dieu.

BONITE, ſ. f. Poiſſon de mer, dont la chair eſt tendre & de bon goût. Il fait la guerre aux poiſſons volans. Sa grandeur eſt d'environ deux pieds, & ſa figure ovale. Il ſe prend à l'hameçon.

BONNEAU, ſ. m. Morceau de bois, ou tonneau, qu'on appelle auſſi *Bouée*, & qu'on laiſſe flotter ſur l'eau dans les Ports, pour la direction des bâtimens qui arrivent, ſur-tout pour marquer où les ancres ſont mouillées.

BONNET-A-PRETRE, ſ. m. Terme de Fortification. C'eſt une piece détachée, dont la tête forme deux angles rentrans & trois angles ſaillans. *Bonnette*, dans le meme Art, eſt un autre ouvrage avancé, qui eſt au-delà de la contreſcarpe, en forme de petit corps-de-garde. Ses deux faces forment un angle ſaillant. On appelle auſſi *Bonnettes*, en termes de Mer, de petites voiles qu'on emploie dans un vent foible. Il y en a qui ſervent à allonger les grandes voiles, & qui portent des noms différens, *Bonnettes maillées*, *bonnèttes lardées*, *bonnettes à écu*.

BONZES, ſ. m. Nom que les Japonois donnent à leurs Prêtres. Il y a des Bonzes de l'un & de l'autre ſexe, qui ſont diviſés en pluſieurs Sectes, & qui s'accordent peu dans leurs opinions. Ils ne ſe marient point; mais il ne leur manque rien pour la douceur de la vie dans les belles maiſons qu'ils habitent. Ils ont des Univerſités & des Temples magnifiques. Le nombre des Bonzes eſt fort grand dans toutes les Iſles du Japon.

BOOPE, ſ. m. gr. comp. Poiſſon de la mer du Breſil, qui tire ſon nom de la reſſemblance de ſes yeux avec ceux du bœuf. Sa figure approche beaucoup de celle du Ton. On fait de l'huile de ſa graiſſe, & l'on ſale ſa chair.

BOOTES gr. ou le BOUVIER, ſ. m. Conſtellation du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne vingt-trois étoiles, *Tycho* vingt-huit, & *Flamſtead* quarante-cinq. Elle eſt près du Pole même.

BORAX, ſ. m. Sel mineral, qui ſert à ſouder l'or, l'argent & le cuivre. Les Médecins l'emploient à pluſieurs uſages extérieurs, comme pour ronger les excreſcences des chairs; mais ils le croient dangereux intérieurement. Le Borax naturel prend la couleur de la mine d'où il ſort: il eſt jaune, ſi la mine eſt d'or; blanc, ſi elle eſt d'argent; noir, ſi elle de plomb; verd, ſi elle eſt de cuivre. Mais il s'en fait d'artificiel. Une ſorte de pierre, qui ſe trouve dans la tête des crapauts, à laquelle on attribue divers effets, ſe nomme auſſi *Borax*.

BORBORITES, ſ. m. Hérétiques du ſecond ſiécle, de la Secte des Gnoſtiques, dont ils admettoient toutes les infamies. Ils ne reconnoiſſoient point de jugement dernier. On a donné le même nom à une Secte fort relâchée de Memnonites ou d'Anabaptiſtes.

BORD, ſ. m. En termes de Marine, ce mot ſignifie un vaiſſeau & toute eſpece de bâtimens de mer. Il ſe compoſe de mille façons avec d'autres mots. Le *Bordage*, dans un vaiſſeau, eſt le revêtement des planches qui le cou-

vrent. Il a plus ou moins de pouces, c'est-à-dire, d'épaisseur. *Bordayer* ou *bordeyer*, c'est gouverner alternativement d'un côté & de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable. La *Bordée* est toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. On dit *Tirer* ou *envoyer sa bordée*. *Bordée* est aussi le cours d'un navire, jusqu'à ce qu'il revire de bord. Ainsi *Courir à la même bordée*, c'est avancer du même vent ; & *Faire plusieurs bordées*, c'est revirer plusieurs fois.

BORDAGE, s. m. Droit d'un Seigneur sur une maison qu'il a donnée en rentes pour certains services, & qui ne peut être vendue ni engagée. *Borde* est un vieux mot, qui a signifié *Maison des champs* ou *Metairie*, comme un *Bordier* signifioit *Fermier*. Aujourd'hui *Bordier*, en termes de Mer, signifie un vaisseau qui est plus fort d'un côté que de l'autre.

BORDER, v. act. Ce verbe est employé diversement sur mer, mais tous ses usages ont quelque rapport à la signification naturelle. Il entre aussi fort souvent dans les commandemens de Marine. *Borde* la misaine, *borde* la civadiere, &c. pour ordonner que telle chose soit approchée d'une autre jusqu'à ce qu'elle y touche. En termes de Guerre, *Border la haie* signifie une maniere particuliere de tirer, lorsqu'une troupe d'Infanterie étant sur trois lignes, la premiere met un genou en terre, la seconde se panche sur l'épaule des premiers, & la troisiéme se tient debout, pour tirer ensemble sans craindre de se blesser mutuellement.

BORDIGUE, s. f. Lieu qu'on environne de claies ou de cannes, sur le bord de la mer, pour y prendre du poisson. On l'appelle aussi *Bouchot*.

BOREAL, adj. gr. Tout ce qui appartient au Nord ou qui vient de ce côté-là. *Borée* ou le vent *Boreal*, ne signifie aujourd'hui que le vent du Nord. Autrefois il signifioit le vent *Nord-Est*, au tems du solstice d'Eté.

BORGNE, adj. En Médecine, le boyau *borgne* est le premier des trois gros boyaux. Le chyle subtil, qui s'y ramasse, est sucé par les veines du mésantere.

BORRELISTES, s. m. Secte de Protestans réformés, Disciples de *Borrel*, très-savant homme, qui pratiquoit rigoureusement les loix du Christianisme, & qui n'en reconnoissoit pas d'autres que celles de l'Ecriture sainte.

BORROUF, s. m. Arbre du pays des Quojas, sur la côte méridionale d'Afrique, dont on tire, par incision, une sorte de lait purgatif. Son écorce est couverte d'épines crochues, en forme de griffes.

BOSEL, s. m. Terme d'Architecture. C'est une moulure ronde, en forme d'anneau, qui est au bas des colonnes.

BOSPHORE, s. m. gr. Nom géographique d'un détroit, ou d'un espace de mer entre deux terres, qui sert de communication d'une mer a une autre, ou à un golfe. Les principaux *Bosphores* sont celui de Thrace, nommé autrement le canal de la Mer noire ; & le *Bosphore Cimmerien*, qu'on appelle aussi les détroits de *Caffa*.

BOSSAGE, s. m. Nom que les Architectes donnent à certaines grosses pierres qui excédent la surface d'un mur, soit qu'elles y soient laissées pour être taillées en figure, soit dans quelque autre vue. Il y a différentes sortes de *bossages*, qui sont distingués par l'addition de quelque autre mot, tels que *Bossage rustique*, *bossage vermiculé*, *bossage à chanfrain*, &c.

BOSSE, s. f. Outre ses significations communes, *Bosse*, en termes d'Artillerie, signifie une grande bouteille de verre, qu'on remplit de poudre, avec plusieurs mêches pendantes & allumées, & qu'on jette avec une corde,

afin que se brisant dans sa chute, les mêches enflamment la poudre, qui brûle ce qui est aux environs. On appelle *Bosse* la premiere apparence du nouveau bois d'un cerf, qui a mis bas l'ancien. En termes de Sculpture, on appelle *Ouvrage à ronde bosse*, ou *relevé en bosse*, les reliefs dont les parties sont détachées, & paroissent dans toute leur rondeur. La *demi-bosse* est le bas-relief qui a des parties saillantes & isolées. *Dessiner des figures de relief*, c'est travailler d'après la bosse. En termes de Mer, les *Bossas* sont des bouts de cordes, qui servent à rejoindre des parties séparées, ou à saisir des cordages & d'autres choses, par le moyen de ce qu'on appelle un cul-de-porc double, qui est au bout. Le *Bosséman* est un bas Officier de vaisseau, qui a soin de ce qui regarde les bosses & leur usage. Le *Bossoir* est le lieu où l'on place l'ancre.

BOT. Ce mot qui, joint à *Pacquet*, signifie un batiment de mer, dont l'usage est de porter des lettres & toutes sortes de dépêches, n'est qu'une corruption du mot Anglois *Boat*, qui signifie *bâteau*. Ainsi nous disons *Pacquetbot*, au lieu de *Pacquetboat*, parce que *boat* se prononce *bot* par les Anglois mêmes.

BOTANIQUE, s. f. Science des herbes & des plantes, qui apprend à connoître leurs différentes especes & à distinguer leur forme, leurs vertus & leurs usages. Ce mot, qui vient du grec, est aussi adjectif; car on dit *Expérience botanique*, *connoissances botaniques*, &c. *Botaniste* est celui qui cultive cette Science. On a fait du même mot, *Botanologie*, qui signifie la description des plantes & des herbes.

BOTTE, s. f. Outre ses significations communes, une *Botte de soie*, signifie quinze onces de soie non ouvrée. C'est aussi, dans quelques provinces, un vaisseau à mettre du vin, de la grandeur environ du muid.

BOVARD, s. m. Mot qui mérite place ici en faveur de son ancien usage. C'étoit le nom d'un gros marteau, dont on se servoit autrefois pour la fabrique des monnoies, lorsqu'on les travailloit au marteau, c'est-à-dire, avant l'invention du balancier.

BOUCAN, s. m. Lieu couvert de claies, que les Boucaniers construisent pour y boucaner leurs viandes. Ils y font une espece de grand gril de bois, sur lequel ils mettent la chair des sangliers qu'ils ont tués à la chasse, coupée en piéces & saupoudrée de sel. Ensuite ils brûlent, dessous, les peaux de sangliers & leurs os. La fumée pénétre la viande, & c'est ce qu'on nomme la *boucaner*. Elle acquiert une couleur vermeille & une odeur excellente, qui ne durent pas moins de six mois. Il s'en fait un grand commerce dans les Antilles, où les *Boucaniers* sont en grand nombre. On en distingue deux sortes; ceux qui vont à la chasse des sangliers & des boeufs sauvages, avec des meutes de chiens; & ceux qui demeurent dans les Boucans pour y boucaner la viande. Tous les Sauvages du Nord de l'Amérique ont le même usage.

BOUCHARDE, s. f. Instrument garni d'acier en pointes de diamant, qui sert aux Sculpteurs, pour faire dans le marbre les ouvertures qui ne se feroient pas bien avec les outils tranchans.

BOUCHE, s. f. On dit la *bouche* d'un cheval, comme d'un homme, & l'on exprime ses qualités en y joignant quelque épithete qui les désigne. Un cheval a la *bouche* fine, tendre, forte, chatouilleuse, &c. suivant les impressions qu'il reçoit du mord. On appelle aussi *Bouches*, les ouvertures par lesquelles un fleuve se décharge dans la mer, & les ouvertures

ouvertures des tuyaux à vent, tels que ceux de l'orgue. La *bouche* du canon, eſt l'ouverture d'où ſort le boulet. En termes d'Hommage, un Vaſſal *doit la bouche & les mains à ſon Seigneur*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de lui baiſer les mains pour aveu de ſoumiſſion.

BOUCHER D'OR MOULU, v. act. Terme de Doreur, pour ſignifier la réparation qu'on fait aux ouvrages d'or qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis. On emploie pour cela de l'or moulu ou de la gomme Arabique.

BOUCHIN, ſ. m. Terme de Mer, qui ſignifie la partie la plus large d'un vaiſſeau.

BOUÉE, ſ. f. Terme de Mer, *Voyez* BONNEAU.

BOUER, v. act. Lorſque la monnoie ſe frappoit au marteau, on appelloit *Bouer*, l'action de frapper ſur les *flancs* pour leur donner les formes convenables, avant que de les blanchir.

BOUGRAN, ſ. m. Toile gommée, qui ſert particulierement dans les habits, pour ſoutenir l'étoffe.

BOUILLE, ſ. f. Longue perche, qui a pour tête un petit bloc de bois, & qui ſert à battre l'eau pour la pêche.

BOUILLON, ſ. m. Plante commune, dont les feuilles, en décoction, ont d'excellentes propriétés pour le rhume, comme le ſuc de ſa racine en a pour la fievre-quarte. On diſtingue pluſieurs ſortes de *Bouillons*. Le blanc eſt le meilleur. Ses feuilles, concaſſées entre deux pierres, guériſſent infailliblement l'enclouëure d'un cheval.

BOUIS, ſ. m. Arbriſſeau fort commun, dont le bois eſt d'un blanc jaunâtre, & ſert à diverſes ſortes d'ouvrages. Le Bouis ſervoit autrefois pour les paliſſades des jardins, mais on s'en eſt dégoûté parce que ſa feuille eſt triſte. On n'emploie plus que ſes plus petites branches pour les bordures des parterres. Il a, dit-on, pour la Médecine, toutes les propriétés du bois de Gayac.

BOULEAU, ſ. m. Arbre fort commun en France, qui eſt du nombre de ceux qu'on nomme *Bois blancs*, & dont les feuilles reſſemblent à celles du Tremble. On prétend que l'eau qu'on tire de ſon tronc, eſt excellente pour la pierre & la gravelle. Son bois ſert à faire des cercles & des paniers. De ſes branches ſortent de petites verges, dont on fait des balais.

BOULET, ſ. m. Outre ſes ſignifications communes, ce mot ſignifie, dans un cheval, la ſeconde jointure de la jambe, au-deſſus du paturon. C'eſt au boulet que ſe font ſes entorſes. On appelle *Bouleté*, un cheval dont le boulet eſt ſorti de ſa ſituation naturelle, par quelque entorſe ou par un excès de travail.

BOULI, ſ. m. Nom d'un vaiſſeau de cuivre, ou de terre rouge, que les Siamois tirent du Japon, & dans lequel ils préparent leur thé.

BOULIMIE, ſ. f. Mot tiré du grec. C'eſt le nom d'une maladie des bœufs & des chevaux, qui conſiſte dans une faim que rien ne peut raſſaſier.

BOULINE, ſ. f. Terme de Mer. Les boulines ſont de longues cordes qui tiennent la voile de biais, lorſqu'on fait route avec un vent de côté. *Aller à la bouline*, c'eſt ſe ſervir d'un vent de biais, qui n'eſt pas favorable à la route. On le nomme *Vent de bouline*. On dit, d'un vaiſſeau, qu'il eſt bon Boulinier.

BOULINGRIN, ſ. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui ſe dit d'un parterre de gazon pour l'ornement d'un jardin. Le mot Anglois eſt *Bowlinggreen*, qui ſignifie *Lieu verd* ou *Verdure* pour jouer à la boule.

BOULON, ſ. m. Nom d'une groſſe cheville de fer, qui ſert à ſoutenir les poutres & les barres de fer dans les édifices. Elle a d'un côté une tête ronde, & de l'autre une ouverture, où l'on paſſe une clavette de fer pour l'affermir. *Boulonner*, c'eſt arrêter avec des *boulons*.

BOUQUETIN, ſ. m. Animal ſauvage, aſſez commun dans les montagnes de Suiſſe & de Savoie. Il reſſemble au chamois, mais il a les cornes plus longues & plus larges, & par petits nœuds. Le ſang du Bouquetin eſt fort chaud. Il paſſe pour un ſpécifique contre la pleureſie, & pour la diſſolution du ſang caillé.

BOUQUIN, ſ. m. Nom qu'on donne au liévre & au lapin mâle. *Bouquiner* eſt l'action de ces animaux en amour.

BOURBELIER, ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt le nom qu'on donne à la poitrine du ſanglier.

BOURCER *la voile*. Terme de Mer, qui ſignifie tendre ſeulement une partie de la voile, pour prendre moins de vent. Dans nos Ports de la Manche, on donne le nom de *Bourcet* à la voile de miſaine.

BOURDAINE, ſ. m. Arbriſſeau qui ſert à faire des allumettes & des paniers. Il eſt fort commun dans les forêts.

BOURDON, ſ. m. Nom d'une groſſe mouche, ennemie des abeilles, qui fait beaucoup de bruit en volant. Les Naturaliſtes en diſtinguent huit eſpeces. *Bourdon* eſt un terme d'Imprimerie, qui ſignifie les omiſſions de mots dans la compoſition. C'eſt auſſi le nom d'un jeu d'orgue qui ſert pour la baſſe, & celui des baſſes de quelques inſtrumens, tels que le chalumeau, la cornemuſe & la muſette. *Bourdonné*, en terme de Blaſon, ſe dit des croix dont les branches ſont arrondies comme le bourdon d'un Pelerin.

BOURGUEMESTRES, ſ. m. Nom des principaux Magiſtrats dans les Villes d'Allemagne, de Flandre & de Hollande. Leur autorité eſt différente dans chaque Ville, ſuivant les Loix & les Statuts qui y ſont établis. L'idée de ce nom revient à celle d'*Echevins* en France, & d'*Aldermen* en Angleterre.

BOURRACHE, ſ. f. Plante commune, dont les fleurs ſont diſpoſées en étoiles de couleur bleue ou blanche. La Bourrache eſt aperitive, & bonne pour chaſſer la bile.

BOURRÉE, ſ. f. Air de muſique, à deux tems, qui a deux parties égales, chacune de huit meſures. On nomme auſſi *Bourrée*, une danſe compoſée ſur le même air.

BOURRELET, ſ. m. Terme de Blaſon, qui vient de l'ancienne Chevalerie, dont l'uſage, dans les Tournois, étoit de porter ſur le caſque un tour de livrée de la couleur qui étoit propre au Chevalier, & que les Dames y attachoient ſouvent de leurs mains. Ce tour de livrée s'eſt conſervé dans les ornemens de l'écu, & ſe nomme *Bourrelet*. En termes d'Artillerie, le *Bourrelet* d'un canon, eſt l'eſpece d'anneau qui regne autour de la piéce, près de la bouche.

BOURRIR, v. act. Ce mot ſignifie, en termes de Chaſſe, le bruit que les perdrix font de leurs aîles en prenant leur vol. On les entend *bourrir*.

BOURRU, adj. On appelle *Plantes bourrues*, celles dont la graine eſt ſi petite qu'elle eſt emportée par le vent dans ſa maturité ; & *Vin bourru*, le vin nouveau qui n'eſt point encore éclairci.

BOURSAUT, ſ. m. Arbriſſeau de la nature du ſaule, & qui en eſt une eſpece.

BOURSE, ſ. f. Nom que les Négocians ont donné, dans les Villes de commerce, au lieu dans lequel ils tiennent leurs aſſem-

blées. On prétend qu'il vient de Bruges en Flandres, où les Marchands de la Ville s'assembloient devant l'Hôtel d'une famille Noble, qui se nomme la *Bourse*. Cet Hôtel subsiste encore, avec trois bourses sur la porte, pour armoiries. En Turquie, une *bourse* signifie cinq cens écus. La *Bourse de Pasteur* est une herbe dont les feuilles ont la figure d'une bourse. Elles ont une qualité astringente, qui arrête le sang ; ce qui a fait donner aussi à la plante, le nom de *Sanguinaire*.

BOURSIN ou BOUSIN, f. m. Espece de croute qui se trouve sur les pierres au sortir de la carriere, & qu'on regarde comme une terre à demi pétrifiée.

BOUSSOLE, f. f. Instrument de mer, contenant l'aiguille aimantée qui sert à diriger la course d'un vaisseau, en se tournant constamment vers les Poles. Ses bords portent la division du cercle, qui est de trois cens soixante parties égales, & celle des trente-deux airs ou rhumbs de vent. L'usage commun à toutes les Nations, d'y mettre une fleur de lys au point du Nord, semble favoriser l'opinion de ceux qui attribuent l'invention de la Boussole à Jean Gira de Masphi au Royaume de Naples, vers l'an 1300 ; parce que Naples étoit alors possédé par les François. La *Boussole* se nomme aussi *Compas de mer*.

BOUTÉ, adj. Terme de Manége. Un cheval s'appelle *bouté*, lorsqu'il a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTIS, f. m. C'est le terrain où les bêtes noires ont fouillé avec leur muzeau, & particuliérement celui où le sanglier a creusé pour chercher des racines. *Boutoir*, qui signifie le bout du grouin d'un sanglier, vient apparemment de la même source, c'est-à-dire de *bouter*, vieux mot qui signifioit *pousser*. De-là vient aussi *boutans*, pour signifier des piéces de bois qui poussent & arcboutent, ou des piliers de pierre qui appuient une muraille. Les Maçons disent qu'une pierre est en *boutisse*, pour signifier que sa plus grande longueur est en travers dans un mur. *Bouter de lof*, en termes de Mer, signifie *Serrer au vent*, *bouliner*.

BOUTOIR, f. m. On donne ce nom au bout du grouin d'un sanglier, & au bout du nez des bêtes noires. C'est aussi celui d'un instrument des Maréchaux, qui leur sert à couper la corne du pied d'un cheval.

BOUTURE, f. f. Terme de Jardinage. C'est un bout ou une branche d'arbre, qui prend racine sans autre soin que de la planter en terre. La vigne, le figuier, le saule, &c. viennent fort bien de bouture.

BOUVEMENT, f. m. Outil de Menuisier. Le *Bouvet* est un autre instrument de la même profession. C'est une sorte de rabot.

BOYAUTIER, f. m. Nom des Artisans dont la profession est de préparer les boyaux pour en faire des cordes. *Boyau*, en termes de Guerre, est une ligne de contrevallation différente de la tranchée. Elle va en serpentant, pour éviter l'enfilade, & sert à joindre d'autres ouvrages.

BOYCININGA, f. m. Nom que les Bresiliens donnent aux serpens à sonnette, dont leur pays produit plusieurs especes. Ce qu'on appelle *sonnette* dans les serpens, est une sorte de grelots enveloppés d'une tunique de peau qu'ils ont à la queue, & qui font assez de bruit pour avertir les passans du danger. Le *Boyciningeba*, le *Boycupekanga*, le *Boytimapua*, le *Boyuna*, &c. sont d'autres serpens de la même région.

BOYERS, f. m. Espece de Devins, ou plutôt d'imposteurs, de l'Amerique, auxquels les Sauvages s'adressent dans les besoins extraordinaires, pour obtenir par

le pouvoir qu'ils leur attribuent, ce qu'ils n'esperent point par des voies naturelles. Quelques-uns de nos Voyageurs leur donnent le nom de Prêtres ; d'autres celui de Sorcier.

BRAC ou BRAQUE, s. m. Espece de chien de chasse à courte queue, qui arrête le gibier, & qui est excellent quêteur.

BRACHIAL, adj. lat. Les Médecins appellent *Muscle brachial*, le muscle du bras qui sert à le mouvoir.

BRACHMANES, s. m. Philosophes ou Prêtres Indiens, dont les uns passoient leur vie dans les bois pour étudier les astres & les natures, tandis que les autres vivoient dans les villes pour donner des conseils aux Souverains & pour instruire le peuple. On les nommoit aussi *Gymnosophistes*. Ils méprisoient les richesses & marquoient peu d'attachement pour la vie. Le fond de leur doctrine étoit la métempsycose, & l'on croit que Pythagore avoit tiré d'eux cette opinion.

BRACONIER, s. m. On donne aujourd'hui ce nom à ceux qui se font comme un mêtier de prendre ou de tuer du gibier sur les terres d'autrui : mais anciennement *Braconier* signifioit *Coupeur de bois* ; & *Bracon*, une branche d'arbre.

BRAGUE, s. f. Nom d'une corde de vaisseau, qui sert à tenir fermes les affus du canon.

BRAMER, v. n. Verbe qui exprime le cri du cerf & qui n'a point d'autre usage. Le cerf brame, le lion rugit, &c.

BRAMINES, s. m. Prêtres Indiens qui reconnoissent un Dieu tout puissant, mais qui n'en adorent pas moins plusieurs especes d'animaux, & qui en imposent au peuple par quantité d'artifices & de superstitions. Il y a de l'apparence que ce sont les successeurs des anciens Brachmanes.

BRANCARD, s. m. On appelle *Brancard* tout assemblage de piéces de bois, qui sert à transporter quelque fardeau. Le *brancard* d'une voiture, consiste en deux piéces de bois qui joignent le train de devant à celui de derriere, & sur lesquelles porte la voiture

BRANCHE-URSINE, s. f. Pante qu'on met au rang des herbes émolientes, & dont on distingue deux especes, celles des jardins & la sauvage.

BRANCHIER, s. m. En termes de Fauconnerie, on appelle *Branchier* un jeune oiseau qui n'ayant point encore de force, vole de branche en branche en sortant du nid.

BRANDES, s. f. Buissons, rameaux d'arbres, qui rendent la chasse difficile dans une forêt.

BRANDIR, v. act. Mot qui n'est point encore abandonné, quoique sont véritable usage ait fini avec l'ancienne Chevalerie. *Brandir l'épée*, signifioit *la secouer*, pour se donner un air plus terrible. L'epée des Chevalier s'appelloit *Brand* ; & de-là vient sans doute *Brandon*, qui signifie une torche ou une branche allumée, qu'on a coutume de secouer aussi en la portant. En termes de Justice, on appelle *Brandons* & *Panonceaux*, des enseignes de paille qu'on met, dans les villages, à la porte de ceux dont on saisit les meubles, pour marquer que la Justice les fait mettre en vente.

BRANLE, s. m. Nom qu'on done au lit des Matelots, & qu'il tire de sa situation. C'est une piéce de toile, de cinq ou six pieds de longueur sur trois de largeur, qui est suspendue par les quatre coins, entre les ponts du vaisseau.

BRASER, v. act. Terme d'Art. C'est joindre deux piéces de fer l'une contre l'autre avec de la soudure.

BRASSAGE, s. m. Droit qui est accordé au Fermier des

monnoies, ſur chaque marc d'or, d'argent & de cuivre mis en œuvre, pour les frais de la fabrication.

BRASSE, ſ. f. Meſure qu'on prend avec les deux bras étendus, c'eſt-à-dire, d'un bout à l'autre, qui paſſe à peu près pour celle d'une toiſe. Ce mot, qui eſt fort en uſage ſur mer, ne ſe dit, à terre, que d'une ou de pluſieurs braſſes de codes. *Braſſer* eſt un autre terme de mer, qui revient à celui de *manœuvrer*. Ainſi *Braſſer au vent*, ſignifie manœuvrer les vergues du côté d'où vient le vent, &c. Dans l'uſage commun, *Braſſer* ſignifie mêler enſemble pluſieurs choſes liquides pour en faire une compoſition.

BRASSICOUR, ſ. m. Terme de Manége. On donne ce nom aux chevaux dont les jambes de devant ſont naturellement courbées en arc.

BRAY, ſ. m. Mêlange de gomme & d'autres matieres de la même nature, qui s'emploie à divers uſages, tels que celui de calfater les vaiſeaux, &c. On diſtingue le *Bray ſec* & le *Bray gras*. *Brayer* un vaiſſeau, c'eſt y appliquer du bray & d'autres enduits.

BRAYE ſ. f. Outre les ſignifications familieres, ce mot joint avec *fauſſe*, eſt un terme de Fortification, qui ſignifie une largeur de deux ou trois toiſes en dehors autour du pied du rempart. La *fauſſe braye* ſe nomme auſſi *baſſe enceinte*.

BRAYER, ſ. m. En termes de Fauconnerie, c'eſt le cul d'un oiſeau. Certains cordons de Maçons, ſe nomment auſſi *Brayers*, auſſi-bien qu'un petit marteau de fer qui ſert aux balanciers de Monnoies.

BREAN, ſ. m. Petit oiſeau d'un ver brun, mêlé de quelques taches jaunes au bout des aîles.

BREBIS, ſ. f. Femelle du Belier. La brebis ne vit gueres que neuf ou dix ans. On voit dans pluſieurs régions, de brebis qui different des nôtres, les unes par la forme de la queue, d'autres, par celle des oreilles; mais on ne peut douter que l'eſpece ne ſoit la même, ſans excepter les ſauvages, qui ſont en grand nombre en Amerique, & dont la laine eſt de couleur fauve.

BRECHE, ſ. f. Marbre noir, mêlé de racines blanches & jaunes, qu'on tire des Pyrenées, & qui prend un fort beau poli. En termes de Guerre, *breche* ſignifie l'ouverture que le canon fait aux murs d'une ville aſſiégée. *Battre en breche. Voir en breche.*

BREDINDIN, ſ. m. Terme de Mer. C'eſt une machine qui ſert à élever des ballots & d'autres fardeaux, pour la cargaiſon d'un vaiſſeau.

BREF, ſ. m. Nom qu'on donne aux Lettres du Pape, du moins à celles qui traitent de quelque affaire. Les Officiers qui les font, ſe nomment Secretaires des Brefs. Elles ſont ſcellées, en cire rouge, *de* l'*anneau du Pécheur*; c'eſt-à-dire, d'un cachet où ſaint Pierre eſt répréſenté en pêcheur, & qui doit être oppoſé en preſence du Pape.

BREHIS, ſ. m. Animal de l'Iſle Madagaſcar, fort ſauvage & de la groſſeur d'une chevre. Le *Brehis* n'a qu'une corne ſur le front.

BREME, ſ. f. Poiſſon d'eau douce, qui a les entrailles plus grandes que la carpe, avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de reſſemblance. Sa chair eſt molle & graſſe. Il y a auſſi une Breme de mer.

BRESSIN, ſ. m. Nom qu'on donne, ſur mer, à certains crocs de fer & à certains cordages.

BRESTE, ſ. f. Chaſſe à la glu, pour prendre de petits oiſeaux.

BRETESSES, ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie une rangée de crenau. On dit auſſi *breteſſées*, pour ſignifier des piéces crenellées.

BRETON, f. m. Nom d'une eſpece de coquilles blanches, qui ſert aux grottes & autres ouvrages de rocaille.

BRETTER, v. act. Terme d'Art. C'eſt commencer un ouvrage de Sculpture, en terre ou en cire, avec un ébauchoir *breté*, c'eſt-à-dire, dantelé, pour dégroſſir la figure. Ces premiers traits ſe nomment *bretures*.

BREVE, ſ. f. lat. Terme de Poëſie, & de Muſique. En Poëſie, c'eſt une ſyllabe qui eſt oppoſée à *longue* dans la meſure. En Muſique, c'eſt une note blanche, de forme quarrée & ſans queue, qui vaut deux meſures. *Breve* eſt auſſi un terme de Monnoie, qui ſignifie le poids des flancs, tel que les Ouvriers le reçoivent du maître. Ils *rendent la breve*, lorſque remettant les flancs ajuſtés, avec les rognures & les limailles, ils rendent poids pour poids.

BREVET, ſ. m. Terme en uſage pour ſignifier la Patente d'une Commiſſion. *Brevet de Colonel.*

BREVIAIRE, ſ. m. lat. Livre de priéres en uſage dans l'Egliſe Romaine, dont les diverſes parties doivent être récitées à certaines heures du jour, par ceux qui ſont engagés dans les Ordres ſacrés ou qui poſſedent quelque Bénéfice Eccléſiaſtique. Il ſe nomme Breviaire, parce qu'il contient un abregé de l'ancien ordre des priéres qui ſe faiſoient à des heures réglées du jour & de la nuit.

BREUIL, ſ. m. Vieux mot françois, qui ſignifie, en termes d'Eaux & Forêts, un enclos de bois taillis, pour la retraite des bêtes. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Parc*.

BRIGADE, ſ. f. Corps de Cavalerie ou d'Infanterie, commandé par un Officier général qu'on nomme *Brigadier d'Armée*. Les Brigades de Cavalerie ſont de dix ou douze eſcadrons, & celles d'Infanterie de cinq ou ſix bataillons. *Brigade* ſe dit auſſi d'une commpagnie, de Cavalerie, qui étant, par exemple, de cinquante maîtres, eſt diviſée en trois Brigades, dont chacune a ſon bas Officier, qui ſe nomme ſimplement Brigadier.

BRIGAND, ſ. m. Voleur de grand chemin, & tout ennemi qui trouble le repos du public par des violences, hors des cas d'une guerre légitime. Ce mot vient d'une ancienne armure de fer, nommée *brigandine*, qui fit donner le nom de Brigands à un certain corps de Soldats qui en étoient armés au quatorziéme ſiécle. Les pillages qu'ils commettoient, firent regarder *Voleur* & *Brigand* comme ſynonimes.

BRIGANTIN, ſ. m. Petit vaiſſeau plat, leger & ouvert, qui va à la voile & à la rame, & qui ſert à combattre ou à donner la chaſſe.

BRIGNOLE, ſ. f. Excellente eſpece de prunes, qui tirent leur nom de Brignole, ville de Provence, d'où elles ſont envoyées ſeches.

BRIMBALE ou BRINQUEBALE, ſ. f. Levier qui eſt au ſommet d'une pompe, & dont le mouvement eſt néceſſaire pour tirer de leau.

BRIOINE, ſ. f. Plante commune, dont la racine eſt émolliente & purgative. Elle purge ſur-tout les humeurs. On diſtingue deux ſortes de Brioines; l'une qui porte des baies noires, & l'autre qui en porte des rouges.

BRION, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie de la mouſſe de chêne, & qui s'eſt conſervé, dans la Marine, pour ſignifier, l'*allonge de l'étouve* d'un vaiſſeau.

BRIQUE, ſ. f. Pierre factice, compoſée d'une terre graſſe & rougeâtre, qu'on fait cuire au feu, & qui ſert à bâtir. Sa forme eſt un quarré-long, d'environ huit pouces ſur quatre. La

demi brique, qui n'a qu'un pouce d'aipaiſſeur, ſe nomme *brique de chantignole*. La *brique crue* eſt compoſée d'une terre blanchâtre, qu'on fait ſecher long-tems ſans l'aide du feu. On fait une *huile de brique*, en broyant des briques enflammées dans de l'huile commune. Elle eſt ſi eſtimée par ſes vertus, que les Chymiſtes l'appellent *Huile des Philoſophes*. *Briqueter* un mur, ſignifie *lui donner l'apparence de brique* en contrefaiſant les jointures par des lignes.

BRIS, ſ. m. *Le droit des Bris*, qu'on fait remonter juſqu'aux anciens Gaulois, qui l'avoient établi, dit-on, ſur leurs côtes, parce qu'ils traitoient d'ennemis tous les étrangers, conſiſtoit à s'atribuer la propriété de tous les vaiſſeaux qui venoient briſer ſur les bancs & les rochers d'une côte. Quoique barbare, il ſubſiſte encore dans quelques endroits de France & d'Angleterre.

BRISANT, ſ. m. On donne ce nom aux flots de la mer, qui s'élevent avec beaucoup d'écume à la rencontre des rochers, ou en frappant contre certaines côtes. On nomme auſſi *briſans* les rochers mêmes qui produiſent cet effet.

BRISE, ſ. f. Nom d'un vent de mer, qui s'éleve ſur les dix-heures du matin dans les parages de l'Amérique. On donne le même nom à de petits vents de terre, qui s'élevant vers le ſoir, ceſſent au retour du ſoleil.

BRISÉES, ſ. f. Traces d'une bête fauve dans les bois, ou chemins que les Chaſſeurs marquent avec des branches. De-là vient l'expreſſion figurée, Marcher ſur les briſées de quelqu'un, pour dire, imiter ſon exemple ou ſuivre la même route. *Briſer*, en terme de Chaſſe, ſignifie marquer le chemin avec des branches. En termes de Blaſon, c'eſt charger un écu de *briſures*, telles que *lambel*, *bordure*, &c. comme font les cadets qui portent les mêmes armes que leurs aînés.

BROCARD, ſ. m. Etoffe tiſſue d'un mêlange de pluſieurs couleurs, & d'or & d'argent enrichi de fleurs & d'une variété de figures. Ce nom étoit borné autrefois aux étoffes d'or & d'argent, mais il ſe donne aujourd'hui à toutes ſortes d'ouvrages à fleurs. On nomme *Brocatelle*, par diminutif, des étoffes moins fortes & moins épaiſſes, mais dans le même goût.

BROCATELLE, ſ. f. Marbre d'Andalouſie, qu'on tire d'une ancienne carriere, près de Tortoſe, & qui eſt nuancé d'un grand nombre des plus belles couleurs. On donne le nom de *Brocatelle antique* à un ancien marbre de la même eſpece, qui ſe tiroit près d'Andrinople.

BROCCOLI, ſ. m. Excellent choux verd d'Italie, qui n'eſt compoſé que d'une ſimple tige, environnée de quelques feuilles, & qui ſe mange comme l'aſperge.

BROCHES, ſ. f. En termes de Chaſſe, on donne ce nom aux défenſes d'un ſanglier.

BROCHET, ſ. m. Poiſſon vorace d'eau douce. On appelle *Brochet carreau*, celui qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat. le brochet d'étang eſt fort inférieur en bonté à celui de riviere. On prétend que ſa mâchoire, reduite en poudre, eſt bonne à ceux qui ont la pierre & la gravelle. On appelle *Brochet de terre*, aux Antilles, une eſpece de lezard qui reſſemble au brochet par la figure & la peau, mais qui a quatre pieds au lieu de nageoires. Sa longueur eſt d'environ un pied, & ſon cri fort deſagréable.

BROCHOIR, ſ. m. Marteau de Meréchal qui ſert à ferrer les chevaux.

BRODEQUIN, ſ. m. Ancienne chauſſure, qui couvroit le pied & une partie de la jambe ; mais moins haute & de moin-

dre appareil que le *cothurne*. Les Acteurs du Théâtre étoient en brodequins pour jouer la Comédie, & chaussoient le cothurne pour la Tragédie. De-là est venu l'usage de ces deux mots, pour signifier ces deux genres de spectacles.

BRONCHIES, s. f. Nom tiré du grec, qu'on donne aux tuyaux de la trachée artere, qui conduisent l'air dans le poumon, pour la respiration. Les muscles bronchiques sont ceux qui s'étendant par les côtés de la trachée artere, font mouvoir le *larynx*.

BRONSE, s. m. Métal composé de cuivre & de laiton, c'est-à-dire, de cuivre rouge & de cuivre jaune. La *fleur de bronze* est une exhalaison des plus fines parties du bronze, qui se fait dans la fonte lorsque ce metal coule par ses canaux, & qui se reduit en petits grains comme ceux du millet. On lui attribue diverses vertus pour les ulceres, les cicatrices & les excrescences de chair. *L'écaille de broze*, qui se détache des vieux instrumens de ce métal, a les mêmes propriétés, mais est plus mordicante. On les attribue aussi au *marc de bronze*, que les Médecins appellent *Dyphriges*, c'est-à-dire en grec, deux fois cuit, & qui n'est que ce qui reste au fond de la fournaise lorsque le bronze en est sorti.

BROQUART, s. m. Nom que les Chasseurs donnent aux bêtes fauves d'un an, sur-tout aux cerfs & aux chevreuils.

BROU DE COCO, s. m. Nos Voyageurs appellent ainsi l'écorce des noix de Coco, qui est épaisse de trois doigts, & composée de filamens qui la rendent propre à faire des cordes dans le pays où il ne croît point de chanvre.

BROCCILLAMINI, s. m. Mot corrompu, par les Apotiquaires, de *Boli Armenici*, Bols d'Armenie, & qui signifie une terre rouge & visqueuse, dont les Médecins font plusieurs usages. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la terre sigillée, contre le venin. Les Peintres & les Potiers s'en servent aussi, ceux-ci pour colorer leur poterie, les autres pour attacher l'or à leurs peintures.

BROUNISTES, s. m. Secte d'Hérétiques Hollandois, Disciples d'un certain *Broun*, qui rejettent également la Communion Protestante & la Catholique, parce qu'ils condamnent la forme du gouvernement Episcopale & Presbiterienne. On leur attribue d'autres erreurs sur le mariage, le baptême, la forme de la priere, &c.

BROYE, s. f. Terme de Blason, qui signifie certains festons dans des situations variées. C'est aussi le nom d'un instrument qui sert à broyer le chanvre.

BRUGNON ou BRIGNON, s. m. Fruit qui a quelque ressemblance avec la pêche, mais qui meurit plus tard. Il a la peau plus fine & moins de duvet, & ne quitte point le noyau.

BRUIERE, s. f. Quoique ce mot soit un nom général pour quantité d'arbustes & de plantes qui croissent sans culture, c'est aussi le nom particulier d'un arbre dont on prétend que les fleurs & les feuilles guérissent la piquûre des serpens. L'eau où l'on a fait cuire ses feuilles, guérit, dit-on, de la pierre. La *Bruiere* a beaucoup de ressemblance avec le Tamarise.

BRULOT, s. m. Petit bâtiment de mer, construit de vieux bois, qu'on remplit de poudre, de feux d'artifices & de matieres combustibles, pour brûler de vaisseaux ennemis.

BRUMA, s. m. Nom d'une fausse Divinité des Indiens, qui, suivant les fables de leurs Prêtres, a produit autant de mon-

des qu'elle a de parties considérables dans son corps, c'est-à-dire, l'un de son cerveau, l'autre de ses yeux, un troisiéme de son nez, &c. & de chacun de ces mondes sont sortis les hommes qui habitent la terre, avec des qualités bonnes ou mauvaises, suivant les propriétés du membre de Bruma d'où chaque monde est sorti.

BRUME, s. f. lat. Humidité de l'air, brouillard épais de mer. Les anciens Romains appelloient proprement *Bruma*, le premier jour de l'hyver, qu'ils faisoient commencer au solstice de Décembre. Les Astronomes donnent encore le nom de *Brumal* à ce solstice. Les plantes qui viennent en hiver, telles que l'Hellebore, s'appellent aussi *Plantes brumales*.

BRUNIR, v. act. Terme d'Art, qui s'emploie particulierement pour l'or & l'argent, & qui signifie *polir* avec la pierre sanguine ou avec la dent de loup. Les Relieurs brunissent aussi la tranche des livres avec la dent de chien, qu'ils appellent *Brunissoir*.

BRUSE, s. m. Arbisseau dont les feuilles ressemblent à celles du Myrthe, excepté qu'elles sont plus rudes & plus pointues, & qu'elles n'ont pas d'odeur. Ils portent une graine rouge. Sa racine est employée aux usages de la Médecine, sur-tout contre la pierre, qu'elle rompt & qu'elle dissout. La Bruse, qu'on nomme aussi *Petit houx*, est un des cinq aperitifs majeurs.

BRUTIER, s. m. Oiseau de proie, que quelques Naturalistes ne croient pas différent du Butor, & qui ne peut être dressé pour la chasse.

BUCCINATEUR, s. m. Nom d'un des neuf muscles des levres, qui sert à emboucher la trompette, suivant la signification latine du mot.

BUCENTAURE, s. m. Nom d'un vaisseau, en forme de galion, qui sert au Doge de Venise pour épouser la mer le jour de l'Ascension.

BUCEPHALE, s. m. gr. Nom d'un cheval célébre d'Alexandre le Grand. On rapporte qu'il ne vouloit être monté que par ce Prince. Son nom, qui signifie tête de bœuf, venoit de sa marque, suivant l'usage des anciens Grecs.

BUCOLIQUE, adj. Nom formé du mot grec qui signifie *Bœuf*, & qu'on a donné par excellence aux Eglogues de Virgile, parce qu'on n'a rien de si parfait sur la vie Pastorale, qui renferme le soin des bœufs.

BUFLE, s. m. Animal fort commun en Afrique & dans d'autres pays. Il ressemble au bœuf excepté par les cornes, qui sont plûtôt larges que rondes. On l'apprivoise assez facilement, mais les bufles sauvages sont fort dangereux. Plusieurs Nations s'en servent pour le travail, & mangent sa chair, quoique dure & coriace. L'usage de représenter le bufle avec une boucle, lui a fait donner le nom de *Boucle* dans le Blason.

BUGLOSE, s. f. Herbe commune, dont les fleurs, les feuilles & la racine, servent aux usages de la Médecine. Elle est aperitive & cardiaque. Il y a une Buglose sauvage, qui est bonne pour guerir la morsure des serpens, lorsqu'après l'avoir mâchée, on applique le marc sur la plaie.

BUGRANE, s. f. Plante, nommée vulgairement *Arrête-bœuf*, dont les feuilles ressemblent à celles de la lentille.

BUISSON-ARDENT ou PYRACANTE, s. m. Nom d'un arbrisseau qui conserve toujours sa verdure. Il produit des fleurs blanches au mois de Mai, & un fruit rouge qui résiste à l'hiver.

BULBE, ſ. f. Nom qu'on donne généralement aux oignons des plantes, mais qui ſignifie particulierement une ſorte d'oignon, ſur la nature duquel on ne s'accorde point aujourd'hui, quoique les Anciens en aient parlé. On appelle *Plantes bulbeuſes*, celles qui ont des racines fibreuſes avec des oignons.

BULLE, ſ. f. Nom qu'on borne aujourd'hui aux Lettres Patentes accordées par le Pape, ſur-tout pour les Bénéfices. Cependant quelques fameuſes Ordonnances des Empereurs ont conſervé le nom de Bulles, telles que la Bulle d'or de Charles IV, qui regarde la forme des élections Impériales.

BUPHTALME ſ. m. Plante, nommée autrement *Cacle*, dont la fleur eſt jaune, & les feuilles ſemblables au fenouil. On vante ſes vertus, en breuvage, pour la jauniſſe.

BUPLEURE, ſ. f. Plante qui reſſemble à l'oreille d'un lievre, & dont la ſemence eſt bonne pour la morſure des ſerpens. Sa feuille a des vertus contre la pierre.

BUPRESTE, ſ. f. Eſpece de mouche cantharide, qui eſt fort dangereuſe pour les animaux qui l'avallent en paiſſant. Elle fait enfler le ventre, arrête l'urine & cauſe la mort.

BURAIL, ſ. m. Nom d'une eſpece de ratine. Le *Bural* eſt une ſorte d'étoffe groſſiere, dont les Religieux Mandians font leurs habits. La *Buratine* eſt une autre étoffe de groſſe laine, mêlée de ſoie comme la Pepeline. La *Bure*, d'où paroiſſent venir tous ces noms, eſt une étoffe velue, fort groſſiere, & de couleur rouſſe.

BURELÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, ſur l'écu, de longues liſtes de flanc à flanc, à nombre égal & d'émail différent.

BURGANDINE, ſ. f. Nom d'une belle nacre, plus précieuſe que les nacres de perle, qui n'eſt que l'écaille d'une eſpece de limaçon nommé *Burgan*. Il eſt commun autour des Antilles, & l'on en diſtingue de pluſieurs ſortes, dont la plus eſtimée eſt celle qui eſt colorée de verd audeſſus de la nacre.

BURGRAVE, ſ. m. Titre de dignité en Allemagne. Ce nom compoſé de deux mots, dont l'un ſignifie *Bourg* & l'autre *Comte*, ſignifie aujourd'hui Seigneur ou Juge de quelque Ville ou de quelque Chateau : mais l'Allemagne n'avoit autrefois que quatre *Burgraviats*; *Nuremberg*, *Magdebourg*, *Strombourg* & *Reinech*.

BURIN, ſ. m. Inſtrument d'acier, qui ſert à graver ſur les metaux, en le pouſſant avec la main. Ce mot s'eſt annobli, juſqu'à ſervir de nom à l'art de la Gravure, comme le *Pinceau* en ſert à la Peinture. Ainſi l'on dit fort bien, qu'un homme s'eſt immortaliſé par le Burin.

BURLESQUE, ſ. & adj. Ce mot, emprunté de l'Italien, ſignifie ce qui eſt capable de réjouir par un caractere ridicule; en quoi il differe de *comique*, qui ne ſignifie que ce qui fait rire ou qui réjouit à titre de plaiſanterie.

BUSE, ſ. f. Oiſeau de proie, fort lent & fort ſtupide, qu'il eſt impoſſible de dreſſer pour la chaſſe. Sa couleur eſt noirâtre. Il fait la guerre aux garennes, aux baſſe-cours & aux étangs.

BUSTE, ſ. m. Nom des figures en plein relief, qui ne repréſentent que le viſage, & qui ſe placent ordinairement ſur un piedeſtal. Ce mot nous vient de l'Italien, & n'a point de rapport au mot latin, qui ſignifie *Bucher*.

BUTIERE, ſ. f. Eſpece de grande arquebuſe qui ſert à tirer au blanc dans les aſſemblées des Chevaliers de l'Arquebuſe. La maiſon où ils s'aſſemblent, & leur exercice même, s'appel-

lent *Bute*. L'origine de ces noms n'eſt pas obſcure.

BUTOR, ſ. m. Oiſeau fort gros, mais lent, & facile à tuer. Sa chair eſt excellente quand el-le eſt graſſe. Son plumage eſt rouané, & marqueté de brun, mais pâle autour du cou & marqueté de noir. Son bec eſt long d'environ quatre doigts & fort pointu, ſon cou long d'un pied & demi, & ſes jambes d'environ deux pieds.

BUTURE, ſ. f. Tumeur qui ſurvient à la jointure du pied d'un chien & qui le rend boiteux. Un chien attaqué de ce mal, s'appelle *chien buté*.

BUVEAU ou BEVEAU, ſ. m. Inſtrument de Mathématique, qui ſert à tracer des angles, & qui differe de l'équerre en ce que ſes branches s'ouvrent & ſe ferment comme celles du compas.

C

C Troiſiéme lettre de l'alphabet, qui ſe prononce comme *K* devant les voyelles *a o u*, & comme *S* devant *e* & *i*. Dans le chiffre Romain, C, exprime 100; CC, 200, CCC, 300, & CCCC, 400. Il ſervoit auſſi d'abbreviation pour les prenoms qui commençoient par C, tels que *Caius*, &c. Les anciens Grammairiens étoient portés à ſupprimer le *q*, pour lui ſubſtituer *cu*, Au contraire nous avons ſubſtitué, dans notre langue, *qu* à *c*, & nous écrivons *Lyrique* au lieu de *Lyric*, &c.

CAB, ſ. m. Meſure des Hebreux, qui contenoit trois pintes & un tiers de notre meſure de vin, & deux pintes cinq ſixiémes de notre meſure à bled.

CABALE, ſ. f. Mot qui ſignifie tradition dans ſon origine hebraïque. Il eſt devenu le nom d'une ſcience ſecrete, qui conſiſte à expliquer les choſes les plus obſcures, ſoit par les nombres, ſoit par le changement de l'ordre des lettres, ſoit par des rapports & des dimenſions dont les Cabaliſtes ſe ſont formé des régles. Cette imagination étant paſſée entre les Chrétiens, a donné lieu aux Taliſmans, aux Amuletes, & à quantité d'autres ſuperſtitions. Les Juifs prétendent que la ſcience de la Cabale a été revelée a Moïſe ſur le Mont Sinaï, & qu'elle s'eſt perpétuée ſans le ſecours de l'écriture, par la ſeule tradition.

CABANE ou CABINE, ſ. f. Terme de mer, qui ſignifie de petites chambres compoſées de planches, dans un vaiſſeau, pour le logement des Officiers & des Voyageurs. *Cabane*, ſur la riviere de Loire, ſignifie un bâteau couvert. On nomme auſſi *Cabanes* les maiſons des pauvres Payſans.

CABARET, ſ. m. Petite plante. *Voyez* AZARUM.

CABESTAN, ſ. m. Machine de méchanique, qui ſert à lever de gros fardeaux, par le moyen d'un eſſieu traverſé de barres de bois qui le font tourner en rond. Il y a le *cabeſtan* double, & le *cabeſtan* à l'Angloiſe. Sur mer, le cabeſtan ſert particulierement à retirer les ancres.

CABILLE, ſ. f. Nom qu'on donne anx Tribus ou aux Aſſociations de familles dans l'Arabie & l'Abiſſinie. C'eſt ce qui s'appelle *Horde* en Tartarie, *Clan* en Ecoſſe, *Pieve* en Corſe, &c.

CABLE, ſ. m. Groſſe corde, qui eſt particulierement à l'uſage de la Marine. De quelque groſſeur que ſoient les cables, ils ſont toujours compoſés de trois *hanſiers*, dont chacun l'eſt de trois *tourons*. Un grand vaiſſeau a toujours beſoin de quatre cables, dont le plus gros s'appelle *maître-cable*. La longueur ordinaire

d'un cable eſt de cent-vingt braſſes ; & cette meſure ſert, en mer, pour régler les diſtances. Deux cables, c'eſt deux cens quarante braſſes. *Cablé*, en termes de Blaſon, ſe dit d'une croix couverte de cordes tortillées.

CABLIAU, ſ. m. Excellent poiſſon des mers du Nord, qui ſe prend auſſi à l'embouchure des rivieres, & que pluſieurs confondent avec la morue fraiche, parce qu'il lui reſſemble beaucoup par la figure ; mais d'autres le croient d'une eſpece différente.

CABOCHON, ſ. m. Nom qu'on donne aux pierres précieuſes, ſur-tout aux rubis, lorſqu'étant encore dans la forme où elles ont été trouvées, on n'a fait que les polir, ſans leur avoir donné aucune autre figure.

CABRIL, ſ. m. Nom qu'on donne aux jeunes chevreaux. Leur peau ſe nomme *Cabron*, & ſert à faire des gands.

CABRION, ſ. m. Terme de mer. C'eſt une piéce de bois qui ſert à raffermir les affuts, lorſque la mer eſt aſſez groſſe pour ébranler l'artillerie. La *Cabre* eſt une autre machine de mer, en forme de gros boutons, qui ſert dans une galere.

CABUIE, ſ. f. Herbe de quelques parties méridionales de l'Amérique, dont les Sauvages font des cordes, & du fil ſi fort, qu'il coupe le fer comme une ſcie. Les feuilles de la *Cabuie* reſſemblent au chardon.

CACALIE, ſ. f. Plante dont la fleur reſſemble à celle de l'olivier. On la prend pour le *Cancanum* de Galien. Mais elle eſt fort rare.

CACAO, ſ. m. Fruit d'un arbre, que nos Voyageurs appellent *Cacaoyer*. C'eſt une eſpece de noix de la groſſeur ordinaire d'une amande, qui croiſſent dans une gouſſe au nombre de dix ou douze, de couleur violette, & deſquelles on tire une ſubſtance fort tendre, dont on compoſe le chocolat. Les Cacaoyers produiſent ordinairement deux fois l'année. Ils ſont de la hauteur d'un ceriſier, & lui reſſemblent d'ailleurs par la figure. Le commerce du Cacao eſt fort conſidérable. Dans quelques endroits de l'Amérique Eſpagnole, le Cacao tient lieu de monnoie.

CACHOU, ſ. m. Eſpece de gomme, formée du ſuc d'un arbre des Indes qui s'appelle *Bajou* & qui porte un fruit du même nom. Le Cachou brute eſt fort bon pour l'eſtomac. On le prépare en grains, avec de l'ambre & du muſc, pour donner de la douceur à l'haleine. Le Cachou ſe fait par le feu, en faiſant bouillir dans l'eau, du bois de Bajou coupé en piéces, dont il ſort une gomme qui ſe condenſe & ſe durcit en ſéchant.

CACHRYS, ſ. m. Nom grec, qui eſt celui de la graine du romarin, & qu'on donne auſſi à ce qu'on appelle *chatton* ſur certains arbres, c'eſt-à-dire, à certaine production qui n'étant ni fruit ni feuille, précéde néanmoins le fruit, & tombe lorſqu'il commence à paroître. Les noiſetiers & d'autres arbres ont des *chattons*.

CACIQUE, ſ. m. Titre de dignité au Perou & dans pluſieurs autres régions de l'Amérique Eſpagnole. Les Caciques ſont les Princes, les Seigneurs & toute la Nobleſſe du pays.

CACOCHYMIE, ſ. f. Mot grec compoſé, qui ſignifie une conſtitution dérangée par une abondance de mauvaiſes humeurs qui procédent de différentes cauſes.

CACODEMON, ſ. f. gr. Mauvais Eſprit, Diable, Monſtre capable d'effrayer, ſoit qu'il ait une exiſtence réelle ou qu'il ſoit l'ouvrage de l'imagination. Les Aſtrologues donnent ce nom à

leur douziéme maiſon du Ciel, parce qu'ils n'en tirent que des prognoſtics terribles.

CACOETHES, ſ. m. gr. Mauvaiſe coutume, habitude nuiſible. Les Chirurgiens donnent ce nom à certains maux invétérés qui produiſent des abſcès, des apoſthumes, & qui ſont preſqu'incurables.

CACOPHONIE, ſ. f. gr. Tons déréglés de la voix ou des inſtrumens, qui troublent la juſteſſe de l'harmonie; ou rencontre de certaines ſyllabes dures & choquantes dans le ſtyle ou dans le langage.

CADASTRE, ſ. m. Nom qu'on donne aux Rolles & aux Régiſtres publics, qui contiennent la répartition de la taille dans une province. L'origine de ce mot eſt incertaine.

CADEAU, ſ. m. Figure ou traits de plume dont les maîtres Ecrivains ornent leur écriture. On emploie auſſi ce mot pour ſignifier quelque choſe de galant qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on fait en ſa faveur.

CADENAS, ſ. m. Petite ſerrure mobile, qu'on applique à différentes choſes pour les fermer. On appelle auſſi *Cadenas* une eſpece de coffre ou d'étui, qui contient une cuillere, une fourchette & un couteau, qu'on ſert pour le Roi ou pour les perſonnes d'une grande diſtinction.

CADENCE, ſ. f. Ton propre & réglé de la voix, dans le langage, la lecture ou la déclamation, qui ſert à faire ſentir mieux ce qu'on dit. Dans l'Eloquence & la Poëſie, c'eſt la diſpoſition bien ménagée des mots & des ſyllabes. En Muſique, c'eſt une eſpece de concluſion de l'air ou du chant, qui ſe fait avec la juſteſſe & l'agrément convenables. C'eſt auſſi un tremblement harmonieux de la voix ou de l'inſtrument. Dans ces deux ſens, il y a diverſes ſortes de cadences. En terme de Danſe, c'eſt le juſte rapport des pas & des mouvemens avec la meſure des inſtrumens. Il y a auſſi une cadence de Manége, qui conſiſte dans les mouvemens réguliers d'un cheval bien dreſſé.

CADI, ſ. m. Nom qu'on donne en Turquie aux Officiers qui ont l'adminiſtration de la Juſtice.

CADMIE, ſ. f. *Voyez* CALAMINE.

CADRAN, ſ. m. Partie extérieure d'une horloge, qui fait connoître les heures par le mouvement régulier de l'aiguille. Il y a des Cadrans ſolaires, qui marquent les heures par l'ombre du ſtyle; des Cadrans *anemoniques* ou des *Anemoſcopes*, qui font connoître quel vent ſouffle; des Cadrans *hydrauliques*, où l'heure eſt marquée par le mouvement de l'eau. Les Lapidaires nomment *Cadran* une machine de fer, qui ſert à tenir les diamans pour les travailler.

CADRE, ſ. m. Quoique ce mot emporte l'idée de quarré, & qu'il n'ait pas d'autre ſens dans le propre, on l'applique aux bordures rondes & ovales des tableaux, comme aux bordures quarrées. Les cadres de platfond, de maçonnerie, de charpente, &c. ſont toujours des figures quarrées.

CADUCÉE, ſ. m. Les Romains appelloient *Caducée* une baguette blanche que portoient à la main les Officiers publics qui proclamoient la paix ou qui l'alloient annoncer à l'ennemi. Mais c'eſt plus proprement le nom de la baguette avec laquelle on repréſente le Dieu Mercure, & qu'il avoit reçue d'Apollon pour toucher ſa harpe à ſept cordes. Les Egyptiens ornerent cette baguette de deux ſerpens entrelacés, l'un mâle, l'autre femelle, qui formoient une ſorte de nœud au milieu, & ſembloient ſe baiſer au ſommet. Ils y ajouterent des aîles. Quel-

ques-uns prétendent que c'étoit le hieroglyphe ou l'emblême de l'Eloquence. Les Poëtes attribuent aussi à cette baguette, la propriété de conduire les ames aux Enfers & de les en ramener.

CAFFÉ, s. m. Graine, en forme de feve, qui croît sur une plante du même nom, dont la tige ressemble aussi à celle de nos feves, mais dont les feuilles ont plus de ressemblance avec celles du cerisier. Le Caffé ne croissoit autrefois qu'au Levant, surtout dans l'Arabie heureuse; mais on a trouvé le moyen de le faire croître dans diverses colonies Européennes, où il se perfectionne de jour en jour. L'usage du Caffé, en liqueur composée de sa poudre, s'est merveilleusement répandu dans toute l'Europe. Les maisons publiques où cette liqueur se vend, portent aussi le nom de *Caffé*, & servent de lieux d'assemblée aux gens oisifs. On prétend que le Caffé corrige toutes sortes d'intemperies, & presque tout le monde se loue de ses effets. Cependant il est dangereux pour certains tempéramens; & comme il n'y a point encore de regle connue pour faire cette distinction, c'est à ceux qui en usent à observer le bien ou le mal qu'il leur cause. Un défaut commun est de le faire trop brûler. Il cause alors l'insomnie.

CAIE, s. f. Espece de banc de sable, couvert d'herbages ou de vase, qui se nomme aussi Roche molle, & qui est capable de faire échouer les petits bâtimens.

CAILLE, s. f. Oiseau de passage dont la chair est fort estimée, excepté dans les pays qui produisent beaucoup d'Ellebore, parce que la caille s'en nourrissant, devient fort dangereuse, jusqu'à causer l'épilepsie à ceux qui en mangent. Il est prouvé, par des observations certaines, que les cailles passent dans les pays chauds à la fin de l'Automne, & reviennent vers la fin du Printems.

CAILLEBOTIS, s. m. Sorte de treillis, composé de petites piéces de bois entrelacées, qui servent à donner de l'air aux lieux renfermés.

CAILLOT-ROSAT, s. m. Espece de poire, qui se nomme aussi *Poire d'eau-rose*, d'assez bon goût, mais fort pierreuse.

CAIMACAN, s. m. Titre de dignité en Turquie. Il y a deux Caïmacans: l'un qui est Gouverneur de Constantinople, l'autre Lieutenant du Grand Visir.

CAINITES, s. m. Secte de Gnostiques, qui tiroient leur nom de Caïn, dans le second siécle du Christianisme. Ils avoient une vénération particuliere pour Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & pour le traître Judas. On leur attribuoit toutes sortes d'infamies & de blasphêmes. Ils avoient composé un Livre, sous le nom d'*Ascension de S. Paul*, qui contenoit tout ce qu'ils prétendoient que cet Apôtre avoit vû dans le Ciel, lorsqu'il y avoit été élevé, soit en corps ou en esprit. Ils avoient aussi un Evangile qu'ils attribuoient à *Judas*. Il paroît que c'étoit plutôt une société d'impies & de libertins, qu'une Secte d'Hérétiques.

CAJOU, s. m. Pomme du Bresil, dont on vante le goût & les vertus stomachiques. L'arbre qui la porte, est de la forme du grenadier. On en tire une gomme utile pour les Peintres, & son écorce sert pour la teinture du cotton. Entre la fleur & le fruit, il produit une feve qui est bonne aussi à manger, & qui passe pour un spécifique contre les dartres.

CAIQUE, s. f. Nom d'un petit bâtiment de mer, dans plusieurs endroits du Levant.

CAISSON DE BOMBES, s. m. Machine de guerre, qui consiste dans une caisse remplie de plusieurs bombes, qu'on enterre pour

chasser l'ennemi d'un poste par un effet plus terrible encore que celui d'une simple mine. On y attache un saucisson, par lequel on y met le feu.

CAJUTE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne aux lits des vaisseaux, qui sont emboîtés dans la charpente.

CALADE, s. f. Terme de Manége, qui signifie la pente d'un terrain par lequel on fait descendre un cheval au petit galop, pour donner de la souplesse à ses hanches.

CALAF, s. m. Arbre d'Egypte, qui ressemble au saule, & dont les fleurs, qui sont blanches & odoriferantes, rendent une eau nommée *Machalaf*, dont on vante la vertu contre toutes sortes de venins.

CALAMBA, s. m. Nom Indien du bois d'Aloes, dont le plus célébre usage, dans les Indes, est de servir aux funerailles des Bramines, pour brûler leurs corps.

CALAMENT, s. m. Plante aromatique, commune dans les pays chauds, dont la fleur ressemble à celle du romarin. On attribue de grandes vertus à ses fleurs & à ses feuilles, pour les rétentions d'urine, pour les maux de tête & de ratte, pour la goutte & les fluxions, contre les vers, &c. Il y a une autre sorte de Calament, qui s'appelle *Calament-commun*, & qui a aussi ses propriétés.

CALAMINE, s. f. Pierre ou fossile bitumeux, qui se nomme aussi *Cadmie*, & qui donne une teinture jaune au cuivre rouge. On l'emploie sur-tout dans l'alliage des métaux dont se fait le bronze. La Calamine se trouve près des mines de plomb. On en fait d'artificielle, & de plusieurs sortes, dont celles qui se nomment *Compholix* & *Spode* sont le plus en usage. Les Chirurgiens emploient la Calamine, à l'extérieur, pour dessecher les ulceres.

CALAMITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *misere*, *infortune*.

CALANDRE, s. f. Machine de bois avec laquelle on tabise les taffetas & d'autres étoffes de soie, par le moyen de deux gros rouleaux, sur lesquels on fait passer un fort gros poids, & qui sont legerement gravés de diverses figures. On prétend que ce nom vient d'un oiseau qui s'appelle *Calandre*, & dont les gravures des rouleaux représentent les plumes. On donne aussi le nom de *Calandre* à un petit insecte qui ronge le bled, & qui se nomme autrement *Charenson*.

CALATRAVA, s. f. Ordre militaire d'Espagne, dont la premiere Maison fut à *Calatrava*, ville d'Andalousie. On rapporte son institution à Sanche III, en 1158. Il fut d'abord régulier, sous la Regle de Cîteaux; mais le Pape Paul III accorda aux Chevaliers la liberté de se marier une fois. Ils portent une croix rouge sur l'estomac. On compte quatre-vingt Commanderies de cet Ordre en Espagne.

CALCAMAR, s. m. Oiseau marin qui ne se sert point de ses aîles pour voler, mais qui nage avec beaucoup de vîtesse. Sa grosseur est celle d'un pigeon. Les côtes du Bresil en sont couvertes.

CALCINER, v. act. Ce mot, formé du mot latin qui signifie *chaux*, signifie réduire en poudre ou en chaux par l'action du feu; mais on ne l'applique ordinairement qu'aux matieres qui n'étant pas combustibles de leur nature, demandent un feu très-actif pour cette opération; telles que les mineraux.

CALCUL, s. m. lat. Comparaison, compte, supputation, pour trouver la valeur d'une chose. On donne aussi ce nom à la pierre qui s'engendre dans le corps humain. Les comptes se faisoient

anciennement avec de petites pierres.

CALE, s. f. Fond d'un navire, ou partie la plus basse, qui entre dans l'eau, & qui s'étend de la poupe à la proue. L'endroit où l'on place les marchandises & les munitions, s'appelle *fond de cale*. La *cale* est aussi un châtiment de mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordage auquel il est attaché avec un bâton entre les jambes. La *cale seche* est lorsqu'on ne le fait tomber que jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il en soit mouillé. On appelle aussi *cale* un abri pour les vaisseaux, derriere quelque terrain un peu élevé. En termes d'Art, une *cale* est un morceau de quelque substance qu'on met entre deux choses pour remplir les vuides, ou sous une chose pour la hausser.

CALEBASSE, s. f. Fruit du Calebassier, arbre fort commun en Afrique & aux Indes. L'arbre ressemble assez à nos gros pommiers; & ses feuilles, qui ont la forme d'une langue de chien, sortent de la branche sans queue. Les calebasses sont de différentes grandeurs; quelques-unes surpassent nos plus grosses citrouilles. L'écorce est épaisse & devient dure en sechant. Les Indiens, après l'avoir vuidée de sa poulpe, en font des bouteilles, des plats, des écuelles & toutes sortes de vaisseaux pour leurs usages domestiques. Cette poulpe est d'une qualité si froide, qu'il n'y a point de meilleur remede pour la brûlure, & pour les coups de soleil.

CALEFACTION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, pour signifier la production de la chaleur dans les corps mixtes.

CALENDES, s. f. lat. Nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois, & par lequel ils comptoient les jours précédens en remontant jusqu'aux Ides. Ainsi le dernier jour, ou le 31 Décembre, se nommoit le jour avant les Calendes de Janvier; le 30, le troisiéme avant les Calendes; le 29, le quatriéme, & ainsi en continuant. Cet usage s'est conservé à la Chancellerie de Rome. Pour le réduire à notre maniere de compter, il faut ajouter deux à la totalité des jours du mois, ce qui fera, par exemple, trente-trois jours pour Décembre; & retrancher ensuite de ce nombre, celui des Calendes; alors ce qui restera fera le jour du mois tel que nous le comptons. Ainsi le 15 des Calendes de Janvier, sera le 18 de Décembre. Les Grecs n'avoient point de Calendes; d'où vient le proverbe, *Renvoyer quelqu'un aux Calendes grecques*. On appelle *Calendrier*, l'ordre des mois, des jours & des semaines, qui composent l'année civile, avec les marques des Fêtes. On y a fait plusieurs réformations en divers tems, parce que l'année astronomique ne s'accordant point avec l'année civile, il y a toujours des inégalités à réparer. La derniere réformation est celle du Pape Gregoire XIII, en 1582. *Voyez* STILE.

CALENTURE, s. f. Fievre ardente, accompagnée de délire, qui est fort commune sur mer, & qui a reçu ce nom des Espagnols, parce qu'on ne s'en garentit pas sans beaucoup de précaution dans les mers qui bordent leurs Colonies d'Amérique. Ceux qui en sont atteints, prennent la mer pour un champ de verdure, & s'y jettent impatiemment dans cette idée.

CALER, v. act. Terme de Mer, qui signifie *abbaisser*, lorsqu'il est question des voiles. L'usage est néanmoins de dire *amener les voiles*. *Caler* signifie aussi mettre une cale, pour hausser quelque chose ou pour remplir des espaces vuides.

CALFATER, v. act. Terme de Mer, qui signifie boucher les fentes d'un vaisseau avec des planches, des étoupes, du goudron, &c. De-là vient *Calfateur*, *calfas*, *calfatage*, &c.

CALIBRE, s. m. Largeur ou diametre de la bouche d'un canon & de toute arme à feu. Le boulet, ou la balle, qui lui est proportionné, s'appelle boulet ou balle de *calibre*. *Calibrer* un boulet, c'est lui donner cette proportion. Le mot de *calibre* est employé aussi dans d'autres Arts, pour signifier des proportions & des mesures ou des instrumens qui servent à les régler.

CALICO, s. m. Espece particuliere de toile de cotton, qui vient de Calecut sur la côte de Malabar. Les Anglois ont donné ce nom à toutes les toiles de cotton, peintes ou blanches, qui viennent des Indes orientales, & que nous appellons *Indiennes*.

CALIORNE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom d'un gros cordage dont on se sert avec des poulies, pour lever des gros fardeaux.

CALLEVILLE, s. f. Nom d'une pomme fort estimée, dont la chair est tachetée de rouge.

CALLIOPE, s. f. Muse qui préside à la Poësie héroïque & à la Rhetorique. On la représente fort jeune, couronnée de fleurs, portant sur l'épaule gauche plusieurs guirlandes de laurier, & tenant entre ses mains trois Livres, l'Iliade, l'Odyssée & l'Eneide.

CALIPPIQUE, adj. Période Calippique. C'est un espace de 76 ans inventé par Calippus, à l'expiration duquel il s'imaginoit que les nouvelles & les pleines Lunes revenoient au même jour de l'année Solaire, ce qui est une erreur; car, dans l'espace de trois cens cinquante-trois ans, elles reviennent trop tard d'un jour entier. Ce Période commença trois cens trente ans avant Jesus-Christ, l'an 424 de Rome, dans la troisiéme année de la cent douziéme Olympiade.

CALOIER, s. m. Nom qu'on donne aux Moines Grecs de l'Ordre de saint Basile. Le mont Athos est rempli de Couvens de cet Ordre; ce qui le fait nommer, par les Grecs, la *Montagne sainte*. Il y en a beaucoup aussi dans les Isles de l'Archipel, qui jouissent de leurs usages en payant un tribut aux Turcs.

CALONIERE, s. f. Espece de petite sarbacane, avec laquelle les enfans jettent des pois ou d'autres matieres, par le moyen d'un bâton qu'ils poussent dedans avec violence. C'est une corruption pour *Canoniére*.

CALQUER, v. act. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie copier un dessein trait pour trait, en frottant le derriere du dessein avec de la pierre de mine, & passant ensuite, par-dessus, une pointe qui imprime la couleur sur le papier qu'on a mis par-dessous.

CALVINISME, s. m. Doctrine de Calvin, qui a donné lieu à un Schisme irréparable dans l'Eglise. Les principaux articles de cette doctrine regardent la présence réelle dans l'Eucharistie, le sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, le nombre & la vertu des Sacremens, les vœux de Religion, l'action de la grace, &c. On appella *Calvinistes*, dans le seiziéme siécle, ceux qui embrasserent les sentimens de Calvin. Depuis ils se sont divisés en plusieurs autres Sectes, qui sont toutes comprises aujourd'hui sous le nom de *Protestans*.

CALYPHE, s. m. Mot Arabe, qui signifie Héritier & Successeur. C'étoit le nom du Souverain d'une grande Monarchie, qui a subsisté long-tems dans une partie de l'Asie & de l'Afrique. Les Calyphes étoient Chefs temporels & spirituels de la plupart des pays où le Mahometisme étoit établi.

CAMAYEU, f. m. Peinture d'une feule couleur, qui n'eft diverfifiée que par les jours & les ombres. On donne auffi le nom de *Camayeux* à certains tableaux qui imitent les Agathes, les Sardoines, & d'autres pierres taillées en relief, parce que ces fortes de pierres fe nomment auffi *Camayeux*. Les anciens les nommoient *Monogrammes*.

CAMAIL, f. m. Vieux mot, dont l'origine eft obfcure, mais qui s'eft confervé, dans le Blafon, pour fignifier une efpece de lambrequin qui couvroit les écus des Chevaliers. De-là vient le nom de *Camail*, pour la couverture de tête que portent nos Evêques & les Prêtres de plufieurs Diocèfes.

CAMALDULE, f. m. Religieux d'un Ordre Monaftique, fondé au douziéme fiécle par faint Romuald, dans un endroit nommé *Camaldoli*, près d'Arezzo, d'où l'ordre a pris fon nom. L'habit eft blanc. La Regle eft celle de faint Benoit, avec quelques Conftitutions particulieres, dont le principal article ordonne la folitude & l'éloignemen des villes.

CAMBISTE, f. m. Nom tiré de l'Italien, qu'on donne aux Agens de Change, ou à ceux qui fourniffent & qui acceptent des lettres de change.

CAMBRAY, f. m. Toile de lin fort fine, qui tire fon nom de la ville de Cambray, où elle fe fabrique.

CAMBRÉ, adj. Ce mot fignifie creux & courbé. *Cambrer*, c'eft donner cette figure à quelque ouvrage. La *Cambrure* des piéces de bois, fe fait en les préfentant au feu, après les avoir ébauchées, c'eft-à-dire, un peu creufées en dedans.

CAMEADE, f. m. Plante, nommée autrement *Poivre des montagnes*, parce que fa graine, après avoir été verte & rouge, devient noire en féchant.

CAMELEON, f. m. Petit animal, qui étoit impur, fuivant la Loi de Moïfe. Il reffemble au lezard; mais il a la tête plus groffe & plus longue; quatre pieds, dont chacun a trois doigts; une longue queue plate, le muzeau long en pointe obtufe, le dos aigu, la peau hériffée comme une fcie depuis le dos jufqu'à la derniere jointure de la queue, avec une efpece de crête fur la tête, fans oreilles. L'opinion qu'il vit d'air, eft une erreur. Il fe nourrit de mouches & de petits infectes. A l'égard de fa couleur, elle paroît varier continuellement, comme celle du pigeon, felon la réflexion des rayons du foleil & la fituation où il eft par rapport à ceux qui le regardent.

CAMELEOPARD, f. m. Animal de l'Abiffinie, qui reffemble au chameau par la tête & le cou, & au léopard par les taches dont il eft marqueté, quoiqu'elles foient blanches & le fond rouffâtre. C'eft de cette double reffemblance qu'il tire fon nom. Il eft plus haut, mais moins gros que l'élephant.

CAMELOT, f. m. Etoffe compofée de poil de chameau. Il y a différentes efpeces de camelots, qui tirent leurs noms des lieux où ils font fabriqués, ou du différent mêlange de leur matiere.

CAMION, f. m. Epingle de la derniere petiteffe. C'eft auffi le nom d'une petite charette, qui eft traînée par deux hommes au lieu de chevaux.

CAMISADE, f. f. Terme de guerre. On donne ce nom aux attaques imprévues qui fe font pendant la nuit, & dans lefquelles on convient de quelque fignal commun, afin que les troupes puiffent fe reconnoître. On a mis quelquefois une chemife par-deffus les habits, & telle eft apparemment l'origine de ce mot. Dans la guerre des Cevennes,

On a donné le nom de *Camisards* aux Rebelles.

CAMOMILLE, f. f. Plante laxative, qui entre dans la plupart des lavemens. Sa fleur eſt jaune, mais environnée des feuilles blanches. On en diſtingue deux autres ſortes, toutes deux jaunes, mais l'une environnée auſſi de feuilles jaunes, & l'autre de feuilles rouges. Elles ſont moins connues que la premiere.

CAMP, f. m. Lieu où s'arrête une armée pour y loger dans des tentes ou des hutes. On appelle *Camp volant*, un corps de quelques mille hommes, qui fait des mouvemens continuels pour cauſer de l'embarras aux ennemis. Le *Campement* eſt l'action de camper. *Campagne*, dans le ſens Militaire, ſignifie l'eſpace de tems que les troupes paſſent chaque année en corps, pour les opérations de la guerre. On dit, d'un Général, qu'il a fait une belle campagne, qu'il en a fait un grand nombre, &c. Les canons qui ſervent dans une bataille, ſe nomment *Piéces de campagne*.

CAMPANE, f. f. Ce mot ſignifie *Cloche* en latin. Auſſi n'eſt-il le nom de certains ouvrages de ſoie ou d'autres matieres filées, que parce qu'il y pend des eſpeces de petites cloches de la même matiere. De même il ſignifie, dans la Sculpture, un ornement d'où pendent des houpes en forme de cloches; &, dans l'Architecture, le corps du chapiteau des ordres Corinthien & Compoſite, qui a l'apparence d'une cloche renverſée.

CAMPANELLE, f. f. Petite fleur de diverſes couleurs, qui tire ce nom de ſa forme de cloche.

CAMPANINI, f. m. Nom d'une ſorte de marbre, qui reſonne comme une cloche quand on le travaille. Il ſe trouve dans les montagnes de Carare, & ſes couleurs ſont variées.

CAMPECHE. Le bois de Campeche tire ce nom d'une Baie de l'Amérique d'où on le tire. Il ſert à la teinture. Quoiqu'il ſoit d'abord rouge, il devient bientôt noir, & teint ſi fortement l'eau de cette derniere couleur, qu'on peut s'en ſervir au lieu d'encre. Il eſt peſant. Il brûle bien, & donne une flamme claire.

CAMPHRE, f. m. Gomme ou reſine, blanche, brillante, tranſparente, odoriferante & volatile, qui diſtille d'un arbre de l'Iſle de Borneo, dans les parties montagneuſes. C'eſt du moins le meilleur, car il en vient auſſi de la Chine. Son arbre reſſemble au Noyer. On en fait de grands coffres. Le Camphre a pluſieurs propriétés utiles, telles que d'être diuretique & cephalique; mais il eſt dangereux pour les femmes groſſes & pour les eſtomacs foibles.

CANAANITES, f. m. Peuples deſcendus de Canaan & des onze fils de ce Patriarches. Leur premiere habitation fut la terre de Canaan, où ils multiplierent beaucoup. La guerre & le commerce les ayant fort enrichis, ils ſe répandirent dans la plupart des Iſles & des Provinces maritimes de la Méditerranée. Joſué, Général des Iſraélites, les défit & ſe mit en poſſeſſion de leur pays, qui fut diſtribué au ſort entre les Tributs du peuple de Dieu.

CANAL, f. m. Tout paſſage pour les liquides. Mais ce mot s'applique particulierement aux longues piéces d'eau qu'on creuſe pour l'ornement d'un jardin, ou pour l'utilité du commerce. En termes d'Architecture, les canaux ſont des eſpeces de *canelures*, qui ſont quelquefois remplies de roſeaux ou de fleurons, qu'on nomme autrement *portiques*. Les cavités droites ou torſes, portent auſſi le nom de canaux. On nomme le *canal* d'un fuſil, le creux qui regne ſous le

fut pour y placer la baguette. En termes de Manége, le *canal*, dans la bouche d'un cheval, eſt l'eſpace concave où repoſe la langue.

CANARD, ſ. m. Mâle de la Canne. Oiſeau aquatique dont on diſtingue deux eſpeces, le ſauvage & le domeſtique. On donne le nom de *Canards* à une race de chiens, dont le poil eſt épais & friſé, & qu'on dreſſe pour aller à l'eau, qu'ils aiment naturellement. On appelle *Bois canard*, des piéces de bois que les Machands font flotter dans les ruiſſeaux, pour les rendre plus compactes & plus dures. Une *Canardiere* eſt un lieu diſpoſé avec art, dans les lieux marécageux, pour y prendre en vie des canards ſauvages, ou pour les tuer plus facilement.

CANAPÉ, ſ. m. Eſpece de ſiége long & large, ſur lequel on peut ſe repoſer commodement en toutes ſortes de poſtures. Il eſt ordinairement revêtu de quelque étoffe précieuſe & ſert à parer les appartemens. On a fait auſſi des *lits en canapés*, c'eſt-à-dire, qui n'ont que cette forme pendant le jour, & qui s'étendent pour y coucher.

CANCAME, ſ. m. Eſpece de gomme ancienne, qui avoit quelque reſſemblance avec la myrrhe, & qui ſervoit à parfumer les habits. Comme elle n'eſt plus connue, quelques-uns croient que c'eſt le Benjoin.

CANCRE, ſ. m. Poiſſon d'eau douce & de mer, qui a le corps rond & couvert d'une écaille aſſez dure, avec deux bras, & quatre pieds de chaque côté. Il eſt fort commun en Italie, ſous pluſieurs autres noms. On prétend que la cendre du Cancre d'eau douce, eſt un ſpécifique pour la rage. Les Aſtronomes appellent *Cancer* un des douze ſignes du Zodiaque, qui eſt repréſenté dans le Globe & dans les Planiſpheres, par la figure d'une écriviſſe, & dans les Livres par la figure ſuivante ♋. *Ptolemée* le compoſe de treize étoiles, *Tycho* de quinze, & *Flamſtead* de ſoixante-onze. En Médecine, un *Cancer* eſt une tumeur dure & immobile, de couleur livide, entourée de groſſes veines tachetées de noir, qui commence ſans douleur, qui croît par degrès, & qui attaque particulierement les parties lâches & glanduleuſes du corps. On obſerve que les filles & les femmes ſtériles y ſont plus ſujettes que d'autres.

On nomme *Cancelle* une petite eſpece de Cancre marin, qui reſſemble à l'araignée, & qu'on appelle auſſi *Branchue*, parce qu'il a des deux côtés pluſieurs pieds en forme de branches. Cet animal ſe loge dans les poiſſons à coquille. On prétend qu'il eſt dangereux.

CANDIR, v. act. Candir le ſucre, c'eſt le cryſtaliſer ou le congeler, après l'avoir fait diſſoudte & l'avoir purifié dans l'eau. Ce verbe eſt formé d'un mot latin, qui ſignifie *blancheur*.

CANDOU, ſ. m. Arbre des Iſles Maldives, dont le bois a la propriété de produire du feu en le frottant contre d'autre bois de la même eſpece, quoiqu'il ſoit fort leger & fort mou. Il ne porte aucun fruit.

CANEPETIERE, ſ. f. Oiſeau terreſtre, qui reſſemble à l'outarde, quoique moins gros, & dont la chair eſt fort bonne.

CANEPIN, ſ. m. Superficie de la peau de mouton, ou membrane déliée qu'on leve de deſſus, & qui ſert à faire des gands de femmes, des éventails, &c. Cette membrane ſervoit aux anciens pour écrire.

CANETTES, ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites cannes. On les repréſente avec les aîles ferrées, bec & jambes.

CANEVAS, ſ. m. Groſſe toi-

se, dont le tissu est fort ouvert, & qui sert particulierement à faire de la tapisserie à l'éguille. On appelle aussi *Canevas* un modéle d'après lequel on travaille.

CANIDE, s. m. Espece de Perroquet des Antilles, dont le plumage est d'une beauté admirable par le mêlange des plus belles couleurs. Sa grosseur est celle d'un Faisan.

CANINE, adj. Cet adjectif, tiré du mot latin qui signifie *chien*, n'est guere employé que pour *faim canine*, & *rage canine*.

CANISTRE, s. f. Terme de Commerce. Une *canistre de thé*, est une certaine mesure ou une certaine quantité, qui monte depuis soixante quinze jusqu'à cent livres. Ce mot est latin dans son origine.

CANIVEAU, s. m. Terme d'Art. C'est le nom que les Paveurs donnent aux plus gros pavés d'une rue, qui sont placés alternativement avec ceux qu'ils nomment *Contrejumelles*.

CANNE, s. f. Espece de roseau des Indes, de consistance de bois, quoique fort poreux, qui sert de bâton pour marcher & s'appuyer. Il y en a qui se vendent très-cher. On appelle aussi *Canne* la plante qui produit le sucre. Elle a sept ou huit pieds de hauteur; & les feuilles dont elle est entourée, sont longues, étroites & cannelées. La *Canne odorante* ou *aromatique*, est une autre plante qui croît aux Indes, & qui a diverses propriétés médicales. En Italie & dans nos Provinces méridionales, la *Canne* est une mesure. Elle est de dix palmes, ou de six pieds onze pouces, à Rome. En Provence & en Languedoc, elle est d'une aulne de Paris & deux tiers. A Toulouse, elle est d'une aulne & demie. En Flandre, on appelle *Canne* un vaisseau qui contient une certaine mesure de bierre, dont la *Cannette* est un diminutif.

CANNELÉ, adj. Ce mot, qui paroît venir de Canal, se dit de ce qui est fait ou taillé par canaux, c'est-à-dire, en petites cavités; soit en rond, comme autour des colonnes; soit en longueur, comme dans certaines étoffes qui se nomment *Cannelé*. Ces cavités s'appellent *cannelures*. Quelques-uns font venir tous ces mots de *Cannelle*, parce que cette écorce aromatique nous est apportée des Indes sous la forme qu'on vient de représenter. *Cannelle* vient peut-être de *Canne*.

CANNELLE, s. f. Ecorce d'un arbre des Indes orientales, que la terre produit sans culture, surtout dans l'Isle de Ceylan. Cet arbre est de la forme de l'oranger, mais ses feuilles ressemblent plutôt à celles du *Laurier-cerisier*. Son bois n'a point d'odeur ni de goût, & toute sa vertu consiste dans son écorce. On trouve dans plusieurs régions d'Afrique & dans les Indes occidentales, une autre espece de Cannelle, qui est aussi l'écorce d'un arbre, mais peu comparable à celle d'Orient, quoiqu'elle ait quelque chose de son odeur & de son goût. La Cannelle échauffe & desseche.

CANON, s. m. Instrument de guerre, composé de fer ou de fonte, en forme de tuyau, pour lancer des boulets sur l'ennemi par le moyen de la poudre. La charge de poudre pour une piéce de canon, est à peu près la moitié du poids d'un boulet de calibre. Une piéce de canon tire entre douze & quinze coups par heure; & lorsqu'elle a tiré trente coups, on est obligé de la rafraîchir avec du vinaigre. Il y a différentes especes de canon, qui se nomment différemment, suivant leur forme ou leur grandeur. Le canon ordinaire des batteries, est de vingt-quatre livres de balles. On appelle aussi *canon*, la partie des fusils & des pistolets

où l'on met la poudre & le plomb, comme on donne le même nom, dans plusieurs Arts, à diverses sortes de tuyaux arrondis. En termes d'Imprimerie, le *Canon* est un caractere pour l'impression, qu'on distingue en gros & en petit Canon. On nomme aussi *canon*, dans un cheval, la partie de devant qui est comprise entre le genou & le boulet ou la seconde jointure. Les Canons de l'Eglise sont, suivant l'origine grecque du mot, des loix ou des regles établies par les Conciles, pour le soûtien de la Foi & pour la conduite des Fidéles. Ils forment une Science qu'on appelle *Droit Canonique*, & ceux qui la cultivent se nomment *Canonistes*. Les saints Livres adoptés par l'Eglise, s'appellent aussi *le Canon des Ecritures* ou *les Livres Canoniques*. *Canoniser*, dans le langage de l'Eglise Romaine, c'est déclarer, par l'autorité du saint Siége, qu'un Catholique jouit de la vie éternelle, & le proposer pour un des objets du culte que l'Eglise rends aux Saints; ce qui se fait avec beaucoup de formalités.

CANOT, s. m. Bâteau Indien, composé, dans certaines Régions, d'un tronc d'arbre creusé; & dans d'autres, telles que les parties septentrionales de l'Amérique, de simple écorce d'arbre.

CANTAL, s. m. Fromage estimé, qui se fait en Auvergne, & qui tire son nom d'une montagne du pays.

CANTALABRE, s. m. Terme d'Ouvriers, pour signifier ce qu'on appelle la bordure ou le chambranle d'une porte & d'une cheminée.

CANTANETES, s. f. Terme de Mer. Les Matelots donnent ce nom à deux petites ouvertures qui sont à côté du gouvernail pour communiquer du jour aux parties inférieures.

CANTATE, s. f. Piéce de musique vocale, pour une ou plusieurs voix, avec accompagnement. La Cantate est une espece de petit Poëme, qui peut passer pour un diminutif d'Opera, parce qu'on y fait entrer plusieurs sortes de mouvemens. C'est Rousseau qui l'a introduit dans notre langue, à l'imitation des Italiens. On appelle *Cantatille*, une Cantate fort courte.

CANTHARIDES, s. f. Insecte venimeux, d'un verd luisant, avec des aîles & des pieds comme les mouches. Elles ont des qualités si corrosives, qu'on s'en sert au lieu de vesicatoire; & que, prises intérieurement, elles rendent l'urine sanglante. La maniere de les tuer, pour les rendre utiles, est de les mettre au-dessus d'un fort vinaigre qu'on fait bouillir & dont la vapeur les étouffe, après quoi on les fait secher.

CANTHUS, s. m. Ce mot, qui est emprunté du grec, signifie le coin de l'*œil*. Celui qui est près du nez, s'appelle *grand Canthus*; & celui qui touche à la temple, *petit Canthus*.

CANTIBAL, s. m. Terme d'Art. On donne ce nom aux piéces de bois fendues ou vermoulues, qui ne peuvent plus servir.

CANTINE, s. f. Nom des lieux privilégiés où l'on vend du vin pour les Troupes, sans payer aucun droit. On appelle aussi *Cantine* une petite caisse, divisée en plusieurs parties, qui sert à transporter les flacons de vin & d'autres liqueurs.

CANTIQUE, s. m. lat. Quoique ce mot signifie *Chant*, son usage est borné à certains chants qui appartiennent à la Religion. Le *Cantique des Cantiques* est un Livre de l'Ecriture sainte, où Salomon a célébré prophétiquement les beautés mystérieuses de l'Epouse de Jesus-Christ, c'est-àdire, de l'Eglise.

CANTON, s. m. Partie d'un

pays. On donne le nom des *treize Cantons*, aux treize divisions dont la Suisse est composée. En termes de Blason, le Canton est la partie quarrée de l'écu, qui est un peu plus petite que les quartiers. On donne le même nom aux espaces des croix & des sautoirs. On dit, dans ce sens, *Cantonné*; qui se dit aussi, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure est ornée d'une colonne angulaire, d'un pilastre, ou de quelque autre piéce de l'art. Ce qu'on nomme *Cantonniere*, est l'étoffe dont on couvre la colonne du pied d'un lit.

CANULE, s. f. Petit tuyau qui sert à introduire des liquides. La canule d'une seringue.

CAOBETINGUE, s. f. Herbe vulneraire du Bresil, qui a de grandes vertus, pour consolider les plaies. On se sert pour cela de sa racine & de ses feuilles pilées ensemble.

CAP, s. m. Terme de Géographie. C'est une pointe de terre ou de rocher qui s'avance dans la mer. *Doubler le Cap*, c'est passer d'un côté du Cap à l'autre. Les Marins donnent aussi le nom de *Cap* à la proue ou l'avant d'un vaisseau. Ainsi *porter le cap au vent*, c'est présenter la proue au vent. On appelle *Cap de mouton* & *Cap de more*, deux sortes de billots de bois qui ont divers usages. *Cap*, dans tous ces mots, vient d'un mot latin qui signifie *tête*; mais on nomme aussi *Cap de more* une couleur de chevaux. C'est poil *rouan*, ou gris & bai, avec la tête & les extrêmités noires.

CAPACITÉ, s. f. Ce mot, qui vient du latin, comme son adjectif *copable*, s'emploie également dans le moral & le physique; c'est-à-dire, qu'il signifie non-seulement étendue d'esprit, intelligence, habileté; mais encore l'étendue ou la mesure materielle d'une chose qui est faite pour en contenir d'autres.

CAPARAÇON, s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux, pour les garantir de la poussiere & de l'humidité, ou sur les chevaux de main, pour leur servir d'ornement. Anciennement c'étoit l'armure & tout le harnois dont ils étoient équipés dans les batailles. On disoit, dans ce sens, *un cheval bien caparaçonné*. Quelques-uns appellent aussi *caparaçon* le, *chasse-mouche*, ou le filet dont on couvre les chevaux pour les garantir des mouches.

CAPE, s. f. En termes de Mer, c'est la grande voile du grand mât, qui s'appelle aussi grand *Paquefi*. *Etre à la cape*, ou *capeyer*, c'est ne porter que la grande voile, quoiqu'on mette aussi à la cape avec la voile de misaine & d'artimon. *Cape* signifioit autrefois une sorte de gros manteau avec un capuchon; de-là vient le proverbe, *Il n'a que la cape & l'épée*. *Capeler* les haubans, est encore un terme de Mer, qui signifie passer les haubans par-dessus la tête du mât. *Capelet* est un terme de manége, pour signifier une enflure de la grosseur d'un œuf, qui vient au jarret de derriere d'un cheval. *Capeline* signifie une couverture galante de tête, ou un chapeau orné de plumes & d'aigrettes, que les femmes portent en habit de chasse ou de bal. On disoit autrefois, *c'est un homme de capeline*, comme on dit aujourd'hui, *c'est un homme d'épée*; parce que les Chevaliers portoient de ces sortes de bonnet.

CAPENDU, s. m. Nom d'une fort bonne poire, qui a le corps long & la queue courte. Il y a aussi une pomme de ce nom, qui ressemble à la reinette.

CAPHAR, s. m. Nom d'un droit que paient les Chrétiens pour leurs marchandises, depuis Alep jusqu'à Jerusalem.

CAPI-AGA, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est le Gouverneur des portes de Serrail, pre-

miere dignité entre les Eunuques blancs. Il est toujours près de la personne du Grand Seigneur. Il introduit les Ambassadeurs à l'audience. On n'approche point de l'appartement impérial sans sa permission. Il porte le turban dans le Serrail. Il accompagne le Grand Seigneur à l'appartement de la Sultane, mais il s'arrête à la porte. Son office lui attire beaucoup de présens, quoique ses appointemens soient médiocres.

CAPILAIRE, s. f. lat. Plante, ou herbe, dont on distingue plusieurs especes. Elles tirent ce nom de leur forme, qui consiste en filets aussi déliés que des *cheveux*. Elles ne portent ni fleurs ni graine. On en fait des syrops & d'autres compositions qui adoucissent les humeurs & purifient le sang. On appelle aussi *Vaisseaux capillaires*, quantité de veines & d'arteres qui sont aussi déliées que des cheveux. Les Anatomistes en découvrent tous les jours de nouveaux. *Capillature* & *capillament* sont deux termes de Botanique, qui signifient, dans les plantes, certaines fibres ou certaines racines aussi minces que des cheveux. *Capillus Veneris* ou *Cheveu de Venus*. *Voyez*, CHEVEU.

CAPISCOL, s. m. Titre de dignité dans plusieurs Chapitres. Il paroît corrompu de deux mots latins qui signifient *Chef d'Ecole*.

CAPITAINE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie Chef, & qui s'emploie, dans son plus grand usage, pour les Compagnies des gens de guerre, à pied ou à cheval, dont les Régimens sont composés. On appelle Capitaine des Gardes, celui qui commande une des quatre Compagnies des Gardes du Roi; & Capitaine aux Gardes, l'Officier qui commande une Compagnie du Régiment des Gardes Françoises. Le Commandant d'un vaisseau, porte le titre de Capitaine. Les Concierges des Maisons royales, reçoivent le même titre dans leurs provisions. On dit Capitaine des Chasses, Capitaine d'armes, Capitaine de voleurs, &c. *Capitaine* est aussi le nom d'un poisson des mers de l'Amérique, qui le tire sans doute de sa couleur rouge & d'un grand nombre d'écailles & de pointe dont il est armé. Sa chair est fort bonne; & sa longueur de deux à trois pieds, sur huit ou dix pouces d'épaisseur.

CAPITAL, adj. Ce qui est à la tête de quelque chose, ou du moins qui en fait la partie la plus considérable & la plus importante. Ainsi l'on dit *article capital*, *affaire capitale*. *Capital* signifie aussi ce qui attaque ou qui menace la vie. *Danger capital*, *peine capitale*, *crime capital*. Une Ville *Capitale* est la premiere d'un Etat ou d'une Province. Les lettres *capitales*, sont les grandes lettres de l'alphabet Romain, par lesquelles l'usage est, dans l'écriture, de commencer les noms propres, & le premier mot de chaque phrase. En termes de Guerre, on appelle *Capitale de bastion* une ligne de trente-cinq ou quarante toises, qui est tirée depuis la pointe du bastion jusqu'au milieu de la gorge.

CAPITAN, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est proprement l'Amiral Turc, qu'on appelle *Capitan Bacha*, ou le Bacha de la mer. On se sert aussi du terme de *Capitan*, pour signifier un homme fier & arrogant, qui ne ménage personne dans ses termes & ses manieres.

CAPITANE, s. f. Nom qu'on donne en Europe à la principale galere d'un Etat, excepté en France, où la premiere galere porte le nom de *Reale*, & la seconde celui de *Patrone*.

CAPITATION, s. f. Droit royal, ou imposition qui se leve par tête suivant la richesse ou l'industrie de chaque personne.

CAPITER, s. m. Extrait d'une

lessive de cendre & de chaux vive démêlée dans l'eau, qui entre dans la composition du savon blanc & du noir.

CAPITOLE, s. m. Forteresse de Rome, commencée par Tarquin l'Ancien l'an 139 de cette Ville, & finie en 221 par Tarquin le Superbe, où l'on bâtit un Temple à Jupiter, qui en tira le nom de *Jupiter Capitolin*. C'étoit dans ce Temple que ce faisoient ordinairement les assemblées du Senat & toutes les affaires d'importance. Ses debris subsistent encore. Les principaux Temples des Colonies Romaines, prirent aussi le nom de Capitoles. On voit encore celui de Toulouse, d'où est venu le nom de *Capitoux*, qu'on donne aux Magistrats de cette Ville.

CAPITON, s. m. Bourre de soie, ou ce qui reste après qu'on a dévidé toute la soie d'une coque.

CAPITULAIRE, adj. lat. Ce mot, qui est l'adjectif de Chapipitre, signifie tout ce qui se fait dans un Chapitre de Religieux ou de Chanoines, & ce qui appartient à ce lieu. On a nommé aussi *Capitulaires* les Reglemens de quelques-uns de nos Rois, parce qu'ils étoient distingués par sections ou par chapitres.

CAPITULATION, s. f. lat. Terme de Guerre. C'est le Traité d'une Ville assiégée, qui se rend à certaines conditions. On appelle aussi *les Capitulations de l'Empire*, un certain nombre d'articles que l'Empereur jure d'observer à son élection.

CAPNOMANCIE, s. f. gr. Sorte de divination, qui étoit en usage parmi les Anciens dans leurs sacrifices, & qui consistoit à tirer de bons ou de mauvais augures des qualités de la fumée.

CAPOC, s. m. Ouate trés-fine, qu'on tire d'un arbre nommé *Capoquier*, & dont les Siamois font beaucoup d'usage.

CAPOLIN, s. m. Arbre du Mexique, dont les feuilles ressemblent à celles de l'amandier, & qui produit un fruit semblable à nos cerises.

CAPON, s. m. Instrument de mer, composé d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre.

CAPONIERE, s. f. Terme de Guerre. C'est un logement qu'on creuse dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des Soldats à couvert.

CAPORAL, s. m. Titre d'office. C'est un bas Officier qui commande une Escouade, dans les Compagnies d'Infanterie. Il pose & releve les sentinelles. Il reçoit le mot des rondes. Sa paie est un peu plus forte que celle des simples Soldats.

CAPOTE, s. f. Robe a capuchon, que les femmes mettent par-dessus leurs habits, pour se garantir du froid & de la pluie.

CAPRE, s. m. Nom d'origine incertaine, qu'on donne aux vaisseaux armés en course. C'est aussi le nom du petit fruit, verd & rond, d'un arbre épineux & rampant, qui se nomme Caprier. Ce fruit confit au vinaigre, se mange en salade & sert pour les sauces & les ragouts. On fait aussi de l'huile de Capres. Leur propriété est d'exciter l'appetit & de remédier aux maux de ratte. Les racines mêmes du Caprier s'emploient pour les menus maux.

CAPRICE, s. m. Ce mot, qui signifie proprement Bizarrerie d'humeur, déreglement dans les désirs, n'est pas toujours pris en mauvaise part; on l'emploie quelquefois dans les Arts, pour signifier d'heureux *impromptus*, que l'occasion fait naître, surtout dans la Musique instrumentale. Les Médecnis appellent un poulx irrégulier, *un poulx capricieux*.

CAPRICORNE, s. m. Nom d'un des douze signes du Zodia-

que, qu'on représente, dans le Globe & les Planisphères, sous la figure d'un bouc.

CAPRIOLE, s. m. Mot qui signifie chevrau, dans son origine latine, & qui se dit pour *saut*, à l'imitation de ceux de cet animal. En termes de Manége, c'est le saut qu'un cheval fait dans la même place, c'est-à-dire, sans s'élancer en avant.

CAPSE, s. f. Terme d'Université, tiré du latin. C'est une boîte de métal où les Docteurs mettent leurs suffrages, pour admettre aux degrés, ou pour refuser, ceux qui ont subi l'examen. *Capsule*, qui en est le diminutif, signifie, pour les Chymistes, un petit vaisseau de terre échancré, dans lequel ils font diverses opérations par le feu. En Botanique, Capsule signifie la petite gousse où la graine d'une plante est renfermée. En Médecine, la Capsule de la *veine porte*, est une membrane qui enveloppe les rameaux de l'*artere celiaque*.

CAPTAL, s. m. Ancien titre de dignité, qui paroît avoir signifié Capitaine. Il s'est conservé dans *Captal de Buts*.

CAPTIVITÉ, s. f. CAPTIF, s. m. Mots tirés du verbe latin qui signifie Prendre, & qui ont la même signification que dans leur origine.

CAPUCINS, s. m. Religieux réformés de l'Ordre de saint François, reçus en France sous le regne de Charles IX, à la recommandation du Cardinal de Lorraine, qui leur fit obtenir pour premier établissement, un Couvent à Meudon. Ils doivent leur réformation à Matthieu Basci, Frere Observantin du Duché de Spolete, en 1525. Leur habit, qui est gris & fort grossier, doit avoir quelque piéce. Ils vont les jambes nuës, avec des sandales aux pieds. Les *Capucines* sont des Religieuses du même Ordre. Le *capuce* est un morceau d'étoffe grossiere, taillé en pointe, qui leur couvre la tête, à la différence des Benedictins, des Bernadins & des Celestins, qui portent un *capuchon*.

CAPUT-MORTUUM, s. m. Mot latin, qui signifie *tête morte*, & que les Chymistes emploient pour désigner une substance seche & terrestre, la derniere qui reste d'un corps après qu'il est décomposé par les opérations de l'art.

CARABÉ, s. m. Sorte d'ambre blanc, qui sert, avec d'autres ingrédiens, à la composition du vernis de la Chine. Les Médecins l'emploient aussi.

CARABINE, s. f. Espece d'arme à feu, de la forme du fusil, mais dont le canon est plus épais & rayé en dedans. On fait entrer la balle en la forçant avec une baguette de fer, ce qui la fait porter presque aussi loin que le canon. On appelloit autrefois *Carabins*, des Cavaliers qui étoient armés de carabines. Ils portent aujourd'hui le nom de Carabiniers, & forment un corps considérable, divisé en plusieurs Brigades.

CARACOL, s. m. Escalier fait en rond, à marches gironées. En terme de Manége, on appelle *caracol* une marche qu'on fait faire au chaval par demi-ronds, en changeant alternativement de main. On dit dans le même sens *caracoler*.

CARACORE, s. f. Galere longue & étroite, qui est en usage aux Indes orientales, sur-tout aux Isles Moluques.

CARAGNE, s. f. Resine aromatique & fort claire, qui vient des Indes occidentales, & qui est un Calman pour toutes les douleurs du corps.

CARAGUATA, s. m. Chardon du Bresil, dont le fruit fait avorter les femmes grosses. Porté crû à la bouche, il écorche les

fevres, & n'y fait aucune impression lorsqu'il est cuit. On en distingue un autre, dont les feuilles servent à faire des rets pour la pêche.

CARAGUE, s. m. Espece de renard du Bresil, plus petit que le nôtre. On raconte qu'il a sous le ventre un sac où il porte ses petits, jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher & de manger seuls.

CARAITES, s. m. Secte de Juifs, qui est fort attachée au texte & à la lettre de l'Ecriture. Elle rejette tous les Livres qui ne sont pas de l'ancien Canon, la Cabale, les Traditions, le Thalmud, & traite les superstitions des autres Juifs avec mépris. Les Caraïtes ont des Synagogues à part dans divers endroits, tels que Constantinople, le Caire, &c. & même en Moscovie.

CARAMEL, s. m. Sucre fort cuit, qui prend une couleur roussâtre, & qu'on emploie dans les desserts de table.

CARAMOUSSAL, s. m. Sorte de navire marchand, dont l'usage est commun en Turquie. Sa poupe est fort élevée & son grand mât d'une hauteur extraordinaire, sans misaine & sans perroquets.

CARANGUE, s. f. Poisson des Antilles, d'un excellent goût. Il est plat, & ses deux yeux sont aux deux côtés de sa tête. Sa longueur est entre deux & trois pieds, sa largeur d'un pied & demi, & son épaisseur de six pouces.

CARAQUE, s. f. Grand vaisseau que les Portugais appellent *Naos* par excellence. Ils s'en servent pour le commerce des Indes, parce qu'il est également propre à la guerre & au commerce. Une Caraque porte jusqu'à deux mille hommes, & le poids de deux mille tonneaux en marchandises.

CARAT, s. m. Terme d'Art. Pour les Rafineurs, un carat est un scrupule, ou vingt-quatre grains. Pour les Joualiers, ce n'est que quatre grains.

CARAVANE, s. f. Nom qu'on donne, en Turquie, aux troupes de Voyageurs qui s'assemblent pour traverser les deserts ou les mers avec plus de sûreté. Nous employons ce mot pour signifier les premieres courses des jeunes Chevaliers de Malthe contre les Turcs, parce qu'elles ont souvent pour objet d'enlever les Caravanes qui vont, par mer, d'Alexandrie à Constantinople. Les Mahometans ont quatre fameuses Caravanes qui vont tous les ans à la Mecque ; celle de Damas, celle du Caire, celle de Zibith & celle de Bagdad.

CARAVANSERA, s. m. Nom des hôtelleries publiques du Levant, fondées par la charité de quelques particuliers, où l'on accorde le logement aux Voyageurs, sans qu'il leur coûte rien.

CARAVELLE, s. f. Petit bâtiment de mer, d'une fabrique particuliere, dont l'usage est propre aux Portugais. Il est rond de bordage, court de varangue, & porte jusqu'à quatre voiles latines, qui sont faites en triangle, l'une vis-à-vis de l'autre aux côtés de la Caravelle.

CARBATINE, s. f. Peaux molles des bêtes, avant qu'elles ayent été préparées & sechées.

CARBET, s. m. Nom que nos Voyageurs donnent à une grande chambre que les Sauvages des Antilles pratiquent toujours au milieu de leurs habitations, avec le soin d'y laisser une petite porte ovale, par laquelle ils croient que le diable vient lorsqu'il est invoqué, & qui ne sert qu'à lui.

CARBOUILLON, s. m. Terme peu connu hors de Normandie, où il signifie le droit sur les Salines, qui consiste dans le quart du prix du sel blanc.

CARCAN, s. m. Instrument

d'une punition ignominieuse, qui consiste dans un collier de fer, attaché à un poteau dans une place publique, où l'on fait passer le cou du coupable, pour l'exposer à la risée du peuple.

CARCAPULE, s. f. Cerise de l'Isle de Java. L'arbre & le fruit ont la forme des nôtres, mais il y a plus de variété dans la couleur du fruit, qui est blanc, rouge, brun, orangé, nacarat, &c.

CARCASSE, s. f. Ce mot signifie proprement un cadavre sans chair, auquel il ne reste que les os; & de-là vient qu'on appelle Carcasse la simple charpente d'une maison, qui n'est ni couverte ni enduite, comme le corps d'un vaisseau qui n'est point bordé. Mais on a donné aussi le nom de *Carcasse* à une machine à feu, composée de deux cercles de fer qui se croissent en ovale, dans laquelle on met une bombe avec des grenades, des canons de pistolets, des feux d'artifices, &c. revêtus d'une toile goudronnée, & qui se jette comme les bombes.

CARDAMOME, s. m. Plante aromatique des Indes, qui produit dans de petites gousses, une espece de poivre, qu'on a nommé *graine de Paradis*. On distingue trois sortes de Cardamomes, le grand, le moyen, & le petit. Le dernier passe pour le meilleur. Ses grandes vertus le font entrer dans la composition de la Thériaque & du Mithridat.

CARDE ou CARDASSE, s. f. Peigne de Cardeur, qui sert à tirer la bourre de la soye & pour carder la laine. On appelle aussi *Carde* la côte qui regne au milieu des feuilles de l'artichaut & de la poirée, & qui fait un fort bon legume. Le *Cardon d'Espagne* est une sorte d'artichaut, dont la tige & les feuilles sont très-bonnes à manger.

CARDINAL, adj. Mot tiré du latin, qui signifie, *Gond* dans sa racine, mais qu'on emploie pour *Principal*; comme dans les *Vertus cardinales*, qui sont les quatre principales vertus morales, la prudence, la tempérance, la justice & la force; les *Points cardinaux* du monde, qui sont le Nord, l'Est, l'Ouest, & le Midi.

CARDINAL, s. m. lat. Titre d'une éminente dignité dans l'Eglise Romaine. Les Cardinaux n'étoient dans leur origine, que les Prêtres & les Diacres qui desservoient les Eglises de Rome. Aujourd'hui ils sont regardés comme les Princes de l'Eglise, & leur nombre est ordinairement de soixante-douze. Il y a six titres d'Evêques, cinquante-deux de Prêtres, & quatorze de Diacres. C'est entr'eux qu'on choisit le Pape, & l'Election se fait dans leur assemblée, qui s'appelle le *Sacré Collége*. Ils n'ont commencé à porter le bonnet & le chapeau rouge qu'en 1245, sous Innocent IV. Boniface VII leur fit prendre la robe rouge. Paul II y joignit la calotte & le cheval blanc au frein doré & à la housse de pourpre. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de soie, ni d'autre couleur que le rouge & celle de l'habit de leur Ordre. On a donné le nom de *Cardinal* à une sorte de perroquet qui a le corps entierement rouge, jusqu'au bec & aux pieds.

CARENE, s. f. Longue piéce de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. De-là vient le mot de *carener un vaisseau*, pout signifier lui donner le radoub, réparer tous les désordres qui peuvent y être arrivés, en y remettant des planches & le calfatant. On le couche pour cela sur le côté. Le *Carenage* est un lieu commode pour *carener* un vaisseau, ou lui *donner la carene*.

CARET, s. m. Petite espece de tortue, dont l'écaille passe pour la plus fine & la plus pré-

ticuſe. Le Caret differe auſſi des autres Tortues en ce qu'elle dépoſe ſes œufs dans un gravier mêlé de cailloux, au lieu de les mettre dans le ſable. On en tire une huile excellente pour les humeurs froides & pour fortifier les nerfs.

CARGAISON, ſ. f. Meſure ou quantité de marchandiſes dont on charge un vaiſſeau, & qui convient à ſa grandeur.

CARGUE, ſ. f. Terme maritime, qui s'applique à quantité de manœuvre & d'inſtrumens de mer. En général, c'eſt toute ſorte de manœuvres qui ſervent à rapprocher les voiles près des vergues. *Cargue* devient maſculin lorſqu'on y joint un autre mot, comme le *cargue-fond*, le *cargue-bouline*, &c. *Carguer la voile*, c'eſt la ſerrer & la trouſſer par le moyen des cargues.

CARIATIDES, ſ. f. Nom de certaines colonnes qui ont la figure de femmes vêtues de longues robes. L'ordre des *Cariatides* n'eſt pas différent de l'ordre Ionique. Ce nom vient d'une ville nommée Carie, dans le Peloponeſe, dont les Grecs enleverent les femmes, après avoir paſſé tous les hommes au fil de l'épée; & pour conſerver la mémoire de leur conquête, ils repréſentèrent l'image de ces Eſclaves dans leurs édifices publics.

CARIE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie proprement la pourriture & la corruption des os, par la force de quelque pus virulent qui y croupit & qui les penetre. On dit un *os carié*, un *os qui ſe carie*. On appelle auſſi *bois carié*, celui qui eſt rongé ou piqué par les vers.

CARILLON, ſ. m. Mêlange harmonieux du ſon de pluſieurs cloches. Les Flamands excellent pour la beauté des carillons. On appelle *Fer de carillon*, un petit fer qui n'a que huit à neuf lignes en quarré.

CARISEL ou CRESEAU, ſ. m. Eſpece de canevas, ou toile claire, qui ſert de fond pour travailler en tapiſſerie.

CARLINE, ſ. f. Plante qui jette au milieu de ſes feuilles & ſans tige, une ſorte de pomme épineuſe. Ses fleurs, qui ſont incarnates, & ſa racine, paſſent pour un excellent *Vermifuge*, & même pour un antidote contre les venins. On prétend qu'elle ſervoit à Charlemagne pour chaſſer la peſte de ſon camp, & qu'elle tire ſon nom de celui de ce Prince.

CARLINGUE, ſ. f. Nom de la plus groſſe & la plus longue piéce de bois du fond de cale, dans un vaiſſeau, ſur laquelle porte le pied du grand mât. On nomme de même la piéce de bois qui eſt au pied de chaque mât.

CARME, ſ. m. Religieux d'un des quatre Ordres Mandians, qui tire ſon origine du Mont-Carmel, ancienne retraite des Prophêtes Elie & Eliſée. C'étoient d'abord des Pelerins qui vivoient dans divers hermitages, & qui furent réunis ſous une Regle par Albert Patriarche de Jeruſalem, & petit neveu du fameux Pierre l'Hermite. Ils paſſerent en Europe vers 1238. Les *Carmes déchauſſés*, ou *deſchaux*, ſont une réformation de cet Ordre établie par ſainte Thereſe, en Eſpagne, vers 1590, & qui commença par un Couvent de Carmelites à Avila. On appelle auſſi *Carme* un excellent acier de Hongrie & d'Allemagne, qui ſert à faire des ciſeaux, des burins, & d'autres inſtrumens pour couper le fer à froid. *Notre-Dame de Mont-Carmel* eſt un Ordre Militaire de France, qui porte aujourd'hui le nom de S. Lazare, depuis qu'il a été rétabli par Henri IV, & qui ne doit être compoſé que de François, pour le diſtinguer d'un Ordre du mê-

me nom en Savoye. Anciennement il étoit composé de cent Gentilshommes, qui devoient accompagner le Roi sans cesse, en tems de guerre, pour la garde de sa personne.

CARMIN, s. m. Couleur rouge fort vive, qui sert à peindre en miniature & quelquefois à l'huile. Elle est composée de l'écume de bois du Bresil, battu dans un mortier, avec de la couleur d'or & du vinaigre blanc, qu'on fait bouillir & secher.

CARMINATIFS, adj. Nom que les Médecins donnent à certains médicamens, dont la vertu est de dissiper par degrés, les maladies venteuses. Ils appellent *Fleurs carminatives*, le Melilot, la Camomille, l'Anet & la Matricaire.

CARNATION, s. f. lat. Nom qu'on donne, en Peinture, aux parties du corps qui paroissent nues & sans draperie. On l'emploie, dans le même sens, pour le Blason.

CARNAVAL, s. m. Tems de réjouissance, qui précéde le Carême, & qui s'observe avec un éclat extraordinaire en Italie, sur-tout à Venise.

CARNEAU, s. m. Mot ancien, qui s'est changé en *creneau*, & qui signifioit les embrasures ou les ouvertures qu'on laisse aux murs & aux parapets, pour tirer sur l'ennemi. Elles servoient autrefois pour tirer des fleches. Elles servent aujourd'hui pour le canon & pour la mousqueterie. On appelle aussi *carneau* ou *carnau*, un angle que fait la voile d'un vaisseau vers la proue.

CARNOSITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une excrescence de chair dans quelque partie du corps.

CAROBE, s. m. Arbre de l'Amérique, auquel on attribue d'excellentes proprietés pour la guérison de la vérole. Ses feuilles seules, dit-on, mâchées & appliquées sur les pustules, ne manquent point de les faire disparoître.

CAROBE, s. f. Poids qui pese vingt minutes.

CAROLUS, s. m. Monnoie du regne de Charles VIII. Roi de France, qui étoit marquée de son nom & d'une croix couronnée d'une fleur de lys à ses quatre branches. Elle valoit dix deniers. Les Anglois ont eu des piéces d'or du même nom, qui valoient treize livres quinze sols.

CARON, s. m. Nom qu'on donne aux piéces de lard à larder, c'est-à-dire, à celles dont on a ôté le maigre.

CARONCULES, s. f. lat. Petites chairs glanduleuses qui sont dans le nez, dans le canthus de l'œil & dans d'autres endroits du corps.

CAROTE, s. f. Plante de jardin, dont la racine se mange dans les potages & dans d'autres préparations. Il y en a de plusieurs especes, les unes jaunes, d'autres blanches, rouges, &c. On donne quelquefois le nom de Carote à ce qui en a la forme.

CAROTIDES, s. f. Nom de deux Arteres, une de chaque côté du cou, qui servent à conduire le sang de l'Aorte au cerveau.

CAROUGE, s. m. Arbre de hauteur médiocre, qui porte une sorte de cerise, laxative dans sa fraîcheur ; & d'une vertu contraire, lorsqu'elle est seche. Le fruit du Carouge oriental est estimé.

CARPESE, s. m. Plante venimeuse, qui étouffe ceux qui en mangent, après les avoir endormis. D'autres la confondent avec la plante nommée *Carpesie*, qui n'est pas venimeuse; ce qui fait voir du moins que le Carpese est peu connu.

CARPE, s. f. Poisson d'eau douce, fort commun en France. On distingue le mâle par le lait,

& la femelle par les œufs dont elle est toujours remplie. La Carpe n'a point de dents, ni même de langue, & l'on donne improprement ce nom à la chair de son palais. On appelle *Carpe*, en terme d'Anatomie, le poignet ou la partie du corps qui est entre le bras & la main. Le pied a aussi son *Carpe*, car le mot est masculin dans cette acception. On nomme les petites Carpes, *Carpeaux* & *Carpillons*.

CARPESIE, s. f. Plante dont la graine nettoie les entrailles & les reins, & provoque l'urine. Quelques-uns croient que les grains du houx sont la vraie Carpesie, que les Apotiquaires nomment *Cubebez*.

CARPIN, s. m. Arbre commun en Italie, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles de l'Orme. On se sert du bois pour faire le joug des bœufs, parce qu'il est solide & leger.

CARPOBALSAMUM, s. m. Fruit dont on a parlé sous le nom de *Baume*. Il est rempli d'un suc jaune & mielleux, qui tient des qualités du Baume.

CARPOT, s. m. Droit d'un Propriétaire sur le quart de la vendange qui se fait sur son fond. Celui qui plante la vigne & qui se charge de l'entretien, jouit des trois quarts.

CARRÉ, s. m. Instrument d'Art. C'est un petit morceau d'acier en forme de dé, dans lequel est gravé ce qui doit être en relief dans une medaille.

CARRELET, s. m. Poisson plat, de mer, blanc d'un côté & gris de l'autre, avec quantité de petites taches rouges. On appelle aussi *Carrelet* un filet de pêche, à peu près semblable à la truble; & une aiguille à quatre côtes, dont se servent les Selliers & les Bourreliers. Les *Carrelettes* sont des limes douces qui servent à polir le fer.

CARRET, s. m. Nom d'une sorte de fil, composé de cordons de cable, qui sert, sur mer, à racommoder les manœuvres.

CARRIERE, s. f. Nom qu'on donne aux lieux qui ont été creusés pour en tirer de la pierre. En termes de Manége, c'est un espace de terrain dans lequel on fait courir un cheval, ou sa course même. De-là vient qu'on applique ce terme à l'étendue d'un projet ou d'une entreprise considerable. On dit, d'un homme, qu'il *s'ouvre pour lui une belle carriere*, ou qu'il *à fourni sa carriere*. En termes de Fauconnerie, la *carriere* de l'oiseau, est un espace d'environ soixante toises qu'il est dressé à monter.

CARTAME, s. m. Plante d'environ un pied & demi de hauteur, dont les feuilles ressemblent à celles du saffran, & dont la graine est purgative. On distingue plusieurs sortes de Cartame. On le dit bon pour la poitrine, mais contraire à l'estomac; ce qui fait qu'on le corrige par quelque mêlange.

CARTAYER, v. act. Maniere adroite de conduire une voiture dans un mauvais chemin, en laissant les ornieres ou les ruisseaux entre les roues.

CARTEL, s. m. Lettre ou billet de défi, pour appeller quelqu'un en duel. On donne aussi ce nom à la convention qui se fait entre deux puissances, pour l'échange ou la rançon des prisonniers.

CARTELLE, s. f. Terme d'Art. Les cartelles sont des planches choisies, qui servent à divers usages.

CARTILAGE, s. m. Substance épaisse & forte, qui n'est ni chair ni os, & qui entre dans la composition du corps humain.

CARTON, s. m. Dessein qui se fait sur un papier fort, pour travailler d'après en tapisserie ou en peinture. On appelle Car-

ton, en Termes de Librairie, un supplément d'impression qu'on est quelquefois obligé de faire à quelques feuilles d'un Livre, losqu'il s'y est glissé des fautes qu'on veut réparer.

CARTOUCHE, s. f. Espece d'étui dans lequel les Soldats & les Chasseurs mettent la poudre & le plomb. C'est aussi un ornement de Sculpture, en forme de table, avec des enroulemens, sur lequel on met quelque fois des inscriptions. Dans ce dernier sens, Cartouche est masculin.

CARTULAIRE, s. m. lat. Mémoires ou registres qui contiennent les antiquités, les droits & les titres d'une Eglise séculiere ou réguliere.

CARUS, s. m. On donne ce nom, en Angleterre, à une sorte d'apoplexie qui fait tomber le patient dans un profond sommeil, avec une privation soudaine de sentiment & de mouvement, accompagnée d'une fiévre aigue.

CARVI, s. m. Plante qui croît dans les prés, dont la semence est une des quatre chaudes majeures, & produit les mêmes effets que l'Anis. Le *Carvi* differe peu du Panais sauvage.

CARYOCOSTINUM, s. m. Composition médicale, ou électuaire, qui s'emploie pour les gouttes bilieuses.

CARYOPHILLATE, s. f. Plante vulneraire, cephalique & cardiaque, dont la fleur est jaune, & les feuilles divisées en trois à la cime de leur queue. Elle croît près des buissons, au long des chemins On ne se sert que de sa racine. La Caryophillate des montagnes est un peu differente.

CASCADE, s. f. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une chute d'eau, ou plusieurs chutes, par degrés, soit naturelles ou artificielles, pour servir d'ornement à un jardin.

CASCANE, s. f. Terme de Fortification. C'est une espece de puits, au fond duquel on ouvre une galerie sous terre, pour éventer quelque mine.

CASE, s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un grand quarré de bois, divisé en partitions ou en petites cellules, dont chacune renferme, en rang alphabetique, les caracteres qui servent à composer les planches pour l'impression.

CASEMATE, s. f. Lieux voutés, dans les Places de guerre, qui servent à divers usages militaires.

CASERNES, s. f. Grands bâtimens qui sont ordinairement placés sur les remparts d'une Ville, pour servir de logement à la garnison.

CASQUE, s. m. Espece de bonnet militaire, armé de fer, pour défendre la tête & le cou. Le casque, dans le Blason, est la vraie marque de Chevalerie. Avant le dernier siécle tous les casques étoient fermés; mais aujourd'hui ils ne doivent pas être moins distingués par leur situation & leur forme, que par leur matiere, suivant les différens dégrés de Noblesse. On appelle *Casque* une grosse coquille des Indes, qui sert pour les grottes de rocaille. Le *Serpent casqué*, est une espece de serpent qui a la tête comme armée d'un *casque*. Il y a aussi des *Vers casqués*.

CASSAVE, s. f. Pain composé de la racine d'une plante nommée *Manioque*, dont on se nourrit dans plusieurs parties de l'Afrique & de l'Amérique, quoique le suc de cette plante soit un poison mortel. On rape & on fait secher la racine du Manioque, pour en faire du pain.

CASSE, s. f. Fruit du cassier, grand arbre des Indes. La fer-

me de ce fruit eſt celle d'un bâton. Il contient une moelle noire, rafraîchiſſante & purgative, dont on ſe ſert auſſi exterieurement pour les inflammations. La *Caſſe aromatique* eſt l'écorce d'un autre arbre Indien, qui reſſemble à la canelle, & qui a les mêmes propriétés. Elle entroit dans l'huile ſainte des Juifs.

CASSENOLLE, ſ. f. Nom que les Teinturiers donnent à la noix de galle, qui ſert a leurs opérations.

CASSIDOINE, ſ. f. Pierre precieuſe, dont les anciens faiſoient des vaſes qu'ils eſtimoient beaucoup. Les plus belles ſont d'un purpurin qui tire ſur le blanc, ou nuées en forme d'arc-en-ciel.

CASSINE, ſ. f. petite maiſon de campagne.

CASSIOPÉ, ſ. f. Conſtellation de l'hemiſphere du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne quinze étoiles. *Tychobrahé* vingt-cinq, & *Flamſtead* cinquante-cinq. En 1572 on découvrit dans cette conſtellation, une nouvelle étoile, qui parut d'abord auſſi grande que Jupiter même, mais qui diminuant par dégrés, diſparut au bout de dix-huit mois.

CASSOLETTE, ſ. f. Petit réchaud de metal où l'on fait brûler des parfums, pour ſatisfaire l'odorat. En termes d'Architecture, c'eſt un vaſe de ſculpture qui paroît jetter des flammes ou de la fumée.

CASSOROVAN, ſ. m. Petit poiſſon de mer de la groſſeur de l'anchois, & beaucoup plus eſtimé. Il ſe trouve dans les mers des Indes occidentales. On aſſure qu'il a deux prunelles dans chaque œil, avec leſquelles il vois au-deſſus & au-deſſous de lui.

CASTAGNETTES, ſ. f. Inſtrument d'origine Eſpagnole, qui conſiſte en deux petites écailles d'ivoire ou de bois, creuſes, aſſez ſemblables à l'écaille d'une châtaigne, d'où leur vient leur nom; & qui étant jointes enſemble par une petite corde, ſont battues l'une contre l'autre par un danſeur, pour marquer ſes mouvemens & ſes cadences.

CASTELLAN, ſ. m. Titre de dignité en Pologne. Les Caſtellans ſont des Senateurs de l'ordre inférieur, qui tiennent rang dans les aſſemblées au-deſſous des Palatins & des hauts Senateurs. Ils ſont comme Lieutenans de Province, pour commander dans quelque partie d'un Palatinat, ſous le Palatin.

CASTELOGNE, ſ. f. Nom d'une eſpece de couvertures de lit, qui ſont faites d'une laine très-fine.

CASTOR, ſ. m. Animal amphibie, qui vit ſucceſſivement dans l'eau & ſur terre. Il eſt blanc ou cendré. Ses dents ſont fort tranchantes, ſon corps court & ramaſſé, ſes pates de devant comme celles d'un chien, & celles de derriere comme celles d'une oie, avec cinq doigts joints par une membrane. Sa queue eſt longue d'environ un pied, large de quatre doigts, ſur un pouce d'épaiſſeur, & ſans aucun poil. Elle lui ſert à nager, avec les pied de derrire, & comme de truelle pour ſe bâtir une loge qui a quelquefois trois étages. Son poil eſt la matiere de nos plus fins chapeaux. Il n'eſt pas vrai que l'orſqu'il eſt pourſuivi par les Chaſſeurs, il s'arrache les teſticules, comme l'ont cru les Anciens. Ce que les Apotiquaires vendent, n'eſt que certaines glandes qu'il a près des aînes. C'eſt ce qui s'appelle *Caſtoreum*. On en uſe extérieurement & intérieurement, pour diverſes maladies.

CASTRATION, ſ. f. Opération violente, par laquelle on prive les mâles de la propriété de leur ſexe qui ſert à la génération. Elle

s'exerce ſur les hommes en Turquie, où l'on a beſoin d'Eunuques pour la garde des femmes ; & en Italie, où l'on aime les voix d'hommes telles qu'elles deviennent après cette barbare exécution.

CASUISTES, ſ. m. Claſſe de Théologiens, qui s'appliquent à réſoudre les *cas* ou les difficultés de conſcience par les regles de la Raiſon & du Chriſtianiſme.

CATACHRESE, ſ. f. gr. Figure de Rhetorique, qui conſiſte, ſuivant ſont origine grecque, dans l'abus d'un mot qu'on applique à quelque ſens, qui n'eſt pas le ſens propre & naturel. Ainſi l'on dira d'un ſot, Qu'il eſt un fort joli homme.

CATACOMBES, ſ. m. Lieux ſouterrains, près de Rome, qui ſervoient anciennement pour la ſepulture des Eſclaves, & où les Chrétiens ſe cacherent enſuite pendant les perſécutions. Comme ils y enterroient auſſi leurs morts, avec quelques marques qui rendent aujourd'hui témoignage de leur Religion, l'uſage eſt d'en tirer quelquefois les corps qu'on croit reconnoître pour ceux de quelques Martyrs ; & le Pape, après leur avoir donné un nom, en fait préſent comme d'autant de ſaintes Reliques, à ceux qu'il veut favoriſer.

CATACOUSTIQUE, ſ. f. Mot composé du grec, qui ſignifie la ſcience de faire des échos, c'eſt-à-dire, des lieux où les ſons ſe répetetent.

CATAFALQUE, ſ. m. Mot emprunté de l'Italien, qui ſignifie une ſorte d'échaffaut ou d'ouvrage d'Architecture, pour tenir lieu de la préſence d'un cercueil, dans quelque cérémonie Eccléſiaſtique qui ſe fait pour un mort.

CATAGMATIQUES, ſ. m. Nom grec, qu'on donne à certains médicamens qui ſervent à guérir les fractures des os.

CATALEPSIE, ſ. f. gr. Eſpece d'apoplexie, qui prive de la connoiſſance & du ſentiment, mais qui n'ôte point la reſpiration, & qui laiſſe les yeux ouverts, avec une apparence tranquille.

CATALOGUE, ſ. m. gr. Liſte ou inventaire de noms ou de choſes.

CATANANCÉE, ſ. f. Plante peu connue des modernes, que les anciens croioient propre à faire naître l'amour, & que les femmes de Theſſalie emploioient dans leurs philtres. On en trouve la deſcription dans Dioſcoride.

CATAPASME, ſ. m. gr. Médicament pour les ulceres. C'eſt une poudre qui les adoucit & les deſſeche.

CATAPHRYGIENS, ſ. m. Hérétiques Sectateurs de Montanus, au ſecond ſiécle, dont les principaux étoient de Phrygie. On prétend qu'ils donnoient le baptême aux morts, & paîtriſſoient le pain de l'Euchariſtie avec le ſang de quelques enfans, qu'ils piquoient d'une infinité de coups d'aiguilles. Ceux qui ſurvivoient à cette cruelle opération, devenoient les Prêtres de la Secte & paſſoient pour martyrs.

CATAPLASME, ſ. m. gr. Mêlange de racines, d'herbes, de fleurs, de ſemences, de farines, de graiſſes, &c. qu'on fait cuire en conſiſtence d'onguent ou de bouillie, pour appliquer extérieurement ſur quelque mal, ou pour l'en enduire, ſuivant le mot grec.

CATAPUCE, ſ. f. Plante, nommée autrement *Palma Chriſti*, dont le tronc & les branches ſont creux comme le roſeau, & dont la graine rend une huile médicinale. Il y a une autre ſorte de Catapuce, qui s'appelle *Eſpurge*.

CATAPULTE, ſ. f. Ancienne machine, qui ſervoit, avant l'invention des armes à feu, à lancer des dards & des javelots.

CATARACTE, f. f. gr. Chute d'eau, qui fe fait avec beaucoup de violence & de bruit, lorfqu'une riviere ceffant de couler dans des lieux plats, tombe d'une certaine hauteur, comme le Nil & d'autres fleuves. On appelle auffi *Cataracte* une maladie des yeux, caufée par une concretion d'humeurs qui forme une taie entre la cornée & le cryftallin.

CATARRHE, f. m. gr. Fluxion d'humeurs qui tombent de la tête fur lès parties inférieures du corps.

CATASTASE, f. f. gr. Acte d'une Piece de théâtre, où le nœud de l'intrigue eft dans toute fa force.

CATASTROPHE, f. f. gr. Conclufion d'une Piéce de théâtre, où l'intrigue fe dénoue & s'explique ouvertement. De-là vient qu'on nomme auffi *cataftrophe* la fin ou le dénouement de toutes fortes d'avantures, furtout des avantures tragiques.

CATECHISME, f. m. gr. Explication, par demandes & par réponfes, de la croyance & des ufages d'une Religion. Ce mot peut être appliqué à toute explication d'Art & de Doctrine, qui fe fait par la même méthode. *Catechifer*, c'eft inftruire par cette voie. On nommoit anciennement *Catechumenes*, ceux qui fe faifoient inftruire pour recevoir le Baptême.

CATHARETIQUES, f. m. gr. Médicamens, appellés auffi *Sarcophages*, qui rongent les excrefcences de chair.

CATHARTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui fignifie en général *Purgatif*. On diftingue les *Cathartiques dejectoires* & *vomitoires*, c'eft-à-dire, par haut ou par bas.

CATHEGORIE, f. f. gr. Ordre de chofes, rang convenable dans lequel une chofe doit être placée. De-là vient *cathegorique*, c'eft-à-dire, ce qui eft bien ordonné, & tel qu'il doit être.

CATHETE, f. m. Mot qui fignifie, en grec, le plomb d'un Maçon, & qu'on emploie pour fignifier une ligne qui tombe perpendiculairement fur une autre. On dit, en Catoptrique, *cathete d'incidence* & *cathete de réflexion*. Toute ligne qui tombant fur une autre, forme un angle droit, fe nomme *ligne cathetique*.

CATHOLICON, f. m. Médicament fimple ou compofé, qui, fuivant la fignification du mot grec, convient univerfellement à toutes fortes de maladies, à toutes fortes de tempéramens & à toutes fortes d'âges. Le plus commun eft celui qu'on appelle *Catholicon de Nicolas*, du nom de fon Auteur.

CATHOLIQUE, adj. Mot grec, qui fignifie *univerfel*, & qu'on applique à l'Eglife Romaine & à ceux qui font profeffion de lui être attachés.

CATICHES, f. f. Nom qu'on donne aux trous qui fervent de retraite aux loutres.

CATOPTRIQUE, f. f. gr. Science de la vifion réfléchie, ou partie de l'Optique, qui explique la réflexion des rayons de lumiere par fes principes & fes effets. Catoptrique fe prend auffi pour adjectif.

CATOPTROMANCIE, f. f. gr. Efpece de divination, qui fe fait en regardant dans un miroir.

CATTEROLES, f. f. Trous que les femelles des lapins creufent dans la terre pour y faire leurs petits, hors de leurs terriers ordinaires. On les nomme auffi *Rabouilleres*.

CAVALCADE, f. f. Mot emprunté de l'Efpagnol, qui fignifie une marche pompeufe à cheval. *Ecuyer Cavalcadour* eft celui qui commande l'écurie d'un Prince.

CAVALIER, f. m. En termes de Fortification, c'eft un amas de terre, dont le fommet com-

pose une plateforme, sur laquelle on dresse des batteries de canon pour nettoyer la campagne, ou pour détruire quelque ouvrage de l'ennemi.

CAVALQUET, s. m. Nom d'un son particulier de la trompette, qu'on emploie dans la Cavalerie, lorsqu'elle approche des villes ou qu'elle les traverse.

CAVE, s. f. Lieu souterrain, creusé pour y renfermer quelque chose, & différent en cela des cavernes qui sont des lieux naturellement creux sous la surface de la terre. On appelle aussi *Caves* ou *Quentines*, certaines caisses où l'on renferme des flacons de vin & de liqueurs pour la commodité des voyages. *Cave* se prend aussi pour *creux*, & devient adjectif dans cette acception. La *Veine cave* est ainsi nommée, parce qu'elle est la plus grosse de toutes les veines. Elle sort du foie, & se répand en divers rameaux dans toutes les parties du corps. *Caver* se dit, dans quelques Arts, pour creuser, vuider. *Caver au plus fort* est un terme du jeu de *Berlan*, qui signifie faire bon pour les plus grosses sommes que les autres Joueurs ont devant eux. Les *caves* sont le fond du jeu.

CAVESSE DE MORE, s. m. Ce mot a la même signification que *Cap de More*. *Voyez ci-dessus.*

CAVESSON, s. m. Instrument, soit de fer ou d'autre matiere, qu'on met au nez des chevaux, pour les dompter par la contrainte qu'il leur cause en leur serrant les narrines.

CAVIAR, s. m. Aliment composé d'œufs d'esturgeons & d'autres poissons, qu'on fait secher au soleil, après l'avoir saupoudré de sel. Il s'en fait un grand commerce dans la Mer noire. C'est ce qu'on nomme *Poutargue* en Provence.

CAVIN, s. m. Terme Militaire, pour signifier des chemins creux, qui tiennent lieu de tranchée, & qui favorisent les approches ou la défense. Quelques-uns disent *Cavée*. *Cavet*, en termes d'Art, est une moulure rentrante, pour l'ornement des corniches d'Architecture & pour les bordures de Menuiserie.

CAULICOLES, s. f. Mot formé du latin, qui signifie, en Architecture, une partie du chapiteau Corinthien. Ce sont des petites branches qui naissant des quatre grandes, se courbent audessous des volutes.

CAUSTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qui est brûlant. Il est substantif pour signifier certains médicamens qui pénétrent la peau, & qui brûlent ou rongent jusqu'à la chair, tels que le vitriol, l'airain brûlé, la chaux vive, &c.

CAUTELE, s. f. Vieux mot tiré du latin, qui signifioit *caution*, & dont l'adjectif *cauteleux* n'est point encore tout-à-fait hors d'usage, pour signifier un homme d'un caractere défiant, qui n'agit jamais sans précaution.

CAUTERE, s. m. Remede caustique, que les Chirurgiens distinguent en *potentiel* & *actuel*. Le premier est une composition de médicamens d'une grande chaleur, qui s'applique en divers endroits du corps, pour y faire une ouverture par laquelle sortent les humeurs. L'autre est une opération encore plus violente, qui se fait avec le bout d'un fer rougi au feu, pour endurcir l'extrêmité de quelques fibres. De-là vient que dans le sens moral, on appelle un cœur insensible aux reproches ou à la tendresse, un *cœur cauterisé*.

CAYAPIE, s. f. Herbe que les Sauvages du Bresil emploient pour se guérir des coups de fléches empoisonnées, & de la morsure des serpens venimeux. Ils la broient dans de l'eau & l'avallent.

CÉCALE, adj. lat. La veine

cécale eſt le vaiſſeau du corps humain, qui va du rameau méſanterique à l'inteſtin qu'on appelle *Cæcum*. Ce mot ſignifie *aveugle*, dans ſon origine.

CEDON, ſ. m. Nom d'une petite plante à longues feuilles, qui ont, des deux côtés, des dents comme une ſcie. C'eſt auſſi le nom d'un arbuſte.

CEDRAT, ſ. m. Eſpece de Citronier, commun en Italie, dont le fruit eſt célébre par l'excellence de ſon écorce lorſqu'elle eſt bien confite. Elle rend auſſi une odeur fort agréable.

CEDRE, ſ. m. Grand arbre qui reſſemble au ſapin par ſa forme, & dont le bois eſt d'une amertume qui empêche les vers de s'y mettre, ce qui le rend fort durable. Il eſt reſineux & odoriferant. On diſtingue une autre eſpece de cedre, qui eſt épineux & petit. La reſine qui ſort du cedre, ſe nomme *Cedrie*. Elle ſert à conſumer les excreſcences de chair, & les corps morts.

CEINTES ou RECEINTES, ſ. f. Nom de certaines piéces de bois qui ſervent à lier la charpente d'un vaiſſeau.

CEINTURE, ſ. f. Outre les ſignifications communes de ce mot, on appelle *Ceinture de la Reine* un ancien droit qui ſe paie à Paris ſur le vin & ſur d'autres denrées, & qui devoit être appliqué autrefois à l'entretien de la Maiſon de la Reine. Il ſe leve tous les trois ans. Ce qu'on appelle *Ceinture de Venus*, eſt une ligne de la main, qui forme un demi-cercle depuis le ſecond doigt juſqu'à l'auriculaire.

CELERI, ſ. m. Plante des jardins potagers, qui ſe mange en ſalade & qui eſt d'une qualité fort chaude. Le *Celeri-rave* en eſt une eſpece, qui tient du perſil & du celeri, & dont on ne mange que la racine.

CÉLESTIN, ſ. m. Religieux d'un Ordre monaſtique, fondé en 1239 par *Pierre de Morron*, Moine Benedictin, ſous le nom de *Congrégation de ſaint Laurent*; mais qui prit enſuite le nom de Céleſtins, lorſque ſon Fondateur fut élevé ſur le ſaint Siége ſous le titre de Céleſtin V. Leur habit eſt une robe blanche, avec un ſcapulaire noir.

CELIAQUE, ſ. m. Mot d'origine grecque, qui ſignifie celui qui eſt attaqué d'une eſpece dangereuſe de flux de ventre, dans lequel les excremens ſortent preſqu'en forme de chyle.

CÉLIBAT, ſ. m. Etat d'un homme qui vit ſans ſe marier.

CELLERIER, ſ. m. Terme d'office dans les Ordres monaſtiques. Le Cellerier eſt un Religieux qui prend ſoin du temporel de l'Abbaie, & qui a ſous lui d'autres Officiers qui partagent ſes fonctions. On appelle *Cellerage* un droit Seigneurial ſur le vin, lorſqu'il eſt entré dans le cellier.

CELLULE, ſ. f. lat. Outre ſa ſignification primitive, qui eſt une *chambre de Religieux*, ce mot s'applique à quantité de petites partitions qui reſſemblent à celles des cellules monaſtiques dans un dortoir. Ainſi l'on appelle *cellules* les trous des mouches à miel dans une ruche, les petits réduits différens où la graine de certaines plantes ſe trouve diviſée dans les gouſſes, les cavités ſéparées du cerveau, les petits quarrés où ſont placés les caracteres dans les caſes d'Imprimerie, &c.

CEMENTER, v. act. Terme chymique, qui ſignifie une maniere de calciner particuliere, pour la purification de l'or & de quelques autres métaux. On emploie certains ſels pour cette opération, qui s'appelle *cementation*, du mot latin qui ſignifie *ciment*.

CENACLE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui n'eſt d'uſage que dans le langage du nouveau Teſtament, pour ſignifier la ſalle où

notre Seigneur inſtitua l'Euchariſtie, après y avoir ſoupé avec ſes Apôtres. Les ſalles à manger des Anciens s'appelloient ainſi.

CENCHRUS, ſ. m. Serpent dont les morſures font enfler la chair & la font tomber enſuite en pourriture. On prétend que la graine de lin & de laitue ſont un des meilleurs remedes.

CENDRE VERTE, ſ. f. Couleur bleue que les Peintres emploient dans les payſages, parce qu'elle verdit facilement. Elle ſe fait en Flandres.

CENDREUX, adj. Le fer s'appelle *cendreux*, lorſque le poli qu'on lui donne ne le rend pas plus clair, & qu'il y demeure des taches couleur de cendre. Il en eſt moins ſujet à la rouille.

CENELLE, ſ. f. Graine rouge qui croît ſur le houx & qui eſt ſon unique fruit.

CÉNOBITE, ſ. m. Nom qu'on donnoit anciennement aux Religieux qui *vivent en Communauté*. C'eſt ce que ſignifie le mot grec. On dit encore la *vie cénobitique*, par oppoſition à l'*Eremitique*.

CENS, ſ. m. Nom tiré du latin, qu'on donne aux redevances que le poſſeſſeur d'une Terre paie au Seigneur du Fief. La juſtice de ce droit paroît dans ſon origine. Un Seigneur qui avoit des terres incultes, les donnoit à des Particuliers pour en jouir à cette condition. De-là viennent les Baux à cens & à rentes.

CENSEUR, ſ. m. lat. Titre d'office dans l'ancienne Rome. Les Cenſeurs qui étoient au nombre de deux, veilloient à l'obſervation des loix, & au ſoutien des bonnes mœurs, eſtimoient les biens, relevoient les fautes des Senateurs mêmes, &c. La durée de leur emploi étoit de cinq ans. En France il y a des Cenſeurs royaux, pour les Livres, inſtitués par M. le Chancelier Ponchartrain, dont l'office eſt d'examiner les ouvrages qu'on préſente pour l'impreſſion, & de n'y rien laiſſer qui ſoit contraire aux principes de la Religion & de l'Etat, ni aux bonnes mœurs. C'eſt ſur leur témoignage qu'on accorde le privilége.

CENSURE, ſ. f. lat. Mot qui vient de Cenſeur, & qui ſignifie l'action d'examiner un ouvrage, d'y trouver des fautes & de les corriger. On l'étend aux mœurs & à tout ce qui eſt ſuſceptible de critique. *Cenſurer* ſe dit dans le même ſens. Mais, dans le langage Eccléſiaſtique, on appelle *cenſures* les punitions impoſées ſuivant les loix de l'Egliſe, telles que l'excommunication, l'interdiction, la ſuſpenſion, &c.

CENTAURE, ſ. m. Partie d'une conſtellation du Nord, jointe ordinairement avec le Loup. C'eſt auſſi une ſorte de monſtre, que les Anciens repréſentoient à demi homme & à demi cheval, & qui paſſoit pour fils d'Ixion & d'une nuée. L'origine de cette fable paroit être venue de l'uſage qu'avoient les Theſſaliens de monter à cheval avant que les autres peuples euſſent appris à ſe ſervir de cet animal.

CENTAURÉE, ſ. f. Petite plante qui croît dans les lieux humides, & qui ſert à pluſieurs uſages de la Médecine. On diſtingue une autre Centaurée, qui n'eſt que le *Rhapontre*.

CENTINODE, ſ. f. lat. comp. Plante, nommée autrement *Renouée*, qui tire ces deux noms de la quantité de nœuds qui ſont dans ſes tiges. Elle porte une fleur blanche ou rouge. Son jus eſt bon pour le crachement de ſang & pour la rétention d'urine. Il y a une Centinode femelle, qui n'a qu'une ſeule tige.

CENTRE, ſ. m. Point d'un cercle qui eſt égalemect éloigné de tous les points de la circonférence. Toute figure & tout eſpace a d'ailleurs ſon centre, c'eſt-à-dire, un point où tou-

tes ſes parties aboutiſſent.

CENTRIFUGE, adj. Mot composé, qui ſignifie ce qui s'éloigne de ſon centre. La force qui porte vers ſon orbite tout corps dont le mouvement eſt circulaire, ſe nomme *force centrifuge*. Au contraire la force ou la *gravitation* qui porte un corps vers un autre, & qui le retient par conſéquent dans ſon orbite, s'appelle *force centrijecte*.

CENTUMVIR, ſ. m. lat. Magiſtrat des anciens Romains, qui jugeoit les différens du peuple. Ce Tribunal étoit composé, ſuivant la ſignification du nom, de cent Juges, dont chaque Tribu fourniſſoit trois.

CENTURIATEURS, ſ. m. lat. On a donné ce nom à quatre célébres Théologiens Proteſtans de Magdebourg, qui ont diviſé l'hiſtoire de l'Egliſe en Centuries.

CENTURION, ſ. m. Titre des anciens Capitaines de la Milice Romaine, qui commandoient cent Soldats.

CEP, ſ. m. Nom qu'on donne au pied de vigne. Il s'emploie au pluriel, pur ſignifier les fers qu'on met aux mains & aux pieds des priſonniers.

CEPÉE, ſ. f. Plante qui reſſemble au Pourpier, excepté que ſes feuilles ſont plus noires, & dont on fait avaller l'eau pour les rétentions d'urine.

CÉPHALALGIE, ſ. f. Mot composé du grec, qui ſignifie tout mal de tête. Les *Céphalartriques* ſont des médicamens propres à purger la tête. *Céphalique* ſe dit de tout ce qui appartient à la tête, & de ce qui eſt bon pour remédier aux maux dont elle peut être attaquée. Cette raiſon a fait donner le nom de *Céphalique* à la veine du bras qu'on ouvre ordinairement pour ſoulager la tête.

CEPHÉE, ſ. m. Nom d'un Roi d'Ethiopie, pere d'Andromede. On a nommé ainſi une conſtellation qui eſt la petite Ourſe, composée de treize étoiles, ſuivant *Ptolomée*; de onze, ſuivant *Tycho*; & de trente-cinq de différentes grandeurs, ſuivant *Flamſtead*.

CERASTE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *cornu*. On donne ce nom à une dangereuſe eſpece de ſerpens qui ſont armés de cornes. Les Voyageurs racontent qu'il s'en trouve en Afrique, & que le ſeul remede à leurs piquûres eſt de couper la partie bleſſée. Le *Ceraſte* eſt, dit-on, couleur de ſable, & couvert d'écailles dans pluſieurs parties du corps. Il rampe de biais, & ſiffle lorſqu'il ſe remue.

CERAT, ſ. m. lat. Médicament composé de cire & d'huile, avec d'autres ingrédiens qui varient les Cerats, ſuivant la nature du mal pour lequel ils s'emploient.

CERATION, ſ. f. Les Chymiſtes donnent ce nom à certaines opérations qui rendent une matiere propre à ſe diſſoudre ou à ſe fondre, afin qu'elle puiſſe pénétrer plus aiſément les corps ſolides.

CERBERE, ſ. m. Nom que les Poëtes donnent au chien à trois têtes qu'ils placent à l'entrée de l'Enfer, pour empêcher les ombres d'en ſortir.

CERCEAU, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt le nom d'une ſorte de feves dont les gouſſes ſont fort longues. En Fauconnerie, on appelle *cerceaux* les plumes ou les *pennes* du bout de l'aîle d'un oiſeau de proie.

CERCELLE ou SARCELLE, ſ. f. Nom d'un oiſeau aquatique plus petit que le canard, mais de la même forme, & plus délicat.

CERCLE, ſ. m. Figure compriſe ſous une ſeule ligne, dont le centre eſt également éloigné de toutes ſes parties. Tout cercle ſe

divise en trois cens soixante parties, qu'on appelle degrés. Ainsi ce qu'on entend par un quart de cercle, est quatre-vingt-dix degrés. Comme on ne trouve dans l'idée du cercle qu'un polygone infini, on n'a pu parvenir jusqu'à présent à trouver par les méthodes géométriques, le moyen de le réduire à un espace quarré qui réponde exactement à sa superficie, ce qui s'appelle la Quadrature du cercle. Le mot de *cercle* est employé dans plusieurs Arts, mais toujours sous l'idée de sa définition. *Cerclé*, en termes de Blason, se dit des tonneaux reliés de cercles.

CERCOPES, s. m. Certains peuples trompeurs, dans la Mythologie, que Jupiter transforma en Singes, pour effrayer les perfides.

CEREALES, s. f. Fêtes païennes à l'honneur de *Cerés*, Déesse des moissons, qui étoient observées avec tant de respect, que dans l'intervalle les hommes s'abstenoient du commerce des femmes. On n'employoit pas de vin dans les sacrifices.

CERF, s. m. Animal des bois, dont la femelle se nomme Biche. Il est armé de deux grandes cornes, qu'on appelle bois, & qu'il met bas chaque année. On lui donne différens noms, suivant son âge. Les petits se nomment *Faons*, pendant un an entier; *Daguets* la seconde année; *Cerfs à leur premiere tête*, pendant la troisiéme; *Cerfs à leur seconde & à leur troisiéme tête*, pendant la quatriéme & la cinquiéme; *Cerfs à dix cors jeunement*, pendant la sixiéme; *Cerfs à dix cors*, pendant la septiéme; *grands Cerfs* à huit ans, & *grands vieux Cerfs* à neuf. Les branches du bois des cerfs s'appellent *andouillers*. La grandeur d'un cerf est celle d'un bidet ordinaire. Sa couleur est roussâtre. Il a le cou long, la queue courte, & les pieds fourchus. Les arteres de son cœur, qui se durcissent beaucoup en sechant, passent pour excellentes en poudre, pour les femmes grosses. Le *Cerf-volant* est un insecte aîlé & cornu, qui tire son nom de la ressemblance de ses petites cornes avec celles du cerf. On appelle *mal de cerf*, une maladie des chevaux qui ôte le mouvement aux parties qu'elle attaque. C'est une sorte de rhumatisme.

CERFEUIL, s. m. Plante qui croît comme le persil & dont les feuilles sont dentelées de même, mais plus minces & plus tendres. Sa graine & ses feuilles sont rafraîchissantes, résolutives & sudorifiques.

CERISIER, s. m. Arbre fruitier, commun en France, dont le fruit, qui se nomme cerise, est fort agréable, & le bois utile pour quantité d'ouvrages. Il y a différentes especes de cerisiers & de cerises. Les cerises douces engendrent dans le corps humain, des vers & des humeurs. Les autres sont rafraîchissantes & laxatives. On prétend que la gomme de cerisier brise la pierre dans la vessie.

CERQUEMANEUR, s. m. Titre d'office. C'est un Expert juré pour planter ou rasseoir les bornes des terres ou des héritages.

CERVAISON, s. f. C'est le tems de l'année où les cerfs sont gras, & qui est le plus propre à cette chasse.

CERVEAU, s. m. C'est en général cette substance molle & blanchâtre qui est contenue dans le crane, à laquelle tous les organes des sens se terminent; & qui, dans l'opinion de plusieurs Physiciens, est la résidence de l'ame. Les Fondeurs appellen *cerveau* la partie supérieure ou le timbre de la cloche. Le *cervelet* est la partie de derriere du cerveau.

CERVELAS, s. m. Nom qu'on donne à un instrument de musi-

que à anche & à vent, qui a cinq pouces de long, & huit trous.

CERVELLE, ſ. f. Partie la plus molle du cerveau. Dans l'uſage, *cerveau* ſe prend pour cette partie entiere de la tête qui contient la cervelle. La moelle de palmier ſe nomme auſſi cervelle.

CHAGRIN, ſ. m. Eſpece de cuir grainé, compoſé de peau de cheval, d'âne ou de mulet. Ses grains ſe font avec des grains de moutarde, en les paſſant deſſus. On ne fait le chagrin qu'avec la peau de derriere.

CHAIAR, ſ. m. Melon d'Egypte, d'un goût moins agréable que le nôtre, mais qui lui reſſemble par la forme & par les feuilles & les tiges.

CHAINEAU, ſ. m. Conduit de plomb, nommé autrement *goutiere*, pour faire tomber la pluie des toits, & rigoles taillées dans la pierre ou ſur la corniche pour le même uſage.

CHAINETIER, ſ. m. Nom des Artiſans qui font toutes ſortes de petites & chaînes d'agrafes.

CHAISE, ſ. f. Terme de Fief. On donne ce nom, en partage de Fief noble, aux quatre arpens de terre qui environnent de plus près le château. C'eſt ce qui ſe nomme auſſi le Vol du chapon, & ce qui appartient à l'aîné par préciput.

CHAISE ou CHAIRE, ſ. f. L'uſage de ces deux mots n'eſt pas indifférent. quoiqu'ils aient la même ſignification. *Chaire* ne ſe dit que du Siége de Rome, qu'on appelle *Chaire Apoſtolique* ou *Chaire ſaint Pierre*, & de quelques autre ſiéges de repréſentation, tels que celui des Prédicateurs, des Evêques & des Docteurs.

CHALAN, ſ. m. Ancien nom des bâteaux plats qui amenent des machandiſes à Paris par la riviere, & qui vont ſouvent à la voile. Peut-être le mot de *chaloupe* eſt-il venu de-là.

CHALASTIQUES, ſ. m. Médicamens, qui ſuivant la ſignification grecque du mot, ont la vertu de *relâcher* les fibres & d'adoucir par conſéquent les parties affligées ſur leſquelles on les applique.

CHALCEDOINE, ſ. f. Pierre précieuſe de couleur bleue ou jeaunâtre, qu'on met au rang des agathes, & ſur laquelle on grave aiſément. La plus eſtimée eſt d'un bleu-pâle. On appelle *Chalcedoineux* les rubis & d'autres pierres où il ſe trouve des taches blanches, comme dans la chalcedoine. C'eſt un défaut qui diminue leur prix.

CHALCITE, ſ. m. Mineral qui reſſemble à l'airain, & qui ſe trouve dans les mines de cuivre. Il n'a point la dureté ordinaire du metal, & ſe diſſout aiſément dans l'eau. On s'en ſert exterieurement pour netoyer les ulceres & les gencives.

CHALDÉEN, ſ. m. Nom d'une anciene Langue orientale, qu'on met au nombre des Langes ſavantes. On prétend que le Chaldéens ont été les premiers Aſtronomes, & les Egyptiens mêmes tenoient d'eux la plus grande partie de leurs lumieres. Ils avoient des Mages, qui croyoient le monde éternel & qui exerçoient des opérations myſtérieuſes. On les diviſoit en deux Sectes, l'une des *Orchenes*, & l'autre des *Borſipenes*.

CHALINQUE, ſ. f. Petit bâtiment de mer Indien, preſqu'auſſi large que long, où il n'entre point de fer, & qui n'eſt joint qu'avec du fil de Coco, que nos Voyageurs nomment *Caret*.

CHALLUA, ſ. m. Poiſſon d'eau douce du Perou, qui a la gueule fort grande & la tête ſemblable à celle du crapaut. On vante la bonté de ſa chair.

CHALONS, ſ. m. Grand filet de pêche que les Pêcheurs traî-

nent dans les rivieres entre deux bâteaux.

CHALOUPE, f. f. Bâteau de mer, qui fe tranfporte dans les grands vaiffeaux, pour divers fervices, & fur-tout pour la communication des autres bâtimens. *Voyez ci deffus* CHALAN. Il y a des grandes chaloupes, pontées & armées.

CHAM, f. m. Titre des Souvérains de Tartarie, qui répond, dans la langue Efclavonne, au titre d'Empereur.

CHAMADE, f. f. Signal militaire, qui fe donne avec le tambour ou la trompette, pour avertir qu'on veut traiter avec l'ennemi.

CHAMECISSE, Plante amere, qui eft une forte de lierreterreftre, ou qui lui reffemble du moins par fes feuilles. On la croit bonne pour le foie, & pour les fciatiques.

CERVICAL, adj. Mot tiré du latin. La veine cervicale eft un rameau d'une des veines fousclavieres, qui monte au cerveau par le cou.

CERUSE, f. f. Blanc de plomb, qui fert à plufieurs ufages, furtout à la compofition du fard. C'eft une rouille de plomb, qui fe forme des vapeurs du vinaigre. La cerufe fine, qui s'appelle *Blanc-d'Efpagne*, fe fait avec du plâtre cuit au feu & broyé.

CESAR, f. m. Ancien titre des Empereurs Romains, qu'il prirent fucceffivement après Jules-Cefar, & qu'ils donnoient à ceux d'entre leurs fils qu'ils deftinoient à leur fucceder. Les Allemands le donnent encore à leur Empereur. On appelle l'*Opération Cefarienne*, l'incifion par laquelle on fait accoucher une femme, lorfqu'elle ne peut être délivrée de fon fruit par les voies naturelles. Les uns font venir ce mot du verbe latin, qui fignifie *couper*; d'autres du nom même de Jules-Cefar, parce qu'on rapporte qu'il vint au monde par cette voie.

CESTE, f. m. Nom d'un gantelet de cuir, garni de plomb, qui fervoit aux anciens Athletes pour combatre à coups de poings, dans les jeux publics. C'eft auffi le nom que les Poëtes & les Peintres donnent à la ceinture de Junon & à celle de Venus. On nommoit *Ceftus*, la cienture d'une nouvelle meriée, que fon mari lui ôtoit le jours de fes nôces, après l'avoir menée à fa maifon.

CÉSURE, f. f. Ce mot latin, qui fignifie *coupure*, fe dit, en Poëfie, d'un repos qui doit fe trouver dans les vers après un certain nombre de fyllabes. Nos vers de huit fyllabes ne demandent point de cefure ; ceux de douze en demandent après la fixiéme fyllabe, & ceux de dix après la quatriéme. Le repos des vers de douze fyllabes, s'appelle *hemiftiche*.

CETACÉ, adj. Mot formé du nom latin de la Balaine. On appelle les Monftres marins qui approchent de la Baleine en groffeur, *Poiffons de l'efpece Cetacée*, ou *Poiffons Cetacés*.

CETERAK, f. m. Plante qui n'a ni tige, ni fleurs, ni graine. On pretend que fes feuilles font bonnes pour les maux de ratte & pour la jauniffe. C'eft une forte de fcolopendre, qui croit entre les rochers & aux murs.

CHABLEUR, f. m. Titre d'office. C'eft un officier de Ville, dont les fonctions confiftent à faire partir les coches d'eau, & à prendre des mefures pour leur fûreté dans les paffages difficiles.

CHABLIS, f. m. Terme d'Eaux & Forêts. Les chablis font les bois que la force du vent ou quelqu'autre orage abbat dans les forêts

CHABOT, f. m. Petit poiffon d'eau douce, qui fe trouve dans les eaux courantes. Son nom lui vient d'un mot latin, par lequel on a voulu fignifier la groffeur de fa tête, en com-

paraiſon de laquelle le reſte de ſon corps n'eſt preſque rien.

CHACELAS ou CHASSELAS, ſ. m. Eſpece de raiſin blanc, qui eſt excellent aux environs de Paris & qui ne ſe mange qu'en grappes ſans qu'on en puiſſe faire du vin.

CHACONE, ſ. f. Terme formé de l'Italien C'eſt le nom d'un air de danſe ou d'une Piéce de muſique, qui a ſon mouvement propre. On prétend qu'il fut inventé par un aveugle, & que c'eſt de-là qu'il tire ſon nom dans la langue Italienne.

CHAMEDRIS, ſ. m. Plante amere & ſudorifique, à laquelle on attribue d'autres vertus pour la ratte & le foie. Ses parties les plus fines entrent dans la Thériaque.

CHAMELEON, ſ. m. De deux plantes qui portent ce nom, l'une a déja paru ſous le nom de *Carline*. L'autre ſe nomme vulgairement *Chardonnette*, & c'eſt en effet une ſorte de chardon, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'artichaut. Sa fleur fait cailler le lait. Sa racine broyée a de la vertu contre la galle & les autre maladies de la peau. Elle appaiſe auſſi le mal de dent.

CHAMELEUCÉE, ſ. f. Herbe dont les fleurs ont la forme de la roſe, & dont les feuilles ſont recourbées. On la croit bonne pour les reins.

CHAMEOPITE, ſ. f. Plante rampante, dont les feuilles reſſemblent à celles du grand Pin. Ses fleurs ſont couleur de citron. Elle eſt bonne pour la pierre & contre la morſure des ſcorpions.

CHAMESICE, ſ. f. Plante laiteuſe, qui porte une graine ronde au-deſſous de ſes feuilles. Le lait qui ſort de ſes branches, guérit les cors & verrues. Mêlé avec du miel, pour en corriger l'âcreté, il nettoie les yeux.

CHAMBELLAGE, ſ. m. Droit qui ſe paie, dans certaines mutations, aux Seigneurs féodaux, & qui differe ſuivant les lieux. L'origine de ce nom eſt un ancien honoraire que le Chambellan du Roi recevoit de tous les Vaſſaux qui venoient rendre foi & hommage, lorſqu'il les introduiſoit dans la chambre du Roi. Ils lui donnoient leur manteau, avec une ſomme d'argent.

CHAMBELLAN, ſ. m. Grand Officier de la Maiſon du Roi. C'eſt le premier Officier de la chambre, qui préſente la chemiſe au Roi, lorſqu'il ne s'y trouve point de Prince du Sang, & qui exerce encore, dans les grandes cérémonies, un reſte de quantité d'anciennes fonctions, tel que de déchauſſer le Roi le jour de ſon Sacre. Aux lits de Juſtice, il eſt aſſis à ſes pieds.

CHAMBRANLE, ſ. m. Nom qu'on donne aux bordures des trois côtés d'une cheminée, d'une porte, d'une fenêtre, &c.

CHAMBRE, ſ. f. Outre ſes ſignifications communes, ce mot a diverſes acceptions joint avec un autre. Ainſi *Chambre Impériale* ſignifie une Cour de Juſtice qui ſe tient a Wezlar, depuis la ruine de Spire, où l'on juge par appel tous les différends des Princes & des Villes de l'Empire. *Chambre Apoſtolique* eſt une Juriſdiction Romaine, où ſe traitent les affaires qui regardent le Tréſor & le Domaine du Pape. *Chambre des Communes* ou *Crambre baſſe*, eſt l'aſſemblée des Députés des Provinces d'Angleterre, qui repréſentent la petite Nobleſſe & le corps du Peuple, & qui partagent l'autorité légiſlative avec le Roi & les Pairs. *Chambre haute* ou *Chambre des Pairs*, eſt l'aſſemblée des Pairs Anglois, qui partagent la même autorité avec le Roi & le corps du Peuple. On ne connoît que trop ce que c'eſt que la Chambre de Juſtice, la Chambre Eccléſiaſtique, &c. *Chambre obſcure* ou *Camera obſcura*,

est une machine d'Optique, qui consiste dans un vaisseau bien fermé, à la réserve d'une petite ouverture par laquelle les rayons du soleil vont peindre, sur le mur opposé, tous les objets qui se présentent au dehors.

CHAMBRELAN, s. m. Nom vulgaire, qu'on donne aux Ouvriers qui sont obligés de travailler en chambre, parce que n'ayant point de Maîtrise suivant les loix, ils ne peuvent tenir boutique.

CHAMEAU, s. m. Grand animal de charge, qui a sur le dos une bosse & quelquefois deux, & qu'on accoutume à plier les genoux sous le ventre, pour recevoir son fardeau. On prétend qu'il vit jusqu'à cent ans. Il est fort commun en Afrique & dans l'Orient. Son poil se file, & son urine forme le sel Armoniac. On nomme *Chameliers* ceux qui conduisent les Chameaux.

CHAMES, s. f. Nom général de quantité d'especes de moules, petits poissons à coquilles qui se prennent sur le bord de la mer, & souvent comme en grappes attachées aux rochers.

CHAMFRAIN, s. m. Nom qu'on donne a cette partie de la tête d'un cheval qui est entre les deux sourcils, en prenant depuis les oreilles jusqu'au nez. L'ornement qu'on leur met quelquefois dans cet endroit, se nomme aussi *chamfrain*. L'Architecture donne le même nom au pan qui se forme en rabbatant l'arrête d'une piéce. Les Menuisiers s'en servent aussi dans ce sens.

CHAMICO, s. m. Semence du Perou à laquelle on attribue un effet très-singulier. L'eau dans laquelle elle a bouilli, non-seulement endort pour vingt-quatre heures, mais si on la boit en riant ou en pleurant, on ne cesse point pendant long-tems de rire ou de pleurer.

CHAMOIS, s. m. Espece de chevre sauvage, plus grande que les chevres communes, mais qui a le poil plus court, les yeux rouges, la levre d'enhaut fendue, deux cornes noires recourbées, le pied creux par-dessous, & qui court fort vite sur ses ongles. On emploie sa peau à quantité d'usages. Le Chamois habite les rochers & les montagnes.

CHAMP, s. m. Outre sa signification propre, ce mot en a plusieurs dans un sens figuré. On appelle *champ*, en termes de Peinture & de Gravure, le fond d'une toile & d'un cuivre d'attente où l'art n'a encore rien tracé. En termes de Méchaniques, placer une chose de *champ*, c'est la placer horizontalement. Dans le Blason, le fond de l'écu se nomme *champ*; & *champé* se dit la qualité du *champ*. Les *Champs Elisés* ou *Elisiens*, étoient dans l'imagination des Payens, des lieux extrêmement agréables, plantés de bosquets charmans, arrosés d'eaux vives & fraîches, où les morts qui avoient bien vêcu, jouissoient de toutes sortes de plaisirs.

CHAMPAGNE. Mot que les Anglois ont emprunté de nous, en y joignant *point*. Le *Point champagne*, dans le Blason d'Angleterre, est une marque deshonorable, ou une tache à la noblesse, qu'un Gentilhomme est forcé de porter dans ses armes, lorsqu'il a tué un ennemi qui demandoit quartier. Dans le Blason de France, on appelle *Champagne* l'espace en bas d'un tiers de l'écu.

CHAMPANE, s. f. Nom d'un navire Indien, du port d'environ quatre-vingt tonneaux, dans lequel il n'entre point de fer ni de cloux.

CHAMPANELLE, s. m. Espece de grands singes, ou d'hommes sauvages, qui ne différent de l'homme que parce qu'ils n'ont point l'usage de la voix. On en a vu quelques-uns en Angleterre, qui avoient été trouvés dans l'Isle

de Borneo. Les Indiens les appellent *Aurang-outang*.

CHAMPIGNON, f. m. Petite plante fpongïeufe, en forme de clou, fans feuilles & fans fleurs, qui vient d'elle-même, ou qu'on fait venir fur du fumier en l'arrofant avec de l'eau où l'on a fait bouillir d'autres champignons. Il y en a de fort dangereux, & les meilleurs ne font pas fains. Leur ufage le moins nuifible, eft de les employer fecs ou en poudre dans les fauces. On nomme auffi *champignons* certaines excrefcences de la même forme, qui viennent ordinairement de quelque mal honteux.

CHAMPION, f. m. Mot fort ancien dans la langue, qui fignifie le Défenfeur de quelque droit, c'eft-à-dire, un Guerrier qui s'expofe a combattre pour le foutien d'une caufe ou pour la défenfe d'autrui. Ce mot nous eft commun avec d'autres Nations. Au couronnement des Rois d'Angleterre, il y a un Officier, fous le titre de *Champion* du Roi, armé de toutes piéces, qui entre à cheval dans la grande falle de Weftminfter, & qui défie par la bouche d'un Herault, quiconque oferoit contefter le droit du Roi à la Couronne.

CHANCEL, f. m. Terme d'Eglife. C'eft la partie du chœur où fe mettent les Miniftres qui fervent à l'autel. Ce mot tiré du latin, fignifie proprement le treillis ou la baluftrade qui renferme ce lieu.

CHANCELIER, f. m. Nom du premier Magiftrat de France, dépofitaire de l'autorité du Roi, pour rendre la juftice & la faire exercer fuivant les loix, dans tous les Tribunaux du Royaume. Le Chancelier fe nommoit autrefois *Réferendaire*, parce qu'il avoit foin de rapporter au Roi tout ce qui appartenoit à la Juftice. Il préfide au Confeil du Roi. Il fert d'interprête à fes volontés dans les lits de Juftice. Sa place alors eft à main gauche devant Sa Majefté. Le nom de Chancelier eft en ufage auffi pour quelques autres Offices, tels que celui de Chancelier de l'Univerfité, &c. La *Chancellerie* eft la Cour du Chancelier, où s'expédient les affaires particulieres qui font de fon reffort.

CHANLATE, f. f. Late forte, qu'on place à l'extrêmité des chevrons d'un toit, pour foutenir les dernieres tuiles.

CHANTELAGE, f. m. Nom d'un droit dû aux Seigneurs, fur le vin qui fe vend en gros ou en détail, dans les caves & les celliers.

CHANTERELLE, f. f. Corde la plus fine d'un inftrument. On donne le même nom à un oifeau qu'on met dans une cage pour en attirer d'autres dans les piéges qu'on leur tend.

CHANTIGNOLE, f. f. Nom d'une forte de brique qui a la moitié moins d'épaiffeur que la brique commune, quoiqu'elle ait la même longueur & la même largeur. Les Charpentiers donnent le même nom à certaines piéces de bois.

CHANTOURNÉ, f. m. Piéce d'étoffe, garnie ordinairement de galons, ou de quelques autres ornemens, qui forme le doffier d'un lit. *Chantourner*, c'eft tracer un deffein fur quelque folide, foit qu'on évide la piéce, ou qu'on la taille en dehors.

CHANVRE, f. m. Plante dont la tige eft creufe, & dont l'écorce eft mêlée de quantité de petit filets, qui fecs & bien battus, fervent à faire de la filaffe, des cordes, de la toile, &c. On affure que le jus de la graine de chanvre, diftillé dans l'oreille, en appaife les douleurs. Le chanvre mâle a l'apparence d'un arbriffeau, & quelques-uns prétendent que fon charbon peut fervir à faire de la poudre à tirer.

CHAOS, f. m. Amas confus

ou mêlange de choses de différentes natures. On entend proprement par ce nom la masse des Elémens confondus, dont Dieu composa les différentes parties de l'Univers.

CHAPE, s. f. Nom d'un ornement Ecclésiastique, dont les Cèlébrans & d'autres Officiers du chœur sont revêtus dans les Fêtes solemnelles. On appelle aussi *chape* la partie d'une boucle où est le bouton qui sert à l'attacher. On donne le même nom à quantité de choses qui servent de couvertures à d'autres, telles que le dessus d'un fourneau de Chymie, d'un poele de fer ou de fonte, &c. *Chapé*, en termes de Blason, se dit de l'écu que s'ouvre en pavillon.

CHAPELLE, s. f. Terme de mer. Revirement involontaire d'un vaisseau, qui se fait quelquefois par la violence des vents ou par la force des courans. On dit alors qu'*on a faite chapelle*. C'est aussi le nom d'un petit couvercle de cuivre qui est au-dessus de l'aiguille aimantée.

CHAPERON, s. m. Ancienne couverture de tête, dont l'usage à précédé en France celui des chapeaux. Elle étoit commune aux deux sexes. Les Docteurs le portent encore sur l'épaule; & les Chanoines sur le bras, sous le nom d'aumusse. Ce mot a divers autres usages, tels qu'en Architecture, pour signifier le haut d'une muraille terminée en talus, avec un ou un double égoût; & dans les Imprimeries d'Estampes, pour le dessus de la presse. Les Architectes disent Chaperonner un mur. En termes de Fauconnerie, un Oiseau chaperonnier est celui à qui on couvre la tête d'un morceau d'étoffe pour l'empêcher de voir.

CHAPITEAU, s. m. Partie supérieure qui fait le couronnement d'une colonne. Chaque ordre d'Architecture a le chapiteau qui lui est le propre. Il y en a d'autres, qui sont de goût ou d'usage, distingués par différens noms.

CHAPITRE, s. m. Certaine portion ou division de la matiere d'un Livre. C'est aussi le nom d'une Société d'Ecclésiastiques, qui font l'Office d'une Eglise Cathédrale ou Collégiale, sous le nom de Chanoines. L'enceinte du lieu qu'ils habitent, leurs assemblées, & la salle où ils les font, s'appellent aussi Chapitre. Les Moines & les Ordres militaires, donnent le même nom aux assemblées qu'ils tiennent pour leurs affaires.

CHAPPAR, s. m. Courier, Messager, ou Poste du Sophi de Perse, qui porte ses ordres de la Cour dans les Provinces. Il reçoit un cheval de l'écurie du Sophi, qui lui sert à courir jusqu'à ce qu'il soit fatigué: alors il prend le premier qu'il rencontre sur la route; & le Cavalier à qui il appartient, doit le suivre ou faire marcher après, s'il veut que sa monture lui revienne. Ces changemens continuent de même jusqu'au terme & pour le retour.

CHARACTERE ou CARACTERE, s. m. Ce mot emprunté du grec, signifie *marque* en soi-même. On donne ce nom aux lettres de fonte dont on se sert pour l'impression des Livres, & à certaines marques qui sont en usage dans les opérations d'Algébre. *Caractere*, dans le sens moral, signifie la nature particuliere d'une chose, & le tempérament, ou l'humeur, ou les habitudes, ou même l'opinion établie d'une personne. *Caracteristique* est ce qui fait proprement la différence d'une chose. *Caracteriser*, c'est faire connoître une chose ou une personne par ses propriétés particulieres.

CHARBON, s. m. Outre sa signification commune, ce mot signifie une tumeur pestilentielle, de figure ronde & pointue, for-

mée par un ſang d'une qualité maligne.

CHARDON, ſ. m. Plante épineuſe, dont l'abondance incommode quelquefois les Laboureurs & les Jardiniers. Il y a pluſieurs eſpeces de chardons, telles que le *chardon beni*, le *chardon à carder*, le *chardon Notre-Dame* ou *laité*, &c. Quelques-uns ſont employés dans la Médecine. Les Antilles produiſent un chardon qui naît ſur les branches des arbres. On donne le nom de *chardon* à certaines pointes de fer qu'on met ſur le mur pour empêcher le paſſage. Il y a quelques Ordres militaires du même nom; celui qui fut inſtitué en 1369, par *Louis II*, dit *le Bon*, Duc de Bourbon, & l'Ordre de S. André d'Ecoſſe, nommé autrement l'*Ordre du Chardon*.

CHARDONNERET, ſ. m. Petit oiſeau, qui tire ſon nom en françois, comme en grec & en latin, de ce qu'il ſe tient ordinairement ſur les chardons & les épines, dont il mange la graine. Son plumage & ſont chant ſont agréables. Il vit environ quinze ans.

CHARENSON, ſ. m. Inſecte qui s'engendre dans le bled, & qui le ronge pour s'en nourrir.

CHARGEMENT, ſ. m. Terme de mer, qui s'emploie indifféremment pour *cargaiſon*; comme dans le Blaſon, *chargeure* s'emploie pour charge, lorſqu'on parle de piéce qui en chargent, d'autres.

CHARIOT, ſ. m. Voiture à quatre roues, qui ſert à la campagne pour le tranſport des bleds, des foins & des autres fardeaux ruſtiques. Elle eſt tirée par quatre chevaux. La *charette* eſt une voiture à deux roues, à laquelle on ne met ordinairement qu'un cheval. *Char* eſt un ancien mot qui s'eſt conſervé dans le ſtyle noble, pour ſignifier les *anciens Chars de triomphe*, ceux des anciennes courſes, dans les jeux publics, ou ceux qui appartiennent à quelque fête.

CHARITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui, en langage de Religion, ſignifie tendreſſe, affection; mais dans un ordre ſurnaturel. Il ſignifie auſſi mouvement de compaſſion qui porte à ſecourir autrui, ſoit par des ſervices, ſoit par des aumônes. Ces actes mêmes portent le nom de *charité*. Il y a quelques Ordres du même nom, tels que celui qui fut inſtitué en 1520, par le bienheureux Jean de Dieu, pour ſecourir les malades: celui que Henri III fonda pour les Soldats eſtropiés, mais qui n'eut point de ſuite après ſa mort. Les Soldats reçûs devoient porter ſur leur manteau une fleur de lys d'or, avec ces mots en broderie, *Pour avoir fidélement ſervi*. Celui de la Charité de la ſainte Vierge, dont les Religieux poſſédoient le Monaſtere des Billettes avant les Carmes, & quelques autres établis à Paris ſous ce nom.

CHARLATAN, ſ. m. On nomme ainſi ceux qui cherchent à tromper par de vains diſcours ou par des ſpécieuſes promeſſes, ſur-tout cette eſpece de Médecins ambulans, qui ſont connus ſous le nom d'Opérateurs, & qui en impoſent au peuple

CHARME, ſ. m. Ce mot ſignifie, dans le propre, un enchantement ou l'effet d'un pouvoir qui ſurpaſſe celui de la nature. Dans le figuré, on l'applique à tout ce qui eſt capable d'attacher fortement le cœur ou l'eſprit, par les agrémens qui peuvent plaire à l'un ou à l'autre. C'eſt auſſi le nom d'un arbre qui pouſſe des branches de ſa racine, & qui ſert à faire de belles paliſſades dans le jardins. On appelle *Charmille* les jeunes Charmes qu'on emploie à cet uſage, & les paliſſades mêmes qui en ſont compoſées.

CHARNAIGRES, ſ. m. Eſpe-

ce de chiens, qui forcent les lapins dans les ronces où ils se retirent.

CHARNEUX, adj. Terme que les Médecins emploient au lieu de *charnu*, pour signifier les parties du corps qui sont composées principalement de chair.

CHARNIER, s. m. Lieu ou vaisseaux dans lequel on met de la chair pour la conserver. Dans quelques anciennes Paroisses on donne ce nom au cimetiere. Des échallas en botte, s'appellent aussi un *charnier*.

CHARNIERE, s. f. Outil qui sert à graver sur les pierres dures. On nomme de même deux piéces de métal enclavées l'une, dans l'autre, qui peuvent se mouvoir sur un même centre.

CHAROI, s. m. L'action de charier quelque chose dans une voiture. C'est aussi le nom d'une grande chaloupe qui sert à la pêche ou au transport de la morue en Terre-neuve.

CHARPENTIER, s. m. Nom des Artisans qui travaillent a façonner le bois en piéces, qui les ressemblent suivant certaines regles, pour la construction des édifices de terre, & des bâtimens de mer. La *charpente* d'une maison est l'assemblage des piéces de bois dont elle est composée. On nomme *Charpentier* un oiseau de l'Isle Saint-Domingue, qui a le bec si fort & si pointu, que dans l'espace d'un jour il perce jusqu'au cœur le tronc d'un Palmiste, arbre des plus durs.

CHARTE-PARTIE, s. f. Terme de Commerce. C'est le nom d'une acte qui se fait entre un Marchand & le Propriétaire d'un vaisseau, qui se charge des marchandises. La *Charte-partie* regarde la totalité de la cargaison & de l'affretement; ce qui la distingue d'un autre acte nommé *Connoissement*, qui n'en regarde qu'une partie. Ce mot vient d'un ancien usage. Au lieu de faire le double de l'acte, on le coupoit en deux parties, dont le Marchand & le Maître du vaisseau gardoient chacun la moitié.

CHARTIL, s. m. Appentis qui sert de Remise, dans les basse-cours, pour les charettes, les charrues & les autres instrumens de campagne.

CHARTRE, s. f. Vieux actes de vente ou de donation, qui servent de titres pour la justification des droits. Le lieu où ces actes se conservent, se nomme *Chartier*. *Chartre* signifioit autrefois *Prison*. La *Chartre Normande* est un recueil d'anciens priviléges accordés à la province de Normandie par plusieurs de nos Rois. Le titre primitif est de Louis le Hutin, au commencement du quatorziéme siécle.

CHARTREUX, s. m. Religieux d'un Ordre institué en 1084, par saint Bruno, Chanoine de Rheims, dans un lieu nommé la *grande Chartreuse*, à deux lieues de Grenoble. La Regle de cet Ordre est un mêlange de celles de saint Jerôme, de Cassien & de saint Benoît. L'habit est blanc, avec une chappe noire. Il y a des Religieuses du même Ordre, qui se nomment *Chartreuses*.

CHAS, s. m. Instrument de Maçons, qui leur sert à juger si les murs sont droits, & qui s'appelle autrement *Plomb*.

CHASSE, s. f. Outre les significations communes de ce mot, on appelle, en termes de Mer, *chasse de proue* les canons qui sont placés à l'avant du vaisseau; & *chasse*, dans une lunette, toute la corne où le verre est enchassé. En termes d'Atteliers, le *Chasse-avant* est celui qui fait agir les ouvriers & les chariots.

CHAT, s. m. Animal domestique, qui tient un peu du tigre par sa forme & sa legereté. Il vit de souris & de toutes sortes de chair. On prétend que la cervelle du chat est une sorte de poison. Les Indes produisent diverses

verses especes de chats sauvages. On appelle *Chats harets* ceux qui se retirent dans les bois pour y vivre de lapins. Le *Pied de chat* est une herbe rouge, dont on fait un syrop utile, & qui tire son nom de sa ressemblance avec le pied de cet animal.

CHATAIGNE, s. f. Fruit du Châtaignier, grand arbre qui aime les lieux montagneux, & dont le bois est d'autant plus propre à bâtir qu'il ne s'y engendre point de vers. Il y a un Châtaignier oriental, dont le fruit a l'écorce plus dure. On fait du pain de châtaignes, mais mal sain, parce qu'il forme un sang grossier.

CHATE, s. f. Espece de barque, du port de soixante à quatre-vingt tonneaux, qui sert à différentes sortes de transports.

CHATEAU, s. m. Nom qu'on donne aux maisons Seigneuriales. Le Seigneur portoit le titre de *Châtelain*, & sa Jurisdiction, celui de *Châtellenie*. Mais elle devoit renfermer pour cela un Monastere, un four banal, & d'autres prérogatives. Le Juge de la Seigneurie portoit le nom de *Juge Châtelain*. *Châtelé*, en termes de Blason, se dit d'une bordure ou d'un lambel chargé de plusieurs châteaux. Les petits châteaux se nommoient autrefois *Châtelets*, d'où est venu le nom d'une Jurisdiction de Paris & de deux de ses prisons.

CHAT-HUANT, s. m. Oiseau qui fuit la lumiere, & qui ne sort gueres avant la nuit. Il tire son nom de la ressemblance de sa tête avec celle du chat, & de son cri, qui a quelque chose de lugubre ; ce que signifie *huer*, vieux mot françois. Le chat-huant a les yeux creux, & voit dans les tenebres. Sa couleur est roussâtre, ses ongles crochus, & ses jambes couvertes de plumes. Sa tête en est aussi entourée. Il vit de souris. Les Anciens le croyoient de mauvais augure. Le *chat-pard*, le *chat-civette*, le *chat-tigre*, &c. sont différens animaux d'Afrique.

CHATON, s. m. Nom qu'on donne à la tête d'une bague, c'est-à-dire, à la partie qui renferme la pierre précieuse. Le chaton d'une noisette est l'enveloppe verte dans laquelle elle est renfermée.

CHATOS, s. m. Arbre particulier au Perou, dont le fruit contient une semence qui est un spécifique admirable pour la pierre & la gravelle. Ce fruit est plat d'un côté. De l'autre, il est rong & long.

CHAUDIER, v. n. Terme qui n'a d'usage que pour les lices & les levrettes qui entrent en chaleur.

CHAUFOURNIER, s. m. Nom des Ouvriers qui travaillent à faire de la chaux, & des Marchands qui en vendent.

CHAUSSE-TRAPPE, s. f. Machine de fer qui sert de piége pour prendre des loups & d'autres bêtes. En termes de guerre, c'est un fer à plusieurs pointes aigues, dont quelques-unes s'élevent, & qu'on seme dans un champ pour fermer les passages à la Cavalerie.

CHAUVE-SOURIS, s. f. Petit oiseau sans plumes, dont les aîles, qui ne sont que de peau & de cartilage, tiennent à ses pieds, & qui ne se montrent qu'à l'entrée de la nuit. Il a quelque ressemblance avec les souris. On prétend qu'il vit de mouches & d'araignées. L'Afrique & les Indes produisent des chauve-souris d'une grosseur extraordinaire, qui se tiennent suspendues aux arbres, l'une attachée à l'autre, en forme de grappe. Les Negres en mangent la chair. On mange aussi des chauve-souris à la Chine.

CHAUVIR, v. n. Terme propre aux animaux qui ont les oreilles longues & pointues,

tels que les ânes & les mulets. Il signifie *dresser* les oreilles.

CHAUX, s. m. Pierre blanche & spongeuse, qu'on fait cuire au feu, & qui s'enflamme ensuite lorsqu'elle est mouillée avec de l'eau. Elle sert pour les enduits & pour les ouvrages de maçonnerie. La meilleure chaux est celle qui se fait avec du marbre & les pierres les plus dures. On appelle *Eau de chaux*, l'eau où la chaux a bouilli; & *Chaux vive*, celle qui n'a point encore été éteinte dans l'eau. La *Chaux chymique* est une cendre qui reste des métaux ou des minéraux, lorsqu'on les a laissés long-tems au feu. La *chaux d'étain*, s'appelle *Potée*.

CHEAUS, s. m. Nom que les Chasseurs donnent aux petits loups & aux petits renards.

CHECHINQUAMIN, s. m. Espece de gland, qui croît sur un arbre de la Virginie, & qui est revêtu d'une écaille comme les noisettes.

CHEF, s. m. Vieux mot qui signifie tête, mais qui ne s'est conservé sous cette acception, que pour quelques reliques, telles que le *Chef de saint Jean*, &c. Il ne laisse pas d'être toujours en usage dans plusieurs sens figurés. *Chef* d'une entreprise, *Chef* d'une Compagnie, *Chef-d'œuvre* &c. dans le Blason, le *chef* est une piéce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'écu. Sa qualité est déterminée par quelque autre mot, comme *chef palé*, *chef bandé*, &c.

CHELIDOINE, s. f. Plante âcre & amere dont les feuilles ressemblent à celles de la renoncule, & dont les feuilles jettent un lait jaune & mordant. Elle est purgative par les selles & les urines, & lon prétend qu'elle éclaircit la vue. Il y a une autre *Chelidoine*, qu'on nomme *Petite Eclaire*, & qui n'est qu'une petite herbe sans tige, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du lierre.

CHELONITE, s. f. Nom d'une petite pierre qu'on croît bonne pour l'épilepsie. Il lui vient du mot grec qui signifie Hirondelle, parce qu'elle se touve dit-on, dans le ventre de ces oiseaux. On trouve dans les tortues des Indes, une pierre qui se nomme aussi *Chelonite*, & dont on vante les vertus contre le poison.

CHEMISE, s. f. En termes de Fortifications, c'est le mur dont un rempart ou un bastion est revêtu, pour soutenir les terres. Les *chemises à feu* sont des piéces de toile trempées dans une composition de petrole, de camphre & d'autres matieres combustibles, dont on se sert sur mer pour brûler les vaisseaux ennemis, en les y attachant & y mettant le feu

CHENAL, s. m. On donne ce nom à un courant d'eau bordé de terre, soit naturellement ou par le travail de l'art, où les vaisseaux peuvent passer. On dit aussi *Chenaler*, pour dire chercher en mer un passage de cette nature.

CHENEVI, s. m. Graine de chanvre, dont on fait une huile qui a plusieurs utilités. La *Cheneviére* est le lieu où l'on suspend le chanvre, pour le faire secher.

CHENILLE, s. f. Insecte à seize pieds, de la forme du ver, & couvert de quelques poils, entre lesquels le microscope fait découvrir de petites plumes. La chenille se transforme en papillon. On appelle *Chenille* un ornement de soie qui en a la figure; & une plante, dont le fruit ressemble aussi à la chenille.

CHEPTEIL, s. m. Convention ou Bail d'un Maitre avec son Fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de bestiaux pour les nourrir, à condition que le même nombre lui sera rendu à l'expiration du terme &

que le profit sera partagé.

CHERCHE, s. f. Terme d'Architecture. On appelle *cherche* tout ce qu'un seul trait de compas ne peut representer, & qui demande divers points pour être décrit, comme les panneaux qui servent à former le ceintre d'une voute &c. La *cherche* d'un escalier en est le ceintre.

CHERCHEURS, s. m. Espece de demi-Chrétiens, auxquels on a donné ce nom en Angleterre & en Hollande, parce qu'admettant les saintes Ecritures, ils prétendent qu'elles ne sont bien expliquées par aucune des Sectes Chrétiennes qui les reçoivent, & qu'ils en cherchent le véritable sens avec beaucoup de zele.

CHERIF, s. m. Titre de dignité parmi les Mores & les Arabes. C'est aussi le titre d'une sorte de Magistrats en Angleterre. Les Turcs ont une monnoie d'or de ce nom, qui vaut quatre livres dix sols de de la nôtre.

CHERSONESE. Nom tiré du grec, que les Anciens donnoient aux *Presqu'isles*, telles que la Chersonese d'or, la Chorsenese Cimbrique, la Chersonese Taurique, &c.

CHERUBIN, s. m. gr. nom des Anges du second rang de la premiere Hierarchie. On donne le même nom à une tête d'enfant avec des aîles, qui est un ornement d'Architecture & de peinture. En Suede, *Magnus IV* institua en 1334, un Ordre militaire de ce nom, qui fut aboli par *Charles IX*, avec la religion Romaine.

CHERVI, s. m. Racine des jardins, qui fait un aliment fort sain & fort agréable. Sa graine appaise les tranchées de ventre.

CHESNE, s. m. Nom d'un grand arbre, fort commun en France, dont on distingue plusieurs especes, telles que le Rouvre & l'Yeuse. Il est fort dur, & le meilleur qu'on connoisse pour bâtir, sur-tout lorsqu'il a passé cinquante ans. Outre son fruit ordinaire, qui est le gland, il produit plusieurs sortes de petites galles. Les Medecins attribuent diverses vertus à ses feuilles.

CHETRON, s. m. Petite layette Menagée dans un coffre, pour y mettre ce qu'on veut conserver à part.

CHEVAL, s. m. Animal le plus noble, le plus docile, & le plus utile de tous les quadrupedes. Ses usages & ses propriétés sont si excellentes, qu'on en a fait une Science reduite en plusieurs Traités. La nature a rendu le cheval propre a divers offices. Il sert au travail, à l'amusement, aux voyages, à la guerre, &c. Son cri s'appelle *hennissement*. On trouve des chevaux sauvages en Afrique & dans les Indes, & les Voyageurs racontent que marchant en troupes, ils s'arrêtent lorsqu'ils voient un homme, & semblent se plaire à le regarder. On les apprivoise très-facilement. Il y a des chevaux marins & des chevaux de riviere, qui sont fort differens, quoique plusieurs les confondent. On en trouve la description dans une infinité de relations de voyages.

CHEVAL DE FRISE, s. m. Terme de Guerre. On appelle de ce nom une grosse poutre quarrée, traversée par trois rangs de pieux de bois, dont les bouts sont armés de pointes de fer. On s'en sert pour garder les postes & les passages, pour couvrir & recevoir ceux qui font des sorties, pour arrêter la Cavalerie & même l'Infanterie, &c. On le fait servir aussi de barriere aux avenues, en le plantant de travers sur un pieu qui le supporte, & sur lequel il puisse tourner. Dans les carrieres de marbre, on appelle *cheval de terre*, un espace où le marbre

manque & qui se trouve rempli d'une masse de terre.

CHEVALEMENT, s. m. Etaie qui sert à retenir en l'air quelques parties de bâtiment qu'on veut reprendre sous-œuvre. *Chevalet* signifie aussi diverses sortes d'étaies.

CHEVALER, v. n. Terme de Manége, qui exprime, dans un cheval, l'action des jambes de devant lorsqu'il passe sur les voltes; c'est-à-dire que, soit au pas ou au trot, la jambe de dehors doit enjamber sur l'autre à tous les seconds tems.

CHEVALERIE, s. f. Mot ancien, qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui la Noblesse, & qui vient de ce que les principaux exercices des Nobles étoient la guerre, les joutes & les tournois, qui se faisoient à cheval. On a fort bien distingué la Chevalerie en quatre especes: La *Militaire*, qui s'acqueroit par les armes, & qui ne se conféroit qu'avec beaucoup de cérémonies, en ceignant l'épée à celui qui étoit honoré du titre de Chevalier, en lui chaussant des éperons dorés, en lui recommandant les devoirs de sa profession, &c. La *Réguliere*, qui est celle où l'on s'engage à porter un certain habit, à porter les armes pour la défense de la Religion, ou pour favoriser les pelerinages aux lieux Saints, &c. L'*Honoraire*, qui est celle que les Princes se communiquent entr'eux, & dont ils favorisent les premiers Seigneurs de leurs Cours; & la *Sociale* qui n'est qu'une institution particuliere de gens qui s'associent sous un titre, dans des vues sérieuses ou badines. Dans le premier de ces quatre sens, on distingue deux sortes d'anciens Chevaliers; les uns qui composoient en général le fond de la Noblesse, sous differens titres d'honneur & d'office, & qui avoient mérité cette distinction par des services ou d'autres actions éclatantes. Les femmes même l'obtenoient quelquefois, comme il arriva au siége de Tortone en 1149, à celles qui délivrerent cette ville des Mores. La seconde sorte de Chevaliers, étoit de ceux qui s'engageoient particulierement à la défense des Dames, des orphelins, de malheureux opprimés, &c. tels que les Chevaliers de la Table ronde, institués, dit-on, par le Roi *Artus*, au nombre de cent Hommes & de cent Dames, qui mangoient à une table ronde, pour éviter les différends de la préséance; & tels en un mot, que tous ceux qu'on a nommés Chevaliers errans, parce qu'ils étoient sans cesse à chercher quelque glorieuse avanture.

On appelle *Chevalier* un oiseau aquatique, de la grosseur d'un poulet, qui a le bec long & les jambes fort hautes. On en distingue deux sortes, le rouge & le noir. *Chevalier* est aussi le nom d'une piéce au jeu d'échets.

CHEVAUX-LEGERS, s. m. Nom qu'on donne en France à une Compagnie de Cavalerie, composée de gens de naissance & d'honneur, qui font partie de la Garde du Roi. On a vu aussi des Chevaux-Legers de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur. La différence ancienne des Gendarmes & des Chevaux-Legers, consistoit en ce que les premiers étoient armés pesamment, de pied-en-cap, & les autres legerement. C'est le Roi même qui est Capitaine des Chevaux-Legers de sa Garde. Un Capitaine-Lieutenant commande sous lui.

CHEVELÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une tête dont les cheveux sont d'un émail différent.

CHEVELU, adj. En termes de Botanique, on appelle *chevelue* une racine qui pousse plusieurs petits brins, & ces petits brins

s'appellent *chevelure.*

CHEVER, v. act. Mot qui signifie creuser une pierre précieuse par-dessous, pour affoiblir sa couleur lorsqu'elle est trop forte.

CHEVESCHE, s. f. Oiseau nocturne, qui est peu différent de la chouete, & qui n'est pas de meilleur augure.

CHEVESTRE, s. m. Piéce de bois dans laquelle s'emboîtent les soliveaux d'un plancher. On donne aussi ce nom au côté d'un pressoir.

CHEVET, s. m. En termes Ecclésiastiques, on appelle *chevet* l'extrêmité d'une Eglise qui termine le chœur, & dont la forme est ordinairement circulaire. C'est aussi le nom de certains rebords de plomb, qu'on met aux cheneaux d'un toît, près de la goutiere, pour empêcher que l'eau ne s'échappe. On nomme *cheveteau*, dans un moulin, une grosse piéce de bois, sur laquelle tourne le tourillon de l'arbre.

CHEVILLE, s. f. Outre les significations communes de ce mot, on donne le nom de *chevilles* ou *chevillures*, aux andouillers de la perche du cerf, du daim & du chevreuil. Une tête qui a beaucoup de belles pointes, se nomme une tête bien chevillée. *Chevillé* se dit aussi, en termes de Blason, pour les ramures d'une corne de cerf.

CHEVRE, s. f. Femelle du Bouc. On distingue les chevres domestiques & les chevres sauvages. Les premieres ont les cornes longues & aigues, le muzeau plat, la queue courte & une assez longue barbe. On tire leur lait, qui a des qualités utiles. Leur fiente sert aussi à plusieurs usages de Médecine. On mange, dans plusieurs pays, la chair des chevreaux. Les chevres sauvages sont en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux. Elles sont sans barbe; mais leur poil est fort rude, & pend presque à terre. Leurs cornes sont droites, & un peu recourbées par le bout. Elles ont les pieds de devant plus courts que ceux de derriere, & semblables à ceux du lievre. Leur vîtesse est extrême à courir, & leur voix ne differe pas de celle des autres.

On appelle *Chevre*, en termes d'Art, une machine qui sert à tirer, avec le cable, des pierres & des poutres, & qui est composée de deux piéces de bois croisées, qui lui servent comme de bras. Les moulins à soie ont aussi un instrument qui se nomme *chevre*, & qui sert à tenir la fusée.

CHEVRE-FEUILLE, s. m. Arbrisseau composé de plusieurs tiges sans branches, mais revêtu de feuilles, entre lesquelles naissent ses fleurs, dont l'odeur est fort agréable. Il se lie étroitement aux arbres qu'il rencontre. Sa graine & ses feuilles sont fort chaudes. On leur attribue plusieurs vertus, telles que de faciliter l'accouchement, d'effacer les taches de rousseur, & même de rompre la pierre dans la vessie.

CHEVRETE, s. f. Nom qu'on donne en plusieurs endroits à de petits insectes de mer, qui se nomment ailleurs *Crevetes* ou *Ecrevetes*, & *Salicoques*. C'est un très-bon manger dans leur fraîcheur.

CHEVRON, s. m. Piéce de bois sur laquelle on attache les lattes dans le toit d'un bâtiment. Dans le Blason, ce sont deux bandes plattes, qui sont jointes par le haut, & qui s'élargissent en forme de compas à demi ouvert. Ses différences sont marquées par quelque mot qui les exprime, tel que *chevron renversé*, *chevron ondé*, *chevron rompu*, &c. *Chevroné* se dit d'un écu *rempli de chevron de même émail.*

CHIANTZOTZOLLI, s. m. Plante du nouveau Mexique, dont les tiges sont quadrangulaires, & les fleurs blanches. Ces fleurs

font furmontées d'un petit vafe, dans lequel naît une femence blanche, dont on fait une liqueur rafraîchiffante, avec un mêlange d'amandes douces & de quelques autres femences.

CHIAOUX, f. m. Titre d'office en Turquie. C'eft proprement un Huiffier, qui affigne les parties dans les différends, & qui eft chargé de la garde des prifonniers d'Etat. Les Chiaoux font toujours armés. Ils font choifis ordinairement pour les Ambaffades de la Porte Ottomane.

CHICHE, f. m. Efpece de pois, dont la tige eft dure, les feuilles dentelées, blanchâtres & velues, & les fleurs couleur de pourpre. On diftingue le pois chiche fauvage, & celui des jardins. Les pois chiches font chauds & deterfifs.

CHICORACÉE, f. f. Nom générique de plufieurs plantes, dont les propriétés font à peu près les mêmes que celles de la chicorée, telles que toutes les efpeces d'*Intybes*, de chondrilles, de laitues fauvages, &c.

CHICORÉE, f. f. Herbe commune, qu'on diftingue en fauvage & en domeftique. La premiere eft d'une amertume fi falutaire, qu'on ne peut trop la recommander pour nettoyer l'eftomac & pour clarifier le fang. Il y en a deux efpeces, celle qui fe cultive & celle qui vient dans les champs, & qui eft la plus amere. On fait blanchir l'une & l'autre, en hiver, dans les ferres. La chicorée blanche ou domeftique, fe divife auffi en deux efpeces; la commune, & la fcarolle. Celle-ci eft beaucoup meilleure pour les falades.

CHIEN, f. m. Animal domeftique à quatre pieds, fort utile à l'homme pour le fervice & le plaifir. La durée de fa vie eft de douze ou quinze ans. Il naît aveugle. Ses efpeces font en grand nombre, & font diftinguées par des noms différens.

CHIEN-MARIN, f. m. Efpece de poiffon, dont la peau eft fort dure & fort rude, qui a le muzeau pointu & la gueule armée de dents. Il y en a de fi grands, qu'ils avallent un homme entier. On appelle *chien* quelques parties d'inftrumens, telles que le chien d'un fufil, & certaine barre de fer à crochets, qu'on nomme auffi *fergent*. Le *Chien-dent* eft une herbe commune, qui jette quantité de racines, dont on fe fert en décoction pour fe rafraîchir. Les chiens mangent l'exrêmité des feuilles pour fe purger.

CHIFRE, f. m. Ce mot, formé du terme hebreu *fephira*, *nombre*, fignifie, en françois, figures ou caracteres dont on fe fert pour exprimer les nombres. Nous avons le chiffre Arabe & le chiffre Romain. Le premier, qui eft le commun, eft figuré de cette maniere, 1748. L'autre, par certaines lettres de l'alphabet, comme M. DCC. XLVIII. On appelle auffi *chiffre* une maniere obfcure d'écrire, foit en caracteres imaginés, foit par d'autres méthodes, pour déguifer le fujet d'une lettre à tout autre que celui à qui elle eft écrite, & qui a la clef du chiffre. C'eft auffi une efpece de lac-d'amour, qui confifte à joindre enfemble les deux premieres lettres de deux noms, de forte qu'elles forment une figure agréable.

CHILIADE, f. f. Mot grec, dont on fe fert quelquefois en françois, pour dire *un millier*.

CHILMINAR, f. m. Nom du plus noble & du plus beau refte d'antiquité qui fe foit confervé jufqu'aujourd'hui. Ce font les ruines du fameux Palais de Perfepolis, auquel Alexandre le Grand mit le feu, à l'inftigation de la Courtifane Thaïs.

CHIMERE, f. f. Monftre imaginaire, qui fut vaincu, fuivant

les Poëtes, par Bellerophon, & qui avoit la tête & l'estomac d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queue d'un dragon. De-là vient que le mot de *chimere* est pris pour toute extravagance d'imagination, qui s'écarte de la raison & du bon goût.

CHINA, s. m. Racine étrangere, qu'on croit excellente pour l'asthme & l'hydropisie. Il y en a de deux sortes, dont l'une vient du Perou & l'autre de la nouvelle Espagne, & qu'on appelle *China du Ponant* & *China du Levant*.

CHINCILLA, s. m. Animal du Perou, de la grosseur de l'écureuil, fort estimé pour la beauté de son poil.

CHIQUE, s. f. Espece de puces, fort communes aux Antilles, qui s'enfoncent dans la chair, où elles causent une démangeaison fort incommode. On ne les en fait pas sortir sans douleur.

CHIRAGRE, s. f. Nom grec de la goutte, qu'on donne, en françois, à ceux qui sont attaqués de cette maladie aux mains, comme on nomme *Podagres* ceux qui l'ont aux pieds.

CHIROGRAPHAIRE, adj. gr. Terme de Palais. Un Créancier chirographaire, est celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans aucun acte en forme de Justice.

CHIROLOGIE, s. f. gr. Art d'exprimer ses pensées, ou de parler par des mouvemens & des figures qu'on fait avec les doigts.

CHIROMANCIE, s. f. gr. Art prétendu de connoître ce qui doit arriver à quelqu'un, par l'inspection de sa main.

CHIRURGIE, s. f. gr. Art nécessaire, qui fait partie de la Médecine, à laquelle il est subordonné ; & qui consiste, suivant la signification grecque du nom, dans les *opérations manuelles* qui peuvent servir à la santé du corps humain, sur-tout pour la guérison des blessures.

CHLAMIDE, s. f. gr. Habit militaire des anciens Romains, qui étoit pour les Patriciens, pendant la guerre, ce que la *Toge* étoit pendant la paix.

CHLOROSE, s. f. gr. Nom d'une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint livide, & l'humeur triste & inquiéte. C'est ce qu'on nomme vulgairement les *pâles couleurs*.

CHOCOLAT, s. m. Pâte ou confection d'amandes de cacao, de poudre de vanille, & de sucre. On nomme aussi *Chocolat* la liqueur qu'on fait avec cette pâte ; & *Chocolatiere*, le vase où l'on délaie le chocolat.

CHŒUR, s. m. lat. Partie d'une Eglise où les Prêtres chantent & font l'Office divin. On appelle aussi *Chœur* ou *Chorus*, en termes de Musique, les endroits d'une Piéce où tous les instrumens & toutes les voix se font entendre ensemble.

CHOINE, s. f. Nom d'un arbre du Bresil, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier, & qui porte une espece de courge, dont l'écorce ligneuse sert à faire des vases & d'autres ustenciles.

CHOLAGOGUES, s. m. gr. Médicamens, simples ou composés, qui purgent la bile par le bas, suivant la signification du mot grec.

CHOMMER, v. n. Terme d'Artisan. Demeurer sans action ou sans occupation. On dit aussi *chommage*, dans le même sens.

CHONDRILLE, s. f. Espece de chicorée sauvage, qui est fort amere, & qui croît sur le bord des levées de fossé, ou dans d'autres lieux de cette nature. Il y a plusieurs sortes de chondrilles.

CHORION, s. m. gr. ou *Membrane choroïde*. Nom d'une membrane extérieure dont le fœtus est enveloppé. Elle se trouve dans tous les animaux. On appelle aus-

si *Choroïde* la troisiéme tunique de l'œil, où est la prunelle, & la petite membrane qui enveloppe le cerveau.

CHOROGRAPHIE, s. f. gr. Description d'un pays, comme la *Géographie* est la description de la terre, & la *Topographie* celle d'un lieu particulier.

CHOU, s. m. Plante commune des jardins, dont les feuilles se resserrent par degrés l'une sur l'autre, & forment une espece de grosse pomme, ronde & massive. On en distingue quantité d'especes. Le choux rouge est un spécifique admirable pour les maladies du poumon, sur-tout en syrop.

CHOUCAS, s. f. Espece de corneille, qui a le plumage gris, & le bec & les pieds rouges.

CHOUETTE, s. f. Espece de hibou, qui ne paroît qu'à la pointe du jour, ou à l'approche de la nuit. Sa grosseur est celle d'un pigeon de voliere, & sa couleur est cendrée.

CHRIST, s. m. gr. Mot qui signifie *Oint*, & qui est, avec *Jesus*, le nom de l'Auteur de notre Religion & de l'objet de notre Foi. L'Ordre Militaire de *Christ*, en Portugal, fut fondé vers 1318 par le Roi Denis I, sous la Regle de saint Benoît. Ce ne fut que sous le Pape Alexandre VI que les Chevaliers obtinrent la permission de se marier. Ils portent sur la poitrine une croix Patriarchale, soutenue par un ruban noir, qui étoit anciennement la couleur de leur habit.

CHROMATIQUE, adj. Terme de Musique. C'est un genre de composition où les semi-tons dominent. Ce mot signifie *couleur*, dans son origine grecque, parce que l'usage des Grecs étoit de distinguer le genre chromatique par des couleurs.

CHRONIQUE, s. f. gr. Histoire d'un pays disposée en Annales, c'est-à-dire, où l'on s'attache à suivre l'ordre des années. Ce mot n'est gueres en usage que pour signifier d'anciennes Histoires. *Chronique* adjectif, est un terme de Médecine, qui signifie de longue durée. Ainsi les *maladies chroniques* sont celles qui s'invéterent & dont on ne voit pas aisément la fin.

CHRONOGRAMME, s. m. gr. Composition de mots, en vers ou en prose, dans lesquels les lettres numerales forment la date, ou l'année, de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. gr. Maniere de compter les tems. On a inventé, dans cette vue, plusieurs époques ou plusieurs périodes, dont les plus considérables sont celles qui se tirent de l'Ecriture sainte ; mais comme elles ne sont pas sans difficultés, les opinions sont fort partagées dans cette science. *Chronologique*, c'est ce qui appartient ou ce qui est conforme à l'ordre des tems.

CHRONOMETRE, s. m. gr. Nom général de tout instrument qui sert à mesurer la durée du tems, soit méchanique, solaire, hydraulique, &c.

CHRYSANTHEME, s. m. Herbe qui croît autour des anciennes maisons de campagne, & dont on prétend que les fleurs sont excellentes pour guérir la jaunisse, quoique jaunes elles-mêmes.

CHRYSOCOLLE, s. f. Minéral qui sert à souder l'or & l'argent. Il se trouve dans les mines métalliques, & sa couleur est ordinairement celle de la mine d'où il sort. Quelques-uns le prennent pour une espece de nitre. On s'en sert aussi pour les blessures. Les Anciens parlent d'une pierre précieuse, nommée *Chrysocollas*, de couleur d'or, qui a la vertu d'attirer l'or & le fer.

CHRYSOCOME, s. f. Plante peu connue des Modernes,

dont la racine, suivant les Anciens, est fort âcre & astringente. Elle croît dans les lieux pierreux, & sa chevelure est formée en boutons.

CHRYSOLYTE, f. f. Pierre précieuse & transparente, de couleur d'or mêlée de verd, qui est d'un grand éclat. C'étoit la dixiéme sur le pectoral du grand Prêtre Juif, du moins au jugement de ceux qui croient que *Zabulon* signifie *Chrysolyte*.

CHRYSOPÉE, f. f. Nom tiré du grec, que les Chymistes donnent à la Pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or.

CHUPIRE, f. m. Arbre de quelques pays de l'Amérique, nommé aussi *Buantepatis*, dont les feuilles ont la forme de la rose, ce qui le rend fort agréable à la vue. Le *Chupiri* est un arbrisseau des mêmes pays, auquel les Naturels attribuent des propriétés fort utiles pour diverses maladies.

CHYLOSE, f. f. gr. Changement des alimens en chyle.

CHYMIE, f. f. gr. Art de dissoudre les corps mixtes, ou de les réduire aux parties dont ils sont composés, pour connoître leurs vertus & leurs contexture. C'est proprement l'Anatomie des corps naturels. Elle se fait particulierement avec le secours du feu. Il y a une autre Chymie, qu'on nomme autrement *Alchymie*, qui consiste à chercher le moyen de changer la nature des choses, sur-tout des métaux, & qui a proprement pour objet la Pierre philosophale ou l'art de faire de l'or.

CHYMOSE, f. f. gr. Inflammation dans les paupieres, qui causant une contraction dans les fibres, en fait voir le dessous au lieu du dessus, & fait un spectacle très-difforme.

CICATRICE, f. f. lat. Marque qui reste sur la peau dans l'endroit où l'on a reçu quelque blessure dont on est gueri.

CICERO, f. m. Nom d'un caractere d'Imprimerie, de grosseur médiocre, c'est-à-dire, qui tient le milieu entre les deux qu'on appelle le *Saint-Augustin* & le *Petit-Romain*.

CIDRE, f. m. Boisson composée du suc ou du jus des pommes, qui tient lieu, à plusieurs pays, du vin que la nature leur a refusé.

CIERGE, f. m. Nom d'une espece de gros chardon de l'Amérique, qui s'éleve à la hauteur d'un buisson fort touffu, & qui pousse, dans son centre, plusieurs tiges hautes de neuf ou dix pieds, qui ressemblent à de gros cierges d'Eglise. Les épines qui les défendent, ne permettent pas d'y toucher. Cependant comme elles portent une fleur, à laquelle succéde un assez bon fruit, semblable à la figue, on trouve le moyen d'en cueillir.

CIGALE, f. f. Petit insecte aîlé, qui fait un bruit perçant pendant l'Eté. Les pluies un peu longues produisent beaucoup de cigales. C'est une espece de sauterelles. On donne le nom de *Cigale* à des petits poissons d'eau douce, qui lui ressemblent. La mer a aussi sa Cigale, qu'on met au rang des testacées.

CIGOGNE, f. f. Grand oiseau; qui a le bec & les jambes fort longs, le plumage blanc, à la réserve du bout des aîles, des cuisses & d'une partie de la tête, & la queue courte. Il s'apprivoise facilement; & comme il mange les serpens, ces deux raisons portent les habitans de plusieurs pays, à leur entretenir des nids publics.

CIGUE, f. f. Plante venimeuse, dont les feuilles ont assez de ressemblance avec celle du cerfeuil, pour faire craindre de s'y méprendre. On s'en sert néanmoins extérieurement pour les tumeurs & pour les inflammations de la ratte.

CILIAIRE, adj. On appelle *Ligament ciliaire* la partie de l'œil qui soutient le crystallin. C'est celle qu'on nomme aussi *intersti-ce.*

CIMAISE, s. f. Membre, ou moulure, qui est au sommet d'une corniche. Les Menuisiers donnent le même nom à toutes les moulures de la même espece, en quelque lieu qu'elles soient placées.

CIMBALE, s. f. Terme d'Orgue. C'est le nom d'un jeu fort éclatant, dont on accompagne le plein jeu.

CIMENT, s. f. Poudre de tuiles pilées, qu'on mêle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs & des autres bâtimens. On ignore quel étoit le véritable ciment des Anciens.

CIMETERRE, s. m. Espece de sabre, en usage au Levant. Il a le dos large, il est court, & courbé vers la pointe.

CIMIER, s. m. Terme de Blason. C'est la plus haute partie, ou la cime, des ornement de l'écu. Le cimier de France est une fleur de lys quarrée. Mais quoiqu'on puisse employer ainsi une piéce de Blason, on ne prend jamais pour cimier une des piéces qui se nomment honorables.

CIMMERIENES, adj. Les *tenebres Cimmerienes* étoient passées en proverbe parmi les Anciens, à cause de l'épaisseur des bois & des nuages continuels qui occupoient le pays des *Cimmeriens*, nations des Scythes, aujourd'hui remplacée par les petits Tartares.

CIMOLIE, s. f. Terre médicinale, qui est bonne pour la brûlure, & pour dissiper tous les amas d'humeurs.

CINEFACTION ou CINERATION, s. f. Mot formé du latin, que les Chymistes emploient pour signifier une parfaite calcination. La cendre des métaux ainsi calcinés, s'appelle *chaux.*

CINGLER, v. n. Terme maritime, qui signifie aller sur mer, faire route avec le secours des voiles.

CINNABRE, s. m. Pierre minérale, qui est rouge & pesante, & qui se trouve ordinairement dans les mines de vif-argent. Il y a plusieurs sortes de cinnabre, sans y comprendre l'artificiel, qui se nomme Vermillon. Il se fait avec du souffre & du vif-argent. D'habiles Physiciens prétendent que le cinnabre mineral, n'est que du vif-argent pétrifié; ce qui paroît par les opérations chymiques, où le cinnabre produit beaucoup de vif-argent. On fait aussi du cinnabre bleu.

CINNAMOME, s. m. Arbrisseau dont l'écorce ressemble beaucoup à la cannelle, & qui en a toutes les propriétés, quoiqu'on prétendre que l'espece en est différente. Il en vient beaucoup de l'Isle de Ceylan. Trois ans après qu'on a dépouillé l'arbre de son écorce, il lui en revient une nouvelle, aussi bonne que la premiere.

CINQUENELLE, s. f. Nom qu'on donne dans l'Artillerie, à tous les longs cordages qu'on y emploie.

CINTRE, s. m. Quoiqu'il y ait différentes especes de cintres, c'est le nom général de tout ce qui a la figure d'un arc, soit en charpente, soin dans les autres arts. *Cintrer* signifie aussi arrondir en arc. En termes de Mer, on appelle *cintrage* toutes les cordes qui ceignent ou qui entourent quelque chose, pour servir de lien.

CIPOLLANI, s. m. Nom d'un marbre qui a de grandes veines vertes, plus ou moins fortes en couleur, & qui sert à faire des tables & des pilastres.

CIPPE, s. m. lat. Petite co-

lonne, ou pilier, que les Anciens plaçoient en divers endroits des grandes routes, & qui offroient des explications ſur le chemin, ou quelquefois le récit de quelque action mémorable, arrivée près du même lieu.

CIRAGE, ſ. m. Terme de Peinture. On appelle Tableau de cirage, une ſorte de camayeu, ou de tableau d'une ſeule couleur, qui tire ſur celle de la cire jaune.

CIRCEA, ſ. f. Herbe qui produit quantité de petites fleurs noires, & dont la graine reſſemble au millet. Elle croît entre les rochers. Sa racine ſert à pluſieurs beſoins des femmes.

CIRCIUM, ſ. m. Plante dont les feuilles ont quelque reſſemblance avec la buglofe, & qui porte ſur ſa cime pluſieurs petits boutons rouges. Elle ſert pour les laſſitudes & les affoibliſſemens des jambes.

CIRCONCISION, ſ. f. lat. Cérémonie Judaïque, que les Mahométans ont adoptée, & qui ſe trouve en uſage dans une grande partie de l'Afrique Idolâtre. Elle conſiſte à couper le prépuce aux enfans mâles. Cette opération n'eſt pas dangereuſe dans l'enfance, & la plaie eſt ordinairement guérie en vingt-quatre heures. Dans quelques pays, la circonciſion eſt auſſi en uſage pour les femmes.

CIRCONFLEXE, adj. lat. L'accent *circonflexe* eſt une marque grammaticale, qui ſert à diſtinguer les ſyllabes longues, ou qui ſupplée quelquefois à l'omiſſion d'une lettre.

CIRCONLOCUTION, ſ. f. lat. Multiplicité de paroles qui ne vont point au but, lorſque peu de mots ſuffiſent pour y arriver.

CIRCONSCRIRE, v. act. lat. Terme géométrique, qui eſt oppoſé à *inſcrire*. C'eſt décrire une figure rectiligne autour d'un cercle; un triangle, par exemple, dont tous les côtés le touchent.

CIRCONSPECTION, ſ. f. lat. Eſpece d'attention qui fait tout obſerver, pour ſe conduire avec prudence.

CIRCONVALLATION, ſ. f. lat. Les lignes de circonvallation ſont des foſſés flanqués, d'environ ſept pieds de profondeur, ſur une largeur de douze, qu'on fait autour d'une ville qu'on aſſiége, pour aſſurer les quartiers contre les inſultes des Aſſiégés.

CIRCONVOLUTION, ſ. f. lat. Terme d'Architecture, qui ſignifie les tours de la colonne torſe & de la volute Ionique.

CIRCUIT, ſ. m. lat. Dans le langage ordinaire, ce mot ſignifie le contour d'un lieu, & s'applique auſſi aux mouvemens circulaires qu'on fait autour de quelque choſe. En Géométrie, il ſignifie plus préciſément les bornes qui renferment une figure, par oppoſition à *aire*, qui ſignifie l'eſpace renfermé. *Circuit* & *Perimetre* ſont ſynonimes.

CIRCULATION, ſ. f. lat. En termes de Chymie, c'eſt l'élévation ou la chute des vapeurs d'une liqueur agitée par le feu. En Phyſique, c'eſt le mouvement conſtant que le ſang fait pour paſſer par le cœur, & ſe répandre dans toutes les parties du corps. La circulation du ſang ne fut découverte qu'en 1628, par *Harvée*, Médecin de Charles I. Quelques-uns néanmoins attribuent cette découverte au célébre *Fra Paolo*. Le terme de circulation s'emploie auſſi pour la ſeve des plantes. *Circulaire* ſignifie tout ce qui eſt en forme de cercle. On nomme *circulaire* les lettres qu'on écrit pour donner le même ordre, ou le même avis, à pluſieurs perſonnes & dans pluſieurs lieux. *Circuler* ſe dit dans les mêmes ſens.

CIRE, ſ. f. lat. Matiere dont les abeilles compoſent les petites

cellules où elle font leur miel. Quelques-uns nomment la cire un excrement, formé des parties les plus grossieres des fleurs qu'elles succent. On appelle *Cire vierge*, celle qui se trouve à l'entrée des ruches. Elle est de matiere encore plus épaisse que l'autre, & ductile lors même qu'elle est seche. La cire d'Espagne est une composition de gomme rouge qui découle de quelques arbres des Indes. On raconte quelle est ramassée par des fourmies aîlées, qui la vont attacher aux branches des mêmes arbres.

CIROENE, s. m. Composition chirurgique de différentes drogues resolutives, dont on fait des emplâtres.

CIRON, s. m. Animal d'une extrême petitesse, qui se glisse sous la peau des mains & d'autres parties du corps, où ses mouvemens causent une vive démangeaison.

CIRQUE, s. m. lat. Grande place de Rome, entre les monts Palatin & Aventin, environnée de bâtimens, & de forme ovale. Elle servoit aux jeux publics, & les Spectateurs avoient des loges & des galeries dans l'emphithéâtre dont elle étoit entourée. Tarquin le vieux l'avoit commencée grossierement; ensuite elle avoit reçu, dans le cours de la République, divers embelissemens, qui ne firent qu'augmenter sous les Empereurs. Il y avoit plusieurs autres Cirques à Rome. Les Grecs en avoient aussi, & ce nom venoit de leur langue.

CIRSOCELE, s. f. Nom grec d'une espece de tumeur ou d'hernie, qui arrive aux veines spermatiques des testicules.

CISAILLES, s. f. Terme de Monnoie. Ce sont des rognures d'argent, qu'on refond en lame pour les employer. On donne aussi ce nom à certains ciseaux de Serruriers. *Cisailler*, en termes de Monnoie, c'est couper une piéce d'or ou d'argent, avec une espece de ciseau, qui se nomme *ciselet*. Le ciseau des Orfevres se nomme *cisoir*. On appelle *ciselure* les ouvrages d'orfevrerie qui se font au ciseau.

CISALPINE, adj. *Gaule Cisalpine*. Nom que les Romains donnoient, dans leur division de gouvernement, à tout ce qui étoit de ce côté-ci des Alpes, c'est-à-dire, au-delà des montagnes qui separent la France de l'Italie.

CISLEU, s. m. Neuviéme mois de l'année Ecclésiastique des Juifs, & troisiéme de leur année politique ou civile, qui répond à notre mois de Novembre. Le 7 de ce mois ils observent un grand jeûne en mémoire de la prophanation de Jehoiakim, qui perça les Prophéties de Jeremie d'un coup de canif. Le 15, ils s'affligent pour une autre prophanation d'Antiochus Epiphanes, qui souilla le temple de Jerusalem, en y plaçant la statue de Jupiter Olympien. Le 25, Judas Machabée purifia le temple.

CISSOIDE, s. m. Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe, dont on attribue l'invention à Diocles.

CISTE, s. m. Arbrisseau, dont on distingue le mâle & la femelle. Les feuilles du premier ressemblent à celles du grenadier, & celles du second à la sauge. Le ciste croît dans les lieux secs & pierreux.

CISTERNE, s. f. Grand reservoir d'eau de pluie ou de riviere, qu'on bâtissoit autrefois sous terre; mais qui aujourd'hui se fait ordinairement de plomb, & se place dans les cours ou les cuisines, pour avoir toujours de l'eau prête au besoin. Près des grandes cisternes souterraines, on en ménage de plus petites où l'eau s'épure, & qui s'appellent *cisterneaux*.

CISTRE, s. m. Instrument de

musique, que les Italiens appellent *Cythara*, sans qu'on sache si c'est exactement celui qui portoit le même nom chez les anciens Romains. Il est à cordes, qui se touchent avec un bout de plume.

CITADELLE, s. f. Forteresse, qui consiste en plusieurs bastions, & qu'on bâtit, ou dans la plus haute partie d'une ville, ou à peu de distance de ses murs, soit pour la commander, soit pour la défendre.

CITÉ, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois aux grandes villes, entourées de murailles & favorisées de priviléges, telles que les Capitales de Royaumes & de Provinces, & sur-tout aux villes Episcopales. Mais ce mot n'est plus en usage que dans la Poësie. On en a fait le mot de *Citoyen*, qui signifie encore Habitant d'une ville, avec les droits attachés à cette qualité.

CITEAUX, s. m. Nom de la principale Maison de l'Ordre des Bernardins, dans le Diocèse de Langres. L'Ordre même en a tiré le sien, parce que c'est-là qu'il a commencé en 1098, & que l'Abbé de Citeaux en est Général. C'est une réforme de celui de saint Benoit.

CITER, v. act. En termes de Science, c'est employer quelque passage d'un Livre, ou l'autorité d'un Ecrivain, pour confirmer ou éclaircir quelque chose. En termes de Justice, c'est avertir ou sommer quelqu'un de paroître devant un Juge ou un Tribunal. *Citation* s'emploie aussi dans ces deux sens.

CITRIN, s. m. Couleur jaune, qui ressemble à celle du citron.

CITRON, s. m. Fruit du citronier, arbre qui ressemble beaucoup à l'oranger, mais dont les fleurs sont rougeâtres, & l'écorce fort ridée. Il porte du fruit continuellement. On attribue d'excellentes propriétés aux citrons, sur-tout celle d'être un souverain préservatif contre le mauvais air & le poison. On appelle *Citronat* les dragées qui contiennent de l'écorce de citron. Quelques-uns donnent le nom de Citronelle à la Melisse, parce qu'elle a l'odeur du citron.

CITROUILLE, s. f. Plante dont la tige rampe, & porte une fleur jaune, qui devient un des plus gros fruits de la Nature. La citrouille est froide & humide.

CIVADE, s. f. Petit poisson de mer, dont la chair rougit en cuisant. Il a le corps moucheté & plusieurs petits pieds.

CIVADIERE, s. f. Nom d'une voile de navire. C'est celle du mât qui se nomme *Beaupré*.

CIVE ou CIVETTE, s. f. Petite espece d'oignon qui croît en touffe, & qui a le goût plus fin que l'oignon commun. On en fait des bordures dans les potagers. On appelle *Cives* de petites piéces de verre rondes, dont on faisoit anciennement les vitres, telles qu'on en voit encore aux vieux édifices.

CIVETTE, s. f. Parfum tiré de l'animal du même nom, qui est une espece de chat étranger, assez commun en Afrique & dans les Indes orientales. Ce parfum est une matiere onctueuse, qui se ramasse dans une bourse de la grosseur d'un petit œuf, sous la queue de cet animal, près de l'anus.

CIVIL, adj. Ce mot, tiré du latin, a différentes significations, qui se rapportent à sa source. Il signifie *poli*, *bien élevé*, par opposition à *rustique*; parce que l'éducation doit être meilleure dans les villes qu'à la campagne. *Civilité* n'est en usage que sous cette acception. Dans le sens politique, qui regarde le gouvernement & le bon ordre, il s'applique à tout ce qui concerne

ces deux objets. C'eſt dans ce ſens qu'on dit l'*adminiſtration civile*, les loix civiles, les peines civiles, le Lieutenant civil. On appelle *mort civile* une punition qui exclut un Citoyen de ſa Patrie & des droits de ſa naiſſance. Les vœux de Religion peuvent être nommés de même. L'*année civile* eſt l'eſpace de tems qui eſt reglé dans chaque Etat, pour la durée des affaires du Bureau, des Cours de Juſtice, &c. Le *droit civil* eſt proprement la ſcience des loix & des uſages de chaque Nation; mais on reſtraint ordinairement ce nom à un ſyſtême particulier, compoſé des meilleures loix Romaines & Grecques. Une *guerre civile* eſt celle qui ſe fait entre les Citoyens d'une même Ville ou d'un même Etat, ou entre un Roi & ſes Sujets.

CIVIQUE, adj. Nom que les Romains donnoient à une couronne de feuilles de chêne, qui s'accordoit comme une glorieuſe récompenſe, à celui qui avoit ſauvé la vie d'un Concitoyen, ou qui avoit fait quelqu'autre action d'éclat par le motif du bien public. Elle fut décernée à Ciceron, pour avoir découvert la conſpiration de Catilina.

CLAIRE, ſ. f. Sainte Claire eſt le nom d'un Ordre Religieux de filles, fondé au treizième ſiécle par S. François d'Aſſiſe, & dont la premiere Supérieure ſe nommoit Claire. Il s'eſt diviſé en deux branches, l'une nommée les *Damianites*, qui ſont les anciennes; l'autre qui a pris le nom d'*Urbaniſtes*, du Pape Urbain IV, qui mitigea leur Regle.

CLAIR-OBSCUR, ſ. m. Terme de Peinture. En général, c'eſt la maniere de traiter les jours & les ombres. On dit d'un Peintre, qu'il entend bien le clair-obſcur, lorſqu'il détache bien ſes figures par une heureuſe diſpoſition des ombres & de la lumiere. On appelle auſſi *clair-obſcur*, un deſſein dont les ombres ſont de couleur brune & les jours rehauſſés de blanc.

CLAIRE-VOIE, ſ. f. On donne ce nom à certaines allées d'un parc ou d'un jardin, qui donnent paſſage à la vue hors de l'enclos, par des ouvertures ménagées dans les murs.

CLAIRIERE, ſ. f. Certaines parties de bois où les arbres ne ſont point ſi touffus que dans d'autres, & qui ſont plus favorables aux Chaſſeurs.

CLAIRON, ſ. m. Eſpece de trompette, dont le ſon eſt plus aigu que celui de la trompette commune. C'eſt auſſi le nom d'un jeu d'orgue, & des ſonnettes qu'on ſuſpend au cou des vaches, pour empêcher qu'elles ne s'égarent. En termes de Blaſon, *Clairine* ſe dit des animaux qui ont des ſonnettes au cou.

CLAMEUR, ſ. f. Vieux mot, tiré du latin, qui ſignifie *cri*. On s'en ſert encore au pluriel. *Clameur de Haro* eſt une expreſſion de la coutume de Normandie, qui ſignifie réclamation de l'autorité du Prince contre l'oppreſſion & l'injuſtice.

CLAMESI, ſ. m. Nom d'une eſpece d'acier, qui ſe vend en forme de petits carreaux.

CLAMP, ſ. m. Nom qu'on donne à une piéce de bois, qui étant appuyée contre un mât ou un pilier, ſert à le ſoutenir & à le fortifier. C'eſt auſſi quelquefois une ſorte de poulie.

CLAN, ſ. m. On appelle *Clans*, en Ecoſſe, les Tribus; c'eſt-à-dire, un certain nombre de familles qui habitent le même canton, & qui dépendent du même Seigneur.

CLANCULAIRES, ſ. m. Secte d'Anabaptiſtes, qui s'aſſemblent *ſecretement*, comme le porte ce nom latin, pour les exercices de leur croyance; dans l'opinion qu'ils n'ont point de compte à rendre de leur foi au Public.

CLANDESTIN, adj. Ce qui se fait en cachette contre la loi. Un mariage, un commerce clandestin.

CLAPET, f. m. Petite soupape, qui se leve & qui se ferme en forme de couvercle.

CLAQUE, f. m. Nom d'un gros oiseau dont la chair est fort bonne.

CLAQUEBOIS, f. m. Espece de clavecin grossier, qui a la forme d'un coffre, & des bâtons de bois de grandeur inégale, au lieu de cordes.

CLARENCIEUX, f. m. Nom du second Herault d'armes d'Angleterre. On croit que ce nom vient du Duché de Clarence, auquel ce Herault appartenoit autrefois particulierement. Son office est de regler les funerailles de la petite Noblesse.

CLARET, f. m. Nom que les Anglois donnent à toutes sortes de vin rouges, sur-tout aux vins de Bourdeaux.

CLARICORDE, f. f. Ancienne espece de clavecin, ou plutôt d'épinette, qui avoit soixante-dix cordes, mais d'ailleurs fort grossiere. Les sautereaux étoient armés de petits crochets, au lieu de plumes, pour lever les cordes.

CLARIFICATION, f. f. Terme d'Art, composé du latin, qui signifie l'action d'éclaircir une liqueur.

CLASSE, f. f. Mot emprunté du latin, qui signifie *rang*, ordre formé par divisions. L'usage applique particulierement ce nom aux écoles où les enfans sont instruits par degrés. On le donne aussi à la division de tous les Pilotes & les Matelots des Provinces maritimes du Royaume, qui sont enrollés pour servir alternativement sur les vaisseaux du Roi. Chaque division se nomme *Classe*. On appelle *Auteurs classiques*, ceux qui par leur utilité pour l'instruction des jeunes gens, servent particulierement à cet usage.

CLAVEAU ou CLAVELÉE, f. m. Maladie des brebis, qui consiste, suivant la signification du mot dans son origine latine, en quantité de petits clous ou de petits boutons dont leur chair se couvre. En termes d'architecture, on appelle *claveau* une piéce en forme de coin, qui sert à fermer les plates-bandes.

CLAVECIN, f. m. Instrument de musique, qui a son clavier comme l'orgue, pour mettre en mouvement un grand nombre de sautereaux, qui levent autant de cordes de laiton tendues. Le retentissement de ces cordes forme des sons très-harmonieux. Il y a des clavecins à plusieurs claviers.

CLAVETTE, f. f. Petite cheville, qui passe au travers d'une plus grosse pour l'arrêter.

CLAVICULE, f. f. lat. Nom qu'on donne à deux petits os en forme de *S*, qui ferment le haut de la poitrine.

CLAVIER, f. m. Ordre de touches, rangées suivant les principes de la musique, sur lesquelles on appuie les doigts pour jouer de quelques instrumens, tels que l'orgue, le clavecin, la vielle, &c. Il y a aussi des *clavecins de pedales*, c'est-à-dire, qui se remuent avec les pieds.

CLAUSE, f. f. Article ou condition d'un contract, ou de toute autre sorte d'acte. Ce mot, qui vient du latin, signifie simplement ce qui est renfermé dans une chose.

CLAYE, f. f. Ouvrage de branches entrelacées, paticulierement d'osier, qui sert à divers usages. *Traîner sur la claye*, est une punition qui s'exerce sur les cadavres de ceux qui se sont tués volontairement, ou qui ont été tués en duel. On appelle *clayon* ou *clisse*, de petites clayes de différentes formes. On dit aussi

faire un clayonage, c'est-à-dire, enfermer quelque espace avec des clayes, ou assurer un glacis par des clayes qui empêchent les terres de s'ébouler.

CLECHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une piéce ouverte à jour, qui laisse voir le champ de l'écu.

CLEF ou CLÉ, f. f. Dans le figuré comme dans le propre, on appelle *clef* tout ce qui sert à ouvrir l'entrée de quelque lieu, ou à faciliter l'accès de quelque chose. Ce mot a quantité d'autres significations dans les Arts, mais qui regardent toutes quelque partie principale dont d'autres dépendent. Les trois clefs de la Musique sont des marques d'une forme constante, qui se mettent au commencement des lignes pour régler les tons des notes.

CLEMATIS, f. f. Nom d'une plante, dont on distingue deux especes fort opposées dans leurs vertus; l'une froide & seche, qui se nomme *Pervenche*; l'autre très-chaude & très-âcre, nommée *Liseron*.

CLEMATITE, f. f. Plante dont les feuilles sont rondes & les fleurs semblables à celles de la Rue. C'est une espece de Sarasine.

CLEMENTINES, f. f. Ouvrage aprocryphe, attribué à un certain *Clement*, & rempli de fables & d'erreurs. On donne aussi ce nom aux Decretales du Pape Clement V, qui font partie du droit Canon; & à une Bulle du même Pape, qui a réduit la loi du maigre, pour quelques Ordres Religieux, à certains jours de la semaine.

CLENCHE, f. f. Mot qui paroît venir du verbe Anglois *clench*, *affermir*. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte.

CLEPSYDRE, f. f. gr. Instrument qui sert à mesurer le tems par le moyen de l'eau. On s'en servoit beaucoup, sur mer & sur terre, avant l'invention des montres & des pendules; mais ses inconvéniens l'ont fait abandonner, quoique le sçavant *Amontons* en ait inventé une qui remédie à toutes les objections communes, & qui sert même en mer pour trouver la longitnde.

CLERAGRE, f. f. Maladie qui vient aux aîles des oiseaux de proie, & dont on trouve le remede dans les livres de Fauconnerie.

CLERGÉ, f. m. Corps des Evêques, des Prêtres, des Théologiens & de tous les Ecclésiastiques d'un Etat. On distingue, dans l'Eglise Romaine, le Clergé séculier & le Clergé régulier. On comprenoit autrefois sous le nom de Clergé, tous les Officiers de Justice; comme le nom de Clercs, qui est aujourd'hui restraint à ceux qui sont de l'état Ecclésiastique & aux Commis des gens des Procureurs & des Notaires, se donnoit autrefois à tous les Gens de lettres. *Clericature* signifie l'état ou la profession des Clercs, c'est-à-dire, des gens d'Eglise.

CLEROMANCIE, f. f. gr. Art de deviner ou de dire la bonne fortune, en jettant le dé ou en tirant des lots.

CLICQUART, f. m. Nom d'une des meilleures pierres qui se trouvent dans les carrieres voisines de Paris. Elle étoit connue anciennement sous le nom de *bas-appareil*; mais on prétend qu'il ne s'en trouve plus de véritable, parce que les carrieres sont épuisées.

CLIENT, f. m. Celui qui paie un Avocat pour recevoir son avis ou pour lui faire plaider sa cause. Ce nom, qui est latin, signifioit, dans l'ancienne Rome, un Particulier qui étoit sous la protection d'un Senateur ou de quelqu'autre Grand. Le Protecteur

teur s'appelloit *Patron*. Dans la suite, les Villes & les Provinces entieres prenoient ce titre à l'égard de quelque Grand de Rome.

CLIMAT, f. m. gr. Terme de Géographie, qui fe dit d'un efpace de terre compris entre deux cercles parallelles à l'Equateur, & tellement éloignés l'un de l'autre, qu'il y a une demi-heure de différence entre leurs plus courts & leurs plus longs jours.

CLIMATERIQUE, adj. Nom que les anciens Aftrologues & les Médecins ont donné à certains périodes de la vie humaine, aufquels ils prétendoient qu'il fe fait des révolutions confidérables dans la fanté & la conftitution des hommes. Le premier période étoit la feptiéme année de la vie d'une perfonne; les autres étoient multipliés du premier, comme 21, 49, 63, &c.

CLINCART, f. m. Nom d'une efpece de bâteaux plats, qui font en ufage fur les côtes de la mer Baltique.

CLINOPODE, f. m. Plante qui croît dans les lieux pierreux, & qui eft bonne, en décoction, pour la rétention d'urine, les ruptures & d'autres maladies. Ses feuilles reffemblent à celles du ferpolet; & fes fleurs ont la forme du pied d'un lit, d'où lui vient fon nom grec. Il y a une autre forte de Clinopode; mais il eft douteux que l'un & l'autre foient celui des anciens.

CLIO, f. f. Nom d'une des neuf Mufes, qui préfide à l'hiftoire. On la repréfente ordinairement fous la figure d'une jeune Vierge, couronnée de laurier, avec une trompette à la main droite, & un livre dans la main gauche.

CLOITRE, f. m. Nom qu'on donne aux Maifons religieufes, mais qui n'eft que celui d'une de leurs parties. C'eft une galerie couverte, qui forme un quarré, au milieu duquel eft ordinairement un petit jardin à fleurs. Ce mot vient du latin, & fignifie, dans fon origine, *Lieu fermé. Clôture* & *cloifon* viennent de la même fource.

CLOPORTE, f. f. Infecte, qui fe nomme auffi *Millepede*, à caufe de la multitude de fes petits pieds. Il aime les lieux humides, & s'engendre ordinairement fous les pierres. La cendre & l'huile de Cloporte font employées pour les maux de tête, pour la jauniffe, pour les rétentions d'urine, & même pour la pierre. Il y a auffi des Cloportes de mer.

CLOSIF, f. m. Oifeau d'Afrique, de la groffeur d'un étourneau & noir de plumage, dont la vue & le chant reglent la conduite des Negres, fuivant les augures bons ou mauvais qu'ils y attachent.

CLOTHO, f. f. Une des trois fœurs fabuleufes qui préfident à la vie des hommes, & que les Poëtes nomment Parques. C'eft à Clotho qu'ils donnent la quenouille, pour filer nos jours & nos années.

CLOUTIER, f. m. Nom des Artifans qui fabriquent des cloux, comme *Clouterie* eft celui de leur commerce ou de leur profeffion.

CLOUVE, f. m. Oifeau des Indes orientales, qu'on dreffe à prendre du poiffon dans les étangs & les rivieres. La nature lui a placé, fous le bec, une efpece de fac où il engorge fa proie; & pour empêcher qu'il ne l'avalle, on lui ferre le cou avec un anneau.

CLUB, f. m. *Prononcez* CLOB. Nom qu'on donne en Angleterre à des Sociétés qui fe forment dans différentes vues, & quelquefois pour le fimple amufement. Elles joignent à ce nom divers titres qui les diftinguent. Elles ont des lieux d'affemblée,

& des loix, qu'elles s'imposent suivant leur objet.

CLUPÉE, s. f. Poisson du fleuve Araris, à qui on attribue la propriété de changer de couleur suivant les variations de la Lune.

CLUSE, s. f. Terme de Fauconnerie. C'est le cri que le Fauconnier emploie pour faire agir les chiens, lorsque la perdrix se met à couvert de l'oiseau dans un buisson; ce qui s'appelle aussi *cluser* la perdrix.

CLYSSUS, s. m. gr. Composition chymique d'un mêlange de sels, d'esprits & d'huiles, qui a diverses utilités dans la Médecine & la Physique. Le *Clyssus d'antimoine* est un esprit acide, qui se prépare par un grand nombre d'opérations.

CLYSTERE, s. m. gr. Remede liquide, ou propre à laver, suivant sa signification grecque, qu'on insinue dans les intestins par l'*anus*, pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter & adoucir les matieres fecales, pour dissiper les vents, &c. Les préparations en sont différentes, suivant le mal auquel on veut remédier.

CNEF, s. m. Nom d'un Dieu des Egyptiens, auquel ils attribuoient la création du monde, & qu'ils représentoient avec un œuf sortant de sa bouche, parce que l'œuf étoit leur hieroglyphique pour signifier le monde.

CNEORON, s. m. Plante dont les Anciens distinguoient deux especes, la blanche & la noire, mais sur laquelle on est aujourd'hui peu certain. Quelques-uns croient que la premiere est la Lavande & l'autre le Romarin.

COADJUTEUR, s. m. Mot formé du latin, qui signifie celui qui assiste un autre en partageant son travail.

COAGULATION, s. f. lat. Epaississement d'une chose molle & liquide. Il y a deux méthodes chymiques pour les coagulations, l'une par la chaleur, l'autre par le froid, suivant la nature des choses qu'on veut coaguler.

COAILLER, v. n. Terme de Chasse. Un chien coaille, lorsqu'il tient la queue levée en quêtant.

COALI, s. m. Animal qui a le muzeau beaucoup plus long que le grouin du cochon, & qui s'en sert comme l'élephant de sa trompe. Le mâle s'appelle *Coalimondi*. On nomme *Coali*, dans la nouvelle Espagne, un grand arbrisseau dont le bois teint l'eau en bleu; & cette teinture fait une liqueur qui nettoie les reins & la vessie.

COALITION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin. C'est l'action de plusieurs parties réunies, qui reçoivent leur nourriture & croissent ensemble.

COBES, s. f. Nom qu'on donne sur mer à certains bouts de cordes, nommées aussi *ancettes*, dans lesquelles on passe d'autres cordes.

COCA, s. m. Plante du Perou, dont les feuilles ont dans leur milieu une autre feuille de la même forme. Elle sert de monnoie, pour acheter les commodités du pays.

COCAGNE, s. f. On appelle *Pays de cocagne*, un pays où toutes les commodités de la vie sont en abondance. L'origine de ce terme est, dit-on, un petit fruit du haut Languedoc, nommé *Cocagne*, qui sert à la teinture, & dont les habitans font un grand commerce. Comme ils en tirent un revenu considérable, les Languedociens ont nommé les bons cantons de leur Province & de toute autre, un pays de cocagne.

COCANTBE, s. f. Arbre épineux de l'Isle Madagascar, dont le bois, qui est noir, & la fleur, rendent au feu une odeur fort agréable.

COCATRIX, ſ. m. Animal dangereux, qui s'engendre dans les cavernes & dans les puits ſecs. On prétend que c'eſt une eſpece de baſilic.

COCUS, ſ. m. Arbriſſeau commun dans le bas Lauguedoc, qui porte une eſpece de cochenille ou de graine d'écarlate. Comme il ſe forme de petits vers dans cette graine, on fait venir de-là le nom de *Vermillon*, qui eſt auſſi celui de cette couleur.

COCCIX, ſ. m. Nom d'un os cartilagineux qui eſt au bout de l'os *ſacrum*, & qui reſſemble, dit-on, au bec du *Coucou*, dont Coccix eſt le nom grec.

COCHENILLE, ſ. f. Drogue des Indes, qui ſert à la teinture en écarlate, en cramoiſi, &c. Les uns croient que c'eſt le corps d'un petit inſecte ou d'une petite mouche; d'autres aſſurent que c'eſt une petite graine. Les Voyageurs confirment ces deux opinions, & racontent qu'il y en a deux ſortes, l'une qui eſt une mouche, & l'autre une graine; mais que la veritable & la meilleure eſt la mouche ou l'inſecte.

COCHIZTLAPOTI, ſ. m. Grand arbre des Indes occidentales, qui porte un fruit ſemblable au coing, nommé *Zapote blanco* par les Eſpagnols. Ce fruit eſt d'aſſez bon goût, mais il a une eſpece de noyau qui eſt un dangereux poiſon.

COCHLEARIA, ſ. f. Plante qui tire ſon nom latin de la reſſemblance de ſes feuilles avec la figure d'une cuilliere. Elles ſont remplies d'un ſel volatil, qu'elles perdent en ſechant, mais qui les rend utiles pour la conſervation des gencives & pour réſiſter à toute ſorte de pourriture.

COCHON, ſ. m. Outre l'animal domeſtique de ce nom, il y a un *Cochon d'Inde*, qui eſt un petit animal à quatre pieds, ordinairement blanc & roux, le grouin aigu, les oreilles rondes, le poil fort fin, ſans queue, & grognant comme le cochon domeſtique; & un *Cochon de mer*, qui eſt un poiſſon d'une forme ſi bizarre, qu'il paroît triangulaire. Sa longueur eſt environ d'un pied. La ſeule raiſon qui lui ait fait donner ce nom, eſt qu'étant pris, il grogne comme le cochon.

COCKNEY, ſ. m. Nom que les Anglois donnent à ceux qui étant nés à Londres, ignorent preſque tout ce qui appartient à la Campagne. C'eſt ce qu'on appelle *Badaut* à Paris.

COCOTIER, ſ. m. Arbre des Indes, dont le fruit ſe nomme *Coco*. C'eſt une eſpece de palmier. Il ſert à quantité d'uſages. On fait des navires & des maiſons de ſon bois; des cordes du brout de ſon fruit; des voiles & des toits de ſes feuilles; du papier de ſa moelle & de ſon écorce; & l'on ſe nourrit de ſon fruit, qui eſt de la groſſeur d'un œuf d'Autruche, & compoſé d'une ſubſtance ſolide de très-bon goût. On en tire auſſi un lait, dont on fait pluſieurs ſortes de breuvages. La coque du Coco eſt auſſi dure que la corne, & ſert à faire des cuillieres, des taſſes & d'autres uſtencilles.

CODE, ſ. m. Nom tiré du latin, qu'on a donné au Recueil des Conſtitutions des Empereurs Romains. Elles avoient d'abord été raſſemblées en trois Livres, par differentes perſonnes & dans des tems différens; mais en 534 l'Empereur Juſtinien fit faire une nouvelle collection des anciennes Loix, qui fut nommée *le Code Juſtinien*, & qui forme aujourd'hui une grande partie du Droit civil.

CODICILLE, ſ. m. lat. Addition ou ſupplément qu'on joint aux actes judicaires, particulierement aux teſtamens.

COEFFICIENT, f. m. Terme d'Algébre, qui fignifie le nombre qui eft placé devant une quantité litterale, & qui eft fuppofé multiplié par elle ou dans elle.

CO-ÉGAL, adj. Terme de Théologie, qui s'applique aux trois perfonnes de la Trinité, pour fignifier qu'elles font égales en durée, en perfection & en puiffance. On dit auffi qu'elles font co-éternelles, co-effentielles, co-exiftantes, &c.

CŒUR, f. m. Partie mufculeufe de l'animal, fitué au milieu du thorax; mais qui étant de forme pyramidale, s'avance un peu par la pointe fur le devant de la poitrine. C'eft au cœur que toutes les veines fe terminent, & c'eft du cœur que toutes les arteres prennent naiffance. Par fon refferrement & fa dilatation alternatifs, il eft le principal inftrument de la circulation du fang & le principe de l'action vitale. Sa grandeur eft indéterminée. Il a deux grandes cavités, qui fe nomment *ventricules*, l'une un peu plus grande que l'autre, par lefquelles le fang paffe & repaffe continuellement, &c. On donne le nom de Cœur aux perfonnes qu'on aime, & au centre d'une infinité de chofes, par des raifons qui font fenfibles. En termes de Manége, un Cheval *de deux cœurs*, eft celui qui repond mal aux aides & qui ne manie pas volontiers.

COFFRE, f. m. Outre fes fignifications communes, *Coffre*, en termes de guerre, eft un logement creufé dans un foffé fec, peu différent de la caponiere, qui fert aux Affiégés pour empêcher qu'on ne paffe le foffé. En termes de Chaffe, c'eft le corps d'une bête fauve dont on a fait la curée.

CO-HABITATION, f. f. lat. Séjour qu'on fait avec quelqu'un dans une même maifon, & vie familiere qu'on mene enfemble.

CO-HERENCE, f. f. lat. Rapport & liaifon entre les parties d'un raifonnement ou d'un difcours.

CO-HERITIER, f. m. Compagnon d'héritage, ou celui qui eft appellé par droit à quelque partie d'une fucceffion.

CO-HESION, f. f. lat. l'action par laquelle toutes les parties d'un corps naturel font jointes enfemble & fe foutiennent dans cette jonction. C'eft une difficulté des plus obfcures de la Phyfique.

COHOBER, v. act. Terme de Chymie. C'eft réiterer une diftillation de la même liqueur, en mêlant la liqueur déja diftillée, avec les fucs, ou un fuc avec la matiere dont il a été extrait. On dit, dans le même fens, *Cohobation*.

COHORTE, f. m. Terme militaire des anciens Romains, qui fignifioit un corps d'Infanterie de fix cens hommes, divifé en trois parties, qui s'appelloient *Manipules*, comme les Manipules l'étoient en Centuries.

COIN, f. m. Outre fes fignifications comunes, *Coin*, en termes de monnoie, eft un morceau de fer trempé & gravé, qui fert à marquer les monnoies & les medailles. C'eft auffi la marque qu'on met fur la vaiffelle & fur les autres ouvrages d'or ou d'argent. En termes de Manége, on appelle *Coin*, quatre dents, entre les mitoyennes & les crocs, qui pouffent aux chevaux à l'âge de quatre ans & demi.

CO-INCIDENT, adj. Ce mot, tiré du latin, exprime ce qui fe rapporte exactement avec quelque chofe, foit pour le tems, foit pour l'action, la mefure, &c. Deux cercles du même diametre, qu'on met ou qu'on fuppofe l'un fur l'autre, font co-incidens. Un fait eft co-incident à un autre, lorfqu'il eft arrivé dans le même tems.

COING, ſ. m. Fruit du Coignaſſier, arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles ſont dures, charneuſes, & blanches par-deſſous. Le coing eſt une eſpece de poire odoriferente, dont on fait diverſes ſortes de confitures, ſur-tout celle qui ſe nomme *Cotignac*. On attribue aux coings différentes vertus, telles que de fortifier l'eſtomac, d'arrêter les flux de ventre, d'appaiſer le vomiſſement, &c. Il y des coings qui tiennent de la pomme par leur forme, & que cette raiſon fait nommer *Pomme-coings*.

COIT, ſ. m. Terme de Médecine, pour ſignifier l'acte venerien.

COITES, ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des longues piéces de bois, qui ſe mettent ſous un vaiſſeau pour le faire gliſſer du chantier juſqu'à l'eau.

COITION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique, qui ſignifie la jonction de pluſieurs choſes ou de pluſieurs parties d'une même choſe, pour une même action.

CALACHON, ſ. m. Inſtrument de muſique, fort commun en Italie. Il n'a que deux ou trois cordes, avec la forme d'un lut, mais ſon manche eſt beaucoup plus long.

COLARIN, ſ. m. Nom de la petite friſe du chapiteau des colonnes Toſcanes & Doriques. On le donne auſſi à l'endroit qui eſt le moins large près du chapiteau.

COLCHICON, ſ. m. Plante, ou plutôt Bulbe ſauvage, qui jette un lait ſi dangereux qu'il fait mourir le même jour ceux qui en avallent. De-là lui vient auſſi le nom grec d'*Ephemere*.

COLCHIQUE, ſ. f. Nom d'une fleur d'Automne, dont la couleur eſt un rouge vineux.

COLCOTHAR, ſ. m. Nom d'un vomitif compoſé de la tête-morte du vitriol ſeul, après la diſtillation de l'eſprit & de l'huile. On le nomme auſſi *Manne vomitive du vitriol.*

COLERA-MORBUS, ſ. m. Nom d'une maladie dangereuſe, qui vient d'un épanchement ſubit de bile, cauſé par une indigeſtion continuelle d'alimens. Elle cauſe un grand devoiement par haut & par bas, avec des tranchées fort douloureuſes.

COLIBRI, ſ. m. Oiſeau des Indes, qui paſſe pour le plus petit de tous les oiſeaux. Il n'eſt gueres plus gros que le bout du doigt. On en diſtingue deux ſortes, qui ne ſont pas moins admirables par leur beauté que par leur petiteſſe. On en voit beaucoup aux Antilles.

COLIR, ſ. m. Officier de la Chine, redoutable à tout le monde, parce que ſans être membre d'aucun Tribunal, ni d'aucune Aſſemblée, il a le droit de ſe trouver par-tout, pour obſerver ce qui s'y paſſe & faire punir ceux qui manquent à leur devoir dans toutes ſortes de rangs.

COLISÉE, ſ. m. Vieux amphitéâtre Romain, bâti par Veſpaſien, & conſacré par Titus un de ſes fils, où toutes les Provinces de l'Empire étoient repréſentées en ſtatues, & Rome au milieu avec une pomme d'or à la main. Il s'en eſt conſervé des reſtes juſqu'aujourd'hui.

COLLATERAL, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui eſt à côté d'une choſe & qui n'y touche pas directement. Ainſi les enfans des freres & des ſœurs ſont les héritiers collateraux d'un aîné, au lieu que ſes propres enfans ſont ſes héritiers directs. Les *Collaterales* d'une Egliſe, ſont les aîles qui ſont à côté de la nef.

COLLATION, ſ. f. lat. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie le droit de nommer à un Bénéfice Eccléſiaſtique. On appelle auſſi *Collation* un repas leger qui ſe donne par galanterie, & particulierement à celui qu'on fait en Carême à la place du ſouper,

lorsqu'on observe le jeûne. L'origine du nom, dans ce dernier sens, est un usage des anciens Moines, qui ayant besoin, en Carême, de quelque rafraîchissement après le travail des mains, dans un tems où le jeûne duroit jusqu'à la fin du jour, s'accordoient ce petit soulagement avant l'heure de la conférence spirituelle, qu'on nommoit en latin *Collation*.

COLLECTE, s. f. lat. Nom d'une priere de la Messe, qui varie suivant les occasions.

COLLECTIF, adj. lat. Terme de Grammaire. Les noms collectifs sont ceux qui expriment plusieurs choses au singulier, tels que *peuple*, *armée*, *compagnie*, &c.

COLLECTION, s. f. lat. Amas de plusieurs choses qui peuvent servir au progrès des Sciences ou à satisfaire la curiosité, comme de tableaux, d'estampes, de livres, &c.

COLLÉGE, s. m. lat. Compagnie ou Société de personnes qui s'occupent des mêmes choses, & qui se conduisent par les mêmes regles. Ce nom est propre aux lieux où l'on instruit la jeunesse, & à quelques Sociétés illustres, telles que le Collége des Cardinaux, qu'on appelle le *Sacré Collége*, le Collége des Electeurs, &c.

COLLEGUE, s. m. Mot emprunté du latin, qui signifie *Compagnon*, Associé dans un office, celui qui en partage le titre & les fonctions avec un autre.

COLLETIQUES, s. m. Médicamens qui servent à rejoindre les parties séparées d'une plaie ou d'un ulcere. Ce mot est grec dans son origine.

COLLIQUATION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est le mêlange de plusieurs matieres solides, qu'on liquefie par fusion ou par dissolution.

COLLISION, s. f. lat. Rencontre de plusieurs corps, qui heurtent l'un contre l'autre.

COLLOQUE, s. m. lat. Entretien ou dialogue de plusieurs personnes ensemble.

COLLUSION, s. f. lat. Dessein médité de deux ou de plusieurs personnes qui s'entendent pour tromper.

COLLYRE, s. m. gr. Médicament extérieur pour les maladies des yeux. Il y en a de secs & de liquides.

COLOCASIE, s. f. Plante d'Egypte, dont les habitans font une sorte de potage. Elle ne porte ni fleur ni fruit dans cette région, quoiqu'elle en ait dans d'autres lieux où elle croît moins naturellement.

COLOMBAGE, s. m. Mot qui s'emploie dans la charpente, au lieu de *colomnade*, pour signifier un rang de colomnes ou de solives dans une cloison ou une muraille.

COLOMBE, s. f. Femelle du pigeon. On en a formé le nom de Colombier, pour signifier le lieu où les pigeons se retirent, parce que sa principale destination est pour la propagation de l'espece ; ce qui appartient aux colombes. Les Charpentiers appellent *Colombe* une grosse solive, qu'ils posent à plomb pour faire des édifices de charpente; & les Tonneliers donnent le même nom à un billot de bois quarré, sur lequel ils joignent & rabotent les fonds. On vit naître en Castille, au quatorziéme siécle, un Ordre Royal & Militaire, sous le nom de *Colombe*, mais qui dura peu. Il fut créé le jour de la Pentecôte, & la marque étoit une colombe blanche au bout du collier.

COLOMBIER, s. m. En termes d'Imprimerie, c'est une trop grande distance que le Compositeur met entre les mots. En mer, on appelle Colombiers certaines piéces de bois qui servent à mettre les navires à l'eau.

COLOMNADE, s. f. On don-

ne ce nom à tout aſſemblage de colomnes, qui ſervent enſemble à l'ornement d'un lieu ou à la ſolidité d'un édifice ; mais particulierement lorſqu'elles forment une rangée ou un periſtyle circulaire. Si les colomnes ſont en ſi grand nombre qu'on ne les puiſſe compter à la premiere vue, on les appelle une *Colomnade polyſtyle.*

COLON, ſ. m. Boyau qui eſt entre le *cœur* & le *rectum*, & qu'on nomme vulgairement *boyau entier.* C'eſt dans ſes replis que les excremens prennent leur figure. C'eſt un mot grec, dont vient apparemment le mot de *Colique*, parce que le Colon eſt le principal ſiége de cette maladie.

COLONEL, ſ. m. Officier Militaire, qui commande un Régiment d'Infanterie. Le *Colonel général* eſt celui qui commande toute l'Infanterie; mais cette Charge eſt ſupprimée. La premiere Compagnie d'un Régiment d'Infanterie, ſe nomme la *Colonelle.*

COLOPHONE, ſ. f. Eſpece de gomme, compoſée de terebenthine bouillie à l'eau. C'eſt auſſi une ſubſtance oleagineuſe, ſeche & friable, de couleur jaunâtre, compoſée de reſtes de reſine & de pommes de ſapin, condenſés par la coction & endurcis par le feu. On s'en ſert dans les emplâtres, & pour frotter les archets de violon. Les Maîtres à danſer l'appellent mal-à-propos *Colofane.*

COLOQUINTE, ſ. f. Plante qui produit un fruit fort amer, en forme de pomme. La Médecine emploie ce fruit à pluſieurs uſages, mais avec de grands correctifs, ſans quoi il ſeroit fort dangereux.

COLORANT, adj. Terme de Teinture. Les Teinturiers nomment leurs drogues *colorantes* ou *non colorantes*, ſuivant leurs propriétés ou leurs effets.

COLORISATION, ſ. f. Terme en uſage dans la Pharmacie, pour exprimer les changemens de couleur, ou les diverſes teintures que la fermentation, la coction & la calcination produiſent dans les ſubſtances. *Colorier* eſt un terme de Peinture, qui ſignifie employer & mêler les couleurs pour faire un tableau. Le *coloris* eſt la maniere de les mêler & de les appliquer. Un bon *Coloriſte* eſt le Peintre qui entend bien cette partie de ſon art.

COLOSSE, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie une figure de grandeur démeſurée. Le Coloſſe de Rhodes étoit une ſtatue de ſoixante-dix coudées de hauteur, à l'honneur d'Apollon ; ouvrage de Chares, qui avoit employé douze ans à la faire. Les vaiſſeaux paſſoient à la voile entre ſes jambes. Auſſi étoit-il compté au nombre des ſept Merveilles du monde. Il fut renverſé par un tremblement de terre ; & lorſque les Sarraſins prirent Rhodes en 667, ils chargerent neuf cens chevaux du cuivre dont il étoit compoſé. On appelle *coloſſale* toute figure qui ſurpaſſe la grandeur naturelle.

COLOSTRE, ſ. m. lat. Maladie qui vient aux femmes, du lait qui ſe caille dans leurs mamelles. Ce lait caillé porte auſſi le même nom.

COLTI, ſ. m. Petit cabinet qu'on ménage au bout d'un édifice. Sur les vaiſſeaux, c'eſt un retranchement qui ſe fait à l'extrêmité du château d'avant.

COLURES, ſ. m. Nom de deux grands cercles géographiques, qui s'entrecoupent à angles droits aux Poles du monde. L'un paſſe par le point ſolſtitiel & l'autre par le point équinoctial de l'Ecliptique, d'où ils tirent les noms, l'un de Colure des ſolſtices, l'autre de Colure des équinoxes, parce qu'ils déterminent les uns & les autres, & qu'ils marquent par conſéquent les quatre ſaiſons de l'année.

COLYBES, ſ. m. Nom d'une pâte compoſée de legumes & de grains, qu'on offre dans l'Egliſe grecque à l'honneur des Saints.

COLYTÉE, ſ. m. Arbre du Levant, qui ne porte ni fleur ni fruit, & dont les feuilles reſſemblent à celles du grand Laurier. Il eſt différent du *Baguenaudier*, quoique celui-ci porte à peu près le même nom en latin.

COMBINAISON, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie toute comparaiſon de choſes pour les compter ou les arranger, mais qui s'applique particulierement à l'ordre de pluſieurs choſes dont on détermine le nombre en les prenant ſucceſſivement dans une certaine quantité. C'eſt ainſi qu'en prenant ſucceſſivement les lettres de l'alphabet deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, &c. on trouve que le nombre de tous les mots poſſibles, ne pourroit être exprimé que par trente-quatre chiffres. Le Pere Lami de l'Oratoire, a fait un Traité de cet Art.

COMBLAU ou COMBLEAU, ſ. m. Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à de groſſes cordes qui ſervent à traîner le canon.

COMBLETTE, ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſignifie la fente du pied d'un cerf.

COMBUGER, v. act. Terme de mer. Combuger les futailles, c'eſt les remplir d'eau pour les mettre à l'épreuve & pour les imbiber.

COMBUSTION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de *brûler*. Dans le figuré, mettre des affaires en combuſtion, c'eſt y mettre le trouble & le déſordre.

COMÉTE, ſ. f. Corps lumineux d'une apparence extraordinaire, qui ſe font voir quelquefois au ciel, & qu'on a pris longtems pour les avant-coureurs de quelque grand événement ; mais auxquels les Aſtronomes modernes ont découvert un cours régulier comme celui des Planétes. On les nomme *barbues*, lorſqu'elles dardent leurs rayons devant elles ; *chevelues*, lorſqu'elles les répandent à la ronde ; & *caudées*, ou Cométes à queue, lorſqu'elles en laiſſent comme une traînée par derriere. *Cométe*, en termes de Blaſon, ſe dit d'une étoile à huit rais, qu'on peint avec une queue flamboyante. On y ajoute *hériſſée*, lorſqu'on marque de la lumiere entre les rais.

COMICES, ſ. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leurs aſſemblées pour l'élection des Magiſtrats & pour d'autres affaires publiques. Les Comices ſe tenoient ordinairement au champ de Mars.

COMIQUE, adj. Mot formé de Comédie, qui ſe dit de tout ce qui appartient à ce Spectacle & aux Ouvrages de ce genre. Il eſt auſſi en uſage pour ſignifier ſimplement ce qui eſt réjouiſſant & capable de faire rire.

COMITÉ, ſ. m. Terme emprunté de l'Anglois, pour ſignifier une aſſemblée de Commiſſaires choiſis par autorité, & chargés de la diſcuſſion particuliere de quelque affaire. Ces Commiſſaires ſont ordinairement tirés de la Chambre qui les nomme. Le mot de Comité n'a pas d'autre ſignification en Angleterre ; mais la Chambre s'y tourne quelquefois en grand Comité ; c'eſt-à-dire, qu'elle s'applique toute entiere, pendant un nombre de ſéances déterminé, à l'examen de quelque propoſition qui lui eſt faite par l'Orateur.

COMMA, ſ. m. Mot latin, qui ſignifie *coupure*, qui eſt paſſé en uſage dans notre Grammaire, pour ſignifier un repos de la phraſe, qui eſt marqué par une certaine ponctuation. Les Muſiciens Compoſiteurs, s'en ſervent auſſi pour ſignifier la dixiéme partie d'un ton mineur. On appelle *Comma* un bel oiſeau Afriquain,

des pays Negres, qui a les aîles rouges, la queue noire & le cou verd.

COMMANDE, f. f. Mot dont l'ufage eft borné aux Bénéfices Eccléfiaftiques qui font à la nomination du Roi, depuis le Concordat de Leon X & de François I. Une *Abbaie en commande* eft celle où le Roi nomme un Eccléfiaftique féculier, qui jouit, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu, fans aucune autre obligation que d'en faire un bon ufage. Des deux autres tiers, l'un refte à la Communauté, & l'autre doit être employé aux réparations de l'Eglife & aux aumônes. Ceux qui obtiennent ces Bénéfices fe nomment *Abbés Commandataires*.

COMMANDEMENT, f. m. Terme Militaire. On dit qu'une Place a *plufieurs commandemens*, ou qu'elle eft *commandée* de plufieurs côtés, c'eft-à-dire, qu'elle peut être battue du canon, elle ou quelqu'un de fes poftes, par des hauteurs qui la dominent.

COMMANDERIE, f. f. Efpece de Bénéfice ou de revenu qui appartient à un Ordre Militaire, & qui fe donne aux Chevaliers, par rang d'ancienneté, ou pour récompenfe de leurs fervices, avec le titre de Commandeur.

COMMÉMORATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie *fouvenir*, ou ce qui fe fait en mémoire de quelque chofe. Il n'a gueres d'ufage que dans le langage Eccléfiaftique, pour les priéres ou les fêtes, qu'on appelle la *Commémoration des Morts*.

COMMENDITE, f. f. Terme de Négoce. On appelle *Société en Commendite*, celle où l'on prête feulement fon argent, fans faire aucune fonction d'Affocié.

COMMENSURABLE, adj. Ce qui eft égal en mefure & en proportion. Les quantités commenfurables, en terme de Mathématique, font celles qui peuvent être mefurées par une mefure commune. En Géometrie, les lignes droites font commenfurables en pouvoir, lorfque leurs quarrés font mefurés par la même quantité d'efpace.

COMMENTAIRE, f. m. lat. Expofition ou explication d'une chofe qui n'eft pas claire par foi-même. Celui qui commente, dans ce fens, fe nomme *Commentateur*. On donne auffi le nom de *Commentaires* à une Hiftoire ou à des Mémoires dont l'Ecrivain eft le principal Acteur. Tels font les Commentaires de Céfar, ceux de Mont-luc, &c.

COMMIGRATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie, comme *tranfmigration*, l'action de changer de lieu pour aller demeurer dans un autre.

COMMINATOIRE, adj. Mot tiré du latin, qui fignifie ce qui menace de quelque chofe. Les Loix comminatoires font celles qui ne font faites que pour effrayer par la crainte du châtiment.

COMMISE, f. f. Terme du droit Féodal. Il fignifie la confifcation d'un Fief.

COMMISÉRATION, f. f. Mot tiré du latin, qui a le même fens que *pitié*, *compaffion*.

COMMISSAIRE, f. m. lat. Titre d'Office. Commiffaire des guerres, Commiffaire des vivres, Commiffaire de police, &c. *Commiffionnaire* fignifie fimplement celui qu'on charge d'une commiffion.

COMMISSURE, f. f. Terme d'Architecte. C'eft le nom qu'on donne aux joints des pierres & des piéces.

COMMIXTION, f. f. Terme d'Art. C'eft un mot tiré du latin, qui fignifie *mélange* de plufieurs chofes différentes.

COMMUNES, f. f. On appelle, en Angleterre, la *Chambre des Communes*, celle des deux Chambres du Parlement qui eft compofée des Députés du Peuple.

On donne, en France, le nom de *Communes* à certaines terres, qui n'ayant pas de Possesseur particulier, servent aux usages d'une Communauté, dans le territoire de laquelle elles se trouvent situées. La plupart sont des pâturages publics. C'étoient quelquefois des terres occupées par l'eau de la mer ou des rivieres, qui se sont dessechées avec le tems.

COMMUNICATION, s. f. Mot tiré du latin, comme tous ceux qui sont formés du verbe *communiquer*. Outre sa signification commune, il se dit, en termes de guerre, de la conservation d'un passage sûr entre une armée & la garnison d'une Place, pour le transport des munitions & des vivres. *Communicatif* se dit d'un caractere ouvert & généreux, qui rend un homme toujours disposé à faire part de ce qu'il sçait ou de ce qu'il a, pour l'instruction & l'utilité d'autrui.

COMMUNION, s. f. lat. Terme Ecclésiastique, qui signifie Société, union, ressemblance de sentimens. C'est dans cette acception qu'on dit la *Communion Romaine*, la *Communion Protestante*, des gens de la *même Communion*. Employé seul, *Communion* signifie l'action de recevoir le Sacrement de l'Eucharistie. Le verbe, qui ne s'emploie dans aucun autre sens, est *communier*.

COMPACT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie quelque chose de plein, de massif, dont toutes les parties sont serrées & bien ramassées.

COMPARATIF, s. m. lat. Terme de Grammaire. C'est ce qui sert à faire connoître les qualités d'une personne ou d'une chose, en établissant le plus ou le moins de rapport qu'elle peut avoir avec une autre. Ainsi, *plus*, *moins* & *autant*, sont des comparatifs.

COMPARTIMENT, s. m. Disposition réguliere & symmetrique de figures, ou de lignes qui les composent, pour l'ornement des parterres de jardin, des platfonds, des pavés, des parquets & de tout ce qui en est susceptible. Il y a diverses sortes de compartimens, qui dépendent de l'art & du goût.

COMPAS, s. m. Instrument de métal, composé de deux parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre, appellées *jambes*, & qui peuvent s'ouvrir ou se replier l'une sur l'autre, pour tracer des cercles & prendre des mesures. Il y a différentes sortes de compas, suivant leur usage dans les Sciences & les Arts. Le compas de mer, ou de route, n'est autre chose que la boussole, avec ses divisons en trente-deux parties égales, qui représentent l'horizon & les trente-deux vents. *Compasser* est un mot en usage pour *Mettre en ordre*, *régler* quelque chose avec autant de justesse qu'avec le compas.

COMPENSATION, s. f. lat. Satisfaction ou dédommagement proportionné aux avances, soit en même nature, soit autrement.

COMPÉTENCE, s. f. lat. Terme de Barreau. *Juger la compétence*, c'est décider à quel Tribunal appartient la connoissance d'une affaire.

COMPETITEUR, s. m. lat. Concurrent, celui qui a les mêmes prétentions qu'un autre & qui aspire aux mêmes choses.

COMPILATEUR, s. m. Terme de Savans. On donne ce nom à ceux qui font des Recueils de ce qui a été écrit & pensé par d'autres. *Compiler* & *Compilation* se disent dans le même sens.

COMPITALES, s. f. Anciennes fêtes Romaines à l'honneur des Dieux domestiques. Elles se célébroient dans les carrefours, suivant la signification du mot latin. Les Esclaves en étoient les Sacrificateurs, & jouissoient, dans l'intervale, d'une sorte de

liberté. Elles avoient été instituées par Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome. L'Oracle consulté ordonna qu'on offrît des têtes aux Dieux; ce qui porta les Romains à leur immoler de petits enfans dans ces fêtes. Mais le Consul Junius Brutus abolit ce cruel usage, & fit offrir des têtes de pavots.

COMPLANT, s. m. Assemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. On dit aussi *Plant*.

COMPLEMENT, s. m. lat. Ce qui acheve un nombre ou une mesure. En termes de Fortifications, c'est une partie du côté intérieur qui est composé de la courtine & de la demi-gorge.

COMPLEXE, adj. lat. Ce qui est composé de plusieurs parties, qui font quelquefois trouver de la difficulté à le comprendre ou à l'exécuter.

COMPLEXION, s. f. lat. Etat naturel du corps, qui fait juger de ses qualités ou de ses affections. Une complexion sanguine, bilieuse, foible, robuste.

COMPLICATION, s. f. lat. Jonction ou mêlange de plusieurs choses différentes. Une complication d'affaires. Une complication de maladies. *Compliqué* se dit des choses & des personnes. Des affaires compliquées. Etre compliqué dans une affaire. C'est delà que vient *Complice*, qui signifie celui qui a part, qui entre pour quelque chose dans une mauvaise entreprise. *Complot* est l'entreprise ou le dessein qui se forme entre plusieurs Complices.

COMPONCTION, s. f. lat. Terme de Religion, qui signifie douleur vive, ou remord, pour les péchés qu'on a commis.

COMPONÉ, adj. Terme de Blason, comme *Componure* & *Compon*. Les *compons* sont les piéces de la *componure*; & *componé* se dit, pour *composé*, de toutes les piéces honorables qui sont alternées en forme d'échiquier.

COMPONENDE, s. f. lat. Office de la Cour Romaine, où l'on paie les droits du Pape pour les graces qu'il accorde, suivant le prix dont on est convenu avant l'expédition.

COMPORTEMENT, s. m. Conduite qu'on tient, ou manieres qu'on prend dans l'exécution de quelque chose. *Se comporter*. On dit, dans ce sens, se comporter bien ou mal. *Comporter*, verbe actif, a tout un autre sens. Il emporte une idée de communication & de supplément pour mettre les choses dans une sorte d'égalité. C'est ainsi qu'on dit, le *fort comporte le foible*. Sa fortune *comporte* sa dépense.

COMPOSER, v. act. Ce mot a plusieurs significations différentes, mais qui se rapportent à son origine latine, dans laquelle il signifie Mettre plusieurs choses ensemble, dans l'ordre qui leur convient. Ainsi, *composer* un Ouvrage d'esprit, signifie Travailler à le faire, donner une certaine forme à ses idées ou à ses matériaux & à son style.

Composer, lorsqu'il est question de traité ou de marché, signifie entrer en composition, peser les droits, ajuster les prétentions. Ainsi l'on dit que l'Ennemi compose, ou qu'il parle de composition. *Se composer* signifie prendre une apparence mesurée, qui ne laisse voir aucun désordre dans l'esprit ni dans la contenance exterieure. On dit, dans ce sens, qu'un homme a l'air composé. En général, *composer* se dit aussi de tout travail d'application pour faire quelque chose de méthodique; & *composition*, *compositeur* & *composé*, &c. s'emploient dans les même sens. En termes d'Imprimerie, *Compositeur* est le nom de l'Ouvrier qui arrange les lettres ou les caracteres sur les formes.

COMPOSITE, adj. L'ordre

Composite, en Architecture, est un ordre que les Romains ajouterent aux quatre autres, pour faire connoître qu'ils étoient les maîtres de toutes les autres Nations. Il est formé de l'Ionique du Corinthien.

COMPOT, s. m. C'est un terme d'Almanach, par lequel on entend les méthodes *du Cycle solaire*, du *Nombre d'Or* ou de l'*Epacte*, de la *Lettre Dominicale*, & de l'*Indiction Romaine*, inventées en divers tems pour l'utilité de la Chronologie.

COMPRÉHENSIBLE, ad. mot formé du latin, d'où vient aussi *Comprendre*, & qui signifie ce qui peut être compris. Mais il est moins en usage qu'*incompréhensible*, qui signifie tout le contraire.

COMPRESSION, s. f. lat. Action de plusieurs choses, qui se pressant l'une l'autre, occupent un moindre espace. On en a fait le mot de *compressible*, pour signifier ce qui peut se resserrer & se comprimer. On dit aussi *compressibilité*, pour exprimer cette qualité dans les corps.

COMPROMIS, s. m. Assemblée d'arbitres pour regler un différend dont on leur remet la décision. On dit Mettre une affaire en *compromis*.

COMPULSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *contrainte*, ou force qui contraint. *Compulsoir*, qui est son adjectif, n'a gueres d'usage qu'au Barreau & dans quelques Arts.

COMPUT, s. m. Terme de Calendrier. C'est une supputation qui sert à regler les tems pour les usages Ecclesiastiques & Civils.

COMTE, s. m. Titre de dignité, qui dans son origine latine, signifioit les Seigneurs qui accompagnoient toujours la personne de l'Empereur. Comme ils administroient anciennement la justice à la Cour, & que leur Chef s'appelloit Comte Palatin, ou du Palais, on donna, ensuite le même nom, à ceux qui étoient chargés du même soin dans les Provinces & les Villes. Ce ne fut que sous les descendans de Charlemagne que les Comtes rendirent leurs titres héréditaires. *Voyez* PALATIN.

CONCASSER, v. act. C'est briser quelque matiere dure, & la réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon.

CONCATENATION, s. f. Mot tiré du latin, qui n'a gueres d'usage qu'en philosophie, & qui a la même signification qu'*enchaînement* de plusieurs choses ensemble.

CONCAVE, adj. lat. Ce qui est creux en dedans. C'est un terme d'Optique, qui est opposé à *convexe*. On appelle *concavité* tout espace creux, ou vuide, qui est au-dedans d'un corps rond.

CONCENTRIQUE, adj. Nom qu'on donne à plusieurs cercles ou plusieurs figures qui ont un centre commun, par opposition à *excentrique*, qui signifie tout le contraire. *Concentré* signifie ce qui s'est porté au centre de quelque chose, ou ce qui s'y tient fixé. On appelle *concentration* l'effort de plusieurs choses pour se rencontrer dans un point commun qu'on suppose leur centre.

CONCEPTION, s. f. lat. Premiere formation d'une chose dans le lieu d'où elle tire son être. C'est aussi l'acte par lequel on conçoit purement une chose, sans aucune autre opération de l'esprit. On a donné le même nom à une fête de la sainte Vierge, où l'Eglise honore la mémoire de sa *Conception immaculée*; & à deux Ordres, l'un de Religieuses institué au quatorziéme siécle, par une fille Portugaise, nommée Béatix de Sylva, sous la Regle de sainte Claire; l'autre Militaire, fondé vers l'an 1624

par Ferdinand Duc de Mantoue.

CONCERT, ſ. m. Accord de pluſieurs perſonnes ou de pluſieurs choſes qui tendent au même but. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée de pluſieurs Muſiciens qui exécutent un ouvrage de muſique à différentes parties, ſoit d'inſtrumens, ſoit de voix.

CONCHOIDE ou CONCHYLE, adj. gr. Terme de Géométrie. Les *lignes Conchyles* ou *Conchoides*, ſont des lignes courbes, qui s'approchent toujours d'une ligne droite ſur laquelle elles ſont inclinées, & qui ne la coupent jamais. On attribue l'invention de cette eſpece de lignes courbes à *Nicomede*, ancien Géometre. Elles ſervent à tracer le contour d'une colomne.

CONCILE, ſ. m. lat. Aſſemblée des Prélats Eccléſiaſtiques pour regler ce qui appartient à la Foi & à la diſcipline de l'Egliſe. On diſtingue les *Conciles généraux*, ou Œcumeniques, qui ſont compoſés du plus grand nombre des Evêques, avec le Pape à leur tête, par lui-même ou par ſes Députés, & le *Conciles particulieres*, ou Provinciaux, qui ſont plus ou moins nombreux. La déciſion des premiers devient une regle de Foi pour tous les Fidéles.

CONCILIER, v. act. lat. Accorder enſemble des choſes ou des perſonnes qui étoient oppoſées. *Conciliation* ſe dit dans le même ſens.

CONCIS, adj. lat. Court, abregé, ſans ſuperfluité. Ce mot s'applique particulierement aux raiſonnemens & au ſtyle.

CONCLAVE, ſ. m. lat. Le lieu où les Cardinaux s'aſſemblent après la mort d'un Pape, pour lui choiſir un Succeſſeur. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée des Cardinaux. Les *Conclaviſtes* ſont les Eccléſiſtiques qui ſervent chaque Cardinal, & qui ſont enfermés dans le même édifice pendant la durée du Conclave.

CONCLURE, v. act. lat. Achever, finir quelque choſe. En termes de Logique, c'eſt inférer ou déduire une propoſition d'un principe. *Concluſion* ſe dit dans ces deux ſens.

CONCOMBRE, ſ. m. Plante des jardins, dont la tige eſt rampante, & qui produit un fruit jaune dans ſa maturité. Ce fruit ſe mange frais ou confit au vinaigre. Sa ſemence ſert en Médécine. C'eſt une des quatre ſemences froides majeures. Il y a un concombre ſauvage, qui a les feuilles plus velues & plus rudes que l'autre.

CONCOMITANT, adj. lat. Terme de Philoſophie, qui ſe dit d'une choſe qui en accompagne une autre.

CONCORDANCE, ſ. f. lat. On a donnné ce nom à pluſieurs Livres où l'on s'eſt propoſé d'accorder divers paſſages des ſaintes Ecritures, qui paroiſſent oppoſés les uns aux autres. On le donne auſſi à certains *Index*, ou Catalogues alphabetiques, de tous les mots qui ſe trouvent dans l'Ecriture ſainte.

CONCORDAT, ſ. m. lat. Convention ſolemnelle, Reglement fait par un Traité. On donne particulierement ce nom au Traité qui ſe fit en 1516, entre le Pape Leon X & François I, pour abolir la Pragmatique-Sanction, & mettre une nouvelle forme dans la nomination aux Bénéfices Eccléſiaſtiques. Les Allemands ont auſſi leur *Concordat*, qui ſe nomme Germonique, & qui ſe fit en 1448, entre le Pape Nicols V & l'Empereur Frederic III.

CONCOURS, ſ. m. Empreſſement confus d'une multitude de perſonnes pour ſe rendre dans quelque lieu. Il ſe dit auſſi des choſes qui tendent au même but par une action commune. On appelle *Concours* une diſpute ou un examen qui ſe fait à Ro-

me, pour obtenir certains Bénefices vacans.

CONCRET, f. m. lat. Terme de Logique, qui exprime tout à la fois une qualité & le corps auquel elle eſt attachée, par opoſition à *abſtrait*, qui n'exprime que la qualité. Ainſi, *rouge* eſt un concret, & *rougeur* eſt un abſtrait.

CONCRETATION, f. f. lat. Terme de Phyſique. C'eſt l'action par laquelle une ſubſtance s'endurcit, ſi elle eſt molle; ou s'épaiſſit & ſe coagule, ſi elle eſt fluide.

CONCUBINAGE, f. m. Commerce illégitime entre deux perſonnes de différent ſexe. On appelle *Concubine* une femme qui entretient ce commerce, du mot latin *coucher enſemble*.

CONCUPISCENCE, f. f. Terme de Religion, purement latin, qui ſignifie le fond d'inclination naturelle qui nous fait deſirer la jouiſſance des biens ſenſibles.

CONCURRENCE, f. f. Mot tiré du latin, & formé du verbe qui ſignifie *Concourir*. Il ſe dit des mouvemens que ſe donne une perſonne pour atteindre à quelque but qui lui eſt commun avec quelque autre. Deux rivaux ſont en concurrence pour épouſer une femme.

CONCUSSION, f. f. Terme formé du verbe latin qui ſignifie *ébranler*. Il ſignifie *violence*, *injuſtice*, ſur-tout dans un Officier revêtu de quelque autorité.

CONDENSATION, f. f. lat. Reſſerrement des parties d'un corps, qui vient du raprochement de leurs pores, & qui lui fait occuper moins d'eſpace. La condenſation peut ſe faire auſſi par l'introduction de quelques parties étrangeres qui rempliſſent les pores. C'eſt ainſi que l'eau ſe condenſe.

CONDESCENDANCE, f. f. Facilité à ceder, à ſe rendre aux ordres ou aux deſirs d'autrui.

CONDISI, f. f. Plante à laquelle les Anciens attribuoient quantité de vertus. Elle leur ſervoit auſſi pour amollir & laver les laines. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'olivier, mais épineuſes. On la connoît peu depuis qu'on emploie d'autres moyens pour laver les laines.

CONDIT, f. m. Mot tiré du latin, dont on ſe ſert en Pharmacie, pour ſignifier toutes ſortes de confitures.

CONDITION, f. f. lat. Ce terme a pluſieurs ſignifications différentes. En général, il ſignifie l'état d'une perſonne ou d'une choſe. Quelquefois il exprime les différens ordres de la Société humaine; quelquefois l'ordre de la Nobleſſe, qui tient le milieu entre l'Homme de qualité & le ſimple Gentilhomme. Le fils d'un homme annobli eſt *Gentilhomme* & ſa fille *Demoiſelle*. Les enfans de la haute Nobleſſe ſont des *Gens de qualité*. Ceux qui comptent pluſieurs degrés, ſans illuſtration extraordinaire, forment l'*homme* & la *femme de condition*. Les Domeſtiques appellent leur état *une condition*. Chercher à ſe placer en cette qualité, c'eſt chercher condition. On appelle auſſi *conditions* les articles d'un Traité, c'eſt-à-dire, les loix auſquelles on ſe ſoumet d'un côté, & qu'on impoſe de l'autre. *Conditionnel* ſignifie ce qui ſe fait ſous quelques conditions.

CONDOLÉANCE, f. f. Part qu'on prend à l'affliction de quelqu'un pour le conſoler. *Un compliment de condoleance*. On diſoit autrefois *condouloir*, d'où ce mot eſt venu; & tous deux ſont latins d'origine.

CONDUIT, f. m. Outre ſes ſignifications communes, ce mot, précédé de *ſauf*, ſignifie une aſſurance de ſûreté accordée par un Prince, ſous ſon ſceau, à quelque Sujet d'un autre Prince, ou à quelqu'un de ſes propres Sujets diſgracié, pour paſſer dans

ſes Etats ou pour y paroître.

CONDYLE, ſ. m. Nom tiré du grec, qu'on donne, en termes de Médecine & d'Anatomie, aux jointures ou aux nœuds des doigts.

CONDYLOME, ſ. m. Autre mot grec, qui ſignifie excreſcence de chair, & qu'on emploie particulierement pour certaines excreſcences qui ſont un effet des maladies veneriennes.

CONE, ſ. m. Terme géométrique, qui ſignifie un corps ſolide dont la baſe eſt un cercle, & dont le ſommet ſe termine en pointe. Tout cone doit être le tiers d'un priſme de même baſe & de même hauteur. En langage ordinaire, le *cone* eſt une *pyramide* ; & *figure conique* ſignifie *figure pyramidale*.

CONFALON, ſ. m. Nom d'une Confrairie Romaine, inſtituée au treiziéme ſiécle par ſaint Bonaventure. Elle eſt composée de Séculiers, qui portent auſſi le nom de *Pénitens*. La ville de Lyon ſe fit, à cet exemple, une Confrairie des Pénitens du Confalon ; & le Roi Henri III en inſtitua une à Paris en 1581, aux proceſſions de laquelle il aſſiſtoit en habit de Pénitent. Le Cardinal de Guiſe portoit la croix, le Duc de Mayenne étoit Maître des cérémonies, le Chevalier Maurice *du Peira* Vice-Recteur, & le Roi Recteur.

CONFECTION, ſ. f. lat. Terme de Pharmacie. C'eſt une compoſition en conſiſtance d'Electuaire, formée du mêlange de quantité d'ingrédiens, tels que des gommes, des ſyrops, des poudres, &c. qu'on prend pour la ſanté & quelquefois pour le ſeul plaiſir. La Confection d'Alkermes, dont la baſe eſt la ſoie crue, teinte au ſuc de *Kermes*, & celle d'Hyacinthe, qui a la pierre de ce nom pour baſe, ſont d'excellens cordiaux. Il y a diverſes autres Confections.

CONFÉDERATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'union de pluſieurs Puiſſances par un Traité, pour ſoutenir une cauſe commune. Ceux qui s'uniſſent ainſi, portent le nom de Confédérés.

CONFESSION, ſ. f. lat. Outre les ſignifications communes de ce mot, on appelle *Confeſſion* le lieu où l'on honore les Reliques d'un Saint. La Confeſſion de ſaint Pierre à Rome, eſt un lieu fort reſpecté.

CONFIANCE, & CONFIDENCE, ſubſt. fem. Ces deux mots, quoique tirés de la même ſource latine, ont une ſignification différente, qu'il eſt aiſé de faire ſentir par un exemple ; La *confiance* qu'on a pour quelqu'un, porte à lui faire des *confidences*.

CONFIGURATION, ſ. f. Terme de Phyſique, qui ſignifie la figure particuliere des corps, ou la forme extérieure de leur ſurface. Dans l'Aſtrologie judiciaire, on appelle Configuration des Planétes, l'aſpect mutuel ou la conjonction de ces corps céleſtes.

CONFINER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie bannir ou renfermer quelqu'un dans un lieu dont il ne doit plus ſortir, & qui eſt par conſéquent *ſa fin* ou ſon dernier terme. On dit auſſi d'un pays, qu'il confine avec un autre, lorſque leurs limites ſe touchent ; & les limites mêmes s'appellent *confins*.

CONFLIT, ſ. m. Vieux mot tiré du latin, qui ſignifie *combat* ; mais qui ne s'eſt conſervé que dans *conflit de Juriſdiction*, c'eſt-à-dire, diſpute pour les droits de Juſtice ou d'autorité.

CONFLUENT, ſ. m. lat. Jonction de deux ou pluſieurs rivieres. On en a fait, par corruption, *Conflans*, qui eſt devenu le nom de pluſieurs endroits où deux rivieres ſe joignent.

CONFORMATION, ſ. f. Ter-

me de Physique, qui exprime plus particulierement que *forme*, la maniere dont une chose est formée.

CONFORMISTE, adj. Mot emprunté des Anglois, qui signifie, dans leur langage Ecclésiastique, ceux qui se conforment au culte établi par les loix du pays. Ceux qui professent une autre Religion, sont appellés *Non-Conformistes.*

CONFRONTER, v. act. lat. Approcher deux choses ou deux personnes, les mettre en face l'une de l'autre, pour les comparer ou pour en juger. On confronte des témoins avec l'accusé, pour vérifier les dépositions.

CONFUTER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie convaincre une personne d'erreur, la réduire au silence en détruisant ses argumens.

CONGE, s. m. On donne ce nom dans l'Architecture, aux quarts de rond creux, par le moyen desquels les membres se retirent l'un de l'autre.

CONGÉABLE, adj. Terme de Coutume, qui se dit d'un domaine dans lequel le Seigneur est toujours libre de rentrer, en rendant les améliorations au Propriéraire qui le tient de lui.

CONGÉLATION, s. f. Terme de Chymie & de Pharmacie. C'est le refroidissement des corps qu'on a mis en fusion par le feu, & qui se figent ou se congelent à l'air froid.

CONGLUTINATION, s. f. lat. Jonction de deux ou de plusieurs corps par le moyen de quelque substance visqueuse qui les tient unis.

CONGRE, s. m. Poisson de mer, qui ressemble à l'anguille par sa longueur & par sa nature cartilagineuse.

CONGRÉS, s. m. Assemblée pour traiter d'affaires. Ce mot latin n'est guere en usage que pour les assemblées des Ambassadeurs & des autres Ministres des Princes. Il signifioit autrefois un infame usage, qui consistoit à faire rendre par un mari, devant plusieurs témoins, le devoir conjugal à sa femme, pour se justifier contre une accusation d'impuissance.

CONGRU, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *convenable.* Il n'est en usage qu'en style Ecclésiastique, pour la *grace congrue*, & pour la *portion congrue* des Curés, qui est une somme assignée & fort modique, en quoi consiste tout le revenu de certaines Cures.

CONJECTURE, s. f. lat. Maniere probable d'expliquer des choses incertaines, soit pour l'avenir, soit pour le présent.

CONILLE, s. m. Terme de galere. Nom qu'on donne à des espaces ménagés aux côtés d'une galere.

CONJONCTION, s. f. lat. Terme d'Astronomie. C'est la rencontre de deux Planétes dans une ligne droite par rapport à un certain point de la terre. On appelle *Conjonction apparente*, celle où la ligne qu'on supposeroit tirée par le centre des deux Planétes, ne passeroit pas celui de la terre.

CONJONCTURE, s. f. lat. Situation d'une affaire ou rencontre de certains événemens dans le même point. Il y a d'heureuses & de malheureuses conjonctures.

CONJUGUER, v. act. Terme de Grammaire, qui signifie réduire successivement un verbe à tous ses tems, pour la facilité d'apprendre une langue. On dit, dans ce sens, la *conjugaison des verbes.*

CONJURATION, s. f. lat. Projet ou complot de plusieurs personnes liées par un puissant intérêt, pour commettre quelque mal qui blesse le Public. En langage Ecclésiastique, on appelle

Conjurations

Conjurations, des *exorcismes* ou des cérémonies peur chasser l'esprit malin & d'autres choses nuisibles. *Conjurer* se dit dans les deux sens. Il signifie aussi demander avec instance, presser de la maniere la plus forte.

CONNETABLE, s. m. Titre de dignité fort considérable, qui ne subsiste plus en France. C'étoit d'abord, suivant la signification du mot latin, le Grand Ecuyer, ou le *Comte de l'Ecurie* du Roi; mais cette Charge étant devenue Militaire, le Connetable étoit, en France, comme souverain, après le Roi, de tout ce qui appartenoit à la guerre. Il avoit la garde de l'épée du Roi, dont il lui faisoit hommage lige, & un Tribunal nommé la *Connetablie.* La dignité de Connetable fut supprimée par Edit du Roi en 1627. Dans l'Artillerie, on appelle *Connetables* des Officiers subalternes, qui président à la distribution de la poudre, des boulets & de tout ce qui regarde le canon. Les Anglois appellent *Connetables* une sorte de Sergens qui sont employés pour l'exécution des loix.

CONNEXION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie la liaison ou l'enchaînement d'une ou de plusieurs choses avec d'autres.

CONNIVENCE, s. f. Mot tiré du latin. Il signifie l'approbation tacite d'une chose, la facilité avec laquelle on tolere ce qu'on n'ose point approuver.

CONNOISSEMENT, s. m. Terme de Commerce. Dans le Commerce de mer, on donne ce nom à une reconnoissance par écrit que le Patron d'un Navire donne aux Marchands, pour les marchandises dont on a composé sa cargaison.

CONOIDE, s. m. Terme géométrique. Il se dit d'un solide, ressemblant à un cone, & produit par la circonvolution d'une section conique autour de son axe. C'est aussi le nom d'une glande du troisiéme ventricule du cerveau, qui se nomme autrement la *Glande pineale. Conoidal* est ce qui appartient au conoïde.

CONSANGUINITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le lien naturel des personnes d'un même sang, c'est-à-dire, des parens jusqu'à un certain degré.

CONSÉCRATION, s. f. Terme latin. C'est la détermination d'une chose ou d'une personne à quelque usage religieux. Elle se fait ordinairement avec quelques cérémonies Ecclésiastiques.

CONSÉCUTIF, adj. Mot qui exprime plus que *suivant*, parce qu'il se dit de plusieurs choses ou de plusieurs espaces de tems qui se suivent immédiatement. *Trois reverences consécutives. Trois jours consécutifs. Consécutivement* se dit dans le même sens.

CONSÉQUENCE, s. f. lat. Ce qui suit de quelque chose, ou ce qui en résulte dans l'ordre naturel du raisonnement ou de la conduite. On l'emploie aussi dans le même sens qu'*importance.* Un homme, une affaire de conséquence.

CONSERVATEUR, s. m. lat. Titre d'Office, dans quelques Universités & dans d'autres Corps, dont les fonctions consistent à veiller au maintien des droits & des priviléges.

CONSERVE, s. f. Fleurs, herbes, racines, &c. que l'on confit au sucre, pour leur faire conserver plus long-tems leur vertu. Il y a des Conserves liquides & des Conserves seches. On appelle aussi *Conserves*, certaines lunettes qui facilitent la vue sans grossir beaucoup les objets. En termes de mer, *aller de conserve*, signifie aller de compagnie. Un *vaisseau de conserve* est celui qui sert d'escorte à d'autres vaisseaux. En termes de Fortifications, les *Conserves* ou les *Contregardes*, sont des piéces plus longues & moins

larges que les demi-lunes, qui couvrent les bastions entre le fossé & la contrescarpe.

CONSIDENCE, s. f. Terme de Physique, qui signifie, dans les corps fluides, l'abbaissement des parties que leur agitation faisoit élever au-dessus des autres.

CONSIGNER, v. act. Déposer quelque chose entre les mains d'autrui, ou quelqu'un sous la garde d'un autre, avec quelques formalités qui assurent le dépôt. On dit, dans ce sens, *consignation*. En termes de Guerre, *consigner* signifie donner quelque ordre aux sentinelles, ou leur donner le mot du guet; ce qui se nomme la *consigne*.

CONSISTENCE, s. f. Ce mot a divers usages. Dans le sens moral, il signifie une certaine liaison de choses. On dit, un discours, une conduite, un caractere *sans consistence*. Dans le sens Physique, il signifie l'épaississement de quelque liquide, dont les parties acquierent de l'immobilité en se serrant & se liant les unes aux autres, ou la fermeté qu'on donne à des parties solides pour se soutenir entr'elles.

CONSISTOIRE, s. m. lat. Nom de la principale Cour ou Tribunal de Rome, qui se tient avec beaucoup de solemnité & de splendeur. Là Sa Sainteté, en habits Pontificaux, assis dans un fauteuil d'or, sur un thrône couvert d'écarlate, préside aux Cardinaux; entre lesquels ceux qui sont Evêques & Prêtres sont assis à sa droite, & les Diacres à sa gauche. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de Rote & autres Officiers, se placent sur les degrés du thrône, &c. C'est-là qu'on plaide les causes devant le Pape. Il y a un Consistoire secret, qui se tient dans une chambre particuliere, où le thrône du Pape n'est élevé que de deux degrés. Les Cardinaux seuls y sont admis, & l'on recueille leurs suffrages à chaque débat. Les Bulles pour les Evêchés & les Abbaies ne s'accordent qu'après avoir été proclamées dans ce Consistoire. Parmi les Protestans, on appelle aussi *Consistoire* un Conseil ou une Assemblée, qui est composée des Ministres & des Anciens de leurs Eglises.

CONSOLE, s. f. Terme d'Architecture. C'est une piéce en saillie, qui sert à porter des vases, des figures, &c. ou à soutenir une corniche. Il y en a différentes especes.

CONSOLIDATION, s. f. Mot formé du latin, pour signifier la guerison des blessures, des fractures, & de tous les maux des parties solides du corps qui demandent d'être raffermies.

CONSOLIDE ou CONSOUDE, s. m. Plante dont on distingue plusieurs especes, qui ont leurs propriétés particulieres en Médecine. La grande est bonne pour le crachement de sang, & nettoie la poitrine. Celle qu'on appelle *Consolide royale*, & qui croît dans les bleds en petites branches, comme la nielle, avec de petites fleurs assez semblables à la violette, est bonne pour les maux d'yeux & pour toutes sortes d'inflammations.

CONSOMPTION, s. f. Maladie de langueur, qui est particulierement commune en Angleterre, & qui devient mortelle par le dessechement entier de l'humide radical.

CONSONANCE, s. f. Rapport de certains sons, qui les rend fort agréables lorsqu'ils se font entendre ensemble. Les Musiciens distinguent les consonances parfaites, telles que l'octave & la quinte; & les imparfaites, qui sont la tierce & la sixte. Les Poëtes appliquent aussi le nom de *consonance* à la rime.

CONSPIRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le projet ou le complot de plusieurs per-

fonnes, pour exécuter une même entreprife.

CONSTELLATION, f. f. lat. Amas d'un certain nombre d'étoiles qui paroiffent repréfenter enfemble quelque figure particuliere, & que les Aftronomes ont diftinguées par différens noms. Le Ciel, fuivant la divifion des Anciens, contient quarante-huit Conftellations, compofées de mille vingt-deux étoiles vifibles. De ce nombre font les Douze Signes du Zodiaque. Les obfervations modernes ont fait découvrir douze autres Conftellations vers le Pole Antarctique.

CONSTERNATION, f. f. lat. Surprife, accompagnée de crainte ou d'horreur, qui abbat le courage & les forces.

CONSTIPATION, f. f. Refferrement du ventre, qui empêche l'évacuation des excremens.

CONSTITUTION, f. f. lat. Nature d'une chofe, maniere propre dont elle eft formée. Ce mot a particulierement deux ufages, l'un pour fignifier le tempérament du corps; l'autre pour exprimer quelque Loi fondamentale, foit Eccléfiaftique ou Civile, foit générale ou particuliere. Les Conftitutions des Papes font diftinguées par un nom qui eft le premier mot du texte.

CONSTRICTION, f. f. lat. Terme de Phyfique, qui fignifie le refferrement des parties d'un corps. De-là vient leur condenfation.

CONSTRUCTION, f. f. lat. Difpofition des mots dans le langage & le ftyle, fuivant les regles de la Grammaire. On dit auffi la conftruction d'un édifice, la conftruction du corps humain, & de tout ce qui eft compofé de parties régulieres.

CONSUBSTANTIEL, adj. lat. Ce qui eft d'une même nature ou d'une même fubftance. Les trois perfonnes de la fainte Trinité font confubftantielles entr'elles. On dit, dans le même fens, *confubftantialité.*

CONSUL, f. m. lat. Nom du premier Magiftrat de l'ancienne Rome. Les Romains élifoient tous les ans deux Confuls, qui étoient Chefs du Senat, Généraux des armées, & Juges fuprêmes de tous les différends entre les Citoyens. Cette dignité fut abolie en 541 par l'Empereur Juftinien. Elle avoit commencé à Rome, après l'expulfion des Rois, l'an 244 de la fondation de cette Ville. Ceux qui avoient été Confuls, étoient nommés *Confulaires.* Le nom de *Conful* s'eft confervé dans quelques Villes de la France méridionale, pour fignifier Echevin. On appelle auffi *Conful* un Officier revêtu d'une commiffion du Roi dans les villes étrangeres de commerce, fur-tout aux échelles du Levant. Les Confuls à Paris, font un Tribunal érigé par Charles IX en 1563; dont les Juges, qui portent ce nom, s'élifent entre les Marchands pour connoître de toutes les affaires de négoce.

CONSULTATION, f. f. lat. Ce mot, qui fignifie l'action de confulter, fe dit particulierement des affemblées qu'un certain nombre d'Avocats, ou de Medecins, ou de Théologiens tiennent enfemble, pour délibérer fur les cas qui regardent leur profeffion. Leur réfolution fe nomme de même.

CONTACT, f. m. Proximité de deux corps qui fe touchent. Ce mot eft purement latin.

CONTAGION, f. f. lat. Infection dangereufe, qui fe répand des chofes corrompues aux chofes faines, & par laquelle la corruption fe communique. Il y a beaucoup de maladies contagieufes.

CONTANT, f. m. Partie du vaiffeau qui eft au-deffus de l'enceinte qu'on nomme *cordon.*

CONTEMPLATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie

une profonde application de l'esprit à quelque objet, sur-tout aux objets purement intellectuels. Dans la vie spirituelle, on l'applique aux Méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit & du corps avec les choses sensibles. La *vie contemplative* est opposée, dans le même langage, à la *vie active*.

CONTEMPORAIN, adj. lat. Celui qui vit, ou qui a vêcu, du même tems qu'un autre.

CONTENTION, s. f. lat. Effort qu'on fait pour exécuter quelque chose, ou pour parvenir à quelque but. Il se dit aussi pour *dispute vive*. On dit, dans ce dernier sens, *Discours contentieux*, *Procès contentieux*.

CONTESTATION, s. f. lat. Dispute, opposition de sentimens. On dit, dans le même sens, Contester, contestable, incontestable.

CONTEXTURE, s. f. lat. Liaison de plusieurs parties, soit dans les choses, soit dans le discours & les écrits.

CONTIGUITÉ, s. f. lat. Voisinage de deux ou de plusieurs corps distincts, dont chacun touche à un autre. *Contigu* se dit dans le même sens.

CONTINENCE, s. f. lat. Privation habituelle des plaisirs des sens, sur-tout de ceux qui blessent la chasteté.

CONTINENT, s. m. Grand espace de terre, qui n'est coupé par aucune mer. Le Globe terrestre est divisé en deux Continens; le premier, autrement nommé le vieux Continent, comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; le second, qu'on appelle le nouveau, est composé de l'Amérique méridionale & septentrionale. On nomme aussi le premier, *supérieur* & *oriental*, parce que, dans l'opinion vulgaire, il occupe la partie supérieure du Globe, & qu'il est placé, dans la Mappemonde, à l'orient du premier Méridien.

CONTINGENT, adj. Terme de Philosophie, qui se dit de ce qui est futur & qui paroît dépendre du hazard, parce que l'ignorance humaine ne pénétre pas l'enchainement des causes. Ce mot devient substantif, pour signifier la partie qui tombe à quelqu'un dans la division de quelque chose. Dans les guerres de l'Empire, chaque Membre du Corps Germanique fournit son *Contingent*.

CONTOUR, s. m. Extrêmité d'une figure ou ligne qui la borde. *Contourner*, en termes de Peinture, signifie marquer avec des traits & des lignes les contours d'une figure, pour premier fondement du dessein. En termes de Blason, *contourné* se dit des animaux qui ont la tête tournée vers la gauche de l'écu. En termes de Medailles, un Medaillon *contourné* est celui qui est frappé en creux, avec un cercle relevé autour des bords, & dont les figures ont aussi moins de relief que celles des autres.

CONTRADICTOIRE, adject. En termes de Palais, un Jugement contradictoire est celui qui se porte en présence des deux Parties.

CONTR'AMIRAL, s. m. Titre d'Office dans la Marine d'Angleterre & de Hollande. C'est le troisiéme rang de la Marine. Le Contr'Amiral commande l'arriere-garde ou la troisiéme division d'une flotte. Son pavillon est blanc & s'arbore au mât qui se nomme *Artimon*.

CONTRASTE, s. m. Opposition de deux choses, dont l'une sert à faire remarquer l'autre. Ce mot, en Peinture, signifie la variété qui doit être dans les actions, les attitudes & les coloris des figures; d'où résulte plus de force, plus d'agrément & plus de jour. On dit, dans ce sens, *con-*

trafter, une figure bien *contraftée*, un beau *contrafte*.

CONTRAYERVE, f. f. Petite racine aromatique qui croît au Perou, & qui paffe, fuivant la fignification du mot Efpagnol, pour un excellent préfervatif contre toutes fortes de venins, furtout contre la petite verole. Les Anglois en tirent une efpece de la Virginie, & l'appellent *Viperine Virginienne*.

CONTREBANDE, f. f. Terme, formé apparemment de *Ban*, qui fignifie Loi ou défenfe, & de *contre*. Il fe dit du commerce de certaines marchandifes qui font défendues par les loix du Prince. En termes de Blafon, *contrebandé* fe dit d'une piéce dont les bandes font oppofées; comme on dit *contrebarré*, lorfque les barres font en oppofition.

CONTRE-BAS, adv. Terme d'Art. En Maçonnerie, il fignifie *du bas en haut*, comme *contrehaut*, fignifie *du haut en bas*.

CONTRE-BOUTER, v. act. Terme d'Architecture, qui a le même fens qu'*arcbouter*.

CONTRECART, f. m. Terme de Blafon. Ce font les parties d'un écu *contr'écartelé*, c'eft-à-dire, d'un écu qui eft réécartelé dans quelque quartier de fon écartelure.

CONTRE-CŒUR, f. m. Nom qu'on donne également & à la plaque de fer qui eft au milieu d'une cheminée, & à la partie de la cheminée qui eft entre les deux jambes, depuis l'atre jufqu'au tuyau. Cette partie doit être de brique.

CONTRE-COTÉ, CONTRE-COMPONÉ, CONTRE-FASCÉ, CONTRE-FLEURÉ, CONTRE-VAIRÉ, &c. font des termes de Blafon, qui fignifient prefque tous de l'oppofition dans les piéces, pour lefquelles on peut confulter les noms fimples.

CONTRE-FANONS, f. m. Cordes de mer, qui fe nomment auffi *Cargueboulines*.

CONTRE-FORTS, f. m. Terme de Fortifications. Ce font des parties de muraille, qui s'élevent au-deffus du corps du mur, à certaine diftance les unes des autres.

CONTRE-FRUIT, f. m. Terme d'Architecture, oppofé à *fruit*, qui eft une petite diminution de bas en haut d'un mur. On donne quelquefois du contre-fruit aux murs de face & aux encoignures, afin qu'ils réfiftent mieux à la charge.

CONTRE-FUGUE, f. f. Terme de Mufique. C'eft une fugue à contre-fens, ou qui fe fait par des progrès contraires à la fugue naturelle.

CONTRE-GARDES, f. f. Terme de Fortification. *Voyez* CONSERVES.

CONTRE-HACHER, v. n. Terme du Deffein. C'eft paffer quarrément & diagonalement des ombres & des teintes par les lignes où l'on en a déja fait, pour rendre ces ombres & ces teintes plus fortes.

CONTRE-HISSANT, adj. Terme de Blafon, qui fe dit de deux animaux addoffés, dont la tête & les pieds de devant fortent d'une piéce de l'écu.

CONTRE-JAUGER, v. act. Terme de Charpentier, qui fignifie mefurer les affemblages de charpente.

CONTRE-JUMELLES, f. f. Nom qu'on donne aux grands pavés qui fe joignent deux à deux au milieu du pavé des rues.

CONTRE-LATTES, f. f. Tringles de bois, qui fe mettent de haut en bas entre les chevrons d'un toit, pour foutenir les lattes. *Contre-latter* fignifie revêtir une cloifon de lattes des deux côtés. Le Contre-lattoir eft un outil des Couvreurs, pour foutenir les lattes en les clouant.

CONTRE-LIGNE, f. f. Terme de Fortifications, qui a le même fens que *Contrevallation*. C'eft

un fossé, bordé d'un parapet, qui couvre les Assiégeans du côté de la Place.

CONTRE-MAITRE, s. m. Nom d'un Officier de vaisseau, qui a l'inspection des agrès & d'une partie de la manœuvre, sous l'autorité du Patron, dont il est l'aide. On lui donne aussi le nom de Bosseman.

CONTRE-MARQUÉ, adj. Terme de Manége. *Un cheval contre-marqué* est celui qui porte dans le creux de la dent une fausse marque, faite exprès pour déguiser son âge.

CONTRE-MINE, s. f. Terme de Guerre. C'est un puits qu'on fait pendant un siége, avec des rameaux qu'on étend de plusieurs côtés, jusqu'à ce qu'on entende le travail du Mineur & qu'on évente la mine.

CONTR'ONGLE, s. m. Terme de Chasse, qui signifie *à rebours*, lorsqu'on a mal jugé des allures d'un cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-PARTIE, s. f. En Musique, c'est une partie de composition opposée à l'autre, comme la basse au-dessus.

CONTRE-POINÇON, s. m. Outil de fer, & de forme ronde, qui sert aux Serruriers pour contre-percer les trous & river les piéces. Si les trous sont quarrés, le contre-poinçon doit l'être aussi.

CONTRE-POINT, s. m. En termes de Musique, on distingue le *contre-point simple* & le *figuré*. L'un & l'autre est une basse qui répond au-dessus; mais dans le premier, la basse répond note pour note au-dessus, & n'est qu'un faux-bourdon; au lieu que dans l'autre, elle roule sur plusieurs notes, ce qui fait une musique plus pleine.

CONTRE-POSEUR, s. m. Terme d'Art. C'est le nom d'un Ouvrier qui aide au *Poseur de pierres*, c'est-à-dire, celui qui les reçoit de la grue pour les placer en alignement.

CONTRE-QUEUE D'ARONDE, s. f. Terme de Fortification. C'est une piéce de dehors, ou un ravelin en tenaille simple moins large vers la campagne que vers sa gorge.

CONTRE-QUILLE ou CARLINGUE, s. f. Piéce de bois d'un vaisseau, la plus longue & la plus grosse du fond de calle, & qui lie les varangues avec la quille.

CONTRE-RETABLE, s. m. Terme d'Architecture d'Eglise. C'est le fond du lambris où l'on place un tableau sur l'autel, & contre lequel le tabernacle & ses gradins sont addossés.

CONTR'ÉPREUVE, s. f. Les Graveurs donnent ce nom à une estampe imprimée sur une premiere épreuve. Elle sert à faire connoître si la planche ne demande point d'être retouchée.

CONTRESCARPE, s. f. Terme de Fortification. Talus qui soutient la terre du chemin couvert. On comprend quelquefois sous ce nom le chemin couvert & les glacis.

CONTR'ESTAMBORD, s. m. Pieu courbe & triangulaire d'un vaisseau, par laquelle l'estambord est lié sur la quille, comme la *contr'estrave* lie la quille & l'estrave.

CONTRE-TEMS, s. m. Action ou événement qui ne convient point aux circonstances. En termes de Danseur, c'est un pas figuré qui entre dans la composition de quantité de danses. En termes de Manége, c'est une interruption de la cadence d'un cheval. En termes d'Escrime, c'est une faute des deux combattans, qui s'allongeant en même-tems, se portent le coup fourré, également funeste à l'un & à l'autre. Tout tems faux, dans le même Art, est un contre-tems.

CONTRE-TIRER, v. act. Ter-

me de Peinture, qui ſignifie prendre les mêmes traits d'un tableau ou d'un ſimple deſſein.

CONTREVALLATION, ſ. f. *Voyez* CONTRE-LIGNE.

CONTRIBUTION, ſ. f. Somme d'argent qu'une ville priſe ou un pays ouvert paie à l'ennemi, pour ſe garantir de l'incendie & du pillage. Les contributions ſe paient quelquefois en vivres & en fourrage.

CONTRITION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *briſement*. On l'emploie pour ſignifier cette douleur vive & ſincere d'avoir offenſé Dieu, qui vient moins de la crainte du châtiment que d'un ſentiment d'amour & de reconnoiſſance.

CONTROLLEUR, ſ. m. Titre d'Office, qui conſiſte à tenir des comptes pour prévenir les abus dans le maniement des deniers publics ou particuliers. En France, chez les Princes du Sang, les Maîtres d'Hôtel ſe nomment *Controlleurs*.

CONTROVERSE, ſ. f. Diſpute entre deux Parties qui ſoutiennent des principes oppoſés. On applique particulierement ce terme aux diſputes de Religion. *Prêcher la Controverſe*, c'eſt attaquer une fauſſe créance pour établir celle qu'on croit vraie.

CONTROUVÉ, adj. Ce qui eſt inventé, feint, employé avec art, quoique ſans vérité, & pour faire illuſion.

CONTUNDANT, adj. Terme de Chirurgie tiré du latin. On juge par la vue d'une bleſſure, ſi elle a été faite avec un inſtrument *contundant*, c'eſt-à-dire, qui ne perce ni ne coupe, tel qu'une barre de fer ou un bâton.

CONVENANT, ſ. m. Vieux mot françois, qui eſt encore en uſage dans quelques pays étrangers, tels que l'Ecoſſe & la Suiſſe, pour ſignifier *Convention* ou *Paction*. Le Convenant de 1638 eſt une célébre époque en Ecoſſe.

CONVERGENT, adj. Terme d'Optique. Il ſe dit de deux rayons de lumiere qui tendant vers le même point, cherchent en quelque ſorte à ſe rencontrer. Il eſt oppoſé à *divergent*. *Convergence* eſt le ſubſtantif.

CONVERSO, ſ. m. Partie du tillac où l'on s'aſſemble pour ſe viſiter & s'entretenir ſur un vaiſſeau. Ce mot eſt tiré du Portugais.

CONVEXITÉ, ſ. f. Face extérieure de tout ce qui eſt de forme globulaire. *Convexe*, adj. eſt oppoſé à *concave*.

CONVICTION, ſ. f. Néceſſité où l'on met quelqu'un, par des preuves, de reconnoître la vérité qu'on lui préſente. Ce mot vient de *convaincre*. La conviction d'un coupable ou d'un incrédule.

CONVOCATION, ſ. f. lat. Avis qu'on donne pour former une aſſemblée. La convocation d'un Concile, d'un Parlement, &c. On convoquoit autrefois les Etats généraux du Royaume.

CONVOI, ſ. m. Amas de pluſieurs choſes qui ſe tranſportent d'un lieu à un autre. Un *Convoi* de vivres & de munitions. On donne auſſi ce nom aux marches ſolemnelles qui ſe font dans certaines occaſions. L'aſſemblée qui conduit un mort à la ſépulture, ſe nomme le Convoi funebre. *Convoi* ſe dit auſſi d'une eſcorte ſur mer & ſur terre, pour la ſûreté d'un voyage.

CONVULSION, ſ. f. Agitation violente, mouvement involontaire de quelque partie du corps, cauſé par la contraction des nerfs ou des fibres, par le déſordre des eſprits animaux, &c. On dit, dans le ſens moral, les *convulſions d'un Etat*, pour ſignifier ſes troubles & ſes révolutions. Des mouvemens *convulſifs*, ſont des mouvemens violens & irréguliers.

CONYSE, f. f. Plante, nommée vulgairement *Herbe aux puces*, parce qu'on prétend qu'elle les fait mourir par fa puanteur. Ses feuilles font un remede auffi contre les morfures des ferpens, & pour toutes fortes de plaies. Il y a deux fortes de *Conyfes*; la grande dont on vient de parler, & la petite. Leurs feuilles reffemblent à celle de l'olivier.

COOPERATION, f. f. lat. Aide, affiftance pour l'exécution de quelque chofe, travail dont on accompagne celui d'un autre pour un but commun.

COORDONNÉ, adj. Ce qui eft du même rang, du même degré, du même ordre.

COPAL, f. m. Gomme d'une odeur agréable, & femblable à l'encens. Elle nous vient de la nouvelle Efpagne, où elle diftille d'un gros arbre par les incifions qu'on y fait. L'arbre porte un fruit rond, qui a le même goût. Cette gomme fert particulierement pour les vernis.

COPALXOCOTI, f. m. Arbre de la nouvelle Efpagne, qui porte pour fruit une efpece de petites pommes douces, mais aftringentes, dont on vente les propriétés contre la fievre. Ce fruit eft nommé par les Efpagnols *Cerife gommeufe*.

CO-PARTAGEANT, adj. Celui qui entre en part de quelque chofe avec d'autres. Ce mot n'a d'ufage que dans les cas de fucceffion, & revient à *Co-héritier*.

CO-PERMUTANT, adj. Terme Bénéficial, qui fignifie celui qui permute un Bénéfice avec un autre.

COPERNICK, f. m. Syftême de Copernick. C'eft un fyftême du monde, inventé par *Copernick*, où l'on fuppofe que le foleil eft au centre, & que la terre & les autres Planétes fe meuvent autour de lui en cercles Elliptiques. Les cieux & les étoiles font en repos dans cette fuppofition; & le mouvement diurnal qu'ils paroiffent avoir de l'Eft à l'Oueft, eft attribué au mouvement de la terre de l'Oueft à l'Eft.

COQ, f. m. Oifeau domeftique, qui eft le mâle de la Poule. On appelle Coq d'Inde, un autre oifeau domeftique qui nous eft venu de l'Afrique. Le Coq du Brefil, qui eft propre au pays dont il porte le nom, eft entierement verd, à la réferve d'une touffe de plumes noires qu'il a fur la tête. On donne auffi le nom de *Coq* aux oifeaux mâles de plufieurs autres efpeces pour les diftinguer de leurs Poules. Ainfi l'on dit un Coq-Faifan, un Coq-Perdrix, &c. Les Botaniftes nomment *Coq* une plante fibreufe & toujours verte, qui croît dans les terres maigres & arides.

COQ DU LEVANT, f. m. Graine qui eft fort dangereufe pour le poiffon. Elle l'enyvre & le fait fouvent mourir.

COQUELICO, f. m. Efpece de pavot, qui croît dans les bleds, & dont la fleur eft d'un rouge fort vif. On en fait des fyrops excellens pour la poitrine.

COQUELUCHE, f. f. Nom d'une maladie, qui confifte dans une toux fort violente, accompagnée de fievre. Elle eft contagieufe, foit dans fa caufe ou par fes effets; car elle eft devenue quelquefois épidemique, & fort fouvent mortelle.

COQUES, f. f. Petites piéces de fer qui fervent à conduire le pêne d'une ferrure.

COQUESIGRUE, f. f. Poiffon marin, qui fe nomme auffi *Clyftere*, parce qu'on prétend qu'il fe donne des clyfteres d'eau de mer.

COQUET, f. m. Nom qu'on donne, entre Rouen & Paris, à une forte de petits bâteaux.

COQUILLAGE, f. m. Ornement de grottes, de baffins de fontaines, de voutes, &c. qui

eſt formé de coquilles de mer, rangées dans un ordre convenable. On donne le nom de *coquille* à diverſes choſes qui en ont la forme.

COQUIOLLE, ſ. f. Petite herbe, dont les feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du froment, & qui produit, au ſommet de ſa tige, quelques petits grains rouges. Elle croît dans les bleds, & l'on prétend qu'elle eſt bonne pour les fiſtules des yeux.

COR, ſ, m. Inſtrument de muſique, dont le principal uſage eſt pour la chaſſe, quoiqu'il entre quelquefois auſſi dans les concerts. Sa forme eſt en cercle, avec deux trous ſeulement aux deux extrêmités du tuyau. Le *Cor de mer* eſt une coquille dont on ſe ſert auſſi pour ſonner, parce que ſe terminant en pointe, elle forme une embouchure facile. En termes de Chaſſe, on appelle *Cor* les chevillures qui ſortent de la corne du cerf, ſur chaque branche au-deſſus du ſur-andouillet, & qui font connoître ſon âge. *Un cerf dix cors* eſt celui qui a dix de ces chevillures.

CORAIL, ſ. m. Plante maritime, qui croît au fond de la mer, & qui s'endurcit preſque tout d'un coup à l'air. Elle tient du vegetal & du mineral. Il y a du corail rouge, du blanc, du noir, du jaune, du verd, du brun & du cendré. On s'en ſert dans la Médecine, ſur-tout du rouge, qui entre dans la confection d'Hyacinthe. Il purifie le ſang, & chaſſe les vers & les venins. On fait auſſi des ſels & des teintures de corail, qui ont d'excellens uſages. Le *Bois de corail* eſt un arbriſſeau d'Amérique, qui porte une graine auſſi rouge que le corail de cette couleur. On en fait des bracelets.

CORALINE, ſ. f. Eſpece de mouſſe marine, qui s'attache au corail, d'où elle tire ſon nom. C'eſt un ſpécifique merveilleux pour les vers. On en fait avaller une drachme aux enfans. On appelle *coralines*, au levant, les Barques qui ſervent à la pêche du corail.

CORBEAU, ſ. m. Gros oiſeau noir, qui vit de la chair des animaux qu'il trouve morts. Le *corbeau de mer*, eſt un poiſſon qui a le dos bleu, le ventre blanc, les côtés rouges, & la tête fort grande. *Corbeau* eſt auſſi un terme d'Architecture, qui ſignifie une groſſe conſole, moindre en hauteur qu'en ſaillie, dont l'uſage eſt pour ſoulager la portée d'une poutre. Ces corbeaux ſont quelquefois de fer.

CORBEILLE, ſ. f. Petit panier de forme ronde, ou ovale, qui ſert ordinairement à mettre des fleurs ou d'autres choſes agréables & legeres. En ſculpture, c'eſt un ouvrage en forme de panier rempli de fleurs ou de fruits, qui ſe place ſur une cariatide, ou qui termine quelque décoration d'architecture.

CORBILLON, ſ. m. Nom qu'on donne en mer à un demi-baril où l'on met chaque jour le biſcuit pour l'équipage.

CORBIN, ſ. m. Vieux mot qui a ſignifié Corbeau, mais qui n'eſt plus d'uſage que dans *bec de corbin*, pour ſignifier ce qui a la forme du bec de cet animal.

CORDELIERE, ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un petit liteau qui ſe met ſous ce qu'on appelle les patenotres. En terme de Blaſon, c'eſt un petit filet plein de nœuds qui entoure l'écu dans les armes des veuves & des filles. C'eſt auſſi une eſpece de collier que les femmes portent au cou. *Cordeliere* eſt encore le nom d'un Ordre de Chevalerie inſtitué par Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII. qui avoit pour deviſe *J'ai le corps delié*, par alluſion à *cordeliere*.

CORDELIERS, ſ. m. Religieux de l'Ordre de Saint-François d'Aſſiſe, inſtitué au commencement du XIII ſiecle. Ils porterent d'abord le nom de *pauvres Mineurs*; enſuite celui de Freres Mineurs. Les uns font venir celui de *Cordeliers* d'un ſimple uſage populaire, fondé ſur ce qu'ils ont une corde pour ceinture. D'autres racontent qu'ayant ſervi à repouſſer les infidelles ſous Saint-Louis, on répondit à ce Prince qui demandoit leur nom, que c'étoit des gens de *corde liés*; ce qui fit continuer de les appeller ainſi. Leur habit eſt gris, avec un capuce & un manteau de même couleur. Les Religieuſes Cordelieres portent auſſi la ceinture de corde & l'habit gris.

CORDELLE, ſ. f. Corde de groſſeur moienne, qui ſert à guider les pontons en traverſant les rivieres, & ſur mer à divers uſages des chaloupes.

CORDIAL, ſ. m. lat. Liqueur agréable & vivifiante, qu'on fait prendre dans les évanouiſſemens & dans les autres épuiſemens d'eſprits animaux, pour fortifier le cœur. Ce mot eſt auſſi adjectif dans le même ſens, comme dans le ſens moral où il ſignifie ce qui eſt ſincere, affectueux, & qui vient du cœur.

CORDON, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt le nom d'un ornement des murs, conſiſtant dans une bande extérieure de pierre arrondie qui regne dans toute leur longueur. Aux ouvrages de terre, le *cordon* s'appelle *fraiſe*. On donne auſſi le nom de cordon dans une Galere, à la hauteur de l'enceinte, qui eſt d'environ trois pouces.

CORDONNIER, ſ. m. Nom des Artiſans qui travaillent à faire des ſouliers. C'eſt une mauvaiſe plaiſanterie de faire venir ce nom des cors qu'un ſoulier mal fait donne aux pieds. Il vient d'une ſorte de cuir, nommé *Cordouan* parce qu'on le tiroit de Cordoue en Eſpagne, qui ſervoit autrefois à faire le deſſus des souliers. Cette origine eſt prouvée par l'uſage du même tems, qui étoit d'écrire & de prononcer *Cordaanier* ou *Cordouanier*.

COR-HYDRÆ, ou CŒUR D'HYDRE, ſ. m. lat. Etoile de la ſeconde grandeur, qui eſt au centre de la conſtellation nommée l'*Hydre*.

CORIANDRE, ſ. f. lat. Semence d'une herbe du même nom, qui eſt d'une odeur & d'un goût fort agréable, quoique la plante n'ait aucune de ces deux qualités. On couvre cette ſemence de ſucre, en forme de gros anis, & l'on prétend qu'elle fortifie l'eſtomac, ſur-tout pour la digeſtion, qu'elle eſt bonne pour les vers, & qu'elle réveille les eſprits, &c. La fleur de la coriandre eſt blanchâtre.

CORINTHIEN, adj. gr. Ordre d'architecture, le plus noble, le plus riche, & le plus beau des cinq ordres. Son chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles, entre leſquelles s'élevent de petits rangs qui forment les volutes, &c.

COR-LEONIS, ſ. m. Etoile de la premiere grandeur, au centre de la conſtellation du Lion.

CORLIEU ou COURLI, ſ. m. Oiſeau de mer dont le plumage eſt gris avec des taches noires & rougeâtres. Il a le bec courbé & les jambes longues.

CORMIER, ſ. m. Arbre dont le fruit, nommé *Corma*, croît en petites grappes comme le raiſin. Ses fleurs ſont blanches, & ſes feuilles à peu près ſemblables à celles du frêne. On diſtingue le cormier ſauvage & le domeſtique, & l'on diſtingue encore différentes eſpeces de l'un & de l'autre. Le bois du cormier s'emploie à de petits ouvrages de menuiſerie, tels que des futs &

des moulures d'outils. Le cormier d'Amerique eſt beaucoup plus grand que celui de l'Europe, & ſon fruit eſt plus gros.

CORMIERE, ſ. f. Partie d'un vaiſſeau, ou piéce de bois qui forme le bout de la poupe.

CORMORAN, ſ. m. Oiſeau de mer qui a le bec crochu & fort pointu, ce qui le rend très-redoutable au poiſſon, dont il fait ſa nourriture. On prétend qu'après l'avoir pris il le jette en l'air, pour le recevoir par la tête dans ſon bec. On le dreſſe à la pêche, avec la précaution de lui mettre un anneau de fer au-bas du cou pour empêcher qu'il n'avalle ſa proie. On tient que ſa peau bien préparée donne une chaleur ſalutaire à l'eſtomac. Le plumage du cormoran eſt un gris foncé, excepté au-deſſous du cou & du ventre, où ſes plumes ſont blanches & bordées de noir. Ses pieds ſont noirs & couverts d'écailles.

CORNACHINE, adj. *La poudre Cornachine* eſt un purgatif, compoſé d'antimoine diaphoretique, de diagrede & de crême de tartre mêlées en parties égales.

CORNALINE, ſ. f. Pierre précieuſe, dont on fait des cachets, & d'autres bijoux. On n'en trouve point de morceaux qui ayent plus de trois pouces de hauteur. Elle eſt ordinairement blanche, ou d'un orangé rougeâtre. Elle ſouffre le feu; ce qui fait qu'elle peut être peinte en émail.

CORNE, OUVRAGE A CORNE, ſ. m. Terme de Fortification. C'eſt une piéce extérieure dont la tête eſt fortifiée de deux demi-baſtions, joints par une courtine & fermés des deux côtés par deux aîles paralleles l'une à l'autre. On appelle *corne ducale* un bonnet dont la pointe eſt arrondie par derriere, que le Doge de Veniſe porte pour marque de ſa dignité.

CORNE D'ABONDANCE, ſ. f. En langage poëtique. C'eſt une corne de la chevre Amalthée, nourrice de Jupiter, de laquelle il avoit voulu pour recompenſe qu'il ſortît ſans ceſſe une abondance de toutes ſortes de biens. Les peintres & les ſculpteurs la repréſentent avec une large ouverture, d'où l'on voit ſortir des fleurs & des fruits.

CORNE D'AMMON, ſ. f. Pierre dure & raboteuſe, couleur de cendre, qui ſe trouve ſouvent au ſommet des montagnes, & qui eſt courbée comme une corne de belier, ſemblable à celles qu'on donnoit a Jupiter Ammon. Lorſqu'on la met dans le vinaigre ou dans quelque autre acide, elle ſe remue comme un animal.

CORNÉE, ſ. f. Nom de la ſeconde tunique de l'œil, ſubſtance dure & tranſparente, qui ſe leve par petites écailles comme de la corne.

CORNEILLE, ſ. f. Oiſeau qui a toutes les propriétés du Corbeau, mais qui eſt moins gros. Quoiqu'il ait communément le plumage noir, il s'en trouve qui l'ont moitié noir & moitié gris, qu'on nomme *corneilles emmantelées*. On en diſtingue une autre ſorte qui eſt picotée de blanc, & qui eſt la *Monedule* des Latins.

CORNEMUSE, ſ. f. Inſtrument de muſique champêtre, à vent & à anche. Il eſt compoſé de trois chalumeaux, & d'une peau remplie de vent qu'on ſerre ſous le bras pour en jouer, en remuant les doigts ſur les trous des chalumeaux.

CORNEOLE, ſ. f. Plante dont les Teinturiers font leur couleur verte, & qui reſſemble beaucoup à la plante du lin. Elle croît dans les prés. Sa fleur eſt jaune, & ſa graine eſt renfermée dans des gouſſes.

CORNET A BOUQUIN, ſ. m. Eſpece de grande flute dont on ſe

sert dans les chœurs pour soutenir les voix. Son étendue n'est que de l'octave. On appelle aussi *Cornet à bouquin*, un instrument grossier, composé d'une simple corne de bœuf, qui sert aux Pâtres pour rassembler leurs troupeaux; & telle est apparemment l'origine du nom. *Cornet* est aussi un terme d'orgue, qui signifie un de ses principaux jeux. L'orgue a différens Cornets, qui ont chacun leurs tuyaux & leurs touches. On appelle *Cornets de mer* certains gros coquillages qui sont tournés en forme de vis, & dont on fait un instrument de musique fort aigu en les perçant par le bout. Le *Cornet de pourpre* est un petit poisson qu'on prend pour l'ancienne pourpre, & qui sert à la teinture.

CORNETTE, s. m. Titre Militaire. C'est l'officier qui porte l'étendart dans chaque compagnie de cavalerie & de dragons. Son poste dans un combat est à la tête de l'escadron. Dans les marches il est entre le troisiéme & le quatriéme rang. Le *cornette* commande la compagnie après le lieutenant. On dit *enseigne* des Mousquetaires & *guidon* des Gendarmes, au lieu de *cornette*. En terme de marine, la *cornette* est un pavillon blanc quarré, qui marque la qualité de chef d'escadre. Il la porte au grand mât s'il commande en chef, & au mât d'artimon lorsqu'il fait partie d'une flotte. Dans quantité de Villes la *cornette* est une sorte de chaperon que les Magistrats portent sur l'épaule pour caractere de leur dignité; c'est aussi une bande de soie que les Professeurs du College Roial portent autour du cou, & qui étoit autrefois particuliere aux Docteurs en droit. C'est encore le nom d'une sorte de barre de fer avant qu'elle soit forgée, & celui d'une fleur sauvage qui ressemble à la violette, & qui devient double lorsqu'elle est cultivée. En langage de Fauconnerie, la houpe de l'oiseau se nomme *cornette*.

CORNICHE, s. f. Troisiéme & plus haute partie de l'entablement d'Architecture. Elle est différente suivant les ordres. On appelle corniche d'appartement toute saillie qui sert à soutenir un cintre ou un platfond, & l'on en distingue plusieurs sortes.

CORNIER, adj. Un *Pilastre Cornier*, en Architecture, est celui qui fait l'encognure d'un bâtiment. On donne le même nom à tout poteau ou toute piece de bois qui est dans un angle. Les quatre quenouilles qui soutiennent l'imperial d'un carosse se nomment aussi corniers. On appelle *corniere* la pente & même le canal de tuile ou de plomb qui est dans l'angle de deux édifices joints ensemble. En termes de blason, *corniere* se dit d'une anse en forme d'anse de pot.

CORNOUILLER ou CORNIER, s. m. Arbre dont le fruit, nommé *Cornoüille*, a la forme de l'olive, & devient rouge en meurissant. On prétend que sa fleur est un poison pour les abeilles. Ses feuilles ont la propriété de dessécher les plaies. On distingue le cornouiller mâle, & le femelle, qui n'a pas le tronc si épais.

CORNUAU, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup à l'Alose, & qui monte en même-tems qu'elle dans les Rivieres, mais qui lui est fort inférieur en bonté. Sa seule différence est d'être plus court.

CORNUE, s. f. Nom d'un vaisseau chymique de verre, à col recourbé, & qui est enduit de terre de l'épaisseur d'un pouce, pour servir à la distillation de certaines matieres. Il s'appelle aussi *Retorte*, à cause de sa figure.

COROLITIQUE, adj. Nom d'une colonne d'Architecture, ornée de feuillages, en forme de

couronnes ſpirales, telles qu'on en voit aujourd'hui dans les décorations de théâtre. On employoit autrefois ces colomnes pour élever des ſtatues, qui en prenoient auſſi le nom de Corolitiques.

COROLLAIRE, ſ. m. lat. Terme de Mathématique. C'eſt la conſéquence ou le concluſion qu'on tire d'une démonſtration précédente. Les Problêmes & les Théorêmes ont ordinairement leurs Corollaires.

CORONAL, adj. Nom que les Médecins donnent à l'os du front, & à la future qui fait l'emboîtement du crane. C'eſt auſſi le nom de deux arteres qui viennent de l'aorte, avant ſa ſéparation du pericarde, & qui fourniſſent du ſang au cœur.

CORONER, ſ. m. Officier de la Juſtice Angloiſe, dont les fonctions ſe réduiſent à prendre des informations avec le *Jury* & douze voiſins, ſur ceux qui finiſſent leur vie par une mort violente. Chaque province a pluſieurs Coroners.

COROSOL, ſ. m. Eſpece de melon des Antilles, dont on vante beaucoup la bonté. Il croît ſur un arbriſſeau ſemblable au laurier. D'autres le nomment *Curaço*, parce qu'il vient de cette Iſle Hollandoiſe.

COROZE, ſ. m. Poiſſon, ou monſtre marin, dont les dents ſont ſi tranchantes qu'elles coupent le bras ou la cuiſſe d'un homme, comme le meilleur ſabre. Il eſt commun près du Cap de Comorin.

CORPULENCE, ſ. f. Groſſeur, embonpoint du corps.

CORPUSCULES, ſ. m. lat. Petites parties de matiere, qui exiſtent ſéparées dans la nature, ou qui ſe lient pour compoſer les corps. On appelle *Philoſophie Corpuſculaire*, un ſyſtême de Phyſique où l'on explique les Phenomenes par le mouvement, le repos, la poſition, l'arrangement, &c. des corpuſcules. Les ſons, les odeurs, la lumiere, &c. ne peuvent être expliqués autrement.

CORRECT, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui eſt ſoigneuſement exécuté, avec autant de propreté que de juſteſſe. Il ſe dit de toutes ſortes d'ouvrages.

CORRECTEUR, ſ. m. lat. Titre d'office dans quelques Ordres Religieux, tels que les Minimes. C'eſt le nom du Supérieur de chaque Couvent. Les Correcteurs des Comptes, ſont des Officiers de cette Chambre qui vérifient les comptes qu'on y rend, & qui marchent entre les Maîtres & les Auditeurs. En termes d'Imprimerie, le Correcteur eſt celui qui lit les premieres épreuves d'un Livre, pour réparer les fautes d'impreſſion.

CORRESPONDANCE, ſ. f. Terme de relation, qui ſignifie, de la part de pluſieurs perſonnes ou de pluſieurs choſes, une diſpoſition ou une action mutuelle. Il s'applique à quantité d'uſages dont le fond emporte ce ſens. Correſpondance d'inclination & de ſentimens. Correſpondance de lettres. Correſpondance d'un appartement à l'autre. On appelle *Correſpondant* celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'eſt pas, & de qui l'on reçoit des informations régulieres; ou ſimplement une perſonne avec laquelle on eſt en commerce de lettres.

CORRIDOR, ſ. m. Mot tiré de l'Italien, qui ſignifie une allée le long des chambres ou des appartemens d'une maiſon. En termes de Fortifications, le *chemin couvert* s'appelle quelquefois le *corridor du baſtion*.

CORRODER, v. act. Terme de Chymie. C'eſt calciner quelque matiere par des corroſifs. Ce mot eſt purement latin, comme ſes dérivés. *Corroſion* ſignifie l'*ac-*

tion de corroder. Elle ſe fait de plusieurs manieres différentes, telles que la *précipitation*, l'*amalgation*, la *ſtratification*, &c. *Corroſif* signifie ce qui ronge, ce qui mine & détruit par degrés.

CORROI ou CONROI, ſ. m. Epaiſſeur de terre, ſur-tout de terre glaiſe, qui ſert à retenir les eaux des baſſins de fontaines, des réſervoirs, &c. De-là vient *Corroyer*, qui ſignifie *paîtrir ſoigneuſement* le ſable, la chaux, &c. avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier; ou battre de la terre glaiſe pour en faire un Corroi. *Corroyer le fer*, c'eſt le battre à chaud pour l'endurcir en le condenſant. *Corroyer le bois*, c'eſt commencer à le travailler avec le rabot.

CORRUDE, ſ. m. Nom d'une ſorte d'aſperge ſauvage, dont on croit les racines bonnes en décoction, pour la jauniſſe, la rétention d'urine & les douleurs de reins. Elle croît dans les lieux ſecs & pierreux.

CORRUPTIBLES, ſ. m. Hérétiques du ſixiéme ſiécle, qui prétendoient que Jeſus-Chriſt avoit été ſujet aux douleurs, aux paſſions, & que ſa chair étoit corruptible.

CORSAGE, ſ. m. Taille ou figure générale du corps. Ce mot ne ſe dit guere que de la taille des chevaux.

CORSAIRE, ſ. m. Celui qui commet ſur mer des brigandages & d'autres actes de piraterie, ſans commiſſion d'aucun Prince. Ce mot s'applique particulierement aux Pirates de la Mediterranée Italique. Les Corſaires de Barbarie, &c.

CORSELET, ſ. m. Ancienne armure défenſive, dont les Piquiers avoient le corps couvert. Les femmes appellent *corſet* un corps de juppe, garni de baleines, qui ſert à leur ſoutenir la taille.

CORTUSE, ſ. m. Plante de quelques cantons d'Italie, dont les feuilles reſſemblent à celles de la vigne, mais ſont plus petites; & qui porte des fleurs purpurines. On prétend qu'elle eſt excellente pour les douleurs des nerfs & des jointures.

CORUSCATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie Eclat de lumiere, & qui n'a d'uſage qu'en parlant de Méteores.

CORYDALE, ſ. m. gr. Plante qui paſſe pour une eſpece de fumeterre, & qu'on prend en poudre contre la colique. Ses feuilles reſſemblent à celles de la coriandre.

CORYPHÉE, ſ. m. Mot grec, qui s'eſt naturaliſé dans notre langue pour ſignifier celui qui eſt à la tête de quelque choſe, ou qui ſe diſtingue par quelque choſe de louable entre pluſieurs autres.

COSCOME, ſ. m. Arbre du Monomotapa, qui porte un fruit violet de fort bon goût, mais purgatif à l'excès.

COSMETIQUES, ſ. m. Mot qui ſignifie, dans ſon origine grecque, ce qui eſt capable d'embellir. On nomme ainſi les préparations de fard & d'autres remedes qui embelliſſent la peau.

COSMIQUE, adj. gr. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du lever ou du coucher d'un aſtre, lorſque l'un ou l'autre arrive au même degré de l'Ecliptique que le lever du ſoleil.

COSMOGRAPHIE, ſ. m. gr. Science qui enſeigne la ſtructure, la forme, la diſpoſition & les rapports des parties de l'Univers, & la maniere de le repréſenter ſur un plan. Elle conſiſte en deux parties, l'Aſtronomie & la Géographie. Le *Coſmographe* eſt celui qui la cultive. *Coſmographique* ſe dit de ce qui s'y rapporte.

COSMOLABE, ſ. m. gr. Inſtrument de Mathématique, qui ſert à prendre des meſures de Coſmographie.

COSSE, ſ. m. Meſure de che-

min, en usage dans les Indes. Elle est de deux mille cinq cens pas géométriques. *Cosse de Geneste* est le nom d'un ancien Ordre de Chevalerie, institué en 1234 par Louis IX, ou S. Louis. Le collier étoit composé de cosses de genestes, entrelacées de fleurs de lys d'or, avec une croix fleurdelisée au bout; & la devise, *Exaltat humiles*.

COSSIQUE, adj. *Nombre Cossique*. On donne ce nom aux nombres d'une progression géométrique exprimée en caracteres d'Algébre. On prétend même que *Cosse* signifioit autrefois ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Algébre*.

COSTIERS, adj. *Pilotes Costiers*. On donne ce nom, en termes de mer, aux Pilotes qui connoissent parfaitement les côtes, les rades, les ports, les rivieres, & qui entendent la maniere d'y gouverner les vaisseaux. Ceux qui sont expérimentés pour la pleine mer, se nomment *Hauturiers*.

COSTUS, s. m. Racine aromatique, qui vient d'Arabie & des Indes, & qui entre dans la composition de la Theriaque. Il y a d'autres sortes de *Costus*, tels que le *Torticosus* & l'*Indicus*, qui ont tous d'excellentes propriétés.

COTHURNE, s. m. gr. Chaussure élevée des Anciens, qui montoit jusqu'au milieu de la jambe, & qui étoit employée particulierement au Théâtre, dans la représentation des Tragédies; d'où est venue l'expression figurée *Chausser le Cothurne*, pour dire, Composer des Tragédies, ou des Vers nobles & pompeux.

COTICE, s. f. Terme de Blason. Ce sont des bandes qui en côtoient d'autres, & qui prennent ce nom lorsqu'elles passent le nombre de huit. *Coticé* se dit du champ de l'écu, qui porte ces bandes.

COTINUS, s. m. Arbrisseau dont le bois est fort jaune & sert aux teintures de cette couleur. Ses branches se terminent par une touffe d'une espece de plumes blanchâtres. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du Terebynthe, sont bonnes, en décoction, pour les ulceres de la langue & du gozier.

COTONIER, s. m. Arbrisseau, de la hauteur de nos pêchers, qui porte une fleur de la grandeur d'une rose. Après cette fleur vient un fruit de figure ovale, de la grosseur d'une noix, avec sa coque, dans laquelle on trouve une sorte de laine blanche & délicate, qui s'appelle *Coton*, & qu'on file pour divers usages connus. L'Asie, l'Afrique & l'Amérique en produisent beaucoup. Il y a des Cotoniers rampans, dont le coton est fort estimé.

COTONINE, adj. Pierre précieuse, qui se nomme aussi *Albâtre Cotonine*, & qui est une espece d'Agathe. Il s'en trouve en plusieurs endroits d'Italie.

COTTE-D'ARMES, s. f. Espece de petit manteau que les Chevaliers mettoient autrefois pardessus leurs armes, à la guerre & dans les tournois; ouvert par les côtés, avec des manches courtes, & qui leur descendoit jusqu'au nombril. Les Herauts d'armes conservent encore l'usage de cette espece de tunique. La *Côte de maille* étoit une armure défensive, taillée en forme de chemise, & tissue de petits anneaux ou de mailles de fer.

COTTERIE, s. f. Mot ancien, qui signifioit un certain nombre de Paysans, unis ensemble pour tenir les terres d'un Seigneur. On disoit, dans ce sens, *Tenir des terres en cotterie*; & de-là est venu le terme de *Cotterie*, qui se conserve encore, pour signifier *Société familiere* entre certaines personnes. Dans la premiere origine, il venoit apparemment de *Cottier*, qui étoit opposé à *Fief*, & qui se disoit d'un lieu ou de

terres tenues par une Cotterie.

COTYLE, ſ. m. Mot grec, que les Médecins emploient pour ſignifier l'emboîtement d'un os dans un autre, ou plutôt le creux d'un os dans lequel un autre os eſt emboîté. De-là vient, dans le même langage, le mot de *Cotyledon*, qui ſignifie l'orifice des veines umbilicales, & qu'on emploie auſſi pour ſignifier l'enflure de certains vaiſſeaux.

COTYLEDON, ſ. m. gr. Plante froide, dont les fleurs & la racine s'appliquent en cataplaſme pour les ardeurs d'eſtomac. Les Latins l'appelloient dans leur langue, *Nombril de Venus*. Sa racine eſt ronde, & ſes feuilles en forme de petite coupe. Il y a un autre Cotyledon, qui a la feuille platte.

COUCHIS, ſ. m. Terme d'Art. On donne ce nom aux poutres, à la terre & au pavé qui ſont le deſſus d'un pont; mais particuliérement au ſable qu'on met ſous le pavé. Les Doreurs appellent *Couchoir* un petit inſtrument de bouis avec lequel ils prennent les feuilles d'or. Le *Coucher*, en termes d'Aſtronomie, eſt la deſcenſion des ſignes, pour ſe cacher au-deſſous de l'horizon.

COUCOU, ſ. m. Nom d'un oiſeau, de la groſſeur d'un pigeon, & d'un plumage gris-brun. Son nom exprime ſon cri. On prétend qu'il fait ſes œufs dans le nid des autres oiſeaux.

COUDÉE, ſ. f. Meſure qui ſe prend depuis le coude juſqu'au bout de la main. Cependant la grande coudée des Anciens étoit de neuf de leurs pieds : mais ils en avoient deux autres ; la petite, d'un pied & demi ; & la moyenne, de deux pieds.

COUDELATE, ſ. f. Nom de certaines piéces de bois à l'uſage d'un vaiſſeau, qui ont plus d'épaiſſeur aux extrêmités qu'au milieu.

COUDRAN, ſ. m. Eſpece de goudron, ou plutôt mêlange de pluſieurs ingrédiens, que les Bâteliers de la Seine emploient pour faire durer long-tems leurs cordes.

COUDRIER, ſ. m. Arbriſſeau commun, qui porte pour fruit des noiſettes. On en diſtingue deux ſortes ; le domeſtique, ou celui qui étant cultivé, porte des noiſettes plus groſſes que l'autre & couvertes en dedans d'une pellicule rouge, qui ſe nomment *noiſettes franches* ; l'autre eſt ſauvage, c'eſt-à-dire, qu'il produit ſans culture de noiſettes plus petites & moins agéables. On prétend que le Coudrier eſt l'ennemi des ſerpens. Le Coudrier de la Guadeloupe ne reſſemble au nôtre que par la diſpoſition de ſes branches. Il porte une ſorte de groſeille rouge ou blanche. Ses feuilles gueriſſent, dit-on, les ulceres invétérés.

COUET, ſ. m. Nom de certaines groſſes cordes de vaiſſeau, qui s'amarrent aux voiles, & qui ſont différentes des écoutes.

COUETTE, ſ. f. Piéce creuſe, de fer ou d'autre metal, dans laquelle tourne le pivot d'une porte, ou l'arbre d'une machine.

COULE, ſ. f. Grande robe de deſſus, à l'uſage de quelques Ordres Religieux.

COULER. Ce Verbe eſt neutre pour ſignifier l'action d'un liquide qui coule ; mais, en termes d'Art, il devient actif, & ſignifie *fondre*. Ainſi l'on dit Couler le plomb, le cuivre, &c.

COULEVRINE, ſ. f. Eſpece de canon, qui étant plus long que les piéces ordinaires, chaſſe beaucoup plus loin. Le diametre de ſon calibre eſt d'environ cinq pouces, & ſon boulet de ſeize livres.

COULEUVRE, ſ. f. Eſpece de ſerpent, commun en France & peu nuiſible, quoiqu'il ait les dents venimeuſes. Il a la tête platte, la queue pointue, & le dos

dos marqueté de gris. Quelques-uns ne font pas difficulté de manger sa chair, après en avoir séparé la tête.

COUPE, s. f. Partie concave d'une voute ronde, qui se nomme autrement *Coupole*, d'après les Italiens. C'est aussi le nom d'un vase, moins haut que large, qui fait un ornement de sculpture. En termes d'Art, *donner* plus ou moins *de coupe* aux joints des voussoirs d'un arc, c'est rendre l'inclination plus ou moins forte.

COUPÉ, s. m. Terme de danse. C'est un pas qui se fait en passant un pied derriere ou devant l'autre. C'est aussi un terme de Blason qui se dit d'une tête ou de quelqu'autre membre d'animal, qui est coupé net; & même de l'écu, l'orsqu'il est partagé horizontalement en deux parties égales.

COUPELLE, s. f. Petit vaisseau chimique, qui se fait avec des grandes préparations pour le rendre propre à certaines opérations de cet Art. On nomme argent de *coupelle*, un argent très-fin, qui a passé par l'essai de la coupelle. Cet essai se fait avec du plomb. En termes de mer, une *coupelle* est une pelle de fer-blanc, qui sert aux Canoniers pour prendre de la poudre.

COUPEROSE, s. f. Espece de mineral vitriolique, qui se trouve dans les mines de plomb, & qui est ordinairement bleu ou verd. Il y a une Couperose artificielle qui se fait de l'autre, & qui sert aux teintures, sur-tout à celles du cuir des Cordonniers.

COUPLETS, s. m. Terme d'Art, qui est le nom de deux piéces de fer jointes ensemble avec des charnieres & de rivures. Les couplets servent de pentures pour les portes & les fenêtres.

COUPOIR, s. m. Instrument de Monnoie, qui sert à couper des lames d'or, d'argent ou de cuivre, pour en faire des flans.

COUPOLE, s. f. *Voyez* COUPE.

COURADOUX, s. m. Espace qui est entre deux ponts d'un vaisseau. Sur les galeres, c'est le lieu où couchent les Soldats.

COURANT, s. m. Terme de mer, C'est une direction particuliere du mouvement des eaux, qui se portent impétueusement vers un point fixe, sans qu'on en connoisse la cause.

COURANTE, s. f. Nom d'un air particulier de musique, composé suivant certaines regles. C'est aussi le nom d'une danse à deux, sur le même air.

COURBARIL, s. m. Arbre des plus hauts & des plus gros de l'Amérique, dont le bois sert à faire des rouleaux pour les moulins à sucre. Il porte un fruit qui contient une moelle farineuse, du goût & de la couleur de notre pain d'épice. Il produit aussi, dans sa veillesse, une gomme dure & transparente, qui rend au feu une odeur fort agréable.

COURBATON, s. m. Nom qu'on donne, sur mer, à diverses piéces courbes de charpenterie.

COURBATU, adj. Terme de Manége, qui signifie l'état d'un cheval qui n'a pas la respiration libre, soit qu'il ait été trop poussé, ou que le mal vienne d'une cause interieure. Le battement de flanc qu'il souffre alors, s'appelle *courbatuée*. D'autres l'appellent *courbature*.

COURBE, s. f. Terme de Géometrie, qui se dit pour *ligne courbe*. Les *courbes*, en Charpenterie, sont des piéces de bois coupées en arc. Sur les Rivieres, on appelle *une courbe de chevaux*, deux chevaux accouplés qui tirent les bâteaux. La *courbe* est aussi une maladie des chevaux, qui consiste dans une tumeur calleuse au dedans du jarret.

COURBET, s. m. Nom des

parties du bois d'une selle ou d'un bat qui sont un peu élevées en arc.

COURBETTE, s. f. Saut de manege, qu'un cheval fait en portant les deux pieds de devant en l'air, & faisant suivre les pieds de derriere avec une cadence égale.

COURBURE, s. f. Terme de Géométrie. C'est l'inclinaison d'une courbe. Les Architectes appellent aussi *courbure* le revers des feuilles de chapiteau.

COURCE, s. f. Terme de Jardinage. C'est le bois qu'un Vigneron laisse à la taille.

COURCIVE, s. f. Terme de mer, qui signifie un demi pont qu'on fait de chaque côté, sur les petits bâtimens qui ne sont pas pontés. Ce nom vient d'une longue & forte piéce de bois, nommée aussi *Courcive*, qui sert intérieurement à la liaison des parties d'un vaisseau.

COURÇON, s. m. Nom d'une sorte de fer, qui se vend en piéces de deux à quatre pieds de long, sur deux pouces & demi de quarré.

COURÉE, s. f. Terme de Mer. Donner la courée à un vaisseau, c'est le frotter, pour les voyages de long cours, d'une composition de suif, de resine, de souffre, de verre brisé, &c. pour le garantir des vers. Le *Couret* est une autre composition, qui s'emploie dans la même vue.

COURGE, s. f. Plante rampante, dont on distingue plusieurs sortes, mais qui ont toutes les mêmes qualités. Elle produit un gros fruit, de la nature des citrouilles, qu'on vuide & qu'on nettoie pour en faire diverses sortes de vaisseaux. La Courge pilée appaise les inflammations.

COURLI, s. m. Nom d'un oiseau. *Voyez* CORLIEU.

COURONNE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot en a d'autres dans les Arts, mais prises de l'origine. Ainsi, dans les Fortifications, on appelle *Ouvrage à couronne* ou *couronnés*, des piéces avancées vers la campagne, pour communiquer à quelque éminence. Ils ont leurs bastions & leurs demi-lunes. En Architecture, c'est la partie platte & la plus avancée de la corniche, qui se nomme Larmier. En Astronomie, c'est un cercle brillant & coloré, qui environne le Soleil ou la Lune. En termes de Manége, c'est la partie du paturon de cheval qui regne au long du sabot. En termes de Fauconnerie, c'est un duvet au bec de l'oiseau, près de la tête. C'est aussi le nom d'une sorte de papier qui est marqué d'une couronne. La *Couronne impériale* est une fleur rouge ou jaune, composée de plusieurs petites cloches qui lui donnent l'apparence d'une couronne. Elle est Printanniere.

COURONNURE, s. f. Terme de Chasse, qui se dit des menus cors rangés sur la tête d'un cerf en forme de couronne.

COURSIER, s. m. Grosse piéce d'artillerie, qui se met ordinairement sur l'avant d'un vaisseau ou d'une galere. On nommoit autrefois *Coursiers*, les chevaux propres à la course.

COURSIERE, s. f. Nom d'un pont mobile, qui sert, dans un combat de mer, pour la communication des parties d'un vaisseau. Sur une galere, la *Coursie* est un passage entre les bancs des Forçats.

COURTAUD, s. m. Instrument de musique, qui est une sorte de basson, pour servir de basse à la musette.

COURTINE, s. f. En termes de Fortification, c'est le front de la muraille d'une Place, entre deux bastions.

COURT-JOINTÉ, adj. Terme de Manége, pour signifier un cheval qui a le paturon court.

COURVETTE ou CORVETTE, f. f. Nom d'une barque longue, à voiles & à rames, dont on ſe ſert ſur mer pour aller à la découverte & pour porter des nouvelles.

COUSIN, f. m, Petit inſecte aîlé, qui eſt armé d'une trompe, fort incommode par le bruit qu'elle fait & par ſes piquures. Les couſins ont ſix jambes fort longues.

COUSSIN, f. m. En termes d'Artillerie, c'eſt un billot de bois qui ſe poſe au derriere de l'affut, pour ſoutenir la culaſſe du canon. On appelle *couſſinet*, en termes d'Architecture, un ornement du chapiteau Ionique, qui ſert a former les volutes, entre l'ove & l'abaque.

COUSTIERES, f. f. Gros cordages qui ſoutiennent les mâts d'une galere. C'eſt auſſi le nom d'un fer battu, d'environ un pouce de large, ſur un quart d'épaiſſeur.

COUSU, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une piéce d'une autre couleur ou d'un autre métal, placée ſur une autre piéce, comme ſi elle y étoit couſue.

COUTARDE, f. f. Eſpece de pâtiſſerie, compoſée de lait, d'œufs, de miel & de fleur de farine.

COUTEAU DE CHALEUR, f. m. Terme de Manége. C'eſt un inſtrument de fer un peu courbé, en forme de fragment de faux, qui ſert à rabbattre la ſueur des chevaux en le paſſant ſur le poil. Le *couteau de feu* eſt un inſtrument de Maréchal, qui eſt de fer ou de cuivre, & qui étant chauffé dans la forge, ſert à brûler quelque partie malade d'un cheval. On appelle *couteaux ſacrés*, ceux qui ſervoient à égorger les victimes dans les anciens ſacrifices.

COUTELAS, f. m. Epée large & courte, qui eſt fort en uſage au Levant. En termes de Marine, ce ſont de petites voiles qu'on emploie quelquefois à côté des grandes, & qui s'appellent autrement *Bonnettes à étui*.

COUTRE, f. m. Piéce de fer tranchante, qui eſt placée à l'un des côtés de la charrue, pour fendre la terre dans le labourage, comme le ſoc eſt une autre piéce de fer qui commence l'ouverture de la terre. On appelle auſſi *coutre*, une ſorte de hache longue & étroite, qui ſert à fendre de la latte.

COUTURE, f. f. En termes de mer, on appelle *couture ouverte*, les eſpaces calfatés d'où l'étoupe du calfat eſt ſortie.

COUVERTE, f. f. Terme de mer, qui ſignifie, au Levant, *Pont* ou *Tillac*. Un vaiſſeau qui *porte couverte*, eſt un vaiſſeau ponté. On appelle auſſi *couverte*, dans un vaiſſeau, ou *couverte de l'iſocele de proue*, un eſpace où l'on charge l'artillerie, & d'où l'on jette les *aiſſons*, qui ſont des ancres à quatre bras.

COUVRE-FEU, f. m. Nom d'une Loi portée en Angleterre par Guillaume le Conquerant, qui obligeoit tous les Anglois d'éteindre le feu & toutes les lumieres dans leurs maiſons, à huit heures du ſoir. Ils étoient avertis par le ſon d'une cloche, qui s'appelloit auſſi le *Couvre-feu*. Dans les villes de guerre, on ſonne la retraite à une certaine heure, ce que pluſieurs nomment le *Couvre-feu*.

COYER & COYEUX, f. m. Termes de Charpenterie, qui ſont les noms de différentes piéces de bois qui entrent dans la couverture d'un bâtiment. *Coyer* eſt auſſi le nom d'une piéce de bois, entaillée ſur la roue d'un moulin, qui ſert à ſoutenir les planches ſur leſquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue.

CRABE, f. f. Poiſſon de mer à coquille, qui n'eſt preſque compoſé que d'une ſorte de moelle blanche & jaunâtre, qu'on man-

ge lorſqu'elle eſt fraîche. La crabe eſt une eſpece d'écreviſſe, qui a la forme de certaines groſſes araignées, armée de pattes & de pluſieurs barbillons. Il y a des crabes de terre, qui ſont fort communes dans les vignobles d'Italie.

CRABIER, ſ. m. Oiſeau des mers d'Amérique, qui vit de crabes. C'eſt une ſorte de heron. On en diſtingue deux eſpeces, dont l'une a le plumage fort beau.

CRAC, ſ. m. Maladie qui vient aux oiſeaux de proie, ſurtout aux Faucons.

CRAIE ou CRAYE, ſ. f. Nom d'une ſorte de vaiſſeaux en uſage dans la mer Baltique, qui ont trois mâts, ſans mât de hune.

CRAMPE, ſ. f. Mal fort incommode, qui cauſe beaucoup de douleur dans les parties affectées, & qui en ôte même l'uſage pendant quelques momens, par une violente contraction des nerfs. Les chevaux paroiſſent ſujets auſſi à cette maladie.

CRAMPON, ſ. m. Morceau de fer ou d'autre métal, à crochet ou à queue d'aronde, qui ſert à retenir ce qu'on veut attacher ſolidement. *Cramponé*, en termes de Blaſon, ſe dit des piéces dont les extrêmités ſont courbées en crampon.

CRAN, ſ. m. Nom de certains replis, ou de certaines inégalités que les chevaux ont aux chairs du palais, & où l'uſage eſt de les ſaigner lorſqu'ils ont la bouche échauffée. En termes de Marine, *mettre un vaiſſeau en cran*, c'eſt le mettre en carene ou lui donner le radoub.

CRANCELIN ou CANCELIN, ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une partie de couronne en bande à travers un écu.

CRANE, ſ. m. Aſſemblage d'os qui ſervent à couvrir la cervelle & le cervelet.

CRANEQUINIERS, ſ. m. Nom qu'on donnoit, avant l'invention de l'artillerie, aux Soldats qui étoient armés d'arbalétes; & qui leur venoit d'un inſtrument nommé *Cranequin*, dont ils ſe ſervoient pour tendre cette arme.

CRAPAUD, ſ. m. Reptile de nature amphibie, qui reſſemble à la grenouille, & qui paſſe pour venimeux.

CRAPAUDINE, ſ. f. Pierre précieuſe, qui ſe trouve, dit-on, dans la tête du crapaud, & qui paſſe pour un contrepoiſon.

CRATÆOGONE, ſ. m. gr. Plante fort âcre, dont la graine reſſemble au millet. Elle eſt peu connue des Modernes.

CRAVAN, ſ. m. Nom d'une eſpece de petit coquillage qui ſe forme ſous les vaiſſeaux lorſqu'ils ont été long-tems en mer.

CRAVATTE, ſ. m. Nom qu'on donne, en France, aux chevaux de Croatie. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête. On appelle auſſi *Cravates* un Régiment de Cavalerie Françoiſe, qui étoit Allemand dans ſon origine.

CRAYE, ſ. f. Terre blanche, en conſiſtance de pierre, qu'on brûle pour en faire de la chaux. Elle a des propriétés déterſives, qui la font employer pour deſſechair les plaies & les ulceres. Il y a auſſi de la craye rouge, de la craye verdâtre, & de la craye noire.

CRAYON, ſ. m. Petite pierre tendre, naturelle ou artificielle, qu'on aiguiſe pour en faire une ſorte de plume qui ſert à deſſiner. On fait des crayons de pluſieurs couleurs, ſuivant l'uſage auquel on les deſtine.

CRÉANCE, ſ, f. Terme de Chaſſe. On dit qu'un chien ou un oiſeau ſont de bonne créance, pour dire qu'ils ſont dociles & adroits. C'eſt auſſi le nom d'une ficelle qui ſert à retenir l'oiſeau. En termes de Finances, *Créance* eſt le droit qu'un Créancier a ſur

ſon Débiteur. Une lettre de *Créance* eſt un titre pour être reçu avec confiance de la part de celui qui nous envoie. Les Princes en donnent à leurs Ambaſſadeurs.

CRECERELLE, ſ. f. Oiſeau de proie, dont le cri eſt fort déſagréable, & qui ſe nourrit de ſouris & de lezards. On prétend qu'il défend les pigeons contre les autres oiſeaux de rapine. Il a le bec bleu, & le plumage rouſsâtre, mêlé de taches noires.

CRÉCHE, ſ. f. Nom qu'on donne à la mangeoire des bœufs, & qui eſt conſacré par la naiſſance de Jeſus-Chriſt. On appelle auſſi *crêche*, dans un pont de pierre, une ſorte d'éperon bordé de pieux, qui eſt rempli de maçonnerie devant & derriere les avant-becs d'une pile.

CREDENCE, ſ. f. Lieu ſur lequel on place les verres qui doivent ſervir à table, & qui ſe nomme autrement *buffet*. Ce mot vient de *Credenza*, mot Italien; parce que c'eſt ordinairement au buffet que ſe fait l'épreuve des liqueurs pour la ſûreté des Princes; ce que les Italiens appellent *Far credenza*.

CRÉER, v. act. lat. Produire ou faire quelque choſe de rien, pouvoir qui n'appartient proprement qu'à Dieu. Toutes les autres productions ne ſont que des changemens de forme, qui peuvent être attribués aux cauſes ſecondes.

CREMAILLERE, ſ. f. Piéce de fer platte, dentelée & recourbée par le bas, qu'on ſuſpend dans les cheminées, pour ſoutenir la marmite & d'autres vaiſſeaux ſur le feu. On donne le même nom à quelques inſtrumens de la même forme, qui ſervent à d'autres uſages.

CREMASTERES, adj. grec. Nom de deux muſcles qui tiennent les teſticules *ſuſpendus*, ſuivant la ſignification du mot grec.

CRENEAU, ſ. m. Ouverture qu'on laiſſe de diſtance en diſtance aux murs des villes & des châteaux, pour le paſſage de la vue & pour l'uſage des armes à feu. Quelques-uns prononcent *carneau*. *Crenelé*, en termes de Blaſon, ſe dit des piéces à creneaux.

CRÉPITATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie quelquefois parce que notre langue n'en a pas d'autre, pour ſignifier le bruit redoublé d'une flamme vive ou de quelque choſe qui ſe caſſe.

CREPUSCULE, ſ. m. lat. Premiers rayons de lumiere qui précédent le lever du ſoleil, & derniers qui paroiſſent à l'Occident après le coucher de cet aſtre. On prétend que les crepuſcules commencent le matin, ou ceſſent le ſoir, lorſque le ſoleil eſt à dix-huit degrés au-deſſous de l'orizon. Ils ſont très-courts dans la ſphere droite.

CREQUIER, ſ. m. Nom d'un murier ſauvage, dont le fruit s'appelle *Creque*. Quelques-uns prétendent que c'eſt le nom d'un ceriſier ſauvage, & que la cauſe de l'erreur eſt qu'il eſt mal repréſenté dans les armes de la Maiſon de Crequi.

CRESCENT, ſ. m. lat. Nom qu'on donne à la Lune dans ſon premier quartier. Ceux qui l'écrivent ainſi, le font venir directement du mot latin; mais on écrit & l'on prononce plus ordinairement *Croiſſant*, qui vient de *croître*.

CRESME, ſ. f. Partie graſſe du lait, dont on fait le beurre. On appelle *Crême de tartre*, le tartre purifié par l'action du feu. Le *ſaint Crême* eſt une huile conſacrée par des cérémonies Eccléſiaſtiques, qui ſert aux Sacremens de la Confirmation, & de l'Extrême-Onction, à la bénédiction des Egliſes & des Autels, au ſacre des Evêques & à d'autres uſages de Religion. La conſécration *du*

ſaint Crême eſt reſervée aux Evêques.

CRESPIR, v. act. Réparer, raccommoder groſſierement une choſe. C'eſt proprement enduire de plâtre, ou de mortier, un mur qui a beſoin de cette réparation, en ſe ſervant d'un balai, & ſans employer régulierement la truelle. En termes de Corroyeur, *Crépir un cuir*, c'eſt lui donner le grain.

CRESSON, ſ. f. Herbe à feuilles rondes, un peu déchiquetées ſur les bords, qui croît ordinairement dans les fontaines, & qui eſt d'un uſage fort ſain en ſalade & dans les potages. On prétend qu'appliquée la nuit ſur le viſage, elle fait diſparoître les taches de rouſſeur. Le *Creſſon alenois* eſt une herbe de jardinage, qui a la même odeur & à peu près le même goût. Il y a une fleur, nommée *Creſſon*, qui eſt panachée & qui tire ſur le violet.

CRESTE ou CRETE, ſ. f. Excreſcence rouge, qui vient ſur la tête des coqs & de pluſieurs autres animaux. La *Crete* ou *Creſte marine* eſt une herbe branchue, qui croît ordinairement dans les lieux pierreux qui ſont voiſins de la mer. Elle a naturellement le goût ſalé, & ſe confit au vinaigre pour être mangée en ſalade. Elle ſe nomme auſſi *Baſſile*. *Creſté*, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux à *créte*.

CREVETE, ſ. f. Petite écriviſſe de mer, qui s'appelle en quelques lieux *Salicoque* & *Chevrete*. Mais ſon véritable nom eſt apparemment *Ecrevete*, diminutif d'*Ecreviſſe*, dont on a fait *Crevete* par corruption.

CREUSET, ſ. m. Vaſe de terre glaiſe, qu'on fait ſecher & cuire au feu, pour ſervir aux calcinations & aux fuſions des Chymiſtes. Sa forme eſt ordinairement pyramidale.

CRI, ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un ou pluſieurs mots, en forme de déviſe, qu'on place ordinairement au cimier des armes. Comme ces mots étoit anciennement ſur les banieres, c'étoit, dans les batailles, le cri de ceux qui ſuivoient une baniere. L'ancien cri de nos Rois, étoit *Mont-Joie ſaint Denis*. Dans les Tournois, les Herauts-d'armes faiſoient auſſi le cri des Chevaliers qui entroient en lice.

CRIBLE, ſ. m. Inſtrument de menage, percé d'un grand nombre de trous, par leſquels on ſépare le bon grain ou d'autres bonnes choſes d'avec les mauvaiſes; ce qui s'appelle les *cribler*. On dit, en langage figuré, d'un homme qui a reçu pluſieurs bleſſures, qu'il eſt *criblé* des coups, c'eſt-à-dire, percé comme un crible. Au reſte, *cribler* ne ſe dit gueres que des choſes ſeches, on dit *couler*, pour les liquides.

CRIC, ſ. m. Inſtrument de méchanique, compoſé d'une roue dentelée, qui ſe tourne avec une manivelle, & qui donne le mouvement à une barre de fer dentelée auſſi. On ſe ſert du Cric pour lever toutes ſortes de fardeaux.

CRICOIDE, ſ. f. gr. Cartilage qui environne le larynx.

CRICQUET, ſ. m. Nom d'un inſecte qui ſe retire ordinairement dans les murs des cheminées & des fours, & dont le cri reſſemble à celui d'un oiſeau.

CRIÉE, ſ. f. Proclamation qui ſe fait par l'autorité de la Juſtice, pour la vente des biens. Un bien *en criée*, eſt un bien *en ſaiſie réelle*. *Crieur* eſt le titre d'un Officier juré, qui annonce au Public les reglemens de la Juſtice & de la Magiſtrature. Il eſt aſſiſté de trois trompettes, pour attirer le Peuple dans les places & les carrefours.

CRIMNON, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie la groſſe farine du froment dont on fait de la bouillie.

CRINIERE, ſ. f. Nom parti-

culier du crin ou du poil que les chevaux & les lions ont le long du cou. On nomme aussi *Criniere* la partie d'un caparaçon qui couvre le cou des chevaux.

CRINON ou CRINOU, s. m. Nom de certains petits vers qui causent beaucoup de mal aux enfans. Ils se forment sous la peau, sur-tout aux épaules, au gros des jambes & dans les autres parties musculeuses. Leur forme paroît horrible avec le microscope, quoiqu'aux yeux ils n'aient que celle d'un gros crin. Ils amaigrissent beaucoup les enfans. On ne les chasse que par des bains qui les font sortir.

CRIOLE ou CRÉOLE, s. m. Nom emprunté des Espagnols, qu'on donne aux enfans des Européens, qui sont nés aux Indes.

CRIQUE, s. f. Petit enfoncement de la mer ou d'une riviere dans les terres, qui se nomme aussi *Anse*.

CRISE, s. f. Mot tiré du grec, qui s'emploie pour signifier un point de tems où les avantages & les désavantages d'une chose sont dans toute leur force, & où le succès en est très-douteux.

CRISTAL, s. m. Mot qui signifie *glace*, dans son origine grecque, & qui est le nom d'une humeur fort pure, qui se pétrifie dans le sein de la terre. On l'appelle *crystal de roche*, lorsqu'il est sans pailles & sans tares. Il y a des crystaux artificiels, qui servent aux usages de la Médecine, tels que le crystal d'alun, les *crystaux de Lune* ou d'argent, les crystaux laxatifs de Jupiter, le crystal mineral, qui se fait de nitre & de souffre, &c. La *Crystallisation* est une opération chymique, par laquelle on crystalise, ou l'on reduit en crystaux, le nitre, les sels, les vitriols & d'autres matieres.

CRYSTALLIN, s. m. Nom d'une des trois humeurs de l'œil. La premiere est l'humeur aqueuse; la seconde, l'humeur crystalline, ou le *crystallin*; la troisiéme, l'humeur vitrée. Comme l'épaisseur de ces trois humeurs est différente, les réfractions qui s'y font de la lumiere le sont aussi; mais c'est le crystallin qui rassemble les rayons partis d'un objet, sur un seul point de la retine, en quoi consiste la vision. C'est de la platitude ou de la convexité du crystallin, que dépend la longue ou courte vue.

CRITIQUE, s. m. & f. Ce mot, tiré du grec, signifie, au feminin, *un jugement exact de quelque chose*, qui en fait découvrir les bonnes & les mauvaises qualités. On en a fait un Art, qui a ses principes & ses regles, pour ce qui regarde les Ouvrages d'esprit; c'est-à-dire, leurs Auteurs, le tems auquel ils ont été composés, leurs défauts ou leurs perfections, &c. Le *Critique* est celui qui porte cette espece de jugement sur quelque chose. Mais dans l'usage ordinaire, *critique* est pris plus souvent dans le sens qui s'attache aux défauts. Un esprit *critique*, est un homme qui voit tout par les endroits foibles, & qui s'en explique librement. On appelle *momens critiques*, dans le sens de crise, ceux où le succès de quelque chose dépend de plusieurs circonstances réunies dans un espace de tems fort court.

CROC, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom de quatre dents qui viennent aux chevaux, au-delà des coins, à l'âge de trois ans ou trois ans & demi, & même de quatre. Elles se nomment autrement crochets. Les grandes dents des chiens, s'appellent aussi *crocs*. Les Antilles ont un arbre épineux, qui se nomme *Croc de chien*, parce que ses épines arrêtent les chiens à la chasse. Son fruit est une espece de prunelle jaune.

CROCHE, s. f. Nom d'une

note de Musique. La mesure de deux croches est celle d'une noire, comme celle de deux noires est celle d'une blanche. Une croche vaut deux doubles croches.

CROCODILE, f. m. gr. Animal vorace & amphibie, qui infecte les bords du Nil & de la plûpart des grandes rivieres d'Afrique. Il a la forme du lezard; mais sa grandeur est quelquefois de quinze & de vingt coudées; & sa grosseur si démesurée, qu'il avalle un mouton entier. Il court fort vîte, mais il a peine à se tourner. Son cri ressemble au gemissement d'un enfant. Il naît d'un œuf, de la grosseur d'un œuf d'oie, & la femelle en fait ordinairement soixante. Les Crocodiles se nomment *Caymans* dans les Indes.

CROCODILIUM, f. m. gr. Plante des forêts, que plusieurs confondent avec la chardonnette, parce qu'elle lui ressemble. Sa graine est odoriférante. L'eau dans laquelle on a fait cuire sa racine, provoque le saignement du nez, quoique bonne d'ailleurs pour la rétention d'urine.

CROCUS, f, m. Mot grec, qui signifie *Saffran* dans cette langue; mais qui est dans la nôtre, le nom d'une petite fleur jaune de jardin. Il y en a aussi de violettes. Les Chymistes appellent *Crocus Martis aperitif*, une préparation qui se fait en exposant du fer à l'air pour le rouiller; & *Crocus Martis astringent*, celle qui se fait en lavant plusieurs fois du fer dans le vinaigre, & le calcinant ensuite pendant cinq ou six heures. Celui-ci est un excellent remede pour les foiblesses d'estomac, pour les hemorroïdes & d'autres maladies. Le *Crocus des métaux* est une espece grossiere de verre d'antimoine, qui se fait en mettant au feu, dans un mortier de cuivre, de la poudre d'antimoine & du salpêtre, bien mêlées en parties égales.

CROISADE, f. f. Expédition contre les Mahometans, entreprise par les Chrétiens pour le recouvrement de la Palestine, qu'on nomme vulgairement *la Terre sainte*, parce que c'est le lieu où le mystere de la Rédemption s'est opéré. Le nom de Croisade & de Croisés, vient de ce que les guerriers Chrétiens portoient tous une croix sur leurs habits. On compte huit Croisades, dont la premiere se fit à la fin de l'onziéme siécle, & la derniere à la fin du treiziéme, où mourut saint Louis. *Croisade* est aussi le nom d'une constellation Antarctique, composée de quatre étoiles en croix, qui sert à distinguer le Pole au-delà de la Ligne, comme la petite Ourse de notre côté.

CROISAT, f. m. Monnoie d'Argent, marquée d'une croix & d'une image de la sainte Vierge, qui se fabrique à Genes, & qui vaut environ un écu & demi de France.

CROISÉ, adj. Ce mot signifie tout ce qui est en croix; mais il se dit, en termes de Blason, du globe Impérial & des banieres qui portent une croix.

CROISER, v. n. En termes de Marine, c'est faire des courses contre les Corsaires dans une certaine étendue de mer, qui s'appelle alors *Croisiere*.

CROISETTE, f. f. Terme de Blason, qui se dit des petites croix dont les écus sont quelquefois semés, ou les piéces chargées. On appelle *croix croisettée*, celle qui se termine en croisette.

CROISSANCES, f. f. Terme d'Art. On donne ce nom à certaines rocailles, ou à des herbes de mer congelées, dont on fait l'ornement des grottes. Celles qu'on appelle *Croissances des Indes*, sont en forme de crête de coq.

CROISSANT, f. m. *Voyez* CRESCENT. En termes de Blason,

le Croiſſant prend différens noms ſuivant ſa ſituation ; *croiſſant renverſé*, *croiſſant couché*, *croiſſant montant*, *croiſſans addoſſés*, &c. En termes de Jardinage, c'eſt un inſtrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui ſert à tondre les charmilles & autres paliſſades. L'Ordre du *Croiſſant* étoit un Ordre de Chevalerie, inſtitué au quinziéme ſiécle par René d'Anjou, dit le *Bon*, Roi de Sicile ; & compoſé de trente-ſix Chevaliers, qui avoient un croiſſant d'or pour marque, avec le mot *Loz* pour deviſe.

CROIX, ſ. f. Ancien inſtrument de ſupplice, dont la forme n'a pas toujours été la même. Ce n'étoit d'abord qu'un pilier de bois ſur lequel on attachoit les criminels ; enſuite on la compoſa de deux piéces, dont l'une traverſoit l'autre, mais différemment. Dans certains lieux, elles étoient en forme de ſautoirs, c'eſt-à-dire, qu'elles repréſentoient la lettre X, ce qu'on nomme aujourd'hui *croix de ſaint André*. Dans d'autres lieux, elles reſſembloient à la lettre T. Dans d'autres, une piéce traverſoit l'autre à angles droits, & telle étoit la croix qui eſt devenue l'inſtrument de la Rédemption. Le Blaſon a diverſes ſortes de croix, telles que la *croix Bourguignone*, qui eſt celle de ſaint André ; la *croix de Toulouſe*, qui eſt vuidée, treflée, & pommetée d'or ; la *croix de Lorraine*, qui eſt double, c'eſt-à-dire, qui a deux travers, &c. La *croix Géométrique* eſt un inſtrument de Pilote, qui ſert à meſurer les hauteurs. La *croix Gnomonique*, eſt une croix de cadran ſolaire, dont chaque bras montre l'heure par ſon ombre. La *croix de Jeruſalem* eſt une fleur couleur de feu, qui fleurit au mois de Juillet.

CROMORNE, ſ. m. Nom d'un jeu de l'orgue, qui eſt à l'uniſſon de la trompette.

CRONE, ſ. m. Cavité que l'eau creuſe ſous ſes bords au longs des rivieres. C'eſt auſſi le nom d'une ſorte de Tour, dans les Ports de mer, avec un chapiteau qui tourne ſur un pivot comme aux moulins à vent.

CROSSETTES, ſ. f. Nom qu'on donne, dans les bâtimens, aux retours des chambranles de portes & de fenêtres, comme aux plâtres de couvertures qui ſont à côté des lucarnes.

CROTAPHITE, adj. Nom grec d'un muſcle des temples, qui ſert au mouvement de la mâchoire inférieure.

CROUCHAUT, ſ. m. Nom d'une piéce de bois qui fait la rondeur du devant d'un bâteau.

CROULIERES, ſ. f. Terres mouvantes qui s'enfoncent ſous les pieds.

CROUPADE, ſ. f. Saut d'un cheval, qu'il fait en trouſſant ſes jambes de derriere ſous le ventre, ſans montrer ſes fers.

CROUPE D'EGLISE, ſ. f. Partie ronde du chevet en dehors. La croupe d'un cheval eſt l'extrêmité des reins, au-deſſus des hanches. La croupe d'un bâtiment coupé en pavillon, eſt l'un des bouts de la couverture. On appelle *Croupier*, en termes de Jeu, celui qui eſt aſſocié avec le Joueur qui tient la carte ou le dé. On donne le même nom, dans les Affaires, à celui qui prend part à quelque traité ſans s'y faire nommer.

CROYE, ſ. f. Maladie des oiſeaux de proie, qui eſt une eſpece de gravelle ou d'obſtruction dans la veſſie.

CRU, ſ. m. Nom qu'on donne, en termes de Fauconnerie, au creux, ou au milieu du buiſſon, dans lequel une perdrix ſe met à couvert. *Cru* ſe dit auſſi pour ſignifier ce qui *croît* à quelqu'un dans un fond qui lui appartient. Du vin, des fruits de *mon cru*.

CRUCIATE, s. f. Plante, qui ressemble beaucoup à la *Gentiane*, & qui tire son nom de la forme de sa racine. Elle croît dans les lieux incultes, & passe pour bonne contre le mauvais air, les venins & les vers.

CRUCIFERE, adj. lat. Ce qui porte une croix. On donne le nom de *Colonne crucifere* aux monumens de Religion qui portent une croix, dans les cimetieres & sur les grands chemins.

CRUDITÉ, s. f. lat. Mal d'estomac, qui vient de la mauvaise qualité de certains alimens dont la digestion est difficile.

CRURAL, adj. On appelle *Muscle crural*, du mot latin qui signifie *cuisse*, le muscle qui sert au mouvement de cette partie du corps; & *Veine crurale*, un vaisseau qui vient de la veine cave dans les cuisses.

CRYPTE, s. f. Mot grec, qui s'emploie dans quelques Eglises, pour signifier une voute souterraine, un caveau où l'on enterre les morts.

CRIPTOGRAPHIE, s. f. gr. L'art d'exprimer secretement ses sentimens & ses pensées, soit par des mots obscurs, ou par des écrits équivoques, ou par des mouvemens & des signes.

CRYPTOPORTIQUE, s. m. gr. Nom qu'on donne à la décoration de l'entrée d'une grotte, & à certains arcs souterrains qui se font dans un mur.

CUATI, s. m. Animal du Bresil, qui a le muzeau rond & d'une longueur extraordinaire, avec une gueule dont la petitesse ne l'est pas moins. Il monte sur les arbres comme le singe. Sa grandeur est de celle d'un lievre. On l'apprivoise.

CUBE, s. m. Mot grec, qui signifie un Solide régulier, à six faces égales. En termes d'Arithmetique, c'est un nombre produit par la multiplication d'un quarré par sa racine. *Cubique* se dit de ce qui a la figure ou les dimensions d'un cube.

CUBEBE, s. f. Fruit aromatique du Levant, qui croît en grappe, & qui ressemble au poivre rond par la forme & la grosseur. Il sert à divers usages de la Médecine, sur-tout pour fortifier le cerveau & tous les visceres.

CUCA, s. m. Arbrisseau du Perou, dont on recueille soigneusement les feuilles, parce qu'étant seches, elles ont la propriété, quand on les tient dans la bouche, de soutenir les Ouvriers sans autre nourriture, pendant un jour entier de travail. On les vente aussi pour les ulceres, & pour les maux de dents.

CUCIOFERE, s. f. Plante qui produit un fruit jaunâtre comme le coing, dont le noiau est quadrangulaire, & ressemble au marbre par sa couleur & sa dureté.

CUCURBITE, s. f. Vaisseau chymique, de verre, de terre, ou de métal, auquel on ajuste un chapiteau pour les distillations.

CUCURME, s. f. Racine des Indes, qui ressemble au gingembre & qui en approche beaucoup par l'odeur.

CUCUYOS, s. m. Mouche d'Amérique, qui jette, dans l'obscurité, une lumiere assez forte pour tenir lieu de chandelle.

CUEILLIE, s. f. Trait de Plâtre par lequel les Maçons commencent pour dresser un enduit. La Cueillie sert aussi à former les angles. *Cueillir* dans le même langage, signifie *faire une Cueillie*. On dit cueillir une fenêtre en plâtre.

CUILLIER, s. m. Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Heron, qui n'en est différent que par le bec, qu'il a de la forme d'une Cuilliere, d'où il tire son nom. Entre les coquilles de mer, il s'en trouve de longues qu'on nomme aussi *Cuilliers* ou *Cuillieres*.

CUIRASSIERS, f. m. Corps de Cavalerie, armée de Cuiraſſes, c'eſt-à-dire, d'une armure défenſive de fer battu qui entoure chaque Cavalier par devant & par derriere, depuis les épaules juſqu'à la ceinture.

CUISSE-MADAME, f. f. Nom d'une eſpece de poire, dont la forme eſt allongée.

CUIVRE, f. m. Métal fort utile, dont on fabrique la baſſe monnoie, & quantité de vaiſſeaux & d'uſtenciles néceſſaires à la vie humaine. Les Chimiſtes l'appellent *Venus*. Il fournit des remedes à la médecine.

CUIVRETTE, f. f. Petite anche de cuivre dont on ſe ſert pour l'embouchure des inſtrumens de bouche.

CUL-DE-LAMPE, f. m. Noms de certains ornemens d'Architecture, de Menuiſerie & d'Imprimerie, qui ont la forme de la partie baſſe des lampes d'Egliſe. On appelle *Cul-de-port* certains nœuds qu'on fait au bout des cordes; *Cul-de-ſac*, une rue qui n'eſt ouverte que d'un côté, & un petit havre qui n'eſt pas commode pour les vaiſſeaux; *Cul blanc*, une excellente eſpece de Beccaſſine qui a la queue & le ventre blancs; *Cul-d'âne*, une ſorte de Poiſſon, qui ſe nomme auſſi *Ortie-de-mer*.

CULASSE, f. f. Extrêmité ou partie baſſe du canon, qui forme ſa tête au-delà de la lumiere. La plûpart des armes à feu ont auſſi leur Culaſſe.

CULÉE, f. f. Nom d'une maſſe de pierre qui ſoutient la voute de la derniere arche d'un Pont. Culée ſe dit auſſi, en termes de mer, pour ſignifier les coups que la quille d'un vaiſſeau donne quelquefois contre le fond. *Culer*, dans le même langage, ſignifie *aller en arriere*.

CUMIN, f. m. gr. Plante qui reſſemble au fenouil, & qui a la propriété de rendre pâles ceux qui boivent de l'eau où elle a bouilli, ou qui s'en frottent le viſage. Il y a d'autres ſortes de Cumins qu'on appelle ſauvages. La graine de Cumin eſt chaude, & bonne pour les coliques venteuſes.

CUNETTE, f. f. Terme de Fortification, qui eſt un diminutif de *Lacunette*. C'eſt un foſſé profond qu'on fait dans des terres marécageuſes, ou dans un grand foſſé ſec, pour ſe garantir de la ſurpriſe.

CUNTUR, f. m. Grand Oiſeau de proie de l'Amérique Méridionale, qui fait un bruit extraordinaire en volant. Les Eſpagnols le nomment Conder. Il a le bec ſi fort qu'il perce le cuir d'un bœuf, & ce n'eſt pas une choſe rare de voir deux ou trois cunturs unis pour tuer un de ces animaux, & le manger enſuite. On prétend que leurs aîles ont quelquefois juſqu'à trente pieds de long.

CUPAYBA, f. m. Arbre du Breſil, qui non-ſeulement reſſemble au Figuier, mais qui rend par inciſion une huile ſemblable à l'huile d'olive, dont on vante la vertu pour les plaies.

CUPIDON, f. m. Nom du Dieu fabuleux de l'amour, que les Poëtes font fils de Vulcain & de Venus. On le repreſente ſous la figure d'un bel enfant nud, au regard malin, avec un arc à la main, un carquois plein de fléches à ſon côté, & des aîles au dos.

CUPIDITÉ, f. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie le deſir dereglé de quelque choſe. *La cupidité* des richeſſes. En langage de Morale, la cupidité ſignifie le penchant de la nature corrompue pour tout ce qui flatte les ſens ou pour ce qui eſt défendu par la Loi.

CURACE, f. f. Nom d'une Plante, qui ſe nomme autrement *Poivre aquatique*, parce qu'elle croît prés des eaux dormantes, & qu'elle a le goût du poivre,

quoiqu'elle ſoit moins chaude. Ses feuilles approchent de celles de la menthe. On s'en ſert pour faire reſoudre les apoſtumes & les meurtriſſures.

CURATEUR, ſ. m. lat. Titre d'Office dans quelques Univerſités. Celle de Leyde a trois Curateurs qui ſont chargés du ſoin de ſes affaires, ſuivant la ſignification du mot. On donne ce nom, dans le même ſens, a une perſonne établie par autorité pour prendre ſoin des biens d'un autre. Les enfans mineurs ont un Tuteur juſqu'à l'âge de quatorze ans, & enſuite un Curateur juſqu'à vingt-quatre.

CURE, ſ. f. Mot qui ſignifie *Soin* dans ſon origine latine. C'eſt le nom du plus important de tous les emplois Eccléſiaſtiques, qui conſiſte à prendre *ſoin* de la conduite ſpirituelle d'une Paroiſſe, par la Prédication & l'adminiſtration des Sacremens, avec une Maiſon qui eſt nommée Presbitere pour le logement du Curé, & un revenu pour ſon entretien. En terme de Fauconnerie, c'eſt un remede en forme de Pillules, qu'on fait prendre à l'Oiſeau pour deſſécher les flegmes. On dit qu'un oiſeau a *curé*, pour dire qu'il a rendu ſes cures. En Médecine, c'eſt la guériſon d'une maladie, ou plus proprement les remédes & les ſoins qu'on y emploie.

CURÉE, ſ. f. Repas qu'on donne aux chiens & aux oiſeaux de chaſſe, lorſqu'ils ont bien fait leur devoir. On prétend que c'eſt une corruption de *Cuirée*, parce qu'on leur fait faire ce repas dans le cuir des bêtes; ſoit que ce ſoit une *curée chaude*, qui conſiſte à leur donner ſur le champ une partie de la bête qu'ils ont priſe, ſoit *une curée froide*, qui eſt ordinairement du pain trempé dans le ſang.

CURE-PIÉ, ſ. m. Nom d'un inſtrument de Palefreniers, qui ſert à nettoyer le dedans des pieds d'un cheval, lorſqu'il s'y eſt amaſſé de la terre & du ſable.

CURETTE, ſ. f. Inſtrument chirurgique qui ſert à tirer la pierre de la veſſie ou d'autres choſes étrangeres. Il eſt d'argent. On donne le même nom, dans quelques Arts, à de petits inſtrumens qui ſervent à nettoyer.

CURMI, ſ. m. Eſpece de biere, ou breuvage compoſé d'orge & de froment trempés dans l'eau, dont parlent quelques anciens Naturaliſtes. Elle étoit différente du *Zythum*.

CURUTUCU, ſ. m. Serpent du Breſil qui a quelquefois quinze pieds de longs, & qui a la tête fort venimeuſe.

CURVILIGNE, adj. Terme geométrique, qui s'applique à toute figure formée par des lignes courbes.

CURULE, adj. lat. La *Chaire curule*, dans l'ancienne Rome, étoit un fauteuil d'ivoire, ſur lequel les Ediles, les Cenſeurs & les Prêtres s'aſſeioient. Elle ſervoit auſſi dans les triomphes, fixée ſur une eſpece de char.

CURUPICAIRE, ſ. m. Arbre du Breſil, dont la feuille eſt laiteuſe & bonne pour les plaies. De ſon écorce on tire une ſorte de glu.

CURURYVA, ſ. m. Serpent de Riviere du Breſil. On raconte qu'il s'en trouve de trente pieds de long, & que lorſqu'ils ont le ventre plein ils vont mourir ſur la rive, où les bêtes de proie mangent toute leur chair; mais qu'elle revient enſuite par la force des eſprits vitaux qui ſont dans la tête, & que l'animal ſe ranime. On ajoute qu'il a des dents de chien, & un cartilage en forme de chaîne qui lui regne le long du dos.

CURUTZETI, ſ. m. Herbe des Indes Occidentales, dont les racines ont l'odeur du muſc. Elles ſe prennent en poudre pour

les douleurs nephretiques, les foiblesses d'estomac, les obstructions, & contre toutes sortes de venin. Ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, & ses fleurs sont blondes.

CUSCUTE, s. f. Plante qui croît & s'entortille autour des Orties, du Houblon & du Lin. On lui attribue plusieurs vertus, surtout celle de guérir la fiévre dans les enfans.

CUSOS, s. m. Animal des Isles Moluques, qui ressemble au Lapin, mais dont le poil est de couleur rougeâtre. Il monte sur les arbres, & se pend aux branches par la queue, pour manger le fruit.

CUSTODE, s. f. lat. Partie intérieure d'un Carosse qui est à chaque côté du fond, & contre laquelle on s'appuie. C'est aussi le nom d'un Officier supérieur parmi les Capucins & les Récollets; la partie d'une Province qui est soumise à son autorité se nomme *Custodie*.

CUTANÉ, adj. Ce mot, formé du mot Latin qui signifie Peau, s'applique en langage de Médecine à tout ce qui appartient à la peau. De la même source vient *Cuticule*, nom qu'on donne à la *petite peau* qui couvre le cuir, & qui se nomme aussi *Epiderme*. Avec un Microscope elle paroit composée d'une infinité de petites écailles.

CYCLAMEN, s. m. lat. Plante purgative dont les feuilles ressemblent à celles du Lierre. Ses fleurs sont couleur de roses. On en distingue une autre sorte dont la fleur est blanche, & qui s'entortille aux arbres comme la vigne.

CYCLAMOR, s. m. Terme de Blason, qui se dit d'une bordure, nommée aussi *Or-le-rond*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *rond* ou *cercle*.

CYCLE, s. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie un certain periode ou nombre d'années, à l'expiration duquel le Soleil ou la Lune retourne au même point du Ciel, ou, ce qui revient au même, est consideré dans la même place du Calendrier civil. Le *Cycle solaire* est de 28 ans; celui de la Lune, de 19 années lunaires & de 7 mois intercalaires, ou de 19 années solaires. *Voi*. Epacte, nombre d'Or, & indiction. La Cyclométrie est l'Art de mesurer les Cycles.

CYCLOIDE, s. f. gr. Terme de Geométrie. C'est une ligne courbe produite par l'entiere révolution d'un cercle sur une ligne droite.

CYCLOPES, s. m. gr. Espece de Geants, ou d'hommes d'une taille extraordinaire, qui furent les premiers Habitans de la Sicile, près du Mont-Etna, d'où les Poëtes ont pris droit de feindre que Vulcain les emploioit dans ce lieu à forger les foudres de Jupiter.

CYGNE, s. m. gr. Oiseau aquatique dont le plumage est d'une parfaite blancheur, & dont les Poëtes racontent qu'il chante mélodieusement à sa mort. Il a le cou fort long, mais il le soutient & le plie avec grace. Son bec est petit & rougeâtre; ses pieds forment un mêlange de bleu, de noir & de rouge. Il vit de poisson, & de toutes sortes d'herbes & de grains. Sa peau appliquée sur l'estomac l'échauffe & le fortifie. En Astronomie, le *Cygne* est une constellation de l'Hemisphere du Nord, composée de 17 Etoiles, suivant Ptolomée, de 19 suivant Tycho, & de 107 suivant le Catalogue Anglois. L'*Ordre du Cygne* étoit un ancien Ordre militaire de Cleves, institué par *Beatrix*, fille unique de Thierry, Duc de Cleves, au tems de son mariage.

CYLINDRE, s. m. gr. Solide contenu sous trois surfaces. Il peut être produit par le mouvement d'un cercle, d'une place à l'autre, ou par la rotation d'un

parallelogramme ſur l'un de ſes côtés. *Voyez Priſme. Cylindrique*, eſt tout ce qui appartient ou qui reſſemble au Cylindre. Un *Cylindroide* eſt une Figure ſemblable au Cylindre, qui a ſes baſes égales & paralleles, mais elliptiques.

CYMAISE, ſ. m. Terme d'Architecture tiré du Grec. C'eſt un membre dont la moitié eſt concave & l'autre convexe. Il y a différentes ſortes de *Cymaiſes*, ſuivant les ordes.

CYMBALE, ſ. f. gr. Inſtrument de Muſique, fort en uſage parmi les Anciens, c'étoit une ſorte de Tymbale de cuivre, mais plus petite que la nôtre. On appelle aujourd'hui *Cymbale* un autre Inſtrument groſſier, compoſé d'un fil d'acier triangulaire dans lequel on paſſe pluſieurs anneaux qu'on touche avec une verge de fer, en les promenant dans ce triangle. C'eſt auſſi le nom d'un des jeux de l'orgue.

CYMBALIUM, ſ. m. Plante dont les feuilles ſont faites en forme de Cuillere, & qui a les mêmes propriétés que l'*Umbilicus veneris*, ou *nombril de Venus*, dont elle eſt une eſpece.

CYNANTHROPIE, ſ. f. Nom grec compoſé, qu'on donne à la rage, c'eſt-à-dire, à l'eſpece de phréneſie qui vient de la morſure d'un chien, ou d'une autre bête, attaquée de ce mal.

CYNEGETIQUES, adj. Nom tiré du Grec, qu'on donne aux Loix & aux uſages qui regardent la chaſſe & les chiens.

CYNIQUES, ſ. m. Secte de Philoſophes fondée par un Athénien, nommé *Antiſthenes*, dans la 94 olympiade. Comme ce nom eſt formé du mot Grec qui ſignifie chien, les uns prétendent qu'il leur fut donné parce qu'ils mépriſoient brutalement toutes les bienſéances de la vie ; d'autres parce que le berceau de leur ſecte étoit près d'une Porte d'Athenes, qui ſe nommoit en Grec la *Porte des Chiens*. Le plus fameux des Philoſophes Cyniques eſt Diogene. On appelle *Cynique* ce qui bleſſe la bienſéance des uſages & des mœurs.

CYNOREXIE, ſ. f. gr. Eſpece de maladie qui conſiſte dans un appétit inſatiable, nommé autrement *faim canine*.

CYNOSORCHIS, ſ. m. Plante dont les fleurs ſont rouges & les feuilles ſemblables à celles de l'olivier. Ses racines ſe mangent cuites. Comme elle en a pluſieurs, on prétend que la plus groſſe excite à l'amour par ſes propriétés, & que la petite au contraire refroidit. Il y a deux ſortes de *Cynoſorchis*. L'autre reſſemble au poreau par les feuilles. On attribue les mêmes vertus à leurs racines. Leurs fleurs réſolvent les tumeurs & appaiſent les inflammations.

CYNOSURE, ſ. f. Nom que les Grecs donnoient à la conſtellation que les Latins ont nommée *Urſa minor*, & nous la *petite Ourſe*. Elle eſt compoſée de ſept étoiles, & c'eſt la plus voiſine de notre Pole. Nos Payſans l'appellent le *Chariot*.

CYPHI, ſ. m. Parfum d'Egypte, dont on fait des Trochiſques, qui ſervent, dans la Médecine, contre la peſte & les poiſons. On en fait entrer dans la compoſition du *Mithridat*.

CYPRÉS, ſ. m. Arbre dont le bois eſt fort maſſif & rend une odeur aſſez agréable. Il ſe corrompt difficilement, & les vers ne s'y mettent preſque jamais. Les Anciens l'avoient dédié à Pluton, & le mettoient devant les maiſons où quelqu'un étoit mort. On diſtingue le Cyprés mâle & le Cyprés femelle. On prétend que les feuilles de Cyprés pilées, garantiſſent de la corruption les meubles, les graines, &c.

CYRENÉENS, ſ. m. Secte d'anciens Philoſophes, qui tiroient leur nom de *Cyrene*, Pa-

trie d'Ariſtippe leur Chef. Ils enſeignoient que l'homme eſt né pour le plaiſir, & que la vertu n'eſt louable qu'autant qu'elle y conduit.

CYRTOME, ſ. m. Nom tiré du grec, qui ſignifie une tumeur dans quelque partie du corps.

CYSTIQUE, adj. gr. Nom qu'on donne a deux arteres & à deux veines de la veſſie du fiel. On appelle auſſi *Cyſtiques* les médicamens qui regardent les maladies de la veſſie.

CYTINUS, ſ. m. Nom que les Apotiquaires donnent à la fleur du grenadier domeſtique. On lui attribue la vertu d'arrêter le ſang & toutes ſortes de fluxions. La fleur du grenadier ſauvage ſe nomme *Balauſtium* dans le même langage.

CYTISE, ſ. m. Arbriſſeau blanc, dont les feuilles broyées ſentent la roquette. Appliquées en cataplaſme, elles paſſent pour un excellent réſolutif. On plante du Cytiſe dans les Metairies, parce qu'il eſt bon pour la volaille & le menu bêtail.

CYZICENES, ſ. f. gr. Magnifiques ſalles à manger, dont les Grecs avoient emprunté l'invention de la ville Cyſique. Elles devoient être ſituées au Nord & donner ſur quelque jardin.

CZAR, ſ. m. Titre de dignité, qui eſt propre au Souverain de Moſcovie, & qui n'eſt qu'une corruption de *Céſar*. L'uſage n'en eſt pas plus ancien que le ſeiziéme ſiécle, & commença au Czar *Baſile*, fils de *Baſilides*. Les Moſcovites prononcent *Tzar*.

D

D Eſt la quatriéme lettre de l'alphabet dans toutes les langues de l'Europe. Dans le chiffre Romain, il ſignifie 500; & s'il eſt ſurmonté d'une petite ligne, D̄, il ſignifie 5000. Dans les titres, il s'emploie ſeul pour ſignifier ordinairement *Docteur*. En ſtyle d'inſcription, deux *D* ſignifient *Dono dedit*.

DABU, ſ. m. Animal d'Afrique, auquel les Voyageurs attribuent des mains & des pieds comme les nôtres, la grandeur d'un loup & preſque la meme forme; du goût pour le ſon des trompettes, & de l'avidité pour les cadavres humains, qu'il déterre & qu'il mange.

DACTYLE, ſ. m. gr. Nom de la meſure d'un pied dans les vers latins, qui conſiſte en une ſyllabe longue & deux breves. Proprement, il ſignifie *doigt*. Les Naturaliſtes donnent le nom de *Dactyle* à la *Datte*, qui eſt le fruit d'une eſpece de palmier.

DACTYLOGIE, DACTYLONOMIE, DACTYLOMANCIE, ſſ. ff. Trois mots formés de *Dactyle* pris pour *doigt*. Le premier ſignifie l'art de converſer par des ſignes faits avec les doigts. Le ſecond, la ſcience de nombrer par les doigts. Le troiſiéme, une eſpece de divination, qui ſe fait avec un anneau ſuſpendu par un fil, ſur une table dont les bords ſont marqués des lettres de l'alphabet, &c. cérémonie accompagnée d'un grand nombre de ſuperſtitions.

DAGON, ſ. m. Nom d'une Idole adorée par les Philiſtins, dont les parties ſupérieures avoient la forme humaine, & celles d'enbas la forme d'un poiſſon.

DAGORNE, ſ. f. Vache qui n'a qu'une corne, ſoit que l'autre ſoit tombée ou qu'on la lui ait rompue.

DAGUE, ſ. f. Eſpece de poignard, qui ſe porte, dans pluſieurs pays, pendu à la ceinture du côté droit. En termes de Venerie, les *dagues* d'un cerf, ſont la premiere tête qu'il porte à ſa ſeconde année, où étant encore ſans andouillers & ſans chevillures, elle n'a que deux petites cornes pointues. On appelle *Daguet*,

un jeune cerf à sa seconde année. *Dague* est aussi le nom d'un couteau de bois, qui sert à *daguer* le lin après qu'il est broyé. En termes de Fauconnerie, *daguer* des pointes d'aîles, signifie les travailler diligemment ; &, dans le même langage, on dit que l'*oiseau dague*, lorsqu'il vole à tire d'aîle & de toute sa force.

DAILLOT ou ANDAILLOT, s. m. Terme de Mer, qui est le nom de certains anneaux de voile.

DAIM, s. m. Bête fauve, qui ressemble au cerf, avec moins de grosseur, mais dont le bois est plus plat & tourné en avant. Il est d'une vitesse extraordinaire. Sa chair se mange ; mais elle est beaucoup meilleure au Nord que dans les pays chauds.

DAINTIER, s. m. Nom qu'on donne, en termes de Venerie, aux testicules du cerf.

DALLE, s. f. Pierre dure, qui sert a aiguiser les faux. On donne le même nom à certaines tranches de pierre, qu'on place sur les toits des grands édifices pour l'écoulement de l'eau. Les *dalles à joints recouverts*, sont celles qui ayant une moulure, en forme d'ourlet, se joignent assez bien pour servir de couverture. On appelle aussi *dalles*, dans un brûlot, de petits auges qui servent à conduire la poudre.

DALMATIQUE, s. f. Vêtement que les Diacres & les Sous-Diacres portent par-dessus l'aube dans les fonction de leur Ministere, & qui étoit anciennement un habit séculier dont l'usage venoit des Dalmatiens. Les Empereurs & les Rois Chrêtiens portoient autrefois la dalmatique dans la céremonie de leur sacre.

DALOT, DALON ou DAILON, s. m. Petite ouverture qu'on pratique au côté d'un navire pour l'écoulement des eaux.

DAMAS, s. m. Etoffes de soie, dans le tissu desquelles il entre des figures, de fleurs & d'autres ornemens. On donne aussi le nom de *damas* aux sabres qui viennent de Damas en Syrie, où l'on prétend que la trempe en est excellente. C'est encore celui d'une petite prune de fort bonne espece. *Damasquiné* signifie ce qui est travaillé à fleurs en façon de *Damas*. On grave ainsi le métal pour les montures d'épée & pour d'autres instrumens, & l'on remplit d'or & d'argent les traits de la gravure, ce qui s'appelle *damasquiner*.

DAME, s. f. Nom qu'on donne, en creusant les terres, à de petites digues qu'on laisse d'espace en espace pour arrêter l'eau qui s'y trouve, ou a de petites langues de terre qu'on conserve dans d'autres vues.

DAMES, s. f. Nom d'un jeu fort commun, qui se joue avec un certain nombre de petites piéces rondes, de bois ou d'ivoire, sur un champ de bois, divisé en plusieurs cases blanches & noires, qui se nomme Damier.

DAMER, v. n. Terme de jeu de dames & d'échets, qui signifie une nouvelle propriétéqu'acquierent les piéces lorsquelles arrivent au fond du damier du côté de l'adversaire. En termes d'Architecture, *damer*, c'est donner à quelque chose un demi-pied de pente. En termes d'Artillerie, c'est fouler également la charge d'un mortier.

DAMOISEL ou DAMOISEAU, s. m. Nom qu'on donnoit anciennement, dans notre langue, aux Gentilshommes qui n'étoient point encore Chevaliers.

DANCHÉ, s. m. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs piéces, telles que le chef, la fasce, &c. lorsqu'elles se terminent en pointe, en forme de dents.

DANEGELT, s. m. Nom d'un tribut célebre que les Danois exigerent autrefois de l'Angleterre, pour finir leur pillages.

DANGERS SEIGNEURIE, s. m. Terme de Droit. Ce sont les défenses, les douanes, les exactions, confiscations, &c. que les Seigneurs des lieux exercent sur les Marchands & sur les vaisseaux qui font naufrage sur leurs côtes. On dit, dans le même langage, un bois sujet au *tiers* & au *danger*; c'est-à-dire, qui paie un droit consistant dans le tiers de la vente, & dans le tiers du tiers prélevé au profit du Roi. Un *Fief de danger* est celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage & payé ses droits au Seigneur, à peine de confiscation.

DANTE, s. m. Animal d'Afrique, de la grosseur d'un petit bœuf & fort leger à la course. On mange sa chair; & les rondaches qu'on fait de sa peau sont impénétrables aux fléches. Il a des oreilles de chevre, & au milieu de la tête une corne qui se courbe en forme d'anneau. Sa couleur est blanchâtre.

DARD, s. m. Nom d'une arme ancienne. C'étoit un bâton de bois dur, ferré par le bout, qui se lançoit contre l'ennemi. On appelle aujourd'hui *dard*, en termes d'Artillerie, une machine aîlée, de quatre ou cinq pieds de long, sur laquelle on bâtit un feu d'artifice, & qu'on jette, après y avoir mis le feu, pour embraser les choses auxquelles elle s'attache, ou pour éclairer les travaux de l'ennemi dans un siége. En termes de Jardinage, le *dard* est une espece de faux étroite. C'est aussi un petit brin droit & rond, qui s'éleve au milieu du calice de certaines fleurs. *Dard* est encore le nom d'un petit poisson blanc de riviere, de la grandeur du hareng.

DARSE ou DARSINE, s. f. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à l'extrêmité d'un Port de mer, ou à la partie qui s'avance le plus dans une Ville. Sur l'Océan, cette partie s'appelle *Bassin* ou *Chambre*.

DARTRE, s. f. Maladie de la peau, en forme de gratelle, mais qui n'attaque point tout le corps, & qui se borne quelquefois à une seule partie. Il y a des dartres vives & des dartres farineuses. On appelle aussi *dartre* une espece d'ulcere qui vient ordinairement à la croupe ou à la tête d'un cheval, & qui lui cause une forte démangeaison.

DATAIRE, s. m. Titre d'Office à la Chancellerie de Rome. Il vient de ce qu'autrefois le Dataire marquoit la date de toutes les Suppliques. Cet Office est aujourd'hui fort important par rapport aux Bénéfices. Lorsque c'est un Cardinal qui le posséde, il prend le nom de *Cardinal Prodataire*. La Daterie est le lieu où le Dataire exerce sa jurisdiction.

DATIF, s. f. lat. Terme de Grammaire. C'est le troisiéme cas dans la déclinaison des noms substantifs.

DATIVE, adj. Terme de Droit qui se dit d'une Tutele, lorsque le Tuteur est nommé par testament.

DATTE, s. f. Fruit du palmier, dont plusieurs Nations du Levant font leur principale nourriture. Il y a diverses sortes de dattes, comme de palmiers, les unes rondes, d'autres longuettes; les unes sans noyau, d'autres qui l'ont fort dur, d'autres fort tendre. Elles sont Astringentes, bonnes pour le flux de ventre & les maux de reins. La poudre des noyaux brûlés, est excellente pour blanchir les dents.

DATURE, s. f. Nom d'une fleur d'Eté, dont l'odeur est agréable.

DAUBE, s. f. Une piéce de viande à la *daube*. Cette préparation consiste à la larder au gros lard, pour la faire cuire en pot, avec des épices & d'autres ingrédiens.

DAUCUS, s. m. Panais sauvage, dont la graine est fort chau-

de & d'une vertu résolutive. Le Daucus est commun au Levant, & l'on en distingue trois especes.

DAUGREBOT, s. m. Nom d'une sorte de bâtiment de mer, dont les Hollandois se servent, en quelques lieux, pour la pêche.

DAVIER, s. m. Instrument de menuiserie, composé d'une barre de fer qui se termine par un crochet, avec une main qui se meut d'un bout à l'autre, pour assembler & serrer les piéces. C'est aussi un instrument de Dentistes, en forme de tenaille à pointes fourchues & rentrantes, pour arracher les dents.

DAUPHIN, s. m. Titre du fils aîné des Rois de France, qui vient de la Province de Dauphiné, donnée à cette condition en 1343, au Roi Philippe de Valois, par Humbert II, Dauphin de Viennois. Le *Dauphin* est un poisson de mer, dont la chair ressemble à celle du porc, d'où lui vient son nom en grec. Il a le dos un peu vouté, le muzeau rond & la gueule bien fendue. On tient qu'il est ami de l'homme, & les Poëtes ont fondé là-dessus plusieurs fables. En termes de Blason, *Dauphins vifs* se dit des Dauphins qui ont la gueule fermée & diverses parties d'émail different; *Dauphins pamés*, de ceux qui ont la gueule béante & qui sont d'un seul émail; *Dauphins couchés*, de ceux qui ont la queue & la tête vers la pointe de l'écu. En Astronomie, le *Dauphin* est une constellation de l'émisphere du Nord, qui a 10 étoiles suivant *Ptolomée* & suivant *Ticobrahé*, mais 18 suivant *Flamstead*.

DÉ, s. m. Petit corps quarré à six faces égales, dont chacune est marquée de son point, depuis un jusqu'à six, & qui sert à diverses sortes de jeux. Les Architectes appellent *Dé*, la partie des piedestaux qui est entre leur base & leur corniche. On donne le même nom à de petits cubes de pierre où l'on scelle des barreaux de treillage; & à de petites cuves de métal, picotées au dehors, que les femmes se mettent au bout du doigt pour pousser l'aiguille en cousant. Les Vitriers donnent le nom de *Dé* à certaines piéces de vitres.

DÉBACLEUR, s. m. Officier des Villes de mer, qui fait retirer du Port les vaisseaux vuides, pour faire place à ceux qui arrivent chargés. *Faire sa débacle*, signifie, dans ce sens, rendre un Port ou une Riviere libre.

DÉBARCADOUR, s. m. Terme de mer, qui signifie un lieu marqué pour le débarquement des marchandises d'un vaisseau.

DÉBARRER, v. act. Débarrer un instrument de musique, c'est en ôter l'*ame*, qui est une petite piéce de bois dont la table est soutenue. On dit, cette viole est débarrée.

DEBET, s. m. Mot purement latin, qui signifie *il doit*; & qu'on emploie quelquefois, dans notre langue pour *dette*.

DÉBILLER, v. n. Terme de Bâtelier, qui signifie détacher les chevaux auxquels on fait tirer les bâteaux sur les rivieres.

DÉBIT, s. m. Terme de Marchands, pour signifier la vente successive des marchandises. Un prompt débit, un heureux débit. De-là vient *débiter*, qui signifie, en marchandise, vendre successivement; & dont on se sert aussi, dans le figuré, pour dire, *Raconter* ou *exposer quelque chose en détail*. En termes de Menuiserie, *débiter le bois*, c'est le couper de longueur, après avoir refendu les piéces. C'est encore, mesurer les piéces avec la regle & le compas, & marquer les grandeurs avec la craie. C'est aussi *scier la pierre* pour en faire du carreau. En termes de Mer, *débiter le cable*, c'est détacher un tour qu'il fait sur la bitre.

DEBLAI, s. m. Transport de quelque chose d'incommode, com-

me de terres superflues d'un jardin. On dit aussi *deblayer*, dans le même sens.

DÉBORD, s. m. Terme de Monnoie, qui signifie la partie d'une piéce qui passe les bords du flanc.

DÉBORDER, v. n. Ce mot se dit de tout ce qui passe ses bords naturels. En termes de mer, un vaisseau se déborde, lorsqu'il évite l'abordage en se dégageant du bord d'un autre vaisseau qui s'y étoit attaché avec le grapin. *Déborde* est aussi un terme de commandement, pour ordonner à la chaloupe de s'éloigner du vaisseau. Les Plombiers disent, *déborder une table de plomb*, pour dire, *la dresser* en la coupant des deux côtés. L'outil dont il se servent, s'appelle *Débordoir*.

DÉBOSSER LE CABLE, v. act. Terme de Mer, qui signifie démarrer la bosse qui le tient.

DÉBOUILLIR, v. act. Terme de Teinturier. C'est une opération qui se fait pour mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faisant bouillir quelque échantillon dans un mêlange de plusieurs drogues. On fait *débouillir* aussi les étoffes de soie pour les reteindre. Le *débouilli* leur fait reprendre leur premiere blancheur.

DEBOUQUER, v. act. Terme que les Matelots emploient au lieu de *déboucher*, pour dire Sortir des bouches ou des canaux qui separent les Isles. Ils disent aussi *débouquement*.

DEBOUT, adv. En termes de Marine, *être debout au vent*, signifie *présenter au vent* la proue ou l'avant du vaisseau. En termes de Peage, le bêtail qui ne fait que passer dans une ville, & qui ne doit par conséquent point d'entrée, y passe *debout*.

DÉBRIDÉE, s. f. Terme d'Hôtellerie. C'est le prix qu'on paie pour un cheval, lorsqu'on ne s'arrête que pour le faire dîner.

DÉBUCHER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit du gros gibier, lorsqu'il sort du bois ou du buisson.

DÉCADE, s. f. lat. Nom qu'on donne à certaines choses qui sont divisées en dix parties. Les *Decades* de Tite-Live.

DÉCADENCE, s. f. Mot formé du verbe latin qui signifie *tomber*, & qui exprime l'action d'une chose qui tend à sa chute ou à sa ruine. *La décadence d'un Etat. Une Maison en décadence.*

DÉCAGONE, s. m. Mot grec, qui signifie figure *à dix angles*. En termes de Fortifications, c'est une Place munie de dix bastions.

DÉCALOGUE, s. m. Nom gr. qu'on donne aux dix Commandemens de Dieu, communiqués aux Israëlites par Moïse.

DÉCALQUER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie tirer l'empreinte d'une figure, en posant dessus un papier blanc, qu'on frotte jusqu'à ce que les traits y demeurent marqués.

DÉCAMERON, s. m. Mot grec, qu'on emploie pour signifier un Ouvrage d'esprit, dans lequel on raconte les événemens de dix jours. Tel est le *Décameron* de Bocace.

DÉCANTATION, s. f. Terme de Chymie. Action de verser doucement quelque liqueur, pour ne faire sortir que les parties claires & laisser le reste au fond du vaisseau.

DÉCAPITER, v. act. Trancher la tête. Ce mot est formé du substantif latin qui signifie *tête*. On dit aussi *décoller*.

DÉCASTYLE, s. m. Terme grec d'Architecture, qui signifie un édifice à dix colomnes de face.

DÉCEMBRE, s. m. Dernier mois de l'année, où le soleil entre dans le signe du Capricorne & fait le solstice d'Hiver. Dans l'année de Romulus, c'étoit le dixiéme mois. Les Anglois comptent encore de cette maniere; de sorte que Mars est le premier mois de leur année. Mais pour se faire entendre des autres Na-

tions, ils emploient une double datte dans Janvier & Février. Par exemple, au lieu de mettre ſimplement 1747, ils mettent, pendant ces deux mois, $17\frac{46}{47}$.

DECEMVIRAT, ſ. m. lat. Office des *Decemvirs*, qui étoient des Magiſtrats de l'ancienne Rome, chargés de faire obſerver les loix des douze Tables, d'adminiſtrer la juſtice dans l'abſence des Prêteurs, de prendre ſoin des livres des Sibylles, de conduire les Colonies, de préparer les fêtes, &c. Leur nom venoit de ce qu'ils étoient au nombre de dix. Ils furent chaſſés trois ans après, pour avoir abuſé de leur pouvoir.

DECENNAL, adj. lat. Ce qui a duré ou ce qui doit durer l'eſpace de dix ans, ou ce qui ſe renouvelle après une révolution de dix années. Les Empereurs Romains inſtituerent des fêtes, nommées Decennales, pour célébrer chaque dixiéme année de leur regne par des jeux, des ſacrifices & des libéralités publiques.

DÉCENT, adj. Mot emprunté du latin, pour ſignifier ce qui eſt convenable à la dignité du caractere, ce qui eſt conforme à la bienſéance.

DÉCERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui ſignifie *ordonner*, *régler*. Une choſe *décernée* par les loix. On *décerne* des honneurs ou des récompenſes à ceux qui les méritent.

DÉCHASSER, v. act. Terme d'Art. Les Tourneurs diſent *déchaſſer* une clef de bois, pour dire *la faire ſortir*.

DÉCIMAL, adj. lat. Terme d'Arimethique. On appelle fractions décimales, celles dont les nominations ſont décuples de l'unité, où ſont 1, avec plus ou moins de zeros. Ainſi $\frac{6}{10}$, $\frac{46}{100}$, $\frac{869}{1000}$, &c. ſont des fractions décimales.

DÉCIMER, v. act. lat. La décimation eſt un ancien uſage Romain, pour les châtimens militaires, qui conſiſtoit à punir de mort un Soldat ſur dix, lorſqu'il y en avoit un grand nombre qui avoient commis quelque lâcheté ou manqué à l'obéiſſance. On les faiſoit tirer au ſort.

DÉCINTRER, v. act. Terme d'Art, qui ſignifie ôter des cintres, ſoit de charpente ou de maçonnerie, Les Maçons ont un marteau à deux taillans, qui ſe nomme *décintroir*.

DÉCLAMATION, ſ. f. Ce mot, qui eſt formé du latin, ſe prend pour l'art de la prononciation dans les diſcours publics, avec les accompagnemens de la contenance & des geſtes, & pour l'exercice même de cet art. Au pluriel, il ſignifie des expreſſions vagues & peu meſurées, de bouche ou par écrit, au déſavantage de quelqu'un ou de quelque choſe. *Déclamateur*, dans l'un & l'autre ſens, ne ſe prend jamais en bonne part. S'il eſt queſtion du premier, il ſignifie un Orateur, ou un Acteur de théâtre, qui n'a de recommandable que l'extérieur, & qui entre mal dans ce qu'il affecte de bien prononcer. Le ſecond ſens s'explique de lui-même.

DECLICQ, ſ. m. Nom d'une machine, qui ſert à enfoncer des pieux. On la monte entre deux piéces de bois, pour la faire tomber avec une corde. C'eſt une eſpece de *mouton*.

DÉCLINAISON, ſ. f. Terme de Grammaire, qui ſignifie l'expoſition d'un mot ſubſtantif dans tous ſes cas, c'eſt-à-dire, avec toutes les terminaiſons qui lui ſont propres. En termes de mer, on appelle *déclinaiſon* ou *variation* les changemens de l'aiguille aimentée, qui au lieu de ſe tourner au Nord, comme elle fait ordinairement, ſe détourne quel-

quefois, soit vers l'Orient, soit vers l'Occident. Ce détour se mesure par les degrés de l'horizon. Il n'est pas égal ni constant dans tous les lieux où il arrive. En termes d'Astronomie, la *déclinaison* d'un astre, est sa distance à l'égard de l'Equateur, c'est-à-dire, le point d'éloignement où il se trouve. En termes de Gnomonique, la *déclinaison* d'un cadran vertical, est ce qui lui manque de degrés pour regarder directement un des points cardinaux de l'horizon. *Décliner* se dit dans tous les sens de *déclinaison*. Il se prend aussi, dans le sens physique & moral, pour *baisser*, *s'altérer*, *s'affoiblir*, *pancher* vers sa ruine ou vers sa fin. Alors son substantif est *déclin*. Le *déclin* de la vie, de la santé. Une fortune qui *décline*.

DÉCOCTION, s. f. Mot formé du verbe latin qui signifie *cuire*. C'est une maniere de tirer les sucs & les sels des plantes ou des drogues, en les faisant bouillir à l'eau, dans laquelle ces sels & ces sucs se mêlent.

DÉCOLLATION, s. f. Action de couper la tête à quelqu'un. Ce mot n'est en usage que pour la décollation de saint Jean-Baptiste.

DÉCOLLEMENT, s. m. Terme d'Art, qui signifie couper une partie de quelque chose. Les Charpentiers disent, *faire un décollement à un tenon*.

DÉCOMBRER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *enlever d'un lieu* les ordures ou les choses incommodes. Ainsi l'on dit, *décombrer* un égoût, un tuyau, &c. On appelle *décombres d'un bâtiment*, les matériaux brisés qui demeurent après qu'il est démoli. On donne le même nom aux terres & aux graviers qu'on tire de dessus une carriere pour aller jusqu'à la bonne couche ; & dans ce sens, on dit aussi *décombrer une carriere*.

DÉCOMPOSITION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'analyse d'un corps, ou la séparation des parties dont il est composé, pour le réduire à ses premiers principes.

DÉCOMPTE, s. m. Terme de payement. C'est le calcul de ce qu'on doit aux gens qui travaillent pour un salaire, & de ce qui reste à leur payer.

DÉCORATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *ornement*, *embellissement* ; mais qui ne s'applique ordinairement qu'aux ouvrages de l'Art. Décorations de théâtre. Décorations d'architecture, de jardin, &c. *Décorer* se dit dans le même sens.

DECORUM, s. m. Mot purement latin, qui est passé en usage dans notre langue, pour signifier l'ordre convenable, la décence, la bienséance. Observer, garder le *decorum*.

DÉCOUDRE, v. act. En termes de Marine, c'est déclouer quelque partie du bordage, qu'on leve pour en visiter les défauts. En termes de Chasse, *découdre* signifie *déchirer*, lorsqu'il est question des plaies qu'un sanglier fait au ventre d'un chien avec ses défenses. Ces plaies s'appellent *décousures*.

DÉCOUPURE, s. f. Petit amusement de femmes, fort à la mode dans ces derniers tems. Il consistoit à découper, avec des ciseaux, des figures en papier ou en velin, en suivant tous les traits de la peinture ou de la gravure, pour en faire des figures à jour. On appelle aussi *découpures*, de petites fentes qui vont en travers & qui sont un défaut dans les barres de fer. *Découpé*, en termes de Blason, se dit des piéces qui sont découpées à feuilles d'Acanthe.

DÉCOURS, s. m. Mot en usage pour signifier la diminution graduelle du disque de la Lune dans ses deux derniers quartiers.

Il est opposé à *Croissant.*

DÉCREPITATION, s. f. Terme de Chymie, pour signifier le degré de la calcination nécessaire aux sels, qui se connoît lorsque, suivant la signification latine de ce mot, il cesse de petiller.

DECRET, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Statut*, *Loi*, *Ordonnance*, & qui s'applique particulierement aux Decrets des Conciles. On appelle *Decretales* le Recueil des Lettres & des Constitutions des Papes. *Voyez* DROIT CANON.

DÉCREUSER, v. act. Terme d'Art. C'est préparer les soies pour la teinture, en les faisant bouillir dans du savon blanc & dégorger ensuite dans l'eau de riviere.

DÉCROUTER, v. act. Terme de Chasse. On dit d'un cerf qui va au *frayoir*, qu'*il va décrouter sa tête.*

DECUPLE, s. & adj. lat. Ce qui est dix fois plus qu'un certain nombre. Vingt écus sont le décuple de deux.

DÉCUSSATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'intersection de plusieurs lignes ou de plusieurs rayons de lumiere qui se coupent. Il vient de la forme du nombre Romain X, qui représente cette intersection; parce que *décussation* est formé du nom latin de ce nombre.

DEDANS, adv. On ne place ici ce mot que pour faire remarquer qu'en qualité d'adverbe il ne gouverne rien; au lieu que *dans* est une préposition qui a nécessairement quelque régime. *Il est dans ce lieu. Il est dedans.* Mais on le fait aussi substantif, comme *dehors* auquel il est opposé. Les *dedans* & les *dehors* d'une Place.

DÉDICACE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'application d'une chose à quelque usage particulier. Il n'a que deux usages; l'un Ecclesiastique, pour signifier la consécration d'une Eglise ou d'une Chapelle, qu'on dédie à quelque Saint, c'est-à-dire, qu'on met particulierement sous sa protection; l'autre Litteraire, pour signifier une Epitre qu'on place à la tête d'un Livre, dans la vue de faire honneur à celui dont elle porte le nom. Cette Epitre se nomme *Dédicace* ou *Epitre dédicatoire.*

DÉDUCTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *retranchement* ou *diminution* d'une partie de quelque chose. On dit, dans les comptes, Donnez-moi telle somme, en déduction de celle qui m'est due. *Déduire* se dit dans le même sens.

DÉFAILLANCE, s. f. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une opération chymique, qui est une extraction de chaux ou de sels par descension froide; c'est-à-dire, si qu'on les met dans un lieu humide, pour s'y résoudre & se liquefier. Cette opération se nomme aussi *Delique*, d'un mot latin qui signifie la même chose.

DÉFAITS, s. m. Terme de Libraire. On donne ce nom aux feuilles qui manquent pour rendre un volume complet, soit qu'elles aient été alterées, ce qui s'appelle *maculatures*, soit que le mal vienne d'une autre cause.

DEFALQUER, v. act. Verbe formé du mot latin qui signifie *faulx*, qu'on emploie pour *couper*, *retrancher.*

DÉFECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *abandon d'un parti*, manquement aux promesses par lesquelles on y étoit attaché. *La defection des Alliés.*

DÉFENDEUR, s. m. Vieux mot qui s'est conservé dans les Cours de Justice, pour signifier celui qui est attaqué dans un procès & qui est obligé de parler pour défendre ses droits.

DÉFENS, s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Un bois *en défens*, est celui dont la coupe est défendue,

ou dans lequel il n'eſt pas permis de faire entrer les beſtiaux.

DÉFENSE, ſ. f. Outre ſa ſignification commune, ce mot, au pluriel, ſe prend en général pour tous les ouvrages d'une Place de guerre, qui ſervent à couvrir ou à défendre les poſtes. En termes de Blaſon, un heriſſon roulé, eſt un *heriſſon en défenſe*. On appelle auſſi *défenſe* une latte croiſée & ſuſpendue au bout d'une corde, qui ſert d'avis aux paſſans lorſqu'on couvre une maiſon. En termes de Marine, *défenſes* ſignifie des bouts de mâts & de cables qu'on laiſſe pendre au côté des vaiſſeaux, pour empêcher qu'ils ne ſe touchent lorſqu'ils ſont trop près l'un de l'autre, & de longues perches qui ſervent à repouſſer les brûlots dans un combat. Les deux grandes dents d'en-bas d'un ſanglier, & les groſſes dents de l'éléphant & du cheval marin, s'appellent auſſi *défenſes*. En termes de Blaſon, on dit qu'un ſanglier eſt *défendu* de tel émail, pour dire que ſes *defenſes* ſont d'un autre émail que ſon corps.

DÉFENSEUR DE LA FOI, ſ. m. Titre d'honneur que portent les Rois d'Angleterre depuis Henri VIII, à qui il fut accordé par le Pape Léon X, pour avoir écrit contre Luther en faveur de l'Egliſe Romaine.

DÉFEQUER, v. act. Verbe formé du mot latin qui ſignifie ordure, lie, ou marc. On s'en ſert en Chymie, pour *clarifier*, *ſeparer les parties ſubtiles d'avec les groſſieres*, par les diſtillations, &c.

DÉFERENS, adj. lat. On appelle *vaiſſeaux déferens*, ceux qui conduiſent la ſemence dans les teſticules. *Déferent* eſt auſſi le nom d'un cercle de l'ancienne Aſtronomie, inventé pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des Planétes.

DEFERLER, ſ. m. Terme de Mer, *Deferler* les voiles c'eſt les déployer pour faire route avec le vent.

DEFICIT, Mot latin, qui s'mploie dans la pratique au lieu de *manque*, qui eſt ſa ſignification françoiſe, & qu'on place dans un inventaire à côté des articles, pour ſignifier qu'une piece dont on fait mention ne s'y trouve point.

DÉFINITEUR, ſ. m. Titre d'Officier dans les Couvens. Le Définiteur eſt un Conſeiller du *Géneral* ou d'un Provincial. Les Capucins appellent *définition* le lieu ou leurs Définiteurs s'aſſemblent pour les affaires de l'Ordre. Les Auguſtins l'appellent *Définitoire*.

DÉFINITION, ſ. f. lat. Terme de Philoſophie, qui ſignifie l'explication courte & nette d'une choſe par ſa nature & ſes propriétés. *Définir* ſe dit dans le même ſens.

DEFLAGRATION, ſ. f. lat. Terme de Chymie. C'eſt une opération qui conſiſte à mettre quelque choſe en feu, après y avoir mêlé des parties ſulphureuſes pour le purifier.

DEFLEXION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique. C'eſt le mouvement progreſſif par lequel un corps abandonne la ligne qu'il décrivoit, pour en faire une autre.

DEFLORATION, ſ. f. Terme formé du latin pour ſignifier la perte de la virginité, qui eſt comme la fleur des jeunes filles.

DEFUNER, v. act. Terme de Mer, formé du mot latin qui ſignifie *Corde*. *Défuner un mât*, c'eſt le dégarnir de ſes étais & de toute ſa manœuvre.

DÉGAUCHIR, v. act. Terme d'Art. C'eſt dreſſer un Ouvrage, ſoit en bois, ſoit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop ou d'irrégulier.

DEGENERER, v. act. Mot tiré du latin, qui ſignifie perdre

quelque chose des bonnes qualités de sa race, valoir moins que ceux de qui l'on descend. Il se dit aussi des choses physiques qui n'ont pas les qualités de leur origine.

DEGLUTITION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui exprime la distribution des alimens dans le ventricule, après avoir été mâchés dans la bouche.

DEGORGEOIR, s. m. Terme d'artillerie. C'est un fil de fer qui sert à ouvrir ou nettoier la lumiere des canons.

DEGORGER, v. act. Terme de Teinturier, qui signifie l'opération qu'on fait sur la laine ou sur la soie en la lavant dans l'eau de riviere, après l'avoir fait cuire dans divers ingrédiens. *Dégorger du Poisson*, c'est le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. En termes de manége *Dégorger un cheval*, c'est le promener pour lui faire dissiper quelque enflure. *Dégorger* se dit dans d'autres occasions pour *vuider*.

DEGRADATION, s. f. Mot tiré du Latin, qui signifie un châtiment par lequel un Ministre de l'Eglise est privé pour toute sa vie de l'exercice de ses fonctions. S'il est condamné à mort, la dégradation se fait quelquefois au lieu même du supplice avec diverses formalités établies. *Dégradation* se dit aussi des Nobles & des Officiers militaires qu'on dépouille de leur noblesse ou de leur emploi. Cela se faisoit autrefois avec des cérémonies fort singulieres, qu'on lit dans le *Théâtre d'honneur de la Colombiere.* En termes de Palais, on appelle *Dégradations de biens* les dommages & les altérations qui se font dans les terres, les bois ou les bâtimens, les Peintres appellent *Dégradation de lumiére* certains ménagemens des jours, des ombres & des teintes, suivant les degrés d'éloignement. *Dégrader* se dit dans tous ces sens.

DEGRAVOIER, v. act. Ce mot exprime l'action d'une eau courante qui déchausse des Murs ou des Pilotis. On dit aussi *Dégravoiement.*

DEGRÉ, s. m. Etat d'une chose, qui peut changer pour être plus haut ou plus bas, ou pour devenir pire ou mellieure. On donne ce nom aux escaliers, parce qu'ils sont composés de plusieurs marches qui forment autant de degrés. En termes de Fauconnerie, on appelle degrés les endroits où l'oiseau tourne la tête en s'élevant en l'air, pour prendre une nouvelle carriere. On distingue ainsi le premier, le second degré, jusqu'au quatriéme, où on le perd de vue. En Geométrie, c'est une certaine partie d'un cercle ; & la raison qui a fait prendre le nombre de trois cens soixante pour la division du cercle, est que ce nombre a quantité de diviseurs différens. En Géographie, on appelle *Dégré de longitude* une portion de terre entre deux Méridiens ; & *Degrés de latitude*, la même portion de terre entre deux paralleles. En Physique, on nomme aussi degrés les augmentations & les diminutions des qualités, dans les plantes, les drogues, les minéraux ou les corps composés. On donne aussi le nom de degrés aux divisions qui se font sur plusieurs instrumens, tels que le Barométre, le Thermométre, &c.

L'Algebre a ses degrés qui sont les dimensions d'une grandeur, soit en nombre soit en ligne. La Chymie a *ses degrés de feu* ; la Médecine *ses degrés de chaud & de froid, de sec & d'humide*; la Musique *ses degrés conjoints*, lorsque les notes montent en descendant par des secondes, & *disjoints* si c'est par tout autre intervalle.

DÉGRÉÉ, adj. Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau

qui a perdu ſes agrets.

DE'GROSSER, v. act. Faire paſſer l'or ou l'argent par la filiere pour le rendre plus menu, c'eſt le *degroſſer*.

DÉGROSSIR, v. act. Faire la premiere ébauche d'une Statue en bois ou en pierre, c'eſt *dégroſſir le bloc*. Ce mot s'emploie auſſi pour d'autres ouvrages qu'on ne fait que commencer.

DEHORS, adv. Cet adverbe, qui eſt oppoſé à *dedans*, n'a jamais aucun régime. Il devient ſubſtantif pour ſignifier tout ce qui eſt extérieur à quelque choſe, particuliérement les fortifications d'une place de guerre qui ſont hors de ſon enceinte.

DEJECTION, ſ. f. lat. Terme d'art. Les Médecins appellent *Dejections* les excrémens d'en bas, par leſquels ils jugent de la qualité des maladies. Les Aſtronomes donnent le même nom aux ſignes oppoſés à ceux où l'influence d'une Planéte qui s'y trouve a le plus de force. Les Aſtrologues appellent auſſi *Dejections* d'une Planéte, leurs prétendues défaillances, par l'oppoſition d'une autre Planéte plus forte.

DEIFICATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie l'action de faire un Dieu, ou d'attribuer la divinité à quelque choſe. C'eſt ce qui s'exprime auſſi par le mot grec d'*Apotheoſe*.

DEJOUER, v. n. Terme de mer, qui ſe dit d'une Girouette ou d'un Pavillon qui voltige au vent.

DEISME, ſ. m. Doctrine ou croiance d'une ſecte aujourd'hui fort nombreuſe, qui rejette toutes ſortes de révélations comme autant d'impoſtures humaines, & qui ſe conduit par les ſimples lumieres de la nature, en admettant un Dieu, une Providence, de la diſtinction entre le vice & la vertu, & un état futur de récompenſe ou de punition. Cette ſecte eſt compoſée de ce qu'on nomme en France *Eſprits-forts*, & *Freethinkers* en Angleterre. On les nomme auſſi Deiſtes. Ce ſont les plus dangereux ennemis de toute Religion, & par conſéquent du bien public.

DEITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui a le même ſens que *Divinité*.

DELAISSEMENT, ſ. m. Terme de Commerce. C'eſt un acte juridique par lequel on dénonce la perte d'un Vaiſſeau aux Aſſureurs, en les ſommant de payer la ſomme d'aſſurance.

DÉLARDEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture, pour exprimer la couppe d'une marche d'eſcalier par-deſſous. En termes de maçonnerie, *Délarder* ſignifie *couper obliquement* le deſſous d'une marche de pierre. Il ſignifie auſſi, piquer le lit d'une pierre avec la pointe du marteau. Les Charpentiers diſent *délarder les arrêtiers*, pour *rabattre les arrêtes* d'une piece de bois.

DÉLAVÉ, adj. Terme de Teinture, qui ſe dit des couleurs foibles, où l'on a mis trop d'eau.

DELECTATION, ſ. f. Terme Théologique, qui ſignifie *plaiſir*, goût qu'on prend à faire quelque choſe. Dans le ſiſtême des deux délectations, celles de la grace ſont oppoſées à celles de la nature, & les plus puiſſantes l'emportent.

DELEGATION, ſ. f. Acte par lequel un Créancier donne quelque choſe à prendre ſur ſon débiteur. En Angleterre on appele *Cour des Délégations* le premier Tribunal où ſe traitent les affaires civiles qui concernent l'Egliſe, & doù l'on ne peut appeller qu'à la Chambre des Pairs.

DELESTAGE, ſ. m. Terme de Mer. C'eſt l'action de décharger le leſt d'un Vaiſſeau. L'uſage eſt de le renouveller tous les deux ans. On dit dans le même ſens *Deleſter*, & les Officiérs éta-

blis s'appellent. *Delesteurs.*

DÉLIBERÉ, f. m. Terme de Palais. C'est une sorte d'appointement, par lequel la Cour ordonne qu'il sera délibéré sur les pieces d'un Procès. En termes de manége, un cheval bien *déliberé* est celui qui est tout-à-fait formé au pas ou aux allures qu'on a voulu lui faire prendre.

DELICOTER, v. act. Un cheval qui *se délicote*, est celui qui a l'adresse de se défaire de son licou.

DÉLIENES, adj. Fêtes Délienes. Fameuses fêtes qui se célébroint dans Athenes à l'honneur d'Apollon. Elles étoient si sacrées qu'on n'exécutoit aucun Criminel dans l'intervalle. La mort de Socrate fut differée de plusieurs jours à cause des Fêtes Délienes, quoiqu'on n'eût pas fait scrupule de faire mourir Phocion dans une Fête de Jupiter.

DELINÉATION, f. f. Terme d'Art C'est le plan ou la représentation de quelque lieu ou de quelque figure par des lignes.

DELINQUENT, f. m. Terme de Palais, qui signifie un homme coupable, pour avoir violé quelque loi.

DELIQUE, f. m. Terme de Chymie. *Voy.* DE'FAILLANCE.

DELIT, f. m. Terme de Justice, qui signifie crime ou offense. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *arbres de délit* ceux qui ont été coupés contre les Ordonnances. Les Maçons disent *mettre une pierre en délit*, ou *déliter une pierre*; c'est-à-dire, la mettre dans un sens contraire à celui qu'elle avoit naturellement dans la carriere. Ils disent aussi qu'une pierre se *délite*, pour dire qu'elle se fend en feuilles.

DÉLIVRANCE, f. f. Terme de Monnoie, qui signifie une permission en forme de donner leur cours aux monnoies lorsqu'elles ont reçu leur perfection.

DÉLIVRE, f. f. Terme de Fauconnerie. Un Oiseau *fort à délivre*, est celui qui n'a point de corsage & qui est presque sans chair, comme le Héron.

DELOT, f. m. Terme de Mer. C'est un anneau de fer concave, nommé aussi *Cosse*, qui sert à revêtir une boucle de corde pour empêcher qu'elle ne se coupe.

DELPHINIUM, f. m. Plante qui tire son nom de la forme de ses feuilles, qui représentent un Dauphin, sa fleur est rouge. On prétend que sa graine est excellente contre les morsures des scorpions. Il y a une autre sorte de *Delphinium*, qui est le *Buccinium* des anciens Romains.

DELTOIDE, adj. Nom d'un Muscle qui sert au mouvement des bras en haut. Il tire ce nom de sa forme, qui ressemble à la lettre grecque nommée *Delta.*

DELUTER, v. act. lat. Terme chymique, qui signifie ôter le *lut* d'un Vaisseau *luté.*

DEMAGOGUE, f. m. Mot formé du Grec, pour signifier un homme qui en impose au Peuple, ou qui se rend le chef d'une faction populaire.

DÉMAIGRIR, v. act. Terme d'Art. Les Charpentiers & les Tailleurs de pierre disent démaigrir une piece de bois ou une pierre, pour dire, en diminuer la grosseur, en ôter quelque chose. Le *démaigrissement* est l'endroit où la pierre & le bois ont été démaigris.

DÉMARRER, v. act. Terme de Mer, qui signifie *commencer à faire route* après avoir levé ou coupé les amarres.

DÉMARQUER, v. act. Terme d'Aides. On nomme *Commis à la démarque*, ceux qui démarquent les tonneaux pour lesquels on a paié les droits.

DEMEMBRÉ, adj. Terme de Blazon, qui se dit de tous les animaux dont les membres sont séparés.

DEMENCE, f. f. Mot tiré du

latin, qui ſignifie un affoibliſſement de raiſon, fort approchant de la folie.

DEMESLER, v. act. Terme de Foulon. C'eſt tirer l'étoffe de la pile & la remettre à l'eau chaude, pour la fouler après qu'elle eſt dégraiſſée.

DEMI, ſ. m. Mot commun, qui ſignifie la moitié de quelque choſe, & qui ſe joint ſouvent avec un autre mot pour lui donner cette ſignification. C'eſt ainſi qu'on dit, *demi-queue*, *demi-ton*, *demi-quart*, &c. En termes de fortifications, on appelle *demi-lune* un *dehors* à deux faces, qui forment enſemble un angle ſaillant flanqué par quelque partie de la place & des Baſtions. Ce dehors ne tire pas ſon nom de ſa forme, mais de ce que dans l'origine il étoit ſitué à la pointe des Baſtions, où le foſſé eſt arrondi en forme de demi-lune. En termes de Blazon, *demi-vol* ſe dit d'une ſeule aîle d'oiſeau, dont le bout doit être tourné vers la gauche.

DÉMOCRATIE, ſ. f. Mot grec compoſé, qui ſignifie une forme de Gouvernement où l'autorité eſt entre les mains du Peuple. On appelle Démocratique ce qui appartient au Gouvernement populaire.

DEMOISELLE, ſ. f. Nom d'une piece de bois ferrée par les deux bouts, avec deux anſes au milieu, qui ſert aux paveurs pour enfoncer les pierres. C'eſt auſſi le nom de deux animaux; l'un eſt un bel oiſeau d'Afrique, qui imite, comme le ſinge, tout ce qu'il voit faire aux hommes. Il a ſur la tête une fort belle touffe de plumes, & d'autres plumes à l'entour qui lui forment comme des oreilles, ſans compter celles qui lui pendent ſur l'eſtomac. Ses jambes ſont couvertes de grandes écailles, par-devant. L'autre *Demoiſelle* eſt un petit inſecte, qui a deux cornes, & deux eſpeces de dents, avec leſquelles il pince aſſez fort. Ses yeux ſont ſi gros qu'ils paroiſſent compoſer toute ſa tête. Il a quatre aîles. De ſes œufs, qu'il jette dans l'eau, on voit ſortir des vers qui ont ſix pieds, & qui après avoir nagé & rampé deviennent enſuite vers volans. On en diſtingue de pluſieurs ſortes.

DEMON, ſ. m. Nom que les Anciens donnoient à certains Eſprits auxquels ils attribuoient le pouvoir de faire du bien ou du mal aux hommes, & qu'ils appelloient auſſi *Génies*. Ce nom eſt paſſé dans le Chriſtianiſme pour ſignifier le *Diable*, que l'Ecriture-Sainte appelle *Satan*.

DEMONSTRATION, ſ. f. lat. Preuve qui porte la conviction dans l'eſprit par ſa force & ſon évidence. Il y a des démonſtrations morales qui ne ſont pas moins fortes que les démonſtrations Mathématiques. On dit dans le même ſens, *démontrer*, *démonſtratif*,

DEMSTERS, ſ. m. Nom qu'on donne dans l'Iſle de Man, à certaines perſonnes graves que les parties choiſiſſent pour jugerleurs différends, parce qu'on ne veut ſouffrir dans l'Iſle ni Tribunal reglé, ni frais, ni chicane.

DENCHÉ ou DANCHÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie *Dentelé*. *Voyez* DANCHE'.

DENÇRAL, ſ. m. Nom d'un poids des monnoies, qui ſert pour ajuſter les flancs au véritable poids des eſpeces.

DENIER, ſ. m. Monnoie d'argent de l'ancienne Rome, qui valoit environ douze ou quinze ſols de notre monnoie. Elle peſoit une dragme ou la huitiéme partie d'une once, & portoit pour marque un X, qui faiſoit voir qu'elle étoit l'équivalent de 10 *aſſes* ou de quatre ſeſterces. Sous les Empereurs il y eut une autre ſorte de deniers, qui étoient la ſeptiéme partie de l'once. En France le mot de deniers ſigni-

soit anciennement toute piece de monnoie. On disoit *denier d'or*, *denier d'argent*, & les premiéres différences en or & en argent sont venues des marques, telles que des fleurs de lys & des moutons, qui ont fait dire *des florins* & des moutons d'or ou d'argent. *Voyez* sous les mots *Parisis* & *Tournois*, ce que c'étoit que les deniers de ces deux noms. Les Monnoieurs prennent aujourd'hui le mot de denier en plusieurs sens. Le *denier de fin* ou *de loi* est un terme qui signifie *le titre* ou le degré de bonté de l'argent, comme *carat* signifie le titre de l'or. L'argent le plus fin est à douze deniers. Le *denier de poids* est la vingt-quatriéme partie de l'once, & par conséquent la cent quatre-vingt-douziéme du marc. Son poids est de vingt-quatre grains. On appelle denier de Boîte une piece d'or & une d'argent que les Gardes doivent prendre quand ils font la délivrance, & qui se conservent dans une Boîte, pour servir de régle dans la suite à la Cour des Monnoies. *Deniers courans*, les especes nouvelles qui entrent dans le Commerce, &c. Le denier de cuivre, qui est encore en valeur dans quelques Provinces, est la troisiéme partie d'un liard, & le double de l'obole.

DENIER-SAINT-PIERRE, s. m. Nom d'un ancien droit que l'Angleterre payoit au Pape, & qui fut établi en 740 par le Roi Ina.

DENISON, s. m. Nom que les Loix d'Angleterre donnent à un Etranger qui reçoit le droit de Franchise par Lettres Patentes du Roi, & qui, en vertu de cette grace, est autorisé à posséder des Offices & des Dignités, à acheter des Terres, &c. mais qui ne peut prétendre à la propriété d'un bien en terres par droit d'héritages, à moins qu'il ne soit naturalisé.

DENOMINATEUR, s. m. Terme d'Arithmétique. On donne ce nom au second nombre d'une fraction, parce qu'elle déclare en combien de parties le tout est divisé.

DENOMINATION, s. f. Distinction qu'on fait des choses ou des personnes par des noms qui leur sont propres.

DENSITÉ, s. f. lat. Terme de Physique. C'est la compression plus ou moins grande des parties d'un corps, qui fait que l'un contient plus ou moins de matiere qu'un autre sous une même étendue. Elle sert à faire connoître la proportion des corps l'un à l'égard de l'autre, ou leurs poids spécifiques.

DENT, s. f. Outre la signification commune de ce mot, qui est latin dans son origine, on l'emploie pour quantité de choses qui ont quelque ressemblance avec des dents. Les *dents* d'un peigne, d'un rateau, d'une scie, d'une herse, &c. *Dent de chien*, qui est un instrument de Sculpteur, composé d'un fer fendu en deux pointes; *dent de Loup* des Doreurs, qui sert à brunir l'or; *dents de Loup*, grosse espece de clous, pour attacher les grosses pieces de bois; *dents de Passement*, qui s'appellent aussi *Engrelures*, & qui font des pointes aux bords du Passement, &c.

DENTAIRE, s. f. Plante, qui croît sans feuilles, dans les lieux à couvert du Soleil. Elle porte une sorte de fleurs velues & d'un rouge blanchâtre, soutenues par de petites feuilles d'où sortent de petits boutons qui renferment la graine.

DENTALE, adj. Nom qu'on donne à certaines lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *g*, *n*, *f*. Les Hébreux ont aussi plusieurs lettres dentales.

DENTALIUM, s. m. Petit coquillage, qui contient un petit vermisseau, & dont la forme est

un peu longue, blanche, ronde, courbée, heriſſée de pointes en dehors & fort unie en dedans. Calciné, il ſert à blanchir les dents.

DENTÉ, adj. Terme de Blaſon qui ne ſe dit que des animaux dont on voit les dents.

DENTELÉ, adj. Ce qui a, comme un grand nombre de feuilles & de fleurs, ſes bords ou quelque autre partie taillée en forme de dents. *Dentelé* ſe dit auſſi, en termes de Blaſon, de ce qui eſt bordé de dents plus petites que les *denchées*.

DENTICULE, ſ. f. Membre des corniches ionique & corinthienne, qui a pluſieurs entaillures ſemblables à des dents.

DENTIFRICE, ſ. m. Médicament, ou poudre, qui ſert à nettoyer les dents, à les blanchir & à les fortifier, en les frottant, comme le marque ce mot compoſé du latin. Il y a des dentifrices ſecs & des dentifrices humides.

DEODANDE, ſ. m. Nom, compoſé du latin, que les anciennes Loix d'Angleterre donnent à l'inſtrument qui a ſervi par haſard à la mort de quelqu'un, & qui eſt confiſqué au profit du Roi pour être emploié à quelque uſage pieux.

DEPARTEMENT, ſ. m. Terme d'adminiſtration, qui ſignifie un certain diſtrict, ou une certaine portion d'affaires, dont un Miniſtre ou un autre Officier a le commandement. En termes d'Architecture, c'eſt la premiere partie du devis, qui conſiſte dans l'ordonnance des parties dont un Edifice doit être compoſé.

DEPASSER, v. act. Terme de Mer. *Depaſſer* un Vaiſſeau, c'eſt aller plus vîte & le laiſſer en arriere. *Depaſſer* une Côte, ou quelque autre lieu, c'eſt aller audelà contre ſon intention.

DEPENDANT, adj. Terme de Mer. *Tomber en dépendant*, c'eſt s'approcher d'un lieu à petites voiles, en faiſant vent en arriere. On dit auſſi qu'un Vaiſſeau *vient en dépendant*, lorſqu'il eſt au vent d'un autre Vaiſſeau, & qu'il s'en approche peu à peu pour le reconnoître.

DEPERDITION, ſ. f. Terme de Chirurgie. On dit d'une plaie où les chairs ſont entamées, qu'il y a *Déperdition*.

DEPILATOIR, ſ. m. lat. Inſtrument avec lequel on arrache le poil. On appelle auſſi *médicamens dépilatoires* ceux qu'on emploie pour le faire tomber.

DEPLANTOIR, ſ. m. Inſtrument de jardinage, qui ſert à déplanter ou à replanter les fleurs.

DEPORT, ſ. m. Droit établi dans certains Diocèſes, par lequel les Evêques jouiſſent un an du revenu des Cures vacantes, en les faiſant deſſervir. C'eſt auſſi la premiere année de jouiſſance d'un Fief ouvert, qui appartient au Seigneur.

DEPOST, ſ. m. Ce qui ſe met en garde entre les mains de quelqu'un, par confiance à ſa fidélité. En termes de Médecine, c'eſt un épaiſſiſſement des parties de quelque liquide, ou des parties étrangeres qui s'y trouvent mêlées, & qui ſe précipitent vers le fond par leur péſanteur. Tel eſt le dépôt de l'urine.

DEPRAVATION, ſ. f. Mot latin, qui ſignifie changement de bien en mal, corruption, mais qui ne ſe prend que dans le ſens moral. Dépravation des mœurs, du goût, des ſentimens. On dit auſſi *dépravé* pour *corrompu*.

DEPRÉCIATION, ſ. f. Mot formé du Latin, qui ſignifie le rabais ou la diminution du prix d'une choſe par le mépris affecté qu'on en fait. Déprécier ſe dit dans le même ſens.

DEPRÉDATION, ſ. f. Mot tiré du Latin, qui ſignifie pillage, & qui s'applique particuliérement aux déſordres qu'on com-

met dans une ſucceſſion ou dans une diſtribution de deniers.

DEPRESSION, ſ. f. Abbaiſſement d'un corps ou ſerrement de ſes parties lorſqu'il eſt preſſé par un autre.

DEPRI, ſ. m. Terme de Fief. C'eſt la déclaration qu'on fait au Seigneur de l'acquiſition d'un bien qui reléve de lui. C'eſt auſſi un terme de Finance, qui ſignifie la déclaration que l'on fait, aux Bureaux, des Marchandiſes qu'on tranſporte ou des beſtiaux qu'on fait paſſer d'un lieu à l'autre.

DEPROPRIMENT, ſ. m. Terme qui n'a d'uſage que dans l'Ordre de Malthe, pour ſignifier le Teſtament du Grand-Maître ou des Chevaliers.

DERIVATION, ſ. f. Terme d'art. En Marine, il ſignifie l'action de ſortir de ſa route. *La dérivation d'un Vaiſſeau.* Un Vaiſſeau ſe *laiſſe dériver*, lorſqu'il s'abandonne aux vents & aux flots. En termes de Médecine, on appelle dérivation une ſeignée qui ſe fait proche de quelque partie attaquée d'inflammation. En termes de Grammaire, c'eſt le rapport d'un mot avec un autre dont il deſcend. Dans la conduite des Eaux, un *Canal de dérivation* eſt celui par lequel on les fait venir pour les porter dans un reſervoir. *Derive* eſt un terme purement de mer. C'eſt le détour d'un Vaiſſeau hors de ſa route, cauſé par les vents, ou la marée, &c. Il ſe dit auſſi du nombre de braſſes qui ſe trouve entre le lieu où l'on a jetté la ſonde & le lieu du Vaiſſeau.

DERME, ſ. m. Mot Grec, que les Médecins emploioient pour ſignifier le cuir ou la peau de l'homme.

DEROBÉ, adj. Terme de manége. Le pied d'un cheval eſt *dérobé* lorſque la corne eſt ſi uſée qu'il ne peut plus être ferré ſans peine.

DEROBEMENT, ſ. m. Terme de Maçon, qui ſe dit des voutes & des arcs, pour exprimer la maniere dont les pierres ſont taillées. Une voute *par dérobement* ou *par panneaux*.

DÉROCHER ou DÉROQUER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſque l'oiſeau attaquant les bêtes à quatre pieds, les force de ſe précipiter de quelque rocher pour éviter ſes ſerres.

DEROGER, v. n. Perdre quelque choſe de ſon prix ou de ſon état, par une diminution de mérite & de droit. Un Gentilhomme déroge lorſqu'il commet certaines actions indignes de la nobleſſe. On dit dans le même ſens *dérogation* & *dérogatoire.*

DÉROMPRE, v. act. Terme de Fauconnerie. C'eſt l'action d'un oiſeau de proie qui fondant ſur un autre, le heurte ſi rudement qu'il *rompt* ſon vol, l'étourdit & le fait tomber.

DERVIS ou DERVICHE, ſ. m. Nom d'une ſorte de Moines Turcs, qui ménent une vie fort auſtére & font profeſſion d'une extrême pauvreté.

DESAFOURCHER, v. n. Terme de Mer, qui ſignifie *lever l'ancre* d'affourche, la remettre à bord.

DÉSAMPARER, v. act. Terme de mer. *Déſamparer un Vaiſſeau*, c'eſt le mettre hors d'état de ſervir, en lui ôtant ſes mâts & tous ſes agrets.

DÉSARMÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Aigle ſans ongles. En terme de manége, *Déſarmer* les lévres d'un cheval, c'eſt les tenir hors de deſſus la barre, lorſqu'elles ſont aſſez groſſes pour la couvrir. En mer & ſur terre, *Déſarmer* ſignifie licentier les Troupes ou l'Equipage. *Déſarmer* un Vaiſſeau, c'eſt lui ôter ſon artillerie, &c. le rendre inutile pour la guerre. *Déſarmer* un canon, c'eſt en ôter le boulet, &c.

DESCENDRE, verbe neutre

dans sa signification commune, mais qui devient actif dans plusieurs arts. Ainsi, l'on dit *descendre un instrument* de quelques tons, pour dire en *relâcher les cordes*; en termes de navigation, *descendre un Vaisseau*, c'est le faire sortir du Port ou de la Riviere. En termes de Guerre, *descendre la tranchée*, *descendre la Garde*, c'est se retirer après l'avoir montée, pour faire place à ceux qui doivent succéder.

DESCENSION, s. f. Terme d'astronomie. *Voyez* ASCENSION.

DESCENTE, s. f. Maladie, qui se nomme autrement *Hernie*, & qui vient de la descente d'un boiau dans le *Scrotum*. En termes d'Architecture, on appelle *Descente* une voute rampante qui couvre une rampe d'Escalier; & la rampe prend aussi le même nom. La *Descente biaise* est celle qui est de côté dans un mur. Une *descente de Croix*, est une Image qui représente le Sauveur qu'on ôte de dessus sa Croix. En termes de Mer, une *descente* est un débarquement de Troupes pour attaquer quelque Ville ou quelque Pays. En termes de Siege, les *Descentes* sont des enfoncemens, des taillades qu'on fait par les sappes dans les terres de la contre-escarpe, au dessous du chemin couvert, & qui se font jusqu'à fleur d'eau, aux fossés pleins, pour les combler ensuite de fascines. Elles se poussent jusqu'au fond pour les fossés secs.

DESCHARGE, s. f. En termes de Charpenterie, c'est une piece de bois posée de travers dans un assemblage, pour soutenir la charge. Les Serruriers donnent le même nom aux barres de fer qu'ils posent obliquement dans une porte de fer, pour soutenir les barreaux. En termes de Fontainier, on appelle *Décharge d'eau* le bassin où toutes les eaux d'un jardin se réunissent après avoir servi à leurs divers usages. *Deschargeoir* est le nom d'une piece de bois ronde, autour de laquelle les Tisserands roulent leur Ouvrage.

DESCHAUSSÉ, adj. Nom qu'on donne à quelques Ordres Religieux qui vont pieds nuds & sans chausses, tels que les *Carmes*, les *Augustins*, &c. On dit aussi *Carmes Deschaux*. On dit d'un mur, d'une pile de Pont, d'un Arbre, &c. dont le pied se découvre; *Ce mur, cet arbre est déchaussé*. Déchausser un arbre, c'est labourer la terre au pied, pour lui faire porter plus de fruit. En termes de Rotisseur, *Déchausser* une piece de volaille, c'est la mettre sur le gril pour la faire revenir, & pour ôter la grosse peau des pieds. *Deschaussoir* est le nom d'un Instrument de Chirurgie, qui sert à *déchausser* les dents, c'est-à-dire à séparer doucement les gencives. En termes de Venerie, on appelle *Deschaussures* un lieu où le Loup a gratté.

DESCOUPLE, s. m. Terme de Chasse, qui se dit des Chiens qu'on découple pour les lâcher.

DESCRUER, v. act. Terme de Teinture. C'est lessiver le fil crû avant que de le teindre.

DESERGOTER, v. act. Desergoter un cheval, c'est lui fendre l'argot avec le bistouri pour le guérir de quelque mal.

DESERTER, v. n. Terme de Guerre, qui se dit des Soldats qui abandonnent le service sans congé. Ce Verbe devient actif, en termes de Mer: *Deserter quelqu'un*, c'est l'empêcher de retourner au Vaisseau, & le laisser dans quelque lieu malgré lui. En termes de Palais, on appelle *Desertion* l'inconstance ou la négligence qui empêche de relever un appel au terme prescrit.

DESHERENCE, s. f. Terme de Pratique. Le *Droit de Desherence* est celui qui autorise un Seigneur de Fief à se mettre en possession des Biens vacans d'un mort,

à qui le même Fief a appartenu, lorsqu'il ne se presentera point d'héritiers.

DESICCATIF, adj. Ce qui a la vertu de sécher, comme certaines drogues ou certains remédes. Ce mot est formé de dessécher.

DÉSOPILATIF, adj. Ce qui amollit, qui résout & qui ôte les obstructions. Désopiler & Désopilation se disent dans le même sens.

DESPOTE, s. m. Mot grec, qui signifie *Maître* ou *Seigneur*, & qui est devenu le titre de plusieurs Princes, tels que ceux de *Servie* de *Valaquie*, &c. De-là vient *Despotique*, pour signifier absolu dans le Gouvernement. On dit aussi *Despotiquement*.

DESPOUILLER, v. act. En termes de Sculpteur & de Mouleur, Dépouiller une figure moulée, c'est ôter toutes les pierres du moule & tout ce qui a servi au travail. On dit en termes d'art, qu'une chose est *taillée en dépouille*, pour signifier qu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche.

DESPUMER, v. act. lat. Terme de Pharmacie. C'est purger & clarifier une liqueur ou un médicament, en le faisant chauffer & bouillir, pour en ôter l'écume ou toute autre impureté. Cette opération s'appelle *Despumation*.

DESSECHER, v. act. En termes de Pharmacie, c'est consumer l'humidité des médicamens, qui feroit capable de les altérer ou d'en diminuer la vertu.

DESSEIN, s. m. Fondement de la Peinture, qui consiste à tirer par de simples lignes la figure extérieure des corps & de tout ce qu'on veut représenter. On appelle *Dessein au trait* celui qui n'a aucune ombre; *Dessein haché* celui où les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées; *Dessein lavé*, celui où les ombres sont faites au pinceau, avec l'encre de la Chine; *Dessein coloré*, celui dont les lignes sont relevées de quelques couleurs de Peinture; *Dessein arrêté*, celui dont les contours des Figures sont achevés. On appelle Dessinateur celui qui exerce l'art du dessein.

DESSUS, adv. Cet Adverbe n'a aucun régime. Mais il devient Substantif dans la Musique pour signifier la plus haute partie du chant, opposée à la basse. Il y a quelquefois premier & second dessus. Le même mot est Substantif dans ces expressions; *J'ai pris le dessus. Il a gagné le dessus du vent.*

DESTIN, s. m. Ordre, disposition, enchaînement des causes secondes, qui entraîne la nécessité d'un événement. Les Anciens regardoient le Destin comme un pouvoir aveugle, mais absolu, dont les loix étoient irrévocables & auxquelles les Dieux mêmes étoient soumis. La *Destinée* est pour chacun l'exécution des ordres du destin. De-là vient le proverbe, qu'on ne peut éviter *sa destinée*. *Destination*, quoique formé de *Destin*, signifie simplement l'usage auquel quelqu'un ou quelque chose doit être appliqué dans les vûes de celui qui l'emploie.

DESTITUÉ, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui manque ou qui est privé de quelque chose. Il ne s'emploie jamais sans régime.

DESVOIER, v. act. Terme de Charpenterie, qui signifie mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. On le dit aussi d'une chausse d'aisance & d'un tuiau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur à-plomb. On dit encore *Desvoier un tenon*, lorsque quelque raison oblige à le détourner.

DETACHÉ, adj. Terme d'Art. Dans les fortifications, on appelle *Pieces détachées*, celles qui font

ſont ſéparées du corps de la Place. En Peinture, on dit d'un Tableau que les Figures ſont bien détachées, lorſqu'étant bien dégagées l'une de l'autre, elles ſemblent être de relief.

DÉTACHEMENT, ſ. m. En termes de Guerre, c'eſt un corps de Troupes, tirées d'une Armée pour quelque entrepriſe particuliere. On dit dans le même ſens *Détacher* tel corps.

DETALINGUER, v. n. Terme de Mer, qui ſignifie ôter ſes cables à une ancre.

DETERGER, v. act. lat. Terme de Médecine. C'eſt nettoier une plaie, en ôter le pus & les humeurs ſales. On appelle *Déterſifs* les médicamens qui entraînent les humeurs glutineuſes & d'autres excrémens du corps.

DETONATION, ſ. f. Terme de Chymie. Bruit que font les Minéraux lorſqu'ils s'échauffent dans le creuſet & que leur humidité ſe diſſipe. *Détonner*, c'eſt chaſſer le ſouffre impur & volatile des Minéraux par le Salpêtre, en conſervant leur ſouffre fixe & interne.

DETOUPER, v. act. Terme d'Agriculture. *Détouper* des terres, c'eſt ôter les épines qui forment les enclos.

DETRACTION, ſ. f. Mot formé du Latin, qui ſignifie *Médiſance*, effort pour diminuer la bonne opinion qu'on a d'autrui.

DETREMPE, ſ. f. Terme de Peinture. Couleurs détrempées avec de l'eau & de la colle, ou avec de l'eau & des jaunes d'œufs battus avec de petites branches de figuier, dont le lait ſe mêle avec les œufs. *Peindre en détrempe. Peinture en détrempe.*

DEVANTURE, ſ. f. *Terme de Maçonnerie*, qui ſe dit des Plâtres de couverture qu'on met au haut des Tours ou au devant des ſouches de cheminée.

DEVASTATION, ſ. f. Mot tiré du Latin, qui ſignifie les effets de la Guerre, tels que le pillage, les incendies, & la ruine d'un Pays. *Dévaſter* s'eſt mis en uſage dans le même ſens.

DEVELOPPER, v. act. En termes d'Artiſans, c'eſt rapporter ſur un plan toutes les différentes faces d'une pierre, & même les parties d'une voute. Il ſe dit auſſi pour *Dégroſſir* du bois ou de la pierre. Les Architectes appellent *Développement de deſſein*, l'expoſition de toutes les faces & de toutes les parties d'un Bâtiment. *Développée* eſt le nom d'une ligne Géométrique. *Voyez* EVOLUTION.

DEVENTER, v. act. Terme de Mer. *Déventer les voiles*, c'eſt braſſer au vent, pour empêcher que les voiles ne portent.

DEVERS, ſ. m. Terme de Charpenterie. Le *Devers* d'une piece de bois eſt ſon gauchiſſement ou ſa pente. *Deverſer* une piece de bois, c'eſt l'incliner. Du bois qui eſt gauche s'appelle *Bois deverſé*.

DEVIATION, ſ. f. lat. Terme aſtronomique, qui ſe dit de l'excentrique de Venus ou de Mercure, lorſque ne gardant pas, comme les trois Planétes ſupérieures, une même inclinaiſon à l'Ecliptique, il s'en approche quelquefois, ou s'en éloigne plus ou moins.

DEVIDER, v. n. Terme de Manege. Un cheval *devide* quand au lieu d'aller ſur deux piſtes, il veut n'aller que d'une; c'eſt-à-dire, qu'en maniant ſur les voltes, ſes épaules vont trop vite & la croupe ne ſuit pas.

DEVIS, ſ. m. Terme d'Architecte. C'eſt l'ordre & la diſpoſition d'un plan d'Architecture. *L'Ouvrage doit être conforme au Devis.*

DEVISE, ſ. f. Petite phraſe, ou Sentence qui n'eſt quelquefois compoſée que d'un mot, pour ſignifier quelque qualité qu'on attribue aux choſes ou aux perſon-

nes. Plusieurs grandes Maisons ont leur devise. Les devises des Armoiries se mettent dans des listons autour de l'Ecu, ou en Cimier, & quelquefois aux côtés ou au-dessous. Les devises des Ordres se mettent sur les Colliers. Il y a des devises en figures, avec un ou plusieurs mots qui expliquent l'allusion. *Devise* en termes de Blason, se dit de la division de quelque piece honorable de l'Ecu. Ainsi une fasce qui n'a que le tiers de sa largeur commune est une *fasce en devise*. En Sculpture, la devise est un ornement de bas-relief, qui est composé de figures & de paroles.

DEVOIR, s. m. Terme de Fauconnerie. Le *Devoir* de l'Oiseau, c'est sa part de la curée du gibier qu'il a pris.

DÉVOLU, s. m. Terme de Droit Ecclésiastique. Jetter un dévolu sur un Bénéfice, c'est y former une prétention juridique en vertu de quelque faute commise par celui qui le posséde. Celui qui forme cette prétention s'appelle *Dévolutaire*.

DEUTERONOME, s. m. Nom d'un des Livres de l'ancien Testament, & le cinquiéme de ceux dont Moïse est l'auteur.

DEXTERITÉ, s. f. Mot formé du latin, qui se dit pour adresse, parce qu'ordinairement on se sert plus adroitement de la main droite que de la gauche. *Dextre*, en termes de Blason, signifie le côté droit, & *Senestre* le côté gauche.

DEXTRIBORD, s. m. Terme de Mer. On dit par abréviation *Stribord* & *Fribord*. D'autres disent *Estribord* & *Fienbord*. C'est le côté du vaisseau qui est à main droite lorsqu'on a le visage tourné vers la proue.

DEXTROCHERE, s. m. Terme de Blason, qui se dit du bras droit représenté dans un écu avec la main, soit qu'il soit nud ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Titre de Dignité. C'est le nom du principal Gouverneur de Tunis. Le grand Seigneur a un Bacha dans cette Ville, mais sujet au Dey.

DIABETES, s. m. Nom grec d'une fâcheuse maladie dans laquelle on ne peut retenir son urine. Il y a une autre maladie du même nom qui consiste à rendre par les urines tout ce qu'on boit, presque sans aucun changement dans la liqueur. On nomme aussi *Diabetes* un Syphon hydraulique, composé de deux branches renfermées l'une dans l'autre.

DIABLE, s. m. Nom d'un Oiseau des Indes qui est fort laid & qui ne vole que la nuit. On prétend qu'il ressemble au Canard, mais qu'il a la vûe affreuse, le cri effroiable, & que sa chair est excellente. Le *Diable de Mer* est un Poisson monstrueux des Côtes de l'Amérique, qui a des cornes noires, pointues & recoquillées, la gueule extrêmement fendue, une bosse sur le dos couverte d'éguillons, la peau dure & raboteuse, & dont la chair passe pour un poison. Sa longueur est d'environ quatre pieds. On donne le nom de *Diables* à d'autres Poissons, qui ne sont pas moins hideux, quoique de forme différente. Le *Diable de Tayoven* est un animal de l'Isle Formose qui a les griffes fort aigues, mais d'ailleurs peu nuisible. Il se nourrit de fourmis qu'il attire sur sa langue. On prétend qu'au lieu de poil, il a des écailles comme le Poisson, dans lesquelles il s'envelope comme un peloton.

DIABROSIS, s. m. Mot grec, que les Médecins emploient comme celui de *Diærese*, pour exprimer l'altération qui se fait aux extrêmités des petites veines & des arteres par des instrumens durs & hispides, ou par des humeurs âcres & corrosives.

DIACALCITEOS, s. m. gr. Nom d'un emplâtre qui s'appli-

que après l'amputation d'un cancer.

DIACARTAMI, f. m. Nom d'un électuaire purgatif, qui eft compofé de divers ingrédiens, mais qui tire fon nom de la moelle du cartame qu'on y fait entrer auffi.

DIACAUSTIQUES, adj. gr. Nom de certaines lignes courbes, en Géométrie, qui font formées par refraction.

DIACHYLON, f. m. Nom d'une emplâtre, dans laquelle il entre, fuivant la fignification du mot grec, des mucilages, ou des fucs vifqueux de certaines plantes. Elle amollit, elle attire, elle incife, elle réfout. On en diftingue plufieurs fortes.

DIACODE, f. m. gr. Syrop anodin, compofé de têtes de pavots blancs.

DIACONICON, f. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement aux Sacrifties, c'eft-à-dire, aux lieux où les habits & les uftenciles facrés fe confervoient.

DIACONISSE, f. f. Nom qu'on donnoit, dans les premiers fiécles de l'Eglife, à certaines femmes dévotes, qui recevoient l'impofition des mains pour rendre aux perfonnes de leur fexe, des fervices Religieux que les Diacres ne pouvoient rendre avec bienféance.

DIACOUSTIQUE, f. f. gr. Art de juger de la réfraction des fons & de leur propriété, fuivant la différence des médiums par lefquels ils paffent.

DIACRE, f. m. Titre d'office Eccléfiaftique, le premier après les Prêtres. Dans leur premiere inftitution par les Apôtres, les Diacres étoient au nombre de fept. Leur nom grec fignifie Servir, aider au Miniftere.

DIADEME, f. m. Mot grec qui n'eft en ufage aujourd'hui, que pour fignifier la Couronne des Princes Souverains. Autrefois c'étoit, fuivant fa fignification, une bande ou un ruban de toile blanche dont on ceignoit la tête des Rois, avec un nœud par derriere qui tomboit fur les épaules. Il étoit ordinairement uni, quoiqu'il fût quelquefois broché d'or & enrichi de diamans & de perles.

DIAGNOSTIQUE, adj. Terme de Médecine. Les Signes Diagnoftiques font ceux par lefquels on juge de la nature des maladies & de leurs caufes, fuivant la fignification de ce mot grec.

DIAGONAL, adj. gr. Nom qu'on donne en Géométrie à une ligne tirée d'un angle, dans une figure, à l'angle oppofé. Diagonal fe dit auffi, dans ce fens, pour les corps folides.

DIAGREDE, f. f. Préparation de Scammonée qu'on fait cuire à l'eau dans un coing. Cette préparation fe fait avec du fouffre.

DIALECTE, f. m. gr. Maniere de parler qui s'établit dans une Province, avec quelque changement de la langue nationale.

DIALECTIQUE, f. f. Art d'arranger fes expreffions pour raifonner jufte. C'eft le fondement de la Logique.

DIALOGUE, f. m. gr. Difcours, ou converfation, entre deux ou plufieurs perfonnes qui parlent alternativement, foit de bouche, foit en repréfentation par écrit.

DIALTHÉE, f. m. Onguent compofé de Mucilages de la racine du guimauve, dont il tire fon nom grec, de femence de lin, de fénegré, & de fquille; de raifine, de galbanum, de terebentine, de gomme de lierre, &c. d'huile & de cire. Il humecte & digere. Il échauffe & adoucit. C'eft un fpécifique pour la pleurefie.

DIALYSE, f. f. gr. Terme de Grammaire. C'eft un caractere confiftant en deux parties qui fe placent fur deux voielles, pour

les divifer en deux fyllabes, fans quoi elles feroient une diphthongue.

DIAMANT, f. m. La plus dure, la plus tranfparente & la plus précieufe de toutes les pierres. Il y a diverfes fortes de diamans. La plus belle mine d'où l'on en tire eft dans le Pays de Golkonde, dans les Etats du Grand-Mogol, à cent milles de Mafulipatan. Le diamant réfifte au feu, & de-là vient l'origine de fon nom, qui eft grecque. Les défauts du diamant fe nomment Points & Gendarmes. On appelle *Points*, de petits grains blancs & noirs; & *Gendarmes*, des grains plus grands, en façon de glace. Brut & fortant de la carriere, le diamant eft couvert d'une croute grisâtre. C'eft de la poudre même de cette croute qu'on fe fert pour le polir.

DIAMARGARITON, f. m. Médicament dont les perles font le principal ingrédient. On en diftingue deux fortes; le chaud & le froid. Le chaud eft une poudre de perles, de canelle, de mufcade & d'autres ingrédiens chauds. Le froid eft un électuaire compofé de perles fines, & de fucre blanc diffous dans l'eau-rofe & cuit en confiftence. Il remédie aux fiévres ardentes.

DIAMETRE, f. m. gr. Ligne droite qui paffant du côté d'un cercle à l'autre par le centre, les divife en deux parties égales. Lorfqu'il eft queftion de fection conique, c'eft une ligne droite qui paffe par le centre de la figure & qui coupe toutes les ordonnées en deux parties égales. Confidéré méchaniquement, c'eft la ligne qui paffe par le centre de gravité d'un corps. En Architecture, le *diametre de colomne* eft celui d'où l'on tire le module pour mefurer toutes les autres parties d'une colomne. Le *diametre d'un pilaftre* eft la largeur d'un des côtés.

DIAMORUM, f. m. Syrop compofé de fuc de mures domeftiques & de mures fauvages, fuivant le mot grec qui fignifie *mure*, avec du miel écumé, dont on fe gargarife la bouche pour les maux de dents, de bouche, de palais, de langue & de gorge.

DIANE, f. f. Dans la Mythologie payenne, c'étoit la Déeffe de la Chaffe, fille de Jupiter & de Latone, & fœur de Phœbus ou d'Apollon. Elle étoit invoquée par les femmes, pour l'enfantement, fous le nom de *Lucine*. On la nommoit *Hecate* aux enfers, *Diane* fur la terre, & *Phœbé* ou la *Lune* au ciel. Elle avoit à Ephefe un Temple qui étoit compté entre les fept merveilles du monde, & qui fut brûlé par Eroftrate le jour de la naiffance d'Alexandre le Grand, dans la centfixiéme Olympiade.

On appelle *Arbre de Diane*, en Chymie, une exacte repréfentation d'arbre, produite par une diffolution d'argent dans un *menftruum* acide.

DIANUCUM, f. m. gr. Compofition de fuc de noix vertes & de fucre, bouillis en confiftance de Theriaque, qui eft bonne contre les humeurs âcres, fur-tout dans les tempéramens humides.

DIAPALME, f. m. gr. Onguent pour les emplâtres, qui réfout les fluxions. Il eft compofé d'axonge ou de graiffe de porc & de litharge d'or, qu'on remue, en le faifant cuire, avec une efpatule de bois de palmier ou d'un autre bois aftringent, tel que le chêne, le neflier, le prunier fauvage, &c.

DIAPASME, f. m. gr. Poudre odoriferante ou tout autre parfum dont on fe fert pour fe parfumer le corps.

DIAPASON, f. m. Inftrument qui fert de regle & de mefure pour marquer & couper les tuyaux de l'orgue, pour percer les trous des flutes & des hautbois,

&c. dans la proportion d'où réſultent les tons & les demi-tons. Les trompettes & les ſerpens ont auſſi leur diapaſon. Les Fondeurs donnent le même nom à leur *échelle campanaire*, qui ſert à connoître la grandeur, l'épaiſſeur & le poids des cloches. C'eſt d'ailleurs un terme de Muſique, qui ſignifie *intervalle*; & l'on croit que les Grecs entendoient par-là leur octave, leurs ſixtes, leurs quintes, leurs quartes & leurs tierces.

DIAPEDESE, ſ. m. Mot grec qui ſignifie *ſaut*, & que les Médecins emploient pour ſignifier une éruption du ſang par les pores des vaiſſeaux qui le contiennent.

DIAPENTE, ſ. m. gr. En Médecine, c'eſt un médicament compoſé de cinq ingrédiens. En Muſique, c'eſt ce qu'on appelle ordinairement une quinte.

DIAPHANEITÉ, ſ. f. gr. Qualité d'un corps ſolide ou d'un fluide, qui fait que les yeux le pénétrent comme le verre. C'eſt la même choſe que *tranſparence*. *Diaphane* & *tranſparent* ne ſont pas moins ſynonimes.

DIAPHŒNIC, ſ. m. Electuaire purgatif, dont les dattes, ſuivant la ſignification du nom, ſont le principal ingrédient. Il y entre d'ailleurs un mêlange de choſes chaudes & rafraîchiſſantes, qui le rendent excellent pour la fiévre & les douleurs d'eſtomac cauſées par la bile.

DIAPHORETIQUES, ſ. m. gr. Médicamens qui diſſipent les humeurs, qui réſolvent, & qui purgent par les ſueurs. Le diaphoretique d'Antimoine eſt une préparation de ce minéral, qui paſſe pour un excellent ſudorifique.

DIAPHRAGME, ſ. m. gr. Terme d'Anatomie. C'eſt le nom d'un muſcle rond & nerveux, qui ſepare la poitrine d'avec l'*abdomen* ou le bas-ventre, & qui, ſuivant ſa ſignification grecque, ſert comme de cloiſon entre les parties naturelles & les parties vitales. Le cartilage qui fait la ſéparation des deux narines, ſe nomme auſſi *diaphragme*. En Optique, on donne le même nom aux entre-deux des grandes lunettes, c'eſt-à-dire, aux petites piéces de diviſion qui ſont percées par le milieu. On appelle *veine diaphragmatique*, ou *phrenetique*, celle qui paſſe par le corps du diaphragme en ſortant du tronc aſcendant de la veine-cave.

DIAPRÉ, adj. Ce qui eſt diverſifié ou bigarré de diverſes couleurs. Ce mot appartient particulierement au Blaſon, & s'y prend dans le même ſens. Il vient du latin, ſuivant *du Cange*.

DIAPRUNUM, ſ. m. gr. Electuaire purgatif, dont le principal ingrédient eſt de prunes de damas. On le vante pour les fiévres cauſées par la bile, & pour les maladies de la poitrine & des reins.

DIARRHÉE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie l'action de couler, & qui eſt le nom de pluſieurs ſortes de flux de ventre. Il y a une diarrhée pituiteuſe, une ſereuſe, une autre bilieuſe, une autre virulente, ſuivant ſa cauſe & la qualité des excremens.

DIARRHODON, ſ. m. Nom de diverſes compoſitions, dont les roſes, ſuivant le nom grec, ſont le principal ingrédient.

DIARTHROSE, ſ. f. Ce mot, qui ſignifie *jointure* en grec, eſt un terme d'Anatomie, pour exprimer cette ſorte de jointure des os où le mouvement ſe découvre avec les yeux.

DIASCORDIUM, ſ. m. gr. Opiat dans lequel on fait entrer le *Scordium*.

DIASEBESTE, ſ. m. gr. Electuaire purgatif, dont la baſe eſt de *Sebeſtes*, avec pluſieurs drogues & ſemences douces & rafraîchiſſantes, qui le rendent bon pour modérer l'acrimonie des hu-

meurs & pour appaiser la soif dans les fievres continues & intermittentes.

DIASENNE, s. m. gr. Electuaire purgatif, ainsi nommé du *Senné*, qui en est le principal ingrédient. C'est un spécifique pour le soulagement de la mélancolie & de toutes les maladies atrabilaires.

DIASTOLE, s. m. gr. Terme d'Anatomie, qui signifie la dilatation ou l'extension du cœur & des arteres, par un mouvement particulier, contraire au systole.

DIASTYLE, s. m. gr. Terme d'Architecture, pour signifier un édifice dont les colomnes sont éloignées l'une de l'autre à la distance de trois diametres de leur grosseur.

DIATESSARON, s. m. gr. En Médecine, c'est un remede composé de quatre ingrédiens, qui sert pour les maladies froides du cerveau & de l'estomac. En Musique, c'est un intervalle, nommé *quarte*, qui est composé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur.

DIATONIQUE, adj. gr. Epithete qu'on donne à la musique commune, considérée comme procédant par différens tons, soit en montant, soit en descendant. Cette sorte de musique ne contient que trois degrés, qui sont les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGACANTHE, s. m. gr. Electuaire, dont la gomme de ce nom est le principal ingrédient, & qui est bon pour les maladies de la poitrine & du poumon.

DICHOTOMIE, s. m. gr. Terme Astronomique, qui signifie le phase de la Lune où elle ne montre que la moitié de son disque.

DICTAME, s. m. Plante célébre de l'Isle de Candie, ou de Crete. Elle ressemble au pouliot, mais ses feuilles sont couvertes d'une sorte de coton. La principale propriété du Dictame est, dit-on, de faciliter l'accouchement. Ses fuilles sont violettes. Les Anciens croyoient que les animaux percés d'une fléche, la faisoient sortir en mangeant de cette herbe. La *Fraxinelle* se nomme quelquefois *Dictame blanc*.

DICTATEUR, s. m. Nom d'un Magistrat de l'ancienne Rome, qui étoit élu dans les conjonctures importantes, & dont l'autorité ne devoit durer que six mois. Il étoit maître absolu dans cet intervalle. On portoit devant lui vingt-quatre haches, au lieu que les Consuls n'en avoient que douze. Le premier Dictateur fut *Titus Lartius Flavus*, l'an 256 de Rome.

DICTIONNAIRE, s. m. Nom qu'on donne au catalogue de tous les mots d'une langue ou des termes d'Art & de Science, rangés en ordre alphabetique, avec l'explication de ce qu'ils signifient.

DIDACTIQUE, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie ce qui sert à l'instruction, ce qui est capable d'instruire.

DIDEAU, s. m. Nom d'un grand filet de pêche, dont on barre une riviere pour arrêter tout le poisson.

DIESE, s. m. gr. Terme de Musique, qui signifie un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait.

DIESPITER, s. m. gr. Nom que que les Anciens donnoient quelquefois à Jupiter, & qui signifie *Pere du jour*.

DIETE, s. f. Nourriture ordinaire qu'on prend pour l'entretien de la vie. On réduit plus étroitement le sens de ce mot à un régime qu'on observe dans le boire & le manger. On appelle aussi *Diete* une assemblée des Cercles de l'Empire, ou des Etats de Pologne, ou des Cantons Suisses, dans laquelle toutes les

affaires publiques ſont reglées. L'Empereur a ſeul droit de convoquer les Dietes de l'Empire, mais avec le conſentement des Electeurs. En termes de Chancellerie Romaine, *diete* ſignifie le chemin qu'on peut faire dans l'eſpace d'un jour. La diete commune, ou la journée, eſt de trente mille pas géometriques.

DIEU ET MON DROIT. Deviſe des armes d'Angleterre, dont on rapporte l'origine à Richard I. pour ſignifier qu'il ne tenoit ſon Royaume que de Dieu.

DIFFAMATOIRE, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui nuit publiquement à la réputation de quelqu'un. On nomme *libelles diffamatoires* les ſatyres qui produiſent cet effet ou qui ſe font dans cette vue.

DIFFÉRENCE, ſ. f. En termes de Mathématique, c'eſt ce qui fait l'inégalité de deux grandeurs, ou la partie dont la plus grande ſurpaſſe la petite. Pour la différence aſcenſionelle, *voyez* ASCENSIONEL.

DIFFÉRENTIEL, adj. Ce mot ne s'emploie que dans *Calcul différentiel*. C'eſt une méthode géometrique de trouver une quantité infiniment petite, qui étant priſe un nombre infini de fois, ſera égale à une quantité donnée.

DIGASTRIQUE, adj. Terme de Médecine. C'eſt le nom d'un muſcle, qui ſuivant la ſignification grecque du mot, a deux ventres; c'eſt-à-dire, qui étant d'abord gros & charneux, enſuite menu & nerveux, redevient charneux & ventru.

DIGÉRER, v. act. Dans l'acception la plus commune, ce verbe, emprunté du latin, ſignifie la diſſolution & la coction qui ſe fait des alimens dans l'eſtomac. Dans le ſens moral, c'eſt méditer ſur quelque choſe, pour la bien comprendre & la bien ordonner. En Chymie, c'eſt mettre dans un vaiſſeau des ſucs ou d'autres matieres préparées, pour les échauffer par un feu doux qui les cuit par degrés. Les *digeſtifs*, en termes de Chirurgie, ſont des médicamens dont on ſe ſert pour produire la ſuppuration dans une plaie, & faire ſotir ainſi le ſang extravaſé ou ce qui s'y trouve d'étranger. Les Chymiſtes appellent *digeſtion* une maniere de perfectionner les choſes par la chaleur, dans un feu digeſtif, avec le ſecours de ce qu'ils appellent *Menſtruum* ou *Menſtrue*. La *macération* eſt au contraire une ſorte de digeſtion à froid.

DIGESTE, ſ. m. lat. Nom d'un Recueil de Loix, compoſé par l'ordre de l'Empereur Juſtinien. Il fait la premiere partie de la Loi Romaine, & le cinquiéme volume des Loix civiles. Les citations qu'on en tire, ſe marquent par ce ſigne, *ff*.

DIGLYPHE, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie ce qui a deux gravures. En Architecture, c'eſt une eſpece imparfaite de *Triglyphe*, ou une conſole qui n'a que deux canaux.

DIGON, ſ. m. Bâton auquel l'on attache une flamme, ou une banderolle pour l'arborer.

DIGRESSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *écart du ſujet* ſur lequel on parle ou l'on écrit. *Une longue, une ennuyeuſe digreſſion*. Les digreſſions poëtiques ſe nomment *Epiſodes*.

DILACERATION, ſ. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie l'action de déchirer quelque choſe, ou de la mettre violemment en piéces.

DILATATION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique. C'eſt un mouvement extenſif des parties d'un corps, qui leur fait remplir plus d'eſpace. Ce mot ſe prend auſſi pour toute ouverture qui ſe fait dans un corps, ou qui augmente en s'élargiſſant.

DILATOIRE, adj. lat. Terme de Palais. On appelle *raisons dilatoires*, *exceptions dilatoires*, ce qui se dit pour retarder le jugement d'un procès. Ce mot vient du verbe latin qui signifie *différer*.

DILEMME, s. m. gr. Nom d'un argument de Logique, ou d'une espece de syllogisme, composé de plusieurs propositions conditionnelles, tellement arrangées, que de quelque côté qu'on fasse tourner la conclusion, l'avantage est pour celui qui argumente.

DILIGENCE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot est le nom de certaines voitures d'eau & de terre, qui ont été établies pour avancer plus promptement dans les routes. *La diligence de Lion. Aller par la diligence.* En termes de Peinture, un tableau fait *avec diligence*, est un tableau *correct*, un tableau *bien fini*.

DIMENSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie mesure exacte d'une chose, ou parties dans lesquelles une chose peut être mesurée. On appelle les *trois dimensions* d'un corps solide, sa longeur, sa largeur & sa hauteur.

DIMINUTION, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot qui est tiré du latin, signifie en termes d'Architecture, le rétrecissement d'une colomne, depuis son tiers jusques au haut du fut. En termes de Musique, on appelle *diminutions*, des tons & des mouvemens précipités, par lesquels plusieurs croches & doubles-croches sont réduites à la valeur d'une blanche. *Diminutif*, en termes de Grammaire, se dit d'un mot formé d'un autre, pour diminuer quelque chose de l'idée du premier, comme *corpuscule* signifie Petit corps.

DIMISSOIR, s. m. lat. Terme Ecclésiastique. C'est une lettre donnée par un Evêque à un Clerc de son Diocèse, par laquelle il lui permet de recevoir les Ordres sacrés ou d'exercer le Ministere dans le Diocèse d'un autre Evêque.

DINANDERIE, s. f. Ustenciles de cuivre jaune, tels que des poîlons, des chauderons, des plaques, &c. Ce nom vient de la ville de *Dinan*, au Diocèse de Liége, où la calamine, qui sert à faire le cuivre jaune avec la rosette, se trouve en abondance. On appelle aussi *Dinandiers* ceux qui vendent ces ustenciles.

DINTIERS ou DAINTIERS, s. m. Nom particulier des rognons du cerf.

DIOCÉSE, s. m. Nom grec, qui signifie une certaine étendue de jurisdiction, & qui étoit en usage, en ce sens, dans l'Asie mineure avant le Christianisme; mais qui est devenu propre à la partie d'un pays où s'étend la jurisdiction d'un Evêque. Les Diocèsains sont les Fidéles qui habitent dans les mêmes bornes.

DIONYSIAQUES, s. f. gr. Nom d'une fête qne les Anciens célébroient le trois Septembre à l'honneur de Bacchus, qui se nommoit aussi *Dionysius*.

DIOPTRIQUE, s. f. gr. Branche de la science de l'Optique. Elle a pour objet tous les effets de la réfraction, lorsque les rayons se rompent en passant par differens *mediums*, & par conséquent tout ce qui regarde la composition & l'usage des lunettes.

DIPHRYGES, s. m. Mot grec, qui signifie deux fois rôti, & qui est le nom du marc de bronze. Le véritable Diphryges, qui ne se trouve que dans l'Isle de Chypre, est le limon d'une mine de cette Isle, brûlé au feu de sarment. Il est astringent, & bon pour les ulceres. On fait d'autres sortes de *Diphryges* par des opérations chymiques.

DIPHTHONGUE, s. m. gr.

Nom qu'on donne à deux voyelles, lorſqu'elles ſe réuniſſent dans une ſyllabe & qu'elles forment un ſon compoſé des deux, comme dans *liard*, *mien*, &c.

DIPLOME, ſ. m. gr. Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit ou quelque privilege. *Diplome Impérial*, *Pontifical*, &c. La *Diplomatique* eſt l'art de déchiffrer les anciens Diplomes, tels que les titres des Egliſes, des Monaſteres, &c.

DIPSAS, ſ. m. Serpent, qui, ſuivant la ſignification de ſon nom grec, cauſe une ſoif mortelle à ceux qui reſſentent ſa morſure. On ranconte qu'il eſt aſſez commun en Afrique. Sa longeur n'eſt que d'environ deux pieds. Il a la tête petite, & des taches rouges & noires par-tout le corps.

DIPTERE, ſ. m. gr. Temple de l'ancienne Arcihtecture, entouré de deux rangs de colomnes, qui formoient une ſorte de portique, nommé *aîle*. *Diptere* ſignifie *deux aîles*.

DIRECT, adj. lat. Outre ſa ſignification commune, ce mot, en termes d'Aſtronomie, s'applique aux Planétes lorſqu'elles ſe meuvent en avant, ſuivant l'ordre des ſignes. En termes d'Optique, *direct* ſe dit de la viſion qui ſe fait par des rayons directs, ſans réflexion & ſans réfraction. En Arithmetique, la regle de trois *directe*, eſt oppſée *à l'inverſe*. En termes de Pratique, *directe* ſe dit pour *Seigneurie immédiate. Une terre en directe de tel Seigneur*, eſt celle qui lui doit les lots & ventes.

DIRECTION, ſ. f. Mot tiré du latin. C'eſt l'action de diriger ou de conduire quelque choſe droit à un but. En termes d'Aſtronomie, c'eſt le mouvement d'une Planéte ſuivant l'ordre des ſignes. La *direction* de l'aimant, eſt la proprieté par laquelle elle ſe tourne toujours vers les Poles. En Méchanique, on appelle *ligne de direction*, toute ligne par laquelle un corps continue ſon action. Les Aſtrologues appellent *direction* un calcul par lequel ils prétendent trouver l'explication de l'avenir dans les rapports des différens points du ciel. La *direction* eſt auſſi un terme de dévotion, & ſignifie la méthode particuliere que ſuivent les gens d'Egliſe, pour conduire les ames dévotes dans la voie du ſalut. Ceux qui l'exercent s'appellent *Directeurs*.

DIRECTOIRE, ſ. m. Nom d'une ſorte de Calendrier Eccléſiaſtique où les Offices de chaque jour ſont exactement marqués, avec les ornemens & les cérémonies de l'Egliſe. On a nommé auſſi *Directoire* un fameux reglement qui fut fait en 1644. par une aſſemblée de Théologiens Anglois, pour la forme & la nature des priéres publiques.

DISCERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui ſignifie *voir* quelque choſe entre pluſieurs autres, diſtinguer, juger avec connoiſſance. Le *diſcernement* eſt une vue juſte des choſes.

DISCIPLINE, ſ. f. lat. Education, inſtruction, maniere d'enſeigner & d'inſtruire. On appelle auſſi *diſcipline*, le bon ordre qui regne dans une armée; & dans toute aſſemblée qui ſe conduit par des regles communes. On a auſſi donné le nom de *diſcipline* à l'action de ſe fouetter volontairement pour mortifier le corps, & à l'inſtrument qui ſert à cette mortification.

DISCORDE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie diviſion de gens qui ne peuvent s'accorder. En muſique, on appelle *diſcordans*, deux ſons qui ne s'accordent point. On dit, dans le même ſens, *diſcordance*.

DISCOURIR, v. n. Parler avec quelque étendue, ou parler raiſonnablement ſur quelque choſe. *Diſcoureur* ne ſe prend

point en bonne part, & signifie un homme qui parle beaucoup, avec peu de justesse & de discrétion.

DISCUTER, v. act. Mot tiré du latin *Discuter* uue affaire, un point de doctrine, c'est ne rien omettre pour l'examiner, pour l'approfondir. *Discussion* se dit dans le même sens.

DISGRÉGATION, f. f. lat. Terme d'Optique, qui se dit de la propriété qu'ont certaines couleurs d'écarter & de dissiper les rayons visuels.

DISJONCTIVE, f. f. lat. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, on appelle *disjonctive* certaines particules, telles que *soit*, *ni*, *ou*, par lesquelles une proposition est comme séparée en deux parties; & en Logique, les propositions qui sont séparées par ces particules.

DISLOQUER, v. act. Terme de Chirurgie, formé du mot latin qui signifie *lieu*, *place*. Disloquer un membre, c'est le tirer de sa jointure, qui est sa place naturelle. On dit aussi *dislocation*.

DISPARATE, f. f. Mot emprunté de l'Espagnol, dans lequel il signifie, comme en François, quelque chose de mal-à-propos, soit dans les actions, soit dans le discours.

DISPARITÉ, f. f. Mot tiré du latin, qui ne s'emploie que dans le sens opposé à *ressemblance* & à *comparaison*. Ainsi lorsqu'on a comparé mal-à-propos deux choses, on en peut montrer la disparité.

DISPENSAIRE, f. m. Nom qu'on donne aux Auteurs & aux Livres qui traitent de la maniere de préparer les remedes, & d'autres matieres de Pharmacie.

DISPENSATION, f. f. lat. Terme du même Art, pour signifier l'ordre, la disposition de plusieurs remedes bien choisis & bien dosés.

DISPENSER, v. act. Ce verbe a deux significations. Dans la premiere, où il se prend pour *exempter*, *tenir quitte* d'un devoir, son substantif est *dispense*. Dans la seconde, où il se prend pour *distribuer*, *disposer*, *arranger*, il a *dispensation* pour substantif. En termes de Pharmacie, *dispenser la Theriaque*, c'est la préparer.

DISPERSION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de répandre, de séparer les parties de quelque chose. *Disperser* des choses ou des personnes, c'est les écarter l'une de l'autre, les placer en divers lieux. *Un peulple dispersé. La dispersion des Tribus d'Israël.* En Dioptrique, on appelle *Point de dispersion*, le point oú cõmence la réfraction des rayons.

DISQUE, f. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie le corps rond du Soleil ou de la Lune, tel qu'il se présente à notre vue. Ce mot, en latin, est le nom d'un fer ou d'une pierre de figure ronde, qui servoit anciennement à jouer au palet. Les Astronomes divisent le disque du Soleil ou de la Lune en douze doigts ou parties, & de-là vient que pour mesurer la grandeur d'une Eclipse, on dit qu'elle est d'autant de doigts. On se sert aussi du mot de *disque*, pour signifier l'ouverture d'un telescope & la grandeur du verre.

DISQUISITION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie *recherche*, *examen soigneux* de quelque matiere de doctrine.

DISSECTION, f. f. Terme de Chirurgie, tiré du latin. C'est l'action de couper, ou de séparer en piéces, suivant l'art de l'Anatomie, les différentes parties qui composent les corps animaux, pour en connoître parfaitement la composition. *Faire la dissection d'vn cadavre.* On dit aussi *disséquer*.

DISSENSION, f. f. Mot qui ne signifie, dans son origine latine, que différence de sentiment; mais auquel on a fait signifier, dans

notre langue, *discorde*, *division*, *querelles*.

DISSERTATION, f. f. Mot emprunté du latin, qui signifie un examen de quelque point de doctrine, soit de vive voix, soit par écrit; un Traité où l'on rassemble tout ce qui appartient à quelque matiere, pour l'éclaircir. *Disserter* & *Dissertateur* se sont mis en usage, mais dans un sens peu favorable. Ils emportent une idée de pedantisme ou de bavarderie.

DISSIMILAIRE, adj. Mot formé du latin, qui signifie en termes dogmatiques, ce qui n'est pas de même nature ou de même espece. Les Anatomistes distinguent les parties similaires & les parties dissimilaires du corps; les premieres, dont l'action est naturelle & ne consiste que dans la nutrition; les secondes, dont l'action est organique & sert aux fonctions extérieures. D'habiles Philosophes ont prétendu qu'il n'y a point dans le monde de parties véritablement *similaires*, c'est-a-dire, exactement semblables dans leur forme & dans leur nature.

DISSIPATION, f. f. lat. Dispersion, perte, évaporation de quelque chose ou de ses parties. Dans le sens moral, ce mot signifie *relâchement* d'application, liberté qu'on s'accorde de se réjouir pour soulager l'esprit & le corps. La dissipation est un vice, lorsqu'elle signifie *legereté d'esprit*, qui entraîne de l'aversion ou de l'incapacité pour les choses sérieuses.

DISSOLVANT, f. m. lat. Terme de Chymie. Ce qui a par soi-même la vertu de dissoudre, c'est-à-dire, de séparer les parties d'un corps, & de les réduire en matieres liquides. C'est ce qui s'appelle aussi *Menstrue*, parce que la *dissolution* chymique se fait par quelque liqueur qui cause une fermentation. L'*Alkaest* de Vanhelmont, passe pour un *dissolvant* universel. *Dissoudre* se prend dans le même sens; mais *dissolution* peut être pris aussi dans le sens moral, & signifie libertinage de mœurs, débauche. Son adjectif est alors *dissolu*. Dans l'autre sens, c'est *dissous*.

DISSONANCE, f. f. Intervalle faux & irrégulier de deux sons, qui blessent l'oreille.

DISTENSION, f. f. lat. C'est l'action d'étendre quelque chose, mais d'une maniere violente. Il y a des tortures qui se donnent par la distension des membres

DISTILLATION, f. f. lat. Terme chymique, qui signifie la séparation ou l'extraction qui se fait de la partie spiritueuse, huileuse, saline, ou aqueuse d'un corps, de sa partie grossiere & terrestre, par le moyen du feu. La *distillation per ascensum* est ainsi nommée lorsque la matiere qu'on doit distiller est placée au-dessus du feu. Lorsqu'au contraire elle est au-dessous, on dit *per descensum*. La distillation s'appelle *sublimation*, lorsqu'elle est seche; & c'est la distillation ordinaire. On emploie trois sortes de chaleur pour la distillation; celle du soleil, celle du fumier ou du marc de raisin, & celle du feu.

DISTIQUE, f. m. gr. Terme de Poësie, qui se dit de deux vers contenant un sens complet, surtout lorsque l'un est *hexametre* & l'autre *pentametre*. Les fameux *distisques de Caton*, sont des distiques moraux.

DISTORSION, f. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit d'un mal de bouche, dans lequel, par la relaxation des muscles d'un côté du visage, la bouche se tourne d'un seul côté.

DISTRICT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie un certain espace de pays dans lequel s'étend une jurisdiction. On l'applique aussi aux choses sur lesquelles s'étendent les soins ou l'autotité de quelqu'un *Cela n'est pas de mon district*.

DITHYRAMBE, f. m. gr. Chanson, ou Piéce de vers, à l'honneur de Bacchus & du vin.

Les Anciens donnoient ce nom à Bacchus même, parce que ce Dieu étoit né deux fois, ce que *Dithyrambe* paroît signifier.

DITON, s. m. Nom d'un intervalle de Musique qui comprend deux tons, dans la proportion de quatre à cinq. Celle du semi-diton est de cinq à six.

DITRIGLYPHE, s. m. gr. Terme d'Architecture, qui signifie l'espace qui est entre deux Triglyphes.

DIVAN, s. m. Chambre du Conseil d'Etat de Turquie, qui est dans la seconde cour du Serrail. On donne le même nom à l'assemblée même de ce Conseil. Le mot Turc *Divan*, ne signifie en lui-même qu'une Estrade, couverte de tapis & de coussins, qui se trouve dans tous les appartemens de Turquie.

DIVE, adj. Vieux mot qui signifie *divin*, & qui est souvent employé dans Rabelais. La *dive bouteille.*

DIVERGENT, adj. lat. Terme d'Optique. On appelle *rayons divergens* ceux qui partant d'un même point, vont toujours en s'éloignant l'un de l'autre, comme les deux côtés d'un angle rectiligne. La *Divergence* de deux raïons est cette disposition à s'écarter l'un de l'autre.

DIVERSITÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, *différence*, variété, entre plusieurs choses. Il a donc plus d'étendue que différence, qui proprement ne convient qu'à deux choses. D'ailleurs *diversité* renferme plusieurs sortes de *différences.*

DIVERTISSEMENT, s. m. Mot tiré du Latin, qui signifie, dans le propre, changement de la destination d'une chose, ou l'action de la détourner de son but ou de son usage. On dit ainsi *le divertissement des deniers publics.* Dans le figuré, il signifie *amusement*, *réjouissance*, parce que l'amusement détourne l'esprit de ce qui peut l'affliger. *Divertir* se dit dans les deux mêmes sens.

DIVIDENDE, s. m. Terme d'Arithmétique & de Commerce. En Arithmétique, c'est le nombre à diviser, dans la derniere des quatre régles, comme le *diviseur* est celui qu'on fait servir à la division, en cherchant combien de fois il est contenu dans l'autre. En termes de Commerce, c'est l'intérêt du fond d'une compagnie, qui est partagé entre ceux qui la composent, & proportionné à la part de chacun à ce fond.

DIVINATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie l'art de prédire les événemens futurs, & qui est distingué par divers noms & par diverses méthodes, comme l'astrologie, la chiromancie, &c.

DIVIS, s. m. lat. Terme de Palais, qui est opposé à *indivis.* Posséder une maison *par divis*, c'est en avoir une portion marquée.

DIVISE, s. f. En termes de Blason, *une piece en divise* est celle qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire, ou qui est divisée.

DIVISION, s. f. Quatriéme des premieres opérations de l'Arithmétique, par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. Le mot *division* signifiant toute action de diviser, il a dans les arts plusieurs acceptions qui reviennent à ce sens. Les divisions, en termes de guerre, sont des parties de Régiment & de Bataillon. En termes de marine, c'est un certain nombre de vaisseaux d'une armée navalle, commandé par un Officier géneral. En termes de Palais, lorsque deux personnes s'obligent solidairement, elles renoncent au bénéfice de *division* & de discussion. On appelle *division*, dans les livres, le petit tîré qui se met au bout d'une ligne entre une partie d'un mot & celle qui est rejettée à la ligne suivante.

DIVORCE, s. m. lat. Séparation juridique d'un mari & de sa

femme. Anciennement le divorce étoit une entiere dissolution du lien du mariage, par laquelle les deux parties redevenoient libres d'en contracter un autre. Les Protestans conservent encore cet usage, & distinguent deux sortes de divorces, l'un qu'ils appellent *à vinculo matrimonii*, du lien du mariage; l'autre *à mensa & thoro*, du lit & de la table. Dans l'Eglise Romaine, le mariage peut être cassé, c'est-à-dire déclaré nul, lorsqu'il a manqué de quelque condition essentielle; mais une fois formé légitimement, il est indissoluble, & le divorce ne peut être qu'une séparation de corps, ou de corps & de biens, qui ne rend point la liberté aux parties.

DIURESE, s. f. Terme de Médecine. C'est la séparation de l'urine par les rognons. Le mot grec signifie l'action de pisser.

DIURETIQUE, adj. gr. Tout ce qui sert à provoquer les urines, c'est-à-dire, à faire uriner beaucoup & souvent.

DIURNAL, s. m. lat. Nom d'une sorte de Breviaire, où l'on a recueilli les prieres qui sont *chaque jour* à l'usage des gens d'Eglise.

DIURNE, adj. lat. Terme d'Astronomie. On appelle *mouvement diurne* du soleil, celui qui est fait dans l'espace de vingt-quatre heures, par opposition à son mouvement annuel. Chaque Planéte a son mouvement annuel & son *mouvement diurne*. L'*arc diurne* du soleil est l'espace qu'il parcourt sur l'horison, depuis son lever jusqu'à son coucher.

DIVULGUER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie répandre dans le vulgaire, rendre une chose vulgaire ou publique.

DIXME, s. f. Droit de Seigneur ou de Curé, qui consiste à lever la dixiéme partie des fruits de chaque héritage du district. Ce droit varie néanmoins pour le nombre, quoiqu'il porte par-tout le même nom. On distingue la *dixme verte*, qui est celle des légumes croissant dans les jardins enclos; la dixme *des novales*, qui est celle des terres nouvellement défrichées; la *grosse dixme*, ou celle des gros fruits, tels que les bleds, les vins; la *dixme de sang*, qui est celle des animaux de basse-cour; les *dixmes inféodées*, qui sont aliénées aux Seigneurs, soit temporels ou Ecclésiastiques, c'est-à-dire, unies à leur fief. La dixme Seigneuriale s'appelle *Champart* dans quelques Provinces. La dixme *Saladine* fut établie par un Concile de Paris en 1188, pour la croisade contre Saladin.

DIZEAU, s. m. Dix gerbes amassées dans le champ. Elles doivent être rangées dans ce nombre pour attendre qu'on en vienne lever la dixme.

DOCTRIME CHRÉTIENNE, s. f. Nom d'une Congrégation de Clercs réguliers, instituée par César de Bus, au commencement du dix-septiéme siécle, pour enseigner la Religion au Peuple. Elle a trois Provinces en France, & les Religieux se nomment Doctrinaires. *Doctrine*, *docile*, *document*, sont formés du verbe latin qui signifie enseigner.

DODECAEDRE, s. m. Mot formé du grec, qui signifie un corps composé de douze faces égales.

DODECAGONE, s. m. grec. Figure qui a douze angles. En termes de fortifications, c'est une place de guerre à douze bastions.

DODECATEMORIE, s. f. gr. Terme astronomique, qui signifie douze parties. On donne ce nom aux trente degrés, dont chaque Signe du Zodiaque est composé, comme douziéme partie du Zodiaque entier, qui est composé de trois cens soixante degrés.

DOGE, s. m. Titre d'office. C'est le nom du premier Magistrat dans la République de Venise & dans celle de Gennes. Il s'élit tous les deux ans à Gennes.

Il eſt perpétuel à Veniſe. Cette Dignité ſe nomme Dogat.

DOGMATIQUES, ſ. m. gr. Secte de l'ancienne Médecine, qui réduiſoit toutes les maladies à certains genres, qu'elle diviſoit en eſpeces, & qui leur aſſignoit des remédes, en établiſſant des principes, dont elle tiroit des conſéquences, & appliquant ces principes & ces conſéquences aux maladies particulieres. On a donné auſſi le nom de *Dogmatiques* aux anciens Philoſophes qui raiſonnoiēt ſur des principes qu'ils croioint certains, par oppoſition aux Pyrrhoniens & autres Septiques, qui croioient tout douteux.

DOGME, ſ. m. Principe, opinion, ſentiment dans les matieres de Doctrine, ſur-tout de Religion & de Philoſophie. *Dogmatiſer*, c'eſt enſeigner, publier ſes propres dogmes, c'eſt-à-dire, quelque nouvelle Doctrine.

DOGUE, ſ. m. Mot emprunté de l'anglois, qui ſignifie *chien* en géneral, mais que nous reſtreignous à cette eſpece de grands chiens qu'on exerce à combattre les bêtes féroces, & qu'on détache la nuit pour la garde de certains lieux. En termes de Marine, on appelle *dogues d'amure* deux trous, l'un à ſtribord, l'auſre à bord, qui ſervent à amarrer les couets de la grande voile.

DOIGT, ſ. m. Ancienne meſure Romaine, qui étoit de neuf lignes du pouce de Roi. En termes d'aſtronomie, on diviſe en douze doigts, c'eſt-à-dire, en douze parties égales le diſque ou le corps du ſoleil & de la lune. Cette diviſion ſert à meſurer la grandeur des Eclipſes.

DOITE ou DUTE, ſ. f. Petite piece de monnoie Hollandoiſe, dont trois font environ le ſou de France.

DOITE, ſ. f. Terme de Tiſſerand, qui ſignifie une certaine groſſeur des écheveaux de fil.

DOLIMAN, ſ. m. Nom d'un habit Turc. C'eſt une longue robe de deſſus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet.

DOLOIRE, ſ. f. Hache de Tonnelier, qui ſert pour applanir le bois & tailler les cerceaux. En termes de Blaſon, la *Doloire* eſt une hache ſans manche. Les Chirurgiens appellent auſſi *Doloire* une eſpece particuliere de bandage.

DOLLARD, ſ. m. Nom Allemand & Hollandois d'une monnoie d'argent, qui n'eſt pas toujours de la même fineſſe ni du même poids. Les Dollards Hollandois valent environ ſix francs de notre monnoie.

DOM, ſ. m. Titre d'honneur, formé du mot latin qui ſignifie *Seigneur*. Il eſt en uſage en Eſpagne pour les perſonnes de conſidération. Les Bénédictins, les Chartreux, les Bernardins & les Feuillans le prennent auſſi, & l'on trouve en effet *Domnus* dans la regle de Saint Benoiît, qui eſt du ſixiéme ſiécle.

DOMAINE, ſ. m. Terres ou choſes dont on eſt le Maître. C'eſt le nom qu'on donne particuliérement aux terres & autres biens qui appartiennent à la Couronne. Le Domaine eſt inaliénable; mais on en accorde la jouiſſance pour un certain nombre d'années, ou ſans terme, le Roi demeurant toujours Maître d'y rentrer. Ceux qui le regiſſent s'appellent les Fermiers du Domaine.

DOME, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie une couverture de bâtiment ronde & élevée. C'eſt ce que les Italiens appellent *Copola*. On diſtingue pluſieurs ſortes de Dômes, qui ont différens noms ſuivant leur forme: *Dôme ſurmonté*, *Dôme ſurbaiſſé*, *Dôme à pans*, Dôme de treillage, &c. On appelle auſſi *Dôme* la couverture ronde des Caſſolettes, des Fourneaux, &c.

DOMIFIER, v. act. composé du latin. En termes d'Aſtrologie judiciaire, c'eſt diviſer le Ciel en

douze parties, qui s'appellent *Maisons*, pour dresser un horoscope.

DOMINANT, s. m. lat. Terme Monastique. Les Cordeliers nomment Pere Dominant, dans chacune de leurs Provinces, un Supérieur principal dont l'autorité est absolue sur tous les autres.

DOMINATEUR, adj. lat. Terme d'astrologie. L'astre *dominateur*, ou le *signe dominant* est celui qui influe par un plus grand nombre de degrés, & qui a le plus de puissance dans un Horoscope.

DOMINATIONS, s. f. lat. Nom que les Théologiens donnent aux Anges du quatriéme ordre, dans la Hierarchie céleste.

DOMINICAL, adj. Lettre Dominicale. Terme de Chronologie Ecclésiastique. C'est une Lettre qui marque, pendant toute l'année, le jour du mois où tombe le Dimanche. L'*Oraison Dominicale* est une priére dictée par notre-Seigneur.

DOMINIQUAIN, s. m. Nom des Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, institué en 1215, sous la régle de Saint Augustin, avec des constitutions particulieres. On les a nommés aussi Freres Prêcheurs, de leur principal objet, qui étoit la *prédication*. En France on les nomme Jacobins, parce qu'ils ont eu leur premier Couvent dans la rue Saint Jacques à Paris. Saint Dominique établit aussi un Ordre militaire contre les Albigeois, qui porte encore son nom, avec une croix blanche & noire *fleurdélisée*.

DOMINO, s. m. Espece de robbe que les Prêtres portent pendant l'hiver par-dessus leur surplis, & qui a servi de premier modéle pour l'habit de bal & de masquarade qui est aujourd'hui en usage. On appelle *Dominotier* une sorte d'ouvrier qui fait du papier marbré, parce que les diverses figures de ce papier s'appelloient autrefois *figures de domino*. Cette sorte d'ouvrage se nomme aussi *Dominoterie*.

DONJAH, s. m. Grand arbre d'Afrique, dans le Pays des *Quojas*, qui porte un fruit semblable à nos noix.

DONJON, s. m. Ancien nom des grosses tours d'un Château, qui servoient de Forteresse, en cas de nécessité, par leur situation & par leur forme. En termes de Blason, *donjonné* se dit des tours & des châteaux qui sont munis de tourelles.

DONTE, s. m. Nom que les Luttiers donnent au ventre de certains instrumens, tels que le Theorbe, le Luth, &c.

DONTFO, s. m. Nom d'une espece de Cameleon de la Nigritie, qui passe parmi les Negres pour un animal de mauvais augure.

DOOMSDAY, s. m. Mot Anglois qui signifie *jour du Jugement*, & qui est célébre, parce qu'il est le titre d'un Livre composé sous Guillaume le Conquérant, où est contenue la description de toutes les terres & de toutes les taxes d'Angleterre. Ce livre subsiste encore, en deux volumes, d'un caractére fort lisible, & se conserve à la Chambre de l'Echiquier.

DORADE, s. f. Poisson de Mer, qui a la forme d'une alose, mais dont le dos est d'un verd doré, avec de petites étoiles d'azur, & des écailles dorées, qui lui ont fait donner ce nom. Sa chair est excellente. Les Astronomes ont nommé *Dorade*, une constellation du Pole antartique, composé de sept étoiles, qui a été découverte dans ces derniers tems.

DORÉE, s. f. Terme de chasse. On donne ce nom aux fumées des cerfs, qui sont jaunes. *V.* FUME'ES.

DORIQUE, adj. L'Ordre Dorique est le second des cinq ordres d'Architecture, inventé, dit-on, par les Doriens. On le place entre le Toscan & l'Ionique. Le *Dialecte dorique* est une des cinq manieres dont on parloit l'ancienne langue grecque.

DORMANT, adj. Ce mot, qui est le parcicipe du verbe dormir, entre dans la composition de plusieurs noms. Un *Pont & un chassis dormant*, sont un pont & un chassis qui ne se levent point. Une *Serrure dormante* est celle qui ne se ferme pas seule & dont il faut pousser le péne avec la clef. Un *verre dormant*, est une lucarne vitrée par laquelle on a droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, & qui ne doit jamais s'ouvrir. En termes de Marine, on appelle *dormants* les bouts fixes des cordages; c'est-à-dire la partie qui demeure attachée, tandis que l'autre est emploiée.

DORONIQUE, s. f. Plante, qui croit dans la Suisse & dans les Provinces d'Autriche & de Stirie. Sa racine entre dans quelques remédes, sur-tout pour les maladies malignes, quoiqu'elle soit dangereuse lorsqu'elle est emploiée sans précaution.

DORYCHNIUM, s. m. Herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & qui porte une fleur blanche. On la croit aussi froide que le pavot, & capable de causer un sommeil mortel lorsqu'on prend de son jus.

DOS-D'ASNE, s. m. Forme d'un corps qui a deux faces inclinées l'une vers l'autre, aboutissant en pointe.

DOSE, s. f. Quantité juste des ingrédiens qui entrent dans un remede. *Doser*, c'est y mettre la *Dose*.

DORSEL, s. m. Nom d'une sorte d'étoffe qui se fabrique en Angleterre dans le Comté de Devonshire.

DOSSE, s. f. Grosse planche, qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce de l'autre. C'est la premiere planche qu'on enléve d'un arbre pour l'équarrir. On l'appelle aussi *dosse flache*.

DOSSERET, s. m. Nom d'un petit Pilastre saillant, qui sert quelquefois à soutenir une voute.

DOSSIER, s. m. Terme de Palais. C'est une liasse de papiers ou de piéces enfilées avec un tiret de parchemin. On appelle aussi *dossier* certaines parties d'ouvrage contre lesquelles on s'adosse. Le *dossier* d'un lit. Le *dossier* d'un banc. Un *dossier* de hote. Une *dossiere* est un morceau de cuir qu'on met sur la selle d'un limonier de charette, & qui sert à soutenir le limon.

DOUAIRE, s. m. Nom qu'on donne à la portion de bien dont une femme jouit pour son entretien après la mort de son mari, & qui descend après elle à ses enfans; comme la portion qu'une femme apporte en mariage, s'appelle *dote*. On nomme *Douairieres* les veuves d'un certain rang, qui jouissent d'un douaire.

DOUBLÉ, adj. *Raison doublée*. Terme de Mathématique. *Voyez* RAISON.

DOUBLEAU, s. m. Terme d'Architecture. C'est le nom des arcs qui forment les voutes, d'un pilier à l'autre. On appelle aussi *doubleaux* de fortes solives d'un plancher, qui portent les chevetres.

DOUBLEMENT, s. m. Terme militaire & de Finance. Dans la premiere acception, c'est un mouvement par lequel deux rangs de soldats n'en font qu'un, ce qui diminue la hauteur des files. En Finance, c'est la derniere enchere qui se fait dans la huitaine, après l'adjudication des Fermes & Domaines du Roi. Cette enchere est le double du tiercement & doit contenir neuf fois l'enchere courante; au lieu que dans les affaires ordinaires le doublement n'est que la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchere.

DOUBLER, v. act. En termes de marine, *doubler un vaisseau*. C'est le revêtir de planches. Ce revêtement s'appelle doublage. *Doubler un cap*, une pointe, c'est passer au-delà. En termes de guerre, *doubler*

doubler les rangs, c'eſt n'en faire qu'un de deux. En termes de manege, un cheval qui *double des reins*, eſt celui qui fait pluſieurs ſauts de ſuite.

DOUBLET, ſ. m. Nom qu'on donne aux fauſſes pierreries, qui ſont faites de pluſieurs criſtaux joints enſemble. C'eſt auſſi un terme des jeux de *Trictrac*, & de *Pharaon*, qui ſignifie les deux mêmes points ou les deux mêmes cartes qui viennent enſemble.

DOUBLETTE, ſ. f. Nom d'un des jeux de l'orgue, accordé à la vingt-deuxiéme de la montre.

DOUBLON, ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une faute des ouvriers, lorſqu'ils compoſent deux fois la même ligne. *Doublon* eſt auſſi le nom d'une double piſtole d'Eſpagne, dont le prix a varié.

DOUCEIN, ſ. m. Eſpece de pommier dont les pommes ſont petites, & ſe peignent d'un rouge fort vif comme celles de Paradis.

DOUCETTE, ſ. f. Autrement *Mache* & *Bourſette*. Petite herbe de champ & de jardin, qui ſe mange en ſalade.

DOUCINE, ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une moulure de corniche, moitié convexe & moitié concave, qui ſe nomme auſſi *gueule droite*, ou *renverſée*, ſuivant ſa poſition.

DOUELLE, ſ. f. Terme de Maçon. C'eſt la partie courbe d'une voute. Le côté creux s'appelle *douelle intérieure*, & le côté oppoſé du convexe, ſe nomme *douelle extérieure*. On fait venir ce mot du ſubſtantif latin qui ſignifie tõneau.

DOUGE, ſ. f. Terme d'eaux minérales. *Donner la douge*, c'eſt répandre de ces eaux ſur la partie malade du corps. La douge ſe donne principalement ſur la tête & ſur l'eſtomac.

DOUILLE, ſ. f. Manche creux d'une baionnette, ou partie de quelque autre inſtrument de cette forme.

DOUROU, ſ. m. Plante dont les feuilles ſont d'une grandeur extraordinaire. Leur largeur commune eſt d'environ deux pieds & leur longueur de ſix; mais il s'en trouve de huit & dix pieds de long. Elles ſervent à faire des mâts & même à bâtir des maiſons. Le *Dorou* croît dans l'Iſle de Madagaſcar. Son fruit vient en grains, dans de longs épics, comme le bled de Turquie. On en fait de la farine, qui ſe mange avec du lait. On le mache auſſi avec du betel, & un peu de chaux, pour ſe rendre l'aleine agréable. Les Habitans de l'Iſle en ont toujours dans la bouche.

DOUVAIN, ſ. m. Bois qui ſert à faire des douves, des barils, & d'autres ouvrages de même nature.

DOUVE, ſ. f. Nom d'une herbe qui croit dans les prairies, & qui eſt mortelle pour les moutons qui en mangent. C'eſt auſſi le nom des petits ais de bois merrain dont on fait les futailles, & celui du mur d'un baſſin de fontaine. *Une douve de foſſé*, eſt le paſſage qui ſert à l'écoulement de l'eau.

DOUZE. Terme de nombre, qui n'a de remarquable que ſon uſage dans la Librairie. Un Livre *in-douze*, eſt celui dont chaque feuille a douze feuillets & vingt-quatre pages.

DOXOLOGIE, ſ. f. On donne ce nom grec au petit verſet qui ſe récite à la fin des Pſeaumes, & qui commence par *Gloria Patri*, &c.

DRAGAN, ſ. m. Nom de l'extrêmité de la poupe d'une galere, où l'on place ordinairement une deviſe.

DRAGEON, ſ. m. Terme de Jardinier, qui ſignifie *bourgeon* d'un arbre ou d'une plante.

DRAGME, ſ. f. gr. Terme d'Apotiquaire. C'eſt la ſeiziéme partie de l'once commune, mais la huitiéme de celle des Apotiquaires, & l'équivalent de trois

ſcrupules ou de ſoixante grains. C'eſt auſſi le nom d'une ancienne monnoie grecque, qui valoit environ douze ſols de la nôtre.

DRAGOMAN, ſ. m. Nom qu'on donne au Levant à tous ceux qui ſachant pluſieurs langues, ſervent d'Interprêtes entre les Marchands étrangers & les gens d'affaires qui ne s'entendent point.

DRAGON, ſ. m. lat. Nom de certains ſerpens monſtrueux, auxquels on attribue des aîles & des qualités fort redoutables, mais dont l'exiſtence eſt incertaine. On parle de certains ſerpens de mer, qui ſe nomment auſſi Dragons. On a donné le même nom à une conſtellation de l'emiſphere du Nord, qui eſt compoſée de trente-une étoiles ſuivant *Ptolomée*, de trente-deux ſuivant *Tycho*, & de quarante-neuf ſuivant *Flamſtead*. En termes d'Aſtronomie, on appelle *la tête & la queue du Dragon*, les deux points oppoſés où le cercle du mouvement de la Lune coupe l'Ecliptique. Enfin, l'on a prodigué le nom de Dragon a pluſieurs choſes terribles, telles que certains metéores étincellans, certaines fuſées, en figures de dragons, qu'on fait voler ſur des cordes, des tourbillons d'eau, des tourbillons de vent, &c. En termes de Guerre, les Dragons ſont une Cavalerie legere, qui combat tantôt à cheval, tantôt à pied. Elle a des Colonels & des Sergens comme l'Infanterie, & des Cornettes comme la Cavalerie. En Médecine, on appelle *Dragon mitigé* une certaine préparation de mercure, qu'on emploie pour diverſes maladies. Le *Dragon renverſé* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, inſtitué par l'Empereur Sigiſmond, à l'occaſion du Concile de Conſtance, & de la condamnation de Jean Hus & Jerôme de Prague. *Dragonné*, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qu'on repréſente avec une queue de Dragon.

DRAGONEAU, ſ. m. Eſpece de ver, long & plat, qui ſe forme entre cuir & chair dans pluſieurs endroits du coups, ſur-tout dans les pays chauds, & qui attaque particulierement les enfans.

DRAGUE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'un gros cordage qui ſert à pêcher une ancre ou d'autres choſes dans la mer; & qui s'emploie auſſi, ſur les vaiſſeaux, pour tenir les piéces de canon fermes quand elles tirent. C'eſt auſſi un terme de Vitriers, qui ſignifie un petit pinceau de poil de chevre, dont ils ſe ſervent pour marquer le verre avec du blanc broyé. C'eſt encore un terme de Braſſeur, pour ſignifier l'orge cuit qui demeure dans la cuve après qu'on en a tiré la bierre. Enfin, c'eſt le nom d'une pelle à rebords, qui ſert à nettoyer les canaux & les latrines. *Draguer* eſt un verbe formé de *drague*, qui ſe prend dans les mêmes ſens.

DRAME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie une Piéce qui ſe repréſente en récitation ſur le théatre, ſoit tragique, ſoit comique. On oppoſe le genre Dramatique, c'eſt-à-dire, les compoſitions qui ſont pour le théâtre, au genre Epique, qui renferme les Poëmes faits pour la lecture.

DRANET, ſ. m. Eſpece de filet qui ſert à la pêche de mer, & qui s'appelle auſſi *coleret*.

DRAPERIE, ſ. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Ce ſont les habits & toutes ſortes de vêtemens dont l'Artiſte couvre ſa figure. *Draper* ſe dit dans le même ſens.

DRAVE, ſ. f. Plante fort âcre, dont les fleurs ſont blanches & compoſent une eſpece de bouquet, comme celles du ſureau.

DREGE, ſ. f. Nom d'un filet dont on ſe ſert pour la pêche de la ſolle & du turbot.

DRESSE, ſ. f. Terme d'Art. Les Cordonniers donnent ce nom

à de petits morceaux de cuir qu'ils mettent entre les deux ſemelles d'un ſoulier, pour faciliter leur travail. *Dreſſoir* eſt un petit outil de fer creux, qui ſert aux Filaſſiers.

DRESSER, v. act. Ce mot a diverſes ſignifications dans les Arts. Les Charpentiers diſent, *dreſſer une pièce de bois*, pour dire, *la tringler au cordeau* lorſqu'ils veulent l'équarrir ; les Jardiniers, *dreſſer une paliſſade*, pour la tondre ; les Menuiſiers, *dreſſer le bois*, pour l'ébaucher & l'applanir ; les Maçons, *dreſſer une pierre*, pour l'équarrir ; *dreſſer d'alignement*, pour lever un mur au cordeau ; *dreſſer au niveau*, pour unir, applanir un terrain. En termes de Chaſſe, on dit d'un chien, qu'*il dreſſe*, ou qu'il va le droit, pour dire qu'il ſuit les vraies traces de la bête.

DRISSE, ſ. f. Nom de la corde qui ſert, ſur mer, à arborer le pavillon. Les *driſſes des vergues* ſont d'autres cordages.

DROGUERIE, ſ. f. Terme de mer, qui ſignifie la pêche & la préparation du hareng.

DROGUES, ſ. f. Nom général pour toutes ſortes d'épices & de productions aromatiques qui viennent des pays étrangers, ſur-tout du Levant & des Indes orientales, & particulierement de celles qui s'emploient aux uſages de la Médecine.

DROGUIER, ſ. m. Nom qu'on donne au cabinet des Naturaliſtes, dans lequel on ſuppoſe qu'il ſe trouve quantité de drogues & d'autres curioſités recueillies.

DROMADAIRE, ſ. m. Eſpece de chameau, mais moins gros & moins haut, qui eſt d'une vîteſſe extrême ſuivant la ſignification de ſon nom grec ; qui a deux boſſes ſur le dos ; qui n'a point de dents par-devant, ni de corne ou de ſabot aux pieds.

DRONTE, ſ. m. Gros oiſeau des Indes, qui loin de voler, quoiqu'il ait des aîles, eſt ſi gras qu'il a peine à marcher.

DROPAX, ſ. m. Nom grec d'un médicament dont la baſe eſt de la poix. On en fait des emplâtres, qu'on varie par d'autres ingrédiens, ſuivant la nature du mal.

DROSSE, ſ. f. Terme de mer, qui ſignifie la même choſe que *drague*.

DROUINE, ſ. f. Sac dans lequel les Chaudronniers ambulant portent leurs outils ſur le dos, & qui leur fait donner le nom de *Drouiniers*, pour les diſtinguer des Chaudronniers ſedentaires.

DRUIDES, ſ. m. Nom qu'on donnoit parmi les anciens Gaulois & parmi les Bretons, à une ſorte de Prêtres qui inſtruiſoient le peuple de la Religion, de la Philoſophie & de la Politique. Ils exerçoient auſſi l'office de Juges, & ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à leur ſentence, paſſoient pour rebelles & pour maudits. Ils étoient choiſis dans les meilleures familles, afin que la dignité de la naiſſance, jointe à celle de leur caractere, les rendît plus reſpectables. Ils honoroient particulierement le chêne, & chaque année ils cueilloient le gui avec des marques extraordinaires de vénération. Ils ſacrifioient des animaux & des hommes & croyoient la metempſycoſe. On prétend que leur principal Seminaire étoit l'Iſle de Man, entre l'Angleterre & l'Irlande.

DRYADES, ſ. f. Divinités de la fable, qui faiſoient leur demeure dans les bois, & ſe cachoient ſous l'écorce des chênes, d'où elles tiroient leur nom grec. On donnoit le même nom, dans les Gaules, à certaines Propheteſſes, inſtruites par les Druides.

DRYIN, ſ. m. Nom d'un ſerpent, qui attaque les hommes par le pied ou par le talon, & qui communique par ſa morſure une puanteur extrême, ſuivie d'une mortelle pourriture. Il tire ſon nom du mot grec qui ſignifie

chêne, parce qu'il se retire entre les racines de cet arbre. Il est, dit-on, couvert d'écailles fort dures.

DRYLLE, s. m. Nom qu'on donne au chêne femelle, & qui, si l'on en croit quelques-uns, ne signifie que le gland de cet arbre.

DRYOPTERIDE, s. f. Plante corrosive, qui ressemble à la fougere, dont elle paroît une espèce; & qui tire son nom grec du mot qui signifie *chêne*, parce qu'elle croit ordinairement parmi la mousse qui environne le pied de cet arbre.

DUC, s. m. Titre de dignité, formé du mot latin qui signifie *Chef*, & qui n'étoit qu'un titre militaire dans l'ancienne Rome. Sous la premiere race de nos Rois, on appelloit *Duc* le Gouverneur de plusieurs Cités, dont chacune étoit régie par un Comte; ainsi les Ducs étoient supérieurs aux Comtes. On a appellé Ducs des François les Maires du Palais, & c'est aussi le titre que les Historiens donnent aux Ancêtres de Hugues Capet, & à ce Prince lui-même, avant qu'il fût monté sur le trône. Plusieurs Souverains qui sont Rois maintenant, n'avoient que le titre de Ducs, comme ceux de Pologne, de Bohéme, de Hongrie, & d'autres.

Ducal se dit de ce qui appartient aux Ducs ou à leur dignité. *Duché* est le nom de la dignité même ou des terres auxquelles elle est attachée.

Duc est aussi le nom d'un oiseau de proie, dont on distingue deux especes; l'une de la grandeur de l'aigle, qui ne vole que la nuit; l'autre qui ressemble au *chat-huant*.

DUCAT, s. m. Monnoie d'or étrangere, qui avoit autrefois cours en France. Elle y valoit, sous François I, quarante-six sols & quelques deniers. Il y avoit aussi des doubles ducats d'or. Aujourd'hui le ducat d'or vaut environ dix livres dix sols de notre monnoie. Il porte ordinairement d'un côté la tête du Prince dans les Etats duquel il a été frappé, & de l'autre côté ses armes. Il y a des ducats d'argent, qui valent environ la moitié du ducat d'or. L'or de ducat est le meilleur pour la fabrique des bijoux d'or.

DUCATON, s. m. Monnoie d'argent étrangere, dont le cours a été libre en France. Le ducaton est marqué comme le ducat d'or. Il vaut environ cent sols de notre monnoie.

DUCTILE, adj. Mot tiré du latin, qui ne se dit que des métaux, pour signifier qu'*ils peuvent s'étendre*, soit en feuilles, soit en fil, comme l'or, le fer, &c. *Ductilité* se dit dans le même sens, c'est-à-dire, qu'elle exprime cette qualité dans les metaux.

DULCIFIER, v. act. Mot formé du lalin, qui signifie, entre les Chymistes, *adoucir* la qualité d'un corps par des opérations qui en ôtent les sels.

DULCIMER, s. m. Espece de guitarre des pays du Nord, dont les cordes, remuées avec des épingles de fer ou de cuivre, rendent une harmonie assez agréable.

DULCINISTES, s. m. Hérétiques Vaudois du seizième siècle, Sectateurs de *Dulcin*, qui se disoit le Messie du Saint-Esprit, dont il prêchoit le regne, après celui du Fils, qui avoit duré depuis la naissance de Jesus-Chtist, comme celui du Pere avoit duré auparavant depuis la création du monde. Le Pape Clement V fit brûler Dulcin.

DUNES, s. f. Elevation de sables ou de rochers qui se sont assemblés au long de la mer, & qui servent de barriere aux flots. On a donné ce nom par excellence à une fameuse rade d'Angleterre, qui s'étend depuis Douvre jusqu'à la pointe du Nord, & où le mouillage est excellent.

DUNETTE, s. f. Terme de mer.

C'eſt le nom du plus haut étage de l'arriere d'un vaiſſeau, où eſt le logement des Officiers ſubalternes.

DUO, ſ. m. Ouvrage de Muſique, qui ſe chante par deux voix ou qui ſe joue par deux inſtrumens.

DUODENUM, ſ. m. lat. Terme de Médecine. C'eſt le nom du plus long des boyaux. Sa largeur eſt d'environ douze pouces.

DUPLICATION, ſ. f. lat. Terme de Mathématique. En Arithmetique, c'eſt l'addition du même nombre à lui-même, ou ſa multiplication par deux. En Géométrie, il s'entend de la duplication du Cube, qui eſt un problême fameux qu'on n'a point encore pû réſoudre. Il eſt queſtion de trouver un côté de cube qui ſoit double du côtê d'un cube donné.

DUPLICATUM, ſ. m. Mot latin, qui eſt paſſé en uſage pour ſignifier le double d'une lettre ou d'une autre piéce d'écriture.

DUPLICITÉ, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie les qualités oppoſées à la ſimplicité & à la bonne foi. On dit, dans le même ſens, *un homme double*, c'eſt-à-dire, dont les ſentimens ne s'accordent point avec les témoignages extérieurs qu'il en donne.

DURACINE, ſ. f. Nom d'une ſorte de péche qui a la chair ferme & le goût excellent. Ainſi c'eſt de la dureté de ſa chair que lui vient ſon nom, plutôt que de celle du noyau.

DURE-MERE, ſ. f. Terme Anatomique. C'eſt le nom d'une membrane forte & épaiſſe, qui couvre l'intérieur du crane, & qui renferme le cerveau.

DURION, ſ. m. Fruit des Indes, qui croît ſur un grand arbre que les Indiens nomment *Batan*. Il eſt de la groſſeur d'un melon, & dans l'intérieur il contient une poulpe blanche, diviſée en pluſieurs parties, dont on vante extrêmement le goût. L'écorce du durion eſt armée d'épines. Les Siamois donnent à ce fruit le nom de *Toullien*. On prétend que l'approche des feuilles de *Betel* fait pourrir en peu de tems les durions.

DUUMVIR, ſ. m. Titre de Magiſtrature dans l'ancienne Rome. Les *Duumvirs* n'étoient que deux, ſuivant la ſignification latine de leur nom. Il y en avoit de pluſieurs ſortes, qui préſidoient à différentes eſpeces d'affaires. Les premiers furent créés ſous Tarquin le Superbe, pour garder les livres Sybillains.

DUY, ſ. m. Arbre de l'Afrique méridionale, qui porte une eſpece de pommes eſtimée des Negres.

DYNASTIE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *pouvoir*, & dont on a fait le nom des races ou des lignées des Rois d'Egypte. Les Egyptiens comptoient trente dynaſties, qu'ils prétendoient avoir duré trente-ſix mille cinq cens vingt-cinq ans, & qui finirent à *Nectanebo*.

DYPTIQUES, ſ. f. gr. Nom qu'on donnoit anciennement au regiſtre public où l'on conſervoit le nom des Conſuls & des autres Magiſtrats parmi les Payens, comme on en tint enſuite dans l'Egliſe Chrétienne pour conſerver les noms des Evêques morts & des Fidéles vivans.

DYSCRASE, ſ. f. gr. Terme de Médecine. C'eſt une diſpoſition habituelle du corps à laquelle il manque quelque choſe pour la ſanté, une mauvaiſe conſtitution, un mauvais tempérament.

DYSENTERIE, ſ. f. Maladie qui conſiſte dans un flux de ſang, avec ulcération dans les inteſtins, comme le ſignifie ſon nom grec. Cependant on diſtingue trois ſortes de dyſenteries; la premiere, qui n'eſt qu'un ſimple flux de ſang, qui vient de ſa ſurabondance dans les veines; la ſeconde, qui eſt un flux de ſang attribué à la foi-

blesse du foie, & qu'on nomme autrement *flux hepatique*; la troisiéme, qui est la véritable dysenterie, & qui est un flux de sang avec des tranchées plus ou moins vives. Ce flux est quelquefois de pur sang, & quelquefois de sang mêlé avec les excremens; mais il est toujours différent des *hemorroides*, où les seules veines qui s'ouvrent sont celles du fondement.

DYSPNÉE, f. f. Terme grec de Médecine, qui signifie *respiration difficile*, difficulté de respirer. C'est une disposition à l'asthme.

DYSPEPSIE, f. f. Terme de Médecine, qui signifie, suivant son origine grecque, une digestion qui se fait difficilement.

DYSURIE, f. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie difficulté d'uriner, soit par l'ardeur de l'urine, soit par quelque excoriation du col de la vessie.

E

E Cinquiéme lettre de l'alphabet, & seconde voyelle, s'emploie seule à deux usages; l'un, comme cinquiéme lettre dominicale dans le Calendrier; l'autre, pour signifier le point de l'Est dans les ouvrages de Navigation & de Géographie. On distingue, dans notre langue, l'*e* muet, comme dans *homme*; l'*e* ouvert, comme dans *tel*; & l'*e* fermé, comme dans *vérité*. Le premier fait la rime feminine en Poësie.

EALDERMAN, f. m. Vieux mot Saxon, qui se trouve dans les histoires d'Angleterre, & qui étoit employé pour signifier *Comte*, quoiqu'en lui-même il ne signifiât que *vieux* ou *plus vieux*. De-là est venu le mot *Earl*, qui signifie Comte en Angleterre; & celui d'*Alderman*, qui signifie Echevin.

EAU, f. f. Nom d'un des quatre Elemens. On distingue l'eau en naturelle & artificielle. Dans ce dernier sens, elle se diversifie de mille manieres, dont on remet l'explication à l'article de ses mots distinctifs. En termes de Manége, on appelle *de mauvaises eaux* des humeurs malignes qui sortent quelquefois en suppuration des jambes d'un cheval, surtout des boulets & des paturons. En termes de Mer, *faire de l'eau*, c'est faire provision d'eau douce pour la navigation; & *faire eau*, se dit d'un vaisseau où l'eau entre par quelque ouverture. On dit qu'il prend ou qu'il tire autant de pieds d'eau, pour signifier qu'il a besoin de ce nombre de pieds d'eau pour être à flot. *Etre sur l'eau d'un autre vaisseau*, c'est le suivre & faire la même route. *Recevoir un coup à l'eau*, c'est recevoir un coup de canon dans quelque partie du bordage qui est caché par l'eau. *Haute eau*, & *basse eau*, ou *morte eau*, se dit de la marée haute ou basse.

EBARNÉ, adj. Terme de Mer, qui se dit d'un vaisseau desseché au vent & au soleil, dont le bordage s'entr'ouvre.

EBAUCHE, f. f. Terme d'Art, tiré de l'Italien. C'est la premiere forme qu'on donne à quelque ouvrage. *Ebaucher* se dit dans le même sens. *Ebauchoir* est, dans plusieurs Arts, le nom de l'instrument qui sert à *ébaucher*.

EBBE, f. f. Nom que nos Matelots donnent au reflux de la marée, & dont du Cange n'auroit pas cherché fort loin l'origine, s'il avoit sû que c'est un mot Anglois qui signifie la même chose.

EBENE, f. f. Bois fort dur & fort pesant, qui nous vient des Indes & d'Afrique. Il est ordinairement ou rouge, ou noir, ou verd, & prend un très-beau poli. Le noir est le plus estimé. Quelques-uns prétendent que l'Ebenier n'est composé que de racines, dont il ne sort ni feuilles, ni branches, ni tronc. Sa qualité est absterfive, bonne pour les vieux ulceres, & pour les fluxions des yeux.

EBOUSINER, v. act. Terme

d'Art. Ebousiner une pierre, c'est la dépouiller, avec la pointe du marteau, des parties tendres qui en font l'extérieur, & pénétrer jusqu'au vif.

EBRBUARIS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux de Turquie, qui observe des pratiques fort austères. Ebrbuhar, qui en fut le fondateur, entreprit de convertir l'Europe au Mahometisme par des méthodes douces & convenables à la Religion. Il passe pour Saint parmi les Turcs, quoique ses Disciples soient regardés comme hérétiques; parce qu'ils se croient dispensés, par leur genre de vie, du pelerinage de la Mecque.

EBRILLADE, s. f. Terme de Manége, qui signifie l'action de secouer une des deux rênes pour faire tourner un cheval.

EBROUER, v. n. En termes de Manége, *un cheval s'ébroue*, lorsqu'il renifle avec une sorte de ronflement.

EBUARD, s. f. Coin de bois fort dur, qui sert, au lieu d'un coin de fer, à fendre le bois.

EBULLITION, s. f. lat. Mot formé de *bouillir*, qui signifie une grande agitation des corps liquides causée par le feu, ou par le mêlange & la fermentation des acides & des alkalis.

ECAFFER, v. act. Terme d'Art. Ecaffer l'osier, c'est le fendre pour le mettre en œuvre dans certains ouvrages.

ECAILLE DE BRONZE, DE FER, DE MARBRE, &c. s. f. Petites parties qui tombent du cuivre ou du bronze lorsqu'on le met en œuvre, du marbre lorsqu'on le taille en bloc, & du fer, lorsqu'on le forge en armes tranchantes. Celles de cuivre & de fer servent, dans la Médecine, pour les ulceres corrosifs & malins, leur qualité étant astringente & repercussive. En termes de Monnoie, *l'écaille d'acier* est une poudre d'acier qui se met sous le carré pour le hausser plus ou moins. *L'écaille de mer* est une pierre dure, qui sert à broyer les couleurs pour la peinture. En termes d'Architecture, on appelle *écailles* de petits ornemens en forme d'écailles de poisson couchées l'une sur l'autre, qu'on taille sur les moulures rondes.

ECART, s. m. Terme de Blason, qui se dit de chaque quartier de l'écu lorsqu'il est divisé en quatre. Il est aussi terme de Marine, & se dit de deux piéces de bois qui se joignent. C'est *écart simple*, lorsqu'elles ne font que se toucher; & *écart double*, lorsqu'elles sont endentées l'une sur l'autre.

ECARTELER, v. act. Terme de Blason, qui signifie diviser l'écu en quatre quartiers. *Ecartelé d'azur & d'argent.* La division de l'écu écartelé, s'appelle *écartelure.*

ECAVESSADE, s. f. Terme de Manége. C'est l'action de secouer le cavesson, pour rendre un cheval docile.

ECCHYMOSE, s. f. Terme grec de Médecine. C'est un épanchement de sang qui se trouve comprimé entre cuir & chair & dans les muscles, sans plaie & sans ouverture.

ECCLESIASTE, s. m. Nom d'un des livres de l'ancien Testament, qui est attribué à Salomon.

ECCLESIASTIQUE, s. m. Autre livre de l'ancien Testament, composé par *Jesus* fils de *Sirach*, & regardé comme apocryphe par les Protestans.

ECCOPROTIQUES, s. m. gr. Médicamens purgatifs dont l'effet est fort doux, ou lavemens émolliens qui ne purgent que les matieres fecales.

ECHALLIER, s. m. Clôture d'un champ, faite à la hâte & de tout ce qui se présente, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ECHALOTE, s. f. Espece de petit oignon, qui a l'odeur plus

fine & le goût plus piquant que l'oignon commun. Les Organistes appellent *échalote* une petite lame de laiton, qui servant de languette aux tuyaux d'anche, s'ouvre & se ferme par un fil de fer qu'ils nomment *rosette.*

ECHAMPEAU, s. m. Extrêmité où l'on attache l'hameçon aux lignes qui servent à la pêche de la morue.

ECHAMPIR, v. act. Terme de Peinture, qui signifie contourner une figure, en séparant les contours d'avec le fond.

ECHANTILLON, s. m. Partie d'une étoffe, qu'on montre pour faire juger de la piéce entiere. Ce mot est en usage aussi pour signifier certaines choses d'égale grandeur. On dit, dans ce sens, du pavé, des tuiles, du bois d'*échantillon.* La mesure qui sert de regle pour rendre la grandeur de toutes ces choses égales, se nomme aussi *échantillon*; & pour signifier l'usage qu'on en fait, on dit *échantilloner.*

ECHAPPÉE, s. f. Terme de Peinture. C'est une vue éloignée, un *lointain*, dans un paysage ou dans un tableau.

ECHAPPER, v. n. Terme de Manége, que quelques-uns font actif, mais mal-à-propos. *Laisser échapper*, ou *faire échapper* un cheval de la main, c'est le faire partir de la main, le pousser à toute bride.

ECHARBON, s. m. Plante, qui se nomme aussi *Châtaigne d'eau*, parce qu'elle croît près des rivieres & que sa graine est fort dure. Elle est épineuse & ses feuilles sont larges. Il y a un *Echarbon terrestre*, qui est épineux aussi & qui croît dans les masures.

ECHARNER, v. act. En termes de Tanneur, *écharner un cuir*, c'est en ôter la chair avec les instrumens du mêtier.

ECHARPE, s. f. Nom d'une piéce de fer ou de bois, qui soutient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. En termes de Maçonnerie, les *écharpes* sont des cordages qui servent à retenir ou à conduire les engins pour lever des fardeaux. En termes d'Architecture, on appelle *écharpes* des especes de ceintures qui paroissent serrer les coussinets des volutes aux chapiteaux des colomnes Ioniques. *Echarper*, en termes de Charpenterie, signifie faire passer plusieurs fois autour d'un fardeau une corde pour le lever, en y attachant une écharpe à laquelle tient une poulie.

ECHARS, adj. Terme de Marine. Les vents échars sont des vents foibles, qui changent subitement d'un rhumb à l'autre. *Echarser* est le verbe. *Le vent écharse*, c'est-à-dire, qu'il est foible & variable.

ECHARSETÉ, s. f. Terme de Monnoie. Défaut d'une piéce qui n'est pas du titre ordonné. Le Roi permet quelquefois que les piéces soient inférieures de quelque chose au titre prescrit, ce qui s'appelle *écharseté de loi dans le remede.* Si le défaut excéde la permission, c'est *écharseté hors du remede*, qui mérite punition.

ECHASSES, s. f. Regles de bois entaillées, qui servent à marquer la longueur & la largeur des pierres lorsqu'on les taille. Les Maçons appellent *échasses*, des perches qui leur servent à soutenir les boulins pour s'échafauder.

ECHAUDOIR, s. m. Terme de Bouchers. Lieux où les Bouchers tiennent de grandes chaudieres pour y faire cuire les abbatis de leurs viandes. Les Teinturiers ont aussi leurs échaudoirs, qui sont des lieux & des vaisseaux où ils échaudent & dégraissent leurs laines.

ECHELIER, s. m. Nom d'une longue piéce de bois, traversée de chevilles, qui sert d'échelle pour descendre dans les carrieres, ou pour monter au sommet des grues & d'autres machi-

nes. On la nomme auſſi *Rancher*, & les chevilles s'appellent *ranches*.

ECHELLE, ſ. f. Outre ſa ſignification commune, ce mot, en termes de Géométrie, ſignifie une ligne droite, diviſée en parties égales, qui forment des pieds, des toiſes, des lieues ou toute autre meſure d'eſpace. Les Architectes ont auſſi leur échelle, qui ſert à la diviſion des parties; ſans compter leur *échelle de réduction*, pour réduire les dimenſions d'un deſſein. La Perſpective a ſon *échelle de front*, qui eſt une diviſion de parties égales ſur la ligne horizontale, pareille à la ligne de la terre; & *ſon échelle fuyante*, qui eſt une diviſion de parties inégales, ſur une ligne de côté, depuis la ligne de terre juſqu'au point de vue. Les Fondeurs ont leur *échelle campanale*, qui leur ſert à regler les proportions d'une cloche. Les Teinturiers appellent *échelle* un certain nombre de nuances dont ils varient leurs couleurs. *Echelle* eſt auſſi le nom d'un inſtrument groſſier de muſique, compoſé de pluſieurs bâtons inégaux, ſur lequel on frappe avec une eſpece de petite maſſue.

ECHENILLÉ, adj. Ce mot ſe dit du grais & d'autres pierres, piquées avec le marteau, qui y forme quantité de petites lignes courbes ou tortueuſes, en forme de chenilles.

ECHENO, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Fonderies, à un baſſin de terre bien ſeche où le métal tombe, pour couler de-là dans le moule. D'autres écrivent *Echenau*.

ECHIFFRE, ſ. m. Terme d'Architecture. On appelle *échiffre* ou *parpain d'échiffre*, un mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un eſcalier. Il y a des *échiffres de bois*.

ECHINE, ſ. f. Terme d'Architecture, tiré du grec, qui ſe dit d'un ornement ſemblable à des châtaignes ouvertes, qui ſe met au chapiteau de la colomne Ionique. On le met auſſi aux corniches Ioniques, Corinthiennes & Compoſites. Lorſqu'il n'eſt pas taillé, on lui donne le nom de *quart de rond*.

ECHIQUETÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Ecu, lorſqu'il a du moins vingt-quatre carreaux, & des piéces principales lorſqu'elles ſont échiquetées du moins de deux tiers.

ECHO, ſ. m. Nom poëtique d'une Nymphe Aerienne. En termes de Phyſique, c'eſt la réflexion du ſon ſur des corps diſpoſés, de maniere que l'angle de réflexion y ſoit égal à celui d'incidence, ſans quoi cette réflexion ſeroit confuſe & ne rendroit rien d'articulé.

ECHOME, ſ. m. *Terme de marine*. C'eſt le nom d'une cheville de bois ou de fer, qui diminue en pointe par les deux bouts. Elle s'appelle auſſi *Tolet*.

ECHOPPE, ſ. f. Nom d'un poinçon d'acier à l'uſage des Graveurs, pour graver ſur le cuivre à l'eau forte. *Echopper* ſignifie *travailler* avec l'échoppe. Les Serruriers donnent le même nom aux cizeaux qui ſervent à leurs gravures groſſieres.

ECLAIR, ſ. m. Lumiere rapide, qui eſt lancée dans l'air par la flamme de la foudre. On prétend qu'elle eſt quelquefois capable de brûler.

ECLAIRE, ſ. f. Plante, dont on diſtingue la grande & la petite: la premiere jette un lait jaune qui eſt amer & corroſif; ſes feuilles ſervent aux uſages de la Médecine. La petite éclaire, qui s'appelle auſſi froment ſauvage, parce que ſes racines reſſemblent à des grains de bled en monceau, eſt âcre auſſi, & l'on prétend que ſon jus reſpiré par le nez purge le cerveau. L'*Eclaire* ne différe point de la *chelidoine*.

ECLECTIQUES, adj. gr. Nom qu'on donne aux Philoſophes qui

ſans embraſſer particuliérement aucun ſyſtême, prenent de chacun ce qui leur paroît le plus vraiſemblable & le mieux fondé.

ECLIPSE, ſ. f. Mot grec qui ſignifie défaillance ou privation, & qui s'applique à l'obſcurciſſement d'un corps céleſte, cauſé par l'interpoſition d'un autre corps; ſur quoi il faut remarquer que les Eclipſes ſolaires ne ſont pas à proprement parler des vraies Eclipſes, parce que le Soleil ne perd rien de ſa lumiere, & que c'eſt la terre qui en eſt privée par l'interpoſition de la Lune. Les anciens regardoient les Eclipſes comme des préſages fort malheureux, & de-là vient l'étude & la ſcience de l'Aſtrologie. La durée d'une Eclipſe eſt l'intervalle qui eſt entre l'immerſion & l'émerſion. On appelle immerſion le point de tems où le diſque du corps éclipſé commence à ſe cacher, & *émerſion*, le tems où il commence à reparoître. Les éclipſes ſont ou totales, ou partielles, ou annullaires, *Totales*, lorſque tout le diſque du corps éclipſé eſt privé de lumiére: *Partielles*, lorſqu'il n'eſt caché qu'à demi. Les Annulaires ne regardent que le Soleil. Elles arrivent lorſque la lune étant dans ſon apogée paroît beaucoup plus petite que le ſoleil; ce qui eſt fort ſenſible lorſqu'il eſt dans ſon périgée. L'ombre lunaire ne s'étendant point juſqu'à la terre, la lune ſe trouve alors en conjonction centrale avec le ſoleil; mais comme elle n'eſt point capable de couvrir tout ſon diſque, les bords de ce grand aſtre paroiſſent alors comme un anneau lumineux. Les éclipſes de lune ſervent à trouver la longitude géographique.

ECLIPTIQUE, ſ. m. gr. Terme d'Aſtronomie, C'eſt le nom d'un grand cercle qui eſt oblique à l'Equateur, & qui occupe préciſément le milieu du Zodiaque. Le ſoleil ne s'écarte jamais de ce cercle dans la route annuelle de l'Eſt à l'Oueſt. On l'appelle Ecliptique, parce que toutes les éclipſes arrivent à ſes interſections; qu'on appelle autrement *nœuds*; ou du moins près de ſes interſections.

ECLISSE, ſ. f. Nom qu'on donne au bois de fente, & aux petits ais qui ſervent à faire des ouvrages legers. L'oſier fendu ſe nomme auſſi Ecliſſe. En Chirurgie on appelle Ecliſſe les ſoutiens de bois ou d'autre matiere qui s'appliquent ſur les fractures.

ECLUSE, ſ. f. Machine de bois qui ſert à ſoutenir ou à élever les eaux. Il y a différentes ſortes d'Ecluſes, ſuivant leur forme & leur uſage. L'*Ecluſe à tambour*, qui s'emplit & ſe vuide par le moyen de deux canaux voutés; l'*Ecluſe à vannes*, qui s'emplit & ſe vuide par des vannes à couliſſe; l'*Ecluſe à perron*, dont les portes ſont à deux ventaux & ſe joignent en *avant-bec*; l'*Ecluſe quarrée*, qui n'a qu'un ſeul ventail; les *Ecluſes Flamandes*, qui ſont compoſées de pluſieurs gros ais, aſſemblés avec de fortes bandes de fer; l'*Ecluſe de Meunier*, qui n'eſt qu'une petite digue pour amaſſer l'eau, & la faire tomber ſur la roue d'un moulin. On appelle *écluſée*, l'eau qui eſt contenue dans une Ecluſe ouverte, & l'on donne le même nom à un demi train de bois, qui peut paſſer dans une Ecluſe.

ECOBAN, ſ. m. Autrement *Ecubiers.* C'eſt le nom qu'on donne ſur mer à de grands trous de l'avant du navire, par leſquels on fait paſſer les cables pour mouiller.

ECOFRAL ou ECOFROI, ſ. m. Nom d'une table ſur laquelle les Selliers, les Cordonniers, les Bourreliers, &c. taillent leur ouvrage.

ECOINÇON, ſ. m. Nom d'une pierre qui fait l'encoignure de l'embraſure d'une porte

ou d'une croisée.

ECOLE, f. f. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Manége, se dit d'un cheval bien dressé. Ce cheval a de l'*école*. En Peinture, on appelle l'Ecole *Flamande*, l'Ecole d'*Italie*, une suite de Peintres célébres qui ont travaillé dans le goût de ces Pays & dont la plûpart en étoient.

ECOLLETÉ, adj. Terme d'Orfevrerie, qui se dit des ouvrages échancrés, arrondis & étrecis, qui ne sont point à pans.

ECOPE, f. f. Nom d'une pelle creuse à rebords, qui sert à vuider l'eau, dans les bâteaux, les tranchées, &c. C'est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie une division des chairs, par laquelle on tranche une partie gangrenée ou chancreuse.

ECORCE D'ENCENS, f. f. Drogue qui nous vient du Levant & qui a les mêmes propriétés que l'encens. C'est l'écorce de l'arbre d'où l'encens distille. Elle se brûle & rend une odeur agréable. On l'emploie dans la Médecine pour les crachemens de sang, les foiblesses d'estomac & les ulceres intérieurs.

ECORCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux de couleur rouge ou de gueule. Les Fondeurs en bronze disent des figures de terre ou de cire qui servent de *noiau*, *Ecorcher la Figure*, pour dire, en diminuer la gresseur.

ECORCIER, f. m. Nom que les Tanneurs donnent au Magasin dans lequel ils renferment leurs écorces de chêne.

ECORE, f. f. Terme de Mer, qui signifie une Côte escarpée, taillée en précipice. C'est aussi le nom de certains étais qui soutiennent un navire pendant sa construction.

ECORNURE, f. f. Les Maçons donnent ce nom aux éclats qui se font à l'arrête d'une pierre.

ECOT, f. m. Terme d'Eaux & Forêts. On donne ce nom aux grosses branches d'arbre & aux troncs qui n'ont pas été bien dépouillés de leurs menues branches, assez près de l'écorce, de sorte qu'il y reste des bouts excédens. *Ecot* & *Ecote* se disent dans le même sens, en termes de Blason.

ECOTARD, f. m. Terme de Mer. C'est une piéce de bois qu'on met en faillie sur les côtés d'un vaisseau, pour empêcher que les haubans ne portent contre le bordage.

ECOUET, f. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un cordage qui va en diminuant par un bout.

ECOUFLE, f. m. Oiseau de proie, d'autant plus dangereux qu'il ne fait point de bruit en volant. C'est une espece de Milan.

ECOUTES, f. f. Cordages de Mer qui forment deux branches, & qui servent à tenir les voiles tendues pour recevoir le vent.

ECOUTEUX, adj. Terme de Manége qui se dit d'un cheval qui ne part pas franchement de la main, & qui ne fournissant point ce qu'on lui demande, saute, par exemple, au lieu d'aller en avant. On appelle aussi *un pas écouté*, un pas d'école, un pas racourci qui écoute les talons, qui ne se jette sur l'un ni sur l'autre.

ECOUTILLE, f. f. Ouverture du tillac par laquelle on descend dans l'intérieur d'un vaisseau. Il y a ordinairement quatre Ecoutilles. On appelle *Ecoutillon* une petite ouverture dans les Ecoutilles mêmes, qui en est comme un diminutif.

ECOUVILLON, f. m. Nom d'un instrument de bois, garni de peau de mouton & de laine pour nettoier l'intérieur des piéces d'artillerie. Les Boulangers appellent de même le balai qui sert à nettoier leurs fours. *Ecouvilloner* se dit dans le même sens.

ECPHONEME, f. m. gr. Elévation soudaine de la voix par des interjections & des expres-

sions imparfaites, qui sont l'effet de quelque surprise ou de quelque passion violente.

ECPHRACTIQUES, s. m. gr. Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir les vaisseaux & de déboucher les conduits.

ECREVISSE, s. f. Poisson testacé de riviere, qui est d'une figure fort difforme. Il ne nage point avec les pieds, quoiqu'il en ait quatre, mais avec sa queue; & comme il s'en sert aussi pour marcher sur terre, il ne peut aller qu'à reculons. On emploie l'Ecrevisse à quantité d'usages de Médecine. Sa chair est froide & humide; broiée en cataplasme elle appaise les chaleurs, & l'on prétend que mêlée avec la racine de Gentiane, elle résiste à toutes sortes de venins. Il y a des Ecrevisses de mer, qui ne différent de celles d'eau douce que par leur grandeur.

ECRILLE, s. f. Nom d'une sorte de claie, ou de cloture de barres de bois, dont on se sert pour empêcher que le poisson ne sorte des étangs par les décharges.

ECROUELLE, s. f. lat. Mal funeste & contagieux, causé par des humeurs malignes qui affectent les parties glanduleuses, surtout à la gorge. On distingue les *Ecrouelles vraies*, d'avec les fausses ou les bâtardes, qui sont les plus dangereuses.

ECROUI, adj. Terme de monnoie, qui se dit de l'or, de l'argent & du cuivre, lorsqu'aiant été battus à froid ils commencent à faire ressort. Il se dit aussi des pieces de monnoie qui durcissent trop tôt à la sortie du moulin. *Ecrouissement* se dit dans les mêmes sens.

ECTYPE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie copie, imitation, empreinte d'une figure.

ECTHESE, s. f. Nom d'une fameuse confession de foi publiée en 639, par l'Empereur Herachius, pour ne reconnoître qu'une volonté dans Jesus-Christ.

ECU, s. m. Espece de Bouclier qui se portoit anciennement au bras, lorsqu'on combattoit avec la lance. Le mot françois & latin paroissent venir également du grec. En termes de Blason, l'*Ecu* est le champ qui renferme les pieces des armoiries. Il a changé de forme suivant les tems & les lieux. L'Ecu antique étoit couché, & sa figure ordinaire étoit triangulaire. L'Ecu en baniere étoit quarré. En Italie l'Ecu ovale est le plus en usage, surtout pour les Ecclésiastiques. En Espagne, il est arrondi par le bas. En Allemagne, il reçoit beaucoup de variétés. Les *Ecus* des femmes mariés sont *partis* ou *accollés*. Ceux des filles sont posés en lozange.

ECUAGE, ou SERVICE DE L'ECU, s. m. C'est le nom d'un ancien Droit de la Chevalerie au service de son état. Il se disoit aussi du Droit qu'un Chevalier avoit de s'exempter du Service à certaines conditions.

ECUBIER, s. m. Terme de Marine. *Voyez* ECOBANS.

ECUISSER, v. act. Terme de Bucheron, qui se dit des arbres qu'on éclate en les abbattant.

ECUME, s. f. Mousse qui se forme par l'agitation ou par la chaleur, sur les corps liquides. Il y a plusieurs sortes d'écumes de mer, qui servent aux usages de la Médecine, & qui ont des propriétés différentes. L'écume d'argent & l'écume de plomb, qui se trouvent devant les forges & les fourneaux, ont aussi leurs utilités. En termes de Fauconnerie, *écumer la remise* se dit de l'oiseau qui passe sur le gibier sans l'appercevoir & sans s'arrêter.

ECUREUIL, s. m. Petit animal allongé, qui a la queue fort grande & fort grosse, & qui est dans un mouvement presque continuel. On apprivoise les Ecureuils. La couleur de leur poil est rousse.

ECUSSON, f. m. Terme de Blafon, qui fe dit proprement d'un petit écu dont un grand eft chargé. En termes de Jardinage, c'eft une efpece d'ente qui fe fait par un morceau coupé au long de la pelure d'un arbre de l'année, qu'on greffe & qu'on lie avec de la filaffe. On dit dans ce fens, *écuffonner un arbre*. En termes de Médecine, les *écuffons* font des emplâtres ftomachiques, ou des fachets remplis de poudres & de remédes qui s'appliquent fur l'eftomac. Les Serruriers appellent *Ecuffons* de petites placques de fer qu'on met fur les ferrures pour le paffage de la clé, & toutes fortes de platines qui fervent à l'ornement.

ECUYER, f. m. titre de Dignité, qui fuivoit autrefois celui de Chevalier, & qui étoit un degré pour y parvenir. L'emploi des Ecuyers confiftoit à porter l'épée & l'écu devant les Chevaliers. Aujourd'hui ce titre marque feulement la qualité de Gentilhomme. On l'emploie néanmoins dans quantité d'autres fens, mais avec quelque autre mot qui en détermine l'application. *Grand Ecuyer de France*, eft le titre d'une des premiéres Charges de la Couronne, qui confifte dans le Gouvernement de tout ce qui appartient aux Ecuries du Roi. Le grand Ecuyer s'appelle par excellence *Monfieur le Grand*. *Le premier Ecuyer* eft celui qui eft le premier en authorité après M. le Grand, & qui commande la petite Ecurie. Il a fous lui des Ecuyers de quartiers. *Le grand Ecuyer tranchant* eft un officier de table qui fert le Roi aux grandes cérémonies. Il fait les mêmes fonctions que l'*Ecuyer tranchant*, qui eft un Gentilhomme fervant, dont l'office confifte à changer l'affiéte & la ferviete du Roi à chaque fervice, & à couper les viandes fi le Roi ne prend cette peine lui même. *L'Ecuyer de bouche* eft un officier qui range les plats fur la table de l'office avant qu'on les ferve, & qui préfente deux effais au Maître d'Hôtel. L'Ecuyer cavalcadour chez le Roi & les Princes, eft celui qui commande l'écurie des chevaux qui fervent à la perfonne du Maître. *Les Ecuyers de main* font chez les Princeffes & les Dames d'un haut rang, ceux qui leur donnent la main pour les aider à marcher. On appelle auffi *Ecuyer* le Maître d'une Academie où les jeunes gens apprennent à monter à cheval. Enfin l'on donne le nom d'*Ecuyer* au Chef de cuifine, chez les perfonnes d'une haute diftinction. En termes de chaffe un jeune cerf qui en fuit un vieux fe nomme *Ecuyer*. En termes de Vigneron, un faux bourgeon qui croit au pied d'un fep de vigne eft un *Ecuyer*.

EDEN, f. m. heb. Nom que l'Ecriture donne au Paradis terreftre, c'eft-à-dire, au lieu délicieux dont Dieu fit la demeure du premier homme dans l'état d'innocence.

EDIFIER, v. act. Ce mot tiré du verbe latin, qui fignifie bâtir une *maifon*, a la même fignification en françois; mais il fe prend auffi dans un fens figuré, pour *infpirer de la pieté par les difcours & les exemples*, & contribuer ainfi au falut d'autrui. Il eft oppofé dans ce fens à *fcandalifer*, comme *édification* l'eft à *fcandale*.

EDILE, f. m. lat. Titre d'Office dans l'encienne Rome. Les Ediles avoient foin des Edifices, & des Places publiques, des Jeux, des Temples, &c. Ils étoient quatre; deux tirés anciennement d'entre le peuple, & deux enfuite qui fe tiroient des familles Patriciennes, & qu'on appelloit Curules.

EDITION, f. f. Terme de Librairie, formé du même mot latin qu'*Edit*, & qui fignifie la publication d'un Livre, comme *Edit* fignifie une ordonnance publiée au nom du Roi. L'*Editeur* d'un

Livre eſt celui qui le fait imprimer & qui ſert ainſi à ſa publication.

EDULCORATION, ſ. f. Terme de Chymie, tiré du latin. C'eſt l'action d'adoucir quelque choſe en ôtant les ſels par de fréquentes lotions. Edulcorer ſe dit dans le même ſens.

EFFARÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cheval levé ſur ſes pieds. Il eſt paſſé en uſage dans cette expreſſion l'*air effaré*, pour ſignifier un air de trouble & de diſtraction dans les yeux & dans le viſage.

EFFERVESCENCE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie un *commencement* de chaleur progreſſif avec bouillonement, qui ſe fait par l'action du feu, ou par la fermentation des acides & des alkalis. L'*effervescence* peut devenir très-violente.

EFFET DE LA MAIN, ſ. m. Terme de Manege, qui ſe dit pour *aides* ou *mouvement* de la main, lorſqu'on ſe ſert de la bride pour conduire un cheval.

EFFICACE, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui produit réellement l'effet pour lequel il eſt emploié. En termes de Théologie, on appelle *grace efficace par elle-même*, celle qui produit infaillliblement l'action ; & ceux qui l'admettent ont de l'embarras à l'accorder avec la liberté. *Efficace* ſe prend auſſi comme ſubſtantif pour *efficacité*.

EFFICIENTE, adj. lat. Terme de Philoſophie. On appelle *Cauſe efficiente*, celle qui eſt capable de produire & qui produit effectivement une choſe. Dieu ſeul eſt la véritable cauſe efficiente de tout ce qui exiſte.

EFFIGIE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *image*, repreſentation de quelque choſe

EFFILÉ, adj. terme de Chaſſe & de Manége. On appelle *chien effilé*, un chien qui s'eſt trop emporté dans la courſe ; & *cheval effilé*, un cheval d'une encolure fine & déliée.

EFFLUVIUM, ſ. m. Terme de Phyſique. Mot purement latin, qui s'emploie pour ſignifier l'évaporation des corpuſcules odorifiques d'un corps, & celles des petites parties qui s'exalent ſans ceſſe par les pores.

EFFLUXION, ſ. f. Terme de Médecine, qui ſe dit particuliérement de l'écoulement des matieres d'une fauſſe couche, dans les trois premiers mois après la conception. S'il y a plus de trois mois, cet accident ſe nomme avortement.

EFFORT, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot ſe prend en termes de Manége pour le mal qu'un cheval ſe fait à l'épaule ou à la hanche, par quelque effort extraordinaire qui a relâché les muſcles ou donné trop d'extenſion aux nerfs. Ainſi l'on dit qu'un cheval a un effort de hanche ou d'épaule.

EFFRAIÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cheval lorſqu'il eſt repreſenté dans une ſituation rampante.

EFFUMER, v. act. Terme de Peinture. Effumer une figure, c'eſt la peindre légerement.

EGAIL, ſ. m. Terme de Chaſſeur, qui ſignifie la roſée du matin, ſur-tout pour le bois. On dit d'un chien, qu'il en veut bien dans l'*égail*.

EGALÉ, adj. En termes de Fauconnerie, un oiſeau égalé eſt celui qui a, ſur le dos, des taches blanches qui ſe nomment égalures.

EGALITÉ, ſ. f. En termes d'Algébre, on appelle *égalité* la comparaiſon de deux grandeurs égales en effet & en lettres. On paſſe de l'*équation* à l'égalité, par le changement d'une lettre inconnue en une autre lettre qui rend égaux les membres de l'équation.

EGAROTÉ, adj. Terme de Manége, qui ſe dit d'un cheval

bleſſé au garot, bleſſure difficile à guérir.

EGLANTIER, ſ. f. Arbriſſeau épineux qui porte une ſorte de roſes ſauvages, & dont le fruit s'appelle gratecul. Ce fruit & les roſes ſont un ſpécifique pour les dyſenteries, les flux de ventre & le crachement de ſang. Les feuilles machées guériſſent les ulceres de la bouche. La fleur de l'Eglantier ſe nomme *Eglantine.*

EGLEGME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *lécher* dans ſon origine. C'eſt un médicament pour le poumon & la trachée artere, qui ſe prend effectivement *en le léchant.*

EGLOGUE, ſ. f. Ouvrage de Poëſie paſtorale, où l'on introduit des Bergers qui converſent enſemble. Idylle & Eglogue ſont deux mots grecs qui ont la même ſignification; mais l'uſage fait nommer Eglogues les pieces où l'on introduit des Bergers pour interlocuteurs; au lieu qu'on appelle ſimplement Idylles les pieces du genre paſtoral où l'on n'introduit point de Bergers. On donne auſſi le nom d'*Eglogue* à un recueil de pieces choiſies.

EGOGER, v. act. Terme de Tanneur. *Egoger une peau de veau,* c'eſt ôter ſes extrêmités ſuperflues du côté de la queue & des oreilles.

EGOHINE, ſ. f. Nom d'une ſcie à main, qui ſert aux artiſans de pluſieurs profeſſions.

EGRATIGNÉ, adj. En termes de peinture, on appelle *Deſſein égratigné* ce que les Italiens nomment *Sgraffito.* C'eſt une maniére particuliere de peindre de blanc & de noir.

EGRILLOIR, ſ. m. Nom d'une grille de pieux, qu'on fiche ſur le bord de l'eau pour y contenir le poiſſon.

EGRISER, v. act. Terme de Lapidaire. C'eſt ôter d'un diamant les parties les plus brutes avant que de le tailler; ce qui ſe fait en le frottant contre un autre diamant brut. Le vaiſſeau où tombe la poudre qui en ſort, & qui ſert enſuite à les polir, ſe nomment *Egriſoir.*

EHOUPER, v. act. Terme d'Eaux & Forêts. *Ehouper un arbre,* c'eſt en ôter les cimes & les houpes.

EJACULATION, ſ. f. lat. Terme de la Vie dévote. On donne ce nom à certaines prieres courtes & ferventes, qui ſe prononcent à quelque occaſion paſſagere, comme ſi elles ſe jettoient vers le ciel. On dit dans le même ſens *oraiſon éjaculatoire.*

EICOSAEDRE, ſ. m. Terme de Géométrie formé du grec, qui ſignifie un corps à vingt faces égales, compoſées de vingt triangles équilateraux.

ELAGUER, v. act. Terme de jardinage, qui ſignifie retrancher d'un arbre, ou d'une paliſſade, les branches inutiles.

ELAISER, v. act. Terme de monnoie, qui ſe dit de la ſeptiéme façon qu'on donne aux monnoies qui ſe fabriquent au marteau. Elle conſiſte à redreſſer la piece du chauffage, avec le flattoir.

ELAN, ſ. m. Nom d'un animal à quatre pieds, qui ſe trouve particuliérement dans les Pays froids, & qui eſt de la grandeur d'un cheval moien. Sa couleur eſt un jaune foncé, mêlé de gris cendré. Le mâle a deux cornes fort larges, & la femelle n'en a point. On attribue à la corne de l'Elan, ſur-tout à celle du pied droit de derriere, une vertu ſpécifique contre l'épilepſie.

ELANCÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit du Cerf couvert. En termes de marine, on appelle *élancement* ou *queſte* la longueur d'un vaiſſeau qui ſurpaſſe celle de la quille.

EL APHOBOSCUM, ſ. m. gr. Plante, connue des Anciens, dont la racine eſt bonne à manger, & dont on prétend que les cerfs & les biches paiſſent la grai-

ne & les feuilles, suivant l'origine grecque du nom, pour se guérir de leurs maladies, sur-tout de la piquure des serpens. Ses feuilles sont longues, déchiquetées, & larges de deux doigts.

ELARGIR, v. act. En termes de Manege, *élargir un cheval*, c'est lui faire embrasser dans ses exercices plus de terrain qu'il n'en ocupoit. En termes de mer, *s'élargir* ou prendre le large, c'est s'éloigner d'un autre vaisseau ou de la terre.

ELASTIQUE, adj. Terme tiré du grec, qui signifie ce qui fait ressort, en poussant contre quelque chose qui le contraint. Elasticité signifie cette vertu naturelle de certains corps, par la disposition de leurs parties.

ELATERE, s. m. gr. Suc purgatif qui se tire des concombres sauvages. Il est fort amer, & se donnoit autrefois aux enfans.

ELATINE, s. f. Plante velue qui croît parmi les blés & dans les terres labourées. On prétend que son suc avalé en décoction arrête la dysenterie.

ELCESAITES, s. m. Hérétiques idolâtres du troisiéme siécle, qui adoroient l'eau & pratiquoient la magie. Ils reconoissoient deux *Christs*, l'un au Ciel & l'autre en Terre, & prétendoient qu'on les pouvoit renier de bouche pourvu qu'on leur fût attaché de cœur; ils s'appelloint aussi *Samséens*.

ELECTEUR, s. m. Titre de Dignité en Allemagne. Les Electeurs sont des Princes Souverains auxquels appartient le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre, après avoir été incertain jusqu'à Fréderic II, fut borné à sept, trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers. En 1648. on créa un huitiéme Electora en faveur de Charles-Louis, fils de Fréderic V. Comte Palatin, à condition que si la branche Guillelmine, qui est celle de Baviere, vient à manquer, il n'y aura plus de huitiéme Electeur. En 1698, le Duc de Hanover fut créé neuviéme Electeur.

ELECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *choix*, & c'est dans ce sens, qu'on dit, en termes de Palais, *faire élection de domicile* pour *choisir un lieu où l'on est supposé* demeurer. Mais *Election* est d'ailleurs le nom des Tribunaux où l'on juge en premiere instance de tout ce qui a rapport aux tailles, aux aides & aux gabelles. Les Juges se nomment *Elus*, parce que dans l'origine de cet établissement on les choisissoit pour imposer les tailles.

ELECTRICITÉ, s. f. Mot formé du substantif grec qui signifie *ambre*, pour exprimer une propriété que certains corps ont comme l'ambre d'attirer à eux d'autres corps. *L'Electricité* ne differe du *magnétisme* qu'en ce que magnétisme convient particuliérement à la propriété de l'aimant, par raport au fer & aux pôles. Un corps électrique est celui qui a cette vertu. A l'occasion des découvertes modernes, on a fait le verbe *électriser*, qui signifie, communiquer une vertu *électrique*.

ELECTUAIRE, s. m. l. Nom qu'on donne à certains médicamens, parce qu'on apporte beaucoup de soin à choisir les ingrédiens dont ils sont composés. On en distingue deux sortes, de mols & de solides. Les électuaires sont *purgatifs*, ou *corroboratifs*, ou *alteratifs*. Chaque électuaire est distingué par un nom propre.

ELEGIE, s. f. gr. Ouvrage de Poësie dans le genre triste ou tendre, qui se fait ordinairement pour déplorer quelque perte ou quelque autre sujet de tristesse. *Elegiaque* signifie ce qui appartient à l'Elegie. Entre les vers latins, on appelle Elégiaques ceux qui sont composés alternativement d'un hexametre & d'un pentametre, parce que les vers de cette

sorte

ſorte ſont comme conſacrés à l'Elegie par l'exemple d'Ovide.

ELEMENT, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſignifie les premiers principes d'une choſe, les ingrédiens dont elle eſt compoſée, & auxquels elle peut être réduite. On appelle l'air, l'eau, la terre & le feu, les quatre élemens de la nature. En Chymie, on diviſe les élemens des corps, en *terre*, qui s'appelle *tête morte* ou *caput mortuum*; en *eau* qui s'appelle *phlegme*; en ſel, en ſouffre & en mercure; on dit auſſi les élemens d'une ſcience, d'un art, ou d'une langue, pour ſignifier leurs premiers principes. *Elementaire* eſt ce qui appartient aux élemens.

ELEMI, ſ. m. Reſine, ou gomme, tranſparante & blanchâtre, avec un mêlange de jaune qui la fait reſſembler à la cire. Soit gomme ou reſine, l'Elemi ſort de l'Olivier.

ELENCHUS, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie le ſujet d'un diſcours ou dun traité; on en a fait en Logique le nom d'un ſophiſme ou d'un mauvais raiſonnement qui ſuppoſe l'ignorance du ſujet dont il eſt queſtion, & qu'on appelle *ignoratio elenchi*.

ELEPHANT, ſ. m. gr. Le plus grand & le plus gros de tous les animaux à quatre pieds. Il eſt extrêmement robuſte, docile, ruſé, fidelle, & ſi induſtrieux qu'on lui attribue mille choſes qui paroiſſent ſurpaſſer la capacité d'un ſimple animal. Il a la tête groſſe & le cou court. Son nez eſt une longue trompe creuſe dont il ſe ſert comme d'une main, & dont les coups ſont terribles. Deux grandes dents courbées qui lui ſortent du côté de la machoire d'enhaut ſont ce qu'on appelle l'ivoire. On a cru fauſſement que l'élepant ne pouvoit pas plier les genoux. Il vit d'herbe & de feuilles d'arbres. L'Eléphant blanc eſt dans une haute eſtime aux Indes orientales. On nommme *ordre de l'Eléphant* un Ordre militaire de Danemarck inſtitué en 1478 par Chriſtiern I. dont la marque eſt un Elephant d'or, émaillé de blanc, qu'on porte ſuſpendu au collier.

ELEPHANTIASE, ſ. f. gr. Nom d'une eſpece de Lepre qui fait enfler exceſſivement les bras & les jambes, & qui tire ſon nom de ce qu'elle rend la peau ſemblable au cuir de l'Eléphant.

ELEPHANTINS, adj. On appelloit *Livres Elephantins* dans l'ancienne Rome, certains livres d'ivoire où les tranſactions du Sénat, telles que les édits, les decrets, &c. étoient conſervés.

ELEVATION, ſ. f. lat. En termes d'Architecture, c'eſt la repreſentation ou l'image de la façade d'un Bâtiment, qu'on appelle autrement *Ortographie*. En termes de perſpective, c'eſt la repreſentation d'un bâtiment, dont les parties reculées paroiſſent en racourci. En Aſtronomie, l'*élevation du Pôle* dans un lieu eſt ſa hauteur au deſſus de l'horiſon. Elle eſt toujours égale à la latitude du même lieu. On dit auſſi l'*élevation* d'une étoile, l'*élévation* de l'équateur. L'angle *d'élevation* dans les méchaniques, eſt l'angle qu'une ligne de direction fait avec l'horiſon.

ELEVATOIRE, ſ. m. Nom d'un inſtrument de chirurgie, qui ſert à élever les os, ſur-tout ceux des fractures de la tête. Il y a differentes ſortes *d'élevatoires*.

ELINGUE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom d'un cordage dont les deux bouts ſe terminent par un nœud coulant & qui ſert au tranſport des fardeaux. *L'Elingue à patte* a deux pattes de fer, au lieu de nœuds coulans. *Elinguet* eſt le nom d'une piece de bois qui ſert à arrêter le cabeſtan ſur un vaiſſeau.

ELIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie *purger*

un oiseau après la mue.

ELISÉS, adj. gr. Champs Elisés. Nom que les anciens donnoient au lieu dans lequel les ames des Heros & des personnes vertueuses devoient être récompensées après la mort.

ELISION, s. f. lat. Terme de Grammaire C'est le retranchement d'une voielle dans la prononciation ou dans l'ortographe d'un mot. La Poësie a ses élisions, qui sont nécessaires pour la mesure.

ELIXATION, s. f. Teme de Pharmacie tiré du latin. C'est la préparation d'un médicament qu'on fait d'oucement bouillir dans quelque liquide, pour en réprimer quelque mauvaise qualité.

ELIXIR, s. m. Terme de Chime tiré de l'arabe, qui signifie les parties les plus subtiles d'un corps, l'extrait de son essence. On fait différentes sortes d'Elixirs, par les opérations chimiques.

ELLEBORE, s. m. gr. Plante, dont on distingue deux especes, la blanche & la noire. Elle croît dans les montagnes & dans les terrains rudes. L'Ellebore purge la mélancolie, mais il cause des convulsions qui en rendent l'usage dangereux. Ceux qui le ceuillent ou qui l'arrachent se précautionnent contre le mauvais effet de ses vapeurs, en avallant du vin & des choses fortes. Les anciens croioient qu'il guérissoit la folie ; ce qui avoit mis Anticire en réputation, parce qu'il y en croissoit beaucoup.

ELLIPSE, s. f. gr. Une des sections du cône, qui s'appelle vulgairement ovale. C'est aussi le nom d'une figure de rhétorique, qui consiste dans la suppression de quelque chose qu'on fait sousentendre. *Elliptique* est ce qui appartient à *l'Ellipse*.

ELME. FEU SAINT-ELME, s. m. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à certains feux qui s'attachent quelquefois sur mer aux manœuvres & aux mâts d'un vaisseau, ou qui voltigent sur la surface des flots. Ils viennent d'une exhalaison subtile, qui s'enflamme par la chaleur de l'air. On les voit paroître ordinairement après une grosse tempête. C'est ce que les anciens nommoient *Castor* & *Pollux*, du nom de deux Heros de le fable.

ELOCUTION, s. f. gr. Mot tiré du latin, qui signifie la maniére de prononcer un discours. L'élocution fait une des principales parties de l'éloquence.

ÉLOGE, s. m. gr. Portrait avantageux qu'on fait d'une personne, louanges qu'on donne à ses bonnes actions ou à ses bonnes qualités. On appelle *Eloge* ou *Oraison funebre*, un discours public qui se fait à l'honneur de quelqu'un après la mort.

ELONGATION, s. f. Terme astronomique tiré du latin. *L'Elongation* de deux Planétes est la difference qui se trouve entre leur mouvement ; d'où il s'ensuit qu'il y a autant d'élongations que de mouvemens différens.

ELOQUENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le don naturel ou l'art acquis de parler juste & agréablement.

ELUCUBRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie quelquefois pour signifier un ouvrage composé de nuit à la lumiere d'une chandelle ou d'une lampe.

ELUDER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *éviter avec adresse*. Eluder une difficulté, c'est éviter adroitement d'y répondre.

EMAIL, s. m. Sorte de verre, composé de parties d'étain & de plomb, ou de cuivre, calcinées au feu de reverbare, & qui se colore avec des couleurs métalliques, telles que le *crocus de mars* pour le jaune, & *l'æs ustum* pour le vert. Il y a des émaux transparens & des émaux opaques.

L'or reçoit également les opaques & les clairs, mais il n'en eſt pas de même de l'argent & du cuivre. En termes de Blaſon, émail ſe dit des couleurs & des métaux dont l'écu eſt chargé. Les métaux ſont *or* & *argent*. Les couleurs ſont *azur*, *gueules*, ſinople, pourpre & ſable; ce qui fait ſept émaux, dont l'uſage eſt venu des anciens Tournois où les quadrilles étoient diſtinguées par differentes couleurs.

EMANCHÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces lorſqu'elles ſont enclavées l'une dans l'autre en forme de triangles Pyramidaux.

EMANCIPER, v. act. Terme formé du latin, qui ſignifie, dans les loix, déclarer un jeune homme maître de lui-même & libre de la tutelle. L'émancipation ſe fait à l'âge de vingt ans. Elle differe de la majorité, où l'on ne parvient qu'à l'âge de vingt-cinq ans, en ce que la mamajorité met en droit de diſpoſer du fond de l'héritage, au lieu que l'émancipation ne donne que celui d'uſer des revenus. *S'émanciper* ſe dit auſſi pour *prendre plus de liberté*, *avoir moins de retenue* qu'on ne doit, dans les diſcours ou dans les manieres.

EMANER, v. n. Mot tiré du latin, qui ſignifie *ſortir*, & proprement, *couler* de quelque lieu. Il ſe prend dans le figuré comme dans le propre. Ainſi l'on dit, les idées qui émanent de l'eſprit, comme les humeurs qui émanent du cerveau. *Emanation* ſignifie l'action de ce qui émane.

EMBARDER, v. n. Terme de marine, qui ſignifie faire avancer ſon vaiſſeau de côté ou d'autre pour éviter un autre qui pourroit l'endommager, *embarder au large*.

EMBARGO, ſ. m. Expreſſion tirée de l'Eſpagnol. *Mettre un embargo* ſur des vaiſſeaux marchands, c'eſt défendre qu'ils ne ſortent d'un port ou qu'ils n'y entrent, du moins pandent un certain tems.

EMBARRER, v. n. Terme de Manege. Un cheval *s'embarre* ou *eſt embarré*, lorſqu'il s'embarraſſe les jambes dans une des barres entre leſquelles il eſt placé à l'écurie.

EMBASEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une baſe continue, en ſaillie, au pied d'un Bâtiment.

EMBATAGE, ſ. m. Terme de Maréchal, qui ſignifie l'application des bandes de fer qui ſe mettent ſur les roues. Les appliquer, c'eſt embattre.

EMBATONNÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des colonnes canelées, lorſque la canelure eſt remplie de figures de bâtons.

EMBAUCHEUR, ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt conſervé pour ſignifier ceux qui font trafic d'enrôler des hommes pour la guerre. Embaucher ſe dit dans le même ſens.

EMBAUMER, v. act. C'eſt employer des parfums, tels que du baume & d'autres drogues aromatiques, pour conſerver un corps mort, après l'avoir vuidé de ſa cervelle, de ſes inteſtins & de tout ce qui eſt le plus ſujet à la corruption. L'embaumement étoit particuliérement en uſage chez les Egyptiens, & les Prêtres ſeuls en ſçavoient le ſecret.

EMBEGUAGE, ſ. f. Herbe du Breſil, dont les racines ſont d'une longueur extraordinare. Leur écorce pilée jette, au feu, une vapeur qui arrête le flux de ſang.

EMBELLE, ſ. f. Nom de la partie d'un vaiſſeau qui eſt compriſe entre la herpe du grand mât & celle de l'avant.

EMBLÉE, ſ. f. Vieux mot qui ne s'eſt conſervé que dans cette expreſſion, *prendre*, *emporter d'emblée*, pour dire *l'emporter avec promptitude & violence*. Il vient du verbe *Embler* qui eſt hors d'u-

ſage dans ce ſens, mais qui s'emploi, en termes de chaſſe, pour ſignifier que dans les allures d'une bête les pieds de derriere ſurpaſſent de quatre doigts ceux de devant, ce qui arrive aux cerfs.

EMBLÉME, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie une deviſe hieroglíphique, par laquelle on repréſente quelque trait d'hiſtoire ou quelque inſtruction morale.

EMBODINURE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom de pluſieurs bouts de corde dont on couvre l'arganeau de l'ancre pour conſerver mieux le cable ſur le fer.

EMBOIRE, v. n. Terme de Peinture, qui ſe dit des couleurs à l'huile, qui s'étendent ſur la toile. On dit qu'un tableau *eſt embu*, lorſque la couleur n'en paroît pas bien. *Emboire* devient actif en Sculpture. On dit *emboire un moule de plâtre*, pour dire le frotter d'huile.

EMBOLISME, ſ. m. Mot grec qui ſignifie *intercalation.* Les Grecs s'en ſervoient pour exprimer l'addition d'un mois qui ſert dans un certain nombre d'années à égaler les mouvemens du ſoleil & de la lune, c'eſt-à-dire, à rendre l'année lunaire égale à l'année ſolaire. *Emboliſmique* ſignifie *intercalaire.*

EMBORDURER, v. act. Mot formé de bord, qui ſignifie *mettre* un quadre ou un bord à un tableau.

EMBOSSURE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une ſorte de nœud qu'on fait ſur une manœuvre, auquel on ajoute un amarrage.

EMBOUCHÉ, adj. En termes de Blaſon, c'eſt le bout d'un cor ou d'une trompette repréſenté dans la bouche, & d'un émail différent de celui du cor.

EMBOUCHOIR, ſ. m. Inſtrument dont les Cordonniers ſe ſervent pour élargir des bottes de cuir. Ce ſont deux morceaux de bois, entre leſquels on chaſſe un coin de même matiere.

EMBOUCHURE, ſ. f. Ce mot eſt particuliérement le nom d'un fer qu'on met dans la bouche d'un cheval pour la tenir ſujette. Il ſe dit auſſi du mors & de toutes les pieces de fer qui entrent dans la bride. On dit encore, *embouchure* d'une riviere, embouchure d'une trompette & de tous les inſtrumens de bouche, embouchure du canon, d'un four, &c.

EMBOUCLÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces garnies de boucles, telles que le collier d'un lévrier.

EMBOUQUER, v. n. Terme de Mer, qui ſignifie entrer dans un canal ou dans un détroit, & qui ſe dit particuliérement pour l'entrée des Iſles Antilles.

EMBOURRER, v. act. Terme de Tapiſſier, qui ſe dit pour *garnir de bourre* une chaiſe, un fauteuil. On dit dans le même ſens, l'embourrure d'une chaiſe.

EMBOUTÉ, adj. Terme de Blaſon. On dit qu'une piece eſt emboutée, lorſqu'elle ſe termine par une virole d'argent.

EMBOUTIR, v. act. Emboutir l'argent, c'eſt le travailler ſur l'étampe comme font les Orfevres.

EMBRANCHEMENT, ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom d'une piece qui fait partie de la charpente d'un toît.

EMBRAQUER, v. act. Terme de Mer. *Embraquer une corde*, c'eſt la tirer à force de bras dans le vaiſſeau.

EMBRASER ou EBRASER, v. act. Terme d'Architecture, qui ſignifie élargir en dedans la braie d'une croiſée ou d'une porte. *Embraſure* & *embraſement* ſignifient cet *élargiſſement.*

EMBRASSÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un écu coupé, ou tranché, d'une ſeule émanchure, d'un flanc à l'autre. *Embraſſure* eſt un aſſemblage à queue d'aronde de quatre chevrons che-

villés, qui placé au-dessus du larmier d'une souche de cheminée, empêche qu'elle ne s'éclatte. On donne le même nom à une barre de fer qui s'emploie au même usage. En termes de Manége, *embrasser la volte* se dit d'un cheval dont les pas embrassent l'espace d'environ un pied & demi. Au contraire s'il met les pieds de devant près de l'endroit d'où il vient de les lever, on dit dans le même langage, qu'il *bat la poudre.*

EMBRASURE, s. f. En termes de guerre, c'est une ouverture dans un parapet, qu'on nomme aussi canoniere, où l'on pointe le canon pour tirer sur l'ennemi. La distance des embrasures entre elles est d'environ douze pieds. Les Chymistes nomment aussi *embrasure* la partie d'un fourneau où passe le cou de la cornue.

EMBREVEMENT, s. m. Terme de Menuiserie. C'est la maniere d'entailler une piece de bois, pour en rendre l'assemblage ferme avec une autre piece.

EMBROCATION, s. f. Terme de Pharmacie formé du grec, qui signifie l'action d'arroser quelque partie du corps avec un médicament liquide, dont on la frotte à mesure que la liqueur tombe.

EMBROUILLER, v. act. En termes de Marine, *embrouiller les voiles*, c'est les ferler, ou les joindre ensemble.

EMBRUMÉ, adj. Mot formé du latin. On appelle, sur mer, *tems embrumé*, un tems où le brouillard est fort épais, comme le brouillard se nomme brume; & les terres qu'il couvre, *terres embrumées.*

EMBRUNCHER, v. act. Terme de Charpenterie, qui signifie engager des pieces de bois les unes sur les autres.

EMBRION, s. m. Mot formé du grec, qui est le nom qu'on donne au *fœtus humain*, avant qu'il soit tout-à-fait organisé dans le sein de la mere. On appelle Embryotomie la dissection d'un Embryon par les Anatomistes.

EMERAUDE, s. f. Pierre précieuse verte & transparente. Les Emeraudes d'Egypte & de Tartarie sont si dures qu'elles ne peuvent être gravées. On distingue plusieurs sortes d'Emeraudes, entre lesquelles la plus estimée est l'orientale, quoique l'occidentale l'emporte en grosseur. On prétend que l'Emeraude préserve de l'épilepsie & résiste au venin.

EMERIL, s. m. Pierre qu'on emploie pour brunir l'or. Elle sert aussi à couper le verre, à tailler & à polir le marbre & toutes sortes de pierreries à la réserve du diamant. On la mêle en poudre avec l'or, dont il augmente la couleur & le poids; sa couleur propre est rouge & quelquefois grise. Ce qu'on nomme *Potée d'émeril* est une sorte de pâte qu'on ôte de dessus les roues qui ont servi à tailler des pierres. On donne aussi le nom d'Emeril à des especes de nœuds ou de duretés qui se trouvent quelquefois dans le marbre blanc, & qu'on prend pour un mêlange de cuivre ou d'autre métal.

EMERILLON, s. m. Oiseau de proie qui n'est pas plus gros qu'un pigeon, & qui est semblable au faucon par la couleur. Il est fort vif & fort hardi. On vante la beauté d'un Emerillon des Antilles, qui n'est que de la grosseur d'une grive, & qui fait la chasse aux poulets & aux lezards. En termes d'Artillerie, on appelle *Emerillon* une sorte de canon, qui a trente-sept calibres de longueur, mais qui ne tire que dix onces de fer ou quinze onces de plomb. Les Cordiers nomment *Emerillon* un morceau de bois creux, armé d'un crochet, qui sert à cabler la corde & la ficelle.

EMERITE, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier celui qui ayant rempli pendant un cer-

tain tems les fonctions d'un Emploi, le quitte, pour jouir des honneurs & des récompenses dûs à ses services.

EMERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le soulevement d'un corps sur la surface d'un fluide plus pesant que lui, dans lequel il avoit été plongé violemment; ce qui se fait avec une velocité égale à l'excédent du poids du fluide sur une portion égale du solide. En termes d'Astronomie, c'est la sortie d'une planéte hors de l'ombre d'un corps qui l'avoit éclipsée, ou la sortie d'une étoile hors des rayons du soleil qui la déroboient à nos yeux. *Immersion* est opposé à *émersion*.

EMETIQUE, s. m. Mot grec, qui signifie *vomitif*, & qui est le nom de tout médicament qui excite à vomir. On appelle *vin émetique*, celui dans lequel on a fait infuser du verre d'antimoine, autrement nommé *Crocus metallorum*. La *poudre émetique*, ou d'*Algareth*, est un *beurre d'antimoine édulcoré* par de fréquentes lotions. Le *tartre émetique*, est le *crême de tartre* pulverisé & mêlé avec un quart de *Crocus metallorum*.

EMEUTIR, v. n. Terme de Fauconnerie, qui signifie *se décharger le ventre*. On appelle *émeus* la fiente de l'oiseau qui *émeutit*.

EMINENCE, s. f. lat. Titre d'honneur qu'on donne aux Cardinaux, & dont on rapporte la création au Pape Urbain VIII, par un Decret du 10 Janvier 1630. On donne le même titre au Grand-Maître de Malthe.

EMIR, s. m. Titre que les Mahometans donnent à tous ceux qu'ils croient de la race de Mahomet. Ce titre est fort respecté de ces peuples, & donne droit de porter le turban verd. *Emir*, joint à quelque autre terme, devient un nom d'Office parmi les Turcs.

EMISSAIRE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie une sorte d'espion envoyé par quelqu'un pour observer ce qui se passe dans un lieu, ou pour y agir secretement au nom d'un autre.

EMISSION, s. f. lat. Terme de Physique, qui s'emploie particulierement pour la propriété que les corps odoriferans ont de répandre des particules agréables ou déplaisantes, mais qui s'applique de même à toute effusion de corpuscules, dans les végétaux comme dans les corps animés.

EMMANCHÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de tous les instrumens représentés avec une manche.

EMMARINER, v. act. Terme de Mer. Se mettre sur un vaisseau pour faire un voyage de mer, c'est *s'emmariner*. On dit d'un Soldat accoutumé à la mer, qu'*il est emmariné*.

EMMIELURE, s. f. Nom d'un onguent composé de miel, de terebentine & d'autres drogues, qui s'emploie pour les foulures & les tumeurs des chevaux.

EMMORTAISER, v. act. Insérer dans une mortaise le bout d'une piéce de bois, après l'avoir rendue propre à cette fonction.

EMMUSELÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux représentés avec le museau lié.

EMOLLIENS, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, en Médecine, des médicamens propres à amollir les tumeurs & les duretés.

EMOLUMENT, s. m. Mot d'origine latine, qui se prend pour l'*avantage*, le profit qui revient de quelque chose.

EMONCTOIRE, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, qui se dit de certaines glandes servant à décharger les humeurs du corps. Ainsi les glandes parotides sont les émonctoires du cerveau.

EMOUSSER, v. act. En termes de Guerre, *émousser les angles d'un bataillon*, c'est en retrancher

les quatre coins, de ſorte que formant un octogone il puiſſe faire face de tous côtés. En termes de Blaſon, *émouſſé* ſe dit des inſtrumens de fer ſans pointe.

EMPALER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie embrocher quelqu'un par le fondement avec *un pal* ou un pieu; ſupplice cruel, qui étoit en uſage parmi les anciens Romains, comme aujourd'hui chez les Turcs & dans d'autres Pays.

EMPANON, ſ. m. Terme de Charpentiers & de Charrons. Pour les premiers, c'eſt un chevron de croupe, qui tient aux arrêtiers par le haut, & par le bas aux plates-formes. Pour les Charrons, les empanons ſont deux piéces de bois qui prenant des deux côtés de la fléche d'un caroſſe, paſſent ſur l'eſſieu.

EMPASME, ſ. m. Mot grec, qui eſt le nom d'une poudre parfumée qu'on répand ſur tout le corps, pour chaſſer la mauvaiſe odeur ou pour ſervir à la ſanté.

EMPASTELER, v. act. Terme de Teinture, qui ſignifie employer le *paſtel* ou *la gueſde* pour faire prendre le bleu aux laines. *Empaſter* eſt un terme de Peinture. C'eſt donner de l'épaiſſeur aux couleurs, ſur-tout aux carnations, en les couvrant & les recouvrant pluſieurs fois.

EMPATTEMENT, ſ. m. Mot formé de *patte*. C'eſt un terme d'Art, qui ſignifie ce qui ſert de pied à quelque choſe pour le ſoutenir. L'*empattement* d'une muraille, eſt ſa baſe ou ſa partie baſſe. En termes de Mer, on appelle *empatture* la jonction de deux piéces de bois l'une à côté de l'autre. En termes de Charrons, *empatter des rais*, c'eſt faire les pattes des rais d'une roue.

EMPAUMER, v. act. Mot formé de la *paume de la main*, pour ſignifier *tromper*, *ſurprendre adroitement*. En termes de Venerie, *empaumer la voie*, c'eſt ſuivre la piſte de quelque bête. *Empaumure*, dans le même langage, eſt le haut de la tête d'un vieux cerf ou d'un vieux chevreuil. Les Gantiers appellent *empaumure* la partie du gand qui prend depuis la fente des doigts juſqu'au pouce.

EMPEIGNE, ſ. f. Piéce de cuir qui regne dans un ſoulier, depuis le col du pied juſqu'à la pointe.

EMPELOTÉ, adj. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau lorſqu'il ne peut digérer ſa nourriture.

EMPENELE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt le nom d'une petite ancre, qui tient par un cable à la groſſe, & qu'on mouille devant elle pour tenir le vaiſſeau plus ferme.

EMPENNÉ, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie *aîlé*, & qui ſe dit des fléches garnies de plumes qui leur ſervent d'aîles.

EMPEREUR, ſ. m. Titre de dignité. L'origine de ce nom vient des anciens Romains, qui le donnoient à leurs Généraux d'armée; parce qu'il ſignifioit, dans leur langue, *Celui qui commande*. Enſuite il fut laiſſé à Jules-Ceſar & à ſes Succeſſeurs, pour marquer l'autorité ſouveraine. Aujourd'hui, on ne le donne, en Europe, qu'au Chef de l'Allemagne, dont la puiſſance eſt grande à ce titre, juſqu'à s'attribuer le droit de faire des Souverains.

EMPESER, v. act. Employer de l'empois, qui eſt une ſorte de gomme factice, pour donner au linge une certaine conſiſtance. On dit, en langage figuré, qu'un homme à l'*air empeſé*, pour dire qu'il eſt d'une gravité contrainte dans ſa contenance & dans ſes mouvemens. En termes de Marine, *empeſer les voiles*, c'eſt jetter de l'eau deſſus, pour reſſerrer le tiſſu des fils.

EMPETRUM, ſ. m. Plante qui croît dans les lieux maritimes, d'où elle tire un goût de

ſel. On lui attribue la vertu d'évacuer le flegme & les humeurs aqueuſes.

EMPHASE, ſ. f. Terme grec, qui eſt le nom d'une figure de Rhétorique. C'eſt une augmentation de force dans l'expreſſion, ou dans le ſon de la voix, pour s'attirer plus d'attention.

EMPHRACTIQUES, ſ. m. Nom grec des médicamens viſqueux qui ſervent à boucher les pores, & qui ſont par conſéquent oppoſés aux Ecphractiques.

EMPHYSEME, ſ. m. Terme grec de Médecine, qui ſignifie une fâcheuſe diſpoſition du corps, par laquelle il paroît enflé, comme s'il avoit été rempli de vent avec un ſoufflet.

EMPHYTHEOSE, ſ. f. Mot tiré du grec, qui ſignifie *amélioration*, & dont on a fait le nom des baux à longues années. Tout bail qui excéde neuf années, juſqu'à quatre-vingt-dix-neuf, eſt *emphyteotique*.

EMPIETER. Ce verbe, qui eſt neutre dans ſa ſignification commune, devient actif en termes de Fauconnerie, pour ſignifier *enlever*, prendre & tenir avec les ſerres. Un Faucon *empiete* ſa proie.

EMPIRANCE, ſ. f. Terme de Monnoie, qui ſignifie *altération*, ſoit dans le titre, ſoit dans le poids ou la taille, &c. *Empirance* ſe dit auſſi, dans le commerce de mer, de la diminution ou de la corruption qui arrive aux marchandiſes d'un vaiſſeau.

EMPLASTIQUES, ſ. m. Nom grec de certains médicamens, qui ſont confondus avec les Emphractiques, parce qu'ils ſervent, comme eux, à boucher les pores & les autres conduits du corps.

EMPLASTRE, ſ. f. gr. Nom commun de tous les médicamens qui ſont compoſés d'ingrédiens propres à être appliqués ſur les plaies, les ulceres, &c. On les étend ſur une piéce de quelque peau, de papier, d'étoffe de ſoie, &c. afin que ſe collant plus parfaitement ſur la partie, ils la garantiſſent de l'air extérieur, & que leur vertu ait plus d'effet.

EMPLOYÉ, ſ. m. Nom qu'on donne à ceux qui occupent les Offices ſubalternes dans les Fermes du Roi. On dit d'un Commis, c'eſt un Employé.

EMPOIGNÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des piéces longues, telles que les fléches, lorſqu'il y en a pluſieurs d'aſſemblées & de croiſées au milieu de l'écu.

EMPORTE-PIECE, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt un fer aigu & tranchant, qui ſert à découper dans pluſieurs profeſſions.

EMPOULETTE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur mer aux horloges à ſable.

EMPRUNTER, v. n. En termes d'Organiſte, ce mot ſe dit, lorſque le ſommier n'étant pas bien fermé, le vent qui doit aller dans un tuyau, entre dans un autre. *Ce tuyau emprunte.*

EMPROSTHOTONE, ſ. m. Terme compoſé du grec, qui ſignifie la convulſion des muſcles nommés *Maſtoides*, par leſquels le menton eſt tenu attaché ſur la poitrine.

EMPYEME, ſ. m. Terme grec, qui ſignifie *ſang-pourri. L'Empyeme* eſt un épanchement de ſang qui ſe ramaſſe dans quelque cavité du corps, & qui ſe corrompant bientôt, ſe change en pus. On ouvre quelquefois ces parties, ce qui s'appelle l'*opération de l'Empyeme.* On diſtingue l'Empyeme bâtard, qui ſe forme d'une humeur ſereuſe & pituiteuſe.

EMPYRÉE, ſ. m. Nom qu'on a donné au plus haut des cieux, au lieu où l'on ſuppoſe que les Bienheureux jouiſſent de la viſion Béatifique. Quelques Peres de l'Egliſe ont cru que l'empyrée avoit été créé avant le firmament, & que c'eſt la réſidence locale de Dieu.

EMPYREUME, f. m. Mot tiré du grec, qui fignifie des charbons couverts de cendre, & que les Chymiftes emploient pour fignifier une qualité d'odeur & de goût qui demeure aux corps préparés avec le feu.

EMPYRIQUE, f. m. gr. On donne ce nom aux Médecins qui ne s'arrêtant point aux principes, ou les ignorant, n'ont rien de fixe dans leur méthode, & promettent de guérir par des fecrets & des pratiques fouvent plus dangereufes que le mal.

EMULATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie un noble & louable effort pour faire auffi-bien ou mieux que ceux dont on fe propofe l'exemple. *Emule* eft celui qui agit par émulation ; mais ce mot n'eft gueres en ufage que dans les Colléges.

EMULGENT, adj. lat. *Veine émulgente*. C'eft le nom d'une veine double, & quelquefois triple, qui eft le plus large & le plus gros des cinq rameaux iliaques. Elle paffe par les rognons, qui lui tirent fon humeur fereufe ; & delà vient fon nom, qui eft latin.

EMULSION, f. f. Terme de Médecine, qui vient de la même fource qu'*émulgent*. C'eft une liqueur compofée d'ingrédiens doux & rafraîchiffans, pour le foulagement des malades.

ENÆMON, f. m. Mot formé du grec, qui fignifie un *Styptique*, c'eft-à-dire, un médicament qui arrête la fortie du fang, foit en fermant le paffage, foit en rendant le fang moins fluide & fon mouvement plus lent.

ENARTHROSE, f. f. Mot grec, qui exprime, en Anatomie, la cavité d'un os, dans laquelle eft reçue la tête d'un autre os.

ENCÆNIE, f. f. gr. Fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuviéme mois, en mémoire de la purification du Temple par Judas Machabée, après qu'il eut été pillé par Antiochus Epiphanes. Ce mot fignifie *chofe nouvelle*.

ENCAFATRAHÉ, f. m. Bois de l'Ifle de Madagafcar, dont la couleur eft verte, & qui a l'odeur de rofe. On vante fa vertu pour les maux de cœur par la fimple application.

ENCAN, f. m. *Vendre à l'encan*, c'eft vendre publiquement des meubles ou d'autres biens. Les loix accordent huit jours de terme pour les revendiquer.

ENCANTHIS, f. m. Mot grec qui fignifie l'enflure de la glandule lacrymale au coin de l'œil.

ENCAPPÉ, adj. Terme de mer, qui fe dit d'un vaiffeau lorfqu'il fe trouve entre deux Caps.

ENCASTELÉ. adj. Terme de Manége. Un cheval *encaftelé*, eft celui dont la fourchette du pied n'a pas fa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit. Dans le même langage, on appelle *encaftelure* une douleur au pied de devant, qui fait quelquefois boîter un cheval, & qui eft caufée par le refferrement des deux côtés du talon.

ENCASTILLAGE, f. m. L'encaftillage d'un vaiffeau, eft ce qui paroît aux yeux depuis la furface de l'eau jufqu'au haut du bois.

ENCASTRER, v. act. Terme d'art, qui fe dit pour *enchaffer*. On *encaftre* une pierre dans une autre par entaille, ou un crampon dans deux pierres pour les joindre. On dit auffi *encaftrement*.

ENCENS, f. m. lat. Gomme odoriferante, qu'on tire par incifion d'un arbre de l'Arabie Heureufe, dont les feuilles reffemblent à celles du poirier. L'encens mâle, qui s'appelle *Oliban*, eft preferé à l'encens femelle. La *Manne d'encens* eft une forte de farine qu'on ramaffe des facs où l'on a porté l'encens, & qui s'emploie dans les onguens & les parfums. Les Médecins fe fervent de l'encens, en cataplafme avec

des jaunes d'œufs, pour adoucir les grandes douleurs.

ENCEPHALES, ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt un nom tiré du grec, qu'on donne aux vers de la tête. Ils ſe diſtinguent en quatre eſpeces; les *Encephales* proprement dits, qui s'engendrent dans le cerveau; les *Narinaires*, qui ſe forment au nez, les *Auriculaires*, qui attaquent les oreilles, & les *Dentaux*, qui ſe trouvent dans les dents.

ENCHAUSSÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un écu taillé depuis le milieu d'un de ſes côtés, vers la pointe du côté oppoſé. En termes de Jardinage, *Enchauſſer un legume*, c'eſt le couvrir de paille ou de fumier, ſoit pour le faire blanchir, ſoit pour le garantir de la gêlée. Les Charrons *enchauſſent une roue*, dans leur langage, lorſqu'ils y mettent des rayons.

ENCHEVAUCHURE, ſ. f. Terme d'Art, qui ſe dit des jonctions des parties, ſoit par feuillure ou par recouvrement. On appelle *enchevauchure* la poſition des ardoiſes, qui ſe couvrent les unes les autres.

ENCHEVETRURE ſ. f. En terme des Charpentiers, ce ſont les deux ſolives qui ferment une cheminée dans ſa longueur, comme le *chevetre* en termine la largeur. En termes de Manége, on appelle *enchevetrure* la ſituation d'un cheval, qui voulant ſe gratter le col avec les pieds de derriere, ſe prend dans la longe du licou, & s'excorie quelquefois le pâturon.

ENCHIFRENÉ, adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *barbouillé*, & qui s'eſt conſervé pour ſignifier l'état de celui qui a la tête chargée de pituite, & le paſſage des narines embarraſſé pour la reſpiration.

ENCLAVER, v. act. Terme d'Art. *Enclaver une pierre*, c'eſt la lier avec d'autres pierres qui ſont déja placées. *Enclaver une ſolive*, c'eſt l'*encaſtrer*, ou la placer dans l'entaille d'une poutre. En termes de Blaſon, *enclavé* ſe dit d'un écu parti, lorſqu'une des portions entre dans l'autre. On appelle *Enclave* une portion de terrain, ou d'eſpace, qui s'avançant ſur une autre, en diminue l'étendue.

ENCLOTIR, v. n. Terme de Chaſſe. Faire enclotir un lapin, c'eſt le faire entrer dans ſon terrier.

ENCLOTURE, ſ. f. Les Brodeurs donnent ce nom au bord qui regne autour d'un ouvrage de broderie.

ENCHIRIDION, ſ. m. Mot formé du grec, qui ſignifie un petit Livre portatif, contenant des remarques eſtimables, ou une ſorte d'*Agenda*.

ENCLUME, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt le nom d'un petit os intérieur de l'oreille qui frappé par une autre os, nommé *marteau*, ſert à l'ouie.

ENCOCHÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une fléche poſée ſur un arc.

ENCOLLER, v. act. Terme de Doreur. Encoller le bois, c'eſt y appliquer une ou pluſieurs couches de colle avant que de le dorer.

ENCOMIASTE, ſ. m. Mot tiré du grec, que pluſieurs Ecrivains François ont employé, & qui ſignifie celui qui compoſe, qui écrit, ou qui prononce l'éloge de quelqu'un.

ENCOMMENCÉ, adj. Terme de Pratique, qui a la même ſignification que *commencé*.

ENCOQUER, v. act. Terme de mer, qui ſignifie faire paſſer, au long d'une vergue, une boucle de fer pour l'y attacher. L'enfilement de la vergue dans la boucle, s'appelle *encoqueure*.

ENCORBELLEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le nom qu'on donne aux ſaillies de

pierre des ponts & des entablemens.

ENCORNAIL, ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le nom d'un trou pratiqué dans l'épaiſſeur du sommet d'un mât, pour ſervir à mettre un rouet de poulie.

ENCORNÉ, adj. Terme de Manége, qui ſe dit d'un javart venu ſous la corne d'un cheval, comme on appelle *javart nerveux* celui qui vient ſur le nerf.

ENCRE, ſ. f. Liqueur noire, qui ſert pour écrire. L'Encre commune eſt compoſée de gomme, de vitriol & de noix de galle. L'encre qu'on emploie pour imprimer ſe fait avec de la terebenthine, du noir du fumée & de l'huile de noix ou de lin. Ce qu'on appelle *Encre de la Chine*, eſt un bâton d'une pâte ſolide, que les Chinois compoſent de pluſieurs ingrédiens, & qui ſe délaie avec de l'eau pour les paſtels.

ENCROUÉ, adj. Terme d'Eaux & Forêts. Un *arbre encroué*, eſt celui qui étant tombé ſur un autre, ſoit par la force du vent, ſoit par la négligence de ceux qui l'abbattent, demeure embarraſſé dans ſes branches.

ENCULASSER, v. act. Mot formé de *culaſſe*, qui ſignifie mettre la culaſſe au canon d'une arme à feu.

ENCUVER, v. act. Terme d'Art, qui ſe dit pour *mettre dans une cuve* ce qui doit y recevoir ſa préparation. *Encuvement* s'emploie dans le même ſens.

ENCYCLOPEDIE, ſ. f. Mot grec, formé de deux mots qui ſignifient *chaîne* & *cercle*, qu'on emploie pour exprimer le *Sçavoir univerſel*, ou l'enchaînement de toutes les Sciences réunies dans un même ouvrage ou dans une même tête.

ENDECAGONE, ſ. m. gr. Figure géometrique, qui a onze côtés & onze angles.

ENDECASSYLLABE, ſ. m. Nom d'une ſorte de vers latin, qui eſt compoſé d'onze ſyllabes, ſuivant la ſignification de ce mot grec. C'eſt auſſi la meſure de la plupart des vers Italiens.

ENDENTÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des piéces de triangles alternées de divers émaux; ce qui forme des eſpéces de dents. On appelle auſſi *croix endentée*, celle qui ayant ſes branches terminées en croix ancrée, porte une pointe entre les deux crochets.

ENDIVE, ſ. f. Eſpece de chichorée, dont on diſtingue la ſauvage & celle de jardin; & dont la ſemence eſt miſe, avec celle de la chicorée, au rang des quatre ſemences froides mineures.

ENDRACHENDRACH, ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, dont le bois eſt jaune, & différe peu du bois de Sandal pour l'odeur. Il eſt d'une dureté qui le rend preſque inaltérable.

ENDUIT, ſ. m. Nom général de diverſes compoſitions qui ſe font en Peinture, en Maçonnerie & dans d'autres Arts, pour les appliquer ſur différens corps. Un *enduit* de plâtre ſur un mur. Un *enduit* pour peindre à freſque.

ENERGIE, ſ. f. Mot formé du grec, qui ſignifie *force*, *vertu pour agir*. Il ne ſe prend que dans le ſens moral. Ainſi l'on dit, un *diſcours énergique*, l'*énergie du diſcours* ou de la prononciation.

ENERGIQUES, ſ. m. Hérétiques du ſeiziéme ſiécle, ſortis des Calviniſtes, qui rejettant la préſence réelle, n'admettoient dans l'Euchariſtie que l'énergie & la vertu de Jeſus-Chriſt.

ENERGUMENE, ſ. m. Mot formé du grec, que les Théologiens emploient pour ſignifier un *Poſſedé*, quelqu'un dont le diable a pris poſſeſſion.

ENERVER, v. act. En termes de Manége, on *énerve* un cheval pour lui rendre la tête plus ſeche & plus menue; c'eſt-à-dire, qu'on lui coupe deux tendons qu'il a

au côté de la tête , quatre ou cinq pouces au-dessous des yeux.

ENFAITEAUX, s. m. Autrement *Faîtiere*. Tuiles en demi-canal, qui servent à couvrir le faîte d'une maison. On appelle *enfaîtement* une table de plomb qui sert au même usage, lorsque la couverture est d'ardoise. *Enfaîter* se dit dans ces deux sens.

ENFER, s. m. En termes de Chymie, c'est le nom d'un vaisseau de verre double, à long col, en forme d'entonnoir, pour être inséré dans un autre vaisseau. Il se nomme *enfer*, dit-on, parce qu'il ne sort rien de ce qui y est une fois entré.

ENFICELER, v. act. Terme de Chapelier, qui signifie serrer un chapeau avec une ficelle pour le contenir dans sa forme.

ENFILER, v. act. En termes de Guerre, c'est battre avec le canon quelque lieu en ligne droite, pour le nettoyer. *Enfilade* signifie, dans le même langage, une situation qui met un poste à découvert en ligne droite. En termes de Blason, *enfilé* se dit des piéces rondes, telles que les couronnes, les annelets, &c. lorsqu'elles sont passées dans des lances, des fasces, &c.

ENFLECHURES, s. f. Terme de mer, qui signifie une sorte d'échelles composées de petites cordes le long des haubans, pour monter aux hunes & au sommet des mâts.

ENFONCER, v. act. En termes de Fauconnerie, on dit que l'oiseau *enfonce*, lorsqu'ayant fondu sur sa proie, il la pousse jusqu'à la remise. Les Tonneliers disent *enfoncer une futaille*, pour dire *y mettre un fond*; & nomment *enfonçures* toutes les piéces du fond. Les Potiers disent *enfoncer un plat*, pour dire *le faire plus creux* ou *plus profond*.

ENFORMER, v. act. Terme d'Art. Les Chapeliers & les Bonnetiers disent *enformer un chapeau*, un *bonnet*, un *bas*, au lieu de dire, le mettre dans la forme.

ENFOURCHEMENT, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des premieres retombées des angles de voutes d'arrête, dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHURE, s. f. Terme de Chasse. Il se dit de la tête d'un cerf, lorsque l'extrêmité du bois se termine en deux pointes qui ont l'aparence d'une fourche.

ENGAGÉS, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui voulant faire le voyage des Indes, s'engagent à servir, pendant un certain nombre d'années, le Marchand ou le Maître qui se charge de leur entretien. La durée de cet engagement n'est que de trois ans parmi les François; ce qui a fait nommer aussi ces Engagés, les Trente-six mois. Le service est de sept ans chez les Hollandois, & de cinq ans chez les Anglois.

ENGAGEMENT, s. m. En termes d'Escrime, on appelle *engagement* une attaque composée, qui se fait en gagnant le foible de l'épée adversaire, pour se rendre maître de la ligne droite. Il y a différentes sortes d'engagemens, qui s'appliquent aux différentes sortes de parades. En termes de Guerre, *engagement* se dit d'une action générale ou particuliere.

ENGAGISTE, s. m. On donne ce nom à ceux qui obtiennent, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine pour un certain nombre d'années.

ENGALLER, v. act. Terme de Teinture. C'est préparer une étoffe avec la noix de galle & d'autres ingrédiens. L'*engallage* est l'action d'*engaller*.

ENGARANT, s. m. Terme de mer, qui se dit d'une corde chargée ou tendue, qu'on retient pour arrêter la force de la charge.

ENGIN, s. m. Mot formé du latin, qui s'applique à toutes sortes de machines composées, surtout à celles qui servent à lever

ou à tirer des fardeaux. Les *engins* de guerre, sont les machines qu'on emploie pour battre ou défendre les Places.

ENGLANTÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de l'écu, lorsqu'il est chargé d'un chêne dont le gland est d'un émail différent.

ENGORGER, v. act. Terme d'Art. On dit *engorger un tuyau*, pour dire le remplir. *Un tuyau engorgé*. Les Médecins disent que certains vaisseaux du corps s'engorgent, c'est-à-dire, qu'ils se remplissent d'humeurs. Un cheval qui a les *jambes engorgées*, c'est-à-dire aussi, remplies d'humeurs malignes.

ENGOULÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces dont les extrêmités entrent dans la gueule de quelque animal.

ENGRAISSEMENT, s. m. *Joindre du bois par engraissement*, c'est en termes de Charpenterie, l'assembler à force & de maniere qu'il n'y reste aucun vuide. Dans le même langage, *engraisser l'arrête* d'une piece de bois, signifie l'élargir en diminuant sa pointe.

ENGRELÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables, lorsqu'elles sont bordées de petites dents un peu arrondies par les côtés. Ces dents s'appellent *engrelure*.

ENGRENER, v. act. Terme d'Art. Les Horlogers & autres Machinistes disent *engrener* pour *faire entrer* les dents d'une roue dans son pignon ou dans d'autres dents. En mer, *engrener la pompe*, c'est y attirer tout ce qui reste d'eau au fond du vaisseau.

ENGRY, s. m. Nom d'une espece de Tigres d'Afrique, qui attaquent les Negres & qui respectent les Blancs. Les poils de leur moustache passent pour un poison des plus subtils.

ENGUAMBA, s. m. Arbre de l'Amérique, qui croit particuliérement dans la Province de *Mechoacan*, dont les fleurs pendent en bouquets de couleur verdâtre, & qui porte un fruit dont l'huile est excellente pour les plaies.

ENGUICHÉ, ad. Terme de Blason, qui se dit des trompes & autres instrumens de même espece, dont l'embouchure est d'un émail différent. *Enguichure* est le nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

ENGYSCOPE, s. m. Nom grec d'un instrument d'optique qui grossit les objets, mais en les regardant de fort près.

ENHARMONIQUE, adj. Terme de Musique. Le genre enharmonique est un des trois genres de musique. *Voyez* MUSIQUE.

ENHENDÉ, ad. Terme du Blason, tiré de l'Espagnol. Une croix *enhendée*, est celle dont le pied est *refendu*, suivant la signification Espagnole de ce mot. On la nomme aussi *croix à refente*.

ENJABLER, v. act. Enjabler une cuve ou un tonneau, c'est mettre les fonds dans leurs jables.

ENJALLER, v. act. Terme de Mer. *Enjaller l'ancre*, c'est y joindre deux piéces de bois qui s'appellent *jas*, pour faire tomber la pointe au fond en contrebalaçant le poids du fer.

ENIGME, s. f. Mot grec, qui signifie une chose obscure, dont le sens est difficile à pénétrer. Enigmatique signifie *obscur*, *d'un sens douteux*. On fait des énigmes en prose & en vers, c'est-à-dire, de petites pieces où ce qu'on propose à trouver est enveloppé dans l'obscurité des expressions & des figures.

ENLAÇURE, s. f. Terme de Charpenterie. Faire une *enlaçure*, c'est percer les mortoises & les tenons, pour tenir l'assemblage ferme en y passant une cheville.

ENLIER, s. m. Terme de Maçonnerie, qui signifie joindre ensemble des pierres & des briques, dans la construction d'un mur, en posant les unes sur leur longueur

& les autres ſur leur largeur.

ENLIGNER, v. act. Terme de pluſieurs Arts. Les Charpentiers enlignent le bois avec la regle & le cordeau, c'eſt-à-dire, qu'ils les mettent ſur une même ligne. Les Libraires appellent un livre bien *enligné*, celui dont la reliure eſt ſi bonne, qu'en l'ouvrant, les lignes des deux pages ſe correſpondent parfaitement.

ENNEADECATERIDE, adj. Terme Chronolique, compoſé de deux Mots grecs qui ſignifient *dix-neuf*, pour exprimer le Cycle lunaire, qui eſt une révolution de dix-neuf années ſolaires, après leſquelles le ſoleil & la lune recommencent leurs mouvemens, & les nouvelles lunes arrivent les mêmes mois & les mêmes jours.

ENNEAGONE, ſ. m. Terme grec de Geométrie, qui eſt le nom d'une figure de neuf côtès & de neuf angles.

ENNOIE, ſ. f. Serpent à deux têtes, nommé auſſi *Amphisbene.* Ces deux têtes ſont aux deux extrêmités de l'animal, & leurs morſures ſont dangereuſes ſans être mortelles.

ENNUSURE, Terme de Plomblier. C'eſt le nom d'un morceau de plomb, en forme de baſque, qui eſt ſous le bourſeau d'un comble.

ENORME, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie proprement irrégulier, mais dont l'idée s'eſt étendue juſqu'à lui faire ſignifier *monſtrueux*, *odieux par l'excès.* C'eſt dans ce ſens qu'on dit *un crime énorme*, *l'énormité d'un crime.*

ENQUERRÉ, adj. Terme de Blaſon, qui vient du vieux mot *Enquerre* pour enquerrir. On appelle *armes enquerrées* celles qui ont quelque ſingularité dont il faut demander l'explication.

ENQUESTE, ſ. f. Terme de Palais, qui ſignifie *information* ou *preuve* ordonnée en Juſtice. Les Chambres des Enquêtes ont été établies dans les Parlemens pour juger les procès par écrit, qui ont été appointés en premiere inſtance. *Enquêteur* eſt un nom d'office que prennent les Commiſſaires du Châtelet. *Examinateurs & Enquêteurs.*

ENRASER ou ARRASER, v. act. Terme de Menuiſerie, qui ſignifie placer des pieces égales en hauteur. Un panneau enraſé ou arraſé, eſt celui qui eſt égal en groſſeur à l'aſſemblage.

ENRAIER, v. act. En termes de Charron enraier une roue, c'eſt mettre les rais dans leur mortoiſes. En termes de Laboureur, *enraier* eſt neutre & ſignifie faire le premier ſillon en commençant à labourer. Il eſt neutre auſſi en termes de Voituriers, pour ſignifier, *arrêter le mouvement* de la roue en deſcendant une montagne trop roide, *empêcher que la roue ne tourne*, afin qu'il y ait moins de danger pour la voiture; ce qui ſe fait avec une chaîne ou des cordes. *Enrayeure* eſt un terme de Charpenterie, qui ſignifie les entraits des fermes d'aſſemblage. Il y en a de rondes & de quarrées.

ENROULEMENT, ſ. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. Les Architectes nomment *enroulement* ce qui eſt contourné en ſpirale. Les Jardiniers appellent *enroulement de parterre* les plate-bandes contournées auſſi en ſpirale.

ENSADE, ſ. m. Arbre de la baſſe Ethiopie, dont les rameaux ſe courbant juſqu'à terre, y prennent racine, & pouſſent d'autres troncs, dont il ſe forme ainſi des forêts entieres. L'*Enſade* eſt une eſpece de Figuier, qui porte ſon fruit. On fait des étoffes de ſon écorce. Il croît auſſi dans pluſieurs parties des Indes orientales.

ENSANGLANTÉ, adj. En termes de Blaſon, ce mot ſe dit des animaux repreſentés avec des marques de ſang, tels que le Pelican, &c.

ENSEIGNE, f. m. Titre d'un Officier fubalterne dans plufieurs corps de Troupes. L'Enfeigne eft celui qui porte le drapeau. Enfeigne aux gardes ; Enfeigne des Moufquetaires. En termes de Mer, on appelle *Enfeigne de poupe* le Pavillion qui fe met fur la poupe ; blanc aux vaiffeaux de guerre ; bleu aux vaiffeaux Marchands, avec une croix blanche.

ENSELLÉ, adj. Terme de Manege, qui fe dit d'un cheval dont l'épine du dos eft baffe ; ce qui le rend difficile à feller.

ENSEMBLE, adv. En termes de manége, on dit qu'*un cheval eft bien enfemble* lorfque le mouvement de fes pieds & de fes hanches eft aifé dans fa marche. Mettre un cheval bien enfemble, c'eft le mettre fur fes hanches. *Enfemble* devient quelquefois fubftantif, pour fignifier les relations naturelles de toutes les parties d'un tout. On dit ainfi, l'enfemble d'un édifice, d'un ouvrage d'Architecture.

ENSEUILLEMENT, f. m. Terme d'Architecture, qui fignifie une certaine hauteur dans l'appui d'une fenêtre. On dit, elle a tant de pieds d'enfeuillement.

ENSOUPLE, f. f. Terme de Tifferand & de Brodeur. *L'Enfouple* des Tifferands eft un rouleau de bois fur lequel ils montent la chaîne pour faire de la toile. Ils appellent *Enfoupleau* un rouleau oppofé, fur lequel ils roulent la toile à mefure qu'elle fe fait. *L'Enfouple des Brodeurs* eft une machine compofée de lattes, qui traverfent des colomnes de bois, fur laquelle ils travaillent. Les *Ferandiniers* appellent *Enfuble* un rouleau de bois autour duquel ils tournent leur ouvrage.

ENTABLEMENT, f. m. Ter- d'Architecture. C'eft le dernier rang de pierres fur lequel porte le toît d'un Bâtiment. Dans les ordres d'Architecture ; l'entablement comprend l'architrave, la corniche, & la frife.

ENTABLER, v. n. Terme de Manége. Un *cheval s'entable* lorfqu'en maniant fur les voltes, le mouvement de fa croupe devance celui de fes épaules.

ENTAILLE, f. f. Terme d'Art, qui fignifie une ouverture qu'on fait dans un corps pour y faire entrer quelque partie d'un autre corps. Les *Entailles* fe font ou quarrement, ou en adent, ou à queue d'aronde. *L'Entaille* à limer les fcies eft une piece de bois fendu, dans laquelle on fait entrer la fcie, pour en limer les dents.

ENTALINGUER, v. act. Terme de Mer. *Entalinguer* un cable, c'eft l'amarrer à l'arganeau d'une ancre.

ENTAMER, v. act. En termes de Manége, on dit d'un cheval qui commence à galoper, qu'*il entame le chemin.*

ENTENDEMENT, f. m. En termes de Philofophie, c'eft une des facultés naturelles de l'ame, par laquelle elle conçoit & raifonne. On diftingue l'entendement, la volonté & la mémoire.

ENTER, v. act. Terme de jardinage. C'eft le nom d'une opération qui fert à faire un feul arbre de deux ou de plufieurs, pour en former un plus beau ou pour lui faire produire de meilleurs fruits. Elle confifte à couper horizontalement le fauvageon, à le fendre un peu, & à fourrer dans l'incifion une ou plufieurs entes ou greffes, c'eft-à-dire, un ou plufieurs rejettons de quelqu'autre arbre. Il y a néanmoins différentes manieres d'enter, qui dépendent de l'endroit du fauvageon où l'on infere l'ente. On *ente en mouelle, en couronne, en flute,* &c. En termes de Charpenterie, *enter* fignifie joindre ou affembler deux pieces de bois de même groffeur. En termes de Faucon-

nerie, *enter* ſignifie racommoder une penne de l'oiſeau, froiſſée ou rompue, ſoit par la jonction d'une penne gardée, ſoit à l'aiguille ou au tuyau.

ENTEROCELE, ſ. f. Terme grec de Médecine. C'eſt une rupture du Peritoine, & une deſcente de boyaux, qui s'appelle autrement *Hernie du ſcrotum*. Elle vient ordinairement de quelque violent effort.

ENTEROLOGIE, ſ. f. Mot composé du grec, qui ſignifie *diſcours* ou traité ſur les inteſtins.

ENTEROMPHALE, ſ. f. gr. Eſpece de rupture qui ſe fait par le nombril, lorſqu'il s'y ouvre une ſortie pour les boyaux.

ENTHOUSIASME, ſ. m. Mot emprunté du grec, qui ſignifie fureur fanatique. On le prend pour une chaleur d'imagination, ſur-tout lorſqu'il eſt queſtion de poëſie. *L'enthouſiaſme poëtique. Enthouſiaſmé* ſe dit quelquefois pour ravi, tranſporté d'admiration ou d'amour. *Enthouſiaſte* ne ſe prend pas dans un ſens ſi favorable. Il ſe dit ordinairement de celui qu'une imagination dereglée rend capable de quelque excès, ſur-tout en matiere de Religion & de Philoſophie. Dans le quatriéme ſiécle on donna le nom d'Enthouſiaſtes aux Herétiques Maſſaliens, parce qu'ils étoint comme poſſédés du démon.

ENTHYMEME, ſ. m. gr. Terme de Logique. L'Enthymeme eſt un argument qui ne conſiſte qu'en deux propoſitions, l'antécedent & le conſéquent. C'eſt la plus courte maniere de raiſonner, & celle que l'eſprit ſuit naturellement ſans faire attention à la forme.

ENTIENGIE, ſ. m. gr. Oiſeau d'Afrique, ſur-tout au Royaume de Congo, qui ſe tient toujours ſur les arbres, parce qu'on prétend qu'il ne peut toucher la terre ſans mourir. On ajoute qu'il eſt toujours accompagné de pluſieurs petits oiſeaux noirs qui lui ſervent comme de gardes. Sa peau eſt mouchetée, & paſſe pour un ornement précieux dans le Pays.

ENTIER, adj. On dit qu'un cheval eſt entier lorſqu'il n'a point été coupé. En termes de Manége, on dit auſſi qu'il eſt entier pour dire qu'il eſt rétif. Dans le même langage, on dit d'un mors qui ne plie point dans la liberté de la langue, qu'*il tient de l'entier*.

ENTITÉ, ſ. f. Terme de Philoſophie. On appelle Entité l'*Etre* conſidéré phyſiquement, c'eſt-à-dire, l'eſſence actuelle ou l'exiſtence d'un Etre.

ENTOISER, v. act. Terme de Maçon. *Entoiſer* des moellons & d'autres matériaux, c'eſt les arranger quarrément, pour en meſurer le contenu avec la toiſe ou le pied.

ENTONNOIR, ſ. m. En termes de Médecine, c'eſt le nom d'un conduit placé au-deſſous du troiſiéme ventricule du cerveau. Il ſert à le purger de ſes humeurs ſurperflues.

ENTOURNURE, ſ. f. Terme de Tailleur d'habits. C'eſt une ſorte d'échancrure, ou de tour que le Tailleur donne aux manches.

ENTRAIT, ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom d'une piece de bois qui ſert à lier deux parties oppoſées dans la charpente d'un bâtiment. *Le grad entrait* eſt le premier d'un haut comble, & le *petit entrait* celui de deſſus.

ENTRAPETÉ, adj. Terme de Maçonnerie. On appelle un *Pignon entrapeté* tout bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil eſt à quatre ou cinq pans, au lieu d'être triangulaire.

ENTRAVAILLÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un oiſeau éploié, lorſqu'il a quelque pieu paſſé entre les pieds ou les ailes.

ENTRAVE,

ENTRAVE, f. f. Ce mot, qui signifie chaîne ou lien, ne s'emploie plus gueres, en ce sens, que dans la Poësie, ou pour signifier une corde qu'on attache aux deux pieds de devant d'un cheval, lorsqu'on ne veut pas qu'il s'éloigne. *L'Entravon* est une petite piece de cuir dont on lui entoure le paturon, afin qu'il ne soit pas blessé de *l'entrave*.

ENTRE-COLOMNE ou ENTRE-COLOMNEMENT, Terme d'Architecture, qui signifie l'intervalle qu'an loisse d'une colomne à l'autre.

ENTRECOUPE, f. f. Terme d'Architecture. C'est l'espace ou le vuide qui reste entre deux voutes spheriques, depuis *l'extrados* jusqu'à la douelle. On appelle aussi *Entrecoupe* un dégagement que deux pans coupés font vis-à-vis l'un de lautre dans un carrefour étroit, ou dans une porte cochere, afin que les voitures y puissent tourner.

ENTRELAS, f. m. Cordons entrelassés, pour faire quelques nœuds. En Architecture, les *Entrelas* sont des ornemens de fleurons & de listels liés ensemble & croisés. Les *Entrelas d'appui* sont d'autres ornemens de sculpture à jour, qui tiennent quelquefois lieu de balustres & de rampes d'escalier. Les Serruriers ont aussi leurs Entrelas, dans les grilles & d'autres ouvrages de fer. *Entrelassé* se dit en termes de Blason, des pieces passées l'une dans l'autre, telles que des anneaux, des croissans, &c.

ENTREMISE, f. f. Terme de Mer, qui est le nom de certaines petites pieces de bois qu'on place entre deux autres pour les renforcer & les affermir.

ENTR'OUVERT. adj. Terme de Manége. On dit d'un cheval qu'il est entr'ouvert lorsqu'il se déjoint l'épaule par une chute ou par quelque effort.

ENTREPAS, f. m. Marche d'un cheval, qui tient de l'amble, sans tenir du pas ni du trot.

ENTREPOT, f. m. On appelle Entrepôt, ou lieu d'Entrepôt, sur-tout en termes de Commerce, tout lieu où l'on s'est établi le droit de déposer des marchandises ou d'autres choses, pour les reprendre, ou pour les faire transporter ailleurs suivant sa volonté

ENTRETAILLE, f. f. Terme de danse. C'est le nom d'un pas, qui se fait en jettant un pied à la place de l'autre.

ENTRETENU, adj. Terme de Blason, qui se dit des clés & d'autres choses de même nature liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETOISE, f. f. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois qui se met entre dautres pour les soutenir. L'entretoise croisée est un assemblage en forme de sautoir.

ENTREVOUX, f. m. Terme de Maçonnerie. On donne ce nom à l'intervalle d'une solive à lautre dans un placher, & aux espaces garnies de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENVELIOTER, v. act. Terme de Faucheur. *Envelioter* du foin, c'est le rassembler & le mettre par tas.

ENVELOPPE, f. f. Terme de fortification. *L'Enveloppe* est une petite élevation de terre, en forme de simple parapet, ou bordée d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles d'une place avec des simples lignes.

ENVERGUER, v. act. Terme de Marine, qui signifie attacher les voiles aux antennes. On appelle *Envergure* l'arrangement des voiles, dans leur largeur, sur les mâts.

ENVILASSE, f. f. Nom d'une sorte d'Ebene qui a peu de nœuds, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar.

ENVOERY, f. m. Animal quadrupede du Roiaume de Con-

go. Il a deux cornes & beaucoup de ressemblance avec le cerf.

ENVOILER, v. n. Terme de Serruriers, qui signifie *se courber*, & qui se dit du fer à la trempe. Il *s'envoile*, c'est-à-dire, qu'il gauchit & qu'il se courbe.

EOLIPILE, s. f. gr. Instrument hydraulique, qui consiste dans une boule creuse de métal, avec un col & un fort petit trou. On la chauffe, on la met dans l'eau, dont elle se remplit d'elle-même aux environs des deux tiers ; & si on la raproche du feu dans cet état, elle exale un vent d'une impétuosité surprenante. On s'en sert pour chasser la fumée des foiers. Descartes a cru trouver dans ce Phénoméne, l'explication de l'origine des vents.

EPACTE, s. f. gr. Terme de Chronologie, qui signifie l'addition d'onze jours que l'année solaire contient de plus que l'année lunaire. Ces onze jours en faisant trente-trois au bout de trois ans, on en fait alors un treiziéme mois de trente jours, ce qui s'appelle intercalation ; & comme les trois jours qui restent en font trente-six au bout de trois autres années avec les trois fois onze, on intercale encore, & il reste alors six jours de différence entre le soleil & la lune. Ainsi pour avoir l'Epacte on ajoute tous les ans onze jours, & l'on retranche le nombre de trente lorsqu'il se trouve. C'est du premier Mars qu'on compte la nouvelle Epacte. *Voy*. LUNE.

EPANORTHOSE, s. f. gr. Nom d'une Figure de Rhétorique, par laquelle on fein de retracter ce qu'on avoit dit, comme trop foible pour ce qu'on veut exprimer, & l'on tâche d'ajouter quelque chose de plus fort.

EPARER, v. n. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval lorsqu'il détache des ruades. *Ce cheval s'épare.*

EPARGNE, s. f. Outre sa signification commune, ce mot, en langage de gravure, signifie une maniere de graver qui s'appelle *Taille d'épargne*. On taille en épargne lorsque les traits qui doivent paroître, sont ceux qu'on laisse en relief, au lieu que dans la taille-douce les traits qui doivent paroître sont gravés & enfoncés. *Epargner* devient terme de Peinture, l'orsqu'il signifie qu'il ne faut rien coucher sur certaines parties d'un tableau. On dit : il faut coucher telle partie, & *épargner* telle autre. En termes de Menuiserie, *épargner* se prend pour *former une seconde figure* en même-tems qu'on pousse celle qu'on s'est proposée. Ainsi le Menuisier, qui pousse un quart de rond, *épargne* un filet s'il forme en même-tems un filet près du quart de rond.

EPARVIN, s. m. Nom d'une maladie des chevaux, qui leur vient au jarret. On distingue l'*Eparvin sec* & *l'Eparvin de bœuf* ; le premier, qui est un engourdissement du jarret, causé par des humeurs épaisses ; le second, qui est une tumeur causée par des humeurs froides & qui vient quelquefois de la dureté d'un os.

EPARS, s. m. En termes de Mer, c'est le nom qu'on donne au bâton du Pavillon.

EPAVE, s. f. Terme de Palais, qui signifie une chose perdue & non reclamée, dont la propriété appartient au Seigneur Haut-justicier. Ainsi les bêtes perdues se nomment *Epaves*.

EPAUFRURE, s. f. Terme de Paveur, qui signifie un éclat de pierre emporté mal-à-propos par un coup de travers.

EPAULE, s. f. Membre du corps animal, qui se joint au bras dans l'homme, & à la jambe de devant dans les bêtes. Ce mot a diverses acceptions dans les Arts. L'*Epaule* de mouton est une grande coignée de Charpenterie. Les *Epaules d'un vaisseau* sont, en langage

de mer, les parties du bordage entre l'éperon & les haubans de misaine. En termes de Manége, un cheval qui ne s'assied point sur les hanches & qui ne plie pas les jarrets, *s'abandonne trop sur les épaules*. En termes de guerre, l'*épaule d'un bastion*, est un terrain qui est à l'endroit où la face & le flanc se joignent ; & l'*angle de l'épaule* est l'angle formé par ce deux lignes. *Epaulement* est aussi un terme de fortification, qui se prend, tantôt en géneral pour un retranchement de côté, qu'on oppose à l'ennemi ; tantôt pour un *demi-bastion* composé d'une face & d'un flanc, qui se met en pointe à la tête d'un ouvrage à corne ou à couronne ; tantôt pour un *orillon* qu'on fait aux bastions. On dit dans le même sens, *épauler un ouvrage*, ou s'épauler. En termes de Charpenterie, l'*épaulement d'un tenon* est un côte d'un tenon, moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la piece de bois. *Epaulette*, en lengage de Lingeres, est une petite bande de toile qui se met sur l'épaule de la chemise. En termes de Tailleur d'habit, c'est une couture sur l'épaule.

EPEAUTRE, f. m. Espece de froment, dont le tuiau est plus mince & moins ferme ; l'épi plat & uni, ne jettant ses grains que des côtés, la barbe longue & menue. On distingue deux sortes d'Epeautre ; l'un simple, & l'autre à double, gousse avec deux grains dans chacune.

EPÉE, f. f. En termes de Manége, on appelle *Epée romaine* une marque en forme d'épi qui vient sur l'encolure du cheval près de la criniere. Les Cordiers nomment *épée* un instrument de leur profession en forme de coutelas, qui leur sert à battre la sangle. L'Ordre de l'Epée étoit un ancien Ordre de Chevalerie, institué au douziéme siécle dans l'Isle de Chypre, par *Gui de Lusignan*. Il y a un autre Ordre militaire d'Espagne, qui se nomme *Saint-Jacques de l'Epée*, établi aussi dans le douziéme siécle, dont le Roi est Grand-Maître, & qui porte pour armes une croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & les bouts de la garde en fleur de lys.

EPENTHESE, f. f. gr. Terme de Grammaire, qui signifie l'addition ou la duplication d'une lettre dans un mot latin, comme *Relligio* pour *Religio*.

EPERLAN, f. m Petit poisson de Mer, qui entre dans l'embouchure des Rivieres, & qui a l'odeur de la violette dans sa fraicheur. L'éperlan de Seine est excellent.

EPERON, f. m. Outrre sa signification commune, *Eperon*, en termes d'architecture, est un appui ou un arc-boutant qu'on met contre une muraille pour la soutenir. En termes de marine, c'est la partie d'un vaisseau qui s'avance la premiere. En termes de guerre, c'est une fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, sur le bord des rivieres, &c. pour garantir une place. En termes de *Maçonnerie*, l'Eperon est une pointe de pierre qni garanti une pile de pont en fendent l'eau.

EPERVIER, f. m. Oiseau de proie, qui passe pour la femelle du Mouchet. On appelle *Epervier de ramage*, celui qu'on a pris déja grand & volant dans les forêts, comme on appelle *Epervier royal* celui qui a été pris au nid & qu'on a élevé pour la chasse. En termes de pêche, l'Epervier est un grand filet qu'on jette étendu dans l'eau, & dont l'ouverture se resserre par le moyen de ce qu'on appelle ses *nerfs*, pour prendre tout le poisson qui se trouve dessous.

EPHA, f. m. hebr. Mesure des Hebreux, dont on distingue deux sortes, la commune & celle du sanctuaire. La premiere conte-

noit ſoixante livres de liqueur, à ſeize onces la livre ; ce qui revenoit à l'amphore Romaine. *L'épha* du ſanctuaire étoit plus grand d'un tiers, de ſorte que trois éphas communs n'en faiſoient que deux du ſanctuaire.

EPHEBE, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie un jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c'eſt-à-dire, à quatorze ans.

EPHEMERE, adj. Terme grec de Médecine, qui ſignifie ce qui dure un jour. On appelle *fiévres éphemeres* celles dont l'accès eſt de cette durée. *Ephemere* devient ſubſtantif pour ſignifier un petit inſecte volant, qui ne vit, dit-on, qu'un ſeul jour ; & qui, dans cet eſpace, change deux fois de peau, fait des œufs & jette des ſemences. Les Pêcheurs s'en ſervent pour amorce à leurs hameçons. On prétend qu'avant que d'être inſecte, il vit trois ans ſous la forme de ver. Les Voyageurs parlent de certains arbres d'Arabie, qu'ils nomment auſſi *Ephemerés*, parce qu'ils croiſſent chaque jour depuis le lever du ſoleil juſqu'à midi, & qu'ils rentrent le ſoir dans le ſable.

EPHEMERIDES, ſ. f. gr. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des tables calculées, qui font connoître les places des Planétes chaque jour à midi, & leurs aſpects entr'elles. C'eſt par le ſecours de ces tables qu'on calcule les éclipſes, qu'on forme les horoſcopes & les ſyſtêmes du ciel.

EPHEMERUM, ſ. m. gr. Plante, qu'on nomme autrement *Flambe ſauvage*, dont la tige & les feuilles reſſemblent à celles du lys. Sa racine eſt laiteuſe. On s'en ſert pour ſe laver la bouche dans le mal de dents ; & des feuilles pour guérir toutes ſortes de tumeurs.

EPHETES, ſ. m. gr. Nom de certains Magiſtrats Athéniens, inſtitués par le Roi *Demophoon*, pour juger des cas de meurtre. Ce Tribunal étoit compoſé de cinquante Athéniens & d'autant d'Argiens.

EPHIALTE, ſ. m. Nom grec d'un mal de poitrine, qui ſe nomme vulgairement *Cochemar* ou *Cochevieille*, & que les Latins nomment *Incube*. Il vient d'une difficulté de reſpiration à ceux qui dorment ſur le dos ; & comme on ſent un poids ſur l'eſtomac, il arrive quelquefois qu'on s'imagine avoir quelqu'un couché ſur ſoi. Le reméde & le préſervatif ſont de ſe mettre ſur le côté, la tête haute.

EPHOD, ſ. m. hebr. Eſpece de ſurplis de toile de lin, qui étoit en uſage parmi les Levites. Il tomboit juſqu'à terre.

EPHORES, ſ. m. gr. Juges Lacedemoniens, établis par *Theopompe* ancien Roi de Sparte, pour ſervir de frein à l'autorité royale. Leur pouvoir s'étendoit ſi loin qu'on comparoit leur gouvernement à la Monarchie. Ils prononçoient leurs ſentences aſſis ſur des trônes, & les Rois mêmes de Sparte étoient obligés de paroître devant eux pour rendre compte de leurs actions.

EPI, ſ. m. En termes d'Architecture, c'eſt un aſſemblage de chevrons qui ſe fait dans un comble circulaire, avec des liens autour du poinçon. Le bout du poinçon s'appelle *épi de faîte*. On appelle *briques en épi*, des briques poſées diagonalement ſur le côté ; & *ſoudure en épi*, une groſſe ſoudure hériſſée en forme d'arête de poiſſon. On donne auſſi le nom d'*épi* aux crochets de fer qu'on met ſur un mur ou ſur des baluſtrades, pour empêcher le paſſage. En termes de Manége, l'*épi* eſt une boucle naturelle de poil, qui ſe forme quelquefois naturellement entre les deux yeux d'un cheval, & qui ſe nomme auſſi *molette*. François I, Duc de Bretagne, inſtitua un Ordre militaire ſous le nom de l'*Epi*.

EPIBATERE, f. m. Mot grec, qui ſignifie un compliment en vers ou en proſe, pour féliciter de ſon retour un ami qui a été long-tems abſent.

EPICARPIUM, f. m. Terme grec de Médecine. C'eſt un médicament compoſé d'ingrédiens vifs & pénétrans, qui s'applique, en forme d'emplâtre ou de cataplaſme, autour du poignet d'une perſonne attaquée de la fiévre, pour en arrêter les ſuites ou prévenir ſon retour.

EPICEDIUM, f. m. Mot tiré du grec, qui ſignifioit un Diſcours ou un Poëme prononcé pendant les funerailles d'un mort. C'eſt à peu près ce que nous appellons *Oraiſon funebre.*

EPICENE, adj. Terme grec de Grammaire, qui s'emploie pour ſignifier ce qui eſt commun aux deux ſexes, ou pour ſignifier un nom qui s'applique indifféremment aux mâles & aux femelles. C'eſt ainſi qu'*enfant* ſignifie un garçon comme une fille ; & *parens*, nos parens de l'un & de l'autre ſexe.

EPICERIE, f. f. Nom général de toutes ſortes d'épices & d'aromates. Le terme d'*Epices*, qu'on met aux Arrêts, vient de ce que les épices étant autrefois d'une rareté extrême, on en faiſoit des préſens qui paſſoient pour très-précieux. Mais les épices des Juges ont été changées en argent. On les paie en écus quarts de trois livres quatre ſols.

EPICURIENS, f. m. gr. Ancienne ſecte de Philoſophes qui étoient attachés aux opinions d'Epicure. Leur morale a été fort décriée dans tous les tems ; mais pluſieurs Ecrivains anciens & modernes ont entrepris de les laver de cette accuſation, en prouvant que ceux qui ſuivoient la véritable doctrine de leur Maître ne faiſoient pas conſiſter le ſouverain bien dans les voluptés groſſieres, mais dans les plaiſirs de l'ame qui réſultent de la pratique de la vertu.

EPICYCLE, f. m. gr. Petit cercle de l'ancienne Aſtronomie, inventé pour expliquer les ſtations & les retrogradations des Planétes, dont le centre eſt dans la circonférence d'un plus grand qui eſt l'excentrique d'une Planéte. C'eſt dans cet excentrique que le centre de l'Epicycle ſe meut. L'Epicycle décrit auſſi, par ſon centre, un cercle qu'on appelle *Déférent de l'Epicycle*, & la Planéte eſt attachée à ſa circonférence comme la pierre à une bague. Mais l'expérience fait connoître que ces inventions ſont inutiles, & que non-ſeulement le mouvement de la terre explique ſuffiſamment le phenomene, mais qu'il s'accorde avec le calcul, ce qu'elles ne ſont pas.

EPICYCLOIDE, f. f. gr. Terme de Géométrie. C'eſt une courbe, engendrée par la révolution d'un point de la periſphere d'un cercle au long de la partie convexe ou concave d'un autre cercle.

EPIDEMIES, f. f. gr. Fêtes d'Apollon à Delphe & Milet, & de Diane à Argos. Le peuple s'imaginoit que ces Divinités étoient préſentes dans cet intervalle, & le dernier jour il leur chantoit un hymne d'adieu pour leur ſouhaiter un bon voyage, dans la ſuppoſition qu'elles alloient pendant le reſte du tems recevoir des adorations dans d'autres pays.

EPIDEMIQUE, adj. Ce mot grec, qui ſignifie *populaire*, ou ce qui eſt répandu dans le peuple, ſe joint à *maladie* pour ſignifier toutes ſortes de contagions actuelles, c'eſt-à-dire, de maux qui ſe communiquent.

EPIDERME, f. m. Mot grec, qui ſignifie *petite peau ſupérieure.* C'eſt une cuticule qui couvre la véritable peau du corps humain ; & qui n'ayant ni veines, ni arteres, ni nerfs, eſt tout-à-fait inſenſible.

EPIDESE, f. f. Terme grec de Chirurgie. C'eſt l'action d'arrêter le ſang, en fermant les levres d'une plaie & en appliquant un bandage.

EPIDESME, f. m. Mot grec, qui ſignifie, en Chirurgie, un bandage pour une plaie ou pour tout autre mal extérieur.

EPIDIDYME, f. m. Terme grec de Médecine, qui eſt le nom d'un petit corps placé ſur chaque teſticule. Il eſt glanduleux & ſert à perfectionner la matiere de la génération.

EPIÉ, adj. Terme de Chaſſe. On appelle *chien épié*, du mot d'*épi*, celui qui a, dans le milieu du front, du poil plus grand que dans le reſte du corps; & *queue épiée*, une queue de chien qui eſt éparpillée par le bout.

EPIEU, f. m. Sorte d'arme, qui n'eſt qu'un bâton de quatre ou cinq pieds de longueur, garni, par le bout, d'un fer large & pointu, & qui ſert particuliérement à la chaſſe du ſanglier.

EPIGASTRE, f. m. Mot grec, qui eſt le nom de la partie ſupérieure de l'*Abdomen*. La veine épigaſtrique eſt une veine qui entre dans les muſcles de l'Epigaſtre.

EPIGENEME, f. m. Mot grec, que quelques Ecrivains ont employé pour ſignifier les ſymptômes d'une maladie.

EPIGEONER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui ſignifie *employer le plâtre* avec la main & la truelle, ſans avoir beſoin de le jetter ni de le plaquer.

EPIGLOTTE, f. f. gr. Premier cartilage du larynx, ou couvercle du conduit de la reſpiration, qui contribue aux diverſes modulations de la voix. L'Epiglotte a la forme d'une feuille de lierre ou d'une languette.

EPIGRAMME, f. f. gr. Petit Poëme ou petite Piéce de vers, qui peint ingénieuſement quelque choſe. On s'eſt accoutumé à vouloir que l'Epigramme finiſſe par ce qu'on appelle une *pointe*. Mais ſi l'on examine celles qui paſſent pour les meilleures, on trouvera que le ſel eſt diſtribué dans toutes leurs parties. Les autres ne méritent que le nom de *Bon mot*.

EPIGRAPHE, f. f. Mot grec, qui eſt le nom général des inſcriptions qui ſe placent ſur une pierre de quelque bâtiment, ou ſur un marbre, pour repréſenter le tems de la conſtruction ou le nom du Fondateur.

EPILEPSIE, f. f. gr. Mal, nommé autrement *haut mal* & *mal caduc*, qui conſiſte dans une convulſion de tout le corps ou de quelques parties, accompagnée d'une privation de ſentiment & de connoiſſance, & qui revient par accès ou paroxyſmes, ſans laiſſer aucun ſouvenir de ce qu'on a ſenti. Il y a divers degrés d'épilepſie. On appelle *Epileptique* celui qui eſt ſujet à cette terrible maladie.

EPILOGUE, f. m. Mot grec, qui s'emploie pour ſignifier la derniere partie d'un Diſcours, d'un Traité, &c. dans laquelle on fait une récapitulation des principales matieres dont on a parlé.

EPIMEDIUM, f. m. Plante qu'on prend pour une eſpece de trefle, à cauſe de ſon nom grec; mais dont les Anciens repréſentent les feuilles ſemblables à celles du lierre, & qui ne produit ni graine ni fleur.

EPINARS, f. m. Herbe potagere, à peu près de la forme de l'oſeille, & fort ſaine dans l'uſage, quoique pluſieurs la croient venteuſe. On prétend que le jus d'épinars eſt un reméde contre les morſures des ſcorpions.

EPINÇOIR, f. m. Terme d'Art. C'eſt le nom d'un gros marteau fendu en angle par les deux bouts, qui ſert particuliérement aux Tailleurs de pavé.

EPINE, f. f. Nom général de toutes les petites pointes des ar-

bres épineux ; mais c'eſt particuliérement celui d'une eſpece d'arbre dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. L'*Epine blanche* eſt une plante, que quelques-uns confondent avec le chardon-bénit, d'autres avec la carline, avec l'artichaut ſauvage, &c. Mais ſuivant les deſcriptions les plus exactes, elle en eſt différente. Elle eſt nommée par les Apotiquaires, *Bedeger*, qui eſt ſon nom Arabe. Sa racine eſt bonne pour le crachement de ſang, & pour divers autres maux. L'*Epine arabeſque* eſt une autre plante, qui a la même vertu que l'Epine blanche.

EPINE-VINETTE, ſ. f. Arbriſſeau épineux qui pouſſe pluſieurs rejettons, & qui produit une fleur jaune, en forme de grappe, d'où vient un petit fruit rouge, en forme de grappe auſſi. On en fait une ſorte de vin, que les Apotiquaires nomment *Vin de Berberis*, & des confitures fort agréables, quoiqu'un peu aigres. L'Epine-vinette ſert à divers uſages de la Médecine, ſur-tout contre les vapeurs malignes, & pour les fluxions & les devoiemens d'eſtomac.

EPINETTE, ſ. f. Nom d'un inſtrument de muſique, dont on joue par un clavier compoſé de quarante-neuf touches. Le corps de l'épinette eſt une ſorte de coffre d'un bois reſineux, qui retentit du mouvement des cordes lorſqu'elles ſont remuées par le ſautereau qui répond aux touches. Il y a de doubles & de triples épinettes, qui prennent ce nom lorſqu'au jeu commun de l'inſtrument, on en ajoute un ſemblable à l'uniſſon, & un autre à l'octave. Ils peuvent être joués ſéparément ou tous enſemble.

EPINICION, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie un Poëme ou toute autre marque de réjouiſſance publique pour une victoire obtenue.

EPINIERE, adj. Moelle épiniere. Nom que les Médecins donnent à la moelle des vertebres du dos.

EPINIERS, ſ. m. Terme de Chaſſe. Bois ou fourrées d'épines, où les bêtes noires ſe retirent.

EPIPHANIE, ſ. f. Mot emprunté du grec, qui ſignifie *manifeſtation*, & qui eſt le nom de la Fête Chrétienne où l'on célébre l'adoration des trois Mages, jour auquel le Meſſie s'eſt manifeſté aux Gentils. On y joint la célébration du Baptême de Jeſus-Chriſt, & du miracle qu'il fit aux nôces de Cana.

EPIPHONEME, ſ. m. Nom grec d'une figure de Rhétorique. C'eſt une eſpece d'exclamation ſententieuſe, qu'on fait ſuccéder à quelque récit intéreſſant.

EPIPHORE, ſ. f. Nom grec d'une maladie des yeux, qui conſiſte dans une fluxion continuelle de rhume, avec ardeur, rougeur & picotement.

EPIPHYSE, ſ. f. Terme grec de Chirurgie. C'eſt l'excreſcence d'un os ſur un autre os.

EPIPLOCELE, ſ. f. Nom grec d'une ſorte d'hernie, qui conſiſte dans la deſcente de la coeffe du ventre dans le ſcrotum.

EPIPLOIQUE, adj. gr. Les veines & les arteres épiploïques, ſont celles qui ſe diſtribuent dans la coeffe du ventre, ou l'Epiploon.

EPIPLOON, ſ. m. Nom grec d'une eſpece de ſac, ou d'une coeffe, qui eſt tendue ſur le bas du ventricule & des inteſtins ſupérieurs. Elle renferme pluſieurs autres ſacs qui renferment des amas de graiſſe, & d'où la graiſſe ſe répand dans tout le corps par les vaiſſeaux adipeux.

EPIQUE, adj. gr. Poëme Epique. C'eſt un ouvrage en vers héroïques, dont le ſujet eſt quelque grande action d'un Heros, avec des peintures, des maximes & des caracteres dont il y a de l'utilité à tirer pour les mœurs. Le Poëme Epique a ſes regles. Il

différe du Poëme Dramatique en ce qu'il n'eſt qu'un récit, & que l'autre eſt une repréſentation.

EPISCOPAUX, ſ. m. Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui compoſent proprement l'Egliſe Anglicane, parce qu'elle a conſervé les Evêques, & que la maniere de les conſacrer différe peu de celle de l'Egliſe Romaine.

EPISODE, ſ. f. Mot formé du grec, qui s'emploie pour ſignifier une hiſtoire incidente, ou une action que l'Hiſtorien ou le Poëte inférent & lient avec l'action principale, pour donner plus de variété à l'ouvrage. Dans le Théâtre grec, l'Epiſode étoit la ſeconde partie de la Tragédie.

EPISPASTIQUES, adj. gr. Médicamens extérieurs, qui étant appliqués ſur quelque partie du corps, y attirent les humeurs peccantes.

EPISTEMONARQUE, ſ. m. Ancien titre d'Office dans l'Egliſe Grecque. L'Epiſtemonarque étoit un Officier Eccléſiaſtique, qui avoit l'inſpection de tout ce qui appartenoit à la Foi.

EPISSER, v. act. Terme de Mer. *Epiſſer une corde*, c'eſt l'aſſembler ou la joindre avec une autre corde, par le moyen de l'*épiſſoir*, ou du cornet d'épiſſe, qui ſert à entrelaſſer leurs fils. Cet entrelaſſement ſe nomme *épiſſure*, dans le même langage.

EPISTYLE, ſ. f. gr. Ancien terme d'Architecture. C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *architrave*, pierre ou piéce de bois qui poſe ſur le chapiteau d'une colomne.

EPITAPHE, ſ. f. Ce mot grec ſignifioit autrefois certains vers qu'on chantoit pendant les funerailles, à l'honneur du Mort, & qui ſe repétoient anniverſairement. Mais à préſent il ne s'emploie que pour ſignifier les inſcriptions qu'on met ſur les tombeaux.

EPITASE, ſ. f. Terme du Théâtre grec. C'étoit la partie d'un Poëme dramatique où l'action commençoit à ſe developper. Les Médecins donnent le même nom au commencement d'un accès qui commence à redoubler.

EPITALAME, ſ. f. gr. Chanſon nuptiale, ou Poëme compoſé à l'occaſion d'un mariage.

EPITHEME, ſ. m. Nom grec d'un médicament qui conſiſte dans une fomentation du genre ſpiritueux, appliquée extérieurement ſur le cœur & le foie, pour les fortifier ou pour y corriger quelque déſordre.

EPITE, ſ. f. Terme de Mer, qui eſt le nom d'un petit coin de bois, qu'on inſere dans une cheville pour la groſſir. L'inſtrument de fer, qui ſert à le faire entrer, ſe nomme *épitoir*.

EPITHETE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie un nom adjectif qu'on joint à un nom ſubſtantif, pour exprimer quelque qualité bonne ou mauvaiſe.

EPITHYME, ſ. m. Fleur médicinale qu'on apporte de Candie & de Veniſe; mais qui périt bientôt ſi elle ne ſe trouve près de quelque autre plante qui la nourriſſe. L'Epithyme qui ſort du thym & du lin eſt le plus commun. Sa ſemence eſt fort petite & remplie de longues fibres comme des cheveux.

EPITIÉ, ſ. m. Terme de Mer, qui ſignifie un petit retranchement de planches dans quelque endroit du vaiſſeau.

EPITOGE, ſ. f. Manteau des anciens Romains, qui ſe portoit par-deſſus la robe. Ce nom ſe conſerve encore pour une partie de l'habillement des Préſidens à mortier.

EPITOME, ſ. m. Terme formé du grec, qui ſignifie abregé ou réduction d'un gros ouvrage par le retranchement des matieres ſuperflues.

EPITROPE, ſ. f. nom grec d'une figure de Rhétorique, qui

confiſte à accorder quelque choſe qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut perſuader. *Epitrope* eſt un nom perſonnel d'Office, en Turquie, parmi les Chrétiens Grecs. C'eſt une eſpece de Juge ou d'Arbitre qui termine leurs différends, lorſqu'ils veulent éviter d'être traduits devant les Magiſtrats Turcs.

EPLOYÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de tous les oiſeaux lorſqu'ils ont les aîles étendues.

EPODE, ſ. f. Nom d'une ſorte de Poëſie latine, dont nous avons le modéle dans les Odes d'Horace qui portent ce titre. On croit que leur eſſence confiſte dans le mêlange d'un vers long & d'un court. Dans la Poëſie lyrique des Grecs, l'Epode étoit la troiſiéme partie ou la fin d'une Ode.

EPOINTÉ, adj. Terme de Manége & de Chaſſe. Un cheval *épointé*, eſt celui qui s'eſt demis les hanches par quelque effort. Un chien de chaſſe eſt épointé, lorſqu'il s'eſt caſſé les os des cuiſſes.

EPONGE, ſ. f. Subſtance poreuſe & legere, qui s'engendre ſur les rochers & autres pierres de mer. Quelques Naturaliſtes prennent les éponges pour une ſorte d'animal, parce qu'elles ſe retirent lorſqu'on s'en approche, & pendant les tempêtes violentes. D'autres attribuent ce mouvement à de petits animaux qui s'y nourriſſent. L'éponge tenant aux rochers par la racine, il s'en engendre une autre à la place de celle qu'on arrache. On diſtingue des éponges mâles & des éponges femelles. Les premiers ont leurs trous petits, les autres les ont larges. La cendre d'éponge arrête toutes ſorte de flux de ſang. On fait des éponges qui ſe nomment *Pyrotechaites*, avec certains grands champignons qui croiſſent ſous les vieux arbres, en commençant par les faire ſécher, les bien battre, les faire ſécher encore une fois au four, & les lavant enſuite dans une leſſive de ſalpêtre. En termes de Manége, on appelle *éponge* le bout du fer d'un cheval qui répond à ſon talon. En termes de Plombiers, les extrêmités du chaſſis des moules ſe nomment *éponges*.

EPONTILLES ou PONTILLES, ſ. f. Terme de mer, qui eſt le nom de certaines piéces de bois qui ſervent à ſoutenir les ponts & à d'autres uſages.

EPOPÉE, ſ. f. Mot formé du grec, qui ſignifie proprement un ouvrage en vers heroïques, & qu'on emploie pour ſignifier le genre Epique ou le ſujet d'un Poëme Epique.

EPOQUE, ſ. f. Terme grec de Chronologie. C'eſt un point de tems d'où l'on commence à compter les années. Il y a quantité d'Epoques célébres, mais les plus conſidérables ſont les Epoques ſacrées qui ſe tirent des livres de l'Ecriture ſainte. *Voyez* ERE.

EPREUVE, ſ. f. En termes d'Imprimerie, on appelle *épreuve* la premiere feuille qui ſort de la preſſe & dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. *Epreuve* ſe prend dans le même ſens par les Imagers, pour la premiere eſtampe qui ſe tire.

EPROUVETTE, ſ. f. Terme de Chirurgie, qui ſignifie certaines ſondes propres à cet Art. C'eſt auſſi le nom d'une petite verge de fer qui ſe met au feu avec les limes, lorſqu'on les chauffe pour leur donner la trempe.

EPTAGONE, ſ. m. gr. Terme géométrique, qui ſignifie une figure à ſept côtés & à ſept angles. Il ſe dit auſſi d'une Place fortifiée qui a ſept baſtions.

EPULONS, ſ. m. lat. Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome, inſtitués pour préſider aux feſtins qui ſe faiſoient à l'hon-

neur des Dieux. Ils veilloient auſſi au bon ordre dans les ſacrifices.

EPULOTIQUES, ſ. m. Terme de Chirurgie, formé du mot grec qui ſignifie *cicatrice*, & qui eſt le nom général de tous les médicamens qui ſervent à fermer & à cicatriſer les plaies.

EPURE, ſ. f. Terme d'Architecture, qui s'emploie pour ſignifier un deſſein en grand de quelque ouvrage. On fait auſſi des épures ſéparées, de chaque partie.

EQUANT, adj. lat. *Cercle équant*. Terme de la vieille Aſtronomie. C'eſt un cercle imaginé égal au déférent, & dans le même plan, mais ſur un autre centre, pour régler & ajuſter les mouvemens des Planétes.

EQUARRIR, v. act. Terme de Charpenterie, qui ſe dit du bois & d'autres choſes qu'on dreſſe pour les rendre égales de côté & d'autre. *L'équarriſſement* d'une choſe eſt ſa réduction à la forme quarrée. On dit qu'une piéce de bois a tant de pouces ou de pieds d'*équarriſſage*, c'eſt-à-dire, de dimenſion dans ſon quarré. *Equarriſſoir* eſt le même nom d'un petit inſtrument de fer quarré, qui ſert à percer des trous dans le fer & le cuivre.

EQUATEUR, ſ. m. lat. Terme de Géographie & de Sphere. C'eſt le nom d'un grand cercle qui eſt également éloigné des deux Poles du monde, ou qui a les mêmes Poles que le monde; & qui ſe nomme ainſi parce que lorſque le ſoleil y eſt parvenu, les jours & les nuits ſont égaux. Le ſoleil le coupe deux fois l'année, aux tems qu'on appelle les Equinoxes, ce qui fait qu'on le nomme auſſi Equinoctial, ou Ligne équinoctiale, ou ſimplement la Ligne. Il diviſe le globe en deux hemiſpheres, du Nord & du Midi.

EQUATION, ſ. f. lat. Terme d'Algébre & d'Aſtronomie. Dans la premiere acception, c'eſt une comparaiſon qui ſe fait de deux grandeurs inégales pour les rendre égales. Il y a des *équations* ſimples & des *équations* compoſées. En Aſtronomie, *équation* ſignifie la différence d'un lieu moyen au vrai, ou d'un mouvement moyen au vrai; parce qu'il eſt aiſé, après l'avoir connue, d'égaler ces deux lieux ou ces deux mouvemens. On compoſe des Tables d'équation, formées de ces différences.

EQUERRE, ſ. f. Nom d'un inſtrument formé de deux regles qui ſe joignent à angles droits. Il ſert à la Géometrie & à pluſieurs Arts. On nomme *équerre pliante*, celle dont les deux jambes ſont mobiles par le moyen d'une charniere. On donne auſſi le nom d'*équerre* à un lien de fer coudé, qu'on met ſur les angles de charpenterie & aux portes de menuiſerie pour les rendre plus fermes.

EQUERUE, ſ. f. Terme de Marine dans la Manche. C'eſt la jonction de deux pieces de bois en forme d'équerre.

EQUESTRE, adj. Terme formé du mot latin qui ſignifie *cheval*. Une *Statue équeſtre*, eſt une ſtatue qui repréſente une perſonne montée à cheval.

EQUI-ANGLE, adj. lat. Terme géométrique, qui, en parlant d'une figure, ſignifie qu'elle a les angles égaux, du mot latin qui ſignifie *égal*.

EQUI-DISTANT, adj. lat. Ce qui dans toutes ſes parties eſt également éloigné des parties d'un autre corps; c'eſt ainſi que les lignes paralleles ſont *équidiſtantes*.

EQUILATERE, adj. lat. Terme de Géometrie, qui ſe dit des figures dont les côtés ſont égaux.

EQUILBOQUET, ſ. m. Nom d'un petit inſtrument de charpenterie & de menuiſerie, qui ſert à vérifier le calibre des mortaiſes.

EQUILIBRE, ſ. m. lat. Terme de Méchanique, qui ſignifie égalité de poids dans deux ou

plusieurs corps qu'on compare ensemble.

EQUILETTE, s. f. Terme de mer. Petites équilles ou petites piéces de bois qui servent à soutenir les girouettes.

EQUIMULTIPLE, adj. lat. Terme d'Arithmetique. Nom qu'on donne aux nombres qui contiennent leur sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. Douze & six sont équimultiples.

EQUINOCTIAL, adj. lat. Ligne équinoctiale. *Voyez* EQUATEUR.

EQUINOXE, s. m. lat. Tems où le soleil entre dans un des points de la Ligne équinoctiale. Les jours sont alors égaux aux nuits; ce qui arrive deux fois l'année dans la sphere oblique. L'Equinoxe de Printems arrive vers le 21 de Mars, & l'Equinoxe d'Automne vers le 21 de Septembre.

EQUIPER, v. act. Terme de mer, qui signifie munir un vaisseau de tout ce qui est necessaire à sa subsistance, à sa sûreté & à sa manœuvre. Les mêmes choses se nomment l'*équipement*. On nomme l'*Equipage* d'un vaisseau, les Officiers, les Soldats, les Matelots, & toutes les personnes qui servent, soit au commandement, soit au service & à la manœuvre. *Equipé*, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui est représenté avec ses voiles & ses cordages. En termes de Méchanique, on appelle *équipage de pompe*, toutes les piéces qui servent au mouvement d'une pompe. Un *équipage d'attelier*, est tout ce qui sert pour la construction des édifices & pour le transport des matériaux. On dit de même, un *équipage de chasse*, un *équipage de guerre*, &c.

EQUIPOLENT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est de la même force, de la même vertu, du même pouvoir. *Equipolé* se dit, en termes de Blason, de neuf quarrés rangés en forme d'échiquier, dont ceux des coins & du milieu sont d'un autre émail que les quatre autres.

EQUIRIES, s. f. lat. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Rome, à des courses de chevaux qui se faisoient à l'honneur du Dieu Mars, dans le champ qui portoit son nom, le 27 de Février.

EQUIVALENT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est de valeur égale à quelque chose. On le fait aussi substantif.

EQUIVOQUE, adj. Mot emprunté du latin, qui s'emploie pour *douteux*, dans tout ce qui peut être différent des apparences. Une expression équivoque est celle qui a deux sens. Une génération équivoque, en termes de Physique, est celle qui ne se fait point par la conjonction ordinaire d'un mâle & d'une femelle, mais par l'action du soleil & la fermentation qu'elle produit. *Equivoque* est aussi substantif, pour signifier une expression équivoque. La doctrine des *Equivoques* est célébre.

ERABLE, s. m. Nom d'un arbre dont le bois est fort dur & souvent tacheté. On distingue l'Erable de montagne de l'Erable de plaine. Celui-ci est blanc, mais rempli de veines.

ERADICATION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui signifie l'action d'arracher quelque chose par la racine. *Eradicatif* se dit, en Médecine, de certains remedes violens qui emportent une maladie & toutes ses causes.

ERATO, s. f. gr. Nom d'une des Muses, qui préside à la Poësie tendre & galante. On la représente comme une jeune fille, d'humeur enjouée, couronnée de myrrhe & de roses, tenant une harpe dans la main droite, & un arc dans l'autre, avec un petit Amour aîlé près d'elle, armé de son arc & de ses fléches.

ERE, s. f. Terme de Chronologie qui a la même signification

qu'*Epoque*. C'eſt une maniere de compter les années. L'Ere Chrétienne commence à la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le mot d'*Ere* nous eſt venu des Eſpagnols.

EREBE, ſ. f. gr. Terme de Mythologie. Les Poëtes font de l'*Erebe* une des rivieres de leur Enfer. Ils donnent ce nom à l'Enfer même, & le perſonifient en le faiſant fils du Cahos & des ténébres.

ERESIPELLE, ſ. f. Maladie qui attaque la peau, & dont le nom eſt formé du grec. Elle conſiſte dans une enflure médiocre, mais accompagnée d'une chaleur âcre & douloureuſe, qui vient de la mauvaiſe qualité du ſang. L'Ereſipelle à la tête, ſur-tout au viſage, eſt ſouvent mortelle.

ERGOT, ſ. m. Corne molle, de la groſſeur d'une noix, que les chevaux ont au derriere & au bas du boulet.

ERIDAN, ſ. m. gr. Nom d'une conſtellation de l'hemiſphere du Sud, qui eſt repréſentée dans le Globe par la figure d'une riviere. Elle eſt compoſée de trente étoiles, ſuivant *Ptolomée*; de dix-neuf, ſuivant *Tychobrahé*; & de ſoixante-huit, ſuivant *Flamſtead*.

ERISSON, ſ. m. Terme de mer. C'eſt le nom d'une ancre à quatre bras, qui s'appelle auſſi *Riſon* & *Grapin de fer*. On s'en ſert dans les galeres & dans les bâtimens de bas-bord.

ERMINE, ſ. f. *Voyez* HERMINE. *Erminette* eſt le nom d'un outil en forme de hache recourbée, dont les Ouvriers en bois ſe ſervent pour l'applanir & le doler.

EROSION, ſ. f. Terme de Médecine, emprunté du latin, qui ſignifie l'action de toute liqueur acide & capable de ronger quelque ſubſtance. Les humeurs âcres mangent les chairs par *éroſion*.

EROTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, & formé dans cette langue du mot qui ſignifie *amour*. Il n'eſt guere en uſage que dans la Médecine. On appelle *délire érotique*, une mélancolie habituelle qui vient d'un excès d'amour.

ERRATA, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *fautes*, & qui s'emploie pour ſignifier la liſte des fautes d'impreſſion qui ſe ſont gliſſées dans un livre. Il y a peu de livres qui ne demandent un bon *Errata*.

ERRATIQUE, adj. lat. Terme d'Aſtronomie, qui ſignifie *mobile au hazard*, ſans route fixe; & qui ſe dit des Planétes, au lieu d'*errantes*. On les appelle *Aſtres erratiques*, pour les diſtinguer des étoiles fixes.

ERRE, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *train*, *allure*, & qui s'eſt conſervé, ſur mer, pour ſignifier le dégré de vîteſſe ou de lenteur avec lequel un vaiſſeau avance. Au pluriel, *Erres*, ſe dit, en termes de Chaſſe, des traces & des routes d'un cerf. On *démêle*, on *redreſſe les erres*. Les *erres ſont rompues*, ſignifie que les traces ſont effacées. On dit qu'un cerf *eſt de hautes erres*, lorſqu'il fait de longues ſuites. On donne auſſi le nom d'*Erres* aux parties de devant d'une bête à quatre pieds, en y comprénant les épaules. *Errement* eſt un terme de Pratique, qui ſe dit de la derniere procedure d'une affaire. On agit *ſuivant les derniers erremens*.

ERRHINES, ſ. f. Nom grec, formé du mot qui ſignifie *narine*. On nomme ainſi les médicamens qui purgent la tête par le nez. Ceux qui ſont compoſés de poudres ſeches, s'appellent auſſi *Sternutatoires*, parce qu'ils provoquent l'*éternuement*.

ERRONÉ, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui s'écarte de la vérité, ce qui eſt taché d'erreur. Il n'eſt gueres d'uſage qu'en Théologie, pour qualifier les Doctrines qui bleſſent la Foi.

ERS, ſ. m. Petite Plante qui produit dans des gouſſes une eſpece de veſce blanche qu'on réduit en farine pour divers uſages de Médecine tels que de provoquer les urines, d'appaiſer les inflammations, de nettoier les plaies, &c. L'*Ers* croît dans les bleds. On en diſtingue une ſeconde eſpece qui eſt rougeâtre & qui a les mêmes qualités.

ERUDITION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie uniquement pour ſignifier le ſçavoir, ſur-tout celui qui conſiſte dans la connoiſſance de l'antiquité & de tout ce qui appartient à l'hiſtoire, quoique dans ſon origine il ſignifie en général, l'*inſtruction*.

ERUPTION, ſ. f. Mot emprunté du latin. Il ſignifie l'action de ce qui ſort avec violence de quelque épaiſſe clôture. Ainſi l'on dit l'*éruption des flammes* en parlant d'un volcan.

ERYNGE, ſ. m. Plante nommée autrement *Panicont* ou Charbon à cent têtes. Ses feuilles, encore tendres, ſe mangent confites au ſel. Sa racine eſt une des cinq apéritives mineures, excellante pour les maladies du foie & contre le poiſon. Il y a un *Eryngе marin*, qui eſt fort commun du côté de Veniſe, & qui ſe mange comme le terreſtre.

ERYSIME, ſ. m. Plante, qui ſe nomme auſſi *Irio*, dont les feuilles ſont jaunes & la graine d'un goût brulant. Mêlée, avec du miel, elle ſert contre les fluxions de poitrine, en faiſant ſortir les matieres purulentes. L'Eryſime croît dans les vielles maſures.

ESCABELON, ſ. m. Nom que les Architectes donnent à une ſorte de piédeſtal, qui va en diminuant par le bas, ſur lequel on place des buſtes dans les galeries & les cabinets.

ESGACHE, ſ. f. Terme de Manege. Eſpece de mors ou d'embouchure ovale, qui tient la bouche du cheval plus ſujete que le canon.

ESCADRE, ſ. f. Nombre de vaiſſeaux ou de galere, commande par un Officier géneral de marine qui ſe nomme Chef d'eſcadre. On donne auſſi le nom d'Eſcadres aux trois diviſions d'une flotte dans un ordre de bataille ; c'eſt-à-dire, l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde.

ESCADRON, ſ. m. Corps de cavalerie compoſé d'un certain nombre de Maîtres. Les Régimens ſolt d'un ou de pluſieurs eſcadrons : ce nombre varie, auſſi-bien que celui des cavaliers.

ESCALADE, ſ. f. Attaque ſubite d'une Place, qui ſe fait en montant ſur le mur avec des échelles, pour abreger les formalités ordinaires d'un ſiége. *Prendre une Ville par eſcalade.*

ESCALE, ſ. f. Terme de mer. *Faire eſcale* dans un Port, c'eſt y mouiller ou y relâcher.

ESCALIER, ſ. m. Nombre continu de degrés, ou de marches, qui ſervent à monter aux divers étages d'un bâtiment. Il y a différentes ſortes d'eſcaliers, qui tirent leur nom de leur forme.

ESCALIN, ſ. m. Petite monnoie d'argent des Pays-bas, qui vaut en Holande, environ douze ſols de la nôtre. Il y en a de deux ſortes, dont l'une s'appelle *Eſcalin de permiſſion.*

ESCAMOTER, v. n. Terme de joueurs de gobelets, qui ſignifie prendre ſubtilement quelque choſe avec les doigts, pour le cacher ou le faire paroître ſubitement. On appelle *Eſcamotes* les petites balles de liege qui ſervent à *eſcamoter*.

ESCANDOLE, ſ. m. Terme de galere. C'eſt le nom qu'on donne à la Chambre de l'Argouſin.

ESCAPE, ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe prend pour tout le fut d'une colomne, mais qui n'eſt proprement que la partie inferieure & la plus proche de la baſe.

ESCARBIT, f. m. Terme de Mer. C'eſt le nom d'un petit vaſe de bois où l'on trempe les ferremens dans de l'étoupe mouillée pour le calfatage.

ESCARBOT, ſ. m. Inſecte cornu, dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, qui tirent leur nom de leurs differentes qualités. L'*Eſcarbot ſauterelle*, qui marche en ſautant; l'*Eſcarbot licorne*, qui n'a qu'une corne courbée en arc; l'*Eſcarbot mouche*, qui vole fort vîte; l'*Eſcarbot brûlant*, qui rend un ſon fort aigu, &c. Le grillon & le cerf-volant ſon mis au rang des Eſcarbots, & les Naturaliſtes en comptent juſqu'à trente-deux ſortes.

ESCARBOUCLE, ſ. f. Nom d'un gros rubis, ou d'un grenat rouge-brun qui jette beaucoup de feu, même dans les ténebres. Quelques-uns croient ridiculement que l'eſcarboucle vient de la tête d'un dragon. En termes de Blaſon, *Eſcarboucle* ſe dit d'une piece diviſée en huit rais enrichis de pomettes perlées, & ſouvent terminées par une fleur-de-lys.

ESCARGOT, ſ. m. Nom particulier du limaçon à coquille. Il paſſoit ancienement pour un met délicieux, & pluſieurs le mangent encore. On prétend que la cendre de la coquille, mêlée avec du miel, guérit les taches des yeux & du viſage.

ESCARLINCUE, ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit pour Carlingue. *Voyez* CARLINGUE.

ESCARPE, ſ. f. Mot emprunté de l'Italien, qui ſignifie *talus*. On donne ce nom, en terme de fortification, au pied de la muraille d'un rempart, qui s'avance en talus depuis le cordon juſqu'au foſſé.

ESCARRE, ſ. f. Croute qui ſe forme quelquefois ſur la chair, après certaines maladies, ou par l'application des médicamens cauſtiques.

ESCAVESSADE, ſ. f. Terme de Manége pour exprimer la ſecouſſe du caveſſon, lorſqu'on veut preſſer le cheval d'obéir.

ESCHAROTIQUES, ſ. m. Mot grec, qui eſt le nom de certains medicamens chauds & capables de bruler même la peau.

ESCHAUBOULURES, ſ. f. Petites tumeurs ou bubes qui s'elevent ſur la peau, & qui viennent ordinairement de la chaleur du foie.

ESCHECS, ſ. f. Jeu fort ancien, & connu de toutes les Nations policées, juſqu'à la chine. Vida a fait un poëme, & Saraſin une diſſertation ſur les Eſchecs. L'*Echec & mât* eſt le gain de la partie; c'eſt-à-dire, qu'elle finit par la priſe, ou ſuivant la force du mot de *mât*, qui eſt Eſpagnol, par la mort du Roi.

ESCHEVIN, ſ. m. Nom d'une eſpece de Magiſtrats, qui ſont choiſis dans la plûpart des Villes de France pour l'entretien du bon ordre dans la bourgeoiſie & pour prendre ſoin des édifices, des affaires & des revenus d'une Ville. La qualité d'Échevin à Paris donne la nobleſſe.

ESCHILLON, ſ. m. Nom que les Matelots donnent, dans les Mers du Levant, à un méteore fort dangereux pour la navigation. C'eſt une nuée épaiſſe, d'où ſort une longue queue, qui s'allonge juſqu'à la mer & qui en tire l'eau comme une pompe, avec un grand bouillonnement.

ESCHIQUIER, ſ. m. Nom d'une petite table, diviſée en pluſieurs quarrés noirs & blancs, ſur laquelle on joue aux échecs. En termes de Blaſon, *Eſchiquier* ſe dit d'un écu diviſé de même. En termes de Jardinage, il ſe dit d'un plan d'arbre qui repréſente auſſi la même forme. La Province de Normandie avoit autrefois un Tribunal ſouverain du judicature qui portoit le nom d'*Echiquier*. L'origine de ce nom & celle même de l'établiſſement de cette Cour, ſont également obſcurs.

Guillaume le Conquérant en forma une ſemblable en Angleterre, où elle ſubſiſte encore. Les Anglois ne donnent point d'autre ſource au nom d'*Echiquier*, qu'elle porte auſſi, que la double couleur & les petits quarrés de l'étoffe dont la chambre eſt tapiſſée.

ESCHRAKITES, ſ. m. Nom d'une ſecte de Philoſophes Mahométans, qui font conſiſter le bonheur de l'homme dans la contemplation de Dieu, & qui mépriſent le Paradis groſſier de Mahomet. Ils fuient le vice, ils aiment la muſique, & paroiſſent toujours d'une humeur gaie.

ESCLAVAGE, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot, en termes de Négoce, ſignifie le droit qu'une compagnie de Marchands a ſeule de vendre & d'acheter certaines marchandiſes.

ESCLOPÉ, adj. Vieux mot, qui s'eſt conſervé dans le Blaſon, pour ſignifier *briſé*, *rompu*, & qui ſe dit d'une partition dont une piece paroît rompue.

ESCOPERCHE, ſ. f. Nom d'une machine. C'eſt une, ou pluſieurs pieces de bois élevées, à l'extrêmité deſquelles on met une poutre qui ſert à élever des fardeaux.

ESCORTE, ſ. f. En termes de Guerre, c'eſt un corps de troupes commandé pour ſuivre quelqu'un ou quelque choſe, & veiller à ſa ſureté dans une route.

ESCOT, ſ. m. Terme de Mer, qui eſt le nom du plus bas angle d'une voile qu'on nomme latine.

ESCOUADE, ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt le tiers d'une compagnie d'Infanterie, commandée par un Officier ſubalterne qui s'appelle Caporal.

ESCOUENE, ſ. f. Nom d'une ſorte de rape douce, dont divers artiſans ſe ſervent pour rapper uniment l'ivoire, le bois & même le fer.

ESCOUP, ſ. m. Terme de Mer. Eſpece de pelle qui ſert à vuider l'eau d'une chaloupe, & à jetter de l'eau ſur les côtés d'un Navire pour le laver.

ESCOURGEON, ſ. m. Bande ou laniere de cuir, dont on fait des liens pour divers uſages. Delà vient *Eſcourgée*, qui ſignifie la trace d'un coup de fouet.

ESCURIAL, ſ. m. Fameux Palais d'Eſpagne, dans lequel eſt un Monaſtere de Jeronymites, bâti par Philippe II, à ſix lieues de Madrid. Philippe IV y a joint une belle Chapelle qui ſert de ſépulture aux Rois & aux Reines lorſqu'ils laiſſent des Enfans.

ESGUÉER ou AISUÉER, v. act. Terme de Blanchiſſeur. C'eſt faire tremper du linge en grande cuve, pour le blanchir plus facilement. *Aigue* ſe diſoit autrefois pour eau, & ſe dit encore dans nos Provinces Méridionales.

ESPACE, ſ. m. En termes de Guerre, les eſpaces ſont des diſtances reglées qui doivent être entre les rangs & les files dans l'ordre de bataille. On appelle *eſpaces imaginaires* une étendue ſans borne que l'imagination ſe repréſente au-delà des bornes de l'eſpace créé. *Eſpacement* eſt un terme d'Architecture qui ſignifie des diſtances convenables entre pluſieurs corps. *Eſpacer* ſe dit dans le même ſens. *Eſpacer tant plein que vuide* ſignifie dans le même langage, *laiſſer les intervalles égaux* aux ſolides.

ESPADON, ſ. m. Eſpece de large épée qu'on eſt obligé de tenir des deux mains. Elle étoit autrefois en uſage dans la cavalerie ; mais elle ne ſert plus aujourd'hui que d'enſeigne aux boutiques des Fourbiſſeurs. On a donné le nom d'*Eſpadon* à un poiſſon monſtrueux des Antilles, qui a quelquefois plus de huit pieds de longueur & dont le ſeul muffle en a quatre. Il en ſort un os plat & large, qui eſt quelquefois long de cinq pieds, avec des dents en forme de ſcie. Ce monſtre s'ap-

pelle auſſi *Empereur*, *Epée*, & poiſſon à ſcie.

ESPALE, ſ. f. Terme de Galere. C'eſt le nom d'un eſpace voiſin de la poupe, & qui eſt coupé en deux parties par ce qu'on appelle le Tabernacle.

ESPALEMENT, ſ. m. Terme de Meſureur. C'eſt une ſorte d'étalonage qu'on fait des meſures, en les comparant avec la meſure originale. Les droits ſe paient ſur le pied de l'Eſpalement.

ESPALOUCO, ſ. m. Nom d'un animal des Indes orientales dont quelques voiageurs font mention. Il a la face humaine & ne va que pendant la nuit. Il monte ſur les arbres, jette de grands cris pour attirer quelque proie, & mange de la terre lorſqu'il n'a point d'autre aliment.

ESPARGOUTTE, ſ. f. Plante commune dans la Morée & dans quelques Pays voiſins, qui jette, à ſa cime, une fleur jaune ou incarnate, en forme d'étoile. Sa tige eſt fort dure, & ſes feuilles ſont longues & velues. On lui attribue la propriété de guérir les bubons, ſur-tout ceux qui viennent aux aines.

ESPARRE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt le nom qu'on donne à certaines gaules qui ſe font de bois leger, tel que le ſapin.

ESPATULE, ſ. f. Inſtrument plat & large par un bout, & qui va de l'autre en étroiſiſſant. Les Apotiquaires ont des Eſpatules de bois, qui leur ſervent à remuer leurs drogues. Les Chirurgiens en ont de fer, pour étendre leurs emplâtres.

ESPAURE, ſ. f. Terme de Charpenterie, qui eſt le nom de certaines ſolives, ſervant à la conſtruction des bâteaux.

ESPLANADE, ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un Eſpace uni, ou un terre-plein, qui s'étend depuis le glacis d'une citadelle juſqu'aux premieres maiſons de la Ville. En termes d'Artillerie on donne le nom d'Eſplanade aux madriers ſur leſquels on place les batteries de canon.

ESPOIR, ſ. m. En termes de Mer, c'eſt le nom d'une petite piece de canon, qu'on monte ſur le pont d'un vaiſſeau, & dont on ſe ſert pour favoriſer les deſcentes.

ESPOIS, ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de chaque cor de la tête d'un cerf.

ESPONTON, ſ. m. Eſpece de demie picque, qui eſt l'arme de parade des Officiers ſubalternes d'Infanterie, & dont on ſe ſert beaucoup auſſi ſur mer quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de fronde dont on ſe ſervoit anciennement dans les armées pour jetter des pierres ſur l'ennemi: les ſoldats qui en étoient armés ſe nommoient *Eſpringardiens*.

ESPRIT, ſ. m. Mot formé du latin, qui a quantité d'acceptions différentes. Lorſqu'il eſt pris pour Etre intelligent, il ſignifie, 1°. L'ame humaine, ou cet Etre indiviſible qui fait agir une créature humaine, & qui étant immortel de ſa nature mérite des récompenſes ou des punitions pour le bien ou le mal qu'il a fait pendant ſa vie. 2°. Les Anges, bons ou mauvais, qui ſont les exécuteurs des volontés de Dieu. 3°. Des Etres imaginaires que la ſuperſtition ou le fanatiſme a inventés pour effraier les perſonnes ſimples. 4°. Le Saint-Eſprit, qui eſt nommé ſouvent par excellence l'Eſprit divin. En langage de Phyſique, de Médecine, de Chymie, &c. on entend généralement par *Eſprit*, des parties très-ſubtiles & très-volatiles, & quelques-uns diſtinguent les Eſprits du corps animal en trois ſortes: ceux du cerveau, qu'ils appellent *Eſprits animaux*; ceux du cœur, qu'ils nomment *Eſprits vitaux*; & ceux du foie, auxquels ils donnent le

nom d'*Esprits naturels*. D'autres n'en comptent que deux fortes ; les animaux, & les vitaux qu'ils confondent avec les naturels. Les Esprits animaux font une liqueur très-fine & très-fubtile qui diftillant du fang dans la fubftance extérieure & corticale du cerveau, font exaltés en efprits par une fermentation convenable, & de-là conduits par la fubftance moelleufe du cerveau dans les nerfs & dans la moelle de l'épine, pour fervir à tous les mouvemens & toutes les fenfations du corps. Les *Efprits vitaux* ou *naturels* font les plus fubtiles parties du fang, qui fervant à fon mouvement & à fa fermentation le rendent propre à nourrir le corps. Les Chymiftes appellent *Efprits*, des liqueurs qui font devenues très-fubtiles & très-efficaces par la diftillation. Ils en diftinguent trois efpeces, les Sulphurés, les Acides, & les Sels. L'Ordre du Saint-Efprit, en France, eft un Ordre de Chevalerie, inftitué par Henri III en 1579, dont le Roi eft Grand-Maître, & le nombre des Chevaliers borné à cent, fans y comprendre les Commandeurs Eccléfiaftiques & les Officiers de l'Ordre. Il demande au moins une nobleffe de trois races.

ESPURGE, f. f. Plante laiteufe, dont les feuilles reffemblent à celles de l'amandier, & qui porte à la cime de fes branches un petit fruit rond, confiftant en plufieurs grains, auxquels on attribue des vertus purgatives. L'Efpurge eft rangée parmi les Tithymales.

ESQUIF, f. m. Efpece de Chaloupe, ou de petit bâteau, qui fe porte dans les vaiffeaux & dans les galeres, pour les fervices auxquels il eft propre.

ESQUINANCIE, f. f. Nom grec d'une maladie qui fait enfler la gorge & qui arrête la refpiration. On en diftingue plufieurs efpeces, fuivant le degré & l'étendue de l'inflammation. Elle eft quelquefois épidemique ; & lorfqu'elle fe communique au poumon, elle eft prefque toujours mortelle.

ESQUINE, f. f. Terme de Manége. *Un cheval d'efquine* eft un cheval fort des reins. Celui qui eft fujet à broncher eft *foible d'efquine.*

ESQUIPOT, f. m. Terme de Barbier, qui eft le nom d'une petite boëte, où fe met l'argent qui revient de chaque barbe.

ESQUISSE, f. m. Terme de Peinture & de Sculpture, tiré de l'Italien. C'eft l'ébauche ou le premier craion d'un ouvrage, pour les Peintres ; & le modéle de terre ou de cire, pour les Sculpteurs. *Efquiffer* fignifie prendre les premiers traits d'une figure fans la finir.

ESSAIEUR, f. m. Nom d'un Officier des Monnoies, qui en fait l'effai par les méthodes établies, pour vérifier qu'elles font au titre prefcrit par l'Ordonnance. On appelle *Effaierie* un lieu particulier de l'Hôtel des Monnoies où fe font les effais.

ESSAIN, f. m. Volée de jeunes Abeilles, qui quittent leur ruche pour aller s'établir dans quelque autre lieu. Ceux qui les élevent emploient diverfes méthodes pour les retenir.

ESSE, f. f. Nom d'une cheville de fer qui eft placée au bout de l'Effieu pour contenir la roue. Il y a des *effes d'affut*, de *trebuchet*, &c. qui tirent ce nom de ce qu'elles ont en effet la forme de la lettre S.

ESSELIER, f. m. Terme de Charpenterie, qui eft le nom de certaines pieces de bois affemblées diagonalement à deux autres & qui font angle obtus. Il y a de grands & de petits *Effeliers*, des *Effeliers de fermes*, des *Effeliers de croupe*, &c.

ESSENCE, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie ce qui eft ab-

solument nécessaire pour constituer une chose ; & sans quoi elle ne peut être ce qu'elle est. *Essentiel* c'est ce qui appartient à l'essence. L'essence de l'homme est d'avoir un corps organisé & une ame raissonnable.

ESSENIENS, s. m. Fameuse secte de Philosophes Juifs, dont les opinions s'accordoient sur quantité d'articles avec celles des Pythagoriciens. Ils faisoient profession de communauté de biens, ils fuioient toutes sortes de plaisirs, particuliérement le mariage. Ils condamnoient les sermens, ils ne buvoient que de l'eau, ils n'offroient à Dieu que des choses inanimées, ils observoient le sabbat si scrupuleusement qu'ils n'auroient pas remué un vase, & qu'à peine satisfaisoient-ils aux besoins naturels. Ils portoient des habits blancs. Les Esseniens mitigés prenoient une femme, pour la propagation de l'espece ; mais après avoir vécu trois ans avec elle, ils la quittoient si elle n'avoit pas donné de marques de fécondité : d'ailleurs ils n'approchoient jamais d'elle après la conception. On distinguoit les *Esseniens pratiques* & les *Théoriques*. Les premiers vivoient dans les Villes. Les autres habitoient des lieux solitaires, & c'est d'eux apparemment qu'est venue l'idée de l'état monastique.

ESSETTE, s. f. Nom d'un marteau qui est tranchant d'un côté & qui a de l'autre une tête ronde, à l'usage des Tonneliers & de plusieurs autres Artisans.

ESSIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui signifie *amaigrir* un oiseau par diverses cures, pour le mettre en état de mieux voler.

ESSOGNE, s. f. Nom d'un droit seigneurial, qui est ordinairement le double du cens annuel d'un héritage, & qui se paie, dans les lieux où il est établi, à la mort du Tenancier.

ESSONIER, s. m. Terme de Blason. C'est un double orle, qui couvre l'écu dans le sens de la bordure, & qui représente l'enceinte où les chevaux des Chevaliers étoient autrefois placés en attendant que le tournois commençât.

ESSORE, s. f. Terme de Blason, qui se dit du toît d'une tour ou d'une maison, lorsqu'il est d'un autre émail que le corps de l'édifice.

ESSORT, s. m. Action d'un oiseau qui s'éleve pour voler. En terme de Fauconnerie, un oiseau qui *s'essore* est celui qui s'écarte & qui revient difficilement sur le poing. En termes de Blason, *essorant* se dit des oiseaux qui n'ont les aîles qu'à demi ouvertes, & qui regardent le soleil. *Essorer* est actif dans un autre sens : *Essorer un oiseau*, c'est le laisser sécher au soleil ou au feu.

ESSOURISSER, v. act. Terme de Manége, qui signifie, couper dans les naseaux d'un cheval un cartillage qui se nomme souris, & qui l'excite trop souvent à renifler ou à s'ébrouer.

ESSUI, s. m. Terme de Tannerie. C'est le nom du lieu où les Tanneurs font sécher leurs cuirs tannés.

EST, s. m. Nom d'un des quatre points cardinaux de l'Horison, d'où le vent qui vient du même point tire le sien. C'est le point du Levant ou de l'Orient, opposé à l'Ouest qui est celui du Couchant ou de l'Occident.

ESTAFETE, s. f. Nom que les Espagnols donnent aux Couriers qui portent les lettres, & qui est passé en usage dans toute l'Allemagne. En France, on appelle Estafete, en termes de poste, un Courier qui court avec deux guides.

ESTAINS, s. m. Terme de Mer, qui est le nom de deux pieces de bois formées en portion de cercle pour faire le rond de l'ar-

riere d'un vaiſſeau.

ESTAMOI, ſ. m. Terme de Vitrier. C'eſt le nom d'un ais revêtu d'une plaque de fer, ſur laquelle on fait fondre la ſoudure.

ESTANCES, ſ. f. Nom de certains piliers d'un vaiſſeau qui ſoutiennent les *Barotins* & qui ſont poſés au long des Hiloires.

ESTANGUES, ſ. f. Terme des Monnoies. C'eſt le nom d'une grande tenaille qui ſert à tenir les flancs & les carreaux.

ESTEMINAIRE, ſ. f. Terme de Mer. Les Eſteminaires ſont deux pieces de bois, ajuſtées au bout des madriers.

ESTERLIN, ſ. m. Terme d'Orfevrerie, qui eſt le nom d'un poids d'Orfevre, peſant vingt-huit grains & demi, ou la vingtiéme partie d'une once. On compte cent ſoixante *Eſterlins* au marc. On donnoit autrefois le nom d'*Eſterlins* aux Pirates qui venoient du côté de l'Eſt.

ESTEULE ou ETEULE, ſ. f. Eſpace qui eſt dans la tige du bled entre deux de ſes nœuds. On donne ce nom, dans pluſieurs Pays, au chaume qui reſte dans le champ après la moiſſon.

ESTHER, ſ. m. Nom d'un des livres de l'Ancien Teſtament, qu'on ſuppoſe écrit par Mardochée, Oncle de la Reine Eſther, femme d'Aſſuerus Roi de Perſe.

ESTHIOMENE, adj. Mot grec qui ſignifie, mangé, dévoré, & qui ſe dit, en termes de Médecine, des membres gangrenés.

ESTIMATION, ſ. f. lat. Terme formé d'eſtimer, mais qui ne ſe prend que dans un ſens de calculs pour ſignifier le jugement qu'on porte d'une quantité, ſoit en poids, ſoit en étendue, en degré de force, &c. Un Pilote juge du chemin qu'a fait ſon vaiſſeau par *eſtimation*, c'eſt-à-dire, par des comparaiſons de la force du vent, de la rapidité des courans, de la quantité & de la bonté des voiles, &c. Quelques-uns ſe ſervent d'*eſtime* dans ce ſens, au lieu d'*Eſtimation*. On dit qu'un homme a l'*eſtimative* juſte, lorſqu'il juge bien par eſtimation.

ESTIRE, ſ. f. Terme de Courroyeur, c'eſt le nom d'un inſtrument de fer plat & quarré, qui ſert à *épreindre* l'eau du cuir pour le courroyer.

ESTIVE, ſ. f. Terme de Galere. Mettre une Galere *en eſtive*, c'eſt lui donner de chaque côté le contrepoids néceſſaire pour faciliter le mouvement de ſa courſe, la mettre en aſſiete.

ESTOCCAGE, ſ. m. Nom d'un ancien droit qui ſe payoit aux Seigneurs pour acheter quelques biens immeubles ſur leurs terres.

ESTOMAC, ſ. m. Partie du corps où ſe fait la principale digeſtion des alimens. L'eſtomac eſt au-deſſous du diaphragme & le perce par un conduit qui va juſqu'à la bouche. Les Chymiſtes appellent *Eſtomac d'autruche*, certains diſſolvans d'une grande vertu, ſur la fauſſe opinion que l'autruche digere le fer.

ESTOMPER, v. n. Terme de Peinture, qui ſignifie une méthode de deſſiner avec des couleurs en poudre.

ESTOQUIAU, ſ. m. Terme de Serrurier. C'eſt l'anneau d'une petite cheville de fer qui tient le reſſort d'une ſerrure.

ESTOUPIN, ſ. m. Terme d'Artillerie, qui eſt le nom d'un peloton d'étouppe, qui ſert à bourrer la poudre du canon.

ESTRAC, adject. Terme de Manége. *Un cheval eſtrac* eſt un cheval qui a peu de corps & de ventre.

ESTRADE, ſ. f. Petit plancher élevé dans une chambre un peu au-deſſus du parquet, pour y placer un lit, un thrône, &c. En Turquie, où l'on n'a point l'uſage des chaiſes, toutes les chambres de compagnie ont des Eſtrades couvertes de tapis, ſur

lesquelles on est assis. C'est proprement ce que les Turcs nomment *Divan*. *Battre l'Estrade* est un terme de Guerre, qui signifie envoier à la découverte pour observer les mouvemens de l'ennemi, & qui vient apparemment de *Strada*, mot Italien qui signifie *chemin*; s'il ne vient d'*Estradiot*, qui étoit autrefois le nom d'une milice.

ESTRAGON, f. m. Herbe de potager, qui se met dans les salades, & qui est excellente pour l'estomac par ses sels digestifs.

ESTRAMAÇON, f. m. Coup d'*Estramaçon*. Ancienne expression, qui signifie un coup de tranchant d'un sabre ou de quelque sorte épée. L'*estramaçon* étoit autrefois une espece de sabre.

ESTRAPADE, f. m. Terme de Manége. C'est l'action d'un cheval qui se dressant en l'air détache en même-tems de furieuses ruades pour se défaire de son cavalier. L'estrapade est aussi un supplice de mer, qui consiste à guinder un coupable à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber dans la mer on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. C'est ce qui s'appelle autrement *la Cale*. L'Estrapade de terre se donne en liant les pieds & les mains du coupable, derriere le dos, à une corde, & le laissant tomber de la même maniere jusqu'à deux ou trois pieds de terre, ce qui expose ses bras & ses jambes à de grandes douleurs par le poids du corps.

ESTRAPASSER, v. act. Terme de Manége. Estrapasser un cheval, c'est le fatiguer, l'excéder en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPONTIN, f. m. Petit siege qu'on met dans un carosse qui n'est point à deux fonds, pour y placer quelqu'un sur le devant.

ESTRIBORD, f. m. Autrement *Stribord* ou *Dextribord*. Nom qu'on donne sur mer au côté droit d'un vaisseau, c'est-à-dire, à celui qui est a droit pour ceux qui sont sur la poupe.

ESTROP ou STROP, f. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une corde qui est attachée à l'Escome.

ESTURGEON, f. m. Poisson de Mer fort estimé. L'esturgeon se plaît à remonter dans les rivieres. Il n'a pour arête qu'un cartilage tendre qui lui regne depuis la tête jusqu'au bout de la queue. Il a le museau pointu, le ventre plat & le dos élevé. On prétend qu'il ne vit que d'eau, ou du limon que l'eau contient.

ESULE, f. f. Herbe laiteuse, qui purge la bile & la pituite. On en distingue deux sortes; la grande & la petite. Celle-ci ressemble à la rue par les feuilles, & croît dans les jardins & dans les vignes.

ETABLAGE, f. m. Droit qui se paie aux Seigneurs, dans plusieurs endroits, pour la permission d'exposer des marchandises en vente.

ETABLE, f. m. Nom d'une partie de la quille d'un vaisseau, qu'elle prend dans l'endroit où elle commence à se courber. On dit, en termes de Mer, que *deux vaisseaux s'abordent de franc étable*; c'est-à-dire, qu'ils cherchent à s'enferrer par leurs éperons.

ETABLI, f. m. Espece d'échaffaut sur lequel les Tailleurs d'habit & plusieurs autres ouvriers travaillent.

ETABLURE, ETABLE ou ETRAVE. Terme de Mer, qui est le nom d'une piece de bois courbe dont l'avant du vaisseau reçoit sa rondeur.

ETAGER, v. act. Terme de Perruquier. *Etager les cheveux*, c'est les couper dans une proportion gracieuse, qui convienne à l'air du visage. Dans quelques Provinces de France, on donne le nom d'*Etagers* aux Etrangers qui viennent prendre domicile

dans une Seigneurie ; ce qui vient peut-être d'un Droit nommé *Lige-étage*, que les Seigneurs d'Anjou exigeoient autrefois de leurs Vaſſaux.

ETAGUE, ſ. f. Terme de Mer. L'Etague eſt une manœuvre du vaiſſeau, par laquelle on hiſſe les vergues des hunes au haut des mâts.

ETAIN, ſ. m. Métal qui reſſemble à l'argent par la couleur, mais plus groſſier que l'argent & plus fin que le plomb. Les Chymiſtes le nomment *Mercure*, parce qu'ils prétendent lui trouver divers rapports avec cette Planéte. La plûpart des Pays de l'Europe ont des mines d'étain, ſur-tout l'Eſpagne & le Portugal ; mais il n'eſt nulle part ſi fin & ſi argentin que dans la Province de Cornouailles en Angleterre. On tire de l'étain une poudre blanche dont ſe fait le fard, & qui ſe nomme *Ceruſe d'étain* ou blanc d'Eſpagne. On appelle *Etain ſonnant* l'Etain de Cornouailles mêlé avec deux livres de cuivre rouge & une livre d'étain de glace. L'étain eſt ſalutaire pour le foie & pour les maux hyſteriques.

ETALAGE, ſ. m. Expoſition de marchandiſes pour les mettre en vente. C'eſt auſſi le nom d'un Droit qui ſe paie aux Seigneurs, dans les foires, pour obtenir la permiſſion d'étaler. En termes de Mer, *étaler des marées* ſignifie jetter l'ancre pendant que la marée eſt contraire à la route qu'on veut tenir, pour attendre un tems plus favorable.

ETALINGUER ou TALINGUER, v. act. Terme de Mer. *Etalinguer* les cables, c'eſt les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

ETALON, ſ. m. Terme de Meſure & de poids. L'*Etalon* eſt une meſure reglée, comme un poids reglé, qui ſert de modéle pour ajuſter les poids & les meſures publiques, après quoi on les marque d'une fleur-de-lys qui conſtate leur autorité. Les *Etalons*, de chaque ſorte de poids, ſe conſervent dans les Chambres des Monnoies du Royaume ; mais les originaux ſont dépoſés dans le Cabinet de la Cour, ſous trois clés, dont le premier Préſident, un Conſeiller commis, & le Greffier en chef gardent chacun la ſienne. Pour les Seigneuries particulieres, l'Etalon des meſures des Seigneurs, qui ont droit de meſure, doit être au Greffe de la Juriſdiction Royale où ils reſſortiſſent. En termes d'Eaux & Forêts, les Etalons ſont de jeunes arbres qu'on laiſſe pouſſer juſqu'à leur perfection. L'*Etalonneur* eſt un Officier commis pour *étalonner* les meſures, c'eſt-à-dire, pour les marquer.

ETAMBORD, ſ. m. Terme de Mer. C'eſt le nom d'une piece de bois qui ſert à ſoûtenir le château de Pouppe, & ſur-tout le gouvernail. Pour connoître combien un navire tire de pieds d'eau, on diviſe la hauteur de l'Etambord & celle de l'Etrave.

ETAMBRAYES, ſ. f. Terme de Marine. Pieces de bois qui ſervent à affermir un mât par le pied. On appelle auſſi Etambrayes des ouvertures rondes qu'on fait aux ponts d'un vaiſſeau, pour y faire paſſer les mâts, les pompes, les cabeſtans, &c.

ETAMER, v. act. Revêtir quelque choſe d'étain fondu ou en feuilles. Le verd-de-gris ſe met dans les vaiſſeaux de cuivre qui ne ſont pas ſoigneuſement étamés

ETAMINE, ſ. f. Nom d'une étoffe fort mince & fort claire de laine ou de ſoie. Les Apotiquaires nomment *étamine* toute piece d'étoffe qui leur ſert à paſſer leurs liqueurs. De-là le proverbe, *paſſer par l'étamine*. En termes de Fleuriſte, on appelle *étamines*, des particules de différentes couleurs qui ſont ſuſpendues ſur de petits filets autour de la graine

de certaines fleurs, telles que les tulipes & les lys.

ETAMPE, ſ. f. Modéle ſur lequel on frappe de l'argent ou d'autres métaux pour en faire l'empreinte. C'eſt auſſi le nom d'un outil de Serruriers pour river les boutons. En termes de Maréchal, *étamper* ſignifie percer un fer de cheval.

ETANCHER, v. act. Mot d'origine incertaine, qui ſignifie mettre quelque choſe à ſec : c'eſt du moins dans ce ſens qu'on dit *étancher* le ſang, étancher un batardeau, ou, pour parler en termes de l'Art, *mettre un batardeau en étanche.* Cependant on dit auſſi *étancher* la ſoif; ce qui paroît ſignifier le contraire, puiſqu'on ne guérit la ſoif qu'en buvant.

ETANFICHE, ſ. f. Terme de Carriere, qui ſignifie la hauteur de pluſieurs couches de pierres qui font maſſe enſemble.

ETANT, ſ. m. Terme d'Eaux & Forêts, qui vient du verbe être, & qui ſe dit du bois qui eſt debout ſur ſa racine. On compte tel nombre d'arbres en *étant.*

ETAPE, ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne, en termes de Marchands, aux Places publiques où ils ſont obligés d'apporter leurs marchandiſes pour les y mettre en vente. *L'étape eſt belle.* L'étape des vins eſt conſidérable. En termes de Guerre, on appelle étape ce qu'on donne aux Troupes, dans une route, pour leur nourriture, hommes & chevaux. Les Villes où les ſoldats couchent ſe nomment dans leur langage *villes d'étape.* L'*étapier* eſt celui qui s'engage pour une certaine ſomme à fournir des vivres aux gens de guerre qui traverſent une Province. Il lui eſt défendu de la paier en argent, pour éviter les abus.

ETAU, ſ. m. Machine de fer à l'uſage de diverſes ſortes d'Artiſans, pour ſoutenir la piece qu'ils travaillent, en la ſerrant dans la ſituation où il leur convient de la mettre. Il y a de grands & de petits étaux; des étaux à main; des étaux de bois pour travailler les pieces de rapport; des étaux pour la marqueterie, qui s'appellent *ânes*, &c.

ETELON, ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une ſorte de plancher, qu'on aſſemble dans un aire pour y tracer le plan d'un bâtiment.

ETENDART, ſ. m. Mot fort ancien de la langue, qui ſignifie Enſeigne, mais qui ne ſe dit que de quelques Enſeignes particulieres, telles que le pavillon d'une galere, &c. Celui de la galere principale, s'appelle l'*Etendart royal.* En Poëſie *étendart* ſe prend pour toutes ſortes d'enſeignes & de pavillons. Les Fleuriſtes appellent étendart, les feuilles qui dans certaines fleurs s'élevent au-deſſus des autres.

ETENDEUR, adj. Terme de Médecine. Les muſcles *étendeurs* ſont ceux qui ſervent à l'extenſion des différentes parties du corps.

ETENDOIR, ſ. m. Outil d'Imprimeur. C'eſt une petite pelle à long manche, qui ſert à porter & à étendre ſur des cordes tendues les feuilles imprimées qui ſortent de la preſſe, pour y ſécher.

ETESIES, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie annuel, & dont on a fait le nom de certains vents anniverſaires, qui ſoufflent réguliérement dans certaines ſaiſons & pendant un certain tems, ſur la Méditerranée. On dit auſſi *vents étéſiens.*

ETETÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux repréſentés ſans tête.

ETHER, ſ. m. Nom grec que les Phyſiciens emploient quelquefois pour ſignifier l'air. Les Poëtes appellent auſſi le Ciel, demeure, ou *voute étherée*, ou joignent l'adjectif *étheré* à d'autres ſubſtantifs.

ETHIQUE, s. f. Mot grec, qui signifie la science de la morale, celle qui donne des régles pour la conduite & l'œconomie de la vie, qui enseigne à régler les passions, enfin qui conduit les hommes au bonheur moral par la pratique de toutes les vertus humaines.

ETHMOIDE, subst. Terme de Médecine. L'Ethmoide est un os situé au milieu du front, au sommet de la racine du nez & qui en sépare le cerveau. On l'appelle aussi *os cribreux*; ce que signifie le nom grec. La suture qui l'environne se nomme *Ethmoidale.*

ETHNARQUE, s. m. Nom de dignité, formé du grec, comme *Tetrarque*, & divers autres. Il signifie celui qui commande dans une Province. Une *Ethnarchie* est l'Etat, la Province, où l'Ethnarque commande.

ETHOLOGIE, s. f. Discours ou traité sur les mœurs & les manieres. C'est ce qu'on appelle autrement peinture ou caractere d'une personne. En Rhétorique on l'appelle *Ethopée.*

ETIER, s. m. Terme de Saline, qui signifie un fossé ou un conduit par lequel on fait entrer l'eau de mer dans les marais, pour s'y transformer en sel.

ETINCELLÉ, adject. Terme de Blason, qui se dit d'un écu d'où il sort des étincelles.

ETIQUETE, s. f. Mot d'origine incertaine, qui est un terme de Palais dans sa principale acception. Il se dit, particuliérement au Grand-Conseil, des Mémoires qu'on donne à l'Huissier pour appeller les causes à l'Audience. *L'étiquete du sac* est une note qu'on met au bord d'un sac de pieces, pour marquer ce qu'il contient. De-là est venu le proverbe, qu'il ne faut pas juger *sur l'étiquete du sac*, & le mot d'*étiqueter*, pour distinguer les choses par des billets ou d'autres marques. On se sert aussi d'*étiquete* pour signifier, *ordre des choses*, ou réglemens établis sur certaines choses. C'est ainsi qu'on appelle les usages particuliers de certaines Cours, l'*étiquete* de la Cour; l'*étiquete*, par exemple, *de la Maison d'Autriche. Etiquete* est encore le nom d'un filet quarré de pêche, qu'on attache au bout d'une longue perche.

ETOFFE, s. f. Nom général des tissus de soie, de laine, & d'autres matieres. Il vient apparemment des Brodeurs, qui appellent *étoffes* les soies torses, entortillées sur la broche avec laquelle ils travaillent. Les ouvriers en fer appellent *fer étoffé* une *sorte de fer* moins bon que l'acier fin, mais meilleur que l'acier commun. On dit aussi, en langage familier, qu'une chose est bien étoffée, pour dire qu'elle est de bonne qualité.

ETOILE, s. f. Nom des corps lumineux qui paroissent de figure ronde dans le Ciel, & dont la matiere est inconnuë. On les divise en *fixes*, & en *errantes* qui sont les Planétes. Les Etoiles fixes gardent toujours entr'elles la même distance. Les anciens Astronomes n'en comptoient que mille vingt-deux visibles; mais les Telescopes en ont fait découvrir un beaucoup plus grand nombre. On les divise en six classes, suivant leur grandeur & leur éloignement de la terre. Plusieurs étoiles placées l'une près de l'autre forment ce qu'on nomme une constellation. On appelle *Etoile* un insecte de mer composé de cinq branches, avec la bouche au milieu, ce qui le fait ressember aux étoiles, telles qu'on les peint. *Etoile* est aussi le nom d'une petite fleur blanche printaniere. En termes de Manége, c'est une marque blanche que les chevaux ont quelquefois au milieu du front. En termes d'Imprimerie, c'est une sor-

te d'asterisque qui sert à remplir un vuide, ou à marquer un renvoi. En termes de Guerre, c'est un *petit fort* à plusieurs angles rentrans & saillans. En termes de jardinage, c'est un point où aboutissent plusieurs allées qui forment comme autant de raions d'étoile. Dans le Blason, les étoiles, dont on charge souvent l'écu, sont ordinairement à cinq rais. Enfin l'on donne le nom d'étoiles aux fentes qui se font au verre, sur-tout aux bouteilles.

ETOLE, s. f. Nom d'un ornement sacerdotal, qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix, & qui descend du cou jusqu'aux pieds. Elle se croise sur l'estomac, entre l'aube & la chasuble. Les Diacres portent aussi l'étole, mais passée en écharpe, de gauche à droite. *L'étole* étoit autrefois une robe entiere, qu'on portoit dans les occasions d'honneur, & dont celle de nos Prêtres n'est apparemment qu'une representation.

ETONNER. Terme d'Architecture. On dit d'une voûte, qu'elle s'étonne, lorsqu'étant surchargée elle paroît s'affoiblir par le poids.

ETOUBLE, ETOULE ou ETEULE, s. m. Ce mot qui signifie *chaume*, varie de cette manieres dans différentes Provinces.

ETOUFFOIR, s. m. Espece de cloche de metal dont les Boulangers se servent pour éteindre la braise en la couvrant.

ETOUPE, s. f. Parties grossiéres du chanvre, ou filasse qui demeure après qu'on en a tiré les plus fines. *Etouper* signifie boucher avec de l'étoupe. On appelle *étoupin* des cordes de coton filé, qu'on prépare avec des drogues inflammables, telles que du salpétre, de la poudre à tirer, de l'urine, &c.

ETOURNEAU, s. m. Nom d'un oiseau fort commun, qu'on instruit à parler, ou du moins à répéter assez distinctement quelques mots. Sa couleur est noire, avec des petites taches grises. En termes de Méchanique, l'*Etourneau* que d'autres appellent *Fauconneau*, est une piéce de bois posée sur l'engin, qui est armée d'une poulie à chaque bout

ETRANGUILLON, s. m. Poirier sauvage, qui se greffe pour en tirer de bonnes Poires.

ETRAPE, s. f. C'est une sorte de petite faucille qui sert à étraper le chaume, c'est-à-dire, à le couper.

ETRAQUE, s. m. Terme de Marine, qui signifie la largeur d'un bordage. *L'étraque de gabord* est un bordage entaillé dans la quille.

ETRAVE ou ETABLE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom d'une piéce de bois courbe, qui forme la proue du vaisseau.

ETREIGNOIR, s. m. Terme de Menuiserie, qui est le nom de deux morceaux de bois joints par des chevilles, pour serrer quelque ouvrage en les rapprochant l'un de l'autre.

ETRENNES, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les présens qu'on fait au commencement de l'année. Les anciens Romains avoient aussi l'usage des étrennes, & une Déesse nommée *Strenia*, qui présidoit à cette galanterie. On en fait remonter l'origine jusqu'à Romulus & Tatius.

ETRESILLON, s. m. Nom d'une piéce de bois, qui sert d'appui ou d'arcboutant pour soutenir des murs qui deversent, & tout ce qui a besoin d'être appuyé de même. *Etresillonner* signifie mettre des *étresillons* dans cette vûe.

ETRESSIR, v. n. Terme de Manége. *Un cheval s'étressit*, lorsque n'allant point assez au large, il perd de son terrain & s'approche trop du centre de la volte.

ETRIER, f. m. Outre fa fignification commune, ce mot a diverfes acceptions. En termes de Mer, c'eft une bande de fer, en forme de crampon, qui fert à joindre une piéce de bois avec une autre. On appelle *étriers*, dans le même langage, de petites cordes, dont les bouts jonts enfemble par des épiffures, fervent à faire couler les vergues, & à d'autres ufages. En termes de Charpenterie, c'eft une barre de fer, coudée en deux endroits, qui fert à foutenir une poutre. En termes d'Anatomie, c'eft un petit os de figure triangulaire, telle qu'étoit celle des anciens étriers, qui eft dans l'interieur de l'oreille humaine. *L'étriere* en termes de Manége, eft la bande de cuir qui tient les étriers fufpendus.

ETRISTÉ, adj. Terme de Chaffe, qui fe dit des levriers qui ont les jarrets bien formés. Un *levrier étrifté*.

ETROIT, adj. Terme de Manége, qui a la même fignification qu'*Etrac*. Un cheval eft *étrac* ou *étroit de boyau*, lorfqu'il a le ventre ferré & les côtes plates. On dit auffi, *mener* ou *conduire un cheval étroit*, pour lui *donner peu de terrain*. *Etroit* eft encore un commandement de l'Ecuyer, pour faire entendre que l'Ecolier doit approcher le talon de dehors.

ETROPE, f. f. Terme de Mer. C'eft le nom de la corde qui entoure le mouffle d'une poulie. Il y a d'autres cordes qui fe nomment *étropes*; telles font toutes les cordes épiffées auxquelles ont joint une coffe de fer. Les *étropes d'affut* font des herfes avec des coffes, où l'on accroche les palans.

ETRUFFÉ, adj. Terme de Chaffe, qui fe dit d'un chien devenu boiteux par quelque défaut de la cuiffe. On appelle *étruffure*, l'état ou le mal d'un chien boiteux, parce qu'une des fes cuiffes ne prend plus de nourriture.

ETUDIOLE, f. f. Petit cabinet à plufieurs tiroirs, qui fe place fur une commode ou fur une table, pour y ferrer des papiers d'étude ou d'autres chofes.

ETUVE, f. f. Lieu bien fermé, qu'on échauffe pour divers ufages; foit de fanté, comme les étuves où l'on fe renferme pour fuer; foit de travail, comme les étuves des Chapeliers. Entre les prémieres on appelle *étuves feches*, celles où la chaleur de l'air aide feule à faire fuer; & *étuves humides*, celles où la chaleur eft produite par la vapeur d'une abondante décoction d'herbes falutaires. L'*étuve de corderie* eft un lieu rempli de fourneaux & de chaudieres, dans un arfenal de Marine, pour y godroner les cordages.

ETYMOLOGIE, f. m. Mot formé du grec, qui fignifie la véritable origine des mots, ou l'explication de leur véritable fens. *Etymologique* eft ce qui appartient à l'étymologie des mots. *Etymologifte*, c'eft celui qui s'applique à cette recherche.

EVACUATIFS, f. m. lat. Médicamens qui entraînent par fecretion, les humeurs mauvaifes ou fuperflues. Cette décharge d'humeurs s'appelle *évacuation*. Il y a des évacuations fpontanées, qu'on appelle autrement *bénefices de nature*.

EVADER, S'EVADER, v. n. Mot emprunté, du latin, qui fignifie *fortir furtivement d'un lieu*, *s'enfuir*, fans qu'on s'en apperçoive.

EVANGILE, f. m. Mot grec, qui ne fignifie en foi-même qu'*heureufe nouvelle*, mais dont on a fait le nom d'un Livre qui contient la vie & la doctrine du Redempteur. L'Eglife en a reconnu quatre pour Canoniques, fous les noms de faint Mathieu, de faint Marc, de faint Luc & de faint Jean; mais dans les premiers fié-

cles il y en avoit d'autres apocryphes, dont il nous reste encore quelques-uns. On appelle aussi *Evangile* un lambeau tiré de quelqu'un des Evangiles, qui se récite à la Messe. Dans ce sens *Evangile* est feminin. Les Auteurs des Evangiles se nomment les quatre *Evangelistes Evangelique* est ce qui appartient à l'Evangile, ou la Religion qui y est enseignée.

EVANTILLER, v. act. Terme de Los & Ventes. *Evantiller un contrat*, c'est exposer en détail la valeur de l'héritage & ce qui releve de tel ou tel Seigneur, pour payer les droits établis.

EVAPORATION, s. f. lat. Terme de Physique. Action des petites parties ou des vapeurs qui sortent des corps. Il y a des vapeurs seches & des vapeurs humides, & par consequent des évaporations de l'une & de l'autre espece.

EVASION, s. f. lat. Substantif du verbe *évader*. Ce mot signifie non-seulemeut *fuite* ou *retraite furtive & précipitée*, mais il se prend encore pour *excuse*, *prétexte*, maniere adroite d'éluder quelque difficulté.

EVATÉ, s. m. Nom d'une espece d'ébene de l'Abyssinie, dont on fait des plats & d'autres ustenciles d'un excellent usage. On pretend qu'ils se brisent lorsqu'on y met du poisson.

EUBAGES ou HUHAGES, s. m. Nom d'une espece de Druides ou d'anciens Prêtres Gaulois, dont la principale occupation étoit l'étude de la Physique & de l'Astronomie.

EUCHARISTIE, s. f. Mot grec, qui signifie *action de graces*, & dont on a fait le nom d'un Sacrement institué par Notre-Seigneur à la fin de son dernier souper. Il n'y a que les Evêques & les Prêtres qui aient le pouvoir de consacrer le pain & le vin. Dans la primitive Eglise, les Catechumenes & les Penitens ne pouvoient assister à la consécration de l'Eucharistie. Jusqu'au douziéme siécle, les Fidéles de l'Eglise Grecque & Latine communioient sous les deux especes. Vers ce tems, l'Eglise Latine refusa la coupe aux Laïques, & l'Eglise Grecque a conservé l'ancienne pratique. Anciennement on employoit du pain avec du levain dans les deux Eglises; mais l'Eglise Latine ou Romaine a pris l'usage du pain *azime* ou sans levain.

EUDEMON, s. m. Mot grec composé, qui signifie *bon génie*. En langage d'Astrologie, c'est la quatriéme maison dans la figure du ciel. Elle marque les succès, la prosperité, &c.

EVE, s. f. Nom de la femme d'Adam, premiere femme du monde & mere du genre humain.

EVENT, s. m. En termes d'Artillerie, donner de l'évent au boulet, c'est le mettre en état de rouler facilement dans le calibre d'un canon. En termes d'aulnage, mesurer une piéce sans *évent*, c'est la mesurer, de maniere qu'il ne reste rien par-dessus l'aulnage. Les Fondeurs appellent *évents*, de petits tuyaux qu'ils mettent dans les moules. La partie d'un poisson par laquelle il respire, se nomme aussi *évent*.

EVENTE, s. f. Nom d'une petite caisse, divisée en plusieurs cases, ou les chandeliers mettent les chandelles hors d'ordre.

EVENTER, v. act. Ce mot a divers usages. *Eventer* une piéce de bois, une pierre, en langage de Charpentiers & de Maçons, c'est la tirer avec la corde, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre le mur. Un *secret s'évente*, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être secret. On dit d'un homme, qu'il est *éventé*, ou qu'il a l'air *éventé*, pour dire qu'il est dissipé, leger, étourdi, ou qu'il en a

l'apparence. *Eventer une mine*, signifie la rendre inutile en la découvrant. *Eventer une carriere*, *éventer le tuf*, c'est y pénétrer, y faire ouverture.

EVERRER, v. act. Terme de Meute. *Everrer un chien*, signifie lui ôter de dessous la langue un nerf sans lequel il ne peut mordre.

EVIDENCE, s. f. lat. Notion si parfaite d'une vérité, qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. On distingue l'évidence, de la certitude, qui est une assurance parfaite de la vérité, mais sans notions claires & distinctes, telle que nous l'avons des vérités de la Foi. La certitude porte sur les motifs de crédibilité, & l'évidence sur la clarté de la chose même. On demande quel est le caractere de l'évidence, & cette question embarrasse les Philosophes.

EVIDER, v. act. Terme de Maçonnerie & de Menuiserie. C'est tailler un ouvrage à jour.

EVIRÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux dont on ne marque point particulierement le sexe.

EVITÉE, s. f. Terme de Marine. Une riviere, ou un canal, n'a point assez d'*évitée*, lorsqu'il n'y a point assez de largeur pour y faire tourner librement un vaisseau. *Eviter au vent*, se dit, dans le même langage, pour signifier qu'un vaisseau présente l'avant au point d'où le vent souffle. S'il le présente au courant des flots, on dit qu'il *évite à marée*.

EULOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *Discours* à la louange, ou en faveur de quelqu'un. Dans l'Eglise Grecque, c'étoit le nom des restes brisés des especes Eucharistiques qui étoient distribués entre les Fidéles qui n'étoient point encore admis à la communion. Les Evêques & les Prêtres s'en envoyoient aussi mutuellement de leurs Eglises, pour entretenir la charité & la bonne intelligence.

EUMENIDES, s. f. Mot grec qui signifie *Ennemi*, & qui étoit le nom des trois Furies de la fable, *Megere*, *Alecto* & *Thisiphone*, dont l'office étoit de tourmenter les coupables, par des remords en ce monde, & par de cruels supplices dans l'autre.

EUNUQUE, s. m. Ce mot grec ne signifie en soi-même que *Gardien*; mais on en a fait le nom de ceux à qui l'on a ôté les parties naturelles; parce que les Empereurs d'Orient se reposoient de la garde de leurs femmes & de leurs filles sur cette monstreuse espece d'hommes, comme l'usage en subsiste encore parmi les Turcs.

EVOHE, s. m. Mot grec, qui étoit le cri des Bacchantes dans les fêtes qui se faisoient à l'honneur de Bacchus. Il renferme un souhait favorable.

EVOLUTION, s. f. lat. Terme militaire. Mouvement qu'on fait faire aux troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il y a différentes sortes d'évolutions militaites, qui s'apprennent par l'exercice. *Evolution* est aussi un terme de Geométrie. On appelle *signe d'évolution* la *développée* d'une ligne courbe.

EUPATHIE, s. f. Terme gtec, qui signifie douceur, soumission dans les souffrances, facilité à souffrir.

EUPATOIRE, s. f. Plante, qui se nomme autrement *Aigremoine*. Elle tire le nom d'*Eupatoire*, de *Mithridate Eupator* qui la découvrit. Sa tige est aussi dure que du bois, ses feuilles sont dentelées & noirâtres; sa graine velue s'attache aux habits lorsqu'elle est seche. L'Eupatoire est un reméde pour les maladies du foie. Il y a une autre Eupatoire dont les feuilles ressemblent à celles du chanvre, & dont la fleur est d'un rouge blanchâtre, mais dont la Médecine ne fait pas d'usage.

EUPHEMISME, s. m. Nom grec, d'une figure de Rhetorique;

qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur, en y substituant un mot moins offensant.

EUPHONIE, s. f. Mot grec qui signifie un son agréable, tel que celui d'une seule voix ou d'un seul instrument; au lieu que Symphonie exprime l'agrément de plusieurs sons ensemble.

EUPHORBE, s. m. Arbre d'Afrique, ainsi nommé par le Roi *Juba*, du nom d'*Euphorbe* son Médecin. Il rend, par incision, un jus ou une resine d'une âcreté & d'une chaleur extraordinaire.

EUPHRAISE, s. f. Petite plante dont la tige est environnée de petites feuilles dentelées; & qui, fraîche ou seche, est excellente pour le mal des yeux. Quelques-uns la fument comme du tabac; d'autres la prennent en décoction & en teinture; d'autres en tirent l'eau par l'alembic. On en fait aussi une sorte de vin, en la cuisant & la confisant au moust dans le tems de la vendange.

EUPHORIE, s. f. Mot grec, qui signifie les bons effets d'une médecine, ou les opérations par lesquelles un malade se trouve en meilleure santé.

EURIPE, s. m. gr. Nom d'un bras de mer, entre la Béotie & l'Isle de Negrepont, si étroit devant la Capitale de cette Isle, qu'on le passe sur un pont-levis & sur un pont de pierre de cinq arches, où l'on voit une tour bâtie par les Venitiens. Dans les autres endroits il est beaucoup plus large, & les marées y sont plus regulieres & plus constantes. Mais dans les endroits étroits, elles sont régulieres les premiers huit jours de la lune, le 14, le 15, le 16, le 17. le 18, le 19 & le 20 jour de la pleine lune, & les trois derniers jours du dernier quartier. Mais le 9, le 10, le 11, le 12, le 13 du second quartier, & le 21, le 22, le 23, le 24, le 25 & le 26 du dernier quartier, elles sont si irrégulieres, que pendant tout ce tems le flux & le reflux arrive onze, douze, treize, & quatorze fois dans l'espace de vingt-quatre heures. Il a deux autres différences particulieres entre les marées de l'Euripe & celles de l'Océan. La premiere, que dans l'Euripe l'eau ne s'éleve gueres plus d'un pied, au lieu que dans plusieurs endroits de l'Océan elle s'éleve de vingt-quatre coudées. La seconde, que dans l'Océan l'eau baisse lorsque le reflux se fait vers la mer, & hausse lorsque le flux se fait vers le rivage; au lieu que l'Euripe s'éleve lorsque le reflux se fait vers les Isles de l'Archipel, où cette mer a le plus de largeur, & baisse lorsque le flux porte vers la Thessalie dans le canal. Les Romains donnoient le nom d'*Eurypes* à certaines cascades d'eau qui étoient des ornemens de l'art dans leurs jardins.

EUROCLYDON, s. m. gr. Vent violent & orageux, qui souffle ordinairement à l'entrée de l'hyver.

EUROPÉEN, s. m. Habitant de la partie du monde qui se nomme Europe, & qui s'étend depuis le trente-quatriéme jusqu'au soixante-douziéme degré de latitude du Nord; & depuis le neuviéme jusqu'au quatre-vingt-quatorziéme degré de longitude.

EURYPIDE, n. f. Fameux Poëte tragique, né à Salamine, qui florissoit sous le regne d'Archelaus Roi de Macedoine, par lequel il fut comblé d'honneur. Il se retira d'Athenes parce qu'on lui préféroit les Poëtes comiques. Il composa soixante-quinze Tragédies, dont il nous reste dix-neuf.

EURYTGMIE, s. f. Mot grec, qui signifie Bel ordre, belle proportion; & qui se dit de la beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'Architecture.

EUSISTIS, s. m. Terme de Pharmacie, qui signifie le suc des feuilles du *Cistus*.

EUTERPE, f. f. gr. Nom d'une des neuf Muſes, à laquelle on attribue l'invention des Mathematiques, & l'art de jouer du chalumeau. Les Anciens la repréſentoient couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant dans chaque main pluſieurs inſtrumens de muſique.

EUTHYMIE, ſ. f. Mot grec, qui eſt employé pour ſignifier contentement & tranquillité d'eſprit.

EXACTION, ſ. f. mot formé du latin, qui ſignifie une demande injuſte ſoutenue par la violence. Les peuples ſouffrent quelquefois des *exactions* de leurs Chefs.

EXAEDRE, ſ. m. Terme grec de Géométrie. C'eſt une figure terminée par ſix quarrés égaux, qui s'appelle plus ordinairement *Cube*.

EXAGONE, ſ. m. Terme grec de Géometrie. C'eſt le nom d'une figure qui a ſix côtés.

EXALTATION, ſ. f. lat. Terme d'Aſtrologie judiciaire. Une Planéte eſt dans ſon exaltation, lorſqu'elle eſt dans le ſigne où les Aſtronomes ſuppoſent le plus de vertus à ſes influences. En termes de Chymie, l'*exaltation* d'un metal, eſt ſa purification à un certain degré. On dit auſſi l'*exaltation* au thrône Pontifical, pour *élevation*. *Exalter* ſe dit dans le même ſens.

EXAMEN, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *recherche*, diſcuſſion exacte, pour approfondir quelque choſe, ou pour connoître le caractere, la capacité, la conduite, &c. de quelqu'un. De-là *Examiner*, *Examinateur*. En termes d'Art, on appelle *Examen* la languette d'une balance.

EXARQUE, ſ. m. gr. Titre d'Office. Dans les anciens tems les Exarques étoient dans l'Egliſe ce qu'on nomme aujourd'hui *Primats*. Enſuite l'Exartquat devint une dignité de l'Empire. C'étoit un Vicaire général de l'Empereur en Occident, qui faiſoit ſa réſidence à Ravenne. Le premier Exarque fut ſous *Juſtin le Jeune* en 567; & le nom du dernier fut *Eutichias*, qu'*Aſtolphe* Roi des Lombards défit en 752. Aujourd'hui le titre d'*Exarque* ne ſubſiſte plus que dans l'Egliſe Grecque. C'eſt un Viſiteur député par le Patriarche pour viſiter les Provinces.

EXASTYLE, ſ. m. Terme grec d'Architecture, qui ſignifie un édifice, ou un porche, qui a ſix colomnes de front.

EXCENTRIQUE, adj. Terme de Géométrie, qui ſignifie ce qui ſe meut ſur un centre différent de celui de quelque autre choſe, ou des cercles qui ſont tirés ſur différens centres. *L'excentricité* eſt la diſtance qui eſt entre les centres de deux cercles qui ne ſont pas concentriques. *Voyez* EPICYCLE, & ſes anciens uſages.

EXCEPTION, ſ. f. lat. En termes de Palais, on donne ce nom à des moiens de défenſe qui ſans être ſuffiſans, procurent le tems d'en préparer de plus forts. Les *exceptions peremptoires* ſont des défenſes qui peuvent faire juger une affaire ſans qu'on entre dans la diſcuſſion du fond du droit, telles qu'un défaut de qualité dans la perſonne qui agit, une preſcription bien prouvée, & d'autres fins de non-recevoir. Dans le même langage, *exciper* ſe dit pour *excepter* ou fournir des exceptions.

EXCOMMUNICATION, ſ. f. lat. Punition eccléſiaſtique, qui conſiſte à ſéparer quelqu'un de la communion extérieure d'une Egliſe, c'eſt-à-dire, du corps de ceux qui la compoſent. Dans l'Egliſe Romaine elle ſe fait avec diverſes cérémonies. Autrefois ſi l'Excommunié négligeoit de ſe faire relever dans le cours de l'année, il y étoit contraint par la ſaiſie de ſes biens & par l'empriſonnement. Cette excommunication s'appelle *majeure*, & on nomme *mineure* celle qui eſt encourue pour avoir parti-

cipé avec ceux qui ſont frappés de l'autre. La mineure entraîne privation des Sacremens. *L'excommunication de droit* eſt celle qui eſt ordonnée par les Conciles, ſous le nom d'anathême.

EXCOMPTE, ſ. m. Terme de Change, qui ſignifie la remiſe que le Porteur fait de ſon billet pour en être payé avant l'écheance du terme. Il y a une autre ſorte d'excompte entre marchands, qui conſiſte à prendre des marchandiſes à crédit ſur un billet de change dû par le Marchand, en rabattant ce qui eſt convenable.

EXCRESCENCE, ſ. f. Terme formé du latin. On appelle ainſi des chairs ſuperflues qui naiſſent dans quelques endroits du corps. Elles prenent des noms paticuliers ſuivant la nature de leur cauſe. On prétend que l'attouchement d'un cadavre, mort d'une longue maladie, guérit toutes ſortes d'excreſcences.

EXCRETION, ſ. f. lat. Terme de Médecine, qui exprime l'action par laquelle la nature ſe délivre des mauvaiſes humeurs qui lui ſont nuiſibles. Les conduits qui ſervent à l'excretion, ſe nomment *vaiſſeaux excretoires.*

EXCORIATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie une bleſſure faite à la peau, par quelque accident extérieur.

EXCURSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie courſe d'un lieu dans un autre. Il s'applique aux invaſions d'un peuple ſur les terres d'un peuple voiſin. Il ſe dit auſſi du paſſage qu'un Orateur ou un Ecrivain fait de ſon ſujet à quelque matiere étrangere.

EXEDRE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *lieu où l'on s'aſſied.* Les Anciens donnoient ce nom à leurs ſalles d'aſſemblées, ſur-tout à celles qui ſervoient à leurs entretiens litteraires.

EXEGESE, ſ. f. Terme grec, qui ſignifie expoſition claire & par une méthode aiſée, de quelque choſe qui paroiſſoit difficile. On en a fait *exegetique*, qui en termes d'Algébre, ſignifie la maniere de trouver, en nombres ou en lignes, les racines d'une équation.

EXEMPLAIRE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ne ſe dit gueres que des ouvrages ſortis de la preſſe, ſoit de gravure, ſoit d'imprimerie. On appelle *exemplaire* d'un livre ou d'une eſtampe, un livre même d'une certaine édition ou une eſtampe d'un tel tirage. Ainſi avoir trois exemplaires, c'eſt avoir trois fois le livre ou l'eſtampe.

EXEMPTION, ſ. f. lat. Outre ſa ſignification commune, ce mot s'applique particulierement à certaines Abbaies qui ſont exemptes de la juriſdiction des Evêques, & qui par d'anciens priviléges, reſſortiſſent immédiatement au Saint Siége. Il y a même des Abbaies de filles qui jouiſſent de ce droit; mais il eſt bien conteſté.

EXHALATION, ſ. f. lat. Terme de Chimie. C'eſt une opération qui par le moyen de la chaleur, fait élever & diſſiper les parties les plus volatiles des ſubſtances ſeches.

EXHIBITION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de montrer, de faire voir quelque choſe à découvert. Il ne s'emploie gueres que dans cette expreſſion, *Exhibition de piéces.*

EXIGUER, v. act. lat. Terme de Coutume, qui ſignifie faire le partage des bêtes *baillées à moitié ou a chepteil.*

EXODE, ſ. m. gr. Nom d'un livre de l'ancien Teſtament, qui contient, ſuivant la ſignification du mot, l'hiſtoire de la ſortie des Iſraelites hors de l'Egypte ſous la conduite de Moïſe. Il commence à la mort de Joſeph, l'an du monde 2369, & 1631 avant Jeſus-Chriſt.

EXOMPHALE ſ. f. Terme

grec de Chirurgie, qui ſignifie rupture du nombril.

EXORALE, adj. Mot emprunté du latin, pour ſignifier un caractere facile à fléchir, capable d'être touché par les priéres.

EXORBITANT, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui paſſe les bornes, ce qui ſort des juſtes régles, ſoit qu'il ſoit queſtion de prix ou de meſure.

EXORCISME, ſ. m. Nom gr. de certaines prieres Eccléſiaſtiques qui ſe font pour chaſſer le diable, des lieux ou des perſonnes dont on le croit en poſſeſſion. Cette pratique eſt auſſi ancienne que l'Egliſe, & conſacrée par l'exemple même de Jeſus-Chriſt; mais on en abuſe ſouvent. On appelle *Exorciſte* celui qui fait les exorciſmes, ou qui exorciſe.

EXORDE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſignifie *commencement*, & qui s'applique à l'introduction d'un diſcours, dans laquelle l'Orateur fait ordinairement la diviſion de ſon ſujet.

EXOTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui ſignifie *étranger*, ce qui n'eſt point de la production du pays qu'on habite. *Des richeſſes exotiques. Des termes barbares & exotiques.*

EXPECTORATION, ſ. f. Terme de Médecine, formé du mot latin qui ſignifie *poitrine*, & qui s'emploie pour exprimer l'action de cracher ou de rendre des phlegmes.

EXPÉDIENT, ſ. & adj. lat. En qualité de ſubſtantif, ce mot ſignifie une maniere, une méthode de faire quelque choſe, différente d'une autre qui avoit des difficultés. En qualité d'adjectif, il ſignifie *convenable, juſte, à propos.*

EXPÉDITION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie promptitude dans l'exécution de quelque choſe. *Expéditions* en Cour de Rome, ſignifient les affaires dont les Banquiers ſe chargent pour cette Cour & qui ſe font auſſi promptement qu'il ſe peut par la voie des Couriers. Les Banquiers qui s'en chargent, ſe nomment *Banquiers expéditionaires.* En termes de Guerre, on appelle *expédition* toute entrepriſe militaire qui ſe fait avec diligence & vigueur.

EXPÉRIENCE, ſ. f. lat. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt devenu propre à la Phyſique pour ſignifier les découvertes qu'on y fait tous les jours, à l'aide d'une infinité de nouveaux inſtrumens & de nouvelles méthodes. Les *Expériences phyſiques* ſont la pratique même de ces découvertes; & cette partie de la Phyſique s'appelle *Expérimentale.*

EXPERT, ſ. & adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie *habile à force d'expérience.* Dans certaines profeſſions telles que celles des Ecrivains, des Arpenteurs, &c. on appelle *Experts* & *Jurés*, ceux qui ſont établis pour juger des différends qui appartiennent à leur objet, & qui prêtent ſerment dans cette vûe.

EXPIATION, ſ. f. Terme de Religion tiré du latin, qui ſignifie *ſatisfaction pour une faute.* Un crime dont l'*expiation* eſt difficile, qu'il eſt difficile d'*expier*, c'eſt-à-dire, pour lequel il eſt difficile de ſatisfaire la juſtice du Ciel.

EXPIRATION, ſ. f. lat. Terme de Médecine & de Chymie. Dans la premiere acception, c'eſt l'action de rejetter l'air en reſpirant; ce qui ſe fait par le reſſerrement des poumons, après qu'ils ont été dilatés par l'irruption de l'air. En Chymie, *expiation* ſe dit de toutes ſortes d'évaporation & de ſéparation des parties ſubtiles d'un corps, qui ſe mêlent dans l'air.

EXPLICITE, adj. latin. Mot formé du verbe *expliquer*, qui ſignifie ce qui eſt clairement développé, & qui ſe dit de la Foi par oppoſition à *implicite*. La Religion a des articles qui demandent une *foi explicite*, c'eſt-à-dire, une foi

dont l'objet soit connu. Telle est la Redemption par les mérites de Jesus-Christ, &c. Elle en a d'autres, qu'il suffit de croire implicitement, c'est-à-dire, qu'on peut ignorer sans crime, quand on n'a pas eu l'occasion d'en être instruit, & qui se trouvent renfermés dans le sentiment général d'une véritable soumission à la doctrine de l'Eglise.

EXPLOIT, s. m. Action noble, éclatante, louable, sur-tout dans le genre militaire. En termes de Pratique, c'est une *assignation*, ou toute autre piece judiciaire, signifiée par un Sergent ou un Huissier.

EXPLOSION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui se dit de l'action violente d'une balle qui est chassée du canon d'une arme à feu par la poudre. Il s'applique aussi à tous les corps qui fermentant violemment dans leur mêlange, produisent un bruit extraordinaire.

EXPORTATION, s. f. Terme de Commerce, qui se dit des choses qu'on fait sortir d'un pays, soit qu'elles y croissent naturellement, ou qu'elles y aient été fabriquées.

EXPOSANT, s. m. Terme d'Arithmetique, par lequel on entend un nombre qui en expose un autre. C'est ainsi que dans la division, le quotient se nomme *exposant*, parce qu'il expose ou qu'il fait connoître combien de fois le diviseur est contenu dans le nombre à diviser.

EXPOSITION, s. f. Mot formé du latin, qui a diverses acceptions. En termes de Science, *exposition* signifie *explication*. C'est dans ce sens qu'on dit l'*exposition du sujet d'une Comedie*, l'*exposition d'un sentiment*. En parlant d'un bâtiment, on dit que l'*exposition* en est agréable, pour dire qu'il est bien situé par rapport au soleil & aux vents. L'*exposition* se dit aussi pour *étallage*, lorsqu'il est question de marchandises & de vente. *Exposition* se dit encore des enfans qu'on abandonne, en les laissant à la charité du public ou de ceux qui en veulent prendre soin. On les porte ordinairement à l'Hôpital des Enfans trouvés. Autrefois, dans plusieurs pays, les peres qui avoient une famille trop nombreuse, ou qui se laissoient effrayer par quelque oracle ménaçant, étoient libres d'exposer un enfant dans les bois, à la merci des bêtes farouches ou de ceux que le hazard y conduisoit.

EXPRESSION, s. f. lat. Maniere de prononcer ou d'expliquer sa pensée par l'organe de la langue ou par le ministére de la plume. En termes de Peinture, c'est la représentation vive & naturelle des passions, des habits, des attitudes, des actions de ceux qu'on veut peindre. En termes d'Eloquence & de Poesie, c'est l'art de représenter, avec force, la vérité du sentiment. En termes de Physique & de Chymie, c'est un pressement qui fait sortir le jus, ou les sucs, ou les huiles des herbes, des racines, des fruits, des plantes, &c. *Exprimer* & *expressif* se disent dans les mêmes sens.

EXPROVINCIAL, s. f. latin. Terme de Monastére, qui signifie un Supérieur de Province qui a rempli son tems.

EXPULSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de chasser quelqu'un d'un lieu qu'il occupe.

EXPURGATION, s. f. latin. Terme d'Astronomie, qui s'emploie comme *émersion* dans les éclipses de la Lune, pour signifier sa sortie de l'ombre de la terre lorsque le Soleil recommence à paroître.

EXQUIS, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *choisi*, *délicat*, *excellent*.

EXTASE, s. f. Terme grec de la

la vie myſtique, par lequel on entend une élevation extraordinaire de l'eſprit dans la contemplation des choſes divines, qui détache une perſonne des objets ſenſibles juſqu'à rompre la communication de ſes ſens avec tout ce qui l'environne.

EXTENUATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie *diminution de groſſeur. Extenuer* ſe dit dans le même ſens, & ſignifie auſſi diminuer moralement quelque choſe. C'eſt ainſi qu'on dit *extenuer ſa faute*, pour l'*excuſer*, la repréſenter moins conſidérable qu'on ne la croit.

EXTINCTION, ſ. f. lat. Terme de Chymie & de Pharmacie, qui ſe dit des mineraux rougis au feu, que l'on éteint dans quelque liqueur. *Extinction* ſe dit auſſi des familles dont il ne reſte plus perſonne en vie. Une famille *éteinte. L'extinction* d'une famille.

EXTIRPER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie proprement *arracher juſqu'à la racine*. Dans le ſens figuré, il ſignifie *détruire entierement. Extirper l'héréſie.* L'*extirpation* d'un peuple, d'une famille, d'une opinion.

EXTORSION, ſ. f. Mot tiré du latin. Maniere violente de prendre ou de ſe procurer quelque choſe. Il ſe dit particulierement de l'argent ou des taxes qu'on leve injuſtement.

EXTRACTION, ſ. f. lat. En termes de Chymie, c'eſt une opération par laquelle on extrait les eſſences, les teintures, & les autres qualités des corps naturels. En termes d'Arithmetique, c'eſt la maniere de trouver les racines d'un nombre donné. En termes de Généalogie, c'eſt la ſource d'une race. Une extraction noble, ancienne.

EXTRADOS, ſ. m. lat. Terme d'Architecture. C'eſt le côté extérieur d'une voute, oppoſé à la douelle, qui ſe nomme quelquefois *Intrados*.

EXTRADOSSÉ, adj. Terme d'Architecture. Une voute extradoſſée, eſt celle dont le dehors n'eſt pas brut, c'eſt-à-dire, dont le parement extérieur eſt auſſi uni que celui de la douelle.

EXTRAIT, ſ. f. lat. Terme de Chymie, qui ſignifie l'eſſence d'un corps mixte, tirée par les opérations de l'art.

EXTRA-TEMPORA, ſ. m. l. Terme de Chancellerie Romaine. C'eſt une grace du Pape, ou un *Indult*, accordée par une ſimple ſignature, hors le tems preſcrit par les loix Canoniques.

EXTRAVAGANT, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie celui qui ſort des juſtes bornes de la raiſon ou de la diſcrétion, un fol, un étourdi. On appelle *Extravagantes* une partie des loix Canoniques contenues dans les Decretales, qui furent publiées après les Clementines, & qui n'eſt pas renfermée dans le corps du droit Canon.

EXTRAVASÉ, adj. Terme de Chirurgie tiré du latin. On appelle *ſang extravaſé*, celui qui eſt ſorti de ſes *vaiſſeaux* naturels.

EXTRINSEQUE, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'extérieur d'une choſe. Il ne s'emploie que dans le ſens moral. On diſtingue la valeur extrinſeque & intrinſeque d'une monnoie, c'eſt-à-dire, ce qu'elle vaut en elle-même, & ce qu'elle vaut dans l'uſage établi.

EXTUMESCENCE, ſ. f. lat. Terme de Phyſique. Commencement d'enflure, action d'une choſe qui s'éleve & qui s'enfle.

EZTERI, ſ. m. Nom d'une pierre qui ſe trouve dans la nouvelle Eſpagne, & qui arrête toutes ſortes de flux de ſang. C'eſt une eſpece de jaſpe vert, mêlé de taches ſanguines.

F

QUelques-uns regardent cette lettre comme une *mute*, d'autres comme une demi-voyel-

le. Elle a pour nous le même son que le *pha* grec, ce qui devroit nous la faire exprimer par *ph* dans les noms qui viennent de cette langue, & par *f* dans ceux qui viennent du latin. Suetone dit que c'est l'Empereur Claude qui l'inventa, avec deux autres lettres ; qu'elle avoit la force de l'*v* consonne, & qu'elle s'écrivoit renversée Ⅎ. Dans les nombres elle exprime 40 ; & surmontée d'un tiret elle signifie 40000. Doublée dans un mot, elle se prononce avec beaucoup plus de force.

FA, s. m. Nom d'une des notes de la musique, qui n'est en elle-même qu'un demi-ton ou une demie-note, à moins qu'elle ne soit précedée d'un diesis.

FABLE, s. m. Mot d'origine latine, qui signifie une Histoire feinte, où sous des avantures de bêtes, d'arbres & d'autres substances personifiées, on renferme des instructions morales. Ce genre de composition est ancien & connu de toutes les Nations. On appelle aussi *Fable* tout mensonge & toute invention qui s'éloigne de la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper. Un *Fabuliste* est un Auteur qui compose des Fables. *Fabuleux* est ce qui a le caractere de la Fable, prise simplement comme fiction.

FABRIQUE, s. f. lat. En termes d'Eglise, c'est un fond assigné pour les réparations & les autres besoins d'une Paroisse.

FAÇADE, s. f. Terme d'Architecture. C'est la partie extérieure, ou l'ordre extérieur des parties d'un édifice.

FACE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement visage, & tout ce qui se présente d'une chose à la premiere vûe. En termes d'Architecture, c'est un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. Il se dit aussi pour *façade*, & dans le même sens. En termes de fortification, la *face d'un bastion* est la distance qui est comprise depuis l'angle de l'épaule jusqu'à l'angle flanqué. En termes de Manege, un cheval *belle-face* est celui qui est marqué de blanc depuis le front jusqu'auprès du nez. En termes d'Eaux & Forêts, *face* se dit de l'arbre *piccornier* où la marque du marteau a été appliquée. En termes de guerre, *faire face*, c'est présenter le visage à l'ennemi pour lui résister.

FAÇON, s. f. Mot qui vient de faire, & qui a quantité d'acceptions diverses. Il signifie tantôt la maniere dont une chose est faite, tantôt le travail qu'on emploie pour la faire. En termes de Palais, la *façon* d'un Arrêt est ce qui se paie au Greffier pour l'avoir dressé. En termes de Marine, les *façons* d'un vaisseau sont les diminutions qu'on fait pardessous à l'avant & à l'arriere. En terme d'Agriculture, on donne une façon à la terre, on lui en donne deux, c'est-à-dire qu'on la remue une ou plusieurs fois, qu'on la prépare pour être semée. On dit la même chose de la vigne. Un homme a de bonnes ou de mauvaises façons, c'est-à-dire, de bonnes ou de mauvaises manieres, &c.

FACTEUR, s. m. Terme de Commerce, qui signifie un Agent qu'on charge d'affaires. On appelle *Facteur d'Orgue* celui qui en compose les parties & qui les assemble.

FACTION, s. f. lat. Nom qu'on donne aux partis qui se forment dans un Etat & qui troublent le repos public. En termes de Guerre, *faction* signifie le service du soldat qu'on met en sentinelle. On appelle *Factionaires* les soldats qui font tout le détail du service, pour les distinguer des officiers subalternes.

FACTORIE, s. f. Les Anglois donnent ce nom à ce que nous appellons *comptoir*. C'est un lieu où résident plusieurs Facteurs

pour faire le Commerce ou les affaires d'autrui, particuliérement ceux des grandes compagnies dans leurs établissemens des Indes. La plus belle Factorie Angloise est celle de Smyrne. C'est comme un Séminaire de Marchands, composé ordinairement de quatre-vingt ou cent personnes, dont la plûpart sont des jeunes gens des meilleures familles d'Angleterre.

FACTOTUM, s. m. Mot purement latin, qui s'employe pour signifier celui qui *fait tout* dans une maison, c'est-à-dire, qui se charge de toutes les affaires & qui entre dans tous les détails.

FACTUM, s. m. Mot latin, qui signifie *fait*, & dont en a fait le nom des Mémoires que les Plaideurs font composer par un Avocat pour instruire les Juges du fond de leur affaire & de leur droit.

FACULES, s. f. Terme d'Astronomie. Diminutif d'un mot latin, qui signifie flambeau. On donne ce nom aux taches qui paroissent & se dissipent sur le soleil.

FACULTÉ, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement pouvoir, capacité de faire quelque chose. On apppelle *facultés de l'ame*, l'entendement, la volonté, la mémoire & les autres qualités naturelles par lesquelles elle agit. L'on nomme aussi *facultés*, les parties diverses ou les membres d'une Université, suivant les Arts ou les Sciences qu'on y enseigne. Ainsi l'on dit la Faculté de Théologie, de Médecine, &c.

FAGOTS ARDENS, s. m. Terme de Guerre, qui est le nom de certaines fascines de bois sec, trempées dans du goudron, auxquelles on met le feu pour les jetter dans les ouvrages des assiégeans. En termes de Marine, on appelle *barques* ou *chaloupes en fagot* des barques & des chaloupes démontées qu'on porte sur un vaisseau, pour les monter dans le besoin.

FAILLI, adj. Terme de Blason, qui se dit de deux chevrons rompus dans leur montants. En termes de Négoce, on appelle *faillite* la banqueroute d'un Marchand. *Failloise*, en termes de Marine, signifie l'endroit où le soleil se couche.

FAIM-CANINE, s. f. Maladie, nommée autrement *Boulimie*, qui consiste dans une faim insatiable, causée par un excès d'acidité dans les sucs de l'estomac. La *faim-valle* est une maladie incurable des chevaux.

FAINE, s. f, Espece de petit gland, qui est le fruit du hêtre, & dont le goût est moins amer que celui du gland de chêne.

FAISAN, s. m. Oiseau des bois dont la chair est fort estimée. Il est de la grosseur d'un coq ordinaire, & son plumage est agréablement varié de plusieurs couleurs. Il y a des faisans blancs. Le mâle a la tête ornée de petites touffes de plumes, beauté qui manque à la femelle. Un jeune faisan s'appelle faisandeau; la femelle, Poule faisande; & les lieux où l'on les nourrit se nomment faisanderies.

FAISANCE, s. f. Terme de bail & de contrat, qui se dit des charges auxquelles un Fermier s'oblige par-delà le prix de son bail, & qui signifie la même chose que *corvée*.

FAISCEAUX, s. m. Enseignes d'autorité, qui appartenoient aux principaux Magistrats de l'ancienne Rome. Les faisceaux étoient portés par de Licteurs: c'étoit un fagot de baguettes, au milieu desquelles étoit une hache dont la tête ou le tranchant passoit par dessus, pour signifier que certains coupables pouvoient être corrigés par les baguettes ou les verges, & que ceux qui étoient incorrigibles devroient être rétranchés de la societé avec la hache.

FAISTAGE, f. m. Nom de la piéce de bois qui fait le fommet de la charpente d'un bâtiment. On nomme de même un ais de plomb creux que les Couvreurs mettent fur les maifons. *Faîstiere* fe dit des tuiles à demi-canal qui fervent auffi à couvrir le faîte des maifons.

FAIT-FORT, f. m. Terme de Monnoie, qui n'a d'ufage que dans cette expreffion, *adjudication à fait-fort*. Il fe dit lorfque le maître de la monnoie fe *fait fort* ou s'engage de fabriquer une certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent.

FALACA, f. f. Terme de Captifs. La *falaca*, pour les captifs d'Arger, eft la baftonade fous la plante des pieds, qu'on leur donne fouvent pour les moindres fautes. On lie les bras au coupable. On le couche fur le dos. On lui fait paffer les pieds par une piéce de bois, trouée dans cette vûe, que deux efclaves levent & foutiennent par les deux bouts. C'eft dans cet état qu'on lui donne la *falaca* avec un nerf de bœuf.

FALAISE, f. f. Nom qu'on donne aux bords de la mer lorfqu'ils font éfcarpés & pendans en précipice. On en fait auffi un verbe: La *mer falaife*, difent les matelots, pour dire qu'elle vient brifer fur les côtes.

FALANGE, f. f. Groffe mouche des Ifles Antilles, qui a la tête & le mufeau comme un finge. On en diftingue de plufieurs fortes; les unes qui ont des trompes, d'autres qui ont des cornes.

FALCADE, f. f. Terme de Manége, qui fe dit de l'action des jambes & des hanches d'un cheval lorfqu'il les plie fort bas & comme à courbettes. *Faire falquer* un cheval, c'eft lui faire faire ce mouvement.

FALQUET, f. m. Nom d'un oifeau de leurre qui s'appelle auffi Hobereau.

FAMILIER, f. m. Nom qu'on donne en Italie aux fergens & autres officiers fubalternes de l'Inquifition, dont l'office confifte à faire arrêter les coupables. Ces Charges ont de grands privileges.

FAMOCANTRATON, f. m. Animal de l'Ifle de Madagafcar, de la forme d'un lézard, qui s'attache avec une force extrême nonfeulement à l'écorce des arbres, en tenant la gueule ouverte pour attraper des infectes, mais qui fautant à la poitrine des Negres qui s'en approchent, s'y colle de même, jufqu'à ne pouvoir être arraché fans couper la peau avec un rafoir.

FANAL, f. m. Nom d'une groffe lanterne dont on fe fert la nuit pour la navigation. L'Amiral en porte trois, le Vice-amiral deux, & chaque vaiffeau de guerre en porte un. On appelle fanaux de combat ceux qui étant plats & n'eclairant que d'un côté, peuvent être appliqués contre le bordage intérieur du vaiffeau dans un combat nocturne. Les fanaux de fonte font de gros fallots, qui fervent à tenir une lampe, pendant le combat, dans les foutes aux poudres.

FANATIQUE, f. m. Mot tiré du fubftantif latin qui fignifie *Temple*, & qui s'emploie pour fignifier ceux que la fureur de Religion tranfporte jufqu'à commettre toutes fortes de violences contre leurs adverfaires, & s'emporter à tous les excès de la fuperftition. Le *fanatifme* eft la difpofition d'efprit des fanatiques. En France, on a donné particuliérement ce nom aux Proteftans des Cevennes à l'occafion de leur révolte.

FANER, v. n. Mot formé de foin, qui fignifie le faire, ou étendre l'herbe pour la faire fécher après qu'elle a été fauchée.

FANFRELUCHE, f. f. Mot populaire, qui fignifie des chofes peu importantes, ou qui n'ont

que de l'apparence ſans aucun prix réel. Quelle que ſoit ſon origine, *du Cange* obſerve qu'on a dit dans la baſſe latinité *famſoluga* & *famſoluca*.

FANION, ſ. m. Nom d'une ſorte d'étendart, qu'un valet porte à la tête des bagages de chaque brigade de cavalerie & d'infanterie, pendant la marche des armées, & qui ſert à régler les rangs pour éviter la confuſion. Ce Fanion eſt de ſerge, de la couleur des livrées du brigadier.

FANON, ſ. m. On donne ce nom aux barbes qui pendent des deux côtés de la gueule d'une baleine, & qui ſervent dans les corps de juppe des femmes. C'eſt auſſi le nom d'un toupet de poil qui vient derriere le boulet de pluſieurs chevaux. On nomme encore *Fanons* les deux pendens de derriere de la mitre d'un Evêque. En termes de Blaſon, le *fanon* eſt une ſorte de bracelet, ſemblable au manipule des Prêtres, avec cette différence qu'il pend du bras droit, & que la manipule ſe met au bras gauche. On l'appelle autrement *dextrochere* ou *dextrochet*.

FANSHAC, ſ. m. Grand arbre de l'Iſle de Madagaſcar, dont le bois rend une liqueur rougeâtre, qui coule après qu'il eſt abbatu.

FANTOSME, FANTASTIQUE. *Voyez* PHANTOSME.

FAONER, v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des biches lorſqu'elles mettent bas leurs petits, qui s'appellent *Faons*, quoiqu'on prononce *Fan*.

FARAILLON, ſ. m. Terme de Mer, qui ſignifie un petit banc de ſable, ſeparé d'un grand banc par quelque fil d'eau.

FARCIN, ſ. m. Maladie contagieuſe des chevaux & des bœufs, qui conſiſte dans un grand nombre de puſtules & même d'ulceres au long des veines, dont la cauſe eſt un ſang corrompu par quelque venin.

FARCIR, v. act. Terme de Cuiſine & de Pharmacie. C'eſt remplir un creux vuide, de quelque choſe d'une autre nature. Les Cuiſiniers farciſſent la volaille & d'autres viandes, d'une grande varieté de compoſitions agréables au goût. Les Apotiquaires farciſſent des racines, d'aromates, & des fachets, de différentes herbes ou d'autres ingrédiens. *Farcir* ſe dit auſſi dans le figuré. *Se farcir la tête de fauſſes idées.*

FARDES ou FARGUES. Terme de Mer, qui eſt le nom de certaines planches qu'on éleve pendant un combat, pour tenir le pont à couvert & dérober aux ennemis la vûe de ce qui s'y paſſe.

FARE, ſ. f. Nom d'une pêche ſolemnelle que les pêcheurs faiſoient pour leur fête vers le mois de Mai; & qui a été defendue en 1679, parce qu'elle dépeuploit les rivieres.

FARINE, ſ. f. Subſtance des grains, reduite en poudre. Par le ſeul mot de *farine*, on entend celle de froment. Les autres farines portent le nom de leur grain, comme farine d'orge, de ſegle, de féve, &c. On appelle *folle farine*, celle qui eſt ſi fine, que l'air l'enlevant, elle s'attache aux murs des moulins.

FARSANGE ou PHARSANGE, ſ. f. Meſure de chemin en Perſe & dans d'autres parties de l'orient, qui eſt de trois mille pas geométriques.

FASCE, ſ. f. Terme d'Architecture, tiré du mot latin qui ſignifie *bande* ou *bandelette*. C'eſt le nom des trois parties qui compoſent l'architrave. En termes de Blaſon, c'eſt une piéce honorable qui coupe l'écu horizontalement par le milieu, & qui en occupe le tiers. *Faſcé*, dans le même langage, ſe dit d'un écu couvert de faſces. *Faſcé denché* ſe dit lorſque les faſces ſont dentelées.

FASCICULE, f. m. Diminutif de Faifceau. C'eft un terme de Pharmacie, qui fignifie une certaine mefure d'herbes, que d'autres appellent une braffée ou ce qui peut être renfermé entre les deux bras.

FASCINATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fe prend pour charme, enchantement. Il n'eft pas d'un ufage auffi commun que *fafciner*. On lui a fafciné les yeux, c'eft-à-dire, on les lui a comme charmés pour lui faire voir les chofes dans un certain afpect.

FASCINE, f. m. Terme de guerre. Efpece de fagot compofé de branchages, qu'on jette dans un foffé plein d'eau, pour s'y faire un paffage, ou qu'on goudrone quelquefois pour brûler les travaux de l'ennemi.

FASEOLE, f. f. Efpece de féve qui fe mange verte, & qui eft plus commune en Italie qu'en France. Il y en a de blanches, de jaunes, de rouges, & de bigarrées. Les Antilles produifent une forte de Faseoles brunes qui rampent ordinairement au bord de la Mer dans le fable, mais qui paffent pour dangereufes.

FASTES, f. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leur calendrier. Les faftes contenoient les noms des Magiftrats & les jours de travail & de fête. Ceux de travail s'apppelloient faftes, & ceux de fête *Nefaftes*. Dans les commencemens de la République, les matieres pour l'hiftoire n'étoient tirées que des annales des Prêtres, qui fe nommoient *faftes*, & cet ufage dura jufqu'au grand Prêtre *Mutius*. Les *faftes confulaires*, étoient un regiftre qui contenoit, outre les triomphes, les noms des Confuls, des Dictateurs & des Cenfeurs. Il étoit gardé dans un des appartemens du Capitole. Ce tréfor chronologique fut trouvé fous le Pontificat de Paul III. dans le *comice* du *Forum* Romain. Il fert à compter les années depuis la fondation de Rome. On l'appelle auffi les faftes capitolins. Mais il faut obferver que ces faftes marquent une année de moins que l'époque de Varron ; ce qui oblige les Chronologiftes exacts de marquer duquel ils fe fervent.

FASTIDIEUX, adj. Mot tiré du latin, pour fignifier un homme qui affecte ou qui prend facilement du dégoût, un homme d'un goût difficile ou délicat.

FATALITÉ, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie un fort certain inévitable. Il fe prend ordinairement en mauvaife part, quoique dans l'origine latine il regarde indifféremment le bien & le mal. *Fatal*, qui en eft l'ajectif, s'emploie dans le même fens ; mais quelquefois il fe prend fimplement pour funefte, malheureux.

FATUM, f. m. Mot latin, qui eft devenu françois pour fignifier le *deftin des Stoiciens*, c'eft-à-dire, l'opinion de ces Philofophes, qui enfeignoient que tout arrive neceffairement par un enchaînement indiffoluble de caufes & d'effets.

FATRAS, f. m. Vieux mot, qui s'eft confervé pour fignifier un amas confus de bagatelles, ou de chofes vaines & frivoles. Il fignifioit anciennement une efpece de vers où l'on en répetoit fouvent un, comme dans les chants roiaux. Compofer des vers de cette forte, c'étoit *fatrifer*.

FAU, f. m. Grand arbre, que quelques-uns mettent au rang des chênes, quoique fes feuilles aient peu de reffemblance avec celles de chêne, & que fon fruit, qui eft rond & mouffu, n'ait pas la forme du gland. Ce fruit s'appelle *Faine*, comme celui du hêtre. On compte la cendre du Fau entre les Pyrotiques, parce qu'elle eft cauftique & abfterfive. On s'en fert pour la pierre & la gravelle.

FAUBER, f. m. Terme de mer, qui eſt le nom d'un balay de fils de vieux cordages, dont on ſe ſert pour fauberrer, c'eſt-à-dire, pour nettoier le vaiſſeau.

FAUCHER, v. act. Terme de Manege. Un cheval *qui fauche*, eſt un cheval boiteux qui traîne en demi-cercle une jambe de devant.

FAUCHET. f. m. Inſtrument de Faneur. C'eſt un rateau armé de dents de bois de chaque côté, qui ſert à raſſembler l'herbe.

FAUCHEUX, ſ. f. Nom d'une araignée des champs, qui a les pattes extrêmement longues.

FAUCILLE, ſ. f. Inſtrument de fer à manche de bois, qui ſert à ſcier les bleds. Il eſt en demi-cercle & dentelé. En termes d'Anatomie, la faucille du Moiſſonneur eſt une partie de la dure-mere qui ſépare les parties du devant du cerveau, & qui tire ce nom de ſa forme. On appelle faucillon un inſtrument en forme de faucille, qui ſert à couper les menus bois taillis, & cette ſorte même de bois ſe nomme *bois à faucillon*.

FAUCON, ſ. m. Oiſeau de proie, le plus noble de ſon eſpece, & de qui la fauconnerie tire ſon nom. Il a le dos cendré, & marqueté de pluſieurs taches, la tête noirâtre, les jambes & les pieds jaunes : on en diſtingue pluſieurs ſortes. Le *faucon pelerin* eſt celui qui vient des Pays lointains & dont l'aire n'eſt pas connue. Le *faucon de paſſage*, celui qui vient des Pays voiſins & qui ſe dreſſe le plus facilement ; le *faucon niais*, celui qui a été pris, tout petit, au nid, ou dans le roc ; le *faucon ſor*, celui qui n'a point encore perdu ſon premier plumage ; le *faucon antanaire*, celui qui eſt pris au printems, avant la mûe ; le *faucon hagard*, celui qui n'eſt plus *ſor* quand on le prend, & qui a mûé ; le *fauconier montanier*, qui eſt brun & hardi. Le *Tagerot*, qui vient du côté de l'Egypte, oiſeau fort long & d'une eſpece particuliere ; le *tataret*, qui vient de la Tartarie, & qu'on appelle de *haute maille*. Enfin, le *faucon du Perou*, qui s'appelle *Neblie*, qui vole plus haut que les autres, & dont la couleur tire ſur le noir. On appelle *faucon* une eſpece de petit canon, qui a trois pouces de diametre, & dont le boulet peſe une livre. Le *Fauconneau* eſt une autre ſorte de canon, qui n'a que deux pouces de diametre, & dont le boulet eſt de treize ou quatorze onces. Ces deux pieces s'appellent autrement pieces de campagne. En termes de Maçon, on appelle *Fauconneau* ou *Etourneau*, une piece de bois poſée à travers ſur un engin, avec une poulie, à chaque bout.

FAUCONIER, ſ. m. Titre d'office. C'eſt le chef d'une fauconnerie, ou celui qui préſide au ſoin des oiſeaux de proie. Le *grand fauconier* eſt un officier de la Maiſon du Roi, qui préſide à la fauconerie Royale, après avoir prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté. *Monter à cheval en fauconier*, c'eſt, en termes de manege, y monter du pied droit.

FAUFEL, ſ. m. Noiſette des Indes, qui reſſemble à la noix muſcade, en ce qu'elle eſt plate d'un côté & un peu plus élevée de l'autre. Quoiqu'elle n'ait ni odeur ni ſaveur, elle eſt refrigerative & aſtringente.

FAULDES, ſ. f. Terme d'Eaux & Forêts, qui ſe dit, dans ce langage, des foſſes où l'on fait le charbon

FAUSSEMENT, ſ. m. Terme de Charpenterie, qui a la même ſignification que décollement.

FAUSSURE, ſ. f. *Terme de Fonderie*, ſ. m. On donne ce nom aux Courbures des cloches, dans les endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUTEAU, ſ. m. Eſpece de

Belier ancien, ou piece de bois, qu'on ſuſpend en l'air pour enfoncer des portes ou abbattre des murs, en la pouſſant à force de bras.

FAUTEUR, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie celui qui favoriſe, qui protege quelque parti ou quelque opinion. *Fauteur d'une heréſie. Fauteur du déſordre.*

FAUTIF, adj. En termes de Charpenterie, on appelle une piece de bois fautive lorſqu'elle a quelque défaut, ou qu'elle n'eſt pas quarrée. Une ſolive qui n'eſt pas *à vive arrête* eſt fautive.

FAUVE, ſ. m. Nom général de toutes les bêtes farouches à quatre pieds. Il eſt formé du mot latin qui ſignifie roux, parce que la plûpart tirent ſur cette couleur. On appelle particuliérement *fauve* certains oiſeaux des Antilles, qui ſont de la couleur fauve ſur le dos, & qui viennent ſe poſer familiérement ſur les vaiſſeaux lorſqu'ils les voient approcher. Ils ont les pieds d'une canne & le bec d'une bécaſſe. Leur groſſeur eſt celle d'un poulet, mais ils ſont ſi maigres qu'on n'en ſauroit manger.

FAUVETTE, ſ. f. Petit oiſeau, qui tire ſur la fauve, d'où lui vient ſon nom, & dont le chant eſt fort agréable.

FAUX, adj. Outre ſa ſignification commune, ce mot prend diverſes ſignifications en ſe joignant à divers ſubſtantifs. En termes de Muſique, on appelle *Faux-bourdon* une ſorte de chorus dont les différentes parties ſe chantent note contre note, ſans aucune diviſion. En termes de Mer, ce qui ſe nomme *fauſſe-lance* eſt un canon de bois fait au tour, qui étant bronzé pour reſſembler aux vrais canons, en tient quelquefois la place & ſupplée pour la montre au défaut d'artillerie. En termes de fortications, une *fauſſe-braie*, nommée autrement *baſſe enceinte*, eſt une ſeconde muraille qui fait le tour de la place au-deſſous de la premiere, pour la défenſe du foſſé. C'eſt auſſi une terraſſe contenue entre le pied d'un château & le foſſé. En termes d'Anatomie, on appelle *fauſſe-côte* une de ſept qui viennent de l'épine du dos, & qui ſe terminent en cartillages, ſans ſe joindre comme les ſept autres à celles du côté oppoſé. En termes de Charpenterie, on appelle *fauſſe-coupe* un aſſemblage qui ſe trace avec la ſauterelle, ſans le ſecours de l'*equerre* ni de l'*onglet*. Dans le même langage, on nomme *fauſſe equerre* ou *ſauterelle* un inſtrument qu'on emploie pour prendre les angles qui ne ſont pas droits. Il y a tant d'autres compoſés du mot de faux, que le recueil en feroit infini.

FAYENCE, ſ. f. Poterie de terre verniſſée, qui tire ce nom d'une ville d'Italie, nommée *Fayence*, dans la Romagne, d'où en vient l'invention. On appelle *Fayencier* celui qui fait ou qui vend de la fayence.

FEAGE, ſ. m. Terme de Coutume, qui ſignifie un *bien*, une *terre tenue en fief*. On dit *prendre en fief*, *donner en fief* ou *affeager*.

FEAL, adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois pour *fidelle*, & qui ne s'eſt conſervé que dans les Letttes-Patentes du Roi.

FEBRIFUGE, ſ. f. Mot compoſé du latin, qui ſignifie ce *qui eſt capable de chaſſer la fiévre*, & qui eſt le nom général de tous les ſpécifiques qu'on emploie dans cette vûe.

FECIALES, ſ. m. lat. Officiers publics des Romains, inſtitués par Numa. C'étoient tout à la fois une ſorte de Héraults & de Prêtres, qui dans les diſputes que Rome avoit avec ſes voiſins, étoient d'abord envoyés pour demander ſatisfaction. Si la réponſe n'étoit pas convenable, ils étoient ren-

voyés pour déclarer la guerre. Leur perſonne étoit inviolable. Ils devoient auſſi recevoir les plaintes de ceux qui ſe croioient offenſés par les Romains & leur livrer le coupable lorſque ces plaintes étoient juſtes. Enfin leur autorité étoit extrême pour la paix ou pour la guerre.

FECULE, ſ. f. Terme de Pharmacie, diminutif du mot latin qui ſignifie *lie*. C'eſt une compoſition de la ſubſtance d'un certain nombre de racines, ou plutôt des parties de leger jus qui ſe précipitent au fond du vaiſſeau & qui étant ſéchées au ſoleil ſe transforment dans une eſpece d'amidon.

FÉE, ſ. f. Mot d'origine incertaine, qui eſt le nom de certaines enchantereſſes, dans les anciens Romans de notre Nation, auxquelles on attribuoit le pouvoir de produire des choſes merveilleuſes par la vertu de leur baguette. Il y avoit des Fées bonnes & mauvaiſes. On a fait, dans ces derniers tems, des *Contes de Fées* très-ingénieux, où ſous le voile de la fiction, l'on trouve quantité d'inſtructions utiles. On appelle *Féerie*, le ſiſtême des Fées.

FEINTE, ſ. f. Terme d'Eſcrime. Jeu couvert & trompeur, par lequel on frappe l'ennemi dans un endroit différent de celui où l'on feint de l'attaquer. On diſtingue les *feintes ſimples*, les *feintes doubles*, la *feinte* de deux tems & celle de trois. *Feinte* eſt auſſi un terme de muſique, qui ſe dit du demi-ton ou du dièſe. En termes d'Imprimerie on dit qu'un ouvrier a fait une feinte, pour dire qu'il n'a pas touché bien également toutes les formes.

FELIN, ſ. m. Terme d'Orfévrerie & de Monnoie, qui eſt le nom d'un poids. Le Felin contient ſept grains & une cinquiéme. On compte dans le marc ſix cens quarante felins.

FELONIE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit le crime de rebellion contre ſon légitime Seigneur. *Felon* ſignifioit celui qui eſt atteint de ce crime, & s'emploioit auſſi pour *traître* & pour *cruel*. En Angleterre, Felonie eſt encore en uſage pour ſignifier *tout crime* ou *tout acte criminel de vol* ou *de violence*, au-deſſous de la *petite trahiſon*, comprenant le meurtre, le rapt, la ſodomie, l'incendie volontaire, &c. Celui qui ſe tue volontairement eſt appellé par les loix Angloiſes *felon de ſoi-même*.

FELOUQUE, ſ. f. Petit vaiſſeau, qui eſt fort en uſage dans la mer Méditerranée. Il eſt ſans couverte. Il va à la voile & à ſix rames. Il porte indifféremment ſon gouvernail à l'avant & à l'arriere.

FEMELLES, ſ. f. En termes de Marine, c'eſt le nom des anneaux qui ſoutiennent le gouvernail, comme les fers qui paſſent dans ces anneaux s'appellent mâles.

FENDERIE, ſ. f. Partie d'une forge où l'on fend le fer en barres ou dans toute autre forme.

FENESTRE, ſ. f. lat. Ouverture d'un mur pour donner du jour à l'intérieur d'un bâtiment. Ce mot ſe joint avec un grand nombre d'autres pour ſignifier les diverſes formes qu'on donne aux fenêtres. C'eſt ainſi qu'on diſtingue, *fenêtre droite*, *fenêtre cintrée*, *fenêtre bombée*, *fenêtre ébraſée*, *fenêtre mezanine*, *fenêtre biaiſe*, *fenêtre en embraſure*, *fenêtre à balcon*, & quantité d'autres. En terme d'Anatomie, on appelle *fenêtre* deux ouvertures qui ſe trouvent dans l'intérieur de l'oreille & qui percent l'os des temples, l'une ronde, l'autre ovale.

FENOUIL, ſ. m. Plante odoriférante des jardins potagers à laquelle on attribue pluſieurs qualités médicinales, telles que de faire uriner, en décoction de ſes cimes, & de tempérer les ardeurs de l'eſtomac, étant bûe avec de l'eau froide. Son jus eſt bon auſſi

pour les yeux. Il y a un fenouil ſauvage qui a les feuilles plus grandes que celui des jardins.

FENTON, ſ. m. Terme de Serrurier, qui ſignifie un morceau de fer refendu, pour faire des clefs & d'autres ouvrages. C'eſt auſſi un terme de Maçon en plâtre, qui s'emploie pour ſignifier des morceaux de bois jettés pour ſoutenir le plâtre dans les murs. On appelle auſſi *fentons* une ſorte de crampons de fer qui ſervent dans les tuiaux & les ſouches de cheminée. En Charpenterie, les morceaux de bois, coupés pour en faire des chevilles, s'appellent *Fentons*.

FER, ſ. m. lat. Métal dur, fuſible & malleable, composé de terre, de ſel & de ſouffre, mais fort impurs & mêlés irréguliérement, ce qui le rend fort ſujet à la rouille. C'eſt le plus dur, le plus ſec, & le plus difficile à fondre de tous les métaux. On l'adoucit en l'échauffant & le battant pluſieurs fois, & le laiſſant refroidir de lui-même. Il s'endurcit encore en le faiſant refroidir dans l'eau. Il blanchit lorſqu'on le fait refroidir dans un mêlange de ſel armoniac & de chaux vive. Le fer a beaucoup de conformité avec le cuivre, & s'en ſépare difficilement lorſqu'on les a joints enſemble. Les Chymiſtes donnent au fer le nom de Mars. En termes de marine, on dit un vaiſſeau, une galere *eſt ſur le fer*, pour dire qu'ils ſont à l'ancre. En termes de Blaſon, fer ſe dit de pluſieurs figures de fer qui paroiſſent dans les écus, tels que le javelot, la picque, les fers de lance, &c. En termes poëtiques, *fers* ſe dit pour chaînes, & *fer* pour épée. On appelle *fer-blanc* un fer doux battu, réduit en lames déliées qu'on trempe dans de l'étain fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'eau forte. Le même fer s'appelle *fer noir* avant que d'être étamé.

FERIE, ſ. f. lat. Terme Eccléſiaſtique, qui ſignifie les jours de la ſemaine à la ſuite du Dimanche, auxquels on dit ſimplement l'office établi pour ces jours-là, lorſqu'il ne s'y rencontre point de Fêtes. Le Lundi s'appelle la ſeconde férie; ce qui vient de ce qu'autrefois le mot de *férie* ſignifioit fête, ſignification toute contraire à celle d'aujourd'hui, & le Dimanche étoit alors la premiere Ferie. Le Samedi ne porte pas le nom de férie dans le Breviaire, & s'appelle ſimplement le *Sabbat*.

FERLER, v. act. Terme de marine, qui ſignifie plier les voiles entiérement, au lieu que *carguer* ſignifie ſeulement les plier ou les trouſſer en partie.

FERMAUX, ſ. m. Pluriel de *fermail*, vieux mot qui s'eſt conſervé dans le Blaſon pour ſignifier des *agrafes* & des *fermoirs*. On dit auſſi d'un écu qu'il eſt fermaillé, pour dire qu'il eſt chargé de fermaux.

FERME, ſ. f. Terme qui s'emploie dans pluſieurs Provinces pour ſignifier *métairie*. De-là vient *fermier* & *affermer*. Mais ſon uſage le plus commun eſt pour ſignifier les fermes du Roi, c'eſt-à-dire, certaines portions des revenus roiaux & des impôts publics, dont la levée eſt confiée par un bail à une ou pluſieurs perſonnes qui en rendent la ſomme convenue au tréſor roial. Les *Fermes génerales*, la *Ferme du Domaine*, &c. En termes de manege, on dit qu'un cheval ſaute de ferme à ferme, pour dire qu'il ſaute dans la même place. En termes de Charpenterie, on appelle *ferme* un aſſemblage de pieces, ſur leſquelles poſent d'autres pieces qui portent un comble. Il y a différentes ſortes de *fermes*, diſtinguées par quelque mot qui exprime leur forme; *maîtreſſes fermes*, qui portent ſur des poutres; *fermes de complage*, qui ſont eſpacées de deux en deux pieds entre les

premieres; *fermes d'assemblage*, dont on fait les pieces de même grosseur; *fermes rondes*, *demi-fermes*, &c. Une petite ferme s'appelle *fermotte*.

FERMENT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui a des qualités propres à faire gonfler un corps par une agitation intérieure de toutes les parties. Tous les accides sont proprement des fermens. Tel est le levain qui fait enfler la pâte. On appelle aussi *fermentation* l'effet d'un ferment. Il y a des fermentations si violentes qu'elles produisent des feux & des flames. *Fermenter* se dit aussi de l'action d'un ferment qui agit sur un corps pour en diviser les parties.

FERMETURE, f. f. Terme d'Art, qui signifie ce qui sert à fermer quelque chose. On dit sur mer, *la fermeture des sabords*. Une *fermeture de menuiserie* est un assemblage complet du dormant, des chassis & des ventaux d'une porte ou d'une fenêtre. On dit aussi une fermeture de cheminée, pour signifier une dale de pierre qui ferme & couronne le haut d'une souche.

FERMOIR, f. m. Outil de menuisier, qui est un ciseau de fer à manche de bois. Les Sculpteurs ont aussi leur fermoir, qui s'appelle *fermoir à trois dents*.

FEROCOSSE, f. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui produit une espece de petits choux ronds, dont les Insulaires se nourrissent.

FERRAGE, f. m. Terme de monnoie. C'est le nom d'un droit de seize deniers sur le marc d'or & de huit sur le marc d'argent, que le maître de la monnoie paie aux Tailleurs pour lers fers qu'ils fournissent.

FERRETIER, f. m. Marteau de Maréchal, dont l'usage est pour ajuster les fers sur l'enclume.

FERRIERE, f. f. Nom d'un sac de voiage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval s'il arrive qu'il perde ses fers.

FERRON, f. m. Nom qu'on donne aux Marchands qui vendent le fer neuf, en barres ou autrement.

FERSE, f. f. Terme de Marine, qui s'emploie pour signifier *un lé* de toile. On dit qu'une voile a tant de *ferses*, pour dire qu'elle a telle hauteur & telle largeur. La *ferse* se divise en cannes.

FERTÉ, f. f. Vieux mot françois, qui s'est conservé dans le nom de plusieurs terres, & qui doit avoir signifié *forteresse* ou *château-fort*, puisqu'il se rendoit en latin par le mot qui signifie *fermeté*. La *ferté Milon*, *firmitas Milonis*.

FERULE, f. f. Instrument de punition dont on use dans les Colleges pour châtier les écoliers. Dans l'ancienne Eglise d'Orient, la *ferule* étoit un lieu separé de l'Eglise, où se tenoient les Pénitens & les Catéchumenes du second ordre. C'est aussi le nom d'une grande plante dont les feuilles ressemblent à celles du fenouil, quoique plus larges & plus âpres. Dans quelques endroits du Royaume de Naples, la ferule se brûle au lieu de bois. Sa tige na pourtant qu'une saison. Sa moelle est bonne pour les hémorragies & autres pertes de sang. La *ferulague* est une sorte de ferule, qui n'en est différente que par la grandeur.

FESCENNINS, adj. Mot formé de *Fescennie*, ancienne Ville d'Etrurie, & nom de certains vers licentieux qu'on chantoit à Rome entre les solemnités des mariages.

FESOLI, f. m. Nom d'une Congrégation de Religieux, autrement nommés *Mandians de St. Jerôme*, institués au XIV siécle, près de *Fesoli*, Ville de Tosca-

ne, sous la régle de Saint Augustin, par le bienheureux *Charles*, fils d'un Comte de *Montegranello*.

FESTON, f. m. Mêlange de fleurs liées en cordon, qu'on emploie dans les fêtes & les occasions de galanterie, pour parer des appartemens, des temples, des façades. Il s'en fait aussi de fleurs & de fruits mêlés. On les imite dans l'Architecture, & l'on fait des festons de pêche, de chasse, de musique, & des autres arts.

FÉTU EN CUL, f. m. Nom d'un oiseau, qui s'appelle aussi *oiseau du Tropique*, parce qu'on ne le voit qu'entre les deux Tropiques. Sa grosseur est celle d'un pigeon, son plumage est fort blanc, son bec rouge & pointu, & sa queue composée seulement de deux plumes, d'où lui vient son nom. Les Negres ornent leurs cheveux de ces plumes, & s'en font des moustaches en se les passant dans l'entre-deux du nez.

FETIDE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie puant. Il n'est gueres en usage que dans la Médecine.

FEU, f. m. Substance extrêmement active, dont les Physiciens connoissent peu la nature, & qui est un des quatre élemens. Les Chymistes supposent dans le globe de la terre un feu central, qu'ils appellent *archée* ou principe, & qui produit les mineraux & les vegétaux. Mais ils ont différentes sortes de feux pour leurs opérations. Ils appellent *feu nud* ou *immédiat*, le feu ordinaire, sur lequel on met un vaisseau; *feu de digestion* ou *ventre de cheval*, la chaleur du fumier; *feu de bain*, celui du *bain de vapeurs*, du *bain-marie*, du *bain de cendre*, & autres de cette espece; *feu de lampe*, un feu égal & moderé, qui est produit effectivement par la flamme d'une ou plusieurs meches de lampe; *feu de roue*, un feu disposé en cercle autour d'un creuset; *feu de suppression*, un feu de charbons, dont on couvre tout-à-fait le creuset ou le vaisseau; *feu de reverbere*, celui qui se fait dans un fourneau par la reverbaration de la chaleur qui frappe le vaisseau pardessus & tout-au-tour. On distingue reverbere clos, & reverbere couvert, lorsque le fourneau est sans couverture; *feu d'atteinte* ou de *fusion*, qui est celui qu'on emploie pour la fusion & la calcination des métaux, tel qu'il se fait dans les verreries, dans les forges, &c. *feu olympique*, le feu du soleil, dont on ramasse les raions avec des verres ardens, &c. Les anciens Romains avoient un feu qui étoit entretenu constamment & gardé nuit & jour par les Vestales. Ils le nommoient feu sacré. Le *feu de Promethée*, dans la fable, étoit un raion du feu du Ciel, qu'on supposoit que Promethée avoit derobé pour l'usage de la terre. On appelle *feu gregeois* un feu d'artifice, composé d'ingrédiens si forts qu'il brûle jusques dans l'eau, & qu'il ne peut être éteint qu'avec du vinaigre d'urine, mêlé de sable. L'invention en est perdue, & son nom lui vient des Grecs, parce qu'ils s'en sont servis les premiers. On appelle *feux*, en termes de Mer, les fanaux ou les lanternes qu'on allume la nuit sur les vaisseaux. Dans le même langage, on appelle *faux feux*, des signaux qui se font avec des amorces de poudre; *feu Saint-Elme*, des feux errans qui s'attachent quelquefois sur les mâts ou les vergues, & que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*. *Faire feu*, sur terre comme sur mer, c'est faire une décharge d'armes à feu. *Donner le feu* à un bâtiment, c'est le flamber & l'échauffer avec de petits fagots de bois de sapin, avant que de l'enduire de brai. Les Maréchaux disent *donner le feu* à un cheval;

pour dire, lui appliquer un bouton ou le couteau de feu, dans quelque maladie. Le *feu Saint-Antoine* est le nom d'une ancienne & dangereuse maladie. On dit d'un cheval qui a des poils roux au flanc & au nez, qu'il a du feu dans ces parties. Certains méteores composés d'exhalaisons qui s'enflamment pendant les nuits d'été & qui voltigent dans l'air, s'appellent *feux errans* ou *feux follets*.

FEVE, s. f. Légume commun qui se forme dans une gousse sur une tige quadrangulaire, qui jette plusieurs rameaux & quatre feuilles épaisses de chaque côté. Il y a des feves sauvages, qui viennent à fleur de terre, & dont les tiges sont aussi quadrangulaires. La feve qui se nomme pontique, croit dans les marais & les lacs. Elle est venue des bords du Nil, ce qui la fait nommer aussi *Feve d'Egypte*. Sa tige est une espece de roseau, & ses fleurs, qui sont assez grandes, sont couleur de rose. La feve de Windsor est célébre par sa bonté. On appelle *feve*, en termes de Manege, ce qui se nomme aussi *lampes*. C'est une tumeur qui vient aux chevaux, derriere les pinces de la machoire supérieure. Le *germe de feve* est une marque noire qui leur vient au creux des coins, vers l'âge de cinq ans, & qui durant jusqu'à sept ou huit, sert à faire connoître leur âge.

FEUILLAGE, s. m. En termes d'Architecture, on appelle feuillage un ornement de chapitaux, des corniches & autres membres, composé de feuilles d'Acanthe, ou d'autres arbres.

FEUILLANS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, institué en 1586, sous la régle de Saint Bernard, par *Jean de la Barriere*, Abbé de de l'Abbaie de Feuillans au Diocèse de Rieux. Ce n'est proprement qu'une reformation de Bernardins. Ils alloient d'abord nuds pieds; mais ils ont pris ensuite des sandales, & par dégrés ils sont parvenus à se chausser tout-à-fait. Les *Feuillantines* sont des Religieuses du même Ordre, dont le premier Couvent fut établi à Toulouse en 1590. On appelle aussi *feuillantine* une piece de pâtisserie feuilletée, garnie de blanc de chapon, de macarons, de crême, d'écorce de citron, de sucre, &c.

FEUILLE, s. f. En termes de Serrurier, on appelle *feuille de sauge*, certaines pieces qui font partie d'une serrure; comme en termes de Vitrier, on nomme *feuilles de laurier* des pieces de vitre qui représentent la figure de ces feuilles. En termes de Menuiserie, on appelle *feuille*, un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contrevents d'une croisée. On dit aussi dans le même langage, *une feuille de parquet*. En Architecture, les feuilles d'acanthe, ou de persil, ou d'olivier, & d'autres arbres, sont des ornemens de chapitaux. Les unes sont découpées, d'autres refenduës. Celles dont les bords sont découpés, se nomment *feuilles de refend*. Il y en a de simplement ondées, qu'on nomme *feuilles d'eau*; d'autres se nomment *feuilles tournantes* & *feuilles d'angle*. Celles qui ne sont qu'ébauchées pour être refendues s'appellent *feuilles galbées*. En termes de Blason, l'*Ecu feuillé*, est celui qui a quelques fleurs soutenues des tiges & des feuilles de leurs plantes. On nomme *feuilles de scie*, des bandes denchées d'un seul côté en maniere de dents de scie. *Feuille* se dit aussi de l'extrêmité du manche des cuillieres & des fourchettes, où se gravent les armoiries.

FEUILLERET, s. m. Nom d'un rabot de Menuisiers, qui sert à pousser les feuillures.

FEUILLET, s. m. En termes de Menuiserie, c'est une bordure

très-déliée & comme aiguisée en feuille. Les Tanneurs disent *feuillet* de cuir fort. Une feuille de papier contient deux *feuillets*, & chaque feuillet a deux pages. On appelle aussi *feuillet*, un des ventricules du bœuf où passe la nourriture. En termes de pâtisserie, on appelle *feuilletée*, la pâte qui se leve en feuilles. On dit de cette pâte, *C'est du feuilletage.*

FEUILLETTE, s. f. Nom d'une mesure pour le vin, ou d'un tonneau de cette mesure, qui contient la troisiéme partie du muid de Paris.

FEUILLU, adj. Terme d'Architecture. Uue colomne feuillue est celle dont le fut est taillé de feuilles de refend ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écailles.

FEUILLURE, s. f. Terme d'Art, qui se dit des bords de porte ou de fenêtre emboîtés dans les chassis. Les Maçons appellent *feuillure*, un angle droit qui est entre le tableau & l'embrasure d'une porte ou d'une croisée, pour y placer la menuiserie; & les Menuisiers donnent le même nom à une entaille sur le bord d'un dormant ou d'un guichet. Il y en a de plusieurs sortes, telles qu'*en chamfrain*, *à languette*, &c.

FEVRE, s. m. Vieux mot formé du mot latin qui signifie *Forgeron*, pour signifier la même chose; mais qui ne s'est conservé que dans un grand nombre de noms propres d'hommes.

FEUTRE, s. m. Etoffe de laine qui n'est pas tissue, & qui se fabrique simplement avec l'eau, le feu & le cuivre. On en fait de poil comme de laine. Elle sert particuliérement aux chapeaux, qu'on appelle quelquefois *feutres* par cette raison.

FIANCER, v. act. lat. Vieux mot, tiré de *foi*, qui signifioit autrefois *assurer*, & qui ne s'est conservé que pour signifier la promesse du mariage, cérémonie qui précéde la célébration & qui se nomme *fiançailles*.

FIBRE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les petits filamens dont les chairs & les membranes sont tissues. Les parties du corps qui sont capables de mouvement ont des fibres nerveuses, qui s'appellent *fibres motrices*. On distingue les fibres droites, les fibres transversales, & les fibres obliques, suivant leurs différentes directions. Elles ont du sentiment lorsqu'elles tirent leur origine du nerf. Celles qui la tirent du ligament sont insensibles.

FIC, s. m. Nom d'une excrescence de chair qui vient quelquefois aux hommes, soit au fondement, soit dans d'autres parties du corps; & aux chevaux, soit à la fourchette, soit à la sole du pied. Comme elle vient d'une abondance d'humeurs, elle aboutit quelquefois en suppuration fort longue.

FICHANT, adj. Terme de Fortification. *Une ligne de défense fichante*, est une ligne tirée de l'angle de la courtine jusqu'à l'angle flanqué du bastion opposé, sans toucher la face du bastion. Elle suppose un second flanc.

FICHE, s. f. Piéce de cuivre ou de bois, composé de deux aîles jointes par une rivure dans leur charniere, pour servir à faire des assemblages de menuiserie. La fiche des Maçons est un outil de fer qui leur sert à faire entrer le mortier dans les joints de pierre. *Ficher une pierre*, signifie faire entrer du mortier dessus, lorsqu'elle est posée. L'Ouvrier qui fait cette besogne, s'appelle *Ficheur*. En termes de Blason, *fiché* se dit des piéces en pointe, qui peuvent être fichées en quelque chose, telles que les *croix* & les *croisettes* au pied aiguisé.

FICHOIR, s. m. Petit bâton fendu, qui sert à soutenir les estampes que les Imagers suspen-

dent à une corde pour les exposer en vente.

FICHURE, f. f. Instrument de pêche, en forme de trident, avec lequel on darde le poisson dans les étangs salés.

FICTION, f. f. Mot formé du latin, qui signifie non-seulement toutes sortes de mensonges & de dissimulations, mais encore cette variété d'agréables ouvrages qui sont inventés par l'esprit & l'imagination, tels que les ouvrages de Théâtre, les Poëmes épiques, les Romans, les Fables, &c. On les appelle *fictions poëtiques*, *fictions innocentes*, lorsqu'elles n'ont point d'autre but que de plaire & d'instruire.

FIDEI-COMMIS. Nom formé du latin, qui signifie *ce qui est confié à la bonne foi*. C'est un usage Romain par lequel un Testateur nomme pour son Héritier quelqu'un qui ne l'est pas naturellement, dans l'espérance qu'il remettra l'héritage à l'Héritier véritable, lorsque d'autres usages ou d'autres loix ne permettent pas de le nommer.

FIDEI-JUSSEUR, f. m. lat. Terme de Palais, qui signifie celui qui se rend garant de quelque chose ou qui sert de caution.

FIDELITÉ, f. f. lat. L'Ordre de la Fidélité est un Ordre militaire de Danemarck, composé de dix-neuf des principaux Seigneurs du Royaume, & institué en 1670 par le Roi Frederic III. Leur marque est une croix blanche, qui se porte au cou, attachée à un ruban rouge & blanc.

FIDIUS, f. m. lat. Divinité que les anciens Romains avoient empruntée des Sabins, & qu'ils honoroient par des temples & des sacrifices sur le mont Quirinal. On juroit par son nom. Elle se nommoit aussi *sanctus Fabus* & *semi Pater*.

FIEF, f. m. Ancien mot, qui signifie un bien pour lequel on doit *foi & hommage*, avec d'autres redevances, au Seigneur dont on releve. Il y a quantité de différences dans les Fiefs, qui sont distinguées par les noms qui leur sont propres. On dit qu'un Seigneur *peut se jouer de son Fief*, c'est-à-dire, qu'il peut le démembrer. *Féodal* se dit de ce qui appartient aux Fiefs.

FIEL, f. m. Humeur extrêmement amere & de couleur jaunâtre, qui est la bile du foie & du sang, & qui est contenue, au corps de l'animal, dans une pellicule qui s'appelle la vessicule du sang. Le fiel de divers animaux s'emploie dans la Médecine. Il y en a d'autres dont le fiel est un mortel poison.

FIENTE, f. f. Nom qu'on donne aux excremens de la plûpart des animaux. Il y en a quelques-uns néanmoins dont les excremens portent un autre nom. Par exemple, on dit *crotte de lapin*, *hou de lievre*, *lesses de loup*, *fumée de cerf*, *épreinte de loutre*, *aires de perdrix*, &c. Les sels volatiles qui se trouvent dans la fiente des animaux, la rendent utile à plusieurs usages de la Médecine, sur-tout celle de porc, dont on prétend qu'une dragme, prise en poudre ou en électuaire, arrête toutes sortes d'hemorrogies ; & celle de cheval, qui est bonne pour la colique, la pleuresie, la petite verole & la rougeole, c'est-à-dire son suc, exprimé dans du vin. Celle de vache, appliquée sur la partie, appaise la sciatique & résout les tumeurs.

FIER, adject. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Sculpture, se dit d'une pierre dure & difficile à tailler. *Une pierre fiere*, *un marbre fier*. En termes de Blason, *fier* se dit d'un lion qui a le poil hérissé. En termes de Chasse, on appelle *perdrix fieres*, celles dont il n'est pas facile d'approcher.

FIERS, f. m. Nom d'une es-

pece de raisin fort doux, qui s'appelle *Figers*, dans quelques endroits, parce qu'on lui trouve le goût de la figue.

FIERTE, f. f. Vieux mot qui signifie *Châsse*, & qui s'est conservé dans quelques Eglises, comme dans celle de Rouen, pour la châsse de saint Romain Evêque de cette ville.

FIERTÉ, f. f. En termes de Blason, *fierté* se dit des baleines qu'on représente montrant leurs dents.

FIERTON, f. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ancien poids. On appelloit *Fiertoneurs*, des Officiers créés en 1314 par Philippe le Bel, dans chaque Monnoie du Royaume, pour examiner les ouvrages & les recevoir au poids du fierton. On nomme aujourd'hui *Fiertoneur*, celui qui est commis pour la vérification des flancs.

FIEVRE, f. f. Maladie qui a son siége dans le sang & les humeurs, mais dont la nature est fort obscure, & qui est ordinairement précédée d'un frisson. Les quatre humeurs forment quatre sortes de fievres différentes; la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la mélancolique, qui se subdivisent en plusieurs autres especes, distinguées par des noms qui leur sont propres, suivant leurs symptômes & leur périodisme.

FIFRE, f. m. Instrument de musique militaire, qui est une sorte de flûte Allemande, particuliérement en usage dans les troupes Suisses.

FIGUE, f. f. Fruit d'un excellent goût & fort sain, dont on distingue plusieurs especes. Il y en a de blanches, de noires, de violettes, de vertes, de pâles, de rougeâtres & de bigarrées. La forme d'une figue est celle d'nne petite poire. La *figue violette* s'appelle *figue d'Espagne*. La blanche, qui est la plus hâtive, se nomme *figue fleur*. La verte porte le nom de *Brugeotte*. On estime beaucoup celle de Bourdeaux, qui est rouge en dedans. Elle se nomme *Angelique* ou de *Langon*. Le figuier, ou l'arbre qui porte les figues, a le tronc court & tortu. Son bois, qui est blanc & spongieux, rend une sorte de lait fort âcre. On distingue le figuier domestique, qui est celui qu'on cultive, d'avec le figuier sauvage, qui croît naturellement & qui ne porte point de fruit. Les Indes ont diverses sortes de figuiers, ou plutôt d'arbres auxquels on a donné ce nom, mais dont les figues ne ressemblent point tout-à-fait aux nôtres. Tel est l'*Arbor de rays* ou le *Nonove* de Madagascar; le *Figuier des Antilles*, qui est une espece de bananier, &c. On appelle *Figuerie* le lieu où l'on tient les figuiers en terre ou en caisse, pour les cultiver soigneusement.

FIGURÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de toutes les choses sur lesquelles la figure du visage humain est exprimée, telles que le Soleil, les Vents, les Besans, &c.

FIL, f. m. lat. Outre sa signification générale, ce mot, joint à d'autres, devient le nom de plusieurs choses particuliéres. Ainsi, *fil d'archal* est un menu fil de fer ou de laiton, qui est passé par la filiere. Le *fil d'or* & le *fil d'argent*, sont des fils de ces deux métaux qu'on passe de même. Le *fil de carret* est un fil de chanvre, tiré d'un des cordons de quelque vieux cable, pour servir à racommoder les voiles de vaisseau. On distingue encore sur mer, le *fil à gargousse* & le *fil de voile*, qui sont des fils communs de chanvre; le *fil blanc*, qui n'est pas passé au goudron, & le *fil goudronné*. Le *fil pers*, est celui qui est teint avec l'*Indigo*; & le *fil vergé*, celui qui est de diverses couleurs. En termes de Maçonnerie, on appelle *fils*, dans

dans les pierres & dans le marbre, de petites fentes ou de veines qui divisent la masse en plusieurs parties, & qui la rendent mauvaise. Les Charpentiers appellent *bois de fil*, celui qui est plus long que large dans l'emploi qu'on en fait; & l'on dit le *fil du bois*, lorsqu'il est consideré dans la longueur de sa tige. On nomme *fil de pieux*, un rang de pieux qu'on plante au long des rivieres pour garantir les chaussées. *Le fil, de l'eau* est la direction de son cours naturel. *Donner le fil* à un rasoir, à un sabre, c'est rendre la lame fort tranchante.

FILADIERE, s. f. Nom d'une sorte de bâteaux à fond plat, qui sont en usage sur diverses rivieres.

FILANDRES, s. f. Terme de Fauconnerie. C'est une maladie des oiseaux, qui consiste dans un dessechement de certaines parties de sang extravasé par quelque rupture, & figé en forme d'aiguille. On appelle aussi *filandres*, dans les mêmes animaux, certains vers, qui s'engendrant, soit dans leur gosier, soit autour du cœur, du foie & du poumon, les incommodent beaucoup.

FILARDEAU, s. m. On donne ce nom aux jeunes arbres, droits & de haute tige. C'est aussi celui des brochetons qui sont trop petits pour être mangés autrement qu'en friture.

FILARDEUX, adj. Terme d'Art. On appelle *filardeux*, le marbre & la pierre qui ont des fils, c'est-à-dire, qui ne sont pas également pleins.

FILATRICE, s. f. Terme de Marchand. C'est le nom d'une étoffe de fleuret, qui se nomme aussi *filoselle*.

FILE, s. f. Terme de Guerre. C'est une ligne de Soldats placés l'un devant l'autre. Les files font la hauteur des bataillons. Doubler les files, c'est augmenter la hauteur d'un bataillon en diminuant le front. On appelle *chef de file*, le Soldat qui est à la tête de la file; & *serre-file* celui qui est à la queue. *Chef de demi-file*, *quart de file*, &c. Passer à la file, se dit de plusieurs personnes qui passent successivement.

FILER, v. act. Outre sa signification propre, qui est *faire du fil*, ce mot se prend en plusieurs manieres au figuré. En termes de mer, *filer les manœuvres*, signifie lâcher tous les cables qui les soutiennent. *Filer du cable*, c'est en faire sortir ce qu'il faut pour le mouillage. *File bouline* est un commandement de mer, pour faire démarrer & faire aller à la bouline. On dit que du vin *file*, lorsqu'ayant tourné à la graisse, il paroît couler comme de l'huile. Les Ciriers disent, *filer de la bougie*, pour dire la passer par les trous de la filiere. En termes de Jeu, *filer la carte*, signifie tirer chaque carte avec assez d'attention pour la reconnoître par l'envers & se procurer adroitement les bonnes.

FILET, s. m. Petit fil, par diminutif. En termes de Manege, on appelle *filet*, une petite embouchure avec une gourmette & deux petites branches droites. Le *filet à l'Angloise*, qui se nomme aussi *bridon*, est une embouchure fort déliée, & sans branches. Dans le même langage, *tourner un cheval au filet*, c'est lui mettre la croupe du côté de la mangeoire pour empêcher qu'il ne mange. En termes d'Architecture, on nomme *filet*, ou *listel*, un petit membre quarré des moulures & des ornemens. En termes de Couvreurs le *filet* est la partie d'une couverture qui touche au mur, & qui est couverte de platre. Il est d'un pied courant sur la hauteur. Les Tireurs d'or nomment *filet* un trait d'or au d'argent battu, qui se tortille avec de la soie. En termes de Doreur, *pousser des filets*, c'est faire de petits traits d'or au dos

d'un livre relié. *Le filet de vis*, en termes de Serruriers, eſt la ligne ſpirale qui tourne autour d'un petit cylindre de fer, pour entrer & tenir dans les écrous. En termes de Blaſon, le *filet* eſt une bordure dont la largeur n'a que le quart de la bordure ordinaire, & dont l'émail eſt different de celui de l'écu. Il ſe dit auſſi d'un trait qui ſe tire, comme la barre, à travers l'écu, & qui ſe met ſur ceux des bâtards. En terme de Monnoie, le *filet* eſt le petit cordon qui regne autour d'une piéce. Ce qu'on appelle en mer *filet de merlin*, ſert à ferler les voiles dans les marticles. Tout inſtrument de fil qui ſert à pêcher du poiſſon, s'appelle *filet de pêche*.

FILEUX, ſ. m. Terme de Marine. Crochet de bois, nommé auſſi *Taquet*, qui ſert pour amarrer les manœuvres.

FILIATION, ſ. f. lat. Terme monaſtique, qui ſignifie la dépendance qu'un Monaſtere a d'un autre, parce qu'il en tire ſon origine.

FILIERE, ſ. f. Machine d'acier percée de pluſieurs trous, par leſquels on fait paſſer les metaux pour les réduire en fils, après les avoir préparés par une autre machine qui ſe nomme *argute*. Il y a différentes filieres qui ſervent ſucceſſivement, & qui ſe nomment *Calibre*, *Ras*, *Pregaton*, & *Fer à tirer*. Les vis ſe font avec des filieres percées de pluſieurs écrous. Les Ciriers ont auſſi leurs filieres pour filer de la bougie. Dans les carrieres, on appelle *filieres* des crevaſſes & des veines qui interrompent les *fils* des pierres. En Charpenterie, les *filieres* ſont de petites piéces de bois, ſur leſquelles portent les chevrons dans les couvertures des bâtimens. En termes de Blaſon, on nomme quelquefois *filiere* le *filet* ou le diminutif de la bordure. En termes de Fauconnerie, la *filiere* eſt une ficelle longue d'environ dix toiſes, qu'on tient attachée au pied de l'oiſeau juſqu'à ce qu'il ſoit aſſuré. On la nomme auſſi *créance*.

FILIGRANE, ſ. m. Ouvrage d'or ou d'argent, ou de tout autre metal ductile, qui eſt composé de fils déliés, de grains & d'autres ornemens. On fait toutes ſortes de petits inſtrumens & de bijoux de filigrane.

FILIPENDULE, ſ. f. Plante qui croît dans les bons terroirs, & que cette ſeule raiſon doit empêcher de confondre avec l'*Ænanthé*, qui croît dans les lieux pierreux. Quelques-uns l'appellent *Saxifrage rouge*, parce qu'elle eſt bonne pour la pierre & que ſa couleur eſt un verd rougeâtre. On ne ſe ſert que de ſa racine, qui eſt bonne auſſi pour la rétention d'urine, pour les embarras de reſpiration, & pour les ventoſités de l'eſtomac.

FILLARET, ſ. m. Terme de Marine, qui eſt le nom de certains gros bâtons quarrés, denviron quatre pouces, qui traverſent les piéces de bois qu'on nomme *Batayoles*.

FILOCHE, ſ. f. Nom d'un gros cable, qui ſert à lever la meule d'un moulin. C'eſt auſſi celui d'une corde qui tient le haut & le bas d'un filet de pêche.

FILOSELLE, ſ. f. Groſſe ſoie crue, dont on fait de la tapiſſerie, des bas & d'autres commodités.

FILOTIERE, ſ. f. Terme de Vitrier. C'eſt le nom qu'on donne aux bordures d'un panneau dans un compartiment de vitres.

FILTRE ou PHILTRE, ſ. m. gr. Nom de certains charmes prétendus, qu'on fait avaller en potion pour inſpirer de l'amour. Les anciens étoient fort perſuadés de la vertu des philtres; mais on eſt revenu de cette chimere. Le vrai philtre eſt le mérite & la beauté.

FILTRER, v. act. C'eſt couler ou faire paſſer une liqueur au travers d'un morceau de drap, qu'on appelle *chauſſe*, pour la cla-

rifier en la ſéparant de ſes parties les plus épaiſſes. Il y a une autre ſorte de filtration, ou de colature, qui ſe fait avec des piéces de feutre coupées en long, par leſquelles la liqueur dégoute, &c.

FIMPI, ſ. m. Arbre d'Afrique, dont l'écorce a l'odeur du muſc & le goût plus piquant que celui du poivre. Sechée au ſoleil, comme la canelle, elle rend une odeur fort agréable. Les Portugais l'appellent *Bois d'Aguilla*. Cet arbre eſt de la grandeur de l'olivier.

FIN, adj. En termes de Monnoie & d'Orfevrerie, on appelle *or fin*, l'or à vingt-quatre carats, c'eſt-à-dire, qui a vintg-quatre degrés de bonté. Il n'y en a point de cette perfection dans la monnoie, parce que la matiere eſt toujours alliée. *L'argent fin* ſe diviſe en douze degrés de bonté, qui ſe nommment *deniers*. En termes de mer, on dit d'un vaiſſeau qui eſt excellent voilier, qu'*il eſt fin de voiles*.

FINS, ſ. m. lat. Terme de Palais, qui ſignifie toutes ſortes de demandes & de prétentions. On appelle *fins de non-recevoir*, les moyens que le Défendeur emploie pour faire rejetter les prétentions du Demandeur ; & *fins déclinatoires* ou *de non-procéder*, les moyens qu'une Partie propoſe pour obtenir d'être renvoyée devant ſes Juges naturels. En termes de Chaſſe, on dit qu'un cerf eſt *ſur ſes fins*, pour dire qu'il eſt épuiſé de force & qu'il ne peut plus courir.

FINAGE, ſ. m. Terme de Coutume, qui s'emploie pour *confins*. Anciennement il a ſignifié auſſi droit ſur les bornes.

FINIR, v. act. 1. En termes de Peinture, *finir un tableau* c'eſt lui donner toute ſa perfection. On dit qu'*un tableau eſt bien fini*, pour ſignifier qu'il a toute la perfection qui lui eſt propre. Quelques-uns diſent même, *ce tableau eſt d'un grand finiment, d'un finiment admirable*. Les Sculpteurs appellent un *marbre fini*, celui qui eſt terminé avec le petit ciſeau & la rape.

FINITEUR, ſ. m. Terme de Manége. C'eſt le nom qu'on donne au bout de la carriere.

FINITO, ſ. m. lat. Terme de Pratique, qui ſe dit d'une fin ou d'un arrêté de compte. C'eſt un reſte, entre pluſieurs autres, de l'ancien uſage des comptes, qui étoient tous en latin.

FIONOUTS, ſ. m. Plante qui a l'odeur du melilot, & la vertu de faire tomber le poil des parties où elle eſt appliquée. Ses cendres ont auſſi des qualités déterſives. Elle eſt particuliere à l'Iſle de Madagaſcar.

FIRMAMENT, ſ. m. lat. Dans l'ancienne Aſtronomie, le Firmament étoit le huitiéme ciel, dans lequel on ſuppoſoit que les étoiles fixes étoient placées. En langage de l'Ecriture ſainte, c'eſt une eſpece de cloiſon, ou une forte partition, qui ſoutient le ciel, & qui ſépare les eaux ſupérieures des eaux inférieures. Dans le langage commun, c'eſt cette voute immenſe qui nous couvre & dont nous ignorons la matiere.

FISC, ſ. m. lat. Tréſor public, ou revenu d'un Prince ou d'un Etat. De-là *Confiſquer*, & *Fiſcal*.

FISSURE, ſ. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie la fente d'un os, ſans autre fracture. Il ſe fait quelquefois des fiſſures au crane.

FISTULE, ſ. f. lat. Mal dangereux, qui conſiſte dans la corruption de quelque partie charneuſe du corps. Il ſe nomme *fiſtule*, qui ſignifie *flute* en latin, parce que l'abſcès eſt caverneux & s'étend dans une ſinuoſité étroite & profonde, qui a quelque reſſemblance avec une flute. L'opération de la fiſtule conſiſte à élargir l'entrée pour y appliquer facilement, le reméde. La *fiſtule lacrymale* eſt un amas d'humeur ou un abſcès qui ſe forme au coin de

l'œil, & qui fait quelquefois carier l'os.

FIXATION, f. f. lat. Terme chymique, qui eſt le nom d'une opération par laquelle les choſes volatiles ſont rendues capables d'endurer le feu. Elle ſe fait par différentes méthodes. On appelle *ſel fixe* des végétaux, celui qui demeure avec la matiere terreſtre ſans s'évaporer, tandis que le ſel volatile monte en vapeur. On dit *fixer les ſels volatiles, fixer le mercure.*

FIXE, adj. lat. *Etoiles fixes.* On donne ce nom par oppoſition aux étoiles errantes, qui ſont les Planétes, à celles qui ont toujours entr'elles les mêmes rapports de diſtance; car il eſt faux d'ailleurs qu'elles ſoient ſans mouvement en elles-mêmes, comme on le croyoit anciennement. On leur en a découvert un propre, d'Occident en Orient, qui eſt d'un degré en ſoixante-douze ans; d'où l'on couclut qu'elles doivent achever leur période en vingt-cinq mille neuf cens vingt ans.

FLACHE, f. f. Terme de Charpenterie, qui ſignifie, dans une piéce de bois équarrie, ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce. On appelle auſſi *flache* certains enfoncemens du terrain, où l'eau s'amaſſe dans les routes publiques. Le bois *flacheux* eſt celui qui n'étant pas bien équarri, eſt difficile à toiſer.

FLAGELLANS, f. m. lat. Eſpece d'hérétiques du treiziéme ſiécle, Sectateurs d'un Moine nommé *Rainier*, qui s'aſſembloient chaque nuit, nuds juſqu'à la ceinture, avec un capuchon ſur la tête & une croix à la main, pour ſe donner la diſcipline. Ils ſe fouettoient auſſi deux fois le jour. Leur héréſie conſiſtoit à croire que cette flagellation leur rendoit les Sacremens inutiles & valoit mieux que le martire.

FLAGEOLET, f. m. Nom d'une petite flute à ſix tons, qui rend un ſon fort doux & fort clair. On s'en ſert pour apprendre à ſiffler aux ſerins & à d'autres oiſeaux.

FLAMANDE, adj. *Porte Flamande.* C'eſt, en termes d'Architecture, une porte compoſée de deux jambages, avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer ou de bois.

FLAMANT, f. m. Nom d'un oiſeau. *Voyez* FLAMINGO.

FLAMBE, f. f. Nom d'une fleur, qui eſt ou domeſtique ou ſauvage. La premiere ſe nomme auſſi *Iris*, à cauſe de la variété de ſes couleurs. La ſauvage eſt plus petite, & croît dans les lieux pierreux. La racine de la flambe rend l'haleine douce, & ſoulage le mal de dents. On vente auſſi ſon jus, comme un ſpécifique pour l'hydropiſie.

FLAMME, f. f. Petit inſtrument d'acier, qui ſert à ſaigner les chevaux, & qui tire apparemment ſon nom de ſa figure. Il eſt compoſé de trois lancettes mobiles. En termes de Marine, c'eſt une banderolle de la même forme, & de couleur arbitraire, qui s'arbore aux vergues & aux hunes, pour l'ornement ou pour ſervir de ſignal. Lorſqu'on ne porte point de pavillon aux mâts, la flamme eſt la marque du commandement. On appelle *flamme d'ordre* ou *pendant*, celle que le Commandant arbore à la vergue d'artimon, pour appeller les Officiers à l'ordre. En termes d'Architecture, c'eſt un ornement, en forme de flammes. On donne le nom de *flammerolles* à certaines exhalaiſons enflammées, ou feu volant, que les Matelots appellent *feu ſaint Elme.*

FLAMMULE, f. f. Plante dont les feuilles ont une qualité âcre & brûlante qui lui a fait donner ce nom. On en tire une huile qui eſt eſtimée pour la goute, les ſciatiques, la pierre, &c. Cette plante reſſemble au lizeron, mais elle ſe tient droite, ſans s'attacher aux arbres & aux haies.

FLAN, s. m. Petite tarte de lait ou de crême, dont le nom paroît formé de *Flandres*, où le lait est en abondance à cause des pâturages; d'autant plus qu'on disoit autrefois *flandrelet*. En termes de Monnoie, le *flan* est un morceau de metal qu'on coupe avec un instrument de fer, pour y empreindre l'image du Prince. On écrivoit autrefois *Flaon*.

FLANC, s. m. Partie de l'animal, entre le défaut des côtes & les épaules. On dit d'un cheval, qu'*il a peu de flanc*, *beaucoup de flanc*. En termes de Guerre, le *flanc* est le côté d'une armée ou d'un bataillon. Le *flanc* d'un vaisseau est la partie qui se présente à la vue, de la poupe à la proue. En termes de Fortification, le *flanc* est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine. On le distingue, suivant sa forme & sa situation, par différens adjectifs: *Flanc retiré, flanc ouvert, flanc rasant, flanc fichant, flanc oblique*, &c. *Flanquer* un ouvrage, c'est le mettre en état de défense. *Flanquer* signifie aussi, en termes de Guerre, *faire feu de côté* pour prendre l'ennemi en flanc. En termes de Blason, *flanqué* se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

FLANCHET, s. m. Terme de Boucher & de Poissonier. C'est, dans le bœuf, une partie de la sur-longe, ou ce que le Boucher coupe vers les cuisses. C'est aussi une partie de la morue, qui est au-dessous des aîles.

FLASQUES, s. m. Nom de deux grosses piéces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affut de canon. On appelle aussi *flasque*, ou poire à poudre, un petit vaisseau de cuir où les Chasseurs portent leur poudre à tirer.

FLATRURE, s. f. Terme de Chasse, qui signifie le lieu où le loup & le lievre s'arrêtent quelquefois sur le ventre, lorsqu'ils sont poursuivis des chiens courans.

FLATTIR, v. act. Terme de Monnoie, qui étoit en usage avant que par les Edits de Henri II & de Louis XIII, la monnoie se fabriquât au moulin. On battoit la monnoie sur le tas, avec un marteau qui se nommoit *flattoir*, pour la *flattir*, c'est-à-dire, pour lui donner son juste volume & son épaisseur. Les Graveurs se servent encore d'un petit marteau qu'ils nomment *flattoir*.

FLEAU s. m. Nom de divers instrumens. On bat le bled avec un fleau, qui sert à faire sortir le grain de l'épi. Comme cette percussion est violente, *fleau* se prend, dans le sens moral & figuré, pour toute sortes de grandes calamités. La guerre est un fleau du ciel. On appelle aussi *fleau* une barre de bois ou de fer, qui tournant par le moyen d'un boulon de fer, tient fermés les deux ventaux d'une porte cochere. Les Vitriers donnent le même nom aux petits crochets sur lesquels ils portent leurs panneaux de verre. Le *fleau* d'une balance, est le morceau de fer qui a une aiguille au milieu, d'où pendent les deux bassins, & qui sert à les soulever.

FLECHE, s. f. Sorte d'arme offensive qui se lance avec l'arc, & qui blesse par sa pointe. Elle étoit en usage à la guerre avant l'invention des armes à feu. La forme de la fleche, qui est longue & pointue, a fait donner le même nom, dans les arts, à quantité de choses qui lui ressemblent. C'est en ce sens que le chapiteau pointu d'un clocher se nomme fleche, & que les Geometres mêmes appellent fleche la partie d'un diametre comprise entre une corde qui lui est perpendiculaire & l'arc de cette corde.

FLECHISSEUR, adj. Terme qui n'a d'usage que pour signifier les muscles qui servent à fléchir quelque partie du corps. Les *Muscles fléchisseurs* du coude ou des genoux.

FLEGARD, s. m. Terme de

la Coutume du Boulonnois, qui signifie *lieu public.*

FLEGME, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie une des quatre humeurs que les Médecins distinguent dans le corps de l'homme. Elle est froide & découle du cerveau. On appelle aussi *flegme* une humidité qui entre, comme les sels & le souffre, dans la composition des corps naturels, & qui en sort insipide par la distillation.

FLET, f. m. Poisson plat de mer, fort commun sur la Côte du Boulonnois. Quoiqu'il ne soit pas ordinairement plus gros que la limande, on assure qu'il s'en trouve quelquefois qui pesent jusqu'à quatre-vingt livres.

FLETTE, f. f. Nom d'un petit batteau dont on se sert pour passer les rivieres, ou pour voiturer des Marchandises.

FLEUR, f. f. lat. Partie délicate des plantes, d'où vient ordinairement leur fruit ou leur semence. Les Chymistes divisent les fleurs en trois classes. La premiere, de celles qui n'ont pas d'odeur. L'eau qu'on en tire est inutile, mais on se sert de leur suc épaissie. La seconde classe, de celles qui n'ont qu'une odeur superficielle & qui se dissipe aisément. On en tire peu d'huile odoriférante, si ce n'est par infusion, en les stratifiant avec d'autre huile. La troisiéme classe, des fleurs aromatiques, qui ont une vertu concentrée, & dont on tire de l'huile. On donne, en Chymie, le nom de *fleurs* aux choses sublimées. Il y a des fleurs blanches, ou jaunes, ou rouges, suivant le tems qu'on met à la sublimation. Ainsi les *fleurs de souffre*, les *fleurs d'antimoine*, sont les parties les plus subtiles de l'un & de l'autre, qui étant élevées par le feu, s'attachent au haut de l'alembic. En Architecture, *fleurs* se dit des ornemens qui imitent les fleurs. L'espece de rose qui est au milieu de *l'abaque* du chapiteau corinthien se nomme *fleur de chapiteau.* Mais *fleuron*, ne se dit que des fleurs ou des feuilles imaginaires qui n'imitent pas la nature. En termes de marine, les *fleurs d'un vaisseau*, sont les parties qui sont formées par les extrêmités des varangues, avec les membres courbes qui se mettent au fond & qui s'appellent genoux. La *fleur de cuir* est le côté du cuir où est le poil.

FLEURÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des bandes, des bordures, des orles, & d'autres pieces qui ont leurs bords en forme de fleurs. *Fleurri* se dit des rosiers& autres plantes chargées de fleurs. *Fleureté*, *fluronné*, & *fleurdelisé*, sont d'autres termes du même Art, qui signifient bordé ou terminé en fleur.

FLEURET, f. m. Sorte d'épée dont on se sert pour apprendre à faire des armes. Elle est sans pointe & sans tranchant, avec un bouton à la pointe. On appelle aussi *fluret* le cotton de la soie, & un fil de bourre de soie, qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie ou de la laine. Le ruban qui est fait du même fil, se nomme de même. En termes de danse, le *fleuret* est un pas de bourrée, composé de trois pas ensemble, mais avec un seul mouvement.

FLEURON, f. m. Terme d'Imprimeur & de Doreur. C'est un ornement de fleurs, qu'on place dans les endroits d'un livre où il reste de l'espace à remplir, & sur le dos des livres.

FLIBOT, f. m. Mot Anglois, qui est le nom d'une petite flute de mer d'environ cent tonneaux.

FLIBUSTIER, f. m. Nom tiré de l'Anglois, qu'on a donné aux Corsaires des Isles de l'Amérique. On dit aussi, *avanturier flibustier.*

FLIPOT, f. m. Terme de Menuiserie, qui signifie une piece rapportée, pour couvrir un défaut dans quelque ouvrage.

FLORE, ſ. m. Terme de Marine. Donner *le flore* à un vaiſſeau, c'eſt lui donner le ſuif. On dit *florer* dans le même ſens.

FLORENCÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix terminée en fleur-de-lys dans ſes quatre pointes.

FLORIN, ſ. m. Monnoie d'or ou d'argent, qui a tiré ce nom, ſoit de la Ville de Florence, où les premiers florins furent battus, ſoit de ce qu'ils portoient l'empreinte d'une fleur. Le florin d'or a valu vingt ſols en France & le florin d'argent douze. Le florin regardé comme monoie de compte, fait ordinairement vingt-cinq ſous. En Allemagne, on compte par florins comme nous comptons par livres. C'eſt aujourd'hui cinquante de nos ſols.

FLOS-SOLIS, ſ. m. lat. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles de l'hiſſope & dont la racine eſt fort dure, avec une qualité aſtringente. Les uns la prennent pour la *Panacée chironium*, d'autres pour la conſoude majure.

FLOT, ſ. m. lat. Terme de Mer. *Mettre un vaiſſeau à flot*, c'eſt le rélever, le mettre à l'eau pour la navigation. Il y a *flot*, c'eſt-à-dire, que la marée commence à monter. On appelle *quart de flot*, *demi flot*, & *trois quarts de flot*, le quart, le demi & les trois quarts du montant de la mer. *Flot* eſt auſſi le nom d'une houpe de laine qu'on met à la têtiere des mulets. On nomme *flotaiſon* la partie d'un vaiſſeau qui eſt à fleur-d'eau.

FLOTTE, ſ. f. Aſſemblée de pluſieurs vaiſſeaux, ſoit pour la guerre ou pour le commerce. On dit, *flotte marchande*. *Aller de flotte*, ſignifie la même choſe qu'*aller de conſerve*, ou en compagnie.

FLUTE, ſ. f. Inſtrument de muſique, qu'on embouche pour en tirer des tons par le ſouffle, & dont quelques-uns font venir le nom du mot latin qui ſignifie lamproie, parce qu'il a quelque reſſemblance avec ce poiſſon par ſa longueur & par ſes trous. Il y a différentes ſortes de flutes. La *flute de Pan* s'appelle vulgairement le ſifflet du Chaudronier. La *flute à l'oignon* ou la flute à trois trous. La *flute allemande*, qui ne s'embouche pas, & ſur un trou de laquelle on ne fait qu'appliquer la bouche. Les *flutes douces*, qui ont un grand & un petit jeu. On appelle *flute* un jeu d'orgue, qui a quelque choſe du ſon de cet inſtrument. Il y a auſſi une *flute pedale*, de quatre pieds bouchés

FLUTE, eſt le nom d'une eſpece de bâtiment de charge, plat de varangue, & rond par le derriere. C'eſt encore celui d'un inſtrument de bois ou de fer, creuſé dans ſa longueur, & qui ſert à ſonder les tines de beurres. On dit fluter le beurre, c'eſt-à-dire le ſonder, pour voir ſi le milieu répond aux dehors. Flute eſt auſſi le nom de certains longs verres à boire.

FLUX, ſ. m. Nom tiré du latin, pour exprimer le mouvement regulier des eaux de la mer, qui ſe hauſſent vers ſes bords, & qui ſe retirent. Le mouvement par lequel la mer s'enfle & s'éleve contre les côtes dure environ ſix heures. Elle demeure enſuite un quart-d'heure dans le même état; après quoi, elle ſe retire par les mêmes degrés pendant ſix autres heures, & c'eſt ce qu'on nomme le reflux, qui eſt ſuivi d'un autre repos dont la durée eſt auſſi d'environ un quart-d'heure. Ainſi la mer hauſſe & baiſſe réguliérement deux fois le jour, quoique ce ne ſoit pas préciſément à la même heure, parce que le flux retarde chaque jour d'environ trois quarts-d'heure & cinq minutes, qui ſont à peu près le tems de la différence du paſſage de la lune dans le même méridien. Comme on remarque d'autres conformités entre le mouvement de la mer & celui de la lune, telles, pour

la mer, que de croître d'autant plus que la lune approche davantage de sa conjonction ou de son opposition, & d'être sensiblement plus haute aux nouvelles & aux pleines lunes des Equinoxes, qu'à celles des autres mois, on est porté à donner pour principale cause de ce Phénomene, la pression de la lune sur les eaux, quoique ne paroissant pas suffire seule pour un si grand effet, on puisse y en joindre d'autres qui s'eclairciront peut-être par les nouvelles découvertes de l'électricité. Aux côtes de France, le flux paroît venir du Midi au Septentrion, du moins en certains tems; & le reflux a son cours du Septentrion au Midi. Le flux de la mer ne se fait presque pas remarquer entre le deux tropiques, non plus qu'au soixante-cinquiéme degré Septentrional, où il cesse presqu'entiérement. On n'en connoît pas de régulier dans la mer Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise. Le Pont-Euxin, la mer Baltique, & la mer Morte de l'Asie, n'ont pas de flux ni de reflux. On a vérifié qu'en pleine mer l'eau ne s'éleve jamais que d'un ou deux pieds.

En termes de Médecine, FLUX signifie un écoulement d'humeurs, qui devient la cause de diverses maladies. On distingue quatre sortes de flux de ventre, sous les noms de *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*, & *dyssenterie*. Le flux de ventre, lorsqu'il est mêlé de sang pur, se nomme *flux de sang*. Le *flux hépatique* est une espece de flux d'eau, causé par la foiblesse du foie. Le *flux menstrual* est la purgation naturelle qui arrive chaque mois aux femmes. Le *flux muliepre* est ce qu'on nomme vulgairement flurs blanches; maladie qui vient au femmes de quelque humeur corrompue. On appelle *flux de bouche*, en Chirurgie, l'effet du mercure préparé, qui fait vuider par la bouche toutes les humeurs impures du corps. *Fluxion*, qui a la même origine que *flux*, signifie un écoulement d'humeurs lorsqu'elles forment un dépôt.

FOCA-FOCAS, s. m. Espece de poire, ou de fruit en forme de poire, & couleur de pourpre, qui rampe à terre comme le mêlon, & dont on vante le goût. Il croît dans l'Isle Formose, près de la Chine.

FOCILE, s. m. Nom des os qui se trouvent dans le bras & dans la jambe de l'homme. On distingue le grand & le petit focile; c'est-à-dire, un grand os & un petit dans la jambe comme dans le bras.

FOEINE, s. f. Espece de Trident qui sert à la pêche, avec une corde attachée à son manche, pour le retirer après l'avoir lancé sur le poisson.

FŒTUS, s. m. Mot purement latin, qu'on emploie pour signifier le fruit ou l'enfant conçû dans le sein d'une femme. Rien n'est plus merveilleux que sa formation. Ce bel ouvrage de la nature est ordinairement achevé au bout de neuf mois. Il sort alors de sa prison, & rarement au septiéme, si ce n'est dans un premier accouchement. L'enfant qui vient à sept mois, a presque toujours quelque imperfection à la bouche, aux oreilles & aux doigts, parce que ces parties sont achevées les dernieres. Quelquefois la foiblesse des fœtus ou l'âge de la mere font que l'accouchement narrive qu'après dix-mois. Il arrive aussi à huit mois, & d'habiles gens soutiennent qu'il n'est pas vrai que les enfans nés à ce terme ne vivent pas. C'est vraisemblablement le défaut de respiration qui fait faire au fœtus les efforts nécessaires pour sortir. Aussi ne voit-il pas plutôt le jour qu'il commence à respirer, & le sang se jette dans les poumons

pour circuler. Par cette raison, lorsqu'on veut connoître si le fœtus est venu mort, on met les poumons dans l'eau. S'ils surnagent, c'est une preuve que le fœtus a vécu, & que l'air reçu dans la respiration les a rarefiés.

FOIBLAGE, s. m. Terme de Monoie. C'est la permission qui est accordée au maître des Monnoies, de tenir le marc plus foible d'un certain nombre de grains que le poids juste.

FOIT DE MAT, s. m. Terme de Marine, qui signifie une grande longueur de mât.

FOLIE, s. f. Etat d'un homme qui a perdu l'usage de la raison; ce qui peut arriver par differentes causes. Il y a des folies douces, des folies furieuses, des folies pesantes qui se nomment *stupidité*, des folies de simple vieillesse qui viennent de l'épuisement de la nature. La seule perte de la mémoire peut causer une sorte de folie, en renversant l'ordre des idées en quoi consiste proprement la raison. FOL. *Voyez* FOU.

FOLIOT, s. m. Nom d'une partie des ressorts d'une serrure.

FOLLE, s. f. Filet de pêche, qui sert à prendre des raies & d'autres poissons plats. Il a les mailles fort grandes. *Folle* est aussi le nom d'un fruit de l'Afrique méridionale, qui ressemble à l'orange, sans en avoir le goût.

FOLICULE, s. f. Diminutif de feuille, qui signifie une feuille fort petite. En termes de Médecine, on donne le nom de follicule à la vessie qui contient le fiel; mais il vient alors du mot latin qui signifie *sachet* ou petite bourse.

FOMENTATION, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, pour signifier une opération qui entretient la chaleur ou la force, qui amollit, qui résout, qui restraint, &c. Les fomentations se font à l'extérieur, tantôt par l'application de quelque médicament humide, avec une éponge, ou du feutre, &c. tantôt par d'autres ingrédiens, chauds ou froids, qu'on applique dans des vessies, dans des sachets, &c. *Fomenter* se dit dans le sens physique & moral, pour *entretenir*, *nourrir*. *Fomenter* une passion. *Fomenter* la chaleur.

FONCAILLES, s. f. Terme de Tapisser, pour exprimer les pieus d'un lit qui soutiennent le sommier ou la paillasse.

FONCET, s. m. Nom d'une espece de bateaux des plus grands qu'il y ait sur les rivieres. En termes de Serrurerie, c'est une placque de fer qui sert à couvrir les parties de la serrure dans lesquelles la clé tourne.

FONCIER, adj. Mot qui, dans les divers usages, signifie ce qui regarde le fond d'une chose. Ainsi l'on appelle *Seigneur foncier* celui à qui est due la rente d'un bien, dont la proprieté est aliénée; *rente fonciere* celle qu'on doit au Seigneur foncier; *charges foncieres*, les cens & rentes qui sont dûes dans le même sens.

FOND, s. m. Mot d'un usage fort étendu. Il signifie proprement la partie basse de quelque chose de creux ou qui peut être creusé. En terme de Mer, c'est la superficie de la terre au-dessous de l'eau, qu'on distingue par l'addition de divers autres mots, suivant la diversité des terres. On dit *fond de pré*, lorsque la terre, sous l'eau, est couverte d'herbe; *fond de vase* ou *vasard*; *fond de sable*, *fond de son*, lorsque le sable est couleur de *son*. *Donner fond* pour jetter l'ancre ou mouiller, &c. Dans un vaisseau, le *fond de cale* est la partie qui est contenue sous le premier pont. Le *fond de voile* est le milieu du bas d'une voile & ce qui retient le vent par le milieu. En termes de Peinture, *fond* se dit du derriere ou du

champ d'un tableau. Il se dit aussi d'une partie qui est au-dessous d'une autre. En Architecture & dans d'autres Arts, c'est le champ sur lequel on taille, on peint, on brode des ornemens. On appelle *fond de cuve* tout ce qui est creusé en rond. Un *fossé à fond de cuve* est celui qui est escarpé des deux côtés. Dans le sens moral, *fond* s'emploie différemment tantôt pour signifier les qualités intérieures de l'esprit ou du caractere, tantôt pour exprimer la substance ou la vraie valeur d'une chose, tantôt pour un amas de certaines choses sur lesqu'elles on en peut établir d'autres, &c.

FONDANT, s. m. Nom d'une matiére qui se fait avec du crystal ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcedoine du sable & de la soude, & qui sert pour les émaux.

FONDATION, s. f. Mot qui dans l'usage le plus commun, s'applique aux établissemens qui se font pour durer perpétuellement, par le moien de quelques biens ou de quelque somme d'argent qu'on légue pour les entretenir. On appelle aussi *fondation*, l'ouverture qu'on creuse en terre pour y placer les *fondemens* d'un édifice, c'est-à-dire, les premiers matériaux sur lesquels le reste doit être élevé.

FONDEMENT, s. m. Partie basse du corps, par où le ventre se décharge, & qui se nomme aussi l'*anus*. On appelle *chute du fondement* une maladie à laquelle les enfans sont sujets, qui consiste dans un relâchement des muscles du *rectum*, ce qui cause souvent la chute de l'intestin.

FONDERIE, s. f. Lieu préparé pour la fonte des métaux. Les Ciriers donnent le même nom à la grande cuve où l'on fait fondre la cire. Les Bouchers nomment *fondoir* le lieu où ils fondent la graisse de leurs animaux pour en faire du suif. *Fondre en abime* est un terme de Chandeliers, qui signifie l'action de tremper leurs chandelles dans un vaisseau qu'ils appellent *abime*, ou il y a du suif fondu.

FONDIQUE, s. m. Nom tiré de l'Italien, qui signifie une maison commune de Négocians, ou un magasin d'assemblée dans une ville de Commerce.

FONDIS, s. m. Quelques-uns disent *Fontis*. C'est un éboulement de terre qui se fait sous un édifice, ou dans une carriere, & qui forme une espece d'abime. On lui donne aussi le nom de cloche.

FONDRE, verbe, qui dans sa signification active, signifie liquefier. Il est neutre, pour signifier l'action vive par laquelle on se jette sur quelque chose. L'épervier fond sur sa proie. Un guerrier fond sur l'ennemi.

FONTAINE, s. f. Eau vive qui sort de terre par un cours continuel, soit qu'elle vienne de l'épaississement de l'air dans les concavités des montagnes, soit des pluies, soit de la mer, suivant les différentes hypotheses. En termes d'Anatomie, on appelle *fontaine de la tête*, l'endroit où la suture coronale & la suture sagitale aboutissent, & qui étant fort mol aux enfans ne commence à se durcir que vers leur seconde ou leur troisiéme année. En Architecture & en Sculpture, ce qu'on appelle *fontaine* est un bassin d'où il sort de l'eau ou qui en reçoit. On en distingue plusieurs sortes, qui tirent leur nom de leur forme comme les *fontaines en pyramides*, qui sont composées de plusieurs bassins par étages; les *fontaines en niche*, qui ont leur bassin & leur jet à plomb sous une arcade à jour; les *fontaines en grotte*, les *fontaines en buffet*, les *fontaines en portique*, les *fontaines adossées*, &c. D'autres portent le nom de *statuaires*, de *rustiques*, de

satyriques, de *marines*, *de navales*, &c. qu'elles tirent de leurs ornemens de statues, de rocquailles, de thermes, de faunes, de figures aquatiques, ou de leur forme.

FONTI, s. m. Plante dont les feuilles ont jusqu'à huit ou dix pieds de longueur, & deux ou trois de largeur. Elle croît dans quelques Isles des côtes q'Afrique.

FONTON, s. m. Oiseau de Guinée auquel les Voyageurs attribuent une propriété fort singuliere. S'il découvre dans les bois quelque animal remarquable, ou un essain d'abeilles, il vient voler autour des hommes qu'il rencontre & ne les quitte pas qu'il ne les ait conduits vers ce qu'il veut leur montrer. Il se perche alors sur l'arbre le plus voisin & se met à chanter. Sa grosseur est celle d'une alouette.

FOOURAHA, s. m. Nom d'un arbre de Madagascar, qui produit un baume verd & odoriférant, dont on vante la vertu pour les blessures & les meurtrissures.

FORAGE, s. m. Impôt qu'on met sur les vins qui viennent de dehors. C'est aussi un droit que le Seigneur leve sur ses sujets, lorsqu'ils vendent du vin en gros & en détail.

FORBAN, s.m. Mot emprunté de l'Anglois, qui signifie un Pirate ou un Ecumeur de mer. Il étoit anciennement en usage pour signifier *exil*, & peut-être les Anglois l'ont-ils pris alors de nous. *Forbanni* signifioit *exilé* ou *banni dehors*.

FORBURE, s. f. Espece de rhumatisme qui vient aux chevaux d'un excès de fatigue qui produit une chaleur extraordinaire. Les humeurs descendant aux parties affoiblies bouchent les nerfs, & font roidir les jambes. On appelle *forbu* un cheval qui est attaqué d'une *forbure*.

FORCAGE, s. m. Terme de monnoie, qui signifie ce qu'il y a de plus que le poids permis dans les especes.

FORCE, s. f. Ce Mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *forces* ou *jambes de forces*, des piéces de bois qu'on met sur les Tirans, pour porter l'entrait & lui servir de jambes. Il y a de petites *forces*, qui se nomment *arbalètrieres*. En Mathématique, *force* est ce qui éleve ou qui soutient un poids. *Force mouvante* est tout ce qui imprime un mouvement, quel qu'il soit, c'est la même chose que puissance. En termes de Marine, on dit *faire force de voiles*, *faire force de rames*, c'est-à-dire, *employer tous ses efforts pour avancer* avec plus de diligence. On dit de même *forcer de voiles*.

FORER, v, act. Terme de Serrurerie qui vient du latin, & qui signifie *percer*, *faire un trou*. Le poinçon d'acier qui sert à percer s'appelle *foret*.

FORESTIER. s. m. Ancien titre d'un Officier qui présidoit aux Forêts. C'est le nom qu'on donna aussi aux Seigneurs François qui commandoient dans la Flandre, & ils conserverent le titre de Forestiers jusqu'au commencement de la seconde race de nos Rois, où la Flandre fut érigée en Comté. *Rinfeld*, *Valdsust*, *Sekinghen* & *Lauffembourg*, quatre Villes de l'Empire d'Allemagne dans la Forêt-noire, portent le nom de Villes Forestieres. Le mot de *forest* signifioit autrefois des eaux aussi-bien que des bois. *Concession de Forest* exprimoit la permission d'abbattre du bois & de pêcher.

FORFAIRE, v. act. Terme de pratique, qui signifie *perdre quelque chose par crime*. On dit *forfaire son fief*, quand le fief tombe en commise. Delà *forfait*, pour signifier crime.

FORGE, s. f. Nom du lieu où les ouvriers forgent les métaux. On dit aussi forge de Fondeur,

forge d'Orfevre. On donne le même nom, avec plus d'étendue, aux bâtimens, moulins, appentis, qu'on éleve pour y fondre & fabriquer le fer. Chez les Serruriers, la forge eſt le petit fourneau où ils font chauffer le fer pour le mettre en œuvre.

FORGER, v. n. En terme de manege, on dit qu'un cheval *forge*, lorſqu'ayant les reins trop *foibles*, il avance trop les pieds de derriere & porte leur pince contre l'éponge des fers de devant.

FORHUS, ſ. m. Terme de chaſſe, qui ſignifie tout à la fois, & le cri ou le ſon du cor pour l'appel des chiens, & le lieu où ſe fait ce cri, & une partie des inteſtins du cherf qu'on donne aux chiens. On dit *forhuer*, pour dire, *appeller les chiens* par quelque ſignal.

FORJETTER, v.n. Terme d'Architecture. Un bâtiment ſe forjette, lorſqu'il s'avance hors de l'alignement.

FORLENCER, v. act. Terme de chaſſe, qui ſignifie faire ſortir une bête de ſon gîte.

FORLONGER, v. n. Terme de chaſſe qui ſe dit d'un cerf lorſqu'il s'éloigne beaucoup des chiens. On dit auſſi d'un chien qui ſuit de loin, ou qui chaſſe de loin; il *va de forlonge*, il *chaſſe le forlonge*.

FORME, ſ.f. Ce mot, qui ſignifie proprement *figure* extérieure d'un corps, a d'autres ſignifications dans les Arts. En termes de marine, c'eſt un eſpace creuſé dans la terre, & un clos de murs pour le défendre de l'eau, où l'on fait des vaiſſeaux & où on les radoube. En termes de Lutier, c'eſt un modèle d'inſtrument. Les Chapeliers appellent *forme* un morceau de bois rond, de la groſſeur de la tête humaine, dont ils ſe ſervent pour *enformer* les chapeaux. Les Cordonniers & les Bonnetiers ont auſſi leur forme. Les Paveurs appellent forme une certaine étendue de ſable, qu'ils mettent dans les rues ou ſur les ponts avant que d'y poſer le pavé. Une *forme de vitre* eſt la garniture d'un grand vitrail d'Egliſe, compoſée de pluſieurs panneaux. En terme de chaſſe, *forme*, eſt le gîte d'un liévre, c'eſt-à-dire le lieu où il eſt couché. En termes de manege, on nomme *forme*, une ſorte de calus qui vient au paturon d'un cheval.

FORMERETS, ſ. m. Terme d'Architecture. Les Formerets, ou Fermerets ſont les arcs qui forment les côtés des voutes.

FORMEZ, ſ. m. Nom qu'on donne en Fauconnerie, aux femelles des oiſeaux de proie, qui étant plus grandes, plus fortes & plus hardies que les mâles, qu'on appelle *Tiercelets*, donnent le nom à l'eſpece.

FORMI, ſ. m. Nom d'une maladie qui attaque le bec des oiſeaux de proie.

FORMICA-LEO, ſ. m. latin. Inſecte fort petit, dont le corps eſt compoſé de pluſieurs petits anneaux, & dont la tête eſt armée de deux petites cornes qui lui ſervent de pinces. Sa figure eſt ovale. Il marche à reculons comme l'ecreviſſe, & ſe nourrit d'autres inſectes, tels que la fourmi. En Eté il quitte ſa peau & s'enſévelit dans le ſable, où après avoir demeuré juſqu'au Printems, il ſe transforme en animal aîlé qui ſe nomme *Demoiſelle*.

FORMUER, v. act. FORPAITRE, v. n. FORPAISER, v. n. Sont des termes de Venerie. Le premier ſe dit d'un oiſeau à qui l'on fait paſſer la mûe. *Formuer un oiſeau.* On dit que les bêtes *forpaiſſent* ou vont *forpaître*, c'eſt-à-dire, qu'elles cherchent leur pâture dans des lieux éloignés de leur ſejour ordinaire. On dit qu'elles forpaiſent, pour dire qu'elles quittent un bois pour chercher des retraites plus éloignéés.

FORSENANT, adj. Terme de chaſſe, qui ſe dit d'un chien courant lorſqu'il montre beaucoup d'ardeur. En terme de Blaſon, *forſené* ſe dit d'un cheval effaré.

FORT, ſ. m. En termes de guerre, c'eſt un Château ou une petite place fortifiée. On l'appelle *Fort-royal* lorſqu'il a ſix-vingt toiſes pour ligne de défenſe ; & *fort à étoile*, lorſqu'il eſt conſtruit par angles rentrans & ſaillans. On appelle *Fort de Campagne* ceux qui ſont faits pour garder des paſſages ou pour défendre des lignes. *Fortin* ſe dit d'un petit fort fait à la hâte. En termes de chaſſe, *fort* ſignifie des buiſſons épais où les bêtes ſauvages ſe retirent. On appelle *fort de l'épée* la partie qui eſt la plus proche de la garde, comme on appelle *fort d'une balance romaine*, le côté qui eſt le moins éloigné du centre, & *fort de la picque*, le milieu de cette arme. On dit auſſi, dans le même ſens, *vous me prenez par mon fort*, c'eſt-à-dire, par où j'ai plus de force, ſoit d'eſprit ou de corps.

FORTIFICATION, ſ. f. Ouvrages qu'on fait autour d'une place pour la rendre capable de défenſe. On diſtingue les fortifications naturelles & les artificielles, les fortifications réguliéres & les irréguliéres, les fortifications défenſives & les offenſives. Toutes ces parties ſont l'objet d'une *ſcience* qui s'appelle *les fortifications.* Fortifier une place, c'eſt la munir d'ouvrages qui ſervent à ſa défenſe.

FORTITRER, v. n. Terme de chaſſe. *Un cerf fortitre*, c'eſt-à-dire, qu'il évite de paſſer près des chiens frais & des relais.

FORTRAIT, adj. En termes de manege, on dit qu'un cheval eſt *fortrait* lorſque, pour être outré de fatigue, deux nerfs qu'il a ſous le ventre viennent à ſe reſſerer & à ſe roidir.

FORTUNE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie haſard. Les anciens avoient fait une divinité de la fortune, qui préſidoit à tous les événemens qui paſſent pour des effets du haſard. Mais outre que le dogme chrétien de la Providence nous donne des idées plus juſtes, la raiſon ſeule nous apprend qu'il n'y a point d'effets ſans cauſes, & par conſéquent qu'il n'y a pas proprement de haſard. Ainſi, *haſard*, *fortune*, &c. ne ſignifient que des effets dont on ignore les cauſes. *Fortune* de vent, en termes de mer, ſignifie *gros tems*, tems pendant lequel les vents ſont forcés. On appelle *voile de fortune* ou *treou*, la voile quarrée des bâtimens de bas bord, qui ne ſe porte que pendant l'orage. *Fortunal* eſt encore un terme de mer, qui ſignifie *tempête*, *orage*, *coup de mer.*

FORVESTU, ſ. m. Homme traveſti ; comme il arrive lorſqu'on fait prendre un habit propre à un homme de néant, qu'on veut faire paſſer pour riche dans la vûe de quelque tromperie.

FORURE, ſ. f. Trou d'une clé. Une clé à double forure eſt celle dont la tige eſt doublement percée.

FOSSE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie un endroit creuſé, ſoit en terre, ſoit dans tout autre endroit ſolide. En termes de mer, la *foſſe aux cables*, la *foſſe aux mâts*, ſont les lieux d'un vaiſſeau où les cordages & les mâts ſe conſervent. On appelle auſſi *foſſe* une eſpace d'eau, près des terres, où les vaiſſeaux peuvent mouiller à l'abri. La *foſſe de Nantes.* Dans les bâtimens, on nomme *foſſe d'aiſance* un lieu vouté au-deſſous de l'aire des caves, qui ſert à recevoir les excrêmens. Les Plombiers donnent le nom de *foſſe* à la chaudiere où ils fondent le plomb ; & les Tanneurs à des cuves enterrées, dans leſquelles ils mettent les cuirs pour les cou-

vrir de *tan*. *Fossé* signifie un creux plus long que large. On fait des fossés autour d'un champ pour interdire le passage. En termes de guerre, c'est un creux d'une largeur & d'une profondeur considerable, qu'on fait autour d'une place pour en défendre l'accès. Les fossés sans eau se nomment fossés secs, & doivent avoir plus de profondeur que les fossés pleins. Un *fossé revêtu*, est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtues d'un mur de maçonnerie en talu. On appelle fossé *à fond de cuve* celui dont les coins de l'enfonçure sont arrondis.

FOSSILE, subst. & adj. On appelle fossiles, les métaux & les minéraux, & tout ce qui se trouve dans les terres qu'on creuse, tel que des pierres, des coquillages, &c. Ce mot est purement latin.

FOU, s. m. Nom d'un oiseau de l'Amérique, qui vient se percher sur les mâts d'un vaisseau jusqu'en pleine mer, & qui se laisse quelquefois prendre à la main, ou qui vient même se reposer dessus lorsqu'on l'avance. Il a le bec de la grue, & fait en scie par les côtés. Par son plumage, sa grosseur, & ses pieds, il ressemble au canard. Il s'en trouve aussi de blancs, mais un peu plus gros que les autres, & qui ne se perchent point sur les mâts.

FOUAILLE, s. f. Terme de Venerie. Part qu'on fait aux chiens, d'un sanglier après qu'on l'a pris. Son nom vient du feu, sur lequel cette curée se fait.

FOUDRE, subst. m. & f. Exhalaison enflâmée qui sort des nues avec beaucoup de bruit & de violence, & qui produit quelquefois des effets surprenans. On appelle *pierre de foudre*, ou *carreau*, une pierre qui est communément de quinze ou dix-huit pouces, trèsliée, & de la figure d'une carpe, mais pointue des deux côtés, qui passe dans l'opinion vulgaire pour être tombée du Ciel avec la foudre. Mais comment concevoir qu'une matiere sulphureuse se condense en s'enflammant, plûtôt qu'elle ne se dissipe? S'il tombe quelque-fois des pierres du Ciel, elles doivent être sorties de la terre, poussées par la force de quelque puissante exhalaison qui s'est enflammée. Un *foudre* en Allemagne, est un grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin, & dont on répare les diminutions tous les ans, sans qu'il se vuide jamais.

FOUÉE, s. f. Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu, le long des haies. *Fouage*, qui vient de la même source latine, signifie un droit qui se leve par chaque feu.

FOUGADE ou FOUGASSE, s. f. Espece de mine, qui n'est qu'un petit fourneau, en forme de puits, large de huit ou dix pieds & profond de dix ou douze, qu'on charge de barils ou des sacs à poudre, & qu'on fait jouer par le moien d'une saucisse.

FOUGE, s. f. Terme de Venerie, qui signifie ce que le sanglier leve pour sa nourriture, en fouillant dans la terre avec son boutoir. Ce mot vient apparemment de *fougere*, parce que le sanglier arrache ainsi les racines de cette plante. Aussi dit-on *fouger*, pour exprimer son action.

FOUGERE, s. f. Plante, qu'on distingue en mâle & femelle. Elles se ressemblent par les feuilles, mais la fougere mâle ne produit ni tige, ni graine, ni fleur. On prétend que la fougere nuit aux femmes grosses. En coupant de biais la tige de la fougere, on y distingue la figure d'une double aigle, telle qu'elle est dans les armes de l'Empire d'Allemagne. La *Dryoptere*, plante qui croît dans les lieux humides, & surtout parmi la mousse des chênes, du nom grec desquels elle tire le sien, est une troisiéme espéce de

fougere, quoiqu'elle ait les feuilles moins déchiquetées.

FOUGON, s. m. Terme des Isles du Levant, qui est le nom du lieu où l'on fait la cuisine de bord. Sur les galeres, le Fougon est au milieu des bancs.

FOUGUE, s. f. Terme de Mer. On dit *mât de fougue*, pour signifier le *mât d'artimon*; & l'on appelle *vergue de fougue*, une vergue de l'artimon qui borde la voile du perroquet, sans porter de voile. *Fougue*, autre substantif, qui est pris dans l'usage commun pour *emportement*, *excès de chaleur*, paroît venir du mot Espagnol qui signifie *feu*.

FOUIE, s. m. Nom d'un arbrisseau dont la feuille est employée pour la teinture en noir.

FOUILLER, v. act. En termes de Sculpture, *fouiller* se dit pour Tailler & vuider les ornemens, pour leur donner plus de relief.

FOUINE, s. f. Animal ennemi des poules & des pigeons, dont il fait sa principale nourriture. Il ressemble à la belette, ou la matte; mais la couleur de son poil est fauve, tirant sur le noir. Il se tient ordinairement dans les greniers & dans les granges. Son nom vient du latin. On appelle aussi *fouine* une espece de fourche, qui sert à lever les gerbes de bled sur le tas.

FOULER, v. act. En termes de Chapeliers, c'est manier & préparer le chapeau à force de bras, sur une sorte de table qu'ils appellent *fouloir*. En termes de Vigneron, *fouler une cuve*, c'est y écraser les grappes de raisin avec les pieds. *Foulon* est le nom de l'Artisan qui foule les draps. Les Canoniers appellent *fouloir* un instrument qui leur sert à nettoyer une piéce lorsqu'elle a tiré, & à battre la poudre en chargeant la piéce. L'*Herbe à foulon*, est une herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier, mais sont épineuses & piquantes; & qui tire ce nom de l'usage qu'en font les Foulons pour laver & amollir la laine. Elle porte celui de *Condisi* chez les Apotiquaires.

FOULQUE, s. m. Nom d'une espece de canard, qui se nomme aussi *Poule d'eau* & *Monete*. Il se trouve ordinairement dans les étangs & les fossés des Places de guerre. Ce nom est tiré du latin.

FOUPIR, v. act. Terme de Drapier. *Foupir une étoffe*, c'est la chifonner, & lui faire perdre son lustre en la maniant.

FOUR-BANAL, s. m. Four public d'une Seigneurie, où les Vassaux sont obligés de faire cuire leur pain, au profit du Seigneur. *Voyez* BAN. Le mot de *Four* vient du latin. On appelle *piéces de four*, certaines piéces de pâtisserie cuites au four. En terme de Marine, on appelle *fours*, ou *sanglons*, certaines piéces de bois triangulaires, posées, au lieu de varangues, sur la troisiéme partie de la quille vers l'arriere.

FOURCATS ou FOURQUES, s. m. Terme de Marine, qui signifie des piéces fourchues de bois.

FOURCHE-FIERE, s. f. Mot qui n'est peut-être qu'une corruption de *fourche ferrée*; du moins ne signifie-t-il qu'une fourche qui est de fer par un bout, & qui a deux ou trois pointes. On appelle *fourches patibulaires*, des piliers qui marquent l'espece de justice qu'un Seigneur a droit d'exercer sur sa terre. Les Seigneurs Châtellains ont des fourches à trois piliers; les Barons en ont à quatre, & les Comtes à six. En termes de Blason, *fourchu* ou *fourché* est ce qui est divisé en deux, & même en trois pointes, comme la *croix fourchée*, dont les trois pointes forment deux angles rentrans.

FOURCHETTE, s. f. Diminutif de fourche, qui a diverses significations pour les choses qui ont la forme d'une petite four-

che. Ainsi l'on appelle *fourchette*, en termes de Manege, une sorte de corne tendre qui fait comme une arrête au milieu de la sole du pied d'un cheval, & qui se partage en deux branches. Les Gantiers appellent *fourchette* de petites bandes de cuir qui sont aux doigts des gands. La *fourchette* des Serruriers est un instrument de fer, qui leur sert à tourner à chaud les canons, les tarieres, &c.

FOURMI, f. f. lat. Petit insecte dont le corps est composé de douze petits anneaux, & qui a six jambes velues, dont la derniere est armée de deux pinces. Il a les yeux noirs & deux cornes au-dessus. Son bec est composé de deux dents allongées en dehors. Il y a différentes especes de fourmis, dont les unes sont aîlées. Il y en a de rouges, de noires, & de jaunes. Elles sont si grosses en Afrique & dans d'autres lieux des Indes, qu'elles y sont redoutables par les ravages qu'elles commettent. Elles s'y bâtissent des logemens de terre, dont les Voyageurs font des descriptions surprenantes. On prétend que la fourmi vient d'un œuf qui se change en ver. Elle est laborieuse; & la Nature lui a donné une sorte de prudence, qui consiste, dit-on, à faire des provisions en Eté pour se nourrir pendant l'Hiver.

FOURNAISE, f. f. lat. Nom que les Monnoieurs donnent au lieu dans lequel ils travaillent, & où sont la plûpart de leurs instrumens.

FOURNEAU, f. m. Vaisseau dans lequel on peut allumer du feu pour diverses opérations. On fait des fourneaux de différentes matieres & de différentes formes, suivant la nature du travail. Il y a des fourneaux de Forge, des fourneaux de Verrier, des fourneaux de Chymiste, avec des trous qu'on ouvre & qu'on ferme pour augmenter ou diminuer la chaleur, & qui se nomment *registres*; des fourneaux à vent, des fourneaux à soufflet, &c. En termes de Guerre, on appelle *fourneau* une petite mine qu'on pratique dans l'épaisseur d'un mur ou de quelque petit ouvrage, & qu'on charge de barils ou de sacs de poudre.

FOURNITURE, f. f. En termes d'Organiste, c'est un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux, qui servent à remplir & à faire entendre les orgues dans toutes les parties d'une grande Eglise.

FOURQUES, f. f. *Voyez* FOURCATS.

FOURRELIER, f. m. Nom des ouvriers qui font des fourreaux d'instrument & des gaines.

FOURRER, v. act. En termes de Monnoie, *fourrer*, se dit d'une fraude qui peut se commettre dans les monnoies, en couvrant un flau de cuivre ou de fer avec des lames d'or ou d'argent soudées par les bords, & le passant dans les fers pour le monnoier. *Fourrer* une piece. *Fourrer* une médaille. Une piéce ou une médaille *fourrée*. En termes de Mer, *fourrer un cable*, c'est le garnir d'étoffe ou de petites cordes pour empêcher qu'il ne s'use.

FOURRIER, f. m. Nom d'un Office dans la Cavalerie & dans les grandes Maisons, qui consiste à faire les provisions nécessaires pour la nourriture des chevaux & à les distribuer.

FOURRIERE, f. f. Bâtiment dans l'arriere-cour d'une grande maison, où l'on renferme diverses provisions, telles que le bois, le charbon, au-dessus desquelles les Officiers qui les distribuent ont leur logement. De-là vient *mettre en fourriere*, qui signifie saisir & renfermer les animaux qu'on trouve paissant sur les terres d'autrui. C'est un droit, ou plûtôt un devoir Seigneurial.

FOURRURE, f. f. Peaux de certains

certains animaux, passées & garnies de leur poil, dont on double les robes pour se garantir du froid. L'habit de cérémonie des Docteurs d'une Université, s'appelle *fourrure*, parce qu'il est fourré de quelque peau qui marque leur qualité. En termes de Blason, on appelle *fourrure* des pannes ou des peaux velues qui entrent dans les armoiries. Il y en a deux; l'hermine & le vair. En termes de Marine, la *fourrure*, qui se nomme aussi *Rombaliere*, est un revêtement de planches, qui couvrent par dedans les membres des bâtimens à rames.

FOUTEAU, s. m. Nom d'un arbre de haute futaie, qui se nomme aussi *Hetre*. Il porte un fruit, qui s'appelle *faine*, couvert d'une petite coque piquante, & d'assez bon goût; mais un peu astringent. Le bois de hetre, ou de fouteau, est sec & petille beaucoup dans le feu.

FOURVOYER, v. act. Faire quitter à quelqu'un le droit chemin, lui en faire prendre un autre que celui qui conduit où il doit aller. Mot d'origine latine.

FOY, s. f. En termes de Blason, on donne le nom de *foy* à deux mains jointes ensemble, qui signifient *alliance* & *fidélité* dans l'amitié.

FOYE, s. m. Partie noble des animaux, dont la figure est ronde du côté droit, & diminue presqu'en angle aigu du côté gauche. Le foye est placé dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme & les fausses côtes. En Chymie, on appelle *foie d'antimoine* une masse tirant sur le rouge, qui résulte d'une préparation d'antimoine avec des parties égales de tartre & de nitre. Le *foie d'antimoine*, dissous dans de l'eau commune, produit une poudre jaune, qui s'appelle *Crocus martis*, ou le saffran des metaux.

FOYER, s. m. Nom de la partie de l'atre des cheminées, qui est au devant des jambages, & qui est ordinairement pavé de carreaux de terre cuite, ou de marbre. En termes de Dioptrique & de Catoptrique, on appelle *foyer* le point d'un verre où les rayons s'unissent & ont par conséquent plus de force que dans tout autre point. Les Médecins nomment *foyer*, l'endroit du corps où ils jugent qu'est le principe & le levain de la fievre.

FRACAS, s. m. Bruit de choses qui se brisent ou se fracassent. Ce mot se prend aussi dans le sens figuré. Une avanture, une nouvelle qui fait beaucoup de *fracas*.

FRACTION, s. f. lat. Terme d'Arithmetique, qui signifie les parties de l'unité, lorsqu'elle n'est pas prise entiere; la moitié, par exemple, un tiers, un quart, &c. sont des fractions de l'unité.

FRACTURE, s. f. lat. Terme de Chirurgie, qui ne se dit que des os, lorsqu'il leur arrive d'être froissés, ou brisés, ou écachés. On dit de même, un *os fracturé*, un *os qui se fracture*. Les os fracturés se réunissent & se soudent plus ou moins facilement, suivant l'âge, le tempérament & le régime du malade.

FRAGILE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *facile à rompre*. Le verre est *fragile*. *Fragilité* est le substantif, qui se dit dans le même sens. Il se prend aussi dans le sens moral. Des biens fragiles, c'est-à-dire, vains & périssables.

FRAIS, adj. En termes de Marine, on appelle *vent frais*, un vent assez fort, qui est favorable à la navigation. *Beau frais* signifie *bon vent*. *Petit frais*, petit vent. On dit d'un cheval, qu'*il a la bouche fraîche*, pour signifier qu'il jette de l'écume. Quoique *frais* signifie proprement un froid médiocre qui tempere la chaleur, il se prend aussi pour signifier ce qui est nouveau. Un œuf *frais*, une nouvelle *fraîche*; pour ce qui n'est pas salé, comme de la viande *fraîche*, du

beurre *frais*. Pour ce qui est entier & sans altération ; *des troupes fraîches*, c'est-à-dire, qui n'ont souffert aucune fatigue ; *un teint frais*, c'est-à-dire, uni & reposé, &c. On dit en termes de Marine, qu'un bâteau *va en fraîcheur*, pour dire qu'il va également. *Le vent fraîchit*, c'est-à-dire, dans le même langage, qu'il augmente beaucoup.

FRAISE, f. f. Fruit printanier, qui croît sur le fraisier, petite plante basse & touffue, dans les bois & dans les jardins. Il y a des fraises blanches & des fraises rouges. On distingue aussi un fraisier à fleur double ; & un autre que l'on appelle *Capron*, dont le fruit est plus gros que les fraises communes. Le fraisier & la fraise ont des qualités saines & agréables qui les rendent propres à quantité d'usages. En termes de Guerre, on appelle *fraise* une rangée de pieux pointus, fichés entre le parapet & le rampart en dehors. Les *fraises* empêchent l'escalade. Les *fraisemens* sont aussi des pieux qu'on met autour des piles des ponts, pour servir de contre-garde. En termes de Chasse, on appelle *fraise* la forme des pietrures de la tête d'un cerf. *Fraiser* un bataillon, c'est le border de piquiers pour le mettre à couvert de la Cavalerie. Les Pâtissiers disent *fraiser la pâte*, pour dire, *la bien petrir & la bien manier*.

FRAISIL, f. m. Nom que les Serruriers & les autres Artisans en fer donnent à la cendre du charbon de terre qui demeure dans la forge.

FRAISQUE, f. f. Quelques-uns écrivent *fresque*. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs employées seulement avec de l'eau, sur un enduit de mortier qui n'est pas encore sec. C'est ce qu'on appelle une *fraisque*, une peinture à *fresque*. Ce mot est pris de l'Italien.

FRAMBOISE, f. f. Fruit d'un arbrisseau épineux, qui se nomme *framboisier*. C'est une espece de mûrier sauvage, qui a été transplanté dans les jardins. Il y a des framboises rouges & des framboises blanches. L'odeur & le goût en sont agréables. On fait une liqueur rafraîchissante du jus des framboises.

FRANC, f. m. Ce mot ne se prend aujourd'hui que pour une monnoie de compte, & signifie vingt sols, ou le tiers d'un écu. Il ne s'emploie jamais au singulier. L'usage, pour le pluriel même, l'a borné à certains nombres ; car on ne dit pas *deux francs*, ni *trois francs*, ni *cinq francs*, quoiqu'on dise *quatre francs*, *six francs*, &c. Autrefois *franc* signifioit une piéce d'argent de la valeur de vingt sols, & tiroit son nom de la figure qu'elle representoit. C'étoit un François, à pied ou à cheval. Il y avoit aussi des francs d'or. Les francs commencerent sous le Roi Jean à porter l'image du Roi d'un côté, & de l'autre une croix fleurdelisée. On en forgea d'argeant sous Henri III, avec la tête du Roi d'un côté, & de l'autre une *H* couronnée. Le mot de *franc* signifie *libre*, *exempt*, & se trouve joint avec quantité d'autres mots pour exprimer cette qualité. *Franc-alleu* signifie un bien libre, qui ne doit ni *cens*, ni service personnel. On fait venir *alleu* d'un mot Allemand qui signifie *sans sujettion*. *Franc-salé*, signifie le privilége qui permet de prendre du sel sans payer d'impôts. On appelle *pierre franche*, une pierre parfaite dans son espece, qui n'a ni la mollesse du moelon, ni la dureté du caillou. En termes de Mer, le *franc-tillac* est le pont qui est élevé sur le fond de cale & le plus proche de l'eau. On dit, dans le même langage, que deux navires s'abordent de *franc-étable*, pour dire qu'ils s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs éperons. En ter-

mes de Blaſon, on appelle *franc-quartier*, le premier quartier de l'écu qui eſt à doite du côté du chef, & où l'on met ordinairement d'autres armes que celles de l'écu. Le *franc-funin* eſt une longue & groſſe corde dont on ſe ſert en mer pour embarquer le canon, pour attacher les ancres contre le vent, & pour d'autres manœuvres difficiles. En termes de Coûtume, on appelle *franche-vérité*, l'acte de juſtice d'un Seigneur qui fait informer, par ſes Juges, des délits commis ſur ſes terres. *Francs-devoirs* ſe dit d'un Fief dont l'hommage a été changé en ſimple rente, & des charges dues par des perſonnes libres, pour l'uſage des bois, des pacages, &c.

FRANC DU QUARREAU, ſ. m. Nom d'un jeu qui conſiſte à jetter une piéce de monnoie dans un quarré qu'on a tracé ſur la terre. Le vainqueur eſt celui qui approche le plus du centre. *Franc du collier* eſt un terme figuré, qui ſignifie *exempt de reproche.*

FRANCHIR, v. act. Terme de Marine, qui ſe dit de l'eau entrée dans un vaiſſeau, lorſqu'on la puiſe avec la pompe. L'*eau franchit*, c'eſt-à-dire qu'elle diminue, & que le lieu où elle etoit devient libre.

FRANCHISE, ſ. f. Nom qui ſe donne à certains endroits privilegiés dans les villes, où les Ouvriers ſont exempts de la loi des maîtriſes, & à certaines terres qui ſont exemptes des charges communes de l'Etat. On dit auſſi qu'un Ouvrier *a gagné ſa franchiſe*, pour ſignifier qu'il a fini ſon apprentiſſage. Les Peintres appellent *franchiſe de pinceau*, un air facile dans le travail.

FRANCOLIN, ſ. m. Oiſeau d'un excellent goût, qui eſt fort commun dans la Barbarie. C'eſt l'*Attagene* des Latins. Il eſt de la groſſeur d'un Faiſan. Sa couleur eſt mêlée de rouge, de jaune, de violet, de blanc & de noir. Il a la crête jaune, une barbe de plumes ſous le cou, & la queue fort touffue.

FRANGÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des gonfanons à franges, en ſpécifiant l'émail; comme *frangé de ſinople.*

FRANGIPANE, ſ. f. Nom qu'on a donné à pluſieurs choſes parfumées, telles que *des gands de frangipane*, &c. parce que l'invention en eſt venue d'un Seigneur Italien de la Maiſon des *Frangipani.* On appelle auſſi *frangipane* une ſorte de pâtiſſerie, ou de tarte, compoſée de crême, d'amandes pilées & d'autres ingrédiens.

FRANGULE, ſ. f. Plante dont l'écorce eſt bonne contre l'hydropiſie. Ses feuilles reſſemblent à celles du cormier, & l'écorce à celle de l'aulne. Elle porte un petit fruit de la groſſeur d'un pois, qui devient noir en meuriſſant. La *frangule* eſt de hauteur moyenne, & croît abondamment en Bohême.

FRAPPE, ſ. f. Terme de Monnoyeurs. La *frappe des monnoies*, c'eſt la marque que le marteau imprime ſur les eſpeces. *Frapper la monnoie*, c'eſt la marquer. On dit qu'une toile, une tapiſſerie, *ſont bien frappées*, pour dire que l'ouvrage en eſt fin & ſerré. En termes de Marine, *frapper une manœuvre* ſe dit, au lieu d'*amarrer* ou d'*attacher*, lorſqu'il eſt queſtion des manœuvres dormantes. En termes de Chaſſe, *frapper à route*, c'eſt remettre les chiens, qui ſont en défaut, ſur la trace de la bête. *Frapper aux briſées* ſe dit du Veneur, lorſqu'ayant fait ſon rapport il va laiſſer courre.

FRASE, ſ. f. Nom d'un outil de Serrurerie, qui ſert à contrepercer les piéces de fer. *Fraſer* ſignifie *percer* avec cet outil.

FRAXINELLE, ſ. f. lat. Plante, qui ſe nomme auſſi *Dictame blanc*, & dont les feuilles reſſem-

blent à celles du *frene*. Elle passe pour un contre-poison, & surtout pour un bon vermifuge.

FRAY, s. m. Mot formé du latin. En termes de Monnoie, c'est une diminution de poids qui arrive aux espece d'or & d'argent à force de les manier. On appelle aussi *fray* les œufs de poisson mêlés avec leur semence. En termes de Venerie, on dit qu'un *cerf fraie*, lorsqu'il commence à frotter son bois contre les arbres, pour en faire tomber une peau velue qui le couvre; après quoi, il va le brunir dans des terres noires où dans des charbonnieres.

FREGATE, s. f. Vaisseau leger de guerre, qui n'a ordinairement que deux ponts. Il y en a d'un seul pont. Toutes les Places maritimes ont des fregates pour aller reconnoître les vaisseaux qui s'en approchent. *Fregate* est aussi le nom d'un oiseau des Isles de l'Amérique, ainsi nommé à cause de la vîtesse de son vol, & dont la graisse est excellente pour la paralysie & les gouttes froides. Sa grosseur est celle d'une poule. Il a les aîles d'une grandeur extraordinaire & le bec long de six ou sept pouces. Sa couleur est noire. Il fait la guerre au poisson volant, & s'écarte quelquefois à plus de trois cens lieues des terres. Le *fregaton* est un petit bâtiment Venitien, à coupe quarrée, qui porte jusqu'à dix mille quintaux de charge.

FREIN, s. m. Mot tiré du latin. C'est proprement le mors d'une bride; mais on emploie ce mot, sur-tout en morale, pour tout ce qui est capable d'arrêter une action trop vive ou un mouvement dereglé. En termes de Mer, on appelle *freins* les vagues qui s'élevent après avoir frappé contre les rochers. Les Médecins nomment *frein de la langue*, le filet qui est au bout du ligament qui soutient la langue.

FRELAMPIER, s. m. Ancien mot, qui est un terme de mépris, pour signifier un homme sans naissance & sans lumieres, qui forme des entreprises au-dessus de ses forces. On le croit une corruption de *frere lampier*, parce que cet office n'est pas le partage des gens qui ont le plus de mérite dans un Monastere.

FRELATER, v. act. Mot tiré du latin. Il a perdu son ancienne signification, qui étoit *tirer une liqueur sur la lie*, & la transporter dans un autre vaisseau. Aujourd'hui, il signifie altérer une liqueur par quelque mêlange. *Ce vin est frelaté.*

FRELUCHE, s. f. Nom de certains petits fils qui volent en l'air dans les beaux jours de l'Eté.

FRERE, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois à tous les Religieux, & qui marquoit l'esprit de charité & d'union fraternelle dans lequel ils devoient vivre ensemble. Aujourd'hui il est restraint à ceux qui ne sont pas encore Prêtres, & à ceux qui ne peuvent le devenir.

FRESANGE, s. f. Termes d'Eaux & Forêts. C'est un droit de port qui est dû aux Maîtres.

FRESAIE, s. f. Nom d'un oiseau. C'est une espece de chat-huant, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, & la tête ronde, le bec crochu, les pieds couverts de plumes, & une maniere de fraise autour du cou, d'où lui vient apparemment son nom. Il est de la grosseur d'un coq & ne sort que la nuit.

FRESLE, s. f. Nom qui se donne aux jeunes filles de condition, en Frise & dans le nord d'Hollande, & qui répond au titre François de *Demoiselle*.

FRESLON, s. m. Grosse mouche qui ressemble à la guespe, mais qui est plus grosse du double. Si l'on coupe un freslon en deux, il ne laisse pas de manger; d'où l'on conclut qu'il est fort gourmand.

FRESNE, s. m. Arbre, dont on

diſtingue deux eſpeces ; le grand, qui n'a point de nœuds ; & le petit, qui eſt plus dur, plus raboteux, & dont le bois eſt moins blanc. On prétend que le ſerpent n'approche jamais du freſne. Son fruit eſt petit & ſemblable aux noyaux d'amande, mais un peu amer.

FRET, ſ. m. Terme de Marine. On appelle *fret* ou *frettement*, la ſomme qu'un Marchand donne pour le loyer d'un vaiſſeau. *Freter* ſe dit dans le même ſens. Mais c'eſt le Patron qui *frete* ſon navire au Marchand, & le Marchand *affrete* du Patron. *Freteur* eſt celui qui *frete*.

FRETE, ſ. f. Cercle de fer dont on garnit un pieu par la tête, afin qu'il réſiſte mieux aux coups du mouton. *Freter un pieu, une lance*, &c. c'eſt le garnir d'une frete. En termes de Blaſon, *freté* ſe dit de l'écu & des piéces principales, lorſqu'elles ſont couvertes de bâtons croiſés en ſautoirs, qui laiſſent des eſpaces vuides & égaux en forme de lozanges.

FRIABLE, adj. lat. Qualité d'un corps qui le rend facile à caſſer ou à réduire en poudre.

FRIAND, adj. Celui qui aime à manger des choſes délicates & bien aſſaiſonnées. On confond aujourd'hui *friand* & *gourmand*, quoique *gourmand* ſignifie proprement celui qui mange beaucoup. *Friandiſe* ſe dit également & du goût pour les choſes délicates, & des choſes mêmes qui paſſent pour telles.

FRIBUST, ſ. f. Terme de Marine des Iſles Françoiſes de l'Amérique, qui ſe dit d'un vaiſſeau armé en courſe, & qui n'eſt vraiſemblablement qu'une corruption de *Filibuſtier*. Le Commandant & les gens du Fribuſt, ſe nomment Fribuſtiers.

FRICTION, ſ. f. lat. En termes de Chymie, c'eſt une ſorte de friture, qui ſe fait dans la poele pour la coction d'un médicament. En termes de Chirurgie, c'eſt le frottement d'une partie du corps avec quelque drogue, pour la guerir ou la ſoulager.

FRIMAS, ſ. m. Eſpece de gêlée blanche qui s'attache aux arbres & aux herbes, & qui n'eſt qu'un brouillard épaiſſi par le froid.

FRIOU, ſ. m. Terme maritime, qui ſignifie, dans les pays du Levant, un canal ou un paſſage pour les barques.

FRIQUET, ſ. m. Nom d'une eſpece de petit moineau, qui ne fait que s'agiter & fretiller ſur les arbres. C'eſt auſſi le nom d'une ſorte d'écumoire quarrée, qui ſert à tirer les fritures de la poele.

FRISE, ſ. f. Terme de pluſieurs Arts. En Architecture, il ſignifie, dans tous les ordres, la partie de l'entablement qui eſt entre l'architrave & la corniche. On appelle *friſe liſſe*, celle qui eſt unie & ſans ſculpture. D'autres portent différens noms, ſuivant leur forme & leurs ornemens ; comme la *friſe ruſtique*, la *friſe marine*, la *friſe fleuronnée*, la *friſe hiſtoriée*, &c. La *friſe tombée* eſt celle dont le contour eſt coupé. On nomme *friſe de lambris*, un panneau de lambris qui a beaucoup plus de longueur que de largeur. En termes de Guerre, on appelle *cheval de friſe*, une piéce de bois, longue de dix à douze pieds, & taillée à cinq ou ſix pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une brêche ou pour retrancher un camp. En termes de Mer, la *friſe* eſt une piéce de bois plate en ſculpture, qui regne ſous la face de l'éperon. Les Jardiniers appellent *friſe de parterre*, une plate-bande ornée de gazon ou de bouis. Les Serruriers donnent le même nom à un panneau long, rempli de divers ornemens, qui ſe met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tels que les rampes d'eſcalier, les travées de barreaux, &c. La *friſe de*

parquet, en termes de Menuisier, signifie les bandes qui séparent les feuilles du parquet.

FRISER, v. act. Terme d'Imprimeur, qui signifie *faire paroître les caracteres doublement imprimés* sur la feuille; grand défaut dans l'impression. C'est aussi un terme de Mer. On dit *friser les sabords*, pour dire, les border d'une bande de laine, pour empêcher que l'eau n'y entre lorsqu'on calfate un vaisseau.

FRISQUETTE, s. f. Termes d'Imprimerie. C'est un chassis que les Imprimeurs posent sur la feuille, pour empêcher que les bords de la page ne soient maculés.

FRITELAIRE, s. f. Plante qui n'a que deux feuilles, pendantes du haut de sa tige en forme de petites cloches. Elle fleurit au mois de Mars.

FRITTE, s. f. Terme de Verrerie, qui signifie la cuison des matieres dont se fait le verre, & ces matieres mêmes bien préparées. Elles consistent en trois quarts de sable blanc ou de caillou, sur une partie de soude ou de fougere.

FROC, s. m. Terme monastique. C'est une grande robe que les Religieux de saint Benoît mettent par-dessus leurs autres habits, pour assister au chœur, & lorsqu'ils paroissent hors de leurs Monasteres. C'est aussi le nom d'une grosse étoffe qui se fabrique en Beauce & en Normandie.

FROMAGE, s. m. Lait caillé, qu'on laisse plus ou moins secher & durcir, suivant l'usage de chaque pays. Comme on a dit autrefois *formage*, il y a beaucoup d'apparence que ce mot vient de *la forme* ou de l'éclisse où le fromage se fait.

FROMENT, s. m. Mot tiré du latin. Espece de bled, qui est la meilleure, & dont la farine est plus blanche & plus nourrissante que celle de tous les autres grains qui servent d'aliment à l'homme. Les épis du froment croissent sans barbe, en Bohême & dans plusieurs endroits de Flandres. On connoît le bon froment lorsqu'il est dur à rompre, massif, pesant, de couleur d'or, luisant, net & bien lissé. On appelle *fromentée* la farine de froment dont on fait de la bouillie & d'autres mêts. Il y a une espece particuliere de froment, qui se nomme *Espeautre double*.

FRONT, s. m. purement latin. C'est la partie de la tête humaine qui est entre les sourcils, les temples, & la chevelure. Ce mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *front* en général la face de front, qui se nomme aussi *tête*. En termes de Perspective, c'est la projection ortographique d'un objet sur un plan parallele au tableau. En termes de Guerre, le *front* d'un bataillon est le premier rang, composé des chefs de file. En termes de Fortifications, on appelle *front d'une place* ce qui est compris entre les deux bastions voisins. De *front*, on a formé plusieurs autres mots, tels que *frontispice*, qui signifie la façade d'une Eglise, ou de tout autre grand bâtiment, & qui se dit aussi de la premiere page d'un livre. Ce mot est composé, avec *front*, d'un autre mot latin, qui signifie *regarder*. *Fronteau*, qui se dit, en termes de Marine, d'une piéce de bois, ornée de sculpture, qui borne les gaillards. On appelle aussi *fronteau*, en termes d'Artillerie, ou *fronteau de mire*, une espece de collier de bois qu'on place autour du collet d'une piéce, pour servir à la pointer juste. *Fronteau* ou *frontal*, est encore le nom d'un remede qui s'applique sur le front, avec un bandeau, pour guerir les maux de tête, comme on appelle *frontal* une sorte de question, qui consiste à mette sur le front une corde à plusieurs nœuds, qu'on serre

par derriere. *Fronton* eſt un diminutif de *front*, qui ſignifie un petit morceau d'Architecture, pour orner le deſſus des portes, des niches, des croiſées, &c. Il y en a différentes ſortes, qui ſont diſtinguées par le nom de leur forme. *Fronton quarré*, *triangulaire*, *briſé*, *ſurbaiſſé*, *ceintré*, *circulaire*, &c. *Fronton à pans*, *fronton par enroulement*, *fronton double*, *fronton à jour*, *fronton gothique*, &c. En termes de Marine, on appelle *fronton* une piéce de menuiſerie placée ſur la voute, à l'arriere d'un navire, qui porte ou les armes du Prince, ou quelque figure qui répond au nom du vaiſſeau.

FRUIT, ſ. m. Mot tiré du latin. En termes de Maçons, il ſignifie une petite augmentation de largeur, qui ſe fait par degrés au bas d'une muraille : ſur douze pieds de hauteur, on donne ordinairement à un mur trois demi-pouces de fruit. En Architecture, on appelle *fruits* les ornemens de Sculpture qui repreſentent des fruits naturels. *Fruité*, en termes de Blaſon, ſe dit d'un arbre chargé de fruits.

FRUSTE, adj. Terme d'Antiquaire. On appelle *fruſte* une médaille, ou une pierre antique, dont on ne peut plus reconnoître les figures & les caracteres.

FUGUE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie, en termes de Muſique, une imitation mutuelle des parties du chant, qui ſemblent s'entre-ſuivre & ſe fuir. En termes de manege, on dit d'un cheval qui craint l'éperon, *il fuit les talons*.

FUISICIENS, ſ. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Médecins, comme on donnoit celui de *Phyſique* à la *Médecine*. Il vient d'un mot grec qui ſignifie *nature*. Les Anglois appellent encore leurs Médecins *Phyſicians*, & la médecine *Phiſick*.

FULMINANT, adj. eſt formé du mot latin, qui ſignifie tonnerre. On dit une *voix fulminante*, pour dire *fort bruiante*. C'eſt auſſi un terme de Chymie. L'*or fulminant* eſt un or calciné par l'eau forte, auquel on joint quelques parties de ſel de tartre, & qui étant allumé fait un bruit qui imite celui du tonnerre. La *poudre fulminante* n'eſt compoſée que de nitre, de tartre, de ſel & de ſouffre commun.

FULMINER, v. act. lat. Terme Eccléſiaſtique, qui ſignifie *publier avec éclat*. On *fulmine* une Sentence d'excommunication, une *Bulle*, &c. L'action de publier une Sentence ſe nomme fulmination. C'eſt dans le même ſens que l'excommunication s'appelle les *foudres de l'Egliſe*. En termes de Chymie, le bruit de l'or fulminant ſe nomme auſſi *fulmination*.

FUMÉE, ſ. f. lat. Vapeur qui ſort des choſes humides, lorſqu'elles ſont enflâmées ou fort échauffées. La flâme n'eſt que de la fumée allumée. En termes de chaſſe, on appelle *fumée* la fiente des bêtes fauves. Les *fumées rondes* ſe nomment *fumées esformées*; celles qui ont des pointes, *fumées en troches*; & celles qui ſont plates, *fumées d'hirondelles*. On appelle auſſi *fumées* la fiente d'hirondelles.

FUMETERRE, ſ. f. Herbe tendre & branchue, dont les feuilles ſont d'un blanc cendré, & les fleurs incarnates. On en diſtingue deux ſortes; l'une qui croît entre les murailles & parmi les haies; l'autre qui croît dans les jardins & parmi l'orge. On les emploie également pour les maux des yeux

FUMIGATION, ſ. f. lat. Terme de Médecine, qui ſignifie l'uſage des choſes qui ſe prennent en fumée. On ordonne des *fumigations* pour certaines maladies. La vapeur du mercure, mis ſur le feu, qui ronge de petites lames de métal, ſe nomme auſſi *fumigation*. On dit dans le même ſens, *fumiger*.

FUNANBULE, ſ. m. Nom compoſé de deux mots latins, dont l'un ſignifie *corde* & l'autre

marcher ou *se promener*. Il signifie *danseur de corde*. *Funer*, en terme de Marine, signifie *garnir de cordage*. Agréer un vaisseau de tous ses cordages, c'est le *mettre en funin*. Les Cordiers appellent *franc-funin*, les gros cordages, qui sont composés de *cinq torons*.

FUNERAILLES, s. f. Mot tiré du latin, pour signifier les cérémonies qui se pratiquent à l'enterrement des morts. *Funeraires*, se dit de ce qui appartient aux funerailles, comme frais funeraires. On appelle *colomne funeraire*, en Architecture, une colomne qui supporte une urne où l'on supose que les cendres de quelqu'un sont renfermées. *Funebre* signifie triste, ce qui appartient à la mort ou qui est capable d'en rappeller l'idée.

FUNGUS, s. m. Mot latin, qui signifie *champignon*, & que les Médecins emploient pour signifier *une tumeur molle*, qui se forme d'une excrescence de peau autour des articles. Ce nom lui vient également de la qualité de sa substance & de la vitesse de son acroissement, par lesquelles elle a une double ressemblance avec le champignon.

FURET, s. m. Petit animal, de la grandeur de l'écureuil, qu'on nourrit de lait, mais qui aime le sang, & qui pénétre dans les terriers des lapins, où sa petitesse n'empêche pas qu'il ne les tue si l'on ne prend soin de l'emmuzeler. On s'en sert agréablement pour la chasse de ces animaux, ce qui s'appelle *fureter*. *Fureter* se dit aussi, en termes figurés, pour chercher & observer soigneusement quelque chose. On donne le nom de *furet* au mercure, parce qu'il pénétre dans toutes les parties des corps.

FURIN, (Terme de Marine.) *Mener un vaisseau en furin*, c'est le conduire hors du port, lorsqu'il y a des endroits dangereux qui demandent le secours de quelque Pilote qui connoisse les lieux.

FURONCLE, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une espece de *Phlegmon* pointu, accompagné d'inflammation douloureuse. Il est moins ardent que le carboncle, quoiqu'il soit causé de même par un sang épais & vicieux. On l'appelle aussi *Anthrax*, qui est le nom grec.

FUSAIN, s. m. Nom d'un arbuste, qui se forme d'une maniere propre à faire des haies.

FUSAROLE, s. f. Nom d'un petit membre d'Architecture, taillé en forme de collier à grains un peu longs, sous l'*ove* des chapiteaux.

FUSÉ, adj. Terme de Maçonnerie, qui ne s'emploie que pour *chaux fusée*. C'est de la chaux qui n'est plus bonne à rien, parce que s'étant réduite d'elle-même en poudre, sans avoir été amortie dans l'eau, il n'y reste plus de parties ignées.

FUSEAU, s. m. Petit instrument de bois qui sert à filer de la soie, du fil, &c. à dévider, à faire de la dentelle, &c. En termes de marine, *un fuseau de cabestan* est une piece de bois qu'on y met pour le renfler. On appelle aussi *fuseaux* les bâtons de la lanterne d'un moulin.

FUSÉE, s. f. Feu d'artifice qui se lance en l'air. On distingue plusieurs sortes de fusées, suivant leur composition & leur usage; les *fusées volantes*, les *courantes*, les *fusées à serpentaux*, les *fusées à étoiles*, &c. En termes de Blason, les fusées sont des figures en forme de fuseau, dont on prétend que l'origine n'est pas glorieuse pour ceux qui les portent dans leur écu. Ce qu'on appelle *fusées*, disent quelques-uns, n'est que des *fuseaux*, que plusieurs gentilshommes furent condamnés à porter, au retour des croisades, comme une marque de lâcheté, parce qu'ils s'étoient dispensés d'aller à la guerre contre les infidéles.

Fuselé dans le même langage, signifie *chargé de fusées*. En termes d'Architecture, une *colomne de fusée* est celle qui ressemble à un fuseau, par quelque défaut de proportion qui la fait paroître trop ventrue.

FUSE'E, est aussi un terme de marine. On appelle *fusée d'aviron*, un peloton d'étoupe goudronnée, au même bout de l'aviron qui le retient dans l'étrier. Dans un tourne-broche, la *fusée* est la partie du bois où l'on met les cordes. Dans une montre, c'est le nom d'une piéce qui est sur la grande roue, & qui sert à monter le grand ressort. En termes de Chirurgie, c'est la prolongation de quelque carie dans un os ou de quelque corruption dans les chairs, qui forme comme des branches par où le mal s'étend. C'est aussi le nom d'une maladie de cheval, qui vient de deux suros, lorsqu'ils se joignent ensemble de haut en bas, audedans du canon, sur le train de devant.

FUSIBLE, adj. tiré du latin, qui se dit de tout ce qui peut être fondu par le feu. *Fusion*, qui vient de la même source, signifie en termes de Chymie, l'action de la fonte. On appelle *feu de fusion* un feu de reverbere.

FUSIL, s. m. Arme à feu, qui est l'arme commune de l'Infanterie & des Dragons. La balle du fusil est du poids de vingt à la livre. Le grand maître de l'artillerie a un régiment particulier de fusilliers pour le service de l'artillerie. On appelle *fusil* un petit instrument de fer dont on se sert pour allumer du feu, en tirant des étincelles d'un caillou. Les Bouchers nomment *fusil* une quille de fer qu'ils portent à la ceinture pour éguiser leurs couteaux. On appelle *pierre fusiliere*, ou *pierre à fusil*, une espece de caillou, gris ou noir, dont on se sert particulierement pour les bassins de fontaine.

FUSIN, s. m. Arbre de la grandeur du grenadier, qu'on prend pour l'*Evonyme* des anciens, & dont les fleurs ressemblent aux violettes blanches. Leur odeur est mauvaise & dangereuse. Le fruit & la feuille même du *fusin* font mourir les bestiaux qui en mangent, s'ils ne sont pas soulagés promptement par quelque flux de ventre.

FUST, s. m. Nom qu'on donne au bois dont sont composés divers instrumens, tels que le rabot, le trépan, le tambour, la raquette, &c. En termes d'Architecture, le fust d'une colomne est le tronc & le corps de la colomne, compris entre le chapiteau & la base. Les Relieurs ont, pour couper les feuillets des livres, un instrument qu'ils nomment *Fust*. On disoit autrefois *fuster* pour battre à coups de bâton. De-là est venu vraisemblablement fustiger. Tous ces mots sont tirés du latin.

FUSTE, s. f. Nom d'un bâtiment de charge qu'on mene à voiles & à rames.

FUTAIE, s. f. gr. Bois qu'on a laissé croître au delà de quarante ans, & qu'il n'est pas permis aux Usufruitiers de faire abbatre, parce qu'il fait partie du fond. Un bois de quarante ans se nomme *futaie sur taillis*. Entre quarante & soixante, c'est *demi-futaie*. Entre soixante & cent-vingt c'est *jeune & demi futaie*. Au-dessus de deux cens ans, c'est *haute futaie sur le retour*.

FUTÉE, s. f. Espéce de mastic, composé de sciûre de bois & de colle forte, qui sert à remplir les fentes & les trous du bois.

FUTILE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie vain, frivole. *Futilité* est le substantif.

FUTUR, adj. & subst. Mot purement latin, qui signifie l'avenir, ce qui doit arriver. On appelle, en Grammaire, *futur d'un*

verbe, le tems qui exprime le futur.

FUYE, f. f. Nom qu'on donne aux petites volieres qui fe ferment avec un volet, poury nourrir des pigeons domeftiques.

G

G Septiéme lettre de notre alphabet, eft la troifiéme dans celui de la langue grecque & des langues orientales. C'eft une mute qui ne peut être prononcée fans l'affiftance de quelque voyelles. Dans les divers tems des verbes latins, elle fe change fouvent en *c*, & quelquefois, en *f* ou en *x*. Les Anciens faifoient un ufage affez fréquent de *N* pour *Gn*; ce que les Efpagnols font encore aujourd'hui, mais avec une prononciation molle, comme la nôtre l'eft auffi dans la plûpart des mots ou g précéde *n*, tels que *digne*, *ignorant*, &c. G étoit anciennement une lettre numerale, qui fignifioit 400. Avec un tiret deffus, dans cette forme Ḡ, elle fignifioit 40000.

GABARE, f. f. Nom d'un bâteau plat à voiles & à rames, qui fert pour la cargaifon des vaiffeaux. On appelle *gabarier* celui qui le couduit; & de-là eft venu le même nom à ceux qui aident à charger les vaiffeaux.

GABARIT, f. f. Nom qu'on donne au modèle d'un vaiffeau, c'eft-à-dire, à la répréfentation de faforme, en longueur & en largeur, qui fe fait d'abord avec des pieces de bois fort minces. Un vaiffeau d'un *bon gabarit* eft celui qui eft fait exactement d'après un bon modéle, c'eft-à-dire, qui eft bien coupé & bien conftruit.

GABATINE, f. f. Ancien mot qui n'eft en ufage que dans cette expreffion proverbiale, *donner de la gabatine* à quelqu'un, pour dire, le *tromper par une promeffe ambigue*. Ce mot vient de *Gab* & *Gaber*, qui fe difoient autrefois pour *mocquerie* & *fe mocquer*.

GABELLE, f. f. Droit qui eft impofé fur le fel. Ce mot, que les uns font venir de l'Arabe & d'autres du Saxon, eft refferré à l'impôt fur le fel, quoiqu'il fignifie en général le droit qui fe leve fur toutes les marchandifes. Ce fut Philippe de Valois qui établit le premier, en France, un tribut fur le fel. Mais il n'étoit pas fans exemple dans l'antiquité. *Marcus Livius*, le Cenfeur, fut furnommé *Salinator*, pour avoir fait cette impofition à Rome. Le fel, après qu'il eft effuyé, s'appelle *fel gabellé*.

GABET, f. m. Efpece de girouette, qui fert à marquer d'où vient le vent.

GABIE, f. f. Mot qui fignifie *Cage* en Italien, & qui eft en ufage fur la Méditerranée, pour fignifier la *hune*, qui eft une efpece de cage au haut d'un mât. Delà, le matelot qui fait le guet fur la hune s'appelle *Gabier*.

GABION, f. m. Panier, haut de cinq ou fix pieds & large de quatre, qu'on remplit de terre, dans un fiége, pour fe mettre à couvert des armes à feu.

GABORDS, f. m. Terme de marine. On donne ce nom aux planches d'en bas, qui compofent le bordage exterieur d'un vaiffeau,

GABURON, f. m. Terme de marine, qui eft le nom d'une piéce de bois, nommée autrement *jumelle*, qu'on applique contre un mât pour le fortifier.

GABUENDE, f. m. Nom d'un grand arbre du Brefil, qui rend une forte de baume dont les Portugais vantent beaucoup la vertu pour la guérifon des plaies. Les animaux mêmes entament l'écorce, en s'y frottant, pour fe guérir de quelque mal.

GACHE, f. f. Terme de Serrurier. C'eft une piece de fer qu'on attache au poteau de la porte,

ou qu'on ſcelle au mur, & qui eſt percée, pour y faire entrer le pene de la ſerrure, & tenir la porte fermée. C'eſt auſſi le nom des cercles de fer qui tiennent attachés contre un mûr les conduits de plomb ou de fer-blanc par où l'eau tombe des goutieres. En termes de patiſſerie, c'eſt une ſorte d'eſpatule, qui ſert aux Patiſſiers pour manier leurs farces. *Gacher* du plâtre, ſignifie le détremper avec la truelle. En termes de bâteliers, *Gacher*, c'eſt tirer un bâteau avec l'aviron.

GACHERES, ſ. f. Nom qu'on donne aux terres non-labourées, pendant qu'on les laiſſe répoſer. Ce mot, qu'on écrivoit anciennement *Gachieres*, ne ſignifioit autrefois que des terres nouvellement défrichées, qu'on nomme aujourd'hui *Novales*.

GADELLE, ſ. f. Petit fruit, qui eſt une eſpece de groſeille, dont on fait des confitures liquides.

GAFFE, ſ. f. Croc de fer à deux branches, l'une droite & l'autre courbe, à l'uſage des chaloupes. *Gaffer* quelque choſe, c'eſt l'acrocher avec une gaffe.

GAGATE, ſ. f. Pierre noire qui s'allume au feu, & qui jette une fumée noire d'une odeur bitamineuſe. Il en ſort une huile, à laquelle on attribue des vertus contre la rage, le haut-mal & la paralyſie. Elle eſt commune en Flandre, où l'on s'en chauffe en quelques endroits, faute de bois.

GAGE, ſ. m. Dépôt qu'on fait de quelque choſe entre les mains d'autrui, pour ſûreté d'une dette ou d'un engagement. *Gage* ſe dit auſſi de la choſe qu'on dépoſe. On appelle *Mort-gage*, un *gage* dont on laiſſe recueillir les fruits à l'engagiſte, ſans qu'ils ſoient comptés ſur la dette. Le *vif-gage* eſt celui dont les fruits ſe comptent ſur la dette & ſervent à la diminuer en proportion. *Gages*, au plurier, ſignifie un prix convenu pour les ſervices d'un domeſtique ou d'un ouvrier habituel. *Gager & gageure* ſont des mots en uſage pour *parier* & *pari*, parce que la convention du pari eſt une ſorte de gage. En termes du Palais, *gager des témoins*, ſignifie les *aſſigner ſous peine* d'amande à comparoître au jour marqué. On appelle *meubles gagés* ceux qui ont été ſaiſis pour la ſureté de quelque dette. On dit *gager une amande*, pour dire, la *conſigner*. En terme de Notaires, *gager de fournir & de payer* ſignifie *offrir & s'engager à payer*, &c. *Gagerie*, en termes de pratique, eſt une ſaiſie de meubles, qu'un propriétaire de maiſon fait ſur ſon locataire, pour la ſûreté du loyer.

GAGNAGE, ſ. m. Terme de chaſſe. On dit que les bêtes vont au gagnage, pour dire, qu'elles vont chercher leur nourriture à certaines heures dans les terres ſemées de grains ou chargées d'herbe. On dit auſſi prendre des *gagnages* d'une terre ſaiſie, pour dire, en prendre les fruits, jouir de la récolte.

GAGNER, en termes de marine, *gagner au vent*, ſe dit d'un vaiſſeau qui étoit ſous le vent & qui arrive au vent. On dit auſſi *gagner le vent*, pour dire, *gagner le deſſus du vent*; ce qui eſt d'un grand avantage contre l'ennemi. *Gagner de viteſſe*, pour dire, *prévenir quelqu'un* par un redoublement de *diligence*, eſt une expreſſion peu exacte, qui n'a pas laiſſé de s'introduire dans l'uſage.

GAGUEL, ſ. m. Nom d'un arbre de la Nouvelle Eſpagne, qui porte une eſpece de petite figue dont la décoction eſt bonne pour la fiévre & pour d'autres maladies.

GAILLARD, ſ. m. Nom d'un étage de vaiſſeau qui n'occupe qu'une partie du pont, & qui ſe nomme auſſi *château*. Les grands vaiſſeaux ont le *gaillard d'avant* &

le *gaillard d'arriere*. Le *Gaillardet* est une petite girouette de mer, échancrée, en forme de cornette.

GAILLARDE, f. f. Terme d'Imprimerie. C'est le nom d'un caractere qui est entre le *petit romain* & le *petit texe*. C'est aussi le nom d'une ancienne danse françoise, & celui d'un air particulier de musique.

GAINE, f. f. En termes d'Architecture, on donne ce nom à la partie inférieure d'un terme, apparemment parce que la demi-figure paroît en sortir comme d'une gaine. Dans le même langage, la *gaine d'un scabellon* est la partie d'un scabellon qui est entre le chapiteau & la base. Les Marins ont leur *gaine de flamme*, qui est un fourreau de toile où l'on fait passer le bâton de la flamme; & leur *gaine de pavillon*, qui est une bande de toile cousue dans toute la largeur du pavillon. *Gainier* est le nom de l'ouvrier qui fait des gaines, des étuis, & toutes sortes de couvertures d'ustenciles, en veau, en maroquin, en chagrin, &c.

GALACTITE, f. f. Pierre d'Allemagne, de couleur cendrée, qui étant résolue en humeur prend la couleur de lait, d'où lui vient son nom grec, & qui est bonne pour les ulceres & les fluxions des yeux.

GALAUBAN, f. m. Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs longues cordes qui descendent du haut des mâts de hune aux deux côtés du vaisseau, & qui servent à soutenir ces mâts.

GALBANUM, f. m. gr. Espece de gomme chaude, attractive & résolutive, qu'on tire par incision d'une plante qui croît en Syrie, & qui a beaucoup de ressemblance avec la ferule. Elle étoit autrefois d'un si grand usage en médecine, que de-là est venu le proverbe, *donner du galbanum*, pour signifier, amuser par des paroles peu effectives.

GALBE, f. m. Terme d'Architecture, venu apparemment d'un mot Italien, qui signifie *bonne grace*. On dit d'un vase, d'un balustre, d'un dôme, &c. qu'*il a beau galbe*, ou qu'il se termine en galbe, lorsqu'il s'élargit gracieusement par le haut & qu'il satisfait les yeux.

GALE, f. f. Maladie contagieuse qui vient d'une lymphe viciée, & qui se déclare par des pustules, des croutes, & des ulceres, accompagnés d'une vive démangeaison. On croit que la premiere cause de la gale est le lait des meres pendant la grossesse, & celui des nourrices.

GALE. Mot en usage dans toutes les Cours d'Allemagne, pour signifier *fête*, *réjouissance*. Nous l'employons d'après les Allemans, qui disent *Gale*. Un *jour de gale*, un *habit de gale*. On a dit autrefois en France, *galer* pour *se réjouir*, & *gale pour gayeté*, *réjouissance*.

GALEASSE, f. f. Nom d'un grand vaisseau de bas-bord, qui est à rames & à voiles, & qui a des canons sur les côtés & à la proue, au lieu que les galeres n'en ont qu'à l'avant. Entre plusieurs autres différences, la galeasse a trois mâts qu'elle ne desarbore point, & la galere n'en a que deux, qu'elle desarbore.

GALÉE, f. f. Terme d'Imprimerie, qui est le nom d'une planche d'une longueur & largeur arbitraire, où le compositeur met les lignes, à mesure qu'il a rangé les lettres. *Composer en galée*, c'est composer de suite, sans la division nécessaire des lignes pour former une page.

GALEFRETTIER, f. m. Ancien terme de mépris, qui paroît venir de *gale* & de *frotter*, parce que les personnes du bas-peuple sont sujettes à la gale, & par conséquent dans le cas se de frotter.

GALENISTE, adj. On appelle

Médecin galeniſte, celui qui pratique la médecine ſuivant les principes de Galien, ancien Médecin fort célebre, qui vivoit au ſecond ſiécle, ſous le régne de Marc-Antonin, & qui étoit ennemi juré des Juifs & des Chrétiens. Sa méthode s'apelle Galenique.

GALERE, ſ. f. Nom d'une eſpece de bâtiment de mer qui eſt à voiles & à rames. On diſoit autrefois *galée* & *galie*, ce qui porte à croire que ce mot vient plûtôt du mot latin qui ſignifie *Caſque*, que de celui qui ſignifie *Chapeau*. On prétend d'ailleurs qu'on mettoit autrefois la figure d'un caſque ſur la proue des galeres. On diſtingue les galeres ſubtiles, qui ont la pouppe étroite & aigue, & les galeres batardes qui ont la pouppe large, & qui ſont nos galeres communes. La galere a deux mâts & deux voiles latines. Elle eſt armée ſur l'avant d'une groſſe piéce de canon qui s'appelle *Courſier*. *Voyez* REALE & CAPITANE.

Les Charpentiers & les Menuiſiers ont une eſpece de Rabot, qu'ils nomment *Galere*, pour dégroſſir le bois rude.

On a nommé *Galere* une ſorte de petit poiſſon, commun dans les Iſles de l'Amérique, qui flotte continuellement ſur l'eau & qui ne paroît en dehors que comme une veſſie de la figure d'un œuf d'oie. Le deſſous eſt une petite maſſe gluante, d'où ſortent huit bras, longs de cinq ou ſix pouces, dont quatre s'élevent pour lui ſervir comme de voiles, & quatre lui ſervent à nager. Son corps eſt rempli d'un poiſon ſi ſubtil, qu'on ne peut le tenir long-tems dans la main, ſans ſentir au long du bras juſqu'à l'épaule, des ardeurs inſuportables. Lorſque ces galeres paroiſſent en grand nombre ſur les côtes, c'eſt un ſigne de tempête.

GALERIE, ſ. f. Allée couverte de charpente ou de maçonnerie, qui ſert de communication entre pluſieurs corps de logis, ou qui ſert ſeulement à ſe promener. Dans un vaiſſeau, on donne le nom de *Galeries* à des balcons ſaillans hors du bordage, vers l'arriere. En termes des Mineurs, la galerie d'une mine eſt un chemin ſouterain qui y conduit. En termes de fortification, on appelle *Galerie* une petite allée de charpente revétue de tous côtés de planches à l'épreuve de la balle, pour paſſer d'un ouvrage à l'autre. En termes de jardinage, une *Galerie d'eau* eſt un eſpace en longueur renfermé dans un boſquet, & bordé par deux lignes paralleles de jets d'eau ou de baſſins.

GALERNE, ſ. m. Nom d'un vent Nord-Oueſt très-froid, qui fait quelquefois geler les vignes.

GALION, ſ. m. Grands vaiſſeaux d'Eſpagne qui ſervent à faire le voyage des Indes & à rapporter en Europe les richeſſes des établiſſemens Eſpagnols. De-là eſt venu le proverbe, *les Galions ſont arrivés*, pour dire qu'on a reçu beaucoup d'argent.

GALIOTE, ſ. f. Petite galere qui n'a qu'un mât, & qui eſt fort legere. On donne auſſi le nom de Galiotte à un vaiſſeau plat & ſans ponts, qui ſert à porter des mortiers. On les met en batterie à fond de calle, ſur un tillac fait exprès.

GALLE, ou noix de GALLE, ſ. f. Fruit du Chêne, outre le gland. Il y a des galles ridées, & d'autres qui ſont pleines & liſſées; mais elles ont toutes la même qualité, qui eſt d'être fort aſtringentes. On les emploie dans la Médecine. Les plus ridées ſervent aux Foulons & aux Taneurs. Celles qui ne ſont pas percées contiennent toujours ou en ver, ou une mouche, ou une araignée; ce qui a fait croire à quelques-uns que le chêne produit des animaux comme du fruit.

GALLINAZE, s. f. Corbeau du Perou qui porte le nom de *Suyntu* dans le Pays. Il est si carnassier, qu'il se remplit de la chair des animaux morts, jusqu'à ne pouvoir se relever de terre. Mais s'il est pressé des chasseurs, il vomit aussi-tôt sa charge pour s'envoler plus facilement.

GALOCHE, s. f. Espece de soulier, dont le dessus est de cuir & la semelle de bois. On appelle aussi *Galoches* une sorte de mules de cuir qu'on porte par-dessus les souliers, pour garantir les pieds de l'humidité. En termes de marine la *Galoche* est *une poulie à mouffle plat*, qui s'applique sur les *grandes verges* pour y faire passer les *cargues boulines*.

GALON, s. m. Nom d'une mesure Angloise qui contient quatre quartes ou huit pintes. C'est aussi le nom d'une boëte ronde où les Epiciers mettent des épices, & d'autres marchandises.

GALOPIN, s. m. Nom de mepris, qu'on donne sur-tout, pour signifier la légereté du caractere, ou le peu de fond qu'on doit faire sur le bien, sur le jugement, sur les forces de quelqu'un. C'est sans doute par allusion à une petite mesure de vin qu'on donne à déjeuner aux écoliers & aux clercs, & qui se nomme Galopin.

GALVAUDER, v. act. Mot populaire, qui se dit pour manier quelque chose, en user d'une maniere qui marque peu de ménagement, la gâter à force de s'en servir ou de la manier. *Galvauder* quelqu'un, c'est le tourmenter, l'importuner pour l'engager à faire ce qu'on dessire de lui.

GAMBAGE, s. m. Nom d'un droit qui se leve sur la bierre. On le fait venir d'un mot Allemand qui signifie brasserie.

GAMBESON, s. m. Mot d'origine Allemande, qui est le nom d'une espece de cotte d'arme qu'on portoit autrefois sous la cuirassé, & qui s'appelloit aussi *cotte gamboisée*. Elle étoit de laine picquée entre deux fortes étoffes.

GAMELLE, s. f. Nom que les Soldats & les Matelots donnent à un grand vaisseau de bois dans lequel ils mangent leur soupe.

GANGLION, s. m. Mot tiré du grec, que les Médecins emploient pour signifier une tumeur qui se forme aux jambes & aux tendons.

GANGRENE, s. f. Mot d'origine grecque, qui est le nom d'un mal fort dangereux. C'est une corruption de la chair, dans quelque partie du corps, qui se communique aux parties voisines, & qui ne se guérit presque jamais que par l'amputation. Le Microscope a fait reconnoître que la gangrene consiste en un nombre infini de petits vers que produit la chair morte, & qui en produisent d'autres qui corrompent les parties voisines.

GANGUI, s. m. Tillet de mer à mailles étroites, qui est en usage sur la Méditerranée.

GANTELÉE, s. f. Plante qui porte aussi le nom grec de *Bacharis*, & celui de *gands notre-dame*. Ses feuilles sont aigues, sa fleur d'un rouge blanchâtre, *ses racines odorantes* & semblables à celles de l'*Ellebore* noir.

GANTELET, s. m. Espece de gand très-fort & garni de fer battu, qui faisoit partie de l'ancienne armure. On portoit toujours le casque & le *gantelet* dans les anciennes marches de cérémonie. On jettoit aussi le gantelet, pour défier un ennemi au combat. Divers Artisans, tels que les Chapeliers, les Cordoniers, les Relieurs, &c. appellent *gantelet* un morceau de cuir dont ils se couvrent la paume de la main ou le bras pour leur travail.

GARANCE, s. f. Plante, dont la racine sert aux teintures en rouge. Ses feuilles sont rangées autour des tiges, en forme d'é-

toiles & de croix de Bourgogne.

GARANT, ſ. m. En termes de marine, c'eſt le bout d'un cordage paſſé par une poulie pour ſervir à quelque amarrage.

GARBIN, ſ. m. Nom du vent Sud-Oueſt ſur la Méditerranée, qu'on croit venu d'un mot arabe qui ſignifie Occident.

GARCETTE, ſ. f. Terme de marine, qui eſt le nom d'une ſorte de cordage qu'on emploie à divers uſages.

GARDES, ſ. f. En terme de Venerie, on appelle *Gardes* les os de derriere des jambes d'une bête fauve, près des pieds. Les ergots du ſanglier portent auſſi le nom de *Gardes*.

GARDE-MARTEAU, ſ. m. Nom, d'office. C'eſt un Officier de la Maîtriſe des Eaux & Forêts, qui eſt dépoſitaire du *marteau* avec lequel on marque le bois qui doit être coupé pour les ventes dans les forêts du Roi.

ON appelle, *gardes d'une ſerrure*, de petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clé, & qui empêchent la clé de tourner lorſqu'on y fait le moindre changement. Les *Gardes de peſon* ſont des eſpeces de boucles qui ſont attachées aux broches d'un *peſon*.

LES GARDES, en termes de marine, ſont trois étoiles voiſines de l'étoile Polaire, dont la ſituation, par rapport à cette étoile, ſert pendant la nuit à prendre la hauteur du Pole arctique.

GARDON, ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce, qui a la tête verdâtre, les dos bleu & le ventre blanc.

GARE. Cri, par lequel on avertit quelqu'un de s'éloigner, ou de faire attention à ce qui ſe fait autour de lui. Il paroit venir du mot Anglois *Care*, ou *have à Care*, qui ſignifie la même choſe. Dautres le font venir de l'hebreu. *Un chien gare* ſe dit d'un chien de pluſieurs couleurs; & de-là ſans doute eſt venu *bigarré*.

GARGOUCHE ou GARGOUSSE, ſ. f. Terme de marine, qui eſt le nom d'une certaine quantité de poudre enfermée dans un rouleau de papier, qu'on tient prêt pour charger le canon.

GARGOUILLE, ſ. f. Nom qu'on donne aux trous des petits canaux qu'on pratique ſur les corniches des bâtimens pour l'écoulement des eaux. Ce nom s'applique à dautres trous par leſquels l'eau s'écoule. *Gargouille* eſt auſſi un terme d'Eperonier, qui ſignifie une ſorte d'anneau de l'éperon, au bout de la branche, du côté de l'embouchure.

GARIPOT, ſ. m. Nom d'un arbre reſineux, qui s'appelle auſſi *Paſſe* ou *Pignet*.

GARITE, ſ. f. Terme de mer. C'eſt le nom de certaines pieces de bois rondes & plates, dans leſquelles on paſſe les cadenas des haubans, autour de la hune.

GARNEMENT, ſ. m. Ancien ſubſtantif de *garnir*, qui ſignifioit équipage, & qui n'eſt plus en uſage que pour ſignifier un homme de mauvaiſes mœurs. Un *garnement*, un *mauvais garnement*; comme ſi l'on diſoit un homme bien garni de vices, *une mauvaiſe garniture*.

GARNISON, ſ. f. Autre ſubſtantif de *garnir*, qui ne ſe dit dans l'uſage propre que des troupes qui gardent une ville de guerre. En termes d'Orfevre, on dit qu'un ouvrage eſt *doré par garniſon*, quand quelques parties ſont dorées & le reſte blanc.

GARRER, v. act. Terme de batelier. *Garrer un bâteau, garrer un train de bois*, pour l'attacher. De-là vient apparemment *garroter*, qui ſignifie *lier*; s'il ne vient plutôt de *garrot*, qui ſignifie un bâton avec lequel on ſerre les cordes dont on lie quelque choſe. On appelloit autrefois *garreau* une ſorte de javelot, qui ſe l'ançoit avec la main; & ce mot s'eſt conſervé pour les pelottes de ne-

ge, qui ſe jettent de même. En termes de manége, on nomme *garrot* la partie du cheval où le col finit & ſe joint aux épaules. Le *garrot* de l'arçon eſt une eſpece d'arcade qui eſt élevée de quelques doigts au-deſſus du garrot d'un cheval.

GARU, ſ. m. Elixir moderne, célebre par ſes vertus, ſur-tout pour exciter l'appétit & fortifier l'eſtomac. Son nom eſt celui de l'inventeur.

GARUN, ſ. m. Nom grec de la ſaumure de chair & de poiſſons ſalés, à laquelle on atribue beaucoup de vertu pour la guerifon des ulceres.

GASTADOUR, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *Deſtructeur*, & qui ſignifie aujourd'hui un *Pionier*, qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins.

GASTINE, ſ. f. Nom d'un minéral qui ſe trouve dans les mines de fer & qui le rend plus facile à fondre. *Gaſtine* ſignifie *Landes* dans quelques Provinces de France; & de-là eſt venu vraiſemblablement le nom de *Gaſtinois*.

GASTRILOQUE, ſ. m. Mot compoſé du grec & du latin, qui ſignifie *celui qui parle du ventre*, c'eſt-à-dire, qui pouſſe tellement le ſon de ſa voix en dedans, quelle paroît venir de fort loin.

GASTRIQUE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec qui ſignifie *ventre*. La *vaine gaſtrique* eſt un vaiſſeau qui vient du rameau ſplenique, & qui entre dans la partie gibbeuſe du ventricule. On appelle *Gaſtromancie* une ſorte de divination qui ſe fait par le ventricule.

GASUEL, ſ. m. Eſpece d'autruche de l'Iſle de Java, qui a les aîles fort petites, quoique ſon corps ait plus de cinq pieds de longueur, & qui ne s'en ſert que pour frapper. Il avalle tout ce qu'on lui préſente, quoiqu'il n'ait pas de geſier. On a vu longtems un *Gaſuel* à la Menagerie de Verſailles.

GATTE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'un retranchement pratiqué au-dedans d'un vaiſſeau, à l'avant, pour recevoir l'eau qui entre par les *écubiers*. C'eſt auſſi le nom des planches qui ſont à l'encoignure du pont & du plat-bord d'un vaiſſeau.

GAVACHE, ſ. m. Mot emprunté de l'Eſpagnol, qui ſignifie un homme lâche & ſans aucun ſentiment d'honneur.

GAUDE, ſ. f. Plante dont on fait une drogue qui ſert aux teintures en jaune. Sa fleur eſt vineuſe & reſſemble à l'œillet ſimple. La *gaude* ſe ſeme dans les terres legeres. *Gauder* ſignifie teindre avec de la *gaude*.

GAUFFRE, ſ. f. Eſpece de pâtiſſerie fort en uſage en Flandres, que l'on fait cuire entre deux fers diviſés en petits carreaux. De-là vient le mot de *gauffrer*, pour Donner diverſes figures aux étoffes avec des fers, *Du velours gauffré*.

GAVITEAU, ſ. m. Terme de Marine, qui a la même ſignification que *Bouée*, c'eſt-à-dire, morceau de bois qu'on laiſſe flotter pour marquer l'endroit où l'ancre eſt mouillée; mais *gaviteau* n'eſt en uſage qu'en Provence.

GAULIS, ſ. m. Branches d'arbres. C'eſt un terme de Chaſſeurs, qui appellent *gaulis* les grandes branches qui les arrêtent en courant dans l'épaiſſeur des bois. Les Bouviers appellent *gaule* une branche longue & menue, armée d'une pointe de fer, qui leur ſert à toucher les bœufs. Une *gaule*, en termes de Manége, eſt une petite branche de houx. Ces mots viennent apparemment de *gault*, ancien mot qui ſignifioit *forêt*.

GAVON, ſ. m. Nom d'un petit cabinet de vaiſſeau, qui eſt vers la poupe.

GAVOTE, ſ. f. Nom d'une danſe

ſe fort ancienne en Fance, & d'un air particulier de muſique. Les anciennes gavottes étoient un amas de pluſieurs branles doubles que les Joueurs choiſiſſoient, & dont ils formoient une ſuite.

GAY, adj. En termes de Blaſon, *cheval gay* ſignifie un cheval nud & ſans harnois.

GAYAC, ſ. m. Arbre des Indes, que les Eſpagnols appellent *Lignum ſanctum*, à cauſe de ſes propriétés admirables, & qui eſt bon ſur-tout pour les maladies veneriennes, quoiqu'on ait ceſſé de l'employer depuis que l'Art a fait d'autres découvertes. Quelques-uns le prennent pour une eſpece d'ébene, qui n'eſt différente de l'ébene ordinaire que par la couleur; car le bois de gayac eſt plûtôt blanc que noir, avec de petites veines entremêlées.

GAYAVE, ſ. f. Fruit d'Afrique, qui a beaucoup de reſſemblance avec la grenade, mais dont il eſt dangereux de manger beaucoup, parce qu'il eſt trop rafraîchiſſant. *Voyez* GOYAVE.

GAYVE, adj. Terme de la Coutume de Normandie, qui ſe dit d'une choſe égarée que perſonne ne réclame, comme *épave* ſe dit ailleurs dans le même ſens.

GAZELLE, ſ. f. Animal de la grandeur & de la forme d'un daim, qui paſſe pour une eſpece de chevre ſauvage: auſſi ſon nom vient-il d'un mot Arabe qui ſignifie *chevre*. Sa couleur eſt fauve, à l'exception du ventre & de l'eſtomac, dont le poil eſt blanc. Ses cornes ſont noires & creuſes, droites & pointues, mais un peu recourbées par le bout. Cet animal eſt fort commun en Afrique & dans l'Aſie. Les anciens l'appelloint *Antilope*.

GEAI, ſ. m. Oiſeau aſſez commun, dont le plumage eſt mêlé de rouge, de verd, de blanc, de bleu, de noir & de gris. Sa groſſeur eſt celle d'un pigeon. Le geai apprend à parler, mais ſon cri eſt fort déſagréable. Il eſt enclin, comme la pie, à dérober, & à cacher ſoigneuſement ce qu'il a volé.

GEANT, ſ. m. Mot formé du grec & du latin, qui ſignifie un homme d'une grandeur au-deſſus de l'ordinaire. Il ſe raproche plus de ſon origine dans ſon adjectif *gigantesque* qui ſignifie *démeſuré en grandeur*. Les Commentateurs ſe forment différentes idées des anciens Geans. Les uns croient que c'étoit effectivement une race d'hommes d'une grandeur extraordinaire; d'autres s'imaginent que ce n'étoit qu'une Nation guerriere & barbare, que les Orientaux nommerent ainſi par exagération.

GEGO, ſ. m. Nom d'une eſpece de prunes, qui ſont le fruit d'un grand arbre dans la baſſe Ethiopie. Elles ſont aigres, mais fort ſaines pour les malades.

GELASIN, ſ. m. Mot formé du grec, que les Medecins emploient pour ſignifier la petite foſſette que le ris forme au milieu du viſage, & qui eſt une grace naturelle.

GELÉE, ſ. f. Effet du grand froid qui pénétre les corps. On appelle *gêlée blanche* ou *frimats*, des gouttes de roſée que la froideur de l'air fait geler legerement. On donne auſſi le nom de *gêlée* à la congélation des ſucs de la viande, des fruits & même du poiſſon. En termes de Médecine, *gêlée* ſe dit des petites parties claires & luiſantes qui ſe trouvent quelquefois dans le ſang, & qui ne ſont que des parties de chyle non aſſimilé.

GELINE & GELINOTTE, ſ. f. Mots tirés du latin, qui ſignifient *poule* & *jeune poule*. Mais le premier n'eſt gueres en uſage, & le ſecond ne ſe dit que des poules ſauvages, qui ſont communes dans les forêts d'Ardennes. Leur chair eſt fort délicate. Quelques-uns donnent le nom de *gelinottes*

d'eau aux *poules d'eau*, qui sont des animaux amphibies, moitié poules & moitié cannes.

GEMEAUX, s. m. En termes de Medecine, on distinge par ce nom quatre muscles des cuisses, qui sont quatre des six abducteurs, parce qu'ils se resemblent entr'eux. On donne aussi ce nom à deux muscles de la jambe.

GEMELLE ou JUMELLE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une piéce de bois qui sert à fortifier les mâts par sa joinction. On dit qu'un mât est *gemellé*, l'orsqu'il est fortifié par des gemelles.

GEMINÉ, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *double réiteré*, & qui s'emploie dans ce sens en termes de Palais. *Arrêts géminés.*

GENEALOGIE, s. f. Mot formé du grec, pour signifier l'exposition de l'origine, de la propagation & de l'état présent d'une famille. On appelle. *Généalogiste*, celui qui travaille aux généalogies ; & *genealogique*, ce qui appartient à la généalogie. *Arbre généalogique. Recherches généalogiques.*

GENERALE, s. f. Nom d'une maniere particuliere de battre le tambour, qui ne s'emploie que pour avertir tout un corps d'Infanterie qu'il doit se mettre en marche.

GENERALISSIME, s. m. Superlatif latin de Général, & nom qui se donne ordinairement à un Prince du Sang, lorsque commandant une armée, il a des Maréchaux de France sous ses ordres.

GENERATEUR, adj. Terme de Géometrie & d'Arithmetique, tiré du latin, qui se dit des nombres ou des lignes qui servent à en former d'autres ; bien entendu que si c'est une ligne, on dit *génératrice*. *Génération* se dit aussi de la formation de ces lignes & de ces nombres.

GENESE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie la formation & le commencement des choses. On en a fait le nom du premier livre de l'ancien Testament, parce que ce livre contient l'histoire de la formation du monde & la généalogie des premiers Patriarche. Il a été écrit par Moïse.

GENEST, s. m. Nom d'un arbrisseau dont les fleurs ressemblent à celles du violier jaune, & sont excellentes pour les obstructions de la rate & du foie. On fait de fort bonnes capres des boutons de genêt confits au sel & au vinaigre. Quelques-uns mettent cette difference entre le *genêt* & la *genête*, ou le *genêt* femelle, que la genête a des feuilles semblables à celles du lin, au lieu que le genêt mâle n'en a pas. Ils produisent tous deux une graine qui ressemble a la lentille, & qui a aussi des vertus. La *Genestrole* est une plante qui sert aux teintures en jaune, & qui croît sans culture.

GENET, s. m. Nom d'une espece ce chevaux d'Espagne qui sont de petite taille, mais bien proportionnés. Ce mot vient de l'Espagnol, & signifie *Cavalier* dans son origine. Nous avions anciennement une milice à cheval, qui se nommoit *Genetaires*, parce qu'elle étoit montée sur des genets d'Espagne.

GENETHLIAQUE, s. m. Nom grec qu'on donne à un Poëme composé sur la naissance de quelqu'un, & à celui qui dresse un horoscope à la même occasion.

GENETIN, s. m. Nom d'un vin blanc de l'Orléanois. C'est aussi le nom d'une fort bonne espece de pomme.

GENETTE, s. f. Espece de mord à la Turque en forme d'un grand anneau, qu'on met & qu'on arrête au haut de la liberté de la langue d'un cheval, en y faisant passer le menton. En termes de Manége, *porter les jambes à la genette*, c'est les racourcir, comme les Hussars, de maniere que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du che-

val. *Genette* eſt auſſi le nom d'un animal, de la peau duquel on fait de belles fourrures. Charles Martel créa ſeize Chevaliers de la genette, après avoir vaincu *Abderame*, parce qu'on trouva dans le butin un grand nombre de fourrures de genette.

GENEVRIER, ſ. m. Nom d'un arbriſſeau qui porte un fruit odoriferant, fort ſemblable à la graine du poivre. Ses feuilles ſont piquantes, fort petites, & toujours vertes. Cette graine, qui ſe nomme *genievre* ou *genevre*, eſt chaude & bonne pour l'eſtomac. Sa vapeur eſt un bon cephalique. On en fait une liqueur fort eſtimée dans les pays du Nord. On voit en Italie des genevriers domeſtiques qui ont la hauteur des grands arbres.

GENIE, ſ. m. Nom tiré du latin, qui étoit celui d'une ſorte de divinité dont les Anciens plaçoiët l'ordre entre les Dieux & les hommes. Ils croyoient que chaque Etre avoit ſon Genie, qui en étoit comme le gardien. Les Genies ſe repréſentent, en peinture & en ſculpture, ſous la figure d'enfans aîlés, avec les attributs qui leur conviennent. En architecture, on en fait des bas reliefs par groupes. La doctrine des Anges ayant ſuccédé à la chimere ancienne, on n'entend à préſent, par *genie*, qu'une dipoſition naturelle qui nous donne un goût, une pente particuliere pour quelque choſe. Les Anciens admettoient auſſi de mauvais Genies.

GENIPE, ſ. m. Nom d'un fort grand arbre qui eſt commun aux Antilles, & dont les feuilles ont un demi pied de longueur & un tiers moins de largeur. Son fruit eſt de la groſſeur d'un œuf d'oie; & les animaux qui s'en nourriſſent ont la chair violette. Le bois eſt blanc & facile à travailler, quoique dur; mais il ſe noircit dans l'eau, ce qui le rend fort propre à faire des affuts de fuſils & de mouſquets.

GENITIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire. C'eſt le ſecond cas d'un nombre, qui s'exprime par *de*, & qui marque ordinairement la proprieté ou la poſſeſſion d'une choſe. La *maiſon de Jean*.

GENOU, ſ. m. Mot tiré du latin. En termes de Marine, c'eſt le nom d'une piéce de bois courbe, qui a ſon uſage en divers endroits d'un vaiſſeau. On appelle auſſi *genou* ou *genouilliere*, une eſpece de charniere mobile qui ſert à monter les inſtrumens de Mathématique.

GENOUILLET, ſ. m. Plante montagneuſe, dont les feuilles reſſemblent à celles du laurier, mais ont plus de largeur & plus de veines. Ses fleurs ſont blanches. Sa racine, qui lui a fait donner le nom de genouillet, parce qu'elle eſt blanche, molle, & maſſive, eſt un vulneraire fort eſtimé.

GENOUILLEUX, adj. On appelle *plantes genouilleuſes* celles qui ont des racines épaiſſes, peu enfoncées dans la terre, & de pluſieurs piéces, quoique jointes enſemble, comme la jambe & la cuiſſe le ſont par le genou.

GENS, ſubſtantif maſculin quand ſon adjectif le ſuit, & feminin quand ſon adjectif le précede. Ce mot eſt tiré du latin, & ſignifie proprement *peuples*, *nations*. *Le droit des gens*. Mais il ſe dit de pluſieurs perſonnes qui ſont un corps: *Les gens de guerre. Les gens d'Egliſe*, ou de quelques perſonnes raſſemblées: *Qui ſont ces gens-là? Mes gens*, en langage de Seigneur, ſe dit pour *mes domeſtiques*. On appelle *gens du Roi*, les Avocats & les Procureurs généraux, les Avocats & les Procureurs du Roi.

GENTIANE, ſ. f. Nom d'une plante, qui le doit, dit-on, à un Roi d'Illyrie nommé *Gentius*, le premier qui ait connu ſes proprietés. Sa fleur eſt jaune, ſa tige

haute de deux ou trois pieds, ses feuilles d'en-bas semblables à celles du noyer, & celles d'en-haut un peu déchiquetées. La racine, qui est extrêmement amere, a quantité de vertus, sur-tout contre les vers, contre les mauvaises humeurs, contre la pourriture, &c. Il y a une *petite Gentiane*, qui se nomme autrement *Cruciate*.

GENTILS, s. m. Terme latin usité parmi les Juifs, pour signifier ceux qui n'étoient pas de leur Religion, & qui adoroient les Idoles. C'est aussi le nom qu'on donne aux Idolâtres dans le Christianisme.

GENTILHOMME, s. m. lat. Homme d'extraction noble. Ceux qui font venir ce mot de *Gentil*, *Payen*, parce qu'ils supposent que dans le tems que les anciens François conquirent la Gaule, les originaires, qui étoient déja Chrétiens, les appellerent *Gentils*, paroissent ignorer que les Anglois ont anciennement le même nom dans leur langue; & que leur *Gentle*, qui répond à *Gentil*, signifie *civil*, bien né, bien élevé, de bon naturel; ce qui porte à croire que *Gentil* ayant à peu près la même signification en François, lorsqu'on le prend pour *agréable, capable de plaire par la figure ou les manieres*, Gentilhomme ne signifie au fond qu'un homme à qui l'on suppose que sa naissance & son éducation doivent donner toutes ces qualités. D'autres le font venir plus simplement du mot latin qui signifie *Race*, de sorte que Gentilhomme ne signifieroit proprement qu'*homme de bonne race*.

GEOCENTRIQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du grec, qui se dit d'un cercle concentrique à la terre.

GEODES, s. f. Nom tiré du grec, qui est celui d'une espece de pierre creuse & couleur de fer rouillé, qui se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne, & qui a diverses vertus, sur-tout pour les maux d'yeux.

GEODESIE, s. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une partie de la Géometrie qui apprend à mesurer les surfaces.

GEOGRAPHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie la description du monde habitable, c'est-à-dire du globe terrestre, en marquant la situation de tous les pays, leurs distances mutuelles, &c. Elle est regardée comme une partie des Mathematiques. *Géographe* signifie celui qui fait la géographie; & *géographique*, ce qui appartient à cette science.

GEOMANCIE, s. f. grec composé. C'est le nom d'une sorte de divination, qui consiste à jetter une poignée de poussiere ou de terre au hazard, sur une table, pour juger des évenemens futurs par les lignes & les figures qui en résultent.

GEOMETRIE, s. f. grec composé. Suivant la signification propre du mot, c'est la science de mesurer la terre. Mais on en fait le nom de la plus noble partie des Mathématiques, qui consiste dans la considération & la mesure de la quantité continue, ou des grandeurs sensibles. On divise la Géometrie en *Theorique* & *Pratique*. Les Peintres la représentent sous la figure d'une femme, avec un visage pâle, une mante bordée d'argent, une baguette à la main.

GEORGIQUE, s. m. grec composé. Ce mot, qui signifie proprement *travail de la terre* ou *agriculture*, est le nom qu'on a donné à quatre Poëmes de Virgile, ou, si l'on veut, a un Poëme en quatre chants sur cette matiere. Ils passent pour un des plus précieux restes de l'antiquité.

GERANIUM, s. m. Nom grec d'une plante, qui se nomme aussi *Bec de grue*, parce que le haut de

ſa racine reſſemble au bec de cet oiſeau. On en diſtingue pluſieurs eſpeces ; l'une dont les feuilles ſont un peu différentes de celles de la paſſe-fleur, & dont la racine eſt utile en Médecine ; une autre qui a ſes feuilles fort ſemblables à celles des mauves, & ſon fruit formé en tête de grue ; une autre qui reſſemble à la cigue ; une autre qu'on appelle *Momordica* & *Balſamina*, & qui, ſuivant la deſcription qu'on donne de ſes feuilles, paroît être la même que la précédente.

GERFAUT, ſ. m. Nom d'un oiſeau de proie, qui paſſe pour le plus fort après l'aigle. La couleur de ſes jambes & de ſon bec eſt bleue, & celle de ſon plumage eſt fauve.

GERMANDRÉE, ſ. f. Plante, que d'autres appellent *herbe des fievres*, parce qu'on lui attribue, en décoction, la vertu de chaſſer les fievres tierces. Sa fleur eſt purpurine & odorante ; ſes feuilles ameres, & déchiquetées comme celles du chêne. On en diſtingue une autre ſorte, dont les feuilles ont la même forme, mais plus rudes & plus minces, qui jette plus de branches, & qui a une odeur de reſine.

GERMINATION, ſ. f. Terme de Phyſique, emprunté du latin, pour exprimer l'action naturelle par laquelle les plantes germent en terre.

GERONDIF, ſ. f. Terme de Grammaire latine. C'eſt un tems de *l'infinitif* du verbe, par lequel le tems & la maniere de l'action ſont exprimés.

GERONTES, ſ. m. Nom grec de vingt, ou, comme d'autres le prétendent, de trente-deux Senateurs inſtitués par Lycurgue, ſur le modele des Aréopagites, pour gouverner conjointement avec le Roi, dont ils doivent balancer l'autorité. Ils ne pouvoient être choiſis qu'à l'âge de ſoixante ans.

GERSE, ſ. f. Nom d'une petite vermine qui ronge les livres & les étoffes. De-là vient apparemment les mots de *gerſer* & *gerſure*.

GERSEAU, ſ. m. Corde qui entoure le mouffle d'une poulie, & qui ſe nomme autrement *étrope* & *herſe de poulie*.

GERSÉE, ſ. f. Nom d'une eſpece de ceruſe qui ſe fait de la racine de *la ſerpentaire* ou de celle de l'*arum*, & qui ſert à nettoyer le viſage & à blanchir la peau.

GERZEAU, ſ. m. Nom d'une mauvaiſe herbe, dont la feuille reſſemble à celle de la lentille, & qui croît dans les bleds au mois de Juin.

GESOLE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une ſorte d'armoire, où ſont enfermées l'aiguille aimantée, la lumiere & l'horloge. On n'y met aucun ferrement, dans la crainte de diminuer la direction naturelle de l'aiguille.

GESTE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſe dit de la contenance & ſur-tout des divers mouvemens des bras dont on accompagne le diſcours ou la declamation. *Geſticulation* ſignifie des geſtes trop fréquens & trop affectés. On dit, dans le même ſens, *geſticuler*. *Geſtes* ſe dit auſſi pour *actions heroiques*, quoiqu'il ſoit preſque hors d'uſage. *Les dits & geſtes* des grands hommes.

GEZE, ſ. m. Terme de Couvreurs. C'eſt le nom d'un angle rentrant, compoſé d'ardoiſe ou de plomb, qui ſert de goutiere entre deux combles. On l'appelle auſſi *Noue*.

GIBBEUX, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie *boſſu*. Les Médecins nomment *partie gibbeuſe du foie*, celle d'où la veine cave prend naiſſance. L'extrêmité du tour de l'oreille s'appelle auſſi *gibbeuſe*.

GIBBELOT, ſ. m. Nom d'une piéce de bois courbe, qui ſert ſur les vaiſſeaux, à lier l'aiguille de l'éperon à l'étrave.

GIBOYA, ſ. m. Serpent du Bre-

ſil, qui n'a nul venin, mais qui eſt d'une grandeur extraordinaire & fort vorace. On en voit, dit-on, de vingt pieds.

GIGOTÉ, adject. Mot formé, comme ſon ſubſtantif *gigot* de *gigue*, qui ſe diſoit autrefois pour *cuiſſe*. Un cheval *bien gigoté*, eſt celui qui a les cuiſſes proportionnées à la grandeur de la croupe; ce qu'on appelle auſſi des cuiſſes fournies. En termes de Chaſſe, on appelle *chien gigoté*, un chien qui a les hanches larges & les cuiſſes rondes. *Gigue* ne ſe dit plus que d'un air de muſique, & vient, dans ce ſens, d'un mot Italien qui eſt le nom d'un inſtrument muſical

GIMBELETTE, ſ. f. Nom d'une eſpece de petite pâtiſſerie, en forme d'anneau, qui eſt compoſée de farine, d'œufs, & de ſucre avec un peu d'ambre.

GINDANT, ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie la hauteur ou la longueur d'une voile. *Vingt aulnes de gindant.*

GINGEMBRE, ſ. m. Racine aromatique, qu'on met au rang des épiceries, & qui vient originairement des Indes orientales. La plante, qui porte le même nom, reſſemble à nos joncs. La racine eſt pleine de nœuds & ſe répand en largeur entre deux terres, dans la forme d'une main qui a pluſieurs doigts. On apporte des Indes du *gingembre* ſec, & du *gingembre* confit au ſucre ou au miel.

GINGEOLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de fruit, qui croît ſur un arbre nommé *gingeolier.*

GINGIBIUM, ſ. m. Nom d'une plante, ſur laquelle les Naturaliſtes ne s'accordent pas. Les uns la prennent pour une ſorte de *panet*, mais plus amere. D'autres croient que ce n'eſt qu'une herbe, qu'ils prennent pour le cerfeuil commun. D'autres veulent que le vrai *Gingibium* ſoit la plante qui ſe nomme autrement *Viſnaga.*

GINGLIME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *gond d'une porte*, & qui ſe dit, en langage d'Anatomie, de deux os qui ſe joignent & qui ſon mobiles l'un dans l'autre.

GINGUET, ſ. m. En termes de Marine, c'eſt le nom d'un morceau de bois mobile par le bout, dont l'uſage eſt d'arrêter le cabeſtan, après qu'on s'en eſt ſervi.

GIPON, ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *pourpoint*, & qui ne s'eſt conſervé que pour ſignifier une ſorte de houpe dont les Courroyeurs & les Cordonniers ſe ſervent pour cirer le cuir.

GIRAFE, ſ. m. Nom d'un animal d'Afrique, de la grandeur d'un veau, & ſi farouche qu'il vit dans des retraites inacceſſibles. Il a le poil entre noir & blanc, la tête d'une biche, le cou menu & fort long. On le croit monſtre, c'eſt-à-dire, engendré de differentes eſpeces.

GIRANDE, ſ. f. On appelle *girande d'eau*, pluſieurs jets en faiſceau, qui s'élevant avec impétuoſité, forment un grand bruit, & repréſentent la pluie & la neige dans leur chûte. Ce nom vient des mots grecs & latins qui ſignifient *tourner en rond*. De-là vient auſſi *girandole.*

GIRASOL, ſ. m. Pierre précieuſe, qui jette un grand feu, ſur-tout au ſoleil, qu'elle ſemble contre-darder en lui renvoyant ſa lumiere; ce que ſignifie ſon nom grec. C'eſt une eſpece d'opale

GIRANPIAIGARE, ſ. f. Nom d'une eſpece de couleuvre du Breſil, qui monte juſqu'au ſommet des arbres pour manger les œufs des oiſeaux dans leurs nids.

GIROFLE, ſ. m. Fruit d'un arbriſſeau qui croit dans pluſieurs Iſles de la mer des Indes. Ce fruit a la forme d'un clou; ce qui lui en a fait donner le nom. Les feuilles de ſon arbre reſſemblent à celles de l'arbre qui produit la canelle, & ſon tronc à celui du bouis. Le girofle eſt chaud au troiſiéme degré.

GIROFLÉE, ſ. f. Nom d'une fleur qu'on cultive dans les jardins, & dont l'odeur tire ſur celle du girofle, d'où il paroît qu'elle prend ſon nom. Il y a des giroflées ſimples & des giroflées doubles, de diverſes couleurs. On ſe ſert de la fleur de giroflée en décoction, ſur-tout de la purpurine, pour diverſes ſortes de maladies, telles que les maux de cœur, l'épilepſie, &c.

GIRON, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *tour en rond*. En termes d'Architecture, c'eſt un degré d'eſcalier, le lieu où l'on poſe le pied en montant ou en deſcendant. En termes de Blaſon, c'eſt le nom d'une figure triangulaire, qui finit en pointe au centre de l'écu, comme une marche d'eſcalier à vis. *Gironné* ſe dit, dans le même langage, de l'écu diviſé en pluſieurs parties triangulaires dont les pointes s'uniſſent. S'il y a pluſieurs *girons*, ils doivent être alternativement de métal & de couleur. On appelle auſſi *marches gironnées*, celles des quartiers tournans d'un eſcalier rond ou ovale. En termes d'Orféѵre, *gironner un ouvrage*, c'eſt lui donner de la rondeur.

GIROUETTE, ſ. f. Nom tiré du grec, pour ſignifier une petite machine qui tournant ſur un pivot, ſert à faire connoître d'où vient le vent. Il y a des girouettes de mer & de terre. On appelle *girouettes à l'Angloiſe*, celles qui ſont longues & étroites; & *girouettes Flamandes*, celles qui ſont échancrées par dedans, en forme de cornette. Chaque chaloupe a ſa *girouette*.

GISEMENT, ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de la ſituation des parages & des côtes, ſuivant les vents qui régnent de l'un à l'autre lieu. *Git* & *giſent* ſe diſent dans le même ſens.

GISENT, ſ. m. Eſt un terme de Charron, & le nom de quatre morceaux qui tiennent les ais d'un tombereau.

GISTE, ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſignifie la place où repoſe un lievre, où ſa trace demeure.

GISTE, ſ. m. Nom d'une meule qui eſt immobile dans un moulin. Elle eſt placée au-deſſous de celle qui tourne & qui écraſe le grain. En termes de boucherie, *giſte* eſt le bas de la cuiſſe du bœuf, qui ſe ſépare en trois parties; *le bas de giſte*, *la levée*, & *l'os de giſte*.

GIVRE, ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une couleuvre à queue tortillée. On l'appelle *Givre rampante*, lorſqu'elle eſt *en faſce*. Dans le même langage, *croix givrée* ſignifie une croix terminée en têtes de *givres*. L'origine de ce nom eſt fort incertaine.

GLACE, ſ. f. En termes de Paтiſſiers & de Confiſeurs, on appelle, *Glace*, du ſucre & du blanc d'œuf battus enſemble, qui forment une eſpece de glace ou de vernis luiſant, ſur les pâtes & ſur les fruits. *Glacer* ſe dit dans le même ſens. Les Tailleurs & les Couturieres diſent auſſi *glacer une doublure*, pour dire, la coudre tellement avec l'étoffe qu'elles tiennent toutes deux enſemble. On paſſe de faux-fils pour en régler l'égalité. En termes de broderie, *glacer & émailler* c'eſt ombrager avec de la ſoie un ouvrage d'or & d'argent. En termes de Jouaillier, on appelle *pierreries glaceuſes* celles qui ſont obſcurcies par une eſpece de petit nuage qui les empêche de paroître nettes & tranſparantes.

GLACIS, ſ. m. Terme de fortification, qui ſignifie particuliérement une pente adoucie qui deſcend du haut du chemin couvert juſqu'à la plate campagne. Ce mot eſt d'ailleurs en uſage pour toutes ſortes de pentes adoucies. En Architecture, un *glacis de corniche* eſt une petite pente ménagée ſur la cimaiſe d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie. Les Tailleurs diſent

paſſer un glacis, pour *faire un rang de points*, qui joignent bien la doublure à l'étoffe.

GLADIATEUR, ſ.m. Nom formé d'un mot latin, qui ſignifie *épée*, pour ſignifier certains eſclaves que les Romains faiſoient combattre avec l'épée dans leurs fêtes publiques. Les vainqueurs étoient récompenſés par des preſens, ou par une couronne de palmier, & quelquefois par la liberté, dont la marque étoit une baguette de bois, nommée *Rudis*, qu'on leur mettoit entre les mains. Cet uſage, qui fut aboli à Rome par *Theodoric*, vers l'an 500 de N. S. n'a pas laiſſé de ſe conſerver en Angleterre, où l'on permet encore des combats publics à coups de ſabre.

ON a donné auſſi le nom de *Gladiateurs* à des Chevaliers Chrétiens de Livonie, qui portoient ſur leur habit, pour marque de leur ordre, deux épées rouges en forme de croix, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux Infidelles. Ils ont été mêlés depuis dans l'ordre Teutonique.

GLAIEUL, ſ. m. Herbe, dont le nom eſt formé du mot latin, qui ſignifie épée, parce que ſes feuilles en ont la figure. Elle croît dans les prés. Ses fleurs ſont incarnates & ſa graine ronde. On attribue diverſes vertus à ſa racine

GLAIRE, ſ. f. Nom formé du latin. La Glaire eſt proprement une humeur viſqueuſe. On appelle *Glaire* le blanc d'un œuf. On donne auſſi ce nom aux humeurs gluantes qui ſortent quelquefois du corps avec les urines. *Glairer* eſt un terme de Relieur, qui ſignifie frotter la couverture d'un livre avec nne éponge remplie de *blanc d'œuf* ou de *Glaire*.

GLAISE, ſ. f. Nom d'une terre graſſe qui ſert à faire des ouvrages de poterie & des tuiles, & qu'on emploie auſſi pour retenir l'eau dans les étangs & les réſervoirs. On dit *glaiſer une choſe*, pour dire, *la revêtir de glaiſe.*

GLAND, ſ. m. Mot tiré du latin, qui eſt le nom du fruit du chêne, & de pluſieurs autres arbres, tels que le hêtre, l'yeuſe, &c. Le gland de chêne & la petite coquille à laquelle il eſt attaché ont une qualité fort aſtringente. On prétend auſſi que leur décoction eſt un préſervatif contre les venins. Les anciens croyoient que les premiers hommes s'étoient nourris de gland, avânt l'invention de l'agriculture. Le *Gland* de terre eſt une herbe dont les feuilles ſont petites & étroites, la fieur rouge & odorante, & qui s'attache aux haies par pluſieurs petites tiges. En poudre, c'eſt un bon vulnéraire. En décoction dans le vin, elle arrête le flux de ſang. Le *gland de mer* eſt un petit coquillage, qui tire ſon nom de ſa reſſemblance avec le gland de chêne.

GLANDE, ſ. f. Mot tiré du latin. On appelle *Glande*, dans le corps humain, un amas circulaire & ſpongieux de petits vaiſſeaux & de petits nerfs, qui n'eſt mêlé d'aucune autre ſubſtance que les liqueurs qui y ſont contenues. Le corps eſt parſemé de glandes, qui ont divers uſages.

GLAS, ſ. m. Ancien mot, qui ſignifioit autrefois bruit, & qui ne s'eſt conſervé que pour ſignifier le ſon d'une cloche qu'on tinte pluſieurs fois à l'agonie d'une perſonne mourante, ou lorſqu'elle vient d'expirer. *De glas* vient apparemment *glapir*, d'où l'on a formé *glapiſſement.*

GLAUCIUM, ſ. m. Nom formé d'un mot grec, qui ſignifie *bleu*, & qui eſt le nom du ſuc d'une herbe du Levant, dont les fleurs ſont bleues. Le *Glaucium* eſt un excellent refrigeratif. Les Apotiquaires l'appellent *Memithé*.

GLAUCOME, ſ. m. Mot grec, qui eſt le nom d'une maladie des yeux qui donne à l'humeur *cryſtalline* une couleur bleue, ſui-

vant la signification du mot.

GLAUX, s. m. Nom tiré du grec, qui est celui d'une plante qui croît le long de la mer & qui a la vertu de faire venir le lait aux femmes. Elle est fort branchue & sa fleur est rouge. Le *Glaux* s'appelle *Lavanese* en Italie.

GLEBE, s. f. Mot emprunté du latin, pour signifier une motte de terre. En termes de droit, il signifie *terre*, *manoir*, *héritage*.

GLETTE, s. f. Terme de monnoie, qui signifie les impuretés qui étoient mêlées avec l'argent & qui coulent de la Coupelle d'affinage. *Voyez* LITHARGE.

GLOBE, s. m. Corps de la figure sphérique ou circulaire. C'est un mot latin, qui s'emploie particulierement pour signifier deux instrumens ronds de mathematiques, dont l'un nommé *Globe céleste*, contient les étoiles fixes; & l'autre nommé *Globe terrestre*, la description des divers pays de la terre dans la situation qu'ils ont à l'égard du Ciel. On a fait des Globes merveilleux, qui representent l'état du Ciel, & le mouvement régulier de tous les corps célestes. *Globule* est un diminutif de *Globe*, qui s'emploie pour signifier de petites parties rondes de matieres. *Globuleux* se dit dans le même sens.

GLOSSOCOME, s. m. Terme de Chirurgie, formé du grec, qui est le nom d'une machine, dont on se sert pour remettre les cuisses & les jambes disloquées.

GLOTTE, s. f. Mot grec, qui signifie *langue*, & dont on a fait le nom d'une fente du gosier qui sert à la formation de la voix.

GLU, s. f. Composition visqueuse, qui se fait, ou des grains concassés du gui de chêne, ou de diverses racines, comme celles de la guimauve, de la viorne, du houx. &c. & qui sert à divers usages. Il y a de la glu naturelle, qui vient sur l'écorce de certains arbres, tels que le *Pommier*, le *Cerisier*, &c. Les gommes sont une sorte de glu. On a formé de ce nom celui de *Glutinatifs*, qui signifie des médicamens capables de retablir les parties d'une plaie dans leur union naturelle.

GLUI, s. m. Mot Flamand, qui a passé dans notre langue, & qui signifie de la paille de segle, dont on se sert pour lier les gerbes, & pour couvrir les maisons de village.

GNAPHALIUM, s. m. Nom grec d'une plante dont les feuilles paroissent couvertes d'une espece de cotton cardé, suivant la signification du mot, & dont la décoction est bonne pour la dyssenterie.

GNOMON, s. m. Terme de Mathématique, qui dans son origine grecque signifie *regle*, *figure qui indique*. On donne ce nom au style des quadrans, & de-là vient le nom de *Gnomenique*, qui signifie l'art de faire des quadrans. La Géometrie & l'Arithmétique ont aussi leurs *Gnomons*.

GOBE, s. f. Nom qu'on donne à certaines pâtes empoisonnées que l'envie de nuire, ou d'autres raisons, font jetter aux bestiaux pour les faire mourir. Dans les idées populaires, les Bergers entendent la maniere de faire des *gobes*, & passent souvent pour sorciers.

GOBE-MOUCHE, s. m. Petit Lezard des Antilles, qui ressemble au *Stellion*, & qui prend, comme le Cameleon, la couleur des choses entre lesquelles il fait sa demeure. Il vit de mouches, ou du moins il en est fort avide; & de-là lui vient son nom.

GOBERGE, s. f. Nom d'une perche, ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, sur-tout aux Menuisiers. Un des bouts de la *goberge* touche au mur ou au plancher; & l'autre est fortement appuié sur ce qui doit être pressé. On appelle aussi *Goberges* les ais

ou les petites ſolives qui ſoutiennent la paillaſſe & les matelats ſur un bois de lit.

GOBETER, v. n. Terme de Maçonnerie, qui ſignifie jetter du mortier ou du plâtre avec la truelle, & paſſer la main ou le plat de la truelle deſſus, pour le faire entrer dans les *joints*.

GODRON, ſ. m. Terme d'Architecture, pour ſignifier des ornemens qu'on taille ſur des moulures; les uns *fleuronnés*, d'autres *creuſés*. De-là vient *vaiſſelle godronnée*. Voyez GOUDRON.

GOEMON, ſ. m. Nom de certaines herbes qui croiſſent au fond de la mer, & qui étant arrachées par le mouvement des vagues ſe raſſemblent ſur les côtes, où on les prend pour fumer les terres. Elles s'appellent auſſi *Varec*.

GOES, ſ. m. Nom d'une eſpece de gros raiſin de treille, que d'autres appellent *Gouet*, & qui ne parvient que fort tard à ſa maturité.

GOITRE, ſ. m. Excreſcence de chair qui ſe forme à la gorge, comme une loupe, ſans cauſer aucune douleur. Les *Goitres* ſont ſi communs en Savoie, qu'on y attache, dit-on, une idée de grace & de beauté.

GOLFE, ſ. m. Partie de la Mer, qui s'avance entre deux terres. Le Golfe différe de la Baye, en ce qu'il eſt plus grand, & que la bouche de la Baye a plus de largeur que d'enfoncement. Il différe auſſi de l'*Anſe* ou de la *Crique*, dont le ventre & l'enfoncement ſont preſque égaux.

GOLDFICHE, ſ. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom d'une coquille qui a l'éclat de la nacre, lorſqu'elle eſt découverte, & qu'on emploie dans les ouvrages de rocailles. On lui donne auſſi le nom d'oreille de mer, & d'oreille d'ours.

GOLUNGO, ſ. m. Nom d'un animal de la baſſe Ethiopie, qui eſt de couleur fauve, mouchetée de blanc, & qui a deux cornes pointues. C'eſt une eſpece de daim, de la groſſeur d'un mouton. Les Negres le regardent comme une choſe ſacrée, & le reſpectent juſqu'à n'oſer manger de ſa chair.

GOMME, ſ. f. Eſpece de glu, qui n'eſt qu'une congélation du ſuc de certaines plantes. Il y a des gommes qui ſortent d'elles-mêmes du tronc des arbres, & d'autres qui n'en ſortent que par des inciſions. La différence entre les gommes & les raiſines eſt que la plûpart des gommes ne peuvent ſe diſſoudre que par la moien de l'eau. On appelle *Gomme raiſine* un ſuc ou une liqueur qui ſe congele ſur certains arbres, & qui tient de la gomme & de la raiſine, comme le *camphre*, le *maſtic*, & le *ſtorax*. La *gomme gutte*, eſt une gomme purgative, dont l'excès eſt fort dangereux. Elle fait une couleur jaune, dont on ſe ſert dans la peinture. On appelle gommiers les arbres d'où ſort la gomme. La *Gomme elemi* qui coule d'un gommier blanc à la Guadeloupe, eſt blanche comme la nege & ſe brûle fort bien, au lieu d'huile. Les gommes ſervent à divers uſages, ſur-tout dans les Manufactures d'étoffes de ſoie.

GOMPHOSE; ſ. f. Terme grec d'Anatomie, qui ſignifie *Clou* dans ſon origine. On donne ce nom à l'emboîture de deux os qui ſont immobiles l'un dans l'autre.

GONDOLE, ſ. f. Mot Italien, qui eſt le nom d'une petite barque plate & longue, particuliérement en uſage à Veniſe. Elle ne va qu'à rames. De-là vient le nom de *Gondole* qu'on donne à de petits vaiſſeaux à boire, qui ſont de la même forme. On appelle *Gondoliers* les Bateliers, qui menent les Gondoles.

GONFANON, ſ. m. Etendart ou Baniere. On diſoit autrefois *Goufenon*. Aujourd'hui, l'on dit également Gonfanon & Gonfalon. C'eſt un terme de Blaſon,

qui ſignifie une Baniere Eccléſiaſtique, comppſée de pluſieurs *fanons*, c'eſt-à-dire, de pluſieurs piéces pendantes. On appelle *Gonfalonier* ou *Gonfanonier*, l'officier qui porte à Rome l'étandart de l'Egliſe. Lorſque Florence étoit ſans Souverains, ſes Magiſtrats portoient le titre de *Gonfaloniers.* Nous avons, dans quelques lieux de France, des Sociétés de Pénitens du Gonfalon, ainſi nommées, parce qu'elles marchent ſous des Etendarts.

GONNE, ſ. f. Nom d'une eſpece de baril dans lequel on met, ſur mer, de la bierre ou d'autres liqueurs.

GONORRHÉE, ſ. f. Mot grec composé, qui eſt le nom d'une maladie honteuſe.

GORD, ſ. m. Amas de pieux qu'on plante dans une riviere pour y étendre des filets de pêche.

GORE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie pourceau, & qui s'emploie dans quelques Provinces pour ſignifier une truie. On appelle auſſi *Goret* un petit porc. En termes de marine, *Goret* eſt le nom d'un balai plat qui ſert à nettoier les parties du vaiſſeau qui ſont couvertes d'eau. *Goreter*, dans le même langage, c'eſt faire uſage de ce balai.

GORGE, ſ. f. Nom d'une partie du corps, qui a diverſes autres ſignifiations dans les Arts. En termes d'*Imager*, on appelle *gorge* deux rouleaux de bois dont on borde les cartes ou les images pour les ſoutenir en bon état. Les Géographes appellent *gorges* les entrées d'un Pays qui eſt ſerré de montagnes. *Gorge de pigeon* eſt un terme de couleur pour certains taffetas qui paroiſſent changer ſuivant le degré de lumiere qu'ils reçoivent. En termes d'Architecture, la *gorge* des chapiteaux Dorique & Toſcan eſt leur partie la plus étroite, qui ſe nomme auſſi *gorgerin* & *colerin.* C'eſt encore une eſpece de *moulure concave*, qui ſert aux chambranles, aux quadres, & à d'autres parties. La *gorge* d'une cheminée eſt la partie qui s'étend depuis le *chambranle* juſqu'au couronnement du manteau. En termes de fortification, *gorge* ſe dit de l'entrée du terre-plein d'un ouvrage, de la prolongation des courtines, depuis leur angle, avec le flanc, juſqu'au centre du baſtion, & dans tous les dehors, de l'intervalle qui eſt entre leurs aîles, du côté du grand foſſé. La *demi-gorge* eſt la partie du Polygone depuis le flanc juſqu'au centre d'un baſtion. En termes de chaſſe, on appelle *gorge* le ſachet ſupérieur de l'oiſeau, qui ſe nomme vulgairement *Poche.* *Donner groſe gorge* à un oiſeau, c'eſt lui donner nne nourriture qui n'eſt pas détrempée dans l'eau. On dit d'un chien qu'*il a belle gorge*, pour dire qu'il a la voix forte; & d'une femme, qu'elle a la gorge belle, pour ſignifier que ſa poitrine ſe preſente agréablement.

GORGER, v. act. C'eſt un terme de manége, qui ſe dit pour *enfler.* Un cheval qui a les jambes gorgées. Les eaux lui ont gorgé les jambes. En Fauconnerie, un *oiſeau s'eſt gorgé*, c'eſt-à-dire, qu'il a pris ſa nourriture. En termes de Blaſon, *gorgé* ſe dit de la gorge de divers oiſeaux, l'orſqu'ils ſont d'un émail différent.

GORGERE, ſ. f. Nom d'une piece de bois courbée qui régne ſous l'éperon d'un vaiſſeau, & qui ſe nomme auſſi *Coupe-gorge.*

GORGERIN, ſ. m. Terme d'Architecture. *Voyez* GORGE. On appelloit autrefois *gorgerin* la partie d'une armure qui couvroit la gorge.

GOSIER, ſ. m. Partie intérieure de la gorge qui ſert de paſſage aux alimens. *Grand-goſier* eſt le nom d'un oiſeau des Antilles, qui a ſous le cou un ſac ou un goſier d'une grandeur ſi déme-ſurée qu'on y mettroit un ſeau d'eau. Quelques-uns le nomment

Pelican d'eau. Il reſſemble beaucoups à l'oye, mais il a la tête plus groſſe. Il ſe nourrit de poiſſon. On ſe ſert de ſa peau pour des fourrures, & de ſes os pour faire des ſifflets ; mais ſa chair eſt dégoutante.

GOSSE, ſ. f. Nom d'un anneau de fer que les Matelots garniſſent de petits cordages pour la conſervation des gros cordages qui paſſent au travers.

GOTHIQUE, adject. Ce qui eſt fait à la maniere des Goths. On donne ce nom à quantité d'ouvrages du moyen tems, ſur tout d'Architecture, qui paroiſſent faits ſans régles, & où l'on ne reconnoit pas les belles proportions antiques. Cependant on appelle *Fronton gothique*, dans l'Architecture moderne, un pignon à jour, en cercle, ou en triangle, avec des roſes en trefle & d'autres ſculptures.

GOUDRAN, ſ. m. D'autres diſent *Goudron.* C'eſt le nom d'une petite faſcine trempée dans de la poix, ou de la raiſine, qui ſert à mettre le feu aux galleres & autres ouvrages de guerre.

GOUDRON, ſ. m. Compoſition de poix noire, qu'on mêle avec du ſuif & des étoupes pour calfater les vaiſſeaux, & pour d'autres opérations de la même nature. On prétend que l'eau de goudron a des vertus merveilleuſes pour la guériſon de diverſes maladies.

GOUGE, ſ. f. Outil de fer avec un manche de bois, à l'uſage des Sculpteurs, des Plombiers, & des Menuiſiers. *Gouge* eſt auſſi un terme de Serrurier. On met deux *gouges* à tous les reſſorts d'une ſerrure, pour les faire ſortir autant qu'on le deſire. Autrefois *gouge* ſignifioit *ſervante* ; d'où eſt venu le nom de *Goujat*, qu'on donne aux valets d'armée.

GOUJON, ſ. m. Nom d'un petit poiſſon gris de riviere, qui n'eſt bon à manger que dans ſa grande fraîcheur. On prétend qu'il engendre l'anguile. On appelle *goujon*, une cheville de fer à pointe perdue, & un morceau de bois rond, que les charrons mettent dans les trous des jantes pour les unir.

GOUJURE, ſ. f. Terme de marine. C'eſt une entaille qui ſe fait à quelques inſtrumens, pour divers uſages.

GOULETTE, ſ. f. Petit canal taillé ſur des tablettes de pierre ou de marbre en pente, avec un mêlange de petits baſſins en coquille, pour le jet des eaux. On appelle *goulette*, en Architecteure, une petite rigole, taillée ſur la cimaiſe d'une corniche, pour l'écoulemet des eaux de pluie.

GOULU, ſ. m. Nom d'un animal commun en Laponie, qui mange beaucoup, & qu'on croit une eſpece de Loutre, parce qu'outre ſa reſſemblance avec cet animal, il vit autant ſous l'eau que ſur terre. Mais il eſt beaucoup plus grand. On eſtime beaucoup ſa peau pour les fourrures.

GOUPILLE, ſ. f. Petite piece de métal, en forme de clavette, qu'on paſſe dans les chevilles de fer & d'autres métaux pour les tenir fermes. On donne le même nom à tout ce qui ſert ainſi pour arrêter quelque choſe. *Goupillon* qui paroit venir de *Goupille*, vient, ſuivant quelques-uns, du *Goupil*, nom qu'on donnoit autrefois au renard. Un goupillon, diſent-ils, reſſemble à la queue de cet animal.

GOURD, adj. Mot peu en uſage, qui ſignifie *peſant*, ſans vivacité. De-la vient *Engourdi.*

GOURGANES, ſ. f. Nom d'une eſpece de petites féves, qui ſont d'une fort bonne qualité.

GOURMETTE, ſ. m. Corruption de *Grometto*, nom que les Portugais donnent dans leurs Colonies à des valets Negres, gagés ſans être eſclaves. Nos Marins nomment ainſi les valets du vaiſſeau, dont la principale fonc-

tion eſt de le nettoier & de tirer à la pompe.

GOURNABLE, ſ. m. Nom de certaines chevilles de bois qui ſervent au bordage d'un vaiſſeau. On en a fait le verbe *Gournabler*, qui s'emploie dans le même ſens.

GOUSSAUT, adj. Un *cheval gouſſaut* eſt celui qui a l'encoulure épaiſſe, les épaules groſſes & qui eſt court de reins. Ce mot n'a pas d'autre ſignification, & vient, dit-on, de la reſſemblance qu'un homme de ce nom avoit par la taille & l'eſprit, avec un cheval, tel qu'on vient de le peindre.

GOUSSE, ſ. f. En termes d'Architecture, on donne ce nom à certains fruits, ſemblables à des coſſes de féves, qui ſervent d'ornement au chapiteau ionique. *Gouſſe* ſe dit proprement d'une partie de la tête de l'ail.

GOUTTE, ſ. f. lat. Nom d'une roſée qui tombe en Egypte vers le mois de Juin, & qui eſt ſi ſubtile qu'elle pénetre le verre. Elle fait ordinairement finir toute les maladies cauſées par l'excès de la chaleur. *Goutte*, maladie dont la véritable cauſe eſt ignorée, puiſque le remede en eſt ſi difficile. On l'attribue néanmoins à la fluxion d'une humeur acre ſur les jointures. Elle vient ordinairement aux pieds, aux genoux, ou aux mains. Celle qui vient à la jointure des cuiſſes au tronc du corps, ſe nomme *Sciatique*, du nom grec de l'os qui eſt à cet endroit. La *goutte ſeraine* eſt un engourdiſſement de la retine, qui fait que, ſans aucune apparence de mal, elle eſt frappée par les rayons viſuels ſans que la viſion ſe faſſe. La *goutte-roſe* eſt une maladie du viſage, ou ſeulement du nez, cauſée par des humeurs cauſtiques, qui produiſent quelquefois des puſtules & des croutes. *Gouttes*, en termes d'Architecture, eſt le nom d'une eſpece de clochettes, en uſage, dans l'ordre Dorique, pour repreſenter des gouttes d'eau pendantes.

GOUTTIERE, ſ. f. En termes de Relieur, la *goutiere* d'un livre eſt le creux de la tranche, lorſqu'il eſt rogné. En termes de Venerie, on appelle *goutieres* les raies creuſes qui regnent le long des perches de la tête du cerf & du chevreuil.

GOUVERNAIL, ſ. m. Nom d'une piece de bois, longue, plate & large, qui eſt placée à l'arriere des vaiſſeaux, & qui portant dans l'eau, où elle diviſe les vagues par le mouvement qu'elle reçoit du Timonier, ſert à la conduite du bâtiment. De-là vient que dans le ſtile figuré *tenir le gouvernail de l'Etat*, ſignifie le gouverner, préſider à l'adminiſtration. Celui qui tient la barre du gouvernail, dans un vaiſſeau, s'appelle Timonier ou Gouverneur. On dit auſſi *gouverner*, pour tenir le *timon* ou la barre du gouvernail. Gouverner au Nord, ſignifie faire route au Nord.

GOUVERNEUR, ſ. m. Nom d'un petit poiſſon, qui ſert, dit-on, de conducteur à la baleine. On prétend que pour dormir il entre dans ſa gueule, & qu'il ſe nourrit auſſi de ce qu'il y trouve. Il n'eſt pas plus gros que le goujon.

GOYAVE, ou GAYAVE, & GOUAVE, ſ. f. Fruit d'un arbriſſeau, nommé *Gouavier*, qui eſt fort commun dans l'Afrique Méridionale & dans les Antilles. Cet arbre porte deux fois l'an. Ses fleurs ſont blanches & odorantes. Elles ſont ſuivies de quantité de fruits, d'un fort bon goût, dont la chair, qui eſt plus molle que celle de la pêche, eſt remplie de petits pepins comme la grenade. La qualité des Goyaves eſt aſtringente. Elles meuriſſent dans l'eſpace d'une nuit, & doivent être cueillies le jour ſuivant. Leur couleur eſt jaune en dehors & couleur de roſe en dedans.

GRABEAU, ſ. m. Nom qu'on

donne, en Pharmacie, à un morceau rompu de quelque drogue.

GRACES, f. f. lat. Les trois Graces font trois Divinités de la Mythologie, filles de Jupiter, qui font toujours à la fuite de Venus; pour fignifier que la beauté même ne plaît pas fans *graces*, c'eft-à-dire, fans les agrèmens qui la rendent aimable. On les repréfente ordinairement fous la forme de trois jeunes filles qui fe tiennent par la main. Leur nom *eft Aglais*, *Thalie* & *Euphrofyne*.

GRACILITÉ, f. f. Mot emprunté du latin, pour fervir de fubftantif à *grefle*, qui en vieut auffi. Ainfi gracilité fignifie la qualité d'une voix grefle.

GRADATION, f. f. Mot tiré du fubftantif latin, qui fignifie *degré*. On entend par *gradation* une augmentation réguliere de dégrés. Ce mot eft oppofé à *diminution*. Ainfi les Peintres appellent, *gradation* & *diminution de teintes*, le ménagement des jours, fuivant les degrés d'éloignement. En Chymie, *gradation* fignifie une exaltation du poids, de la couleur & de la confiftance, à un plus haut dégré de bonté, c'eft-à-dire, en Chymie un feu donné par dégrés. Le *Cercle gradué*, en Géométrie, eft un cercle divifé en trois cens foixantes dégrés. *Gradué* & *Graduel*, font les adjectifs. Augmentation *graduelle*. *Feu gradué*.

GRADINE, f. f. Nom d'un outil de fer tranchant, en forme de cizeau, qui eft à l'ufage des Sculpteurs.

GRADUÉ, f. m. Nom qu'on donne à ceux qui ont pris leurs dégrés dans quelque faculté, pour obtenir un Bénefice Ecclefiaftique. Ils ont droit alors fur les Bénefices qui viennent à vaquer dans les mois de faveur, c'eft-à-dire, dans le cours d'Avril & d'Octobre. On diftingue les *Gradués nommés*, c'eft-à-dire, qui outre le droit de leurs degrés, ont obtenu des Lettres de nomination fur un Collateur, en vertu defquelles ils peuvent obtenir les Bénefices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui font les mois de rigueur. Les Nobles font gradués par privilege après trois ans d'étude, quoique le terme foit plus long pour les autres.

GRADUEL, f. m. Terme Ecléfiaftique. C'eft le nom d'une partie de la Meffe qui eft entre l'Epitre & l'Evangile. Il y a quinze Pfeaumes auxquels on donne auffi le nom de *Graduels*, parce qu'on fuppofe que pour les chanter, les Prêtres Juifs fe plaçoient fur les quinze dégrés du Temple.

GRAILLER, v. n. C'eft un terme de chaffe, qui fignifie *fonner du cor* fur un ton particulier, qui fert à rappeller les chiens.

GRAIN, f. m. Nom général de toutes fortes de blés, dans lequel on comprend même toute la plante. On appelle menus grains ceux qui fervent à la nourriture des animaux, tels que l'orge, l'avoine, les veffes & les pois, qui ne fe fément qu'au mois de Mars, au lieu que les blés fe fément en Automne. *Grain* eft auffi le nom du plus petit poids des chofes. Ainfi un grain eft la vingt-quatriéme partie d'un denier, & l'once contient quatre cens quatre-vingt grains. En Médecine, foixante grains font une *drachme*, vingt font un *fcrupule*, & trois font une obole. En termes de Géométrie, la ligne, qui eft la douzieme partie d'un pouce, s'appelle auffi *grain d'orge*. Divers Artifans ont des outils qu'ils nomment *grains d'orge*. En termes de Marine, on appelle *grain* un nuage qui amene du vent & de la pluie, mais qui paffe promptement.

GRAINE, f. f. Nom géneral qu'on donne à toutes les femen-

ces d'herbes & même d'arbres. En Architecture, il s'emploie pour signifier des petits boutons d'une grosseur inégale, qu'on met au bout des rameaux, dans les feuillages.

GRAIRIE, s. f. Droit qui se leve sur les bois lorsqu'on en fait la vente. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *grairie* une partie de bois qui est possedée en commun.

GRAIS, s. m. Espece de pierre dure, qui sert à paver les grands chemins & les Villes. On picque le grais pour en faire des ouvrages rustiques qui s'appellent *Ouvrages* de *graisserie*.

GRAISSET. s. m. Nom d'une espece de grenouille, qui vit sur terre & qui se retire dans les haies & les buissons. Sa couleur est verte, avec un mélange de gris & de jaune.

GRAMEN, s. m. Nom purement latin, qu'on emploie pour toutes sortes d'herbes qui croissent sans avoir été sémées, mais en particulier pour le chien-dent. De-là vient le nom de *couronne graminée*, qui étoit la recompense des Romains pour une belle action dans un siége. Cette couronne se faisoit de la premiere herbe qui se présentoit.

GRAMMAIRE, s. f. Nom tiré d'un verbe grec, qui signifie *écrire*. La Grammaire est l'Art d'ajuster réguliérement les mots, pour le langage & l'écriture. C'est aussi, dans chaque langue, le nom d'un livre qui contient les regles de cet Art. Le *Grammairien* est celui qui est versé dans l'Art de la Grammaire, ou qui fait profession de l'enseigner. On appelle *Grammatical* ce qui appartient ou ce qui est conforme aux regles de la Grammaire.

GRAMPUS, s. m. Animal de mer, qui est une baleine de la petite espece. Quelques-uns le confondent avec le souffleur.

GRAND D'ESPAGNE, s. m. Titre de la premiere distinction en Espagne, qui donne, entr'autres privileges, celui de se couvrir devant le Roi. Il y a plusieurs classes de Grands d'Espagne. Cette dignité se nomme *Grandesse* ou *Grandat*.

GRANIT, s. m. Espece de marbre fort dure & très-difficile à polir, qui tire son nom d'une multitude de petits *grains* ou de petites taches qui paroissent de sable. Il y a différentes sortes de granits. On leur donne aussi le nom de *Marbre granitelle*.

GRANULER, v. act. Mot formé de *grain*, qui signifie réduire un corps simple ou composé en petits grains, comme la poudre à canon. En termes de Chymie, c'est verser peu à peu dans l'eau froide quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains. Cette opération se nomme *Granulation*.

GRAPHOMETRE, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'un instrument de Mathématique avec lequel on mesure les hauteurs, on leve des plans, on prend des angles, &c. C'est un *demi-cercle gradué*, avec une alhidade, des pinnules & une boussole.

GRAPIN, s. m. Nom d'un Instrument de mer, qui est une espece de croc, qu'on jette avec la main sur un vaisseau ennemi, lorsqu'on veut l'accrocher pour aller à l'abordage. Il y a diverses sortes de grapins. On s'en sert aussi pour amarrer.

GRAPPE DE MER, s. f. Nom d'un insecte marin, dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'une grappe de raisin. *Grappe* est aussi le nom d'une maladie des chevaux, consistant dans une sorte de *gale* qui leur vient sur le nerf des jambes de derriere, entre le paturon & le jarret.

GRAS-FONDU, s. m. Maladie qui arrive aux chevaux gras, lorsque la graisse se fondant dans leur corps par un exercice trop

violent, ſur-tout en Eté, ils en ſont étouffés.

GRATE-BOESSE, ſ. f. Nom d'une broſſe de fil de laiton, qui ſert à nettoier les lames d'or & d'argent à la ſortie de la fonte.

GRATE-CUL, ſ. m. Nom qu'on donne au bouton qui contient la ſemence des roſes lorſque les feuilles en ſont tombées. On nomme de même un petit fruit rouge, de qualité aſtringente, qui vient ſur l'*églantier*.

GRATERON, ſ. m. Plante qui ſe nomme auſſi *Glouteron*, & qui eſt fort connu par la propriété qu'elle a de s'acrocher aux plantes voiſines & de s'attacher aux habits des paſſans. Ses feuilles ſont étroites & rangées en étoile. Sa fleur eſt blanche, ſa graine ronde & creuſe, ſon fruit rond & épineux. On lui attribue de grandes vertus pour les plaies & les ulceres.

GRATICULER, v. act. Terme de peinture, formé d'un mot latin, qui ſignifie *gril*. On *graticule* une toile, pour peindre deſſus; c'eſt-à-dire, qu'on la diviſe en petits quarrés, pour diſpoſer plus facilement le ſujet & mettre plus de juſteſſe dans les proportions. *Une toile graticulée*. Un papier *graticulé*.

GRATICLE, ſ. f. Herbe que les Apotiquaires nomment *Gratia-Dei*, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'hyſſope. Sa fleur eſt d'un rouge blanchâtre. En poudre, c'eſt un bon vulneraire. En décoction, c'eſt un purgatif.

GRATIS. Mot emprunté du latin, pour ſignifier, ſans *récompenſe*, ſans *payement*, ſans aucun *retour d'intérêt*. On en a formé l'adjectif *gratuit*, qui ſe prend dans le même ſens.

GRATITUDE, ſ. f. Mot purement latin, qui a la même ſignification que *reconnoiſſance*.

GRATOIR, ſ. m. Nom d'un outil de Sculpture & d'autres Arts, qui par le bout qui ſert à grater l'ouvrage, eſt fait en forme de triangle tranchant des trois côtés. L'autre bout ſe nomme *bruniſſoir*. Les Serruriers ont une *gratoire*, eſpece d'outil qui leur ſert à travailler les pieces de relief.

GRAVE, ſ. f. Terme des Pêcheurs de Terre-neuve, qui donnent ce nom au rivage où l'on fait ſecher les mourues au ſoleil. De-là vient peut-être *gravier*, qui ſignifie gros ſable; & *gravelle*, qui avoit autrefois la même ſignification, mais qui ne ſe prend aujourd'hui que pour une maladie cauſée par des ſables, qui s'amaſſent dans la veſſie ou dans les reins.

GRAVELLÉE, ſ. f. Cendre de tartre brûlé qui ſert aux Teinturiers & aux Blanchiſſeurs. Sa qualité extrêmement déterſive, l'a fait employer auſſi pour conſumer les excreſcences de chair & découvrir la chair vive.

GRAVITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie proprement l'*impreſſion* d'un corps par ſon poids. Le *centre de gravité*, dans un corps, eſt le point où ſa péſanteur eſt comme diviſée en deux parties égales, de ſorte que ſuſpendu à ce point, il ne pancheroit d'aucun côté. *Gravité* ſe prend dans le ſens moral, pour *air modeſte*, ſérieux, capable d'impoſer du reſpect par les apparences. *Grave* eſt l'adjectif, & ſe dit dans les deux ſens. *Graviter* & *gravitation* ſont des termes de la nouvelle Philoſophie, qui ſignifient la *tendance* d'un corps vers un autre par le pouvoir naturel de la *gravité*.

GRAVURE, ſ. f. Art de tailler des figures ſur le corps ſolides. La gravure en cuir a les traits enfoncés dans la planche. La gravure en bois a les traits relevés, & s'appelle *gravure d'épargne*. On grave ſur le cuivre, à l'eau forte & au burin. Les Anciens excelloient à graver ſur les pierres

précieuſes & ſur les cryſtaux. La gravure en bois, & en cuivre, n'a commencé à ſe perfectionner en Europe que depuis l'invention de l'Imprimerie.

GREGE, ad. Terme de Marchands en ſoie, qui appellent *ſoie grege* celle qui eſt dans le même état qu'en ſortant de deſſus le *cocon*.

GREGEOIS, adj. On appelle *feu gregeois*, c'eſt-à-dire, *feu grec*, une compoſition de matieres combuſtibles, inventée dans le ſeptiéme ſiécle par *Callinique*, Ingénieur d'*Heliopolis* en Syrie, pour brûler les vaiſſeaux des Sarraſins. La propriété de ce feu étoit de brûler dans l'eau. Il étoit compoſé de ſouffre, de naphre, de pois, de bitume, de gommes & d'autres ingrédiens. On le ſouffloit par de longs tuyaux de cuivre, ou on le lançoit avec des arbalêtes & d'autres inſtrumens.

GREGORIEN, adj. On appelle *chant Gregorien*, le plein-chant d'Egliſe, parce que l'invention en eſt attribuée au Pape Gregoire I. Le *Calendrier Gregorien* eſt une réformation de l'ancien Calendrier, faite par l'ordre de Gregoire XIII en 1582. *Voyez* CALENDRIER.

GRELIN, ſ. m. Nom d'un petit cable de navire. Les *grelins d'Epire* ſont des cordages amarrés bout à bout.

GREMIAL, ſ. m. Mot formé du latin, qui eſt le nom d'un tapis qu'on met, dans les Egliſes, ſous les pieds d'un Evêque revêtu de ſes habits Pontificaux.

GREMIL, ſ. m. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles de l'olivier. On attribue à ſa graine, qui eſt ronde & fort dure, de grandes vertus pour rompre la pierre & pour faciliter l'accouchement des femmes.

GRENADE, ſ. f. Fruit d'un arbre qui ſe nomme Grenadier. On en diſtingue pluſieurs eſpeces, dont les douces ſont les plus eſtimées, quoiqu'on en défende l'uſage dans la ſiévre, parce qu'elles ſont chaudes & venteuſes, au lieu que les aigres ſont rafraîchiſſantes. La fleur du grenadier ſe nomme auſſi *grenade*. Elle eſt ſimple dans ceux qui portent du fruit. Celle des Grenadiers ſauvages ſe nomme *Balauſtium*. Les feuilles du grenadier reſſemblent à celles de l'olivier. Son nom lui vient apparemment de la multitude des grains qui ſont dans ſon fruit. On appelle *grenade* une boule de fer creuſe, qu'on remplit d'étoupes & de poudre, & à laquelle on met le feu par une fuſée, pour la jetter à la main dans un poſte ennemi. Il y a des *grenades borgnes*, qui portent ce nom parce qu'il n'eſt pas néceſſaire de les allumer, & qu'étant jettées avec le mortier, elles s'enflamment d'elles-mêmes. Les Soldats dont l'office eſt de jetter des grenades, s'appellent *Grenadiers*; & la gibeciere où ils les portent, ſe nomme *grenadiere*.

GRENADILLE, ſ. f. Eſpece de poire des Antilles, qui contient un grand nombre de petites graines, auxquelles on prétend trouver dans leur arrangement quelque reſſemblance avec le corps humain. Ce fruit eſt agréable, quoique fort aigre. La plante qui le porte eſt rampante, & ſes feuilles reſſemblent à celles de la vigne folle. La fleur eſt blanche & s'éleve d'une ſorte de coupe. On y remarque diverſes petites pointes, qui repréſentent, dit-on, les inſtrumens de la paſſion de Notre-Seigneur.

GRENAILLE, ſ. f. Nom qu'on donne au métal réduit en petits grains par des opérations chymiques qui ſe nomment *granulation*. On réduit auſſi la cire en *grenaille*, pour la faire blanchir.

GRENAT, ſ. m. Pierre précieuſe qui approche du rubis, mais qui a moins d'éclat & de du-

reté. Les Grenats orientaux sont plus estimés que les occidentaux, & parmi les derniers on donne la préférence à ceux de Bohême. Le grenat qui se nomme *Surieu*, est de couleur violette, mêlée de pourpre, & passe pour le plus parfait. On attribue des vertus aux grenats pour le crachement de sang & les palpitations de cœur. Il passe aussi pour un antidote.

GRENETIS, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un petit cordon, en forme de grains, qui enferme les legendes de chaque espece de monnoie. Le poinçon qui sert à marquer ces petits grains, s'appelle aussi *grenetis*.

GRENIER, s. m. Mot tiré du latin. En termes de marine, mettre du bled ou du sel au fond de cale sans l'emballer, c'est le *mettre au grenier*.

GRENOUILLETTE, s. f. Nom d'une plante commune, nommée aussi *Ranoncule*, de son nom latin qui signifie *petite grenouille*.

GRENOUILLE, s. f. Animal amphibie & fort commun, dont on distingue plusieurs sortes, aussi différentes par leurs propriétés que par leur grosseur & leur couleur. Celles qui se mangent ou qui s'emploient en Médecine, doivent être de riviere ou d'étang. Il y a des grenouilles fort venimeuses, nommées *verdiers*, qui ne croissent point. La grenouille vient d'un œuf. Il s'éleve quelquefois, avec les vapeurs de la terre, quantité de ces œufs, dont les germes se développent dans l'air & retombent formés dans une certaine grandeur; ce que le peuple appelle une pluie de grenouilles. En termes de Médecine, on nomme *grenouille* une petite humeur froide & visqueuse, qui tombant du cerveau, se ramasse, sous la langue, dont elle rend l'usage difficile. En termes d'Imprimerie, la partie d'une presse, qui entre au sommet de la platine, se nomme aussi *grenouille*.

GRÉS, s. m. Nom qu'on donne aux grosses dents d'en-haut d'un sanglier, comme celles d'en-bas s'appellent *défenses*.

GRESIL, s. m. Espece de petite grêle brulante, qui tombe quelquefois sur les vignes, & qui leur est fort nuisible. De-là *gresiller*, pour signifier l'action du feu qui roussit & racourcit quelque chose.

GRESLE ou GRELE, s. f. Terme de Médecine, qui est le nom d'une petite tumeur ronde & mobile qui vient quelquefois aux paupieres, & qui ressemble à un grain de grêle. C'est à cause de la même ressemblance que *grêlé* se dit, en termes de Blason, de ce qui est chargé d'un rang de perles, comme les couronnes des Comtes & des Marquis. *Greslier* est le nom d'une piece d'artillerie, qu'on charge de balles & de ferrailles, & qui en chasse comme une *grêle* lorsqu'elle est tirée.

GRESOIR, s. m. Nom d'un instrument de fer, fendu à ses deux bouts, qui sert aux Vitriers pour rogner les pointes du verre. C'est aussi le nom d'une boite où les Lapidaires mettent la poudre qui leur sert à tailler & à polir les diamans.

GREVE, s. f. Mot qui est passé de la basse latinité dans notre langue, pour signifier un bord sabloneux de la mer ou d'une riviere.

GRIBANE, s. f. Nom d'une barque à mât & à voiles, de cinquante ou soixante tonneaux, qui est fort en usage sur les côtes de Normandie.

GRIESCHE, adj. Vieux mot, qui paroît avoir autrefois signifié *sauvage*, & venir d'un mot grec qui a la même signification. Il n'a plus d'usage que dans les noms de *Pie-griesche* & d'*ortie-griesche*.

GRIFFE, s. f. Nom d'un instrument de Serruriers, dont ils

ſe ſervent pour tracer les panne-rons des clefs. En termes de Fauconnerie, *griffer* ſe dit pour *prendre avec la griffe*, & *griffade* ſignifie un coup de griffe.

GRIFFON ſ. m. Nom d'un Oiſeau de proie qui reſſemble à l'aigle. Les Anciens ont fait une repréſentation fabuleuſe de cet animal avec quatre pieds, deux aîles & un bec, le faiſant reſſembler à l'aigle par le haut, & au dragon par la croupe & les jambes. Ils ſuppoſoient que c'étoit le gardien des mines d'or & des tréſors cachés. Les Peintres repreſentoient le char d'Appollon traîné par des griffons. C'eſt une figure d'animal qui eſt encore en uſage dans le Blaſon.

GRIGNON, ſ. m. Nom d'un biſcuit de mer qui eſt en morceaux, ſans avoir la forme ordinaire de galette.

GRILLE, ſ. f. Terme de Chancellerie. C'eſt un paraphe en forme de grille, ou de barreaux qui ſe traverſent les uns les autres, que les Secretaires du Roi mettent au-devant de leurs paraphes particuliers dans les actes qu'ils paſſent pour leurs affaires. *Grille* ſe dit auſſi, en termes de Blaſon, des barreaux de la viſiere d'un heaume, qui ſervent à garantir les yeux ; & d'une porte-couliſſe grillée, qu'on peint quelquefois ſur l'écu. *Grilleté*, dans le même langage, ſe dit des oiſeaux de proie qui ont des ſonnettes aux pieds ; & vient de *grillot* ou *grellot*, autre terme de Blaſon, qui ſignifie une ſonnette ronde qu'on met au cou des petits chiens & aux jambes des oiſeaux.

GRILLON, ſ. m. Nom d'un petit inſecte de la figure d'un hanneton, qui ſe retire dans les fours & les cheminées, où il eſt fort importun par ſon cri continuel. C'eſt une eſpece d'Eſcarbot. Il s'en trouve auſſi dans les champs.

GRILLOTALPA, ſ. m. Nom d'un inſecte vorace, qui a, ſur le dos, quatre boutons où il renferme ſes aîles.

GRIMPEREAU, ſ. m. Oiſeau qui tire ſon nom de l'agilité avec laquelle il grimpe de branche en branche ſur les arbres.

GRINGOLÉ, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces terminées en tête de ſerpent.

GRIOTTE, ſ. f. Nom d'une groſſe ceriſe à courte queue, dont l'arbre ſe nomme *griottier*. Il y a des griottes douces & des griottes aigres. On donne auſſi le nom de *griotte* à l'orge rôti.

GRIPAUME ou AGRIPAUME, ſ. f. Plante commune, qui reſſemble beaucoup à l'ortie. Elle eſt fort amere, & bonne pour les maux de cœur. Ses fleurs ſont d'un rouge blanchâtre. Elle ſe nomme auſſi *Meliſſe ſauvage*.

GRIS, adj. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot eſt formé de l'adjectif grec qui ſignifie *froid*, d'autant plus qu'il avoit autrefois la même ſignification, & qu'aujourd'hui même on dit encore un *tems gris*, pour dire un tems couvert & froid. Cependant ſon principal uſage eſt pour ſignifier un mélange de noir & de blanc. De-là *griſonner*, qui ſe dit de la chevelure & de la barbe, lorſque la vieilleſſe commence à les blanchir ; & *griſaille*, nom d'une peinture qui ſe fait de blanc & de noir. On appelle *griſon* une eſpece de gros grais, qui ſert a faire des auges & d'autres ouvrages.

GRIVE, ſ. f. Oiſeau d'un excellent goût, ſur-tout dans le tems des vendanges, parce qu'il s'engraiſſe de raiſins. Son plumage eſt mêlé de brun, de noir & de blanc. On en diſtingue de pluſieurs ſortes, dont la principale différence conſiſte dans leur groſſeur.

GRONDEUR, ſ. m. Poiſſon qui reſſemblent à la breme, & qu'on nomme ainſi parce qu'étant pris il gronde comme le cochon.

GROS, ſ. m. Nom qu'on don-

ne à la huitiéme partie d'une once. C'eſt auſſi une petite monnoie d'argent de Lorraine, de la valeur d'onze deniers de France. En Flandres, c'eſt une monnoie de compte entre les Marchands, & la livre de gros vaut ſix livres, comme le ſol de gros vaut ſix ſols.

GROS-BEC, ſ. m. Eſpece de moineau, ou de pinſon, qui a le bec fort gros, & qui mange les fruits.

GROSEILLE, ſ. f. Fruit du groſeiller, arbriſſeau épineux, qu'on croit avoir été inconnu aux Anciens. Il y a des groſeilles blanches, des groſeilles violettes & des groſeilles rouges. Il y en a auſſi de noires, dont l'arbre, qui ſe nomme *Caſſis*, eſt fort vanté pour ſes propriétés ſalutaires. La groſeille blanche s'appelle *groſeille perlée*, parce qu'elle imite la forme & la couleur des perles. Les Apotiquaires donnent aux confitures de groſeilles rouges, le nom de *Rob*, *de ribes* ou *Rob ribium*.

GROTTE, ſ. f. Mot formé du grec, qui ſignifie *caverne*. On appelle *grotte*, en termes de Jardinage, un bâtiment d'architecture ruſtique, orné de coquillages & de jets-d'eau. De-là le nom de *groteſque*, pour ſignifier une figure ridicule par des mêlanges de parties qui ne lui conviennent pas naturellement, ou par des charges & d'autres bizarreries, parce qu'on a trouvé dans les grottes & les lieux ſouterains d'anciennes décorations de cette eſpece.

GROUETEUX, adj. Mot qui ſe dit pour *pierreux*, en parlant d'un fond de terre, mais dont l'origine eſt obſcure, & qui ne ſe trouve que dans quelques Auteurs qui ont traité de la culture des arbres. On diſoit autrefois *grouer*, pour *tomber*.

GROUPADE, ſ. f. Terme de Manége, qui n'eſt qu'une corruption de *croupade*. C'eſt le nom d'un ſaut qui tient le devant & le derriere d'un cheval dans une égale hauteur.

GROUPE, ſ. m. Mot tiré de l'italien, qui ſignifie un aſſemblage de pluſieurs choſes, mais qui s'emploie particulierement dans la Peinture & l'Architecture, pour ſignifier trois ou quatre figures qui ſe joignent. On en a fait *grouper*, pour dire *joindre pluſieurs figures enſemble*.

GRUAU, ſ. m. Farine d'orge ou d'avoine, ſechée au four, dont on ſepare le ſon ſans bluteau, & qui fait une nourriture fort ſaine, en bouillie tirée au clair. On appelle auſſi *gruau* le petit d'une *grue*.

GRUE, ſ. f. Nom d'un oiſeau fort commun vers le Nord, qui a le cou fort long, & le plumage gris. Le mâle a la tête rouge. On prétend que lorſque les grues ſont à terre en troupe, il y en a une qui ſe tient ſur une ſeule jambe pour faire la ſentinelle. De-là vient le proverbe, *Faire le pied de grue*, pour *attendre long-tems avec ennui*. En termes de Fauconnerie, on appelle *Oiſeau gruyer*, celui qui eſt dreſſé à voler à la grue. La *grue de mer* eſt un poiſſon armé d'un long bec, qui lui donne quelque reſſemblance avec la grue de terre. On donne le nom de *grue* à une machine fort haute, garnie d'une roue, qui ſert à lever les groſſes pierres pour bâtir. *Grue* eſt encore le nom d'un inſtrument de punition pour les Soldats, composé de deux pieces de fer qui ſe terminent en bec de grue par le bas, & qui ont la forme de carcan par le haut.

GRUERIE, ſ. f. Nom d'un droit de moitié, que le Roi prend ſur quelques forêts. C'eſt auſſi le nom d'une juriſdiction ſubordonnée aux Maîtres des Eaux & Forêts, qui juge en premiere inſtance de ce qui concerne les bois. Les *Gruyers* peuvent juger juſqu'à la concurence de ſix livres. Ces noms viennent de *gru*, ancien mot qui ſignifioit les fruits ſauvages qui croiſſent dans les bois,

tels que le gland, la faine, les poires, les pommes, &c. que les Gruyers afferment pour la nourriture des bestiaux.

GUAHEX, s. m. Animal d'Afrique fort leger à la course, qui est une espece de petit buffle, armé de cornes noires & pointues. On vante la bonté de sa chair.

GUAINUMU, s. m. Animal amphibie du Bresil, qui se retire dans des trous sur le rivage. C'est une espece de grosse écrevisse de mer, dont la chair se mange. Il a la gueule fort large.

GUAIRO, s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un cri qui se fait pour avertir le Fauconnier que les perdrix partent, & qu'il doit lâcher l'oiseau.

GUARANO, s. m. Grand arbre de l'Amérique, qui porte pour fruit une espece de melon de la grosseur de la tête humaine, & d'un goût fort agréable en Eté par sa fraîcheur.

GUAO, s. m. Arbre commun au Mexique & dans l'Isle de *Porto Ricco*, dont le bois est verd & sert à faire des bois de lit, parce qu'il a la propriété de chasser les punaises. Cette qualité agit aussi sur ceux qui le mettent en œuvre, & leur fait enfler pendant quelques jours les mains & le visage. Les feuilles du Guao sont rouges & velues, & ne tombent jamais. Cet arbre porte le nom de *Thetlatian* au Mexique.

GUARA, s. m. Nom d'un oiseau du Bresil, dont les habitans emploient les plumes à se parer la tête. Sa grosseur est celle d'une pie. On prétend qu'il est d'abord noir, qu'il devient blanc, & qu'il prend ensuite une couleur de pourpre qu'il ne perd plus.

GUARAL, s. m. Insecte de la Lybie, qui ressemble beaucoup à la Tarantule.

GUARAQUIMYA, s. m. Nom d'une espece de myrte du Bresil, dont la semence est un excellent vermifuge.

GUAYNOMBI, s. m. Petit oiseau d'une beauté singuliere par la variété de ses couleurs. Il est commun au Bresil, & l'on en distingue plusieurs especes qui portent différens noms. Aux Antilles on leur donne celui de *Renatos*, qui signifie *Renés*, parce qu'ils ne reparoissent qu'au printems: on croit qu'ils ont dormi pendant les six mois précédens.

GUELPHES, s. m. Nom d'une fameuse faction Italienne, qui remplit long-tems l'Italie de sang par ses guerres contre les Gibelins, qui tenoient le parti des Empereurs. Elle tiroit son nom des *Guelphes* ou *Welphes*, Ducs de Baviere, qui tenoient celui des Papes.

GUERITE, s. f. Petit logement de bois ou de pierre, rond ou quarré, qui sert de retraite aux sentinelles dans les Places de guerre. On fait venir ce mot d'un verbe Allemand, qui signifie *prendre garde*, *conserver*.

GUERLANDE, s. f. Nom de plusieurs grosses pieces de bois cintrées, qui lient ordinairement le bordage de l'avant d'un vaisseau.

GUERLIN, s. m. Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage qu'on jette d'un bâtiment à un autre qui veut s'en approcher & venir à bord.

GUESDE, s. f. Nom d'une herbe qui se nomme aussi *pastel*, & qui sert à la teinture des draps. On la cultive pour cet usage. Ses feuilles sont assez semblables à celles du plantin, mais elles sont plus grosses & plus noires. La hauteur de sa tige est de deux ou trois pieds. Ses fleurs sont jaunes. De *guesde* est venu le mot de *guesdé*, pour signifier *bien repû*, bien rempli d'alimens, comme un drap teint est bien rempli de suc de *guesde*. *Guesder* une étoffe, c'est la preparer avec de la *guesde*.

GUESPE, s. f. Espece d'abeille qui est aussi armée d'un aiguil-

lon, mais qui fait de mauvais miel. Son nom vient du latin. Les guespes sont d'une grosseur extraordinaire dans plusieurs parties de l'Amérique, & fort incommodes par leur multitude & par leurs piqûures.

GUETTE, s. f. Nom que les Charpentiers donnent à un poteau incliné, qui sert a diverses sortes de travail. Ils appellent *guettrons* de petites guettes.

GUEULE, s. f. En termes d'Architecture, on appelle *gueule* une partie de la cimaise, qui se nomme aussi *doucine*. On distingue la *gueule droite* qui est concave, & la *gueule renversée*, qui est convexe, & qui se nomme autrement *talon*. En termes de chasse, on dit qu'*un chien chasse de gueule*, pour dire qu'il abboie sur les voies, & qu'il a *fait sa gueule*, lorsqu'après avoir été bien nourri de lait, il prend de la vigeur au bout de cinq mois. *Gueules*, en termes de Blason, est le nom de la couleur rouge, qui se marque, dans les écus gravés, par des traits perpendiculaires. Ce mot signifioit autrefois certaines peaux rouges, & peut être passé de-là dans les armoiries.

GUEUSE, s. f. Nom qu'on donne aux pieces de fer, lorsqu'ayant été jettées au moule après la fonte, elles en sortent en forme triangulaire & longues de dix ou douze pieds, pour être forgées ensuite & fendues à l'aide du moulin. Le moule se nomme aussi *gueuse*.

GUEUX, s. m. Pauvres mandians. Ce nom devint, au seiziéme siécle, celui des Huguenots en Flandres, à l'occasion d'un discours peu mesuré de *Marguerite de Parme*, Gouvernante des Pays-Bas, qui avoit dit, en parlant des Seigneurs Calvinistes, que c'étoient des *Gueux* qu'elle ne redoutoit pas. Ils affecterent eux-mêmes de prendre le nom de *Gueux*, & de se faire un ornement de la besace & de l'écuelle de bois.

GUIDON, s. m. Nom de l'Officier qui porte l'enseigne dans les compagnies de Gendarmes. C'est aussi le nom de l'enseigne.

GUIGNARD, s. m. Oiseau de la grosseur d'un merle, qui est d'un goût fort délicat. On vante particuliérement les guignards des environs de Chartres.

GUIGNAUX, s. m. Nom de certaines piéces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toît & sur les chevrons.

GUIGNE, s. f. Espece de cerise qui ressemble aux bigarreaux, mais dont la chair est moins ferme. L'arbre se nomme Guignier. Il y a des guignes blanches & des guignes rouges. Les uns font venir ce nom de *Guyenne*; d'autres de *Guines* en Picardie.

GUIGNOLE, s. f. Mot qui paroît être une corruption de *guindole*, & qui est le nom d'une petite latte dont on se sert à la Monnoie, pour suspendre des balances.

GUILLEDIN, s. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie *cheval hongre*, & dont nous avons fait le nom de certains chevaux d'Angleterre, fort legers à la course.

GUILLEMET, s. m. Nom de deux petites virgules qui se mettent en marge, à la tête des lignes, pour signifier que le texte est une citation où renferme quelque chose qui mérite particuliérement d'être observé.

GUILLOCHIS, s. m. Terme d'Architecture, qui signifie un ornement de filets entrelassés, dont on forme différens quarrés. De-là s'est formé *guilloché*, pour signifier un ouvrage d'orfevrerie travaillé dans le même goût. On appelle aussi *guilloché de parterre*, un compartiment quarré de bois & de gazon.

GUIMAUVE, s. f. Mauve sauvage, qui a les feuilles rondes & cottoneuses, la fleur en forme de

rose ; & dont les feuilles & les racines s'emploient, dans la Médecine, pour amollir & résoudre. On distingue une autre mauve sauvage, qui se nomme *Bimauve*, & dont les feuilles sont déchiquetées.

GUIMPE, s. f. Toile dont les Religieuses se couvrent la gorge. On a dit autrefois *guimple* ; ce qui porte à croire que ce mot vient du substantif latin qui signifie *lien*, parce que la guimpe s'attache des deux côtés de la tête & tombe sur la poitrine.

GUINDER, v. act. Terme de Marine, qui signifie lever quelque chose & la placer en haut. De-là *guindage*, pour signifier le mouvement des vaisseaux qu'on hausse & qu'on baisse ; *guinde*, qui est une machine à poulie pour élever de gros fardeaux ; *guindeau*, autre machine de bois, en forme d'essieu, autour de laquelle on fait filer des cables pour élever aussi des fardeaux ou pour tirer l'ancre ; *guindant*, terme de Marine, qui se dit de la hauteur ou de la longueur d'un pavillon ; & *guinderesse*, qui est le nom d'un cordage avec lequel on amene la voile.

GUINDRE, s. m. Nom d'un petit mêtier, qui sert à doubler les soies après qu'elles ont été filées.

GUINÉE, s. f. Nom de la monnoie courante d'Angleterre, qui vaut vingt-un schellings d'argent. Elle se nomme ainsi, parce que l'or dont elle fut fabriquée dans son origine, avoit été apporté du pays d'Afrique qu'on appelle Guinée.

GUIORANT, adj. Mot qui exprime le cri naturel des rats & des souris. On dit de quelqu'un, qu'il a la voix *guiorante* comme la souris.

GUIRANHEANGETA, s. m. Nom d'un petit oiseau du Bresil, jaune & bleu, dont la voix est si flexible qu'il imite le chant de toutes les autres especes d'oiseaux. Les Portugais prennent plaisir à le nourrir en cage.

GUIRAPANGA, GUIRATENTEON, GUIRATINGA. Noms de trois autres sortes d'oiseaux du Bresil. Le premier est blanc ; & quoique petit, sa voix est d'un éclat qui se fait entendre d'une demi lieue. Le second est blanc aussi, & sujet à une espece d'épilepsie. Le troisiéme est une sorte de grue, qui vit en mer, & qui a de si belles plumes au cou, qu'elles égalent celles de l'autruche.

GUIRLANDE, s. f. Mot sorti de la basse latinité, qui signifie un ornement de tête en maniere de couronne. En Architecture, c'est un feston, formé de différens bouquets de fleurs. On appelle aussi *guirlande* une petite bande de métal façonnée, qui orne les bords d'une trompette & d'un cor.

GUISPON, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un gros pinceau dont on se sert pour enduire de suif le fond d'un bâtiment.

GUITARRE, s. f. Ancien instrument d'origine espagnole, à cinq rangs de cordes, qui se joue en les pinçant ou en les battant avec le bout des doigts. On le tient dans les bras comme le luth, & son nom vient apparemment de la *cythare* grecque.

GUITRAN, s. m. Espece de bitume qu'on emploie pour calfater les vaisseaux.

GUIVRE, s. f. ou GIVRE. Terme de Blason, qui se dit d'un gros serpent à queue tortillée.

GULPE, s. m. Terme de Blason. Le gulpe est un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besant, qui est toujours de métal, & le tourteau qui est toujours de couleur.

GUMENE, s. f. Mot tiré de l'italien, qui est le nom qu'on donne, en mer, aux cables des grapins qui servent au mouillage. On le dit aussi, en termes de Bla-

ſon, pour ſignifier la corde d'une ancre.

GUSES, ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des tourteaux de couleur ſanguine ou de laque.

GUSTATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie, en Phyſique & en Médecine, l'action par laquelle on ſe procure le ſentiment du goût. Ce ſentiment eſt produit par le mouvement des *mammelons* de la langue; c'eſt-à-dire, par de petits corps ronds & nerveux, en forme de mouſſerons, qui ſont au-deſſous de la langue, & qui ſe trouvent picotés par les particules ſalines des alimens.

GUTTURAL, adj. Mot formé du mot latin qui ſignifie *goſier.* On appelle *ſon guttural*, un ſon de voix qui ne vient que du goſier. Les langues Hebraïque, Allemande, Eſpagnole, ont des lettres gutturales, c'eſt-à-dire, qui ſe prononcent du goſier.

GUY, ſ. m. Eſpece de plante qui croît ſur différens arbres, tels que le chêne, le hetre, le châtaignier, &c. Le guy de certains arbres ſe conſerve toujours verd; ſur d'autres il perd ſes feuilles en hiver. On l'emploie dans la Médecine en qualité d'attractif & de réſolutif. Le guy de chêne paſſe pour le meilleur. Les anciens Druides regardoient le guy comme un remede excellent contre le poiſon & pour la fécondité des animaux. Ils le cueilloient avec de grandes cérémonies, & par cette raiſon ils avoient beaucoup de vénération pour le chêne. On appelle *guy*, en termes de Marine, une piéce de bois ronde, à laquelle on amarre la voile des petits bâtimens.

GUYABO, ſ. m. Nom d'un arbre de la nouvelle Eſpagne, qui porte une ſorte de pomme d'excellent goût. Il a les feuilles de l'oranger. On diſtingue deux *Guyabos*: l'un dont le fruit eſt rond, & a la chair rouge; l'autre dont le fruit eſt allongé, & a la chair blanche.

GYMNASTIQUE, ſ. m. Mot composé du grec, qui ſignifie l'art des exercices du corps, tels que de lutter, de faire des armes, de tirer de l'arc, &c. Les Grecs étoient nuds, ſuivant la ſignification du mot, pour faire ces exercices.

GYMNOSOPHISTES, ſ. m. gr. Nom de certains Philoſophes Grecs, qui n'étoient vêtus qu'autant qu'il faut pour mettre la pudeur à couvert. L'Afrique avoit auſſi quelques-uns de ces Sages; mais les plus célébres étoient les Indiens. Ils étoient diviſés en deux ſectes; les *Brachmanes* & les *Gemanes.* Les uns vivoient dans la retraite; les autres habitoient parmi les hommes, auxquels ils ſe rendoient utiles par leurs conſeils & par l'exemple de leurs vertus. On leur attribue l'invention & le progrès de pluſieurs ſciences, ſur-tout de l'Aſtronomie & de la Phyſique.

GYNECÉE, ſ. m. Mot formé du ſubſtantif grec qui ſignifie *femme.* On donnoit autrefois ce nom aux lieux qui ſervoient de retraite aux femmes, pour n'y être pas vues des hommes; comme on appelloit *Gynecocracie* le Gouvernement des femmes.

GYP ou GYPSE, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *plâtre*, mais dont on a fait le nom d'une ſorte de pierre tranſparente qui ſe trouve dans les carrieres de plâtre; & qui étant pilée avec de la chaux & du blanc d'œuf, forme une compoſition aſſez ſolide pour en faire des aires de plancher. Delà vient *Goutte gypſeuſe*, qui ſignifie une goutte nouée, dans laquelle il ſort des articles une eſpece de plâtre.

H

H Eſt la huitiéme lettre de l'alphabet & ne mérite gueres le nom de conſonne que dans les

mots où elle est aspirée. Quelques Grammairiens lui contestent même la qualité de lettre, & lui donnent simplement le nom d'aspiration. Lorsqu'elle suit la lettre *p*, elle forme avec elle un son commun, qui est le même que celui de *f*. Parmi les Anciens, c'étoit une lettre numerale qui signifioit 200; & si l'on y joignoit un trait par-dessus, dans cette forme H̄, elle signifioit autant de mille.

HABASCON, s. m. Nom d'une racine de l'Amérique, commune sur-tout en Virginie, qui se mange cuite avec d'autres viandes.

HABDALA, s. m. Cérémonie par laquelle les Juifs finissent le Sabbat, & qui consiste à bénir du vin & des choses odoriférantes, en se souhaitant mutuellement une heureuse semaine. Ce mot hebreu signifie *distinction*.

HABIT, s. m. Mot tiré du latin pour signifier vêtement, mais qui ne signifie proprement que l'*état habituel* dans lequel on paroît. Il étoit rigoureusement défendu aux Juifs de porter les habits d'un autre sexe. Dans les Pays orientaux, c'étoit un usage géneral, pour les hommes de se vêtir en femmes, & pour les femmes de se vêtir en hommes, aux sacrifices, qui se faisoient à la Lune, parce que cette Planéte étoit adorée sous le nom de Dieu & de Déesse, & qu'on la croioit des deux sexes. La plûpart des Nations ont des habits distingués pour les principaux Etats de la Société, tels que le Clergé, le Militaire, la Magistrature, & l'on soupçonne de mauvaise intention ceux qui se déguisent. C'est une connoissance nécessaire aux Peintres que celle des habits de chaque Nation, de chaque tems & de chaque état. Elle fait partie de ce qu'on appelle le *Costumé*. En termes de Blason, *habillé* se dit d'un Navire qui a ses voiles & ses agrets.

HABITACLE, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom qu'on donne sur un vaisseau à l'armoire où l'on enferme le compas de route. Elle est sans ferrement, parce que l'aiguille étant aimantée, le fer pourroit altérer sa direction.

HACHE, s. f. *Imprimé en hache* se dit d'un livre qui a des citations ou des gloses en marge, d'un caractere plus menu que celui du texte courant, sur-tout lorsque ces gloses entrent dans la page sous le texte. *Hacher* & *hachure*, en termes de Gravure & de dessein, se disent de plusieurs traits de crayon ou de burin, croisés les uns sur les autres pour faire des ombres. Les hachures, dans le Blason, servent à distinguer les émaux. *Hachemens* est un autre terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans. En termes de Maçonnerie, hacher le plâtre, c'est le couper avec la hachette, pour faire un conduit ou un crespi. *Hacher* une pierre, c'est unir avec la hache le parement d'une pierre dure.

HAGADA, s. f. Nom que les Juifs donnent à l'usage qu'ils ont, en mangeant l'agneau Paschal, de faire le recit des miseres que leurs ancêtres essuyerent en Egypte, & des miracles que Dieu fit pour les en délivrer. Ce recit même se nomme *Hagada*.

HAGIOGRAPHE, s. m. Mot composé du grec, qui signifie *Ecrivains sacrés* ou *Ecrivains de choses saintes*. Dans l'encienne Synagogue, on distinguoit l'ancien Testament en trois parties; la Loi de Moyse, les Prophêtes & les Hagiographes.

HALAGE, s. m. Terme de Riviere, qui se dit du travail par lequel on tire un bâteau le long des bords, comme *Halement* signifie, en terme de Charpentiers, un

nœud qu'ils font avec le cable à une piece de bois qu'ils veulent élever. *Haler* se dit dans les deux sens, c'est-à-dire, pour *tirer* & pour *nouer*.

HALIMUS, s. m. Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier, & qui est propre à faire des haies. Ses feuilles tendres & vertes peuvent être mangées lorsqu'elles sont cuites.

HALMOTE ou HALIMOTE, s. f. Ancien mot Saxon, qui signifioit en Angleterre, ce qu'on appelle aujourd'hui *Parlement*, ou assemblée des représentatifs de la Nation.

HALLEBRAN, s. m. Nom formé du grec, qui signifie *Canard de mer*, mais qui n'est employé que pour signifier un jeune canard sauvage.

HALO, s. m. Terme de Physique, qui est le nom d'un méteore en forme de cercle, qu'on apperçoit quelquefois autour du Soleil, de la Lune & des Etoiles. Celui de la Lune est le plus fréquent & se nomme aussi Couronne. Celui du Soleil s'appelle particuliérement *Parhelie*.

HALOT, s. m. Terme de Chasse, qui se dit de certains trous où le gibier se retire, sur-tout dans les garennes.

HAMAC, s. m. Sorte de lit portatif, fort en usage en Afrique & en Amérique, qu'on suspend entre deux arbres, pour se garantir pendant la nuit des bêtes farouches & des insectes. On nomme aussi *Hamacs*, dans quelques Pays d'Afrique, des litieres plates où l'on se fait porter.

HAMADRYADES, s. f. Nom formé du grec, que la Mythologie donne aux Nymphes des chênes & des autres arbres, c'est-à-dire, aux Divinités qui présidant à chaque arbre. Les uns les croyoient immortelles. D'autres croyoient qu'elles naissoient & mouroient avec leur arbre.

HAMPE, s. f. La *Hampe* d'une hallebarde, la *Hampe* d'un pinceau, c'est le bois qui leur sert de manche. En termes de Venerie, la poitrine du cerf se nomme *Hampe*.

HANCHE, s. f. En termes de Manége, *Hanche* se dit du train de derriere d'un cheval, depuis les reins jusqu'aux jarrets. En termes de Marine, on appelle *Hanche* d'un vaisseau la partie extérieure du bordage, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse, au-dessous des galeries qui sont sur les flancs.

HANETON, s. m. Grosse mouche, qui a six pieds & deux cornes, & qui se forme d'une sorte de ver. On prétend avoir observé que cette formation demande trois ans. Le ver mange en terre la racine des grains, des herbes & des légumes: & de-là vient que lorsqu'il y a beaucoup d'hanetons, les biens de la terre sont en plus grande abondance, parce que les racines ont moins d'ennemis qui les rongent.

HANSEATIQUE, adj. On appelle Villes Hanseatiques, un certain nombre de Villes libres d'Allemagne & du Nord, qui sont associées pour le Commerce, du mot Allemand, *Hanse* qui signifie Commerce. On dit aussi la *Hanse Teutonique*, pour signifier la société de ces Villes Marchandes.

HANSIERE, s. f. Nom qu'on donne sur mer à diverses sortes de cordages. La corde dont on se sert pour haler ou tirer un bâteau, se nomme *Collier de hansiere*.

HARANG, s. m. Petit Poisson, qui ne vit pas un moment hors de l'eau, & qu'on appelle Poisson de passage, parce qu'il ne vient qu'en certains tems des mers du Nord. La pêche en est permise, par cette raison, les Dimanches & les Fêtes. On appelle *Harang frais* ou *Harang blanc*, celui qui se mange frais; *Harang pec*, celui qui se mange crû, après

avoir été deſſalé ; & *Harang ſauret* ou *ſaur* celui qu'on a fait ſécher à la fumée. Le Harang vient en troupes innombrables, qui ſe nomment *Bancs de Harangs*.

HARDE, ſ. f. Mot tiré de l'Anglois, qui ſe dit d'une troupe de bêtes fauves raſſemblées. Les Cerfs vont en hardes. Le même terme ſe dit des oiſeaux en Fauconnerie. On appelle *Hardées* les deſordes que les cerfs cauſent dans les taillis, en rompant & fracaſſant les bois.

HADERIC, ſ. m. Mineral, qui ſe nomme *Ferrette* d'*Eſpagne*, & dont on fait des couleurs pour peindre ſur le verre. Il y a un *Harderic* artificiel.

HARMALE, ſ. f. Eſpece de Rue, fort odoriférante & particuliere à l'Egypte. Les Mahométans atribuent à l'odeur de cette plante la vertu de chaſſer les malins eſprits.

HARMONIE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie proprement ſuite, enchaînement, jointure des choſes, & qui ſe dit de toutes les parties qui ſont jointes & liées avec une juſte proportion. Mais on l'applique particuliérement à la joinction des ſons, qui, l'orſqu'elle eſt bien juſte fait le charme de la muſique.

HARO, ſ. m. Terme de Normandie, qui eſt un cri par lequel on oblige quelqu'un de ſe rendre devant le Juge pour la déciſion de quelque différend. C'eſt ce qui s'appelle Clameur de *Haro*. On donne diverſes origines à ce mot. La plus reçûe eſt celle qui le fait venir de *Raoul* ou *Rol*, premier Duc de Normandie, devant lequel on aſſignoit à comparoître, en diſant, *Ha Rol* ! parce qu'il rendoit lui-même la Juſtice à ſes Sujets.

HARPE, ſ. f. Ancien Inſtrument de Muſique, qui a éte fort perfectionné par les Modernes & qui eſt aujourd'hui de forme triangulaire. Il a ſoixante-dix-huit cordes de laiton en trois rangs. Son accord eſt ſemblable à celui de l'épinette. On le tient debout entre les jambes, pour en jouer des deux mains, en pinçant les cordes. Les anciens Juifs l'aimoient beaucoup, mais il étoit alors moins compoſé. Le nom de *Harpe* lui vient des Anglois-Saxons. En termes de Venerie, on appelle *Harpe* la griffe d'un chien. Dans le même langage, un *Levrier harpé* eſt celui qui a le devant & les deux côtés fort ovales, avec peu de ventre. En Maçonnerie, on appelle *Harpes*, ou *pierres d'attente* ou *naiſſance*, des pierres qu'on laiſſe ſortir hors d'un mur. pour faire liaiſon avec une autre muraille. *Harpes* ſe dit auſſi pour *Harpins* & *Harpons*, qui ſont des crocs ou des mains de fer.

HARPOGEMENT, ſ. m. Terme de Muſique, qui ſignifie une maniere vive de toucher un inſtrument par laquelle on exprime ſi rapidement pluſieurs ſons, qu'il ne ſe trouve aucun changement dans la meſure. *Harpager* ſe dit dans le même ſens.

HARPER, v. n. Terme de manege. Un cheval qui *harpe d'une jambe*, eſt celui qui leve une jambe du train de derriere plus haut que l'autre, ſans plier le jarret. S'il les leve toutes deux à la fois, comme s'il manioit à courbette, on dit alors qu'il harpe des deux jambes.

HARPYES, ſ. f. Monſtres fabuleux que les Poëtes ſuppoſoient filles de Neptune & de la terre, & qu'ils repreſentoient ſous la forme d'oiſeaux, avec le viſage & le ſein d'nne, fille, des oreilles d'ours, des ailles de chauve-ſouris, de grandes griffes, & une queue de dragons. Virgile en nomme trois ; *Hello*, *Ocypeto* & *Celeno*. Il reſte quantité de figures de Harpyes dans l'Architecture gothique.

HARPOCRATES, ſ. m. Dieu du ſilence, que les Egyptiens re-

prenſentoient avec le doigt ſur la bouche. Le pêcher lui étoit conſacré, parce que la feuille de cet arbre a la forme de la langue & que ſon fruit a celle du cœur.

HARGON, ſ. m. Grand javelot de fer attaché au bout d'une corde, dont on ſe ſert pour prendre les baleines. Lorſqu'on a lancé cet inſtrument ſur la bête, on la ſuit en tenant l'autre bout de la corde, juſqu'à ce qu'elle expire, & qu'on puiſſe la pouſſer à terre. Les Matelos qui jettent le *Harpon* ſe nomment *Harponneurs.*

HASE, ſ. f. Nom qu'on donne à la femelle d'un lievre ou d'un lapin. Ce mot ſignifie *Lievre* en Allemand.

HASTE, ſ. f. Mot qui ſignifie *Lance* en latin, & dont on a fait le nom de la perche de bois, ou de la Hampe, qui porte l'Etendart dans la galere Réale.

HASTEUR, ſ. m. Nom d'un officier de cuiſine de la bouche du Roi, qui eſt chargé du ſoin du rôt. Ce nom paroît venir de *Haſte*, vieux mot tiré du latin, qui ſignifioit *Broche*, d'où eſt venu *Haſtier*, qui ſignifie un chenet à pluſieurs crans où l'on peut mettre pluſieurs broches. Les deux chenets de cette ſorte ſe nomment *Contrehaſtiers.*

HAUBAN, ſ. m. Nom des gros cordages qui ſervent à ſoutenir les mâts d'un vaiſſeau. Il y a différentes ſortes de *Haubans.* Les Maçons appellent *Hauban* un cordage qu'ils attachent à quelque engin pour le tenir en état. Ils diſent *Haubaner*, pour attacher le *Hauban.*

HAUBER, ſ. m. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie *un plein fief avec juſtice*, mouvant immédiatement d'un Prince Souverain. Ainſi le *Fief de Hauber* eſt celui qui eſt tenu immédiatement du Roi. Quelques-uns font venir ce mot de *Haut-Baron.* D'autres, d'une cuiraſſe nommée *Haut-ber*, que le Vaſſal portoit à l'armée. On appelle *Haubergier* celui qui tient un Fief de *Hauber.*

HAVENEAU, ſ. m. Nom d'un petit filet à cerceaux, qui ſert à prendre le poiſſon dans les baſcules.

HAVRE, ſ. m. Mot d'origine obſcure, s'il ne vient de *Haſen*, mot Allemand qui ſignifie Port, & par lequel on entend une échancrure de terre ſur le bord de la mer, où les vaiſſeaux peuvent être en ſûreté. On appelle *Havre de barre* celui qui eſt bouché par quelque banc de ſable qui ne peut être paſſé que dans la haute marée.

HAUSSE-COU, ſ. m. Petite placque de cuivre doré que les officiers d'Infanterie portent ſur la poitrine, & qui n'eſt aujourd'hui qu'un ornement. C'étoit autrefois une grande piece de fer, qui leur couvroit auſſi les épaules, & qui ne les défendoit pas mal contre toutes ſortes d'armes.

HAUSSE-PIED, ſ. m. Nom qu'on donne en Fauconnerie, à l'oiſeau qui attaque le premier un héron dans ſon vol.

HAUT-BOIS, ſ. m. Nom d'un Inſtrument de Muſique, & de celui qui en joue. Le Haut-bois eſt une eſpece de flutte, mais qui s'embouche avec une anche. On diſtingue le deſſus, la taille qui a ſept trous, & la baſſe qui en a onze.

HAUT-BORD, ſ. m. On appelle *Vaiſſeaux de haut-bord*, les grands vaiſſeaux, pour les diſtinguer des galeres & des vaiſſeaux plats.

HAUTE-CONTRE, ſ. f. On donne ce nom, en Muſique, à une eſpece de ſecond deſſus, qui eſt à l'égard du deſſus, ce que la baſſe taille eſt à l'égard de la baſſe. Le Muſicien qui chante cette partie s'appelle auſſi *Haute-contre.*

HAUTES-COULEURS, ſ. f. Terme de Peinture & de Teintu-

re, qui ſe dit des couleurs fortes & claires, telles que le rouge, le jaune, le bleu, le nacarat, &c.

HAUTE-LICE, ſ. f. Eſpece de tapiſſerie qui ſe fait au métier, & qui differe de la *baſſe-lice*, en ce que ſes chaines ſont perpendiculaires, au lieu que dans la baſſe-lice elles ſont horizontales.

HAUTE-JUSTICE, ſ. f. Juriſdiction ſeigneuriale, qui donne droit de juger à mort.

HAUTEUR, ſ. f. En termes d'Architecture, par *hauteur d'appui*, on entend trois pieds de haut; & par *hauteur de marche*, on entend ſix pouces. En termes de Marine, *hauteur du Pôle*, ſignifie l'arc du Méridien compris entre le Pôle & l'Horiſon, ce qui eſt la même choſe que la *latitude*. La *hauteur* du ſoleil eſt le point où cet aſtre eſt à midi, qui ſe prend pour connoître la hauteur du Pôle. *Voyez* LATITUDE. On appelle *Hauturier* le Pilote qui fait ces opérations avec l'aſtrolabe. En termes de Guerre, la *hauteur* d'un corps de troupes eſt ſa longueur, depuis la tête juſqu'à la queue.

HAUTESSE, ſ. f. Titre d'honneur que nous donnons au Grand-Seigneur, c'eſt-à-dire, à l'Empereur de Turquie, pour ne pas lui donner, comme aux Monarques Chrétiens, celui de Majeſté.

HAY, ſ. m. Animal du Breſil, que d'autres nomment *Haychi*, & qui ne ſe nourrit, dit-on, que d'air. Sa grandeur eſt celle d'un chien. Il a la queue fort longue, les pieds velus, avec des ongles fort aigus, le ventre pendant, & le viſage d'une guenon. Il s'apprivoiſe facilement.

HAYVE, ſ. f. Nom d'une petite éminence que les Serruriers font ſur le panneton des clés, pour empêcher qu'elles n'avancent trop dans les ſerrures.

HEAUME, ſ. m. Mot d'origine Allemande, qui ſe diſoit autrefois pour *Caſque*. Le *Heaume* qui s'eſt nommé auſſi *Salade*, *Armet*, & *Celate*, du mot latin qui ſignifie *Gravé*, parce qu'on y gravoit diverſes figures, étoit une armure qui couvroit toute la tête, à l'exception des yeux, devant leſquels il y avoit une ouverture garnie de grilles pour les garantir. On a dit d'abord *Helme* qui eſt le mot Allemand. *Heaume* eſt auſſi le nom du manche d'un gouvernail de vaiſſeau, qui ſe nomme autrement le timon.

HEBDOMADAIRE, adj. Mot formé du grec, qui ſignifie ce qui appartient à la ſemaine, c'eſt-à-dire, à l'eſpace de ſept jours, ou ce qui a cette durée. Les nouvelles Hebdomadaires ſont celles de la ſemaine, ou celles qui ſe publient chaque ſemaine. En termes d'Egliſe, on appelle *Hebdomadier* le Prêtre qui dit la grande Meſſe à ſon tour pendant toute une ſemaine.

HEBERGER, v. act. Vieux mot, tiré de l'Allemand, qui ſignifie *loger*, mais dont l'uſage ne s'eſt conſervé qu'en termes de Coutume : *S'heberger* ſe dit pour s'adoſſer contre un mur mitoyen.

HECATOMBE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie cent bœufs, & qui étoit le nom de certains ſacrifices où cent bœufs étoient immolés ſur cent Autels, par cent Sacrificateurs. Quelques-uns font venir une partie de ce mot du nom grec qui ſignifie *pieds*, & croient que le Sacrifice nommé *Hecatombe* n'étoit que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds.

HECTIQUE ou ECTIQUE, qui ſe prononce HETIQUE, adj. Mot grec, qui ne ſignifie qu'*habituel*, mais qu'on emploie pour ſignifier un homme attaqué d'une eſpece de fievre qui conſumant peu à peu les parties ſolides du corps, cauſe une maigreur & une foibleſſe extrêmes. Cette fievre ſe nomme auſſi *fievre hétique*.

HEDYCHROUM, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'une sorte d'onguent des anciens, d'une odeur agréable, dans lequel on faisoit entrer la plûpart des ingrédiens qui entrent aujourd'hui dans la thériaque.

HEDYSARUM, s.m. Nom grec d'une herbe amere, dont la graine, nommée *Securidacas* par les latins, passe pour un bon stomachique. Ses feuilles ressemblent aux chiches. On distingue le grand & le petit *Hedysarum*. La graine du petit est bonne pour nettoyer les ulceres & pour dissiper les dartres.

HEGYRE, s. f. Mot Arabe, qui signifie *fuite*, & qui est devenu un terme de Chronologie, pour signifier la grande époque d'où les Mahométans commencent à compter leurs années, parce qu'ils les prennent du jour où Mahomet persecuté pour sa Doctrine, fut obligé de prendre la fuite. Ce fut le 16 Juillet de notre année 622.

HELER, v. n. Terme de Marine, qui signifie *demander le qui vive*, lorsqu'on rencontre un vaisseau inconnu.

HELIAQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du mot grec qui signifie Soleil. On appelle Heliaque le lever & le coucher d'un astre, lorsqu'il se fait si près du Soleil, qu'on ne peut le suivre des yeux à travers les rayons.

HELICE, s. f. Nom grec d'une petite volute d'Architecture au chapite au corinthien. En termes de Médecine, *Helice* signifie le circuit de l'oreille humaine; comme le bord opposé qui environne le creux se nomme *Anthelice*. On donne aussi le nom d'*Helice* à la constellation qui est plus connue sous celui de *grande ourse* ou de *chariot*. *Helice* signifie en soi-même *tournant* ou ce qui *tourne*.

HELICHRYSON, s. m. Nom d'une plante, qui suivant la signification grecque du mot, est jaune comme l'or exposé au Soleil. Elle est commune en Italie, & ses feuilles ressemblent à l'auronne.

HELIOSCOPE, s. m. Nom formé du grec, qui signifie une lunette de longue vûe pour observer le Soleil. Les verres en sont colorés, pour affoiblir l'éclat des rayons.

HELIOTROPE, s. m. Plante fameuse, qui produit une grande fleur jaune, dont on prétend que la propriété est de se tourner toujours vers le Soleil, suivant la signification grecque de son nom. Les Apotiquaires l'appellent *Verrucaire*, soit parce qu'elle a la vertu de dissiper les verrues, soit parce que sa graine en a la forme. *Heliotrope* est aussi le nom d'une pierre précieuse, qui est verdâtre & rayée de veines rouges. C'est une espece de jaspe oriental.

HEMATITE, s. f. Nom formé du mot grec, qui signifie sang, & qu'on donne aux pierres de couleur sanguine. Il y en a de différentes sortes, dont on prétend que quelques-unes ont la vertu d'étancher le sang. L'Hematite sert pour dorer le fer, c'est-à-dire pour affermir & polir les feuilles d'or qu'on met dessus.

HEMOTOSE, s. f. Mot de même origine que le précédent. Il signifie l'action de la nature par laquelle le chyle est converti en sang; ce qui s'appelle aussi sanguification.

HEMEROCALLE, s. f. Plante qui ressemble au lis par les feuilles & la tige, & dont la fleur est jaune. Elle croît sans culture & ne conserve sa beauté que l'espace d'un jour, suivant la signification de son nom grec, qui est composé. Il y a une *Hemerocalle* de jardin, dont les fleurs sont variées.

HEMICYCLE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *demi-cercle*. On donne ce nom, en Géographie, à la moitié d'une Mappemonde.

L'un des demi-cercles s'appelle *Hemicycle* Septentrional, & l'autre *Hemicycle* méridional.

HEMINE, f. f. Nom grec d'un vaisseau qui servoit de mesure chez les anciens, & qui contenoit la moitié du septier romain. L'hemine de S. Benoît est célébre C'étoit aussi une mesure de froment, d'environ deux bichets.

HEMIONITE, f. f. Nom grec, d'une plante dont les feuilles sont en forme de croissant, & qui ne produit ni fleurs ni graine.

HEMISPHERE, f. m. Mot grec composé, qui signifie la moitié d'une Sphere ou d'un Globe. Ainsi l'Equateur divise le Globe du monde en deux Hemispheres, le *Septentrional* & le *Méridional*.

HEMISTICHE, f. m. Mot qui signifie en grec, *moitié du rang*, & qui exprime ce qu'on appelle autrement *repos* dans les vers françois. L'Hemistiche doit être après le troisiéme pied ou la sixiéme syllabe, dans les vers de douze à treize syllabes ou de six pieds, & après le second pied dans les vers de dix syllabes, &c.

HEMOPTISIE, f. f. Mot grec composé, qui signifie *crachement de sang*. C'est un mal dangereux, sur-tout lorsqu'il est accompagné de toux, ce qui marque que le poumon est attaqué.

HEMORRHAGIE, f. f. Nom grec composé, qui signifie toutes sortes de flux de sang, mais qui s'applique particulierement a l'éruption du sang par les narines.

HEMORROIDES, f. f. Nom grec, d'une maladie du fondement, causée par une abondance de sang qui se jette sur les parties. On appelle *veines hemoroidales* celles où coule le sang qui cause les hemorroides. Il y a des hemorroides internes & d'externes, d'ouvertes & de fermées. L'*Hemorroidale*, nommée autrement *petite chelidoine*, est une plante dont les racines ont quelque ressemblance avec les hemorroides & qui est bonne pour les guerir.

HEMORROIS, f. m. Nom grec d'un serpent dont la morsure fait mourir l'homme en perdant son sang par toutes les ouvertures du corps. Il habite dans les fentes des rochers. Sa longueur est d'environ deux pieds. Il a les yeux étincellans, & le corps couvert d'écailles dures, qui font du bruit lorsqu'il marche.

HENECHEN, f. m. Espece de Chardon des Indes occidentales, dont les Sauvages, sur-tout du côté de *Panama*, font d'assez beau fil, comme on en fait du chanvre.

HÉPATIQUE, adj. Mot grec, qui signifie ce qui appartient au foie. Un flux hépatique est un flux causé par le foie. On appelle aussi *ligne hepatique*, une grande ligne qui traverse la paume de la main, & qui commence entre le pouce & l'*index*. *Hépatique* (subst.) est le nom d'une petite fleur rouge, ou violette. Il y a une sorte d'herbe, ou de mousse, nommée Hépatique, qui croît sur les pierres humides, avec de petites feuilles qui vont en s'élargissant & qui ont trois ou quatre déchiquetures. On lui attribue la vertu d'étancher le sang & de guérir les dartres & la jaunisse. L'*Hépatique rouge* est un crystal de tartre rouge, qui sert dans la médecine pour éteindre les grandes ardeurs de la fiévre.

HEPATITE, f. m. Nom grec, d'une pierre précieuse, qui a la couleur & la figure du foie.

HEPTAGONE, f. m. Mot grec composé, qui signifie une figure à sept angles, comme *Hendecagone* signifie une figure qui en a onze.

HEPTARCHIE, f. f. Nom qu'on donnoit autrefois au Gouvernement d'Angleterre, lorsqu'il étoit partagé entre sept Rois, suivant la signification grecque du mot. Les sept Royaumes furent réunis en 819, sous Egbert, qui devint ainsi le premier Mo-

narque d'Angleterre.

HERALDIQUE, adj. Mot formé de Héraut. On appelle *Science heraldique* celle qui traite des Armoiries & des anciennes Fêtes de Chevalerie, parce qu'une des fonctions des Herauts étoit de régler ces Fêtes & de tenir registre des noms & des Blasons des Chevaliers.

HERAUT, s. m. Officier public, dont l'origine est fort ancienne, puisqu'il y en avoit chez les Grecs & chez les Romains. Leur principale fonction étoit autrefois de dénoncer la Guerre, de sommer les Pays & les Villes de se rendre, de publier la Paix, &c. & leur personne étoit inviolable. Aujourd'hui, ils ne servent que pour les cérémonies des Mariages & des Sacres des Rois, des publications de Paix, &c. Ils sont au nombre de vingt-huit, dont le premier, qui est *Roi d'Armes*, se nomme *Mont-joye Saint-Denis*, ancien cri de Guerre des François. Les autres portent le titre de différentes Provinces. En Angleterre, il n'y avoit anciennement que deux Hérauts; l'un pour les parties Méridionales, nommé *Clarencieux*; l'autre pour le Nord, nommé *Norroy*. Richard III en forma un Collége, auquel il accorda divers droits, qui n'ont fait qu'augmenter depuis. En Ecosse, le principal *Heraut* porte le nom de *Lyon Roi d'Armes*.

HERBE DE CHAT, s. f. Nom d'une Plante commune, dont les feuilles sont un peu blanchâtres, & ressemblent à celle de l'ortie, quoiqu'un peu moindres. Les chats l'aiment, & c'est de-là qu'elle tire son nom. On vante sa vertu pour rendre les femmes fécondes, quoique sa racine soit fort fiévreuse. Ses fleurs sont blanches.

HERBE DE MUSC, s. f. Plante commune aux Antilles, dont les fleurs sont jaunes, & se forment en boutons qui contiennent une graine brune dont l'odeur ressemble parfaitement à celle du musc.

HERBE-PARIS, s. f. Plante nommée autrement *Raisin de Renard*, dont les feuilles sont disposées en croix de Bourgogne, & qui porte à la cime de sa tige une petite boule rouge, dans laquelle est sa graine, qu'on prétend excellente contre toutes sortes de poisons.

HERBE AUX PUCES, s. f. Plante menue, qui porte une graine noire semblable à une puce. Elle a divers usages dans la médecine, sur-tout pour adoucir les inflammations.

HERBEILLER, v. n. Terme de Chasse, formé du mot *Herbe*. Un sanglier *herbeille*, c'est-à-dire, qu'il broute l'herbe.

HERBER, v. act. Terme qui ne regarde que certains animaux, tels que les chevaux, les bœufs & les vaches, & qui signifie leur appliquer un morceau de racine d'Ellebore au poitrail, ou dans d'autres endroits, pour les guérir de divers maux en faisant suppurer la partie.

HERBIER, s. m. Nom qu'on donne au premier ventricule des animaux qui ruminent, parce que c'est comme le réservoir de l'herbe qu'ils paissent. On nomme aussi *Herbier* un Recueil des noms & des propriétés des herbes.

HERBORISTE, s. m. ou plus communément *Botaniste*; du mot grec, qui signifie *herbe*. C'est le nom qu'on donne à ceux qui s'appliquent à l'étude des simples, pour connoître leur forme & leurs propriétés. On dit aussi *herboriser*, pour dire, *chercher des simples*.

HERCOTECTONIQUE, s. f. Nom grec composé, qui signifie l'art des fortifications militaires.

HERIGOTURE, s. f. Terme de Chasse, qui signifie une marque aux jambes de derriere d'un chien. On dit qu'un chien est *herigoté* quand il a cette marque.

HERISSER, v. act. Terme de Maçonnerie. Hérissier un mur, c'est

c'eſt le récrepir, le recouvrir de mortier ou de plâtre.

HERESIARQUE, ſ. m. Mot composé du grec, qui ſignifie le chef ou l'auteur de quelque héréſie, c'eſt-à-dire, d'une fauſſe Doctrine, qui eſt contraire à la foi de l'Egliſe.

HÉRÉTIQUE, ſ. & adj. On appelle Hérétique celui qui eſt attaché à une fauſſe Doctrine condamnée par l'Egliſe, & *Doctrine hérétique*, ou *héréſie*, celle qui eſt condamnée à titre de fauſſe. Une Doctrine fauſſe qui n'eſt pas encore condamnée n'eſt qu'une erreur. Ainſi c'eſt l'attachement, après la condamnation, qui forme l'héréſie & qui donne la qualité d'hérétique.

HERISSON, ſ. m. Petit animal qui a le dos couvert d'épines, ou de pointes, qu'il leve & qu'il baiſſe à ſon gré, & qui ſe ramaſſe en boule pour ſe défendre contre les autres animaux avec ces armes naturelles. On en diſtingue deux ſortes ; l'une qui a le muſeau du chevreau ; l'autre, qui a le nez d'un chien. La chair de l'Hériſſon eſt peſante & difficile à digerer. Il y a des Hériſſons de mer, qui ſont couverts d'une écaille entaſſée de pointes. On en diſtingue auſſi de pluſieurs ſortes. En termes de Guerre, on appelle *Heriſſon* une barriere armée de quantité de pointes de fer, qu'on met aux Portes des Villes, & qui tourne ſur un pivot, pour ouvrir ou fermer le paſſage. *Heriſſonné*, en termes de Blaſon, ne ſe dit que d'un chat ramaſſé & accroupi.

HERMAPRODITE, ſ. m. latin. Nom qu'on donnoit à un fils d'*Hermes* ou *Mercure*, & d'*Aphrodite* ou *Vénus*. On ſuppoſoit qu'il avoit les deux Sexes. Auſſi ce mot ſignifie-t-il aujourd'hui une Créature dans laquelle les deux Sexes ſe trouvent mêlés ; ce qu'on appelle autrement *Androgyne*, de deux mots grecs qui ſignifient homme & femme. Les *Botaniſtes* donnent le nom d'*Hermaphrodite* à pluſieurs plantes. Les Naturaliſtes aſſurent qu'il y a pluſieurs reptiles qui méritent ce nom, c'eſt-à-dire, que la nature à rendus propres à l'office des deux Sexes, & qui ſont capables de l'exercer ſur eux-mêmes.

HERMES, ſ. m. Nom grec de Mercure, Dieu de l'Eloquence. C'étoit auſſi le nom d'un fameux Perſonnage, ſurnommé *Triſmegiſte* ou *trois fois grand*, Philoſophe Egyptien qu'on fait vivre ſous le régne de *Ninus*, après Moyſe. Il fut le premier, qui abandonna l'aſtrologie pour contempler les autres merveilles de la nature. Il prouva qu'il n'y avoit qu'un Dieu, Créateur de toutes choſes. Il diviſa le jour en douze heures, & le Zodiaque en douze ſignes. C'eſt de lui que la Chymie a tiré le nom de *Science hermetique*, parce qu'il y excella. On appelle *Sceau hermetique*, une maniére Chymique de boucher les vaiſſeaux pour les opérations, qui empêche que les eſprits les plus ſubtils ne puiſſent s'exhaler. On nomme *Colomne hermetique* une ſorte de pilaſtre ou de colomne, qui a une tête d'homme pour chapiteau, parce que les anciens y mettoient celle de Mercure ou d'Hermes.

HERMIARIA, ſ. f. Nom d'une Plante, dont les feuilles s'emploient pour la guériſon des *Hernies* ou des *Deſcentes*, & même pour la pierre & les ulceres. Elle ſe nomme autrement *Herbe turque*, ou *Empetrum*, ou *Mille-grains*, ou *Herba cancri minor*.

HERMINE, ſ. f. Eſpece de Belette qui a la peau très-fine & très-blanche, avec un petite pointe noire au bout de la queue. L'Hermine aime les Pays froids ; ou plutôt quelques-uns aſſurent que ce n'eſt que la Belette des Pays froids, qui blanchit en hiver, & qui reprend la couleur

ordinaire des Belettes au Printems. En termes de Blason, l'*Hermine* est une des deux fourrures, comme le *vair* est l'autre. C'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable.

HERMITE, s. m. Nom formé d'un mot grec, qui signifie *Solitude*. On nomme ainsi ceux qui abandonnent la société des hommes pour vivre dans quelque lieu écarté. Il y a quelques Ordres Religieux, tels que les Augustins & les Hieronimytes, qui prennent le nom d'Hermites.

HERMODACTE, s. m. Nom grec d'une plante dont les feuilles ressemblent à celles de poreau. Ses racines, qui portent en médecine le nom d'*Hermodacte*, parce qu'elles ont la forme du doigt, suivant la signification du mot, servent à purger la pituite.

HERNIE, s. f. Nom grec de la maladie qu'on appelle vulgairement *Rupture*, à laquelle les enfans sont fort sujets.

HERON, s. m. Nom d'un grand oiseau sauvage, qui vole fort haut, & qui se nourrit particulierement de poisson. Il a les jambes, le cou & le bec fort longs. Il bâtit son nid au sommet des grands arbres, & l'on prétend qu'il est de nature si chaude, que si son ordure tombe sur quelque branche elle la fait sécher & mourir. Quelques-uns regardent les courlis, les butors, & les crabiers de l'Amérique comme différentes especes de Herons. En termes de Venerie, on appelle *Faucon heronier*, celui qui est dressé à le chasse du *Heron*.

HEROS, s. m. gr. Nom que les anciens donnoient aux hommes fameux, qu'ils nommoient autrement *demi-Dieux*, parce que l'opinion commune étoit que leurs grandes actions les élevoient au Ciel après leur mort. Il y en avoit de deux sortes; les uns, de race mortelle; les autres, qu'on croyoit venus du commerce de quelque Dieu ou de quelque Déesse avec l'espece humaine. Aujourd'hui le nom de *Heros* signifie un homme distingué par des vertus & des actions extraordinaires, ou par des vertus & des actions militaires. On appelle aussi *Heros de la piece*, le principal personnage d'une piece de Théâtre. *Heroine* se dit des femmes distinguées par leur courage & leur vertu. *Heroique* signifie ce qui tient du Heros, ou ce qui lui appartient. On donne au Poëme Epique le nom de *Poëme heroique*, parce qu'il traite de quelque grande action. Les Vers Alexandrins ou de douze syllabes, s'appellent aussi *Vers héroiques*, parce qu'on les employe pour les Poëmes de cette espece. *Heroisme*, signifie l'assemblage de vertus qui forment le *Heros*.

HERPES, s. f. Mot grec, formé du verbe qui signifie *ramper*. On en a fait le nom d'une espece de Dartres ou de Pustules, qui s'étendent sur le corps & qui rongent la peau. On appelle *Herpes marines* les richesses que la mer jette sur ses bords, telles que l'ambre & le corail; mais dans ce sens, ce mot paroit venir de *Harpir*, vieux mot qui a signifié *prendre*. *Herpe* est aussi le nom d'une espece de balustre qui borde les côtés d'un navire à l'avant & à l'arriere, & qui est ornée d'une sculpture du même nom. En termes de Chasse, on dit d'un chien qu'il est *bien herpé*, pour dire qu'il a le jarret droit & bien fait.

HERSE, s. f. Instrument d'Agriculture, composé de solives qui se croisent & qui sont armées par-dessous de pointes de bois, propres à fendre les mottes après le labourage, pour couvrir les grains qu'on a semés. On donne le nom de Herse à quantité de choses qui sont ainsi armées de chevilles ou de pointes. *Herser*, c'est rompre les mottes avec la herse. On appelle herse, en ter-

mes de Guerre, une contre-porte armée de pointe de fer par le bas, qui, étant ſuſpendue à une corde, peut être lâchée à propos, pour fermer le paſſage.

HERSILLIERES, ſ. f. Nom de certaines pieces de bois courbes, qui terminent & qui ferment les plats bords d'un navire.

HESCHE, ſ. f. Planche qu'on met aux côtés d'une charette, pour empêcher que ce qu'on y porte ne touche aux roues.

HESPERIDES, ſ. f. Nom commun d'*Aglaé*, d'*Arethuſe*, & d'*Heſperarethuſe*, trois filles d'*Heſper*, frere d'*Atlas*. Le Jardin des Heſperides eſt fameux dans la Fable, parce qu'il produiſoit des pommes d'or, gardées par un Dragon, & qu'elles y nourriſſoient des moutons dont la toiſon étoit d'or.

HESTOUDEAU, ſ. m. Nom qu'on donne aux gros poulets, dont on n'a point encore fait des chapons.

HESTRE, ſ. m. Grand Arbre, que quelques-uns regardent comme une eſpece de chêne, quoique ſon fruit, qu'on appelle *faîne*, n'ait pas la forme du gland. Son bois petille au feu, & s'appelle autrement *fau* ou *fouteau*.

HETEROCLITE, adj. Mot grec compoſé, qui ſignifie, en Grammaire ce qui eſt irrégulier, c'eſt-à-dire, ce qui ne ſe *conjugue* ou ne ſe *décline* pas ſuivant les regles communes.

HETERODOXE, adject. Mot grec compoſé, qui ſignifie celui qui ſuit une Doctrine différente des autres. Il ſe dit & de la Doctrine oppoſée à celle de l'Egliſe, & de celui qui s'en écarte, *Heterodoxie* ſignifie Doctrine *Heterodoxe*.

HETEROGENE, adj. Mot oppoſé à *Homogene*. Ils ſont tous deux grecs compoſés. Le premier ſignifie ce qui eſt d'un genre différent, le ſecond, ce qui eſt du même genre.

HETEROSCIENS, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie ceux dont l'ombre ſe preſente autrement que la nôtre. C'eſt le nom qu'on donne en Geographie aux Habitans des Zones temperées, parce que le Soleil étant toujours pour eux ou Méridional ou Septentrional, leurs ombres méridiennes ne ſont jamais que d'un ſeul côté; du côté du Nord, s'ils ſont en-deçà de la ligne; & du côté du Sud, s'ils ſont en-delà.

HETICH, ſ. m. Racine du Breſil, qui fait la principale nourriture du Pays, & qui étant cuite eſt de fort bon goût. Ses feuilles ſont rampantes & reſſemblent à celles des épinars. Cette racine n'a pas de ſemence. On en coupe des morceaux qu'on plante & qui produiſent autant d'autres *Hetichs*.

HEU, ſ. m. Nom d'un bâtiment plat, de trois cens tonneaux, qui n'a qu'un mât & une voile. Les Anglois l'appellent *Hulke* & s'en ſervent ordinairement pour le tranſport des agrets de leurs flottes.

HEURE, ſ. f. Vingt-quatriéme partie du jour naturel, qui eſt la diviſion commune, pour diſtinguer l'emploi qu'on peut faire du tems. Les Horloges & les Montres ſont ordinairement diviſés en douze parties égales, ou en douze heures, que l'aiguille parcourt deux fois dans l'eſpace des vingt-quatre. On fait commencer cette diviſion, ou à midi, lorſque le Soleil eſt à notre Méridien; ou à minuit, que nous regardons comme le commencement du jour & qui s'appelle *matin*. En Italie, tout le quadran des horloges eſt diviſé en vingt-quatre parties; de ſorte que l'aiguille ne fait qu'un ſeul tour en vingt-quatre heures, & l'on y ſuppoſe que le jour commence au coucher du Soleil. Les Babyloniens le faiſoient commencer au lever de cet aſtre. De-là la diſtinction des *heures Babyloniques*, des *heures Italiques*, & des *heures Françoiſes*.

HEURT, ſ. m. Terme de Maçonnerie, qui ſe dit de l'endroit le plus élevé d'une rue ou d'un pont de pierre, d'où l'on commence à donner de la pente des deux côtés, pour l'écoulement des eaux.

HEURTEQUIN, ſ. m. Nom de deux morceaux de fer battu, qui ſe placent ſur l'extrêmité de l'eſſieu d'affût d'une piece d'artillerie.

HEXAGONE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie ce qui a ſix angles.

HEXAMETRE, adj. Mot grec composé, qui eſt, ſuivant ſa ſignification, le nom des vers grecs ou latins qui ont ſix pieds ou ſix meſures. Il n'y entre que des dactyles & des ſpondées.

HEXAPLES, ſ. m. Mot grec composé, dont on a fait le nom d'un livre qui contient le texte hebreu de la Bible, écrit en caracteres hébraiques & grecs, avec la verſion des *Septante*, d'*Aquila*, de *Theodotion*, & de *Symmaque*, en ſix colomnes différentes. On y a joint une cinquiéme verſion, trouvée à *Jerico*, ſans nom d'Auteur, & une ſixiéme qu'on a nommée *Nicopolitaine*, parce qu'elle fut trouvée à Nicopolis. Lorſque l'Edition ne contenoit que la verſion des Septante & celles d'Aquila, de Theodotion & de Symmaque, on l'appelloit *Tetraple*.

HIABLE ou YEBLE, ſ. f. Plante qui, ſans être arbre, a beaucoup de reſſemblance avec le ſureau, & dont le ſuc a des vertus deſſicatives & congelatives qui le font employer pour diverſes maladies. Il entre auſſi dans la compoſition d'une eſpece de ſavon noir, qui eſt fort en uſage dans les Pays-Bas.

HIATUS, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *ouverture de la bouche*, & que nos Poëtes ont adopté en François, pour ſignifier le défaut d'un vers où quelque ſyllabe irréguliere rend la prononciation trop allongée. On appelle auſſi *hiatus* le vuide qui demeure dans une piéce entre des choſes qui n'ont pas de liaiſon.

HIBOU, ſ. m. Oiſeau, qui ſe nomme auſſi *chat-huant*, parce qu'il ſe nourrit de ſouris comme les chats, & qu'il jette un cri lugubre. Sa tête d'ailleurs reſſemble aſſez à celle du chat. Il hait la lumiere, ce qui le fait paſſer pour un oiſeau de mauvais augure. Sa couleur eſt fauve, avec des taches blanches ſur le dos, ſes jambes couvertes de plumes & ſes ongles crochus. Le hibou étoit en grande vénération parmi les Atheniens, & Minerve, leur protectrice, étoit repreſentée avec cet animal à la main.

HICARD, ſ. m. Oiſeau de la groſſeur d'une pie, qu'on met au rang des oiſeaux de riviere, parce qu'il les fréquente, & qui eſt commun dans la nouvelle France.

HIDROTIQUES, ſ. m. Nom grec de certains médicamens *ſudorifiques*; c'eſt-à-dire, qui attenuant les humeurs & les pouſſant à la ſuperficie, produiſent des ſueurs.

HIE, ſ. f. Nom d'un billot de bois qui ſert à enfoncer des pavés ou des pilotis, & qui ſe nomme auſſi *demoiſelle*, dans le ſecond de ces deux uſages; & *mouton*, dans le premier. *Hier*, c'eſt enfoncer des pavés avec la hie. *Hiement* eſt l'action de la hie. Il ſe dit auſſi du bruit que fait une machine en élevant un fardeau, & de celui que quelque effort violent cauſe dans un aſſemblage de piéces de bois. C'eſt auſſi le nom d'une petite *chevre*, qui ſert à monter des fardeaux.

HIERACIUM, ſ. m. Nom grec d'une plante, qui ſe nomme auſſi *Herbe à l'épervier*, & qui eſt une eſpece de laitue ſauvage. On en diſtingue deux ſortes; la grande, qui reſſemble à la laitue; & la petite, qui reſſemble à la chicorée. On prétend que l'épervier s'en frotte les yeux, pour s'éclaircir la vue.

HIERARCHIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie *Ordre* ou *Gouvernement ſacré*, c'eſt-à-dire, Eccléſiaſtique. On l'applique auſſi aux Anges, pour ſignifier les diviſions de leurs ordres ou de leurs différentes claſſes. On en diſtingue trois : la premiere, qui contient les *Seraphins*, les *Cherubins* & les *Thrônes*; la ſeconde, composée des *Dominations*, des *Puiſſances* & des *Principautés*; la troiſiéme, des *Vertus*, des *Archanges* & des *Anges*. On appelle *hierarchique* ce qui appartient au gouvernement de l'Egliſe.

HIERE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *ſacré*, & dont on a fait le nom d'une compoſition purgative à laquelle on atribue de grandes vertus. Il y a une *hiere*, qu'on nomme *hiere-picre*, c'eſt-à-dire, *hiere amere*, parce qu'il y entre beaucoup d'aloes.

HIEROGLYPHIQUE, adj. & ſubſt. Mot grec composé, qui ſignifie certaines images ou certaines figures, dont les Anciens, & particulierement les Egyptiens, ſe ſervoient pour exprimer leur doctrine de Religion, & leurs Sciences morales & politiques. Ils les gravoient ordinairement ſur des pierres, ou ſur des obeliſques & des pyramides, que le peuple avoit en grande vénération.

HILAIRES, ſ. f. Nom de certaines fêtes que les Grecs & les Romains célébroient le 25 de Mars à l'honneur de la Mere des Dieux, & pendant leſquelles chacun pouvoit prendre les marques de dignité qu'il lui plaiſoit. Ce mot vient du grec, & ſignifie *choſes joyeuſes*.

HILLOIRES, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom de certaines piéces de bois longues & arrondies, qui ſervent de ſoutien aux écoutilles.

HIN, ſ. m. heb. Nom d'une meſure des Hebreux, qui contenoit un boiſſeau Romain.

HINGUET, ſ. m. En termes de Marine, c'eſt un morceau de bois qui ſert à arrêter le cabeſtan, lorſqu'on s'en eſt ſervi.

HIPOCRAS, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie *mêlange*, & qui eſt le nom d'une liqueur qui ſe fait avec du vin, du ſucre, de la canelle & d'autres ingrédiens.

HIPPOCENTAURE, ſ. m. grec. Monſtre fabuleux que les Poëtes & les Peintres ont repreſenté moitié homme & moitié cheval. L'origine de cette fable eſt que les Theſſaliens ayant été les premiers qui aient rendu le cheval docile, leurs voiſins, qui les voyoient montés deſſus, les prirent d'abord pour des monſtres composés des deux natures.

HIPPODROME, ſ. m. Lieu, où ſuivant la ſignification du nom grec, on fait des courſes de chevaux. L'hippodrome de Conſtantinople étoit célébre & ſubſiſte encore.

HIPPOGLOSSE, ſ. f. Nom grec d'une herbe entre les feuilles de laquelle il ſort une eſpece de langue, ſuivant la ſignification d'une partie du mot. On vante ſa vertu pour les infirmités particulieres des femmes.

HIPPOGRIFE, ſ. f. gr. Monſtre fabuleux, moitié cheval & moitié grifon, célebré par l'*Arioſte*, fameux Poëte Italien, qui lui donne auſſi des aîles.

HIPPOLAPATHE, ſ. f. grec Plante qui eſt une eſpece de *Lapathum* ou de *Lapathe*, & à laquelle on attribue les mêmes vertus. Elle croît dans les marais & dans les lieux où l'on nourrit des beſtiaux.

HIPPOMANE, ſ. m. Mot grec composé, qui eſt le nom d'une excreſence charnue que les poulains apportent à la tête en naiſſant, & que la mere mange auſſitôt. Les Anciens donnoient le nom d'*Hippomane* à certains *philtres*, parce qu'on prétend qu'il y entroit de cette excreſcence. *Hippomane* eſt auſſi le nom d'une herbe qui

fait entrer les chevaux en fureur lorſqu'ils en mangent ; auſſi ce mot ſignifie-t-il *fureur de cheval.*

HIPPOPHAES, ſ. m. Nom d'une herbe maritime, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'olivier, mais ſont entremelées d'épines blanches, & dont les fleurs ſont en grappe. Son jus eſt purgatif.

HIPPOPHESTE, ſ. m. Nom d'une herbe qui ſert aux Foulons, & dont le jus eſt bon pour l'épilepſie & pour les foibleſſes de nerfs. Elle croît dans les lieux maritimes, & ſes feuilles ſont petites & piquantes.

HIPPOPOTAME, ſ. m. Nom grec composé, qui ſignifie *cheval de riviere.* Cet animal eſt fort commun dans les grandes rivieres d'Afrique. Il eſt amphibie, & ſort ſouvent de l'eau pour brouter dans les campagnes. Il ne reſſemble au cheval que par la tête. Sa groſſeur eſt double de celle d'un bœuf. Il a le pied fourchu, la queue courte, & la peau fort unie & ſans poil.

HIRARE, ſ. f. Animal du Breſil, qui vit de miel & qui le tire fort adroitement des ruches en fouiſſant la terre au deſſous. On pretend que c'eſt une eſpece d'Hyene.

HIRONDELLE, ſ. f. Petit oiſeau noir & blanc, qui n'habite nos climats qu'au Printems & en Eté. Quelques-uns prétendent que les hirondelles ſe cachent dans des trous pendant l'Hiver. D'autres aſſurent que ſe mettant en tas & formant une eſpece de mole, elles ſe laiſſent tomber au fond des étangs, où elles demeurent juſqu'au retour de la belle ſaiſon; ils le prouvent même par des exemples. D'autres les font venir d'Afrique, où elles retournent en Automne. L'*hirondelle de mer* eſt un poiſſon couvert d'écailles dures & mouchetées, qu'on nomme ainſi parce qu'il a les nageoires fort grandes, en forme d'aîles d'hirondelle.

HISTORIAGRAHE, ſ. m. gr. Celui qui écrit l'*hiſtoire*, c'eſt-à-dire, le recit des évenemens publics & particuliers qui arrivent dans la Société humaine ou dans quelques-unes de ſes parties. Le principal but de l'hiſtoire eſt d'inſtruire les hommes par l'exemple. On appelle *Hiſtoire naturelle*, une deſcription des productions de la Nature ; ſoit *celeſtes*, telles que les planétes, les étoiles, les cométes, les propriétés de l'air, du climat, &c. ſoit *terreſtres*, telles que les animaux, les végétaux, les rivieres, les mines, &c. *Hiſtoire civile*, celle des nations, des gouvernemens, &c. *Hiſtoire eccleſiaſtique*, celle des événemens qui appartiennent à la Religion. Un *Peintre en hiſtoire* eſt celui qui repreſente quelque action mémorable, par un certain nombre de figures qui rappellent le fait & qui produiſent les mêmes impreſſions.

HISTRION, ſ. m. Mot latin qui ſignifie *Boufon, Farceur*, & que nous avons adoptés, mais en mauvaiſe part, pour ſignifier un Comédien ſans talens, un mauvais Acteur.

HIVOURA, ſ. m. Nom d'un arbre du Breſil, qui ne produit que de cinq en cinq ans. Son fruit eſt une eſpece de petite prune, qui contient un petit noyau agréable & ſain pour les maladies.

HOBEREAU, ſ. m. Nom d'un oiſeau de proie, qui eſt le plus petit après l'émerillon, & dont on ſe ſert pour prendre de petits oiſeaux. Il a le dos & la queue noirâtres ; mais il eſt marqueté ſous le ventre, & ſon bec eſt bleu.

HOBIN, ſ. m. Nom d'une race de chevaux qui vont naturellement le pas qu'on appelle l'*amble.*

HOC & HOCA, ſ. m. Noms de deux différens jeux de cartes. *Hoc* eſt auſſi un terme du jeu de *la Cométe*, qui eſt devenu le jeu dominant depuis quelques années.

HOCHEPIED, f. m. Oiſeau qu'on lâche ſeul après le heron, pour le faire monter.

HOIRIN, f. m. Nom qu'on donne au bois qu'on laiſſe flotter ſur l'eau pour faire connoître où l'ancre eſt mouillée. On l'appelle auſſi *Bouée* & *Baliſe*.

HOLLANDE, f. f. Mot dont on ſe ſert ſouvent au lieu de *toile de Hollande*. Le principal marché des belles Hollandes eſt *Harlem*.

HOLOCAUSTE, f. m. gr. Terme de Religion. C'étoit, dans l'Egliſe Juive, un ſacrifice où toute la victime étoit conſumée par le feu ſur l'autel. Les Payens avoient auſſi leurs *holocauſtes*.

HOLOGRAPHE, adj. Mot gr. composé, qui ſignifie ce qui eſt écrit entierement de la main de quelqu'un. Ainſi l'on appelle *teſtament holographe*, celui qui eſt de la main du Teſtateur.

HOLOMETRE, ou plûtôt OLOMETRE, ſubſt. maſc. Nom grec d'un inſtrument mathématique, qui ſert à prendre toutes ſortes de meſures, ſuivant la ſignification du mot.

HOMAR, f. m. Groſſe écreviſſe de mer, fort commune ſur les côtes occidentales & méridionales de France.

HOMELIE, f. f. Mot grec, qui ſignifie *aſſemblée*, mais dont on a fait le nom des exhortations, en forme de conférences, que les Evêques faiſoient au peuple pendant les cinq premiers ſiécles de l'Egliſe, où l'office de la prédication n'étoit permis qu'à eux.

HOMICIDE, f. m. Mot latin composé, qui ſignifie *meurtre*, ou l'action de tuer un homme.

HOMOGENE, adject. Terme grec de Philoſophie, opposé à *Heterogene*. Il ſignifie ce qui eſt de même genre ou de même nature.

HOMOLOGUE, adj. Terme grec de Géometrie, qui eſt emploié pour ſignifier *ſemblable*, ou *correſpondant en raiſon*. Les deux côtés d'un parallelogramme ſont homologues dans ſa longueur.

HOMONYME, adj. Terme grec de Logique. On appelle *choſes homonymes*, celles qui ont le même nom quoiqu'elles ſoient de nature différente.

HONGNETTE, f. m. Nom d'un inſtrument de ſculpture, qui eſt une ſorte de ciſeau pointu & quarré.

HONNITS-ANCAZON, f. m. Arbriſſeau de l'Iſle de Madagaſcar, dont la fleur rend la même odeur que le jaſmin, mais eſt beaucoup plus grande, & croît ſur une tige blanche.

HOQUALIA, f. m. Arbre de la Nigritie, qui produit pour fruit une eſpece de feves, dont la peau, réduite en cendre, ſert dans la Médecine.

HOQUET, f. m. Nom d'une incommodité fort commune, qui n'eſt qu'un mouvement convulſif du diaphragme, cauſé par l'irritation de quelque muſcle.

HORAIRE, adject. Mot formé d'*heure*, ou plûtôt du mot latin qui ſignifie *heure*. Il ſe dit des cercles, des lignes & des autres figures qui ſe font ſur les cadrans pour marquer les heures.

HORAME, f. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, qui produit une gomme nommée *Tacamahara*, employée dans la Médecine, & dont le bois eſt propre à conſtruire des vaiſſeaux.

HORDE, f. m. Nom qu'on donne à un camp Tartare, ou plûtôt à une troupe des Tartares reunis & de même race, qui n'ayant pas d'habitation fixe, menent une vie vagabonde, & campent ſous les tentes ou ſur des charriots, dans des lieux où ils trouvent dequoi nourrir leurs troupeaux.

HORION, f. m. Ancien mot qui a ſignifié *caſque*, & qui s'eſt conſervé, dans le langage populaire, pour ſignifier *un coup ſur la tête*.

HORIZON. f. m. Mot grec, qui fignifie *terme*, & qui eft en Aftronomie, le nom d'un des grands cercles qui coupent la fphere terreftre en deux parties égales ou deux émifph res. Dans le langage commun, l'*horizon* eft ce qui borne la partie de la terre que nous voyons autour de nous, & qui la divif de celle que nous ne voyons pas. On appelle celui-ci *horizon fenfible*, pour le diftinguer du *rationel*, qui eft l'horizon aftronomique. *Horizontal* fignifie ce qui eft parallele à l'horizon.

HORMINUM, f. m. Plante dont les feuilles reffemblent à celles du *Marrube*, & qui produit, dans de petites gouffes, une graine noire, à laqu lle on attribue la vertu de nettoyer les yeux & de réfoudre les tumeurs. L'*horminum* eft ce qu'on appelle communement l'*orvalle*. Il y a un horminum fauvage, dont les feuilles reffemblent beaucoup à la fauge.

HOROPTERE, f. m. Mot gr. compofé, qui eft le nom d'une ligne d'optique, parallele à celle qui joint le centre des deux yeux.

HOROSCOPE, f. m. Mot gr. compofé, qui fignifie la connoiffance qu'on prétend tirer, pour l'avenir, de la fituation où fe trouvent les planétes & certaines étoiles au moment de la naiffance d'un homme ou d'une femme.

HORTOLAGE, f. m. Mot formé du latin, qui fignifie la partie d'un jardin potager où font les couches & les plantes baffes.

HOSANNA, f. m. Mot Hebreu, qui fignifie, *fauvez-nous, je vous prie*, & que les Juifs emploient encore comme une bénédiction ou une priere.

HOSPODAR, f. m. Titre de dignité. C'eft le nom qu'on donne particulierement au Prince de la Valaquie, qui eft tributaire du Grand Seigneur & qui reçoit de lui l'inveftiture.

HOTTE, f. f. Nom qu'on donne à la pente intérieure d'une cheminée, depuis le haut des jambages jufqu'au plancher.

HOUBLON, f. m. Plante dont les feuilles reffemblent à celles de la vigne, mais font beaucoup plus rudes. Ses fleurs fervent à faire de la bierre, ce qui la fait cultiver avec foin dans les pays du Nord auxquels la nature a refufé du vin. On prétend que le jeune houblon purifie le fang.

HOUE, f. f. Nom d'un outil compofé d'une tête de fer plat & d'un manche de bois, qui fert aux Vignerons pour remuer la terre. Ce nom paroît venir du mot Allemand qui eft prefque le même, & qui fignifie la même chofe.

HOUILLE, f. f. Matiere noire, fulphureufe & combuftible, qui fe tire du fein de la terre, & qui fert dans plufieurs pays, au lieu de bois à brûler. Les Forgerons s'en fervent auffi.

HOUGRE & HOURQUE, f. f. Noms d'une efpece de navires Hollandois, dont le port eft depuis cinquante jufqu'à deux cens tonneaux, & qui demandent peu de Matelots pour les conduire. Ils font propres à toutes les mers.

HOVO, f. m. Grand arbre de l'Amerique, commun aux environs de Panama, de la racine duquel on tire par incifion une liqueur fort agréable. Son fruit eft une efpece de prune.

HOUPIER, f. m. Nom qu'on donne aux arbres ébranchés, auxquels on ne laiffe que les branches du fommet.

HOURAILLIS, f. m. Terme de Chaffe, qui fignifie une meute qui déperit parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais chiens.

HOURCE, f. f. Nom d'une corde de vaiffeau qui tient la vergue d'artimon, & qui ne fert jamais que du côté du vent.

HOURDER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui fignifie faire un ouvrage groffier & fans enduit, en plâtre comme en mortier,

Hourdage se dit aussi de toute maçonnerie grossiere. *Hourder* un plancher, c'est en faire l'aire avec des lattes. On appelle *hourdi*, le dernier banc ou la derniere piece de bois de l'arriere d'un vaisseau, qui sert à affermir la poupe.

HOURQUE. *Voyez* HOUGRE.

HOURVARI, s. m. Nom d'un vent de terre qui se leve tous les jours au soir dans quelques Isles de l'Amerique, & qui est ordinairement accompagné de tonnerre & de pluie.

HOUSSAGE, s. m. Nom qu'on donne à la clôture d'un moulin à vent.

HOUX, s. m. Arbrisseau dont les feuilles sont toujours vertes, & bordées de pointes ou d'épines. Son fruit, qui est rond & rouge, contient un noyau d'assez bon goût. Le bois du houx va au fond de l'eau. Ses branches sont fort souples, & de-là vient le nom de *houssine*, pour signifier une petite baguette flexible.

HUCHU, s. f. Nom d'un coffre de bois où tombe la farine en sortant de dessous la meule. En termes de Marine, *un navire en huche* est celui qui a la poupe fort haute.

HUET, s. m. Oiseau, qui est une sorte de grand hibou, de couleur cendrée & moucheté de noir. D'autres l'appellent *Huot* & *Hulot*.

HUGUENOT, s. m. Nom qu'on donne en France aux Protestans Calvinistes, & dont on rapporte diversement l'origine. Les uns le font venir de Tours, où le peuple croyoit qu'un Luthin, nommé le *Roi Hugon*, revenoit toutes les nuits, d'où l'on prit occasion de donner le nom de Huguenots aux Protestans, parce qu'ils sortoient la nuit pour leurs assemblées. D'autres veulent que leur mot du guet, pour se reconnoître dans leurs assemblées, fût *Huc nos*. D'autres, qu'un de leurs Députés à la Cour ayant commencé sa harangue par *Huc nos venimus*, les Courtisans, à qui la langue latine étoit peu familiere, en firent une mauvaise plaisanterie, & donnerent ce nom au Parti. D'autres le font venir de *Jean Hus*, dont les Calvinistes ont embrassé les opinions. D'autres, d'une faction de Suisses qui furent nommés *Eytdnotsz Conféderés*, &c. On a donné le nom de *huguenote* à une marmite sans pieds, où l'on fait cuire les viandes sans bruit sur un fourneau, parce qu'on prétend que les Huguenots de France avoient cette précaution, pour éviter le scandale aux jours défendus.

HUILE VIERGE, s. f. On donne ce nom à l'huile qu'on tire des olives fraîches, & qui n'est ni pressurée ni chauffée.

HUISSERIE, s. f. Mot formé du vieux mot *huis*, qui a signifié porte. On appelle *huisserie* toutes les pieces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. *Huissier* vient de la même source.

HUITRE, s. f. Poisson de mer que la nature a renfermé entre deux écailles, & qui jette son frai, au mois de Mai, ce qui ne permet gueres d'en manger jusqu'au mois de Seprembre. Le frai s'attache aux rochers, & même aux branches de certains arbres qui se baissent sur le rivage dans plusieurs endroits de l'Afrique & l'Amerique, & les écailles commencent à se former dans l'espace de vingt quatre heures. On rend les huitres vertes, en les faisant parquer dans des anses bordées de verdure. Les Relations de la Chine nous apprennent qu'on y seme des huitres dans des campagnes couvertes d'eau, c'est-à-dire, qu'on y jette de petits morceaux d'écaille qui deviennent une espece de semence.

HUITZIZIL, s. m. Oiseau du Mexique, qui n'est pas plus gros qu'un papillon, mais dont on

vante beaucoup la beauté. Il vit de la rosée qu'il receuille sur les fleurs, & lorsqu'elles se sechent, il fiche son bec dans un tronc d'arbre où il demeure attaché jusqu'au renouvellement de la nature.

HUITZPACOTLI, f. m. Arbrisseau rampant du Mexique, dont les feuilles sont triangulaires, & qui porte une espece de noisette qui est un excellent purgatif.

HULOT, f. m. *Voyez* HUET. En termes de Marine, on appelle *hulots* certaines ouvertutes, telles que celles qu'on fait dans le panneau de la fosse des cables.

HUMECTATION, f. f. lat. Préparation qui se fait d'une chose en la laisant tremper quelque tems dans l'eau. *Humecter* est le verbe.

HUMERAL, adj. Terme de Médecine, formé du mot latin qui signifie *épaule*. Il ne se dit que du muscle, qui sert à élever le bras.

HUNE, f. f. Espece de guerite ronde, ou de cage de bois, qui est presqu'au sommet des grands mâts d'un vaisseau, & où se poste un Matelot, pour découvrir de loin. La hune forme une espece de balcon circulaire, qui peut contenir plusieurs hommes. On appelle aussi *hune* la piece de bois à laquelle une cloche est attachée. Les voiles des mâts de hune, se nomment *huniers*, *grand hunier*, celle du grand mât, & *petit hunier*, celle du mât de misaine.

HUPPE, f. f. Oiseau de la grosseur d'une grive qui a la tête pointue & ornée d'une touffe de plumes en forme d'aigrette. Il a les aîles noires, l'estomac roux & le dos cendré.

HUSSARTS, f. m. Nom qu'on donne à la cavalerie Hongroise. Elle est ordinairement vétue de peaux de Tigres ou d'autres bêtes farouches. Elle se sert fort adroitement du sabre, mais elle est plus propre aux expéditions rapides qu'à une bataille reglée.

HUTER, v. act. Terme de Marine. *Huter les vergues*, c'est les amener jusqu'à la moitié du mât & les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent.

HUTLA, f. m. Espece de lapin de l'Isle Hispaniole, mais qui a les oreilles courtes & la queue d'une taupe.

HYACINTHE, f. f. gr. Nom d'une fleur de couleur bleue, qui est fort célébre, dans la Fable, par la Métamorphose d'un Prince de ce nom, aimé d'Apollon & de Zéphyre. Apollon jouant au palet avec le Prince Hyacinthe, Zéphyre jaloux souffla si fort sur le palet qu'il tua le Prince. Apollon fit naître de son sang une belle fleur. *Hyacinthe* est aussi le nom d'une pierre précieuse, dont on distingue plusieurs sortes; & celui d'un électuaire ou d'une confection de Pharmacie.

HYADES, f. f. Constellation, que d'autres nomment *Pleyades* ou les sept Etoiles. Elle est située à la tête du taureau, & célébre parmi les Poëtes pour amener de la pluie lorsqu'elle se leve. C'est ce qui signifie le nom grec *Hyades*.

HYALOIDE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *verre*, & qui se dit d'une tunique de l'œil qui renferme l'humeur *vitrée*.

HYDATIDES, f. f. Nom formé du grec, pour signifier des vesicules remplies d'*eau* qui se forment dans l'intérieur du corps & qui deviennent la cause de l'hydropisie.

HYDRAGOGUE, f. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui est propre à tirer les eaux. C'est le nom des médicamens qui servent à purger les eaux & les sérosités du corps.

HYDRARGYRE, f. m. Mot grec composé, qui signifie *Eau*

d'argent. On donne ce nom au vif-argent ou au Mercure, parce qu'il coule comme l'eau.

HYDRAULIQUE, f. f. Nom grec compofé de deux mots, dont l'un fignifie *Eau* & l'autre *Tuyau*. C'eft le nom d'une Science qui fait partie de la Statique, & qui enfeigne la maniere de conduire & d'élever les eaux. On appelle *Colomnes hydrauliques* celles qui font ornées de jets ou de nappes d'eau.

HYDRE, f. f. Serpent fameux dans la Fable, qui habitoit le Marais de Lerne, d'où lui venoit le nom grec d'Hydre, qui fignifie Eau, & que les Poëtes repréfentoient avec cinquante têtes, dont une n'étoit pas plutôt coupée qu'il en renaiffoit plufieurs autres. Il fut tué par Hercule, & changé en Conftellation. Les Aftronomes donnent effectivement ce nom à une Conftellation méridionale, qui eft compofée de vingt-fix Etoiles.

HYDRELEON, f. m. Mot grec compofé, qui fignifie en langage de Médecins un mêlange d'*Eau* & d'*Huile*.

HYDROCELE, f. f. Mot grec compofé, qui fignifie *humeur aqueufe*. C'eft une maladie du *fcrotum*, caufée par un dépôt d'eaux & d'humeurs.

HYDROCEPHPALE, f. f. Mot grec compofé des mots qui fignifient eau & tête. C'eft le nom d'une maladie qui arrive à la tête par un amas d'eau qui s'y forme. On en diftingue plufieurs fortes.

HYDROGRAPHIE, f. f. Mot grec compofé de deux mots qui fignifient eau & defcription. C'eft le nom d'une Science qui enfeigne à mefurer & à connoître la mer, comme la Géographie enfeigne à connoître la terre. On appelle *Cartes hydrographiques* les Cartes marines, qui repréfentent la forme des mers. Elles font abfolument néceffaires pour la navigation. L'*Hydrographe* eft celui qui fait ou qui enfeigne l'*Hydrographie*.

HYDROMANCIE, f. f. Mot grec compofé, dont la feconde partie fignifie *divination*. C'eft le nom d'une méthode que les Anciens employoient pour deviner les chofes futures par les mouvemens, les couleurs, & les diverfes impreffions de l'eau.

HYDROMELE, f. f. Mot grec compofé, qui fignifie mêlange d'eau & de miel. C'eft le nom d'une liqueur qui fe fait avec un miel délayé dans une quantité d'eau convenable, qu'on fait cuire à feu lent & qu'on écume fans ceffe jufqu'à ce que ce qui refte fuffife pour y faire nager un œuf. On l'expofe enfuite au Soleil pendant quarante jours; après quoi l'on y ajoute un peu de vin d'Efpagne & d'eau-de-vie, & dans cet état on la garde en bouteilles trois ou quatre mois. Tel eft du moins l'ufage des Ruffiens & des Polonois, qui en boivent beaucoup.

HYDROMPHALE, f. f. Mot grec compofé, dont la feconde partie fignifie *nombril*. C'eft le nom d'une maladie, qui confifte dans un amas d'eau au nombril.

HYDROPHOBIE, f. f. Mot grec compofé, dont la feconde partie fignifie *terreur*. C'eft le nom d'une maladie caufée par la morfure des chiens enragés, & qui entr'autres accidens donne une extrême averfion pour l'eau & pour toutes les chofes liquides. L'*Hydrophobie* eft une marque que la rage eft à fon plus haut degré, c'eft-à-dire, incurable.

HYDROPHTALMIE, f. f. Mot grec compofé, dont la feconde partie fignifie *vue*. C'eft une maladie des yeux, qui les fait enfler prodigieufement.

HYDROPIPER, f. m. Nom grec, d'une plante qui s'appelle vulgairement *Curage*. Sa graine eft forte, comme une efpece de

poivre, ſuivant ſon nom, & vient en forme de grappe près des feuilles.

HYDROPISIE, ſ. f. Mot grec composé, qui eſt le nom d'une maladie cauſée par un amas d'eau qui ſe répand quelquefois par tout le corps, & qui n'occupe quelquefois que les jambes ou le ventre. Il y a une hydropiſie ſéche, cauſée par des vents, qui ſe nomme *Tympanite*, du mot grec qui ſignifie *Tambour*, parce que le ventre eſt alors fort tendu.

HYDROPOTE, ſ. m. Nom qu'on donne à ceux qui ne boivent que de l'eau, ſuivant la ſignification du mot grec composé, dont la ſeconde partie ſignifie *Buveur*.

HYDRAUSTATIQUE, ſ. f. Mot grec composé & nom d'une Science qui a pour objet la peſanteur des fluides, ſur-tout celle de l'eau & de tous les corps qui s'y enfoncent ou qu'elle ſoutient.

HYDROTIQUES, *Voyez* HIDROTIQUES.

HYENE, ſ. f. Animal farouche & très-vorace, connu des Anciens ſous ce nom, mais que la plûpart des Voyageurs prennent aujourd'hui pour la civette, d'autant plus que les Anciens le croyoient fort commun en Afrique. Ils en racontent des choſes fabuleuſes.

HYGROMETRE, ſ. m. Nom grec composé de deux mots qui ſignifioient *Humide* & *Meſure*. C'eſt le nom d'un inſtrument qui ſert à faire connoître la ſécherеſſe ou l'humidité de l'air.

HYLOBIENS, ſ. m. Secte de Philoſophes Indiens, qui ſe retiroient dans les bois pour être ſeuls, en liberté de ſe liver à la contemplation.

HYMEN, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *Membrane*, & qui étoit le nom du Dieu du mariage, qu'on repréſentoit avec un chapelet de roſes, de longs cheveux blonds, un manteau couleur de pourpre ou de ſaffran, & une torche à la main. On l'appelloit auſſi *Hymenée*. *Hymen* ſe prenoit de même pour ſignifier le mariage. Les Botaniſtes appellent *Hymen* une petite peau dont les boutons des fleurs ſont enveloppés.

HYMNE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie une *Ode* ou une chanſon Religieuſe à l'honneur de Dieu ou des Saints. *Santeuil* a fait de très-belles Hymnes.

HYOIDE, adj. Nom grec d'un os qui eſt à la racine de la langue, & qui ſe nomme ainſi parce que ſa figure reſſemble à la lettre grecque *v*.

HYPECOON, ſ. m. Nom d'une herbe dont les fleurs ſont jaunâtres, les feuilles un peu plus grandes que celles de la rue, & la graine ſemblable à celle de la nielle. Elle croît dans les bleds, & n'eſt pas moins froide que le pavot.

HYPERBATE, ſ. f. Nom grec, d'une figure de Rhétorique, qui conſiſte dans une tranſpoſition de mots & d'idées, pour exprimer une violente affection de l'ame.

HYPERBOLE, ſ. f. gr. Autre figure de Rhétorique, qui conſiſte à aggraver beaucoup la vérité, pour repréſenter les choſes plus grandes ou moindres qu'elles ne ſont réellement. *Hyperbole* eſt auſſi un terme de Géométrie, qui ſignifie une ligne courbe formée de la ſection d'un cône par un plan non parallele à un de ſes côtés ; d'où il ſuit qu'il y a une infinité d'eſpeces d'hyperboles.

HYPERBORÉE, adj. gr. Nom que les Anciens donnoient aux régions Septentrionales dont ils ne connoiſſoient pas exactement la ſituation ni l'étendue.

HYPERTHYRON, ſ. m. Terme d'Architecture, qui eſt le nom grec d'une eſpece de table, en forme de friſe au-deſſus du chambranle, dans les Portes doriques.

HYPNOTIQUES, ſ. m. Mot grec formé du ſubſtantif, qui ſig-

nifie ſommeil. On donne ce nom à certains médicamens qui font dormir & qu'on appelle auſſi *Soporifiques*.

HYPOCAUSTE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie *brulant par-deſſous*. On donne ce nom aux fourneaux qui ſervent à échauffer les étuves.

HYPOCISTE, ſ. m. Plante aſtringente qui entre dans la compoſition de la Thériaque. C'eſt un rejetton des racines du *Ciſte*.

HYPOCONDRE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie ce qui eſt ſous les cartilages. On donne ce nom à la partie du ventre qui eſt au-deſſous des côtes, du côté droit & du côté gauche. De-là le nom d'*Hypocondriaque* pour ſignifier celui dont le cerveau eſt troublé par des vapeurs qui s'élévent des hypocondres à la tête.

HYPOGASTRE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie la partie inférieure du bas ventre.

HYPOMOCHLION, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *barre* ou *levier* de deſſous. C'eſt le nom qu'on donne, en Méchanique, au point ſur lequel le levier porte, pour baiſſer ou élever les corps.

HYPOSTASE, ſ. f. Mot grec compoſé, par lequel les anciens Théologiens grecs entendoient la Perſonne, & ceux de l'Egliſe latine la Subſtance ou l'Eſſence, de ſorte qu'ils paroiſſoient s'accorder peu lorſqu'ils l'appliquoient à la Trinité divine. On appelle *union hypoſtatique* celle des Nature divine & humaine dans la Perſonne de Jeſus-Chriſt.

HYPOTENUSE, ſ. f. Terme grec de Géométrie, qui ſignifie le plus long côté d'un triangle rectangle, c'eſt-à-dire, le côté opposé à l'angle droit, dont la propriété principale eſt d'avoir ſon quarré égal aux quarrés des deux autres côtés.

HYPOTHEQUE, ſ. f. Terme grec, qui ſignifie *engagement* formé ſur quelque choſe, ou charge impoſée ſur quelques biens pour la ſureté de quelque choſe. C'eſt un terme de Juriſprudence. On a donné le nom d'*Hypotheque* à une liqueur compoſée de jus de ceriſes, de ſucre & de diverſes épices.

HYPOTHESE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *ſuppoſition*, c'eſt-à-dire, propoſition qu'on ſuppoſe accordée, & de laquelle on tire des concluſions en faveur de ce qu'on veut prouver. On donne le nom d'*Hypotheſes* aux Syſtêmes de Phyſique raiſonnée, parce qu'ils ne portent que ſur des ſuppoſitions vraiſemblables ; en quoi ils différent de la Phyſique expérimentale, qui eſt fondée ſur des expériences réelles.

HYPOTRACHELION, ſ. m. Terme grec d'Architecture, qui ſignifie le cou d'une colomne, c'eſt-à-dire, l'endroit le plus menu qui touche au chapiteau. Les Médecins employent auſſi ce mot pour ſignifier la partie inférieure du cou de l'homme.

HYPOTYPOSE, ſ. f. Terme grec, qui ſignifie *repréſentation vive*. C'eſt le nom d'une figure de Rhétorique, qui conſiſte à repréſenter ſi vivement une choſe qu'on croit la voir.

HYSSOPE, ſ. m. Plante qui jette un grand nombre de ſurgeons d'une ſeule racine auſſi dure que le bois, & dont les feuilles ſont longuettes, chaudes, odoriférantes & d'un goût fort amer. Sa fleur eſt couleur d'azur & croît en forme d'épi. Les Juifs la faiſoient ſervir de goupillon pour leurs purifications. On fait une huile de fleurs & de feuilles de l'Hyſſope, qui appaiſe les démangeaiſons de la tête & qui fait mourir la vermine.

HYSTERIQUE, adj. Mot grec, qui ſignifie ce qui appartient aux parties intérieures qui diſtinguent les femmes. On appelle *paſſion Hyſterique*, *affection Hyſterique*, les maladies qui arrivent aux femmes

par quelque désordre des parties propres à leur sexe. C'est pour elles ce que les hypocondres sont pour les hommes ; mais les effets en sont plus dangereux, sur-tout avant qu'elles soient réglées & lorsqu'elles ont cessé de l'être. *Hysterocele* signifie une rupture ou une descente de la matrice.

I

LA lettre I est la neuviéme de l'Alphabet. Elle est voyelle & consonne, suivant sa position avec d'autres lettres : sa qualité est terminée en françois par sa forme, qui est droite lorsqu'elle est voyelle, & un peu courbe par le bas lorsqu'elle est consonne. Les Latins changeoient souvent *I* en *U* ; comme dans *Maxumus* & *decumus*, au lieu de *Maximus* & *decimus*. En chiffres numériques, I signifie l'unité, & *dix* lorsqu'il est suivi d'un zero.

JACIA, s. m. Nom que les Negres donnent à l'arbrisseau d'Afrique que nous nommons *Paretuvier*, & les Anglois *Mangrove*. Il croît dans des lieux maréca-geux. Ses branches se courbant jusqu'à terre y prennent racine & poussent de nouveaux Jacias qui forment ainsi, avec le tems, des bois impénétrables. Il en croît aussi dans plusieurs endroits sur le bord de la mer, & les huitres s'attachent aux branches.

JABLER, v. act. Mot d'origine obscure, qui signifie faire des entailles, qui s'appellent *jables*, aux douves d'un muid. L'outil dont le Tonnelier se sert se nomme *jabloire*.

JABUTICABA, s. m. Grand arbre du Bresil, qui porte une espece du petit limon de couleur noire & d'un goût fort agréable.

JACA, s. m. Espece de Citrouille de l'Isle de Java, qui croît sur le tronc d'un grand arbre, & qui change de goût suivant les degrés de sa maturité. Il contient des noyaux dont les amandes se mangent cuites.

JACAPUCAYA, s. m. Arbre du Bresil, d'un bois fort dur, dont le fruit a la forme d'un calice couvert, qui s'ouvre de lui-même lorsqu'il est mur. Il contient plusieurs châteignes qui ne sont pas nuisibles si on les mange cuites, mais qui font tomber tout le poil du corps si on les mange crues.

JACÉE, s. f. Plante dont les feuilles sont d'abord rondes & dentelées, mais s'allongent en croissant, & qui porte une sorte de violette, rouge au-dessus, jaune au-dessous & blanche au milieu, mais sans odeur. On en distingue deux especes, la grande & la petite, qui n'a que deux couleurs. On fait boire de l'eau de cette fleur aux enfans pour les tranchées.

JACKAL, s. m. Espece de chiens sauvages & voraces, qui ne sont pas rares en Afrique & en Asie, & qui se rendent redoutables lorsqu'ils marchent en troupes. On prétend que le Jackal chasse pour le Lion ; qu'il crie pour l'avertir après avoir pris quelqu'autre bête, & que lorsque le Lion est rassasié il mange ses restes.

JACINTHE, s. f. *Voyez* HYACINTHE.

JACOBÉE, s. f. Nom d'une Plante qui porte des fleurs fort blanches.

JACOBUS, s. m. lat. Ancienne monnoie d'or d'Angleterre, qui tiroit son nom du Roi Jacques I, dont elle portoit l'image.

JACULATOIRE, adj. Mot formé d'un verbe latin, qui signifie *jetter*. On appelle *Oraisons jaculatoires* des prieres courtes qu'on adresse au Ciel avec un vif mouvement de cœur.

JADE, s. m. Nom d'une pierre fort dure, couleur d'olive, dont on fait des poignées de sabre en Pologne & en Turquie.

On lui attribue des vertus contre la gravelle & la colique nephretique, par une ſimple application ſur les reins.

JAGOARUEN, ſ. m. Animal du Breſil, qui aboie comme le chien & qui en tient lieu aux habitans. C'en eſt apparemment une eſpece différente des nôtres.

JAGUACINI, ſ. m. Autre animal du Breſil, qui a quelque reſſemblance avec le renard, & qui fait la guerre aux cannes de ſucre, aux crabes & aux écriviſſe.

JAIS ou JAYET, ſ. m. Pierre minérale de couleur noire, qui reçoit un fort beau poli. Elle eſt combuſtible & rend une odeur de ſouffre lorſqu'on la brûle. On fait dans les Verreries une ſorte de verre en filets crux, qui imite le jais minéral, & qui porte le même nom.

JALAGE, ſ. m. Nom d'un Droit qui ſe leve ſur le vin dont la vente ſe fait en détail.

JALAP, ſ. m. Racine reſineuſe d'une plante qui croît dans l'Amérique méridionale, & qui eſt un purgatif violent. Le bon Jalap doit être maſſif, ſonnant, luiſant lorſqu'on le rompt, & doit avoir des cercles noirâtres dans ſa ſubſtance.

JALE, ſ. f. Nom d'un grand vaiſſeau, ou d'une forte de jatte dans laquelle on met des choſes liquides. C'eſt apparemment de-là que vient *jalage*.

JALET, ſ. m. Nom de certaines pierres rondes, qui ſe jettent avec une ſorte d'arc qu'on appelle *arbalête à jalet*. Ces pierres ſe nomment plus communément *gallet*.

JALONS, ſ. m. Pieux ou perches qu'on fiche en terre à des diſtances réglées, pour alligner des bâtimens ou les jardins. *Jalonner*, c'eſt faire cette opération.

IAMBE, ſ. m. Ce mot, dont la premiere lettre eſt un I voyelle, eſt le nom d'un pied des vers grecs & latins, qui eſt compoſé de deux ſyllabes; la premiere, breve; & la ſeconde longue. On appelle *vers Iambiques* des vers de ſix pieds, dont le ſecond, le quatriéme & le dernier ſont Iambes. Le cinquiéme un ſpondée; les autres dactyles, Iambes, ſpondées ou anapeſtes.

JAMBE DE FORCE, ſ. f. Nom qu'on donne dans les bâtimens à deux groſſes pieces de bois entaillées ſur les poutres & jointes par un entrait, pour ſoutenir les pieces qui forment le toît & la couverture. Les Maçons ont leur *jambe étriere*, leur *jambe boutiſſe*, leur *jambe d'encognure*, &c. qui ſont autant d'appuis de maçonnerie.

JAMBETTE, ſ. f. Nom d'un petit couteau ſans reſſort, dont la lame ſe replie doucement dans le manche. Les Charpentiers appellent *Jambettes*, de petits poteaux qui ſervent à ſoutenir diverſes pieces.

JANAKA, ſ. m. Animal quadrupede d'Afrique, qui eſt de la groſſeur d'un cheval, & qui a le cou fort long, avec les cornes d'un bœuf, & des veſſies aux côtés.

JANDIROBE, ſ. f. Herbe des parties méridionales de l'Amérique, qui s'attache aux arbres comme le lierre, & qui porte pour fruit une eſpece de coing, dont la chair eſt blanche. Elle contient trois amandes, dont on tire une huile jaune qui ſert utilement à ſe frotter le corps dans les douleurs qui viennent du froid.

JANIPABE, ſ. m. Arbre du Breſil, qui change de feuilles tous les mois, & qui porte une eſpece d'orange qui a le goût de la pomme de coing. Son jus, quoique blanc d'abord, devient noir enſuite, & les ſauvages s'en ſervent pour ſe noircir la peau.

JANISSAIRE, ſ. m. Nom qu'on donne aux ſoldats de l'Infanterie Turque, & qui n'eſt qu'une corruption du mot Turc

Genizeri. Ce nom ſignifies *hommes nouveaux*, & fut donné aux Janiſſaires par Ottoman premier, qui forma cette milice dans le quatorziéme ſiécle. On donne à Rome le nom de *Janiſſaires* à certains officiers de la Chancellerie Romaine qui ſont les Reviſeurs & les Correcteurs des bulles.

JANTE, ſ. f. Nom d'une piece de bois courbe, qui fait partie du cercle d'une roue.

JANTILLE, ſ. f. Diminutif de Jante. C'eſt le nom d'un ais appliqué autour des jantes de la roue d'un moulin, pour recevoir l'eau qui donne le mouvement à la roue. *Jantiller* une roue, c'eſt y mettre des *jantilles*.

JAQUEMAR, ſ. m. Terme de Monnoie. C'eſt le nom d'un reſſort qui eſt au-bas de la vis du balancier, & qui ſert à la faire relever.

JARARAQUE, ſ. f. Serpent noirâtre de Breſil, denviron trois pieds de long, qui ſiffle comme la vipere, & dont la morſure eſt fort dangereuſe. Le *Jararacucu*, le *Jararacopitinga* & le *Jararacapeba*, ſont d'autres ſerpens fort venimeux du même Pays.

JARDINER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Jardiner* un Autour, c'eſt l'expoſer au Soleil pour lui faire prendre l'air.

JARDINEUX, adj. Termes de Jouaillier, qui ſe dit particuliérement de l'émeraude. On appelle jardineuſe celle qui n'eſt pas nette & dont le verd eſt foible & mêlé de brun.

JARDON, ſ. m. Tumeur cauſée par une matiere viſqueuſe aux jambes de derriere d'un cheval. Le jardon vient au-dehors du jarret, au lieu que l'éparvin vient au-dedans.

JARGONELLE, ſ. f. Nom d'une poire d'Automne, qui n'eſt bonne qu'à cuire.

JARRE, ſ. f. En termes de Chapelier, c'eſt le poil qui ſort du caſtor & de la vigogne. Les Matelots appellent jarre un grand vaiſſeau de terre qui leur ſert à conſerver de l'eau douce. La *jarre* d'un moulin eſt une futaille où tombe le ſon.

JARRET, ſ. m. En termes d'Architecture, on dit qu'une choſe fait le jarret, pour dire qu'elle a quelque inégalité ou quelque boſſe. *Jarreter* ſedit auſſi dans le même ſens. Il y a des *jarrets* dans cette voute. Cette voute *jarrete*. Les Médecins nomment *veine jarretiere*, une groſſe veine qui deſcend en deux rameaux ſortis de la crurale.

JARS, ſ. m. Nom du mâle de l'oye, comme *Cocq* eſt le nom du mâle de la poule.

JAS, ſ. m. Nom de deux pieces de bois qui ſont au-deſſus de l'arganeau d'une ancre, & qui la ſoutiennent droite dans l'eau, afin qu'elle puiſſe mordre au fond.

JASMIN, ſ. m. Arbuſte qui monte fort haut par diverſes branches, l'orſqu'il eſt ſoutenu, & qui produit de petites fleurs blanches en forme de lis, d'une odeur fort agréable. La graine du jaſmin reſſemble aux lupins, mais il n'en produit pas toujours. Il y a auſſi des Jaſmins dont les fleurs ſont jaunes, & d'autres qui les ont bleues. L'Amérique a différentes ſortes des Jaſmins ſauvages, qui ont peu de reſſemblance avec les nôtres.

JASPE, ſ. m. Nom d'une eſpece de marbre qui approche de la nature de l'agathe & qui eſt ordinairement verd ; mais le plus beau eſt celui qui eſt tacheté de diverſes couleurs ; d'où eſt venu le mot de *jaſpé*, pour ſignifier ce qui eſt ainſi tacheté. On attribue au *jaſpe* la vertu d'arrêter le ſang.

JAVAR, ſ. m. Tumeur entre chair & cuir qui ſe forme au-deſſous du boulet ou du paturon des chevaux. Celui qui vient ſur le nerf s'apelle *javar nerveux* ; ſous la corne, *javar encorné*.

JAVERIS, ſ. m. Pourceau

ſauvage

ſauvage d'Amérique, qui a le nombril ſur le dos, & qui eſt fort difficile à prendre, parce qu'il ne ſe laſſe pas de courir, & que d'ailleurs ſes défenſes ſont redoutables. C'eſt une eſpece de ſanglier.

JAVEAU, ſ. m. Nom qu'on donne, en termes d'Eaux & Forêts, à toute Iſle qui ſe forme par un débordement d'eau ou par un amas de ſable dans quelque riviere.

JAVELOT, ſ. m. Dard de l'ancienne cavalerie Romaine, qui ſe lançoit avec la main. La *javeline* étoit une eſpece de demie picque, qui étoit en uſage dans l'infanterie & dans la cavalerie.

JAUNE DE NAPLES, ſ. m. Eſpece de craſſe jaune qui ſe tire des mines de ſouffre & qu'on employe pour les peintures à fraiſque.

JAUNISSE, ſ. f. Maladie cauſée par un débordement de bile, qui donne ſa couleur à la peau. Tout eſt amer au goût dans la jauniſſe, parce que la ſalive impregnée de bile ſe mêle aux alimens. Il y a une eſpece de jauniſſe noire, qui eſt mortelle. Ce qu'on appelle les *pâles couleurs* dans les junes filles, eſt une ſorte de jauniſſe.

JAUTEREAU, ſ. m. Nom des pieces de bois courbes qui ſoutiennent l'éperon d'un vaiſſeau, & de celles qui ſervent a ſoutenir les barres de hune au haut des mâts.

IBEX, ſ. m. Eſpece de chevre ſauvage, qui habite les rochers les plus eſcarpés, & qui a reçu de la nature deux longes cornes qui s'étendent fort loin ſur le dos, avec leſquelles elle ſe retient lorſque le pied lui manque ſur la pente des rochers.

IBIBOHOCA, ſ. m. Serpent fort venimeux du Breſil, qui eſt tacheté de rouge, de noir & de blanc. L'*Ibiracua* en eſt un autre, dont le venin fait jetter le ſang par toutes les ouvertures du corps à celui qui en eſt mordu.

IBIRAPITANGA, ſ. m. Grand & gros arbre du Breſil, dont le bois eſt de couleur rouge & d'une force extraordinaire pour teindre de cette couleur. Ses feuilles reſſemblent à celles du bouis.

IBIS, ſ. m. Oiſeau fort commun en Egypte & qui aime tant ce Pays qu'il ſe laiſſe mourir de faim ſi on le tranſporte ailleurs. Les Egyptiens l'adoroient, parce qu'il ne ſe nourrit que de ſerpens & de leurs œufs. Il a le bec de la cicogne, & ne boit jamais d'eau trouble, ce qui faiſoit que les Prêtres ſe purifioient avec de l'eau dont il avoit bû. On prétend que les hommes lui doivent l'invention des lavemens, parce qu'il ſe ſeringue d'eau ſalée avec ſon bec lorſqu'il a beſoin de ce remede. Il y a des *Ibis* blancs; mais les Ibis comuns ont le dos mêlé de noir, de verd & de pourpre, & le ventre blanc.

ICAQUE, ſ. m. Prunier des Antilles, qui porte une prune aſſez ſemblable à celle de Damas. Elle eſt ſi eſtimée de pluſieurs nations ſauvages, que vers le tems de ſa maturité on fait la garde avec des armes, pour empêcher que les ſauvages voiſins n'en viennent cueuillir.

ICHNEUMON, ſ. m. Animal d'Egypte, de la grandeur d'un chat, qui a le grouin d'un pourceau & cinq griffes aux jambes de derriere. Il eſt fort ennemi des crocodiles & de tous les ſerpens. On dit qu'il s'inſinue dans le ventre du crocodile, tandis que cet animal dort, & qu'il lui mange le foie. On prétend auſſi que lorſqu'il veut combattre un ſerpent, il ſe plonge dans l'eau, & ſe roule enſuite ſur la pouſſiere dont il ſe fait comme une cuiraſſe qu'il laiſſe ſécher au ſoleil. Sa couleur eſt mouchetée de blanc, de jaune & de cendré.

ICHNOGRAPHIE, ſ. f. Mot grec compoſé, qui ſignifie pro-

prement *description des vestiges* d'une chose. On donne ce nom à la description du plan géométral d'un bâtiment.

ICHOGLANS, s. m. Nom de certains Eunuques blancs, qui servent le Grand-Seigneur dans le Serrail, comme une sorte de Pages.

ICHTYOLOGIE, s. f. Mot grec composé, dont la premiere partie signifie poisson. On donne ce nom aux ouvrages qui traitent des poissons, comme on appelle *Ichtyophage* celui qui en fait sa nourriture ordinaire.

ICONOCLASTE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *Briseur d'images*, & qui est le nom d'une secte d'Hérétiques du huitiéme siécle, qui firent la guerre aux Images des Saints.

ICONOLOGIE, subst. fem. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, le nom d'une Science, ou d'un Traité, qui consiste dans la description des figures & des representations divines & humaines. Les Dieux, par exemple, ont chacun leur caractere particulier : Saturne est représenté comme un vieillard, avec une faux ; Jupiter avec la foudre à la main, & une aigle à son côté ; Neptune avec un Trident, assis sur un char traîné par des chevaux marins ; Pluton avec une fourche, sur un char traîné par quatre chevaux noirs ; Cupidon, avec un arc, un carquois plein de fléches, une torche, & quelque-fois avec un bandeau sur les yeux ; Apollon avec une belle chevelure, un arc & des fléches, & quelquefois avec une lyre ; Mercure, avec un caducée à la main, & des aîles à son chapeau & aux talons ; Mars, armé de pied en cap, avec la figure d'un coq, qui lui étoit consacré ; Bacchus, couronné de lierre, armé d'un thyrse, couvert d'une peau de tigre, & quelquefois traîné par des tigres & suivi d'une troupe de Menades ; Hercule, couvert d'une peau de lyon, & la massue à la main ; Junon, assise sur une nuée, avec un paon à son côté ; Venus, sur un char traîné par des pigeons ; Pallas, armée d'un casque, & appuyée sur son égide, avec une chouette à son côté ; Diane, en habit de chasse & l'arc à la main ; Cerès, avec une faucille, & une petite gerbe de bled, &c. Les Peintres ont porté les expresions emblematiques jusqu'à les faire servir à representer les passions, les vices, les vertus, &c.

ICOSAEDRE, s. m. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification en Géométrie, le nom d'un solide contenu sous vingt triangles égaux entr'eux.

ICTERE, s. m. Nom grec, que les Médecins donnent à la jaunisse, ou plutôt au debordement de bile qui la cause. Il est formé du nom d'un animal qui a les yeux jaunes, & qui meurt, dit-on, s'il est regardé par une personne attaquée de la jaunisse, au lieu que le malade guérit pour l'avoir vû. On appelle *Icteriques* les remedes qui servent à guérir la jaunisse.

IDÉE, s. f. gr. Representation qui se fait de quelque chose dans l'esprit, soit que cette chose exisste au-dehors ou qu'elle soit purement intellectulle. On appelle *idéal* ce qui est imaginaire, & & qui n'existe qu'en idée, ou ce qui appartient aux idées.

IDENTIQUE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est le même. Ainsi lon appelle propositions identiques celles qui reviennent au même sens. *Identité* est le substantif.

IDES, s. f. Terme des anciens Romains, qui signifioit une des divisions du mois dans leur Calendrier. Le jour des Ides étoit le 15 dans les mois qui ont trente & un jours. C'étoit le 13 dans les autres mois. *Voyez* CALEN-

DES & NONES. On prétend qu'il vient d'un ancien mot Toſcan, qui ſignifioit *diviſer*.

IDIOME, ſ. m. Mot grec, dont le ſens revient à celui de dialecte, & qui ſignifie une *propriété* du langage, ou une maniere de parler la même langue, qui eſt différente de celle dont on la parle dans un autre lieu. En termes de Grammaire, on appelle *Idiotiſme* cette différence d'Idiomes.

IDIOPATHIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie, en Médecine, une maladie particuliere à quelque partie du corps. En Morale, c'eſt l'*inclination particuliere* qu'on a pour une choſe plutôt que pour une autre.

IDOLE, ſ. f. Mot grec qui ſignifie proprement la ſtatue, l'image, ou la repreſentation de quelque fauſſe divinité, mais qui ſe dit, dans les ſens moral, de tout ce qui eſt l'objet dominant de notre amour, de notre reſpect, de nos deſirs & de nos recherches. *Idolâtrie* ſignifie Culte des Idoles; *Idolâtre*, celui qui leur rend un Culte ou qui les adore.

IDYLLE, ſ. f. Mot grec, qui eſt le nom d'une piece de Vers ou d'un petit Poëme, contenant quelque narration agréable, ſur-tout dans le genre paſtoral.

JECORAIRE, adj. Nom formé du mot latin qui ſignifie *foie*. On appelle veine *jecoraire* ou *baſilique*, une veine qui procédant du rameau axillaire, ſe rend au milieu du pli du coude, où ſe fait la ſaignée du bras.

JECTIGATION, ſ. f. lat. Les Médecins donnent ce nom à un petit tremblement qui ſe fait quelquefois ſentir aux poulx, & qui dénote que le cerveau, d'où naiſſent tous les nerfs, eſt attaqué de convulſion.

JECTISSES, adj. Mot formé du participe latin qui ſignifie *jetté*. On appelle *terres jectiſſes*, celles qu'on remue pour les jetter d'un lieu dans un autre.

JEJUNUM, ſ. m. lat. Nom d'un boyau qui joint le *duodenum*, & qui ſe nomme auſſi le *jeûneur*. Ce nom lui vient de ce qu'il eſt toujours plus vuide que les autres.

JEQUITINGUAM, ſ. m. Arbre du Breſil, dans le fruit duquel eſt une amande noire & ronde, dont l'écorce a la vertu du ſavon pour nettoyer. Le fruit a la forme d'une fraiſe.

JEREPEMONGA, ſ. m. Serpent aquatique du Breſil, qui a, dit-on, la propriété d'arrêter ſi fortement tout ce qui le touche, qu'il fait ſa nourriture des animaux qui ſe collent ainſi à ſa peau en y touchant.

JET, ſ. m. En termes de Fondeur, c'eſt le nom d'une eſpece d'entonnoir qui eſt au bout d'un moule, & par lequel on y verſe le métal fondu. On dit d'une figure qui a été bien jettée, *c'eſt un beau jet*. *Jetter*, ſignifie, dans le même langage, faire couler le métal dans le moule. En termes de Marine, *faire le jet*, c'eſt jetter dans la mer une partie de la charge d'un vaiſſeau, quand on y eſt forcé par le gros tems. En termes de Fauconnerie, *jet* eſt le nom d'une petite entrave qu'on met aux pieds de l'oiſeau.

JEU, ſ. m. En termes de Charpenterie, c'eſt le nom d'une longue piéce de bois où poſe & tourne l'arbre d'un moulin à vent, du côté de la tête. En termes de Marine, *faire jeu parti*, c'eſt rompre la ſociété entre deux perſonnes qui ont chacune leur part au vaiſſeau. C'eſt peut-être une corruption du terme latin, *Jus partium*.

JEUNEUR, ſ. m. *Voyez* JEJUNUM.

IF, ſ. m. Arbre dont les feuilles reſſemblent à celles du ſapin & ſont d'un verd brun qui ne ſe flétrit jamais. Il porte une eſpe-

ce de baies rouges, comme celles du houx, dont les qualités sont fort dangereuses. Le bois même de l'If est venimeux, comme on l'a vérifié par des tonneaux qu'on en a fait pour y mettre des liqueurs ; & quelques-uns prétendent que son ombre l'est aussi.

IGBUCAMICI, f. m. Arbre de l'Amérique méridionale, dont le fruit ressemble à la pomme de coing, & contient une graine qui passe pour un reméde certain contre la dyssenterie.

IGCICGA, f. m. Arbre resineux du même pays, dont l'écorce pilée rend une liqueur qu'on fait congéler & qui sert d'encens. L'*Igtaicica* est un autre arbre des mêmes lieux, dont la resine est aussi transparente que le verre.

IGNAME ou IGNIAME, f. m. Racine de Nigritie, & commune aussi dans plusieurs parties de l'Amérique, qui est une espece de *Patate* dont les Negres se nourrissent. Elle pousse des fleurs jaunâtres qui rampent sur la terre & qui donnent de la graine. Ses feuilles sont en forme de cœur & plus grandes que celles des patates.

IGNITION, f. f. Terme de Chymie, formé du mot latin qui signifie *feu*. On appelle ainsi l'application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges sans se fondre. L'étain & le plomb ne peuvent souffrir l'ignition, parce qu'ils ont trop de facilité à se fondre.

IGUANA ou GUANA, f. m. Nom d'une espece de lezard d'Amérique, dont la peau est revêtue de petites écailles brunes & cendrées, & qui a comme des dents de scie le long du dos. Il pond un grand nombre d'œufs de la grosseur d'une noix. L'Iguana est un animal amphibie, si peu nuisible que sa chair & ses œufs sont un fort bon aliment. Les Espagnols mêmes en mangent.

IGUARUM, f. m. Animal amphibie du Bresil, ennemi de l'homme, & de la grosseur d'un bœuf.

ILEON, f. m. Mot formé du verbe grec qui signifie *tourner*. C'est le nom du troisiéme & du dernier des intestins grêles, situé au-dessous du nombril, entre le *jeuneur* & le *borgne*. Il fait plusieurs tours & retours.

ILIADE, f. f. gr. Nom du premier des Poëmes d'Homere, composé sur le siége de Troye, & sur l'enlevement d'Helene. Il passe pour le premier & le plus parfait Poëme épique qui ait jamais été composé.

ILIAQUE, adj. Mot de même origine que l'*Ileon*, & qui est le nom d'une veine qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine-cave. Les Médecins appellent aussi *colique iliaque*, celle qu'on nomme vulgairement *Miserere*.

ILLUSION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie *tromperie*, par une fausse apparence qui en impose. *Illusoire* est l'adjectif, & signifie par conséquent ce qui trompe par une fausse apparence.

IMAGINATION, f. f. lat. Faculté de l'ame, par laquelle elle se représente les choses extérieures & sensibles, à l'aide des traces du cerveau.

IMAN, f. m. Titre de dignité Ecclésiastique parmi les Turcs. C'est le Chef d'une Congrégation ou d'une Mosquée, à peu près comme nos Curés sont les Chefs des Paroisses.

IMBARGO, f. m. Mot Espagnol, qu'on prononce vulgairement *Embargo*, & qui signifie une défense à tous les vaisseaux de sortir d'un Port.

IMBIBER, v. act. Mot formé du verbe latin qui signifie *boire*. Un corps spongieux s'imbibe facilement de toutes sortes de liqueurs.

IMMACULÉ, adj. Mot formé du substantif latin qui signifie *tache*. *Im* a la force de la négation

dans ce mot; c'eſt-à-dire, qu'*immaculé* ſignifie *ſans tache* ou ce qui n'a pas de tache. Il ne ſe dit gueres que dans la conception de la ſainte Vierge. Cette différence de l'*im*, qui eſt tantôt négatif, comme dans *immaculé*, & tantôt poſitif, comme dans *immanent*, forme une grande difficulté pour les Etrangers. Il en eſt de même de *il*, comme dans *illuminé* & *illégitime*; de *in*, comme dans *infini* & *inondé*; & des autres particules de la même eſpece, dont le ſens varie ſans autre regle que l'uſage pour juſtifier cette différence.

IMMANENT, adj. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *demeurer*. On appelle *qualités immanentes*, celles qui demeurent habituellement dans un ſujet, par oppoſition à tranſitoires ou paſſageres.

IMMEDIAT, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui n'eſt pas ſéparé d'autre choſe par le moindre intervalle. *Succeſſion immédiate*, c'eſt-à-dire, qui ſe ſuit ſans interruption. *Immédiatement* eſt l'adverbe & ſe dit dans le même ſens.

IMMEMORIAL, adj. lat. Mot formé de *memoire*, qui ſignifie, *dont on ne peut ſe ſouvenir. Un tems immemorial*. Il ne ſe dit gueres que dans cet exemple.

IMMENSE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui ne peut être meſuré, ni compté; ce qui eſt d'une étendue qui ſurpaſſe notre faculté de concevoir.

IMMERSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de plonger quelque choſe dans l'eau ou dans toute autre liqueur. On appelle, en termes de Chymie, *calcination immerſive* l'épreuve qui ſe fait de l'or dans de l'eau-forte. En termes d'Aſtronomie, *immerſion* ſe dit du commencement d'une éclipſe; c'eſt-à-dire, de l'inſtant où une Planéte commence à être obſcurcie par l'interpoſition d'une autre.

IMMORTELLE, ſ. f. Nom d'une petite fleur, qui ne ſe flétrit pas, quoique ſéparée de ſa tige. Il y en a de blanches, de jaunes, & de quelques autres couleurs.

IMMUNITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *exemption*, & qui ſe dit de certains priviléges accordés par la Puiſſance ſéculiere ou eccléſiaſtique.

IMPANATION, ſ. f. Mot formé de *pain*, ou du mot latin qui ſignifie la même choſe. C'eſt un terme de Théologie, qu'on emploie pour exprimer l'opinion des Lutheriens, qui croient qu'après la conſécration le pain demeure dans l'Euchariſtie, & que le corps de Jeſus-Chriſt s'y trouve renfermé.

IMPASTATION, ſ. f. Mot formé de *paſte*, pour ſignifier un mêlange de pluſieurs matieres paîtries enſemble & liées par quelque maſtic qui durcit à l'air. Quantité de colomnes qui nous reſtent de l'ancien tems, paroiſſent avoir été faites par *impaſtation*.

IMPENSE, ſ. f. Terme de Palais. C'eſt un mot purement latin, qui ſignifie une dépenſe faite pour l'amélioration d'un bien dont on jouit de bonne foi, & qui doit être rembourſée par celui qui veut y rentrer.

IMPERATIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire, qui eſt le nom du ſecond mode dans la conjugaiſon des verbes.

IMPERATORIA, ſ. f. lat. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles du panais ſauvage, & qui porte une graine piquante & odoriférante. On la nomme auſſi *Aſtrentia* & *Oſtrutium*. Ses vertus ſont en ſi grand nombre contre toutes les maladies & tous les poiſons, qu'elle en a mérité le nom d'*Imperatoria*.

IMPERIALE, ſ. f. Nom d'une plante dont la tige eſt fort haute & couronnée de quatre ou cinq fleurs du même nom, qui

ſe renverſent en forme de cloche. C'eſt auſſi le nom d'une prune violette, de forme oblongue. On appelle *imperiale* le ſommet d'un caroſſe & celui d'un lit. En termes d'Architecture, l'*imperiale* eſt une eſpece de dôme dont le ſommet eſt en pointe, & qui s'élargit en forme de deux S jointes par le haut. La *pierre imperiale* eſt une eſpece d'opiat pour les dents, compoſée de ſalpêtre, d'alun de roche & de ſouffre. L'*eau imperiale* eſt une diſtillation de pluſieurs ſortes d'herbes & d'épices. On appelle *villes Imperiales*, certaines villes libres d'Allemagne, qui ont le droit d'élire leurs Magiſtrats, & qui n'ont pas d'autre dépendance de l'Empereur que les autres Souverains du même pays.

IMPERITIE, ſ. f. Mot purement latin, qui ſignifie ignorance de l'art dont on fait profeſſion.

IMPLICITE, adj. Mot tiré du latin, qui eſt oppoſé à *explicite*, & qui ne ſe prend que dans le ſens moral, pour ſignifier ce qui eſt renfermé dans une choſe ſans être ouvertement exprimé. On appelle *foi implicite* la créance d'un point de doctrine ſur la ſimple autorité du témoignage, ſans explication qui éclaire autrement l'eſprit.

IMPOSER, v. act. lat. En termes d'Imprimerie, c'eſt mettre dans des garnitures les pages compoſées & formées, qu'on ſerre avec des coins dans un chaſſis de fer, pour empêcher qu'il ne tombe aucune lettre. *Impoſer*, *en impoſer*, ſe diſent dans le ſens moral; le premier, pour *faire une forte impreſſion* par l'air, le diſcours, les manieres, &c. le ſecond, pour *tromper*, *en faire accroire*.

IMPOSITION, IMPLANTATION, ſſ, ff. lat. Termes de Médecine, qui appartiennent à la méthode qu'on appelle *tranſplantation*, & qui conſiſte à guérir les maladies en les faiſant paſſer d'un ſujet à l'autre.

IMPOSTE, ſ. f. Nom d'une petite corniche d'architecture. Ce mot eſt Italien. Il y a differentes ſortes *d'impoſtes*, ſuivant les ordres.

IMPRÉCATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie des expreſions par leſquelles on ſouhaite qu'il arrive du mal à quelqu'un.

IMPREGNATION, ſ. f. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *être enceinte*. Il exprime l'action par laquelle un fluide ſe remplit des parties d'un autre fluide, qui lui communiquent leurs qualités. *Impregne* & *s'impregner* ſe diſent dans le même ſens.

IMPRESCRIPTIBLE, adject. lat. Terme de Palais, qui ſe dit de ce qui n'eſt pas ſujet à *preſcription*. Une rente eſt impreſcriptible, lorſqu'elle a été conſtituée à prix d'argent.

IMPRESSE, adj. Terme de Philoſophie tiré du latin, pour ſignifier ce qui a fait de l'impreſſion ſur l'eſprit ou ſur les ſens. *Eſpeces impreſſes*.

IMPRIMER, v. act. En général ce verbe, qui eſt tiré du latin, ſignifie faire une empreinte, une figure ſur quelque corps, en le preſſant d'un corps plus dur. Lorſqu'il eſt queſtion de Livres, c'eſt mettre un Ouvrage ſous preſſe avec tous les inſtrumens qui ſervent à l'Imprimerie, Art dont l'invention n'eſt que du quinziéme ſiecle, & que les uns attribuent à *Jean Fauſte*, de Mayence; d'autres à *Jean Mentel*, de Straſbourg; d'autres à *Laurent Coſter*, de Harlem en Hollande. *Nicolas Janſon*, qui s'établit à Veniſe en 1486, eſt le premier qui ait commencé à polir l'Imprimerie. *Alde Manuce* inventa le caractere italique dans la même ville, & fut le premier qui imprima le grec & l'hebreu. Nos premiers Imprimeurs étoient de

très-habiles gens ; mais, en général, cette profeſſion eſt devenue aujourd'hui trop méchanique. En termes de Peinture, imprimer, c'eſt mettre ſur une toile quelques couches d'une premiere couleur, pour ſervir de fond à celles dont on doit compoſer le tableau ; & cet enduit s'appelle *imprimeure*.

IMPUBERE, ſ. m. Mot formé du latin, qui ſignifie, en termes de Droit, celui ou celle qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté ; c'eſt-à-dire, quatorze ans pour les garçons, & douze pour les filles.

IMPUDENCE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie les qualités oppoſées à la modeſtie, à la pudeur & au goût des bienſéances établies. Les anciens Grecs éleverent un temple à l'Impudence, & lui conſacrerent la perdrix comme ſon ſimbole.

IMPULSION, ſ. f. Mot tiré du latin, pour ſignifier l'action de pouſſer. On l'oppoſe communement à *attraction*, qui ſignifie l'action d'attrier. *Impulſion* ſe dit auſſi, dans le ſens moral, des motifs & des efforts qu'on emploie pour faire agir quelqu'un.

IMPUNITÉ, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie *négligence à punir*, exemption ou relâchement d'une punition méritée. On dit auſſi *impuni*, *impunément*, quoique tous ces mots n'aient pas de verbe.

INACCESSIBLE, adj. lat. Mot formé *d'accès*, qui ſe dit d'une choſe ou d'un lieu dont on ne peut approcher.

INADEQUATE, adj. Terme de Philoſophie tiré du latin, qui eſt l'oppoſé d'*adequate* ; & qui ſignifie *imparfait*, ou ce qui manque de quelque choſe pour être au degré qui convient.

INADVERTENCE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie défaut d'attention ou de ſoin.

INAMISIBE, adj. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *perdre*. *In* prenant la force negative, *inamiſſible* ſignifie ce qui ne peut être perdu.

INANITION, ſ. f. Mot formé du latin, pour ſignifier l'état d'un eſtomac vuide & affoibli, qui a beſoin de nourriture.

INAUGURATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſe dit des cérémonies avec leſquelles on ſacre les Empereurs, les Rois, les Prélats Eccléſiaſtiques, &c. Il vient du mot *augure*, qui étoit le nom d'une eſpece d'anciens Prêtres Romains.

INCAMERATION, ſ. f. Terme de Chancellerie Apoſtolique, formé du mot latin ou italien qui ſignifie *chambre*. Il ſignifie l'union de quelque bien au domaine du Pape. *Incamerer* eſt le verbe.

INCANTATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'exercice que les Magiciens font de leurs enchantemens. Ce ſont ordinairement des paroles & des cérémonies myſterieuſes, des invocations du demon, &c.

INCART, ſ. m. Terme de Chymie, qui ſignifie une maniere de purifier l'or en le jettant dans l'eau-forte avec de l'argent en grenaille. Ce nom vient de ce qu'on ne met qu'un quart d'or ſur trois quarts d'argent. On dit auſſi *incartation*.

INCESTE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui n'a ſignifié, dans ſon origine, que ce qui eſt contraire à la pureté & à la ſainteté de la Religion ; mais dont on a fait le nom particulier d'un crime qui conſiſte dans un commerce entre les deux ſexes à quelque degré prohibé. *Inceſtueux* ſe dit de ce qui appartient à l'inceſte & de celui qui le commet. On a donné auſſi ce nom à certains Hérétiques de l'onziéme ſiécle, qui croyoient le mariage permis au quatriéme degré, malgré la défenſe de l'Egliſe.

INCIDENCE, ſ. f. Mot for-

mé du verbe latin qui ſignifie *tomber*. On appelle, en Géometrie, *angle d'incidence*, celui que forme une ligne, un rayon ou un corps, en tombant ſur un autre. Ainſi l'incidence d'une perpendiculaire ſur un autre ligne fait deux angles droits. S'il eſt queſtion d'un rayon ou d'un corps qui rejailliſſe en tombant, l'angle de reflexion eſt égal à celui d'incidence. *Incident*, ſubſtantif qui vient de la même ſource, ſe dit d'une choſe qui arrive à l'occaſion d'une autre, ſoit qu'elle ait été prévûe ou non.

INCINERATION, ſ. f. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *cendre*. Il ne ſe dit qu'en Chymie, pour ſignifier la réduction des végétaux en cendre.

INCISOIRE, adj. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *couper*. On donne ce nom aux dents qui ſont ſur le devant de la bouche, & qu'on appelle autrement *tranchantes*. *Inciſion*, qui ſignifie l'action de couper, vient de la même ſource.

INCLEMENCE, ſ. f. Mot tiré du latin, qui eſt oppoſé à *douceur*, & qui ne ſe dit que de l'air & de la ſaiſon. L'*inclemence* de l'air, ſignifie ſa rigueur ou d'autres qualités nuiſibles.

INCLINAISON, ſ. f. Terme de Mathématique, qui ſe dit de la rencontre de deux lignes ou de deux plans qui forment un angle.

INCLINATION, ſ. f. lat. En termes de Chymie, *verſer par inclination*, ſignifie faire couler une liqueur en penchant doucement le vaiſſeau qui la contient.

INCOGNITO, adv. Mot emprunté de l'Italien, qui ſignifie *ſans être connu*. On le fait auſſi ſubſtantif, *garder l'Incognito*.

INCOMBUSTIBLE, adj. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *brûler*, & de la particule negative *in*. Il ſignifie ce qui ne peut être détruit par le feu.

INCOMMEMSURABLE, adj. latin. Terme de Mathématique, qui ſe dit des grandeurs qui n'ont pas de meſure commune, comme le côté d'un quarré & ſa diagonale, & des nombres qui n'ont pas d'autre diviſeur exact que l'unité & le nombre même, comme 7, 11, 13, 23, &c.

INCOMPATIBLE, adj. Mot formé du latin, qui ſe dit des choſes ou des perſonnes qui ne peuvent s'accorder enſemble, ou ſuivant ſa propre ſignification, qui ne peuvent ſe ſouffrir mutuellement, car la racine eſt le verbe latin qui ſignifie *ſouffrir*.

INCOMPETENT, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui n'eſt pas propre à quelque choſe, ce qui n'a pas les qualités requiſes. Un *Juge incompétent* eſt celui qui n'a pas le droit ou le pouvoir de juger. Une *autorité incompétente*.

INCONGRUITÉ, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie une action peu convenable aux circonſtances, & qui bleſſe par conſéquent quelque bonne regle de conduite.

INCONNUE, adject. Terme d'Algébre, qui ſe dit d'une lettre qui repréſente une grandeur non connue que l'on cherche.

INCONSISTENT, adj. Mot formé du latin, qui ſe dit d'une choſe qui ne s'accorde pas ou qui n'eſt pas bien liée avec une autre. Il ne ſe dit que dans le ſens moral, c'eſt-à-dire, de la conduite & des idées.

INCONTINENT, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie en général celui qui ne peut ſe modérer; mais qui n'eſt reçu dans l'uſage que pour ſignifier celui qui ſe livre trop aux plaiſirs veneriens. *Incontinence* eſt le ſubſtantif & ne ſe dit que dans le même ſens.

INCONVENIENT, ſ. m. Mot formé du latin qui ſignifie un mal, un oſtacle fâcheux qui s'oppoſe à quelque vûe, ou qui apporte du trouble à quelque choſe.

INCORPORATION, ſ. f. Mot formé du ſubſtantif latin qui

ſignifie *corps*. On appelle *incorporation* l'union d'un corps avec un autre. Il ſe dit dans le ſens phyſique & dans le ſens moral. *Incorporer* eſt le verbe.

INCRUSTATION, ſ. f. latin. Mot formé de *crouſte*, pour ſignifier ces ornemens de marbre ou d'autre pierre, dont on couvre, comme d'une eſpece de croute, un mur de maçonnerie. *Incruſter* eſt le verbe.

INCUBATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie l'action de la plûpart des volatiles, lorſqu'ils ſe mettent ſur leurs œufs pour les couver.

INCUBE, ſ. m. Nom d'une eſpece de démon fabuleux, qui prend un corps pour jouir des plaiſirs de l'amour avec une femme. Ce n'eſt au fond que la maladie commune qui porte le nom de *Cochemar*, qui conſiſte dans une grande oppreſſion d'eſtomac pendant le ſommeil, & que les Médecins appellent *Ephialtes*. Mais dans des ſiécles d'ignorance, les femmes ont abuſé de l'erreur populaire pour juſtifier les effets de leur incontinence.

INCULQUER, v. act. Mot tiré du latin, qui ſignifie répéter ſouvent, recommander inſtamment quelque choſe, ſoit pour la faire comprendre, ou pour empêcher qu'on ne l'oublie.

INCURSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie les courſes qui ſe font dans un pays pour le piller & le ravager.

INDE, ſ. m. Drogue à l'uſage de la peinture, de la teinture & de la médecine. On diſtingue deux ſortes d'*Inde*; l'une qui eſt le ſuc d'une herbe nommée *Gueſde*, l'autre qui eſt celui de l'Indigo. On appelle auſſi *Inde* une ſorte de bois dont la décoction eſt fort rouge. L'arbre qui ſe nomme *bois d'Inde*, eſt un arbre aromatique des Indes occidentales, dont les feuilles ſervent d'épices aux Sauvages dans toutes leurs ſauces. Les Médecins en ordonnent des bains pour fortifier les nerfs.

INDEFINI, adj. lat. Terme de Philoſophie, mis en uſage par Deſcartes, pour ſignifier une étendue dont on ne connoît pas la fin.

INDELEBILE, adj. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *effacer*, pour ſignifier avec l'*in* negatif, ce qui eſt ineffaçable. Le caractere du ſacerdoce eſt *indelebile*.

INDEMNITÉ, ſ. f. lat. Terme de Palais, qui ſignifie la même choſe que dédommagement, & qui ſe dit particulierement du droit qu'on doit payer au Seigneur quand un Fief eſt acquis par l'Egliſe, c'eſt-à-dire, lorſqu'il tombe en main morte. *Indemniſer* eſt le verbe.

INDEX, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie ce qui montre, ce qui indique. De-là vient qu'on donne ce nom au ſecond doigt de la main, c'eſt-à-dire, à celui qui ſuit le pouce, parce qu'on s'en ſert ordinairement pour montrer quelque choſe. Les Tables des matieres qui ſe mettent à la fin d'un Livre, portent par la même raiſon le nom d'*Index*. On appelle auſſi *Index* un catalogue de Livres ſuſpects de mauvaiſe doctrine, dont le Saint Siége interdit la lecture, quoiqu'ils ne ſoient pas encore condamnés juridiquement. Mettre un Livre à l'*Index*, c'eſt le mettre dans ce rang.

INDICATIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire, qui eſt le nom du premier mode dans la conjugaiſon des verbes. *Indicatif* ſe dit auſſi de ce qui ſert à marquer quelque choſe, & devient alors adjectif. On appelle *colomnes indicatives*, celles qui ſervent à marquer les marées ſur les côtes de l'Ocean. *Indiquer* ſignifie marquer. *Indication* ſignifie un ſigne qui marque quelque choſe. Les *Indi-*

cations du poulx, ſe dit des lumieres qu'on tire du poulx pour la connoiſſance d'une maladie.

INDICTION, ſ. f. lat. Terme de Chronologie, qui ſignifie une révolution périodique de quinze années. Cette méthode de compter eſt en uſage dans les Bulles du Saint Siége. On en attribue l'origine à Conſtantin, qui la fit ſucceder à celle des Olympiades. Quelques-uns croient qu'elle commença par une taxe du même nom, qui dura quinze ans.

INDIGENES, ſ. m. Nom formé du grec, que les Anciens donnoient aux Habitans naturels d'un pays, comme ils donnoient celui d'*Indigetes* à leurs Heros & à leurs demi-Dieux, c'eſt-à-dire, à ceux qui avoient mérité par de grandes actions d'être élevés au rang des Dieux.

INDIGO, ſ. m. Nom d'une teinture violette, qui ſe tire des feuilles d'une plante que les Eſpagnols nomment *Anil*, & qui porte parmi nous le même nom d'*Indigo*. Sa fleur eſt rouge & ſa graine couleur d'olive. L'indigo n'eſt qu'une eſpece de *ſain-foin*, qui ne s'éleve que d'environ deux pieds & demi, mais qui, lorſqu'on ne le coupe pas, prend forme d'arbriſſeau & pouſſe un grand nombre de rameaux. Ses feuilles ſont d'un verd fort brun, argentées par-deſſus, & de la grandeur de l'ongle du petit doigt.

INDULGENCE, ſ. f. lat. En termes Eccléſiaſtiques, c'eſt une rémiſſion de quelque partie de la peine dûe au péché, que le Pape accorde en vertu des mérites du Sauveur. Cet uſage, qui a tourné ſouvent en abus, a pris naiſſance pendant les perſecutions des Empereurs payens, où un Martyr admettoit quelquefois les pécheurs à la participation du mérite de ſes ſouffrances, ce qui leur étoit compté en diminution des pénitences publiques.

INDULT, ſ. m. lat. Droit que le Pape accorde par rapport à certaines choſes, ſur-tout pour ſe pro curer un Bénefice Eccleſiaſtique. Un *Indultaire*, c'eſt-à-dire, celui qui veut obtenir un Bénéfice en vertu de ſon Indult, doit obtenir des lettres de nomination du Roi, les faire enregiſtrer au Parlement, & en donner connoiſſance au Collateur; après quoi, lorſque le titre vient à vaquer, il doit le requerir dans les ſix mois. On diſtingue l'*Indult des Rois*, par lequel ils ont le pouvoir de nommer aux Bénéfices Conſiſtoriaux; l'*Indult des Cardinaux*, qui leur donne le pouvoir de conférer en commande, celui de tenir les Bénéfices réguliers comme les ſéculiers, & de ne pouvoir être prévenus dans les ſix mois qu'ils ont pour conférer les Bénéfices à leur nomination; l'*Indult* des Conſeillers du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes, qui leur donne pouvoir d'obtenir un Bénéfice vacant. Ce qu'on appelle *Indult*, en Eſpagne, eſt un droit, qui ſe paye au Roi ſur tout ce qui vient des Indes occidentales par les gallions.

INEFFABLE, adj. Mot formé d'un verbe latin qui veut dire *parler*, exprimer par le diſcours, & qui joint avec la particule negative *in*, ſignifie ce qui ne peut être exprimé ou raconté, ce qui eſt au-deſſus de l'expreſſion du diſcours.

INEPTITUDE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie défaut d'habilité ou de capacité pour quelque choſe.

INESCATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie une maniere de guerir les maladies en faiſant manger au malade certaines préparations chymiques de choſes tirées d'un autre animal. C'eſt une ſorte de tranſplantation, qui fait paſſer la maladie dans l'animal dont les choſes ſont tirées.

INFANT, ſ. m. Nom qui ſe donne par excellence aux *Enfans* des Rois d'Eſpagne & de Portugal.

INFATUATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie prévention exceſſive & ridicule, en faveur de quelqu'un ou de quelque choſe.

INFERNAL, adj. lat. Ce qui appartient à l'Enfer. On appelle *pierre infernale*, en Chirurgie, certains cauſtiques dont la vertu eſt permanente, tels que la pierre de vitriol.

INFESTER, v. act. Mot tiré du latin, qui ſe dit des lieux plûtôt que des choſes. *Infeſter un lieu*, c'eſt le frequenter pour y cauſer du mal, y répandre le trouble & le ravage comme font les voleurs.

INFINITESIMAL, adject. Quelques-uns donnent le nom de calcul infiniteſimal à la méthode des Fluxions. *Voyez* FLUXIONS.

INFINITIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire, qui eſt le nom d'un mode dans la conjugaiſon des verbes.

INFLAMMATION, ſ. f. lat. Terme de Médecine. C'eſt une tumeur produite par un debordement de ſang qui s'épaiſſit & qui ſe coagule. Les inflammations les plus dangereuſes ſont celles de la poitrine.

INFUSION, ſ. f. Mot tiré du latin. En termes de Pharmacie, c'eſt une maniere de préparer les médicamens en les faiſant tremper dans une liqueur, pour leur faire acquerir quelque vertu ou pour corriger quelque qualité nuiſible. *Infuſer* ſe dit dans le même ſens.

INGENU, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifioit, parmi les anciens Romains, un homme qui étoit né libre, c'eſt-à-dire, qui n'avoit jamais été dans la ſervitude, pour le diſtinguer des Affranchis qui devoient leur liberté à la faveur de leur Maître. Aujourd'hui *ingenu* a la même ſignification que *ſimple*, *naif*, ſans déguiſement. *Ingenuité* eſt le ſubſtantif.

INHERENCE, ſ. f. Mot formé du latin, qui n'eſt gueres d'uſage qu'en langage de Philoſophie, pour ſignifier la jonction de l'accident avec la ſubſtance.

INHUMATION, ſ. f. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *terre*, & de la particule latine *in* qui ſignifie *dedans*. C'eſt proprement l'action de mettre une choſe en terre; mais dans l'uſage commun, il ne ſe prend que pour l'enterrement des corps morts.

INJECTION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui exprime l'action par laquelle on jette quelque liqueur dans ce qui eſt capable de la contenir. Les Médecins donnent également ce nom aux médicamens liquides qu'on ſeringue dans quelque partie malade, & à l'action de les ſeringuer.

INJONCTION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui a la même ſignification que *commandement*, *ordre*.

INITIAL, adj. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *commencement*. On appelle *lettre initiale*, celle qui commence un nom propre, un chapitre, une période. Elle doit toujours être majuſcule.

INITIATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'entrée, l'admiſſion de quelqu'un dans quelque corps ou dans quelque affaire. Mais c'eſt proprement un terme de Religion, qui ſe diſoit anciennement de la premiere admiſſion à certains myſteres, tels que ceux d'Eluſine, &c. *Initier* eſt le verbe.

INNÉ, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui eſt né dans nous, avec nous, ce que nous apportons en naiſſant. On demande, en Philoſophie, s'il y a des *idées innées*, c'eſt-à-dire, ſi nous apportons en naiſſant des idées attachées à notre nature, ou ſi nous naiſſons ſeulement avec la

faculté d'en recevoir à mesure que les organes se forment.

INNOCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui se prend, dans notre langue, en bonne & en mauvaise part. Il signifie exemption de faute, dans l'intention comme dans l'action; & dans ce sens, on appelle *innocence originelle*, l'état où le premier homme fut créé. Il signifie aussi une certaine altération des facultés de l'ame, qui ramene l'homme à l'état de l'enfance, c'est-à-dire, à l'incapacité de juger. *Innocent* se prend aussi dans les deux sens. On donne le nom d'*Innocens* aux enfans qui furent tués par l'ordre du Roi Herode, au tems de la naissance de Jesus-Christ, dans l'espérance que le Sauveur seroit confondu dans ce nombre, sur un mal-entendu qui fit croire à ce Prince que le Messie prédit par les Prophêtes, devoit être Roi des Juifs & lui enlever par conséquent la couronne.

INOFFICIEUX, adj. lat. Terme de Droit, qui se dit de la disposition d'un pere lorsqu'il désherite son fils sans une juste cause.

INNOVATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'introduction de quelque nouveau point en matiere de doctrine, d'usages ou d'opinions. *Innover* est le verbe. Ces deux mots ne se prennent gueres qu'en mauvaise part. Delà le nom de *Novateurs*, qu'on a donné de tous tems à ceux qui causent du trouble par de nouvelles idées de Religion.

INOCULATION, s. f. latin. Nom qu'on a donné à une nouvelle méthode de prévenir les plus fâcheux effets de la petite verole, en la causant volontairement aux enfans, par l'insertion d'un peu de pus, qui se fait aux veines du bras & des jambes. Cette méthode, qu'on croit venue de Circassie, n'a gueres été reçue qu'en Angleterre, où il paroît même que ses inconvéniens l'ont fait abandonner.

INQUISITION, s. f. Jurisdiction Ecclésiastique, établie dans plusieurs Pays Catholiques pour connoître des crimes qui blessent la Religion. Elle s'appelle autrement le saint Office. Les Officiers se nomment Inquisiteurs. Les abus de ce Tribunal sont terribles; ce qui a fait qu'on n'a pas voulu le recevoir en France.

INSCRIPTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie quelque chose d'écrit ou de gravé sur un monument, sur un tombeau, sur une médaille, &c. pour conserver la mémoire de quelque personne ou de quelque évenement. *Inscription en faux* est un terme de pratique, qui se dit d'une déclaration par laquelle on maintient que le titre d'une demande est contrefait ou alteré.

INSECTE, s. m. Nom general de tous les petits animaux, soit rampans ou volatiles, qui n'ont pas leurs parties bien développées & bien distinctes. On a verifié par les observations qu'il n'y a pas d'herbe ni de plante qui n'ait ses insectes particuliers & differens.

INSEMINATION, s. f. Nom d'une methode Chymique, qui est une espece de transplantation pour la guérison de certaines maladies. Elle s'exerce avec la graine de quelque plante appropriée à la nature de la maladie & semée dans une terre impregnée d'esprits vitaux du malade.

INSERTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de faire entrer une chose dans une autre. *Inserer* est le verbe. On a donné aussi le nom d'*insertion* à la méthode dont on a déja parlé sous celui d'*inoculation*. En termes de médecine, on appelle *insertion d'un os* l'endroit où le tendon s'attache à un os.

INSINUATION, s. f. Terme de pratique, qui signifie l'inscription d'un acte sur un registre au-

toriſé, afin d'empêcher la fraude. Le tems preſcrit pour l'inſinuation des contrats eſt de quatre mois & ſe compte du jour de leur datte. Il n'y a que les donations faites par le Roi, ou au Roi, qui ſoient exemptes de la loi des inſinuations.

INSOLATION, ſ. f. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *Soleil.* C'eſt le nom d'une préparation de Pharmacie, qui conſiſte à expoſer des drogues ou des fruits à l'ardeur du ſoleil, pour les aigrir ou les ſécher.

INSOLVABLE, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie ce qui ne peut être payé. Il ſe dit auſſi des perſonnes. Un debiteur inſolvable eſt celui à qui il eſt devenu impoſſible de payer ce qu'il doit.

INSPIRATION, ſ. f. En termes de Phyſique, ce mot ſignifie l'action du poumon par laquelle l'air du dehors eſt attiré au-dedans.

INSTALLATION, ſ. f. Mot formé de *Stalle*, qui eſt le nom des ſiéges où les Eccléſiaſtiques ſont aſſis à l'Egliſe. On appelle *inſtallation* l'acte par lequel un Evêque, ou tout autre Béneficier, eſt mis en poſſeſſion de ſa dignité & de ſes droits.

INSTANCE, ſ. f. Terme de Palais, formé du verbe latin, qui ſignifie *preſſer*, *pourſuivre.* C'eſt un nom qu'on donne à tout procès où il y a demande & défenſe. Mais dans un ſens plus étroit, *inſtance* ſe prend pour les Cauſes d'appel qui n'ont pû être jugées, & qui s'appointe ſur le rôle.

INSTAURATION, ſ. f. Mot purement latin, qui ſignifie *rétabliſſement*, &c. Il ne ſe dit guéres que des choſes ſacrées, telles qu'un Temple, une Religion, &c.

INSTIGATION, ſ. f. Mot tiré de latin, pour ſignifier efforts d'adreſſe ou de perſuaſion par leſquels en pouſſe quelqu'un à faire quelque choſe.

INSTINCT, ſ. m. Mouvement naturel qui porte les bêtes vers quelque choſe en parriculier, & qui leur tient lieu des lumieres de la raiſon.

INSTITOIRE, ſ. m. Mot formé du ſubſtantif latin, qui ſignifie *Facteur.* On appelle *Inſtitoire* une action donnée contre un Marchand pour ce qui s'eſt fait en ſon nom par ſon Commis.

INSTITUT, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſignifie *établiſſement*, & qui ſe dit des Ordres Religieux. On appelle *inſtituts* du droit Civil, les premiers élemens de cette Science, ou l'abregé de la Juriſprudence Romaine contenu dans un livre, qui ſe nomme les *Inſtitutes de Juſtinien*, parce qu'il a été compoſé par l'ordre de cet Empereur. *Inſtitutaire* eſt le nom du Docteur Régent qui enſeigne les Inſtitutes.

INTEGUMENT, ſ. m. Terme d'Anatomie formé du latin, qui ſe dit des peaux & des membranes dont les parties intérieures du corps ſont couvertes.

INTELLECTION, ſ. f. Mot formé, comme *intelligence* & *intellectuel*, du verbe latin qui ſignifie comprendre. C'eſt un terme de philoſophie, qui ſignifie l'action de l'entendement par laquelle il conçoit une choſe. *Intellectuel* ſe dit de tout ce qui appartient à l'entendement. *Facultés intellectuelles. Vérités intellectuelles. Intelligence* a pluſieurs acceptions. Il ſe dit ſimplement de la faculté de concevoir : *Une intelligence bornée.* Il ſe dit auſſi de l'exercice de cette faculté : *Une affaire de difficile intelligence.* Il ſe prend pour les communications ou les correſpondances qu'on a dans quelque lieu ou avec quelqu'un. Entretenir des *intelligences* avec l'ennemi. On dit auſſi vivre en bonne ou mauvaiſe intelligence avec quelqu'un. Les *Intelligences céleſtes* ſignifient les Anges, les Eſprits bienheureux.

INTENDIT, ſ. m. Mot pure-

ment latin, qui ſe dit, en termes de Palais, des pieces d'écritures qui contiennent des faits dont on offre de faire la preuve.

INTENSION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie, en termes de Phyſique, le plus haut dégré auquel une qualité puiſſe monter. Le froid eſt dans ſa plus *grande intenſion*. *Intenſe* eſt l'adjectif.

INTENTIONEL, adj. Terme de Philoſophie, qui ne ſe dit gueres que des *eſpeces intentionelles*, c'eſt-à-dire, ſuivant l'ancienne Doctrine des Atomes, des eſpeces qu'on ſuppoſoit ſortir des objets pour frapper les ſens.

INTERCALATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action d'ajouter un jour ou un mois au calcul commun du tems, comme nous faiſons au mois de Février dans l'année Biſſextile. Les Romains & les Juifs avoient auſſi cet uſage.

INTERCEDENT, adj. lat. Terme de Médecine, qui ſe dit du poulx, lorſqu'étant mal reglé il ſemble diſparoître par intervalles.

INTERCEPTER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie prendre, arrêter quelque choſe dans ſon cours. *Intercepter* une lettre. En Mathématique, *interceptée* ſe dit de la ligne qui s'appelle auſſi *abſciſſe*.

INTERCOSTAL, adj. latin. Terme de Médecine, qui ſe dit des muſcles & des veines qui paſſent entre les côtes.

INTERDICTION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *défenſe*. On nomme ainſi tout ordre qui porte défenſe à un officier ou à un corps, ſoit Eccléſiaſtique ou civil, d'exercer les fonctions de ſon miniſtere.

INTEREST, ſ. m. Mot purement latin, qui eſt devenu d'un grand uſage dans notre langue. Il ſignifie proprement la part qu'on prend à quelque choſe, le fruit ou l'avantage qu'on en tire. Mais lorſqu'il eſt queſtion d'argent, c'eſt le prix ou la récompenſe qui revient à celui qui prête une ſomme pour un certain tems. La ſomme prêtée s'appelle *le principal*. Si elle eſt prêtée ou placée à perpétuité, l'intérêt s'appelle *rente*.

INTERJECTION, ſ. f. Terme de Grammaire tiré du latin, qui ſe dit de certaines particules placées ſans liaiſon dans une phraſe, pour exprimer quelque ſentiment ſubit, tel que la joye, l'admiration, &c. En termes de Pratique, l'*interjection d'appel* eſt une déclaration par laquelle on appelle de quelque Sentence. *Interjetter* ſe dit dans le même ſens.

INTERIM, ſ. m. Mot purement latin, dont on a fait le nom d'un formulaire établi en 1348, par l'Empereur Charles-Quint pour régler les affaires de Religion, *en attendant*, comme l'exprime ce mot, qu'elles fuſſent réglées par un Concile. Les Luthériens qui ſont demeurés attachés à ce formulaire, ſe nomment *Interimiſtes*.

INTERLIGNE, ſ. m. lat. Terme d'Ecrivain, qui ſignifie l'eſpace qui eſt entre deux lignes.

INTERLOPE, ſ. m. Mot Anglois qui revient à celui de *Contrebande* ou de Commerce défendu. On l'employe ſouvent dans les Provinces de France, qui ont quelque relation de commerce avec l'Angleterre.

INTERLOQUER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie proprement interrompre le diſcours de quelqu'un en lui parlant; mais en termes de Palais, qui eſt ſon ſeul uſage, *interloquer* ou *porter une Sentence interlocutoire*, c'eſt ordonner qu'une choſe ſera prouvée ou vérifiée avant qu'on prononce ſur le fond de l'affaire. On n'appelle jamais de ces Sentences.

INTERMEDE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſignifie dans les pieces de Théâtre, ce qui ſe fait entre les actes pour l'amuſement des Spec-

tacteurs. Les Romains, après avoir supprimé le *Chorus*, introduisirent à sa place les *Mimes* & les *Embolaires*, pour soutenir l'attention du Peuple entre les actes. *Intermediaire*, adjectif d'*intermede*, se dit de tout ce qui arrive dans l'espace de tems ou de lieu qui est entre deux choses.

INTERMISSION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie la cessation, la discontinuation d'une chose. *Intermittant*, qui vient de la même source, est un terme de Médecine, qui se dit du poulx lorsque ses mouvemens sont inégaux, & de la *fievre* lorsqu'elle n'est pas continue.

INTERNONCE, s. m. Nom qu'on donne aux Agens de la Cour de Rome, qui sont chargés des affaires du Pape dans une autre Cour, pendant qu'il n'y a point de *Nonce*.

INTEROSSEUX, adj. latin. Terme de Médecine, qui se dit des six muscles qui amenent les doigts de la main vers le pouce, & des huit qui servent au mouvement des articles des pieds.

INTERPELLER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Justice, *faire une question* à laquelle on somme la Partie de répondre.

INTERPOLATION, s. f. lat. Terme de critique, qui signifie l'altération ou l'omission de quelque partie d'un ouvrage original.

INTERREGNE, s. m. Mot formé du latin, qui signifie l'espace de tems qui s'écoule enrre la mort d'un Roi & la succession d'un autre. Il n'arrive gueres d'interregne dans les Royaumes héréditaires, parce que la succession est reglée; mais il y en a presque toujours dans les Royaumes électifs.

INTERSECTION, s. f. Terme de Géometrie, qui se dit suivant sa signification en latin, du point auquel deux lignes se coupent entr'elles.

INTERSTICE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie tout espace qui est entre différentes choses, mais qui ne se dit gueres que des espaces de tems. En termes d'Eglise, on appelle *interstices* les distances qu'on met entre les différens degrés d'ordination. Les Médecins appellent *interstices ciliaires* de petits filamens qui servent à soutenir le cryftallin de l'œil.

INTERVALLE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie la distance ou l'espace qui est entre deux termes. En langage de musique, l'*intervalle harmonique* est la distance d'un son grave à un son aigu.

INTERVENIR, v. n. Mot tiré du latin, qui signifie entrer dans une affaire, y prendre part, sans que les parties s'y soient attendues. *Intervention* signifie l'action par laquelle ont intervient, & l'on se rend partie incidemment.

INSTESTAT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui laisse une succession sans en avoir disposé par un testament, ou sans avoir observé les loix qui regardent la forme testamentaire.

INTESTIN, s. m. Mot qui dans son origine latine signifie ce qui est interieur, & dont on a fait le nom géneral des boyaux & de toutes les entrailles des animaux. Il est aussi adjectif & ne signifie alors qu'intérieur. Ainsi l'on appelle *guerres intestines* les guerres civiles, qui déchirent l'intérieur d'un Etat.

INTIME. adject. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est dans l'intérieur, au centre ou au fond de quelque chose. Les parties intimes. Dans le figuré, il se prend pour ce qui est le plus cordial & le plus sincere. *Affection intime. Ami intime. Intimité* est le substantif.

INTIMER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *dénoncer*, *déclarer*. En termes de Palais, on appelle *intimé* celui qui ayant ga-

gné son Procès est appellé devant un Tribunal supérieur par sa Partie. C'est le *Défendeur* en cas d'appel. *Intimation* est l'action d'*intimer*.

INTONATION, f. f. lat. Terme de Musique, qui se dit en géneral de la maniere d'observer les tons, & en particulier de l'action par laquelle on commence à entonner quelque air de chant.

INTRANT, f. m. Nom d'un Officier qu'on choisit dans chaque Nation de l'Université de Paris, pour l'élection du Recteur.

INTREPIDE, adj. Mot tiré du latin, pour signifier *sans peur*, qui ne s'effraie & ne tremble de rien. *Intrépidité* est le substantif. *Intrépidement* l'adverbe.

INTRIGUE, f. f. Assemblage d'événemens & de circonstances qui se rencontrent dans une affaire & qui causent de l'embarras. Un homme d'*intrigue*, un *intriguant*, est celui qui se plaît à faire naître des embarras de cette nature, ou celui qui a l'art de les démêler. *Intrigue* se dit particuliérement de la conduite d'une piece de théâtre, qui doit faire passer l'esprit par diverses incertitudes pour le conduire au dénouement. On appelle *intrigues d'amour* toutes les démarches qui conduisent cette passion à son terme.

INTRINSEQUE, ad. Mot tiré du latin, qui se dit de ce qui est propre à quelque chose par son essence intérieure. La force, la vertu *intrinseque* d'une plante. La valeur *intrinseque* d'une piece de monnoie.

INTROITE, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Entrée*, & dont on a fait le nom de la premiere priere de la Messe, parce qu'elle commence par *Introibo*, qui signifie *J'entrerai*.

INTRUS, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui entre irréguliérement & contre les loix, en possession de quelque office ou de quelque dignité. *Intrusion* est le substantif.

INTUITION, f. f. Terme de Philosophie tiré du latin, qui signifie l'action de voir. *Intuitif*, qui est l'adjectif, se dit d'une vision claire & certaine, telle que les Saints l'ont de la Majesté de Dieu dans le Ciel.

INTUMESCENCE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action par laquelle une chose *s'enfle*, devient plus grosse.

INVALIDE, f. f. Mot tiré du latin & adjectif dans son origine, mais dont on a fait le nom des soldats blessés & estropiés à la guerre. Le magnifique édifice qui leur sert de retraite a Paris & qui fut fondé en 1669 par Louis le Grand, se nomme l'Hôtel des Invalides.

INVASION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action d'entrer dans le Pays ou sur les terres d'autrui pour s'en saisir avec violence.

INVECTIVE, f. f. Mot formé du latin, qui signifie emportement de paroles injurieuses, reproche satyrique.

INVENTAIRE, f. m. Terme de Pratique, qui se dit de tout rôle ou dénombrement dans lequel sont contenus par articles les biens & les meubles de quelqu'un. C'est aussi le nom d'une sorte de panier plat que les Harengeres de Paris attachent à leur ceinture & sur lequel elles portent des denrées qu'elles crient par les rues.

INVENTION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de trouver, de découvrir quelque chose. D2ns ce sens, on appelle *Invention de la Croix*, une fête où l'Eglise célébre le bonheur qu'Helene, femme de l'Empereur Constantin le Grand, eut de trouver à Jérusalem, la Croix sur laquelle Notre-Seigneur est mort. Mais *Invention* se prend aussi pour une qualité de l'esprit qui lui fait découvrir de nouvelles méthodes

dans les Sciences & les Arts, ou considérer les choses sous de nouvelles vûes. On dit d'un Auteur qu'il n'a pas d'invention, qu'il a l'invention heureuse; & d'un ouvrage, qu'il n'y a pas d'invention. *Inventif* se dit d'un esprit qui a de l'*invention*. *Inventer* signifie trouver quelque chose de nouveau, dont on ne doit la découverte qu'à soi-même.

INVERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie changement d'une chose, d'un sens à l'autre. Il ne se dit gueres que des changemens d'ordre & de proportion, soit dans les choses, soit dans les mots. *Inverse* qui est l'adjectif, se dit particulierement en termes d'Arimethique de la *regle de trois* renversée, lorsque le troisiéme nombre n'a pas la même proportion avec le quatriéme que le premier avec le second. Si je prête cent écus pour six mois, combien de tems doit on m'en prêter cinquante pour s'acquitter avec moi de cette faveur? La réponse est douze mois. Ici cinquante n'a pas la même proportion avec douze que cent avec six.

INVESTIR, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie revêtir quelqu'un d'une dignité, lui en conférer le titre & la possession. Dans ce sens *investiture* est le substantif. En termes de guerre, *investir* une place signifie l'entourer de troupes & se saisir des avenues en attendant que le siege commence dans les formes. Dans ce sens, le substantif est *investissement*. Au Levant, *investir* se dit aussi, en termes de mer, pour *toucher à terre* ou *échouer*.

INVETERÉ, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui se confirme par la longueur du tems, par une longue durée. Une maladie, une haine *invétérées*.

INVITATOIRE, s. m. Terme Ecclésiastique, qui est le nom d'un verset de l'Office Divin. Le Pseaume *Venite exultemus* qui se dit au commencement de Matines, se nomme aussi *Invitatoire*.

INVULNERABLE, adj. Mot formé du verbe latin, qu signifie *blesser*. La particule négative *in* lui fait signifier celui qui ne peut être blessé. *Achille* étoit invulnérable, excepté par le talon, où Thetis sa mere avoit tenu la main en le plongeant dans l'eau du Styx.

JOINT, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des intervalles qu'on laisse entre les pierres pour les remplir de mortier ou de ciment. On appelle *joints de lit* ceux qui sont de niveau, & *joints montans* ceux qui sont à plomb. Ils prennent divers autres noms suivant leur disposition & leur forme. On appelle *lattes jointives*, celles qui se touchent l'une l'autre dans une couverture d'ardoise ou dans une cloison; *pierres jointoyées*, celles qui ont le dehors des joints bien bouché & bien ragréé. *Jointée* se dit de ce qui peut être contenu dans le creux des deux mains jointes. *Jointure*, qui ne s'étoit jamais dit que de l'endroit où deux corps se joignent, commence à se mettre en usage, dans le sens moral, pour *conjoncture*, qui ne signifie au fond que la même chose, mais qui conserve mieux son origine latine.

JONG, s. m. Plante marécageuse, qui pousse, au lieu de feuilles, de pétits tuyaux ronds & droits sans aucun nœud. Il y a diverses especes de Joncs. Celui de Bohême porte de fort belles fleurs. On fait de jolis ouvrages d'un tissu de Joncs. Le nom de Jonc se donne à certains roseaux de la même forme, qui servent de cannes pour se soutenir en marchant. On appelle *Jonco*, ou *Jonque*, une sorte de vaisseau leger qui est en usage à la Chine & dans les Indes orientales.

JONGLEUR, s. m. Nom qu'on croit une corruption de *Joculateur* & par conséquent d'origine latine.

Il signifie *Bateleur*, *Histrion*; mais n'étant guéres en usage, on n'en parle ici que pour remarquer qu'on appelloit autrefois *Jongleurs* les Poëtes qui ne composant que de petits Poëmes, alloient les réciter chez les Grands & les accompagnoient de gesticulations ridicules.

IONIQUE, adj. Nom d'un des cinq ordres d'Architecture, tiré de l'*Ionie*, Province d'Asie. Son caractere distinctif est d'avoir son chapiteau composé de volutes, & ses colonnes cannelées. La Secte *Ionique* étoit une Secte de Philosophes, qui reconnoissoient Thales pour leur chef, & qui regardoient l'eau comme l'origine de toutes choses. Ce qu'on appelle *dialecte Ionique* dans la langue grecque, consiste dans quelques différences qui étoient particulieres aux Habitans de l'Ionie.

JONQUILLE, f. f. Fleur jaune d'une odeur forte, mais agréable, qui croît au sommet d'une tige, & qui fleurit au commencement du Printems. On en tire un suc odoriferant par la distillation.

JOQUES, f. m. Nom d'une Secte de Bramines Indiens, à laquelle on attribue toutes sortes de vices.

JOTTE, f. f. Legume qui est une espece de bête, & qui entre dans les potages.

JOUBARBE, f. f. Plante froide & aqueuse qui a quelque ressemblance avec les artichaux. On s'en sert pour les inflammations, les érésipelles & autres maux qui viennent de chaleur. Elle croît parmi les pierres & les masures. On distingue la joubarbe mâle qui porte des fleurs jaunes, & la femelle qui les a vertes & blanchâtres.

JOUE DE PESON, f. f. Nom qu'on donne aux petites placques qui terminent des deux côtés les broches d'un peson.

JOUÉE, f. f. Nom qu'on donne aux côtés de l'embrasure & du tableau, dans la baye d'une porte ou d'une croisée.

JOUETS DE POMPE, f. m. Placques de fer, qui sont clouées aux côtés des fourches de la potence d'une pompe. En termes de Mer, on donne ce nom à d'autres placques de fer de divers usages.

JOUG, f. m. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une piece de bois qui traverse, par-dessus, le front & le col des bœufs, & qui sert à les conduire dans le travail. De-là vient l'expression figurée mettre *une Nation sous le joug*, pour la vaincre & la réduire à la soumission. *Joug* se dit aussi du sommet ou du fleau d'une balance.

JOUIÉRES, f. f. Nom qu'on donne dans une Ecluse, aux deux côtés du canal par où l'eau passe. C'est aussi le nom de deux pieces de bois qui ont une ouverture dans le milieu pour y faire passer le bout d'un moulinet.

JOUR, f. m. En termes d'Art, on appelle *jour* les vuides qui restent ou qu'on laisse quelquefois exprès entre des pierres, des solives, &c. Les Peintres appellent *jours*, dans *un tableau*, certaines parties éclairées. Il y a des *jours simples* & des *jours de reflais* ou *reflechis*. *Jour* se dit aussi dans l'usage commun pour *lumiere*. Cette fenêtre donne un *grand jour*. Ce tableau est dans un faux *jour*.

JOURNAL, f. m. Mot qui signifie toutes sortes de registres où l'on a soin de marquer les événemens de chaque jour. Les Pilotes tiennent exactement leur Journal. Le *Journal des savans* est le recueil de ce qui se fait ou de ce qui arrive de jour en jour dans la République des lettres, commencé par M. Sallot d'Hedouville.

JOUTEREAUX, f. m. Nom de certaines pieces de bois qui entrent dans la construction de l'éperon d'un vaisseau, & qui se mettent paralleles au-dessous du Porte-vergue.

IPEREAU, *Voyez* YPEREAU.

IRACAHA, f. m. Arbre des Indes occidentales, dont les branches sont épaisses au sommet. Ses feuilles ressemblent à celles du figuier, & son fruit est une espece de poire jaunâtre dont le goût est estimé.

IRIS, f. f. Nom poëtique de l'arc-en-ciel. Les Poëtes en font une jeune femme qu'ils appellent la Messagere des Dieux. C'est aussi le nom d'une fleur marécageuse, qui imite en quelque sorte les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui est changeante, & qui differe même suivant les lieux. De-là vient qu'on appelle *Iris* une certaine variété de couleurs qui se forme quelquefois dans l'œil en regardant un objet simplement ou avec une lunette. La poudre d'*Iris*, qui n'est que la racine broyée de cette fleur est fort odoriférante. Il y a une pierre nommée *Iris*, dont le fond de la couleur est gris de lin, mais qui presentée au soleil jette un lustre de différentes couleurs. On appelle encore *Iris* le cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, parce que sa couleur varie. Enfin, *Iris* est un nom comme consacré, pour signifier une belle femme qu'on aime. Il pense à son *Iris*.

IRONIE, f. f. Mot formé du grec. C'est le nom d'une figure de Rhétorique qui consiste à dire de quelque chose ou de quelqu'un le contraire de ce qu'on en pense. L'Ironie est une maniere de railler fort piquante. Elle s'exerce quelquefois par le ton seul, par l'air & les gestes. Ironique est l'adjectif.

IRRATIONEL, adj. Terme de Mathématique, qui se dit de toutes les racines sourdes & de toutes les lignes incommensurables, & qui signifie que leur raison par rapport à des grandeurs rationnelles, n'est pas de nombre à nombre, ou ne peut être exactement exprimé par des nombres. Dans la plûpart des mots qui commencent par *r*, l'addition de la Particule *Ir*, a la force de la négative, comme dans *irremédiable*, *irréconciliable*, &c.

IRRORATION. f. f. Terme de Médecine tiré du latin, qui signifie *arrosement*. C'est une méthode de Chymique, qu'on met au rang des *transplantations*, pour la guérison de certaines maladies. Elle consiste à arroser soigneusement quelque plante ou quelque arbre de tous les liquides qui sortent du corps d'un malade.

ISCHIADIQUE ou ISCHIAQUE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie cuisse. On appelle *Veines ischiadiques* deux veines du pied qui dépendent des cuisses.

ISCHION, f. m. Nom de la derniere partie du dos, dans lequel s'emboite la tête de l'os de la cuisse.

ISCHURIE, f. f. Nom formé du grec, que les Médecins donnent à une maladie qui consiste dans la suppression de l'urine, causée par quelque vice de la vessie. On appelle *Ischuretiques* les remedes qui servent à la guérir.

ISOCHRONE, adj. Mot formé du grec, qui signifie ce qui est divisé en égales portions de tems, comme les mouvemens d'un pendule bien réglé.

ISOMERIE, f. f. Mot formé du grec, qui signifie l'action de déduire ou de diviser une chose en parties égales. En termes d'algébre, c'est la réduction de toutes les fractions à une même dénomination, pour multiplier chaque membre de l'équation par le dénominateur commun.

ISOPERIMETRE, adj. Mot formé du grec, qui se dit de toutes les figures dont le circuit est égal.

ISOPYRON, f. m. Nom grec d'une plante, qui est une espece de *phaseole*, & qui porte une graine dont on peut faire d'assez bon pain. En médecine, elle est bonne pour le rhume & pour les maux

de poitrine. Son nom ſignifie *égal au froment*.

ISOSCELE, adj. Mot grec, qui eſt le nom d'un triangle qui a deux côtés égaux, & qui forme par conſéquent deux angles égaux ſur ſa baſe.

ISSANT, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux qui ſe mettent au haut de l'écu & dont il ne paroît que la tête, comme s'ils en ſortoient. *Iſſir* eſt un vieux mot qui a ſignifié *ſortir*, & d'où vient auſſi *Iſſu* qui eſt encore en uſage dans les Généalogies.

ISSER, v. act. Terme de Marine. Iſſer une vergue, c'eſt la tirer en haut, la faire monter au haut du mât. On appelle *Iſſe* ou *Driſſe*, la corde qui ſert à iſſer une vergue.

ISTHME, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie une langue de terre qui joint deux terres, & qui ſépare deux mers. *L'Iſthme de Suez*. On donne le même nom à la partie de la gorge qui eſt entre les deux amygdales. Les *jeux Iſthmiens* ſe célébroient tous les trois ans dans la Grece, à l'honneur de Neptune, & portoient ce nom parce qu'ils avoient été inſtitués dans l'Iſthme de Corinthe par Theſée.

ITAGLE, ſ. m. Nom d'un cordage de vaiſſeau par le moyen duquel la vergue coule le long du mât.

ITALIQUE, adj. Nom d'un caractere d'Imprimerie inventé par Alde Manucé en Italie. Il eſt un peu couché. On ne l'emploie gueres que pour les Sentences ou les Citations, qu'on veut rendre remarquables par cette différence.

ITEM, adv. Mot qui s'emploie dans les comptes & dans les détails par articles, pour ſignifier *de plus*.

ITERATO, adv. Terme de Palais, formé du verbe latin, qui ſignifie *répéter*. Un *iterato* eſt un *arrêt* qui ſe donne pour les contraintes par corps, & qui porte un nouveau commandement de payer.

ITICUCU, ſ. m. Racine purgative du Breſil. C'eſt auſſi un fébrifuge eſtimé. Elle ſe confit au ſucre.

ITINERAIRE, ſ. m. Terme d'Egliſe, qui eſt le nom de certaines prieres pour les voyages. On appelle auſſi *Itineraire* la deſcription que fait un Voyageur des lieux par leſquels il a paſſé. *Itineraire* adjectif, ſignifie ce qui appartient aux voyages ou aux chemins. On donne le nom de colomnes Itineraires à celles qui ſe poſent dans les carrefours avec des inſcriptions qui enſeignent les divers chemins.

JUBILÉ, ſ. m. Mot tiré du latin qui ſignifie *joye*, & qui eſt devenu le nom d'une Indulgence pléniere, que le Saint-Siege accorde à tous les Fidéles. Le Jubilé fut établit en 1300 par Boniface VIII, & ne ſe célebroit d'abord que de cent en cent ans. Clément VI le réduiſit à cinquante; Urbain VI à trente-trois ans; & Sixte-Quint à vingt-cinq. On appelle l'année de ſa célebration l'*Année-Sainte*. La *Porte-Sainte*, qui eſt une des portes de l'Egliſe de Saint-Pierre, ne s'ouvre que dans cette occaſion, avec beaucoup de cérémonie, & demeure murée dans tout autre tems; ce qui lui fait donner auſſi le nom de *Porte-Sainte*. Les Juifs avoient leur Jubilé, qui arrivoit de cinquante en cinquante ans, & qui ſe nommoit *Année Sabbatique*. On laiſſoit repoſer les terres pendant cette année. On rendoit la liberté aux Eſclaves. La peine des crimes étoit remiſe. Les héritages achetés retournoient à leurs premiers poſſeſſeurs, &c. Les Romains avoient auſſi une eſpece de *Jubilé*, qu'ils appelloient *Fête ſéculaire*, parce qu'elle ſe célébroit de cent en cent ans.

JUCA, ſ. m. Plante de l'A-

mérique dont la forme reſſemble beaucoup à celle de l'Ananas. On tire de ſes feuilles un écheveau de fil, qui eſt d'un bon uſage.

JUDAIQUE, adj. Ce qui appartient à la Judée, ou aux Juifs ſes anciens Habitans. On appelle *pierre judaique*, une pierre qui a la forme d'un gland, & dont on vante la vertu pour rompre les pierres dans la veſſie & dans les reins. Son nom lui vient de ce qu'on la trouve en Judée.

JUDAISER, v. n. Mot formé du mot latin, qui ſignifie Juif, pour ſignifier l'action de ceux qui exercent en ſecret les cérémonies religieuſes des Juifs ; ce qui eſt fort commun en Eſpagne, où la crainte de l'Inquiſition fait beaucoup d'hypocrites.

JUDICIAIRE, adject. *Voyez* Astrologie.

IVE, ſ. f. Herbe rampante, dont les feuilles ſont comme entaſſées les unes ſur les autres & ont la forme & l'odeur du Pin. On l'appelle *Ive muſquée*, pour la diſtinguer de quelques autres eſpeces d'Ives. Son goût eſt âcre & amer. En Médecine, elle eſt eſtimée pour la jauniſſe, les difficultés d'urine & les tranchées du ventre.

JUGAL, adj. Mot formé du verbe grec, qui ſignifie joindre. On appelle *os jugal* un os formé, entre l'œil & l'oreille, de l'aſſemblage de l'os de la temple & de celui qui fait le coin de l'œil.

JUGIOLINE ou SESAME, ſ. f. Plante qui produit une eſpece de millet, & qui eſt venue des Indes où les Habitans la cultivent pour aſſaiſonner leurs viandes. Elle a des vertus réſolutives pour toutes ſortes de duretés. On s'en ſert auſſi pour la brûlure.

JUGULAIRE, adj. Mot formé du latin, qui ſe dit de pluſieurs veines diſtribuées en rameaux à *la gorge*, à la langue, & aux autres parties de la tête.

JUJUBE, ſ. f. Fruit d'un arbre épineux nommé *Jujubier*. Les Jujubes ſont rougeâtres en dehors dans leur maturité, & blanches en dedans. Elles ſont douces & de bon goût. On les emploie à pluſieurs uſages dans la Médecine, ſur-tout pour la poitrine & le poumon.

JULE, ſ. m. Monnoie d'Italie, qui tire ſon nom du Pape Jule II, & qui vaut cinq ou ſix ſols.

JULEP, ſ. m. Mot Arabe, qui eſt le nom d'un cordial compoſé de ſyrops & d'autres ingrédiens doux & agréables, qu'on donne aux malades. On fait différentes ſortes de Juleps.

JULIEN, adj. Mot formé du nom de Jules-Ceſar, premier Empereur Romain, qui ſe dit de l'an compoſé de trois cens ſoixante-cinq jours, avec un jour d'intercalation de quatre en quatre ans, ſuivant la réformation faite par cet Empereur. On appelle *Période Julienne*, une révolution de ſoixante-dix-neuf mille quatre-vingt ans Juliens, compoſée de trois cycles multipliés enſemble, & inventée par *Jules Scaliger*, en 1580, pour accorder les difficultés de la Chronologie.

JUMARS, ſ. m. Animal engendré d'un taureau & d'une jument, ou d'un taureau & d'une âneſſe. Il eſt aſſez commun en Auvergne, où il ſert de bête de charge. Il reſſemble à la vache par la tête & la queue, & au cheval par les pieds & les reins. Ses cornes ſont fort petites.

JUMEAUX ou GEMEAUX, ſ. m. Nom d'un des douze ſignes du Zodiaque, qui eſt une conſtellation compoſée de vingt-quatre étoiles, ſuivant *Ptolomée* ; de vingt-neuf, ſuivant *Tycho* ; & de ſoixante-dix-neuf, ſuivant *Flamſtead*. En termes de Chymie, on appelle *jumeaux* deux alembics dont le bec de chacun entre dans le ventre de l'autre, & qui ſer-

vent ainfi à *diftiller par circulation.*

JUMELLE, f. f. En termes de Blafon, c'eft une efpece de fafce double dont on charge le milieu de l'écu. *Jumellé* fe dit d'une fafce, d'un fautoir, &c. de deux jumelles. En termes de Mer, on appelle *jumelles* de longues piéces de bois creufées, qu'on attache autour du mât pour le renforcer. Les Imprimeurs, les Serruriers & plufieurs autres Arts ont auffi leurs *jumelles*, qui font des piéces de bois ou de fer propres à renforcer.

JUMENT, f. m. Nom d'un inftrument qui fervoit à faire la monnoie au moulin, avant l'invention du balancier. Les Fauxmonnoieurs s'en fervent encore. C'eft une efpece de *fer à gauffres*, qui fait & marque en même-tems l'efpece.

JUNIPAP, f. m. Grand arbre du Brefil, qui porte une efpece de pommes jaunes, de fort bon goût dans leur maturité. Ses fleurs font blanches, & fes feuilles femblables à celles du chêne, mais beaucoup plus grandes.

JUNON, f. f. Déeffe de la fable, fille de Saturne & de Rhée, femme de Jupiter & Reine des Dieux. Elle préfide aux Royaumes & aux richeffes. On la repréfente fur un char, traîné par des paons. Elle fe baignoit tous les ans dans la fontaine de *Jouvence*, qui lui rendoit fa jeuneffe; ce qui n'empêchoit pas Jupiter de chercher du plaifir avec d'autres femmes : auffi la jaloufie de Junon eft-elle célébre.

IVOIRE, f. m. *Voyez* YVOIRE.

JUPITER, f. m. Nom du plus grand Dieu de la fable, que les Payens appelloient le Pere des Dieux & des hommes. C'eft auffi le nom d'une des fept Planétes, la plus groffe des fept, qui eft entre Mars & Saturne, qui tourne fur fon axe en neuf heures trente-fix minutes ; & qui fait fa révolution périodique autour du foleil en quatre mille trois cens trente-deux jours douze heures. Elle eft éclipfée dans fon cours par la Lune, le Soleil & Mars. Sa plus grande diftance de la terre eft de cent quarante-trois demi diametres de la terre, & la plus petite de quatre-vingt-fept mille. Galilée a découvert le premier quatre petites étoiles qui tournent autour de Jupiter, & qu'on nomme fes Satellites.

JURANDE, f. f. Nom d'un office annuel, qui fe donne par élection dans les Corps de mêtiers, & qui confifte à prendre foin des affaires du Corps.

JURAT, f. m. Titre d'office municipal dans plufieurs villes de France & d'Angleterre. C'eft ce qu'on nomme ailleurs Echevin & Conful. L'Ifle de Jerfey eft gouvernée par un Bailli & douze *Jurats*. Bourdeaux a fes *Jurats*.

JURÉ, f. m. Nom qu'on donne, en Angleterre, à vingt-quatre ou à douze hommes choifis, qui s'engagent par ferment à vérifier une accufation de fait fur les preuves qu'on leur fournit. Le Juré doit être du même rang que l'Accufé. Si l'Accufé eft étranger, il peut demander que la moitié des Jurés foient auffi étrangers & la moitié Anglois. On en nomme alors trente-fix, dont il peut recufer vingt-quatre, & choifir douze à fon gré, qui doivent s'accorder dans leur fentiment, & le déclarer unanimement innocent ou coupable. C'eft fur leur rapport que le Juge prononce la fentence qui eft réglée par la Loi.

JURISDICTION, f. f. Mot formé du latin, qui fignifie autorité pour juger des affaires qui appartiennent aux loix. On donne auffi ce nom au Tribunal qui eft revêtu de cette autorité. *Juridique* fignifie ce qui eft conforme aux loix d'une Jurifdiction. *Jurifprudence* fignifie la fcience des loix. *Jurifconfulte* eft celui qui fçait la

ſcience des loix, qui en fait ſon étude & ſa profeſſion.

JUSANT, ſ. m. Terme de Mer, qui ſignifie le reflux de la marée. *Avoir deux juſans contre un flot*, c'eſt avoir, dans une navigation, deux reflux contre un flux.

JUSQUIAME, ſ. m. Herbe à groſſes tiges, dont on diſtingue pluſieurs ſortes. Celle qui a la graine noire eſt dangereuſe & produit un aſſoupiſſement pernicieux. Le Juſquiame qui a la fleur & la graine blanches, s'emploie dans la Médecine en qualité de refrigeratif. Ses feuilles ſont noires, velues & déchiquetées.

JUSSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui, en termes de Palais, ſignifie *commandement*.

JUSTICE, ſ. f. lat. La Juſtice perſonifiée, c'eſt-à-dire, regardée par les Anciens comme une Divinité, portoit auſſi le nom d'*Aſtrée*, & étoit fille de Jupiter & de Themis. On la peint en manteau cramoiſi bordé d'argent, avec une balance dans une main & une épée dans l'autre.

JUTURNE, ſ. f. Déeſſe ou Nymphe honorée par les Romains, ſur-tout par les femmes & les filles ; par les unes, pour obtenir un heureux accouchement ; par les autres, pour obtenir de bons maris. On la ſuppoſoit gardienne de la fontaine dont on tiroit de l'eau pour les ſacrifices, ſur-tout pour ceux de la Déeſſe *Veſta*.

JUVENCE, ou JOUVENCE, ſ. f. Ancien mot formé du latin, qui ſignifie *Jeuneſſe*, & qui ne ſe dit que de la fontaine de Juvence, où Junon ſe baignoit une fois l'an pour reprendre ſa jeuneſſe.

JUXTA-POSITION, f. f. Terme de Phyſique, compoſé du latin, pour ſignifier l'état de deux corps qui s'attachent l'un à l'autre & qui s'accroiſſent en ſe joignant.

K

CEtte lettre, qui eſt grecque, paroît inutile aujourd'hui, parce qu'elle n'a pas d'autre uſage que le *c*. Les Latins ne la faiſoient gueres ſervir que de lettre numerale. K ſignifioit 250. Avec un tiré par-deſſus, dans cette forme K̄, il ſignifioit 150000. Les Anglois l'emploient beaucoup, ſur-tout dans les noms où la prononciation du *c* doit être fortifiée, comme dans *muſick*, *arithmetick*, &c. Dans les autres mots où il précéde une conſonne, il ne ſe prononce pas. En France, on ne l'emploie gueres que dans les noms qui ſont tirés des langues étrangeres.

KAB, ſ. m. Meſure des Hebreux, qui contenoit environ notre pinte.

KABIN, ſ. m. Nom que les Turcs donnent à une ſorte de mariage paſſager, qui eſt permis dans leur pays, en promettant devant le Cadi de donner une certaine ſomme d'argent à une femme pour le tems qu'on veut la garder.

KADRIS, ſ. m. Nom d'une ſorte de Religieux Turcs, dont la principale dévotion conſiſte à danſer en tournant ſans ceſſe au ſon d'une flute. Pour ſe former au jeûne pendant leur Noviciat, ils portent un petit faiſceau de branches de ſaule d'un certain poids, qui eſt la regle du poids de leur nourriture ; & leur portion diminue à meſure que le bois ſeche & devient plus leger. Leur Fondateur ſe nommoit Abdul-Kadri-Ghilani.

KAEY, ſ. m. Grand arbre de Nigritie, dont le bois ſert à conſtruire des canots, & dont les feuilles ont des vertus contre diverſes maladies.

KALENDERS, ſ. m. Religieux Turcs, qui joignent beaucoup de libertinage à de rigoureuſes mortifications du corps. Leur Fonda-

teur se nommoit *Kalenderi*.

KALENDES, s. f. *Voyez* CALENDES.

KALI, s. m. Nom que les Arabes ont donné à la soude. C'est de la décoction de cette herbe maritime qu'ils faisoient le sel qu'ils ont nommé *Alkali*. *Voyez* SOUDE.

KAM ou KHAN, s. m. Mot Tartare, qui signifie Prince ou Commandant, & qui est le titre de l'autorité souveraine en Tartarie.

KAOUANE, s. m. Nom d'une espece de Tortue qui a la tête beaucoup plus grosse que les autres, mais dont la chair, l'écaille & l'huile sont moins estimées. Son écaille est mince & marbrée de blanc & de noir. La Kaouane se défend de la patte & de la queue. Elle se pêche aux Isles du Cayeman.

KARABÉ, s. m. Nom que les Arabes ont donné à l'ambre jaune, & qui signifie, dans leur langue, *tire-paille*, parce que c'est en effet une des propriétés de l'ambre. Quelques-uns prétendent néanmoins que les trochisques de Karabé, qui viennent du Levant, ne sont que de la gomme de peuplier.

KARAT, s. m. Mot d'origine obscure, qui s'emploie pour signifier le titre de l'or. On appelle *or à vingt-quatre karats*, celui qui est le plus parfait; mais il n'y en a pas de cette perfection: s'il est mêlé d'un sixiéme de cuivre ou d'argent, il perd quatre degrés de bonté & n'est qu'à vingt karats. On distingue le *karat de fin*, qui est un vingt-quatriéme degré de bonté; & le *karat de prix*, qui est la vingt-quatriéme partie de la valeur d'un marc d'or fin. Le *karat*, en langage de Jouaillier, est un poids de quatre grains, qui sert à peser les pierres précieuses & les perles.

KARATAS, s. m. Grande plante d'Amérique, dont les feuilles bouillies donnent une espece de fil qui sert à faire de la toile & des filets pour la pêche. Elles sont rondes comme celles de l'aloes & terminées en pointes triangulaires. Il y a d'autres especes de Karatas; une dont les feuilles sont creuses & contiennent si bien l'eau de pluie, qu'elles sont d'une grande ressource dans les lieux secs; une autre qui porte un fruit en forme de gros clou, dont le goût tire sur celui de la pomme de renette, & dont on fait d'assez bonnes confitures.

KAROUATA, s. f. Espece d'Ananas qui croît dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale, & qui est bon pour le scorbut & la fievre.

KERMÉS, s. m. Excrescence de la grosseur d'un grain de poivre, rouge & luisante, qui croît sur l'Yeuse, en Espagne & dans d'autres Pays chauds, & dans laquelle se forme une infinité de petits œufs qui deviennent des insectes de couleur écarlate; aussi sert-elle à cette teinture. On en fait aussi un cordial qui est amer, mais utile dans diverses maladies & propre à rétablir les esprits vitaux. Le mot est Arabe.

KERNE, s. m. Ancien nom de l'Infanterie Irlandoise, qui avoit autrefois pour armes une épée, & un dard attaché à une petite corde; de sorte qu'après avoir lancé le dard, elle le retiroit, pour recommencer à s'en servir.

KERVA, s. m. Nom que les Apotiquaires donnent à l'herbe nommée *Catapuce majeure* & *Palma Christi*, ou plûtôt à sa graine, qui est un violent purgatif. *Voyez* CATAPUCE.

KIBLAH, s. m. Nom du Temple de la Meque, ou plus proprement d'une tour quarrée qui est au milieu de l'amphithéâtre de cette Mosquée. Il signifie en Arabe, un lieu vers lequel on

tourne le visage : aussi est-ce vers le *Kiblah* de de la Meque que les Turcs se tournent dans toutes leurs priéres ; & chaque Mosquee a une niche dans le mur, qui sert à diriger le peuple de ce côté-là.

KIOSQUE, s. m. Nom que les Levantins donnent à un petit cabinet ouvert de tous côtes, où ils se retirent pour prendre le frais. Les Kiosques sont fort ornés à Constantinople.

KNIPER, s. m. Oiseau de riviere, commun en Laponie, qui a le bec & les pieds rouges, le dos, la tête & une partie des aîles noires, l'estomac & le ventre blancs. Comme il a le bec fort pointu, on le prend pour une espece de pie plûtôt que pour un canard sauvage.

KOLAK, s. m. Arbre de Nigritie, dont le fruit est une espece de prune assez estimée.

KURTCHIS, s. m. Nom d'une Milice Persanne, qui consiste principalement en Cavalerie, tirée de la Noblesse, & commandée par un Général qui se nomme *Curchi Baschi*.

KYNANCHIE, s. f. Mot grec formé de deux mots, dont l'un signifie *chien* & l'autre *suffoquer*. C'est le nom d'un mal de gorge qui consiste dans une violente inflammation du larynx, & qui oblige de tirer la langue comme les chiens.

KYNOCEPHALE, s. m. gr. Nom d'une sorte de singe, qui a la tête assez semblable à celle du chien, suivant la signification de son nom, & les dents très-fortes. Il est assez commun en Egypte.

KYPHONISME, s. m. Mot grec, qui signifie l'action de courber. C'est le nom d'un ancien supplice, consistant à suspendre un criminel, les mains liées derriere le dos, & le corps enduit de miel, pour être la pâture des mouches.

KYSTE, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie *vessie*, & par lequel on entend un dépôt d'humeurs qui se ramasse dans une membrane en forme de vessie. De-là le mot d'*enquisté*.

L

LA lettre *l* est une de ces consonnes qu'on nomme *liquides*, parce que le son en est fort doux dans la prononciation. On a remarqué que plusieurs Peuples qui n'ont pas la lettre *r* dans leur alphabet, & qui ne peuvent la prononcer, en rendent le son par celui de la liquide *l*. Ainsi les Chinois disent *Flançois* pour *François*, *Petlus* pour *Petrus*. La lettre L est numerale dans le chiffre Romain, & signifie 50. Avec un tiré par-dessus, dans cette forme L̄, elle signifioit anciennement 50000.

LABARUM, s. m. lat. Nom d'un célébre étendart Romain, qui consistoit dans une longue lance surmontée d'un bâton qui la traversoit à angles droits, d'où pendoit une riche piéce d'étoffe, couleur de pourpre, & quelquefois enrichie de pierres précieuses. Jusqu'au tems de Constantin le Grand elle portoit la figure d'une aîgle ; mais ce Prince fit mettre à la place une croix, avec une chiffre qui exprimoit le nom de Jesus.

LABIAL, adject. Mot formé du substantif latin qui signifie *levres*. On appelle *lettres labiales* celles qui se prononcent des levres, pour les distinguer des gutturales & des dentales, dont les premieres se prononcent du gosier & les autres des dents.

LABOURER, v. act. Mot formé du mot latin, qui signifie *travail*. Il signifie proprement *remuer la terre avec la charue* ; mais on dit aussi qu'un vaisseau *laboure*, lorsque passant dans un lieu où il y a peu d'eau, il fauche la terre ; & qu'une *ancre laboure*, lorsqu'el-

le passe sur le fond sans s'y tenir ferme. *Labour* & *labourage* se disent également de l'action de labourer. *Laboratoire* signifie un lieu où l'on travaille, & se dit plus particuliérement du lieu où se font les opérations de Chymie. *Laborieux* signifie celui qui aime le travail, & qui s'y exerce beaucoup.

LABURNE, f. m. Arbre connu des Anciens, sur lequel on ne s'accorde pas aujourd'hui. On sçait, par la description qui nous en est restée, qu'il croît sur les montagnes, que son bois est blanc & très-dur, que ses fleurs sont hautes d'une coudée, & que la mouche à pied n'en approche pas.

LABYRINTHE, f. m. Mot tiré du grec. C'est le nom d'un lieu divisé en tant de chemins, qui se coupent & qui rentrent les uns dans les autres, qu'il est fort difficile d'en sortir. On fait des labyrinthes d'allées dans les grands jardins. L'Histoire nomme quatre fameux labyrinthes; celui de Crete, composé par Dedale pour garder le Minotaure; celui de Psammeticus Roi d'Egypte, dans l'Isle de *Meroe*, qui consistoit en trois mille édifices, entre lesquels on comptoit douze Palais; celui de Lemnos, célébre par ses somptueux piliers; celui d'Etrurie, que le Roi Porsenna fit faire pour sa sépulture & pour celle de ses Successeurs. En termes d'Anatomie, la seconde cavité de l'oreille se nomme labyrinthe. *Labyrinthe* se dit aussi, en termes figurés, d'une complication d'embarras dont il est difficile de se délivrer.

LACERER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *déchirer*. Il ne se dit gueres qu'en termes de Justice. Un écrit laceré par les mains du Bourreau.

LACERET, f. m. Nom que les Ouvriers en bois donnent à une *petite tariere*.

LACERON ou LAITERON, f. m. Espece d'herbe dont les lapins aiment à se nourrir.

LACONISME, f. m. gr. Maniere courte, vive, & sententieuse d'exprimer une pensée, à l'exemple des Lacedemoniens, qui se nommoient aussi *Lacons*. *Laconique* signifie ce qui est écrit ou dit dans ce goût. *Style laconique*.

LACRYMATOIRE, f. m. Mot formé du substantif latin qui signifie *larme*. Il n'est en usage que dans *Urne lacrymatoire*, qui est le nom qu'on donne à une espece de petite phiole où l'on recueilloit anciennement les larmes versées pour un mort. On les enfermoit dans son tombeau. *Lacrymale*, adjectif tiré de la même source, se dit d'une fistule qui se forme au coin de l'œil par un abscès ou un amas d'humeurs, & qui fait quelquefois carier l'os.

LADANUM, f. m. Nom d'une liqueur resineuse, qui découle des feuilles du *Ledum*. Le *Ladanum* nous vient en petites boules, de Chypre & d'Arabie. Il s'emploie à diverses emplâtres, & s'avalle en pillules pour fortifier l'estomac.

LADRE, f. m. Mot qui paroît signifier la même chose que *lepreux*, & qu'on croît une corruption de *Lazare*, parce que l'Evangile nous représente ce Lazare tout couvert d'ulceres. On appelle *cochon ladre*, un cochon qui a la chair, & sur-tout le dessous de la langue, remplis de petits grains blancs; un *cheval ladre*, celui qui a des marques blanches au bout du nez & autour de l'œil. Les lievres des lieux marécageux passent aussi pour *ladres*. On nomme *ladres blancs* les hommes qui n'ont la lêpre qu'intérieurement, & qui ne laissent pas d'avoir la peau belle; *ladres verds*, ceux dans qui elle se déclare par des pustules extérieures. On prétend que les premiers sont insensibles. Ce mal, qui n'est plus connu en France, devoit y être autrefois fort commun, puisqu'il reste quan-

ſité d'Hôpitaux qui s'appellent encore Ladreries.

LADY, ſ. f. Titre Anglois qui répond à celui de *Dame*, comme *Lord* à celui de *Seigneur*. On appelle *Milady* ou *Madame* les femmes des perſonnes de qualité.

LAGOPE, ſ. m. Nom d'une herbe, formé de deux mots grecs qui ſignifient *pied de lievre*. C'eſt une eſpece de trefle qui croît dans les bleds, & dont les têtes repréſentent le pied d'un lievre.

LAGUE, ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de l'endroit où paſſe un vaiſſeau.

LAI ou LAIQUE, adj. Mot formé du ſubſtantif grec qui ſignifie *peuple*. Il ſe dit de tout ce qui n'appartient pas à la Clericature. Une Juſtice temporelle ou ſéculiere, s'appelle *Cour laique*. En général, les Laïques ſont ceux qui ne ſont pas du Clergé. Dans les Monaſteres mêmes, on appelle *Freres Lais* les Religieux qui ne ſont pas deſtinés aux Ordres Eccléſiaſtiques; & *Sœurs Laiques*, les Religieuſes qui n'aſſiſtent point au chœur.

LAIE, ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *forêt*, & d'où eſt venu le nom de *Saint-Germain en Laie*. Il ſe dit aujourd'hui des routes coupées dans une forêt. C'eſt auſſi le nom d'un marteau dentelé des Tailleurs de pierres, & celui des raies qui ſe font ſur une pierre avec ce marteau. *Layer* ſignifie également ouvrir des routes dans une forêt, & tailler une pierre avec la laie. *Voyez* LAYE.

LAIS, ſ. f. Nom d'une célébre Courtiſanne de l'antiquité, qu'on donne encore aux femmes qui ne ſont pas plus chaſtes. C'eſt une Laïs, une Meſſaline.

LAIS, ſ. m. Nom qu'on donne aux jeunes baliveaux qu'on laiſſe en coupant un taillis, afin qu'ils croiſſent en haute futaie. On en doit laiſſer vingt-ſix par arpent.

LAISSÉES, ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſignifie la fiente des bêtes noires, telles que le loup, le ſanglier, &c.

LAISSER-COURRE, ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſignifie le lieu où l'on doit lâcher les chiens.

LAIT DE CHAUX, ſ. m. Liqueur blanche & claire qu'on tire de la chaux lorſqu'on l'éteint, & qui ſert à blanchir les ouvrages de maçonnerie.

LAIT-VIRGINAL, ſ. m. Liqueur compoſée, dont les femmes ſe lavent le viſage pour ſe blanchir la peau. On lui donne le nom de *lait*, parce qu'elle blanchit l'eau où elle eſt mêlée.

LAITANCE, ſ. f. Subſtance blanche & molle qui ſe trouve dans les poiſſons mâles, & qui ſert à féconder les œufs des femelles pour la propagation de l'eſpece.

LAITERON, ſ. m. Herbe ſauvage, qui paroît une eſpece d'Endive. On en diſtingue pluſieurs ſortes. Ce nom leur vient de ce que leur ſuc a la couleur du lait, comme d'autres plantes, que cette raiſon a fait nommer *laiteuſes*, & comme on appelle *Turquoiſe laiteuſe*, une Turquoiſe qui n'eſt pas de belle couleur.

LAITIER, ſ. m. Nom d'une ſorte d'écume qui ſort des fourneaux où l'on fait le fer, & qui vient moins du minéral que des craies & des terres qu'on emploie pour la fonte.

LAITON, ſ. m. Métal compoſé de cuivre rouge & de calamine.

LAITUE, ſ. f. Herbe potagere, qui ſe mange crue auſſi en ſalade, & qui eſt fort rafraîchiſſante. Sa ſemence même eſt bonne en décoction pour rafraîchir & cauſer le ſommeil. Il y a différentes ſortes de laitues ſauvages & cultivées. On eſtime beaucoup la *laitue romaine*.

LAMA, ſ. m. Nom des Prêtres d'une grande partie de la Tartarie, ſur-tout du Tibet où

le grand Lama eſt adoré comme un Dieu.

LAMANAGE, ſ. m. Terme de Mer, qui ſignifie le travail des Matelots pour entrer dans un Port ou pour en ſortir. Ce mot paroît formé de *la main*, parce qu'elle eſt fort employée alors à ſe ſervir des crocs & des harpins. On appelle *Lamaneur* un Pilote qni réſide dans un Port dont il connoît les dangers, pour aider à l'entrée des vaiſſeaux qui arrivent & qui partent.

LAMANTIN, ſ. m. Grand poiſſon, qui ſe nomme autrement *Manatée*, & qui eſt une ſorte de vache marine, fort commune ſur pluſieurs côtes d'Afrique & d'Amérique. Les habitans mangent ſa chair, qui a le goût de celle du veau. On en a vû de dix-huit pieds de long, & de ſept pieds de diametre au milieu du corps. Son muſeau reſſemble parfaitement à celui d'une vache. Sa queue eſt faite en pelle de four. Sa peau eſt brune, ridée & parſemée de poil couleur d'ardoiſe. Il paît l'herbe qui ſe trouve ſur les rochers, & cherche enſuite à boire de l'eau douce à l'entrée des rivieres. Il a ſous le ventre deux petites pattes en forme de mains, dont chacune a quatre doigts onglés & fort courts. Delà lui vient le nom de *Manatée* que les Eſpagnols lui ont donné, & que nos Marins ont corrompu en *Lamantin*. Il ſe prend comme la baleine.

LAMBDOIDE, adj. Mot formé du nom d'une lettre grecque, pour ſervir de nom à la troiſiéme ſuture du crane, parce que cette ſuture repréſente cette lettre.

LAMBEL, ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt le nom d'une briſure, la plus noble de toutes, qui ſe forme par un filet qui doit être large de la neuviéme partie du chef. Il eſt garni de pendans qui reſſemblent au fer d'une coignée, & ſe met ordinairement au milieu & le long du chef de l'écu, ſans toucher aux extrêmités.

LAMBIS, ſ. m. Nom d'un gros limaçon des mers de l'Amerique, dont la coque ſert de cor de chaſſe à pluſieurs Nations ſauvages. Il ſe trouve de ces coques qui peſent juſqu'à ſix livres. On en compoſe un très-bon ciment, en la mêlant avec du ſable de riviere. La chair du Lambis eſt ſi dure qu'elle ne peut ſe manger.

LAMBOURDE, ſ. f. Nom d'une petite piece de bois, d'environ, trois pouces en quarré, qui ſert pour attacher le parquet ſur un plancher. On nomme de même de petites pieces qu'on met aux entailles des poutres, pour poſer les ſolives. *La pierre de Lambourde*, eſt une pierre fort tendre qui ſe trouve aux environs de Paris, ſur-tout près d'Arcueil.

LAMBREQUIN, ſ. m. Terme de Blaſon, qui étoit le nom de l'ancienne couverture des caſques. Aujourd'hui les lambrequins ſont des volets d'étoffe découpés, qui deſcendent du caſque & qui embraſſent l'écu pour lui ſervir d'ornement.

LAMBRIS, ſ. m. Mot qui paroît formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *lattes*. On appelle *lambris* tout aſſemblage de pieces de menuiſerie dont on couvre les murs d'une chambre. Lorſqu'ils en ſont revêtus depuis le bas juſqu'en haut, c'eſt un *lambris de revêtement*. S'il n'a qu'environ trois pieds de hauteur, c'eſt un *lambris d'appui*. Un revêtement de diverſes ſortes de marbre par compatiment, ſe nomme fort bien *lambris de marbre*.

LAMBRUSQUE, ſ. f. Nom d'une eſpece de vigne ſauvage, qui eſt toujours verte, & qui jette une fleur qu'on appelle *Œnanthée*. Son fruit ne meurit jamais. On en diſtingue une autre eſpece dont le fruit meurit.

LAME, ſ. f. Terme de Mer,

qui signifie les vagues agitées & s'entrepoussant avec violence. La *lame* vient ou de l'avant, ou de l'arriere, ou par le travers du vaisseau. Les Tisserands appellent *lame* une partie du métier qui sert à hausser & baisser l'etain, pour faire courir la navette. En termes de Manufacture, *lamé* se dit d'une sorte de tissu. Drap broché & *lamé* d'or & d'argent.

LAMIE, s. f. Nom de certains monstres fabuleux, ou de certains démons, qui, sous la forme de belles femmes, devoroient les enfans. On en a fait celui d'un monstre marin d'une prodigieuse grandeur, & si vorace qu'on a trouvé des hommes entiers dans son estomac.

LAMINOIR, s. m. Nom d'une machine composée de deux rouleaux d'acier entre lesquels on fait passer les lames d'or & d'argent à la Monnoie, pour leur donner l'épaisseur convenable. Ils reçoivent leur mouvement des roues d'un moulin que des cheveaux font tourner.

LAMPASSÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de la langue des animaux l'orsqu'elle sort de leur gueule & que l'émail en est différent de celui du corps.

LAMPE INEXTINGUIBLE, s. f. Nom qu'on donne à certaines lampes des Anciens, qui ne s'éteignoient jamais, comme celle qui fut trouvé au quinziéme siecle dans le tombeau de *Tullia* fille de Ciceron, & qui ne s'éteignit qu'après avoir senti l'air. Ce beau secret nous est inconnu, & si toutes les conjectures que les modernes ont formées là-dessus étoient justes, elles se vérifieroient par quelque expérience.

LAMPROIE, s. f. Poisson marin de la forme d'une anguille, mais qui n'a que des cartilages au lieu d'os. Il est fort estimé avant qu'il soit cordé, c'est-à-dire, avant que son principal cartilage soit endurci. Il y a une lamproie de riviere, qui s'appelle autrement *Setreu*, & qui n'est pas plus grosse qu'un ver.

LAMPSANE, s. f. Herbe laiteuse, qui est une espece de laiteron, dont les feuilles ressemblent à celles du navet, & dont les fleurs sont blanches.

LANCE, s. f. On donne le nom de *lance d'eau* à un jet-d'eau dont la grosseur n'est pas proportionnée à sa hauteur. On appelle *lance* d'étendart ou de drapeau, le bâton auquel l'étendart est attaché. Un cheval qui *a le cou de lance*, est celui qui a au col, ou près de l'épaule, une marque qui ressemble à un coup de lance. C'est une marque excellente, & commune aux chevaux d'Espagne & de Turquie.

LANCI, s. m. Nom de deux pierres qui entrent dans le jambage d'une porte ou d'une croisée. Celle qui est au parement se nomme le *lanci du Tableau*. Celle qui est au-dedans du mur est le lanci de *l'écoinçon*.

LANÇOIR, s. m. Nom d'une piece de bois ou d'une stale qui arrête l'eau d'un moulin en fermant l'ouverture du biez, & qui se leve pour moudre.

LANDAN, s. m. arbre des Isles Moluques, dont les feuilles ressemblent à celles du cocotier, & qui n'étant composé que d'écorce & de moelle se coupe facilement avec un couteau, quoiqu'il soit fort gros. Les Insulaires font de cette moelle une espece de pain qu'ils nomment *Sagu*. Ils tirent aussi du *Landan* une liqueur agréable. Les feuilles rendent un cotton dont ils font des étoffes, & servent d'ailleurs à couvrir les maisons. Leurs petites veines tiennent lieu de chanvre pour faire des cordes. Ainsi tout est utile dans cet arbre.

LANDE, s. m. Mot formé vraisemblablement du mot Allemand qui signifie terre, mais dont nous reduisons la signification aux

terres fabloneufe qui ne font pas capables de culture.

LANDGRAVE, f. m. Titre Allemand d'une Seigneurie qui fe nomme *Landgraviat*. *Grave* fignifie Comte.

LANDIT, f. m. Terme de l'Univerfité de Paris, qui eft le nom d'une fête annuelle, ancien refte d'une foire établie à Aix-la-Chapelle par Charlemagne, fous le nom d'*indictum* ou d'*indict*, & transferée enfuite en France. Le Recteur de l'Univerfité y avoit des droits. Ainfi *Landit* eft une corruption de l'*indict*.

LANERET, f. m. Nom d'un oifeau de proie, qui eft le mâle du Lanier. Il eft moins grand que le Faucon.

LANGOUSTE, f. f. Nom d'une efpece d'Ecreviffe de mer, qui eft commune dans la Méditerranée. Quelques-uns donnent auffi le nom de Langoufte aux Sauterelles.

LANGUE, f. f. Terme de l'ordre de Malte. On appelle *Langues* dans cet ordre, les huit Nations dont il eft compofé; fçavoir, trois en France, qui font la *langue de France*, la *langue de Provence* & la *langue d'Auvergne*; deux pour l'Efpagne, qui font la langue d'Arragon & la langue de Caftille, & trois autres qui font la *langue d'Italie*, la *langue d'Allemagne* & la *langue d'Angleterre*. Le Chef de chaque *langue* fe nomme *Grand-Prieur*.

Plufieurs plantes ont en françois le nom de la *langue*, qui n'eft qu'une traduction de leur nom grec. Ainfi la *Buglofe* s'appelle auffi *langue de bœuf*. Il y a une Buglofe fauvage qui s'appelle *langue de bouc*. L'*Hippogloffe* fe nomme auffi *langue de cheval*, & la *Cynogloffe*, langue de chien; l'*Ophiogloffe*, qui eft un vulnéraire, fe nomme en françois *langue de Serpent*. La *langue de Cerf* eft une forte de Scolopendre, dont les feuilles reffemblent à celles de l'ofeille, quoique plus longues & plus vertes, & qui croît dans les bois & les lieux couverts. Les anciens ont cru trouver dans toutes ces plantes quelque reffemblance avec la langue des animaux, dont elles portent le nom.

LANGUE fe dit, en termes de Vitrier, d'une fente qui fe fait fur le verre lorfqu'on le coupe. L'émeril fervoit autrefois à couper le verre, au lieu du diamant. Mais pour couper les verres épais, on faifoit rougir une verge de fer qu'on pofoit fur celui qu'on vouloit couper, & mettant le doigt, mouillé feulement de falive, fur l'endroit où la verge avoit touché, il s'y faifoit une fente ou une langue, qu'on conduifoit avec cette verge rouge. En termes de Blafon, langue fe dit de la langue d'une aigle, lorfqu'elle eft d'un autre émail que le corps.

LANGUETTE, f. f. Mufcle du Larynx, qui ouvre la luette.

LANIER, f. m. Nom d'un oifeau de proie, qui eft la femelle du *Laneret*. Il fert pour le lievre & la perdrix.

LANQUERRE, f. f. Nom d'un gros bourlet de peau, dont on fe fait une efpece de ceinture, à l'aide de laquelle on peut fe foutenir fur l'eau pour apprendre à nager.

LANTERNE MAGIQUE, f. f. Machine d'optique, compofée d'un miroir parabolique, qui refléchiffant la lumiere d'une bougie, la fait fortir par un tuyau au bout duquel eft un verre de lumiere. Si l'on met, entre deux, d'autres petits verres peints de differentes figures, elles vont fe repréfenter en grand fur la muraille oppofée. Cette operation, qui fe fait dans un lieu obfcur, caufe de la furprife & même de la frayeur aux ignorans.

LANUSURE, f. f. Terme d'Architecture, qui eft le nom d'une piece de plomb placée au

droit des arretiers, & que sa forme fait nommer aussi *basque*.

LAPATHE, s. m. Plante qui a la vertu d'amollir & de resoudre, suivant la signification du nom grec. On en distingue plusieurs sortes. Le plus commun a les feuilles à peu près semblables à celles du plantain & porte une fleur rouge. On le séme, mais il croît aussi de soi-même dans les terres cultivées.

LAPIN, s. m. Animal fort commun en France, qui se retire dans des trous qu'il fait en terre avec ses pattes de devant, & qui se nomment terriers. Le Lapin s'apprivoise aisement, mais il devient moins bon en cessant d'être sauvage. La femelle du Lapin, qui se nomme *Hase*, est d'une fécondité si surprenante, que hors de l'hyver elle fait tous les mois cinq ou six petits.

LAPIS, s. m. Mot purement latin, qui signifie *pierre*, & dont on a fait le nom d'une sorte de pierre precieuse, bleue & marquetée de petits points d'or, beaucoup plus tendre que l'agathe. Les Arabes l'ont nommée *lapis lazuli*, d'où s'est formé par corruption le mot d'*azur*, qui signifie *bleu*. Aussi est-ce de cette pierre que se fait le plus bel *azur* ou le plus beau bleu. Le *Lapis armenus* (ou la pierre armeniene) n'en est differente qu'en ce qu'au lieu de points d'or, elle est marquetée de verd & de noir. La pierre d'azur résiste tellement au feu, qu'elle y acquiert un nouveau lustre. La plus belle se nomme aussi *Lapis stellatus*. C'est celle où l'on voit briller le plus de paillettes d'or, qui forment comme de petites étoiles, suivant la signification de *stellatus*.

Du mot latin *Lapis*, s'est formé *Lapidaire*, qui signifie celui qui taille & façonne les *pierres* précieuses. *Lapidaire* adjectif, se dit des inscriptions qui se gravent sur les pierres. *Style Lapidaire. Inscription Lapidaire.* En terme de Chymie, *lapidifier* signifie réduire les métaux en pierre par la calcination. *Lapidification* signifie cette réduction. Le suc terrestre qui sert a la formation des métaux se nomme *suc lapidifique*.

LAPPE, s. f. Herbe dont on distingue deux sortes, la grande, qui a les feuilles semblables à celles de la courge, mais plus vertes & plus noires, & dont la racine s'emploie pour les cataplasmes; la petite, qui se nomme aussi *Petit glouterre* & *petite dardane*, dont les feuilles sont déchiquettes & ont l'odeur du cresson alenois, & qui porte un petit fruit épineux qui s'attache aux habits des passans. Sa graine est bonne pour les tumeurs.

LAQUE, s. f. Gomme ou cire rougeâtre, claire & transparante qui vient du Malabar, du Bengale & du Pegu, dont on fait la cire d'Espagne & qui entre dans les Peintures & les Vernis. Quelques-uns la croyent formée par une multitude de mouchesrons & de fourmies, qui laissent une humidité gluante sur les branches de certains arbres. D'autres la regardent comme un suc de ces arbres mêmes. Il y a diverses sortes de Laques, naturelles & artificielles. Ce qui reste au fond des chaudieres des Teinturier après la teinture, se nomme aussi Laque. Le vernis de la Chyne qui se nomme *Laque* est composé d'une gomme précieuse de couleur rouge, qui vient d'une espece de cerisier. L'usage a fait cette sorte de Laque, Masculin. On dit *du vieux Laque*.

LARGE, s. m. lat. En termes de Mer, *prendre le large* ou le *largue*, c'est s'éloigner de la terre, vers la haute mer. Le cri des Sentinelles pour empêcher qu'une chaloupe n'approche la nuit, est *au large*. En termes de Manége, *aller large*, c'est s'éloigner du centre de la volte. Un cheval va

trop large ; lorſqu'il fait un trop grand cercle & qu'il s'étend ſur un trop grand terrain.

LARES, ſ. m. lat. Divinités inférieures du paganiſme, qui préſidoient aux maiſons particulieres, & qui avoient leurs Statues autour des cheminées. Les Lares étoient fils de Mercure & de la Nymphe *Lare* ou *Laranda*.

LARGO, ſ. m. Terme de Muſique Italienne, qui ſignifie que le mouvement, quoique lent, eſt d'un degré plus vif que le *grave*, & de deux degrés plus que l'*adagio*.

LARGUE, ſ. m. Terme de Mer. On dit *prendre le largue* comme *prendre le large*, pour dire *s'éloigner vers la haute mer*. Mais *vent largue* ſe dit du *vent de quartier*, c'eſt-à-dire, de tout air du vent qui eſt compris entre le vent de bouline & le demi-rumb qui approche le plus de vent arriere. Ainſi *aller vent largue*, c'eſt aller avec le vent par le travers. *Larguer*, dans le même langage, c'eſt lâcher certains cordages, ou laiſſer aller les manœuvres. Mais dire d'un vaiſſeau qu'il a largué, c'eſt dire qu'il s'eſt ouvert par quelque endroit. On dit auſſi *larguer* pour *prendre le largue*.

LARIGOT, ſ. m. Nom d'un jeu d'orgue, composé d'un grand nombre de petits tuyaux, qui rendent un ſon fort aigu.

LARMES, ſ. f. En termes d'Architecture, on appelle *Larmes* ou *Campanes*, des ornemens qui pendent en forme de clochettes ſous la corniche dorique & ſous d'autres membres.

L'Onguent qui ſe nomme *Larmes de cerf* eſt une liqueur épaiſſie dans deux fentes que le cerf a au-deſſous des yeux, dont il paroît qu'elle eſt diſtillée. On la fait avaller aux femmes pour le mal de mere. On appelle *larmes de ſapin* une liqueur qui s'amaſſe entre l'écorce & le bois de ſapin, & qui à l'odeur de la terebenthine. C'eſt une ſorte de baume, qui a d'excellentes vertus pour les plaies & pour les ſciatiques.

LARMIER, ſ. m. Nom d'un membre d'Architecture, plat & quarré, qui eſt à la corniche au-deſſous de la cimaiſe. On appelle auſſi *Larmier* le couronnement d'une ſouche de cheminée, & le talus du ſommet d'une muraille de clôture, qui ſert à donner de l'égout aux eaux. Le *larmier* d'un cheval eſt la partie qui eſt un peu au-deſſus de ſes yeux & à côté. Les fentes d'où ſe tirent les *larmes de cerf* ſe nomment *Larmieres*.

LARRONS, ſ. m. Terme de Relieur. On donne ce nom aux feuillets d'un livre, qui demeurant pliés par un des bouts, ne ſe trouvent pas rognés par cet endroit.

LARVES, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie des *Revenans*, ou des *Eſprits follets*. Les Anciens croyoient, comme aujourd'hui le Peuple, que les ames des morts ou des ſubſtances aëriennes venoient quelquefois tourmenter les méchans & effrayer les gens de bien.

LARYNX, ſ. m. Mot grec, qui eſt le nom d'un organe de la reſpiration & de la voix, nommé autrement le couvercle de la trachée artere. Il ſe dilate & ſe reſſerre par le moyen de pluſieurs cartilages.

LASCIVETÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie un penchant, un goût exceſſif pour les plaiſirs de l'amour. *Laſcif* eſt l'adjectif. Un air *laſcif*. Des expreſſions *laſcives*.

LASERPITIUM, ſ. m. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Ache, & dont les beſtiaux ſe purgent & s'engraiſſent au Printems. Il ne paroît pas qu'elle ſoit aujourd'hui fort connue ; mais elle étoit autrefois très-eſtimée. On appelloit *Lazer* le ſuc qu'on tiroit de ſa tige & de ſa racine. L'Empereur Neron en

faiſoit

faisoit beaucoup de cas, suivant le témoignage de Pline ; & quelques-uns ont crû que c'étoit le vrai *Benjoin*.

LASTE, s. m. Terme de Marine, qui signifie deux tonneaux. Ainsi un bâtiment de cent lastes est un bâtiment de port de deux cens tonneaux. Les vaisseaux Hollandois se mesurent par *lastes*.

LATANIER, s. m. Arbre des Isles Antilles, qui s'éleve fort haut quoiqu'il ait peu de grosseur. Son bois a la dureté du fer, mais il n'a pas plus d'un doigt d'épaisseur, & tout l'intérieur n'est qu'une sorte de filasse. Ses feuilles, qui sortent au sommet en petits faisceaux, servent à couvrir les cabanes des Habitans & à divers ouvrages. Ils font des lances du bois. Ils en arment la pointe de leurs fleches. On feroit d'excellens aqueducs du tronc des Lataniers.

LATERAL, adj. Mot formé du substantif latin qui signifie côté. En Algebre, on appelle *équations laterales*, celles qui n'ont qu'une racine. *Incision laterale* se dit d'une incision qui se fait au côté.

LATIN, s. m. Langue des anciens Romains, qui est devenue le langue propre des Savans, depuis qu'elle a cessé d'être d'un usage commun en Italie. C'étoit l'ancienne langue du *Latium* où Rome avoit été bâtie. Elle se perfectionna par degrés, à mesure que les Romains prirent le goût des Sciences & qu'ils étendirent leur domination. Mais elle ne survécut pas l'ong-tems dans sa perfection à la durée de leur empire ; & s'étant alterée par le mêlange des Nations barbares, elle a donné naissance à l'Italien, au François, à l'Espagnol, & au Portugais qui en sont visiblement des corruptions. La pureté de la langue latine ne se trouve plus que dans les ouvrages qui nous restent de l'ancienne Rome. Telle qu'on l'apprend d'après eux, elle sert de lien entre toutes les Nations de l'Europe ; mais la Langue françoise commence à lui disputer cet honneur.

LATITUDE, s. f. lat. Terme de Géographie, qui signifie la distance comprise depuis un certain point de la Terre ou du Ciel jusqu'à la ligne Equinoxiale. Elle se nomme Septentrionale ou Méridionale, suivant que ce point est compris entre la ligne & le Pôle-arctique, ou entre la ligne & le Pôle-antarctique, & des deux côtés elle se compte sur le Méridien. En termes d'Astronomie, on appelle *Latitude* la distance entre l'équateur & l'un ou l'autre Pôle. Le soleil ne sortant pas de l'écliptique, ne peut jamais avoir de latitude. Les autres Planétes s'écartent quelquefois jusqu'à dix degrés, mais les étoiles fixes peuvent avoir tout degré, jusqu'à nonante.

LATITUDINAIRE, s. m. On donne ce nom à ceux qui se donnent trop de liberté dans leurs principes de Religion, ou qui en parlent trop librement.

LATTE, s. m. Petite piece de bois qui traverse les chevrons d'un toît & sur laquelle les ouvriers clouent l'ardoise ou attachent la tuile. On nomme *Lattes jointives* celles qu'on met si près qu'elles se touchent. Les échellons qui sont aux aîles des Moulins se nomment aussi *Lattes*. *Latter*, c'est attacher des *Lattes*. On dit aussi faire un *lattis*.

LAVANDE, s. f. Plante touffue & fort odoriferante, qui porte une fleur tirant sur le pourpre, dont on tire une eau fort en usage pour les propriétés du corps, & une huile qui se nomme *huile d'aspic*, par corruption pour de *spic* ; le nom latin de la lavande étant *spica*. Cette plante a des vertus pour fortifier les nerfs & la tête.

LAUDANUM, s. m. lat. Pré-

paration d'Opium dont les Médecins usent avec succès pour procurer le sommeil & appaiser les douleurs, mais qui doit être prise avec précaution & dans une dose réglée. Son nom lui vient du mot latin qui signifie *louer*, parce qu'on lui attribue d'excellentes qualités.

LAUDES, s. f. Mot latin, qui signifie louanges, & dont on a fait le nom de la seconde partie du Bréviaire Romain, qui commence par un autre office nommé *Matines*.

LAVER, v. act. En termes de Peinture, *laver* c'est coucher les couleurs à plat sans les pointiller. *Laver un dessein*, c'est coucher une couleur d'encre de la Chine ou de Bistre à l'eau, sur un dessein passé à l'encre. On appelle *lavis*, dans le même langage, toute couleur simple détrempée avec de l'eau. En terme de Charpenterie, *laver une poutre* signifie en ôter une dosse avec la scie, au lieu d'employer la coignée.

LAVETON, s. m. Nom d'une petite laine courte, qui se tire de dessus les étoffes grossieres avec le chardon.

LAUREAT, s. m. Nom d'un Officier de la Cour d'Angleterre, dont l'office consiste à composer des Poëmes ou des Chansons sur le jour de la naissance du Roi & sur les événemens publics.

LAUREOLE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, mais sont plus minces & plus molles. Elle porte des fleurs blanches. Sa graine est noire & purgative. On distingue une autre Laureole dont la graine est rouge, & qui se nomme autrement *Chamœdaphné*. Celle-ci passe pour le mâle & l'autre pour la femelle.

LAURIER, s. m. Arbre qui conserve toujours sa verdure, & dont les feuilles sont odoriférantes. On attribue quantité de vertus au Laurier, sur-tout celles d'être inaccessible à la foudre, de garantir le blé de la nielle, & de produire un feu par le seul frottement de ses branches séches sur du souffre en poudre. Les Géneraux Romains étoient couronnés de Laurier dans leurs triomphes, & les rameaux qui avoient servi à cet emploi se plantoient dans les lieux les plus éminens de Rome. L'usage du Laurier est commun aussi dans la médecine & pour l'assaisonnement des mets. On distingue le Laurier femelle du Laurier mâle qui a les feuilles plus larges. Du fruit du Laurier, qui est une sorte d'olive, venue d'une fleur blanchâtre, on tire une huile qui se nomme *Lauria*.

Le *Laurier rose* & le *Laurier serise* sont des arbustes, qui s'élevent dans des caisses, & qui produisent des fleurs rouges ou blanches. Le *Laurier Alexandrin* est une autre plante dont les feuilles sont molles & blanchâtres, les fleurs blanches, & la graine rouge. ses feuilles, quoiqu'un peu ameres lorsqu'on les mâche, donnent un goût d'amande au lait.

LAY, s. m. Nom d'une ancienne espece de Poësie Lyrique Françoise. On distinguoit les grands Lays, qui étoient de petits Poëmes composés de douze Stances de vers de différentes mesures sur deux rimes ; & les petits Lays, qui n'étoient que de quatre ou cinq couplets. Les Lays se faisoient ordinairement sur des sujets tristes, ou contenoient des plaintes d'amour. *Laye* est un vieux mot qui a signifié *Complainte*.

LAYE, s. f. Nom de la femelle du Sanglier.

LAYETIER, s. m. Artisan qui fait des Layetes & d'autres petits ouvrages de simple bois.

LAZARET, s. m. Nom qu'on donne à certains Hôpitaux, où ceux qui sont attaqués ou soup-

çonnés de quelque mal contagieux sont forcés de se retirer jusqu'à la certitude de leur guérison. Ce mot est formé du nom du *Lazare*, fameux malade de l'Evangile. Les personnes suspectes de peste sont retenues quarante jours dans les Lazarets ; ce qui s'appelle *faire la quarantaine.*

LE-BESCHE, s. m. Terme de Mer, c'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qui se nomme Sud-Ouest sur l'Océan.

LECTH, s. m. Terme de compte entre les Marchands qui commercent dans l'Indostan. *Lecth* se prend pour cent mille, & se dit ordinairement des *Roupies* & des *Pagodes*, monnoies de cet Empire.

LEDUM, s. m. Arbrisseau duquel il découle une sorte de raisine nommée *Ladanum*, qui s'emploie dans la Médecine. Le *Ledum* est une espece de *Ciste.*

LEGAT, s. m. Nom qu'on donne aux Ambassadeurs du Saint-Siege. Le nom de *Légat à latere* répond à celui d'Ambassadeur extraordinaire, & ne se donne qu'à des Cardinaux. Le *Légat de latere* est un autre titre de légation Apostolique, mais qui ne se donne point à un Cardinal. La qualité de *Légat né* est une dignité habituelle, attribuée à certains Siéges, tels que celui d'Arles & de Rheims.

LEGATINE, s. f. Nom d'une espece de Papeline, c'est-à-dire, d'une étoffe qui est moitié fleuret & moitié soie ou laine.

LEGENDE, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *lire.* C'est le nom qu'on a donné au Recueil des Vies des Saints, pour marquer que c'est un livre qui mérite d'être lû par excellence. L'ancienne Histoire des Saints, qui se nommoit la *Legende dorée*, composée au treiziéme siécle par *Jacques de Voragine*, étoit néanmoins un ouvrage rempli de faussetés & d'extravagances, qui est encore recherché des curieux à ce titre. On appelle aussi *Legende* les Lettres qui sont marquées sur la monnoie & sur les médailles.

LÉGION, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *choisir.* C'étoit le nom d'un Corps de Milice Romaine, composé de cinq ou six mille hommes d'Infanterie, & de quatre ou cinq cens chevaux. Les Légions étoient divisées en cohortes, & les cohortes en manipules. Dans leur origine, sous Romulus, elles n'étoient que de trois mille hommes, & ce nombre augmenta par degrés. François premier entreprit de former une Milice Françoise sous le nom de Légions ; mais cet établissement dura peu.

LÉGISLATEUR, s. m. Mot latin composé, qui signifie celui qui fait ou qui porte des Loix. La mémoire des anciens Législateurs est fort respectée, parce qu'ils ont rendu un service inestimable au genre-humain. *Législature* & *Législatif* viennent de la même source.

LEGITIME, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est conforme aux Loix. On en a formé *légitimer*, *légitimation.*

LEGUME, s. m. Mot formé du verbe latin, qui signifie *cueillir.* C'est un nom géneral qu'on donne à toutes les herbes & les plantes de jardin qui se mangent.

LEMME, s. m. Mot grec, formé du verbe qui signifie *prendre.* C'est le nom qu'on donne en Géométrie à certaines propositions tirées d'autres propositions déja prouvées, & qu'on met comme en réserve pour en prouver d'autres qui doivent suivre.

LEMMER, s. m. Espece de souris des champs, fort communes en Laponie, & peu différentes des nôtres, excepté par leur couleur qui est un mêlange de roux & de noir. Elles se défendent par leurs morsures. Elles se battent quelquefois entr'elles ; ce qui passe pour un présage des

guerres dont les Lapons se croient menacés. Lorsqu'elles viennent du côté de l'Orient, ils concluent qu'ils auront la guerre avec les Moscovites. Si c'est de l'Occident, ils comptent d'avoir affaire aux Danois. Les Lemmers crient & jappent comme de petites chiennes.

LEMNIENE, adj. On appelle *terre Lemniene* une terre de l'Isle de *Lemnos* à laquelle on attribue diverses qualités Médecinales, & qui entre dans la composition de la Thériaque, lorsqu'on peut s'assurer qu'on en a de véritable. Dans le doute, on lui substitue le *bol d'Armenie*.

LEMURES, s. m. Nom que les Romains donnoient aux Fantômes des morts, qui suivant l'opinion populaire se faisoient voir quelquefois la nuit. On les regardoit comme des especes de Divinités, à l'honneur desquelles on célébroit, le 9 de Mai, des Fêtes qui se nommoient *Lemuries*.

LENITIF, s. m. Mot formé du verbe latin, qui signifie adoucir. C'est le nom qu'on donne, en Médecine, à un Electuaire purgatif, composé d'ingrédiens capables d'adoucir l'âcreté du sang & des humeurs. Dans le même langage, *lenifier* se dit pour *adoucir*.

LENTICULAIRE, adj. lat. Mot formé de *Lentille*, qui se dit des petits corps qui ont la forme d'une Lentille, mais particuliérement en Optique, des verres ronds & convexes, c'est-à-dire, plus épais au milieu qu'aux bords. Par la même raison, ces verres se nomment *Lentilles*.

LENTILLE, s. f. lat. Légume commun dont les feuilles & les fleurs ressemblent beaucoup à celles de la Vesce. On distingue plusieurs sortes de lentilles, qui se mangent lorsqu'elles sont de bonne espece. Mais on prétend qu'elles forment un gros sang, qui engendre des humeurs mélancoliques. Il y a des Lentilles sauvages, qui s'appellent *Lentilles de Marais*, & dont la distillation est employée dans la Médecine pour les inflammations.

LENTISQUE, s. m. lat. Arbrisseau toujours verd, dont les feuilles ont de petites veines rouges, & qui donne par incision un mastic naturel. Le Lentisque est commun en Italie & dans les Isles de l'Archipel. Son odeur est d'une force incommode. On ne laisse pas de faire une excellente huile de sa graine. Son fruit croît en grappes. On trouve, sur les Lentisques, de petites excrescences, en forme de gousses, qui contiennent une liqueur claire dont il se forme de petites bêtes.

LEONIN, adj. Vers Leonins. On a donné ce nom à des vers latins rimés à la fin & à l'hemistiche, parce qu'un certain Leoninus, Religieux de Saint-Victor, au quatorziéme siécle, en fit un grand nombre de cette espece. Cette Poësie s'est nommée aussi *Leonimeté*.

LEONTOPODIUM, LEONTOPETALON, s. m. *Voyez* PIE DE LION & PATA LEONIS.

LEOPARD, s. m. Animal féroce, qu'on croit engendré d'une Panthere mâle & d'une Lionne, ou d'une Panthere femelle & d'un Lion. Sa peau est marquetée de diverses taches. Il a cinq griffes fort aigues aux pieds de devant, & quatre aux pieds de derriere, les oreilles rondes, le cou long, une longue queue, la gueule fort grande & armée de dents redoutables.

LEPIDIUM, s. m. Herbe dont on vente la vertu pour les Sciatiques, & pour ôter les taches du visage. Elle est toujours verte, ses fleurs sont blanches, & ses feuilles ressemblent à celles du *Nasitort*. Quelques-uns croient que le *Lepidium* & l'*Iberis* sont la même herbe.

LEPRE, s. f. Terrible maladie,

qui n'eſt plus connue que de nom, & ſur la nature de laquelle on s'accorde peu. Elle étoit commune parmi les anciens Juifs. La Loi Juive banniſſoit les Lepreux du Commerce des hommes, ſans en excepter les Rois. On croit que la défenſe de manger de la chair de porc étoit fondée ſur ce que cet animal étoit ſujet lui-même à la lépre & pouvoit contribuer à l'augmenter dans la Nation. La lépre, ſuivant le témoignage des Livres Saints, s'attachoit juſqu'aux habits, & aux murs des maiſons.

LESSE, ſ. f. Fiente des Sangliers & autres bêtes noires, qui ſe nomme auſſi *laiſſées*. *Leſſes*, au pluriel, ſe dit auſſi, en langage de chaſſe, des lieux où les loups ont aiguiſé leurs ongles.

LESSIVE, ſ. f. En termes de Pharmacie, on appelle Leſſive une ſorte de médicament qu'on met au nombre des fomentations, & qui a une qualité déterſive. On diſtingue la ſimple & la compoſée; la premiere ſe fait de ſimples cendres détrempées; la ſeconde ſe fait de la premiere, en y mêlant les ſucs de divers ſimples. Les leſſives fortes, comme celles de chaux vive & de ſel de tartre, diſſoudent tous les ſouffres & tirent même ceux des métaux.

LESTER, v. act. Terme de Mer, qui ſignifie mettre du *Leſt*, c'eſt-à-dire, du ſable, des pierres & d'autres choſes peſantes au fond d'un vaiſſeau, pour le faire entrer dans l'eau juſqu'à un certain point & le tenir en aſſiete. Le *Leſt* ſe renouvelle ordinairement une fois en deux ans. La quantité du Leſt ſe régle ſur la maniere dont les vaiſſeaux ſont conſtruits; les uns ne prennent que la moitié de leur charge; d'autres le tiers; d'autres le quart. Dans les vaiſſeaux Anglois & Flamands, on appelle *Leſt* ou *Laſte*, un poids de deux tonneaux, c'eſt-à-dire, de quatre mille livres. L'action de Leſter un vaiſſeau s'appelle *Leſtage*.

LETH, ſ. m. Nom qu'on donne, dans la pêche du hareng, à une certaine quantité de ce poiſſon. Un Leth eſt de dix mille milliers, en comptant ſix vingt pour chaque centaine.

LETHARGIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie *oubli par engourdiſſement*, & qui eſt le nom d'une maladie fort dangereuſe. Elle conſiſte dans un profond aſſoupiſſement, qui vient d'un engourdiſſement des eſprits animaux trop chargés de phlegmes. Elle eſt ordinairement accompagnée d'une fievre lente, & cauſe la mort en ſept ou huit jours, ſi une heureuſe criſe ou la force des remédes ne tire pas le malade d'embarras. Elle eſt mortelle, ſur-tout lorſque le tremblement s'y joint.

LETHÉ, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *oubli*. Les Poëtes en ont fait le nom d'un Fleuve infernal, dont l'eau a la vertu de faire oublier tout le paſſé.

LEVAIN, ſ. m. Ce qui ſert dans le pain à faire lever la pâte. C'eſt un morceau de pâte aigre, qu'on mêle avec la nouvelle; ou du mout de bierre, dans les Pays où elle eſt commune. On appelle auſſi Levain, en Médecine, un ſuc acide qui ſert à la digeſtion des alimens dans l'eſtomac, par le moyen d'une fermentation qui les diſſout & les volatiliſe.

LEVANT, ſ. m. Nom qu'on donne à l'Orient, c'eſt-à-dire, au côté, par lequel le Soleil ſe leve chaque jour ſur notre horiſon. On en a formé *Levantin*, adjectif, pour ſignifier ce qui appartient au *Levant*. *Levantin* eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit des Habitans de l'Aſie & des autres Peuples du Levant. En termes de Marine, la Méditerranée ſe nomme Mer du Levant.

LEUCACANTHE, ſ. f. Plante dont les Anciens prétendoient que la racine mâchée appaiſe le mal de dents. Comme elle n'eſt connue que par ſon nom grec, qui ſignifie *Epine blanche*, on pourroit croire que c'eſt l'arbriſſeau de ce nom, ſi d'habiles gens ne la prenoient plûtôt pour le *chardon notre-dame.*

LEUCOIОN, ſ. m. gr. Eſpece de violette blanche dont l'odeur eſt fort agréable. Malgré la ſignification du nom, qui borne cette fleur à la couleur blanche, il y a des Leucoions rouges & de jaunes, qui ſont même fort communs.

LEUCOME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *blancheur*, & dont les Médecins ont fait le nom des petites taches blanches qui ſe forment quelquefois dans l'œil. Les Eſpagnols apportent du Perou une eſpece de châteigne, nommée auſſi *Leucome*, qui eſt d'un fort bon goût & qui arrête les flux de ventre.

LEUCOPHLEGMATIE, ſ. f. Mot grec compoſé, qui eſt, ſuivant ſa ſignification, le nom d'une maladie cauſée par une abondance trop grande de *pituite blanche.* Le corps enfle. Les fibres nerveuſes & muſculeuſes ſe relâchent. Si l'on preſſe quelque partie avec le doigt, la marque de la preſſion demeure long-tems.

LEVE, ſ. f. Inſtrument en forme de cuilliere à long manche, qui ſert au jeu de mail à faire paſſer les boules dans la paſſe.

LEVESCHE, ſ. f. Plante marécageuſe, dont la tige eſt creuſe & ſemée de lignes comme d'autant de veines. Ses feuilles ſont larges, tirant ſur le rouge & entremêlées de fleurs comme le Romarin. La *Leveſche* eſt fort chaude & ſert à fortifier l'eſtomac. la racine eſt odoriférante & rend S'haleine fort douce

LEVIER, ſ. m. Machine la plus ſimple des Méchaniques. C'eſt une barre de fer ou de bois, qui étant appuyée horizontalement ſur un point, ſert à lever d'un côté des poids proportionnés à la puiſſance qui eſt de l'autre, & dont la force dépend de ſa proximité ou de ſon éloignement du point d'appui.

LEVIATHAN, ſ. m. Nom qui ſe trouve dans le Livre de Job, & que les Savans prennent pour le Crocodile ou la Baleine. Les Théologiens l'entendent du Diable, & quelquefois de l'Enfer.

LEVIGER, v. act. Mot formé du latin, qui ſignifie, en langage de Chymiſte, réduire un corps dur en poudre très-fine, en le broyant ſur un marbre. *Levigation* eſt l'action du *Leviger.*

LEVITIQUE, ſ. m. Nom du troiſiéme Livre de l'Ancien Teſtament, ainſi nommé, parce qu'il contient principalement les Loix des Levites, qui étoient les Prêtres Hebreux, & les régles des Sacrifices. Il fut compoſé par Moyſe vers l'an du monde 2514, & 1490 avant Jeſus-Chriſt.

LEVRAUT, ſ. m. Jeune Liévre. C'eſt auſſi le nom d'une eſpece de chardon la plus commune, qui croît ſur les bords des grands chemins.

LEVRES, ſ. f. En termes de Médecine, on appelle *Levres* les deux bords d'une playe.

LEVRETER, v. act. Mot formé de Liévre, qui exprime l'action de la Haſe ou de la femelle du Liévre, lorſqu'elle fait ſes petits.

LEVRIER, ſ. m. Nom d'une eſpece de chiens qui ont les jambes longues, la tête & le corps menus & allongés, & qui ſervent particuliérement à courir le Liévre. La femelle du Lévrier ſe nomme *Levrette*, & leurs petits s'appellent *Levrons.* On diſtingue pluſieurs ſortes de Lévriers. Ceux du Nord, qu'on appelle Lévriers d'attache, ſont ſi forts & ſi hardis qu'ils courent le Sanglier, le

Buffle, & les animaux les plus ſauvages. Ceux d'Eſpagne & de Portugal ſe nomment *Charnaigres* & ſont d'une extrême vivacité. Les Anglois en ont une petite eſpece, qui ſervent à courir les lapins, & qui les prennent pour peu qu'ils ſoient éloignés de leurs terriers.

LEURRE, ſ. m. Terme de Fauconnerie. On appelle *Leurre* un morceau de cuir rouge en forme d'oiſeau, qui ſert pour rappeller l'oiſeau de proie lorſqu'il ne revient pas droit ſur le poing. *Leurrer* un oiſeau ſignifie le dreſſer au *leurre*. On appelle *Oiſeaux de leurre* ceux qu'on rappelle ainſi ; tels ſont le *Faucon*, le *Gentil-Pelerin*, le *Gerfaut-Lanier*, le *Sacre*, l'*Aigle*, le *Fenon bâtard* & l'*Emerillon*. L'*Epervier* & l'*Autour* s'appellent *oiſeaux de poing*, parce qu'ils ne ſe dreſſent pas au Leurre. Auſſi dit-on, *leurrer bec au vent* pour les premiers, & *réclamer* pour ceux-ci, au lieu de rappeller ou faire revenir l'oiſeau. On doit concevoir pourquoi *leurrer* s'emploie, dans le ſens figuré, pour *tromper*, *amuſer par de fauſſes apparences*, & *leurre* pour *tromperie*.

LEXICON, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie recueil des mots, *Dictionnaire*. *Lexicographe* ſignifie celui qui a compoſé un Dictionnaire ou un *Lexicon*.

LEXIVIAL, adj. Terme de Chymie, formé de Leſſive, qui ſe dit des ſels qu'on tire des corps par le moyen des Leſſives. *Voyez* LESSIVE.

LEZARD, ſ. m. Reptile à quatre pattes, qui eſt petit & ſans venin en France, où il ne fait la guerre qu'aux eſcargots. Mais il s'en trouve, en Afrique & en Amérique, d'affreux par leur grandeur & par le mal qu'ils peuvent cauſer. Il y en a de fort doux qui ſe mangent. Il y en a d'aquatiques. On les trouvera ſous les différens noms qui leur ſont propres.

LEZARDE, ſ. f. Nom qu'on donne aux crevaſſes qui ſe font dans les murs.

LIAIS, ſ. m. Nom d'une pierre dure & blanche, dont le poli approche du marbre blanc. On en diſtingue pluſieurs ſortes, le *liais-roſe*, qui eſt le plus beau, le *franc-liais*, le *liais feraut*, qui ne brûle point au feu, & qui ſert par cette raiſon à faire les jambages des cheminées. Toutes ces pierres ſe trouvent aux environs de Paris, & portent depuis ſix pouces juſqu'à huit de hauteur.

LIAISONNER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui ſignifie arranger tellement les pierres que les points des unes portent ſur le milieu des autres. C'eſt ce qu'on appelle *Maçonnerie en liaiſon*. En termes de Paveurs, *liaiſon de pavé*, ſignifie des pavés diſpoſés d'une maniere qui les rend capables de réſiſter aux roues des voitures. Les Maçons appellent auſſi *liaiſon de joint*, le mortier qui ſert à jointoyer les pierres. En termes de Fauconnerie, *liaiſon* ſe dit des ſerres de l'oiſeau. Les oiſeaux qui ont la *liaiſon* crochue ne ſe tiennent gueres ſur les rochers, parce que leurs crocs n'y peuvent prendre.

LIARD, ſ. m. Petite monnoie françoiſe de cuivre pur, qui vaut trois deniers. On fait venir ſon nom de celui de Philippe *le Hardi*, qui en fit fabriquer le premier. *Liard*, dit-on, eſt une corruption de *le Hardi* ; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable qu'on diſoit alors *l'Hardi* au lieu de *le Hardi*.

LIBAGE, ſ. m. Nom qu'on donne à une ſorte de gros moilon, ou de pierre informe, dont on n'a pû faire de la pierre de taille, & qui ſe fait ordinairement du ciel des carrieres.

LIBATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie, en termes de Religion, l'effuſion de quelque liqueur à l'honneur de ce qu'on

adore. Les Juifs avoient leurs Libations comme les Payens.

LIBELLE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui ſignifie *Petit livre*; mais dont on fait le nom des Ecrits ſatyriques & diffamatoires, apparemment parce que la malignité n'a pas beſoin d'un gros volume pour répandre ſon poiſon.

LIBERATION, ſ. m. Terme de droit. C'eſt un mot purement latin, qui ſignifie *délivrance*. Obtenir la libération d'une dette ou d'une ſervitude, c'eſt obtenir d'en être délivré ou déchargé.

LIBOURET, ſ. m. Nom d'une ligne pour la pêche des macquereaux. Elle eſt compoſée de deux ou trois petites cordes où l'on attache autant d'hameçons.

LIBRATION, ſ. f. Mot formé du latin. On appelle mouvement de libration un balancement régulier, tel que celui d'un pendule, ou d'un plomb ſuſpendu à une corde. Les Aſtronomes en admettent différentes ſortes dans les Cieux & dans les corps Céleſtes.

LICE, ſ. f. Nom qu'on donne à pluſieurs fils ſoutenus par un liceron, pour faire du ruban. Le *Liceron* eſt un petit morceau de bois plat qui ſoutient ces fils. Les Cordiers appellent auſſi *lice* un bâton dont ils s'aident pour faire de la ſangle.

LICENCE, ſ. f. Mot tiré du latin qui ſignifie proprement *liberté*, *permiſſion de faire quelque choſe*. Il ſe prend encore quelquefois dans ce ſens; mais plus communement, il s'entend de l'abus de cette liberté. *Licentieux* adjectif, n'eſt pas équivoque & ſe prend toujours dans le mauvais ſens. En Poëſie, on appelle *licence* ce qui ſe fait contre les regles exactes de l'Art. Il y a d'heureuſes licences, qui plaiſent plus que l'obſervation des regles. *Licence* eſt auſſi un terme d'Univerſité, c'eſt un certain degré, qui donne le titre de *Licentié*.

LICITATION, ſ. f. Mot formé du verbe latin qui ſignifie augmenter le prix d'une choſe. On appelle *licitation* une enchere, admiſe en Juſtice, dans la vente d'un immeuble qui n'eſt pas ſuſceptible de partage entre les co-propriétaires.

LICORNE, ſ. f. Animal qui a le corps d'un cheval & la tête d'un cerf, mais qui n'a qu'une ſeule corne. Elle eſt au milieu du front, longue d'environ trois pieds, polie, blanche, & rayée de rayes jaunes. Quantité de Voyageurs rendent témoignage qu'ils ont vû des Licornes, ſurtout en Ethiopie & dans d'autres parties de l'Afrique. On a vû auſſi des Licornes de mer, témoin celle qui échoua en 1644 au rivage de l'Iſle de la Tortue, & celles qui ſont pouſſées ſouvent par les glaces ſur les Côtes d'Iſlande. Ces animaux ſont d'une grandeur monſtreuſe, avec une corne de douze ou quinze pieds de long, qui eſt torſe, en quelques endroits.

LICTEUR, ſ. m. lat. Nom de douze Officiers de l'ancienne Rome qui marchoient devant les Conſuls, portant des haches envellopées dans des faiſceaux de verges, & toujours prêts à délier les faiſceaux pour fouetter les criminels ou leur trancher la tête. Les Licteurs ſervoient auſſi à faire ouvrir la foule pour le paſſage de leurs Maîtres. Lorſqu'ils marchoient devant un Général à qui l'on avoit dévoué les honneurs du triomphe, leurs faiſceaux étoient entrelacés de branches de laurier.

LIDE, ſ. m. Ancienne machine de guerre, qui ſervoit à lancer des pierres.

LIEGE, ſ. m. Arbre dont l'écorce eſt épaiſſe & fort legere. Il eſt fort commun en Eſpagne & en Italie. On ſe ſert de ſon écorce pour faire des bouchons de bouteille & pour ſoutenir ſur

l'eau les filets des Pêcheurs. On prétend aussi que l'écorce de liege réduite en poudre & bûe dans de l'eau chaude, arrête les crachemens de sang. Le Liege est toujours verd. Il ressemble à l'yeuse par son fruit & ses feuilles, mais il a moins de hauteur. *Lieger* un filet de pêche, c'est y mettre du liege pour le soutenir dans l'eau.

LIEN DE VERRE, s. m. Nom que les Vitriers donnent à un pacquet de six tables de verre blanc. Chaque balot de verre blanc contient vingt-cinq liens. Le balot de verre de couleur n'en contient que douze & demi, & trois tables à chacun.

LIENES, s. f. Nom de certaines especes de bois des Isles de l'Amérique, qui rampant à terre & s'attachant aux arbres, rendent quelquefois les forêts impénétrables. C'est une sorte de ronces, souvent de la grosseur d'un cable. On en voit qui portent des fleurs. D'autres portent une espece de pommes que les Habitans nomment pommes de lienes, & qui contiennent quatre châtaignes, dont l'écorce est noire, & dont la chair a le goût de l'aveline. C'est ce qu'on nomme *Chataigne de mer.* L'écorce vuidée sert à mettre du tabac & d'autres poudres.

LIENTERIE, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie des intestins, dans laquelle on ne rend les alimens qu'à demi digérés, ce qui arrive, ou faute de levains pour la digestion, ou parce que le pylore, c'est-à-dire, l'orifice interieur du ventricule par lequel les excremens passent dans les intestins est excessivement relâché. Le *Scorbut* est ordinairement accompagné de la *lienterie.*

LIERNE, s. f. Nom de certaines pieces de bois qui s'assemblent sous les faîtes, d'un poinçon à l'autre, pour faire les planchers en galetas. Dans les voutes gothiques, on appelle *liernes* certaines nervures, qui se croisent entr'elles. *Lierner*, en termes de Charpenterie, c'est attacher des *liernes.*

LIERRE, s. m. Plante ligneuse, qui rampe à terre lorsqu'elle ne trouve pas d'appui, ou qui s'éleve contre les murailles & autour des arbres. Ses feuilles sont toujours vertes. Il produit sur la fin de l'Automne une sorte de fleurs pâles, & dans l'Hiver une espece de raisins qui noircissent en meurissant, vers le mois de Janvier. On vante les vertus de la fleur pour la dyssenterie. Les feuilles servent aux cauteres, pour attirer l'humeur. Il y a un autre lierre, nommé *lierre terrestre*, qui est aussi rampant, mais qui fleurit au mois d'Avril, & dont la fleur tire sur le pourpre. On en fait une huile qui est excellente pour la colique.

LIEU, s. m. En termes d'Astronomie, on appelle *lieu apparent* d'une Planéte l'endroit du Zodiaque auquel on la rapporte par une ligne tirée de l'œil, par le centre de la Planéte, & prolongée jusqu'au Zodiaque. Mais si l'on suppose la ligne tirée du centre de la terre, le point du Zodiaque marqué par cette ligne s'appelle le *lieu véritable.* On appelle *lieu brisé* celui où paroît être la Planéte, lorsque le lieu apparent est changé par des réfractions. En Géométrie, *lieu* se dit de toute surface & de tout solide qui contient les différens points propres à résoudre une question indéterminée.

LIÉVE, s. f. Nom qu'on donne aux Extraits d'un Papier terrier de Seigneurie, qui servent au Receveur pour faire payer les Droits Seigneuriaux.

LIEVRE, s. m. Petit animal sauvage de la forme d'un Lapin, mais un peu plus gros, qui a le poil gris & rougeâtre, de lon-

gues oreilles, & dont la chair est fort bonne, quoiqu'elle rende, dit-on, le sang épais & mélancolique. Quelques Anciens ont prétendu que tous les Liévres étoient hermaphrodites, d'autres assurent que les femelles ne laissent pas de retenir, quoique pleines, & qu'elles font leurs petits à divers tems, suivant les différens jours auxquels elles ont été couvertes. Les Liévres de la Laponie & des autres Pays Septentrionaux deviennent blancs en hyver & reprennent leur couleur au printems. On parle d'un poisson fort venimeux, qui a la forme d'un escargot écorché, & qui s'appelle *lievre marin*.

LIGAMENT, s. m. Mot formé du latin, qui signifie en général tout ce qui sert à lier, mais qui se dit particulierement de certaines parties membraneuses, qui soutiennent ou joignent d'autres parties, dans les corps organiques. On a formé de ce mot *ligamenteuse*, qui se dit d'une plante qui a ses racines en forme de menus cordages, mais plus grosses néanmoins que les *fibreuses*.

LIGATURE, s. f. Terme de Chirurgie, qui se dit de l'emploie même des ligamens, ou l'action de lier. Les Imprimeurs appellent aussi *ligature* un caractere d'Imprimerie qui joint deux lettres ensemble, tel *st*, *w*, *ff*.

LIGE, adj. Ancien terme de Coutume, qui paroît venir du verbe latin, qui signifie *lier*, & qui ne s'emploie pas sans l'addition de quelqu'autre mot, tel qu'*homme lige*, *fief lige*, &c. Il signifie *lié* au service du Seigneur suzerain d'une maniere plus étroite que les autres Vassaux. Les devoirs de l'*hommage lige* comprenoient l'emploi des biens & de la vie même, pour le service du Seigneur, excepté contre le pere de l'*homme lige*.

LIGNE, s. f. en termes de Géométrie, une ligne est la douziéme partie d'un pouce, comme un pouce est la douziéme partie d'un pied. En termes de Fortifications, s'il est question d'un plan, *ligne* signifie un trait tiré d'un point à un autre; si l'on parle du terrain, c'est un fossé bordé de son parapet, ou la dimension prise pour l'ouvrir. Il y a différentes sortes de lignes, suivant le dessein de l'attaque ou de la défense. *Ligne d'approche*, qui se fait dans les siéges pour s'approcher à couvert du corps de la place. *Ligne de circonvallation*, qui se fait autour d'un camp, pour en assurer les quartiers. *Ligne de contrevallation*, qui se fait pour se couvrir du côté d'une place qu'on assiége, &c. En termes de Guerre, *ligne* se dit de la disposition d'une armée rangée en bataille. Une armée rangée sur une seule *ligne*, lorsqu'il n'y a pas de division marquée entre les corps. Mais elle se divise ordinairement en trois lignes, dont la premiere forme l'avant-garde; la seconde, le corps de bataille; la troisiéme, l'arriere-garde ou la réserve. Chaque ligne est composée de bataillons & d'escadrons sur plusieurs rangs. Les distances entre les lignes dépendent de la situation des lieux & des vues du Général. Sur mer, *ligne* se dit aussi de la disposition d'une armée navale.

Le mot de *ligne* a quantité d'autres sens, suivant d'autres mots auxquels il est joint. Ainsi *ligne de foi* se dit d'un petit fil de metal appliqué sur le verre d'une lunette, pour rendre les observations plus justes. La *ligne du fort*, dans un vaisseau, est l'endroit où il est le plus gros; la *ligne de l'eau* est l'endroit du bordage où l'eau se termine quand le bâtiment a sa juste charge. *Ligne*, en termes de Chiromancie, se dit des traits marqués dans la main. La *ligne de vie*, est celle qui est au-dessous du pouce. La *ligne de venus* prend

depuis l'*index* jusqu'à l'autre bout de la main. La *ligne blanche* en termes de Médecine, est la terminaison des muscles de l'épigastre continuée jusqu'à l'os pubis, &c.

LIGNER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit de l'action d'un loup lorsqu'il couvre une louve.

LIGNEUL, s. m. Mot formé de *lin*, qui est le nom de plusieurs fils liés avec de la poix, dont les Cordonniers se servent pour coudre les parties d'un soulier.

LIGNEUX, adj. Mot formé du substantif latin qui signifie *bois*. On appelle *corps ligneux*, *plantes ligneuses*, les corps & les plantes qui tiennent de la nature du bois. On dit aussi la *partie ligneuse* d'un arbre, pour distinguer le bois, des feuilles & des fruits.

LIGUE, s. f. Mot formé du verbe latin qui signifie *lier*. Il signifie l'union de plusieurs pour se défendre ou pour attaquer. *Ligue offensive. Ligue défensive.* Mais on a donné particulierement le nom de *Ligues* à quelques peuples d'Allemagne, nommés anciennement *Rhætiens*, qui se sont ligués d'abord entr'eux, & ensuite avec les Suisses, pour le maintien de leur liberté. On en distingue six, qui sont toutes comprises sous le nom de *Grisons*. La *Ligue Grise*, la *Ligue de la Maison de Dieu*, celle *des Droitures*, celle de *la Valteline*, celle de *Ghiovena*, & celle de *Bormio*. *Coire* est leur Capitale.

LIGUSTIQUE, s. m. Plante, qui a tiré son nom de la Ligurie, où elle est fort commune, surtout au mont Apennin. Ses feuilles ressemblent à celles du melilot, mais ont plus d'odeur & sont plus déchiquetées. La graine qui ressemble à celle du fénouil, tient lieu de poivre aux habitans du pays. Elle est âcre, chaude, & s'emploie dans les médicamens maturatifs.

LILAS, s. m. Arbuste dont les fleurs forment un bouquet naturel & sont d'une odeur agréable. Celui qui se nomme *Lilas de Perse*, a ses feuilles dentelées. Il y a des Lilas rouges, blancs, violets, &c. suivant la couleur de leurs fleurs.

LIMAÇON, s. m. Insecte gluant, dont on distingue ceux qui sont renfermés dans une coquille & ceux qui ne le sont pas. Les premiers se nomment aussi *escargots*, les autres s'appellent proprement *limas*. On prétend que chaque limaçon est mâle & femelle. Il a quatre cornes, deux grandes & deux petites. On en voit de différentes couleurs. Les escargots passent, dans plusieurs pays, pour un bon aliment, sur-tout ceux qui se trouvent dans les vignobles. Les anciens Grecs & Romains en étoient si friands, qu'ils en nourrissoient exprès pour n'en pas manquer. On les prétend bons pour les nerfs & les poumons, & la Médecine les emploie à divers usages. La poudre de leurs coquilles blanchit les dents.

On appelle *limaçon* ou *limace* les voutes dont les assises sont conduites en spirale. On nomme aussi *escalier en limaçon*, un escalier qui tourne en forme de vis autour d'un cylindre de pierre. La fameuse vis d'*Archimede*, qui sert à faire remonter les liqueurs en descendant, a reçu de quelques-uns le nom de *limace*.

LIMAIRE, s. m. Nom des jeunes Tons, qui n'ont pas encore plus d'un pied de grandeur.

LIMANDE, s. f. Poisson plat de mer, dont la chair est assez estimée lorsqu'il est d'une certaine grosseur. Les Charpentiers ont donné le nom de *limande* à certaines pieces de bois plates, qui ont peu de largeur & d'épaisseur.

LIMBE, s. m. Mot tiré du latin, dont les Astronomes ont fait le nom du *bord* du soleil & de celui de la lune. Les Botanistes nomment aussi *limbe* la bordure des plantes & celles des fleurs &

des feuilles. En termes de Religion, on nomme *Limbes* un lieu ſuppoſé où les ames des Juſtes, morts avant notre Seigneur, attendoient qu'il fût venu pour opérer le myſtere de la Rédemption. Quelques-uns y mettent auſſi les enfans morts ſans baptême.

LIME, ſ. f. Inſtrument d'acier, tout revêtu de petites dents, qui ſert à couper ou à polir le fer. Il y a des limes de toutes ſortes de formes qui tirent leur nom particulier de leur uſage. On appelle *lime douce*, celle qui ayant le grain fort menu, s'emploie pour polir & adoucir. *Lime* eſt auſſi le nom d'une eſpece de petit *limon* qui eſt plein d'un jus fort doux. Les Chaſſeurs appellent *limes* les deux dents inférieures du ſanglier, qui ſe nomment communement *défenſes*.

LIMIER, ſ. m. Grand chien qui ſert à la chaſſe des grandes bêtes, telles que le cerf, le ſanglier, &c. ſur-tout pour les lancer hors de leur fort, ou pour achever de les tuer, lorſqu'étant forcées elles ſe défendent trop bien contre les chiens de meute. Le *limier* ne parle pas.

LIMITROPHE, adject. Mot composé du grec, qui ſignifie ce qui touche aux limites, ce qui les borde ou qui en eſt voiſin.

LIMON, ſ. m. Fruit qui reſſemble au citron, excepté qu'il n'a pas l'écorce ſi épaiſſe, qu'il eſt un peu plus long, & que ſon jus eſt plus aigre.

LIMONIUM, ſ. m. Nom d'une plante, qui eſt une eſpece de bete ſauvage. Elle croît dans les lieux marecageux, à peu près de la hauteur du Lis. Sa graine qui eſt rouge, a des vertus aſtringentes qui la rendent bonne pour la dyſſenterie.

LIMPIDITÉ, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *clarté*, *netteté*, & qui ne ſe dit que des fluides extrêmement clairs; tels que l'eau. *Limpide* eſt l'adjectif.

LIN, ſ. m. grec. Plante qui s'éleve en petites tiges rondes, composée de filets dont on fait du fil & de la toile après certaines préparations. Sa graine eſt fort employée dans la médecine, pour mollifier, pour adoucir, pour reſoudre, &c. On en fait une huile qui réſiſte plus au feu que l'huile d'olive, & qui ſert non-ſeulement à brûler, mais à quantité d'opérations dans la médecine & dans les Arts. Le lin ſe cultive; mais il y en a un ſauvage, qu'on réduit en filace, & qui ſe file auſſi.

LINAIRE, ſ. f. Herbe qui tire ſon nom de la reſſemblance de ſes feuilles avec celles du lin. Ses fleurs ſont jaunâtres. On prétend que priſe en décoction, elle eſt bonne pour la jauniſſe. Elle ſe nomme auſſi *Oſyris*.

LINÇOIR, ſ. m. Nom d'une piéce de bois qui ſoutient les chevrons au droit des *bées*, c'eſt-à-dire, des paſſages de cheminées & de lucarnes.

LINEAIRE, adj. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *ligne*. Il n'eſt gueres d'uſage qu'en Mathematiques, où l'on nomme *grandeurs lineaires*, les grandeurs ſimples, qui ne ſont formées par aucune multiplication, & qui n'ont qu'une dimenſion comme la *ligne*.

LINEAMENT, ſ. m. Mot de même origine que le précédent; qui ſe dit particulierement des traits du viſage, c'eſt-à-dire, des lignes & des diviſions qui fond la laideur ou la beauté, par la juſteſſe ou l'irrégularité des proportions.

LINGE, ſ. m. Nom général de la toile, ſoit de lin, ſoit d'étoupe; mais qui ſe dit particulierement des toiles façonnées pour l'uſage. On appelle *linge de table*, les nappes, les ſerviettes, &c. *linge de garderobe*, les chemiſes, les draps, &c. *Linge de cuiſine*. *Linge de toilette*, &c.

LINGOT, f. m. Nom qu'on donne à des portions de metal, dans la forme qu'elles conservent en sortant du moule après avoir été fondues. On appelle *lingotiere* le moule où les Potiers d'étain jettent l'étain pour en faire des linguots, & celui qui sert aux Vitriers pour fondre leur plomb, qu'ils allongent ensuite dans le *tire-plomb*.

LINGUET, f. m. Nom d'une piéce de bois qu'on attache sur le tillac d'un vaisseau pour fixer le cabestan.

LINOT, f. m. Nom d'un petit oiseau dont le chant naturel est fort agréable. On le nourrit en cage, & on lui apprend facilement à siffler avec une justesse & une douceur admirable. La femelle se nomme *Linote*.

LINTEAU, f. m. Terme d'Architecture. C'est le nom d'une piéce de bois, qui sert à fermer le haut d'une porte ou d'une croisée.

LION, f. m. Animal farouche, qui passe pour le plus fier & le plus courageux de tous les animaux. Cette raison l'en a fait nommer le Roi. Sa figure se trouve par-tout. Les anciens ont crû faussement qu'il avoit peur du cocq. Il dort les yeux ouverts & remuant la queue. Il jette son urine en arriere & s'accouple de même. La lionne n'est différente du lion qu'en ce qu'elle n'a pas de criniere, c'est-à-dire, de longs poils autour du cou. Leurs petits se nomment *lionceaux*. Il n'y a pas de lions à la Chine, quoiqu'il y ait toutes sortes de bêtes sauvages. L'Afrique en produit beaucoup. On prétend qu'il y a des *lions marins*, qui se retirent dans la mer après avoir cherché leur proie dans les bois ; mais qui ont les jambes si courtes que leur ventre touche presqu'à terre, & dont les dents sortent d'un demi-pied hors de leur gueule. On prétend qu'on en a pris un au Cap de Bonne-Espérance, qui n'avoit pas moins de dix pieds de long.

La France avoit, sous le regne de François I, une monnoie d'or qui se nommoit *Lion*, parce qu'elle portoit la figure de cet animal. Elle valoit cinquante-trois sols neuf deniers, & son poids étoit de trois deniers cinq grains. La République de Hollande a pour armes un *lion*. *Lionné* est un terme de Blason, qui se dit du *léopard rampant*.

LIOUBE, f. f. Terme de Marine, qui signifie une entaille qu'on fait sur le bout d'un mât rompu, pour y joindre un autre bout.

LIPOTHYMIE, f. f. Mot grec composé, qui signifie un état de défaillance & d'épuisement d'esprits, où le poulx est très-foible & la respiration douteuse.

LIPPITUDE, f. f. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une maladie des yeux. C'est l'état de ce qu'on appelle un *chassieux*. On distingue deux sortes de lippitude ; l'une avec inflammation, qui se nomme *sanguine* ; l'autre seulement avec foiblesse & distillation continuelle, qui se nomme *lippitude sereuse* ou *épiphore*.

LIQUEFIER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie réduire en liqueur, rendre liquide. *Liquefaction* est le substantif.

LIQUIDAMBAR, f. m. Mot formé d'*ambre liquide*. C'est le nom d'une resine oleagineuse & d'une odeur agréable, qui distille d'un arbre des Indes nommé *Ocoscol*.

LIQUIDATION, f. f. Mot formé du latin, qui signifie la même chose qu'*éclaircissement*. C'est un terme de Pratique, par lequel on entend le reglement d'un compte, ou des dépens & des intérêts qu'on est en droit de répéter. *Liquider* se dit dans le même sens.

LIS, f. m. Nom d'une plante commune & de sa fleur. La racine du lis est bulbeuse & compo-

ſée d'écailles pleines de jus. On s'en ſert en décoction & dans les cataplaſmes, pour amollir la partie & procurer la ſuppuration. On tire des fleurs une huile nommée *Oleum liliorum*, qui adoucit beaucoup toutes ſortes d'humeurs. Il y a de lis jaunes & des lis rouges. L'Amerique en offre d'orangés, qui forment une fleur très-belle, mais ſans odeur. On a vû en France, ſous Louis XIV, en 1655, une monnoie d'or, nommée *Lis d'or*, de la valeur de ſept francs; & une monnoie d'argent du même nom, qui valoit vingt ſols. Elle n'eut cours qu'un an.

LISOIR, ſ. m. Nom de la piéce de bois qui eſt au-deſſus de l'eſſieu d'un caroſſe.

LISSE, ſ. f. Nom général d'une chaîne de piéces de bois, qui étant placées bout à bout dans le corps du bordage d'un vaiſſeau, ſervent à lier toute la charpenterie. Il y a d'autres piéces particulieres qui ſe nomment *liſſes*, & qui ſervent à affermir d'autres parties.

LISTEL, ſ. f. Mot tiré de l'Italien, qui ſignifie, en termes d'Architecture, la petite bande qui eſt dans les moulures.

LIT, ſ. m. On appelle *le lit* d'une pierre, la ſituation où la nature l'a placée dans la carriere. Les pierres y ont deux lits; celui de deſſus, qui s'appelle *lit tendre*, & celui de deſſous, qui ſe nomme *lit dur*. En termes de Mer, *tenir le lit du vent*, c'eſt aller à ſix quarts de vent près du rhumb d'où il ſouffle.

LITEAU, ſ. m. Nom que les Chaſſeurs donnent au lieu où le loup repoſe pendant le jour.

LITES, ſ. f. Déeſſes de la fable, filles de Jupiter, qui étoient comme médiatrices entre les hommes & les Dieux, pour obtenir ce qui convenoit au bien du genre-humain.

LITHARGE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie en ſoi-même *pierre d'argent*. C'eſt le nom d'une eſpece d'écume qui réſulte du plomb & de l'argent ou de l'or fondus enſemble. Ainſi il y a deux ſortes de *litharges*; celle d'or, & celle d'argent. On ſe ſert de litharge d'argent pour peindre ſur le verre. La Médecine en fait uſage auſſi, à cauſe de ſes qualités rafraîchiſſantes & deterſives; mais priſe par la bouche, elle eſt dangereuſe.

LITHOGRAPHIE, ſ. f. Mot gr. composé, qui ſignifie *deſcription des pierres*. On donne ce nom non-ſeulement aux ouvrages qui regardent les pierres, mais encore à l'art de graver ſur la pierre.

LITHONTRIBON, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie *briſe-pierre*. C'eſt le nom d'une poudre célébre qui ſert à briſer la pierre & à chaſſer le ſable des reins & de la veſſie. En général on appelle *Lithontriptiques* tous les médicamens qui s'emploient pour la pierre.

LITHOPHAGE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie *mangeur de pierre*. C'eſt le nom d'un petit inſecte noirâtre, qui ſe trouve dans l'ardoiſe, & dont le corps eſt composé d'anneaux. Il eſt couvert d'une petite coquille cendrée & verdâtre. On prétend qu'il ſe métamorphoſe par degrés, ſans qu'on ſçache qu'elle forme il prend.

LITHOTOMIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie *taille* ou *opération de la pierre*. C'eſt le nom de l'art qui apprend à faire cette opération. On appelle *Lithotomiſte* celui qui exerce cet Art. Il y a différentes méthodes pour pénétrer au fond de la veſſie.

LITHURGIE, ſ. f. Mot grec composé, qui eſt le nom général de toutes les cérémonies & les priéres qui appartiennent à une Religion, mais qui s'entend plus particulierement de l'ordre établi dans les priéres & les cérémonies de la Meſſe.

LITIGIEUX, adj. Mot for-

mé du ſubſtantif latin qui ſignifie *procès*, *différend* dont on demande le jugement aux Tribunaux de juſtice établis. *Litigieux* ſe dit de ce qui eſt en doute, de ce qui demande d'être éclairci & décidé par des Juges.

LITISPENDANCE, ſ. f. Terme de Palais, composé du latin, qui ſignifie *engagement d'un procès commencé*. Un homme aſſigné pour une affaire qui a quelque liaiſon avec une autre affaire dans laquelle il eſt engagé d'un autre côté, demande évocation à cauſe de la *litiſpendance*.

LITTERAL, adj. lat. Mot formé de *lettre*, pour ſignifier *ſimple & exact*, ſur-tout lorſqu'il s'agit de traduction d'une langue dans une autre. *Traduction litterale*, c'eſt-à-dire, où l'on s'attache exactement au ſens naturel des mots. *Sens litteral*, par rapport aux ſaintes Ecritures, eſt opposé à *ſens allegorique* & à *ſens myſtique*.

LITTERATURE, ſ. f. lat. Nom général qu'on donne au Sçavoir, ſur tout à la connoiſſance des belles Lettres & des Langues.

LIVIDE, adj. Mot tiré du latin, qui ſe dit d'une couleur ſombre, mêlée de bleu & de noir, telle que devient celle d'une chair meurtrie par quelque coup ou par une bleſſure.

LIVRE, ſ. f. Meſure de poids, qui eſt différente ſuivant les lieux. La livre de Paris eſt de ſeize onces : celle de Provence & de Languedoc eſt de treize : celle de Bretagne eſt de vingt-quatre. La livre des Médecins n'eſt que de douze onces. En termes de compte, *livre* eſt une monnoie imaginaire, qui ſe prend en France pour vingt ſols, ce qui vient de ce qu'anciennement la livre étoit un poids ſur lequel étoit reglée la taille de la monnoie, & cette taille étoit de vingt ſols à ce poids. Enſuite le poids ou la livre varia, mais l'on n'en continua pas moins d'appeller *livre* tout ce qui valoit vingt ſols. (*Voyez* GROS, STERLING, FRANCS.) *Payer au marc la livre* ou *au ſol la livre*, c'eſt payer des Créanciers, ſur des effets mobiliers, à proportion de ce qui leur eſt dû.

LOBE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne aux différentes parties du foie & du poumon. On le donne auſſi aux deux parties entre leſquelles toutes les graines ſont diviſées. Les deux *lobes* d'une feve, ſont les deux parties entre leſquelles eſt le germe.

LOCAL, adject. Mot formé du ſubſtantif latin qui ſignifie *lieu*. Il ſe dit de tout ce qui appartient particulierement à quelque lieu. *Coutumes locales*.

LOCHE, ſ. m. Petit poiſſon de riviere, de la grandeur de l'éperlan. Le *loche* eſt rond. Il a le corps jaunâtre & marqueté de taches noires.

LOCHIES, ſ. f. Mot grec, dont on a fait le nom du flux de ſang qui arrive aux femmes après l'accouchement. La ſuppreſſion des lochies eſt dangereuſe, & leur flux immodéré l'eſt encore plus.

LOCUTION, ſ. f. Mot formé du verbe latin qui ſignifie *parler*. Il ſe dit d'un tour de phraſe ou d'une maniere de parler qui eſt propre à une Nation, à un Art, &c. C'eſt une *locution Angloiſe*, une *locution chirurgicale*.

LOF, ſ. m. Terme de Mer. *Aller de lof*, *tenir le lof*, c'eſt ſerrer le vent, aller au plus près du vent. *Au lof* eſt un terme de commandement, pour faire manœuvrer vers le vent.

LOG, ſ. m. Nom d'une meſure Juive, qui contenoit la quatriéme partie d'un *cab*, & deux ſixiémes de notre pinte.

LOGARITHME, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie en ſoi-même *nombre raiſonné*, & dont on a fait le nom d'une méthode arithmethique, inventée par *Jean Neper* Ecoſſois, par laquelle on réduit toutes les multiplications à de

ſimples additions, & les diviſions à des ſouſtractions ; ce qui facilite beaucoup les calculs. On a fait pour cela des tables de *logarithmes* pour tous les nombres. Les Géométres ont auſſi une ligne qu'ils appellent *logarithmique*. C'eſt une courbe, dont les *abſciſſes* de l'axe ſont en proportion arithmétique, & les *ordonnées* en proportion géométrique.

LOGEMENT, ſ. m. En termes de Guerre, c'eſt un endroit dont on s'eſt ſaiſi pendant un ſiége, & dans lequel on ſe couvre contre le feu des aſſiégés, par des gabions, des paliſſades, des faſcines, &c. pour conſerver le terrain & pouſſer librement le travail.

LOGIQUE, ſ. f. Mot tiré du grec, & nom d'une ſcience qui apprend à raiſonner juſte ; ce qui la fait regarder comme le fondement de toutes les autres ſciences. On appelle *Logique naturelle* la faculté de raiſonner que nous avons reçue de la nature, indépendamment des régles.

LOGISTIQUE, ſ. f. Mot formé du ſubſtantif grec qui ſignifie *calcul*, *ſupputation*. C'eſt le nom qu'on donne à une partie de l'Algebre qui regarde l'addition, la ſouſtraction, &c. c'eſt-à-dire, les quatre premieres regles. D'autres l'appliquent à toutes les opérations de l'Algebre.

LOGOGRYPHE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie *énigme de mot*. C'eſt un mot qu'on propoſe à trouver, dans lequel ſoient renfermés les noms de pluſieurs choſes qui compoſent ſes parties.

LOGOMACHIE, ſ. f. Mot grec cõpoſé, qui ſignifie *diſpute de mots*.

LOI, ſ. f. *Voyez* LOY.

LOIR, ſ. f. Eſpece de groſſe ſouris, qui habite les bois, & qui dort pendant tout l'hiver dans le creux d'un arbre. On mange des Loirs dans pluſieurs païs, après les avoir écorchés & ſalés dans des barils ; mais leur chair eſt très-difficile a digerer. C'eſt pendant la nuit qu'on les ſurprend dans leurs retraites.

LOMBARD, ſ. m. Nom qu'on donne en Flandres & en Hollande à un établiſſement autoriſé pour prêter de l'argent ſur gage. L'intérêt y eſt réglé par le Magiſtrat. Il eſt modique, mais les grands profits du Lombard ſont dans la vente qui ſe fait des effets au bout de l'année, ſi l'on néglige de le payer.

LOMBES, ſ. m. Mot tiré du latin, que les Médecins emploient pour ſignifier les cinq vertebres de l'épine du dos qui ſont immédiatement au-deſſus de l'*os ſacrum*. Ils appellent *veine lombaire*, une vaine qui arroſe les vertebres des Lombres, & qui a pluſieurs branches. C'eſt un des cinq rameaux iliaques.

LOMBIS, ſ. m. Nom d'une groſſe coquille vermeille, qui ſert aux ornemens de rocaille.

LONCHITIS, ſ. m. Nom d'un arbriſſeau épineux des Indes, dont les feuilles reſſemblent à celles de l'olivier. Sa graine eſt un contre-poiſon. Quelques-uns le prennent pour le *Lycium d'Inde*. *Lonchitis* eſt auſſi le nom d'une plante vulneraire, plus connue en Italie qu'en France.

LONDRE, ſ. f. Nom d'une eſpece de galiote, qui ne ſert qu'au tranſport des marchandiſes, & qui a des voiles latines, en quoi elle differe des *Saiques*, qui ont des voiles quarrées.

LONGANIMITÉ, ſ. f. Mot latin compoſé, qui ſignifie grande patience, force d'eſprit qui fait ſupporter long-tems une choſe qui déplaît

LONGER, v. n. Mot formé de *long*, qui ſe dit, en termes de chaſſe, des bêtes qui menent la chaſſe fort loin. Dans le même langage, *longer le chemin*, c'eſt le prendre, l'enfiler.

LONGIMETRIE, ſ. f. Mot compoſé du grec & du latin, qui ſignifie *meſure des lieux éloignés*.

C'est l'art de mesurer, par la Trigonometrie, les lieux dont on ne peut approcher. Il se dit aussi de la mesure des longueurs dans les lieux accessibles.

LONGITUDE, s. f. lat. Terme de Géographie. C'est la distance du méridien d'un lieu particulier jusqu'au premier méridien. Pour fixer la situation d'une Place, on cherche sa longitude & sa latitude. *Voyez* MERIDIEN. En Astronomie, la *longitude* des astres se prend sur l'Ecliptique, au lieu que la longitude géographique se prend sur l'Equateur.

LONG-POINTÉ, adj. Mot composé, qui se dit d'un cheval, pour signifier qu'il a le paturon long & effilé.

LONGUEUR DE CABLE, s. f. Sur mer, on entend par ce terme, une longueur de six vingt brasses.

LOOCH, s. m. Mot Arabe. C'est le nom d'un électuaire plus liquide que mol, qui se prend pour les maladies du poumon & de la trachée artere. On l'appelle aussi *Diacassia*, parce qu'il a la couleur & la vertu de la casse.

LOOM, s. m. Mot Lapon, qui signifie *boiteux*, & qui est le nom d'un oiseau qui ne pouvant se soutenir sur ses jambes, vole ou nage toujours. C'est une espece de canard, mais qui a le bec pointu.

LORD, s. m. Titre d'honneur en Angleterre, qui signifie *Seigneur*. Ainsi *Mylord* veut dire *Monseigneur*; & *Your Lordship*, Votre Seigneurie.

LORIOT, s. m. Oiseau, qui est une espece de pic, d'un jaune verdâtre & de la grosseur d'un merle.

LORMIER, s. m. Nom des Artisans qui font des mords de bride, des éperons, &c. Les Anglois leur donnent le nom de *Lorimer*. En France, on disoit autrefois *Lorimier*; de sorte qu'il paroît incertain si l'origine de ce mot est angloise ou françoise.

LORRÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des nageoires des poissons. *Lorré de gueules.*

LOSANGE, s. f. Nom d'une figure à quatre côtés égaux, qui a deux angles aigus & deux obtus. Ce mot paroît formé du grec, avec quelque altération, & composé de deux mots qui signifient *angle oblique*. *Losangé*, en termes de Blason, se dit des figures couvertes de losanges. Les filles portent leur écu en *losange*, c'est-à-dire, assis sur une des quatre pointes.

LOTE, s. f. Poisson de riviere fort estimé, qui a le corps rond & la queue plate. Il est couvert de petites écailles.

LOTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Pharmacie, la préparation d'un médicament dans quelque liqueur pour le purger de ses mauvaises qualités. C'est aussi, dans le même langage, un remede pour laver les plaies ou quelque partie du corps. La lotion tient le milieu entre la fomentation & le bain.

LOTOS, s. m. Plante d'Egypte, dont on distingue plusieurs especes auxquelles on attribue des propriétés singulieres. Le plus célébre est celui qui croissant sur le bord des rivieres, plonge ses fleurs & ses têtes dans l'eau pendant la nuit, & se redresse peu à peu au lever du soleil. *Lotos* est aussi le nom d'un arbre du même pays, dont le fruit est si agréable, qu'après en avoir mangé, les Etrangers perdent l'envie de retourner dans leur Patrie. Telle étoit du moins l'opinion des anciens Grecs; ce qui avoit donné lieu au proverbe, *manger du Lotos*, pour *oublier son pays* par goût pour un autre.

LOVER, v. act. *Lover un cable*, en termes de Marine, c'est le mettre en cerceaux, pour se tenir prêt à le filer.

LOUIS-D'OR, s. m. Monnoie

d'or de France. Les premieres pieces de ce nom furent fabriquées sous Louis XIII en 1640, au titre des pistoles d'Espagne, pour valoir dix livres. Elles portoient d'un côté la tête & le nom du Roi; de l'autre, quatre fleurs-de-lis, avec cette legende, *Christus regnat, vincit, imperat.*

LOUP, s. m. Animal farouche & carnassier, qui est une espece de chien sauvage. L'Angleterre n'a pas de loups, par le soin qu'on a pris d'en purger l'Isle en payant un prix pour chaque tête. Les Pays Septentrionaux en sont remplis. Il est difficile de forcer les vieux loups à la course, parce qu'ils peuvent courir plusieurs jours sans s'arrêter. La femelle du Loup se nomme *Louve*; & ses petits, *Louveteaux*, & *Cheaux*. La Louve en fait sept ou huit d'une portée, ce qui s'appelle *louveter*. Le *Loup cervier* est un autre animal, que les uns regardent comme une espece de grand chat sauvage, parce qu'il en a les oreilles, & que d'autres prennent pour le lynx, parce qu'il a la vûe extrêmement perçante. Il est farouche & vorace. Le nom de *Cervier* lui vient de sa couleur, qui ressemble à celle du cerf, & de sa taille qui est allongée comme celle du même animal. Il y a des Loups de mer, qui sont de gros poissons à grande gueule & velus. Ils ont deux pattes, qui leur servent à se traîner sur terre. On en a vû de huit ou dix pieds de long. Ils ronflent en dormant, & grondent lorsqu'on les poursuit. Il y a aussi des *Loups d'Etang*, qui ont deux ou trois coudées de longueur, & dont la chair est fort bonne.

On appelle *Loup* une espece de tumeur ou d'ulcere chancreux qui vient aux jambes. Les Libraires ont un instrument qu'ils nomment *loup*, pour dresser les pacquets de Livres.

LOUPE, s. f. En termes d'Optique, on donne ce nom à un verre convexe qui grossit les objets. On appelle *loupes* de saphir, *loupes* de rubis, certaines parties imparfaites & grossieres qui se trouvent quelque-fois dans ces pierres. Les *loupes* de perles sont des tumeurs dans les nacres, qui demandent beaucoup d'adresse pour les scier proprement.

LOURE, s. f. Vieux mot, qui étoit anciennement le nom de la *Musette*, & qui signifie aujourd'hui un *air*, dont le mouvement s'appelle Louré, c'est-à-dire, qui est dans le goût des airs de musette.

LOUTRE, s. m. & f. Animal amphibie, qui fait la guerre au poisson, & qui se retire dans des trous sur le bord des grands Etangs. Il a la tête & les dents d'un chien, la queue ronde & pointue. On fait des chapeaux de son poil. Quelques-uns le regardent comme une espece de castor. Il en a du moins les oreilles.

LOUVER, v. act. Louver une pierre, c'est y faire un trou pour y faire entrer la *louve*, qui est un instrument de fer taillé quarrément, dont on se sert pour élever les pierres de taille. On appelle *Louveteaux* des coins de fer qui servent de chaque côté à serrer la *louve*.

LOUVOYER, v. n. Terme de Marine, qui signifie aller tantôt à *stribord*, tantôt à *bas-bord*, c'est-à-dire, porter le Cap d'un côté & puis revirer de l'autre, pour ménager un vent contraire, & ne pas s'éloigner de la route qu'on veut tenir.

LOXODROMIQUE, adj. Mot grec composé. On appelle *ligne loxodromique* une *ligne oblique* qu'un vaisseau décrit dans une certaine direction.

LOY, s. f. En termes de Monnoie, c'est le titre ou le carat auquel les monnoies doivent être fabriquées, c'est-à-dire, le dégré de bonté intérieure de l'or & de

l'argent. Le Roi permet aux Maîtres des monnoies de tenir le titre un peu moindre qu'il n'a été ordonné ; ce qui s'appelle *remede de loy*.

LUCIDE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui jette de la lumiere. On dit d'un fou qui retrouve quelquefois la raison, qu'il a des *intervalles lucides*.

LUCIFER, s. m. Nom latin, qui signifie *Porte-lumiere*, & qu'on donne au chef des Anges rebelles, que son orgueil fit précipiter du Ciel dans l'Enfer avec la troisiéme partie des Créatures de son espece. Dans la fable, c'est un fils de Jupiter & de l'Aurore. En Astronomie, c'est l'étoile brillante nommée *Venus*, qui marchant le matin devant le Soleil, paroît au point du jour; & qui suivant le Soleil le soir, prend alors le nom d'*Hesperus*.

LUETTE, s. f. Nom d'une petite glande qui pend du palais à l'entrée de la gorge. La luette, ou plutôt sa membrane, se relâche quelquefois & cause beaucoup d'incommodité.

LUITES, s. f. Nom qu'on donne aux testicules du sanglier.

LUMBRICAL, adj. Mot formé du latin, qui se dit de quatre muscles qui servent au mouvement des doigts de la main, parce que ces muscles ont la forme de certains vers dont le mot latin est le nom.

LUMIERE, s. f. On appelle *lumiere*, dans les armes à feu, le trou par où le feu s'y communique. Dans les instrumens à vent, c'est le trou qui est au-dessus de l'embouchure. En termes de Marine, on appelle *lumiere de pompe* une ouverture qui est au côté de la pompe, & par où l'eau en sort. En termes de Peinture, *lumiere* se dit, comme jour, des parties éclairées d'un tableau.

LUNAIRE, adj. Ce qui appartient à la Lune.

LUNATIQUE, adj. Mot formé de *lune*, qui se dit d'une humeur capricieuse & sujette à changer, comme les apparences & les effets de cette Planette. Les Anglois nomment *lunacy*, une sorte de folie, & *lunatick* celui qui en est atteint. Elle met à couvert des rigueurs de la Loi, ceux qui s'étant tués eux-mêmes sont déclarés avoir été dans ce cas, par des Commissaires. On appelle *lunatique* un cheval qui a la vûe plus ou moins foible, suivant le cours de la lune. C'est un fort mauvais signe pour sa vie.

LUNE, s. f. Nom d'une placque de métal, qu'on met au-devant & aux côtés de la tête des Mulets d'équipage, & où sont gravées les armes du Maître. En termes de Chymie, l'argent se nomme *lune*. C'est aussi le nom d'un poisson de mer, rond, large environ d'un pied, épais de deux ou trois pouces, dont la queue se termine en croissant, & qui a le goût de la perche.

LUNETTE, s. f. *Voyez* TELESCOPE & MICROSCOPE. En termes d'Horlogerie, on nomme *lunette* la partie d'une montre dans laquelle on met le crystal. *Lunette* se dit aussi d'un fer de cheval dont on retranche la partie qui est vers le quartier du pied; ce qui s'appelle *ferrer à lunettes*. On appelle *voutes à lunettes*, celles où l'on fait des ouvertures pour y pratiquer des jours. En termes de fortifications, les *lunettes* sont des enveloppes qui se font devant la courtine, & qui sont composées des deux faces formant un angle rentrant.

LUPERCALES, s. f. Fête annuelle de l'ancienne Rome, qui se célébroit à l'honneur de Pan, le 15 des calendes de Mars. Les Prêtres de ce Dieu couroient nuds par la Ville, & frappoient le ventre & les mains des femmes avec une peau de bouc, pour les rendre fécondes. Cette pratique s'est conservée jusqu'en 496, que le

Pape Gelaſe l'abolit à cauſe de ſon indécence.

LUPIN, ſ. m. Eſpece de pois, qui ne ſe mange qu'après avoir trempé quelque-tems dans l'eau pour lui ôter ſon amertume. Il eſt célébre, pour avoir fait la nourriture ordinaire de pluſieurs anciens Philoſophes grecs. On en ſéme beaucoup en Italie, ſur-tout en Toſcane. Il y a auſſi des Lupins ſauvages, qui ont leurs fleurs rouges, au lieu que les autres les ont blanches.

LUSTRATIONS, ſ. f. latin. Sacrifices établis dans l'Ancienne Rome pour la purification des Maiſons, des Champs, des Armées, &c. Les Luſtrations des Champs ſe nommoient *Ambarvales*; celles d'une Armée *Armeluſtries*; celles des Maiſons, ſurtout lorſqu'elles avoient été ſouillées par quelque crime, *Expiations*, &c.

LUSTRE, ſ. m. Mot tiré du latin. Un *luſtre* eſt un eſpace de cinq ans, au commencement duquel les Romains payoient le tribut qui leur étoit impoſé par les Cenſeurs. L'autorité de ces Magiſtrats duroit cinq ans, pendant leſquels ils faiſoient une revûe générale des Citoyens & de leurs biens, ſuivant l'inſtitution du Roi Servius Tullius, l'an 180 de Rome.

ON appelle auſſi *Luſtre* une eau compoſée, dont les Pelletiers & les Chapeliers ſe ſervent pour rendre luiſans les manchons & les chapeaux. De-là vient l'expreſſion figurée, *donner du luſtre* à la réputation de quelqu'un.

LUT, ſ. m. Eſpece de pâte, compoſée de terre graſſe, de ſable, de pots caſſés, de fiente de cheval, de verre pilé, de mache-fer, de ſang de bœuf, &c. dont les Chymiſtes ſe ſervent pour conſtruire leurs fourneaux, & pour rendre leurs vaiſſeaux de terre ou de verre capables de ſoutenir l'action d'un feu violent. Il y a d'autres ſortes de Luts. Le *Sceau hermetique* ſe nomme *Lut de ſapience.* Voyez HERMETIQUES. *Luter* eſt le verbe. *Lutation* ſignifie l'action de *Luter*.

LUTH, ſ. m. Inſtrument de Muſique dont on tire le ſon en pinſant les cordes de la main droite & en appuyant de la main gauche ſur les touches. Il eſt compoſé d'onze rangs de cordes. Anciennement il n'en avoit que ſix rangs. On appelle *Mandore luthée*, une Mandore qui a plus de quatre rangs de cordes.

LUTTE, ſ. f. Exercice du corps, qui conſiſte à employer toute ſon adreſſe & toutes ſes forces pour abbattre quelqu'un qui attaque & qui reſiſte avec la même vigueur. La Lutte étoit fort en uſage parmi les Anciens. Les Lutteurs ſe nommoient *Athletes. Lutter* eſt le verbe. Il ſe dit auſſi du Belier, pour ſignifier, *couvrir une brebis*.

LUXATION, ſ. f. lat. Terme de Chirurgie, qui ſignifie le déplacement ou le déboitement d'un os, hors de ſa jointure naturelle.

LUZERNE, ſ. f. Eſpece de foin, mêlé de trefle, qui ſe ſéme pour la nourriture des chevaux, & qui revient après avoir été fauché, ſans demander d'autre culture. La Luzerne produit une fleur violette.

LUZIN, ſ. m. Nom d'un menu cordage de mer, qui ſert à faire des enflechures.

LY, ſ. m. Nom de la meſure itineraire de la Chine. Dix lys font une de nos lieues communes.

LYCANTHROPE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie *homme loup.* C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *loup garou.* On prétend qu'un homme mordu par un loup, par un cheval, un bœuf, &c. qui auroient la rage, courroit les champs & les bois, en hurlant, en mugiſſant, & ſe croyant un de ces animaux. Cette maladie, ſi elle eſt poſſible, s'appelle Ly-

cantropie. Quelques Commentateurs ont crû que c'étoit le cas de Nabuchodonosor.

LYCE, s. f. Mot tiré du grec. C'est le nom qu'on donne aux chiennes de chasse, qu'on nourrit pour avoir de leur race.

LYCÉE, s. m. Nom grec. C'étoit un lieu près d'Athenes, où Aristote tenoit école de Philosophie. Il étoit composé d'arbres plantés en quinconce & de divers portiques. *Voyez* PERIPATETICIENS.

LYCHNIS, s. f. grec. Nom d'une plante, dont on prétend que les Anciens se servoient pour méche dans leurs *lampes*, d'où elle a tiré son nom qui est grec. Les Anciens n'avoient pas l'usage du cotton.

LYCIUM, s. m. Arbre épineux, dont le suc ou le jus exprimé fait un médicament du même nom, utile pour les inflammations, les meurtrissures, les ulceres, &c. Le *Lycium des Indes*, qu'on tire du *Lonchytis*, est le plus estimé. Les Apotiquaires font un *Lycium* de grains de *Troesne*.

LYCOPSE, s. f. Nom d'une plante des champs, qui se nomme aussi *Anchuse*, dont les feuilles ressemblent à celles de la laitue, mais sont beaucoup plus âpres. Sa racine est un vulneraire & un sudorifique.

LYDIEN, ad. *Mode lydien*. C'étoit, dans la Musique des Anciens, une méthode triste & convenable à la douleur, qu'on employoit aux funérailles des Particuliers, & dans les calamités publiques.

LYMPHE, s. f. Mot tiré du latin. C'est le nom d'une liqueur, où d'une espece d'eau spiritueuse & acide, qui se ramasse dans les glandes du corps & qui passe dans le sang par de petits vaisseaux qui s'appellent par cette raison, *vaisseaux lymphatiques*. La Lymphe viciée, c'est-à-dire, trop acide, ou trop abondante, devient la cause de diverses maladies.

LYNCURIUM, s. m. Nom d'une espece d'ambre, qui attire les plumes, comme l'ambre jaune attire la paille.

LYNX, s. m. Nom d'un animal sauvage, vorace, moucheté comme le tigre, & célebre par la subtilité de sa vûe. Quelques-uns le croyent fabuleux. D'autres le prennent pour le loup cervier. Il y a une *pierre de lynx*, qu'on croit une congelation de son urine.

LYRE, s. f. gr. Instrument de Musique des Anciens, qui avoit la forme d'une *Tortue*, dont on lui donnoit aussi le nom. Quelques-uns veulent néanmoins que la Lyre des grecs n'ait été que notre guitarre. C'étoit l'instrument que les Poëtes donnoient à leur Apollon, & qu'ils croyoient fait pour accompagner les chants Poëtiques. De-là le nom de *lyrique*, qu'on donne aux ouvrages de Poësie qui se chantent. Poëte *lyrique*. Genre *lyrique*.

LYSIMACHIE, s. f. gr. Herbe vantée par les Anciens, mais aujourd'hui peu connue, quoiqu'ils nous en ayent laissé la description. Elle a tiré son nom du Roi Lysimachus, qui en reconnut le premier les propriétés, telles que d'arrêter le sang, de chasser les serpens, &c. Quelques-uns l'ont prise pour la *Corneole*.

Fin de la premiere Partie.

SUPPLEMENT
A LA PREMIERE EDITION
DU
MANUEL LEXIQUE,
OU
DICTIONNAIRE
PORTATIF
DES MOTS FRANÇOIS
DONT LA SIGNIFICATION N'EST PAS FAMILIERE A TOUT LE MONDE.

Ouvrage fort utile à ceux qui ne ſont pas verſés dans les Langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoiſſances qui s'acquerent par l'étude & le travail.

Pour donner aux Mots leur ſens juſte & exact, dans la lecture, dans le langage & dans le ſtyle.

On y a joint les Noms & les Propriétés de la plûpart des Animaux & des Plantes.



A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire & Imprimeur, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

SUPPLEMENT
A LA
PREMIERE PARTIE.

A

A Seul, dans le Commerce, après avoir parlé d'une lettre de change, signifie *accepté*. A. S. P., *accepté sous protest*. A. S. P. C., *accepté sous protest pour mettre à compte*. A. P., *à protester*. Le double AA est la marque & le caractere de la Monnoye de la Ville de Metz.

AAM, *ou* HAAM, s. m. Nom d'une Mesure des liquides, en usage à Amsterdam, & qui contient 128 mingles.

AAVORA, s. m. Fruit des Indes Occidentales & d'Afrique, qui est de la grosseur d'un œuf de poule, & qui croît avec plusieurs autres, en forme de bouquets, dans une grande gousse, sur une espece de Palmier fort haut & fort épineux. La chair renferme un noyau fort dur, osseux, de la grosseur d'un noyau de pêche, avec trois trous, aux côtés, & deux plus petits l'un proche de l'autre. Il contient une belle amande, blanche, astringente, & qu'on mange utilement pour arrêter le cours-de-ventre.

ABAB, s. m. Nom que les Relations du Levant donnent à une sorte de Milice Turque, qui se leve dans les villages de quelques Provinces de l'Empire Ottoman, pour suppléer aux Esclaves qui manquent sur mer. On prend un Abab sur vingt Maisons, & les autres dix-neuf fournissent sa paye pour le voyage.

ABACA, s. f. Espece de lin, ou de chanvre, qui croît & que l'on recueille dans quelques-unes des Isles Philippines. Cette Plante est une sorte de platane des Indes. On distingue la blanche & la grise.

ABAISSEMENT, s. m. En termes d'Astronomie, on nomme l'*Abbaissement* d'une étoile sous l'horizon, l'arc du cercle vertical, qui se trouve compris contre cette étoile & l'horizon.

ABAS, s. m. Nom d'un poids, qui sert, en Perse, pour peser les perles, & qui est moins fort d'un huitiéme que le carat d'Europe. Les Espagnols le nomment *Quitale*. Ce poids est divisé en quatre grains, dont chacun se divise en demi quitale, en huitiéme de quitale, en seiziéme ; & c'est avec ces divisions qu'on donne leur juste valeur aux perles & aux pierres précieuses.

ABASOURDIR, verbe actif, d'origine obscure, qui signifie étourdir, jusqu'à causer une sorte d'abbatement & de consternation. Il se soutient, malgré sa vieillesse.

ABAT-CHAUVÉE, s. f. Nom qu'on donne en Poitou, & dans quelques autres Provinces de France, à une laine grossiere ou de moindre qualité.

ABATELLEMENT, s. m. Les François, dans les Echelles du Levant, donnent ce nom à une Sentence du Consul, par laquelle le Commerce est interdit aux

Négocians de la Nation qui desavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer ce qu'ils doivent.

ABAVE, s. m. Nom d'un gr. arbre d'Ethiopie, qui porte un fruit semblable à la citrouille.

ABDAL, *ou* ABDALLAS, s. m. Nom général que les Persans donnent aux Religieux, comme les Turcs leur donnent celui de *Dervis*, ou *Derviches*, & les Chrétiens celui de *Moines*. Il signifie *consacré à Dieu*. Les *Cadristes*, les *Calenders*, & les *Bretachistes*, sont différentes sortes d'ABDALS.

ABDELAVI, s. m. Plante d'Egypte, qui porte un fruit oblong, assez semblable au melon, mais plus aigu aux deux extrêmités.

ABDEST, s. m. Nom que les Mahometans, Turcs & Persans, donnent à leurs ablutions légales. Les Turcs se purifient en versant de l'eau sur leur tête, & se lavant les mains, les bras, le front, le visage & les pieds; les Persans se bornent à passer deux fois leur main mouillée sur leur tête & leurs pieds. AB, en Persan, signifie *Eau*, & EST, *la Main*. ABDAR est le nom de l'Officier qui sert de l'eau au *Sophi* de Perse, & qui en garde, pour cet usage, dans une cruche cachetée.

ABÉE, s. f. Ouverture, par où coule l'eau qui fait moudre un moulin, & qui peut se fermer avec une palle. L'origine de ce mot est incertaine; quelques-uns le font venir de *Beant*.

ABELICÉO, s. m. Nom d'un grand arbre de l'Isle de Crête. C'est une espece de *Sandal*, qui se nomme aussi *Faux-Sandal*, ou *Sandal-bâtard*.

ABELMELUCH, s. m. Arbre qui croît dans le pays de la Mecque, & qui est une espece de *Ricin*, ou de *Palme-Christ*. Sa semence est un purgatif violent.

ABEL-MOSC, s. m. Espece de musc, qui est la semence d'une plante d'Egypte & des Isles Antilles, dont la feuille, assez semblable à celle de la guimauve, lui a fait donner le nom de *Guimauve veloutée des Indes*. Cette graine que les François nomment AMBRETTE, & qui a la forme d'un petit oignon, sans être plus grosse qu'une tête d'épingle, entre dans la composition de quelques parfums, sur-tout en Italie; en France, on en fait des Chapelets. Les Arabes en mêlent dans leur caffé.

ABENEVIS, s. m., dont on a fait le verbe *Abeneviser*. Dans le Lyonnois, & les Provinces voisines, on nomme *Abenevis* la Concession d'un Seigneur Haut-Justicier, qui permet de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds voisins, ou pour faire tourner des moulins. Il paroît que c'est une corruption de *Bénéfice*.

ABETIR, v. act. & n. Il signifie également rendre quelqu'un bête, c'est-à-dire stupide, & le devenir; mais il n'est en usage que dans le style familier.

ABHAL, s. m. Fruit d'une espéce de Cyprès oriental, & de la grosseur de celui de notre Cyprès, qui passe pour un excellent Emmenagogue, & qu'on employe aussi pour faire sortir, du sein des femmes, les fœtus morts.

AB HOC, & AB HAC. Expression latine, adoptée pour signifier, *à tort & à travers*, *sans ordre*, *sans raison*.

ABHORRER, v. act. lat. qui signifie, haïr beaucoup, avoir beaucoup d'aversion.

ABIGEAT, s. m. lat. Ancien terme de Jurisprudence, qui signifioit le larcin d'un troupeau de bétail.

ABLAQUE. Nom adjectif, que les François donnent à la soie Ardassine, qu'on tire de Perse par la voye de Smyrne. Soies Ablaques. On ne trouve nulle part l'origine de ce nom. *Voyez* ARDASSINE.

ABLATIF ABSOLU, se dit, à l'exemple des Latins, d'une locution détachée & indépendante qui

n'eſt régie de rien, telle que *tout bien conſidéré, vû l'état des choſes,* &c.

ABLUER, v. a. lat. Terme d'Ecriture. On dit abluer un parchemin, abluer des caracteres écrits, lorſqu'en paſſant legérement, ſur le parchemin ou ſur le papier, de la noix-de-galle broïee dans du vin blanc & diſtillée au feu, on fait revivre l'écriture à demi effacée.

ABNOUS, ſ. m. Nom d'un poiſſon vorace, dont l'écaille eſt d'un beau jaune doré, & qui fait la guerre à l'Aquador.

ABONDER, v. n. lat. Abonder en ſon ſens, eſt une expreſſion tirée de St Paul, qui s'en eſt ſervi en bonne part; au lieu que dans notre langue, elle ſignifie, être trop rempli de ſoi-même, ou faire trop de fond ſur ſes propres lumieres.

ABONDER, v. n. lat. Avoir en quantité, en abondance. *Abonder,* en ſon ſens, c'eſt être trop attaché à ſon propre ſentiment.

ABORTIF, adj. tiré du latin, qui ſe dit, non-ſeulement de ce qui naît avec quelque violence, ſoit avant le tems, ſoit contre l'ordre de la nature, ou qui manque par conſéquent, ou de vie, ou de force, en naiſſant; mais encore de ce qui a la vertu de cauſer l'avortemeut. Un enfant eſt abortif lorſqu'il naît avant le ſeptiéme mois.

ABOUCHER, v. a., formé de bouche. *Aboucher* deux perſonnes, c'eſt les mettre en état de ſe parler en particulier. On dit auſſi s'aboucher avec quelqu'un. *Abouchement* eſt le ſubſtantif. En langage d'art, on dit de deux tuyaux qui ſe rencontrent, pour l'écoulement ou la communication de quelque liqueur, qu'ils ſont abouchés l'un à l'autre.

ABOUCHOUCHOU, ſ. m. Nom d'une ſorte de drap de laine, qui ſe fabrique particulierement dans les trois Provinces de Languedoc, de Provence & de Dauphiné, & de l'eſpèce de ceux qui ſe tranſportent au Levant par la voie de Marſeille.

ABOUNA, ſ. m. Titre, ou nom, que les Relations donnent à l'Evêque Jacobite d'Ethiopie.

ABRA, ſ. m. Monnoie d'argent Polonoiſe, de la valeur d'environ treize ſols & demi de France. Elle a cours dans tous les Etats du Grand-Seigneur, ſur le pied d'un quart d'Aſſelani, ou Aſlani, qui n'eſt que le Daller ou Piaſtre de Hollande.

ABRICOT, ſ. m. Outre le fruit commun de ce nom, il s'en trouve un autre, en Amérique, que les Eſpagnols nomment Mammet, & les François *Abricot*, quoique ce nom ne lui convienne que par la couleur de ſa chair. L'arbre qui le porte, & qui ſe nomme Abricotier, eſt d'une grandeur & d'une beauté ſinguliere. On en diſtingue deux ſortes; l'un mâle, & qui fleurit ſans rapporter, & l'autre femelle, qui rapporte deux fois l'année, comme la plûpart des arbres de l'Amérique. Le fruit eſt preſque rond, de différentes groſſeurs, depuis trois pouces juſqu'à ſept de diamêtre. Il a deux ou trois noïaux fort durs. On le mange par tranches avec du vin & du ſucre, & l'on en fait auſſi des pâtes & des marmelades. Celui qui n'a qu'un noïau, produit ſûrement un arbre femelle.

ABRITÉ, adj., dont l'uſage eſt borné aux jardins. Des fruits bien abrités, c'eſt-à-dire, à l'abri du vent & du froid.

ABRIVENT, ſ. m. Terme de guerre, formé de vent & d'abri. On donne ce nom à des paillaſſes qu'on employe quelquefois pour mettre les ſoldats à l'abri du mauvais tems dans le chemin couvert.

ABROHANI, ſ. m. Nom d'une eſpece de mouſſeline blanche des Indes Orientales, qu'on appelle auſſi Mallemolle, & dont

la piéce a seize aunes de long sur sept ou huit de large.

ABROTANOIDE, s. f. grec. Plante maritime & pierreuse, qui croît sur les rochers, & qui tire son nom de sa ressemblance avec l'Aurone femelle.

ABROTONNE, *ou* AURONE, s. f. Plante fibreuse & odoriférante, qui craint le froid, & qui aime une terre maigre & seche. On distingue l'Abrotonne mâle & l'Abrotonne femelle.

ABROUTI, adj., formé de *brouter*, qui se prend en termes d'eaux & forêts, à peu près dans le même sens, qu'abougri ou rabougri, pour des arbres mal-faits, dont on suppose que les bourgeons ont été broutés par les bestiaux.

ABRUTIR, v. a. lat. Rendre stupide, comme l'est une bête brute. *Abrutissement* est le substantif, & signifie stupidité causée par quelque accident, tel que certains excès, qui appesantissent le corps ou qui épuisent les forces.

ABSCEDER, ABSCEDE', lat. Termes de Chirurgie, formés d'abscès, pour signifier ce qui tourne ou ce qui est déja tourné en abscès & en pourriture.

ABSIDE, Terme de Géometrie, qui est le nom d'une ligne tirée dans une ellipse.

ABSIDES, s. m. Terme d'Astronomie qui signifie ensemble l'apogée & le perigée d'une planéte, c'est-à-dire, son lieu le plus éloigné & le plus proche de la terre.

ABSORBÉ, se dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose. *Absorption* est l'action d'absober, d'engloutir.

ABSOUTE, s. f. Terme Ecclésiastique, qui se dit d'une cérémonie du Jeudi-Saint, ou l'Evêque donne l'Absolution au peuple.

ABSTEME, s. m. purement latin, qui signifie celui qui s'abstient, mais qu'on applique particulierement à ceux qui s'abstiennent de vin & d'autres liqueurs fortes.

ABSTEME, s. m. lat. Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se disoit de ceux qui en communiant ne pouvoient boire de Vin, & que l'Eglise dispensoit de la participation au Calice en leur distribuant l'Eucharistie sous la seule espece du pain.

ABSTENIR. En termes d'acte & de Greffe, on dit, d'un héritier naturel, qu'il s'*abstient*, pour dire qu'il ne prend point la qualité d'héritier.

ABUCEO, s. m. Poids du Royaume de Pegu, & qui contient douze Teccalis & demi. Deux Abuceos font le Gire. Deux Gires font une demi Brize, & la Brize pese cent Teccalis, c'est-à-dire, deux livres cinq onces, poids fort, ou trois livres neuf onces, poids leger de Venise.

ABUTILLON, s. m. Nom d'une plante, dont on croit la graine fort bonne contre la gravelle.

ACADEMISTE, s. m. Eleve d'une Académie où l'on apprend à monter à cheval, à danser, & d'autres exercices du corps. On appelle *Académiciens* ceux qui composent les Académies instituées pour le progrès des Sciences & des Arts.

ACANTHABOLE, s. m. gr. Nom d'un instrument de Chirurgie, qui ressemble à des pincettes & dont on se sert pour enlever les esquilles d'os cassés, les épines, & tout ce qui se trouve d'étranger dans une playe. On nomme aussi Acanthabole les petites pincettes qu'on employe pour arracher le poil.

ACARE, s. m., grec. Nom d'un très-petit animal, qui a huit pieds, & qui est engendré de l'œuf d'une mouche commune, en laquelle il se change, conservant toujours tant de petitesse qu'on peut à peine l'appercevoir.

ACARER. v. act. Ancien terme de Palais, tiré de l'Espagnol, qui signifie confronter. On *Acare* les témoins à un criminel. *Aca-*

fiation étoit le fubftantif.

ACARIATRE, adj. Ce mot, qui fignifie fantafque, revêche, bizarre, s'eft formé, fuivant quelques-uns, du nom de St Acaire, auquel on fait des Neuvaines pour être guéri de cette fâcheufe humeur. D'autres le font venir d'un mot grec, qui fignifie défagréable.

ACARNAN, *ou* ACARNE, f. m. Poiffon de mer, à peu près de la figure & de la grandeur du Rouget, mais blanc & couvert d'écailles. On lui attribue la vertu de purifier le fang, & d'exciter l'urine.

ACATALEPTIQUE, f., grec. Nom d'une ancienne Secte de Philofophes, qui doutoient abfolument de tout, jufqu'à prétendre qu'il eft impoffible d'acquerir aucune connoiffance certaine; plus outrés par conféquent que les Sceptiques & les Pyrrhoniens, qui admettoient la certitude fur certaines chofes.

ACATISTE, f. f., grec. Nom d'une fameufe Fête de Conftantinople, qui fe célébroit les Samedis à l'honneur de la Vierge, & pendant l'Office de laquelle on fe tenoit debout, fuivant la fignification du mot. L'Hymne qu'on chantoit fe nommoit auffi Acatifte.

ACCAPARER, v. a. Mot d'origine obfcure, qui fignifie amaffer, mettre en réferve, & qui ne s'employe qu'en mauvaife part, pour ceux qui enlevent tout ce qu'ils trouvent d'une efpece particuliere de marchandifes, dans le deffein de la vendre plus cher après l'avoir rendue plus rare. *Acaparement* eft le fubftantif, & fe prend dans le même fens.

ACCEDER, v. n. lat. Terme de négociation. Accéder à un traité, c'eft y entrer, s'y joindre par quelque engagement.

ACCELERATEUR, f. m. lat. Terme d'Anatomie, qui fe dit de quelques mufcles, dont l'office eft d'accélerer la fortie de l'urine. On dit, en Phyfique, force, vertu, *Acceleratrice.*

ACCISE, f. f. Taxe qu'on leve dans les Provinces-Unies, fur le vin, la biere, & d'autres provifions.

ACCISME, f. m. Terme proverbial, auquel on fait fignifier un refus diffimulé des chofes qu'on défire le plus. On le fait venir d'une ancienne femme, nommée *Aco*, qui n'exprimoit fes défirs que par des refus.

ACCOISEMENT, f. m. Vieux mot, qui fignifioit calme, & qui ne s'eft confervé qu'en Médecine. *L'Accoifement des humeurs.* On a dit auffi *Accoifer* & *Accoifé*, dans le même fens.

ACCON, f. m. Nom d'une efpece de bâteau plat, dont on fe fert pour aller fur les vafes, lorfque la mer s'eft retirée.

ACCOQUINER, v. a., formé de *coquin*, pour fignifier, accoûtumer à quelque chofe de libre, qui bleffe la févérité des loix ou de la vertu.

ACCOUCHEURS, f. m. On appelle *vers Accoucheurs* de petits vers rougeâtres, dont les huitres font remplies dans la faifon où elles font laiteufes & mal faines, & où elles font leurs œufs. On croit que ces vers facilitent la naiffance des petites huitres. Chaque œuf n'eft, au microfcope, qu'une petite huitre dans fa coquille.

ACCOUER, v. a. Terme de chaffe, qui fe dit de l'action du Veneur, lorfqu'il joint le cerf pour lui donner le coup au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret. Le Veneur vient d'accouer le cerf. Le cerf eft accoué.

ACCOUTREMENT, f. mafc. Vieux mot, qui fignifie parure, ajuftement, & qui fe dit encore dans le ftyle badin, ou familier.

ACCOUVER, v. n. Mot formé de couver. Il eft paffé en ufage de dire d'une poule qu'elle s'accouve, lorfqu'elle commence à couver fes œufs.

ACCRAVANTER, v. a., formé du latin, qui signifie peser trop sur quelque chose, accabler quelqu'un par quelque poids. On disoit autrefois *Aggravanter*, qui touche plus à l'origine du mot.

ACCROCHER, v. act. Terme de mer. On accroche un vaisseau lorsqu'on y jette le grapin pour aller à l'abordage.

ACCRUES, s. f. Terme de Coutumes, qui se dit des terrains sur lesquels les branches des arbres d'une forêt s'étendent, & qui, devenant infertiles, sont insensiblement partie de la forêt.

ACCURBITAIRE, adj. lat. Nom de certains vers du corps humain. Quelques-uns nomment ver Accurbitaire, celui qu'on appelle ordinairement *Tœnia*, ou le Solitaire.

ACHÉE, s. f., *ou* AICHE. Nom qu'on donne aux vers qu'on employe pour nourrir des oiseaux, ou pour servir d'amorce aux hameçons de pêche.

ACHIA, s. f. Canne des Indes Orientales, qui se confit verte, au vinaigre, avec du poivre & diverses épiceries.

ACHILLÉE, s. f. Plante qui est une espéce de mille-feuilles, & qu'on prétend souveraine contre les pertes de sang.

ACHORES, s. f. grec. C'est le nom que les Médecins donnent aux croutes de lait, maladies des femmes & des enfans.

ACHOUROU, s. m. Nom d'une espéce de laurier d'Amérique, qui s'appelle aussi bois d'Inde. Son bois est rouge & d'une extrême solidité; ses feuilles & son fruit sont aromatiques. On employe les feuilles en décoction, pour fortifier les nerfs & contre l'hydropisie.

ACHTELING, s. m. Mesure allemande de liqueurs. Trente-deux Achtelings font un Heemer, & quatre Sciltems font un Achteling. Les Hollandois ont une mesure des grains du même nom.

ACICOCA, s. f. Nom d'une herbe du Perou, qu'on fait quelquefois passer pour la fameuse herbe du Paraguay, dont elle a la plûpart des propriétés.

ACOLITE, s. m. grec. Terme d'Eglise. L'Ordre d'Acolite est le plus haut des Ordres Mineurs, & donne droit de servir l'Evêque à l'Autel. La fonction ordinaire des Acolites est de porter les cierges, l'encensoir, &c.

ACOUSMATE, s. m. Terme nouvellement formé du grec, pour exprimer un Phénoméne qui fait entendre un grand bruit dans l'air, comparable, dit-on, à celui de plusieurs voix humaines & de divers instrumens. Les Mercures de 1730 & 1731, donnent la description d'un événement de cette nature, arrivé près de Clermont en Beauvoisis.

ACOUSTIQUE, s. f. & adj. gr. nom de la Science qui traite de l'Ouie & des Sons. On donne le nom d'*Acoustique* à tout ce qui appartient à la faculté d'entendre par les oreilles. Le nerf Acoustique. Le conduit Acoustique.

ACRATOPHORE, adj. grec. Surnom du Dieu Bacchus, qui signifie celui qui donne le vin pur & sans mêlange.

ACREMENT, s. m. Nom qu'on donne, au Levant, à des peaux de Bœufs & de Vaches, que viennent de la Mer noire. Les Acremens approchent beaucoup des peaux qu'on appelle premiers Couteaux, & ne se vendent qu'environ un quart de piastre moins.

ACROATIQUE, adj. gr., qui signifie *secret*, *reservé*. On donnoit ce nom aux Leçons qu'Aristote faisoit dans le Lycée, à ses véritables Ecoliers, comme celui d'*exoteriques* à celles qu'il faisoit indifféremment à tout le monde.

ACROBATES, s. m. gr. Anciens Danseurs de corde, dont on distinguoit quatre sortes; les uns

qui voltigeoient autour d'une corde, suspendus par le col ou le pied ; les seconds, qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés seulement sur l'estomac ; les troisiémes, qui couroient sur une corde obliquement tendue ; & les derniers qui faisoient toutes sortes d'exercices sur une corde tendue horizontalement.

ACUTI, s. m. lat. On donne ce nom à des bouts de forêts & de grands Bois, terminés en pointe, suivant la signification du mot.

ADAPTER, v. a. lat. Appliquer, ajuster une chose à une autre, de sorte qu'elle paroisse lui convenir. *Adaptation* est le substantif.

ADARME, s. m. Petit poids d'Espagne, d'environ la seiziéme partie de l'once Parisienne. C'est la même chose que le demi gros. On s'en sert à Buenosaïres & dans toute l'Amérique Espagnole. La proportion de l'once de Madrid à celle de Paris, est celle de cent à quatre-vingt-seize, c'est-à-dire, un septiéme de moins pour cent.

ADATIS, s. m. Nom d'une Mousseline des Indes Orientales. La plus belle est celle de Bengale, qui est très-fine & très-claire ; chaque piéce a dix aunes de longueur sur trois quarts de large.

ADENOLOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie discours sur les glandes ; c'est le nom d'une partie de l'Anatomie, qui en traite.

ADENOS, s. m. Nom d'une espéce de coton, qui vient d'Alep.

ADEPHAGE, s. f. Déesse de la Gourmandise, qui avoit des Temples en Sicile. Son nom, composé du grec, exprime le plaisir qu'on prend à manger.

ADEXTRÉ, adj. lat. Terme de Blazon, qui se dit des Piéces qu'on met au côté droit de l'écu, par oposition à *Senestré*, qui se dit de celles qu'on met au côté gauche.

ADHATRADA, s. m. Noyer de la Côte de Malabar, dont les feuilles croissent opposées les unes aux autres. Sa fleur forme un calice oblog, d'une seule piéce.

AD HONORES. Expression latine, qui s'est introduite, dans notre Langue, pour signifier, ce qui ne se fait que par bienséance, ou ce qui n'a point d'autre avantage qu'un vain titre.

ADJECTIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, par lequel on entend un mot qui se joint à un substantif, & qui marque sa qualité. Il y a des adjectifs qui ont un régime & d'autres qui n'en ont point. Il y en a qui doivent être mis devant le substantif, d'autres qui doivent être mis après, & d'autres qui se mettent indifféremment. L'Adjectif doit toujours s'accorder avec le substantif, en genre & en nombre. Un adjectif joint à deux substantifs de différens genres doit suivre le genre masculin. En général, adjectif signifie tout ce qui ajoûte, ou qui est capable d'ajoûter ; mais il est réduit à désigner les mots qui expriment les qualités des personnes ou des choses, & qui n'ont qu'une signification vague, lorsqu'elle n'est pas déterminée par le nom substantif auquel on les applique. Quelquefois un adjectif devient lui-même substantif, comme le Grand, le Noble, le Pathétique, &c.

ADJOUTAGE, s. m. Terme de Fontainier, qui ne signifie qu'adjonction. On fait des adjoutages à une conduite de plomb.

ADIPEUX, adj. lat. Terme de Médecine, qui signifie gras. La membrane adipeuse.

ADIPSOS, s. m. gr. espéce de grand Palmier d'Egypte, qui a l'odeur du Coignassier, le fruit du Caprier, & la feuille du Myrthe. Son fruit a l'odeur agréable ; & quoiqu'il ne soit pas bon à manger, on lui attribue, avant sa maturité, la vertu d'appaiser la soif.

ADJUDICATAIRE, f. latin. Terme de Palais, qui fe dit de celui ou de celle à qui l'on adjuge quelque bien dans les formes de Juftice. On appelle Adjudicataire général des Fermes, un Particulier qui prête fon nom pour le Bail des Fermiers généraux avec le Roi.

ADJURATION, f. f. lat. Terme Eccléfiaftique, qui fe dit du commandement qu'on fait au Démon, dans les Exorcifmes, de fortir du corps des poffédés. *Adjurer* fe dit dans le même fens.

ADMINICULE, f. m. lat. Terme de Pratique, qui fignifie foutien, & qui fe dit de ce qui aide à faire preuve en Juftice, fans mériter le nom de preuve formelle.

ADMINISTRERESSE, f. f. Dans le Parlement de Bordeaux, on donne ce nom, au lieu de celui d'Adminiftratrice, à une Mere qui a l'adminiftration du bien de fes Enfans, Mineurs, ou Pupiles.

ADMITATEUR, f. m. Terme purement latin, qui fe dit d'un Billet donné à ceux qui afpirent aux Ordres, pour marquer qu'ils font capables d'être reçus.

ADMONITEUR, f. m. latin. Celui, qui avertit, qui donne un avis. Au Noviciat des Jéfuites, *Admoniteur* eft un titre d'office. C'eft un des plus fervens Novices, qui eft chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire. Le Général, du même Ordre, a fon Admoniteur, qui eft une efpéce de Surveillant, nommé par la Congrégation générale, pour l'avertir, en fecret, de fes fautes. Quelques Congrégations de Filles, ont auffi des Officieres, qui portent le nom d'*Admonitrices*.

ADMONITION, f. f. lat. Terme Eccléfiaftique, qui fignifie avertiffement.

ADNOTATIONS, f. f. latin. Terme de Chancellerie Romaine, qui fignifie des Requêtes ou des Suppliques, répondues par la feule fignature du Pape.

ADONEA, f. f. Nom d'une Divinité Payenne, qui préfidoit aux Voyages, comme Alcone. Les Arabes nommoient le Soleil, Adonée, & lui offroient, fous ce nom, de l'encens & d'autres parfums. On a donné le même nom à Bacchus.

ADONIEN, f. & adj. Nom grec & latin, d'un vers compofé de deux feuls pieds, un Dactile & un Spondée. Dans les Odes en Vers faphiques, c'eft le quatriéme de chaque Strophe.

ADONIQUE, f. & adj. Nom d'un petit vers latin, compofé d'un Dactile & d'un Spondée, & qui fe met à la fin de chaque Strophe des vers Saphiques.

ADONISER, v. act. Mot, formé, comme les précédens, du nom d'Adonis : s'adonifer, c'eft fe parer, s'embellir, pour être auffi capable de plaire qu'Adonis, Favori de Venus.

ADOUAR. Nom qu'on donne, en Afrique, à des Villages ambulans, comme les hordes des Tartares.

ADOUX, f. m. Terme de Teinturier, qui fe dit du Paftel, lorfqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jetter une fleur bleue.

AD PATRES. Expreffion latine, qui s'eft introduite dans notre langue. Aller *ad Patres*, envoyer quelqu'un *ad Patres*, c'eft aller ou envoyer quelqu'un dans l'autre Monde, vers *fes Peres*, qui eft le fens propre du latin.

ADRAGANTH, ou TRAGAGANTH. Nom d'une Gomme.

AD REM. Expreffion empruntée du latin, pour rappeller quelqu'un au fait, à l'état de la queftion, lorfqu'il s'en écarte par des raifonnemens, qui n'y ont pas de rapport.

ADRESSE, f. f. Outre fes fignifications communes, ce mot, en termes de Chancellerie, fe dit

les Edits & des Déclarations du Roi, qui sont adressées aux Cours Souveraines, & par elles aux Jurisdictions inférieures. En Angleterre, il se dit des Placets, qui se présentent au Roi, & de tout ce que les deux Chambres du Parlement lui communiquent ou lui demandent par écrit. Il est aussi devenu françois dans ce sens.

ADVERSATIVE, s. f. lat. Terme de Grammaire. On donne ce nom aux conjonctions, qui marquent qu'on va dire quelque chose d'opposé à ce qu'on a dit, ou qui annoncent du moins quelque restriction; telles que *mais*, *cependant*, *au lieu que*, &c.

ADY, s. m. Nom d'une espéce de Palmier de l'Isle Saint Thomas, qui excede le Pin en hauteur, & dont les Insulaires tirent, par incision, une liqueur qui leur sert de vin.

ÆGIDE, s. f. lat. Fameux Bouclier de Pallas, sur lequel la tête de Gorgone étoit dépeinte, & dont la seule vûe changeoit les personnes en pierre.

ÆGILOPS, s. m. gr. En termes d'Oculistes, c'est le nom de la Maladie des yeux, qui se nomme autrement Fistule lacrymale.

ÆM, ou AM. Mesure des liquides, dont le nom est commun à toute l'Allemagne & la Hollande, mais qui n'est pas par-tout la même en grandeur. Communement, elle est de vingt fertels, ou quatre-vingt masses. Mais, à Heydelberg, elle n'est que de douze fertels; & le fertel de quatre masses; ce qui la réduit à quarante-huit masses. Dans le Wirtemberg, elle est de seize yunes, & l'yune de dix masses; ce qui fait monter l'Am, à cent soixante masses. Elle est de quatre ankers; l'anker est de deux stekans, ou de trente-deux mingles; & le mingle, de deux pintes, mesure de Paris. Ainsi l'Am ou l'Æm, revient à deux cens cinquante ou deux cens soixante pintes de Paris.

ÆMERE, adj. gr., qui signifie *sans jour* certain. On se sert de ce mot, dans la vie des Saints, pour exprimer ceux dont on ne sçait pas certainement le jour de la mort & le nom. Les Saints Æmeres.

ÆRER, v. act. lat. Mettre quelque chose à l'air. Aërien, qui vient de la même source, signifie ce qui tient de l'air, ce qui en a la nature & les propriétés. On nomme *Aërole* une petite vessie pleine d'eau, qui se forme sur les corps. L'*Aëromancie* est l'art de deviner par le moyen de l'air.

ÆRIENNE, s. f. & adj. lat. Nom d'une petite espéce de Guêpes, qui font leurs nids, comme en l'air, suivant la signification du mot, c'est-à-dire, à quelque branche d'arbre, ou à une paille de chaume, qui est encore sur pied, ou dans un buisson, &c.

ÆROGRAPHIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie Traité, ou description de l'air.

ÆRUGINEUX, adj. lat. qui se dit de ce qui commence à se rouiller, & de ce qui sent la rouille, ou qui en a la couleur. Il y a une bile verte, que les Médecins nomment Ærugineuse & Poracée.

ÆTHER. *Voyez* ETHER.

ÆTIOLOGIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie Discours sur les causes d'une chose physique ou morale.

ÆTHIOPS MINERAL. Terme de Chimie, qui est le nom d'un mêlange de quatre parties de vif-argent, & de trois de fleur de souffre, broyées dans un Mortier de verre, jusqu'à réduction en poudre très-fine.

AFFEAGER, v. act. ou donner à Féage. Terme de Fiefs, qui signifie, aliener une portion de terres nobles d'un Fief, pour être tenue en rôture, à la charge d'une certaine redevance.

AFFECTIF, adj. Ce mot, qui étoit en usage autrefois pour

affectueux, ne l'eſt plus que dans la vie ſpirituelle, pour ſignifier, accompagné de tendreſſe ſenſible. Il eſt oppoſé, dans ce ſens, à effectif, qui ſignifie, accompagné d'effets & d'actions. L'amour affectif ou effectif.

AFFETERIE, ſ. f. Molleſſe recherchée, dans l'air, dans les manieres, dans les regards, ou même dans les termes & dans le ſon de la voix, dont le but eſt de plaire, & qui eſt ordinairement un art des Coquettes. On croit ce mot venu de l'Italien, où il ſignifie de l'art & des ſoins affectés, mais il ne ſe dit guéres, en françois, que des femmes coquettes.

AFFIDÉ adj. Emprunté de l'Italien, qui ſe dit pour *fidelle*, à qui l'on croit avoir raiſon de prendre confiance.

AFFLEURER, v. n., qui ſe dit, en termes d'art, pour toucher ou joindre de fort près. Il vient, comme *effleurer*, de *fleur*, pris dans le ſens qu'il a dans l'expreſſion *à fleur d'eau*.

AFFLICTIF, adj. lat. Terme de Juſtice qui n'eſt guéres en uſage, que pour *peine afflictive*, c'eſt-à-dire, où *le mal* eſt joint à l'infâmie.

AFFRITER, v. act., formé de frire. On dit en terme de Cuiſine, *affriter* une poële neuve, c'eſt-à-dire, la rendre propre à faire une bonne friture, en l'eſſayant par divers moyens.

AFFRONTER, v. act. Emprunté de l'Eſpagnol, pour ſignifier aller au-devant de quelque choſe de rédoutable, en braver le péril. Le zéle de Religion fait affronter la mort & les ſupplices. *Affronteur & Affronteuſe*, ont un autre ſens. C'eſt celui & celle qui trompent ſans honte, avec beaucoup d'adreſſe & de malignité.

AFIOUME, ſ. m. Nom d'une ſorte de Lin, qui nous vient du Levant par Marſeille.

AFRICAINE, ſ. f. Eſpéce d'œillet d'Inde, qui vient apparemment d'Afrique, & dont on diſtingue pluſieurs eſpéces.

AGA, ſ. m. Nom Turc de Dignité, qui, ſignifie en général, Commandant. L'Aga des Janiſſaires eſt leur Colonel. Le *Capi-Aga* eſt le Gouverneur des Portes du Serrail. Il y a quatre principaux Eunuques, qui portent la qualité d'Agas, & qui ſont toujours près de la perſonne du Grand-Seigneur.

AGAPETES, ſ. f. gr. Nom qu'on donnoit, dans l'Egliſe primitive, à des Vierges, qui vivoient en Communauté, ſans aucun vœu.

AGATHY, ſ. m. Nom d'un grand arbre du Malabar, dont on tire, par inciſion, une liqueur claire, qui s'épaiſſit bientôt en gomme. Le bois en eſt fort tendre, ſur-tout vers le cœur.

AGENCEMENT, ſ. m. Maniere dont certaines choſes ſont arrangées. C'eſt particulierement un terme de Peinture.

AGENDA, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie choſes à faire. On en a fait le nom des Tablettes, ou de tout autre Papier, où l'on écrit les choſes qu'on veut faire, pour s'en rappeller le ſouvenir. En général, c'eſt un recueil des choſes qu'on a deſſein de faire, mis par écrit, pour ne rien oublier.

AGIAHALID, ſ. m. Nom d'un arbre d'Egypte & d'Ethiopie, qui porte un petit fruit, tirant ſur le goût de l'anis, & dont les feuilles ſont bonnes pour faire mourir les vers du corps.

AGIAMOGLANS, ſ. m. Nom célébre dans les Relations, qu'on donne, en Turquie, aux jeunes Eſclaves qu'on enleve à la guerre ou autrement, & dont les mieux faits ſont employés dans le Serrail du Grand-Seigneur.

AGIOSIMANDRE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie ce qui

indique les Saints. C'eſt le nom d'un Inſtrument de bois dont les Chrétiens grecs ſe ſervent au lieu de cloches. Elles leur ſont défendues par les Turcs, qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne ſervent de ſignal pour la révolte.

AGITE ou GITE. Petit poids du Pegu. Deux agites font une demie biſe, & la biſe fait cent reccalis, qui peſent deux livres cinq onces, poids fort.

AGLAIS, ſ. f. ou AGLAÉ. Nom de la premiere des trois Graces, & Sœur d'Euphroſine & de Thalie. Elle préſide aux yeux, qu'elle rend vifs & brillans. On la repréſentoit autrefois avec un bouton de roſe à la main.

AGLUTINATION, ſ. f. Formé du mot latin, qui ſignifie *Colle*, pour exprimer l'action de ſe coller. Il y a des ſucs qui ne ſont pas capables d'Aglutination. Aglutiner & Aglutinement s'employent auſſi, ſur-tout dans les arts.

AGNACAT, ſ. m. Nom d'une eſpéce de poire, molle & graſſe, qui croît ſur un bel arbre du pays voiſin de l'Iſthme de Darien, & qui paſſe pour avoir la vertu d'exciter à l'amour.

AGNANTE, ſ. m. Plante, dont les fleurs reſſemblent beaucoup à celle de l'Agnus-Caſtus, & ſont placées à l'extrêmité des tiges en forme de grapes.

AGNELINS, ſ. m. On donne ce nom aux peaux d'Agneaux, paſſées par les Megiſſiers. Leur laine ſe nomme auſſi Laine Agneline, lorſqu'elle n'a point encore été tondue.

AGNUS-CASTUS, ſ. m. Arbriſſeau dont les feuilles reſſemblent à celles de l'ozier. Ses feuilles, ſa ſemence & ſes fleurs, ſervent aux uſages de la Médecine. On prétend qu'elles ſervent auſſi à la conſervation de la chaſteté, & telle eſt l'origine du nom.

AGNUS DEI ou AGNEAU DE DIEU. Nom d'un Ordre de Chevalerie Suedoiſe, inſtitué par le Roi Jean III, en 1569. En termes de Blaſon on appelle *Agneau Paſchal*, un Agneau qui tient une banderolle.

AGNUS SCYTHICUS ou BORAMETS, ſ. m. Plante célébre de Tartarie, qui a paſſé pour un Zoophyte, c'eſt-à-dire, une Plante-animal, à laquelle on faiſoit brouter l'herbe, qui eſt autour d'elle, juſqu'à ce que n'en trouvant plus, elle deſſéchoit manque d'Alimens. Mais on a vérifié que c'eſt une ſimple plante, autour de laquelle l'herbe ſe deſſéche, parce qu'elle en tire le ſuc.

AGRESSION, ſ. f. lat. Action de l'agreſſeur, c'eſt-à-dire, de celui qui attaque quelqu'un, pour lui nuire ou l'offenſer.

AGRIE, ſ. f. gr. Eſpece de puſtule maligne, ou plûtôt de dartre, qui corrode la peau & fait tomber le poil. On en diſtingne une petite, qui eſt moins maligne.

AGRIMENSATION, ſ. f. Compoſé du latin, qui s'employe pour arpentement & meſurages des terres.

AGROPILLE ou AGAGROPILLE, ſ. m. Nom d'une eſpece de Bezoard, qui ſe trouve, en Allemagne, dans le corps des Chamois & des Chevres. Velſchius en a fait un Traité.

AGUARA-PONDA, ſ. f. Belle plante du Breſil, dont les fleurs ſont d'un bleu violet & tirent ſur l'odeur de la violette. Sa hauteur eſt d'environ un pied & demi, & ſes feuilles ſont étroites, cannelées & pointues.

AGUERRIR, v. act., formé de guerre, & qui ſignifie, accoutumer, rendre propre à la guerre.

AGUILLES, ſ. f. Nom de certaines toiles de cotton, qui nous nous viennent d'Alep.

AGUTIGUEPA, ſ. f. Belle plante du Breſil, qui produit une

fleur ſemblable au lys, mais couleur de feu. Ses feuilles ſont longues d'un pied juſqu'à deux, & larges de quatre doigts. Sa racine eſt d'un rouge foncé, & bonne à manger.

AHATE DE PAUNCHO REQUI. Nom d'un arbre, dont on trouve une longue deſcription dans le Dictionnaire de James.

AHIAC-DIVAN, ſ. m. Terme commun dans les Rélations du Divan, qui ſe dit des entretiens que les Viſirs ont avec le Gr. Seigneur dans ſes promenades, lorſqu'il n'a point ſes femmes avec lui

AHUSAL. Nom du ſouffre d'Arſenic, que les Chimiſtes appellent auſſi *Aquila alba*.

AIEUL, ſ. m. Pere du Pere ou de la Mere, comme *Aieule* ſignifie Mere du Pere ou de la Mere. Mais Aieux, au pluriel, ſe dit de tous les Parens qui nous ont précédés & qui ſont morts.

AIGLANTIER. *voy.* EGLANTIER.

AIGLE CELESTE, Aigle de Vénus, Aigle noir, ſont des noms de différentes compoſitions Chimiques; la premiere de Mercure, réduit en eſſence, qui paſſe pour un remede univerſel; la ſeconde, de verd-de-gris & de ſel armoniac, qui forment un ſafran; la troiſiéme, de cette Cadmie Veneneuſe, qui ſe nomme Cobalt, & que quelques-uns donnent pour la matiere du Mercure philoſophique.

AIGOCEROS, ſ. m. gr. Nom d'une plante, qui ſe nomme auſſi Corne de Bœuf & Fœnugrec. On la cultive, en quelques endroits, aux environs de Paris.

AIGREMORE, ſ. m. d'origine obſcure. On donne ce nom au charbon de bois tendre, tels que celui de Saule, de Tilleul, &c. lorſqu'il eſt écraſé & tamiſé, pour ſervir à la compoſition des feux d'artifice.

AIGUAIER, v. act. Aiguaier un cheval, c'eſt le promener dans l'eau pour le rafraîchir. On aiguaie du linge, en le remuant dans l'eau, avant que de le tordre.

AIGUILLONS, ſ. m. Terme de Venerie. On donne ce nom aux fientes & aux fumées des bêtes fauves, qui ont une pointe au bout, & qui font reconnoître leur paſſage.

AJOURNEMENT, ſ. m. Terme de Palais, qui ſignifie une ſommation juridique de comparoître un certain jour.

AIRAIN, ſ. m. lat. Cuivre mêlangé, mais ſolide & malléable. On appelle ſiécle d'*Airain*, le troiſiéme âge du monde, où la corruption devint dominante parmi les hommes. Il ſuivit le ſiécle d'argent, qui avoit ſuccédé au ſiécle d'or.

AIRÉE, ſ. f. Nom qu'on donne à une certaine quantité de gerbes, qu'on met à la fois dans l'aire. C'eſt de-là qu'on fait venir, dans le Poitou & l'Anjou, la terminaiſon en *Iere*, de la plûpart des noms.

AIS-SCY, ſ. m. Mot corrompu pour *Ais-ſcié*. C'eſt ce qu'on nomme auſſi bardeau. Petites planches minces, à peu près de la grandeur d'une tuile, qui ſervent dans quelques lieux, à couvrir les maiſons. Il y a différentes ſortes d'ais, ou de planches, dont l'uſage eſt déſigné par quelque autre mot qu'on y joint, ſur-tout dans l'Imprimerie. Ais à tremper ou à ramettes, ais à deſſerrer, ais à preſſer, &c.

AIT ACTE. Terme de Palais. C'eſt une Ordonnance qui ſe met au bas des Requêtes, lorſqu'on demande Acte de l'emploi qu'on en fait pour quelques Ecritures. *Ait acte & ſoit ſignifié.*

AIZOON, ſ. m. gr., qui ſignifie *toujours vif*, & nom d'une plante aquatique, qui reſſemble à l'aloës commun. Elle croît dans les Marais, & ſe nomme auſſi *Semper vive.*

AKALAKAS, f. m. Nom d'une espece de fourmi d'Amérique, qui se glisse dans les caisses & qui ronge tout. Elle croît jusqu'à la grosseur d'un Escarbot. Les Hollandois l'ont nommé *Kakailakie.*

ALANA, f. f. Nom propre de l'espece de craie, qu'on nomme vulgairement *Tripoli.*

ALBAZARIN ou ALBERZARIN, f. m. Nom d'une laine d'Espagne.

ALBERNUS, f. m. Nom d'une espece de Camelot, ou Bouracan, qui nous vient du Levant par Marseille.

ALBORNEZ, f. m. Nom Espagnol d'une sorte de manteau à capuce, & tout d'une piéce, qui est en usage parmi les Maures, dans le mauvais tems.

ALBUGINÉ, adj. lat. qui signifie blanchâtre. La tunique albuginée est ce qu'on nomme vulgairement le blanc de l'œil. *Albugo*, qui signifie *blancheur*, est le nom d'une maladie des yeux, qui consiste dans une tache blanchâtre de la cornée transparente. *Albugineux* signifie ce qui tire sur le blanc, ce qui est blanchâtre; tous termes de Physique & d'Anatomie.

ALBUGUES, f. f. Instrument Morisque de cuivre, en forme de chandeliers, dont on frappe deux l'un contre l'autre par l'endroit vuide, pour en tirer un son assez agréable, qui s'accorde avec le tambourin.

ALBUM, f. m. Mot latin, adopté dans notre langue, pour signifier un petit livre en blanc, où l'on peut écrire ce qu'on juge à propos, comme sur des tablettes. Les Etrangers, qui voyagent, ont ordinairement un *Album amicorum*, sur lequel ils prient les personnes distinguées qu'ils visitent, d'écrire leur nom, avec une Sentence.

ALCANA, f. f. Drogue du Levant, qui sert à la teinture jaune, ou rouge, suivant sa préparation, & qu'on tire d'une Plante nommée Troesne d'Egypte.

ALCANCALI, f. m. Fameux antidote d'Italie, dont on vante la vertu contre toutes sortes de fiévres..

ALCÉE, f. f. Espece de Mauve sauvage, dont les feuilles ne différent de la Mauve commune, que parce qu'elles sont plus grandes & plus découpées.

ALCHIMELCH, f. m. Melilot d'Egypte, qui serpente toujours, & dont les feuilles ressemblent à celles du trefle, & sont de la couleur du safran. L'odeur en est fort douce. Sa semence est astringente.

ALCHOLLÉE, f. f. Espece d'aliment, composée de bœuf & de mouton, ou de chameau, qu'on sale & qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures. C'est la nourriture ordinaire des Maures.

ALCOLISER, v. act. Terme de Chymie, qui signifie *pulveriser*, reduire en poudre impalpable.

ALCONA. Nom de l'ancienne Divinité des Voyageurs.

ALCORE, f. f. Nom d'une espece de pierre naturelle, parsemée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCOVE, f. f. Mot arabe d'origine, qui signifie dormir, & qui est, au Levant, le nom des lieux où l'on dort. Nous le donnons aussi à un réduit, fermé de planches, où l'on place un lit à l'écart dans quelque partie d'une grande chambre.

ALDIN, adj. Terme d'Imprimerie, formé du nom d'Alde Manuce. On appelle lettres aldines, ou caractere aldin, les lettres Italiques, inventées par ce célebre Imprimeur, mais qu'on a pris le parti d'abandonner parce qu'elles fatiguent la vûe. On estime néanmoins les Editions de Sébastien Griffe en lettres aldines.

ALEMBIQUER. On croit ce mot arabe. *Alambiquer* ne se dit que dans le figuré. S'alambiquer

l'esprit, c'est s'embarrasser dans ses propres réflexions, s'épuiser à force d'en faire. Une pensée *alambiquée* est une pensée contrainte, peu naturelle, où la recherche & l'étude se font trop sentir.

ALENOIS, *voyez* CRESSON.

ALEPIN, s. m. Nom d'une sorte de Religieux Maronites, établis à Alep, vers la fin du dernier siécle, par un Prêtre nommé Abdalla, qui en fut le premier Supérieur, & qui prit conseil d'un Missionnaire Jésuite, nommé le Pere Bazire, pour leur donner une forme de vie. C'est une espece de Chartreux. Mais ceux qui se dégoutent de leur vocation reçoivent dispense de leurs vœux, & peuvent se retirer.

ALETHE, s. m. Oiseau propre à voiler la perdrix, qui vient des Indes & qui est très-cher.

ALEU, *voyez* FRANC.

ALEUROMANCIE, s. f. Espece de Divination, que les Anciens faisoient avec de la farine, suivant la signification du mot grec. Elle se nommoit aussi *Alphitomancie.*

ALEXANDRE, s. m. Saint Alexandre de Neofki est le nom d'un Ordre militaire, institué, en 1725, par la Czarine, en faveur des Officiers d'un rang distingué. La marque d'honneur est un cordon rouge & une croix, sur laquelle ce Saint est representé à cheval, avec cette dévise, pour le travail & la Patrie.

ALEXIEN, s. m. Nom d'un Ordre de Religieux, nommés autrement Cellites, dont l'origine & le fondateur sont incertains. Ils embrasserent au quinziéme siécle, la régle de saint Augustin. On les nomme *Nollards*, à Liege, & *Cellebrocders*, en Flandres. Ils ont soin des malades, & leur Patron est saint Alexis. Le nom de Cellites, leur vient des Cellules où ils pensent les malades.

ALFAQUI, s. m. Nom des Docteurs de la Religion Mahométane, qui ont le droit d'expliquer l'Alcoran par des commentaires & diverses sortes d'interprétations.

ALIBANIE. Espece de mousseline, ou de toile de coton, que la Compagnie de Hollande apporte des Indes Orientales.

ALIBI, s. m. Mot purement latin, qui signifie ailleurs, & qui est devenu françois, en langue de Palais. Prouver l'*Alibi*, c'est faire voir qu'on n'étoit pas dans le lieu où l'on est accusé d'avoir commis un crime. *Alibiforain* est un autre mot à demi latin, qui signifie, en langage familier, *tergiversation*, mauvaise raison, conte en l'air.

ALIMUS, s. m. Nom d'un arbrisseau dont la fleur ressemble à celle du muguet, & dont les feuilles sont d'un beau verd.

ALIPTIQUE, s. f. gr. Ancien art d'oindre le corps, après l'avoir frotté, pour le rendre plus souple & plus vigoureux.

ALIZON, s. f. Petit nom de femme, qui est un diminutif d'Alix, comme Alix en paroît un d'Adelais. Alise, Lise, Lisette & Lison viennent apparemment de la même source.

ALLEGEAS, s. f. Nom d'une étoffe des Indes Orientales. On en distingue deux sortes ; l'une de coton, & l'autre de diverses herbes qui se filent comme le lin.

ALLEVURE. Petite monnoie Suedoise de cuivre, qui ne vaut pas tout-à-fait le denier de France. Deux allevures font une roustique. Huit roustiques font le marc de cuivre, & vingt-quatre marcs font la risdale commune, qui est, au prix de l'écu de France, de soixante sous.

ALLEZER, v. act. Terme d'artillerie. Allezer un canon, c'est en nettoier l'ame, l'aggrandir, & lui donner le calibre qui lui convient. L'*Allezoir* est un chassis de charpente, suspendu en l'air avec des cordages, où l'on place

la piéce pour l'allezer. On appelle. *Allezure* le métal qui tombe en l'allezant.

ALLOBROGES, f. m. Anciens Habitans des montagnes de Savoye & de Dauphiné, qui devoient avoir quelque chofe de dur & de groffier, puifqu'on a toujours donné leur nom à ceux qui ont ces défauts. C'eft un franc Allobroge.

ALLOCUTION, f. f. Terme purement latin qui ne fe dit qu'en ftyle d'antiquaire, des harangues militaires, que les anciens Généraux Romains faifoient à la tête de leurs troupes. On a des fuites chronologiques de Médailles, qui repréfentent les Généraux dans l'action de haranguer ; & ces Médailles fe nomment auffi *Allocutions*.

ALMUDE ou ALMONDE, f. f. Nom d'une mefure Portugaife, qui fert à mefurer les chofes liquides, & qui paroît venir du mot latin *modius*. L'*Almude* contient deux Alquiers, & douze Canadors, dont chacun vaut la mingle ou la bouteille d'Amfterdam.

ALOUCHI, f. m. Nom que les Droguiftes François donnent à une gomme odoriférante, qui coule du tronc des caneliers blancs, & dont le nom propre eft Litemanghitz.

ALPAGNE, f. m. Nom d'un animal laineux du Pérou, qui reffemble beaucoup aux Vigognes, mais qui a les jambes plus courtes, & le mufle plus ramaffé. On fait des étoffes de fa laine, des inftrumens de fes os, & du feu de fa fiente.

ALPAM. Plante, dont les branches font partagées par nœuds, & contiennent une moëlle verte, à laquelle on attribue plufieurs vertus. Ses feuilles font oblongues, étroites & pointues, d'une odeur affez agréable, mais ameres au goût.

ALPHŒNIX, f. m. Nom que les Pharmaciens donnent au fucre d'orge blanc, ou fucre tors, fuivant la méthode qu'ils ont de déguifer les chofes les plus fimples, pour les faire valoir.

ALPHITOMANCIE, f. f. gr. *Voyez* ALEUROMANCIE.

ALPHOS, f. m. gr. Nom de certaines taches de la peau, dont on diftingue plufieurs efpeces ; les noires, les blanches, les rouffâtres. Elles n'occupent que la fuperficie de la peau.

ALQUIFOUX, f. m. Nom que les Ouvriers donnent au plomb minéral, ou à la mine de plomb. L'Alquifoux vient d'Angleterre, en paquets de différentes groffeur. Les Potiers de terre l'employent pour vernir leurs ouvrages en verd.

ALRUNES, f. m. Poupées, ou petites figures de bois, que les anciens Germains regardoient comme leurs Dieux Penates, qu'ils habilloient proprement, qu'ils couchoient dans des petits coffres, & auxquelles ils fervoient à boire & à manger.

ALSINASTRE, f. m. Plante aquatique, dont la tige eft divifée en cellules, formées par de petites feuilles membraneufes, qui vont du centre à la circonférence. Elle eft canelée dans toute fa longueur, & divifée par des nœuds dont partent les feuilles, qui font blanches, étroites & difpofées en rond. L'Alfinaftre fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

ALSINE, f. f. Plante, qui eft une efpece de Morgeline, & qui croît abondamment le long du chemin, entre Orléans & Bourges.

ALTE, f. f. Mot Allemand d'origine, qui fignifie un repos que les troupes prennent pendant leur marche. C'eft auffi un commandement militaire, par lequel on ordonne aux Soldats d'arrêter. Il paroît qu'il doit s'écrire avec un *h* afpirée, car on ne diroit par l'alte fut longue.

ALTIER, ad., qui signifie hautain, fier, est un mot emprunté de l'Italien.

ALTIN, s. m. Monnoie de compte de Moscovie. Elle vaut trois copecks, dont chacun revient à quinze deniers de France.

ALTINCAR. Nom d'une espece de sel, qu'on employe pour purifier les métaux & les séparer de leur mine.

ALUDE, s. f. Bazane colorée, dont on couvre les Livres.

ALVIN, s. m. Fray nouveau, ou petit poisson, qu'on jette dans les Etangs, pour peupler. *Alviner* un Etang, c'est le remplir de ce petit poisson. On dit aussi *Alvinage*.

AMADOU, s. m. Espece de méche noire, qui vient d'Allemagne, & qui se fait avec les excrescences fongueuses des vieux arbres. On fait aussi de l'Amadou avec le vieux linge à demi brûlé.

AMADOURI, s. m. Nom d'une espece de coton, qui nous vient d'Alexandrie par Marseille.

AMANBLUCÉE, s. f. Toile de coton qui vient d'Alep, ou du Levant par cette voie.

AMARA-DULCIS, s. f. lat. Nom d'une Plante, dont les sarmens, qui sont de deux ou trois pieds de long, rampent par terre ou embrassent les arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont rangées alternativement le long des branches; & ses fleurs, qui sont d'un bleu purpurin, ont la forme d'une rosette découpée en cinq parties, du milieu desquelles s'élevent des étamines jaunes. Les baies, qui succédent aux fleurs, sont molles, rouges, & leur suc est d'une fadeur amère, suivant la signification du nom.

AMATEUR, s. m. lat. Ce mot s'est mis en usage pour signifier celui qui a le goût des beaux arts, qui les aime, qui les protege, sans les exercer.

AMATZQUIL, s. m. Plante des pays chauds, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du citronier, & dont le fruit est une espece de figue. Elle vient du Bresil. L'écorce de sa racine en décoction, passe pour un excellent febrifuge.

AMBELA. Nom d'un arbre du Levant, dont on distingue deux especes; l'un, dont le fruit approche de la noisette & a le goût du verjus. Il se confit & se mange avec du sel. L'autre a les feuilles plus grandes, & porte un fruit plus gros. La décoction de son bois, avec du sandal, passe pour un febrifuge.

AMBI, s. m. Instrument de Chirurgie, composé de deux piéces de bois jointes ensemble par une charniere. Il sert à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humerus est tombée sous l'aisselle.

AMBULANT, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Commis subalternes des Aides & des Domaines, qui vont visiter les Bureaux, ou faire d'autres observations. On appelle *Ambulance* l'emploi d'un Ambulant.

AMBÉE, adj. m. gr. On donne le nom de Poëme Ambée aux Piéces de Poësie, où l'on introduit deux Interlocuteurs, qui se disputent quelque préférence, comme dans la troisiéme Eglogue de Virgile. Ce mot signifie ce qui est mutuel.

AMICALEMENT, adv. formé d'ami, pour signifier, en ami, avec un air d'amitié. *Amical* se dit aussi pour ce qui marque de l'amitié, ce qui en a l'apparence.

AMIERTES, s. f. Nom de certaines toiles de coton, qui viennent des Indes.

AMINEUR, s. m. On donne ce nom aux Mesureurs, dans les greniers à sel. Ils sont choisis aussi pour Experts, lorsqu'il faut juger de la qualité des sels de capture.

AMINTAS. Fossé d'Amintas. C'est ainsi qu'on nomme, après Galien, un Bandage, qui se fait pour

pour le nez, du nom de ſon ancien Auteur. Il reſſemble à celui qu'on nomme *Œil double*, excepté qu'il ne couvre par les yeux.

AMISSIBLE, adj. lat. Ce mot, qui ſignifie, ce qui peut être perdu, ne ſe dit guéres qu'en ſtyle Théologique, de la Grace & de la Juſtice. *Innamiſſible* ſignifie le contraire. *Amiſſibilité* eſt le ſubſtantif.

AMIT, ſ. m. lat. Nom d'un linge dont le Prêtre ſe couvre les épaules pour dire la Meſſe.

AMMAN, ſ. m. Titre de Dignité en Suiſſe. On donne ce nom, dans les cantons Catholiques, au Chef de chaque canton. Il occupe ce rang, pendant deux ans, avec une Régence ou un Conſeil, pour les affaires communes.

AMMEISTRE, ſ. m. Nom qu'on donne aux Echevins de Straſbourg, comme on nomme Capitouls ceux de Toulouſe, & Jurats ceux de Bordeaux.

AMMOCHOSIE, ſ. f. gr. Pratique, ou reméde, qui ſert à deſſécher le corps, & qui conſiſte à l'enterrer dans du ſable de Mer extrêmement chaud. *Voyez* INSOLATION.

AMMOCHRYSE, ſ. f. gr. ou Poudre d'or. C'eſt le nom d'une Pierre friable, rouge ou jaune, qui eſt mêlée de paillettes d'or, & qu'on pulvériſe pour la mettre ſur l'écriture. Elle ſe trouve en Bohême & dans quelques autres lieux.

AMMONITE, ſ. m. Nom d'une pierre, ou d'une eſpece de grais, dont les parties ſont compoſées de ſable, ou de grains qui lui reſſemblent.

AMOVIBLE, adj. lat. Ce qui peut être ôté. Un office amovible. Amovibilité eſt le Subſtantif. En terme de droit canon, *amovible* ſe dit pour *révocable*, de certaines prérogatives, qui peuvent être révoquées.

AMPHICTIONS, ſ. m. gr. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Grece, aux Députés qui formoient l'aſſemblée générale des Villes confédérées.

AMPHIGOURIE, ſ. f. gr. Ce mot, compoſé d'un adverbe gr. qui ſignifie *autour*, & d'un ſubſtantif, qui ſignifie *cercle*, eſt devenu depuis peu fort à la mode, pour ſervir de nom à des petites parodies lyriques, qui tiennent du burleſque, & qui roulant ſur des mots & des idées ſans ordre & ſans aucun ſens déterminé, n'ont pour objet que de faire rire par ce bizarre aſſemblage.

AMPHION, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Indes orientales, au ſuc que nous nommons Opium.

AMPHORE, ſ. f. Mot latin, qui s'eſt conſervé, à Veniſe, pour le nom d'une grande meſure des liquides. Elle contient quatre bigots, & le bigot quatre cartes.

AMPLEUR, ſ. f. lat. Mot formé d'ample, que les Couturieres ont mis en uſage, pour ſignifier la large étendue des robbes, & des paniers de femme.

AMPLIATION, ſ. f. lat. Terme de Pratique. On appelle Ampliations de contrats, des copies de contrats, dont les groſſes ſont dépoſées entre les mains des Notaires. En Termes de matiéres bénéficiales, *Ampliation* ſignifie extenſion, augmentation. *Ampliatif* ſe dit auſſi de ce qui a le pouvoir d'étendre, d'augmenter. En termes de Chambres des Comptes, une *Ampliation* eſt la copie d'une quittance, qu'un Comptable rapporte ſur la recette de ſon compte. En termes de Palais, *amplier* ſe dit pour différer.

AMPOULLETTE, ſ. f. Terme de Marine, qui ſignifie un horloge à ſable, qu'on tient dans le même lieu que la bouſſole.

AN. Terminaiſon de pluſieurs noms traduits du latin. C'eſt une régle aſſez générale qu'anus, dans les noms propres latins, où il eſt précédé d'une voielle, comme

dans *Julianus*, *Cyprianus*, &c. se rend en françois par *en*; Julien, Cyprien. Au contraire, si c'est une consonne qui précéde *anus*, il se rend par *an*, *Trajanus*, Trajan.

ANABROKISME, s. m. grec. Opération qui se fait, avec un nœud coulant, suivant la signification du mot, sur le poil des paupieres qui nuit aux yeux, par sa longueur ou son abondance.

ANACOLLEMATES, s. m. gr. Nom d'un remede qu'on applique sur le front, pour arrêter les fluxions qui tombent sur les yeux.

ANACOLUPA, s. f. Nom d'une Plante du Malabar, dont le suc, avec un peu de poivre, passe pour un spécifique admirable contre l'Epilepsie, & pour le seul Antidote connu contre la morsure du serpent à chapeau.

ANACOSTE, s. f. Nom d'une étoffe de laine croisée, très-rase, qui se fabrique particulierement en Hollande & en Flandres. On en fait aussi à Beauvais.

ANACTE, s. m. gr., formé du mot qui signifie Roi. On donnoit anciennement ce nom aux Rois qui avoient mérité, par leurs belles actions, d'être comptés au nombre des Dieux. La Grece avoit des Fêtes qui se nommoient Anactées, à l'honneur de Castor & Pollux.

ANÆMASE, s. f. gr. Nom d'une maladie dangereuse, qui vient, suivant la signification du mot, d'un manque de sang.

ANAGNOSTE, s. m. gr., qui signifie Lecteur. Les Romains donnoient ce nom à un Esclave, qui faisoit la lecture pendant leurs repas.

ANAPESTE, s. m. gr. Terme de prosodie grecque & latine. C'est un pied de vers, composé de deux bréves & une longue. On appelle *Anapestiques* les vers composés d'Anapestes.

ANASARQUE, s. f. gr. Nom d'une espece d'hydropisie, dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. On la nomme aussi *Leucophlegmatie*.

ANATE, ou ATTOLE, s. f. Teinture rouge des Indes orientales, tirée d'une fleur de même couleur, qui croît sur des arbrisseaux de sept ou huit pieds de haut.

ANATIFERE, s. m. Composé du latin, pour exprimer, suivant la signification, une coquille curieuse, qui porte un canard. Quelques-uns la nomment *Conque anatifere*.

ANAVINGA, s. m. Arbre du Malabar, qui est toujours verd, & dont la graine rend un suc qui excite la sueur. On le prend dans les maladies qui ont de la malignité; & de la décoction des feuilles on fait un bain, pour les douleurs des articulations.

ANBATUM, s. m. Plante d'Angleterre, qui fleurit dans les haies, aux mois d'Avril & de Mai.

ANCHUE, s. f. Terme de Manufacture, qui signifie ce qu'on nomme autrement la trame d'une étoffe.

ANCHYLOPIE, s. f. gr. Tumeur, ou abscès, située, suivant la signification du mot, près de l'œil. Quelque-uns disent Anchylops, qui dénote plûtôt celui qui est attaqué de la maladie. Lorsque cet abscès, qui est au grand angle de l'œil, vient à s'ouvrir, il prend le nom d'Ægilopie, ou d'Ægilops; & souvent il se change en fistule lacrimale.

ANCHYLOSE, *Voyez* ANKYLOGLOSSE.

ANCROISINAL, adj. On appelle, en Chirurgie, *Bandage ancroisinal*, un bandage pour les plaies, qui est une espece de Brayer.

ANCRURE, s. f. Nom d'un petit pli qui se fait aux étoffes que l'on tond, lorsqu'elles n'ont pas été bien tendues avec les crochets, par les lisieres, sur la table qui sert à tondre.

ANCYCOMELE, ſ. m. grec. Nom d'un inſtrument Chirurgique, qui eſt une ſonde courbe, ou avec un crochet.

ANCYLOBLOPHARON, ſ.m. Nom purement grec d'une maladie des yeux, dans laquelle les paupieres ſont jointes enſemble, ou adhérentes à la cornée, ſans qu'elles ayent la liberté de ſe mouvoir ni de découvrir le globe de l'œil.

ANCYLOTOME, ſ. m. grec. Nom de tout inſtrument courbe, qui ſert à couper, ſuivant la ſignification du mot. On le donne particuliérement à une eſpece de biſtouri courbe, qui ſert à couper le ligament de la langue.

ANDABATES, ſ. m. Gladiateurs de l'ancienne Rome, qui combattoient les yeux couverts.

ANDALOUS, adj. formé d'Andalouſie, nom d'une Province d'Eſpagne. Les chevaux *andalous* ſont fort eſtimés.

ANDRIENNE, ſ. f. Robbe de femme, abbatue, avec des paremens, qui a pris ſon nom de celui d'une Comédie françoiſe, repréſentée pour la premiere fois en 1701, où Mademoiſelle Dancour parut vêtue d'une robbe de cette forme. Toutes les Dames en prirent à ſon exemple.

ANDROCINE, ſ. m. gr., qui ſignifie homme-femme. C'eſt le nom qu'on donne, comme celui d'Hermaphrodite, à ceux qui ont les deux natures de mâle & de femelle.

ANDROIDE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne à certaines figures d'Hommes, qu'on fait parler & marcher par divers reſſorts. Naudé en rapporte pluſieurs exemples.

ANEPIGRAPHE, adj. gr. Ce qui eſt ſans inſcription, ſans titre. Il y a des médailles, des bas-reliefs antiques, des Pſeaumes anepigraphes.

ANERIE, ſ. f., formé d'Ane, pour ſignifier bêtiſe, ignorance, ſtupidité.

ANGEIOGRAPHIE, ſ. f. gr. Mot compoſé, qui ſignifie deſcription des poids, des vaſes, des meſures, & des inſtrumens pour l'agriculture. Nous avons pluſieurs Traités ſous ce nom.

ANGELINE, ſ. f. Arbre du Malabar, dont le tronc a juſqu'à ſeize pieds d'épaiſſeur, quoiqu'il croiſſe entre les rochers & dans des lieux ſabloneux. On attribue diverſes vertus à ſes feuilles, ſur-tout contre les douleurs de jointures & contre l'hydrocele.

ANGIOLOGIE, ſ. f. gr. Nom d'une partie de l'Anatomie, qui traite des vaiſſeaux du corps humain. Il ſignifie proprement diſcours ſur les vaiſſeaux. On appelle *Angiotomie* la diſſection des vaiſſeaux.

ANGIOSPERME, ſ. m. grec. On donne ce nom aux Plantes dont la graine eſt enveloppée de deux membranes, pour les diſtinguer de celles qui ſe nomment Gymnoſpernes, & dont la graine eſt entourée de trois tegumens.

ANGLICAN, adj., qui ſe dit au lieu d'Anglois, de ce qui appartient à la Religion, en Angleterre. Il ne ſe dit ordinairement qu'au feminin, avec les mots d'Egliſe, ou de Libertés, comme on dit l'Egliſe Gallicane, les libertés Gallicanes. *Angliſciſme*, ſ. m., ſignifie une locution Angloiſe, qui devient un défaut dans pluſieurs autres langues.

ANGOLAM, ſ. m. Nom d'un arbre du Malabar. Sa hauteur, qui eſt d'environ cent pieds, ſa groſſeur proportionnée, & ſurtout la diſpoſition de ſes fleurs, qui ſont attachées aux branches en forme de diadême, le font regarder, dans le pays, comme le ſymbole de la Royauté. On tire, de ſa racine, un ſuc qui tue les vers, & qui eſt bon pour l'hydropiſie.

ANGOURA DE LIN, vulgairement CUSCUTE, ſ. f. Nom

d'une eſpece d'Epithym, qui croît ſur la plante dont on fait le lin.

ANGSANA, ſ. m. Arbre des Indes orientales, d'où l'on tire, par inciſion, une liqueur rouge, qui ſe condenſe en gomme, & que ſa vertu aſtringente fait employer dans la medécine.

ANGUILLE DE SABLE, ſ. f. Nom d'un petit poiſſon de mer, de couleur bleue ſur le dos & blanche au ventre, qui ſe trouve dans le ſable, ſur les rivages d'Angleterre, & qui ſe mange. Il reſſemble beaucoup à l'anguille. Les Anglois le nomment *Sadhil*, qui ſignifie la même choſe. On appelle *Anguilles*, dans les Manufactures d'étoffes de laine, des bourlets ou de faux plis qui ſe forment aux draps, par la négligence des foulons.

ANGUSTIER, v. act., formé du latin, qui ſignifie reſſerrer, mettre trop à l'étroit. Il n'eſt guéres d'uſage qu'en termes de conduite d'eau. Des jets d'eau trop anguſtiés.

ANICERON, ſ. m. gr. Nom d'une emplâtre qu'on regarde comme infaillible pour les Achores, d'où lui vient ſon nom, qui ſignifie *invincible*.

ANIL, ſ. m. Plante d'où l'on tire l'Indigo, & qui eſt bonne en poudre, pour mondifier les plaies. Les Eſpagnols & d'autres Nations donnent auſſi ce nom à l'Indigo même.

ANIMADVERSION, ſ. f. lat. Terme dogmatique, qui ſignifie correction, ou notes, & obſervations critiques.

ANKYLOGLOSSE, ſ. m. gr. Nom d'un vice de la langue qu'on apporte quelquefois en naiſſant, & qu'on appelle vulgairement le filet, c'eſt le ligament, qui, étant trop court, ôte la liberté de parler.

ANNABASSE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Couvertures, qui ſe font en Hollande & à Rouen.

ANNONAIRE, adj. lat. Nom qu'on donne aux Provinces & aux Villes qui étoient obligées anciennement de fournir, chaque année, une certaine quantité de vivres à la ville de Rome.

ANNONCE, ſ. f. lat. Terme uſité parmi les Proteſtans, qui ſignifie Ban de mariage ou publication. *Annonceur* ſe dit aux Theâtres François, de l'Acteur qui annonce, ou qui fait les annonces.

ANQUILLEUSE, ſ. f. Terme d'origine obſcure, employé dans les arrêts de la Tournelle, pour ſignifier une femme qui vole adroitement ce qu'elle trouve, à l'aide des poches qu'elle a ſous ſon tablier.

ANTEPHIALTIQUES ſ. m. gr. Nom qu'on donne aux remedes, qui guériſſent du Cauchemar, ſuivant la ſignification du mot.

ANTRHOPOLOGIE, ſ. f. gr. Nom qu'on donne aux expreſſions figurées, que l'Ecriture Sainte emploie pour s'accommoder à l'eſprit des hommes, & qui font quelquefois tenir, à Dieu, un langage fort humain.

ANTIDATE, ſ. f. lat. Datte antérieure à la vraye datte d'un acte, & par conſéquent falſifiée. On dit auſſi *antidater*.

ANTIDOSAIRE, ſ. m. lat. Recueil de remedes contre les Maladies.

ANTIDOTE, ſ. m. gr. Tout remede contre le poiſon. Il y a des Antidotes extérieurs & intérieurs. Les premiers ſe nomment *Alexiteres*, & les autres *Alexipharmaques*. Ajoutons, pour l'intelligence des mots grecs, qui commencent par *Anti*, que c'eſt un adverbe qui ſignifie *contre*.

ANTIPASTE, ſ. m. gr. Pied des vers grecs & latins, compoſé d'un ïambe & d'un chorée; ce qui produit, dans un même mot, deux longues entre deux bréves.

ANTIPHONAIRE, ſ. m. gr. Terme d'Egliſe, qui eſt le nom d'un Livre où ſont contenues les antiennes qui ſe chantent à l'office

(

ANTISCORBUTIQUES, f. m. Remedes contraires au ſcorbut tels que les creſſon, le cochlearia, la cardamine, &c. En général, le mot grec *anti*, qui ſignifie contre, marque une action, ou une vertu, oppoſée à quelque choſe.

ANTISPASE, ſ. f. gr. Révulſion, retour d'humeur, par un cours vers les parties oppoſées à celles qu'elles ménaçoient. *Antiſpatiques* ſe dit de tous les remedes qui opérent par revulſion ou par Antiſpaſe.

ANTOLFLE DE GIROFLE, ſ. m. Nom que nos Droguiſtes donnent à des girofles beaucoup plus gros que les autres, qui acquierent cette groſſeur en reſtant par hazard ſur l'arbre, après la recolte. On y trouve une gomme dure & noire, fort aromatique.

ANTONINS, ſ. m. Nom d'un Ordre Religieux, fondé dans l'onziéme ſiécle ſous la Regle de Saint Auguſtin, par un Prieur Viennois, nommé *Antoine*, pour prendre ſoin des malades, ſurtout des impotens. De-là vient la figure du T. qu'ils portent ſur leurs habits. Elle repréſente une potence pour marcher.

ANXIETÉ, ſ. f. lat. Terme de vie dévote, qui ſignifie, *inquiétude*, trouble d'eſprit & de conſcience, cauſé par ce qu'on nomme des ſcrupules.

AORISTE, ſ. m. gr. Nom d'un préterit indéterminé dans la conjugaiſon des verbes. Les Grecs ont deux Aoriſtes. Nous en avons un en François; *j'aimai*, pour *j'ai aimé*.

AOURA, ſ. m. Nom d'un fruit d'Afrique & d'Amérique, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de Poule, & qui croît ſur une eſpece de Palmier, avec pluſieurs autres, en forme de bouquet, enfermé dans une groſſe gouſſe. Il contient un noyau, dans lequel eſt une amande, d'où l'on tire une huile épaiſſe, qui s'appelle huile de Palme, & qui eſt de très-bon goût.

APANAGE, ſ. m. Terres ou certaines portions du domaine Royal, qu'on donne aux Princes pour leur ſubſiſtance, mais qui reviennent à la couronne après l'extinction de leurs deſcendans mâles. Ce mot, d'origine obſcure, ſignifie la portion qu'on donne à un Enfant, pour patrimoine. Il ſe prend en langage figuré, pour tout avantage particulier auquel on ſe borne, ou qu'on préfére aux autres.

APANTHROPIE, ſ. f. gr. Averſion pour la ſociété. C'eſt une eſpece de Miſanthropie, mais qui eſt l'effet de la mélancolie ; au lieu que l'autre paroît plus morale que phyſique, & vient moins de maladie, que de haine contre les hommes, ou plutôt contre leurs vices.

APEDEUTISME, ſ. m. grec, compoſé, qui ſignifie *ignorance*, par défaut d'inſtruction. *Apedeute* ſe dit auſſi, pour ignorant, mal inſtruit.

APERCHER, v. act. Terme d'Oiſeleur. Apercher un oiſeau, c'eſt remarquer l'endroit où il ſe retire, où il ſe perche pour y paſſer la nuit.

APHONIE, ſ. f. gr., qui ſignifie extinction de voix.

APHRODISIES, ſ. f. gr. Anciennes fêtes, établies à l'honneur de Venus, dans la plûpart des Villes grecques, par Cinyras, dans la famille duquel on choiſiſſoit les Prêtres de la Déeſſe, qui en portoient le nom de Cinyrades.

APINEL, ſ. m. Herbe de l'Amérique, que les ſauvages nomment Yabacani, & dont la vertu eſt ſurprenante pour faire mourir les Serpens. On lui en attribue beaucoup auſſi pour aider à la génération. On la nomme *Apinel*, du nom de celui qui l'apporta le premier en Europe.

APNÉE, ſ. f. gr., qui ſignifie perte, ou extrême difficulté de reſpiration.

APOBOMIES, ſ. f. gr. Ancien-

nes fêtes grecques, où suivant la signification du mot, on ne sacrifioit point sur l'autel, mais à terre sur le pavé du temple.

APOCO. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie de peu de valeur. On dit traiter quelqu'un d'Apoco, pour dire le traiter avec mépris.

APOCOPE, s. f. gr., qui signifie *coupure*, ou l'action de couper. Il se dit des fractures, ou des coupures, dans lesquelles la piéce d'un os est tout-à-fait emportée. C'est aussi une figure de Grammaire, qui signifie retranchement. Elle consiste à couper quelque chose à la fin d'un mot.

APOCYN, s. m. gr. Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent au Lierre, & sont remplies d'un suc qui approche du miel. Elles sont mortelles pour les chiens & d'autres animaux. La semence, prise dans du vin, guérit la pleurésie. L'Apocyn se nomme aussi Apocrambe.

APODES, s. m. gr. Nom de certains oiseaux, qui ont les pieds fort courts, ou qui n'en ayant pas du tout, suivant la signification du mot, ne se posent jamais à terre ni sur les arbres, volent presque sans cesse, & font leurs nids dans des rochers. C'est ce qu'on rapporte de l'oiseau de Paradis.

APOGRAPHES, s. m. gr. Nom qu'on donne aux Ecrits qui ne sont pas originaux, aux simples copies, par opposition à celui d'Autographe, qui signifie un Écrit original, c'est-à-dire, de la main de l'Auteur.

APOLYSE, s. f. gr. Nom que les Grecs donnent à la partie de leur Messe qui répond à notre *Ite Missa est*.

APOMELI, s. m. Nom d'une liqueur qui se fait avec des rayons de miel bouilli dans l'eau. C'est une espece d'Hydromel.

APOSTILLE, s. f. lat. Petite note qu'on ajoûte à quelque Ecrit. On a nommé *Apostillateurs* ceux qui ont fait des Notes sur les anciens Jurisconsultes.

APOSTOLIQUE, ad. gr. Les Hongrois donnent le nom d'Apostolique à leur Royaume, & celui d'Angélique à leur couronne. On appelloit Apostolins les Religieux d'un ancien Ordre, qui se prétendoit institué par Saint Barnabé. Sixte-Quint les unit aux Ambrosiens.

APPARENTÉ, adj., formé de Parent. On dit qu'un homme est bien ou mal apparenté, c'est-à-dire, qu'il tient par le sang à des gens qui lui font honneur ou qui ne lui en font point.

APPARTEMENT, s. m. Partie d'une Maison, composée de plusieurs piéces. Tenir appartement, c'est recevoir compagnie chez soi, avec les formalités établies par l'usage.

APPAUVRIR, v. act. Rendre pauvre. On dit, dans un sens figuré, qu'une langue s'appauvrit, pour dire qu'elle devient moins abondante en expressions; que le sang s'appauvrit, pour dire qu'il perd beaucoup de ses qualités essentielles.

APPEL, APPELLATION. Termes de Jurisprudence, qui signifient l'action par laquelle on demande qu'une affaire soit portée d'un Tribunal à un autre, & dont le sens varie suivant l'objet & la forme. On nomme *Appel de deni de renvoi*, un appel qui s'interjette d'une sentence rendue par un Juge incompétent, au préjudice du renvoi qui lui avoit été demandé. *Appellé rapporté* se dit d'une cause où l'Avocat de la Partie adverse ne paroissant pas, l'Avocat présent demande défaut, s'il est appellant, ou congé, s'il est intimé. Le Président dit alors: *Faites appeller & rapporrer*. *Appel* se dit militairement d'une visite que le Sergent fait des chambrées, & où il appelle chaque Soldat par son nom, pour s'assurer qu'il n'y

a perſonne d'abſent. *Faire un appel*, c'eſt propoſer un rendez-vous pour un combat particulier.

APPORT, ſ. m., qui ſe dit pour concours de marchands & de peuple, tel qu'on le voit dans les Foires. C'eſt dans ce ſens qu'on appelle le marché du grand Châtelet l'*apport de Paris*, & non *la Porte*, qui eſt le terme vulgaire.

APPOSER, v. act. lat. Appoſer une clauſe à un contrat, c'eſt y mettre, y inſerer une condition.

APPRECIER, v. act. lat. Mettre le prix à une choſe, l'eſtimer ce qu'elle vaut. Appréciation eſt le ſubſtantif. En termes Théologiques, l'amour *appréciatif* de Dieu eſt un amour de préférence, qui fait mettre Dieu au-deſſus de tout ce qui n'eſt pas lui.

APPROVISIONNEMENT, ſ. m., formé de Proviſion, pour ſignifier une fourniture de choſes néceſſaires. L'Approviſionnement d'une Flotte, d'une Place de guerre, d'un Hôpital. Approviſionner eſt le verbe.

APRE, ſ. m. Petite monnoie Turque. Quinze Apres valent environ dix ſols de France. *Apre*, ou *Aprore*, eſt auſſi le nom d'un petit poiſſon rougeâtre du Rhône. Il lui vient de l'âpreté de ſes écailles; ce qui n'empêche point que la chair n'en ſoit bonne.

APYREXIE, ſ. f. gr., qui ſignifie l'état de celui qui ceſſe d'avoir la fiévre, ſoit qu'il en ſoit tout-à-fait délivré, ou qu'il ne ſoit que dans un intervalle tranquille entre les accès.

AQUADOR, ſ. m. Nom que les Portugais donnent au Poiſſon volant.

AQUETTE, ſ. f. Diminutif du mot latin, qui ſignifie Eau. C'eſt le nom d'une liqueur d'Italie, compoſée de vin, d'un tiers d'eau, & de diverſes ſortes d'Aromates.

AQUILA-ALBA, ſ. f. Nom emprunté du latin, qui convient à tous les ſublimés blancs, mais qui ne ſe donne qu'au ſublimé doux. Il ſignifie Aîgle blanc, comme pour exprimer la ſublimation par le vol de l'aîgle.

AQUILON, ſ. m. Terme poëtique, qui ſignifie le vent du Nord.

ARABESQUE, adj., qui eſt à la maniére des Arabes. Des caracteres *Arabeſques*. *Arabeſque*, ſ. f., ſe dit d'une peinture & des ornemens où il n'y a point de figures humaines.

ARACAMIRI, ſ. m. Nom d'un arbriſſeau du Bréſil, qui porte un fruit agréable, dont on fait de bonnes conſerves.

ARACHNIDE, ſ. f. gr. Nom d'une Plante, du genre de celles qui ont des fruits des deux côtés, & qu'on appelle Amphicortes.

ARÆOSTILE, ſ. m. gr. Nom d'un Edifice dont les colomnes ſont fort éloignées, par oppoſition au Picnoſtile, dont les colomnes ſont trop preſſées.

ARAIN, ſ. m. Eſpece d'Armoiſin, ou de taffetas raié & à carreaux, qui vient des Indes orientales.

ARALIE, ſ. f. Plante, qui eſt une eſpece d'Angélique, dont les fleurs ſont compoſées de pluſieurs petales. Ses feuilles ſont diſpoſées en forme de Roſes. Elle porte un petit fruit, doux & plein de ſuc. L'*Araliaſtre* eſt une autre Plante, dont la fleur eſt de celles qu'on nomme Hermaphrodites.

ARANÉE, ſ. f. Nom d'un minéral d'argent, qui ne ſe trouve que dans les mines du Potoſi, & dans une ſeule de ces mines, nommée *Catamito*. Ce nom lui vient de ſa reſſemblance avec la toile de l'araignée, par les fils dont il eſt compoſé, & qui lui donnent l'apparence d'un galon d'argent. Il paſſe pour le plus riche des Minéraux.

ARBALETRILLE, ſ. f. Nom d'un inſtrument qu'on emploie, ſur mer, pour les obſervations de la latitude.

ARCHAISME, ſ. m. Mot for-

mé du mot grec qui ſignifie ancien, pour ſignifier une expreſſion ancienne, ſurannée.

ARCHANGELIQUES, ſ. f. Plante dont on compte juſqu'a dix-ſept eſpéces. On diſtingue, en général, la blanche & la rouge. La ſemence en eſt triangulaire ; le calice diviſé en cinq ſegmens, & oblong comme un tube.

ARCTITUDE, ſ. f. lat. Qualité étroite d'une choſe, & terme d'Anatomie, pour ſignifier une diſpoſition naturelle qui empêche une femme de conſommer le mariage, avec un homme trop puiſſant.

ARDASSES, ſ. f. Soies de Perſe, les plus groſſieres, & comme le rebut de chaque eſpece. Celles, au contraire, qu'on nomme Ardaſſines, ſont les plus belles de la même Contrée, & ne le cédent guéres en fineſſe qu'aux Sourbaſtis.

ARENE, ſ. f. lat. Nom que les anciens Romains donnoient au lieu où ils faiſoient combattre les Gladiateurs. Il ſignifie ſable, parce que ce lieu étoit ſoigneuſement couvert d'un beau ſable. On appelle encore *Arene*, en termes Poëtiques, le champ d'une diſpute ou d'un combat.

ARGOUDAN, ſ. m. Nom d'une ſorte de cotton, qui vient de la Chine.

ARGOULET, ſ. m. Nom d'une cavalerie françoiſe, armée de toutes piéces, qui a ſubſiſté depuis le regne de Louis XI, juſqu'à celui de Henri II. Elle fit place aux Arquebuſiers à cheval, auxquels les Dragons ont ſuccédé.

ARGUS, ſ. m. Coquillage de Mer, qui eſt parſemé de figures d'yeux, & qu'on nomme ainſi par alluſion à l'Argus de la Fable.

ARGYRITE, ſ. m. gr., formé du mot qui ſignifie argent. C'eſt le nom général de toutes les Marcaſſites d'argent, c'eſt-à-dire, des Pierres minérales où il ſe trouve des parties d'argent. On appelloit anciennement *Combats argyrites* ; ceux dont les Acteurs étoient payés, pour les diſtinguer des combats, ou des jeux ſacrés, ou l'on combattoit pour la gloire.

ARIDAS, ſ. f. Nom d'une célébre eſpece de Taffetas des Indes orientales, compoſé d'une eſpece de ſoie qu'on tire de diverſes ſortes d'herbes.

ARIDE, ARIDITÉ. Mots tirés du latin, dont le premier ſignifie ſec, & l'autre ſéchereſſe. Les Médecins nomment Aridure ce qu'on nomme auſſi *atrophie*. C'eſt une ſéchereſſe, une maigreur particuliere de tout le corps, ou de quelque membre.

ARIETTE. Diminutif d'ARIA, mot Italien, qui ſignifie *Air*. On appelle Ariette, dans les Opéras Italiens, de petits traits de Chants, vifs, ou tendres, qui ſont placés entre le récitatif.

ARISTARQUE, ſ. m. gr. Ce mot, qui ſignifie proprement bon Prince, eſt employé pour *Critique*, depuis un fameux Grammairien, nommé Ariſtarque, qui fit une bonne critique des Poëmes d'Homere.

ARISTOPHANEION, ſ. m. gr. Nom d'une bonne emplâtre émolliente, compoſée, ſuivant James, de quatre livres de pois, de deux livres d'apochyme, d'une livre de cire, d'une once d'opponax, & d'une pinte de vinaigre.

ARMOISIN DES INDES, ſ. m. Eſpece de Taffetas fabriqué aux Indes orientales, plus foible & de moindre luſtre que l'armoiſin d'Europe.

ARMORIAL, ſ. & adj. Mot formé d'*Armes*, & nom qu'on donne à un Recueil d'armoiries. Nous avons des Armoriaux de pluſieurs Nations.

ARNIQUE, ſ. f. Plante des montagnes & des prés, qu'on nomme auſſi Plantin de montagne, parce que ſes feuilles reſſemblent à celles du Plantin, & dont la fleur eſt jaune, à peu près de

la forme de celle de fouci. On lui attribue des effets merveilleux, fur-tout contre la fluxion de poitrine. Elle fe prend en infufion comme le thé.

ARRASES, f. f. lat. Terme d'Entrepreneur, & nom des pierres plus hautes ou plus baffes que les autres cours d'affifes, pour parvenir à une certaine hauteur, telles que celle d'un cours de plinthe, ou celle des cimaifes d'un entablement.

ARRATEL. Poids Portugais de feize onces.

ARRHES, f. f. lat. Ce qu'on donne pour engagement & pour affurance de quelque chofe. Ce mot fe prononce comme il s'écrit, fur-tout dans le ftyle noble. Mais dans quelques occafions, l'ufage l'emporte pour *aire*. Par exemple, on dit, *les aires* qu'on donne au Coche.

ARROI, f. m. Vieux mot, qui fignifie train, équipage, & qui fe dit encore dans le ftyle familier. En bon, en mauvais *arroi*.

ARROSOIR, f. m. Nom d'un coquillage fort rare, qui s'appelle autrement Brandon d'Amour. On n'en connoît qu'un, qui vient de l'Ifle d'Amboine, & qui eft dans le Cabinet du Grand Duc. L'*Arrofoir*, ou le Pinceau de Mer, eft un autre coquillage de l'efpece la plus diftinguée parmi les tuiaux, Sa forme l'a fait nommer auffi *Priape*.

ARRUGIE, f. f. lat. Canal, ou conduit fouterrain, qu'on pratique dans les Minieres, pour l'écoulement des eaux.

ARSÉE, f. f., formé du verbe latin, qui fignifie brûler, être en feu, pour fignifier un violent accès de paffion, & l'effet le plus naturel de celle de l'amour.

ARTEUNE, f f. Nom d'un Oifeau aquatique, dont les pieds reffemblent à ceux du canard.

ARZEGAGE, f. m. Nom d'un bâton ferré par les deux bouts, que portoient les Stradiots, Cavaliers Albanois, qui fervoient en France fous le regne de Charles VIII & de Louis XII.

ASAPHAT, f. m. Efpece de gratelle, entre cuir & chair, venant de certains vers qui s'engendrent dans les pores, & qu'on fait fortir en preffant la peau.

ASEITÉ, f. f. lat. Terme compofé, qui fignifie proprement l'indépendance d'une chofe qui exifte par foi-même, & qui ne peut être dit par conféquent que de Dieu feul.

ASPERULE, f. f. Plante dont les feuilles reffemblent affez à celles du Grateron, & qui eft un bon diuretique. Elle croît dans les bois & les lieux montagneux.

ASSAHUAIE, f. f. Nom d'une Plante du Royaume d'Iffini, dont le fruit, qui eft une efpece de Prunes, eft un Alcali fi fort, qu'après en avoir mangé, les citrons les plus aigres, & le vinaigre le plus âpre, paroiffent d'un goût délicieux.

ASSAKI, f. f. Nom que les Rélations donnent à la Maîtreffe, ou la Sultane favorite du Grand-Seigneur.

ASSECHER, v. n., qui fignifie fécher, mais qui ne fe dit qu'en termes de mer. Une baye qui afféche en baffe Mer.

ASSEIAL, ASSIS, f. m. Noms que les Voyageurs donnent à une compofition d'opium & d'autres ingrédiens, que les Turcs prennent pour fe procurer une forte d'ivreffe, qui les rends plus gais, plus hardis, & qui leur donne des idées, ou des fonges, agréables.

ASSIENTE, f. m. ou plutôt ASSIEUTE; mot Efpagnol, qui fignifie une Ferme, & dont on a fait le nom d'un Traité, par lequel, autrefois les François, & depuis la paix d'Utrecht, les Anglois, étoient engagés à fournir, aux Colonies Efpagnoles de l'Amérique, une certaine quantité de Négres d'Afrique, à certaines conditions avantageufes. On ap-

pelle *Aſſientiſtes* ceux qui ont des actions dans la Compagnie de l'Aſſiente.

ASSO, ſ. m., ou Pierre Aſſienne. Nom d'une pierre qui ſe trouve aux environs d'Aſſos, ville de la Troade, & qui a la vertu de conſumer, ſans mordacité, les chairs molles & ſpongieuſes. Elle eſt légere, friable, & couverte d'une poudre farineuſe, ſemblable à celle qui s'attache aux parois des meules de moulins, à laquelle on donne, par cette raiſon, le nom de fleur de pierre d'Aſſo.

ASSOGUE, ſ. f. Nom qu'on donne, depuis peu, aux Galions Eſpagnols c'eſt-à-dire, aux Vaiſſeaux qui portent les marchandiſes de l'Europe dans l'Amérique méridionale, & qui rapportent l'or & l'argent de l'Amérique en Eſpagne.

ASSOITE DE MARIE. Eſpece de Baume verd, ſec ou liquide, qui eſt fort renommé en Eſpagne, pour la guériſon des plaies.

ASSORATH, ſ. m. Nom d'un Livre Mahométan, qui renferme les Traditions de cette Loi, & qui tient rang immédiatement après l'alcoran.

ASSORTIMENT, ſ. m. Rapprochement de pluſieurs choſes qui ſe conviennent entr'elles, par quelque rapport mutuel. Des couleurs, des humeurs aſſorties. Une couleur aſſortiſſante à une autre. En termes de Librairie, on appelle *Livres d'aſſortiment* ceux qu'un Libraire tire, par achat ou par échange, des autres Libraires François ou Etrangers. Ceux qu'il imprime lui-même ſe nomment *Livres de ſortes*.

ASSURANCE, ſubſt. fem. Coup d'*Aſſurance*, Pavillon d'*Aſſurance*, ſe dit, en Mer, d'un coup de canon qu'on tire, & d'un Pavillon qu'on arbore, pour *aſſurer* une Nation qu'on n'eſt point en guerre, ou qu'on n'en veut point avec elle.

L'*aſſure*, dans une Tapiſſerie de haute-lice, eſt le fil d'or, d'argent, de ſoie ou de laine, dont on couvre la chaîne de la Tapiſſerie; ce qu'on appelle trame dans les étoffes & les toiles.

ASSUTINAT, ſ. m. Graine d'une qualité fort chaude, qui vient de Surate, & qu'on emploie dans les ragoûts & dans la Médecine.

ASTERIC, ſ. f. gr., formé du mot latin, qui ſignifie Etoile. C'eſt le nom d'une pierre, qui porte naturellement cette figure, & qui a des vertus fort alcalines. Elle eſt ronde, de couleur cendrée, & ſe trouve particulierement dans le Tirol. *Aſteroide* eſt le nom d'une Plante, qui pouſſe une fleur radiée en maniére d'Etoile. L'*Aſtrance* eſt une autre Plante, dont les ſommités ſont diſpoſées en Etoile, & dont la racine eſt purgative. Elle croît dans les lieux montagneux. Le mot d'Aſtre, en termes de Chimie, ſignifie quinteſſence, ou la plus haute vertu qu'une choſe puiſſe acquérir par des préparations. L'*aſtre* du Mercure, c'eſt la ſublimation.

ATANAIRE, ſ. m. On dit d'un oiſeau de proie qu'il eſt *atanaire*, pour ſignifier qu'il n'a point mué, & qu'il a ſon pennage de l'année d'auparavant, du vieux mot *antan*, qui ſignifioit *année précédente*.

ATAXIE, ſ. f. gr., qui ſignifie déſordre, irrégularité, & qui ſe dit d'un dérangement, d'une irrégularité dans les criſes & les paroxiſmes des fiévres.

ATHANASIE, ſ. f. gr. Nom d'un fameux antidote des Anciens. Ce mot ſignifie immortalité.

ATHEROME, ſ. m. gr. Maladie des yeux. C'eſt une tumeur enkyſtée, qui vient aux paupieres, & dont on diſtingue pluſieurs ſortes, mais peu dangereuſes.

ATHLETES, ſ. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à ceux qui combattoient, par divers exercices de forces, dans les jeux pu-

blics. Leur profeffion avoit des régles, qui en faifoient un art, nommé Gymnaftique ou Agoniftique. On donne encore le nom d'Athletes aux hommes robuftes, qui font adroits aux exercices du corps.

ATMEIDAN, f. m. Fameufe place de Conftantinople, qui fert encore à exercer les chevaux, comme du tems des Grecs, qui la nommoient *Hippodrome*, par cette raifon. On y voit encore cinq colomnes des anciens Empereurs.

ATONIE, f. f. gr. Défordre, affoibliffement qui arrive aux nerfs & aux vaiffeaux du corps, par quelque violence fait au mouvement tonique & régulier.

ATOUR, f. m. Vieux mot, qui fe dit encore pour fignifier parure, habillement recherché.

ATRABILAIRE, adj. lat. Celui qui eft dominé par la bile noire, qui eft dans une mélancolie habituelle.

ATRICES, f. f. Petits tubercules, qui fe forment autour de l'anus, & qui fe diffipent d'eux-mêmes.

ATTELABE, f. m. Infecte aquatique de couleur cendrée, qui tient de l'araignée & de la fauterelle. Il nage dans l'eau & rampe fur terre.

ATTENTES, ou FLECHES, f. f. Noms des filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui fortent du milieu du calice de la fleur du faffran, & dont on fait la drogue, qui s'appelle faffran.

ATTRACTYLIS, f. m. Plante que les Botaniftes appellent de ce nom, & qui n'eft autre chofe que le *Chardon benit*, efpece de *Carthame*, qui differe des autres.

ATTRAPE-MOUCHE, f. f. Nom vulgaire d'une Plante, dont le fruit eft en forme de petite poire renverfée, & dont on tire une huile qui rend la peau douce & unie. Elle fe nomme autrement *Myagre* ou *Almerie*. Il y a un petit oifeau, qui s'appelle *Attrape-mouche*, ou *Moucherolle*.

AVANCÉE, f. f. Terme de Guerre. Pofte qui eft à la derniere barriere d'une ville. *Avancée* fe dit auffi pour travail avancé.

AVANIE, f. f. Mot venu du Levant, où il fignifie querelle injufte, & fe dit des Turcs qui exigent de l'argent des Chrétiens, fous de mauvais prétextes. On l'employe pour affront, traitement injurieux.

AVANT-DUC, f. m. Nom d'une efpece de Pont, qui fe fait avec des pilotis enfoncés & couverts de groffes planches ou de doffes, pour retrécir l'entrée d'une Riviere, ou pour terminer, des deux côtés, un Pont de Batteaux.

AVAU-L'EAU. Expreffion vulgaire, qui fignifie, fuivant le cours de l'eau.

AUBERGE, f. f. A Malte, l'Hôtel de chaque Langue porte le nom d'Auberge, parce que les Chevaliers s'y affemblent & y mangent ordinairement. Il y a des réglemens pour les Auberges de Malte.

AUBOURS, f. m. Nom d'un arbre de médiocre grandeur, dont les feuilles, qui font difpofées trois à trois, grandes & pointues, paffent pour digeftives, & pour un fpécifique contre l'afthme. Ses fleurs font place à des gouffes, qui contiennent une efpece de lentilles.

AUDITIF, adj. lat. On appelle conduit auditif, le canal par lequel paffent les fons, pour aller au fond de l'oreille.

AVENANT, f. m. Vieux mot, qui fignifioit prix, mérite, valeur, & dont il n'eft refté qu'*à l'avenant*, terme vulgaire, pour fignifier *à proportion*, ou en mefure, en quantité, en maniére qui répond à quelque chofe.

AVENTIERS, adj. lat. Biens aventiers. C'eft un terme de Jurifprudence, qui fignifie des biens

procédant de ſucceſſion différente de celle des aſcendans, & qui arrivent comme d'avanture.

AVENTURIERS, ſ. m. *Voyez* FLIBUSTIERS. C'étoit auſſi le nom d'une ſorte d'Infanterie Françoiſe, brave, mais mal diſciplinée, ſous les régnes de Louis XII & de François I. En général, on donne ce nom à ceux qui entreprennent quelque choſe comme au hazard, ou avec plus de réſolution que de prudence. Aventureux ſe dit auſſi de ce qui eſt téméraire, ou de ceux qui ont trop de confiance à la fortune.

AVENUE, ſ. f. Route pratiquée, ou embellie, pour arriver & pour entrer dans quelque lieu. Il ſe dit auſſi pour *arrivée*.

AVERTIN, ſ. m. Mal dont on prétend que ſaint Avertin délivre ceux qui en ſont attaqués, & qui ſe nomment vulgairement *Avertineux*. C'eſt une eſpece de vertige, ou de mal de tête.

AVEUGLES, ſubſt. ou TAPIS AVEUGLES. Nom qu'on donne aux tapis de Smyrne, qui ſe vendent au Pic, lorſqu'ils ſont manqués, & que le travail ne rend pas bien le deſſein. On appelloit autrefois *Aveugles de Châlons* (Sur marne) ou *Aveuglas*, une eſpece de Moines mariés, qui quêtoient par la ville avec une ſonnette à la main, & qui étoient obligés de ſe remarier ſix ſemaines après la mort de leurs femmes, ſous peine d'être chaſſés de la Maiſon. Les derniers qui furent ſupprimés en 1641, n'étoient pas réellement aveugles; mais il eſt à préſumer qu'ils devoient l'être, ſuivant l'inſtitution, dont le tems & l'auteur ne ſont pas connus.

AUGET DE MINE, ſ. m. Diminutif d'Auge, & nom d'un petit canal de planche, d'environ trois pouces de diamêtre, où l'on enferme le ſauciſſon rempli de poudre, pour faire jouer la mine.

AVICTUAILLEMENT ou AVITAILLEMENT, ſ. m. lat. Proviſion de vivres qu'on fait ſur Mer, ou ſur Terre.

AVILA, ſ. f. Nom d'une eſpece de pomme de l'Amérique Eſpagnole, plus groſſe qu'une orange, qui contient dans huit ou dix noyaux, des amandes blanches & ameres, dont on vante la vertu contre les humeurs malignes. La doſe eſt d'une, ou deux au plus.

AVILIR, v. act. lat. Rendre mépriſable. *Vil* ſignifie bas, digne de mépris. On dit auſſi *vil prix*, pour *bas prix*; mais on ne dit pas qu'une marchandiſe s'avilit, pour dire que ſon prix tombe, diminue.

AVITIN, adj. lat. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie ce qui vient des Ayeux. Biens, héritages *avitins*.

AUMONERIE, ſ. f. Office Eccléſiaſtique, dont le Poſſeſſeur ſe nomme Aumônier. La grande Aumônerie de France eſt la charge de grand Aumônier.

AUMUCE, ſ. f., formé d'un verbe latin, qui ſignifie vêtir. Ce n'étoit anciennement qu'un bonnet de peau d'agneau avec le poil, & la chappe ſe portoit par-deſſus. Enſuite on fit deſcendre ce bonnet ſur les épaules, & par degrés juſques ſur les reins. La commodité devint enfin l'unique régle, & de-là vient la variété qu'on voit dans cet habillement de Chanoines, qui n'eſt plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent ſur le bras gauche, ſuivant l'uſage le plus commun.

AVOCAT, ſubſt. maſc. Nom d'un grand arbre de l'Amérique, & de ſon fruit, qui eſt aſſez ſemblable à une poire de Bon chrétien, mais dont la chair n'a point de conſiſtence & reſſemble à de la marmelade. Sa couleur eſt verte, & ſon goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf.

AVOCATOIRES, adj. lat. On nomme *Lettres avocatoires*, celles par leſquelles un Prince revendi-

que quelqu'un de ses sujets, qui est allé s'établir dans un autre Etat. Tout le monde ne convient pas que la conscience oblige le sujet d'obéir.

AVOIR. Terme de Commerce. L'usage des Marchands est de mettre le mot *avoir*, en gros caracteres, au commencement de chaque page, à main droite, de leur grand livre de compte. Ce côté est celui du crédit, ou des dettes actives, par opposition aux pages à gauche, qui sont le côté du debet, ou de dettes passives, qu'on distingue par le mot *doit*, écrit aussi en grosses lettres.

AVOISINEMENT, s. m., formé de voisin, pour signifier l'action de s'approcher de quelque chose. On a donné ce nom aux projets par lesquels on se flattoit de réunir les diverses croyances des Catholiques, & des Protestans.

AVORTER, v. n. Outre la signification propre de ce mot, on dit fort bien, dans le figuré, qu'un dessein, qu'une entreprise avortera, pour dire qu'elle n'aura pas de succès. *Avorton*, se dit aussi dans le figuré comme dans le propre.

AURATE, s. f. Nom d'une poire d'été, aussi hative & aussi délicate que le petit muscat, mais sept ou huit fois plus grosse. Son nom lui vient du mot latin, qui signifie *Dorée*.

AURELIE, s. f. En termes d'Histoire naturelle, on appelle *aurelie*, ou Chrysalide, une espece de feve en laquelle se change un ver, qui doit ensuite prendre des aîles & voler.

AURIFIQUE, adj. lat. Ce qui a la puissance de produire de l'or, ou de changer quelque chose en or; vertu que les Alchimistes attribuent à leur poudre de projection.

AUSERON, s. m. Nom d'une drogue qui vient de Perse, mais que les Européens tirent des Indes Orientales, par Surate.

AUSPICES, s. m. lat. Espece d'anciens Prêtres Romains; qui jugeoient de l'avenir, par le vol des oiseaux, par leur chant, & par d'autres signes. Le Prêtre se nommoit *Auspex*, & son jugement *Auspicium*. Nous avons donné le nom d'Auspices à toutes sortes de présages. De-là l'expression, *entreprendre une chose sous d'heureux auspices*, *sous les auspices de quelqu'un*, c'est-à-dire, sous sa protection, dont on se promet du succès.

AUSTRAL, adj. lat., formé du mot qui signifie vent du midi. On nomme australes toutes les parties du Globe qui sont au Midi de la Ligne; & *Terres australes* de vastes Pays, qui sont encore peu connus, vers le Pole antarctique.

AUTAN, s. m. lat. Terme poëtique, pour exprimer le vent de Sud-Est.

AUTHEMERON, adj. gr., qui signifie ce qui est du même jour. On donne ce nom à un remede qui produit son effet le jour qu'on l'a pris.

AUTOPSIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie *Evidence oculaire*. C'étoit aussi le nom d'un état, dans lequel les anciens payens croyoient qu'on avoit un commerce intime avec les Dieux, & une sorte de participation à leur toute-puissance.

AXONES, s. f. gr. Nom qu'on donne aux anciennes Loix de *Solon* pour les Athéniens, parce quelles étoient écrites sur des tables de bois faites en triangle. L'original se gardoit dans l'acropolis, qui étoit la Forteresse d'Athénes.

AZAMOGLANS, s. m. Nom qu'on donne, en Turquie, aux Enfans de Tribut, ou enlevés, qui, n'ayant pas les qualités propres au service du Serrrail, sont employés à des offices plus vils. Les Chrétiens leur donnent le nom de Janisserots. Leur condi-

tion eſt une ſervitude fort laborieuſe, & leur paye fort modique.

AZEBOUCQ, ſ. m. Drogue médécinale, qui vient de Batavia.

AZI, ſ. m. Eſpece de préſure, compoſée de petit lait & de vinaigre, dont on ſe ſert, à Gruyere & dans d'autres lieux, pour faire un ſecond Fromage, qui ſe tire du lait du premier.

AZIME, ſ. m. gr. Pain ſans levain, tel qu'on le fait pour ſervir à l'Autel. Les Grecs nous nomment *Azimites*, parce, qu'à l'exemple du Sauveur, qui inſtitua le Sacrement de l'Euchariſtie, dans le tems de la Pâque, avec le pain azime ordonné aux Juifs, nous n'en employons point d'autre pour ce ſaint Myſtere.

B

BABAU, ſ. m. Nom d'un prétendu fantôme, dont on effraye les enfans dans nos Provinces méridionales. *Babet* eſt un petit nom de fille pour Eliſabeth, & le nom d'une danſe figurée.

BABOUCHE, ſ. f. Sorte de mule, ou pantoufle orientale, qui a un quartier de derriere, & dont l'uſage nous eſt venu du Levant.

BACCALAUREAT, ſ. m. Terme d'Univerſité, qui ſignifie la qualité de Bachelier.

BACCHAS, ſ. m. Nom de la lie qui ſe trouve au fond des tonneaux où l'on a mis repoſer le ſuc, ou jus de citron.

BACCIFERE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux arbres & aux plantes qui portent des Baies, comme au Chevre-feuille, au Lys des vallées, à la Brioine, à l'Aſperge, &c.

BACHE, ou BANNE, ſ. f. Nom d'une grande couverture de groſſe toile, que les Voituriers mettent par-deſſus leurs Charettes, pour la conſervation de ce qu'ils tranſportent. *Bacher* ou *Débacher* une Charette, c'eſt mettre ou ôter la *Bache*.

BACHOTEUR, ſ. m. Batelier qui conduit un petit bateau, qu'on nomme Bachot. Le Bachotage ſignifie cette profeſſion.

BACHOUE, ſ. f. Nom d'un vaiſſeau de bois, qui eſt large par le haut, & qui s'étrécit vers le fond.

BACINET, ſ. m. Ancienne armure Françoiſe, qu'on croit avoir été un chapeau de fer aſſez léger. On nommoit *Bacinets*, les Soldats qui la portoient.

BACLER, v. act. Terme de Bateliers. Bacler un Bateau, c'eſt le placer dans un lieu commode, pour la charge & la décharge des marchandiſes, & l'y fixer avec des cables & des anneaux de fer. Baclage ſe dit de cet arrangement, & du droit qui ſe paye pour cela. De-là vient Bacler pour lier, dans l'uſage vulgaire.

BACUL, ſ. m. Large croupiere des bêtes de voiture, qui leur *bat* ſur les cuiſſes; & de-là vient apparemment ce nom.

BADUCKE, ſ. m. Nom d'une plante, dont le ſuc, mêlé avec de la graiſſe de ſanglier, eſt vanté pour la goutte. On prétend que le fruit, pris dans du lait, cauſe l'impuiſſance.

BAFFETAS, ſ. m. Groſſes toiles de cotton blanc, qui viennent des Indes, & dont les meilleures ſont celles de Surate.

BAGACE, ſ. f. Nom qu'on donne, dans les Antilles, au marc des cannes de ſucre, qui ont été briſées dans le moulin, & dont on a tiré le ſucre. On en fait des flambeaux, pour éclairer la nuit.

BAGNOLETTE, ſ. f. Sorte de coëffe à l'uſage des femmes. Celles d'hyver ſont de velours, de peluches, de chenilles, & de ſatin ſans envers, avec une dentelles de ſoie noire autour. Celles d'été ſont ordinairement de gaze blanche, unie ou mouchetée, avec une dentelle de fil, ou blonde de ſoie.

BAGUETTE, ſ. f. Nom des

grandes tulipes de Flandres, qui leur vient de leur force & de leur hauteur. La plûpart sont d'abord d'une seule couleur ; mais elles changent quelquefois, & les Curieux y gagnent les plus belles fleurs du monde.

BAHAR, s. m. Nom d'un poids oriental, que les Portugais appellent Barre, par corruption, comme nous le faisons après eux, sur-tout dans nos Comptoirs d'Afrique.

BAHEL SCHULLI, s. m. Arbrisseaux épineux des Indes, dont la racine, en décoction, est un excellent diuretique. On en distingue deux sortes; l'une qui croît dans les lieux aqueux, & l'autre dans les sables. C'est la premiere dont on vante la vertu.

BAIANISME, s. m. Doctrine de Michel Baïus, Théologien Flamand du seiziéme siécle, & nom d'une Secte qu'elle a formée. Elle regarde particuliérement la grace & la liberté. Pie V. & Grégoire XIII. l'ont condamnée par leurs Bulles.

BAILLEMENT, s. m. Nom qu'on donne, en Poësie françoise, à la rencontre vicieuse de deux voïelles, qui est bannie par les régles. On la nomme aussi *Hiatus*, mot emprunté du latin, qui signifie à peu près la même chose.

BAISE-MAIN, s. m. Nom qu'on donne encore à l'audience que le grand Seigneur accorde aux Ambassadeurs, parce qu'autrefois ils baisoient effectivement sa main. Mais, depuis que sous ce prétexte, un Croate eut tué Amurat, cet usage fut réduit à baiser le bout d'une longue manche de la veste, que ces Monarques portoient exprès ; & par degrés, à ne leur faire la révérence que de loin; & de-là vient même que les Tchaoux tiennent l'Ambassadeur par le bras.

BALAIER, v. act., se dit, dans le figuré, pour vuider un lieu, en chassant ceux qui l'occupent. *Balaier la tranchée*, c'est chasser ceux qui la défendent.

BALANCÉ, s. m. Pas de danse, composé de deux demi coupés, l'un en avant & l'autre en arriere.

BALANCONS, s. m. Piéces d'une sorte de bois de sapin, débité en petit, dont on fait un grand commerce en Languedoc.

BALASSOR, s. m. Nom d'une étoffe d'écorce d'arbre, qui vient des Indes orientales.

BALASTRI, s. m. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, à de beaux draps d'or qu'on y porte de Venise, où ils se fabriquent.

BALATAS, s. m. Grand arbre d'Amérique, propre à la charpente, mais qui étant sec & de gros grain, s'équarrit plus facilement qu'il ne se scie. Il s'en trouve qui ont jusqu'à cinq pieds d'équarrissage & plus de quarante pieds de tige.

BALAZÉES, s. f. Toiles blanches de cotton, qui se fabriquent à Surate, & qui se nomment aussi *Sauvageguzées de Surate.*

BALDAQUIN, s. m. Ornement, de bois, de métal ou de carton, en forme de dais. Il sert ordinairement à couronner un lit, ou quelque lieu de parade. Ce nom vient de l'Italien & signifie *Dais*. Nos Architectes le donnent aussi à une espece de Dais soutenu sur des colomnes au-dessus d'un autel.

BALI, s. m. Nom d'un Langue sçavante de l'Orient, dans laquelle sont écrits les principaux livres de la Religion des Bramines, & qui n'est entendue que d'un petit nombre de Prêtres. On fait venir ce nom d'un mot Chaldéen, qui signifie vieux, ou ce qui a vieilli.

BALIN, s. m. Nom d'une grande piéce de toile, au-dessus de laquelle on vanne & l'on crible le grain, pour le recevoir dans sa chute. On nomme *Balline* une gros-

se espece d'étoffe de l'aine, qui sert à faire des emballages.

BALLET, s. m. On appelle *Ballet*, d'après les Italiens, une suite d'air de plusieurs mouvemens, dont les danses représentent quelque sujet; & par extension, de petits poëmes lyriques, accompagnés de danses, dont le sujet est pris ordinairement dans la Fable.

BALE, s. f. Enveloppe de l'avoine, qui se nomme, dans quelques Provinces, *Borde* & *Barroule*. C'est la capsule où l'avoine est renfermée. Il se dit aussi de la premiere écorce des autres grains. L'orge mondé n'a plus de *balle*.

BALLES A FEU, s. m. Invention de guerre, composée de grosse toile remplie de poudre, & d'autres matieres capables de mettre le feu aux travaux de l'ennemi. On en fait aussi, pour éclairer pendant la nuit, qui se nomment *Balles luisantes*. Les Ballons, en termes d'artillerie, sont des espéces de Bombes, dont on distingue différentes sortes: Ballons à cailloux, Ballons à grenades, Ballons à bombes, &c.

BALNEABLE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux eaux qui sont propres pour les bains.

BALOCHES, s. m. Nom qu'on donne, dans plusieurs Ordres Religieux, à ceux qui ne rendant aucun service, tel que de prêcher, de confesser, &c., sont regardés comme des bouches inutiles.

BALON, s. m. Mesure pour le fer, qui contient seize tables de fer. Chaque table est d'un pied & demi, large de trois quarts de pied, & épaisse d'un grain d'orge. Le *Baloné* est un pas de danse.

BALOTE, s. f. Petite bale, qui sert à tirer au sort, dans les Elections qu'on remet comme au hazard. On appelle aussi *Balotes* des vaisseaux de bois dans lesquels on porte la vendange.

BALOURD, s. & adj. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie ignorant, stupide. C'est le caractere d'Arlequin, au Théâtre Italien. De-là Balourdise, pour signifier faute grossiere & stupidité.

BALSE, s. f. Espéce de Radeau composé de troncs d'arbres, ou de mats liés ensemble, dont les Indiens se servent sur la Côte du Pérou.

BALUX, s. m. Nom qu'on donne au sable des Rivieres dans lequel il se trouve de l'or mêlé.

BAMBIN, s. m. Mot emprunté de l'Italien, qui se dit pour enfant, dans l'âge de l'innocence.

BAMBOCHADE, s. f. Nom qu'on donne à certains tableaux, qui représentent des sujets grotesques & champêtres. On les appelle ainsi de leur Auteur, Peintre Flamand, que la singularité de sa taille fit nommer Bambocio ou Bamboche, par les Italiens. Son véritable nom étoit Pierre de Laër.

BANAL, adj. formé de Ban, qui se dit pour commun, vulgaire, public. En termes de Coutume, *Banal* signifie ce qui est dans l'étendue d'un lieu où les Vassaux doivent payer au Seigneur quelque droit; & ce qui leur est commun à cette condition, tel qu'un Moulin, un Pressoir, &c. Ce droit du Seigneur s'appelle droit de Banalité. Le district de la Banalité est nommé *Banlieue*.

BANC, s. m. Outre sa signification commune, ce mot en a plusieurs autres dans les arts. Le Banc à dégrossir des Tireurs d'or est une espéce de petite argue, qu'on fait tourner, pour réduire les lingots à la grosseur d'un petit fer de lacet. Leur banc à tirer est la machine dont ils se servent pour tirer le fil d'or à travers une petite filiere, nommée *Bregaton*, &c. Un banc de sable est un amas de sable qui s'éleve dans la mer, vers la surface de l'eau. On appelle le *Grand Banc*, un

Banc, ou une Montagne de sable, d'environ cent cinquante lieues de long, & cinquante de large, qui n'a, au-dessus d'elle, dans sa plus grande hauteur, qu'environ vingt brasses d'eau, & où l'on fait la pêche de la Morüe, à vingt-cinq lieues de l'Isle de Terre-neuve, que les Anglois qui la possédent aujourd'hui, nomment *Newfound-land*.

BANDE DU NORD, BANDE DU SUD, s. f. Termes de Marine, qui signifient côté du Nord & côté du Sud, c'est-à-dire, les deux hemispheres qui sont entre la ligne équinoxiale & les deux pôles.

BANDURE, s. f. Plante, qui ressemble à la Gentiane, par sa semence & son fruit, mais plus remarquable par une espéce de graine qu'elle produit sur sa feuille, & qui est à moitié remplie d'une liqueur assez agréable.

BANGE, s. f. On appelle Bange de Bourgogne une étoffe qui se fabrique dans cette Province, & dont il se fait un assez grand commerce à Lyon.

BANGNIER, s. m. Nom d'un camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANISTERE, s. f. Plante, qui tire son nom d'un célébre Botaniste, & don la fleur, qui est en papillon, est remplacée par une semence unie, dont la membrane extérieure forme une feuille aîlée, à peu près comme la semence de l'Erable.

BANNE, s. f. Nom d'une grande Manne. On appelle Charbon *en banne* celui qu'on apporte par charroi. La *Bannette* est une espéce de Panier, qui sert au transport des marchandises. La *Banse* est un autre grand Panier.

BARAQUER, v. act. Terme militaire. Les Soldats se baraquent, lorsqu'au défaut des tentes, ou pour passer une partie de l'hyver en campagne, ils se font des baraques.

BARBARESQUES, s. m. Habitans de la Barbarie, sur la Côte Septentrionale d'Afrique. On dit aussi *Barbaresques*, pour signifier ce qui tient des usages & du génie des Peuples Barbares, c'est-à-dire, grossiers, sans lumiéres, sans aucune regle de bienséance & de goût.

BARBARICAIRE, s. m. Nom qu'on donne aux Peintres en Tapisseries, qui emploient des soies de différentes couleurs dans les représentations d'hommes & d'animaux.

BARBETTE, s. f. Terme de Fortification. Il signifie une espéce de Platte-forme, ou de petite élévation de terre, qui se fait ordinairement dans les angles d'un bastion, pour y placer du canon qui tire par-dessus le Parapet. Ainsi, il a quelque rapport au Cavalier. Tirer le canon à barbette, c'est le tirer à découvert, sans épaulement de terre pour se cacher.

BARBONNE, s. f. Nom d'un Poisson de mer, qui ressemble à la Perche, & qui en a le goût.

BARCE, s. m. Espéce de petits canons, autrefois plus en usage, sur mer, qu'ils ne sont aujourd'hui. Ils sont plus courts, plus renforcés de métal, & de plus grand calibre que les Fauconneaux.

BARDEUR, s. m. Ouvrier qu'on emploie dans les atteliers de Maçonnerie, sur-tout pour les Bâtimens de pierre de taille. Ce nom vient de *Bard*, espéce de civiere à bras, dont il se servent pour transporter les pierres.

BARETTE, s. f. Nom qu'on donne, par excellence, à la calotte rouge des Cardinaux. Il vient d'un mot latin, qui signifie toutes sortes de coëffures d'hommes, & dont les Jésuites conservent mieux l'origine, en donnant, à la toque de leurs Novices, le nom de *Birette*. Le bonnet du grand Maître de Malte se nomme

Baretone. Il eſt de velours noir.

BARETTE, ſ. f. Nom d'une piéce d'Horlogerie, qu'on place dans un Barillet, près du crochet du reſſort, pour le maintenir contre la virole; ou qu'on attache aux platines, pour nettoyer les roues.

BARFOUL, ſ. m. Etoffe dont on fait des pagnes aux Négres, ſur la Côte occidentale d'Afrique.

BARGE, ſ. f. Grande Barque armée, dont on ſe ſert pour les deſcentes & pour d'autres uſages. On appelle auſſi *Barge*, dans quelques Provinces, une pile de foin entaſſé, qui ſe nomme *Meule* ou *Meulon* dans d'autres.

BARIGA DE MORE, ſ. m. Eſpéce de ſoies des Indes orientales, qui viennent ſur les vaiſſeaux de la compagnie de Hollande.

BARIGEL, ſ. m. Titre du Chef ou du Capitaine des Sbirres, qui ſont des Archers de Rome, établis pour la ſûreté publique.

BARLERIA, ſ. f. Plante, que les Anglois nomment *Suap-Diagoa*, dont la fleur eſt compoſée d'une ſeule feuille. Le piſtile ſe change en un fruit oblong & quadrangulaire, qui contient des ſemences rondes & plattes. Son nom lui vient de Barlerier, Botaniſte de Paris.

BAROQUE, adj., formé de Borocco, terme de Logique, qui eſt le nom d'un Sillogiſme de la ſeconde figure. Il ſe dit vulgairement pour inégal, bizarre, irrégulier.

BAROSANEME, ſ. m. gr. qui ſignifie *Peſe-vent.* C'eſt le nom d'une machine inventée pour connoître la peſanteur du vent.

BARRÉS, ſ. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Carmes, parce qu'ils portoient des manteaux diviſés par quartiers blancs & noirs.

BARRICADES, ſ. f. Chaîne qu'on tend à Paris, dans les troubles publics, à l'entrée des principales rues. On donne le même nom à des arbres taillés à ſix faces, traverſés de bâtons, ferrés au bout, qu'on met dans les paſſages, ou les bréches, pour retarder la cavalerie & l'infanterie.

BARRIERE, ſ. f. Terme de Traités. On nomme ainſi, depuis la paix d'Utrecht, quelques villes des Pays-bas Autrichiens, telles que Tournai, Ypres, &c. où les Hollandois tiennent garniſon, pour ſervir de boulevard contre les François.

BARROIR, ſ. m. Eſpéce de tarriere, dont la méche eſt fort étroite.

BARROLEMENT, ſ. m., qui ſignifie, en termes de Pratique, un délai de Procédures.

BARSE, ſ. f. Grandes boëtes d'étaim, dans leſquelles on apporte le thé de la Chine.

BARTAVELLE, ſ. f. Nom d'une eſpéce de groſſe Perdrix rouge, dont on vante la délicateſſe, & qui eſt commune dans le Dauphiné.

BASAAL, ſ. m. Arbre des Indes, qui ne porte des fleurs & des fruits que pendant quinze ans, & dont les feuilles, en décoction, ſont vantées pour les maux de gorge.

BASARUQUE, ſ. m. Nom d'une petite monnoie d'étaim des Indes.

BAS-FOND, ſ. m. ou Pays Somme. Terme de Mer. C'eſt un fond où il y a peu d'eau, & où la crainte d'échouer oblige à prendre des Pilotes du Pays pour ſervir de guides.

BASIN, ſ. m. Nom d'une bordure, ordinairement de bois uni, qui ſert pour enquadrer les Eſtampes. Elle le tire de ſon Inventeur.

BASSE-LISSE, ſ. f. Tapiſſerie de ſoie & de laine, relevée quelquefois d'or & d'argent. Ce n'eſt que la poſition du métier, qui fait la différence de la Baſſe-liſſe & de la Haute-liſſe. L'ouvrier ſe

nomme *Baſſe - liſſier.*

BATI, ſ. m. On appelle le *bati* d'un habit, le gros fil qui a ſervi à joindre les parties enſemble, ſur-tout l'étoffe & la doublure. Les Horlogers donnent le même nom au chaſſis d'une machine à fendre les roues.

BATTANT - L'ŒIL, ſ. m. Coëffure négligée de femmes, dont les côtés avancent beaucoup ſur le viſage, ſur-tout vers les temples & les yeux, que la moindre agitation de l'air lui fait battre.

BATTEMENT, ſ. m. Terme de Danſe & de Muſique. Dans le premier ſens, les battemens ſont des mouvemens en l'air, qui ſe font d'une jambe, tandis que le corps eſt poſé ſur l'autre. En Muſique, c'eſt une ſorte de conſonance, formée de la réunion de deux vibrations, qui ſe rejoignent après avoir été ſéparées.

BATTITURE, ſ. f. Ecaille des Métaux, qui ſe ſépare de la maſſe, lorſqu'elle eſt fortement battue à coups de marteau.

BATTURE, ſ. f. Eſpéce de dorure, dont l'aſſiéte ſe fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre. Elle tient lieu de ce qu'on appelle *Or-couleur*, dans les Peintures à l'huile. On l'appelle autrement dorure à miel, & quelquefois colle à miel.

BAVAROISE, ſ. f. Nom qu'on donne à une liqueur chaude, compoſée de thé & de ſyrop de capillaire. On en fait à l'eau & au lait.

BAUGE, ſ. f. Nom d'une ſorte de Droguet de gros fil & de laine groſſiere, qui ſe fabrique en Bourgogne.

BAVOCHURE, ſ. f. Terme de Graveur, qui ſe dit des traits qui ne ſont pas nets. Les Gravers à l'eau-forte ſont obligés d'ébarber les Bavochures avec le burin. *Bavochure* ſe dit auſſi de l'impreſſion d'un Livre, qui eſt tachée.

BAUQUIN, ſ. m. On donne ce nom au bout de la canne que les Verriers ſe mettent ſur les levres, pour ſouffler le verre.

BAXANE, ſ. f. Plante des Indes, dont le fruit eſt ſuffoquant, juſqu'à cauſer la mort. On attribue auſſi des vertus fort dangereuſes à l'ombre de l'arbre. Il y a une autre Baxane, qui paſſe, au contraire, pour un excellent contre-poiſon.

BAYETTE, ſ. f. Etoffe de laine, d'un tiſſu fort lâche, raſe d'un côté & cottonée de l'autre. Les Anglois la nomment *Baie. Baie d'Angleterre.*

BAZAC, ſ. m. Nom d'un coton très-fin & filé, qu'on appelle auſſi coton de Jéruſalem, parce qu'il vient de cette ville, & des environs.

BAZGENDGE, ſ. f. Noix de Galle rouge, qui ſert, en Turquie, à teindre en écarlate.

BEAUGE, ſ. f. Nom qu'on donne à de la paille, mêlée avec de la terre délayée, pour l'employer à conſtruire des Bâtimens.

BECCABUNGA, ſ. f. Plante aquatique, qui eſt une eſpéce de Veronique, & qui a de grandes vertus, en décoction. Elle eſt déterſive, vulnéraire, apéritive. Ses feuilles ſont aſſez larges, crenelées & d'un verd noirâtre. Ses fleurs ſont en forme d'épis, & diſpoſées en roſettes à quatre quartiers. Elle fleurit aux mois de Mai & de Juin.

BECHARU, ſ. m. Oiſeau aquatique de paſſage, que les Latins nommoient *Phenicoptere*, & dont ils regardoient la langue comme un mets délicieux. Il a le plumage rouge & la voix très-forte.

BECHE, ſ. f. Nom d'un Inſecte, qui eſt une eſpéce de petit Scarabée, revêtu d'une écaille verte & dorée. Il fait la guerre au raiſin & aux feuilles tendres. On le nomme auſſi Liſet, Vercoquin, Urebec, &c.

BECHEN ou BEHEN, ſ. m.

Racine médecinale, qui vient du Mont Liban, & qui entre dans les compositions alexiferes. On distingue le blanc & le rouge.

BEDOUINS ou BADOUINS, s. m. Nom d'un Peuple d'Abissinie, qui mene une vie errante comme les Tartares.

BEGUM, s. f. Titre d'honneur des Princesses & des Femmes de qualité de l'Indoustan.

BEIGE, adj. Serge *beige*. Nom d'une Serge noire, grise ou tannée, dont la laine n'a reçu aucune teinture, & qui se fabrique en Poitou.

BELEMNITE, s. f. Pierre, qui se nomme autrement *Pierre de Lynx*, blanche, grise, ou brune, de la grosseur, & de la longueur du doigt, à laquelle on attribue des vertus contre la pierre, & pour dessécher les plaies. Elle est commune en Allemagne, & l'on en trouve aussi aux environs de Paris & de Caën.

BELILLI, s. m. Médicament, qu'on apporte des Indes dans des cannes de Bambou, & qui a l'apparence d'un suc épaissi. Il est excellent pour la pleurésie & les hémorrhogies.

BELLE-DAME, s. f. Plante, dont les feuilles ont la figure de celles du Solanum, mais qui sont plus grandes, & dont les fleurs ont celle d'une cloche. Elle est rafraîchissante & narcotique. Son suc embellit la peau.

BELLIGERANT, adj. Mot composé du latin, qui signifie celui qui combat, qui fait actuellement la guerre. Les Gazettiers ont mis ce terme en usage. Puissances, Parties *belligerantes*.

BELLON, s. m. Nom d'une maladie commune en Angleterre, sur-tout dans les lieux voisins des mines de Plomb. Elle attaque les animaux comme les hommes. On nomme aussi *Bellon* un grand cuvier, qui sert aux pressoirs de vin & de cidre.

BELOER, s. f. Plante des Indes, toujours verte, dont les feuilles, en poudre, sont un très-violent purgatif, mais dont la graine purge modérement.

BENEFICIATURES, subst. f. Bénéfices des Chantres, des Chapelains, &c, qui sont plutôt des offices à gages, que de véritables bénéfices. *Bénéficier*, verbe actif, est un terme de Mines, qui signifie travailler facilement une Mine. Un métal difficile *à bénéficier*. Une Mine qui se *bénéficie* aisément.

BENEVOLE, adj. lat., qui se dit, dans le style badin, pour favorable ou favorablement disposé. On appelle *Benevole*, en langage Monastique, une Place qu'on obtient dans un Abbaye, avec un Bref de translation d'un ordre à un autre.

BERAM, s. m. Grosse toile de fil de coton, qui vient particuliérement de Surate. Il y a des Berams blancs, d'unis, & de raiés.

BERGERETTE, s. f. Nom d'une liqueur composée de vin & de miel, qui se nomme aussi *Œnomeli*.

BERNARD L'HERMITE, ou L'HERMITE, ou le Pauvre homme. Nom d'un petit poisson, fait à peu près comme l'Ecrevete ou la Salicoque, qui se loge dans une écaille vuide, & qui en change, suivant sa grosseur, jusqu'à ce qu'il cesse de croître.

BERNAVI, s. m. Plante d'Amérique, dont les Amériquains prennent, lorsqu'ils veulent se rendre gais; comme les Orientaux se servent de l'*Opium*, & les Egyptiens de l'Electuaire qu'ils nomment *Bers*.

BERNER, v. a. faire sauter quelqu'un en l'air & le recevoir sur une couverture dont on tient les quatre coins. De-là *Berner*, dans le figuré, pour dire railler quelqu'un, s'en faire un jouet. La *Berne* de Maroc est un supplice cruel, qui consiste à faire prendre le Patient par trois ou quatre Négres, qui, le te-

nant aux jarrets, le lancent en l'air de toute leur force. L'action simple de Berner se nomme *Bernement*.

BERNIESQUE, f. & adj. Espéce de style burlesque, noble, fin, & noins négligé que le burlesque ordinaire. Il tire son nom de *Berni*, ou *Bernia*, Poëte Italien du seiziéme Siécle, qui mit l'Orlando de l'Arioste dans ce style.

BESAIGRE, adj. Mot en usage pour signifier ce qui s'aigrit, ce qui commence à tourner à l'aigre.

BESNARDES ou BENARDES. Espéce particuliere de Serrures. Les portes, qui en ont, se nomment aussi *Benardes*.

BESSON, f. m. Terme de Marine, qui signifie *rondeur*, & qui se dit de tout ce qui est relevé hors d'œuvre.

BIASSE, f. f. Nom d'une Soie crue qui vient du Levant.

BIBLIOGRAPHE, f. m. gr. Nom qu'on donne à ceux qui sont versés dans la connoissance des Livres, c'est-à-dire, des Titres, des Editions, des Prix, &c. C'est proprement la science d'un bon Bibliothéquaire & d'un bon Libraire. *Bibliomane*, f. gr., se dit de celui dont le goût, pour les Livres, va jusqu'à la passion; *Bibliophile*, grec, de celui qui les aime avec un goût raisonnable; *Bibliotaphe*, grec, de celui qui, ayant quelque Livre rare & curieux, en est si jaloux qu'il ne le fait voir à personne, & que, suivant la signification du mot, il en est comme le tombeau.

BICHO, f. m. Nom qu'on donne, au Brésil, & dans d'autres lieux de l'Amérique, aux Vers, qui s'insinuent dans les membres du corps, & qui causent des maux cruels. Les Maladies, qui en sont l'effet, portent le même nom.

BIDANET, f. m. Nom de la suie de cheminée, lorsqu'elle est employée, dans la teinture, pour les couleurs brunes.

BIFURCATION, f. f. latin. Terme d'Anatomie, qui signifie la disposition d'une partie qui fourche, ou qui se divise en deux. On donne le même nom, dans les arbres, à l'endroit où une branche se sépare en deux & devient fourchue. Les Dentistes disent que les racines de certaines dents se bifurquent, c'est-à-dire, se divisent en deux fourchons.

BIGAILLE, f. f. Terme générique, qui comprend tous les Insectes volatils, tels que les Mouches, Moucherons, Vercurs, Moustiques, Cousins, Ravers, Maringouins, &c.

BILLER, v. act. Biller la pâte, c'est l'applatir avec un rouleau, qui se nomme *Bille*.

BILLION, subst. masc. Ce mot, en termes d'Arithmétique, a la même signification que Milliard, c'est-à-dire, dix fois cent millions. On disoit autrefois *Bimillion*.

BIPEDAL, adj. lat., qui a la mesure de deux pieds. *Bipede* ne se dit que des animaux qui marchent à deux pieds, tels que l'homme & le singe. On demande si c'est naturellement, ou par éducation, que l'homme est *Bipede*?

BIREME, f. f. lat. Vaisseau ancien, qui avoit deux rangs de rames de chaque côté. On en voit des figures sur la colomne Trajane.

BIRIBY, f. m. Nom d'un jeu fort à la mode, dont les instrumens sont un grand tableau, qui contient soixante-dix cases, avec leurs numeros, & un sac dans lequel sont soixante-quatre petites boules qui contiennent autant de billets numerotés. Chaque joueur tire, à son tour, une boule du sac; & si le numeró du billet répond à celui de la case du tableau, sur laquelle il a mis son argent, un Banquier lui paye soixante-quatre fois sa mise. On

conçoit que l'avantage du Banquier est toujours de six sur soixante-dix ; sans compter qu'il a six cases nulles à chaque coup. Le *Cavagnol* ne différe du Biribi, qu'en ce que chacun a son tableau particulier.

BIRLOIR, f. m. Nom d'une petite machine de bois tournante, qui sert à retenir un chassis de fenêtre, lorsqu'il est levé.

BIROTINE, f. f. Espéce de soie levantine, dont il se fait un commerce assez considérable à Amsterdam.

BISAGE, f. m. Seconde teinture d'une étoffe, ou nouvelle couleur que les Teinturiers donnent à une étoffe qui a déja été teinte. On nomme *Etoffe lisée* celle qui a été reteinte & repassée.

BISET, f. m. Pigeon sauvage, qui tire ce nom de son plumage, ou de sa chair plus bise que celle des Pigeons de voliere.

BISON, f. m. Nom qu'on donne aux bœufs sauvages des Indes. Ils ont la tête courte, le front large, les cornes crochues, pointues, noires & luisantes, les yeux grands, le regard affreux, & la langue si rude, qu'en léchant ils enlevent la peau. Les crins de leur cou ont une odeur de musc, & l'on prétend que la poudre de leurs cornes resiste au venin. *Bison* est employé dans le même sens que *Buffle*, en termes de Blason.

BISQUAINS, f. m. Peaux de mouton, en laine, dont les Bourreliers se servent pour couvrir les colliers des chevaux de harnois.

BISULQUE, adj. lat., qui signifie *fendu* ou *fourchu*. Entre les diverses classes d'animaux, on distingue les Bisulques, c'est-à-dire, ceux qui ont le pied fourchu, tels que les Chameaux, les Bœufs, &c. Les Hébreux n'osoient manger des animaux Bisulques.

BITCHEMAR, f. m. Poisson de la Mer des Indes Orientales ; qu'on sale & qu'on fait sécher, comme la Morue.

BITTERU, f. m. C'est le nom qu'on donne, dans les salines, à la liqueur, qui coule du sel, après sa cristallisation, & qu'on reçoit dans des vaisseaux. On la nomme aussi *Eau mere*.

BIVAC, que d'autres écrivent & prononcent *Bivrac*, *Bivouac*, *Biouac*, & *Bihouac*. Mot tiré de l'Allemand, qui se dit d'une garde de nuit, & même d'une faction de l'armée entiére, lorsque dans un siége, ou se trouvant en présence de l'Ennemi, elle sort de ses Tentes pour passer la nuit au bord des lignes, ou à la tête du Camp.

BIVALVE, f. f. lat. Coquillage qui a deux parties, jointes par une sorte de charniere, qui leur sert à s'ouvrir & à se fermer. Telles sont les huitres, les moules, &c. La division des poissons testacés, c'est-à-dire, à coquilles, est en Univales & en Bivalves.

BLANC, adj. qui signifie la couleur opposée à *noir*. Quantité de femmes mettent du blanc & du rouge, pour s'embellir le visage par des couleurs que la nature leur a refusées. On demande si le blanc est une couleur ? C'en est une du moins pour les Peintres. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'est n'y réserver, ni taillis, ni balivaux. Cornette *blanche* est, en France, le nom du premier Régiment de Cavalerie. *Blanchir* de la viande, c'est la mettre dans de l'eau tiéde, pour la faire revenir.

BLANQUE. Terme vulgaire, qui se dit dans les jeux où l'on tire au sort, lorsqu'on n'amene rien. C'est apparemment une corruption de *Blanche*, qui peut venir de l'usage ancien de tirer dans un livre, dont une partie des pages est chiffrée, & l'autre blanche, c'est-à-dire, sans chif-

fres. Ainſi *Blanque* ſignifie feuille blanche, & par conſéquent celle qui n'amene point de lot.

BLASER. Terme commun, dans pluſieurs Provinces de France, pour ſignifier *brûler*, *deſſécher*, lorſque cet effet eſt produit par l'uſage exceſſif des liqueurs fortes. L'eau-de-vie *blaſe*. Un homme *blaſé*.

BLASONNER, v. act. & n. C'eſt expliquer des armoiries. On commence toujours par le champ; puis on ſpécifie les figures ou piéces honorables, s'il y en a, & l'on deſcend enſuite aux autres figures. Les armes de France ſont trois Fleurs-de-lys en champ d'azur, deux en chef & une en pointe.

BLEU, adj. & ſ. m. On en diſtingue différentes nuances. *Bleu* blanc, *bleu* mourant, *bleu* céleſte, *bleu* turquin, ou foncé, *bleu* pers, qui eſt entre verd & bleu, *bleu* d'enfer, ou noirâtre, &c. On fait, avec la graine de tourne ſol, un *bleu* qui porte le nom de cette Plante. Les différentes Troupes de la Maiſon du Roi ſont diſtinguées par le nom général de *Bleus* & *Rouges*, qui eſt pris de la couleur de leurs habits.

BLONDE, ſ. f. Eſpéce de Dentelle de ſoie, qui s'eſt miſe fort à la mode. Une coëffure de *Blonde*.

BLOUSSE, ſ. f. Laine courte, qui ne peut être employée dans les Manufactures, & qu'on renvoye à la Carde. *Blouette du Rhin* eſt le nom d'un ſorte de laine d'Allemagne.

BOBELIN, ſ. m. Ancienne chauſſure Françoiſe, à l'uſage du Peuple. Les Savetiers de Paris en ont conſervé, parmi leurs titres, la qualité de *Bobelineurs*, auxquels on prétend qu'ils ont ſuccédé. Elle les diſtinguoit alors des Cordonniers.

BOCAGE, ſ. m. Nom général de toutes les eſpéces de Linge ouvré, qui ſe font en Baſſe-Normandie. On ne nous apprend pas l'origine.

BOCHET, ſ. m. Seconde décoction des Bois & des Plantes ſudorifiques, qu'on fait boire dans certaines maladies, où la tranſpiration doit être augmentée.

BOESSE, ſ. f. Inſtrument de pluſieurs fils de laiton joints enſemble, qui ſert aux Monnoyeurs, aux Sculpteurs, aux Cizeleurs, pour ébarber les lames, ou pour nettoyer les ouvrages de métal.

BŒUF, ſ. m. On appelle *Bœuf violé* le Bœuf qu'on promene au Carnaval, parce qu'il eſt ordinairement accompagné de violons & d'autres inſtrumens. Quelques-uns diſent *villé* & d'autres *vielé*.

BOLETITE, ſ. f. Nom d'une pierre argilleuſe, de couleur cendrée, ſemée de lignes argentées, qui repréſente une Morille avec ſon enveloppe.

BOLZAS, ſ. m. Coutil de coton, qui vient des Indes, blanc ou rayé de jaune. Ses raies ſont de coton cru.

BOMBARDE, ſ. f. Nom d'un des jeux de l'Orgue, mais qui s'employe rarement. Les jeux en pedale ont auſſi des Bombardes.

BOMPOURNICKLE, ſ. m. Eſpéce de pain fort noir, & fort peſant, dont l'uſage eſt particulier à la Weſtphalie.

BONDUC, ſ. m. Plante des Indes, dont les Baies, ameres, rondes, & de couleur cendrée, ſont employées, dans la Médecine, contre la pierre, les maux d'eſtomac, &c.

BON-HENRI, ſ. m. Plante fort ſemblable l'Epinar. Elle eſt laxative, émolliente & vulnéraire. En cataplâme, elle calme, dit-on, les douleurs de la goutte.

BONNET DE NEPTUNE, ſ. m. Eſpéce de Champignon de mer, haut d'environ cinq pouces & demi, ſur ſept de large à ſa baſe, & qui s'arrondit, par la tête, en forme de calotte, dont les lames ſont coupées en crête

de coq ; ce qui lui donne l'apparence d'une tête naissante. Le *Bonnet d'Hippocrate* est un bandage de tête, pour les écartemens des sutures.

BORBORISME, s. m. gr., qui signifie proprement ce qui a l'odeur de la boue. Les Médecins en ont fait le nom d'un vent humide ou *bourbeux*, qui sort des intestins, ou qui s'y fait entendre, & qui est un symptôme ordinaire de colique ou d'indigestion.

BORDELIERE, s. f. Petit poisson de riviere ou de lac, qui a la tête courte, sans dents & sans langue, le corps couvert de petites écailles minces & noirâtres, & qui est de fort bon goût. Il se tient toujours au bord de l'eau, & de-là lui vient son nom.

BORDEMENT, s. m. Terme de Peinture, qui se dit de la maniere d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Ceux dont le champ est tout d'émail sont sans bordement.

BOROZAIL ou ZAIL, s. m. Maladie contagieuse des Africains méridionaux, qui vient d'un usage immodéré des femmes, mais qui est différente de la vérole. D'autres la nomment *Asab*.

BOSTANGI-BACHI, s. m. Intendant des Jardins du Grand-Seigneur. Il a, sous ses Ordres, quatre cens Jardiniers, qui se nomment aussi Bostangis.

BOTHRION, s. m. gr. Nom d'un petit ulcere creux, qui se forme dans la cornée des yeux.

BOTRIS ou BOTRIDE, s. f. Plante dont les feuilles sont velues & découpées, & les fleurs en petites grappes. On lui attribue des vertus surprenantes, surtout pour faire sortir les enfans morts du sein de leurs Meres. Elle croît particulierement dans les lieux humides.

BOTRYTE, s. m. gr. Pierre qui doit sa naissance au feu, & qui tire son nom de sa figure. C'est une espéce de Cadmie brûlée, qui se forme dans la partie supérieure du fourneau, & qui ressemble, suivant la signification du mot grec, à une grappe de raisin. On appelle *Placitis* la partie qui se ramasse au fond.

BOTTAGE, s. m. Droit que l'Abbaye de saint Denis leve sur tous les Bateaux & les Marchandises qui passent sur la Seine, depuis la saint Denis jusqu'à la saint André.

BOUBAK, s. m. Animal des frontieres de Moscovie & de Pologne. On en distingue deux sortes, qui sont toujours en guerre. Les uns ressemblent au Blereau, les autres au Renard. On raconte des choses fort étranges de leur animosité mutuelle.

BOUDER, v. d'origine obscure. Il est neutre & actif. Bouder simplement, c'est être d'une humeur sombre & chagrine à l'occasion de quelque chose dont on est fâché. *Bouder* quelqu'un, c'est lui marquer, par un air froid & des manieres réservées, qu'on est mécontent de lui.

BOUDINE, s. f. Nom qu'on donne aux nœuds du verre, ou à la bosse qui demeure dans le plat du verre, à l'endroit où il a été coulé. Les Vitriers ont des Moulins, ou Mouloirs, pour diminuer du moins les Boudines, quand ils ne peuvent les ôter tout-à-fait.

BOUGEOIR, s. m. Petit Chandelier portatif, dans lequel on met une bougie. Il y a un Bougeoir d'or au coucher du Roi ; & c'est une distinction pour les Seigneurs, de le tenir.

BOUGIE, s. f. En termes de Chirurgie, c'est une petite verge cirée, qu'on introduit dans l'urethre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer les excrescences qui se nomment Carnosités. Les *Bougies* de M. d'A-

can font auſſi célébres, que fon habileté à guérir toutes ces maladies.

BOUILLE, ſ. f. Marque que les Commis mettent à chaque piéce d'étoffe, déclarée au Bureau des Fermes. *Bouiller* une étoffe, c'eſt y mettre cette marque.

BOULANGER DE CAMP, ſ. m. Nom de certaines Serges drapées, qui ſe fabriquent en Poitou. L'Inventeur ſe nommoit Boulanger, & la matiére eſt une laine Eſpagnole de Campo.

BOULE-PONCHE, ſ. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui ſignifie une certaine quantité de la liqueur qui ſe nomme *Pounch*, ſervie dans un vaiſſeau qu'on nomme *Bowl.*

BOULICHE, ſ. f. Nom de certains grands vaſes de terre, dont on ſe ſert, dans les Mers du Sud, pour y mettre du vin.

BOUQUE, ſ. f. Terme de Navigation, qui ſignifie proprement un paſſage étroit. De-là *embouquer*, pour dire, *entrer*, *s'engager dans une Bouque ou un Détroit.*

• BOUQUINISTE, ſubſt. maſc. qui ſe dit d'un Vendeur de vieux Livres qui ſe nomment auſſi *Bouquins*, & de celui qui aime à lire des *Bouquins*, qui cherche parmi de vieux Livres, pour en trouver quelqu'un qui ſoit bon.

BOURBONNISTE, ſ. m. On trouve ce mot quelquefois employé, pour ſignifier Partiſan de la Maiſon de Bourbon.

BOURCETTE, ſ. f. Petite Plante fort alcaline, qui ſe mange en ſalade, & qu'on croit bonne pour les pertes de ſang, les hemorrhagies, la dyſſenterie, &c. On l'appelle vulgairement *Mache.*

BOURDALOUE, ſ. f. Nom d'une ſorte de treſſe, ou de cordon de chapeau, avec une boucle, dont l'invention eſt attribuée au fameux Pere Bourdaloue.

BOURDE, ſ. f. Mot fort ancien, qui a ſignifié *Menſonge*, & qu'on trouve employé, dans ce ſens, dès le tems de Saint Louis. On diſoit auſſi *Bourder*, pour mentir & tromper; mais il eſt hors d'uſage. L'origine eſt fort incertaine. *Bourde* eſt auſſi une eſpéce de mauvaiſe ſoude. *Bourde*, ſe dit encore, en langage familier, pour *menſonge* ou *fable* inventée à plaiſir.

BOURGEON, ſ. m. On appelle *Bourgeon* ou *Eſcouville*, des laines plus fines que le reſte, qui s'allongent ou s'échappent par brins en différens endroits de la toiſon, & qu'on arrache de deſſus la bête avant que de la tondre.

BOURRÉE. Pas de *Bourrée*. C'eſt un Pas compoſé de deux mouvemens; un demi coupé avec un pas marché ſur la pointe du pied, & un demi jetté, qui fait le ſecond mouvement.

BOURRELANISSE, ſ. f. Nom de la groſſe laine qui reſte aux Moulins où l'on foule des draps fins. Celle qui ſort des gros draps ſe nomme *Lavetan.*

BOURRICHE, ſ. f. Eſpéce de Panier, d'un tiſſu clair, qui eſt depuis long-tems en uſage, pour tranſporter le gibier & la volaille. *Voiture* en parle dans ſa Lettre 108.

BOUTADE, ſ. f. Mot d'origine obſcure, mais fort en uſage pour ſignifier *caprice*, ou léger emportement ſans cauſe apparente.

BOUTON, ſ. m. Nom d'une arme des Sauvages de l'Amérique, qui eſt une eſpéce de maſſue de bois fort dur, entre trois & quatre pieds de long, platte, épaiſſes de deux pouces, excepté à la poignée où ſon épaiſſeur eſt un peu moindre. Ils en font un uſage terrible.

BOUTON DE FEU, ſ. m. Cautere actuel, qui s'employe pour brûler les os, pour conſu-

mer les exoſtoſes & les caries, &c.

BOUTRAME, ſ. f. Nom qu'on donne, en Flandres, à une tranche de pain ſur laquelle on étend du beurre & quelquefois des friandiſes, pour la manger avec plus de goût.

BOUVART, ſ. m. Jeune bœuf. *Voyez* BOVARD.

BOUVIER, ſ. m. Petit poiſſon de riviere, plat, long de trois ou quatre pouces, dont les écailles ſont argentines, & qui ſe tient toujours dans la boue. Il ſe nomme auſſi *Peteuſe*. *Voyez* BOOTES.

BOUVREUIL, ſ. m. Belle eſpéce d'oiſeau, fort commun dans la forêt d'Anet. Sa groſſeur eſt celle d'une Alouette. Il a le bec, la tête, les aîles & la queue, noirs, le dos gris d'ardoiſe, & le ventre d'un beau rouge. Il apprend à parler & à ſiffler, avec peu de ſoin pour l'inſtruire.

BOUZIN, ſ. m. Partie trop tendre d'une pierre. On *ébouzine les pierres*, c'eſt-à-dire, qu'on en retranche cette partie, avant que de les employer.

BRABANTES, ſ. f. Toiles d'étoupe de lin, qui ſe fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, &c.

BRACELET, ſ. m. En termes d'Anatomie, c'eſt un ligament circulaire du poignet, qui, formant un cercle dans la Région du Carpe, embraſſe tous les tendons qui ſervent à la main.

BRANCADES, ſ. f. Nom qu'on donne aux chaînes de forçats.

BRANLE-BAS, ſ. m. Terme de Marine. Faire *branle-bas*, c'eſt ôter non-ſeulement les Branles, mais tout ce qui eſt ſur le Gaillard & dans l'Entrepont, & le jetter à fond de cale, pour ſe diſpoſer au combat.

BRAQUEMART, ſ. m. Ancien nom d'un ſabre, ou d'une épée tranchante.

BRAS, ſ. m. Avoir des bras, en termes de Danſe, c'eſt les porter, les remuer avec grace. On dit d'une femme qu'*elle fait les beaux bras*, pour ſignifier qu'elle ſe donne des graces affectées. Un *bras* de Mer eſt une partie de Mer, qui s'avance dans les terres.

BRATHITE, ſ. f. Nom d'une pierre figurée, qui eſt une eſpéce de *Dendrite*, où l'on croit voir les feuilles de la Sabine. Auſſi ſe nomme-t'elle autrement *Sabinite*.

BRAULS, ſ. m. Toiles des Indes, raiées de bleu & de blanc, qu'on nomme auſſi *Turbans*, parce qu'elles ſervent beaucoup à couvrir cet ornement de tête.

BREAUNE, ſ. f. Toile de lin, de différentes qualités, qui ſe fabrique en pluſieurs endroits de Normandie, & qui ſert particuliérement à faire des Rideaux de fenêtre.

BREDOUILLE. Terme badin, emprunté du jeu de Trictrac, qu'on employe pour ſignifier qu'on n'a rien fait de ce qu'on s'étoit propoſé. On revient bredouille, c'eſt-à-dire, ſans rien apporter, ſans avoir rien fait, ſans avoir rien obtenu, ſans avoir vû perſonne, &c. en un mot, ſans être plus avancé qu'on ne l'étoit.

BRELANDINIER, ſ. m. Nom que l'uſage fait donner aux Marchands & aux Ouvriers, qui étallent aux coins des rues, dans des Boutiques mobiles & portatives.

BRELLE, ſ. f. Nom d'une certaine quantité de piéces de bois liées enſemble, pour les faire flotter, en forme de radeau. Quatre *Brelles* font le train complet.

BRENECHE, ſ. f. Nom qu'on donne à la liqueur qu'on tire des Poires, & qui ſe nomme *Poiré*, lorſqu'étant encore nouvelle elle en eſt plus douce & plus agréable.

BRESILLER, v. n., qui ſignifie, ſe rompre par petits mor-

ceaux, ou se réduire en poudre à force de sécheresse. Les uns font venir ce mot de *braize*; les autres du bois de Brésil, qui nous vient fort sec.

BREVET, s. m. Préparation de teinture, qui consiste dans une décoction de Garance & de Son, passée au tamis dans le bain d'Indigo. On appelle *brevet* la Croix de l'Ordre du Saint-Esprit, qui est brodée sur les habits des Chevaliers; & ce nom se donne quelquefois aux Chevaliers mêmes.

BRICOLE, s. f. Tour & détour des choses, causé par les résistances qu'elles rencontrent dans leur mouvement. En termes de Marine, *bricole* se dit de la puissance qu'ont les poids, placés au-dessus du centre de gravité, pour mettre un vaisseau sur le côté. Le lest contre-balance la *bricole*, qui est occasionnée par le poids de mâts, des manœuvres hautes, &c.

BRIGITTINS, s. m. Religieux fondés en 1344, par sainte Brigitte, sous la régle de saint Augustin. Chaque Monastere doit être double, l'un de Religieux, & l'autre de Religieuses. Il y en a néanmois d'hommes seuls & des filles seules. Ils ont été introduits de Flandres en Espagne, par la B. Marine d'Escobar, & leur premier Monastere est à Valladolid. L'Irlande a eu son Ordre de Brigittines instituées au cinquiéme siécle, par une Brigitte Irlandoise.

BRILLANT, s. m. On donne ce nom à un diamant taillé à facette, par-dessus & par-dessous. *Brillanter* un diamant signifie le tailler dans cette forme.

BRINS, s. m. Toiles de chanvre, qui se fabriquent en Champagne. On appelle *brins d'estoc*, de grands bâtons, ferrés par les deux bouts, qui servent, en Flandres, à sauter les fossés, dont tous les champs sont entrecoutés.

BRIS DE MARCHÉ, BRIS DE PRISON. Deux termes de Jurisprudence; le premier, qui signifier le vol des Marchandises qui se portent au marché, ou le Monopole qui en empêche la bonne vente; l'autre, qui se dit des efforts qu'un prisonnier fait pour s'évader, & qui sont régardés comme un crime, quand il seroit même emprisonné sans cause légitime. La peine en est arbitraire, ou réglée ordinairement sur les circonstances.

BRISE-VENT, s. m. Nom qu'on donne à des clôtures, ou de petits murs, qui se mettent autour des planches, ou des couches, d'un jardin potager, pour garantir, des vents foids, les melons, les salades, & d'autres plantes délicates.

BRISTOL. Les Pierres de Bristol, (c'est-à-dire, l'espece de cristal qui se trouve dans des pierres, près de cette Ville), sont aussi transparentes que le cristal de roche. L'eau de Bristol, qui sort d'une source minérale, dans le voisinage de la même ville, est la plus pure & la plus légere qu'on connoisse en Europe.

BRITINNIENS, s. m. Religieux Hermites d'Italie, ainsi nommés de leur premiere demeure, qui s'appelle le *Britinni*, dans la Marche d'Ancône. Leur institution est fort ancienne; mais ils ont été réunis, par Alexandre IV, à l'Ordre des Hermites de saint Augustin.

BRIZOMANCIE ou ONIROCRITIQUE, s. f. gr. Art de deviner les choses futures par les songes. Mais, à l'exception de ceux que Dieu peut envoyer exprès, la divination, par les songes, n'est qu'une superstition, lorsqu'elle s'étend au-delà de la disposition actuelle du corps, dont il paroît qu'on peut quelquefois juger, par la nature des images qui se représentent dans le sommeil.

BROCANTEUR, s. m. Celui qui fait métier d'acheter & de re-

vendre diverſes ſortes de curioſités ou de marchandiſes, pour trouver du profit dans cette eſpece de commerce. *Brocanter* eſt le verbe.

BROCARD DE SOIE, ſ. m. Nom d'un coquillage, dont la bigarrure brune, ſur un fond blanc, imite le Brocard de ſoie. C'eſt une des eſpéces du Rouleau.

BROCHURE, ſ. f. Nom qu'on donne aux Livres, lorſqu'au lieu d'être reliés, ils ſont ſeulement brochés, c'eſt-à-dire, couſus & couverts en papier. *Brochure* ſe dit auſſi des figures & des ornemens qu'on ajoûte au fond d'une étoffe, qu'on nomme alors Etoffe *brochée*.

BRODE, ſ. f., qui ſe dit pour *Broderie*, en termes de Point royal, ou Point de France.

BRODEQIN, ſ. m. Nom d'une eſpéce de torture, où l'on ſerre les jambes du criminel entre des piéces de bois avec des coins, ſur leſquels on frappe pour augmenter le ſerrement.

BROMOT, ſ. m. Plante, qui reſſemble à l'Avoine ſauvage, mais qui porte, au lieu d'épi, des barbes longues & rudes. Elle croît au bord des chemins. On lui attribue une vertu vulnéraire & déterſive.

BRONCHOTOMIE, ſ. f. gr. Terme de Chirurgie, pour ſignifier une inciſion qui ſe fait à la trachée artere, lorſque l'inflammation du larynx empêche la tranſpiration.

BROQUE, ſ. f. Rejetton d'un Chou friſé. *Voyez* BROCCOLI.

BROUI, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt un tuyau par lequel on ſouffle, pour travailler en émail. On l'appelle auſſi Chalumeau, &c.

BROUT, ſ. m. Premieres productions du bois, au Printems, que les bêtes fauves mangent avec avidité, & dont on prétend même qu'elles s'enivrent. De-là vient *Brouter*, pour, manger la pointe des herbes & les extrêmités des arbres où la ſeve ſe porte. *Broutilles* ſe dit des menues branches, qui reſtent dans les forêts après qu'on en a tiré le bois de corde. On appelle *Brou de Noix*, les coques de Noix vertes, qu'on laiſſe pourrir, & qu'on fait enſuite bouillir dans l'eau, pour donner au bois la couleur du Noyer.

BRUCOLAQUES, ſ. m. Nom que les Grecs donnent aux Cadavres des perſonnes excommuniées. Ils les croyent animés par le démon, & de-là vient leur nom, qui ſignifie *faux reſſuſcité*. C'eſt une eſpece de Vanpires.

BRUNETTE, ſ. f. Petite chanſon tendre, d'un goût naturel & délicat. Les *Brunettes* ſont ordinairement à couplets, avec un refrain. C'eſt auſſi le nom d'un fort beau coquillage, de l'eſpece des Rouleaux, marqué de taches brunes.

BRUSQUE, adj. Ce mot, qui n'étoit autrefois que l'adjectif de Bruſquerie, a pris une ſignification plus étendue, pour exprimer ce qui eſt fort précipité, ce qui ne paroît point avoir été médité, ni prévu, & qui ſe fait avec précipitation. Un départ *bruſque*, une réſolution *bruſque*. *Bruſquer* ſe dit auſſi dans le même ſens. On *bruſque* une entrepriſe, une bataille, un ouvrage d'eſprit, &c.

BRUT, adj. lat., qui ſignifie ce qui eſt encore dans ſon état naturel, qui n'a point reçu d'autre forme, ni aucune ſorte de préparation ou d'embelliſſement. Une *Brute* eſt un animal privé de raiſon. *Brut* ou *Ort* ſe dit du poids d'une marchandiſe, qui eſt peſée avec ſon emballage. Cette Balle peſe quatre cens livres *Brut* ou *Ort*, c'eſt-à-dire, que l'emballage & la marchandiſe peſent enſemble quatre cens livres.

BRYON, ſ. m. gr. Petite mouſſe griſe, qui croît ſur l'écorce des arbres, particuliére-

ment ſur celle des Chênes.

BUBALE, ſ. m. Animal vanté par les Anciens, que pluſieurs Naturaliſtes prennent, ſur ſa deſcription, pour la Vache de Barbarie.

BUCIOCHE, ſ. f. Draps de Provence & de Languedoc, que les François portent à Alexandrie & au Caire.

BULBE, ſ. m. Le *Bulbe caverneux* eſt un terme d'Anatomie, qui ſe dit des muſcles accélérateurs, qui vont paſſer ſur le bulbe de l'uretere.

BULTEAU, ſ. m. Mettre des arbres en *Bulteau*, ou *Tetars*, c'eſt leur couper la tête.

BUNETTE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Moineau qui fait ſon nid dans les haies. Son plumage eſt gris, & ſa groſſeur un peu moindre, que celle de la Fauvette. On remarque que ſon nid n'eſt jamais qu'à la hauteur d'un homme de taille médiocre.

BUPHTHALME, ſ. m. grec. Plante, dont le nom ſignifie Œil de Beuf, & lui vient de ſa fleur, qui eſt faite en maniere d'œil. Ses feuilles reſſemblent au Fenouil. Quelques-uns l'appellent *Cacle*. On la vante pour la jauniſſe, ſurtout priſe en breuvage, au ſortir du bain.

BUSE, ſ. f. ou BOUBI, ſ. m. Gros oiſeau de proie, fort lent & fort ſtupide, qu'il eſt impoſſible de dreſſer pour la chaſſe. Sa couleur eſt noirâtre. Il fait la guerre aux garennes, aux baſſecours & aux étangs. On appelle auſſi *buſe* les tuyaux des ſoufflets, ſoit de métal ou de bois.

BUSTROPHE, ſ. m. gr. Maniere d'écrire de la gauche à la droite, & enſuite de la droite à la gauche, ſans diſcontinuer la ligne, en courbant ſeulement la premiere en demi cercle, & revenant par une ſeconde, qui n'eſt que la même continuée. Les Vers s'écrivoient autrefois dans cette forme; & de-là vient le mot latin *Verſus*, parce qu'on tournoit à peu près comme font les bœufs, pour former les ſillons du labourage; ce que le mot de *Buſtrophe* exprime auſſi.

BY, ſ. m. Grand foſſé, qui regne au travers d'un Etang, juſqu'à la bonde, pour y retenir une certaine quantité d'eau, lorſqu'on vuide l'Etang. On l'appelle *Biez* dans quelques Provinces.

BYARIS, ſ. m. Eſpece de Baleine, que d'autres nomment Cachelot, & qu'on croit le mâle des Baleines. Ce qu'on appelle Blanc de Baleine eſt fait de la cervelle du Byaris.

BYZANTINE, adj. Hiſtoire *Byzantine*. On donne ce nom à l'Hiſtoire de l'Empire d'Orient, ſous les Succeſſeurs de Conſtantin le Grand, qui donna ſon nom à l'ancienne Bizance. Nous avons un Recueil d'Ecrivains de l'Hiſtoire Bizantine.

C

C, dans la Chymie, ſignifie le ſalpêtre. Entre les Marchands, C. O. ſignifie compte ouvert, & C. C. compte courant. C. eſt le caractere de la monnoie de Caen; & le double CC. de celle de Beſançon.

ÇA, adv. C'eſt une abbréviation, tantôt d'*ici*, & tantôt de *cela*. Dans *vien-ça*, & *çà & là*, il eſt formé d'*ici*. Dans *ça* eſt bien, *ça* ne durera pas toujours, &c, il eſt formé de *cela*.

CAA eſt la premiere ſyllabe de quantité de Plantes du Bréſil; ce qui fait juger que dans la langue des Habitans il ſignifie Plante. Ils y joignent un autre mot qui en diſtingue l'eſpece, comme dans *Caa-Ataya*, qui eſt une plante purgative, aſſez ſemblable à l'Eufraiſe; *Caa-Chira*, qui eſt la plante de l'Indigo, & quantité d'autres, dont les noms & les propriétés ſe trouvent dans le Dictionnaire de *James*.

CABAIE, f. f. Nom d'une efpece de robbe, en ufage dans quelques parties des Indes orientales.

CABALE, f. f. Expreffion figurée, qui ne fe dit qu'en mauvaife part, pour fignifier complot, affociation dans de mauvaifes vûes. On appelle *Cabalifte*, en Languedoc, un Marchand qui fait le commerce fous le nom d'autrui.

CABAS, f. m. Nom d'une efpéce de Panier long, fait de jonc treffé, qui eft en ufage en Flandres. On y nomme auffi *Cabas*, certains chariots couverts, qui fervent de Coches, ou de Voitures publiques.

CABESTERRE, f. f. On donne ce nom, dans nos Ifles de l'Amérique, à la partie de l'Ifle qui regarde le Levant, & qui eft toujours rafraîchie par les vents alifés. La *Cabefterre* eft oppofée à la baffe-Terre; ce qui fait juger que ce mot eft une corruption de *Cap*, & qu'il fignifie une *Terre* qui forme un *Cap* à l'*Eft*.

CABOSSE, f. f. Nom de la gouffe qui renferme les amandes du Cacao.

CABOTER, v. n. Terme de Marine. C'eft naviger le long des Côtes, de Cap en Cap. *Cabotage* eft le fubftantif. On nomme *Cabotiers* de petits bâtimens dont on fe fert pour caboter.

CABOTTIERE, f. f. Batteau plat, long & étroit, dont on fe fert particulierement fur la riviere d'Eure, depuis Dreux jufqu'à fa jonction avec la Seine.

CABRER, v. act. dans le figuré, *cabrer* quelqu'un, c'eft le choquer par quelque propofition ou quelque terme révoltant. On fe *cabre* quelquefois mal-à-propos.

CABROUET, f. m. Charrete en ufage dans nos Ifles, qui eft ordinairement tirée par des Bœufs.

CACAGOGUES, f. m. Mot comppofé du latin & du grec; qui fignifie des onguens appliqués au fondement, pour provoquer les felles.

CACAOTETI, f. m. Nom d'une pierre Indienne, qui s'appelle, en latin, *Lapis Corvinus*, & qui, lorfqu'elle eft échauffée, produit un bruit affez fort.

CACHATIN, f. m. La gomme Laque, qui fe nomme *Cachatin*, eft une des fortes de Laques qu'on porte à Smyrne.

CACHELOT, f. m. *Voyez* BYARIS.

CACREL, f. m. Nom d'un poiffon de la Méditerranée, dont on vante la tête pour guérir les ulceres & la chair contre la morfure des Scorpions & des chiens enragés, par fimple application.

CADENE, f. f. Nom d'une forte de Tapis, qui vient du Levant, en Europe, par la voye de Smyrne.

CADUCITÉ, f. f. lat. Difpofition à tomber. Foibleffe d'une chofe, qui annonce fa chûte ou fa ruine. *Caduque*, adjectif, fe dit des chofes qui approchent de leur fin. L'âge caduque, ou de la caducité, eft la vieilleffe. On appelle *Mal caduc*, l'épilepfie, parce qu'elle caufe des chûtes dangereufes. En termes de Palais, une fucceffion *caduque* eft celle où perfonne ne fe porte pour héritier

CÆCUM, f. m. Mot purement latin qui fignifie aveugle. On a donné ce nom au premier des gros boyaux, parce qu'il n'a qu'une ouverture qui lui fert d'entrée & de fortie. Il eft fitué dans l'hypocondre droit, & plus bas que le rein.

CÆTERA. Mot emprunté du latin, & grec d'origine, qui fignifie *le refte* ou *d'autres chofes*. Il eft dévenu françois, dans ce fens, & s'exprime ordinairemone par ces deux lettres, *&c*.

CAFARD, f. m. Ancien mot,

qui ſe dit encore, pour ſignifier *Hypocrite*, faux dévot, & par extenſion, *Ruſé* ſous un air ſimple. On le fait venir de l'Arabe, où *Cafar* ſignifie proprement celui qui a quitté une Religion pour en prendre une autre, *Infidéle*. Les Turcs donnent ce nom aux Chrétiens. *Cafarderie* eſt le ſubſtantif. On appelle auſſi *Cafard* une eſpéce de damas, ou de ſatin, dont la trame eſt de fil & les chaînes de ſoie.

CAFETAN, ſ. m. ou CAFTAN. Robbe longue, agrafée, & bordée par-devant, avec des manches courtes, en uſage parmi les principaux Officiers militaires Turcs. Le Grand Seigneur fait préſent d'une ou de pluſieurs de ces robbes, à ceux qu'il veut honorer par une marque particuliére de faveur. La *Caffe* ou *Caffa*, eſt une toile de coton fort bigarrée de figures, qui vient du Bengale.

CAFFILA, ſ. m. Nom qu'on donne en Perſe & dans l'Indouſtan, à ce qui s'appelle Caravane en Turquie.

CAFRES, ſ. m. Habitans d'une grande partie de l'Afrique, au Couchant & au Midi, qui ſe nomme *Cafrerie*. Ils ſont célébres par leur diformité & leur barbarie.

CAGNEUX, ſ. & adj. Tortu, difforme. Il ſe dit des pieds comme des jambes.

CAGOT. Faux dévot. Dévot avec affectation. *Cagoterie* eſt le ſubſtantif.

CAHIER De FRAIS, ou *Mémoire de Frais*. Terme de Comptable, qui ſe dit d'un état de dépenſe pendant un tems limitté.

CAHIMITIER, ſ. m. Arbre de l'Amérique, qui porte un fruit d'environ trois pouces de diamétre, verd & mêlé de taches rouges & jaunes, ſi ſain & ſi refraîchiſſant qu'on le donne aux Malades.

CAHOTER, v. act. & n. Outre ſa ſignification vulgaire, il ſe dit fort bien, dans le figuré, d'une voix qui *ſautille*, & qui eſt comme interrompue, ſoit par la crainte ou par quelque empêchement naturel, dans le diſcours ou dans le chant.

CAHUTTE, ſ. f. Mot d'origine Allemande, qui ſe dit pour Cabane, Chaumiere.

CAILLEBOTÉ, adj. Réduit en caillebot, coagulé. Du ſang épais & caillebotć.

CAILLETTE, ſ. f. Nom qu'on donne à Paris aux femmes qui ont peu d'eſprit & beaucoup de babil. Il étoit en uſage dès le tems de *Marot*.

CAILLOU. Eau de Caillou. On donne ce nom à une préparation d'eau-forte, ſur laquelle on voit végeter les métaux, comme un arbre qui croit à vûe d'œil, & qui s'étend en pluſieurs branches. On en attribue l'invention à *Rhodes Canaſſe*.

CAJOLER, v. act. qu'on devroit écrire *Cageoler*, parce qu'il eſt formé de Cage. Il ſignifie careſſer, flatter, par quelque vûe artificieuſe, comme on careſſe un oiſeau, pour l'accoutumer à la clôture de ſa cage.

CALABA, ſ. m. Arbre gommeux des Indes, qui rend une ſorte de bon maſtic. Ses fleurs ſont en forme de roſe.

CALCUL DIFFERENTIEL, & CALCUL INTEGRAL. Noms de deux nouvelles méthodes Géométriques. Le premier eſt la méthode de differencier les qualités ou grandeurs, c'eſt-à-dire, de trouver une quantité infinement petite, qui, priſe une infinité de fois, égale une quantité ou grandeur donnée. Ce que nous appellons différences, les Anglois l'appellent *Fluxions*. Le *Calcul integral* eſt la maniére de ſommer les différences, c'eſt-à-dire, la ſomme ou la grandeur égale à une infiniment petite donnée, priſe une infinité de fois : ce que les An-

glois appellent la méthode inverse des fluxions. Le *Calcul differentiel* descend du fini à l'infiniment petit, & le *Calcul intégral* remonte de l'infiniment petit au fini. Mais le second est imparfait & borné. S'il cessoit de l'être, la Géometrie seroit arrivée à sa perfection.

CALCULEUX, s. & adj. Qui a le Calcul, qui est tourmenté de la Pierre, de la Gravelle ; ou ce qui est pierreux, graveleux.

CALEMARE, s. m. Poisson qui ressemble à la Seche, & qui jette, comme elle, une encre fort noire. Mais il a la chair plus molle.

CALENCAR, s. m. Belle toile des Indes, dont les figures & les couleurs s'appliquent avec le pinceau, ce qui la rend la plus précieuse & la plus estimée de toutes les Indiennes.

CALESIAM, s. m. Grand arbre du Malabar, dont le bois est de couleur purpurine. On en fait des poignées de sabre & des manches pour toutes sortes d'instrumens. Son écorce est employée dans la Médecine.

CALFEUTRER, v. act. qui a la même signification que Calfater, mais qui se dit particulierement des fenêtres d'une chambre, & de toutes les fentes, qu'on bouche avec de la colle & du papier.

CALICE, s. m. lat. Les Botanistes donnent ce nom à la partie extérieure, qui enveloppe une fleur lorsqu'elle est en bouton, & qui est différente du *Pedicule*. Ils le donnent aussi à la partie qui soutient & qui enveloppe, tout à la fois, quelques autres fleurs, comme dans la Rose.

CALIETTE, s. f. Espece de Champignon jaune qui vient au pied du Genievre.

CALIN, s. m., se dit pour *paresseux*, lent, avec affectation de langeur ; & par extension, dans le figuré, pour rusé avec douceur, avec un air de flaterie, de désinteressement, & de nonchalance, qui semble ne prétendre à rien. Tu es un bon *Calin*. L'origine est incertaine.

CALINER, v. n. Terme de société familiere, qui signifie passer le tems dans l'indolence, ou se mettre dans une situation aisée, pour demeurer dans l'inaction.

CALLÉE, s. f. Nom d'une espece de cuirs de Barbarie, qui s'achetent à Bonne, & dont le commerce est considerable.

CALLÉMANDRE ou CALMANDRE, s. f. Nom d'une étoffe de laine fort lustrée, & de différentes couleurs, dont on fait des robbes & des jupons.

CALLIPEDIE, s. f. gr. Titre d'un fameux Poëme latin, sur les moyens d'avoir de beaux enfans, composé par *Quillet*, de Chinon en Tourraine. Ce nom est passé en usage, pour signifier une sorte d'Art, qui a le même objet.

CALLOT, s. m. Nom d'un célébre Graveur, qui a excellé pour les petites Figures grotesques ; d'où est venue l'expression proverbiale de *Figure à Callot*, pour figure bizarre & risible. Les masses de pierre, qu'on tire des Ardoisieres, pour les tailler en ardoises, se nomment des *Callots*.

CALMANT, s. & adj. Terme que les Médecins ont mis en usage, pour signifier un remede narcotique, ou soporatif, qui diminue le sentiment de quelque douleur. Le Laudanum, le Cynoglosse, &c. sont des *Calmans*.

CALMI, s. m. Espece de toile peinte, qui vient des Etats du Grand-Mogol, & dont le commerce est défendu en France.

CALOT, s. m. Nom d'une Poire, que d'autres appellent Donville, & qui se conserve jusqu'au mois de Mai. Elle se mange cuite.

CALOTTE, s. f. Nom d'une société badine, instituée de nos jours,

jours, pour faire la guerre aux Vices & aux Ridicules. Les Associés se nomment Calottins. Ils ont pris le titre de Régiment, où ceux qui se couvrent de quelque ridicule éclatant, sont enrollés par un Brevet en Vers ou en Prose. Le Corps a ses Chefs, ses Armoiries, &c. Cette imagination a produit quantité d'Ouvrages ingénieux : mais l'esprit de Satire en a souvent abusé, pour se livrer aux plus noires calomnies. *Calottin* se dit de tout ce qui sent une gayeté folle & maligne. *Calotte*, en termes d'Architecture est une portion de voute, spherique ou spheroïde, qu'on éleve au milieu des plafonds & des voutes mêmes. Les Horlogers donnent aussi ce nom à l'espece de boëte qui renferme le mouvement d'une montre.

CALQUIERS, s. m. Nom de divers satins des Indes, & d'une espece d'Atlas, qui s'appelle *Atlas Calquier*.

CALVAIRE, s. m. Ordre de Religieuses, fondé par Antoinette d'Orleans, fille de Leonore d'Orleans, Duc de Longueville, & de Marie de Bourbon, Comtesse de saint Paul, sous la direction du fameux Pere Joseph, Capucin, qui dressa les Constitutions suivant la régle de saint Benoît. Le premier Monastere fut bâti à Poitiers, en 1614.

CAMARAMIRA, s. f. Célebre Plante du Brésil, dont la fleur qui est jaune, s'ouvre pendant toute l'année à onze heures du matin, demeure ouverte jusqu'à deux heures après midi, & se ferme pour le reste du tems.

CAMARE, s. f. Ancienne espece de Caveçon, dont on ne se sert plus dans les Académies, parce que les petites dents, dont il est armé, déchirent la bouche du cheval.

CAMBRASINE, s. f. Toile du Levant & d'Egypte, qui tire ce nom de sa ressemblance avec les toiles de Cambray.

CAMBRIQUE, s. & adj. Nom qu'on donne à la Langue qui se parle dans le Pays de Galles, en Angleterre, & qui approche beaucoup de celle que nous nommons *bas-Breton*. On prétend que c'est une des Langues meres de l'Europe. Cambrique est formé du nom latin du Pays de Galles.

CAMELINE, s. f. Plante annuelle, qui se cultive en Flandres, & dans plusieurs endroits de France, où l'on tire de sa semence une huile qui sert à brûler, & même à la préparation des alimens.

CAMELOTIER, s. m. Nom d'une espece de Papier des plus communs.

CAMERIER, s. m. Titre d'office, en Italie, qui signifie *Maître de Chambre*. On nomme ainsi divers Officiers du Pape, qui sont souvent d'une naissance distinguée. Il y a des Cameriers d'honneur, des Cameriers de Cappe & d'Epée, des Cameriers *extra muros*. En Espagne, on appelle *Camereras* ou *Camerieres* les Dames de la Chambre de la Reine, dont la premiere se nomme *Camerera mayor*; & *Camerarias* ou *Cameristes*, les Dames de la Chambre d'une Princesse. *Camerlingue* est le titre d'un Cardinal, qui est Chef de la Chambre Apostolique. L'Intendant des Finances du Royaume de Bohême s'appelle aussi *Camerlingue*.

CAMOUFLET, s. m. Terme badin. Donner un Camouflet à quelqu'un, c'est lui souffler de la fumée au nez avec un cornet de papier brûlé par le bout. C'est un tour de Page, qu'on fait quelquefois à ceux qui s'endorment. En termes de Guerre, il se dit du feu qu'on envoye d'une Place attaquée aux ennemis qui l'attaquent.

CAMPOTE, s. m. Nom d'un gros drap de cotton des Indes Orientales, qui se fait, dit-on,

aux Isles Philippines, & qui est fort estimé dans le commerce.

CANADE, s. m. Oiseau de l'Amérique, qui passe pour le plus bel oiseau du monde. Il a le ventre & les aîles de couleur d'or, le dos & la moitié des aîles bleu céleste, la queue & les grosses plumes des aîles mêlé d'incarnat étincellant, diversifié de bleu, avec un noir luisant sur le dos. Sa tête est couverte d'un duvet brun, marqueté de verd, de jaune & de bleu pâle. Ses yeux sont revêtus de blanc; & la prunelle, qui est jaune & rouge, ressemble à un rubis enchassé dans de l'or. Il est couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, environnée d'autres petites plumes couleur de perle.

CANAMELE, s. f. Nom que les François ont donné aux Cannes à sucre, & qui signifie apparemment *Canne miellée*.

CANATIS, s. m. Nom général qu'on donne, dans les Isles, à toutes sortes de Pots de terre, & qui répond à celui de Pot, en France.

CANATOPOLES, s. m. Nom que suivant les Rélations des Missionnaires, on donne à ceux qui travaillent au salut des Indiens, en qualité de simples Catéchistes.

CANCEL, s. m. lat. Nom du lieu dans lequel on tient le Sceau de France, & qui est entouré d'une balustrade. Il est pris de l'endroit du chœur d'une Eglise, qui est le plus proche du grand Autel, & qui étant environné aussi d'une balustrade, se nomme *Cancel* ou *Sanctuaire*.

CANDIDAT, s. m. lat. Nom qu'on donne à ceux qui aspirent à quelque charge, à quelque dégré de rang ou d'honneur. Il vient des usages de l'ancienne Rome, où ceux qui avoient certaines prétentions, paroissoient vêtus de blanc, suivant la signification du mot.

CANDIDE, adj. lat., qui se dit pour *franc*, *ouvert*, *ingénu*. *Candeur* est le substantif.

CANDIOTTE, s. f. Nom d'une belle Anemone à Peluche, dont les grandes feuilles sont d'un gris blanchâtre, sur un fond incarnat. La Peluche est incarnat, bordée de feuille morte verdâtre.

CANGUE, s. f. Instrument de supplice, célebre dans les Rélations de la Chine & d'autres lieux. Il est composé de deux planches larges & épaisses, échancrées par le milieu, entre lesquelles on insere le cou du coupable, comme dans un carcan, qu'il est forcé de porter nuit & jour.

CANICA, s. f. Espece de canelle sauvage d'Amérique, qu'on employe dans la Médecine, mais dont le goût approche plus de celui du clou de girofle, que de la vraye canelle.

CANICULE, s. f. Tems auquel on suppose que domine la constellation de ce nom. *Chaleur caniculaire*, *jours caniculaires*.

CANIRAM, s. m. Grand arbre du Malabar, que deux hommes peuvent à peine embrasser. Sa racine & son écorce sont employées, dans la Médecine, contre les fiévres, les diarrhées, les dyssenteries, &c.

CANNEBERGE, s. f. Plante marécageuse, dont les fleurs sont purpurines. Sa semence, ou son fruit, qui est ronde & renfermée dans quatre petites loges, est d'un goût qui tire sur l'aigre, & qui devient fort agréable lorsqu'elle est revêtue de sucre.

CANNEQUIN, s. m. Toile de cotton blanche, qui nous vient des Indes.

CANNEVETTE, s. f. Mesure Hollandoise des liqueurs, ou vaisseau qui contient ordinairement douze ou quinze pintes.

CANNIBALE, s. m. Nom des Habitans naturels des Isles Antilles, qu'on donne aussi à d'au-

tres Peuples, accusés de manger de la chair humaine, parce que ces Insulaires dévoroient autrefois leurs Ennemis pendant la guerre. On les appelle aussi *Caraibes*.

CANTARELS, s. m. Espece de Vers, qu'on appelle aussi Vers de Mai, & qui étant macerés dans l'huile, passent pour avoir la même vertu que l'huile de Scorpion.

CANTONADE, s. f. Terme commun dans les Piéces du Théâtre Italien, pour signifier l'un ou l'autre côté du Théâtre, où une partie des Spectateurs est assise, sur des bancs en forme de petit Amphitéâtre.

CAOUANE ou KAOUANE, s. f. Nom de la plus grande des différentes especes de Tortues. Son écaille & sa chair son peu estimées.

CAPITEUX, adj. lat. Un vin capiteux, une odeur capiteuse, est celui, ou celle, qui porte à la tête, qui cause des étourdissemens, ou d'autres maux de têtê.

CAPITOUL, s. m. Nom qu'on donne aux Echevins de la Ville de Toulouse, comme on nomme Jurats ceux de Bordeaux, & Ammeistres ceux de Strasbourg.

CAPIVERD, s. m. Nom d'un animal amphibie, à quatre pieds, qui a le corps d'un Cochon & la tête d'un Liévre, sans aucune espece de queue, & qui se tient presque toujours sur son derriere. Il est commun au Brésil, où il quitte la Mer, pendant la nuit, pour se nourrir de fruits & de légumes. On mange sa chair.

CAPLAN, s. m. Petit poisson, dont on fait des amorces pour prendre les Morues à la ligne. De-là le nom de *Caplaniers* qu'on donne à ceux qui vont à la pêche de la Morue.

CAPON, s. m. On nomme *Capons* dans les Académies de jeu, ceux qui ne s'y trouvent que pour prêter de l'argent aux Joueurs. C'est ce qu'on appelle aussi les Nuques & les Piqueurs.

CAPRIPEDE, s. & adj. Mot Poëtique, qui se dit des Satyres de la Fable, ausquels on suppose des pieds de chevre.

CAPRISANT, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit du poulx. Un poulx caprisant est celui qui sautille, comme une chevre, c'est-à-dire, dont les pulsations sont dures & inégales.

CAPTER, v. act. lat., qui signifie obtenir, ou tenter d'obtenir quelque chose, par des soins, par une attention constante, ou par adresse. Il ne se dit gueres que dans ces deux phrases *Capter* la bienveillance de quelqu'un, & *Capter* l'occasion. *Captieux*, qui en est formé, se dit de ce qui est équivoque, mais qui se fait, ou qui se dit particuliérement, pour conduire à un sens plus qu'à un autre. Une proposition captieuse.

CARACOLI, s. m. Métal qui vient de la *Terra firma*, & qu'on prend pour un composé d'or, d'argent & de cuivre, dont la couleur ne se ternit jamais. D'autres le croyent un métal simple, d'autant plus que les Orfevres ne peuvent en imiter la beauté. C'est une sorte de Tomback.

CARACTERE, s. m. lat., qui signifie proprement, marque à laquelle on distingue une chose d'une autre. Toutes ses autres significations tiennent de cette idée, dans le physique comme dans le moral & le figuré. Les Botanistes appellent *Caractérisme* certaines ressemblances que les Plantes ont avec quelque partie du corps humain.

CARAPACE, s. f. Nom qu'on donne à l'Ecaille qui couvre le dos de la Tortue, principalement de celle qu'on nomme *Carret*. Elle est ovale, convexe, & composée de treize feuilles, qu'on nomme communement Ecaille de Tortue.

CARAQUE, s. f. Porcelaine

Caraque. Nom que les Hollandois donnent à leur plus fine Porcelaine, parce que les premieres, qui ſont venues des Indes en Europe, y furent apportées par des Caragues Portugaiſes. On appelle auſſi *Caraque*, du Cacao qui vient de la Côte de Caraque.

CARBOUCLE, ſ. m. lat. Diminutif de *Charbon*. Nom que les Lapidaires donnent quelquefois au rubis, & qui vient de ſon brillant.

CARCAILLER. Terme de Chaſſe, qui exprime le cri des Cailles, comme *Caracouler* exprime celui des Pigeons.

CARCAISE, ſ. f. Nom d'un Four de Verrerie, qui eſt le premier où ſe fait la fritte des matieres, pour le Verre & le Criſtal.

CARCINOMATEUX, adj. gr. Terme de Médecine, qui ſignifie ce qui tient du Cancer, ce qui en eſt attaqué.

CARDIAQUE, ſ. & adj. gr. Nom des remedes qui ont la vertu de fortifier le cœur. Il ſe dit auſſi de deux arteres, qu'on appelle autrement *Coronaires*. Les Médecins nomment *cardiaires* les vers qui naiſſent dans le cœur. Le *Cardiogme* eſt un picotement vif à l'orifice de l'eſtomac, cauſée par quelque humeur acrimonieuſe.

CARENE, ſ. f. En ſtyle de Coquillage, *Carene* eſt le nom du fond d'une coquille.

CARGAMON, ſ. m. Nom corrompu du *Cardamome*. On le donne à celui de Viſapour, qu'on croit ſeul de ſon eſpece.

CARIBOU, ſ. m. Animal ſauvage du Canada, qui eſt une eſpece d'Orignal, mais qui n'a pas le bois ſi puiſſant, & dont le poil eſt preſque tout blanc. Sa chair eſt excellente.

CARIQUE ou CARICUM, ſ. m. gr. Nom d'un remede cathere-tique, inventé par Hipocrate, dont la vertu eſt célebre pour déterger les ulceres & conſumer les chairs ſuperflues.

CARLIEN, adj. Terme d'Hiſtoire, qui ſe dit comme *Carlovingien*, de ce qui eſt de la ſeconde Race de nos Rois, ou de ce qui appartient à cette Race.

CARNIFICATION, ſ. f. lat. qui ſignifie changement des os en chair, & qui n'eſt en uſage que pour cette étrange maladie. On dit auſſi, des os carnifiés, ou qui ſe carnifient.

CAROCHE, ſ. f. Nom d'un bonnet en forme de mître, où l'on voit des Diables peints dans les flammes, que l'Inquiſition d'Eſpagne & de Portugal fait porter à ceux qu'elle a condamnés à mort.

CAROPHYLOIDE, ſ. f. grec. Nom d'une pierre figurée qui repréſente le clou de girofle. Elle a plus proprement la forme d'une cloche, avec une étoile à pluſieurs rayons au-deſſus

CARRARE. Marbre de Carrare qui ſe tire près de Genes, d'un lieu de ce nom, & qui eſt fort eſtimé.

CARREGER, v. n. Terme de Marine, qui ſignifie, ſur la Méditerranée, ce que Louvoyer ſignifie ſur l'Océan, c'eſt-à-dire, courir pluſieurs bordées, en voguant à droite & à gauche, pour ménager le vent.

CARTE GEOGRAPHIQUE, ſ. f. *Voyez* GEOGRAPHIE. On appelle *Cartes réduites* celles ou les degrés de latitude vont en augmentant de l'Equateur vers les Pôles, en raiſon des ſécantes. On dit qu'elles ſont *réduites en grand ou en petit point*, ſuivant que la diviſion des degrés eſt en un plus grand, ou en un plus petit nombre de parties. Tout le monde convient que les Cartes réduites & les Echelles de latitude, ſont d'autant meilleures, que l'on prend de ſuite de plus petits arcs.

CARTONNIERES, ſ. f. Nom d'une eſpece de Guêpes d'Amerique, de l'eſpece de celles qu'on nomme *Aériennes*, parce qu'elles

établissent leur demeure en plein air. Leur Guêpier, qu'elles suspendent à des branches d'arbre, ressemble à une boëte de *Carton*, en forme de cloche allongée, qui n'auroit, pour entrée, qu'un trou d'environ cinq lignes de diamétre. On en a transporté, de la Cayenne, en France.

CARVELLE, s. f. Terme de Marine. On dit qu'un Navire est mâté en *Carvelle*, lorsqu'il a quatre mâts sans mât de Hune.

CASSUMMUNIAR, s. m. Nom d'une racine des Indes orientales, de la grosseur du petit doigt, de couleur brune & d'un goût aromatique, qu'on nous apporte comme un remede excellent pour la paralysie, & pour toutes les maladies des nerfs. On ignore quelle est la plante.

CASTANITE, s. f. Nom d'une Pierre argileuse, de la couleur & de la forme d'une Châtaigne.

CASTE, s. f. Nom que toutes les Relations donnent aux Races, ou aux Tribus, dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes orientales. La *Caste* des Bramines.

CASTILLAN, s. m. Petit poids d'Espagne, qui se divise en huit Tomines. Six Castillans & deux Tomines font l'once Espagnole. Le *Castillan* est la centiéme partie d'une livre d'Espagne, qui est, d'environ un sixiéme & trois quarts pour cent, moins pesante que notre poids de marc; de sorte que cent dix-sept marcs Espagnols n'en font que cent dix de France.

CASTONADE, s. f. Sucre grossier & mal blanchi, qui s'employe ordinairement pour la composition des confitures.

CATADOUPE, s. f. Chûte d'eau. C'est la même chose que Cataracte.

CATALECTE, adj. gr. Les Anciens nommoient vers *Catalectes*, ceux auxquels il manquoit une syllabe; comme ils les appelloient *Brachycatalectes* lorsqu'il leur manquoit un pied entier. On se sert à présent du mot de Catalectes, pour exprimer des fragmens d'ouvrages anciens, ou certains ouvrages qui n'ont point été achevés.

CATAPHORE, s. m. gr. Maladie qui consiste dans un profond assoupissement.

CATAPHRACTE, s. m. gr. Espéce de Bandage qui sert pour les grandes luxations, ou les fractures des côtes, &c. Son nom, qui signifie une Cuirasse, lui vient de sa forme. On donnoit anciennement l'Epithete de *Cataphracte* à un homme bien couvert de son armure, & même à un cheval équipé pour le combat. C'est aussi le nom d'un poisson de mer, qui est par-tout couvert d'écailles osseuses, & qui se trouve dans les mers du Nord.

CATHEDRALE, s. & adj. lat. Mot borné à signifier l'Eglise principale d'un Diocése, & qui est le siége de l'Evêque. *Ex Cathedra*, terme purement latin, qui signifie de dessus son siége, ou sa chaire, est passé dans notre langue, pour exprimer que le Pape a porté quelque décret en qualité de Chef de l'Eglise Universelle. *Cathedrer* se dit quelquefois pour *Présider*, tenir la chaire.

CATI, s. m. Aprêt qu'on donne, par la Presse, aux Etoffes de laine, pour les rendre plus fermes & plus lustrées. Le *Catisseur* est l'Ouvrier qui donne le Cati aux Etoffes. *Cati* est aussi le nom d'un poids des Indes orientales.

CATOCHITE, s. f. gr. Nom d'une Pierre, qui se trouve dans l'Isle de Corse, & qui, par une viscosité naturelle, retient la main lorsqu'on l'applique dessus.

CATTEQUI, s. m. Toile de coton bleue, qui nous vient des Indes orientales, par la voye de Surate.

CAVALAGE, subst. m. Nom qu'on donne à l'accouplement des Tortues pour la génération.

CAVALOT, s. m. *Piéce à Cavalot.* C'est une espéce de canon du troisiéme genre, fait de fer battu, qui tire jusqu'à une livre de balles de plomb, avec égale pesanteur de poudre de mousquet ou demie pesanteur de poudre fine. Il porte de mille à quinze cens pas. Sa longueur est de sept à dix pieds. Il est bon pour la Forteresse & la Campagne.

CAUDATAIRE, s. f. Titre d'office. On donne ce nom, en Italie, à des Officiers qui portent la queue au Pape, aux Cardinaux, &c.

CAVER AU PLUS FORT. Terme de Joueur. C'est faire bon, à chaque coup du jeu, dautant d'argent qu'en joue celui des Joueurs qui en joue le plus. De-là vient, dans le Figuré, *caver au plus fort*, pour signifier, porter tout à l'extrême.

CAUSAL, adjectif. Nom qu'on donne, en Grammaire, à quelques Particules, telles que *Parce que*, *car*, *&c*, de ce qu'elles indiquent une cause, ou une raison, de ce qu'on a dit, ou de ce qu'on a fait. D'autres les nomment *Causatives*. *Causalité*, s. f., se dit, dans l'Ecole, de la maniere dont une cause agit, ou de la vertu qu'elle a pour produire un certain effet. *Causer*, en termes vulgaires, signifie s'entretenir, discourir familierement. *Causerie* est le substantif.

CAUSES MAJEURES, s. f. Nom qu'on donne aux affaires importantes, qui ne doivent être jugées que par le Pape, dans le Consistoire. Ce sont celles qui regardent la déposition des Evêques, la Discipline, ou la Foi, les Elections, & les Translations d'Evêques, la Canonisation des Saints, &c.

CAUSUS, s. m. gr. Nom d'une espéce de fiévre aigue, si brûlante, suivant la signification du mot, que la soif qu'elle cause ne peut s'éteindre.

CAUTIONS JUDICIAIRES, s. f. lat. On donne ce nom aux *Fidei-jusseurs*, qui s'obligent, en Justice, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne.

CEBIPIRA, s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce astringente est bonne pour la Galle, les Dartres, & d'autres maladies de la peau. Elle s'employe dans les Bains & les fomentations.

CEDILLE, s. f. lat. Petite virgule qu'on met sous le ç, pour montrer qu'il se prenonce comme une *s*.

CEINTURE FUNEBRE ou LITRE. C'est une bande noire, que les Patrons des Eglises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers, on droit de faire peindre dans les Eglises & dehors, chargée de leurs armes, pour honorer les Morts de leur Famille.

CELERITÉ, s. f. Mot purement latin, qui se dit pour vîtesse, promptitude, diligence.

CENDRE DE BRONZE, s. f. C'est ce qui se nomme autrement *Calamine blanche & Pompholix*. On appelle *Cendre d'Auvergne* une cendre tirée de plusieurs Plantes, cueillies dans des Montagnes fort exposées au Soleil, & remplies de sels Alkalis. Entr'autres usages, on l'employe pour séparer les acides volatils du sel Armoniac, d'avec sa partie fixe.

CENSITAIRE, s. m. & f. Celui ou celle qui posséde un fond à charge de cens, ou de rente annuelle. *Censive* se dit de la redevance, en argent, ou en denrées, que certains biens doivent au Seigneur dont ils relevent.

CENTIPEDE ou CENT PIEDS, s. m. Nom d'un Serpent très-venimeux, qui est commun dans le Royaume de Siam.

CENTROSCOPIE, s. f. gr. Partie de la Géométrie qui trai-

te du centre des grandeurs. Elle diſtingue deux ſortes de centres ; celui de la figure & celui de la peſanteur.

CENTUSSE, ſ. f. ital. Cent ſous de monnoye Romaine. Ce mot eſt ſouvent employé dans les Rélations d'Italie.

CERCLE D'EQUATION, ſ. m. C'eſt un cercle nouvellement imaginé, & ajoûté aux cadrans des Pendules, pour marquer l'heure vraie du Soleil.

CERNE, ſ. m. Terme de Fauconnerie. On appelle vol à *grand Cerne* celui des Moineaux & des autres Oiſeaux qui vont haut & bas.

CERVOISE, ſ. f. lat. Nom que quelques-uns donnent à la liqueur qui ſe nomme *Biere* en Flandres & dans la plûpart des pays du Nord. Un Braſſeur de Bierre eſt auſſi nommé *Cervoiſier*.

CESSIBLE, adj. lat. Ce qui peut être cédé. Ce mot n'eſt en uſage que dans les matiéres de Droit. C'eſt le participe de céder. Le Rétrait féodal eſt *ceſſible*, c'eſt-à-dire, peut être cédé. *Inacceſſible*, en même langage, ſignifie *qui ne peut pas l'être*.

CESTIPHORE, ſ. m. gr. Nom compoſé, qui ſignifie *Porteur de Ceſte*. Les Anciens nommoient ainſi les Athlétes qui combattoient avec le gantelet, qui s'appelloit *Ceſte*.

CHABNAM, ſ. m. Eſpéce de Mouſſeline orientale, très-fine & très-claire, qui ſe nomme auſſi *Roſée*.

CHACOS, ſ. m. Arbre du Pérou, dont le fruit, qui eſt plat d'un côté & rond de l'autre, contient une ſemence fort vantée pour la gravelle & la pierre.

CHACRIL, ſ. m. Arbre de l'Amérique, dont l'écorce a pluſieurs des vertus de Quinquina, & qu'on en croit une eſpéce.

CHALASIE, ſ. f. gr. Maladie de l'œil, qui conſiſte dans un relâchement des fibres de la cornée.

CHALCOGRAPHE, ſ. m. gr. qui ſignifie proprement *Graveur en airain*, & qu'on employe ſouvent, dans la Littérature, pour ſignifier un fameux Graveur.

CHALYBÉ, adj., compoſé du mot latin, qui ſignifie *acier*, & qui ſe dit des préparations médecinales, où il entre de l'acier. L'eau *Chalybée* eſt aſtringente. On prononce *Calybée*.

CHAMŒCERASE, ſ. m. gr. Nom d'une eſpéce de petit Cerifier, qui, ſuivant la ſignification du mot, croît fort bas, & dont les petites Ceriſes purgent par les vomiſſemens & par les ſelles. Le ſuc en eſt amer. Elles croiſſent deux à deux, ſur la même queue.

CHAMPAN, ſ. m. Terme de Coutume, qui ſignifie le Droit par lequel un Seigneur prend un certain nombre de Gerbes, ſur les terres qui dépendent de lui.

CHANOINESSES, ſ. f. lat. Titre fort ancien de pluſieurs Communautés de Filles, qui vivent enſemble ſous une eſpéce de Régle, mais ſans aucun engagement qu'elles ne puiſſent rompre, & dont la principale fonction eſt de chanter l'Office Divin, comme les Chanoines. Il y a beaucoup d'apparence que ces inſtitutions étoient autrefois régulieres, & que c'eſt par dégrés, que le relâchement s'y eſt introduit. La plûpart ſont aujourd'hui ſéculieres ou ſéculariſées, & l'on n'y eſt reçu qu'en faiſant preuve de Nobleſſe. On compte vingt-cinq de ces Chapitres : ceux de Remireront, Epinal, Pouſſay, Bouxieres en Lorraine, Saint Pierre & Sainte Marie à Metz, Cologne, Lindaw, Buchaw en Allemagne, Odermuſter, Nidermunſter à Ratisbonne, Eſſen, Andlaw, Hombourg, Saint Etienne à Strasbourg, Nivelle, Mons, Maubeuge, Dennain, Andennes, Munſter-Belliſe aux Pays-bas, Gendersheim, Quedlimbourg, Herford, & Gerenro-

de en Allemagne. Les quatre derniers ſont Proteſtans.

CHANSONNIER, adjectif. CHANSONNER, v. act. Mots formés de *Chanſon*; le premier pour ſignifier un génie tourné à faire des Chanſons, tel qu'on l'attribue particuliérement aux François; l'autre, pour *faire des Chanſons ſatyriques* contre quelqu'un.

CHANTIER, ſ. m. Groſſe piéce de bois, qui ſert à ſoutenir quelque choſe. On donne auſſi ce nom à différens lieux où l'on fait quelque travail. Mettre un Vaiſſeau ſur le Chantier, c'eſt le mettre ſur de groſſes piéces de bois, qui ſoutiennent la quille, pour le radouber. Une pierre en *chantier* eſt une pierre qu'on taille.

CHAPEAU, ſ. m., ſe dit, par excellence, du Chapeau de Cardinal, par lequel on exprime cette dignité. Un tel a reçu *le Chapeau*. Il y a quatre *chapeaux* vacans. Dans le Blaſon, les Evêques ne portoient autrefois que ſix houpes, au cordon de leur *chapeau*, & les Archevêques dix; aujourd'hui les Evêques en portent dix, & les Archevêques quinze, comme les Cardinaux. Le *Chapeau* d'Horlogerie eſt une piéce en forme de Cône. On appelle *Chapeau de Mérite* un préſent que les Maîtres de vaiſſeaux Marchands exigent, outre le fret, pour les marchandiſes qu'ils chargent à bord.

CHARAMCIS, ſ. m. Arbre du Canada, dont le fruit croît en grappes, & reſſemble à une Aveline. On le confit au ſel, pour ſervir d'aſſaiſonnement. Ses feuilles & ſa racine ſont employées, dans la Médecine, contre les fiévres & contre l'aſthme. On en diſtingue une ſeconde eſpéce, dont le fruit eſt plus gros.

CHARBOUILLER, v. act. Terme d'Agriculture, qui exprime les effets de la Nielle. Des bleds charbouillés par la Nielle, c'eſt-à-dire, couverts d'une ſorte de rouille, & dont la farine eſt changée en pouſſiere noire.

CHARÉE, ſ. f. Cendre qui reſte ſur le Cuvier, après que la leſcive eſt coulée.

CHARGE. Femme de *Charge*, ſ. f. Titre d'Office, dans les grandes Maiſons. C'eſt une Femme, au-deſſus du commun des Domeſtiques, qui eſt ordinairement chargée du ſoin de la vaiſſelle d'argent, du linge, & de tout ce qui appartient à la propreté. *Charge*, en Peinture, ſe dit de toute expreſſion, qui ajoûte quelque choſe à la nature. Il exprime ce que les Italiens nomment *Caricatura*. Les Groteſques ſont des *Charges*.

CHARPENTIER. HERBE AUX CHARPENTIERS. Plante déterſive & vulnéraire, dont les feuilles ont quelque reſſemblance avec celles du creſſon. Ses fleurs ſont jaunes & compoſées de quatre feuilles en croix.

CHASSÉ, ſ. m. Nom d'un pas coulant de danſe, qui ſe fait en avant ou en arriére.

CHASSIS, ſ. m. En termes de chiffre, c'eſt un papier découpé, qu'on applique ſur celui où l'on veut écrire, & par les ouvertures duquel on écrit des mots diſperſés, qui contiennent le ſecret. Enſuite les lignes étant achevées par d'autres mots, qui forment un ſens tout différent, il n'y a que le correſpondant qui puiſſe démêler ce qui eſt caché dans cette obſcurité, en appliquant ſur la lettre un chaſſis de la forme du premier, qui ne lui laiſſe voir que les mots qui contiennent le ſecret. Le *chaſſis* des Monnoyeurs eſt un moule où les Fondeurs coulent les lames d'or, d'argent, ou de cuivre, qui doivent ſervir à faire les flans. Les Fondeurs en ſable ont auſſi leur *chaſſis*. En Botanique, c'eſt la partie de certains fruits dont le vui-

de eſt rempli par des membranes, ou des peaux délicates.

CHAT BRULÉ, ſ. m. Nom d'une poire fort pierreuſe, qui a la forme du Martin ſec, & qui ne meurit qu'à la fin de l'Automne. Elle a le goût du Beſi-d'hery. On la nomme auſſi *Pucelle.*

CHAP-PARD, ſ. m. Animal féroce, plus petit que le Léopard, aſſez ſemblable au Chat, & de poil roux, marqueté de tâches noires. On ne le connoît que pour en avoir diſſéqué un, qui fut préſenté à l'Académie des Sciences. Elle l'a crû engendré de deux eſpéces. Les *Chats-putois*, ſont une eſpéce de Chats ſauvages, qu'on nomme auſſi *Fouines*, & qui ſe retirent dans les Granges & les Greniers.

CHAUCHE BRANCHE, ſ. f. Nom d'un Levier, qu'on n'employe que pour élever de fort grands fardeaux.

CHAUCHIQUE, ſ. f. & adj. Nom d'une Langue particuliere, que les Peuples du Comté d'Embden & de la Friſe orientale parlent entr'eux, quoiqu'ils employent l'Allemand avec les Etrangers. Elle s'eſt conſervée d'une ancienne Nation, qui ſe nommoit *les Chauces.*

CHAULER, v. act., formé de *Chaux. Chauler* le bled, c'eſt le mêler avec une certaine quantité de Chaux vive & d'eau, comme une préparation pour le ſemer.

CHAUSSE, ſ. f. En termes de Blaſon, c'eſt une eſpéce de chevron plein & maſſif, qui étant renverſé, touche de ſa pointe celle de l'Ecu. La *chauſſe* des Pharmaciens, pour filtrer les liqueurs, eſt à peu près de la même forme. La *chauſſe* de l'Univerſité eſt un ornement de ceux qui ont quelque dégré dans l'une des quatre Facultés. La matiere, la couleur & la forme en ſont différentes, ſuivant le dégré. Ce n'eſt qu'une piéce de drap, large par le bout, qui pend derriere l'épaule, & dont l'autre bout va en diminuant. Elle ſe porte ſur l'épaule gauche, à découvert & par-deſſus les autres habillemens.

CHEMOSE, ſ. f. gr. Nom d'une maladie des yeux, cauſée par une inflammation, qui fait élever le blanc de l'œil au-deſſus du noir; ce qui forme une eſpéce de bourlet, ou d'*Hialus*, ſuivant la ſignification du mot.

CHERAF. *Voyez* SERAPH.

CHERCHEURS, ſ. m. Eſpéce de demi-Chrétiens, auxquels on a donné ce nom en Angleterre & en Hollande, parce qu'admettant les ſaintes Ecritures, ils prétendent qu'elles ne ſont bien expliquées par aucune des Sectes Chrétiennes qui les reçoivent, & qu'ils en cherchent le véritable ſens avec beaucoup de zéle.

CHERSYDRE, ſ. m. gr. Nom d'un Serpent amphibie, ſemblable à un petit Aſpic terreſtre. Il habite ſucceſſivement l'eau & la terre, & ſon venin eſt fort dangereux dans les lieux ſecs.

CHETEL, ſ. m. *Voyez* CHEPTEIL.

CHEVAGE, ſ. m. Droit de douze deniers Pariſis, qui ſe paye tous les ans au Roi, dans quelques Provinces, par les Bâtards & les Aubains mariés qui s'y ſont établis. Ce mot vient de *chef*, parce que c'eſt effectivement le Chef de ces Familles, marié ou veuf, qui paye ce droit.

CHEVALET, Tableaux *de Chevalet*. En peinture, les ouvrages de moyenne grandeur, s'appellent *Tableaux de chevalet*, parce qu'il ne s'en fait point d'autres ſur le chevalet.

CHEVAUX DU SOLEIL. Ovide en nomme quatre, *Foüs*, *Pyrois*, *Aëton* & *Phlegon*. D'autres les nomment *Erythreüs*, qui ſignifie le rouge; *Acteon*, le lumineux; *Lampos*, le reſplandiſſant;

& *Philogœus*, l'ami de la Terre. Ces quatre noms désignent le lever, le cours, le midi, & le coucher du Soleil. La Fable a donné aussi deux Chevaux à Mars, qu'elle nomme *Demos* & *Phobos*, c'est-à-dire, la *crainte* & la *terreur*.

CHEVECIER, s. m. Titre d'office dans quelques Eglises qui consiste ordinairement à prendre soin de la cire. On le fait venir d'un mot de la basse latinité, qui signifioit un Officier dont le nom étoit écrit *le premier* sur des tablettes de cire, telle squ'on en avoit alors l'usage.

CHEVRETTE, s. f. Nom d'un Bandage, dont on se sert pour la fracture, ou la luxation, de la mâchoire inférieure.

CHEVROTTER, v. n. Il n'est en usage que pour exprimer le son d'une voix tremblante, qui imite celle de la Chevre.

CHEZANANCE, s. f. gr. Nom général de tout ce qui cause une *nécessité* pressante d'*aller à la selle*. On le donne en particulier à quelques remédes fort purgatifs.

CHILONES, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui ont les levres grosses, de celui de Chilon, un des sept Sages de la Grece, qui les avoit ainsi. Tous les Princes de la Maison d'Autriche sont *Chilones*.

CHIPPER, v. act. Terme de Tannerie. Chipper des peaux, c'est les coudre ensemble, après les avoir jettées dans l'eau chaude, lorsque la laine en est tombée, & les remplir de tan, pour les remuer ensuite avec beaucoup de force. La Bazane *chippée* est une Bazane qui a reçû un apprêt particulier.

CHIRITE, s. f. gr. Pierre figurée, qui représente la paume de la main, avec des formes de doigts & des ongles, de couleur blanche.

CRIRURGIEN, s. m. Poisson des Mers de l'Amérique, ainsi nommé de deux arrêtes fort tranchantes, & plattes comme des lancettes, qu'il porte à côté des ouies. Il ressemble d'ailleurs à la Tanche, par la couleur, la forme & le goût. Sa longueur est d'environ un pied & demi.

CHISE, s. f. Espece de Poivre, qui est commun dans le Mexique, & dont on fait entrer deux grains sur chaque cent de Cacao, dans la composition du Chocolat. Au défaut de Chise, on y met la même quantité de Poivre des Indes.

CHISTE, s. f. *Voyez* KYSTE.

CHOMMER, v. act. & n. Ne rien faire, faute d'ouvrage. C'est le sens le plus simple de ce mot. On le fait venir de *chaume*, parce qu'on dit des terres qu'on laisse reposer, qu'elles chomment; c'est-à-dire, suivant cette origine, qu'elles conservent leur chaume, auquel on ne change rien par le travail. Il faudroit donc écrire & prononcer *chaumer*. Quoiqu'il en soit, chommer une fête, c'est la célébrer en s'abstenant du travail. Une fête *chommée*, est celle où tous les travaux mercenaires & les ventes publiques sont interrompus.

CHONCAS, s. m. Nom de certains Oiseaux de proie, dont les Moscovites & les Tartares de Crimée sont obligés d'envoyer un tous les ans, au Grand-Seigneur, avec un présent de diverses sortes de Pierreries.

CHOREGRAPHIE, s. f. gr. Art, inventé dans notre siécle, de noter, sur le papier, les pas & les figures d'une danse, comme la Musique en note l'air.

CHOREVEQUE, s. m. grec. Nom qu'on donnoit anciennement à des Evêques subalternes, qui alloient faire les fonctions de l'Evêque principal, dans les Bourgs & les Villages. Quoiqu'ils fussent ordonnés comme les autres, leur pouvoir étoit restraint à certaines fonctions.

CHOUETTE, f. f. Efpece de Hibou, qui ne paroît qu'à la pointe du jour, ou à l'approche de la nuit. Sa groffeur eft celle d'un Pigeon de voliere, & fa couleur eft cendrée. Elle étoit confacrée à Minerve, comme le fymbole de la vigilance. Cet Oifeau nocturne étant perfécuté par les autres oifeaux, lorfqu'ils entendent fon cri, de-là vient apparemment qu'on dit d'une perfonne qui eft en butte à la raillerie de plufieurs autres, qu'elle eft leur *chouette*, & de-là auffi que jouer feul contre plufieurs s'appelle leur faire la *chouette*.

CHOU-PALMISTE, f. m. On donne ce nom à la moële, qui vient au fommet d'une forte de Palmier, & qui eft fort vantée dans les Rélations des Indes. Le *Chou-marin* d'Angleterre eft une Plante, dont les feuilles reffemblent à celles du Chou noir, & qui croît dans les lieux maritimes de cette Ifle. Elle eft vulneraire, bonne contre les vers. Le *Chou-poivre* eft une autre efpece de Chou, qui croît dans les Ifles de l'Amérique, & qui reffemble à un autre Chou, nommé *Karaibe*, dont les racines font groffes comme la tête, rondes & maffives, &c. On appelle *Choupille* une petite efpece de chien de chaffe, qui n'eft bonne que pour quêter fous le fufil. *Chou* eft auffi le nom d'un coquillage de mer, tacheté de pourpre & fort colorié. L'Ordre du *Val-des-Choux* eft un Ordre Religieux inftitué au douziéme fiécle, fous les mêmes Conftitutions que les Chartreux, dans un lieu du même nom, où le Duc de Bourgogne bâtit un Monaftere, en mémoire d'une victoire qu'il avoit remportée.

CHRETIEN. Le titre de Très-chrétien, que portent les Rois de France, eft plus ancien que Louis XI, auquel l'opinion commune le fait commencer. Il avoit été donné à Philippe Augufte, & même à Childebert, petit fils du Roi Clotaire. Mais nos Rois ne fe le font attribué qu'après que Pie II. l'eut donné à Charles VII.

CHRIE, f. f. gr. Terme de Rhétorique, qui fignifie une narration courte & concife, mais vive & remplie de figure d'éloquence.

CHRISTE-MARINE, f. f. Herbe qui croît fur les bords de la Mer, & qui eft fort commune aux environs du Mont Saint Michel. On la confit au vinaigre, pour la manger en falade.

CHRISTMATION, f. f. gr. Terme Eccléfiaftique, qui fignifie l'onction, ou l'action d'oindre, avec le faint Chrême.

CHRYSALIDE, f. f. gr. Nom qu'on donne à la Chenille, lorfqu'ayant changé de forme elle eft devenue une efpéce de féve. De *chryfalide*, elle devient Papillon. Ce nom vient de fa couleur, qui eft alors *dorée* comme celui de plufieurs fortes de pierres & de plantes, qui commencent par *Chryfo*, c'eft-à-dire, d'or ou doré.

CHUCHOTER, v. n. Mot qui exprime le cri, ou le chant du Moine. *Chuchoterie* eft le fubftantif. Quelques-uns difent & écrivent *chucheter* & *Chucheterie*; mais l'ufage eft contraire, dans le propre comme dans le figuré.

CHYLIFERE, adj. latin. Les vaiffeaux *chyliferes* font ceux qui fervent à porter le Chyle dans les diverfes parties du corps. *Chyleux* fe dit de ce qui appartient au Chyle, ou qui en a les qualités.

CID, f. m. Nom Arabe, qui fignifie Chef, Commandant, ou Général, & qui eft devenu françois, par l'ufage qu'en a fait le grand Corneille.

CIMOLIE, f. f. Terre médecinale, qui eft bonne pour la brûlure, & pour diffiper tous les amas d'humeurs. On prétend que la *cimolie* d'aujourd'hui n'eft qu'une terre liquide, qui tombe fous la meule des Couteliers, lorfqu'ils

aiguisent des instrumens de fer, & qui est un mêlange des parties de la meule même & du fer, liquefiées par l'eau.

CINERAIRE, adj. lat. qui se dit de ce qui est réduit en cendre, ou qui appartient à la cendre. On appelle *Urnes cineraires*, celles qui ont servi à renfermer les cendres des anciens Morts.

CIRQUE, s. m. Nom d'un Oiseau maritime de proie, de la grosseur du Milan, qui a le dessus de la tête & la gorge rougeâtres, le bec noir, les jambes jaunes & menues. Il vole en rond, d'où lui vient le nom de *cirque*.

CIRSION, s. m. gr. Plante qui a beaucoup de ressemblance avec le Chardon & dont les fleurs sont purpurines. Elle croît dans les lieux humides. On lui attribue la vertu de guérir les douleurs des Varices, d'où lui vient son nom.

CISEAU, s. m. Ouvrages du ciseau. On donne ce nom à tous les Ouvrages de Sculpture. On appelle *Ciseaux de la Parque*, en style poëtique, ou figuré, l'arrêt du Ciel qui finit la vie des hommes. *Voyez* PARQUE.

CISJURANE, adj. Terme de Géographie, pour exprimer cette partie de la Bourgogne, qui est en-deçà du Mont-Jura, comme on appelle *Transjurane* l'autre partie de la même Province, qui est au-delà de cette Montagne. La Bourgogne *Cisjurane*, qui se nommoit autrefois le Royaume d'Arles, comprenoit les Pays d'entre la Saone, les Alpes & la Mer.

CISTERCIEN, s. & adj. Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & tout ce qui appartient à cet ordre. Des Abbés *cisterciens*; des Abbesses *cisterciennes*.

CISTOPHORE, s. m. gr. En langage d'Antiquaire, on nomme ainsi les Médailles où l'on voit des Corbeilles, suivant la signification du mot. On croit que ces Médailles étoient frappées pour les Orgies, qui se céléb-roient à l'honneur de Bacchus.

CITERIEUR, adj. lat. opposé à *Ultérieur*. Ces deux mots ne sont guéres en usage qu'en Géographie, pour signifier ce qui est en-deçà, c'est-à-dire, ce qui est plus proche de nous, & ce qui est au-delà. L'Inde Citerieure est celle qui est en-deçà du Gange.

CITRONELLE, s. f. Liqueur, qui se nomme aussi *Eau des Barbades*. Elle se fait avec des écorces extérieures de Citron, bien mures & sechées au soleil, sur lesquelles on verse une quantité proportionnée de la meilleure Eau-de-vie. Après avoir laissé les matiéres en infusion froide pendant un mois, on distille l'Eau-de-vie à petit feu & au Bain-Marie. On met à part la moitié de cette distillation, qui sera la liqueur forte; & faisant infuser la chair des Citrons dans l'autre moitié, on la distille de même, cinq ou six jours après. L'usage de cette seconde Eau est pour adoucir la premiere. On dissout ensuite, dans ce mêlange, une quantité de sucre proportionnée, & pour rendre la liqueur plus agréable, on y ajoute un peu d'eau de fleur d'orange, ou des fleurs de Chudec.

CLAIRE-SOUDURE ou CLAIRE-ETOFFE, s. f. Nom d'une sorte d'Etaim, qui est composée de plomp & d'Etaim neuf.

CLAQUE, s. f. Nom d'une espece de Sandales, que les femmes mettent par-dessus leurs souliers, pour se garantir de la crotte, & dont l'usage vient d'Angleterre. *Claqueter*, verbe neutre, exprime le cri ou la maniére de crier des Cigales.

CLARINE, s. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux, lorsqu'on les fait paître dans les Forêts. *Clariné* se dit, en termes de Blason, des animaux qui portent une sonnette.

CLATIR, v. n. Terme de Ve-

nerie, qui se dit d'une maniere extraordinaire dont les Chiens crient, lorsqu'ils apperçoivent leur gibier.

CLAUDICATION, f. f. latin. Action de boiter, ou marche d'un Boiteux.

CLAUSTRAL, adj. lat. Ce qui appartient au Cloître.

CLIGNOTEMENT, f. f. Petit mouvement convulsif des yeux, qui fait qu'on les remue continuellement. *Clignoter* est le verbe.

CLINIQUE, adj. gr. Terme d'Histoire ecclésiastique, qui se dit de ceux qui recevoient le Baptême au lit de la mort.

CLOCHE, f. f. Nom d'une machine, qui a la figure d'une cloche, & dans laquelle un homme peut demeurer sous l'eau l'espace d'environ une demi-heure. On l'employe pour retirer du fond de l'eau, dans la mer même, les choses qui y sont tombées. Sa hauteur est à peu près celle d'un homme, & le bas est garni d'un gros cercle de fer, qui sert tout à la fois à la faire plonger par sa pesanteur, & à maintenir les côtés de la machine contre la force de l'eau.

CLUTIE, f. f. Plante dont la fleur est en rose, & dont le fruit est divisé en trois parties & en trois cellules, dans lesquelles la semence est renfermée.

CLYMERE, f. f. Plante, dont la tige, les fleurs & le fruit ressemblent à ceux de l'Epurge. Ses feuilles sont conjuguées & attachées à une côte qui se termine par un tendron.

COACCUSÉ, f. m. Terme de Barreau, qui signifie celui qui est accusé avec d'autres, pour avoir commis le même crime.

COACTIF, adj. lat. qui signifie ce qui a la force de contraindre. Le pouvoir de l'Eglise n'est point *coactif*, c'est-à-dire, qu'elle ne se fait point obéir par la force.

COAGIS, f. m. Terme de Commerce, en usage parmi les Européens, qui sont au Levant. Il signifie *Commissionaire*, c'est-à-dire, celui qui fait quelque chose par commission, pour le compte des Marchands de sa Nation.

COAGULUM, f. m. Terme de Physique & de Chymie, qui signifie *caillé*, matiére liquide, qui est coagulée, ou mise en consistance. L'eau de Bourbonne, mêlée avec le sel de Tartre, fait un *coagulum.*

COBALTI, f. m. Pierre, ou Marcassité, dont on tire l'Arsenic, en la faisant calciner. C'est un mineral, qui est une sorte de Cadmie naturelle, d'où l'on tire aussi le Bismuth, & cette espece d'azur que les Peintres employent avec du blanc de Plomb, pour peindre en bleu, & qui sert à donner la couleur bleue à l'Empois. Il contient ordinairement quelques petites parties d'argent.

COBITE, f. m. Petit Poisson d'eau douce, de la nature du Goujon.

COCOTHRAUSTE, f. m. gr. Nom d'un Oiseau, commun dans les bois d'Italie & d'Allemagne, qui se nourrit de noyaux de fruits & d'autres choses dures, qu'il casse avec son bec, suivant la signification du mot.

COCHÉ, adj. Terme de Peinture, qui se dit de ce qui est fait en *coche*, c'est-à-dire, avec une espece d'enfoncement. On dit, des ombres *trop cochées, trop profondes*, pour la superficie du corps qu'elles couvrent. Des Draperies fort *cochées.*

CODAGA-PALA, f. m. Arbre du Malabar, dont l'écorce & la racine pulvérisées, ont quantité de vertus. Elles s'employent surtout pour les Hémorrhoïdes & l'Esquinancie.

CODE-NOIR. On donne ce nom à un Edit, de 1685, concernant le Gouvernement, la Police & le Commerce des Negres, dans les Isles Françoises de l'Amérique.

CODI-AVENAM, ſ. m. Arbriſſeau des Indes orientales, dont le ſuc eſt excellent pour réparer l'épuiſement des forces naturelles. On en tire auſſi une huile de grande vertu, qui s'employe dans la Médecine.

COERCITIF, adj. lat. qui ſignifie ce qui a le pouvoir de contenir les autres dans le devoir. Une Loi, une puiſſance Coërcitive.

CO-EXISTENCE, ſ. f. lat. Exiſtence de deux ou de pluſieurs choſes dans le même tems. Les Ariens nioient la *co-exiſtence* éternelle du verbe Divin avec ſon Pere. *Co-exiſter* eſt le verbe.

COGMORIE, ſ. f. Eſpece de Mouſſeline très-fine, que les Anglois apportent des Indes orientales.

COHYNE, ſ. m. Arbre célebre de l'Amérique, donc les feuilles reſſemblent à celles du Laurier, & dont le fruit eſt de la groſſeur du Melon. Sa chair pilée appaiſe les douleurs de tête. Les Indiens font des vaſes de ſon écorce. C'eſt une eſpece de Calebaſſier.

COILLE, ſ. f. Eſpece de Tabac en poudre tamiſée, qui paroît d'abord puant, mais que l'uſage rend agréable. On l'appelle auſſi *coille de Bois*.

COINDICATION, ſ. f. latin. Connoiſſance de certains ſignes, qui étant raſſemblés, autoriſent & fortifient l'indication ſimple.

COINTRE, ſ. f. Nom d'une drogue Médecinale, qui nous vient des grandes Indes, où elle entre dans le Commerce.

COLEGATAIRE, ſ. m., celui qui a part, avec d'autres, aux legs d'un Teſtament. *Legataire* avec un autre.

COLERITE, ſ. m. Liqueur préparée de la partie corroſive & la plus nuiſible des métaux, qui ſert à éprouver l'or, & à laquelle il n'y a que l'or qui puiſſe réſiſter. S'il eſt allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

COLLEGIALE, ſ. f. & adjct. Chapitre des Chanoines, établi dans une Egliſe qui n'eſt pas *cathédrale*, ou Siége d'un Evêque.

COLOMBIN, ſ. m. Pierre minérale, d'où l'on tire le plomb pur, & ſans mêlange d'aucun autre métal.

COLON, ſ. m. lat., celui qui cultive une Terre, un Héritage. On apppelle auſſi *Colons*, depuis la découverte des deux Indes, les Peuples qui compoſent une *colonie*.

COLONIE, ſ. f. lat. Nombre de perſonnes des deux Sexes, qu'on envoye dans un pays pour s'y établir & le peupler. L'établiſſement, déja formé, porte auſſi le nom de Colonie.

COLUMBAIRE, ſ. m. ou COLUMBARIUM, dont on a fait auſſi un mot françois, en termes d'Antiquités, pour ſignifier un Bâtiment ſépulcral, qui contenoit pluſieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires. Ce nom lui vient de ſa forme, qui étoit à peu près celle d'un colombier, & les niches y étoient pratiquées comme des boulins. En 1726, on trouva ſous terre, près de Rome, le *Columbaire* de la maiſon Livienne.

COLUMELLE, ſ. f. Nom qu'on donne au fût, à la rampe, ou à l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut juſqu'en bas.

COMMINGE, ſ. f. Nom de certaines Bombes, qui peſent environ cinq cens livres, pour les mortiers de dix-huit pouces quatre lignes. Elles ont dix-ſept pouces dix lignes de diamétre. Ce nom leur vient du Comte de Comminges, Aide de Camp de Louis XIV, au ſiége de Mons, à la taille duquel ce Monarque les avoit comparées en badinant.

COMMITTANT, ſ. m. Terme de Négociation, qui ſe dit des Puiſſances qui envoyent des Miniſtres chargés de leurs *commiſſions* & de leurs *ordres*.

COMMITTIMUS, ſ. m. Mot

purement latin, qui ſignifie *nous commettons*. On appelle *committimus*, des *Lettres royaux* que le Roi donne à ceux qui ont leurs cauſes commiſes aux Requêtes du Palais, ou au grand Conſeil, ou à quelqu'autre Tribunal particulier. Il y a deux ſortes de *committimus*, l'un qui ſe prend au grand Sceau, & l'autre au petit Sceau. L'un & l'autre n'a lieu que lorſque l'affaire n'a pas été devant un Juge dont on veut éviter la Juriſdiction.

COMMODE, ſ. f. Meuble d'invention nouvelle, que ſa *commodité* a rendu tout d'un coup fort commun. C'eſt une eſpece d'Armoire, en forme de Bureau, dont le deſſus eſt ordinairement de marbre, avec des tiroirs ornés de Bronze, pour y renfermer du linge & des habits.

COMMOTION, ſ. f. lat. Ebranlement des parties d'une choſe, & trouble qui en réſulte. Il ſe dit particulierement des atteintes que ſouffre le cerveau.

COMMUER, v. act. lat. Terme de Palais, qui a la même ſignification que changer. *Commuer* une peine, c'eſt la changer dans une autre. *Commutation* eſt le ſubſtantif. *Commutable*, adjectif, ſe dit de ce qui peut être changé.

COMMUTATIVE, adj. lat. *Juſtice commutative*. Ce mot n'a gueres d'autre uſage, & ſignifie l'obligation de rendre, dans un échange, autant qu'on reçoit; comme on appelle *Juſtice diſtributive*, celle qui ordonne des peines & des récompenſes.

COMPATISSANT, adj. lat., qui ſignifie celui qui s'intéreſſe, qui prend part aux peines d'autrui. De-là, *compaſſion*.

COMPENDIUM, ſ. m. Mot emprunté du latin, qui ſe prononce *compendion*, pour ſignifier, *abregé*, *précis*.

COMPLETER, v. act. lat. Terme de Librairie. Completer un ouvrage, c'eſt ajouter ce qui manque à ſa totalité, le rendre complet. On en a formé *Complétement*, qui eſt ſubſtantif & adverbe. Dans la premiere de ces deux qualités, il ſignifie l'action de *completer*, de rendre une choſe complete. Le *completement des Compagnies Militaires*. Dans la ſeconde, il paroît ſignifier plus que *tout-à-fait*, ou *parfaitement*, parce qu'il comprend toutes les parties de la choſe.

COMPLIMENTAIRE, ſ. m. Terme de Société marchande. On donne ce nom à l'un des Aſſociés, ſous le nom duquel ſe fait tout le Commerce, ou ſes principales fonctions.

COMPROVINCIAL, adj. Qui eſt de la même Province. Il ne ſe dit qu'en ſtyle eccléſiaſtique, des Evêques d'une même Province, d'une même Métropole.

CONCERNER, v. act. lat., qui ſignifie avoir un rapport particulier à quelqu'un, ou à quelque choſe. Cette affaire me concerne, c'eſt-à-dire, elle me regarde, ſa connoiſſance m'appartient; & dans un ſens plus étendu, elle me touche, elle m'intéreſſe. De-là *concernant*, qui a la même ſignification que *touchant*, *au ſujet de*. Mais il doit être précédé d'un ſubſtantif, ce qui lui donne l'air d'adjectif, plûtôt que d'adverbe.

CONCESSION, ſ. f. lat. Action de céder. Il ſe dit particuliérement, dans les Colonies Françoiſes, d'une portion de terrain que le Roi accorde à un particulier, pour le cultiver & le poſſéder. Celui qui l'obtient, s'appelle *Conceſſionaire*.

CONCETTI, ſ. m. Mot emprunté de l'Italien, qui ſe dit des penſées où il y a plus d'eſprit & de fineſſe, que de juſteſſe & de ſolidité. Il ne ſe prend gueres en bonne part. C'eſt le pluriel de *concetto*, qui ſignifie, en Italien, penſée ingénieuſe, brillante. Il ne s'employe auſſi qu'au pluriel. Des *concetti*, c'eſt-à-dire, de faux brillans.

CONCHE, ſ. m. Nom des ſeconds réſervoirs des marais où ſe fabrique le ſel. On fait paſſer l'eau de la Mer, par des tuyaux de bois, des *Jas*, qui ſont les premiers réſervoirs, dans les *conches*, & de-là dans un troiſiéme réſervoir, qu'on nomme le *Mort*.

CONCHYTE, ſ. m. gr. On prononce *Conkite*. Les Naturaliſte donnent ce nom à une pétrification qui reſſemble à la *conque*, ou *coquille*. C'eſt une eſpece de Marne, qui s'eſt inſinuée dans des coquilles vuides, & qui en durciſſant en a pris la forme.

CONCIERGE, ſ. m. Mot d'origine obſcure, qui ſignifie Gardien de quelque lieu. Quelques-uns le font venir du verbe latin, qui ſignifie *conſerver*. On appelle *Conciergerie*, la priſon royale du Parlement de Paris.

CONCORDANS, adj. lat. On appelle *Vers concordans* ceux qui ont pluſieurs mots communs, mais auſquels d'autres mots donnent un ſens différent. Les Operas en ſont remplis.

Exemple. *Je m'abandonne*
à ma fureur
à mon ardeur.

CONDIGNE, adj. lat. Terme de Théologie, qui ſe prend dans le ſens d'*égal*. *Satisfaction condigne*, c'eſt-à-dire, parfaitement égale à la faute. *Mérite condigne*, c'eſt-à-dire, égal à la récompenſe. *Condignement* eſt l'adverbe, & *condignité* le ſubſtantif.

CONDOR ou CONDUR, ſ. m. Nom du plus grand de tous les Volatiles, qui ſe trouve particulierement au Chili & au Pérou. Les Voyageurs s'accordent à lui donner juſqu'à trente pieds du bout d'une aîle à l'autre. Sa force répond à ſa grandeur. On aſſure qu'il combat les Taureaux & qu'il les emporte.

CONDUCTEUR, ſ. m. lat., qui ſignifie celui qui conduit. C'eſt le nom particulier d'un inſtrument de Chirurgie, qui ſert à l'opération de la taille.

CONFABULER, v. n. lat. Terme du langage familier, qui ſignifie, s'entretenir de choſes légeres, agréables, ſans préparation & ſans étude. *Confabulateur* ſe dit auſſi de ceux qui font leur rolle dans cet entretien.

CONFÉRENCE, ſ. f. lat. Aſſemblée dans laquelle on traite de quelque point qui demande de la diſcuſſion. La diſcuſſion même, ou l'entretien, ſe nomme auſſi *Conférence*. Nous avons pluſieurs Livres imprimés ſous ce titre. On donne, dans quelques Diocèſes, le nom de *Conferencier* à celui qui préſide aux Conférences eccléſiaſtiques.

CONFESSER, v. act., qui ſe dit pour entendre les Confeſſions, & pour faire ſa Confeſſion. Le Prêtre *confeſſe* le Pénitent, & le Pénitent *confeſſe* ſes péchés.

CONFORTATIF, ſ. & adj. lat., ce qui a la vertu de donner ou de rendre des forces. Des *Confortatifs*. Un reméde, un diſcours *confortatif*.

CONGLOBATION, ſ. f. lat., qui ſignifie l'action d'entaſſer, d'accumuler diverſes choſes les unes ſur les autres. C'eſt auſſi le nom d'une figure de Rhétorique, qui conſiſte à réunir pluſieurs argumens, pluſieurs raiſons, pour prouver une même choſe.

CONGRU, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie *convenable*. On dit quelquefois un raiſonnement *congru*, pour dire *juſte*, auquel il ne manque rien. La grace *congrue* eſt une grace proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, ou à la diſpoſition de celui qui la reçoit. On appelle *congruaires* les Curés à portion *congrues*, & *congruiſtes*, ceux qui enſeignent la grace *congrue*.

CONNIFLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de grand Coquillage, fort commun ſur la Côte de l'Acadie, & dont la chair eſt d'un excellent goût.

CONNOISSEUR

CONNOISSEUR, f. m. Terme qui s'eſt introduit dans les beaux Arts, pour ſignifier celui qui juge de leurs productions avec une connoiſſance pafaite. On peut être *connoiſſeur* ſans être Artiſte. On peut être *Amateur* ſans être *connoiſſeur*.

CONQUE, ſ. f. lat. Grande coquille, dont on diſtingue différentes familles, c'eſt-à-dire, différentes eſpeces.

CONSCRIPT, adj. lat. *Peres conſcripts*. On donnoit ce nom aux Sénateurs Romains. Il ſignifie ſimplement, ceux dont les noms ſont écrits dans le même Tableau, ou le même Rolle. A l'Univerſité de Paris, on appelle *Conſcripteurs*, les Docteurs qui ſont chargés, à la fin des délibérations, d'aller au Bureau pour examiner les avis, & les vérifier.

CONSÉCUTION, ſ. f. lat. En termes d'Aſtronomie, mois de *Conſécution* ſignifie l'eſpace de tems entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil. Il ſe nomme auſſi *Synodique* & *de progreſſion*. Cet eſpace eſt de vingt-neuf jours & demi.

CONSERVATOIRE, ſ. m. Nom qu'on donne, en Italie, aux Maiſons où l'on enferme des femmes, pour les préſerver de la débauche.

CONSIDÉRATION, ſ. f. lat. qui ſignifie proprement réflexion particuliere qu'on fait ſur une choſe; obſervation continuée. Il ſe prend auſſi pour égard, eſtime & ſentiment particulier, par lequel on diſtingue quelqu'un. Mais, dans ce ſens, il marque une ſorte de ſupériorité. On écrit à un Inférieur, pour lequel on a de l'eſtime, qu'on eſt avec conſidération, avec une parfaite conſidération, ſon très-humble, &c. *Conſiderer*, pris dans le même ſens, ne ſe dit auſſi qu'en parlant d'un Inférieur.

CONSOMPTIF, adj. lat. Terme de Médecine, qui ſe dit des remédes qui ont la force de conſumer les humeurs, ou les chairs, tels que les Pierres à cautere, l'Eau phlagedenique, &c. *Conſomptif* eſt auſſi ſubſtantif, dans le même ſens.

CONSPUER, v. act. lat. Ce mot, qui ſignifie proprement *couvrir de crachats*, s'employe, dans le langage familier, pour mépriſer, ſiffler, mocquer. *Conſpué*, c'eſt-à-dire, couvert d'opprobre.

CONSTANT, adj. lat. En termes de Géométrie & d'Algebre, on appelle quantités *conſtantes* celles qui demeurent toujours les mêmes, tandis que d'autres croiſſent ou décroiſſent toujours.

CONSTATER, v. act. lat., qui ne ſe dit que des faits. *Conſtater* un fait, c'eſt le rendre conſtant, certain, le vérifier par des expériences, ou des raiſonnemens.

CONSTIPATION, ſ. f. lat. Terme de Médecine, qui ſignifie reſſerment de ventre, difficulté d'aller à la ſelle. *Conſtipé* eſt l'adjectif. Dans le figuré burleſque, un *air conſtipé* ſe dit pour un air contraint, embarraſſé. On dit quelquefois auſſi vous me *conſtipez*, pour dire, vous m'embarraſſez, vous me mettez mal à mon aiſe.

CONSULTAT, ſ. m. Conſeil qui ſe tient tous les Vendredis, en Eſpagne, où l'on rend compte, au Roi, de ce qui s'eſt paſſé dans les différens Conſeils, pendant la ſemaine.

CONSULTEUR DU S. OFFICE. Nom qu'on donne aux Théologiens que le Pape commet pour examiner les Livres, ou les Propoſitions, qui lui ſont déférées, ou pour donner leurs avis ſur des matiéres qui regardent la Foi ou la Diſcipline.

CONTE, ſ. f., qui ne ſignifie que recit de choſes badines, ou fabuleuſes; quoique *conter* & *raconter* ſe diſent de choſes vraies & ſérieuſes.

CONTEMPTEUR, ſ. m. lat., qui ſignifie celui qui mépriſe, qui

a l'esprit méprisant. On ne l'employe gueres que dans le style noble, & toujours avec un régime. *Contempteur* de l'Antiquité.

CONTIGNATION, s. f. lat. Assemblage de piéces, qui servent à rendre quelque chose stable, sur-tout en matiere d'Edifices. Ce mot, quoiqu'un peu dur, est employé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

CONTINUITÉ, s. f. lat. Suite de parties liées l'une à l'autre, ou qui se pressent entr'elles. En termes de Chirurgie, on appelle *Solution de continuité*, une ouverture dans les chairs, qui interrompt leur suite & leur liaison. En termes de Théâtre, la *continuité d'action*, qui en est une des principales régles, consiste dans un progrès non interrompu de l'action principale, vers le dénouement, pour soûtenir constamment l'intérêt.

CONTOURNIATE, s. m. Terme d'Antiquaire, pour signifier un médaillon frappé avec un certain enfoncement qui regne autour.

CONTRACTER, v. act. lat., qui a différentes significations. *Contracter* un engagement, se dit pour *s'engager*, former un engagement. *Contracter* une habitude, c'est la prendre par degrés. Ce froid *contracte* les liqueurs, c'est-à-dire, les resserre, les condense. *Contractuel*, adjectif, se dit de ce qui se fait par contract.

CONTRAT-MOHATRA, s. m. Nom que les Casuistes donnent au gain illicite des Marchands, qui vendent leurs marchandises à plus haut prix qu'elles ne valent, pour les faires racheter ensuite par des personnes interposées à plus bas prix qu'ils ne les ont vendues. C'est proprement l'accord tacite, ou exprimé du Marchand & de l'Acheteur, auquel on donne ce nom.

CONTREBARRE, s. f. Terme de Blason, qui se dit d'une barre divisée en deux demi-barres; dont l'une est de métal & l'autre de couleur. Un Ecu *contrebarré*, c'est-à-dire, qui a une ou plusieurs *Contrebarres*.

CONTREBIAIS, s. m. Quelques-bons Ecrivains ont employé ce mot pour signifier une maniére de placer les choses, opposée à la maniere naturelle. A *contrebiais* offre à peu près le même sens qu'à *rebours*.

CONTRE-COUP, s. m. On donne ce nom à une fente, ou félure du crâne, qui se fait dans la partie opposée à celle qui a reçu immédiatement un coup. Les Chirurgiens la nomment *Contrefente*, & donnent le nom de *Fissure* à la fistule de la partie frappée. Quelques médecins modernes soutiennent que cet accident est impossible.

CONTRE-DANSE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une sorte de Danse gaie & vive, où plusieurs personnes figurent ensemble, en faisant les mêmes mouvemens, chacun de leur côté. Le mot Anglois est *Country-Danse*, & signifie *Danse de Campagne*, ou *de Village*.

CONTR'ÉPREUVE, s. f. Les Graveurs donnent ce nom à une Estampe tirée sur une Epreuve fraîchement sortie de la presse, & qui sert à donner l'Estampe du même sens que le dessein. Elle sert aussi à faire connoître si la Planche demande d'être retouchée.

CONTREFACTION, s. f., formé de *Contrefaire*, pour signifier particulierement la réimpression furtive d'un Livre, par un autre Libraire que celui qui est en possession du Privilége. L'action de *Contrefaire* se nomme ordinairement *Contrefaçon*.

CONTRE-GAGE, s. m. Ce qu'on donne à un Créancier, pour sûreté de ce qu'on lui doit.

CONTRE-LETTRES, s. f. Terme de Palais, qui signifie des

Actes par lesquels on déroge, ou l'on ajoute, aux clauses d'un Contract de mariage. Elles sont nulles, lorsqu'elles sont faites hors de la présence des Parens qui ont assisté au Contract en qualité de Témoins.

CONTREMONT, adv. Vieux mot, mais dont l'usage se conserve, pour signifier *à rebours*, à contresens. Des graines plantées *Contremont*, c'est-à-dire, la racine en haut & la tige en bas. *Contravale* est le contraire.

CONTRE-PARTIE, s. f. La *Contrepartie* d'un compte est le Registre du Controlleur, sur lequel toutes les parties du compte sont enregistrées.

CONTREPASSATION, s. f. En style de Commerce, la *contrepassation d'ordre* se fait lorsqu'un ordre, passé au dos d'une Lettre de change en faveur de quelqu'un, est changé par celui qui reçoit la Lettre, en un autre ordre, en faveur de celui de qui il la reçoit.

CONTREPETTER, v. act. Vieux mot, qui a signifié *contrefaire*, être le Singe de quelqu'un. Il ne s'en est conservé que *Contrepetterie*, qui est le nom d'une figure badine, ou d'un jeu de mots, par lequel, en transposant quelques lettres, on leur fait signifier une chose toute différente de leur véritable sens. On en trouve divers exemples dans les *bigarrures de des Accords*, la plûpart indécens. *Une femme folle à la Messe.* Transposez l'*f* de folle à la place de l'*m* de Messe, & réciproquement l'*m* à la place de l'*f*. C'est une *Contrepeterie.*

CONTUMAX, adj. Mot purement latin, qui signifie, *Obstiné*, refractaire avec obstination. Il se dit, en termes ecclésiastiques, de celui qui refuse d'obéir aux Ordonnances de l'Eglise, malgré les *Monitions* & la ménace de Censure. *Contumace*, qui en est le substantif, signifie opiniâtreté. *Jugé par Contumace*, c'est-à-dire, après avoir manqué à ce qui étoit ordonné.

CONVENANCE, s. f. lat. Ce mot signifioit autrefois *accord*, *convention*, & se disoit aussi pour *promesse*, *pact*. *Convenancer* une fille, signifioit la fiancer. Aujourd'hui *convenance* signifie le rapport des choses qui se conviennent entr'elles. *Convenance* d'humeurs, d'inclinations. Quelques-uns disent aussi, *ce qui est de convenance*, pour dire *ce qui est convenable*, *à propos.*

CONVENIR, v. n. lat., qui a différentes significations. Il s'employe, pour *tomber d'accord*, *j'en conviens*; pour *prendre une résolution* de concert avec quelqu'un. *Nous convîmmes*, &c; pour *être convenable*, cela me convient, &c. *Convenu*, adjectif, se dit quelquefois passivement pour *arrêté*, *fixé*, *déterminé.* Une chose certaine, *convenue* entre toutes les Parties.

CONVERS, s. m. lat. Terme Monastique, qui est le nom d'une sorte de Religieux qui ne sont reçus que pour avoir soin des choses temporelles de l'Ordre, ou pour rendre des services méchaniques. Ils sont sans études, & par conséquent exclus des Ordres sacrés.

CONVERSION, s. f. lat., qui signifie changement. En matiére de Religion, il se dit du changement qui rappelle un Chrétien à la vérité de la Morale, dans sa conduite, ou à celle du Dogme, dans ses opinions. En Logique, il signifie le changement qu'on fait des Propositions, en faisant du sujet l'attribut, & de l'attribut le sujet. En langage Militaire, on appelle *Quart de conversion* un des principaux mouvemens de l'exercice.

CONVOI DE BOURDEAUX. Célebre Bureau du Roi, établi à Bourdeaux, pour la perception des droits qui se levent, par Mer seulement, sur six ou sept sortes de marchandises, telles que les

Vins, les Eaux-de-vie, les Prunes, &c. Le ſeul produit des prunes du Pays monte à des ſommes incroyables.

CONVOITISE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie déſirs ſenſuels, ou déſirs de tout ce qui eſt contraire aux Loix de l'Evangile. Il n'eſt en uſage que dans le langage de la Religion.

CONVOLER, v. lat. Mot borné à l'état du Mariage, qui ſignifie l'embraſſer avec ardeur, avec goût. On dit qu'une femme a *convolé*, qu'elle ne ſera pas longtems ſans *convoler*, pour dire qu'elle s'eſt mariée, ou qu'elle ſe mariera bientôt. On ſous-entend *à la nôce*, ou à la *célébration*.

CONVULSIONAIRE, ſ. m. Malade agité de convulſions. *Convulſioniſte* eſt un mot inventé à l'occaſion des fameux *Convulſionaires* de ces derniers tems, pour ſignifier celui qui eſt perſuadé de la vérité des *Convulſions*, ou qui prend parti pour la ſoutenir.

COOPTATION, ſ. f. lat. Action d'aſſocier, d'aggréger. On donne ce nom, dans les Univerſités, au paſſage de celle où l'on a pris les dégrés, dans une autre où l'on n'a fait aucune étude. Les Places vacantes dans le College des Augures Romains, ſe rempliſſoient par voix de *Cooptation*.

COPAHU, ſ. m. Nom d'un baume, ou d'une huile excellente pour la guériſon des plaies. On prétend qu'elle coule d'elle-même, d'un arbre qui croît en divers endroits de l'Amérique.

COPHTIQUE ou COPTIQUE, adj. Ce qui appartient à la Nation qui ſe nomme *les Cophtes*. On prétend que la langue Cophtique eſt l'ancienne langue des Egyptiens, & qu'elle peut ſervir pour expliquer les Inſcriptions & les Hieroglyphes. Les Liturgies *Cophtiques* ſont celles dont ſe ſervent les Chrétiens d'Egypte, qui ne reconnoiſſent qu'une ſeule Nature en Jeſus-Chriſt.

COPISTE, ſ. m. Celui qui écrit d'après un autre, qui met au net quelque Ecrit. Dans le figuré, *Copiſte* ſe dit pour Imitateur des actions, ou des penſées d'autrui, & même pour *Plagiaire*. *Copier* eſt le verbe, qui s'employe dans les mêmes ſens, & *Copie* le ſubſtantif.

COPOL-OCASSOU. Nom d'une eſpece de Poirier des Indes Occidentales, dont le fruit eſt fort eſtimé.

COPPATE ou COPPATIAS, adj. gr. Un cheval *coppate*. Les Anciens donnerent ce nom à un cheval marqué d'un caractere en forme de Q, qui a reçu enſuite la figure d'un G. C'étoit un ancien caractere grec, nommé *Coppa*. Tous les chevaux étoient marqués du *Coppa* ou du *Sigma*.

COPULE, ſ. f. Mot purement latin, qui ſignifie jonction, & dont on ſe ſert, dans le droit Civil & Eccléſiaſtique, pour exprimer le dernier acte de l'amour entre un homme & une femme.

COQUARDE, ſ. f. Vieux mot, qui ne ſignifie plus qu'un petit nœud de ruban qu'on attache ſur le bouton du chapeau. *Coquardie* ſignifioit autrefois *Avanture*, & *Coquardeau* ſe diſoit pour *Galant*, Avanturier en amour.

COQUELUCHON, ſ. m. Eſpece de Capuchon, qui couvre le viſage, avec deux trous pour le paſſage de la vûe.

COQUES, ſ. f. On appelle *Coques* de perles, de petites élévations qui ſe trouvent attachées à la nacre, & qui ſont de véritables Perles, que les Lapidaires ſçavent mettre en œuvre. La *coque* du Ver à ſoie eſt la membrane, où il ſe renferme pour filer.

COQUILLE, ſ. f. L'Ordre de la *Coquille* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, inſtitué en 1292, par un Comte de Hollande, à l'honneur de ſaint Jacques. On appelle *Coquillier* une Collection de belles *coquilles*, & pierres co-

quillieres celles qui contiennent des *coquilles*.

COQUIN, f. m. Terme de mépris, qui fignifie homme vil, miférable. On le fait venir du vieux mot *Coquine*, qui fignifioit Pot, parce que les Pauvres portent quelquefois des pots, ou des Ecuelles, en mandiant. On a donné le nom de *Coquins* à une Communauté Religieufe, de Liége, établie en 1150.

COQUINBERT, f. m. Ancien jeu de Dames, dans lequel le Vainqueur eft celui qui perd le plutôt toutes fes piéces; d'où vient le Proverbe, *Jeu de Coquinbert, qui gagne perd.*

CORACITE, f. f. gr. Nom d'une pierre figurée, qui a la couleur du corbeau.

CORALLOIDE, f. f. Semence du corail, lorfqu'il commence à végeter, & qu'il n'a pas encore reçû toute fa perfection. Il fe dit auffi des Plantes qui ont de la reffemblance avec le corail, ou qui en font une efpece.

CORBEGEO, f. m. Nom d'un oifeau aquatique, qui eft fort commun dans le Nord de l'Amérique.

CORCHORE, f. m. Plante d'Egypte, qui eft un des alimens le plus commun des Habitans du Pays.

CORDACE, f. f. Nom d'une Danfe fort lafcive des Anciens, qui ne fe danfoit guéres que dans l'yvreffe.

CORDON DE BLASON. Les Prélats ont chacun leur cordon différent, qui accompagne l'Ecuffon de leurs Armes, & pend au Chapeau qu'ils portent, pour cimier. De ce *cordon*, qui fe divife & fe fubdivife, pendent de chaque côté de l'Ecuffon, un certain nombre de houpes, fuivant la dignité. Les Cardinaux ont un cordon rouge, d'où pendent, de chaque côté, quinze houpes de même couleur, en cinq rangs. Les Archevêques ont le cordon & dix houpes de finople, en quatre rangs. Les Evêques l'ont auffi de finople, mais n'ont que fix houpes en trois rangs. Les Protonotaires n'ont que trois houpes, auffi de finople, &c. Le *cordon* d'un Ordre de Chevalerie eft le ruban auquel on en porte les marques attachées, paffé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. On dit d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, c'eft un *Cordon bleu.*

CORDONNIER. On appelle *Freres cordonniers*, des Communautés de ces Artifans, établies en plufieurs Villes de France, dont la premiere fut inftituée, à Paris, par un Maître Cordonnier, nommé Michel *Buch*, fous la protection du pieux Marquis *de Renty*, en 1642.

CORIAMBE, f. m. gr. Terme de Profodie, & nom d'un pied de Vers, grec & latin, compofé d'une longue, deux bréves & une longue, c'eft-à-dire, d'un corée & d'un iambe.

CORIS ou KORIS, f. m. Nom que les Européens donnent ordinairement à de petites coquilles qui fervent de monnoie dans plufieurs pays des Indes Orientales, & de l'Afrique. On en pêche beaucoup aux Ifles Maldives, & les Hollandois en font un commerce.

CORNAC, f. m. Nom qu'on donne, dans les Indes, au Conducteur d'un Eléphant. Il eft affis fur le cou de l'Animal, & tient en fa main, au lieu de bride, deux crochets de différente grandeur, dont il fe fert pour le gouverner en le frappant au front.

CORNICHONS, f. m. Petits Concombres, ainfi nommés de leur forme, qui fe terminent en deux pointes affez femblables à de petites cornes. On ne donne ce nom qu'à ceux qui font confits au vinaigre, parce qu'on les choifit fort petits, pour cette préparation. On nomme *Cornichon va devant* une forte de Jeu, à qui va

plus vite en ramaſſant quelque choſe. *Montagne* prétend que c'étoit le jeu de Scipion & de Lælius, ſur le rivage.

CORONILLE, ſ. f. Nom d'un Arbriſſeau, fort commun en Eſpagne, dont les fleurs ſont jaunes & diſpoſées en forme de petite Couronne. Elles ſervent pour les lavemens & les cataplaſmes émolliens.

CORONOIDE, adj., formé du grec & du latin, qui s'emploie dans les Arts au lieu de *Coronaire*, c'eſt-à-dire, pour ſignifier ce qui a la *forme* d'une Couronne.

CORPORAL, ſ. m. lat. Nom d'un linge conſacré aux uſages eccléſiaſtiques, qui ſe met ſur l'Autel, pour y poſer l'Hoſtie, pendant la Meſſe. On prétend qu'il repréſente le linceul, ou le ſuaire, dans lequel Notre-Seigneur fut enſeveli.

CORPORATION, ſ. f. lat. Ce mot, qui n'eſt en uſage qu'en Angleterre, ou lorſqu'on parle des uſages de ce Pays, ſignifie une Communauté, ou tous les Habitans dont le *corps* d'une Communauté eſt compoſé. La *Corporation* de Briſtol, c'eſt le *corps* des Habitans.

CORRECTIF, ſ. m. lat. Ce qui corrige, ce qui adoucit une choſe, en la réduiſant à un juſte tempérament.

CORREGENT, ſ. m. lat. Terme d'Adminiſtration civile, qui ſe dit de celui qui exerce la Régence d'un Etat avec un autre, c'eſt-à-dire, avec égalité de Puiſſance.

CORRELATION, ſ. f. lat. Rélation réciproque entre deux choſes, telle qu'elle eſt entre les qualités de Pere & de Fils.

CORSOIDE, ſ. f. Nom d'une pierre figurée, qui eſt une ſorte d'Agathe, du moins par ſa couleur. Elle repréſente une tête, dont la chevelure imite celle de l'homme.

CORVETTE, ſ. f. Nom d'un petit bâtiment de Mer, à voiles & à rames. C'eſt une eſpece de Barque longue, qui n'a qu'un grand mât, & un petit mât d'avance. Elle ſert pour aller à la découverte, & pour porter des ordres, parce qu'elle va très-vîte. C'eſt le *Sloop* des Anglois. Tout bâtiment au-deſſous de vingt canons paſſe pour Corvette, en France.

CORIBANTES ou CURETES. Prêtres de la Déeſſe Cybele, très-fameux dans l'ancien Paganiſme, parce qu'ils avoient le pouvoir d'inſpirer l'épouvante & la terreur; d'où venoit le nom d'une maladie, appellée ~~*Corybantiaſme*~~, qui étoit une eſpece de Phrénéſie.

CORYMBES, ſ. m. gr. Têtes, ou Sommités, en forme de petits Bouquets de grains de Lierre, qui viennent au haut de pluſieurs Plantes.

CORYZE, ſ. f. gr. Fluxion, ou diſtillation d'humeurs âcres, de la tête, ſur les narines.

COSMOGONIE, ſ. f. gr. Mot compoſé, qui ſignifie, Deſcription de la maniére dont l'Univers a été créé, ou formé.

COSSAS, ſ. m. Toile de Mouſſeline, unie & fine, que les Anglois font fabriquer aux Indes orientales, & qu'ils en apportent. On appelle *Coſſarts-Broun*, des toiles de cotton écrues, qui viennent des mêmes Régions.

COSTUMÉ, ſ. m. Mot Italien, qui ſignifie proprement uſage, coutume, mais qui ſe dit de tout ce qui regarde les bienſéances, le caractere, les habillemens, les armes, la phyſionomie, les mœurs mêmes, de chaque tems, de chaque âge, de chaque peuple, &c. En un mot, le *Coſtumé* eſt la vérité de l'idée & du goût, qui conviennent à chaque choſe. Il s'emploie particuliérement en matiére de Peinture.

COTEAUX. *Ordre des Côteaux*. Nom badin qu'on a donné, dans le ſiécle précédent, aux gens d'un goût fin & délicat, qui non-ſeu-

lement ſçavoient diſtinguer les meilleurs vins, & de quel *côteau*, ou de quel vignoble ils venoient, mais qui avoient la même délicateſſe de goût pour tout ce qui ſert à la bonne chere. Un *Profès de l'Ordre des Coteaux*, ou ſimplement un *Coteau*, étoit un Gourmand du premier ordre ; en faiſant entrer, dans cette idée, tout ce qui fait les délices de la table.

COTIGNAC, ſ. m. Nom d'une Confiture, qui ſe fait de jus de Coing, de ſucre & de vin blanc, & qu'on rougit avec de la Cochenille. Le Contignac d'Orleans eſt le plus eſtimé.

COTILLONS, ſ. m. Nom de diverſes Contre-danſes, qui ſe danſent à quatre, ou à huit.

COTTIMO, ſ. m. Nom d'une impoſition, que les Conſuls des Echelles du Levant mettent ſur les vaiſſeaux, par ordre de la Cour, à tant pour cent ; ſoit pour le rembourſement de quelques avances, ou par d'autres raiſons.

COTULE, ſ. f. Plante, dont les ſemences ſont en forme de cœur, & dont les feuilles reſſemblent à celles de la Camomille. Sa fleur eſt couronnée, ou nue.

COTUTEUR, ſ. m. lat. Celui qui eſt chargé d'une tutele, conjointement avec un autre. Les *Cotuteurs* répondent ſolidairement. Une mere mineure de vingt-cinq ans ne peut être tutrice de ſes Enfans, quoique nommée par le teſtament du mari, ſans donner un *Cotuteur*.

COUDRER, v. act. *Coudrer* les cuirs, ou les braſſer, c'eſt les remuer en tournant, dans la cuve, avec le tan & l'eau chaude, pour les rougir.

COUENNEUX, adj. Les Médecins diſent du ſang, qu'il eſt *couenneux*, lorſque ſur ſa ſurface, il ſe forme une eſpece de peau, qui a quelque reſſemblance avec la couenne, ou la peau du lard.

COUFLES, ſ. f. Nom qu'on donne aux balles, dans leſquelles le Senné nous vient du Levant.

COUHAGE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Féves qu'on apporte des Indes orientales, & qu'on employe contre l'hydropiſie.

COULANT, ſ. m. Nom d'un ornement de pierreries, que les femmes ont porté au cou, compoſé d'un gros diamant, & d'une croix au-deſſous. Il a fait place aux nœuds de diamans.

COULEUR, ſ. f. lat. Apparence de la ſuperficie des choſes materielles. *Newton* a trouvé que la lumiére eſt un compoſé de différentes couleurs, & que chaque rayon homogene, une fois ſéparé, conſerve ſa couleur originaire, ſans qu'aucune réfraction, ou réflexion, ou mêlange d'ombre, ſoit capable de l'alterer ; mais que les rayons ſont en différens dégrés plus refrangibles les uns que les autres, & que c'eſt de cette différence de refrangibilité que dépend la différence de leurs couleurs. Si la lumiére ne conſiſtoit qu'en rayons également refrangibles, il n'y auroit, ſuivant Newton, qu'une ſeule couleur dans le monde, & il ſeroit impoſſible d'en produire aucune nouvelle, ni par réflexion, ni par réfraction. Les couleurs primitives ſont le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, & le violet.

En Peinture, il y a beaucoup de différence entre *couleur* & *coloris*. Les *couleurs* ſont des matiéres molles, ou liquides, qu'on employe pour peindre. Le *coloris* eſt l'effet qui réſulte des couleurs, lorſqu'elles ſont employées.

COULEURS DE BLASON, ſ. f. On en diſtingue cinq ; *Gueules*, ou le rouge ; *Azur*, ou le bleu ; *Sinople*, ou le verd ; *Sable*, ou le noir, & *Pourpre*, qui eſt mêlangé de Gueules & d'Azur. L'origine de la plûpart de ces mots eſt incertaine.

COULISSE, ſ. f. Nom qu'on donne à l'eſpace qui eſt entre les

ais, ou les pilaſtres, qui ſont aux deux côtés d'un théâtre, & qui forment une grande partie de la décoration. C'eſt par les *couliſſes* que les Acteurs t'introduiſent ſur la Scene, & qu'ils en ſortent.

COULPE, ſ. f. lat. Ce mot ſignifie *faute*, & n'eſt en uſage que dans les Monaſteres. Dire *ſa coulpe*, c'eſt faire un aveu public de ſes fautes, ſuivant la forme preſcrite.

COULT, ſ. m. Nom d'une eſpece de bois de la nouvelle Eſpagne, qui s'employe dans la Médecine, & pour les Ouvrages de Marqueterie.

COUP DE SOLEIL, ſ. m. Impreſſion ſubite que fait un Soleil ardent ſur la tête, ou ſur quelque autre partie du corps, lorſqu'ayant éte obſcurci par quelque nuage, il vient à ſe découvrir tout d'un coup. On prétend qu'une maniére infaillible de guérir le mal, eſt de remplir d'eau fraîche, une groſſe bouteille, de la boucher de linge, & de la tenir, du côté qu'elle eſt bouchée, ſur la partie offenſée, qui doit être expoſée en même-tems au Soleil. C'eſt une méthode commune dans l'Amérique Méridionale. *Coup de Théâtre* ſe dit, en Poëſie dramatique, d'un événement ou d'une ſituation, qui frappe tout d'un coup l'eſprit, parce qu'on ne s'y attendoit point. *Coup de ſang* ſe dit d'un épanchement de ſang, qui ſe fait dans le cerveau, par la rupture ſubite de quelques vaiſſeaux ſanguins.

COUPE-GORGE, ſ. m. On appelle *Coupe-gorge*, au Lanſquenet, le malheur de celui qui a la main, lorſqu'il tire ſa carte avant que d'en avoir tiré aucune de celles des joueurs; ce qui lui fait perdre tout ce qui eſt ſur le tapis.

COUPON, ſ. m., formé de Couper, qui ſe dit d'une partie coupée de quelque choſe. En termes de Marchand de bois, un Coupon eſt une certaine quantité de buches liées enſemble. Dix-huit *coupons* forment un train de bois flotté. *Coupon d'action* eſt un terme nouvellement introduit, pour ſignifier *une portion de la diviſion d'une action*. Chaque *Coupon d'action* de la Compagnie des Indes, porte l'empreinte du ſceau de la Compagnie.

COUPURE, ſ. f. En termes de Guerre, on donne ce nom aux retranchemens d'un Camp, aux lignes & à toute ouverture de la terre, en forme de foſſé.

COURGAILLET, ſ. m. gr. Nom qu'on donne au cri des Cailles, & au ſifflet qui imite ce cri, & qui ſert d'appeau pour les attirer.

COURONDI ſ. m. Grand Arbre des Indes orientales, toujours verd, dont les feuilles & le fruit rendent un ſuc excellent pour la Diarrhée & la Dyſſenterie.

COURONNE ANTIQUE, ſ. f. Nom qu'on donne à une Couronne formée par une feuille tournée en cercle, & découpée à grandes pointes juſques vers la baſe, ou le cercle qui entoure le front. Telles ſont encore les Couronnes des Princes d'Italie.

COURTAUDER, v. act. Terme de Cavalerie. *Courtauder* un cheval, c'eſt lui couper la queue.

COURTOIS, adj. Ce mot n'eſt plus guéres en uſage. Mais, en langage de Chevalerie, on appelle *Armes courtoiſes*, c'eſt-à-dire, douces & innocentes, des armes qui ne peuvent bleſſer, par oppoſition *aux Armes à outrance*. Dans les Tournois, on ne s'eſt d'abord ſervi que d'armes Courtoiſes, c'eſt-à-dire, ſans fer & ſans pointe. Enſuite la valeur ne ſe diſtinguant point aſſez avec ſi peu de péril, elles ont fait place aux armes à toute outrance, qui ont ſouvent enſanglanté la Carriere.

COURTON, ſ. m. Troiſiéme des quatre ſortes de Filaſſes qu'on tire du Chanvre. Les autres ſont

le Chanvre, la Filaſſe, & l'Etoupe.

COURTS-JOURS. Terme de Change. On appelle une Lettre de change *à courts-jours* celle qui qui n'a plus que peu de jours à courir. On dit de même, tirer, ou remettre *à courts-jours*, c'eſt-à-dire, pour un terme qui doit bien-tôt échoir.

COUSSINET, ſ. m. Petite Plante des lieux humides, dont les fleurs reſſemblent à celles du Serpolet, & font place à de petites baies rondes, ou ovales, rougeâtres, ou d'un jaune tirant ſur le verd. On prétend que ſes feuilles, ſes fleurs & ſes baies arrêtent le vomiſſement, & réſiſtent au venin.

COUTELIER, ſ. m. Nom d'un Coquillage, qui eſt dans ſa coquille, comme un Couteau dans ſa gaîne. Il s'y tient toujours debout, & perpendiculairement, ſans autre mouvement que celui de s'enfoncer un peu dans le ſable, ou de s'en retirer; ce qu'il fait, par le ſecours d'une eſpéce de jambe, qu'il fait ſortir par le bas de ſa gaîne, ou de ſa coquille.

COUTON, ſ. m. Nom d'un Arbre de Canada, qui a quelque reſſemblance avec le Noier, & qui donne par inciſion, un ſuc fort agréable, qu'on trouve comparable au Vin d'Orleans.

COUTUMIER, ſ. m. Recueil de Coutumes, c'eſt-à-dire, des articles qui forment le droit particulier de quelque Païs, ou de quelque Juriſdiction.

COUVERTE, ſ. f. Dans les Manufactures de Terres fines, on appelle *Couverte*, l'émail dont eſt revêtue la terre miſe en œuvre.

CRABE, ſ. m. Eſpéce de bois d'Amérique, dont il ſe fait un bon commerce à la Rochelle.

CRAIONNER, v. act. Ecrire, peindre, &c., avec le craïon. *Crayonneux* ſe dit plûtôt de ce qui eſt de la nature de la craie, que de celle du craïon.

CRAPULE, ſ. f. lat. Habitude d'une débauche groſſiere, ſurtout de celle du vin & de la table. Un homme *crapuleux* eſt un homme appéſanti par cette habitude.

CRAQUELIN, ſ. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, à l'eſpéce de Patiſſerie qui ſe nomme, à Paris, des *Echaudés*.

CRAQUER & CRAQUETER, qui en eſt le diminutif, v. n. C'eſt faire le bruit d'une choſe qui ſe rompt. En termes ds Fauconnerie, *Craqueter* exprime le le cri de la Cigogne. On entend *Craqueter* les Cigognes. *Craquer* ſe dit vulgairement pour mentir; & dans ce ſens, on le fait venir d'un mot Allemand qui a la même ſignification.

CRAVAN, ſ. m. Nom d'un Oiſeau aquatique, qui eſt fort commun dans le Nord de l'Amérique.

CREMENT, ſ. m. lat, qui ſignifie augmentation accroiſſement. En termes de Grammaire, c'eſt l'allongement d'un mot par une ſyllabe; ce qui arrive dans le genitif d'un grand nombre de noms ſubſtantifs.

CREMER, ſ. m. Nom d'une maladie fort commune en Hongrie, qui paroît venir d'un excès de crapule, ou d'une continuité d'ivreſſe.

CREMLIN, ſ. m. Nom du Palais des Czars, ou Empereurs de Ruſſie, dans leur ville de Moſcou. Il ne conſiſte qu'en pluſieurs groſſes Maſſes d'Edifices, ſans ordre, & ſans goût d'Architecture.

CRENELAGE, ſ. m. On donne ce nom au Grenetis, ou au Cordon, qui ſe met ſur l'épaiſſeur d'une piéce de Monnoie, ou à l'empreinte d'une Legende ordonnée par les Edits du Prince.

CRÉOLE, *Voyez* CRIOLE.

CREPINE, s. f. Sorte de Frange, qu'on emploie pour l'ornement des Dais, des Lits, & d'autres Meubles. On donne le même nom à une petite toile de graisse, qui couvre la panse d'un Agneau, & qu'on étend sur les rognons, lorsqu'il est habillé.

CRESEAU ou CREZEAU, s. m. Espéce de Serge à deux envers, couverte des deux côtés.

CRESELLE, s. f. Instrument de bois, qui sert à faire du bruit, & qui tient lieu de cloches, pendant quelques jours de la Semaine Sainte.

CRESSERETTE, s. f. Nom d'un Oiseau, dont les œufs sont rouges, comme ceux des Faisans.

CRETELER, v. n. qui exprime, dit-on, le cri des Poules lorsqu'elles ont pondu. Lorsqu'elles veulent pondre, elles *claquettent*; & lorsqu'elles couvent, elles *glouſſent*.

CRETON, s. m. Partie grossiere des graisses de Bœuf & de Mouton, qu'on met en *pains*, pour la nourriture des chiens de basse-cour, ou de chasse.

CRETONNE, s. f. Toile blanche qui se fabrique du côté de Lisieux, en Normandie & qui a reçu le nom de celui qui en a fabriqué le premier.

CRIARDES, adj. f. Toiles *criardes*. Nom de certaines toiles, extrêmement gommées, qui leur vient d'un certain bruit qu'elles font, lorsqu'on les emploie.

CRIBRATION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est l'action de séparer, avec un crible, ou un tamis, les parties les plus déliées des médicamens, tant secs, qu'humides, ou oleagineux, d'avec les plus grossieres.

CRIMINALISER, v. act. *Rendre criminel.* Ce mot n'est guéres en usage qu'en style de Barreau. *Criminaliser* un Procès, c'est le changer de Civil en Criminel.

CRINAL, s. m. Nom d'un Instrument de Chirurgie, qui sert à comprimer la fistule lacrymale.

CRISPATION, s. f. Terme emprunté du latin, pour exprimer l'effet que l'approche du feu produit sur les parties extérieures des choses, en les resserrant & les répliant sur elles-mêmes. Il se dit de toute action par laquelle de petites parties se resserrent & deviennent comme *crepües*. Il se fait une sorte de Crispation jusques dans les humeurs.

CROACER, v. n., qui exprimer le cri du Corbeau. Il paroît qu'il faut l'écrire ainsi, plûtôt qu'avec deux S, puisqu'il vient du latin *Crocire*, ou *Crocitare*.

CROCOTE, s. f. Nom d'un Animal des Indes, dont la couleur est mêlée de celle du Lion & de celle du Tigre, & qui a, dans sa figure, quelque chose du Chien & du Renard. *Crocote* est aussi le nom d'un ancien habit à franges, dont on voit la représentation dans quelques anciens Monumens.

CROISÉ, s. m. Terme de Danse, C'est un Pas qui se fait de côté, soit à droite, soit à gauche. On appelle *Rimes Croisées*, dans la Poësie Françoise, celles qui sont alternées, c'est-à-dire, entre-mêlées.

CROISETTE, s. f. Espéce de Papier, qui se nomme *Croisette*, & qui se fabrique particuliérement à Marseille, pour le commerce du Levant. Un autre se nomme *Croiſſant*, ou Papier aux trois Croissans.

CROLER, v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit, des Oiseaux de proie, pour *fienter*, se vuider par le bas.

CROSSE, s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit des parties des vaisseaux du corps animal, qui se recourbent en demi-cercle, ou en crosse. La *croſſe* de l'Aorte.

CROPIOT, s. m. Nom d'un petit fruit de l'Amérique, qui contient une petite semence noi-

re & fort âcre, dont les Indiens mêlent dans leur tabac à fumer. Elle eſt fort cephalique.

CROQUIS, ſ. m. En termes d'Art, ſur-tout de Peinture, il ſe dit d'un ouvrage fait à la hate, qui n'a que les premiers traits, au-deſſous encore de l'*Eſquiſſe*.

CROTALE, ſ. m. lat. Terme de Médailliſté, qui ſignifie une eſpéce de Tambour de Baſque, qu'on voit ſur les Médailles, dans les mains des Prêtres de Cybele.

CROUSTILLEUX, adj. Mot d'origine obſcure, en uſage dans le langage familer, pour ſignifier, plaiſant, mais d'une plaiſanterie baſſe & ridicule; dans le ſens qu'on dit, un *plaiſant corps*.

CROUTE, ſ. f. En termes de Peinture, on nomme *croute*, un Tableau douteux, une copie qu'on voudroit faire paſſer pour un original. *Croutier* ſe dit, dans le même ſens, d'un Brocanteur, qui ſe charge de mauvais Tableaux, & qui cherche à tromper. Cette acception de *croute*, vient aparemment de *cuir en croute*, ou *parchemin en croute*; nom qu'on donne au Cuir tanné & ſéché, & au Parchemin en coſſe, qui n'a point encore été préparée.

CRU, adj. On appelle fil *cru*, ou *écru*, celui qui n'a point été mis à la leſcive, ſoit pour le blanchir, ſoit pour le teindre. *Crûe*, ſ. f. ſe dit pour *accroiſſement*, ſur-tout pour celui des Eaux.

CRUCHES FECONDES, ſ. f. On a donné ce nom à certains vaſes de terre qui viennent du Levant, & dont les meilleurs ſe fabriquent dans la haute Egypte. L'eau s'y rafraîchit en fort peu de tems, & prend une qualité qu'on vante pour la dyſſenterie & pour toutes les pertes de ſang. On prétend auſſi que de petites herbes de ſalade, ſemées ſur l'extérieur de ces Cruches, y croiſſent en peu de jours, & de-là vient leur nom.

CRUCIFIX. Faire le *Demi-Crucifix*. En langage vulgaire, c'eſt demander l'aumône; parce qu'on n'étend qu'un bras pour la recevoir.

CRUZADE, ſ. f. Nom d'une monnoie d'or de Portugal, ainſi appellée, de ce qu'elle a été fabriquée à l'occaſion de la croiſade accordée, par le Pape Nicolas V, au Roi de Portugal.

CRYPTONYME, ſ. & adj. gr. Nom qu'on donne, en général, aux Auteurs qui ont caché, ou déguiſé leurs noms. On les diſtingue en *Anonymes*, qui ne mettent aucun nom; en *Pſeudonymes*, qui en mettent un forgé, & en *Allonymes*, qui prennent celui d'autrui.

CUBISTETER, ſ. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à une ſorte d'Hyſtrions, qui danſoient les pieds en haut & la tête en bas.

CUBITAL, adj. lat. Ce qui appartient au coude; comme l'artere *Cubitable*, le nerf *Cubitale*; ou ce qui a la meſure d'une coudée.

CU-BLANC, ſ. m. Petit Oiſeau de paſſage, qui aime le bord des Rivieres, & dont la chair eſt d'un excellent goût. Il a la forme & le bec d'une Beccaſſine, le deſſus du corps tacheté de gris & de brun, le deſſous fort blanc, la queue blanche & un peu mêlée. On en prend beaucoup aux gluaux, à l'aide d'un appeau qui les attire.

CUCUBALE, ſ. m. Plante des Païs chauds, & commune dans nos Provinces méridionales, dont les feuilles reſſemblent à celles de la Marjolaine, mais ſont plus grandes, & dont les fleurs ſont d'un blanc verdâtre, & diſpoſées en Œillet. Elle croît dans les Buiſſons. On la vante pour rafraîchir le ſang.

CUCULLE, ſ. f. Les Chartreux nomment *Cuculle* ce que les

autres Religieux appellent *Scapulaire*. De-là vient apparemment le nom de *Cucullaire* pour un grand muſcle ſitué entre l'occiput & le bas du dos, en forme de *trapeze*, ou de grand quarré inégal.

CUCURBITACÉE, ſ. & adj. lat. On donne ce nom, en général, à toutes les Plantes, dont le fruit a quelque rapport à la Courge, ou Calebaſſe, qui ſe nomme, en latin, *Cucurbita*. Tels ſont les Melons, les Citrouilles, les Concombres, les Pommes d'Amour, &c.

CUCURBITE, ſ. f. Nom d'une Pierre argilleuſe, dont la figure approche de celle du Concombre.

CU-DE-JATE, ſubſt. m. Nom qu'on donne à ceux qui n'ayant point de jambes, ou ne pouvant s'en ſervir, ſont reduits à ſe traîner ſur le cu, dans une ſorte de jate.

CUDU-PARITI, ſ. m. Fruit d'un Arbriſſeau Indien du même nom, qui s'emploie dans la Médecine. Ce fruit, broyé dans l'eau, arrête la dyſſenterie. Les feuilles, broyées dans du lait, procurent le ſommeil.

CUISSOT, ſ. m. Terme de Chaſſeur, qui ſe dit d'une cuiſſe de Cerf, ou d'autres Fauves, rôtie ou miſe en pâte.

CUISTRE, ſ. m. Terme de mépris, qui eſt proprement le nom qu'on donne aux Valets de Collége.

CULMINANT, adj. lat. *Point culminant*. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du Point du Méridien par lequel paſſe une Etoile; parce que, ſuivant la ſignification du mot, c'eſt le point du Ciel où elle eſt le plus haut ſur l'Horiſon. *Culmination* ſe dit auſſi, pour ſa plus grande élevation.

CULTE, ſ. m. lat. Terme de Religion, qui ſignifie les marques extérieures de vénération qu'on rend à Dieu. Les Théologiens diſtinguent trois ſortes de Culte; celui de *Latrie*, qui n'appartient qu'au Souverain Etre; celui de *Dulie*, qui ſe rend aux Saints; & celui d'*Hiperdulie*, qu'on doit à la Sainte Vierge. *Culture*, ſ. f. qui vient de la même ſource, ſignifie l'art & le ſoin qu'on emploie pour faire croître, ou pour perfectionner une choſe. C'eſt le ſubſtantif de *cultiver*.

CUMANA, ſ. m. Nom d'un arbre Indien, aſſez ſemblable au Meurier, dont le bois eſt ſi dur qu'on en tire auſſi facilement du feu, que du caillou. On fait un fort bon Syrop de ſon fruit.

CUMANDA-QUACU, ſ. m. Nom d'une ſorte de Féves Indiennes, emploiées dans la Médecine. Rôties, elles ſont bonnes pour le cours de ventre. Bouillies, elles ſervent, en cataplaſme, a réſoudre les abſcès.

CURATELLE, ſ. f. Office d'un Curateur, ou d'une Curatrice.

CURATIF, adj. lat., qui ſignifie ce qui eſt propre à la *cure* de quelque maladie. On diſtingue les Remédes *préſervatifs* & les Remédes *curatifs*.

CUREDENT D'ESPAGNE. Plante dont les feuilles reſſemblent à celle du Fenouil, mais ſont plus larges, plus courtes & plus émouſſées. Elle eſt commune dans nos Provinces méridionales. Les Eſpagnols font des Curedents, des pédicules roides & odoriférans de ſes Ombelles.

CURÉ PRIMITIF. Les Communautés régulieres ayant autrefois poſſédé des Cures, où elles envoyoient des Vicaires qu'on nommoit *Curés amovibles*, il s'en trouve qui ont conſervé la qualité de Curés *Primitifs*, quoique par une Ordonnance de Louis XIV, il n'y ait plus que des Curés en titre. Cette qualité donne encore certains droits, tels que de participer aux offrandes des jours ſolemnels, de percevoir la dixme, ou une partie, de célébrer la Meſſe Paroiſſiale à

certains jours, &c. Les Curés actuels ne sont alors que des Vicaires perpétuels. On appelle fonctions *curiales*, les fonctions d'un Curé.

CURIE, f. f. Terme d'histoire Romaine qui signifie une des portions dans lesquelles les Tribus de l'ancienne Rome étoient divisées.

CURIOSITÉ, f. f. Ce mot s'est mis en usage, à Paris, pour signifier la recherche des Curiosités. Les Amateurs des Arts disent de ce goût, donner dans la *curiosité*; & les Brocanteurs, qui s'assemblent pour leur trafic, appellent cela, se trouver *à la curiosité*. *Curieux* se dit aussi pour *recherché*. Le *Titien* étoit *curieux* dans son coloris.

CURSEUR, f. m. lat. Partie d'un Instrument de Mathématique, qui coule, ou court, sur une autre, c'est-à-dire, qui s'avance & se recule. Une Equerre porte ordinairement, sur l'un de ses côtés, un *Curseur*.

CURVITÉ, f. f. latin. Terme de Géométrie, qui se dit pour exprimer la qualité de ce qui est courbe.

CUSTODI-NOS, f. m. Expression purement latine, qui signifie *Gardez-nous*, & qui se dit vulgairement de ceux qui font l'office de garder quelque chose. ou de gérer un Emploi, pendant que le Possesseur est absent, ou en bas âge.

CUTAMBULE, f. m. latin. Nom de petits vers qui rampent quelquefois sur la peau, ou dessous; & de certaines douleurs scorbutiques, qui sont comme errantes.

CYCLIQUE, adj. Nom qu'on donne, après les Anciens, aux Poëtes qui font des petites Piéces détachées, telles que des Chansons, des Vaudevilles, & d'autres Poësies qui courent de bouche en bouche. On dit également Poëtes Cyclique, & Poësies Cycliques. On le dit aussi de ce qui appartient aux Cycles.

CYDONITE, f. f. gr. Nom d'une Pierre blanche & friable, qui a l'odeur du Coignassier.

CYME, f. f. gr. Ce mot, qui signifie *tige*, *germe* & *pousse* des Plantes & des Herbes, est fort différent de *Cime*, qui signifie *sommet*, & qui vient du latin. Il doit être écrit par un y grec, qui fixe sa signification, en marquant son origine.

CYNANCHE, f. m. Nom gr. composé. Espéce violente d'Esquinancie. On appelle *Cynanchiques*, les remédes qui servent à la guérir.

CYPHOME, f. m. gr. ou CYPHOSE, f. f. Nom d'une courbure, qui se fait quelquefois à l'épine du dos, & dans laquelle les vertebres s'inclinent & s'avancent en dehors.

CYR. *Saint Cyr*. Nom d'un fameux Etablissement, institué par Madame *de Maintenon*, dans le Parc de Versailles, en 1686, où sur des fonds accordés par Louis XIV, on entretient deux cens cinquante pauvres Demoiselles, qui doivent avoir fait preuve de quatre dégrés de Noblesse du côté Paternel, & qui n'y peuvent être reçûes avant sept ans, ni au-dessus de douze. Elles ne peuvent demeurer, dans la Maison, après l'âge de vingt ans accomplis, & elles sont dottées alors sur les fonds assignés; à moins qu'elles ne s'engagent parmi les Dames Religieuses, qui dirigent la Maison, & qui sont au nombre de Quatre-vingt, Dames ou Converses, sous la Regle de saint Augustin.

CYRBES. *Voyez* AXONES, Loix de *Solon*, dont les Cyrbes étoient une partie, qui regardoit le Culte des Dieux.

CYROPEDIE, f. f. gr. Fameux ouvrage de Xenophon, composé pour l'Education des Princes, & qui passe, suivant son Titre,

pour l'Histoire de la Jeunesse de Cyrus, quoique la vie de ce Prince ait été écrite fort différemment par d'autres Historiens.

CYSTHEOBITHRE, s.m. Nom d'une espece de Pierre marine, qui se trouve dans les grosses Eponges.

CYSTHEPATIQUE, adj. gr. Terme d'Anatomie. On appelle *conduit Cysthepatique* un canal presqu'imperceptible, qui porte la bile, du foie, dans la vesicule du fiel. C'est M. *Perrault*, qui le découvrit, en 1680.

CYSTIQUE, adj. gr., qui signifie ce qui appartient à la vessie. On distingue la bile *Hepatique*, & la bile *Cystique*, c'est-à-dire, la bile qui est dans le foie, & qui est fort douce, & la bile proprement dite, qui est dans la vesicule du foie. Le canal *cystique* est celui de la vessie du foie, par lequel la bile se décharge dans l'intestin.

CZAR, s. m. Titre de dignité, qui est propre au Souverain de Moscovie, & qui paroît une corruption de *César*. L'usage n'en est pas plus ancien que le seiziéme siécle, & commença au Czar *Basile*, fils de *Basilides*. Les Moscovites prononcent. *Tzar. Czarovvitz* ou *Czarasis*, signifie fils de *Czar*, ou *Prince héréditaire*. On dit, *leurs Majestés Czariennes*, en parlant du Czar & de la Czarine.

D

D, Dans l'alphabet Chimique, il dénote le Vitriol. C'est le caractere de la monnoie qui se fabrique à Lyon.

DACES, s. f. Mot tiré de l'Italien, qui signifie *Impôt* pour le transport des Marchandises.

DAIL, s. m. Nom d'un Coquillage, qui est toujours enfoncé dans la glaise, & dont la forme est à peu près celle d'un cône tronqué, dont la petite base est toujours en haut.

DALLER ou TALLER, s. m. Monnoie d'argent d'Allemagne, qui revient à notre écu de soixante sous. La *Dalle* est aussi une Monnoie de compte Allemande, de trente-deux sous *lubs*, qui reviennent à quarante sous de France.

DAM, s. m. lat. Vieux mot, qui signifie dommage, & qui se dit encore en langage familier; *à son Dam*. En langue Flamande, il signifie levée de terre; *Digue*. De-là les noms d'Amsterdam, Rotterdam, & de plusieurs autres lieux situés près des digues.

DAMASONE, s. m. Nom d'une Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Plantain aquatique, mais dont les queues sont plus longues. On prétend qu'appliquées sur le sein des Femmes, elles leur font perdre le lait.

DAME, s. f. En Astrologie judiciaire, on dit d'une Planéte, qui domine dans un Thême céleste, qu'elle est *Dame* de l'Ascendant, &c.

DAMELOPRE, s. m. Espece de Bâtiment, qui est en usage en Hollande, pour naviger sur les Canaux.

DAMIER, s. m. Outre son acception vulgaire, ce mot se dit du Livre des Inspecteurs des Troupes, qui contient le nom des Soldats. On nomme aussi *Damier* une espece de Coquillage, marqueté de différentes couleurs comme un Damier.

DANEBROCK, s. m. Ordre de Chevalerie, en Dannemarck, qu'on fait remonter aux tems fabuleux, mais que d'autres croyent institué vers 1219, par Valdemar II, & qui étant tombé dans l'oubli, fut restitué en 1672, par Christiern V.

DAPHNITE, s. f. Pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles du Laurier; ainsi nommée, de *Daphné*, fille du Fleuve Penée, que la Fable métamorphose en Laurier.

DARIDAS, s. m. Nom d'une

sorte de Taffetas des Indes ; qui est fait de soie tirée des herbes.

DAUCUS, s. m. Panais sauvage, do·t la graine est fort chaude & d'une vertu résolutive. Le Daucus est commun au Levant, & l'on en distingue trois especes. On en fait un vin médecinal, qui se nomme *vin de Daucus*, bon pour les maux de poitrine, les regles, les convulsions, &c.

DAUMUR, s. m. Espece de Serpent, dont la chair entre dans la composition de la Thériaque.

DAUPHINE, s. f. Nom d'un petit Droguet de laine, jaspé de diverses couleurs ; & celui d'une Poire, qui se nomme aussi *Lansac*.

DE, ajouté au commencement d'un mot, emporte ordinairement le contraire de la signification du simple.

DÉBANQUER, v. act. Terme de Jeu. *Débanquer*, au Pharaon & dans d'autres jeux, c'est gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu & qui se nomme *Banquier*

DÉBARRER, v. act. En termes de Palais. *Débarrer* se dit par opposition à *barrer*. Lorsque les Juges d'une Chambre sont *barrés*, c'est-à-dire, que les avis sont également partagés, le Procès est porté dans une autre Chambre, qui sur l'exposé des raisons, donne l'Arrêt ; ce qui s'appelle *débarrer*.

DÉBOUCHÉ, s. m., qui signifie ordinairement un lieu par lequel on sort de quelque *défilé*, tel que la gorge d'une Montagne; mais qui se prend, dans le figuré, pour un moyen, un expédient, qu'on employe pour sortir de quelque embarras.

DÉCANAT, s. m. lat., qui a la même signification que *Doienné*, mais qui se dit particulierement de Doienné des Compagnies Civiles. Le *Décanat* du Parlement, du Conseil, &c. *Doienné* est plus en usage pour les compagnies Ecclésiastiques, à l'exception néanmoins du College des Cardinaux.

DÉCAPER, v. act. En termes de Chimie, *Décaper* le cuivre, c'est en ôter le verd de gris, ou la rouille.

DECASSYLLABIQUE, adj. lat. On nomme Vers *Decassyllabiques*, ou *Décassyllabes*, ceux qui sont composés de deux syllabes.

DECENCE, s. f. lat. Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, &c., & dont la régle est prise non-seulement des préceptes de la Morale, mais encore de l'âge, de la condition, du caractere dont on est, du tems & du lieu où l'on se trouve, des personnes avec lesquelles on vit. En un mot, la décence consiste à ne faire que ce qui convient.

DECENNAIRE, adj. qui se dit de ce qui procede du nombre dix. L'arithmétique est *Decennaire*.

DECEVANT, adj. C'est le Participe de decevoir, qui est encore en usage pour signifier ce qui est *trompeur*, quoiqu'on ait banni *décevance*, son substantif.

DÉCHANT, s. m. Nom qu'on donnoit à l'ancien Chant, ou à la Musique d'Eglise, dans le douziéme siécle, & quelques siécles suivans.

DECHAUX, adj. Vieux mot, qui signifie *dechaussé*, & qui ne se dit que des Carmes. On dit Carmes *déchaux*, & Augustins *déchaussés*.

DECHOUER, v. act. Terme de Marine, qui se dit pour remettre à *flot* un Navire *échoué*.

DECIMES, s. f. lat. On entend par ce mot, qui signifie la dixiéme partie des choses, ce que le Roi leve ordinairement, ou extraordinairement, sur le Clergé de son Royaume. Ce nom ne fut connu que sous le regne de Philippe Auguste, & les Decimes ne se levoient alors que pour des besoins passagers. Ce fut François I, qui les réduisit en taxes ordinaires ; & la maniére dont elles se levent aujourd'hui fut réglée

ensuite, à Poissy, par un Contract entre le Roi & le Clergé, en 1561.

DÉCLIVITÉ, s. f. lat. Situation d'une chose qui est en pente. La moindre Déclivité du terrain fait couler les eaux.

DÉCORTICATION, s. f. lat. Terme d'Art, qui signifie l'action d'ôter l'écorce, ou la peau, d'une racine, d'un fruit, &c.

DÉCRUMENT, s. m. Action de *Décruer* le fil, c'est-à-dire, de lui ôter, par la lescive, avant que de le teindre, une certaine odeur de Chanvre, qui se nomme *Cru*.

DECURION, s. m. lat. Chef d'une Décurie dans l'ancienne Rome. On appelloit Décurie une division de Citoyens, ou de Soldats, en dix hommes.

DECUSSOIRE, s. m. l. Instrument de Chirurgie, qui sert à presser la partie, pour l'évacuation du pus.

DEDALE, s. m. Nom du fameux Inventeur du Labirinthe de Créte. On l'emploie quelquefois au lieu de Labirinthe, pour signifier quelque chose de fort embarrassé, par la multitude de ses détours. Le *Dédale* des loix.

DEFENSIF, s. m. lat. Ce qui sert à défendre de quelque chose de nuisible. C'est particulierement le nom d'un Bandage qu'on met sur les yeux, après quelque opération de Chirurgie. *Défensive* est un autre substantif qui signifie l'état d'un homme préparé à se défendre. Se tenir sur la *défensive*.

DEFET, s. m. l. *ou* DEFAIT. Terme de Librairie, qui ne s'emploie qu'au plurier. Il se dit des feuilles imprimées, qui manquent à un exemplaire pour être entier, & de celles qui restent sans qu'on puisse en former de complets, & qui ne peuvent servir par conséquent que de supplément pour d'auttes exemplaires.

DÉFIER. *Faire un défi*. Ce mot s'employoit anciennement pour *déclarer ennemi public*. Pendant la fureur des Duels, *défier* quelqu'un, c'étoit le provoquer à se battre.

DEFINITIF, adj. Le Jugement *définitif* est un Jugement en dernier ressort, ou dont il n'y a plus d'appel. *Définitivement* est l'adverbe.

DÉFRICHEMENT, s. m. Action de défricher une Terre inculte, c'est-à-dire, de la mettre en valeur. Dans nos Colonies, une Terre défrichée se nomme *Défrichement*.

DEFRUCTU, s. m. Terme latin, qui signifie ce qui est tiré du fruit. On lui fait signifier tout ce qui reste de quelque chose, & qui peut être emploié avec profit. Un bon *Defructu*. On le fait venir d'un ancien usage, qui obligeoit celui qui avoit annoncé l'Antienne *de fructu ventris tui*, dans l'Octave de Noël, à payer à souper.

DÉGAUCHISSEMENT, s.m. Ce mot, peu usité jusqu'a ces derniers tems, est employé aujourd'hui pour signifier l'action de détourner, de donner une autre direction. *Dégauchir* se prend aussi dans le même sens. L'Académie des Sciences en fait un fréquent usage.

DÉGINGANDÉ, adject. Mot formé vraisemblablement d'*Engin*, pour signifier, rompu, brisé, disloqué. Il se prend, au figuré, pour mal ordonné, foible dans quelque partie, sans justesse & sans grace.

DÉGRÉS DE PARENTÉ ou D'AFFINITÉ. Ils sont les mêmes. On les distingue en ligne directe, & en ligne collatérale. L'une & l'autre ligne a des dégrés ascendans, & des dégrés descendans. En ligne directe, les dégrés ascendans sont, le premier, Pere & Mere; le second, Aieul & Aieule; le troisiéme, Bisaieul & Bisaieule; le quatriéme, Trisaieul & Trisaieule. Les dégrés descendans sont, le premier, Fils & Fille;

le ; le fecond, Petit-fils & Petite-fille ; le troifiéme, Arriere-Petit-fils & Arriere-Petite-fille ; le quatriéme Fils & Fille de l'Arriere-Petit-fils. En Ligne Collatérale, les dégrés afcendans font, 1°, Pere & Mere ; 2°, Oncle Paternel, Tante Paternelle, & Oncle Maternel, Tante Maternelle; 3°, Grand Oncle Paternel, Grande Tante Paternelle, & Grand Oncle Maternel, Grande Tante Maternelle ; 4°, Pere du Grand Oncle, ou de la Grande Tante Paternels, & Pere du Grand Ongle & de la Grande Tante Maternels. Dans la même ligne, les dégrés defcendans, font, 1°, Le Frere & la Sœur ; 2°, Les Fils, ou les Filles, du Frere & de la Sœur, qui s'appellent Coufins Germains & Coufines Germaines; 3°, les Coufins & Coufines iffus de Germains, c'eft-à-dire, les Petits-fils, ou Petites-filles du Frere ou de la Sœur ; 4°, Les Fils ou Filles de ceux-ci. Les Nôces étoient autrefois défendues jufqu'au feptiémé dégré ; elles ne le font plus que jufqu'au quatriéme.

DELAIANT, f. m. lat. On appelle *Delaians*, les Tifannes rafraîchiffantes, les Emulfions, les Eaux panées, de Poulet, de Riz, d'Orge, & toutes les Potions émollientes, ou rafraîchiffantes.

DELETAIRE, adj. lat. Terme de Phyfique & de Médecine, qui fignifie qualité propre à détruire, à tuer. Il fe dit de tous les poifons, qui caufent quelque défordre dans les parties du corps.

DELUGE, f. m. lat., qui fignifie inondation. On regarde *Bleafter*, Dominicain Portugais du feiziéme fiécle, comme le premier Chrétien qui ait révoqué en doute l'univerfalité du déluge.

DEMARCATION, f. f. On appelle *ligne de Demarcation*, une ligne fictive que le Pape Alexandre VI fit tracer d'un Pôle à l'autre pour donner en partage les Indes Orientales aux Portugais, & les Occidentales aux Caftillans.

DEMISSION, f. f. lat. Action de fe démettre, c'eft-à-dire, de fe défaire de quelque bien, ou de quelque emploie qu'on poffede, aux conditions qu'on juge à propos d'impofer. Le *Démiffionnaire* eft celui en faveur duquel fe fait la *Démiffion*.

DEMONOGRAPHES, f. m. gr. Nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit fur le Démon, tels qu'*Agrippa*, *Bekel*, *Glanvil*, &c.

DEMONSTRATEUR, f. m. lat., qui fe dit, en Botanique & en Anatomie, de celui qui en donne des Leçons pratiques.

DENAIRE, adj. lat., ce qui appartient au nombre dix.

DÉNATURER, v. act. C'eft changer la nature d'une chofe. On *dénature* un bien, en le vendant pour en acquerir d'autres, dont on puiffe difpofer librement.

DENI DE JUSTICE. On donne ce nom au refus que fait un Juge fubalterne de rendre la Juftice qu'on lui demande. Après deux Sommations, fuivant l'Ordonnance de 1667, on a le droit d'appel au Tribunal fupérieur.

DENIGRER, v. act. lat., *rabbaiffer*, *noircir*, *rendre méprifable*. *Dénigrement* eft le fubftantif.

DENOMBREMENT, f. m. En termes de Fief, c'eft une déclaration par écrit, donnée par le Vaffal, des héritages, cens & autres droits qu'il tient de fon Seigneur. On joint d'ordinaire, au dénombrement, l'aveu, qui eft une reconnoiffance de la fupériorité du Seigneur Suzerain.

DENOUMENT, f. m. Terme de Poëfie Epique & Dramatique, qui fignifie l'éclairciffement de l'avanture qui a fait le fujet du Poëme. Le nœud & le denoument font les deux principales parties de l'Epopée & du Drame, & celles par conféquent qui demandent le plus d'art. *Dénoument* fe dit auf-

si de l'explication d'une affaire obscure.

DENTELAIRE, s. m. Nom d'une Plante à plusieurs tiges, dont les feuilles sont dentelées, & ressemblent à celles de l'herbe aux Puces, mais sont plus petites. Ses fleurs sont purpurines. Elle croît dans les Païs chauds, & sa vertu est vantée pour les écorchures.

DENTISTE, s. m. Chirurgien qui arrache, ou qui nettoie, les dents. *Denture* se dit d'un assemblage de dents, naturel ou artificiel.

DENUDATION, s. f. lat. On appelle ainsi le dépouillement des os qui paroissent à découvert, dans une opération, ou dans quelque accident ; tel qu'une fracture, la blessure d'une arme, &c.

DENUÉ, adj. lat., qui devroit signifier proprement nû, mais qui ne s'emploie que dans le sens moral, pour *privé*. Ainsi, *dénué* de bien & d'esprit, signifie privé, manquant de l'un & de l'autre. En termes de vie spirituelle, on appelle *dénument* des biens sensibles, une disposition contraire au goût & à l'attachement naturel qu'on a pour les objets des sens.

DÉPAREILLER, v. act. Oter quelques parties de certaines choses pareilles, dont la perfection consiste à les avoir toutes. Il se dit particulierement des ouvrages reliés en plusieurs Tomes. Si l'on en perd un, l'ouvrage est *dépareillé*, *desassorti*.

DÉPEÇER, v. act. Mettre en piéces. *Dépeçer* une volaille, &c. c'est en couper les différentes parties, pour les servir. *Dépeçer* un habit, un batteau, c'est en desassembler les parties. *Dépeçeur* se dit de celui qui dépeçe.

DEPETRER, v. actif lat. Ce mot qui devroit signifier proprement tirer de la pierre, ne se dit que dans le figuré pour tirer, délivrer quelqu'un d'un engagement fâcheux, ou d'une situation désagréable.

DÉPLANTOIR, s. m. Instrument de Jardinage, qui sert à déplanter & replanter les fleurs.

DEPLORÉ. l. Participe de *déplorer*, qui se prend quelquefois dans un sens fort différent du propre. On dit qu'une maladie est *déplorée*, pour dire, qu'elle est sans remede. Une santé, une fortune *déplorée*, c'est-à-dire, irréparable, désesperée.

DÉPOPULATION, s. f. latin. Action de *dépeupler* un Païs, ou par laquelle un Païs se *dépeuple*. On l'emploie pour *dépeuplement*, dont la signification n'est pas différente.

DÉPONENT, adj. Terme de Grammaire latine, qui se dit des verbes qui ont la terminaison passive & la signification active.

DÉPORTATION, s. f. latin. Espece de bannissement de l'ancienne Rome, qui différoit de l'exil, & qui commençoit par l'interdiction de l'eau & du feu; ce qui mettoit le coupable dans la néceffité de s'éloigner du lieu dans les bornes duquel cette Sentence avoit toute sa force. On marquoit ordinairement l'Isle, ou le Païs, de la déportation, qui devoit être à cinquante milles au moins de la ville de Rome. Elle étoit pour toute la vie ; autre différence d'avec l'exil, ou la rélégation, qui pouvoit ne durer qu'un tems.

DÉPOSER, v. act. l. Ce mot a plusieurs significations fort différentes. *Déposer*, signifie mettre en dépôt. Il signifie déclarer ce qu'on sçait contre quelqu'un, ou en sa faveur. Il signifie, ôter à quelqu'un, la place, l'emploi qu'il occupoit. Dans les deux derniers sens, *Déposition*, est le substantif. *Dépositaire* se dit de celui à qui l'on donne quelque chose en dépôt.

DÉPOUILLER, v. act. l. Outre la signification commune de ce mot, *dépouiller* un Livre, un Registre, c'est en faire des Ex-

traits; en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile, ou de remarquable. *Dépouillement*, subst. masc., s'emploie aussi dans le même sens. En termes de Sculpteur & de Mouleur, *dépouiller* une figure moulée, c'est ôter toutes les pierres du moule, & tout ce qui a servi au travail. On dit, en termes d'Art, qu'une chose est *taillée en dépouille*, pour signifier qu'elle va en augmentant vers le talon, ou le manche.

DÉPURÉ, adj. lat. Terme de Médecine & de Chimie, qui signifie *Clarifié*. On dit que des sucs sont *dépurés*, l'orsqu'ils se sont clarifiés d'eux mêmes par résidence, c'est-à-dire, lorsque les sucs se sont séparés & précipités au fond du vaisseau, en les laissant reposer après les avoir exprimés. On les verse ensuite par inclination. *Dépuration*, substantif, est l'action de *dépurer*. *Dépuratoire*, adjectif, se dit de ce qui est propre, de ce qui sert à *dépurer*.

DÉRADER, v. act., formé de Rade. C'est un terme de Mer, qui exprime l'action d'un gros vent, par lequel un vaisseau est emporté hors de la Rade, avec ses ancres.

DÉRAISON, s. m. Ce mot s'est mis en usage de nos jours, pour signifier, défaut de raison, ou maniére de penser qui blesse la raison. *Déraisonner* se dit de même. Mais l'un & l'autre sont bornés au style familier.

DÉROUTER, v. actif. Tirer quelqu'un de sa route. Il ne se dit gueres que dans le figuré, pour *rompre* les mesures de quelqu'un, déranger ses projets. Je suis tout *dérouté*, c'est-à-dire, je ne sçais plus quel parti j'ai à prendre.

DEROI, s. m. Nom de la somme qu'on paie chaque jour à la Maison où sont logés les Officiers de la bouche du Roi, lorsque la Cour est en marche. On en trouve le réglement dans l'*Etat de la France*.

DES, particule pluriel, qui tient lieu de Proposition. Quand elle marque l'indefini, & que l'adjectif précéde le substantif, on emploie *de* au lieu de *des*; comme dans ces exemples; *de riches Marchands*, *d'amples récompenses*.

DESSAPPAREILLER, v. n. Terme de Marine, qui signifie le contraire d'*appareiller*.

DESHONETE, adj., ce qui est contraire à la pureté. Ainsi, *Deshonête* est fort différent de *Malhonête*, qui ne se dit que de ce qui blesse la civilité.

DESORIENTER, v. act. Dans le propre, c'est faire perdre sa situation à quelque chose qui devoit regarder l'Orient. On *Désoriente* un Quadran. Au figuré, *Désorienter* quelqu'un, c'est le troubler, le déconcerter, lui faire perdre l'attention qu'il avoit à quelque chose.

DESQUAMATION, s. f. lat. Ce mot qui signifie proprement l'action d'ôter les écailles d'un Poisson, s'emploie, dans la Médecine, pour signifier un depouillement de quelques parties hétérogenes, qui couvrent la surface de la peau; telles que la croute des pustules, qui est une espece d'écaille.

DESSOUS DE CARTES. Expression figurée, & prise du jeu de Cartes, qui se dit pour quelque chose de mystérieux, qui ne se revele point, qui ne se voit point, qu'on a quelque intérêt à tenir caché.

DETERIORATION, s. f. lat. Action d'altérer quelque chose, d'en diminuer la bonté, & par conséquent le prix. *Déteriorer* est le verbe.

DEVOIÉ, adject., formé de VOIE. En termes de Religion, *dévoié* se dit pour *errant*, de ceux qui sont hors de la voie du salut. Il se dit aussi de celui qui a le dévoiement, c'est-à-dire, le cours de ventre. *Dévoier*, en termes de Charpenterie, signifie mettre

quelque chose hors de l'équerre de son plan. On le dit aussi d'une chausse d'aisance, & d'un tuyau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur à plomb.

DEUX, subst. En termes de Chasse, le *deux* est une sorte de plomb à tirer, moins gros que celui qui s'appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois*. On emploie ordinairement le *deux* pour la chasse du Lievre.

DIANOPTIQUE, adj. & subst. gr. Nom qu'on donne aux médicamens qui font transpirer. Ils ne différent gueres des *Diaphorétiques*.

DIASOSTIQUE, s. f. gr., qui signifie ce qui a le pouvoir, la vertu de conserver. C'est le nom d'une partie de la Médecine, qui a pour objet la conservation de la santé, par des préservatifs capables d'éloigner la Maladie.

DIATRIBE, s. f. gr., qui signifie, dans notre langue, *dissertation*, mais qu'on n'emploie gueres dans l'usage ordinaire, que pour les ouvrages auxquels on reproche quelque air de pédanterie. C'est une vraie *Diatribe*.

DICROTE, adj. gr. Nom que les Médecins ont donné à un poulx inégal, qui *bat deux fois* dans une même pulsation, par un retirement qui se fait de l'artere, avant qu'elle soit entiérement dilatée. *Rébondissant* exprime à peu près la même idée que *Dicrote*.

DIETETES, s. m. gr. Nom célebre d'une sorte de Juges d'Athénes, que les Citoyens avoient la liberté de choisir pour Arbitres, dans les différends qui regardoient les Contracts. Ils devoient être au moins sexagenaires. Ils donnoient audience vers le coucher du Soleil. Leur administration ne duroit qu'une année, & leurs Sentences devoient être signées par les Archontes.

DIETETIQUE, s. f. gr. Science qui comprend ce qui appartient au régime des malades

DIFAMÉ, adj. lat., qui signifie *perdu* de réputation. En termes de Blason, *Armes diffamées* se dit de celles dont on a retranché quelque piéce, ou auxquelles on a joint quelque chose de deshonorant, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte.

DIFFRACTION, s. f. lat. Terme d'Optique, qui signifie une des quatre maniéres dont la lumiére se répand. C'est le pere Grimaldi qui a trouvé, qu'outre la *direction*, *la réflexion* & la *réfraction*, la lumiére se fait encore appercevoir par *diffraction*, c'est-à-dire, qu'étant un corps fluide comme l'eau, elle se partage à la rencontre des corps, comme un ruisseau se divise lorsqu'il rencontre un corps solide, & coulant par les deux extrêmités, elle jette de chaque côté plusieurs rayons colorés, dont les uns se répandent vers les bords du cône lumineux, & les autres tournant derriere le corps opaque, elle se fait voir dans l'ombre que produit ce corps; ce qui ne peut être rapporté, ni au mouvement direct, ni à la réflexion, ni à la réfraction.

DIFFUS, adj. lat., ce qui se répand en longueur, & qui perd ainsi de sa force. Il ne se dit gueres que du style & du raisonnement. *Diffusion* est le substantif.

DIGAMME, s. m. gr. Terme de Grammaire, qui signifie double *Gamma*. On donne ce nom à la lettre F, qui est en effet comme le double de la lettre grecque qu'on nomme *Gamma*. Le *Digamme* renversé se mettoit anciennement par l'*U* consonne, & l'on en trouve des exemples dans plusieurs anciennes Inscriptions.

DIGESTEUR, s. m. l. Sorte de Marmite, inventée pour amollir les os, & cuire en peu de tems toutes sortes de viandes.

DIGNITAIRE, s. m., formé de *dignité*, pour signifier ceux qui jouissent, dans les Eglises

Cathédrales, de quelque *dignité*, avec Juriſdiction; comme ceux qui n'ont qu'une ſimple préeminence, en vertu de quelque titre, ſe nomment *Perſonats*.

DIGRESSION, ſ. f. lat. En termes d'Aſtronomie, la *digreſſion* d'un aſtre eſt ſon éloignement d'un autre aſtre, auquel on le compare. La plus grande *digreſſion* de Venus au Soleil eſt d'environ quarante-huit dégrés.

DILECTION, ſ. f. l. Titre, ou qualité, qui ſe donne en Allemagne aux Electeurs. On dit ſa *Dilection*, comme on dit ſa *Grandeur*, pour un Evêque.

DIRE, ſ. m. C'eſt le verbe *dire*, dont on a fait un ſubſtantif, en langage de procedure, pour ſignifier des allégations, des dépoſitions, ou le contenu d'un rapport, d'une information. Tous les *dires* s'accordent, c'eſt-à-dire, tous les témoignages. En langage Poëtique, on donne quelquefois aux Furies le nom de *Dires*, qui ſignifie alors *Vangereſſes*.

DISCREDIT, ſ. m. Mot introduit aſſez nouvellement, pour ſignifier, perte ou diminution de crédit. On dit d'un Billet de Banque, ou de Commerce, qu'il eſt tombé en *diſcredit*. *Diſcredité* eſt l'adjectif.

DISCRETOIRE, ſ. m. Terme de Couvent, qui ſignifie le lieu où ſe tiennent les aſſemblées des Supérieurs, & qui ſe dit auſſi de l'aſſemblée même; formé ſans doute de *diſcret*, parce que la diſcretion doit être une des principales qualités de ceux, ou celles, qui forment ces conſeils. Auſſi les nomme-t-on *Peres diſcrets* & *Meres diſcretes*.

DISCRIMEN, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie diviſion, ſéparation, différence, &c. Les Chirurgiens en ont fait le nom d'un bandage, dont ils ſe ſervent pour la ſaignée du front, apparemment parce qu'il diviſe la tête en deux parties égales.

DISCURSIF, adj. lat. qui ſe dit des Sciences & des Arts, qui emploient le raiſonnement, ou les regles de la Logique.

DISERTEMENT, adv. latin. Terme de Barreau, qui s'emploie pour expreſſement, en termes formels. *Diſert*, adjectif, n'eſt gueres en uſage que dans le ſtyle familier, pour ſignifier éloquent, abondant en paroles. Une *langue diſerte*.

DISGRACE, ſ. f. Accident fâcheux. On en a fait, dans ce ſens, l'adjectif *diſgracieux*, pour ſignifier *deſagréable*, *choquant*, *mortifiant*. *Diſgrace* ſignifie auſſi perte de la conſideration, de la faveur où l'on étoit auprès d'un Supérieur. *Diſgracié* ſe dit de celui qui eſt tombé en *diſgrace*.

DISPARATE, adj. Deux choſes *diſparates*, ſont deux choſes qui n'ont rien de commun, nulle connexion par laquelle on y puiſſe trouver quelque rapport.

DISPARITION, ſ. f. latin., formé de *diſparoître*. Retraite imprévûe, ou précipitée, ou ſecrete. L'idée de ce mot emporte quelque choſe de plus que celle de ſimple retraite & d'abſence.

DISPENDIEUX, adj. lat. Ce qui coute beaucoup, ce qui ne ſe fait qu'avec de grandes dépenſes.

DISPENSER, v. act. Ce verbe a deux ſignifications. Dans la premiere, où il ſe prend pour *exempter*, *tenir quitte* d'un devoir, ſon ſubſtantif eſt *diſpenſe*. Dans la ſeconde, où il ſe prend pour *diſtribuer*, *diſpoſer*, *arranger*, il a *diſpenſation* pour ſubſtantif. On dit fort bien, le *Diſpenſateur* des graces, des récompenſes. En termes de Pharmacie, *diſpenſer la Theriaque*, c'eſt la préparer.

DISPONIBLE, adj. lat. Terme de Palais, qui ſe dit des Biens dont on peut diſpoſer librement, ſoit par Teſtament, ou par d'autres voies. Les meubles & les acquets ſont des biens *diſponibles*.

DISPOSITIF, s. & adj. lat. On donne ce nom, dans certaines Piéces, telles que le Mandement d'un Evêque, à la Conclusion, c'est-à-dire, à la partie qui contient des ordres, ou des résolutions convenables au sujet qu'on a traité. *Dispositif*, adj., se dit pour préparatoire, pour ce qui dispose à quelque chose.

DISSEMBLANCE, s. f. Défaut de ressemblance entre des choses auxquelles on s'attend d'en trouver quelqu'une.

DISTINCTIF, adj. lat. On appelle *distinctif* ce qui distingue une chose d'une autre, ce qui en est le caractere particulier. On fait quelquefois un substantif de ce mot, dans le même sens; un vrai *distinctif*, un *distinctif* certain, reconnu.

DISTIQUE, s. m. gr. Terme de Poësie, qui se dit de deux vers contenant un sens complet, surtout lorsque l'un est *hexametre*, & l'autre *pentametre*. Les fameux *distiques de Caton* sont des *distiques* moraux.

DISTRACTION, s. f. latin. Dans l'usage commun, c'est *absence* d'esprit, défaut d'attention. *Distrait* & *distraire* se prennent dans le même sens. Mais toutes ces acceptions étant figurées, chacun de ces mots s'emploie quelquefois aussi dans le propre, qui est l'action de détourner, de divertir une chose de sa véritable destination. Ainsi, *distraire* une somme d'argent, c'est l'emploier autrement qu'on ne le doit, ou qu'on ne se l'est proposé. On dit, dans ce sens, des sommes *distraites*, la *distraction* de plusieurs sommes, &c.

DISTRIBUTIF, adj. lat. En termes de Logique, *distributif* est opposé à *Collectif*. On appelle sens *distributif*, celui dans lequel on considére une multitude, suivant tous les individus qui la composent; & sens *collectif*, celui où l'on considére tous les individus ensemble. Ce qui est vrai dans le sens *distributif*, ne l'est pas toujours dans le sens *Collectif*. *Justice distributive*. *Voyez* JUSTICE.

DIVINATOIRE, s. f. *Baguette divinatoire*. Nom qu'on donne à une Baguette qui sert à découvrir les sources, les mines, &c.

DOGE. *L'ordre du Doge*, s. m. C'est, à Venise, un Ordre militaire, dont le Doge est le Chef, & qui a pour marque une Croix à douze pointes, comme celle de Malte, émaillée de bleu, orlée d'or, avec un ovale au milieu où est représenté le Lion de saint Marc.

DOMAINE *forain*, s. m. Espéce de Domaine du Roi, qui est une imposition, pour les nécessités de la Guerre, sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent.

DOMERIE, s. f. Espéce de Bénéfice écclesiastique, dont le Possesseur porte le titre de *Dom*. Telle est la *Domerie* d'Aubrac, en Rouergue, qui vaut quarante mille livres de rente, & qui fut fondée, au treiziéme siécle, à titre d'Hôpital.

DONNÉ, s. & adj. Nom que portoient anciennement ceux que le zéle de la Religion engageoit à se *donner*, comme en servitude, aux Monasteres, avec leurs Biens & leurs Enfans. On les nommoit aussi *Oblats*. C'est la principale source des grandes richesses de l'état Monastique, & le Pere *Mabillon* fait remonter l'origine de cet usage à l'an 940.

DORELOTERIE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la profession des Rubaniers-Frangiers. Les Ouvriers portoient celui de *Doreloteurs* & *Dorelotieres*.

DORIA ou DORIE, s. f. Plante qui croît au bord des Rivieres, & dont les feuilles qui sont presque toutes oblongues passent

pour un excellent vulnéraire. Ses fleurs croiſſent aux ſommités des branches, & ſont diſpoſées en Ombelle.

DORMITION, ſ. f. lat. Terme eccléſiaſtique, qu'on emploie pour ſignifier la maniére dont la ſainte Vierge quitta la Terre, pour aller au Ciel; parce qu'une pieuſe tradition apprend que ſa mort ne fut qu'une eſpéce de ſommeil, & qu'elle fut enlevée au Ciel par une *aſſomption* miraculeuſe, don l'Egliſe célebre la fête le 15 d'Août.

DORSAL, adj. lat. On nomme *Dorſaux*, les nerfs & les muſcles qui appartiennent au dos. Les Médecins appellent *Phtiſie dorſal*, une ſorte de Phtiſie, ou de corruption, qui vient des Maladies Vénériennes.

DORURES FINES & DORURES FAUSSES. Dans le Commerce de la Chine, on donne le premier de ces deux noms, à toutes les riches étoffes d'or & d'argent; & le ſecond, à des étoffes d'une fabrique fort ingénieuſe, à fleurs d'or & d'argent, qui ne ſont que des petits morceaux de papier doré, ou argenté.

DORSEL, ſ. m. Nom d'une ſorte d'étoffe qui ſe fabrique en Angleterre, dans le Comté de Devomshire.

DOTAL, adjectif de DOTE. Des biens, des fonds dotaux. On appelle *dotation*, l'action de doter une Egliſe, une Communauté, c'eſt-à-dire, de lui aſſigner des fonds & des revenus.

DOUBLE, adj. Fêtes doubles. Terme d'Egliſe qui ſemble emporter *augmentation* d'office, de ſolemnité & de dévotion. *Double* ſe dit de toute Monnoie qui vaut deux fois plus qu'une autre de la même fabrique. *Jouer le double* eſt une expreſſion en uſage, pour *feindre*, *biaiſer*, *parler*, ou *agir* autrement qu'on ne penſe. On appelle fleurs *doubles*, celles à qui l'art, ou la culture, font acquérir plus de feuilles, qu'elles n'en ont naturellement.

DOUCE-AMERE, ſ. f. Nom d'une Plante pulmonique & fébrifuge, qui entre dans le Négoce des Herboriſtes. On lui attribue quantité d'autres vertus, ſur-tout pour les obſtructions du foie, les hernies, le ſang caillé par des meurtriſſures &c. Son ſuc efface les taches du viſage. Elle pouſſe des ſarmens longs de deux ou trois pieds.

DOUILLAGE, ſ. m. Terme de Négoce & de Manufacture. C'eſt une mauvaiſe fabrication des Etoffes de laine, qui vient de ce que l'on n'y a pas employé des trames de la même qualité dans toute la longueur d'une Piéce. On appelle *Doüilleuſe*, une Piéce ridée & mal unie, qui n'eſt pas quarrée, & d'une égale largeur.

DOYENNAT, ſubſtantif maſculin. *Voyez* DECANAT.

DRAC, ſ. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces de France, à ce qui ſe nomme ailleurs Eſprit follet, Eſprit familier.

DRAIURES, ſ. f. Petits morceaux de cuir tanné, qui s'enlevent de la peau, du côté de la chair. La *Draioire* eſt l'inſtrument qui ſert à les enlever, ce qui s'appelle *draier*.

DRAK, ou *Racine de Drak*. Racine qui reſſemble beaucoup à la contrayerve, dont elle a preſque les mêmes qualités. Elle tire ſon nom de François *Drak*, qui l'apporta le premier en Angleterre. Sa poudre chaſſe les mauvaiſes humeurs, par tranſpiration.

DRAP-D'OR, ſ. m. Nom d'un Coquillage de mer, dont on diſtingue pluſieurs eſpéces. Le *Drap-d'or faſcié* eſt la plus belle.

DRASTIQUE, adj. gr. Nom des médicamens, dont l'action

est prompte & vive, tels que les forts purgatifs.

DRECHE, f. f. Marc de l'orge moulu, qui s'emploie à brasser la Biere. Elle sert de nourriture aux vaches.

DRILLE, f. f. Nom qu'on donne aux vieux chiffons de toile de Chanvre, ou de Lin, principale matiére qui entre dans la Fabrique du Papier. On appelle *Drilliers*, ceux qui les ramassent.

DROIT, subst. m. Nom de la Science des Loix, & des Coutumes, qui servent aux Peuples, pour regler leurs intérêts & leurs différends. On distingue le *droit* divin, le *droit* humain, le *droit* écrit, & le *droit* coutumier. Le *droit* canon est celui qui a été établi par les Souverains Pontifes. Il a quatre principales sources; l'Ecritute Sainte, les Conciles généraux & particuliers, les Décretales des Papes, & les Ouvrages des Saints Peres.

DROIT ECRIT, f. m. On donne ce nom au Droit Romain, qui s'observe encore dans plusieurs Provinces de France. Le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guienne, le Lionnois, sont des Païs de *Droit écrit*.

DROSSART, f. m. Titre des Chefs de la Justice, dans les Provinces-Unies. Il est en usage aussi dans l'Evêché de Liége.

DUEGNE, f. f. On prononce *Douegne*. Nom qu'on donne ordinairement à une vieille Femme, qui est chargée de la conduite d'une jeune; & le nom & l'usage nous viennent de l'Espagne. C'est proprement une Gouvernante. Mais on abuse de ce mot, pour l'appliquer aux vieilles Femmes de l'ordre le plus odieux.

DUIRE, v. n. Vieux mot, qui signifie convenir, être propre à quelque usage, & qui s'emploie encore, aussi-bien que *duisible*, dans le langage familier. *Voyez si cela vous duit*, *si cela vous est duisible*; c'est-à-dire, *si cela vous convient*, *ou peut vous être utile*. Il vient du latin, comme *induire*, *conduire*, *déduire*, &c. En Fauconnerie, il signifie *dresser*, former à quelque chose. On *duit* les Oiseaux à leurs exercices.

DULCAMERE BATARDE, f. f. Plante de l'Amérique méridionale, d'où elle est venue, par ses semences, en Europe. Sa fleur est une sorte de rose.

DULCINÉE, f. f. Nom badin qu'on donne à une Maîtresse; d'après Dom *Quichote*, qui avoit choisi, pour son Heroïne, l'incomparable *Dulcinée* du Toboso.

DULCORÉ, adj. Terme de Médecine, qui signifie, *adouci*, *temperé*

DUTROA, f. m. Herbe de l'Amérique, dont la graine ressemble à celle du Melon. Mêlée dans une liqueur, elle cause une joie insensée, qui fait perdre la raison, & la mémoire. On prétend que les Femmes Portugaises en font souvent prendre à leurs Maris.

DUVET, f. m. En termes de Botanique, c'est une espéce de coton, qui se trouve sur les Plantes. On appelle *duvet d'Autruche*, ce qui se nomme autrement *Laine-ploc*, ou *Poil d'Autruche*; & l'on en distingue deux sortes; celui, qui est nommé *Fin-d'Autruche*, & qui s'emploie, par les Chappeliers, dans la fabrique des Chapeaux communs; & celui qu'on appelle *gros-d'Autruche*, qui sert à faire les lisieres des draps fins, destinés à la teinture en noir.

DYSCORE, adj. gr., qui signifie proprement d'humeur fâcheuse & difficile à contenter. Il ne s'emploie guéres qu'en langage de Doctrine, pour signifier, qui s'écarte de l'opinion des autres.

DYSSENTERIQUE, adj. gr., qui se dit de celui qui a la dyssenterie, & de tout ce qui appar-

tient à cette maladie.

DYSTIME, f. f. gr. Mal d'esprit, qui consiste dans une *anxiété*, un *mal être*, dont on ne connoît pas la cause.

DYSTOCHIE, f. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie *accouchement* difficile, pénible.

E

EAUX COMPOSÉES. On en distingue différentes sortes, telles que l'*Eau-forte*, qui est un composé d'esprits de nitre & de vitriol, tirés par un feu de reverbere, & qui a la force de dissoudre tous les métaux, à l'exception de l'or, l'*Eau-ragale*, qui est une Eau-forte à laquelle on ajoûte une dissolution de Sel armoniac dans l'esprit de nitre, & & qui se nomme *Regale*, parce qu'elle a la force de dissoudre l'or, regardé comme le *Roi* des métaux, &c. On donne le nom d'*Eaux*, avec quelque nom qui les distingue, à quantité de liqueurs fortes, qui sont des extraits, ou des compositions, de fleurs, d'herbes, de fruits, &c. On appelle *Eaux minérales*, des Eaux vives, qui en passant par quelque mine de souffre, de fer, de cuivre, &c., ont contracté des qualités salutaires. On en use, pour la santé, suivant leurs différentes vertus, soit en potion, soit par des bains, soit par la douge, qui est une maniére de les épancher sur les parties malades.

EAUX ET FORETS. Jurisdiction, qui connoît, tant au Civil qu'au Criminel, de tous les différends qui regardent les Eaux & Forêts. Elle a divers Officiers, dont les principaux sont les Grands-Maîtres, qui ont leurs Lieutenans, & les Maîtres particuliers, qui sont dans les Provinces. C'est à la Table de Marbre, que relevent les Appellations des Eaux & Forêts. Elle a trois siéges généraux, un à Paris, un à Rouen, & le troisiéme en Bretagne.

EBARBER, v. act., formé de *Barbe*. Terme de différens Arts, qui signifie généralement ôter de petites parties excédentes, ou superflues, avec des instrumens propres à cette opération.

EBERTAUDER. Terme de Manufacture, qui signifie, *tondre* en premiere coupe un drap, ou quelque autre étoffe de laine.

EBOURIFFÉ, adj. Mot d'origine obscure, qui s'est mis en usage, pour signifier *épars*, *dérangé*. Il se dit particuliérement de la chevelure ou des perruques.

EBRASÉ, adj. Terme d'Architecture, qui se dit pour *élargi*. On appelle *Ebrasement*, l'élargissement des Côtés, ou Jambages, d'une porte, d'une voute, d'une fenêtre, &c., qui s'élargit en dedans.

EBROUER, v. act. Terme d'usage, qui signifie laver, passer dans l'eau, une piéce de toile & d'étoffe.

EBRUITER, v. act., formé de bruit, pour signifier répandre, publier une chose qui n'étoit pas connue.

ECBOLIQUES, f. m. & adj. gr. Remédes qui précipitent l'accouchement, & qui tendent à faire avorter.

ECCORTHATIQUES, f. m. & adj. gr. Remédes contre les obstructions, ou qui appliqués sur la peau, en ouvrent les pores. On donne aussi ce nom aux Expectorans.

ECCRINOLOGIE, f. f. grec. Nom d'une partie de la Médecine, qui traite des excrétions, c'est-à-dire, de l'expulsion des excrémens hors du corps.

ECHAUDÉ, f. m. Espéce de petit Gateau de fine fleur de froment, d'œufs, de beurre, & de sel, qui est particuliérement en usage à Paris. Il s'en fait au beurre seul, à l'eau & au sel.

ECHAUFOURÉE, f. f. Terme vulgaire, qui se dit pour accident imprévu, entreprise brusque, téméraire, ou mal concertée.

ECHAUGUETTE, f. f. Lieu élevé & couvert, où l'on place une Sentinelle. C'est une espéce de Guérite de bois. Celles qui sont de pierre se nomment simplement *Guérites*.

ECHECS, f. m. Nom d'un Jeu fort ancien, qui est une image de la guerre, par l'adresse qu'il demande pour l'attaque & pour la défense. Le terme d'*Echec* s'emploie au figuré, ou par analogie, pour signifier *disgrace*, *perte*, *accident* fâcheux. On dit *tenir quelqu'un en échec*, pour *le tenir en respect*, par le pouvoir qu'on a de lui nuire; ou simplement, pour *le tenir en suspens. Voyez* MAT.

ECHELLES DU LEVANT, f. f. On appelle ainsi certaines Villes de Commerce, qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant; telles que Smyrne, Alep, le Caire, &c., où plusieurs Nations de l'Europe tiennent des Consuls, & ont des Bureaux qui se nomment *Comptoirs*.

ECHIGNOLE, f. f. Nom d'une espéce de Fuseau, dont on se sert, en faisant de la Ganse, pour mêler ensemble les différens brins de soie, ou de fil.

ECHINITE, f. m. gr. Coquillage de Mer, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *Hérisson*. On appelle aussi *Echinite*, ou *Boutons de Mer*, une sorte de Coquilles pétrifiées, qui se trouvent dans la terre, & qui ont à-peu-près la même forme.

ECHIQUIER, f. m. Table divisée en soixante-quatre petits quarrés, de deux couleurs différentes, sur laquelle on joue aux Echecs. Planter des arbres en *Echiquier*, c'est les placer de maniere qu'ils représentent plusieurs quarrés; ce qui forme des allées droites, d'autant de côtés qu'on les regarde. L'*Echiquier* étoit anciennement le nom de l'Assemblée des Haut-Justiciers de Normandie, qui fut érigée en Parlement, par Louis XII, en 1599; & les Anglois ont encore une Cour de Justice, qui se nomme l'*Echiquier*. On croit que ce nom vient simplement de la Tapisserie de ces deux Tribunaux, qui étoit autrefois de deux couleurs, disposées en *Echiquier*. Le même nom est emploié dans le Blason, pour un Ecu divisé en plusieurs quarrés, les uns de métal & les autres de couleur.

ECHOUER, v. act. & n. Terme de Marine, qui se dit d'un Vaisseau, lorsqu'il choque contre un banc de sable, ou un bas-fond, sur lequel il ne trouve point assez d'eau, pour son passage. Le Vaisseau *échoua*. Nous *échouâmes*. On dit aussi *échouer* un vaisseau, pour le faire *échouer*. *Echoûment* est le substantif. Dans le Figuré, *échouer* se dit fort bien, pour manquer de succès. Ses entreprises ont *échoué*. Il *échouera* dans cette entreprise.

ECLABOUSSER, v. act. Mot d'origine obscure, que quelques-uns font venir simplement d'*éclat* & de *boue*. Il signifie, faire rejaillir de la boue sur quelqu'un ou sur quelque chose. Vous m'*éclaboussez*.

ECLAIR DE HARENGS. Terme de Mer. On donne ce nom à un éclat de lumiére, qui paroît sur Mer, lorsque les Harengs passent en troupes, & qui ressemble assez à la lumiere des Eclairs.

ECLEME, f. m. gr. Terme de Pharmacie. C'est un médicament pectoral, de consistance épaisse, qu'on fait sucer aux Malades, au bout d'un bâton de Reglisse.

ECLORRE, v. n. En termes de Moulin, c'est cesser de moudre. On fait *éclorre* les Moulins, dans une grande sécheresse, pour attendre le retour de l'eau.

ECOLATRE, subst. m. Titre d'office. C'est un Ecclésiastique,

dans les Cathédrales dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens, qui se destinent au service de l'Eglise, les Humanités & les devoirs de la Profession qu'ils veulent embrasser ; comme celle du Théologal est de leur enseigner la Théologie. Mais ceux qui sont revêtus de ces emplois jouissent ordinairement du titre & du revenu, sans en remplir les charges. Dans l'Eglise de Lyon, on appelle *Scholastique* ce qu'on nomme ailleurs *Ecolâtre.*

ECONOMIE ou ŒCONOMIE. s. f. gr., qui signifie bon ordre, arrangement exact. Il se prend aussi pour administration sage, sur-tout des affaires domestiques, ou pour emploi reglé de son argent & de son bien, & pour épargne. On en a fait le verbe *Economiser*, qui signifie gouverner avec sagesse. Un bon *Econome* est un homme sage & entendu, qui sçait entretenir l'ordre, & qui ne dépense rien mal-à-propos.

ECOPERCHE, s. f. Terme de méchanique, & nom d'une machine, qui sert à élever des fardeaux. Elle fait partie d'un Gruau, ou d'un Engin.

ECOT, s. m. Ce mot qui signifie ce qu'on paie par tête, pour avoir bû & mangé, paroît une corruption de *Quote-part*, qui signifie la même chose, ou du mot latin *Quota.*

ECRENER, v. act. En terme de caracteres d'Imprimerie, *Ecrener* une *lettre*, c'est évuider le dessous, avec l'instrument qui se nomme *Ecrenoir.* Il n'y a que les lettres longues qui s'*écrennent*, pour placer dessous les *quadratins* c'est-à-dire, les espaces qui séparent les mots.

ECRETER, v. act., formé de Crête. En termes de guerre, c'est battre un mur, un épaulement, par le haut, pour chasser ceux qui sont derriere. On *écrete* les pointes des Palissades du chemin couvert, avant que de l'attaquer, pour s'en rendre l'accès moins difficile.

ECREVISSE, YEUX D'ECREVISSE. On appelle *yeux d'écrevisse*, de petits corps blancs, durs & ronds, qui se trouvent dans l'estomac des Ecrevisses mâles, aux mois de Mai, de Juin & de Juillet, & qui s'emploient dans la Médecine.

ECRIVAILLERIE, subst. f. Vieux mot, qui signifie la passion d'écrire, ou l'abus qu'on fait de la presse, pour publier toutes sortes de mauvais Livres. Il s'emploie encore dans le style familier. *Ecrivailler* & *Ecrivailleur* se disent dans le même sens.

ECRUES DE BOIS, s. f. Nom qu'on donne à des Bois nouvellement crûs sur des terres labourables.

ECSARCOME, s. m. gr. Excrescence de chair, ou charnue.

ECU, pris pour monnoie, signifie, en général, une piéce d'or, ou d'argent, frappée aux armes de quelque Prince, & valant une certaine somme. Il se prend aussi pour la valeur de cette piéce, en petite monnoie, c'est-à-dire, qu'il est terme de compte. On nommoit *Ecu - Soleil*, sous François I, une espéce d'or, qui pesoit deux deniers seize grains, & qui valoit quatre livres cinq sous. L'*Ecu-sol* en étoit une autre, sous Henri II, & Charles IX, du poids de deux deniers quinze grains, & de la valeur de soixante sous. Sous Henri IV, elle valoit trois livres cinq sous. L'*Ecu d'or* est du regne de Louis XIII. Il a valu jusqu'à cent quatorze sous, dans les derniers tems de son cours. Ce qu'on appelle *Ecu blanc* est proprement l'*Ecu d'argent* de trois livres. L'*Ecu d'or d'estampe*, ou *di stampa*, est une monnoie de compte, dont on se sert à Rome, pour tenir les Livres.

EDDA, f. f. Célebre Recueil de la Mythologie des Peuples du Nord, dont chaque chapitre eſt un petit poême, qui roule ſur les Prédictions, la Magie, & les Géants. On fait remonter cette compilation juſqu'à l'onziéme ſiécle. Mais elle eſt remplie d'Anachroniſmes.

EDREDON, ſ. m. Quelques-uns écrivent *Ederdon*, & même *Egledon*. C'eſt le nom d'un duvet de certains Oiſeaux du Nord, qui ſert à faire des couvertures de lit, ou des couvre-pieds.

EFAUFILER, v. act. Terme de Marchand, qui ſignifie tirer avec la main les fils de ſoie du bout d'un ruban.

EFFECTIF, adj. lat. On diſtingue, en Théologie, l'amour *effectif*, c'eſt-à-dire, qui fait pratiquer la Loi; & l'amour *affectif*, qui ne produit que des ſentimens.

EFFEMINÉ, adj. Ce qui ſe ſent de la molleſſe, & de toutes les foibleſſes, qu'on attribue aux Femmes. Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part.

EFFILÉ, adj. On appelle *Effilé*, un linge bordé de frange de fil, qui ſe porte dans le deuil. *Etre en effilé*, c'eſt porter de ce linge.

EFFLANQUÉ, adj. Abbattu, attenué par des exercices violens, ou par le jeûne. Un cheval *efflanqué*, c'eſt-à-dire, maigre & fatigué. On appelle *rage efflanquée*, un mal qui attaque les vieux Chiens de chaſſe, & dans lequel leurs *flancs* ſe reſſerrent & leur battent, de foibleſſe & d'épuiſement.

EFFRACTION, ſ. f. lat. Terme de Palais, qui ſe dit pour fracture, briſement, violence. Vol avec *effraction*.

EFFRENÉ, adj. lat., qui ſignifie ſans frein, c'eſt-à-dire, déreglé à l'excès, incapable d'être arrêté par aucune Loi. Une jeuneſſe *effrenée*. En termes de Blaſon, *effrené* ſe dit d'un cheval qui n'a ni bride, ni ſelle, & qui ſe nomme autrement *Gai*.

EFOURCEAU, ſ. m. Nom d'une machine qui ſert à conduire de peſans fardeaux, tels que des troncs d'arbres, de groſſes poutres, &c. Ses principales parties ſont un limon, deux roues & un aiſſieu commun, mais d'une force extraordinaire.

EGAGROPILE ou AGROPILE, ſ. f. Pierre ronde, qui ſe forme dans l'eſtomac des Vaches, des Bœufs, & même des Veaux, & qui eſt une eſpece de Bezoar. On la trouve auſſi dans les Chamois.

EGARD, ſ. m. Nom qu'on donne, dans l'Ordre de Malte, à un Tribunal, formé par Commiſſion, pour terminer les Procès entre les Chevaliers.

EGLISE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Girouette de fer blanc, qui ſe met ſur les cheminées, pour empêcher la fumée.

EGO. Mot latin, qui ſignifie *moi*, & dont on a formé d'autres mots. On nomme *Egomets* certains Métaphyſiciens outrés, qui croient que nous ne pouvons prouver, par la raiſon, l'exiſtence de rien hors de nous. *Egoiſer* ſignifie, ne parler que de ſoi, citer ſans ceſſe ſes idées, ou ſes actions, rapporter tout à ſoi-même.

EGUILLE A BERGER, ſ. f. Plante, qui ſe nomme autrement *Peigne de Venus*, & dont le fruit reſſemble à une groſſe éguille.

ELABORATION, ſ. f. lat. Travail, action de travailler. Les Médecins appellent *Elaboration* du Chyle, ſa formation, par le travail des ſels de l'eſtomac.

ELATINE, ſ. f. gr. Plante qui eſt une eſpece de Linaire, dont les feuilles ſont rondes, velues, rudes, & quelquefois découpées. Elle croît parmi les bleds & dans les terres labourées. On prétend que ſon ſuc, avallé en décoction, arrête la dyſſenterie.

ELAVÉ, adj., formé de laver, qui ſignifie, blanchâtre, blaffart, mollaſſe. Il ſe dit de la couleur du poil des animaux. Dans les Chiens de chaſſe, le poil *élavé* eſt une marque de foibleſſe.

ELEF-D'EAU. Terme de Marine, qui ſignifie, ſur Mer, ce qui s'appelle *flux*, ſur terre. On nomme le flux en Mer, *Elef-d'Eau*, & le reflux *Eau-morte*. *Marée*, comprend l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, flux & reflux.

ELEGIR, v. act. Terme d'Art. C'eſt pouſſer à la main un panneau, ou une moulure, dans une piéce de bois.

ELENCHTIQUE, adj. gr. Terme de Théologie, qui ſignifie ce qui tombe en diſpute, en controverſe. On diſtingue la Théologie, en naturelle & relevée; en ſpéculative & pratique; en poſitive & *Elenchtique*, ou de controverſe, qui s'appelle plus ordinairement *Théologie Scholaſtique*.

ELÆOMELI, ſ. m. gr. Nom que les Droguiſtes donnent à une ſorte de Manne, qu'on recueille ſur les Oliviers, & qui n'eſt que le ſuc eſſentiel de cette Plante, épaiſſi ſur les feuilles & les branches. Il y a un *Elæomeli* du Levant. C'eſt une huile douce, épaiſſe & purgative, qui coule du tronc d'un arbre.

ELEUTHERIE, ſ. f. gr. Ancienne Déeſſe de la liberté. *Eleutheropole*, *Eleutherophile*, ſont des noms factices, qui ſe mettent quelquefois à la tête des Livres, où l'Auteur fait profeſſion d'écrire librement. Le premier ſignifie *Ville de la liberté*; le ſecond, *Amateur de la liberté*.

ELIGIBLE, adj. lat., qui ſignifie qui peut être élu, qui a les qualités requiſes pour une Dignité, lorſqu'elle ſe confere par Election. Il ne s'emploie gueres que dans ce ſens.

ELLEBORINE, ſ. f. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles de *l'Ellebore*. On appelle *Elleborinés*, les remedes où l'on fait entrer de l'Ellebore.

ELU, ſ. m. Nom qu'on donnoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, aux Cathécuménes bien inſtruits, qui étoient *Elus*, c'eſt-à-dire, choiſis, pour le Baptême. Le titre d'*Elu* eſt célébre dans le Manichéiſme, & ſe donnnoit à ceux qui étoient comme dépoſitaires de tous les ſecrets de la Secte. Aujourd'hui, c'eſt un titre d'office, dans les Tribunaux qui ſe nomment *Election*. On nomme *Elus* du Conſeil, dans la Bourſe de Bordeaux, ceux qu'on appelle dans celle de Toulouſe, Conſeillers de la Retenue, & à Paris, Conſeillers des Juges Conſuls.

ELUCIDATION, ſ. f. lat., qui ſignifie éclairciſſement, & qui ne s'emploie qu'en matiére de Science.

EMANATION, ſ. f. Ce mot, tiré du latin, ſignifie l'action de ce qui émane, de ce qui coule. On enſeigne, en Théologie, qu'il y a deux *Emanations* en Dieu; celle du Fils, qui ſe fait par génération; & celle du Saint-Eſprit, par ſpiration.

EMBASE, ſ. m. Terme d'Art. Les Horlogers nomment *Embaſe*, une aſſiete qui ſe réſerve ſur l'arbre d'une roue, en le forgeant.

EMBATTES, ſ. m. Vents reglés, qui ſoufflent durant quarante jours, ſur la Méditerranée, à la fin de la Canicule. C'eſt ce que les Anciens nommoient *Eteſies*.

EMBOUCHOIR, ſ. m. On appelle *Embouchoir*, ou *Bocal*, le bout d'une Trompette, ou d'un Cor, qui ſe met dans la bouche, pour ſonner.

EMBRYOTHLASTE, ſ. m. gr. Nom d'un inſtrument inventé, pour rompre les os du Fœtus, dans les accouchemens laborieux, & pour faciliter ainſi ſon extraction. L'*Embryulque* eſt le nom d'un crochet, qui ſert à la même opération.

EMENDER, v. act. lat. Terme de Palais, qui signifie, *corriger*, *réformer*. La Cour, *émendant*, *ordonne*, &c.

EMERGENT, adj. lat. Terme de Chronologie. On appelle l'*an Emergent*, l'époque, ou la racine, par laquelle on commence à compter le tems.

EMETICITÉ, s. f., qui signifie *vertu émetique*. Les *Emetocathartiques* sont des remédes qui purgent par haut & par bas.

EMEUTIR, v. n. Dans l'Ordre de Malte, *Emeutir*, signifie *requerir*, *solliciter* une Dignité. *Emeutition* en est le substantif.

EMINCER, v. act., formé de *mince*. C'est le contraire d'*épaissir*. La peau s'émince, c'est-à-dire, devient moins épaisse.

EMMENAGOGUES, s. m. gr. Médicamens qui provoquent les menstrues supprimées, en donnant de la fluidité au sang. On appelle *Emmenologie* un Traité des Menstrues.

EMMUSELER, v. act. Mettre quelque chose au museau, couvrir le nez & la bouche, d'une *museliere*, ou simplement d'un voile.

EMPAN, s. m. Mot qu'on croit d'origine Allemande, & qui signifie à-peu-près le palme des Latins. C'est une mesure qui se fait par l'extension du pouce & des doigts opposés, de la longueur d'environ trois quarts de pieds.

EMPANNER, v. act. Terme de Marine, qui signifie mettre en *panne*. On *empanne*, ou l'on met en *panne*, un Vaisseau, lorsqu'on dispose tellement ses voiles, qu'il n'avance pas. *Voyez* PANNE.

EMPASTER, v. act. *Empaster une volaille*, c'est l'engraisser avec une pâte composée. Prononcez *Empâter*.

EMPECHEMENT, s. m. En matiére de Mariage, c'est tout ce qui peut le rendre nul, ou illicite. On compte douze *empêchemens*, qui se nomment *dirimans*, c'est-à-dire, *absolus*. 1. L'erreur, ou la surprise, quant à la personne. 2. La surprise, quant à l'Etat. 3. Les vœux solemnels de chasteté. 4. La Parenté en certains dégrés. 5. Le crime, tel que l'homicide & l'adultere en certains cas. 6. La différence de Religion. 7. La violence. 8. L'engagement dans les Ordres Sacrés. 9. Un autre Mariage subsistant. 10. L'honnêteté publique. 11. L'affinité en certains dégrés. 12. L'impuissance. Le Concile de Trente en a ajouté deux autres, qui sont le Rapt & la Clandestinité. Quelques-uns y joignent la Démence.

EMPEREUR, s. m. Nom d'un grand Poisson des Mers Occidentales, qu'on nomme autrement *Espadon* ou *Epée*, d'une sorte de longue épée osseuse, qu'il a au bout du museau.

EMPOUILLE, s. f. Terme de Palais, qui signifie les fruits, la récolte, la moisson, la dépouille d'une Terre.

EMPOULLETTE. *Voyez* AMPOULLETTE.

EMPREIGNER, v. act. ou IMPREGNER. Nos meilleurs Ecrivains semblent employer indifféremment ces deux mots. *Voyez* IMPREGNER.

EMPRUNTÉ, adj. En termes de Musique, Accord *empruntés*, ou Accords par *emprunt*, signifie certains accords, qui ne peuvent se pratiquer que dans les tons mineurs, & qui empruntent leur perfection, d'un son qui n'y paroît point. Dans le langage figuré, un *air emprunté* se dit fort bien pour un *air contraint*, ou qui n'est pas naturel.

EMSALMISTES, ou EMPSALMISTES, ou ANSALMISTES, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui guérissent les plaies, ou d'autres maladies, avec des paroles. Cette différence d'ortographe vient apparemment de l'incertitude de son origine.

EMULE, adj. lat. qui signifie celui qui agit par *émulation*; mais ce mot n'est gueres en usage que dans les Colleges, excepté pour quelques expressions consacrées par l'usage, telle que, *Carthage étoit l'Emule de Rome.*

ENÆOREME, s. m. gr. Espece de nuage, ou substance légere, qui nage au milieu de l'urine.

ENALLAGE, s. f. gr. Terme de Grammaire, & nom d'une figure qui change & renverse le discours, contre toutes les regles de la langue.

ENCEPHALITE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée, blanchâtre, & tirant sur le cerveau humain.

ENCHANTELER, v. act. Mettre, ou ranger des tonneaux ou du bois, dans un chantier.

ENCHISTÉ, ou ENKYSTÉ, adj. gr. Terme de Médecine, qui se dit de ce qui est accompagné d'un Kyste, ou enfermé dans un Kyste. *Kyste* signifie pellicule, ou membrane. Des pierres *enkystées*, c'est-à-dire, renfermées dans quelque partie de la vessie.

ENCHYMOSE, s. f. gr. Nom que les Médecins donnent à l'effusion soudaine du sang, dans les vaisseaux cutanés : effet ordinaire de la joie, de la colére, de la pudeur, &c. C'est, par exemple, la rougeur qui monte au visage.

ENCLOUER, v. act. En termes d'Artillerie, c'est enfoncer, avec force, un clou dans la lumiére d'un canon, pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir.

ENCOLURE, s. f., formé de Col, qui signifie proprement une certaine proportion du col à la tête; ce qu'on appelle même quelquefois une tête bien *encolée*. Mais il se prend, en général, pour apparence, forme extérieure de tout le corps. Une bonne, ou mauvaise *encolure*. On le dit particuliérement, en termes de Manége, pour signifier la partie du col d'un cheval, qui est terminée ou bordée, par le haut du crin & par le dessous du gosier.

ENCOURIR, v. act. Mot dont la signification revient à celle d'obtenir, d'acquérir, mais en mauvaise part. *Encourir* la disgrace ou la haine, de quelqu'un, *encourir* la honte de quelque chose, c'est s'y être exposé, avoir fait ce qui peut la mériter, & l'avoir obtenue. En termes de Palais, *Encourue*, s. f., se dit pour le courant d'une dette.

ENCROUTER, ENCROUTEMENT. *Voyez* INCRUSTATION.

ENDEMIQUE, adj. gr. Ce qui est particulier au Peuple d'un certain Pays. Le *Plica* est une maladie *Endemique* de la Pologne; le *Scorbut* en est une des Peuples du Nord; la *Lépre* en étoit une du Peuple Juif, ou du moins de l'Egypte & de la Syrie. On dit aussi une erreur *endemique*, pour dire, *particuliere à une Nation.*

ENDOSSEMENT, s. m. Tout ce qu'on écrit sur le dos de quelque acte. *Endosser* est le verbe. En terme de Banque, on appelle *Endosseur*, celui qui endosse une lettre de change, c'est-à-dire, qui écrit son nom sur le dos, pour la rendre payable.

ENEIDE, s. f. Poëme héroïque de Virgile, qui roule sur les Avantures d'Enée, Prince Troien, & qui en tire son nom.

ENERVATION, s. f. lat. Sorte de Supplice, en usage sous la premiere & la seconde Race de nos Rois. Il consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du coupable.

ENFANS DE FRANCE, s. m. Princes & Princesses, Enfans du Roi qui occupe le Trône; pour les distinguer de ceux & de celles des différentes branches de la Maison Royale, qui ne portent que le titre de Princes & Princesses du sang.

ENFANS DE LANGUE. Nom qu'on donne, dans les Echelles

du Levant, à de jeunes François que le Roi entretient au Levant, pour y apprendre les Langues Turque, Arabe, Grecque, & pour servir ensuite de Droguemans, ou d'Interprétes, à la Nation. Ce sont les Capucins François qui sont chargés de leur Education, à Constantinople, & à Smyrne.

ENFANS PERDUS, s. m. Soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de Troupes, commandé pour les soutenir. Ils étoient ordinairement tirés de plusieurs Compagnies. Mais ce sont aujourd'hui les Dragons, qui servent d'*Enfans perdus*.

ENFLÉ. *Points enflés*. Ceux qui rejettent également la divisibilité de la matiére à l'infini, & les points indivisibles, ont inventé des points *enflés*, dont ils composent le continu. Ils ne leur donnent pas d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, qui les rend équivalens à des points d'une extension réelle.

ENFOURCHURE, s. f. En termes de Manége, on dit que pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'*enfourchure*, & non sur les fesses, & avancer le corps le plus qu'il est possible vers le pommeau de la selle, sans cependant plier le dos, &c.

ENGASTRILOQUE ou ENGASTRONIME, s. m. gr. Nom qu'on donne à ceux qui parlent du ventre, c'est-à-dire, qui ont l'art de former, dans l'estomac, des paroles qui semblent venir de loin. On les appelle aussi *Ventriloques*, nom formé du latin.

ENGENCE, ou ENGEANCE, s. f. Vieux mot, qui signifie proprement race, ou semence, origine; mais qui n'est plus guéres en usage que pour marquer du mépris. On dit une mauvaise, une vile *engence*. *Boileau* a dit, sans épithete, l'*Engence* des Médisans.

ENGRAINER UNE BARQUE. Terme de Commerce, ou de Voiture d'eau, qui se dit lorsque n'étant pas pressé de faire partir des Marchandises, on fait marché de bonne heure, pour les mettre dans une barque, qui ne doit pas partir si-tôt, & l'on obtient ainsi meilleure composition, que si l'on attendoit jusqu'au tems de son départ.

ENGRAVÉ, adj., qui se dit d'un Batteau engagé dans le sable d'une Riviere. Les uns le font venir de *gravier*, les autres de *grave*, *pesant*.

ENGRUMELÉ, adj. Mis en *grumeaux*. Du sang *engrumelé*. Le lait, le sang s'*engrumele*.

ENGUENILLÉ, adj. Revêtu de *guenilles*; idée différente de celle de *Déguenillé*, qui signifie, tombant en *guenilles*, & qui se dit ordinairement de l'habit même.

ENHAUT, adv. Terme en usage, pour signifier la Cour, le Conseil, & d'autres autorités supérieures. Le sens en est déterminé par le sujet qu'on traite. Un ordre d'*enhaut*. Avoir du crédit *enhaut*, &c.

ENHYDRE, s. f. gr. Nom d'une Pierre ferrugineuse, du genre des Pierres d'Aigle, de forme ronde, & de couleur blanchâtre mais creuse & *remplie d'eau*. Elle paroît quelquefois suer.

ENJAMBÉE, s. f. Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. On l'employe quelquefois comme *nom de mesure*. En termes de Poësie, on dit d'un vers qu'il *enjambe*, pour dire, qu'il n'a pas un sens fini, & que son sens ne se termine que dans les vers suivans.

ENKISTÉ. *Voyez* ENCHISTE'.

ENLARME, s. f. Terme de Pêche & d'Oiselerie. On appelle *Enlarme*, une préparation des filets, qui rend les mailles plus propres à l'usage qu'on se propose. Les Pêcheurs y entrelassent des petites verges ausquelles ils donnent ce nom.

ENLUMINURE, f. f. Art d'Enluminer. *Enluminure* fe dit auffi d'une Eftampe *enluminée*. *Enluminer*, v. act., c'eft ajouter avec le pinceau, des couleurs vives fur une Eftampe, qui lui donnent l'éclat de la Peinture. On ne donnoit autrefois le nom *d'Enluminure*, qu'aux Peintures dont on ornoit les Manufcrits.

ENONCIATION, f. f. lat. Action d'énoncer, c'eft-à-dire, d'exprimer quelque chofe dans le langage, ou dans un acte. *Enonciatif*, adj., fe dit de ce qui énonce, de ce qui exprime une chofe, ou qui en fait mention.

ENOPTROMANCIE, f. f. gr. Nom d'une forte de Divination, qui fe faifoit par le moyen d'un Miroir. Les Magiciennes de Theffalie écrivoient, avec du fang, leurs réponfes fur un Miroir, & les faifoient lire fur un autre corps par réflexion. D'autres difent qu'elles les faifoient lire dans la Lune; c'eft-à-dire, que le Miroir, adroitement placé, repréfentoit la Lune.

ENORCHITE, f. f. gr. Pierre figurée, qui eft une efpece de *Geode*, ou d'*Ætite*, de forme ronde & polie, qui renferme une autre Pierre ronde, à laquelle on trouve de la reffemblance avec les *Tefticules*; ce que fon nom fignifie. Elle en change, fuivant le nombre de ces Pierres intérieures, c'eft-à-dire, qu'elle fe nomme *Orchite*, lorfqu'elle n'en a qu'une, *Diorchite*, lorfqu'elle en a deux, & *Triorchite*, lorfqu'elle en a trois.

ENREGIMENTER, v. act. Terme militaire. *Enregimenter* des Compagnies féparées, des Milices, des Compagnies franches, c'eft en former des Régimens.

ENSAISINER, v. act. Terme de Palais, qui fignifie mettre quelqu'un en poffeffion de quelque chofe. *Enfaifinement* eft le fubftantif, & fe dit pour prife de poffeffion.

ENSEIGNE, f. m. En termes de Manufacture, c'eft une certaine mefure de drap, qui revient à trois aunes de France. Une piéce de quinze *Enfeignes*, c'eft-à-dire, de quarante-cinq aunes.

ENSIMER, v. act. Terme de Manufacture, d'origine incertaine, qui fignifie humecter avec les mains, d'huile ou de graiffe, une piéce d'étoffe, pour la pouvoir tondre plus facilement. Cette manœuvre eft défendue, parce qu'elle fait perdre de leur qualité aux Etoffes.

ENTALIUM, f. m. Nom d'un coquillage des Indes Orientales, qui reffemble au Dentalium, excepté qu'il eft plus gros, plus long, & que fes canelures font plus profondes, & la plûpart vertes.

ENTELECHIE, f. f. gr. Terme dont les anciens Philofophes fe fervoient, pour exprimer toutes les perfections naturelles de l'Ame.

ENTERINER, v. act. Terme de Palais, qui fignifie *vérifier*, rendre entier & parfait, par les formalités établies. *Entérinement* eft le fubftantif.

ENTES, f. f. Nom de certaines peaux, remplies de paille, ou de foin, qu'on met, en forme d'oifeaux, fur un picquet, pour attirer les vrais oifeaux, par cette fauffe imitation.

ENTICHÉ, adj. Mot corrompu de l'Italien, pour fignifier un peu imbu, prévenu, d'une opinion, d'une Doctrine, à demi corrompu, ou féduit. Il ne fe prend guéres qu'en mauvaife part. *Entiché* d'héréfie.

ENTOILER, v. act. Garnir de toile quelque chofe de plus léger, ou de plus fin pour le foutenir, le garantir d'accident. *Entoiler* une Carte, une Eftampe, c'eft la coller fur de la toile.

ENTONNOIR, f. m. En termes de Botanique, c'eft le nom qu'on donne à la figure & au calice de certaines fleurs. L'*Enton-*

noir d'une mine eſt le trou qu'elle laiſſe après avoir joué.

ENTORSE, ſ. f. Dans le ſens figuré, donner une *entorſe* à quelque paſſage d'un Livre, aux opinions, aux actions de quelqu'un, c'eſt les expliquer à contre-ſens, ou dans un ſens détourné, qui ne les repréſente pas fidélement.

ENTRACTE, ſ. m. Terme de Poëſie, qui ſe dit de ce qui ſe paſſe entre les Actes d'une Piéce de Théâtre. C'eſt ce qui ſe nomme auſſi *Intermede*.

ENTRAILLES, ſ. f. *Avoir des entrailles*. Expreſſion figurée, qui ſignifie, avoir le cœur ſenſible, ſentir vivement ce qui eſt capable de toucher le cœur; & par extenſion de figure, prendre le vrai ton, l'air naturel d'une paſſion. On dit d'un Acteur de Théâtre, qu'il n'a point d'*entrailles*, lorſqu'il récite, ou qu'il déclame, ſans goût, ſans intelligence, &c. lorſqu'il n'a point l'art de toucher. Un homme dur, impitoyable, eſt un homme ſans *entrailles*.

ENTREBAS, ſ. m. Eloignement trop grand, ou diſtance inégale des fils de la chaîne d'une Etoffe. C'eſt un défaut de la fabrique, qui ſe nomme auſſi *Clairvoye*.

ENTRECHAT, ſ. m. Mot corrompu de l'Italien, qui ſignifie une ſorte de ſaut figuré, qu'on nomme autrement *Capriole croiſée*. On diſtingue l'*Entrechat* en avant, l'*Entrechat* en tournant, & l'*Entrechat* de côté.

ENTRÉES, ſ. f. Les grandes, les petites *Entrées*. Terme de la Cour, qui ſe dit du Privilége, attaché à certains rangs & à certaines charges, d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi. Cette charge donne toutes les *entrées*.

ENTREFAITES, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie circonſtances préſentes, & qui s'eſt conſervé en forme d'adverbe. *Sur ces entrefaites*, c'eſt-à-dire, pendant que cela ſe paſſoit. La *Fontaine*, a dit au ſingulier, ſur l'*entrefaite*.

ENTREGENT, ſ. m. Vieux mot, qui ne s'eſt conſervé que dans le diſcours familier, pour ſignifier une maniére civile de s'introduire, ou de l'adreſſe à ſe lier, à ſe faire gouter, &c.

ENTREMETTRE. S'entremettre de quelque choſe eſt en uſage pour, *s'en mêler*, y prendre part, de paroles, ou d'actions. *S'entremettre* d'une réconcilion.

ENTREPARLER. *S'entreparler*. Action de deux, ou de pluſieurs perſonnes, qui ſe parlent mutuellement. Ce verbe ne s'emploie jamais qu'avec le pronom perſonnel, comme s'entrequereller, s'entremettre, s'entreſecourir, & d'autres verbes qui ſe nomment *réciproques*.

ENTREPRENEUR, ſ. m. Celui qui ſe charge de faire quelque Ouvrage, ſur-tout en matiére d'édifice, & qui convient d'un prix ſur lequel on ſuppoſe qu'il gagne quelque choſe. Les Architectes font ſouvent le métier d'*Entrepreneur*.

ENTURES, ſ. f. Petites piéces de bois, qui en traverſent une groſſe, pour former des échellons des deux côtés, comme dans les Echelles des Carriers.

ENVAHIR, v. act. lat. Vieux mot, qui eſt encore en uſage, pour ſignifier, *ſaiſir*, *prendre*, *ravir*. *Invaſion* eſt le ſubſtantif.

ENVELOPPE, ſ. f. L'*Enveloppe d'une lettre*, *d'un pacquet*. On dit fort bien écrire ſous l'*enveloppe* de quelqu'un, pour mettre ſous l'*adreſſe* de quelqu'un, des Lettres qui ſont pour un autre.

ENVIE, ſ. f. Terme vulgaire, pour exprimer certains déſirs ardens que les Femmes conçoivent quelquefois pendant leur groſſeſſe. On donne le même nom à certaines marques, ou taches, que les Enfans apportent en naiſſant, & qui reſſemblant, dit-on, aux objets que la Mere a déſirés, ſont ordinairement imprimées, ſur l'En-

ſant, dans l'endroit où elle s'eſt touchée pendant ſon *envie.* Il faudroit ſuppoſer que les idées & les déſirs de la Mere puſſent agir ſur les fibres cutanés du Fœtus. Quantité d'habiles Phyſiciens regardent ces marques comme un ſimple effet du hazard.

EPAGNEUL, ſ. m. Nom d'une race de Chiens de chaſſe, de médiocre grandeur, qui ſont bons pour la Perdrix, la Caille, &c. Comme les meilleurs viennent d'Eſpagne, il paroît que leur nom eſt une corruption du lieu de leur origine.

EPAULARD, ſ. m. Nom d'un grand Poiſſon de Mer, beaucoup plus gros que le Dauphin; mais de la même forme. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à mille livres. On le prétend ennemi de la Baleine.

EPÉE, ſ. m. Nom d'un grand Poiſſon, qui s'appelle auſſi *Empereur* & *Eſpadon.*

EPERVIER, ſ. m. Nom d'un Bandage, dont on ſe ſert pour les playes & les fractures du nez.

EPHEDRE, ſ. f. Arbriſſeau ſemblable à la Preſle, mais plus grand. Ses fleurs ſont petites & pâles. Il leur ſuccede une eſpece de petites Mures, rouges & aigres. On diſtingue pluſieurs ſortes d'*Ephedre*, dont l'une croît en Languedoc, une autre en Eſpagne, & l'on met le raiſin de Mer, au nombre. Parmi les anciens Athletes, on nommoit *Ephedre*, celui qui demeuroit *impair*, c'eſt-à-dire, ſans antagoniſte, après qu'on avoit réglé, par le ſort, ceux qui devoient combattre enſemble. Il étoit obligé de ſe battre contre le dernier Vainqueur.

EPHESIENNES. *Lettres Epheſiennes.* Anciennes Lettres magiques, qui étoient écrites ſur la couronne, la ceinture & les pieds de la Statue de Diane d'Epheſe, & qui paſſoient pour avoir la vertu de faire obtenir, à celui qui pouvoit les lire & les prononcer, tout ce qu'il déſiroit.

EPHESTRIE, ſ. m. Terme grec, qui ſignifie une ſorte d'habit & de ſur-tout; & nom d'une ancienne Fête à l'honneur du Devin Tireſias, dans laquelle on promenoit ſa Statue, par la Ville de Thebes, en habit de Femme, & on l'habilloit au retour, en habit d'Homme. On a nommé *Epheſtries*, quelques Maſcarades modernes, où l'on a vû les mêmes changemens.

EPHIPPIUM, ſ. m. Mot grec & latin, qui ſignifie *Selle de Cheval*, & nom d'un Coquillage de mer, qui s'appelle autrement *Selle* Polonoiſe, ou pelure d'oignon.

EPI, ſ. m. En termes de Manége, c'eſt une boucle de poil, qui ſe forme quelquefois naturellement entre les deux yeux d'un cheval, & qui ſe nomme auſſi *Molette.* Si l'*épi* eſt haut au-deſſus des deux yeux, le cheval a la vûe bonne. S'il eſt au-deſſous des yeux ſa vûe n'eſt gueres aſſurée.

EPIALE, adj. gr. On appelle Fiévre *épiale*, une eſpece de fiévre continue, dans laquelle on ſent, avec beaucoup de chaleur, des friſſons vagues & irréguliers.

EPIAN. Vulgairement PIAN, ſ. m. Maladie commune, dans l'Amérique, qu'on ne croit pas différente du grand mal Vénérien, mais qui ſe guérit plus facilement. La Ptiſanne de Gaïac & de Squine eſt quelquefois ſuffiſante. Les Sauvages s'en guériſſent en ſe purgeant deux ou trois fois, & ſe couchant enſuite nuds au Soleil, pendant toute la journée.

EPICERASTIQUE, ſ. m. gr. Terme de Médecine. On donne ce nom aux remédes, qui, par une humidité bien tempérée, émouſſent l'acrimonie des humeurs, & ſoulagent une partie affligée, tels que les racines de Regliſſe, de Mauve, d'Althea, &c.

EPICYEME, ſ. m. gr. ou EPICYESE, ſ. f. Nom que les Me-

decins dennent à la *ſuperfetation*, c'eſt-à-dire, à la conception d'un nouveau fœtus, après celle d'un autre.

EPIDOTES, ſ. m. gr. Dieux de l'Antiquité, qui préſidoient à la croiſſance des Enfans, ſuivant la ſignification de leur nom.

EPINGARE, ſ. m. Nom d'une petite piéce de canon, qui ne paſſe pas une livre de balle.

EPINOCHE, ſ. f. Nom que les Droguiſtes donnent au Caffé de la meilleure qualité. On prétend qu'*épinocher* a ſignifié *trier*, *choiſir*.

EPIPLEROSE, ſ. f. gr. Nom d'un mal dangereux, qui conſiſte dans une réplétion exceſſive des arteres, ſur-tout dans le tems de leur dilatation.

EPISEIRE, ſ. f. Eſpece de jeu de balle, ou de longue paume, en uſage dans l'ancienne Grece.

EPISODIER, v. act., qui ſignifie étendre une action par des *épiſodes*. *Epiſodique*, adj., ſe dit de ce qui appartient à l'*Epiſode*.

EPITRE, ſ. f. lat. Mot qui ſignifie *Lettre*, & dont l'uſage eſt borné aux Lettres des Auteurs anciens, des Apôtres, & des Peres de l'Egliſe, aux Dédicaces des Livres, & aux Lettres en Vers.

EPOUMONER, v. act. Fatiguer, uſer les Poulmons, par quelque exercice qui les altere.

EPREUVE, ſ. f. En termes d'Imprimerie, on appelle *épreuve*, la premiere feuille qui ſort de la preſſe, & dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. Au contraire, *épreuve* ſe dit, en termes de Graveurs, de chaque Eſtampe qui ſe tire. On appelle *bonnes épreuves*, les premieres tirées.

ERMIN, ſ. m. Nom qu'on donne dans les Echelles du Levant, au droit de Douanne, qui ſe paie pour l'entrée & la ſortie des Marchandiſes.

ERRER, v. n. lat. Ce mot a différentes ſignifications. *Errer*; c'eſt commettre une erreur. C'eſt être errant, marcher ſans connoître la route, ou ſans tenir conſtamment la même. C'eſt donner des *erres*, & dans ce ſens, il eſt comme ſon ſubſtantif, une corruption d'*arrhe*, qui eſt le mot propre. *Voyez* ARRHE.

ERSE, ſ. f. L'*Erſe* d'une Poulie eſt la corde qui entoure le moufle, & qui ſert à l'amarrer.

ERUCAGUE, ſ. f. Plante, qui eſt une eſpece de Roquette, & qui croît entre les bleds, dans nos Provinces Méridionales. Elle pouſſe pluſieurs tiges. Ses feuilles d'en-bas ſont éparſes à terre. Les autres croiſſent deux à deux, ou trois à trois. Ses fleurs ſont jaunes, à quatre feuilles, & ſon fruit a la forme d'une petite maſſe d'armes, qui contient une ſemence ronde. Elle tire la pituite, & fait éternuer, comme la Betoine.

ERUCTATION, ſ. f. lat. Action de rotter. Ce mot n'eſt gueres en uſage que dans la Médecine.

ESCADRON VOLANT, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Conclaves à une Faction de Cardinaux, qui ſont profeſſion de n'être attachés à aucune Couronne, & de n'embraſſer les intérêts d'aucune.

ESCARBEILLE, ſ. f. Nom qu'on donne, dans le Commerce, aux dents d'Eléphans, du poids de vingt livres & au-deſſous.

ESCARPOLETE, ſ. f. Jeu d'exercice, qui conſiſte à s'aſſeoir ſur le milieu d'une corde, dont les deux bouts ſont ſuſpendus à quelque diſtance, & à ſe donner une eſpece de mouvement d'oſcillation, aſſez utile à la ſanté.

ESCHIQUIER, *Voyez* ECHIQUIER.

ESLAM ou ESLAMIAT, ſ. m. Un des noms qu'on donne au Mahométiſme, & qu'on croit une corruption d'Iſmaël. En Géo-

graphie, il fe prend dans le même fens que la Chrétienté, pour les Pays Chrétiens. Il paroît tiré des Arabes, qui appellent les Pays Mahométans *Belad* & *Eslam*.

ESPAGNOLETTE, f. f. Nom d'une fine efpece de ratine, & d'une ferrure pour les fenêtres; l'une & l'autre à l'imitation de l'Efpagne.

ESPALIER, v. act. ital. Etendre des arbres fruitiers contre un mur, en dreffant les branches, foit avec des cloux, foit avec un treillage. Des arbres ainfi dreffés fe nomment un *Efpalier*. Il y a peu d'arbres fruitiers qui ne s'efpalient facilement.

ESPALMER, v. act. Terme de Marine, qui a la même fignification que carener, donner le fuif, le radoub à un Navire, depuis la quille jufqu'à la premiere ligne de l'eau.

ESPATULE, f. f. Plante purgative & réfolutive, qui s'appelle vulgairement *Glaieul puant*, & qui croît dans les lieux humides. Ses feuilles font fort longues, & fa fleur qui reffemble à celle de l'*Iris*, eft purpurine ou rouge.

ESPECE, f. f. En Philofophie, l'*efpece* eft la divifion du genre. Ainfi, Animal eft un genre qui fe divife en deux *efpeces*, celle des animaux raifonnables, & celle des animaux fans raifon. Toute définition doit contenir le genre & l'*efpece*. L'ancienne Philofophie diftinguoit, dans un autres fens, deux fortes d'*efpeces*; les *impreffes* & les *expreffes*. Elle entend, par les premieres, des Images qui repréfentent les Images des objets d'où elles viennent, & qui font portées par les fens extérieurs, au fens commun. Elle les appelle *impreffes*, parce qu'elles font imprimées dans les fens extérieurs par les objets. Elle les fuppofe fenfibles & matérielles, mais rendues intelligibles par l'intellect Agent: c'eft alors qu'elles deviennent des *efpeces expreffes*, ou des Images fpiritualifées. Jargon d'Ecole, auquel on admire aujourd'hui que la raifon ait pû s'arrêter. *Efpeces*, fe dit des Images de toutes les chofes vifibles, des différentes fortes de Monnoie, des Poudres compofées par la Pharmacie, telles que celles de la Thériaque, de la Confection d'Hyacinte & d'Alkermes, &c., des apparences du pain & du vin, qui reftent dans l'Euchariftie, après la confécration, &c.

ESPHLASE, f. f. gr. Nom d'une fracture du crâne, dans laquelle l'os eft brifé en plufieurs piéces, & enfoncé. On le nomme auffi *enthlafe*.

ESPRIT-ARDENT, f. m. On donne ce nom à l'huile des plantes, quand elle eft en affez grande quantité, affez déliée, & mêlée d'affez peu de flegme, pour être inflammable. Telle eft particuliérement l'eau-de-vie, lorfqu'elle vient du vin.

ESQUIAVINE, f. f. ital. Nom d'un ancien vêtement d'Efclave & de gens de travail. Il fe dit auffi d'un long & fevere châtiment qu'on fait fouffrir à un cheval pour le rendre plus docile.

ESQUINE, f. f. *Voyez* SQUINE.

ESQUISSE, f. m. Terme de Peinture & de Sculpture, tiré de l'Italien. C'eft l'ébauche, ou le premier crayon d'un ouvrage, pour les Peintres; & le modéle de terre, ou de cire, pour les Sculpteurs. Cependant *Ebauche* & *Efquiffe* ne font pas tout-à-fait finonymes. L'*efquiffe* eft féparée du tableau, dont elle eft comme le Plan, & l'*ébauche* fe fait fur le tableau même: elle en eft le commencement. *Efquiffer*, v. act., fignifie prendre les premiers traits d'une figure, fans la finir.

ESSAIE, f. f. Nom d'une petite Racine, qu'on emploie dans les Indes, à teindre en écarlate. La meilleure croît fur la Côte de Coromandel.

ESSENCES, f. f. Parties fpiritueufes des chofes, qui fe tirent par l'alambic, ou par d'autres méthodes.

ESSORILLER, v. act. Couper les oreilles. L'*effsorillement* eft une punition fort ancienne.

ESTAFE, f. f. Terme vulgaire, qui fe dit d'une rétribution que des Soldats, ou d'autres gens d'épée, tirent des lieux de débauche, & de Jeu public, pour les foutenir, c'eft-à-dire, pour empêcher que ceux qui les fréquentent n'y commettent aucune violence. Auffi, ces Protecteurs mercenaires fe nomment les Souteneurs. *Eftafier*, f. m., *Eftafilade*, f. f., paroiffent formés d'*Eftafe*.

ESTAME, f. f. Laine tricotée avec des aiguilles, dont on fait des bas & d'autres piéces d'habillement. On nomme *Eftamet*, une petite Etoffe de laine, qui fe fabrique à Châlons fur Marne.

ESTAMINET, f. m. Affemblée de Buveurs, où chacun paie fa part pour boire de la Biere & fumer en liberté. Les lieux où elle fe tient, font ordinairement des Cabarets, & portent auffi le même nom. Cet ufage, qui vient des Païs-Bas, s'eft établi à Paris, fous le nom de *Tabagie*.

ESTAMPE, f. f. ital. Nom qu'on donne aux Empreintes, ou Exemplaires, qui fe tirent d'une Planche gravée. L'origine des *Eftampes* eft de l'année 1460, & vient de *Mafo Finiguerra*, Orfevre de Florence. Dans les Colonies, *eftamper* un Negre, c'eft le marquer avec un fer chaud, pour reconnoître à qui il appartient.

ESTAMPILLER, v. act. Terme de Papetier, qui fignifie marquer le papier d'une certaine marque. Chaque Manufacture *eftampille* différemment. Le premier Livre, forti de l'Imprimerie de Conftantinople, fut imprimé, en 1728, fur du papier gommé, *eftampillé* de trois Croiffans en palu, & d'une Couronne impériale, particuliere aux Turcs.

ESTELAIRE, adj. Terme de Chaffe, qui fignifie apprivoifé. Un cerf *eftelaire*.

ESTER, v. n. lat. Terme de Palais. *Efter* en Jugement, c'eft agir dans une caufe, plaider, &c. Une femme ne peut *efter* en Jugement, fans le confentement de fon Mari.

ESTERE, f. f. Nom des nattes de Jonc, qui viennent de Provence, d'Italie & du Levant.

ESTERLET, f. m. Efpece d'Oifeau aquatique, commun fur la Côte d'Acadie.

ESTERRE, f. m. Nom qu'on donne, en Amérique, à des embouchures de Rivieres, d'Anfes & de petits Ports, où l'on embarque les marchandifes des Villes qui font plus avant dans les Terres.

ESTOC, f. m. Vieux mot, qui fignifie proprement le tronc d'un arbre, & qui fe dit au figuré, pour *origine*, *fouche*. C'eft auffi le nom d'une ancienne forte de groffe Epée, qui s'appelloit auffi Epée d'armes, & qui ne fervoit ordinairement qu'à pouffer & pointer. Cependant, lorfqu'elle étoit tranchante, on l'emploioit auffi comme un fabre, & de-là vient l'expreffion d'*eftoc* & *de taille*, qui fignifie, de la pointe & du tranchant d'une épée. On donne encore le nom d'*Eftoc* à une épée d'argent doré, longue d'environ cinq pieds, que le Pape benit folemnellement à la Fête de Noël, avec un Cafque, & qu'il envoye quelquefois aux Princes Catholiques. En termes d'exploitation de bois, une coupe à *Blanc-eftoc* eft celle où l'on abbat tous les arbres, fans en réferver aucun.

ESTUC, f. m. Vieux mot, qui fe trouve dans quelques Arrêts, & qui eft encore en ufage pour fignifier une forte de droit que les Vagabonds & les Voleurs paient à ceux qui favorifent leurs friponneries. Il revient au fens d'*Eftafe*. Tirer l'*Eftuc*.

ETAGE, ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois toutes ſortes de logemens bas & hauts ; & ce n'eſt pas depuis long-tems qu'on a réduit ce nom aux appartemens qui ſont au-deſſus du rez-de-chauſſée.

ETAIN, ſ. m. Partie fine de la laine, qui prend ce nom, lorſqu'elle en eſt tirée par des Cardurs qu'on nomme *Tireurs d'Etain*. Des bas d'*étain* ſont des bas faits du fin de la laine.

ETALON, ſ. m. Dans les Haras du Roi, on appelle *Etalon*, qui ſe prononce *Etlon*, un Cheval deſtiné à couvrir les Cavales. Dans pluſieurs Provinces, *Etalon* & *Balivaux* ſont ſynonimes. En termes d'Eaux & Forêts, les *Etalons* ſont des jeunes arbres qu'on laiſſe pouſſer juſqu'à leur perfection.

ETAT MAJOR, ſ. m. Terme de Guerre, qui ſignifie le rôle des premiers Officiers d'une Ville de Guerre, d'un Régiment, &c. *Etat de diſtribution* ſe dit d'un rôle expédié au Conſeil royal, qui contient les parties qui doivent être payées, telles que les Penſions, les Appointemens, les Gratifications, &c. L'*Etat de produit*, en termes de Fermes générales, ce ſont des Cartes qui renferment, en pluſieurs colomnes, le produit actuel des Fermes, par mois par quartier & par année. L'*Etat d'innocence* ſignifie l'état où le premier homme fut créé, ſans concupiſcence, dans une parfaite connoiſſance, & un amour actuel, de Dieu. L'*Etat de pure nature* ſe dit d'un état où quelques-uns prétendent que l'homme pouvoit être créé, ſujet, comme nous ſommes, à la concupiſcence & aux miſeres humaines.

ETHNIQUE, adj. gr. Ce mot qui ſignifie *Nation*, dans ſon origine, a été emploié par les Ecrivains eccléſiaſtiques, pour Gentil, Payen, Peuple Idolâtre. Les Grammairiens appellent *mot Ethnique*, celui qui ſignifie l'Habitant d'un certain Païs, ou d'une certaine Ville, comme *François*, *Pariſien*.

ETIENNE. *Ordre de Saint Etienne*. C'eſt un Ordre militaire établi en 1562, par Coſme I. Grand Duc de Toſcane. Il y a des Couvens de Filles agrégées à cet Ordre, dans leſquels on doit faire preuve de Nobleſſe. La Hongrie a auſſi un ancien Ordre de Saint Etienne, retabli en 1740, par le Pape Benoît XIV.

ETIOLER. Terme de Jardinage, qui ſe dit des Plantes & des branches d'arbres, lorſqu'étant ſerrées elles montent trop haut, ſans prendre la groſſeur & la force qui leur conviennent. On dit alors qu'elles *s'étiolent*, ou qu'elles ſont *étiolées*.

ETIOLOGIE, ſ. f. gr. Partie de la Médecine, qui traite des différentes cauſes des Maladies.

ETIQUE, adj. gr. Maigre, affoibli de ſécheresse, &c., faute de ſuc nourriſſier.

ETOPE'E, ſ. f. gr. Figure de Rhétorique, qui conſiſte dans une deſcription des mœurs & des paſſions de quelqu'un ; différente de la Proſopopée, en ce que celle-ci regarde des perſonnes feintes & l'autre des perſonnes réelles.

ETOUPILLE, ſ. f. Sorte de méche, non d'étoupe, comme ce mot ſemble l'indiquer, mais de coton filé, & trempé d'eau ſimple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'aſpic, & roulé dans de la poudre, pour la communication plus ou moins prompte du feu, dans les ouvrages des Artificiers.

ETOUTEAU, ſ. m. Nom d'une Cheville, qui eſt attachée perpendiculairement ſur le plat d'une roue d'Horlogerie, nommée, par cette raiſon, *Roue d'étouteau*, & qui ſert à regler la ſonnerie des heures & des quarts.

ETRANGLEMENT, ſ. m. Outre ſa ſignification naturelle, il ſe prend dans le figuré, pour le

resserrement de quelque chose ; ou pour la partie étroite d'un corps entre deux autres plus larges. *Etrangler*, v. act., s'emploie dans les mêmes sens.

EVAGATION, s. f. lat. Action de marcher, comme au hasard, sans route certaine, & sans terme connu. Il ne se dit gueres, que dans le sens Moral, pour *distraction*, *absence d'esprit*.

EVALTONNE', adj. Mot d'origine obscure, qui se dit pour léger, dissipé, ou trop libre dans l'air & les maniéres. Un jeune homme *évaltonné*, ou qui s'*évaltonne*, car on dit aussi *s'évaltonner*.

EVALUER, v. act. lat. Terme de Compte, qui signifie apprécier, faire l'estimation d'une chose. En Arithmétique, l'*évaluation* d'une fraction, c'est sa réduction à sa valeur.

EVASER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour donner de l'extension, de l'ouverture, aux choses qui sont trop serrées. On dit, des arbres qui se serrent trop, qu'il faut les *évaser*. Il y en a d'autres, tels que les Poiriers de Beurré, qui naturellement s'evasent trop.

EUCOLOGE, s. m. gr. Nom d'un Livre, où se trouve tout l'Office des Dimanches & des principales Fêtes de l'année, suivant le Missel & le Breviaire Parisien. On le doit à M. le Cardinal de Noailles, ou à ses ordres.

EUCRASIE, s. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie un bon tempéramment, tel qu'il convient à la nature, à l'âge, & au sexe de la Personne.

EUDISTE, s. Nom d'un Ordre de Religieux & de Religieuses, établi d'abord à Caën, sous la regle de Saint Augustin, par le Pere *Eudes*, Frere du célebre Historiographe *Mezeray*.

EVEQUE, s. m. gr. Nom de la principale dignité ecclésiastique, qui signifie, dans son origine, *Inspecteur*, ou celui qui est chargé de l'Inspection. On à donné, dans la primitive Eglise, le nom d'*Evêchesses*, ou *Episcopisses*, comme celui de Prêtresses, de Diaconesses & de Soudiaconesses, à des Femmes d'une vertu éprouvée, qui avoient des fonctions proportionnées à leur titre. Quelques Monasteres, tels que Saint Denis en France, & Saint Martin de Tours, ont eu le Privilége de pouvoir élire un *Evêque*, pour faire les fonctions Episcopales dans les lieux de leur dépendance.

EVERSION, s. f. lat. Ruine, renversement d'une Ville, d'un Etat. Il ne se dit gueres que dans le style noble.

EUFISTIS, s. m. Nom que les Apotiquaires donnent au suc des feuilles du Cystus.

EUGENIE, s. f. gr. Nom qui se donnoit à la Noblesse parmi les anciens Grecs. Il signifie *bien né*. Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais déifié la Noblesse ; mais ils lui donnoient une forme humaine, comme on le voit par plusieurs Médailles. C'est une Femme debout, qui tient de la main gauche une Picque, & qui a sur la droite une petite Statue de Minerve, Symbole de la Noblesse du Sang, parce qu'elle est née du cerveau de Jupiter.

EVICTION, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie le recouvrement qu'on fait en Justice, d'une chose que la Partie adverse avoit acquise de bonne foi. *Evincer* est le verbe.

EVILASSE, s. m. Nom d'une espece de Bois d'Ebene, qui vient de l'Isle Madagascar, & qui est estimée, parce qu'elle a fort peu de nœuds.

EUNUQUE, s. f. Nom d'une espece de Flute, qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante, & qui donne une sorte d'agrément à la voix. Elle se nomme autrement *Jombarde*.

EVOQUER, v. act. lat. Appeller quelqu'un d'un lieu où il est, & où l'on n'est pas. Il n'a d'usage

qu'en termes de Jurifdiction, pour ordonner qu'une caufe, ou une affaire, foit portée d'un Tribunal fubalterne, à une Cour fupérieure; & en termes de Magie, pour faire fortir de leurs retraites, les Démons, les Ombres, &c., par l'effet prétendu de certaines conjurations. L'*Evocation du principal* fe dit pour un appel interjetté d'une Sentence, qui n'a été rendue que fur un incident. *Evocatoire*, adj., fe dit des Actes qui fervent à l'*évocation*.

EUTRAPELIE, f. f. gr. Ce mot, qui fignifie proprement maniére agréable de tourner les chofes, ne s'emploie que dans le ftyle noble, ou en parlant des Anciens, pour fignifier l'art de plaifanter avec fineffe, ou cette humeur gaie & badine, qui s'exerce par des penfées ingénieufes, appellées vulgairement *Bons mots*. Les Grecs l'emploioient auffi en mauvaife part, pour Bouffonerie, ou badinage immoderé.

EVULSION, f. f. lat., qui fignifie l'action de tirer, d'arracher. Il ne fe dit gueres qu'en termes Chirurgiques, des dents, des cheveux, des fragmens d'os, &c.

EX. Monoffyllabe grecque & latine. En grec, elle fignifie fix, & nous avons plufieurs termes compofés, dans lefquels elle conferve cette fignification, tels qu'*Exœdre*, *Exagone*, *Exarchat*, &c. En latin, c'eft une propofition ablative, qui, dans notre langue, fe met quelquefois devant un nom de Charge, ou de Profeffion, pour fignifier que celui à qui on le donne a quitté cette Profeffion, ou cette Charge; comme dans *Ex-provincial*, *Ex-jefuite*, &c. *Ex* entre dans la compofition de quantité d'autres mots françois.

EXAGERER, v. n. lat. Ajoûter à la vérité des chofes, dans le recit qu'on en fait, les reprefenter plus grandes, ou en plus grand nombre, qu'elles ne font réellement.

EXANTHEME, f. m. gr. Nom général de toutes fortes d'éruptions à la peau, telles que les puftules, les bubons, les ulceres, &c.

EXANTLATION, f. f. lat. Action de faire fortir un fluide de quelque endroit, par le moyen de la Pompe.

EXAUTHORATION, f. f. lat. Ce mot, qui fignifie *dégradation*, ne fe trouve emploié que dans quelques Ordonnances du Roi, & dans quelques Sentences de Juftice.

EXCAVER, v. act. lat., qui fignifie creufer. *Excavation*, qui en eft le fubftantif, eft plus en ufage. On dit fort bien, l'*excavation* d'un puits.

EXCEDER, v. act., formé d'*excès*, pour fignifier, aller au-delà de quelques bornes, les paffer. Il fe dit auffi, dans le ftyle familier, de certaines chofes portées à l'excès. Vous m'*excedez*, c'eft-à-dire, en langage moderne, vous me fatiguez, vous pouffez trop loin ma patience. On dit *excedé* de travail, pour, *fatigué* d'un travail *exceffif*.

EXCELLER, v. n. lat. Se diftinguer avec éclat, s'attacher à la perfection de quelque chofe. Il fe dit particuliérement de ce qui eft l'objet de l'art, ou des facultés de l'efprit. *Excellent*, adj., fe dit de tout ce qui a un dégré fupérieur de perfection & de bonté. *Votre Excellence*, eft un titre d'honneur, qui fe donne aux Ambaffadeurs, aux Miniftres d'Etat, &c. Par *excellence* fe dit pour fignifier, fupérieurement au deffus des chofes de la même nature fans comparaifon. *Ciceron* eft l'Orateur *par excellence*. C'eft ce qu'on appelle, en Rhétorique, par *Antonomafe*.

EXCIPIENT, f. m. lat. Terme de Pharmacie, qui fe dit de certains médicamens aufquels on peut joindre, ou qui peuvent recevoir d'autres ingrédiens, tels que les Conferves, les Confec-

tions, les Robs, & d'autres Electuaires.

EXCISION, ſ. f. lat. Ce mot, qui ſignifie l'action d'échancrer une choſe, c'eſt-à-dire, d'en couper quelque partie, ne s'employe gueres qu'en parlant de la Circonciſion.

EXCLAMATION., ſ. f. lat. Cri ſubit, ou l'action de s'écrier.

EXECRATION, ſ. f. lat. Terme eccléſiaſtique, oppoſé à *Conſecration*. Lorſqu'un lieu ſaint eſt pollué par quelque accident, on dit qu'il y a *exécration*, c'eſt-à-dire, qu'il faut de nouveau le conſacrer. *Exécratoire* eſt l'adjectif dans le même ſens. La chûte du toît d'une Egliſe, n'eſt point *exécratoire*, ou n'emporte point *exécration*. *Exécratoire*. ſe dit auſſi d'un ſerment très-fort, par lequel on affirme, ou l'on nie quelque choſe. Le verbe *execrer* n'eſt plus en uſage.

EXÉCUTION PARÉE. Terme de Juſtice. Un Acte portant *exécution parée*, eſt celui qu'on peut mettre à exécution, commandement préalablement fait. Tels ſont les Jugemens & obligations en forme.

EXEMPTS, ſ. m. Congrégation des *Exempts*. Nom qu'on donna, dans le ſiécle précédent, à une Aſſociation de pluſieurs Abbayes Bénédictines, qui choiſirent Saint Ouen, de Rouen, pour leur Chef, après s'être ſéparées de celle de Saint Denis, qui fut donnée, en 1633, à la Congregation de Saint Maur.

EXEQUATEUR, ſ. m. Mot purement latin, qui a paſſé dans notre langue, pour ſignifier un Acte, ou une Souſcription, par laquelle un Magiſtrat authoriſé permet, ou ordonne, qu'une Sentence de quelque autre Tribunal ſoit exécutée.

EXERCITANT, ſ. m. Nom que l'uſage donne à ceux qui font ce qu'on nomme l'Exercice de la Retraite, au Noviciat des Jeſuites, à Saint Lazare, & dans d'autres Communautés.

EXERGUE, ſ. f. gr. Terme de Médailliſte. Petit eſpace, hors d'œuvre, qui ſe pratique dans une Médaille, pour y mettre quelque inſcription, ou la datte.

EXFOLIER, v. n. lat. Terme de Chymie, qui ſe dit des os qui ſe levent, ou qui tombent par feuilles. Quelquefois ils *s'exfolient* d'eux-mêmes ; & quelquefois, l'orſqu'ils ſont cariés ; on emploie des remedes *exfoliatifs*, pour les faire *exfolier*.

EXFUMER, v. act. Terme de Peintre, qui ſignifie éteindre une partie de quelque Peinture, qui paroît trop ardente.

EXHEREDATION, ſ. f. lat. Acte par lequel on deshérite, pour de juſtes cauſes, une perſonne qui devoit être l'Héritier naturel. *Exhereder* eſt le verbe.

EXHUMER, v. act. lat. Tirer un Mort de terre, ou de ſa ſepulture. Il ne ſe dit gueres que des Corps exhumés par l'ordre de la Juſtice, eccléſiaſtique, ou civile. *Exhumation* eſt le ſubſtantif.

EXOINE, ſ. f. Terme de Palais, qui eſt le nom d'un Certificat par lequel on prouve l'impoſſibilité où l'on eſt de ſe trouver, en perſonne, dans quelque lieu où l'on devroit aller. Il eſt en uſage, ſur-tout, dans les matiéres féodales. *Exoiner* quelqu'un, c'eſt l'excuſer de ce qu'il ne comparoît pas en perſonne.

EXOMIDE, ſ. f. gr. Nom d'une ancienne robbe, qui laiſſoit l'épaule droite découverte, ſuivant ſa ſignification, & qui n'avoit proprement qu'une manche. Le manteau des Hongrois eſt une eſpece d'*Exomide*, & l'on prétend que c'étoit celui des anciens Philoſophes Cyniques.

EXOMOLOGESE, ſ. f. gr. Terme d'ancienne Hiſtoire eccléſiaſtique, qui ſignifie Confeſſion. Il paroît qu'elle n'étoit ordonnée que pour les péchés publics.

EXOPHTHALMIE, f. f. gr. Maladie, ou accident, par lequel l'œil fort de fon orbite.

EXOSTOSE, f. f. gr. Nom d'une humeur offeufe, qui eft un effet ordinaire du fcorbut, & qui s'eleve fur la furface des os. Lorfqu'elle arrive aux joues, elle fe nomme *Satyrifme*.

EXOTERIQUE, adj. gr. Ce qui eft apparent, public, ou commun à tout le monde. C'eft l'oppofé d'*Acroatique*. Les anciens Philofophes faifoient des Ouvrages *exoteriques*, & des Ouvrages *acroatiques*; les premiers, à la portée de tout le monde; les autres, pour leurs difciples, & qui n'étoient entendus que par des explications qu'ils fe refervoient.

EXPANSION, f. f. lat. Action par laquelle un corps, folide ou fluide, s'étend, fe dilate, ou fe gonfle.

EXPATRIER, v. act. Obliger quelqu'un de quitter fa Patrie. S'*expatrier*, c'eft fortir de fon Païs natal, y renoncer, pour aller vivre dans une autre Païs.

EXPECTATIVE, f. f. lat. Attente de quelque chofe. Ce mot fe prend quelquefois pour une efpece de droit de furvivance. Avoir l'*expectative* d'un Emploi, d'une Succeffion, c'eft y avoir de juftes prétentions pour le tems où l'on pourra les faire voloir. *Expectative*, en termes d'Univerfités, eft le nom d'une Thefe qu'on foutient la veille du jour où l'on doit recevoit le bonnet de Docteur.

EXPEDITEURS, f. m. Nom qu'on donne, à Amfterdam, aux Commiffionaires employés pour le Commerce étranger.

EXPLETIF, adj. lat. Terme de Grammaire, qui fe dit de certains mots, ou de certaines particules, qui achevent, qui confirment, qui rendent parfait le fens d'une phrafe, ou d'autres mots.

EXPLOIT, f. m. Action noble, éclatante, louable, fur-tout dans le genre Militaire. En termes de Pratique, c'eft une *affignation*, ou toute autre piéce judiciaire, fignifiée par un Sergent ou un Huiffier. Le verbe *exploiter* n'eft point en ufage dans le premier fens. Dans le ftyle d'Eaux & Forêts, on dit *exploiter* des Bois, pour, les couper, les abbattre; mais c'eft *exploitation* qui eft le fubftantif.

EXPLORATEUR, f. m. lat. Terme plus noble que celui d'*Efpion*; mais qui fignifie la même chofe, avec cette différence qu'il ne fe dit que des perfonnes, qui étant chargées de quelque commiffion plus honnête, en prennent occafion d'obferver ce qui fe paffe, & de pénétrer les fecrets d'autrui.

EXPONCE, f. f. lat. Terme de Jurifprudence, qui fignifie un Acte d'Abandonnement, par lequel le poffeffeur d'un héritage, chargé de rentes foncieres, en fait remife à celui auquel la rente fonciere eft dûë. En un mot, c'eft un renoncement à quelque chofe, qu'on poffede de droit, mais qui devient plus onéreux qu'utile.

EX PROFESSO. Expreffion purement latine, adoptée en françois, pour dire *exprès*, avec toute l'attention qu'on doit à ce qu'on fe propofe particulierement de faire, ou de traiter.

EXPURGATOIRE, adj. lat. *Indice expurgatoire*. C'eft le nom qu'on donne à un Catalogue de Livres qui font défendus à Rome, jufqu'à ce qu'ils ayent été *purgés* & *corrigés*; différens de ceux qui font abfolument défendus.

EXSUDER, *Voyez* EXUDER.

EXTENSION, f. f. lat. Action d'étendre. En langage philofophique, c'eft la pofition des parties les unes hors des autres. *Extenfibilité*, f. f. fignifie capacité d'être étendu. Celle de l'or eft la plus grande qui foit con-

nue. Un cylindre d'argent, de quarante-cinq marcs, qui n'a que vingt-deux pouces de hauteur, s'allonge par la filiere 634692 fois plus qu'il ne l'étoit, & parvient jusqu'à cent onze lieues de longueur; & une seule once d'or, employée à dorer ce cylindre, s'étendra tout autant. *Extensible*, adj. se dit de ce qui a la capacité de s'étendre.

EXTISPICES, s. m. lat. Nom d'une sorte d'anciens Augures, qui devinoient l'avenir par l'inspection des entrailles des Animaux. Leur art se nomme *Extispicine*.

EXTRAJUDICIAIREMENT, adv. lat., qui se dit pour *hors* du Jugement, ou plûtôt, *hors* de la forme ordinaire des Jugemens, c'est-à-dire, sans être assujetti à cette forme.

EXTRAORDINAIRE. Trésorier extraordinaire des Guerres. C'est un Officier qui prend immédiatement ses fonds au Trésor royal, pour la dépense de la Guerre, & qui en rend, seul, compte à la Cour. Les autres Trésoriers, tant Provinciaux que Particuliers, prennent leurs fonds de lui. Sa fonction est de payer les Armées, par lui ou par ses Commis; & les Trésoriers Provinciaux payent les Garnisons.

EXTREME pour EXCESSIF, adj. lat. On dit fort bien de quelqu'un, qu'il est *extrême* en tout, c'est-à-dire, qu'il ne s'arrête jamais à de justes bornes. *Extrêmité* se dit pour *fin*, dans le sens moral; & pour *bout*, ou *terme* d'une chose, dans le sens physique. En termes de Géométrie, *extrême* est quelquefois substantif. On appelle les *Extrêmes* des expériences, leur commencement & leur fin. Le milieu se nomme *le moyen*.

EXUBERANCE, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie *surabondance*. C'est dans ce sens qu'on dit, *par exuberance* de droit.

EXUDER ou EXSUDER, v. n. lat. C'est un terme de Médecine & de Physique, qui signifie sortir en maniére de sueur. *Exudation* est le substantif. Le sang *exude* quelquefois par les pores. Certaines pierres & certains Bo[is] ont leurs *exudations*.

EXULCERATION, s. f. lat. Disposition, ou qualité, qui cause des ulceres. *Exulcerer* est le verbe. *Exulceratif*, adj. se dit de ce qui est capable d'*exulcerer*, ou de causer des *exulcerations*.

EX VOTO, s. m. Terme emprunté du latin, qui se dit des Offrandes promises par un vœu. C'est un *ex voto*. Les Anciens avoient aussi leurs Offrandes votives, ou leurs *ex voto*.

EZOTERIQUE, adj. gr. formé du verbe qui signifie s'asseoir. *Voyez* ACROATIQUE, qui a la même signification.

F

F, chez les Romains, & φ chez les Grecs, étoient le caractere dont les Maîtres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. F°. se met pour *Folio*; & *Fl.* ou *Fs.* pour *Florins*.

FABAGO, s. m. Nom d'une Plante amere d'Italie, qui est une espece de *Peplus*. On vante sa vertu pour les vers du corps. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du Pourpier; ses fleurs sont rouges, & disposées en Rose.

FABER ou FORGERON, s. m. Poisson de Mer, dans lequel on trouve les figures des instrumens d'un Forgeron. Sa chair est fort bonne. Il est armé de deux côtés, d'os fort aigus & fort tranchans. On le trouve près des Rochers.

FABLE, s. f. lat. En termes de Poësie, on appelle *fable*, l'action qu'on a choisie pour sujet d'un Poëme, embarrassée de quelque obstacle, avec ses plus belles circonstances, dans un ordre qui

…tereffe & qui plaife. Dans ce …ns, *fable* fignifie le fujet d'une …ragédie, ou d'un Poëme Epi…ue. On appelle *Tems fabuleux*, …elui dont on n'a pas d'Hiftoire …ertaine, & dont les événemens …ont alterés par des *fables*.

FABREQUE, f. f. Plante, dont …es feuilles reffemblent au Serpo…et. Elle croît dans les lieux pier…eux. On vante fes vertus, pour …a fiévre, pour la morfure des …erpens, pour la fuppreffion de …urine & des mois, pour faire …omber les verrues longues, &c.

FABRICATEUR, FABRI…QUANT, ff. mm. lat. Le pre…mier de ces deux mots fignifie …Ouvrier qui *fabrique*, c'eft-à-dire, …ui fait quelque Ouvrage mécha…ique, dont la compofition de…mande des inftrumens. *Fabrica…eur* de Nouvelles, de Calomnies, …e dit, dans le fens figuré, pour …uteur, Inventeur. Le *Fabriquant* …ft celui qui entreprend de faire …abriquer un Ouvrage, qui pré…ide, & qui fournit aux fraix de …'entreprife, pour en tirer le …rofit.

FABRIQUE, f. f. lat. Compo…ition de quelque chofe avec des …nftrumens.

FACÉ, adj., qui fe dit, avec …ien, ou mal, pour exprimer la …onne ou mauvaife, phyfionomie.

FACETIE, f. f. lat. Plaifan…erie de paroles, ou d'actions, …ui excite à rire. On dit d'un ou…rage, qu'il eft plein d'agréables …aceties. *Facetieux* eft l'adjectif.

FACETTE, f. f. Diminutif de …*ace*, & terme d'Art lapidaire, …ui fe dit des petites faces, ou …les fuperficies, d'un corps taillé …plufieurs angles. Les Lunettes, …aillées à *facettes*, multiplient les …bjets. *Facetter* un Diamant, c'eft …e tailler à *facettes*. *Voyez* DIA…MANT.

FACTICE, adj. lat. Mot af…ez moderne, qui fignifie imagi…né, feint, d'origine ou de forme, …ui doit fon exiftence à l'imagination ou à l'art. En termes de Logique, on appelle *Idée factice*, celle qui eft compofée de deux idées qui ne s'accordent pas naturellement, telles que Montagne d'eau, Pluie d'or, &c.

FACTURE, f. f. Terme de Commerce, qui fe dit d'un mémoire, ou d'une déclaration, de ce qu'on envoie par des Voitures.

FAIDE, f. f. Ancien droit de vanger un meurtre, accordé, par les Loix, aux Parens du Mort. Ceux, à qui la crainte de cette vangeance faifoit quitter leur Païs, ne pouvoient fe remarier, & leurs Femmes non plus.

FAISANDER, v. act., formé de Faifan, pour fignifier, *garder la viande*, jufqu'à ce qu'elle ait un certain goût qui tire fur la venaifon. C'eft que les Faifans demandent d'être gardés long-tems avant que d'être mangés.

FAIT, f. m. Chofe qui fe fait, ou qui s'eft faite; action, fujet dont il s'agit. Dans toutes les affaires, on diftingue le Fait & le Droit; le Fait confifte dans ce qui eft arrivé, & le Droit dépend de l'application de la Loi, au Fait dont il eft queftion, lorfque ce Fait eft certain.

FAIX, f. m. *Fardeau*. En termes de Chirurgie, on appelle *Faix*, l'Enfant qui eft dans le fein de la Mere, apparemment parce que c'eft un fardeau pour elle. Le *Faix* & *l'arriere-Faix*.

FALBALA, f. m. Bande d'étoffe pliffée, dont les Femmes garniffent les devans de leurs robbes, leurs manches, leurs jupons, &c. On en a fait le verbe *Falbalaffer*. Une robbe bien *falbalaffée*. On prétend avoir trouvé le modéle des *falbalas*, dans un Hiftorien du bas Empire, & même dans Virgile. *Æneid. l.* 8. *v.* 250.

FALLOT, adj. Terme vulgaire, qui fignifie ridicule, grotefque, & qui s'annoblit quelquefois par la maniére dont il eft employé.

FALTRANCK, f. m. Nom général des vulneraires de Suiſſe, qui nous viennent en petits pacquets ſoigneuſement cachetés & munis de Certificats pour faire foi du ſoin avec lequel ils ont été cueillis.

FAMELIQUE, adj. lat. Affamé, qui reſſent les plus preſſantes pointes de la faim. On le fait auſſi ſubſtantif. C'eſt un *famelique.*

FANE, ſ. f. Terme de Fleuriſtes, qui ſignifie la feuille d'une Plante. C'eſt ce qui ſe nomme *Petale*, en termes de Botaniſtes.

FAQUIN, ſ. m. ital., qui ſe diſoit autrefois pour *Crocheteur.* C'eſt aujourd'hui un ſimple terme de mépris, auquel on attache ordinairement l'idée d'un Homme de rien, qui veut faire l'important; ou d'un Homme ſans mérite, qui fait le préſomptueux. En un mot, c'eſt un mêlange de ridicule & de baſſeſſe. *Faquinerie,* ſ. f. ſe dit des actions & du caractere d'un *Faquin.*

FARDIN, ſ. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom de la plus belle Monnoie d'Angleterre, qui répond à nos liards. Il s'écrit *Farthing*. Il porte le nom & l'effigie du Roi, avec une Femme au revers, & *Britannia* pour inſcription.

FASCIE, ſ. f. lat. On donne ce nom, qui ſignifie Bande, ou Bandelette, aux cercles, ou aux bandes, qui ſe trouvent ſur la robbe, c'eſt-à-dire, ſur les dehors d'un coquillage. Elles ſont quelquefois de niveau, quelquefois ſaillantes, ou gravées en creux. *Faſcié* eſt l'adjectif.

FASTIDIEUX, adj. Mot tiré du latin, pour ſignifier un homme qui affecte, ou qui prend facilement, du dégoût, un homme d'un goût difficile, ou délicat. Ce n'eſt que dans ces derniers tems qu'on l'a fait changer ainſi de ſignification, car il avoit toujours été pris, au contraire, pour *Ennuyeux, importun,* capable de cauſer du dégoût.

FATALISTE, adj., qui ſe di de celui qui attribue tout à la fatalité, qui tient la doctrine d *Fatum. Fatidique*, adj., ſignifie qui annonce le deſtin.

FATUITÉ, ſ. f. lat. Sottiſe accompagnée d'une bonne opinion de ſoi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les maniéres & les prétentions du mérite De-là vient que le *fat* eſt plus inſupportable que le *ſot* proprement dit, qui n'eſt qu'à plaindr de ſa ſottiſe.

FAUCHEUR, ſ. m. Nom d'une Araignée des Champs, dont les jambes ſont fort longues, ménues, couvertes de poil, & qu a huit yeux placés d'une maniére extraordinaire, deux au milieu du front, & trois de chaque côté, aux extrêmités du front, en forme de trefle, ſur le ſommet d'une petite boſſe. On ne lui a reconnu aucun venin.

FAUDER, v. act. Terme de Manufacture. *Fauder* une étoffe de laine, c'eſt la plier en double dans ſa longueur, en ſorte que les deux liſieres ſe touchent. C'eſt auſſi marquer une étoffe avec de la ſoie, après qu'elle a été corroyée.

FAUNE, ſ. m. lat. Nom de certaines Divinités Champêtres, qu'on croit différentes des Satyres, quoique les Anciens ne nous aient pas laiſſé la deſcription de leur figure. *Ovide* en parle comme d'Animaux, dont les pieds étoient de corne, & *Virgile* les invoque comme les Protecteurs des Païſans.

FAUSSET, ſ. m. Ton de voix forcé, & plus haut que le ton naturel. Un *fauſſet*, ou une voix de *fauſſet*, c'eſt-à-dire, une voix que la contrainte rend preſque fauſſe.

FAUTEUIL DE POSTE, ou TREMOUSSOIR, ſ. m. Machine d'invention moderne, par le moyen de laquelle on peut faire un exercice utile à la ſanté, ſans ſortir de ſa chambre. Elle tire ſon

nom, de ce qu'on y reſſent les mêmes ſecouſſes que dans une Chaiſe de poſte, avec le pouvoir de les rendre, à ſon gré, plus violentes, ou plus foibles.

FAUX-SAUNIER, ſ. m. Celui qui vend, ou qui tranſporte du Sel en cachette, contre les ordonnances. Ce commerce, qui ſe nomme *Faux-ſaunage*, expoſe le Coupable à la peine des Galeres, ſuivant la Déclaration de 1722, & même à la mort, lorſqu'il ſe fait à main armée.

FAUX-TEINT, ſ.m. Mot com-compoſé, qui ſe dit pour fauſſes teintures, c'eſt-à-dire, faites avec des Drogues défendues, qui falſifient les couleurs & dégradent les étoffes.

FECAL, adj. lat. Matiére fécale. C'eſt un terme de Médecine, qui ſignifie *excrement d'Homme*, comme *Feces*, qui eſt le ſubſtantif latin, au pluriel, ſe dit, en termes de Chymie, du marc qui reſte après les diſtillations, & de toutes les matiéres groſſieres & impures qui ſe trouvent au fond des compoſitions.

FECONDER, v. act. lat. Rendre fécond. Terme de Phyſique, dont le ſubſtantif eſt *fécondation*.

FELUNIERE, ſ. f. Nom vulgaire des coquillages de terre, qui s'appelle autrement *foſſiles*, & qu'on emploie, dans quelques Provinces, au lieu de marne, pour l'engrais des terres. On dit auſſi *Felun*.

FELURES, ſ. f. Petites marques en long, qui ont l'apparence de fentes, & qui ſe trouvent quelquefois dans les pierres les plus fines.

FEMME COMMUNE. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit d'une Femme qui a droit à la *Communauté*, ſoit en vertu du Contrat de mariage, ſoit en vertu de la Coutume du lieu où le Mariage a été célebré ſans Contrat. *Femme non commune* ſe dit, au contraire, de celle dont le Contrat porte qu'il n'y a point de Communauté entre elle & ſon Mari.

FEODAL, adj. Terme de Palais, qui ſignifie ce qui regarde les Fiefs, ce qui appartient à cette matiére. La Juriſprudence Féodale eſt très-ample & très-embarraſſée.

FER-CHAUD, ſ. m. Nom d'une maladie qui conſiſte dans une chaleur inſupportable, qu'on ſe ſent monter à l'eſtomac, le long de l'œſophage, juſqu'à la gorge. Les yeux d'Ecreviſſe, pris en poudre, la guériſſent ſur le champ.

FER-D'OR. Nom d'un Ordre de Chevalerie, inſtitué, en 1414, à Paris, par Jean Duc de Bourbon, & compoſé de ſeize Gentilshommes, partie Chevaliers, partie Ecuyers. Les Chevaliers portoient, tous les Dimanches, à la jambe, un fer d'or de Priſonnier, & les Ecuyers, un fer d'argent.

FERET D'ESPAGNE ou PIERRE HEMETITE. Nom d'un minéral, en forme de Pierre rougeâtre, dure, & par aiguilles pointues, dont la picquûre eſt dangereuſe. Il s'en trouve dans toutes les mines de fer.

FERIN, adj. lat. Mot qui s'emploie quelquefois, ſuivant ſa ſignification naturelle, pour ſauvage, féroce, ou ce qui tient des Bêtes féroces. On appelle *Toux ferine*, une toux féche & fort opiniâtre.

FERME DE THÉATRE, ſ. f. Nom aſſez bizarre de cette partie de la décoration, qui ferme le fond du Théâtre. Il lui vient apparemment de ce qu'étant ordinairement diviſée en deux parties, elle peut s'ouvrir & ſe *fermer* ſuivant le beſoin. *Ferme* eſt auſſi le nom de deux Jeux, l'un de Cartes & l'autre de Dez.

FERRER, v. act. Terme de Géolier, qui ſignifie mettre les fers aux pieds. On appelle *Etoffe ferrée*, celle qui eſt plombée &

marquée d'un coin d'acier. Grosse *Ferrerie* se dit de tous les gros ouvrages de fer, *Ferrure*, de ceux qui s'appliquent sur autre chose, pour orner, garnir, fermer, joindre, fortifier, &c. *Ferré*, adj. signifie ce qui contient des parties de *fer*, ou qui tient du fer, par ses qualités. *Ferreux* & *Ferrugineux* ont la même signification. Les Marchands de Fer neuf, en barre, se nomment *Ferrons*, & leur profession *Ferronnerie*. Ceux qui vendent les gros ouvrages de Ferrerie s'appellent *Ferrands*, ou *Ferrandiniers*. *Ferrification*, s. f., signifie changement en fer, ou production du fer.

FERRAND, FERRANDINIER, FERRON, FERRONNERIE. *Voyez* FERRER.

FETSA, s. m. Terme célébre dans les Rélations, qui est le nom d'un Mandement fort respecté, dont les Ordres du Grand-Seigneur sont ordinairement accompagnés.

FEUDATAIRE, s. m. Vassal, qui tient un Fief relevant d'un autre Seigneur.

FEVE DE SAINT IGNACE, s. f. Petit fruit des Indes Orientales, qui est un puissant purgatif.

FIACRE, s. m. Nom qu'on donne, dans Paris, aux Carosses de louage, qu'on trouve continuellement sur des Places marquées par la Police. On le fait venir d'une Image de S. Fiacre, qui étoit l'Enseigne d'une Maison, où l'on a loué, pour la premiere fois, ces sortes de voitures.

FIATOLE, s. f. Nom d'un fort bon Poisson, fort commun en Italie. Il est large, plat, presque rond; ses écailles sont couleur d'or & d'argent.

FICTICE, adj. lat., qui se dit de ce qui est feint, & qui n'a d'existence que dans l'imagination.

FIDUCIAIRE, adj. latin. On nomme ordinairement Héritier *Fiduciaire*, celui qui l'est par *Fidei-commis*. Cependant, les Jurisconsultes mettent quelque différence entre le *Fidei-commis* & la *Fiducie*.

FIEFÉ, adj., formé de Fief, & qui se dit proprement de ceux qui dépendent d'un Fief; mais, au figuré, il se prend dans le même sens qu'*achevé*, complet, & ne s'emploie qu'en mauvais part. Ainsi, un Ingrat *fiéfé* est un Ingrat achevé, qui pousse l'ingratitude aussi l'oin qu'il se peut. Une sottise *fiéfée* est une sottise complette, à laquelle on ne peut rien ajouter.

FIGURATIVE, s. f. lat. Lettre, qui caractérise certains tems des verbes grecs, qui les distingue, qui les spécifie, & qui aide à les former.

FIGURE, s. f. lat. Terme de Rhétorique & de Poësie, par lequel on entend quelque mot, ou quelque tour d'expression, qui représente plus vivement une pensée, que la maniére ordinaire de l'exprimer. Les *Figures* sont le principal ornement du discours. Il y en a différentes sortes, qu'on trouvera sous les noms par lesquels on les distingue, & qui les caractérisent. La Grammaire a aussi ses *figures*, qui sont simplement des maniéres de parler, éloignées du langage ordinaire. *Figure* est devenu substantif, pour signifier le langage *figuré*, ou le sens *figuré* d'une expression. Il est opposé à *propre*, qu'on a fait substantif aussi, pour exprimer le langage simple & naturel, & l'action ordinaire des termes. Une Danse *figurée* est une Danse composée de *figures*, c'est-à-dire, de différens pas inventés par l'art. *Figurement*, adverbe, ne se dit guere que du discours, & signifie d'*une façon figurée*. *Figuratif*, adj., est un terme de Religion, qui se dit de l'ancienne Loi, regardée comme Image, ou Figure, de la nouvelle, & *Figurativement* est

eſt l'adverbe, qui ne s'emploie que dans le même ſens.

FIL DE TURQUIE, ſ. maſc. C'eſt ce qu'on nomme autrement Laine de Chevron, qui n'eſt autre que du poil de Chevre filé.

FILS ET FILLES DE FRANCE, ſ. m. Enfans du Roi & de la Reine. *Filles de mémoire* eſt une expreſſion Poëtique, pour ſignifier les Muſes, que la Fable fait Filles de *Mnemoſine*, qui ſignifie mémoire.

FLAGRANT, adj. lat., qui ſignifie, actuellement en feu. Il eſt en uſage dans quelques expreſſions vulgaires, telles qu'en *flagrant délit*, en *flagrant menſonge*, pour ſignifier *actuel*, dans la chaleur de l'action.

FLAMBOIANT, adj., qui ſignifie qui jette des flammes. On appelle *Flamboyante*, ſ. f., une eſpece de fuſée, dont le cartouche eſt couvert de matiére enflammée, qui s'étend juſqu'au feu de la queue.

FLANELLE, ſ. f. Etoffe de laine, qui eſt une eſpece de Moelton. On appelle *Flanelles*, dans les Manufactures de Glace, les Etoffes peu ſerrées, de quelque eſpece qu'elles ſoient, au travers deſquelles ſe filtre le vif argent qui coule de deſſous les Glaces étamées, & qui ſervent à le purifier.

FLATUOSITÉ, ſ. f. lat. On donne ce nom, d'après les Médecins, à des vents qui ſe forment, ou qui ſe trouvent reſſerrés, dans le corps, qui ſe rendent par haut, ou par bas, ou qui produiſent dans les inteſtins une ſorte de mouvement & de bruit qu'on appelle *Borborigme*. *Flatueux* eſt l'adjectif.

FLETRIR, v. act. Altérer, corrompre, diminuer la force, ou la vivacité naturelle d'une choſe. Il ſe dit particuliérement des couleurs. Dans le ſens Moral, *flétrir* l'honneur, ou la réputation de quelqu'un, c'eſt lui donner atteinte, la noircir. *Flétrir*, adj., ſe prend pour deshonoré, & *Flétriſſure*, ſ. f. pour tache qui deshonore. *Flétri* ſe dit auſſi, pour abbatu par l'affliction, ou par la maladie.

FLEURÉE, ſ. f. Nom d'une Drogue qui ſert à teindre en blanc, & qui eſt une eſpéce de Paſtel, qu'on nomme *Gueſde*, dans quelques Provinces. Il y a auſſi une eſpéce moyenne d'Indigo, qui s'appelle *Fleurée*, ou *Florée*.

FLEURETIS, ſ. m. Terme de Muſique d'Egliſe, qui ſe dit de certains accords, inventés ſur le champ, que les Muſiciens font particuliérement ſur la baſſe.

FLEURETTES, ſ. f. *Conter Fleurettes*. Vieux terme de galanterie, qui ſignifie parler d'amour à une Fille, lui tenir des diſcours galans. On le fait venir d'une ancienne Monnoie de France, ſur laquelle il y avoit de petites fleurs, & que cette raiſon faiſoit nommer *Fleurette*; & comme rien n'eſt ſi perſuaſif que l'argent, le moyen le plus sûr pour ſe faire écouter étoit d'offrir des piéces de cette monnoie. Mais dans cette ſuppoſition, il faudroit écrire *compter fleurettes*. L'origine la plus ſimple eſt celle qui fait regarder *fleurettes*, comme un diminutif de *fleurs*, dans le même ſens qu'on dit des fleurs de rhétorique.

FLEURIR, v. n. Pouſſer, jetter des fleurs. Il s'emploie, dans le figuré, pour être dans un état brillant de fortune, d'opulence, de réputation, &c. Mais dans ce ſens, *Fleu* ſe change en *Flo*, à l'imparfait & au participe actif. Il floriſſoit dans tel ſiécle. Une fortune, une ſanté, *floriſſante*. On dit auſſi *Floraiſon*, pour ſignifier la formation des fleurs, & le tems où ells ſe forment.

FLEXION, ſ. f. lat. Action de fléchir, c'eſt-à-dire, de plier ou de tourner. *Flexible* ſe dit de ce qui eſt diſpoſé à fléchir, & *flexi-*

bilité, f. f., signifie cette dispo-sition.

FLIN, f. m. Espece de pierre dont les Armuriers se servent pour fourbir les épées. Viendroit-il du mot Anglois *Flint*, qui signifie *caillou*?

FLORCAL D'ÉTÉ, f. m. Nom d'une espece de Poire, qui s'appelle vulgairement *Mouille-bouche*.

FLORETONNES, f. f. Nom qu'on donne à certaines laines d'Espagne, entre lesquelles celles de Segovie sont les plus estimées.

FLOTILLES, f. f. On appelle *Flotilles*, les Escadres que l'Espagne envoye dans les Ports de l'Amérique; & *Flotistes*, ceux qui font le commerce par les *Flotilles*, pour les distinguer des *Galionistes*, qui le font par les *Galions*.

FLUEUR, f. f. lat. Terme de Naturaliste, par lequel on exprime certaines matiéres, qui tiennent la milieu entre les terres & les sels; telles que les terres, les tufs, le talc, &c. On les nomme *Flueurs crystallines*, du verbe latin, qui signifie couler, parce qu'elles se forment par la crystallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres.

FLUIDE, f. & adj. l., qui signifie, qui coule, qui est de nature à couler. *Fluidité*, f. f., signifie la qualité qui rend une chose propre à couler.

FLUXION, f. f. Terme d'Analyse. Les Anglois, après *Newton*, appellent *fluxions*, les infinitesimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parce qu'ils les considerent comme des accroissemens momentanés des quantités, & que la ligne, par exemple, est la *fluxion* du Point; la surface, la *fluxion* de la Ligne; & le solide, la *fluxion* de la surface. Ce qu'ils appellent *fluxion*, nous l'appellons infiniment petit, ou calcul différentiel, après *Leibnitz*, qui est parvenu à cette méthode par les différences des nombres, comme *Newton*, par des *fluxions* de Lignes. *Voyez* CALCUL DIFFERENTIEL.

FOI, f. f. Divinité Payenne. Les Anciens représentoient ordinairement la *Foi*, sous la forme d'une Femme qui tendoit la main. Cependant, sur les Médailles de plusieurs Empereurs, elle est désignée par une Femme debout, qui tient de la main droite des épis, & de la gauche un petit plat de fruits. On appelle *Ligne de foi*, en termes d'Optique, la Ligne qui, partant du centre de l'objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette. Il se dit aussi des Pinnules, dans un instrument qui en a au lieu de lunette. Les Horlogers ont aussi leur *ligne de foi*, ou *fiducielle*.

FOIBLIR, v. n. Vieux mot, qui s'est remis en usage, pour mollir, se relâcher.

FOIT DE MAT, f. m. Terme de Marine, qui signifie une grande longueur de mât.

FOLIÉ, adj. lat. Terme de Chymie, qui signifie réduit, ou préparé, en petites feuilles. Le *Tartre folié* est du Tartre, auquel le vinaigre distillé fait prendre cette forme.

FOLIO, f. m. lat. Terme de Librairie, qui se dit des Livres imprimés dans toute la grandeur des feuilles. On y joint ordinairement *in*. C'est un *In-folio*. *Folio recto*, *Folio verso*, sont deux autres expressions en usage pour signifier la premiere & la seconde page d'un feuillet, c'est-à-dire, le devant & le derriere. On se contente même de dire *recto* ou *verso*, en sous-entendant *folio*.

FOLLE-FEMME, f. f. Nom qu'on donnoit autrefois, dans notre langue, aux Femmes de mauvaise vie, aux Courtisanes.

FONCÉ, adj., formé de fond. Il se dit des couleurs, pour *sombre*. En termes de Fabrique, *fon-*

ter la soie, c'est la faire baisser, après qu'elle a été levée, pour y lancer la navette.

FONDANT, s. m., qui se dit de toute matiére qui peut en fondre une autre. Quelques-uns l'employent même dans le sens figuré, comme dans cet exemple, nous avons un *Fondant* pour les Femmes, c'est-à-dire, une disposition à nous attendrir pour elles.

FONDRE, v. act., qui se prend dans le Figuré, pour *mêler*. On dit des couleurs bien fondues. Il se prend aussi pour se défaire de quelque chose, ou lui faire changer de nature, c'est ainsi qu'on dit fondre des billets, des actions, pour en faire de l'argent comptant. Il se prend pour distribuer les parties d'une chose dans une autre, comme fondre un ouvrage d'esprit, ou des notes, dans un autre ouvrage, ce qui signifie les y faire entrer, les y joindre.

FONGER, v. n. lat., qui se dit du papier que l'encre transperce, c'est ce qui s'appelle vulgairement *boire*. Ce mot est formé, par Analogie d'effet, du mot latin, qui signifie *Champignon*.

FONGUS, s. m. Terme latin, adopté en françois pour signifier une excrescence de chair, qui est de la nature du *Champignon*. Il est indéclinable. On en a fait l'adjectif *fongueux*. Les Botanistes nomment aussi *Fongus*, les Champignons de Mer. *Fongite*, s. f., est le nom d'une Pierre figurée, de substance dure, & de couleur jaune, dont les raies imitent celles du Champignon.

FONTANETTE, s. f. Diminutif de Fontaine. Nom d'un petit ulcere, qu'on se fait faire en divers endroits du corps, pour l'écoulement des humeurs, & qu'on nomme autrement *Cautere*.

FONTE DE COULEURS. *Voyez* FONDRE. La *Fonte* de Bourre est une opération de teinture, par laquelle on fait bouillir la Bourre dans une dissolution de cendres gravelées, faite par l'urine. Elle s'y fond si parfaitement qu'il n'en reste pas la moindre fibre. Les *fontes* de selle sont de faux fourreaux du cuir fort, attachés à l'arçon, où l'on met les Pistolets. En termes d'Imprimeurs on appelle *fontes hautes*, celles qui excedent la hauteur, en papier, commune aux caracteres d'Imprimerie, qui est de dix lignes & demie.

FONTEVRAULT, s. m. Ordre Religieux, fondé vers la fin de l'onziéme siécle, par Robert d'*Arbrissel*, sous la régle de Saint Augustin. La singularité de cet institut consiste non-seulement en ce qu'il y avoit des Hommes & des Femmes dans le même Monastere, mais encore plus, dans la supériorité qu'il donne aux Femmes, sur les Hommes ; pour honorer, dit-on, l'état de Notre-Seigneur, qui passa trente ans sous l'empire de le sainte Vierge.

FOQUE, s. f. Nom d'une Voile de Mer à trois points, qui se met quelquefois en avant d'une autre voile, lorsque le vent est foible. *Foque* de Misene, *Foque* de Beaupré.

FORCLUSION, s. f. Terme de Droit, qui se dit pour exclusion. *Forclure* est un vieux mot, qui a signifié chasser, exclure.

FORFAITURE, s. f. Terme de Droit, qui signifie faute, malversation, & qui est l'ancien substantif du verbe *forfaire*.

FORMALITÉ, s. f. lat. En termes d'Ecole, d'où ce mot est passé dans l'usage commun, c'est une vertu, une qualité, d'un Etre naturel, prise abstractivement. Vivant, sensible, raisonnable, sont des formalités de l'Homme. En général, *formalité* se dit de tout ce qui appartient à la forme des choses & des maniéres.

FORMAT, s. m. Terme de Librairie, qui signifie la forme dans laquelle un Livre est impri-

mé; ce qui comprend la grandeur du volume, celle de la marge, & l'espece du caractere.

FORTUIT, adj. lat., qui signifie ce qui arrive au hazard, c'est-à-dire, sans avoir été prévû, ou sans qu'on en connoisse la cause. On appelle *Fortuites*, s. f., certaines Loix, non indiquées, sur lesquelles ceux qui se présentent pour quelque emploi de Judicature sont interrogés. Ce sont des questions faites comme au hazard, ausquelles le récipiendaire ne peut être particuliérement préparé.

FORTUNE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *hazard*. Les Anciens représentoient la *fortune*, sous la forme d'une Femme, tantôt assise, & tantôt debout, tenant un Gouvernail, avec une Roue à côté d'elle, pour marquer son inconstance; & dans sa main une Corne d'abondance.

FOTTE, s. f. Espece de toile de coton à carreaux, qui vient des Indes, particuliérement du Bengale.

FOU, *Ordre des Foux*. Un Comte de Cleves institua, en 1380, l'*Ordre des Foux*, composé de trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter des habits fort bisarres, des sonnettes d'or, &c. Cette institution avoit beaucoup de rapport au Régiment de la Colotte.

FOULART, s. m. Nom d'un Taffetas des Indes Orientales, peint ordinairement en Mosaïque, pour faire des mouchoirs & des robbes.

FOURMILLER, v. n., formé de Fourmi, pour exprimer le mouvement & la multitude de diverses sortes de petits Animaux. Ainsi, l'on dit fort bien que les vers fourmillent dans un Fromage: ce qui est néanmoins aussi bisarre, que de dire, comme on le dit aussi, être à Cheval sur un Ane. Les Médecins nomment *fourmillant*, un poulx inégal, foible, bas, dont le mouvement a quelque ressemblance avec celui d'une fourmi, qui marche. *Fourmillement*, s. m., se prend aussi pour un petit mouvement irrégulier des parties, entre elles.

FOURNISSEMENT, s. f. Terme de Commerce, qui se dit du fond que chaque Associé doit mettre dans une Société. Un compte de *fournissement*, c'est-à-dire, de ce que chacun s'est engagé à fournir pour sa part.

FRACTION DU PAIN, s. f. Terme ecclésiastique, pour signifier l'ancienne Communion des Fidéles.

FRAGMENT, s. m. lat. Partie rompue de quelque chose. En termes de Littérature, on nomme *fragment*, non-seulement un morceau détaché d'un ouvrage, mais une partie de quelque ouvrage qui n'est point achevé.

FRANCATU, s. f. Espece de pomme, rouge d'un côté, & jaunâtre de l'autre, qui se conserve fort long-tems.

FRANCISER, v. act. Terme qui s'est mis en usage, pour signifier *rendre françois*, comme on dit depuis long-tems *latiniser*. *Francisé* se dit aussi pour, formé aux maniéres, & aux modes, *françoises*. On peut observer à cette occasion, que le nom propre *François*, ne signifie en latin, comme dans notre Langue, que né, ou habitué, en France. C'est par corruption qu'on a dit *Franciscus* au lieu de *Francicus*. S. François d'Assise s'appelloit *Jean*, & ne fut nommé *Franciscus*, pour *Francicus*, en mauvais latin du tems, qu'après un voyage qu'il avoit fait en France, & qui lui fit donner ce nom.

FRANGUIS, s. m. Nom que la plûpart des Orientaux donnent aux Peuples de l'Europe. La langue qu'on nomme *Franca*, ou *Franque*, est un Jargon composé de diverses Langues, telles que le François, l'Italien, l'Espagnol, &c., qui est en usage en-

tre les gens de Marine de la Méditerranée & les Marchands qui vont négocier au Levant, & qui se fait entendre de toutes les Nations.

FRASER, v. act. *Fraser* de la pâte, c'est la paîtrir avec les poings, de droite à gauche. *Contrefraser*, c'est la paîtrir du sens opposé.

FRASQUE, s. f. Terme vulgaire, qui se dit pour *action peu mesurée, chocquante*, à laquelle on ne s'attend point de la part de celui qui la fait.

FRATERNISER, v. n., formé du mot latin, qui signifie *Frere*. C'est agir, ou se lier avec quelqu'un, comme on le fait entre des Freres. *Fraternité*, s. f., se dit d'une liaison étroite, qui représente celle de la nature.

FREGATE, s. f. Insecte de Mer, de la grosseur d'un œuf de Poule, & de la forme d'une Barque. Elle est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espéce de petite voile couleur de pourpre. On prétend qu'elle envenime la main, quand on y touche.

FREQUENCE, s. f. Mot latin, nouvellement introduit dans l'usage commun, & que son utilité doit faire conserver, pour signifier la réitération, ou la succession nombreuse, de certaines choses. La *fréquence* des visites, des occasions, &c. Les Médecins disent, depuis long-tems, la *fréquence* du pouls, ou la *fréquence* de ses battemens, pour dire la *vîtesse*.

FRESQUE. *Voyez* FRAISQUE.

FREY-MAÇON. Terme Anglois, qui signifie *Franc-Maçon*, ou *Maçon libre*, & qui est le nom d'une Confrairie fort ancienne, entre des Gens de toute sorte de rangs & de professions, dont le principal caractere est un secret inviolable sur le fond de leurs engagemens. Ils font profession d'ailleurs d'aimer toutes les vertus Chrétiennes & Morales. Cette Société, qui jouissoit d'une sorte de considération en Angleterre, n'a pas peu perdu à s'étendre hors des bornes de cette Isle.

FRIGIDITÉ, s. f. lat. Terme de Jurisprudence pour signifier l'état d'un Homme impuissant, c'est-à-dire, incapable de génération, par froideur, ou par foiblesse de tempéramment.

FRIPON, s. m. & adj. On ne s'arrête à ce mot, que pour observer qu'en qualité d'adjectif, il ne s'emploie gueres que dans les exemples suivans, un air *fripon*, un œil *fripon*, pour dire un air, un œil enjoué, coquet. On appelle *friponnes*, de petites boëtes de sapin, plattes & rondes, remplies de gelée de Coing, qu'on nomme Cotignac, & dont la plûpart viennent d'Orleans.

FRITELAIRE, s. f. Plante qui n'a que deux feuilles, pendantes du haut de sa tige, en forme de petites cloches. Elle fleurit au mois de Mars.

FRIVOLE, adj. Leger, vain, de nulle importance. On en a fait le substantif *Frivolité*, qui n'a pas été mal reçu.

FROLER, v. act. Mot d'origine obscure, mais nécessaire, du moins dans l'usage familier, pour signifier frotter, toucher légerement un corps, en passant auprès. *Frolement* est le substantif.

FRONDE, s. f. Nom qu'on donnoit au Parti des Parisiens, qui s'étoit formé, sous la minorité de Louis XIV, contre le Cardinal Mazarin. De-là *Frondeur*, qui signifioit un homme de ce Parti, & qui s'est conservé pour signifier celui qui contredit qui critique, qui trouve toujours quelque chose à reprendre.

FRONTAL, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de ce qui appartient au Front. Les muscles *frontaux*. *Frontal*, s. m., est le nom d'une espéce de Bandage, qu'on applique sur le front, pour

calmer les maux de tête, ou pour d'autres besoins.

FRONT-DE-BANDIERE, f. m. Vieux terme, qui se soutient encore. On dit qu'une Armée est campée en *front-de-bandiere*, lorsqu'elle campe en ligne, avec les Etendards & les Drapeaux à la tête des corps.

FROUER, v. n. Terme d'Oiseleur, qui signifie faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la Chouette, pour attirer des Oiseaux. A la pipée, *on froue*, avant que de piper; parce que le Pipeau, qui donne un son plus aigu, n'est que pour appeller les Oiseaux éloignés.

FRUSTE, adj. Nom qu'on donne aux Coquillages, dont les stries, les canelures & les pointes sont usées.

FUGITIVES, adj. lat. Piéces fugitives. On donne ce nom à de petits Ouvrages d'esprit, qui, n'ayant point assez d'étendue pour former un Volume, sont exposés à périr, lorsqu'on ne prend pas la peine d'en former des Recueils.

FULIGINEUX, adj. lat. Ce qui est rempli, ce qui porte des marques de fumée, ou d'autres vapeurs noires & épaisses.

FUMAGE, f. m. Nom d'une fausse couleur d'or, qu'on peut donner à l'argent filé & aux lames d'argent, en les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Cette méthode est défendue par les Ordonnances. *Fumer* l'argent, c'est lui donner le *fumage*.

FUNIN, f. m. lat. Nom de divers cordages d'un Vaisseau. Celui qui les fournit, ou qui les y met, se nomme *Funeur*. On appelle *Franc-funin*, les gros cordages, composés de cinq torons, qui servent pour les plus rudes manœuvres.

FUREUR UTERINE, f. f. lat. *Voyez* UTERIN.

FURIE, f. f. Satins & Taffetas des Indes & de la Chine, peints dans ces Régions, ou imités en Europe, qui ont reçu ce nom des Européens, parce que les desseins en étoient extraordinaires, & contenoient quelquefois des figures fort bisarres.

FURLONG, f. m. Nom d'une mesure Angloise d'arpentage, souvent employé dans les Voyageurs de cette Nation, qui contient quarante perches, chacune de seize pieds & demi.

FUROLLES, f. f. pl. Nom vulgaire de certaines exhalaisons enflammées, qui paroissent quelquefois sur Terre & sur Mer. *Voyez* divers autres noms qu'on leur donne, tels que Castor & Pollux, Feu S. Elme, Feux follets, Flamborts, &c.

FUSAIN, f. m. Nom d'une Plante qui s'appelle aussi *Bonnet de Prêtre*, parce qu'elle porte un petit fruit membraneux, qui en a la figure.

FUTAILLE EN BOTTE, FUTAILLE MONTÉE. On donne le premier de ces deux noms, aux douves préparées, auxquelles il ne reste plus que des cerceaux à mettre, & le second aux *Futailles* reliées, qui ont leurs cerceaux & leurs barres.

FUTAINE. *Courir la futaine.* Expression proverbiale, qui se dit, pour mener une vie oisive, vagabonde, passer le tems en promenades inutiles. On la fait venir d'un ancien usage de quelques Provinces, qui consistoit dans une course de plusieurs concurrens, pour un prix, qui étoit ordinairement une piéce de *futaine*.

FUTILE, f. m. Terme d'Antiquaire, & nom d'un vase en forme de cône renversé, très-large par le haut, pointu par le bas, dans lequel on mettoit l'eau, qui devoit servir à certains sacrifices. Il étoit de cette forme, afin qu'il ne pût être posé à terre.

FUTURITION, f. f. lat. Ter-

me dogmatique, qui s'emploie pour ce qui doit arriver, en conséquence de la prescience de Dieu.

G

G est le caractere distinctif de la Monnoie de Poitiers. Seule, elle signifie un gros, soit de Poids, ou de Monnoie.

GABELLUM, s. m. Mot purement latin, adopté, en France, pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. C'est ce qu'on nomme vulgairement *Faroupe.* Dans les idées populaires, le *gabellum* chargé de poil est la marque d'un méchant Homme, & fait une physionomie malheureuse. On a remarqué que *Voiture* & le Maréchal *de Turenne* avoient ce défaut, si c'en est un.

GABRIEN, subst. m. Terme Spagyrique, qui signifie le *Mari* Philosophique, c'est-à-dire, le souffre des Philosophes, dont la Femme est nommée *Brya*, c'est à-dire, *Eau mercurielle.*

GACHER, v. act. En terme vulgaires, *Gâcher* se dit pour donner à vil prix, prodiguer sa marchandise, la mettre comme à l'abandon.

GAGES, s. m. *Casser aux Gages* est une expression vulgaire, pour ôter à quelqu'un son emploi & les appointemens qui y sont attachés. *Gagiste* se dit de tous ceux qui reçoivent des Gages, c'est-à-dire, un payement régulier, pour rendre quelque service; mais il s'applique particuliérement aux Valets des Salles de Comédie.

GAGNE DENIER, s. m. Nom d'une sorte de profession, qui consiste à faire des commissions pour le service d'autrui, avec une certaine rétribution, qui, lorsqu'il est question d'affaires Pécuniaires, est ordinairement d'un denier par livre. Les *Gagne-deniers* sont une espéce de Facteurs. On appelle *Gagne-petit*, non-seulement un pauvre garçon Coutelier, qui se promene avec sa meule, mais la meule même & tout son attirail.

GAILLARDE, s. f. Nom d'une ancienne danse Françoise, & celui d'un air particulier de Musique. Le Pas de danse, qu'on nomme Pas de *Gaillarde*, est composé d'un assemblé, d'un Pas marché, & d'un Pas tombé.

GALACTOPHORE, adj. gr., qui signifie, ce qui *porte du lait.* Il se dit non-seulement des vaisseaux qui portent le lait aux mammelles, mais encore des médicamens qui sont propres à l'augmenter.

GALAXIE, s. f. grec. Nom qu'on donne à la trace blanche & lumineuse, qu'on remarque au Ciel, dans les nuits claires & sereines, & qui se nomme autrement *Voie lactée.* C'est un composé de quantité d'Etoiles.

GALEANTHROPIE, s. f. gr. Maladie, ou délire mélancolique, qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en *Chat.*

GALEGUE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vesce, & que les Italiens mangent en salade. On lui attribue des vertus contre le mauvais air, l'Epilepsie, les Vers, sur-tout lorsqu'elle est prise en décoction.

GALERICULE, s. m. Nom d'un tour de cheveux, ou d'une espéce de petite Perruque, dont les Dames Romaines se servoient, & qu'on remarque encore sur plusieurs Médailles.

GALIA, s. m. Composition médecinale, dont on distingue deux sorters; le pur & l'aromatique. Il est composé de Noix de galle, de Dattes vertes, & de Myrobolans.

GALIOTTE, s. f. Nom qu'on donne à des simples Batteaux, que servent à voyager sur les Ri-

vieres. Ils ſont longs, & couverts de planches qui forment un toit plat.

GALLICAN, adj., qui ſignifie proprement ce qui appartient à la *Gaule*. Il n'eſt guéres d'uſage qu'en termes eccléſiaſtiques. L'Egliſe *Gallicane*, c'eſt-à-dire, l'Egliſe de France, qui renferme la plus grande partie de l'ancienne Gaule. *Voyez* LIBERTE'.

GALLINAPANE, ſ. f. Nom d'un Oiſeau de l'Amérique Méridionale, qui reſſemble beaucoup au Coq d'Inde.

GALLIUM, ſubſt. m. Plante commune dans les prés & dans les haies, dont la poudre eſt excellente pour les hémorrhagies. On en diſtingue deux dont l'une porte des fleurs blanches, & l'autre de jaunes. Celle-ci, qu'on nomme vulgairement *Petit muguet*, fait cailler le lait. L'autre s'appelle *Petite garance*.

GAMAHÉ ou GAMAHEU, ſ. m. Eſpéce de Taliſman, qui conſiſte dans des Images, ou des caractéres, naturellement gravés ſur certaines pierres, auxquels la ſuperſtition a fait attribuer de grandes vertus, parce qu'elle les croit produits par l'influence du Ciel.

GAMBADE, ſubſt. f. *Payer en gambade*, ou *en monnoie de Singe*. Il nous reſte un tarif de Saint Louis, dont un article porte » que ſi un Songleur apporte un » Singe, à Paris, il en jouera » devant le Péager, ce qui l'ac» quittera du Péage. De-là le Proverbe.

GAMBIT, ſ. m. ital. Terme du Jeu d'Echets, qui ſe dit d'une maniére de jouer, ſuivant laquelle on avance ſucceſſivement deux Pions, de deux Caſes, dans les deux premiers coups. Il y a pluſieurs maniéres de jouer le *Gambit*.

GAMELLE, ſubſt. f. Nom que les Soldats & les Matelots donnent à un grand vaiſſeau de bois dans lequel ils mangent leur ſoupe, & qu'on fait venir de *Camella*, nom latin d'un ancien vaſe, ou d'un panier d'oſier fort ſerré.

GAMMAROLITHE, ſ. f. gr. Nom d'une pierre figurée, couleur de cendre, & de la nature du Talc.

GAMME, ſ. f. Nom qu'on donne, en Muſique, aux ſept dégrés ſucceſſifs de la voix naturelle, par leſquels on monte au ſon aigu & l'on deſcend au grave. C'eſt nom eſt celui de la troiſiéme lettre de l'Alphabet grec, qui ſert auſſi à déſigner les différens ſons de la *Gamme*, & pour marquer le ton dans lequel un air eſt compoſé. *A, mi la, B, fa ſi, D, la re, E, ſi mi, F, ut fa, G, re ſol*, ſont, dans ce ſens, ce qu'on nomme la *Gamme*. C'eſt la derniere ſyllabe qui déſigne le ton, ou la note finale de l'air, & la ſyllabe pénultiéme déſigne la quinte de la finale. Les Inſtrumens, pour s'accorder. prennent le ton d'*A mi la*, par la ſeule raiſon qu'il ſe trouve le premier. La *Gamme* fut inventée par *Gui d'Areze*, Moine Toſcan.

GANDASTROS ou GARAMANTITE, ſ. f. Pierre précieuſe, de couleur obſcure au dehors, mais rayonnante & tranſparente en dedans, & marquetée en pluſieurs endroits de taches dorées. Elle ſe trouve au Pays des Garamantes, en Ethiopie, & dans l'Iſle de Ceylan.

GARBE, ſ. m. *Voyez* GABARIT, qui a la même ſignification. Il paroît que *Garbe* ſe dit particuliérement ſur la Méditerranée, & qu'il eſt emprunté de l'Italien.

GARDE-NOBLE, ſ. f. Tutele d'un Enfant noble. La *Garde-noble* & la roturiere ont été formées ſur la puiſſance Paternelle. On appelle *Garde Royale*, pour les Pupilles, une dépendance

de la Souveraineté du Roi ; & *Garde Seigneuriale*, une autre dépendance du Seigneur, dont releve un Fief.

GARNISON, s. f. qui ne se dit, dans l'usage propre, que des troupes qui gardent une Ville de Guerre. On l'emploie néanmoins, pour signifier les Sergens & les Archers, qui gardent une Maison saisie, en vertu de quelque Arrêt de Justice.

GARUNILLE, s. f. Drogue qui sert à la teinture en fauve, & qui vient de Provence, de Languedoc & de Roussillon. Elle s'emploie aussi pour le gris de rat.

GASPAROT, s. m. Espéce de Hareng, qu'on sale pour l'Hiver, mais qui est moins bon que le Hareng ordinaire.

GASPILLER, v. act. Terme vulgaire, qui signifie bouleverser, mettre en désordre, gâter, ou prodiguer, employer mal-à-propos.

GAUCHIR, v. n., formé de gauche. Il se dit pour biaiser, changer de direction, soit à droite ou à gauche. *Gauchissement* est le substantif.

GAVETTES, s. f. Ouvrages d'argent, ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Les *Gavettes* sont du nombre des marchandises qu'il est défendu d'apporter, en France, des Païs étrangers.

GAULE, subst. f. Ancien nom d'une grande partie de l'Europe, qui porte aujourd'hui le nom de France. Ses divisions n'appartiennent point à cet ouvrage : mais on peut observer que la *Gaule* a pour symbole, sur les Médailles, une espéce de Javelot, & qu'elle est vêtue d'une saie, ou habit militaire, assez semblable au Juste-au-corps qu'on porte aujourd'hui.

GAZOILLE, s. f. Contrat de Gazoille. Nom d'un accord qui se fait pour le louage du Bêtail de labourage, & qui s'appelle, dans quelques Provinces, Contrat d'*Arreges*. On y met quelquefois des conditions, qui le rendent usuraire.

GAZOUILLER, v. n. Terme vulgaire, lorsqu'il s'emploie pour mal parler, articuler mal ses paroles ; mais qui prend une signification plus noble, pour exprimer un agréable bruit de l'eau, & le chant même des Oiseaux. *Gazouillement* est le substantif.

GEINBRIAL, s. m. Nom d'une sorte de Lacque.

GELASIE, s. f. Nom qu'on a donné à l'une des trois graces de la Fable. C'est, suivant la signification du mot grec, celle qui présidoit particuliérement aux charmes du sourire.

GELBE, s. m. Marcassite de Hongrie, dans laquelle il se trouve souvent des parties d'argent ; ce qui a fait quelquefois donner ce nom à la Pierre Philosophale.

GEMINÉ, adj. tiré du latin. On appelle *Lettres géminées*, les reduplications des Lettres qui se trouvent dans les anciens Monumens ; comme *Coss*, qui signifie les deux Consuls, *Augg.* & *Impp.*, pour deux Empereurs & deux Augustes. S'il y en avoit trois, on triploit les Lettres.

GEMME. *Sel Gemme.* On donne ce nom au Sel en Pierre, qui se tire des Salines & des Mines de Sel, du mot latin qui signifie Pierre précieuse, parce qu'il est transparent. Les Marchands Epiciers Droguistes en font le trafic, à Paris, pour l'usage des Teinturiers.

GENDARME, s. m. Ancien mot, qui signifie, en général, un Cavalier pesamment armé. On a nommé particuliérement *Gendarmes*, sous *Henri* IV & *Louis* XIII, une Cavalerie qui portoit des greves, ou des genouilleres dans la botte, une cuirasse à l'épreuve, une escopete, des pis-

tolets à l'arçon, & l'estic, ou l'épée longue sans tranchant. Les Chevaux étoient armés de chanfrain & d'écusson devant le poitrail. Aujourd'hui c'est un corps de Cavalerie distinguée, dont les Compagnies ont pour Capitaine, le Roi, la Reine, & les Princes de qui elles portent le nom, & qu'on nomme autrement *la Gendarmerie*. On appelle *Gendarmes de la garde*, une Compagnie de Cavalerie de la Maison du Roi, qui fait son service à la Cour par quartier. En termes de Jouaillier, on nomme *Gendarmes*, certains points qui se trouvent quelquefois dans les Diamans, & qui en diminuent l'éclat & le prix. Les Bluettes qui sortent du feu, & les petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin, se nomment aussi *Gendarmes*.

GENEQUIN, s. m. Nom d'une sorte de cotton filé, dont on fait peu de cas.

GENERALITÉ, s. f. Nom d'une certaine division du Royaume de France, établie pour faciliter la levée des Impôts & de tout ce qui a rapport aux Finances. Chaque *Généralité* est subdivisée en Election. Elle a un Tribunal, qui se nomme *Bureau des Finances*, ordinairement composé d'un Président & de vingt-trois Conseillers, qu'on appelle Trésoriers de France, d'un Avocat & d'un Procureur du Roi. C'est le Bureau des Finances qui fait la répartition de l'état des Tailles, sur les Elections de son District, & les Elections la font sur les Parroisses. Il y a vingt-quatre *Généralités* dans le Royaume. Elles se nommoient autrefois *Missies*.

GENERATEUR, s. m., qui se dit, en Géométrie, des lignes, ou des figures, dont le mouvement forme des plans, ou des solides. Un point qui se meut est le *générateur* d'une ligne. Une ligne droite, qui se meut parallellement à elle même, est la génératrice d'une surface. Un cercle qui fait une révolution sur son axe, est le *générateur* d'un Globe. Un triangle, tournant autour d'une Perpendiculaire, est le *générateur* du cône, &c.

GENESTRALE, s. m. Arbrisseau, dont la tige se divise en plusieurs rameaux qui jettent de petites verges semblables au Jonc. Ses fleurs sont jaunes & sans odeur. On en distingue une autre espéce, beaucoup plus grande, dont les fleurs sont blanches. Le *genestrale* croît dans les Pays chauds, sur-tout en Espagne. Ses fleurs, & son fruit, qui sont de petites Capsules, dont chacune contient une petite semence dure & noire, passent pour un violent purgatif.

GENETTE, s. f. Nom d'une espéce de Chats sauvages d'Espagne, qui habite les lieux aquatiques, & dont la fourrure est estimée. On vante sa graisse pour les maladies des nerfs. Charles *Martel* créa seize Chevaliers de la *Genette*, après avoir vaincu *Abderame*, parce qu'on trouva, dans le butin, un grand nombre de fourrures de *Genettes*.

GENEVRETTE, s. f. Espéce de vin, agréable & salutaire, qui se fait en mettant infuser, pendant un mois, six boisseaux de graines de Genievre, & trois ou quatre poignées d'absinthe, pour cent Pintes d'eau. On le tire ensuite au clair. Il se perfectionne en vieillissant.

GENIOGLOSSE, s. & adj. gr. Nom de deux muscles externes de la langue, qui servent à ses mouvemens.

GENRE, s. m. En langage Philosophique, le *genre* est ce qui est commun à plusieurs espéces, & qui en renferme, par conséquent, plusieurs. Le *genre* suprême est l'Etre. Une définition doit être composée du *genre*

prochain & de la différence ſpéciale.

GENS DU ROI, ſ. m. On donne ce nom aux Procureurs Généraux, aux Avocats Généraux, aux Avocats & Procureurs du Roi, parce que leur fonction principale eſt de prendre connoiſſance des affaires où le Roi eſt intéreſſé.

GENTILÉ, ſ. m. Mot purement latin, qui eſt paſſé en françois, pour exprimer les noms par leſquels on fait connoître le Royaume, la Province, & la Ville, où quelqu'un a pris naiſſance ; comme on peut dire, Je ſuis François, Normand, & Rouennois. C'eſt ce qu'on appelle auſſi les noms *Ethniques*.

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE, ſ. m. On donne le titre de *Premiers Gentilshommes de la Chambre*, à quatre Seigneurs, qui ſervent, auprès du Roi, par quartier. Leur office eſt de ſervir Sa Majeſté, lorſqu'elle mange dans la Chambre ; de lui donner la chemiſe, en l'abſence des Princes du Sang & du premier Chambellan ; de donner, à l'Huiſſier, l'ordre des perſonnes qui doivent entrer, &c. On nomme *Gentilshommes ordinaires*, quarante-huit Gentilshommes, qui ſervent auſſi par quartier, auprès de la Perſonne du Roi, pour recevoir & porter ſes Ordres. Ceux, qu'on appelle *Gentilshommes au Bec de Corbin*, ſont au nombre de deux cens, qui marchent, aux jours de cérémonie, deux à deux devant le Roi. Les *Gentils-hommes d'artillerie* ſont des Officiers qui n'ont pas d'autre emploi que de garder les piéces, d'empêcher qu'elles ne s'alterent, & de hâter l'ouvrages des Canoniers. On les nomme *Gentilshommes* du prepremier, du ſecond, du troiſiéme rang, ſuivant la Claſſe du canon qu'ils gouvernent.

GEOGRAPHIQUE, ſ. f. Nom d'une eſpéce de Coquillage marin, dont les traits reſſemblent à ceux d'une Carte de Géographie.

GEORGES. *Ordre de Saint Georges.* Il y a pluſieurs Ordres militaires de ce nom. Celui qui ſe nomme autrement, Ordre de Rougemontau de Franche Comté, fut inſtitué, vers 1400, par un Gentilhomme Bourguignon, de la Maiſon de Miolans. Un autre doit ſa création à l'Empereur *Fréderic* III, vers 1468 ; un autre à Charles-Albert *de Baviere*, en 1728, &c. L'Ordre Anglois de la Jarretiere, qui ſe nomme auſſi de *Saint Georges*, porte une Image de ce Saint, enchaſſée dans un cercle d'or garni de Diamans, & attachée à un cordon bleu, qu'on paſſe, en forme d'écharpe, de l'épaule gauche à la hanche droite.

GERBER, v. n. Terme d'Art formé de *gerbe*, pour ſignifier l'effet des Bombes, des feux d'artifice, & des Jets d'eau, qui repréſentent, dans leur mouvement, la forme d'une *gerbe*.

GERBO, ſ. m. Liévre de Barbarie, qui a les jambes de derriere, extrêmement longues, & celles de devant fort courtes. Les premieres lui ſervent à marcher, & les autres à prendre, comme d'une eſpéce de main, ce qu'on lui préſente. Sa queue eſt fort longue, & tachetée de blanc & de noir par le bout.

GERCÉ, adj., qui ſignifie ce qui ſe fend, qui s'entr'ouvre, comme il arrive au bois. Des lévres *gercées* par le froid, ou par un excès de chaleur ; car le mal peut venir de ces deux cauſes. On dit auſſi, du fer *gercé*, lorſqu'il s'y trouve de petites fentes en travers. *Gerçure* eſt le ſubſtantif. On ne s'accorde pas ſur ſon origine.

GERMAINS, ſ. m. lat. Dans le Droit Romain, on appelle *Germains*, ou *Freres germains*, des Freres de Pere & de Mere, des Enfans du même lit ; à la diffé-

rence des *Freres Consanguins*, qui sont des Enfans de différent lit, c'est-à-dire, qui ont le même Pere, mais non pas la même Mere. Aujourd'hui, l'usage de *Germain* est réduit aux premiers Cousins, c'est-à-dire, au dégré de Parenté, qui est entre les Neveux des Freres & des Sœurs. On donne quelquefois aux Allemands, le nom de *Germains*, de l'ancien nom du Pays, qui étoit *la Germanie. Germanisé*, adj., se dit d'un Etranger qui a pris les goûts & les maniéres d'Allemagne; comme latinisé, francisé, &c.

GEROCOMIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui prescrit, aux Vieillards, un régime convenable à leur âge.

GESTATION, s. f. lat. L'action de se faire porter. C'étoit un exercice fort en usage dans l'ancienne Rome, & pour lequel on avoit, dans les grandes Maisons, de longs espaces couverts, où le mauvais tems ne pouvoit interrompre cette salutaire partie de la Gymnastique.

GEUM, s. m. Plante déterssive & vulnéraire, des Montagnes & des Bois, qui pousse, à la hauteur d'un pié, des tiges vertes & velues. Ses feuilles sont larges, rondes, grosses, velues, dentelées & d'un goût âcre. Ses fleurs sont disposées en Rose, blanches, & marquetées de plusieurs. petits points rouges.

GHAN, s. m. Nom qu'on donne, en Moscovie, à cette sorte d'Hôtelleries, qui se nomment Caravanseras dans les Pays Orientaux.

GIBECIER, s. m. Nom des Artisans qui font des Gibecieres. Paris en a une communauté, qui se qualifient de Maîtres *Boursiers & Gibeciers*. On fait venir la *Gibeciere* des Chasseurs de Gibier, & celle des Charlatans, de deux mots Allemands du même son, qui signifient cacher des Gobelets.

GIBERNE, s. f. Nom d'une espéce de sac, dans lequel les Grenadiers mettent & portent des Grenades.

GIGANTESQUE, adj. *Voyez* Geant.

GIGUE, s. f. Air de Musique, qui vient, dans ce sens, d'un mot Italien, qui est le nom d'un Instrument musical. D'autres le font venir d'une danse Angloise, composée de toutes sortes de pas, qui se danse sur la corde. L'air de *Gigue* est gai, vif, & de pleine mesure.

GILOTIN, s. m. Nom qu'on donne aux Ecoliers du College de Sainte Barbe, à Paris; d'un Ecclésiastique nommé *Gilot*, qui en a fait les réglemens. On y faisoit autrefois de très-bonnes études, qui ont rendu ce nom célébre.

GINGIRAS, s. m. Nom d'une Etoffe de soie des Indes Orientales, large de deux tiers. La longueur des piéces est de neuf aunes & demie.

GINGRINE, s. f. Nom d'une Flute des Anciens, qui étoit fort courte, mais dont le son avoit beaucoup d'agrément.

GING-SENG, s. m. Racine célébre par ses vertus & par le cas qu'on en fait à la Chine, où elle se vend son poids d'or. On a cru qu'elle ne se trouvoit qu'en Tartarie, mais on en adécouvert au Canada, & les Hollandois en ont planté au Cap de bonne-Espérance. On prétend que le bon *Ging-Seng* rétablit les forces les plus épuisées. Les Canadiens le nomment *Garent-Ogen*, ou *Aureliana*.

GINGUET, adj., qui signifie en langage vulgaire, foible, mince, menu, de peu de force & de valeur.

GIONULLES, s. m. Fameux Volontaires des Armées Turques, dont le courage & la témérité vont jusqu'à la fureur. Aussi, fait-on venir leur nom d'un mot

Turc, qui ſignifie impétuoſité furieuſe.

GIRAFLE, ſ. f. Animal des Indes Orientales, de la hauteur du Cheval, mais d'une taille plus déchargée, & plus baſſe ſur le derriere. Son poil eſt blanc, un peu gris dans quelques endroits, & marqueté, par-tout, de grandes taches orangées.

GIREL, ſ. m. gr. Nom qu'on donne, ſur la Méditerranée, à ce qu'on appelle, ſur l'Océan, *Cabeſtan* & *Virevau*, ſur les Vaiſſeaux Marchands. Le haut de l'arbre de la roue des Poitiers, ſur lequel on place le morceau de Terre-glaiſe pour en faire un Vaſe, ſe nomme *Girelle*.

GIVRE, ſ. f. Eſpéce de Gelée blanche fort épaiſſe, qui s'attache aux branches des Arbres, & qui leur eſt pernicieuſe.

GLABRE, adj. lat., qui ſignifie liſſe, ſans poil, & qui s'emploie, dans ce ſens, en Botanique.

GLACE, ſ. f. qui ſe dit, au pluriel, pour des liqueurs *glacées*. *Glacial*, adj. ſe dit de ce qui eſt auſſi froid que la *glace*.

GLANDE, ſ. f., qui ſe dit de certaines tumeurs accidentelles, qui ſe forment en quelques parties du corps. *Glanduleux*, adj. ſignifie ce qui tient de la *glande*, par ſa nature, ou ſa forme.

GLANIS, ſ. m. Grand Poiſſon de Rivieres, qui ne ſe trouve que dans les grands Fleuves, tels que le Danube. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à deux cens livres. Sa chair eſt dure; mais elle ſe ſale & ſe mange.

GLISSADE, ſ. f. Terme de Danſe, qui eſt le nom d'une eſpéce de coupé, qui ne ſe fait que pour aller de côté & ſur la même ligne, ſoit à droite, ou à gauche. Le *gliſſé* eſt un autre pas fort lent, qui conſiſte à paſſer le pied doucement devant ſoi, en touchant le parquet très-légerement.

GLOIRE, ſ. f. Nom qu'on donne au cercle de lumiére, qui ſe met autour de la tête des Saints, ou des Perſonnes illuſtres par leurs vertus. On donne auſſi ce nom, en termes de Feux d'artifice, à un ſoleil fixe d'une grandeur extraordinaire: nous en en avons vû, dans ces dernies tems, de ſoixante piés de diamétre.

GLOSE, ſ. f. gr. Nom qu'on donne à un Commentaire, qui explique les ſens d'un Auteur. On en a fait auſſi le nom d'une ſorte, de Poëme, que les François ont imité des Eſpagnols. *Gloſer*, v. act., ſe dit pour critiquer, reprendre.

GLOSSAIRE, ſ. m. gr. Nom d'une eſpéce de Dictionnaires, qui contiennent un Recueil de termes difficiles, obſcurs, ou barbares, accompagné de leur *gloſe*, c'eſt-à-dire, de leur explication. Tels ſont le *Gloſſaire* de *du Cange*, pour les mots qui viennent principalement de la baſſe latinité; le *Gloſſaire* alphabétique de la *Monnoie*, pour les mots Bourguinons, &c. Ceux qui rendent ce ſervice au Public ſe nomment *Gloſſographes*.

GLOSSOPETRE, ſ. f. gr. ou *Langue de Pierre*. Nom de certaines Pierres figurées, qui repréſentent une Langue. La plûpart ſont des Petrifications.

GLOUTERON, ſ. m. Nom d'une Plante, dont on diſtingue pluſieurs eſpéces. *Voyez* BARDANE, qui eſt le grand *glouteron*. Le petit en eſt différent par ſes fleurs & ſes fruits. La fleur eſt un bouquet à fleurons, ſemblables à de petites veſſies. Les feuilles, beaucoup plus petites que celles de la Bardane, ſont dentelées & d'un goût aromatique. Elle croît dans les terres graſſes. Sa vertu eſt réſolutive & digeſtive.

GLOUSSEMENT, ſ. m. Bruit ſourd & plaintif que font les Poules prêtes à couver, & lorſqu'el-

les appellent leurs Poulets. *Glousser* eſt le verbe.

GLUTEN, ſubſt. m. Mot purement latin, qui ſe dit, en termes d'Hiſtoire naturelle, pour *glue*. On appelle *Glutinatifs*, en termes de Médecine, des médicamens capables de rétablir les parties d'une plaie, dans leur union naturelle. *Glutinant* ſe dit pour viſqueux, collant.

GLYPHE, ſ. m. gr. Terme d'Architecture, qui ſignifie généralement tout Canal creuſé en rond, ou en anglet, qui ſert d'ornement.

GLYPTOGRAPHIE, ſ. f. gr. Science qui a pour objet la connoiſſance des Gravures, en creux & en relief ſur des Cornalines, des Jaſpes, des Agathes, & d'autres Pierres précieuſes, qu'on emploie pour des Bagues, des Cachets & d'autres ornemens.

GNOME, ſ. m. gr. Habitans imaginaires de l'intérieur du Globe terreſtre, qui, dans le ſyſtême des Sylphes, préſident à tout ce que la terre renferme de précieux dans ſon ſein.

GNOMIQUE, adj. gr., formé du mot qui ſignifie *Sentence*. On appelle *Poëſie gnomique*, celle qui s'exerce à compoſer des Maximes, ou des Sentences, c'eſt-à-dire, à réduire en forme Poëtique les principes & les devoirs les plus ſérieux de la vie. Tels ſont les fameux Quatrains de Pybrac.

GNOSTIQUES, ſ. m. grec. Anciens Hérétiques qui s'attriboient des lumiéres extraordinaires, & qui n'étoient qu'une eſpéce d'Illuminés, ou d'Enthouſiaſtes, auxquels on a reproché les plus honteuſes diſſolutions. Ce mot, qui ſignifie *Savant*, eſt quelquefois pris en bonne part.

GO. TOUT DE GO. Expreſſion proverbiale, à laquelle on fait ſignifier, tout d'un coup, ſans façon, ſans préparation; comme dans *aller tout de go*. Elle eſt priſe des Anglois, auxquels on entend dire ſouvent *go*; parce que ce mot, dans leur langue, eſt un verbe qui ſignifie *aller*.

GOACONEZ, ſ. f. m. Grand Arbre de l'Amérique, d'où l'on tire une eſpece de Baume, qui porte le même nom.

GOBIN, ſ. m. Mot tiré de l'Italien, qui ſignifie boſſu, & qui s'emploie dans le même ſens, ou quelquefois ſeulement comme un terme de mépris. Un plaiſant *Gobin*.

GODE, ſ. f. Oiſeau de Mer, blanc & noir, dont le vol eſt d'une extrême rapidité.

GODENOT, ſ. m. Petit morceau de bois, qui ſe démonte à vis, en figure de Marmouſet, dont les Joueurs de Gobelets ſe ſervent pour divertir le peuple.

GOETIE, ſ. f. gr. Nom d'une eſpece de Magie, qui n'a pour objet que de faire le mal. L'ancienne *Goetie* s'exerçoit par l'invocation nocturne des Génies malfaiſans. On dit auſſi *Magie goétique*.

GOLILLE, ſ. f. Eſpece de Collet, qu'on porte en Eſpagne, & qui eſt fort gênant pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

GOMENE, ſ. f. italien. Nom qu'on donne ſur les Galeres, au cable d'une ancre.

GOMME-GUTTE, ſ. f. Sorte de Gomme purgative, dont l'excès eſt fort dangereux, & qui fait une couleur jaune dont on ſe ſert dans la Peinture. Elle vient des Indes Orientales, ſans qu'on ait bien ſçû, juſqu'à preſent, quelle eſt ſon origine, & tire ſon nom d'une vertu ſpécifique, qu'on lui attribue pour la Goute. Sa couleur la fait nommer auſſi *Chryſope*.

GORGONELLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Toile, qui ſe fabrique en Hollande & à Hambourg.

GOSSAMPIN, ſ. m. Grand Arbre des Indes, dont les fleurs

ſont ſuivies de petits fruits en tuyau, qui produiſent une ſorte de laine. Elle eſt trop courte pour être cardée ; mais on en fait des lits fort mollets. L'arbre eſt une eſpece de Pin, dont le nom eſt compoſé du mot latin qui ſignifie *coton*.

GOUACHE, ſ. f. ital. *Peinture à Gouache*. C'eſt une ſorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs délayées avec de l'eau & de la gomme. Elles ſont couchées à plat, en traînant le pinceau comme pour peindre, ou laver ; en quoi *la Gouache* differe de la miniature, qui ſe fait en pointillant.

GOUDRON, ſ. m. Nom que les Européens ont donné a une ſorte d'huile qui découle d'un arbre des Indes Orientales. Le *Goudron des Barbades* eſt une eſpece de Bitume rouge-noirâtre, en conſiſtence de poix liquide, qui flotte ſur la ſurface de l'eau, & qui paſſe pour un excellent ſudorifique.

GOUGERE, ſ. f. Eſpece de Gâteau, qui ſe fait avec de la mie de pain, des œufs & du fromage affiné. Il eſt très-dangereux d'en manger avec excès.

GOURDE, ſ. f. On donne ce nom à une ſorte d'*Hydrocele*, compoſée de deux tumeurs, l'une plus groſſe, dans le *ſcrotum*, & l'autre moindre, plus haut, entre leſquelles il y ait un étranglement. On ſe trompe quelquefois en prenant la *Gourde*, pour une deſcente.

GOURE, ſ. f. Terme de Droguiſtes, qui ſe dit de toutes les Drogues falſifiées. On donne le nom de *Goureurs* à ceux qui les falſifient.

GOURGANDINE, ſ. f. Ancien ajuſtement de Femme. C'étoit un Corſet ouvert par-devant, qui laiſſoit voir la chemiſe. Ce nom s'eſt conſervé pour les Femmes qui ont quelque choſe de trop libre dans l'air, ou dans l'ajuſtement ; de ſorte qu'au lieu de dire, elle eſt en *Gourgandine*, on dit c'eſt une vraie *Gourgandine*.

GOURMANDE, adj. *Branche gourmande*. Les Jardiniers nomment ainſi certaines branches, qui attirent trop de ſeve, ou de ſuc, qui prennent trop de nourriture.

GOURME, ſ. f. Maladie des Chevaux, cauſée par des humeurs ſuperflues, qui ſe déchargent au-deſſous de la gorge, entre les deux os de la ganache, ou par les naſaux.

GOURMER, v. act. Terme figuré, qu'on emploie pour s'enfler, ſe rengorger, faire l'Homme d'importance. On dit d'un Homme, qui affecte un maintien trop compoſé, qu'il eſt toujours *Gourmé*.

GOUT, ſ. m. lat. Dans le ſens qui ſignifie intelligence fine des Ouvrages de l'Art, on diſtingue le *goût* naturel, qui ſe forme dans l'eſprit à la vûe de la ſimple nature ; le *goût* artificiel, qui s'acquiert par la vûe des Ouvrages d'autrui, par la réflexion & par l'étude ; & le *goût* national, qui eſt un *goût* particulier, propre de chaque Nation.

GOUTIERES, ſ. f. Piéces de cire blanche, creuſées en forme de Biere, que les quatre Barons del'Evêché d'Orléans préſentent chaque année dans l'Egliſe de Sainte Croix de cette Ville, la veille de l'invention de la Sainte Croix, pour réparation du meurtre de *Ferri* de Lorraine, Evêque d'Orléans, commis par les Barons, en 1229.

GOUTTES D'ANGLETERRE, ſ. f. Célebre Elixir Anglois, qu'on croit compoſé de l'eſprit volatile de la ſoie, rectifié avec de l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile eſſentielle.

GOUVERNANCE, ſ. f. Eſpece de Juriſdiction, qui eſt établie dans pluſieurs villes, telles que Douai, Lille, &c., & dont le

Gouverneur eſt le Chef. A Lille, il a, ſous lui, un Lieutenant général, Civil & Criminel, un Lieutenant particulier, ſix Conſeillers, un Avocat & un Procureur du Roi. Dans les Places de Guerre, on donne le nom de *Gouvernement* à la maiſon du Gouverneur.

GRACE, ſ. f. Terme de Religion, qui ſignifie un ſecours intérieur accordé par le Ciel, pour l'exercice du bien, & pour la ſanctification. C'eſt le ſujet d'une infinité de diſputes, qu'on éviteroit en croyant ſimplement, avec l'Egliſe, que la *grace* eſt néceſſaire, & qu'elle n'ôte pas la liberté.

GRACE DE SAINT PAUL, ſ. f. Nom qu'on donne, dans l'Iſle de Malte, à une terre blanche qui s'y trouve, & qui paſſe pour un remede contre la morſure des Viperes, depuis que Saint Paul y fut mordu par un Serpent. On y attribue la même vertu aux Gloſſopetres de l'Iſle.

GRACIOLE, ou GRACIOLI, ſ.m. Véritable nom de la Poire que l'on nomme vulgairement *Bon Chrétien d'Eté*.

GRAILLON, ſ. m. Outre ſa ſignification vulgaire, *graillon* s'employe pour reſte, ou rognures des marbres. Les *graillons* de marbre ne ſe vendent pas au pied, mais en bloc.

GRAIN, CIRE EN GRAIN, ſ. f. On appelle *Cire en grain*, ou *greloucé*, celle qui, à force d'être remuée ſur les toiles, ſe réduit en *grains*, de la groſſeur d'une féve médiocre. Dans le Commerce avec les Negres, on appelle *grains*, une eſpece de verroterie bleue, ou jaune, ou blanche, ou rayée. Le *Grain de zeline* eſt une eſpece de poivre long.

GRAINETERIE, ſ. f. Commerce des grains, des graines, & des légumes ſecs, qui forme une Profeſſion nombreuſe à Paris. Ceux qui l'exercent ſe nomment *Grainetiers*.

GRANADILLE, ſ. f. Nom d'une fleur de l'Amérique Méridionale, qui produit enſuite un fruit de la groſſeur d'un œuf, dont on vante extrêmement la douceur & le goût.

GRANAL, ſ. m. Plante de l'Amérique, qui, ſans le ſecours de la terre, de l'air & de l'eau, croît au plancher des maiſons, & quelquefois fort proche du feu, ſans jamais ceſſer d'être verte. Elle ne porte, ni fleur, ni fruit, ni ſemence, & ſon ſuc eſt venimeux.

GRAND-AIGLE, GRAND-RAISIN, ſſ. mm. Noms de deux ſortes de Papier, qui ſervent pour l'impreſſion des Livres.

GRAND-COMMUN. PETIT-COMMUN. Nom qu'on donne, dans les Maiſons royales, à des corps de logis, pour les bas-Officiers.

GRANDE ROSE. GRANDE VENISE, ſſ. mm. Noms de deux eſpeces de Linge ouvré, qui ſe manufacturent en Flandres & en Baſſe-Normandie. Le *Grand Barrage* en eſt une autre, qui ſe fabrique à Caën; & le *Grand Lion* une autre encore, qui vient du Beaujolois. On nomme auſſi *Grands brins*, ou *Hauts brins*, des Toiles de Bretagne, dont la meilleure partie ſe fabrique à Dinan.

GRANDEUR, ſ. m. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. On donne ce nom à tout ce qui eſt capable du plus, ou du moins, c'eſt-à-dire, d'augmentation, ou de diminution, à tout ce qui, pouvant être comparé à d'autres choſes de même nature, peut être plus grand, ou plus petit, égal, ou inégal, &c. Tout ce qui a des parties eſt une *grandeur*. Il y a des *grandeurs entieres*, & des *grandeurs rompues* qui ſe nomment autrement *des Fractions*. Il y a des *grandeurs complettes*, & des *grandeurs incomplettes*. On nomme *grandeur lineaire*, celle qui n'a qu'une ſeule dimenſion; *grandeur incomplexe*, ou ſimple, celle qui n'eſt

pas

pas composée de différentes parties, *grandeur complexe*, une grandeur composée qui a plusieurs parties différentes, &c.

GRAND-ŒUVRE. Nom que les Alchymistes donnent à la transmutation des métaux, ou à la maniére de faire de l'or, par quelque voie qu'elle soit possible. C'est ce qu'on nomme autrement la Pierre Philosophale.

GRAS, GRASSE, adj. Il se prend, dans un sens figuré, pour trop libre, obscène, sale. On appelloit, dans ce sens, la *Cause grasse*, une cause que les Clers de la Basoche plaidoient le jour du Mardi gras, & qui étoit remplie de saletés. Ils choisissoient la cause de toute l'année, qui offroit plus de matiére à cette grossiere espece de plaisanterie. L'usage en est aboli; mais on assure qu'il subsiste encore dans plusieurs Jurisdictions de Province.

GRASSARI, s. m. Oiseau de passage, qui craint beaucoup le froid. Il se retire, dès le mois d'Août, aux Païs Méridionaux.

GRASSINS, s. m. Milice de nouvelle création, qui s'est distinguée dans la derniere guerre, & qui fut formée en 1743, par *M. de Grassin*, Capitaine de Dragons, neveu du Directeur général des Monnoies de France. Elle fut d'abord de douze cens Hommes, dont trois cens étoient à cheval, & neuf cens à pied.

GRATIENNE, s. f. Toile de Lin, qui se manufacture dans plusieurs endroits de la Bretagne.

GRATIFIER, v. act. lat., qui signifie, récompenser par un présent, ou par quelque autre faveur. *Gratification* est le substantif.

GRAVIR, v. act. Vieux mot qui signifie grimper, monter avec difficulté. *Gravir* un rocher, une montagne. Il est encore en usage.

GRÉ, s. m. Vieux mot, qui signifie volonté, inclination, goût, & qui s'employe différemment. *A mon gré*, c'est-à-dire, à ma satisfaction, suivant mon inclination & ma volonté. De-là *bon gré*, *malgré*, *agréer*, *agréable*, &c. Savoir *gré* d'une chose à quelqu'un, c'est lui avoir obligation, en être content, lui en tenir compte. *Gré-à-gré* se dit, pour, à l'amiable, d'un accord mutuel.

GRECO, s. m. Nom en usage sur la Méditerranée pour signifier le vent qui s'appelle Nord-Est sur l'Océan, apparemment parce qu'il vient de la Grece, dans la plûpart de ces Parages. *Grecoliser*, v. n., c'est se tourner du côté de ce vent; comme on dit *Nordester* sur l'Océan.

GRECS, s. m. Nom qu'on donne à certaines bordures d'une grandeur déterminée, qui servent à encadrer des Estampes.

GREGE, s. f. Nom d'un petit Peigne de fer, qui sert à séparer la graine du lin, de sa tige.

GREGORIENNE, adj. On appelle *Eau gregorienne*, un mêlange d'eau, de vin & de cendre, qui sert à purifier les Eglises polluées; invention du Pape *Innocent III.*

GRELE, adj. lat., qui signifie mince, sans force & sans consistence. *Voyez* GRESLE.

GRELOT. FIL AU GRELOT, s. m. Espece de Fil, qui se tire de Doort, en Hollande, & qui sert à broder les toiles fines.

GRELOUER, v. act. Terme d'art, qui signifie *grainer*, reduire en petits grains. On *greloue* la Cire, pour la purifier & la blanchir.

GRELUCHON, s. m. Nom d'usage moderne, qu'on donne à l'amant secret & favorisé d'une Femme qui passe pour en avoir un autre. Entre les Femmes d'une conduite libre, qu'on appelle, dans ce siécle, Maîtresses entretenues, il entre, dans l'idée de *Greluchon*; d'être favorisé gratis, tandis qu'elles se font payer par

un autre. C'eſt un diminutif du vieux mot, *Grelu*, qui a ſignifié *Gueux*. Ainſi, *Greluchon* eſt un petit *Gueux*.

GRENADE. SOIE DE GRENADE, ſ. f. C'eſt une ſoie de cette Province d'Eſpagne, qui eſt la plus eſtimée pour la Couture, les Franges & d'autres ouvrages. On appelle auſſi *grenade*, ſ. m., une eſpece d'étoffe de fil & de coton, qui tient le milieu entre le Baſin & la Toile.

GRENAGE, ſ. m. GRENAISON, ſ. f. Dans la fabrique de la poudre à canon, le *grenage* eſt la maniére de mettre la poudre en grains. *Grenaiſon* ſe dit de la formation de la graine des Plantes. Le tems de la *grenaiſon*. *Greneler* une choſe, c'eſt faire paroître du grain ſur ſa ſurface comme on fait ſur le cuir de chagrin. *Grener*, c'eſt réduire une choſe en grains.

GRENETES D'AVIGNON, ſ. f. Petites graines, qui croiſſent aux environs de cette Ville, & dont on a fait un très-beau jaune, qui ſert dans la Miniature, pour les lavis, &c.

GRENOUILLETTE, ſ. f. Nom d'une Plante commune, nommée auſſi *Ranoncule*, de ſon nom latin, qui ſignifie *petite grenouille*.

GREVER, v. act. lat. Vieux mot, qui s'écrivoit autrefois *griever*, & qui eſt demeuré au Palais, comme *grief*, pour ſignifier *charger*. Un héritage, un leg, *grevé* de quelque condition onéreuſe.

GRIFFE D'OURS, ſ. f. Sorte de Vedaſſe ou de cendre gravelée, qui ſe tire de Konisberg, & dont il ſe fait un commerce, à Amſterdam.

GRILLE. *Laine d'Eſpagne*. C'eſt une eſpece de Prime, ou de Merelaine, ſi eſtimée, qu'on la compare à la pille des Chartreux & même à la Pille des Jeſuites ; les deux plus fines laines qu'on tire de Caſtille & d'Arragon.

GRIPELLER, v. n. Terme du Commerce des Toiles & des Etoffes fines, qui ſignifie ſe froncer, ſe crêper.

GRIVELURE, ſ. f. Vieux mot qui a ſignifié les triponneries des Financiers, & l'adreſſe qu'ils employent pour les déguiſer. On ne s'en ſert plus qu'en parlant de l'uſage qu'on en a fait.

GROISON, ſ. m. Pierre, ou Craie, blanche, reduite en poudre très-fine, dont les Megiſſiers ſe ſervent pour la préparation du Parchemin.

GROS MUSC D'HYVER, ſ. m. Poivre d'Hyver, longue & verte, qui a beaucoup de parfum, mais qui eſt fort pierreuſe. Elle jaunit en vieilliſſant. *Gros de Verdum* eſt le nom d'une ſorte de dragée. Le *gros d'Autruche*, ou Ploc d'Autruche, eſt le plus gros du duvet de cet animal, qu'on ſépare du fin, pour l'employer aux liſieres des draps fins de laine, deſtinés à la teinture en noir. Un *Gros* tems, en termes de Mer, ſe dit d'un tems orageux. Un *gros* vin eſt un vin couvert & épais. Le *gros* verre caſſé ſe nomme *groſil*.

GRUGER, v. act. Ecraſer, broyer quelque choſe avec un inſtrument, pour l'uſage qu'on en veut faire. On gruge du ſel, pour le ſervice de Table. Au Chapitre de Notre-Dame de Paris, *gruger* une Maiſon eſt un ancien terme qui ſe dit, pour, l'acquerir par la mort du Chanoine qui la poſſédoit, & qui ne l'a point réſignée. Elle ſe vend alors, & le prix ſe partage entre les autres. *Grugerie* eſt le ſubſtantif.

GRUMELER, v. n., qui exprime le cri du Sanglier. Les Sangliers grumelent.

GUABAM, ſ. m. Nom d'un fruit des Indes Occidentales, dont la longueur eſt d'environ deux Palmes, & qui renferme, ſous une écorce de couleur cendrée, une poulpe blanche, entremêlée de quelques amandes dures. Elle eſt douce & rafraîchiſſante.

GUACATENE, ſ. f. Eſpece de Pouliot de la nouvelle Eſpagne, mais ſans odeur, dont on vante les vertus vulnéraires, & ſur-tout l'excellence pour les Hémorrhoïdes.

GUAJACANA, ſ. m. Grand arbre d'Afrique, orné de très-belles feuilles, auſſi larges que celles du Noyer, & de fleurs qui forment comme autant de petits vaſes, auxquelles il ſuccéde un fruit de la groſſeur d'une Prune, & d'un goût fort agréable. On en diſtingue une eſpece qui ne porte point du fruit. On prétend qu'il ſe tranſplante avec ſuccès dans ſa jeuneſſe.

GUAINUMBI, ou GUINAMBI, ſ. m. Petit Oiſeau des Indes, que les Portugais nomment *Pegafrol*. On vante également ſa beauté & ſa petiteſſe. Il tire ſa nourriture des fleurs; & lorſqu'elles ſont paſſées, on aſſure qu'il fiche ſon bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant ſix moix, c'eſt-à-dire, juſqu'au retour des fleurs. Cette raiſon lui a fait donner, aux Antilles, le nom de *Renate*, ou *René*.

GUAPARAIBA, ſ. f. Plante commune en Amérique, dont la racine coupée par tranches, & appliquée ſur les parties piquées ou mordues d'un animal vénimeux, paſſe pour un ſouverain antidote.

GUATIQUES, ſ. f. Terme de nos Provinces Méridionales, qui ſignifie *coteaux*. C'eſt dans ces lieux que la nature produit en abondance le thym, le ſerpolet, la lavande, la ſariette, le romarin, la marjolaine, &c.

GUAZZA. Ital. *Peinture à Guazza*. C'eſt une eſpece de détrempe, qui ſe fait de couleurs broyées avec de la roſée & une certaine colle. Elle conſerve long-tems ſa fraîcheur, ſans avoir jamais beſoin de vernis & de frottemens. On croit que les fameux Peintres de l'Antiquité peignoient à *guazza*.

GUÉABLE, adj., qui ſignifie ce qui peut ſe paſſer à *gué*. Ceux qui écrivent & qui prononcent *guaier* & *gaiable* ſemblemt ignorer l'origine de ce mot.

GUEBRE, ſ. m. Mot Perſan, qui ſignifie *Infidéle*. On donne ce nom, en Perſe, à d'anciens Habitans du Païs, qui adorent le Soleil & le Feu, & qui ſont demeurés attachés à cet ancien Culte, ſans avoir jamais voulu recevoir le Mahométiſme.

GUEMBE, ſ. f. Fruit ſingulier du Paraguay, oblong, pointu des deux côtés, de la grandeur d'une Palme, qui renferme des grains jaunâtres. Il ſe mange, mais avec la précaution de ne pas rompre, ſous les dents, de très-petites ſemences, que ces grains contiennent, & qui cauſent autrement une douleur trés-aigue. Ces ſemences, miſes ſur des écorces pourries, au haut des arbres, jettent des fibres tortueuſes, ſemblables à des cordes qui deſcendent juſqu'à terre, y prennent racine, & produiſent d'autres arbres qui ſe chargent de fruits.

GUENON, ſ. f. Singe femelle.

GUEPIN, ſ. m. Eſpece de Sobriquet par lequel on déſigne les Habitans d'Orléans, natifs de cette Ville. On ne nous apprend pas ſon origine; mais il paroît, par d'anciens Actes, qu'il étoit pris autrefois pour ſuppôt de l'Univerſité, ou pour Ecolier.

GUERE, ou GUERES, adv. d'origine incertaine, qui ſignifie peu, preſque point, preſque. Dans ce dernier ſens, il demande *que* après lui, comme dans cet exemple, il n'y a *guere* que lui. Il ne s'emploie jamais ſans une négation. Je n'y penſe *guere*. Il n'a *guere* d'eſprit.

GUEUSE, ſ. f. Nom d'une Dentelle de fil blanc, dont le fond eſt de rezeau, & les fleurs de cordonnet fort délié.

GUI, *Voyez* GUY.

GUIABARE, s. m. Nom d'un Arbre de l'Isle de Saint Domingue que les Espagnols nomment *Vyero*, dont les feuilles, qui sont très-larges, tiennent lieu de Poivre aux Habitans du Païs.

GUIBERT, s. m. Toiles blanches de Lin, qui se fabriquent à Louviers, en Normandie, & qui sont de différentes grosseurs.

GUIBRAY. *Fil de Guibray*. Nom d'un fil d'étoupe, blanchi, qui sert à faire la méche des Cierges & des Flambeaux de poing.

GUIDE, s. f. Espece de rêne, qu'on attache à la bride d'un Cheval. De-là *payer les Guides*, c'est-à-dire, payer au Postillon un prix reglé pour chaque Poste. Il y a un Capitaine général des Guides, pour les Voyages du Roi. Il prête serment au Tribunal des Maréchaux de France, où ses provisions sont adressées.

GUILDIVE, ou TAFFIA. Nom qu'on donne, dans les Isles de l'Amérique, à l'Eau-de-vie qu'on tire des gros syrops de sucre, & de l'écume des premieres chaudieres.

GUILLELMINE, adj. Branche *Guillelmine*, & branche *Rodolphine*. Division de la Maison de Baviere, dont la premiere branche, qui est la Rodolphine, posséde le Palatinat du Rhin, & l'autre la Baviere.

GUILLERY, s. m. Nom du chant des Moineaux, qui est quelquefois assez agréable. Mais il varie beaucoup, suivant les saisons.

GUINGAMBO, s. m. Fruit d'une Plante du même nom, de la grosseur d'un œuf, & composé de plusieurs côtes. Il est commun en Afrique & en Amérique, où il entre dans les Potages, comme divers légumes.

GUINGANS, s. m. Toile de fil de coton, mêlée de fil d'écorce d'arbres, qui nous vient des Indes Orientales. Il y a des *Guingans* bleus & des blancs.

GUINGOIS. De *Guingois*, adverbe d'origine incertaine, qui signifie, dans le style familier, de travers, ou d'un air gauche, louche.

GUINGUETTE, s. f. Nom qu'on donne aux Cabarets des environs de Paris, où le Peuple va boire & se rejouir les jours de Fête. On le fait venir du mauvais vin qu'on y boit, qui est ordinairement verd & *Guinguet* ou *Ginguet*, c'est-à-dire, de petite qualité, tel qu'il se recuille dans les Païs.

GUIPER, v. act. Terme d'Art. *Guipert* la frange, c'est faire des franges torses, comme font les Passemantiers & les Rubaniers, en les attachant d'un côté, & les tordant de l'autre, avec l'instrument qui se nomme *Guipoir*.

GUISE, s. f. Vieux mot, qui a signifié, façons, maniéres, usages, & qui ne s'est conservé que dans dans cette expression proverbiale, à sa *guise*, c'est-à-dire, suivant son goût, son opinion, son usage.

GUSBABUL. GUSGUNECHE, ff. ff. Deux noms emprumtés des Turcs, pour deux Pierres tendres, qui sont des especes d'agathe, toutes deux Orientales. La seconde est une sorte d'œil de Chat chatoiant, de couleur verdâtre foncée. Son nom signifie *Pierre du Soleil*; & celui de la prémiere, *Pierre de l'Homme*.

GYNCLIME, s. m. gr. *Voyez* GINGLIME.

GYMNASE, s. m. grec. Les Grecs appelloient *Gymnase* ou *Palestre*, les lieux destinés à leurs exercices du corps. Le Supérieur se nommoit *Gymnasiarque*, & ses prérogatives étoient fort distinguées.

GYNIDE, s. m., formé du mot grec, qui signifie *Femme*. Il a la même signification qu'*Androgyne* ou *Hermaphrodite*, parce qu'étant masculin, il exprime un homme qui est femme. Il se prend aussi pour efféminé.

H

H est la huitiéme lettre de l'alphabet, & ne mérite gueres le nom de consonne que dans les mots où elle est aspirée. Quelques Grammairiens lui contestent même la qualité de lettre, & lui donnent simplement le nom d'aspiration. Tous les mots François d'étymologie latine, qui commencent par une *h*, ne sont point aspirés, à l'exception seulement de *hauteur*, *haleter* & *Heros*. Ceux, au contraire, dont l'origine est barbare, ont une aspiration. *H* est le caractere de la Monnoie fabriquée à la Rochelle.

HABILITATION, s. f. latin. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une sorte d'émancipation, par laquelle un Enfant devient habile à faire des Contrats, & peut acquerir pour lui même, mais sans avoir le pouvoir de tester; en quoi l'*habilitation* différe de l'émancipation. *Habilité*, s. f., se dit dans le même langage, pour *aptitude*. Habilité à succéder.

HACQUENÉE, s. f. Vieux mot, qui signifie cheval de Parade, sur-tout pour les Dames. Elles se servoient de *Hacquenées* avant l'usage des Carosses. Ce nom s'est conservé pour un beau Cheval blanc, que les Rois de Naples font présenter tous les ans au Pape, comme Tributaires du Saint Siége.

HACUB, s. m. Nom d'une sorte d'Artichaut, ou de Chardon des Indes, dont on mange les rejettons tendres. Il en vient du Levant. Sa racine, qui est vomitive & purgative, s'emploie dans la Médecine.

HÆMANTHES, ou HÆMAGOGUE, ou HERBE GALENIQUE. Plante des Pyrenées, assez semblable à la Sauge, dont la vertu est si extraordinaire, qu'appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. C'est ce que signifie le nom grec *Hæmagogue*; comme le premier signifie *Fleur de sang*

HÆRMIE, s. f. Petit fruit des Indes, qui ressemble au Poivre, par la forme & la grosseur, mais qui est de couleur rougeâtre, & dont le goût aromatique approche de celui du Girofle. On vante ses propriétés, pour fortifier l'estomac, & pour les relâchemens de l'Epiglotte, ou la Luette.

HAGLEURES, s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches que les Oiseaux ont sur les pennes.

HAIETITE, s. m. Nom d'une Secte de Mahométisme, qui, se formant de Jesus-Christ à peu près la même idée que les Chrétiens, croit qu'il a fait place à Mahomet, mais qu'il doit revenir avant la fin du Monde, & que Mahomet même le reconnoîtra pour son Seigneur.

HAILER, v. n. Terme de Mer, qui signifie crier, pour appeller quelqu'un dans l'éloignement. On *haile*, pour se faire entendre d'un Navire qu'on apperçoit.

HAINE D'ABOMINATION, s. f. Terme de Théologie, qui signifie l'horreur qu'on doit avoir pour le péché sans haïr la personne du Pécheur.

HAIRETITE, s. m. Secte de Mahométans, qui font profession de douter de tout, comme les Pyrrhoniens.

HALBI, s. m. Nom d'une Liqueur, qui se fait, en Normandie, d'un mêlange de Poires & de Pommes, & qui n'est, par conséquent, ni du Poiré, ni du Cidre.

HALBRENÉ, adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau dont les pennes sont tout-à-fait rompues.

HALECRET, s. m. Espece de Corselet, de fer battu, composé de deux piéces, pour le devant

& le derriere. C'eſt une ancienne arme défenſive, plus légere que la Cuiraſſe.

HALLES-CRUES, ſ. f. Sorte de Toiles, qui ſe fabriquent en Bretagne, pour le commerce étranger.

HALMOTE ou HALIMOTE, ſ. f. Ancien mot Saxon, qui ſignifioit, en Angleterre, ce qu'on appelle aujourd'hui *Parlement*, ou Aſſemblée des repréſentatifs de la Nation.

HALOURGIDES, ſ. f. Nom que les Anciens donnoient à des Habits teints en pourpre. On en diſtinguoit pluſieurs ſortes.

HALTER, v. n., formé du mot ſubſtantif *halte*, qui ſignifie, en termes Militaires, s'arrêter pour prendre du repos ou de la nourriture.

HAMADE, ſ. f. Terme de Blaſon. C'eſt une faſe de trois Piéces alaiſées, qui ne touchent point les bords de l'Ecu. Les trois faſes parallelles ſont l'*Hamaide*.

HAMANS, ſ. m. Toiles de coton très-blanches, très-fines, & très-ſerrées, qui viennent des Indes Orientales, & dont la fabrique approche aſſez de celle des toiles de Hollande.

HAMBOURG, ſ. m. Nom qu'on donne à de petites Futailles où ſe met le Saumon ſalé, & qui en contiennent ordinairement, depuis trois cens juſqu'à trois cens cinquante livres.

HAMIR, ſ. m. Mot par lequel les Gardes de la Compagnie Ecoſſoiſe répondent à l'appel du Guet. C'eſt une corruption de *Hhay hamier*, qui ſignifie en Ecoſſois, *me voilà*.

HANAP, ſ. m. Ancien mot, que les uns font venir de l'Italien, d'autres de l'Allemand, & qui ſe trouve néanmoins dans quelques Auteurs François de vieille datte. Il ſignifie un vaiſſeau à mettre du vin.

HANICHEUR, ſ. m. Nom qu'on donne au Bourrelier de l'Artillerie. Ses appointemens ſont de dix écus par mois.

HANSCRIT, ſ. m. Langue ſavante des Indiens, qui n'eſt entendue que de leurs Savans, qu'ils nomment *Pendets*. Elle s'apprend, dans l'Indouſtan, comme le Latin, en Europe. Elle paſſe pour Sainte & Divine, parce que les Indiens s'imaginent que c'eſt dans cette Langue que Dieu a donné leurs Livres de Religion & de Philoſophie.

HAPE, ſ. f. Demi cercle de fer, qu'on met au bout des Eſſieux de Caroſſes, pour empêcher qu'ils ne s'uſent à force de tourner.

HAPE-FOIE, ſ. m. Oiſeau de Mer, qui a le deſſous du bec crochu, & le deſſus un peu recourbé. Son nom lui vient de l'avidité qu'il a pour les Foies de Morue, qu'on jette en la pêchant, & qui l'attirent autour des Bâtimens Pêcheurs, d'où on le prend à la ligne. On a remarqué qu'il ne peut s'élever, s'il n'eſt dans l'eau.

HAPPE, ſ. f. Eſpece de Crampon, qui lie deux piéces de bois, ou de pierre. C'eſt un vieux mot, d'où s'eſt formé apparemment le mot vulgaire de *happer*, pour prendre, ſaiſir avidemment.

HAQUEBUTE, ſ. f. Vieille arme à feu, aſſez peſante, qui eſt une eſpece d'arquebuſe. On a nommé *Haquebutiers*, des Soldats qui portoient cette arme.

HARDILLIER, ſ. m. Nom d'une fiche de fer à crochet, qui ſert à ſoutenir divers inſtrumens, dans la fabrique des Tapiſſeries.

HARGNEUX, adj. Mot d'origine incertaine, qui ſe dit pour *Grondeur*, *Querelleur*. On dit auſſi vulgairement, *ſe hargner*, pour *ſe quereller*.

HARNOIS, ſ. m. Tout ce qui entre dans l'équipement d'un cheval. On en a formé *harnacher*, pour *équiper*. *Harnois* ſe dit auſſi de tous les inſtrumens & les outils qui

ſervent à quelque ouvrage, ou à quelque métier. S'échauffer dans ſon *harnois* ſe dit figurement pour s'agitter beaucoup, s'embarraſſer, ſe donner des peines qui paſſent quelquefois le fruit qu'elles doivent produire.

HARPESTE, ſ. m. Jeu des Anciens, qui conſiſtoit à s'arracher les uns aux autres une Balle, ou un Ballon, avec des mouvemens & des circonſtances qui en faiſoient un exercice pénible.

HARPE, ſ. f. Ancien Inſtrument de Muſique, qui a été fort perfectionné par les Modernes. La *harpe* eſt le Symbole d'Apollon, conſidéré comme Chef du Parnaſſe; entre les mains d'un Centaure, elle déſigne *Chiron*, Précepteur d'Achile; ſur les anciennes Médailles, une ou deux *harpes* marquent les Villes, où Apollon étoit adoré comme Préſident des Muſes. On dit d'un cheval, qu'il eſt bien *harpé*, lorſque ſon eſtomac deſcend fort bas, & que ſon ventre remonte fort haut, parce que cette diſpoſition repréſente le côté courbe d'une *harpe*. En termes d'ancienne Fortification, *harpe* ſignifioit une eſpece de Pont-levis, ainſi appellé de ſa reſſemblance avec l'inſtrument de ce nom.

HARUSPICINE, ſ. f. lat. Divination par les *Haruſpices*, Prêtres de l'ancienne Rome, qui examinoient les entrailles des animaux, pour y découvrir des ſignes, par leſquels ils expliquoient l'avenir.

HAVAGE. *Voyez* AVAGE & HAVE'E.

HAUBELONNES, ſ. f. Nom d'une ſorte de Fromages, qui ſe font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce.

HAUBITZ, ſ. m. Piéces d'artillerie Allemande, dont on fait uſage en campagne, dans les combats & dans les marches.

HAVÉE, ſ. f. Droit que l'Exécuteur de la Haute-Juſtice levoit autrefois ſur les grains & les denrées, dans les Marchés de Paris. L'Abbaye de Sainte Genevieve l'avoit racheté pour cinq ſous qu'elle lui payoit annuellement. Il ſubſiſte encore dans pluſieurs Villes de France, ſous d'autres noms. A Paris & à Rouen, on ne laiſſe recueillir le droit d'*Avage*, aux Bourreaux, qu'avec une cuillere de fer blanc, ou de cuivre. Ce mot vient d'*Avir*, ou *Havir*, ancien verbe actif, qui a ſignifié *prendre*.

HAUSSE PIÉ, ſ. m. ou HOCHE PIÉ. Nom qu'on donne, en Fauconnerie, à l'oiſeau qui attaque le premier un Héron, dans ſon vol.

HAUT-BER ou HAUBER, ſ. m. Terme de Juriſprudence, qui ſignifie *un plein Fief avec juſtice*, mouvant immédiatement d'un Prince Souverain. Ainſi, le Fief de *Haut-ber* eſt le plus noble Fief, après les Fiefs de dignité, & releve immédiatement du Roi. Quelques-uns croient ce mot compoſé de *Haut*, pris pour *Grand*, & d'une abbréviation corrompue de *Baron*. D'autres le font venir d'une cotte de maille à manches, qui ſe nommoit auſſi *Hauber*, & que le Vaſſal portoit à l'armée. On appelle *Haut-bergier*, celui qui tient un Fief de *Haut-ber*.

HAUTE-LUTTE. Expreſſion adverbiale, qui ſignifie d'un air d'empire, d'autorité abſoluë, ſans aucune réſiſtance.

HAUTE-PAYE, ſ. f. Terme Militaire, qui ſe dit d'une ſolde plus grande que l'ordinaire. Il ſe diſoit auſſi des ſimples Soldats, à qui cette faveur étoit accordée: mais depuis que les Ordonnances en ont aboli l'uſage, on n'entend par le terme de *Haute-payes*, que les Caporaux & les Anſpeſſades dans l'Infanterie, les Brigadiers & les ſous-Brigadiers dans la Cavalerie, & même les Grenadiers & les Tam-

bours, dont la paye eſt plus forte que celle des ſimples Soldats.

HAUT-LE-PIÉ. Expreſſion vulgaire, pour ſignifier *départ imprévu*, *précipité*. On en a fait un nom d'Office, pour ſignifier à l'Armée, certains Officiers ambulans, des vivres & des Equipages, qui n'ont que la commiſſion d'obſerver, ſans être attachés à un Emploi fixe. Capitaine ou Commis, *Haut-le-pié*.

HAUTURIER, adj. *Voyez* HAUTEUR & PILOTAGE.

HEAUMERIE, ſ. f., formé de *Heaume*, pour ſignifier l'art de fabriquer des *Heaumes* & toutes les parties de l'armure.

HEBICHET, ſ. m. Sorte de Crible, fait de roſeaux entrelaſſés, dont on ſe ſert aux Iſles pour paſſer le ſucre pilé, qui doit ſe mettre en Bariques.

HÉ BIEN. Interjection fort commune, qui entre dans le langage de la raiſon, comme dans celui de toutes les paſſions, & dont le ſeul ton déſigne le ſens.

HEBREU, ſ. m. Ancien nom du Peuple Juif, & nom de ſa langue. Il paroît venir d'*Heber*, parce que l'Ecriture ne le donne qu'à ſes deſcendans, qui ont retenu ſa langue & ſa Religion. *Hebrayſer*, v, act., c'eſt parler à la maniére, ou dans le goût des Hebreux.

HEDERA, ſ. f. Eſpece de Gomme, ou de Reſine. C'eſt la gomme du *Lierre*, qui a conſervé en François, le nom latin de cet arbriſſeau. On lui attribue des qualités vulneraires, ſur-tout à celle qui vient des Indes & des pays chauds. Elle a auſſi la vertu de faire tomber le poil.

HEDYPNOIS, ſ. f. Plante déterſive & vulnéraire, qui croît dans les pays chauds, & qui eſt commune aux environs de Montpellier. Ses feuilles reſſemblent à celles de la chicorée ſauvage, mais ſont rudes & ſinueuſes. La tête de ſa tige devient un fruit, de la forme d'un petit Melon, qui s'ouvre en meuriſſant, & laiſſe voir deux ſortes de ſemences.

HELER ou HAILER, v. n. Terme de Marine, qui ſignifie *demander le qui vive*, lorſqu'on rencontre un Vaiſſeau inconnu.

HELIANTHEME, ſ. m. gr., ou HERBE D'OR, & vulgairement HYSSOPE DES GARIGUES. Plante vulneraire, dont la fleur eſt couleur d'or, ſuivant la ſignification du nom grec, les feuilles oblongues, étroites, quoiqu'un peu plus larges que celles de l'*Hyſſope*. Elle croît dans les bois des pays chauds, ſur-tout dans leurs parties montagneuſes.

HELICON, ſ. m. Montagne de Béotie, voiſine du Parnaſſe, & fameuſe parmi les Poëtes, qui la regardoient comme un des ſéjours ordinaires d'Apollon & des Muſes.

HELINGUE, ſ. f. Bout de groſſe corde, qui eſt retenue, d'un côté, aux manivelles, dans une Corderie; & de l'autre, à l'extrêmité des Torons, pour les tordre.

HELIOCENTRIQUE, adject. gr. Terme d'Aſtronomie. On appelle le lieu *heliocentrique*, ou *excentrique*, d'une Planéte, le point de l'Ecliptique auquel cette Planéte, vûe du Soleil, ſe rapporte. C'eſt la même choſe que la longitude de la Planéte vûe du Soleil.

HELLEBORINE, ſ. f. Arbuſte, dont les feuilles ſont fort petites, & bonne en décoction, pour les maladies du foie.

HELLENISME, ſ. m. gr., qui ſignifie ce qui eſt imité des Grecs, ce qui reſſemble à leurs uſages, ou à leur langue. Il ſe dit particuliérement de certaines expreſſions latines, qui étoient empruntées de la Grece. Le mot d'*Hellene*, qui ſignifie *Grec*, a quelquefois été employé, par les Peres de l'Egliſe, pour ſignifier

Payen ; parce que toute la Grece étoit payenne.

HELMITHIQUES, ſ. & adj. gr. Remedes contre les vers, ou *Vermifuges.*

HELODE, adj. Nom que les Médecins donnent à une eſpece de fiévre continue, accompagnée de ſueurs, avec une langue dure & ſéche. Ce mot ſignifie *humide.*

HELOSE, ſ. f. gr. Maladie des yeux, qui conſiſte dans un rebrouſſement des paupieres.

HEMAGOGUES, ſ. m. Remedes qui ſervent à provoquer les mois des Femmes ; ſuivant la ſignification du mot grec, qui ſignifie, ce qui fait ſortir le ſang.

HEMATOCELE, ſ. f. gr. Nom des Hernies, qui ſont cauſées par un ſang extravaſé.

HEMERALOPS, ſ. m. gr. Défaut des yeux, ou de la vûe, qui conſiſte à ne plus diſcerner les objets, vers le ſoir, quoiqu'on les apperçoive bien en plein jour. C'eſt le contraire du Nyetalops.

HEMIPLEGIE ou HEMIPLEXIE, ſ. f. gr. Paralyſie de la moitié du corps.

HEMORRHOSCOPIE, ſ. f. gr. Inſpection du ſang, ou jugement qu'on porte du ſang tiré par la ſaignée.

HEMOSTATIQUES, ſ. m. gr. Nom général des Remedes qui arrêtent les Hemorrhagies.

HENRI. *Ordre de Saint Henri.* C'eſt un Ordre Militaire, inſtitué en 1736, par l'Electeur de Saxe. Sa marque eſt une étoile à huit pointes, au milieu de laquelle eſt le buſte de Saint Henri, Empereur. Elle eſt attachée par un cordon d'argent à un ruban cramoiſi.

HÉPATE, ſ. m. gr. Gros Poiſſon de Mer, dont la couleur approche de celle du *Foie* humain. Il en tire ſon nom. Sa chair eſt aſſez bonne. On prétend que deux petites pierres qu'il a dans la tête, ſont tout à la fois aſtringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HEPHÆSTIAS, ſ. f. Nom d'une Emplâtre vantée, pour faire cicatriſer les playes. Elle ſe fait avec de la tuile cuite dans les fourneaux, qui eſt détergente & deſſicative.

HEPTAMERIDE, ſ. f. gr. Diviſion en ſept, ou plûtôt, partie d'une choſe diviſée en ſept.

HERBE A PAUVRE HOMME, ou GRATIOLE, de ſon nom latin. Plante purgative, & fort commune, que les pauvres de la Campagne emploient dans leurs Médecines & leurs Lavemens. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles de l'Hyſſope, & la couleur de ſes fleurs eſt blanche ou purpurine.

HERBE DE BENGALE, ſ. f. Plante ou Herbe dont la tige, qui eſt épaiſſe d'un doigt, eſt couronnée d'un bouton, en forme de houppe, qui ſe file, & dont les Tiſſerans du pays font diverſes Etoffes, ſur-tout cette ſorte de taffetas, qu'on nomme en Europe, *Taffetas d'herbe.*

HERBE DE SAINT CHRISTOPHE, ſ. f., ou CHRISTOPHORIANE. Plante des bois montagneux, qui paſſe pour un poiſon fort ſubtil, mais dont on ſe ſert extérieurement pour la Galle. Elle pouſſe pluſieurs tiges. Ses feuilles ſont grandes, diviſées en pluſieurs parties, pointues & dentelées, d'un verd blanchâtre. Ses fleurs ſont blanches, en maniére de roſe, & chacune de quatre feuilles.

HERBE DE SAINTE BARBE, ſ. f. Plante aſſez commune, dont on compoſe un Baume ſpécifique pour les bleſſures, en la pilant, & la mettant dans de bonne huile d'olive, pendant un des mois d'été.

HERBE MOLUCANE, ſ. f. Plante de la Nouvelle Eſpagne, qui tire ſon nom d'un lieu nom-

mé *Moluco*, où elle croît abondamment & demeure verte toute l'année. On vante sa seconde écorce & ses feuilles, comme des puissans vulnéraires.

HERBÉS, adject. Les Perruquiers nomment cheveux *herbés*, des cheveux châtains, qu'on a fait devenir blonds en les mettant sur l'herbe, exposés au Soleil, après plusieurs lescives d'eau limoneuse.

HERGNE ou HERNIE. *Voyez* ce dernier mot.

HERISSON FOUDROIANT, s. m. Nom d'une composition d'artifice, qui est hérissée de pointes, par le dehors. On l'emploie aux brêches & dans les retranchemens. *Herisson* est aussi le nom d'un fruit des Indes Orientales, de la figure & de la grosseur d'une poire, mais couvert d'une écorce hérissée d'épines. Il croît par grappes à de grands arbres; & sa poulpe, qui est de fort bon goût, se conserve si bien, qu'on en fait provision pour les voyages de Mer.

HERMANNIE, s. f. Plante dont le calice est d'une seule piéce, à cinq segmens, & la fleur pentapetale. On en distingue jusqu'à sept especes.

HERMANUBIS, s. m. Divinité célébre des Egyptiens, composée de Mercure & d'Anubis. Elle est représentée, tantôt avec une tête d'Epervier, tantôt avec une tête de Chien, qui signifioit *Anubis*, grand Chasseur. Un Caducée, qu'elle portoit à la main, étoit le symbole de Mercure.

HERNIAIRE, adj., ce qui appartient à l'*Hernie*. Mais *Herniaire*, s. f., est le nom d'une Plante, qui a pris son nom de sa vertu pour guérir les ruptures. Elle est bonne aussi pour la pierre & pour les playes. D'autres la nomment *Empetre*, ou *Herba turque*, ou *Mille-grains*, ou *Herbe cancri minor*.

HESITER, v. n. lat. Balancer, s'arrêter, par l'effet du doute, ou de la crainte. Il se dit aussi pour parler difficilement, ou d'une maniére entre-coupée, soit par un embarras de langue, ou par un défaut de mémoire. *Hésitation* est le substantif.

HEURES, s. f. Dans le langage de l'ancienne Fable, les *Heures* étoient des Divinités, Filles de Jupiter & de Themis. On en comptoit trois, *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene*, qu'on représentoit ordinairement accompagnées de la Justice, soutenant des Clepsydres, ou des Horloges d'eau.

HEURTÉ, adj. Les Peintres appellent *Dessein heurté*, un dessein fait avec beaucoup de promptitude & de liberté, qui n'est touchée que de coups hardis & peu prononcés. On le dit aussi de la couleur. Un tableau *heurté*, qui n'est fait que par touches.

HEYDUC, s. m. Fantassin Hongrois, armé d'un sabre & d'une petite hache.

HIBRIDE, adj. Terme de Grammaire, qui se dit après Horace, pour Barbare & contre les Regles. On l'applique sur-tout à certains mots, moitié d'une langue, moitié d'une autre, tels que *Ronsard* & d'autres Poëtes affectoient d'en composer. *Hibride* signifie proprement un animal né de deux especes différentes, tel que le Mulet.

HIDALGUE, s. m. espag. Titre ou qualité que prennent, en Espagne, ceux qui se font une sorte de Noblesse d'être descendus d'ancienne race Chrétienne, sans mêlange de sang More ou Juif, & qui étant tels, peuvent posséder divers Offices dont les autres sont exclus.

HIERACITE, s. f. gr. Pierre précieuse, couleur d'*Epervier*, qui est bonne pour les Hémorrhoïdes.

HIERONIQUE, adj., formé du mot grec, qui signifie sacré. Il se disoit anciennement des jeux

publics, qui se faisoient à l'occasion des Fêtes, ou à l'honneur de la Religion. Les Vainqueurs prenoient aussi la qualité de *Hieroniques.*

HIMANTOPE, s. m. gr. Nom d'un oiseau aquatique, qui, suivant la signification du mot, a les piés rouges comme le sang. Il a le bec & le cou longs. Sa couleur est noirâtre, tirant sur le verd; & ses jambes, aussi rouges que ses piés, sont fort hautes, & sa queue est cendrée. L'*Himantope* est rare.

HIPPOLITHE, s. m. gr., qui signifie *Pierre de Cheval.* C'est une pierre de la grosseur d'un œuf, qui se trouve souvent dans la vesicule du fiel, dans les intestins, ou dans la vessie du Cheval. On prétend qu'elle est sudorifique, qu'elle résiste au venin, qu'elle tue les vers, & qu'elle arrête le cours de ventre.

HIPPORITE, s. f. Nom d'une pierre argilleuse, qui a trois canelures dans le milieu, en forme de selle de Cheval.

HIRPIES, s. f. Nom de quelques familles célébres, qui demeuroient près de l'ancienne Rome, & qui étoit exemptes des charges & des impôts publics, parce qu'au sacrifice annuel, qui se faisoit au Mont-Soracte, elles marchoient sur un Bucher enflammé, sans se brûler.

HISPIDE, adj. lat., qui s'emploie, dans le sens figuré, pour revêche, d'air révoltant, ou d'humeur difficile. On en a fait le substantif *hispidité.*

HISTORIER, v. act., formé d'Histoire. C'est particuliérement un terme de Peinture, qui signifie observer tout ce qui regarde l'Histoire. Un Tableau bien *historié.* On appelle, en termes d'Imprimerie, *lettres historiées*, *vignettes historiées*, celles qui sont gravées sur du cuivre, ou du bois, avec quelques ornemens qui ont rapport au sujet qu'on traite. Les lettres, qui ne sont qu'en bois, se nomment *Lettres grises.* *Historié* se dit, dans le même sens, de divers autres ouvrages.

HOC, subst. m. Ce mot emprunté ou non du latin, signifie, au Jeu de la Cométe, une interruption de la suite des cartes. Si l'on n'a pas de six après avoir joué le cinq, c'est un *Hoc.*

HOIRIE, s. f. Vieux mot, qui signifie proprement succession, & qui n'est en usage qu'en style de Jurisprudence. *Hoir*, s. m., signifie *Successeur*, *Héritier.*

HOLA LIGONDÉ. Expression proverbiale, qui s'emploie pour arrêter quelqu'un qui parle au hasard, ou qui se vante trop, qui présume trop de lui-même. Elle est en usage depuis qu'un Colonel de ce nom s'étant vanté à la Cour que la Maison du Roi n'étoit pas plus belle que son Régiment, le Roi même, dit-on, ou quelque Seigneur, l'avertit ainsi, qu'il s'oublioit.

HOLANS, s. m. Nom d'une espéce de Batiste, qui se fabrique en Flandre, & dont on fait passer une grande quantité, en Espagne, pour le commerce des Indes.

HOLOSTEON, s. m. gr. Nom d'un Poisson du Nil, d'une figure singuliere. Sa longueur est environ d'un pié. Sa forme est pentagone, sa couleur blanchâtre, son cuir si osseux qu'il se garde sans se corrompre, d'où lui vient son nom; ses dents semblables à celles des Rats, & sa gueule fort petite. On donne le même nom, & par la même raison, à une espéce de Plantain, qui croît dans les Païs chauds, & qui passe pour un bon vulnéraire. Ses feuilles sont si nerveuses & si rudes, qu'elles approchent de la dureté de l'os.

HOLOTHURION, s. m. Espéce de Zoophyte. C'est une Plante des Indes, à laquelle on ne peut toucher sans se sentir la

main violemment enflammée. Le reméde eſt d'y appliquer promptement de l'ail pilé, ſans quoi cette ardeur va juſqu'à donner la fiévre. Quelques Indiens ne laiſſent pas de mêler le ſuc de cette Plante dans leurs liqueurs, pour les rendre plus picquantes ; & de-là vient une partie de leurs maladies.

HOMBRE, ſ. m. L'Hombre eſt un Jeu de cartes, pris des Eſpagnols, qui ſe joue ordinairement à trois, & d'où s'eſt formé le Quadrille. Son nom, qui ſignifie *Homme*, vient, dit-on, de ſon excellence, qui le rend ſeul digne d'amuſer des Hommes raiſonnables.

HOMERIQUE, adj. *Sort homérique.* On a donné ce nom à certaines Divinations qui ſe faiſoient par la rencontre du premier vers d'*Homere*, qu'on liſoit à l'ouverture du Livre. Les *Sorts homériques* & *Virgiliens* ſuccéderent aux Sorts de Preneſte. Les Chrétiens ont fait ſuccéder aux uns & aux autres les Sorts tirés de l'Ecriture-Sainte. *Homérique*, adj., ſe dit de ce qui appartient à *Homere* ; & *Homeriſte*, ſubſt., pour, Partiſan d'*Homere*.

HOMIOSE, ſ. f. gr. Nom que les Médecins donnent à la coction du ſuc nourriſſier, qui le met en état de s'aſſimiler aux parties qu'il doit nourrir.

HOMMAGE, ſ. m. Soumiſſion que le Vaſſal fait à ſon Seigneur, pour ſe reconnoître ſon *Homme* ; c'eſt-à-dire, pour lui jurer une parfaite fidélité. On en diſtinguoit autrefois différentes ſortes, telles que l'*hommage lige*, qui engageoit au ſervice perſonnel; l'*hommage de fief*, qui n'obligeoit qu'à la fidélité; l'*hommage de plejure*, qui obligeoit de ſe rendre *plege*, c'eſt-à-dire, *ôtage*, pour délivrer ſon Seigneur ; l'*hommage de paix*, qui faiſoit une loi aux Vaſſaux de bien vivre enſemble ; l'*hommage de dévotion*, qui étoit un engagement volontaire à l'Egliſe, &c. *Tenir à foi & hommage*, c'eſt poſſéder un Fief ſous l'obligation de l'*hommage*. *Prêter foi & hommage*, c'eſt former ou renouveller l'engagement de l'*hommage*. *Remettre*, ou amortir l'*hommage*, c'eſt affranchir le Vaſſal de ſon engagement, &c.

HOMOIOTELEUTE, ſ. m. & adj. gr., qui ſignifie *même fin*, ou reſſemblance de fin. C'eſt un terme de Grammaire, & le nom d'une figure qui conſiſte à joindre quelquefois, à la fin des phraſes, des mots de la même conſonance. De-là vient peut-être notre rime, qui eſt un véritable *Homoioteleute.*

HOMOLOGATION, ſ. f. gr. Acte ou déclaration, qui autoriſe, qui approuve, qui ratifie, quelque choſe. *Homologuer* eſt le verbe.

HOMOPHONIE, ſ. f. Mot grec compoſé, qui ſignifie ce qu'on appelle, en Muſique, l'*uniſſon*. L'*Amtiphonie* eſt le contraire.

HONNIR, v. act. Vieux mot, qui a ſignifié avilir, deshonorer, &c. Il ne s'eſt conſervé que dans la déviſe de l'Ordre de la Jarretiere, *honni ſoit qui mal y penſe.*

HONORES. *Ad honores.* Terme purement latin, adopté pour ſignifier ce qui a peu de réalité, & qui ne ſe fait que pour la repréſentation. On dit de certains titres, qu'ils ne ſont qu'*ad honores*, c'eſt-à-dire, que n'apportant aucun revenu, & ne demandant aucun travail, ils n'ont que l'apparence, dont on ſe fait honneur. *Honoraire* en eſt comme l'adjectif, & ſignifie la même choſe. Il eſt auſſi ſubſtantif, pour ſignifier, dans certaines Compagnies, des membres qui n'ont point de part aux appointemens, ou aux penſions. Les *honoraires* de l'Académie des Sciences. On appelle *honoraire*, ſ. m.,

le salaire qu'on donne, pour leurs services, à ceux qui exercent une profession honorable, tels que les Prêtres, les Avocats, les Médecins, &c.

HOPLITE, s. f. Nom d'une pierre qui est revêtue d'une croute métallique, & luisante comme l'acier.

HOPLOCHRISME, s. m. gr. Action de préparer un instrument de Chirurgie & d'y appliquer des médicamens, pour les employer à la guérison d'une plaie.

HOROGRAPHIE, s. f. grec. Art de faire des Quadrans, nommé autrement Gnomonique.

HOROLOGIOGRAPHIE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie description d'Horloges, ou traité d'Horlogerie. C'est ce qu'on nomme aussi la Gnomonique.

HORS-D'ŒUVRE, s. f. On donne ce nom à diverses sortes d'accompagnemens, qui n'appartiennent point à l'essence d'une chose. Dans le service de Table, on appelle *hors-d'œuvres*, quelques mets légers, qu'on sert avec les Potages, & qui précédent les Entrées. Les Episodes, dans les ouvrages d'esprit, sont des *hors-d'œuvres*.

HOSPICE, s. m. lat. Lieu où l'on loge les Etrangers. *Hôte* & *Hospitalité* viennent de la même source. *Hôte* se prend pour celui qui donne le logement, & pour celui qui l'occupe. L'*Hospitalité* est l'action de loger quelqu'un chez soi. Rien n'étoit autrefois si respecté que cet usage. Ce qu'on nommoit *le droit d'Hospitalité* étoit une Société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différens lieux, entre des Familles & même des Villes entieres, en vertu de laquelle on se logeoit mutuellement dans les voyages, & l'on se rendoit toutes sortes de services. *Hospitalier* se dit de celui qui exerce volontiers l'*hospitalité*. On a donné ce nom à différentes espéces de Religieux, fondés pour cet office. Les Chevaliers de Malte ont porté, dans leur origine, le nom de *Freres hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem*; parce qu'ils avoient soin des Chrétiens d'Europe, qui alloient visiter les saints lieux. Il y avoit aussi des Sœurs *Hospitalieres* du même Ordre, qui faisoient leurs preuves de Noblesse, comme les Chevaliers. Aujourd'hui l'ordre conserve encore un *grand Hospitalier*, qui est le troisiéme en dignité après le grand Maître, & dont l'office est de présider à l'Hôpital de l'Isle.

HOSTIE, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie Victime.

HOSTILITÉ, s. f. lat. Action d'ennemi. Il ne se dit guéres que des attaques ou des entréprises militaires, par lesquelles un Etat déclare la guerre à un autre.

HOTTE BATTUE, s. f. Terme de Vigneron, qui signifie les hottes des Vandangeurs; parce qu'elles sont battues, ou serrées, ou poissées, de maniére que le Vin ne coule pas au travers.

HOUPPE, subst. f. Espéce de Bouquet, de soie, de fil, de plume & de toute autre matiére dont les parties peuvent prendre la même forme. *Houppé* étoit autrefois l'adjectif, mais l'usage a prévalu pour *huppé*. *Houpper* de la laine, c'est la peigner. L'Ouvrier se nomme *Houppier*.

HOURI, s. f. Nom célébre, que les Turcs donnent aux Femmes qu'ils espérent trouver dans leur paradis, comme la principale partie du bonheur que l'alcoran leur promet.

HOUSPILLER, v. act. d'origine incertaine, qui signifie, fatiguer, irriter, chagriner quelqu'un, par des paroles ou des actions. Ce mot porte l'idée d'une attaque légere, mais repétée & fort incommode. Les Femmes se *houspillent*, lorsqu'elles se disent des injures, dans leurs dis-

putes, ou qu'elles ſe font d'autres petits outrages propres à leur ſexe.

HOUSSAGE. *Salpêtre de houſſage.* Nom qu'on donne à celui qui vient des Indes Orientales ; parce que dans les lieux où il ſe forme naturellement, on n'a, pour le recueillir, qu'à le houſſer & le balayer.

HOUSSART. *Voyez* HUSSART.

HOUSSET, ſ. m. Soie de Perſe, qui nous vient par Alep.

HUART, ſ. m. Oiſeau aquatique, de la grandeur d'un Coq-d'Inde, & d'un fort beau plumage. Ce nom lui vient de ſon cri, qui fait entendre diſtinctement le mot d'*Huart*. Il eſt commun ſur la Riviere de Miſſiſſipi, & la chair en eſt fort bonne.

HUER, v. n. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit pour exprimer le cri du Hibou. De-là *Chat-huant*. Il prend une ſignification active pour ſignifier, ſe mocquer de quelqu'un, l'inſulter par des cris, qui ſe nomment *huées*. *Hue* étoit autrefois un terme de dériſion. Quelques-uns en font venir le nom de *Huguenot*.

HUILE GRENUE, ſ. f. On donne ce nom à l'huile qui eſt figée en petits grains. L'invention de peindre *à l'huile* eſt du quinziéme ſiécle, & vient de *Jean Bruges*, Peintre Flamand. On y emploie l'*huile* de lin & l'*huile* de noix. L'*huile de Scorpion* n'eſt que de l'*huile* d'olive, dans laquelle on a fait mourir pluſieurs Scorpions. Celle qu'on tire des Olives fraîches, & qui n'eſt ni preſſurée, ni chauffée, ſe nomme *Huile vierge*.

HUITRE EPINEUSE. HUITRE FEUILLÉE. Nom de deux Coquillages marins ; le premier à fond blanc, avec des épines brunes ; l'autre, tacheté de pourpre. Ce ſont les plus beaux de cette eſpéce.

HUMAIN, adj. lat., qui ſignifie ce qui appartient à l'Homme. Cependant on diſtingue, en Morale, les Actes *humains* & les actes d'*homme*. Les premiers ſont les actions qui ſe font avec connoiſſance & liberté, telles que de rendre un ſervice par généroſité, &c. Les actes *de l'homme*, ſont les actions indéliberées, telles que de ſe ſoutenir dans une chûte dangereuſe, de crier dans la douleur, &c.

HUMIDE RADICAL, ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une lymphe, ou d'une humeur lymphatique, douce, onctueuſe & ſubtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans l'Etat convenable pour leurs fonctions. *Humidités*, au pluriel, ne ſe dit que d'une abondance exceſſive d'humeurs dans le tempéramment. Les *humidités* du cerveau.

HUMILIÉ. *L'Ordre des Humiliés.* Nom d'un Ordre de Religieux d'Italie, qui s'étoient d'abord nommés *les Berretins*, & qui prirent celui d'*Humiliés*, au troiſiéme ſiécle, ſous la conduite de Saint Jean de Méda.

HUMORISTE, ſ. f. italien. Nom d'un Société de gens d'eſprit & de ſavoir, qui compoſerent une Académie, à Rome, au commencement du ſeiziéme ſiécle. On prétend qu'ils furent ainſi nommés de leur agréable humeur ; cependant, ils prirent pour déviſe, la chûte d'une douce *roſée*, qui ſemble emporter l'idée d'humeur phyſique, c'eſt-à-dire, d'une matiére humide & liquide.

HURA, ſ. m. Nom d'une belle eſpéce de Noyer de l'Amérique, dont la fleur compoſée d'une ſeule feuille en forme d'entonnoir, eſt légerement découpée en douze parties. Son fruit eſt globuleux, & diviſé auſſi en douze cellules, dont chacune contient une ſemence.

HURE, ſ. f. Nom qu'on donne

à la tête d'un gros Brochet, d'un Saumon, & d'un Sanglier.

HURIO, f. m. Grand Poiffon de l'efpéce cétacée, qui fe trouve particuliérement dans le Danube, où la fraîcheur des eaux l'attire. Il eft fans écailles, & prefqu'entiérement cartilagineux. Il s'en trouve qui pefent jufqu'à quatre cens livres. On en tire l'*Ichthyocolla*.

HUTER, v. act. Se *huter*, en termes de Guerre, c'eft bâtir des Baraques, ou des *hutes*, pour le logement d'une armée qui tient la Campagne en Hiver.

HUY. Vieux mot, dont on a fait *aujourd'hui*, & qui a fignifié la même chofe. Il eft encore en ufage au Palais, *d'hui en quinzaine*, c'eft-à-dire, d'aujourd'hui à quinze jours.

HUZZA, f. m. Cri d'acclamation des Anglois, qui répond à notre *Vive le Roi*.

HYBONCOULM, f. m. Nom d'un fruit d'Amérique, de la groffeur d'une Datte, dont on tire une huile excellente pour les plaies & les ulceres, & pour fortifier les membres, par la fimple onction.

HYDROCOTILE, f. m. Plante vulnéraire, qui croît dans les Marais, & dont les feuilles font rondes & creufes. Elle pouffe plufieurs petites tiges, qui ferpentent & s'attachent à la terre.

HYDROGALE, f. f. gr. Nom d'une efpece de Boiffon, compofée *d'eau & de lait*. C'eft un lait coupé.

HYDROMETRIE, f. f. gr. Nom général qu'on donne à la Science des Eaux. L'Univerfité de Boulogne a une Chaire de Profeffeur en *Hydrometrie*.

HYDROPHYSOCELE, ou HYDROPNEUMATOCELE, f. f. gr. Nom qu'on donne à une Hydrocele d'air. C'eft une fauffe Hernie du fcrotum, caufée par des eaux & de l'air.

HYDROPOIDES, adj. gr., qui fe dit des excrétions aqueufes telles qu'on les a dans l'Hydropifie.

HYDRORRHODIN, f. m. gr. Potion, compofée d'eau & d'huile de rofe, qui provoque le vomiffement, & qui eft excellente pour ceux qui ont avallé du poifon.

HYDROSARQUE, f. f. gr. Tumeur aqueufe & charnue.

HYDROSCOPIE, f. f. gr. Connoiffance, ou jugement, par l'eau. Celle qu'on emploie pour connoître les événemens futurs, eft une fuperftition puérile. Mais l'*hydrofcopie*, qui apprend aux Matelots à connoître, par la difpofition de la Mer, s'ils doivent attendre de l'orage, ou du beau tems, eft une fcience utile, fondée fur la nature & l'expérience.

HYOGLOSSE, f. & adj. gr. Nom de deux mufcles externes de la langue, qui font attachés à l'os Hyoïde.

HYPERCRISE, f. f. gr. Crife violente & exceffive, qui arrive dans une maladie. C'eft le dernier effort de la nature pour fa confervation.

HYPERICON, f. m. gr. Plante rougeâtre, chargée de branches, dont les feuilles reffemblent à celles de la Rue, & font toutes percées de petits trous. Ses fleurs font jaunes. Elle croît également dans les lieux cultivés & fauvages. Les vertus de fa graine qui eft noire, font vantées contre la pierre & les venins, & pour le crachement de fang. Elle fe prend dans du vin. L'eau diftillée de toute la Plante eft emploiée contre l'Epilepfie & la Paralifie.

HYPERSARCOSE, f. f. grec. Nom général des excrefcences de chair, qui fe forment en quelques endroits du corps, par une abondance de fuc nourriffier, & par le relâchement des parties qui le reçoivent.

HYPNOLOGIE, f. f. gr. Partie de la Médecine, qui régle le

sommeil & les veilles, & qui traite de leurs effets.

HYPOCOLE, s. f. gr. Terme de Grammaire, qui signifie *le point & la virgule*. Le repos de l'*Hypocole* est un peu plus long que celui de la simple virgule, & plus court que celui des deux points.

HYPOCRANE, s. m. gr. Espece d'abscès, ou de suppuration ainsi nommée, parce qu'elle est située dans l'intérieur du crane, entre le crane & la dure-mere.

HYPOGLOTTIDE, s. f. gr. Couronne qui se voit sur quelques anciennes Médailles grecques, & qui étoit faite d'une espece de Laurier, particuliere & très-odorante, nommée *Laurier d'Alexandrie*. Plusieurs Antiquaires en ont donné l'explicatton.

HYPOLAPATHE, s. m. grec. Nom d'une espece de Rhubarbe, ou de Rapontic, dont on distingue deux sortes; l'une, sauvage; & l'autre, qu'on cultive dans les Jardins.

HYPOPHASIE, s. f. gr. Les Médecins donnent ce nom à un clignottement, dans lequel les paupieres se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil & qu'il n'y peut entrer qu'un petit nombre de rayons.

HYPOSCENE ou HYPOSCENION, s. m. gr. Espece de Peristyle, ou enceinte de Colomnes, derriere lesquelles les Acteurs de l'ancien Théâtre & les Instrumens se tenoient. C'est à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui les Coulisses, la Ferme, & tous les derrieres du Théâtre.

HYPOTHALATTIQUE, s. f. gr. Nom composé pour signifier l'Art de nager & de naviger sur la Mer. Le célebre *Flud* & le Pere *Mersenne* en ont donné les principes. Mais les essais ont toujours mal réussi, & *Caramuel* en a démontré l'impossibilité.

HYPTIEN, adj. gr. Terme de Grammaire, qui se dit d'une espece d'accent horisontal, dont on se sert pour joindre deux mots; comme dans *mal-propre*.

HYSTERA-PETRA, s. f. Nom d'une Pierre figurée sur laquelle se trouve la forme de la partie naturelle de la Femme, & qui est commune sur une Montagne voisine de Coblentz. On prétend qu'elle abbat les vapeurs, & qu'elle excite les Regles.

HYSTEROCELE, s. f. gr. Hernie, ou descente des Femmes, causée par le passage de la matrice à travers le Peritoine.

HYVOURAHÉ, s. m. Nom d'un grand Arbre du Brésil, dont l'écorce s'emploie pour les maux Vénériens, comme le bois de Gayac. Elle est de couleur argentée, en dehors, & rouge en dedans. Il en sort un suc laiteux, dont le goût approche de celui de la Reglisse. On assure que l'Arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. C'est une sorte de Prune, couleur d'or, tendre, & de très-bon goût.

I

I est le caractere de la Monnoie qui se fabrique à Limoges.

JAAROBA, s. m. Phaseole du Bresil, dont les racines se mangent.

JABATOPITA, s. m. Arbre du Bresil, dont les fleurs disposées en grappes jaunes jettent une excellente odeur. Ses feuilles sont belles, & pour fruits, il porte de petites Baies presque triangulaires, dont on tire une huile fort saine.

JABOT, s. m. Espece de bourse, que les Oiseaux ont sous la gorge, & qui reçoit leurs alimens, d'ou ils passent dans le gosier, où leur digestion s'acheve. M. *de Réaumur* a fait, en 1753, de curieuses remarques sur le *jabot*, le gosier, & la digestion des Oiseaux.

JACAPE, s. m. Jonc de l'Amérique méridionale, qui ne porte

re ni fleurs, ni ſemence, mais dont la décoction eſt fort ventée contre toutes ſortes de venins.

JACARANDA, ſ. m. Grand arbre des Indes, dont le fruit, qui eſt d'une figure fort irréguliere & de la grandeur de la main, ſe nomme *Manipoy*. Il ſe mange cuit, & paſſe pour fort ſtomachal. Le bois eſt blanc : mais on en diſtingue un autre, dont le bois eſt noir. Tous deux ſont beaux & fort durs.

JACHERE, ſ. f. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, aux Terres qu'on laiſſe repoſer. On nommoit autrefois *Jacheries*, les Terres en friche. Quelques-uns prennent ce mot pour une corruption de *Vacherie*, parce qu'on y fait paître les Vaches.

JACINTE. *Voyez* HYACINTHE.

JACQUES. *Ordre de Saint Jacques*. Nom d'un Ordre de Chevalerie, inſtitué au treiziéme ſiécle, par *Florent V*, Comte de Hollande. La marque étoit une chaîne d'or, avec ſix coquilles, & une médaille pendante, où étoit l'Image de cet Apôtre.

JACUA-ACANGA. Plante du Breſil, fort employée dans la Médecine, pour les onguens & les cataplaſmes déterſifs & vulneraires. Ses feuilles ſont de la grandeur de la main & plus piquantes que l'Ortie. Elle porte une eſpece d'épis, comme le Plantain, au bout deſquels croît une petite fleur bleue & jaune, en forme de petit calice. Les Portugais nomment cette Plante *Fedagoſo*.

JAGRE ou JAGARA, ſ. m. Sucre qui ſe fait aux Indes, avec le *Tari*, ou le vin de Palmier, long-tems bouilli ; & dont le Peuple fait toutes ſortes de Confitures.

JALOUSIE ou FENETRE JALOUSÉE. Nom qu'on donne à une Fenêtre compoſée de petites tringles de bois, croiſées diagonalement, par les vuides deſquelles on peut voir, ſans être vû.

JAMACARU, ſ. m. Nom de pluſieurs eſpeces de Figuiers de l'Amérique, dont tous les Voyageurs parlent avec éloge. Les fruits en ſont fort rafraîchiſſants, mais les ſemences ſont deſſicatives & aſtringentes.

JAMAIS. Adverbe du tems, qui a différentes ſignifications. Avec une négation, il emporte excluſion pour toûjours, comme dans il *ne* l'obtiendra *jamais*. Sans négation, ſon ſens eſt plus borné ; comme dans ces exemples, s'il l'obtient *jamais*, c'eſt-à-dire, s'il l'obtient *enfin*, s'il l'obtient *quelque jour*, *s'il arrive* qu'il l'obtienne. *A jamais*, *pour jamais*, ſignifient éternellement, ſans fin. On dit dans le même ſens, c'eſt ce qui peut jamais arriver de plus facheux.

JAMBE, ſ. f. Nom d'un petit membre qui ſort de la coquille d'un Poiſſon, lorſqu'il veut avancer.

JAMBETTE, ſ. f. Nom de la ſeconde eſpece de Pelleterie, qui ſe tire de la peau des Martres Zibelines, fort inférieure à la vraie *Martre*, qui eſt celle de l'Echine, mais bien meilleure que celle du Cou, que les Turcs nomment *Samoul Bacha*.

JAMBLIQUE, ſ. m. On appelle *Sel de Jamblique* une eſpece de Sel dont l'invention eſt attribuée à un Ancien de ce nom, & qu'on employe dans les purgations. Il cuit auſſi les humeurs crûes.

JAMBOLOM, ſ. m. Nom d'une eſpece de Mirte Indien, dont le fruit reſſemble à de groſſes Olives, & ſe confit au vinaigre, pour exciter l'appétit. Le goût en eſt fort âpre.

JAMBOS, ſ. m. Fruit d'un arbre des Indes, que les Portugais ont nommé *Jambeyro*. On en diſtingue pluſieurs ſortes, dont les meilleurs ont une odeur de Roſe ; les uns avec un noyau, d'au-

tres ſans noyau. Ils ſe mangent à l'entrée de la Table, comme le Melon. L'arbre qui les porte n'eſt jamais ſans fleurs & ſans fruits. Les uns & les autres ſe confiſent au ſucre.

JAMIS. Toile *à jamis*. Nom d'une ſorte de Toile de cotton, qui nous vient du Levant, par la voye d'Alep.

JAN, ſ. m. Terme du Jeu de Trictrac, qui ſe dit de l'une & l'autre des deux Tables, mais dont la ſignification varie beaucoup, par l'addition de divers autres termes.

JANGOMAS, ſ. m. Arbre des Indes, hériſſé d'épines, dont le fruit, ſemblable à celui du Sorbier, & de couleur jaune dans ſa maturité, a le goût de nos Pruneaux. Il a des qualités aſtringentes, qui le font employer pour arrêter le cours de ventre & les inflammations de gorge.

JAPARANDIBA, ſ. m. Eſpece de Pommier du Breſil, du moins pour la forme extérieure de ſon fruit, qui contient d'ailleurs un noyau de la groſſeur d'une Aveline, & de la forme d'un cœur. On met ſes feuilles au rang des meilleurs apéritifs.

JAPONNER, v. act. Terme inventé dans le Commerce, pour exprimer une nouvelle cuiſſon que les Anglois & les Hollandois donnent quelquefois à la Porcelaine de la Chine, pour lui faire prendre un air de Porcelaine du Japon.

JARGON, ſ. m. Nom que les Jouailliers donnent à un Diamant très-jaune, & moins dur que le vrai Diamant. On appelle auſſi *Jargons*, de petites pierres de la groſſeur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, fort communes en Auvergne, & que les Droguiſtes donnent pour de véritables Hyacinthes.

JARRETIERE. *Ordre de la Jarretiere. Voyez* GEORGE. On remarque que les Chevaliers de cet Ordre n'ont point porté de collier avant le régne d'*Henri VIII*, Roi d'Angleterre. *Jarretiere* eſt auſſi le titre d'un Héraut, Roi d'armes d'Angleterre, qui eſt le quatriéme des cinq Officiers du même Ordre.

JAS, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Marais ſalans, au premier reſervoir où l'on reçoit l'eau de la Mer, qu'on fait paſſer par la *Varaigne* ou la *Bonde*.

JASMELÉE, ſ. f. Nom d'une huile médecinale, dont l'odeur eſt très-forte, & qu'on prépare en faiſant infuſer deux onces de fleurs blanches de violette, dans une livre d'huile de Seſame. Les Perſans s'en frottent le corps après le bain.

JASMIN, ſ. m. Nom d'une petite poire du mois d'Août, qui ſe nomme auſſi *Vilaine de la Réale*.

JASPAGATHE, ſ. f. Pierre précieuſe, compoſée de Jaſpe & & d'Agathe, qu'on vante pour la Pleureſie.

IATRALEPTIQUE, ſ. f. gr. Partie de la Médecine, qui employe les frictions, les fomentations & les applications d'onguens, pour guerir les Maladies; comme on appelle *Iatrochymie*, l'art de les guerir avec des remedes Chymiques. On nomme quelquefois la Médecine même *Iatrique*, d'un mot grec qui ſignifie Médecin.

JATTE-D'EAU, ſ. f. Nom d'un Artifice aquatique, qui produit l'effet d'une Girendole, en tournant ſur ſon centre à fleur d'eau. On en fait auſſi un Soleil fixe & tournant.

JAUNISSE, ſ. f. Maladie des Arbres, qui leur vient de vieilleſſe, ou de quelque vice dans les racines, ou de ce que le terrain eſt uſé.

IBEIXUMAR, ſ. m. Arbre de l'Amérique méridionale dont le fruit, en forme de Pomme, contient une matiére ſemblable à de la Glu. Son écorce, qui eſt auſſi fort gluante, ſert aux mêmes

usages que le Savon d'Espagne, sans nuire au linge ni aux étoffes.

ICHERA-MOULI, s. m. Racine extrêmement chaude, des Indes Orientales, qui a diverses proprietés, sur-tout contre la morsure des Serpens. Une cuillerée d'eau chaude où elle a trempé, guerit, presque sur le champ, les plus douloureuses indigestions.

ICHOREUX, adj. gr. On appelle *Pus ichoreux*, une espece de Sanie, qui découle des ulceres. Cette Epithéte se donne aussi au sang, lorsqu'il abonde en sérosité âcre & salée.

IDIS, s. m. Perles de verre, applaties par les bouts, que les Européens employent dans le Commerce avec les Negres, sur les Côtes d'Afrique. Elles sont jaunes, avec quatre raies noires.

IDOLE DES MAURES, s. f. Nom d'un Poisson de la Mer des Indes, qui ressemble au Tafelvisch, sans être si grand. Il a le grouin d'un Cochon; & son nom lui vient de la superstition des Maures, qui le rejettent dans la Mer par cette raison, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Il n'est bon à manger que roti.

JEAN-BAPTISTE. Congrégation de Saint Jean-Baptiste. C'est le nom d'une espece d'Ordre de Religieux, dont Michel de Sainte Sabine jetta les fondemens en France vers 1630, pour reformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Hermites. Il fit des statuts, dont il reste peu de traces.

JEAN LE BLANC, ou L'OISEAU SAINT MARTIN, s. m. Nom d'une espece d'Aigle, qu'on nomme aussi *Pyrargue*, de son nom grec & latin, plus petite que les autres Aigles, mais qui a le bec plus long, fort jaune & fort crochu. On trouve aussi quelques differences dans la couleur de ses yeux & de son pennage, sur-tout à sa queue, qui est entierement blanche, depuis le croupion; ce qui le fait nommer aussi *Queue blanche*, quoiqu'elle ait des deux côtés, deux petites pennes noires, qui s'appellent *Plumes du coin*. Il a les jambes sans plumes, & jaunes, comme les piés, & les serres fort aigues.

JECUIBA, s. m. Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le bois est d'un rouge brun, avec des ondes noires, & se transporte pour les ouvrages de Sculpture.

JESUS. *Ordre de Jesus*. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome en 1459, par le Pape *Pie II*, pour s'opposer aux Turcs. *Paul V* en institua un autre en 1615, sous le nom de Chevaliers *de Jesus & de Marie*, qui portoient une Croix émaillée de bleu, orlée d'or, au milieu de laquelle il y avoit un nom de Jesus d'or. Les *Filles de l'Enfant Jesus* sont une Societé de Filles établies à Rome en 1661, au nombre de trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jesus-Christ a passées sur la terre. Une autre Congrégation de Filles, dont on a publié l'Histoire, fut instituée à Toulouse sous le même nom, & la même année, par Madame *de Mondonville*. Mais elle a peu subsisté.

JET DE FEU, s. m. Nom de certaines fusées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair, comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées de jour par le Soleil, ou par une grande lumiére pendant la nuit.

JETTÉ, s. m. Terme de Danse. Pas qui se fait en sautant; comme le *demi-jetté* se fait en sautant à demi. Ce pas n'est que la partie d'un autre pas, & ne peut remplir seul une mesure.

JETTÉE, s. f. Amas de pierres, de sable & de cailloux, *jetté* dans un certain espace de mauvais chemin, pour en rendre le passage plus facile. On appelle *jettée*, chaque nouvel essain des Abeilles. En termes de Faucon-

nerie, on dit, *jetter* le Faucon, & *lâcher* l'Autour.

IGNICOLE, f. & adj. latin. Nom qu'on donne à ceux qui adorent le Feu, tels que les Guebres, qui ont conſervé l'ancienne Religion de Perſe.

IGNOBLE, adj. lat. qui ſignifie, bas, vil, ſentant une baſſe extraction. L'idée de ce mot eſt directement oppoſée à celle de *noble*.

IGNORANTIN, ſ. m. Nom des Aſſociés d'une Congrégation Religieuſe, inſtituée en France par M. *de la Salle*, pour commencer l'éducation des Enfans du commun; c'eſt-à-dire, pour leur apprendre à lire, à écrire, & pour leur donner les premiers principes de Religion. Leur nom vient de la Profeſſion qu'ils font, de ne ſavoir que ce qu'ils doivent enſeigner.

ILLATION, ſ. f. lat. Terme d'Egliſe, qui ſe dit, comme *tranſlation*, pour, tranſport, ou retour, des Reliques d'un Saint. Cependant, il n'eſt guéres en uſage que pour le retour de celles de Saint Benoît, d'Orleans à l'Abbaye de Fleury.

ILLEGAL, adj., formé du latin, pour ſignifier *illégitime*, ou plus généralement, ce qui eſt contre les loix. *Illégalité* n'eſt guéres en uſage, quoiqu'*illegitimité* ſe diſe fort bien, pour exprimer la qualité d'un Enfant, qui n'eſt pas né d'un mariage légitime: ſur quoi l'on doit remarquer que devant les mots ſimples, qui commencent par *l*, *il* prend ſouvent la force de la négative. Mais on ne connoît pas, là-deſſus, d'autre regle que l'uſage. *Illetré*, *illibéral*, *illimité*, &c., ſont des exemples de l'un; *illuſtre*, *illuminé*, *illuſion*, &c., en ſont de l'autre.

ILLUTATION, ſ. f. lat. Terme d'art, pour ſignifier l'action d'enduire quelque choſe de *boue*, ou de limon.

ILOTE, ſ. m. gr. Nom que les anciens Habitans de Lacédemone donnoient aux Eſclaves, d'après les Loix de Lycurgue.

IMBECILLITÉ, ſ. f. latin, qui ſignifie également foibleſſe de corps ou d'eſprit. C'eſt l'effet ordinaire d'un fort grand âge.

IMBRICÉ, adj. latin. Tuiles *imbricées*. On donne ce nom aux Tuiles concaves, ou, ſuivant la ſignification du mot, faites en goutiere. En Dauphiné & dans d'autres Provinces, on employe des tuiles *imbricées*, pour couvrir les Maiſons.

IMEROS ou HIMEROS, ſ. m. Dieu du déſir, chez les anciens Grecs; comme *Eros* & *Pothos* étoient ceux de l'amour & du Souhait. On les repréſentoit tous trois ſous la figure de trois Cupidons, ou trois Amours.

IMMA, ſ. m. Terre rouge, dont les Teinturiers & les Peintres ſe ſervent, en Perſe, & que les Femmes emploient auſſi pour ſe colorer le viſage. L'*Imma* ſe tire particuliérement de la Montagne de Chiampa, près de Bander-Abaſſi.

IMMATERIALISTES, ſ. & adj. Nom d'une Secte de Philoſophie aſſez moderne, & née en Angleterre, qui prétend que tout eſt eſprit, & que le monde n'eſt compoſé que d'être penſans; c'eſt-à-dire, que tout ce que nous croyons voir & ſentir de corporel n'a pas de réalité, & que ce ſont des fantômes que notre eſprit fabrique, ou qui naiſſent en nous par la même néceſſité qui nous a fait naître.

IMMATRICULER, v. actif. *Voyez* MATRICULE.

IMMENSURABLE, adj. lat. La *Bruyere* a riſqué ce mot, qui n'étoit pas en uſage avant lui, pour ſignifier, plus proprement, ce qui ne peut être aſſujetti à une meſure phyſique.

IMMEUBLES, ſ. m. Terme de Coutume & de Pratique, qui

signifie des biens en fond, ou en nature de fond ; par opposition aux biens qui se nomment Meubles, ou Effets mobiliers. On appelle, dans le même langage, une action *immobiliaire*, celle qui est intentée pour entrer en possession d'un *immeuble*.

IMPAIABLE, adj. Ce qui ne se peut payer, ce qui est hors de prix. Il ne se dit guéres que dans le figuré, pour incomparable, sans égal, sans comparaison.

IMPALPABLE, adj. lat. Ce qui ne peut être touché, ou ce qui ne fait aucune impression sur les sens, lorsqu'on y touche ; comme l'air, la fumée, &c.

IMPARTABLE, adj. latin. Terme de Droit, qui signifie ce qui ne peut être partagé, divisé, dans une succession ; tel que les Duchés, les Marquisats, & tous les Fiefs de Dignité. *Impartibilé* est le substantif.

IMPARTIAL, adject. latin. Exempt de partialité, neutre entre deux Partis. *Impartialité* est le substantif, & *Impartialement*, l'adverbe.

IMPECCANCE, s. f. lat. Terme dogmatique qui signifie l'état d'un Homme qui ne commet aucun péché ; comme *impeccabilité* signifie l'impossibilité d'en commettre. L'*Impeccabilité* emporte l'*Impeccance*.

IMPERTUREABLE, adj. lat. Qui ne peut être troublé. Il se dit particulierement d'une mémoire ferme, qu'aucune interruption ne peut faire manquer.

IMPLANTER, v. act. latin. Terme de Médecine & de Chymie, qui signifie insérer, planter, une chose dans une autre. *Implantation*, s. f., se dit dans le même sens.

IMPLEXE, adj. lat. Terme de Poësie dramatique, qui signifie, composé de plusieurs parties, ou d'un grand nombre d'événemens variés, quoique liés naturellement au sujet. Une action peut être *implexe*, sans être double.

IMPLIQUER, v. act. latin. Terme de Logique, qui ne se dit guéres que du raisonnement. Il signifie proprement, *renfermer avec quelque obscurité*. Lorsque deux idées sont incompatibles, ou se contredisent, on dit qu'elles *impliquent contradiction*, ou simplement, qu'elles *impliquent* ; c'est-à-dire, qu'elles se choquent & qu'elles se détruisent mutuellement. *Implication* s'emploie dans le même sens. On dit fort bien, il y a de l'*implication* dans ces deux idées.

IMPOSTEUR, s. m. lat., qui signifie celui qui trompe adroitement, de paroles ou d'actions, celui qui en impose. Ce mot est aussi adj. Un air, un langage, *imposteur*. On dit, absolument, c'est une *imposture* ; & avec un régime, l'*imposture des yeux*, de la physionomie, &c.

IMPOT, s. m. lat. Nom qui ne se donnoit autrefois qu'aux nouvelles levées passageres de deniers, que le Gouvernement imposoit, pour les besoins de l'Etat, mais qui s'applique, en général, à toutes les contributions des Sujets depuis que la plûpart des anciens *impôts* sont devenus habituels.

IMPRIMERIE DE PEINTURE, s. f. Invention nouvelle, qui consiste à imprimer des Tableaux, avec trois couleurs, aussi facilement que des Estampes, & avec autant d'exactitude que si le pinceau y étoit employé. On doit cet Art à un Peintre nommé *le Blond*. *Ugo Carpi*, Italien, en avoit donné quelque idée au commencement du seiziéme siécle, en imitant, dans les Estampes, les desseins lavés, ou l'espéce de Peinture, d'une seule couleur, que nous nommons *Camayeu*.

IMPROPERE, s. m. Mot pu-

rement latin, qui ſignifie, reproche affligeant, injurieux. Il ne s'emploie qu'en termes eccléſiaſtiques, pour les injures, que Notre-Seigneur eſſuya dans ſa Paſſion, & qui ſe chantent dans l'office de la Semaine Sainte. Il y a dans l'Egliſe du ſaint Sépulchre, à Jéruſalem, une Chapelle de l'*Impropere*.

IMPURETÉ LEGALE, ſ. f. On donnoit ce nom, dans l'ancienne Loi, à une ſorte de tache, qui ſe contractoit en faiſant différentes choſes *défendues*, ou nommées *impures*; ce qui demandoit des purifications.

INALIENABLE, adj. latin, ce qui ne peut être aliené, c'eſt-à-dire, dont on ne peut perdre ni céder la propriété. Le Domaine royal eſt *inaliénable*; mais cette *inaliénabilité* n'eſt que de droit poſitif.

INALLIABLE, adject. formé d'*allier*. Il ne ſe dit guéres que de certains métaux, qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre.

INANITÉ, ſ. f. lat. Terme de Chronologie, qui ſe dit de la durée du Monde, avant la Loi de Moïſe.

INCISIF, adj. lat., qui ſe dit, en Médecine, pour diviſant, attenuant. Les Eaux minérales ſulphureuſes ſont *inciſives*.

INCIVIL, adj. En termes de Juriſprudence, on appelle, *Clauſe incivile*, une clauſe faite contre la diſpoſition des Loix.

INCOMMUTABLE, adj. lat. Ce qui ne peut recevoir de changement. C'eſt un terme de Pratique. Propriété *incommutable*, c'eſt-à-dire, dont on ne peut être dépoſſedé légitimement. *Incommutabilité* eſt le ſubſtantif.

INCONCILIABLE, adj. lat. Incapable de conciliation, c'eſt-à-dire, de ſe lier, ou de s'accorder, avec quelqu'un, ou avec quelque choſe.

INCONSEQUENT, adj. lat. Terme aſſez nouveau, pour ſignifier ce qui eſt ſans ſuite, ſans liaiſon. Il ſe dit ſur-tout du raiſonnement, & de tout ce qui en dépend, comme la conduite morale, &c. On en a fait le ſubſtantif *Inconſéquence*, qui ne s'emploie que dans le même ſens.

INCONSIDERATION, ſ. f. lat. Défaut d'attention, qui vient ordinairement d'un défaut de prudence. *Inconſideré* eſt l'adjectif, dont on a fait même *inconſiderément*.

INCONTINENCE D'URINE, ſ. f. Terme de Médecine, pour ſignifier un écoulement involontaire de l'urine, qui arrive lorſque le reſſort du ſphincter eſt relâché.

INCORRECTION, ſ. f. lat. Terme qui s'eſt introduit dans les Arts pour ſignifier défaut d'éxactitude dans le deſſein, où l'exécution d'un Ouvrage. L'*Incorrection* s'allie quelquefois avec les plus grandes qualités du génie & du ſavoir.

INCRASSER, v. act. lat. Terme de Médecine, qui ſignifie épaiſſir par quelque mêlange. Le ſang s'*incraſſe*, en ſe chargeant de diverſes parties qui nuiſent à ſa circulation.

INCULPATION, ſ. f. latin. Attribution qu'on fait d'une faute à quelqu'un. C'eſt un terme de Palais, qui ne ſignifie pas tant que celui d'accuſation; parce que celui-ci emporte l'idée des formes juridiques.

INCURIE, ſ. f. Mot purement latin, qui ſignifie exemption de ſoin, indolence. Il ne s'emploie guéres que dans le ſtyle familier.

INCUSE, adj. lat. Terme de Médailliſte, qui ſe dit de certaines Médailles frappées d'un ſeul côté, par la négligence & la précipitation des Ouvriers. Il ſe trouve des Médailles *incuſes*, c'eſt-à-dire, non-frappées, dans les Antiques & dans les Modernes.

INDECIS, adj. lat. Qui n'eſt pas décidé. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Un Homme *indécis* eſt un Homme irréſolu, qui a peine à ſe déterminer. Une affaire eſt *indeciſe*, lorſqu'elle n'eſt pas encore décidée. *Indéciſion*, ſ. f., ne ſe dit guéres que dans le premier ſens, pour irréſolution, incertitude.

INDEFECTIBILITÉ, ſ. f. lat. Terme eccléſiaſtique, qui ſignifie, qualité d'une choſe *qui ne peut manquer*. Il ne ſe dit que de l'Egliſe, à laquelle cette prérogative eſt aſſurée par la promeſſe de Jeſus-Chriſt. *Indeffectible* eſt l'adjectif.

INDESTRUCTIBLE, adject. lat., qui ne peut être détruit. Tels paroiſſent les genres d'Animal & de Plante, dont la forme reçoit bien quelque altération, par le mêlange des eſpéces, ou par l'acceſſion de quelques parties étrangeres, mais dont le fond ſemble incapable de changer.

INDIGESTION, ſ. f. latin. Embarras, ou douleur de l'eſtomac, cauſé par l'excès, ou la qualité des alimens, qu'il ne peut digerer.

INDIGITAMENT, ſ. m. lat. Nom d'un livre des anciens Pontifes Romains, qui contenoit le nom des Dieux, la forme de leur Culte, & les cérémonies qui étoient particulieres à chacun.

INDIRE, ſ. m. Terme de Fief. On appelle *droit d'indire aux quatre cas*, un droit par lequel quelques Seigneurs peuvent doubler leurs rentes & leurs revenus en quatre cas; 1° Pour le voyage d'Outre-Mer. 2°. Pour une nouvelle Chevalerie. 3°. Quand le Seigneur eſt Priſonnier de guerre. 4°. Pour le Mariage d'une Fille.

INDIRECT, adj. lat. En termes de Logique, on appelle Modes *indirects* de Syllogiſme, ceux qui ne concluent pas directement. La concluſion n'en eſt pas auſſi évidente que celle des autres.

INDISPONIBLE, adj. Terme de Palais, qui ſe dit des biens dont les loix ne permettent pas de *diſpoſer*.

INDISSOLUBLE, adj. latin, Ce qui ne peut être rompu. Des liens *indiſſolubles*. Il ne s'emploie guéres que dans le ſens Moral, auſſi bien qu'*indiſſolublement*, qui eſt l'adverbe.

INDIVIS, adj. lat. Terme de Palais, qui ſignifie ce qui n'eſt pas diviſé. *Par indivis* eſt un adverbe, qui ſe dit, dans le même langage, pour, *en commun*, *ſans diviſion*.

INDUCTION, ſ. f. lat. Dans le ſens moral, il ſignifie l'action d'engager quelqu'un à faire une choſe, ſoit par adreſſe, ou par des motifs expliqués. Il ſe dit auſſi des ſuites d'une choſe, qui conduiſent à une autre; ſur-tout en matiére de raiſonnement, où quelquefois une preuve s'étend par *induction* à des points différens de celui qu'on avoit à prouver. En termes de Phyſique, c'eſt l'action d'étendre, ou d'appliquer quelque choſe ſur la ſurface d'une autre, ſur-tout quelque choſe de ductile & de mou.

INDULGENCE, ſ. f. latin. Dans quelques anciennes médailles, l'*Indulgence*, priſe pour *facilité à pardonner*, eſt repréſentée, par une Femme aſſiſe, qui tend la main droite, & qui tient un ſceptre de la main gauche.

INELIGIBLE, adj. lat. Terme de Conclave & de Chapitre, qui ſignifie *celui* qui ne peut être *élu*. L'élection eſt nulle, quand elle tombe ſur un ſujet *ineligible*.

INERTIE, ſ. f. latin. Terme dogmatique, qui ſignifie incapacité d'action. On appelle *Force d'inertie*, dans les corps, une réſiſtance au mouvement, qui ne vient que de leur maſſe, & qui eſt proportionnelle, comme la

pesanteur, à la quantité de matiére qui leur est propre.

INFÉODATION, s. f. Terme de Coutume, qui signifie l'action par laquelle on donne quelque chose en fief, ou on l'unit à son fief. *Inféoder* est le verbe.

INFILTRATION, s.f., formé de *filtrer*. C'est l'action d'une chose qui se glisse & s'insinue dans les pores des parties solides.

INFINITIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom d'un mode, dans la conjugaison des verbes. C'est celui qui marque l'action, en général, sans désigner aucun tems précis. Il est quelquefois employé pour substantif, comme, le *manger* & le *boire*. La plûpart des sustantifs Anglois ne sont que l'infinitif des verbes.

INFIRMATIF, adj. lat. Terme de Palais, qui signifie ce qui affoiblit la force d'une chose, ou ce qui l'ôte tout-à-fait. Il se dit particuliérement des Jugemens supérieurs, qui révoquent, ou qui restraignent, ceux des inférieurs. Un *Arrêt infirmatif* de telle Sentence.

INFLATEUR, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Philosophes, qui prétendent que le continu est composé de points enflés.

INFORMATEUR, s. m. Les Allemands donnent ce nom, pour celui de Précepteur, à ceux qui sont chargés de l'instruction des jeunes gens. Il vient du verbe latin, qui signifie former, instruire.

INFORME, adj. lat. Ce qui n'a point de forme réguliere, ou ce qui est encore éloigné de celle qu'il doit recevoir. Il se dit également des Ouvrages de l'art & de la nature. Les anciens Astronomes appelloient *informes*, les Etoiles qu'ils ne faisoient point entrer dans les *Constellations*, ou *Figures* du Ciel. Ils les nommoient aussi *Sporades*, c'est-à-dire, semées sans ordre. Les Modernes ont formé de nouvelles Constellations, d'une partie de ces Etoiles.

INFORTIAT, s. m. Terme de Jurisconsulte. C'est le nom qu'on donne au second Volume *du Digeste*, compilé du tems de *Justinien*.

INFRACTION, s. f. lat. Action par laquelle on viole quelque devoir. L'*Infraction* d'un Traité, d'une Régle, &c.

INGENERABLE, adj. latin. Terme de Physique, qui se dit de la nature essentielle des choses, qu'on suppose invariable, incapable d'altération, & qui s'est trouvée telle par la création divine, sans être jamais sortie d'une matiére premiere, différente d'elle-même.

INIGISTE, s. m. Nom que le Peuple donnoit aux Jésuites, dans leur origine, du nom Espagnol de Saint Ignace, qui est *Inigo*.

INPROMPTU, s. m. & adv. Ce mot, qui est purement latin, signifie sur le champ, sans préparation. Un ouvrage d'esprit, un repas, & tout ce qui se fait à la hâte, prend le nom d'*Inpromptu*.

IN-SEIZE, s. m. Terme d'Imprimerie, qui désigne un format de Livre, au-dessous de l'*in*-douze. Chaque feuille, dans l'*in*-seize, à trente deux pages, ou seize feuillets.

INSIPIDE, adject. lat., sans goût, sans saveur, en un mot sans aucune qualité qui excite les sens. Il se dit dans le Figuré, pour signifier, fade, plat, sans esprit, & sans élégance.

INSOCIABLE, adj. lat. Farouche, ennemi de la société, ou qui n'en est pas capable. Un esprit, une humeur, *insociable*.

INSOLITE, adject. Mot purement latin, introduit assez nouvellement pour signifier, ce qui n'est point en usage, ce qui est inusité.

INSOLUBLE, adj. Mot purement latin, qui ſe dit d'une difficulté qui ne peut être expliquée.

INSTABILITÉ, ſ. f. latin. Qualité qui porte à changer, qui fait qu'on ſe fixe difficilement, qu'on n'eſt pas ſtable, conſtant.

INSTANTANÉE, adjectif d'*inſtant*. Il n'eſt guéres en uſage que dans les matiéres de Phiſique, pour ſignifier ce qui ne dure qu'un moment, ce qui paſſe fort vîte, ou ce qui répond à une durée très-courte. Il doit s'écrire avec deux *e*, au maſculin, comme *Ptolomée*, *Pompée*, & comme tous les mots terminés en *é*, qui finiſſent en latin, par *eüs*.

INSTITUTION, ſ. f. lat. Outre l'acception commune, ſuivant laquelle ce mot ſignifie *établiſſement*, il ſe dit en termes de Droit Civil, des Teſtamens, & des diſpoſitions qui ſe font par d'autres Actes. Dans le Droit Canon, il ſignifie toutes ſortes de proviſions, qui font le titre par lequel on acquiert un Bénéfice, & l'on s'y maintient. On appelle *Inſtituteur*, celui qui eſt chargé de donner les premieres inſtructions à un Prince du Sang.

INSURGENT, ſ. m. lat. Terme d'Hiſtoire, qui ne ſe dit néanmoins que de certaines Troupes de Hongrie, *levées* extraordinairement pour le ſervice de l'Etat.

INTACT, adj. lat. Terme du langage familier, qui ſignifie ce qui eſt demeuré pur, entier, & tel qu'il étoit, parce qu'on n'y a pas touché. Les Phyſiciens ont tiré de la même ſource, *intactile*, pour ſignifier ce qui ne peut tomber ſous le ſens du *tact*.

INTEGRAL, adj. *Calcul integral*. *Voyez* CALCUL. *Integrer* & *Integration* ſont des termes de la même méthode.

INTEGRANTE. *Partie intégrante*. Terme de Philoſophie, qui ſe dit des principales parties d'une choſe, de celles qui conſtituent ſon eſſence, & ſans leſquelles elle changeroit de nature.

INTEGRE, adj. purement latin, qui ſignifie *entier*, mais qui ne s'emploie que dans le Figuré, pour ſignifier pur, ſans corruption. Un Juge *integre*, c'eſt-à-dire, ſans reproche, d'une Juſtice éprouvée. Une vertu *integre*, c'eſt-à-dire, ſans tache, ſupérieure aux ſoupçons. *Integrité* eſt le ſubſtantif.

INTERCURRENT, adj. lat. Fiévre *intercurrente*. On donne ce nom à diverſes ſortes de fiévres qui ne ſont pas ſtationaires, mais qui ſe mêlent avec celles qui le ſont, & qui ont tantôt plus, ou tantôt moins de violence. Le pouls, qu'on nomme *intercurrent*, n'eſt pas différent de l'*intercédent*, qui ſignifie à-peu-près la même choſe.

INTERCUTANÉE, adj. lat. Ce qui eſt entre la peau & la chair.

INTERESTS LUNAIRES, ſ. m. Au Levant, on donne ce nom aux *intérêts* uſuraires que les Juifs font payer aux Chrétiens; parce qu'ils ſe payent par Lunes, au grand profit de l'Uſurier.

INTERLOCUTEUR, ſ. m. lat. Nom qu'on donne aux différens Perſonnages qu'on introduit dans un Dialogue, & qui le forment entre eux.

INTERPRETATIF, adj. lat. Ce qui reçoit, ou ce qui peut recevoir, une interprétation, relative à des Principes connus. Ainſi, l'on appelle *permiſſion interprétative*, celle qu'on auroit pû obtenir, ſi des obſtacles imprévus n'avoient empêché de la demander; moyennant quoi, l'on agit comme ſi on l'avoit demandée & obtenue.

INTERVERSION, ſ. f. latin. Changement, trouble, entre pluſieurs choſes. On dit fort bien l'*interverſion*, pour, *le dérangement de l'ordre*. Quelques bons Ecrivains ont employé auſſi ce mot,

pour *diverſion* de deniers, entre plusieurs perſonnes, qui s'entendent pour les *faire tourner* à leur profit. *Intervertir* eſt le verbe, dans ces deux ſens.

INTESTABLE, adj. Mot purement latin, qui ſignifie celui qui ne peut être appellé en témoignage, par quelque défaut qui lui ôte ce droit.

INTHRONISATION, ſ. f., composé de Thrône, pour ſignifier la partie du couronnement d'un Roi, dans laquelle il prend poſſeſſion du Thrône. On dit auſſi *inthroniſer*, pour, *placer ſur le Thrône.*

INTITULER, v. actif, latin. Donner un titre à quelque choſe. Il ne ſe dit guéres que des Livres, des Mémoires, des Actes, &c. *Intitulé* s'emploie quelquefois comme ſubſtantif, au lieu de *titre.*

INTOLERANT, adj. lat. Terme de Religion qui ſignifie celui qui n'en admet point d'autre que la ſienne, parce qu'il la croit ſeule bonne. On appelle *Intoleranтiſme*, la Doctrine ou le ſentiment, de ceux qui ne veulent ſouffrir aucune autre Religion, que la leur.

INTROCESSION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique, qui ſignifie *retirement*. Il ſe dit des parties d'une choſe molle, qui, étant pénétrées par celles d'une autre, cédent à cette action, & ſe retirent en ſe comprimant.

INTRODUCTIF, adj., formé d'introduire, comme Introduction & Introducteur. Il ſe dit de ce qui mene à quelque choſe, de ce qui lui ſert comme d'entrée. Une Requête, une Réflexion *introductive.*

INTROMISSION, ſ. f. latin. Terme de Médecine, qui ſe dit pour, Introduction phyſique, ou action d'introduire une choſe dans une autre.

INTSIA, ſ. m. Nom d'un grand arbre de Malabar, qui eſt une eſpéce d'Acacia toujours verd. Son écorce & ſes feuilles ſont employées, dans la Médecine, pour les maux de ventre & les ulceres.

INTUS-SUSCEPTION, ſ. f. lat. Terme de Phyſique & de Médecine, qui ſignifie, tantôt l'attraction de quelque fluide, dans l'intérieur d'un corps, comme celle de la ſeve dans les canaux d'une Plante ; tantôt l'entrée, contre nature, d'une choſe dans une autre, comme celle d'un inteſtin, qui ſe rendouble, c'eſt-à-dire, dont une portion entre dans l'autre.

INVALIDER, v act., qui ſignifie, en termes de Pratique, rendre nul. Il ſe dit des actes & des engagemens.

INVARIABLE, adj. lat., qui ſe dit de ce qui n'eſt point ſujet à changer. *Invariabilité* eſt le ſubſtantif.

INVESTIGATEUR, ſ. m. lat., celui qui cherche quelque choſe, qui s'applique à faire des découvertes, ſur-tout en matiéres d'Antiquités & de Phyſique, auxquelles ce mot paroît borné.

INVOLUTION, ſ. f. lat. Mot qui s'eſt introduit, pour ſignifier l'action d'entourer, ſur-tout dans le ſens Moral, où quelques bons Ecrivains n'ont pas fait difficulté de dire, une grande *involution* de circonſtances.

INUSITÉ, adj. lat., ce qui n'eſt pas en uſage ; ou ce qui n'arrive point, ce qu'on ne voit point, ce qu'on n'éprouve point ordinairement.

JONCHER, v. act., qui ſignifie parſemer, couvrir. Il eſt formé de Jonc, apparemment parce que les Joncs ſont en grand nombre ſur leurs tiges, ou parce qu'étant coupés, ils ſe répandent aiſément.

JONIEN, ſ. m. gr. Terme de Proſodie. C'eſt le nom d'un pié des vers grecs & latins. Le grand *Jonien* eſt composé d'un Spondee

& d'un Pyrrhique, c'eſt-à-dire, de deux longues & de deux breves. Le petit, d'un Pyrrhique & d'un Spondée.

JONTHLASPI, ſ. m. Plante ſarmenteuſe, qui eſt une eſpéce de Thlaſpi, couverte, ſuivant la ſignification du mot grec composé, d'un *poil blanc*, qui la fait réſiſter au froid. On diſtingue le grand & le petit, tous deux déterſifs & vulnéraires.

JOSEPH, Le *Coton-Joſeph* eſt une ſorte de Coton filé, de qualité médiocre. On donne le nom de *Joſeph-fluant*, de *Joſeph-collé*, de *Joſeph-à-ſoie*, à différentes eſpéces de Papier.

JOU, ſ. m. Nom que les Celtes donnoient à leur Dieu, que quelques-uns prennent pour Jupiter. On prétend que ce nom ſignifioit Jeuneſſe, & qu'ils vouloient marquer l'Eternité de Dieu, qui ne vieillit jamais. Quelques-uns y croient trouver le véritable nominatif de Jupiter, dont le genitif eſt *Jovis*. Le *Mont-Jou*, dans les Alpes, étoit nommé par les Latins, *Mons Jovis*; & dans nos Provinces Méridionales, on dit encore *Di-jou*, pour *Jeudi*.

JOUER. Terme commun, qui a différens régimes, dont il ſeroit difficile d'expliquer les raiſons. On dit *jouer* quelqu'un, pour, s'en mocquer, ou le tromper; *jouer* un rolle, pour l'exercer; *jouer* le Dévot, *jouer* l'Homme fin, &c., pour contrefaire ces qualités; *jouer* un jeu, le *jouer* bien, ou mal. Dans toutes ces ſignifications, *jouer* eſt actif. Mais on dit, *jouer* de la Flute, *jouer* à la Paume, & *jouer*, ſans aucun régime.

JOUFFLU, adj., formé de *joue*. Vieux mot, qui ſe dit encore, dans le ſtyle familier, d'une perſonne qui a les joues groſſes.

JOUI, ſ. m. Célebre liqueur du Japon, dont les Japonois ſçavent, ſeuls, la compoſition, & que les autres Indiens achetent d'eux, à grand prix. Elle ſe garde de dix ou douze ans ſans ſe corrompre, & l'on vante beaucoup ſa vertu pour réparer les forces. On croit que la baſe du *joui* eſt du jus de Bœuf, exprimé lorſqu'il eſt à demi roti.

JOVIAL, adj., formé apparemment de *joie*, puiſqu'il ſignifie ce qui en porte les apparences. Humeur, maniére, *joviales*. La Reine *Chriſtine de Suede* avoit établi, à Stokolm, une aſſemblée, qui ſe nommoit *Joviale*; mais ce nom lui venoit du mot latin, qui ſignifie Jeudi, parce qu'elle ſe tenoit ce jour-là.

JOURNÉE, ſ. f. En termes de Guerre, *Journée* ſe dit pour Bataille. La *journée* de Fontenoi. On appelloit autrefois *journée*, dans les piéces de Théâtre, ce qu'on nomme aujourd'hui une Scène.

JOUR DE PLANCHE. Nom qu'on donne, dans les Ports, à des jours reglés, pendant leſquels ceux qui y ont des marchandiſes ſont obligés de les décharger, ou de payer une certaine ſomme, pour chaque jour qu'ils les y laiſſent de plus, lorſque les jours de Planche ſont expirés.

JOURNEAU, ſ. m. Meſure de terre qui peut être labourée en un jour, & qui revient au *Jugerum* des Anciens. Dans quelques Provinces, on compte, & on donne les Terres par *journaux*, au lieu d'arpens.

JOUVENCE, ſ. f. lat. ou JUVENCE. Vieux mot qui ſignifie Jeuneſſe, & qui ne s'eſt conſervé que dans cette expreſſion *la Fontaine de jouvence*, pour ſignifier une Fontaine imaginaire, dont l'eau faiſoit rajeunir. *Jouvançeau*, qui a ſignifié jeune Homme, ſe dit encore dans le ſtyle badin, comme *Jouvancelle*.

IPSO FACTO. Expreſſion latine, qui eſt devenue françoiſe, par le fréquent uſage qu'on en fait, elle ſe dit proprement des

excommunications qui ſont encourues *dès que l'action eſt commiſe.* Mais on l'étend, dans l'uſage, à tout ce qui ſe fait, ou qui arrive, à l'occaſion particuliere de quelque choſe.

IRRADIATION, ſ. f. lat. Action d'un corps lumineux, qui jette des rayons. C'eſt par l'*irradiation* du Soleil ſur les nuées, que ſe forme l'Iris, ou l'Arc-en-Ciel.

IRREDUCTIBLE, adj. latin. Terme de Phyſique, qui ſignifie ce qui ne peut plus être rétabli dans ſon premier état. Toutes les teintures métalliques ne ſont pas *irreductibles.*

IRREGULARITÉ, ſ. f. latin. En termes Canoniques, on diſtingue deux ſortes d'*irrégularité*, c'eſt-à-dire, de cenſure; celle qu'on encourt, pour un défaut, & celle où l'on tombe, pour un crime. L'*irrégularité* rend incapable d'acquerir un Bénéfice, mais ne rend pas incapable de poſſeder celui qu'on a déja. On appelle *irrégulier*, celui qui, ayant encouru l'*irrégularité*, eſt devenu incapable de recevoir les Ordres, ou d'en faire les fonctions, s'il les a reçus, ou d'être pourvû d'un Bénéfice.

IRRESISTIBLE, adj. lat. A quoi l'on ne peut réſiſter. Les Théologiens en ont fait *irreſiſtibilité*, ſ. f. Ceux qui croient la grace *irréſiſtible* s'écartent de la Doctrine de l'Egliſe.

IRRESOLUBLE, adj. latin, formé du verbe, qui ſignifie réſoudre. Les Géométres ont introduit ce mot, pour les Problêmes qui ne peuvent être expliqués, comme *inſoluble* ſe dit d'une difficulté invincible de raiſonnement.

IRRITANT, adj. lat. Terme de Droit, auquel on fait ſignifier, ſuivant le ſens du mot latin, ce qui *annule*, ce qui rend *vain*, *inutile.* Une clauſe *irritante.*

ISARD, ſ. f. Nom qu'on donne, dans les Pyrenées, à l'eſpece de Chevre, qui ſe nomme ailleurs Chamois, & dont la peau eſt fort eſtimée dans le Commerce des cuirs. On prétend qu'il ſe trouve, dans ſa veſſie, une ſorte de *Beſoard*, à laquelle on attribue d'excellentes propriétés.

ISCHIO-CAVERNEUX, adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles attachés à l'Iſchion, & ſitués le long des racines des corps caverneux.

ISIAQUE. *Table iſiaque.* Nom qu'on a donné à un célébre monument de l'antiquité, qui contient la figure & les myſteres d'Iſis, avec un grand nomble de cérémonies religieuſes des Egyptiens. Il fut trouvé au ſac de Rome, en 1525. L'original s'eſt perdu depuis, mais il a été gravé pluſieurs fois, & pluſieurs Sçavans ont tenté de l'expliquer.

ISLAM. *Voyez* ESLAM.

ISLOT, ſ. m. Diminutif d'Iſle, que les voyageurs employent ſouvent, pour ſignifier une petite Iſle.

ISOLER, v. act. ital. Rendre quelqu'un ſemblable à une Iſle, c'éſt-à-dire, rompre tous les liens qui l'attachent, le ſéparer de tout; comme une Iſle eſt ſéparée de toutes les autres terres. Un Homme *iſolé* eſt un Homme libre, indépendant, qui ne tient à rien.

ISOPSEPHE, adj. gr., qui ſignifie d'égal calcul. On donne ce nom à des vers conſtruits de maniére, que les lettres numérales du premier diſtique produiſent le même nombre que celles du ſecond. On a prétendu en trouver dans *Homere.* Il y a quelques Epigrammes de cette nature dans l'Anthologie.

ISORAMUNE, ſ. m. Arbre du Malabar, dont le ſuc de la racine eſt fort vanté pour les maladies de la poitrine.

ISTHMION, ſ. m. Eſpece de coëffure des anciennes Grecques, qui ſe trouve dans les médailles.

C'eſt un terme d'Antiquaire. La tête couronnée de l'*Iſthmion*.

ITHOS, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *moralité*, ou le moral d'une choſe. Dans les Sermons des Peres grecs, la derniére partie, qui en contient la morale, ſe nomme *Ithos* ou *Ethos*; ſuivant les différentes prononciations de l'ɲ grec. *Moliere* s'eſt ſervi de ce mot.

ITYPHALLE, ſ. gr. Nom d'un ancien Amulete, qu'on portoit pendu au cou. On lui attribuoit de grandes vertus contre les maladies, & même contre l'envie & la haine. Les Empereurs même portoient l'*Ityphalle*, comme on porte aujourd'hui le ſachet Anti-apoplectique de M. *Arnoult*.

JUABEBA, ſ. m. Arbriſſeau de l'Amérique, dont on vante beaucoup la racine, pour les obſtructions des reins. Elle eſt d'une amertume extraordinaire.

JUBIS, ſ. m. Raiſins en grappes, ſechés au Soleil, que les Epiciers tirent ordinairement de Provence, pour les proviſions de Carême.

JUGERE, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie la meſure de terre qu'un joug, ou une couple de Bœufs, peut labourer en un jour. On s'en ſert quelquefois pour *arpent*; quoiqu'il n'en faſſe gueres que la moitié.

JULIEN. *Ordre de ſaint Julien*. Nom d'un Ordre Eſpagnol de Chevalerie, inſtitué dans le douziéme ſiécle, qui prit enſuite le nom d'Alcantara, & dont la Grand-Maîtriſe fut unie à la couronne de Caſtille, ſous le Roi *Ferdinand* & la Reine *Iſabelle*.

JULIS, ſ. m. Petit Poiſſon de la Mer Adriatique, long comme le doigt, & couvert de petites écailles tendres, qui repréſentent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il nage en trouppe. On le mange; mais avec la précaution d'en ôter la tête, qui paſſe pour un poiſon.

JULUS, ſ. m. Petit Inſecte terreſtre, compoſé de pluſieurs Anneaux, qui marche ſur pluſieurs pattes, & qui ſe roule lorſqu'on le touche. On prétend que pris dans du vin, il eſt bon pour la jauniſſe & pour la difficulté d'uriner.

JUMELLE, ſ. f. Nom qu'on a donné à une fameuſe ſorte de double canon, inventée par un Fondeur de Lyon

JUNCAGUE, ſ. f. Plante des Marais, qui tient beaucoup du Gramen, mais dont les feuilles reſſemblent au Jonc le plus menu. Ses ſommités ſe terminent par des épis, qui portent des fleurs à pluſieurs feuilles, diſpoſées en roſe.

JUNCAIRE, ſ. f. Plante rameuſe, déterſive & vulneraire, qui eſt une eſpece de *Rubie*, & dont les tiges reſſemblent au Jonc; mais ſes feuilles approchent de celles du Lin, & ſes fleurs ſont blanches & pailleuſes. Elle croît dans les vignobles ſablonneux.

JUNTE, ſ. f. Nom qu'on donne, en Eſpagne, à une eſpece de Conſeil, compoſé d'un certain nombre de perſonnes que le Roi fait appeller, quand il lui plaît, pour les délibérations du Gouvernement, & qu'il révoque de même.

IVOIRE, ſ. m. Subſtance oſſeuſe, que les uns regardent comme une corne, d'autres comme une dent d'Eléphant, & qui ne porte le nom d'*ivoire*, que lorſqu'elle eſt détachée de la mâchoire de cet animal, pour être miſe en œuvre. Dans le Commerce en gros, les Marchands lui donnent le nom de *Morfil*. On appelle *noir d'ivoire* ou *noir de velour*, des trochiſques d'ivoire brûlé, qui ſervent à la teinture.

IVRAIE ou IVROIE, ſ. f. Nom d'une mauvaiſe herbe qui croît parmi le froment, & qui porte une graine noire. On fait venir ſon nom, de ce qu'étant en trop grande quantité dans le

pain, l'*ivraie* cause, dit-on, une sorte d'*ivresse*. Quelques - uns croient qu'elle n'est qu'une corruption du froment, & prétendent même qu'elle en réprend, quelquefois, la nature & la forme. Il y a une *ivraie* sauvage, dont les feuilles ressembleroient à celles de l'orge, si elles n'étoient plus droites, & qui s'appelle autrement l'*ivraie des Souris*; parce que les Souris la rongent.

JURÉ, s. m. Dans les Communautés d'Arts & de Professions, les *Jurés* sont des Officiers auxquels on fait prêter serment, pour les vérifications, les comptes, les visites, &c.

JUREMENT, s. m. Attestation de Dieu, ou de quelque Etre créé, pour assurer, ou pour promettre, une chose. Ainsi, le *Jurement* se divise en assertoire & en promissoire; le premier, qui se fait pour assurer une chose presente, ou passée; le second, qui regarde l'avenir, pour garantir une promesse. Le *Jurement* est un acte de Religion, direct, ou implicite. On donne mal - à - propos le nom de *Jurement* à diverses expressions, qui ne sont qu'un abus du nom de Dieu, ou de quelque chose de respectable, ou qui ne renferment qu'une simple imprécation, dont quantité de gens se font une coupable habitude, mais sans aucune intention de jurer. Un Historien a remarqué que Louis XI disoit, sans cesse, *Pacques-Dieu*. Charles VIII, *Jour de Dieu*. Louis XII, *le Diable m'emporte*. François I, *Foi de Gentil-homme*. Charles - Quint, *Foi d'homme de bien*. Charles IX *toutes sortes d'imprécations*. Henry IV, *ventre saint gris*. La Trimouille, qui défendit Dijon en 1513, *la vraie corps-Dieu*. Charles de Bourbon, *Sainte-Barbe*, Philibert, Prince d'Orange, *Saint-Nicolas*. La Roche-du-Maine, *tête Dieu pleine de Reliques*. Le Capitaine Bayard, *Fête-dieu-Bayard*, &c. Quelques-uns adoucissent le blasphême, ou l'Imprécation, par le changement de quelque syllabe, comme dans *Jerni-bleu*, *Mort-bleu*; mais à qui en veulent-ils, si ce n'est à Dieu? L'expression est ou criminelle, ou ridicule.

JUSTICE DISTRIBUTIVE, s. f. Les Jurisconsultes la divisent en remunerative, punitive & civile. La premiere, pour recompenser les mérires. La seconde, pour imposer des peines proportionnées aux crimes. La troisiéme, pour distribuer les Impôts & les Charges de l'Etat, suivant les facultés de chaque Citoyen.

JUSTIFICATION, s. f. Terme d'Imprimerie, qui signifie mesure & ajustement des lettres, pour les trouver égales & les mettre bien en lignes.

IXEUTIQUE, s. f. gr. Art de prendre les Oiseaux à la glu.

JYNX, s. m. Nom d'un petit Oiseau, qui est un peu plus gros que le Pinçon, & qui a la langue si forte & si aigue, qu'elle perce comme une aiguille. Il fait son nid dans les troncs des arbres & des édifices. On en fait manger pour l'épilepsie; & sa chair est d'ailleurs fort bonne.

IZQUIATOLE, s. m. Nom d'une boisson, en usage aux Indes Occidentales, composée d'une décoction de féves, & de diverses sortes d'herbes chaudes & odoriférantes.

K

K est le caractere de la Monnoie, qui se frappe à Bourdeaux.

KABAK, s. m. Nom célébre dans les Rélations de Moscovie, qui se donne à tous les lieux publics, où l'on vend du vin, de la bierre, de l'eau-de-vie, du tabac, des Cartes à jouer, & d'autres marchandises de même nature, au profit du Souverain, qui s'en est reservé le débit, dans toute l'étendue de ses Etats, soit

en gros ou en détail.

KAKA-TODDALI, arbrisseau fort commun au Malabar, dont la racine & le fruit verd, frits dans l'huile, forment un onguent fort vanté pour la goutte.

KAMINE-MASLA, s. f. Drogue médecinale, qui se forme, en Siberie, sur les plus hautes montagnes & les rochers les plus durs, comme une espece de chaux, ou de beurre de pierre, & qui se dissout dans l'eau, comme le sel. On lui attribue quantité de vertus, sur-tout pour la Dyssenterie & les maux vénériens; mais ses effets sont violens.

KANASTER, s. m. Terme étranger, qui signifie un grand Panier, une Mane, où l'on emballe des marchandises. On le croit emprunté des bords de la Baltique.

KANESSI, s. m. Nom de deux arbres Orientaux, dont les feuilles sechées se vendent au nombre des drogues. On les réduit en poudre, pour les prendre dans du lait, contre la diarrhée.

KANGIAR ou CANGIAR, s. m. Poignard de l'Indoustan, & d'autres Païs des Indes, célebre dans les Rélations. Il se nomme *Kandger* en Turquie, où les femmes, dit-on, en portent un, à leur ceinture.

KANTERKAS, s. m. Sorte de Fromages, qui se font en Hollande, & dont le commerce est considérable. Il y en a de verds & de blancs.

KARA-ANGOLAM, s. m. Excellent onguent vulneraire, qui se fait des feuilles d'un arbre de même nom, bouillies dans l'huile. La racine du même arbre est purgative. Il croît au Malabar.

KARMESSE, s. f. Nom qu'on donne, en Flandre & en Hollande, à une Foire annuelle de chaque lieu, où l'on fait des Processions & des Mascarades, avec milles extravagances, qui sont un spectacle curieux pour les Etrangers. C'est ordinairement le jour du Saint titulaire de la principale Eglise.

KATATIPTI-POU, s. m. Plante du Malabar, dont les vertus sont fort vantées, & qui se prend en infusion, comme le Thé. L'*Hortus Malabaricus* contient quantité d'autres plantes, dont les noms commencent par *Kata*, *Katou*, *Kasia*, &c.

KAVIAR, *Voyez* CAVIAR.

KAUKI, s. m. Arbre de l'Isle de Java, dont les fleurs distilées produisent une eau, qui a les mêmes vertus que l'eau rose & presque la même odeur.

KERATOPHITE, s. m. gr. Nom d'une plante visqueuse & transparante, qui croît dans la Mer, & qui se couvre d'une espece de croute, sur laquelle on trouve quelquefois de fort belles couleurs. On en distingue plusieurs especes.

KETSERI. s. m. Nom de diverses sortes de petits pois des Indes Orientales; comme *Ketvaron* est celui d'un petit grain du même Païs, qui est un aliment commun, & semblable à la navette.

KIASTRE, ou plûtôt CHIASTRE, s. m. Espece de bandage, dont le nom lui vient de sa forme, qui représente la lettre grecque χ. Il sert pour la rotule fracturée en travers.

KONIGSDALLER, s. m. Monnoie d'argent, qui a cours en plusieurs lieux d'Allemagne, particuliérement sur les Frontieres de France, & qui revient à trois livres six sols huit deniers de notre Monnoie.

KONISMARK, s. f. Nom d'une espece de lame d'épée, qui est large de trois ou quatre doigts, proche de la poignée, dans l'espace d'un demi pied, & dont le reste n'a que la largeur ordinaire. Elle est bonne pour la parade: ce nom lui vient de son Inventeur, le Comte de *Konismark*,

Général Suédois, qui pilla Prague, en 1648.

KORBAN, s. m. Nom d'un sacrifice, que les Chrétiens Orientaux faisoient d'un mouton, dans l'Eglise, avec l'usage d'en distribuer les piéces aux Assistans, pour représenter les anciennes Agapes. Nos Missionnaires sont parvenus à le faire abolir.

KIRIELLE, s. m. Mot formé de *Kyrie eleison*, qui est le commencement ordinaire des Litanies, pour signifier une longue énumération de choses, qui se suivent à peu près dans la même forme.

L

LA lettre *L* est le caractere de la Monnoie qui se frappe à Bayonne.

LABOURAGE, s. m. On appelle *décharge* & *labourage des vins*, *cidres*, &c., la sortie de ces liqueurs, hors des bateaux arrivés à Paris. Ce *labourage*, ou ce travail, appartient aux Maîtres Tonneliers.

LAC, s. m. lat. Grand espace d'eau, qui se trouve enclavé dans les terres. Il y a des Lacs d'eau salée, comme d'eau douce. Les Gaulois avoient un respect religieux pour les lacs, parce qu'ils les regardoient comme le sejour de quelques divinités.

LACER, v. act. Terme de chasse ou de meute, qui se dit pour *accoupler*. Une Chienne *lacée* par un Mâtin.

LACK ou LECK, s. m. Monnoie de compte, en Perse, & dans l'Indoustan. Un lack vaut cent mille roupies; une roupie d'or vaut treize roupies d'argent; & une roupie d'argent, environ 38 sols de notre Monnoie. Un *carol* vaut cent *laks*. Comme les 100000 roupies, qui font le *lack*, font des roupies d'argent, un lack vaut environ deux cens mille francs; & un carol, environ vingt millions.

LACTÉE, adj. lat. qui signifie ce qui est de nature, ou de couleur de lait. *Voyez* VEINE, VOIE, & GALAXIE.

LACUNE, s. f. lat. Terme de Littérature, qui se dit des lignes qui manquent dans quelque Ouvrage, imprimé ou manuscrit, & qui interrompent la suite du texte. *Voyez* LAGUNE.

LAGA, s. f. Nom de certaines féves, rouges ou noires qui croissent dans quelques endroits des Indes Orientales, & qui servent de poids pour peser l'or & l'argent. Elles se nomment *Conduri*, au Malabar.

LAGETTO, s. m. Nom d'une espece de laurier, de la Jamaïque, auquel on attribue une propriété fort singuliere. Sa seconde écorce est composée de douze ou treize couches, qui, séparées les unes des autres, font autant de piéces de drap ou de toile. La premiére forme un drap, assez épais pour faire des habits. Les couches intérieures sont une sorte de linge, dont on fait des chemises. Les dernieres, & celles des petites branches, fournissent autant de toiles de gaze, ou de dentelles très-fines, qui s'étendent & se resserrent comme un reseau de soie. On ne nous apprend pas si cet arbre est commun; mais il croît dans les montagnes.

LAGUNE ou LACUNE, s. f. Terme de Rélation, qui signifie des marais remplis d'eau, ou des especes de lacs. On donne particulierement ce nom aux canaux, qui partagent la ville de Venise.

LAIE, s. f. Nom de la femelle du Sanglier.

LAIETIER, s. m. Artisan qui fait des *Laiettes* & d'autres petits Ouvrages de simple bois.

LAINAGE ou LANAGE, s. m. Façon qu'on donne aux draps & aux étoffes de laine, en les tirant avec des chardons, pour y faire

y faire venir le poil ; ce qui s'appelle *lainer* une étoffe. Dans la fabrique des Tapisseries, *lainer*, c'est couvrir de laine hachée & réduite en poussiere l'ouvrage du Peintre, avant que les couleurs en soient séches ; ce qui se fait avec un petit tamis. On appelle *Barques lainieres*, de petits bâtimens, qui servent au commerce de contrebande des laines d'Angleterre.

LAITEUX, adj., qui signifie ce qui a les qualités du lait. On appelle *soupe de lait*, certains chevaux blancs tirant sur l'Isabelle. La *pierre de lait*, ou *laiteuse*, s'emploie pour provoquer le lait aux femmes. On appelle *fiévre de lait*, ou fiévre laiteuse, une fiévre qui vient aux femmes, les premiers jours de leurs couches. L'*Arbre laiteux*, qui croît en Amérique, jette un lait excellent pour les playes, & pour d'autres maux.

LAIZE, s. f. Terme de Manufacture, qui signifie la largeur qu'une étoffe ou une toile doit avoir entre les deux lisieres. C'est ce qu'on nomme *Lé*, dans l'usage commun.

LAME, s. f. En termes de Trictrac. On appelle *lames*, ou fléches, les figures coniques, sur lesquelles on case, ou l'on place les Dames dans un Trictrac.

LAMIS, draps *lamis*, s. m. Sorte de draps d'or, fabriqués à Venise, dont il se fait un grand commerce à Smyrne.

LAMON, s. m. Nom d'un bois de Brésil, qui s'appelle aussi *Brésil de la Baie*, parce qu'on l'apporte de la Baie de tous les Saints.

LAMPARILLAS ou NONPAREILLES, s. f. Sortes de petits camelots fort legers, qui se fabriquent à Lille, & dans d'autres Villes de Flandres.

LAMPASSÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit de la langue des Animaux, lorsqu'elle sort de leur gueule, & que l'émail en est différent de celui du corps.

LAMPASSES, s. f. Nom des toiles peintes Indiennes, qui nous viennent particuliérement de la Côte de Coromandel.

LAMPE, s. f. Etamine de laine d'Espagne, qui se fabrique dans quelques Manufactures de la Généralité d'Orléans.

LANCE A FEU PUANT, s. f. Terme de Mineur. On donne ce nom à une espece de lance, dont la tête contient une composition de matiéres combustibles. Lorsqu'on entend un bruit sourd, qui menace d'une contre-mine, on fait un trou du même côté, avec la sonde, & l'on y enfonce la *lance à feu puant*. On bouche soigneusement l'ouverture. La fumée qui s'enferme dans les terres, empoisonne l'air de la contre-mine, jusqu'à faire périr ceux qui y travaillent, ou du moins jusqu'à les forcer de quitter leur entreprise. Différentes sortes d'instrumens sont nommées *lances*, de leur forme. *La lance de Mauriceau* sert aux Accoucheurs, pour ouvrir la tête d'un fœtus mort, & faciliter son passage. *La lance de bombe* est une verge de fer, qui se place au travers du noyau de terre, lorsqu'on coule une bombe. *La lance du canon* est l'instrument qui reçoit la charge, & qui la conduit au fond de l'ame, &c. *La lance brisée*, dans les joutes, est une lance à demi sciée, qui peut se briser facilement, pour rendre le choc moins dangereux.

LANCELÉE ou LONCHILE, s. f. Nom d'une plante.

LANCER, s. m. Terme de chasse, qui se dit du tems & de l'action de lancer une bête, c'est-à-dire, de la faire sortir de son Fort.

LANCETTE, s. f. Diminutif de lance. Les Chirurgiens ont quatre sortes de lancettes ; la premiere, *à grains d'orge*, plus large vers la pointe que les autres,

pour les gros vaisseaux ; la seconde *à grains d'avoine*, dont la pointe est plus allongée, pour les vaisseaux plus profonds ; la troisiéme, *à langue de serpent*, très-fine & très aigue, pour les plus petits & les plus profonds vaisseaux ; la quatriéme, qu'on nomme *lancette à abscès*, & qui est plus forte, plus longue & plus large que les autres.

LANGUEIEUR, s. m. Titre d'office, qui consiste à visiter les Cochons, sur-tout à la *langue*, pour voir s'ils ne sont pas ladres.

LANIFERE, adj. lat., qui signifie *qui porte de la laine*. On donne cette épithete aux animaux qui ont cette propriété, & à certains arbres qui portent une substance laineuse, ou cotonneuse, telle qu'on en trouve dans les chatons du Saule.

LANSON, s. m. Petit poisson de Mer, dont les Morues sont friandes, & qui sert d'appas aux Pêcheurs pour les prendre.

LANSQUENET, s. m. Mot Allemand, qui signifie simple Soldat. Nous donnions autrefois ce nom à l'Infanterie Allemande, que la France prenoit à sa solde.

LANTÉES, s. f. Grandes Barques Chinoises, que les Portugais de Macao emploient pour leur commerce à Canton.

LANTERNE D'HORLOGERIE, s. f. Nom d'une petite roue, placée au centre d'une grande, qui tient lieu de pignon dans les grosses horloges.

LANTERNISTES, s. m. Nom des Membres d'une Académie établie à Toulouse, qui leur vient dit-on, de l'usage qu'ils avoient dans leur origine, de s'assembler la nuit, & de s'éclairer par de petites *lanternes*.

LANUGINEUX, adj. latin, qui signifie couvert ou rempli de poil, comme d'une espece de laine. Il y a quantité de plantes lanugineuses, telles que la Guimauve, le Bouillon blanc, la Molaine, le Tussillage, &c.

LAPMUDE, s. f. Robbe de peaux de Rennes, dont l'usage est commun dans les Parties Septentrionales de l'Europe.

LAPTOTS, s. m. Nom que les Européens donnent, en Afrique, à des Valets ou des Matelots du Pays, qu'ils prennent à leurs gages. On les nomme aussi *Gromettes*, & par corruption *Gourmets*.

LARDON, s. m. Nom qu'on a donné long tems à une petite Gazette de Hollande, soit à cause de sa forme, qui étoit longue & étroite, soit parce qu'elle contenoit quelquefois des vérités offensantes, ou des satyres, qu'on appelle vulgairement *lardons*.

LARENIER, s. m. Piéce de bois, qui avance au bas d'un chassis dormant d'une croisée, ou du quadre des vitres, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur d'une chambre.

LARIX, s. m. Nom d'un arbre, dont on prétend que le bois est incombustible. Jules César en trouva une tour entiere, au Château de Larignum, proche des Alpes, & s'efforça inutilement de la brûler.

LARME DE JOB, s. f. Espece de roseau, qui pousse de grosses tiges nouées, de deux ou trois pieds de hauteur, & dont les fleurs naissent en forme d'épi. Ses fruits, qu'elle ne porte que dans les Pays chauds, sont des coques, dont chacune renferme une semence dure & lisse, jaune d'abord, & rouge dans sa maturité, en forme de larme, de la grosseur d'un petit pois, d'où vient le nom de la plante.

LAS-D'AMOUR, s. m. Chiffres, ou lettres entremêlées, qui s'emploient, en galanterie, pour les cachets, ou pour d'autres usages. Quelques-uns écrivent *laqs-d'amour*, parce qu'il vient du

mot latin, qui signifie *laq*, ou lien.

LASSIS, f. m. Espece de Capiton, ou de Bourre de soie. On donne le même nom à des étoffes légeres de capiton.

LASTRE, f. m. Nom qui se donne, dans les Echelles du Levant, aux carreaux de verre blanc qu'on employe pour les vitrages. Il paye à Smyrne jusqu'à trente piastres d'entrée pour chaque caisse.

LATICLAVE, f. m. Nom célébre d'une robbe des Magistrats & des Senateurs de l'ancienne Rome. Recevoir le *laticlave*, c'étoit recevoir la qualité de Senateur. Mais le laticlave n'étoit proprement qu'un ornement de cette robbe, consistant dans une large bande de pourpre, qui la bordoit des deux côtés, en diminuant de haut en bas; ce qui pouvoit donner à cette bordure quelque ressemblance avec la figure d'un clou, suivant la signification du mot latin.

LATRIE, f. f. gr. Culte de Latrie. Terme de Religion, qui ne se dit que du culte, ou de l'*adoration* qu'on rend à Dieu, comme à l'Etre Suprême, principe de tous les autres Etres. On appelle sacrifice *latreutique*, celui qui s'offre à Dieu, pour reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures.

LATRINES, f. f. lat. Lieux d'aisance, pour les nécessités naturelles. Il ne s'emploie gueres qu'en parlant des anciens usages, ou dans un style au-dessus du familier.

LAVAGNE, Pierre de Lavagne. Espece d'ardoise, qui se tire d'un lieu nommé *Lavagne*, sur la Côte de Genes, & qui s'emploie également pour couvrir les maisons, & pour faire du pavé. Sa grandeur & son épaisseur la rendent bonne aussi à peindre de grands Tableaux.

LAVANDER, f. m. Nom d'une sorte de linge ouvré, qui se manufacture en divers endroits de Flandre.

LAVEGE, f. f. Pierre, qui ne se tire que de trois carrieres connues; l'une dans le Comté de Chiavenne, une autre dans la Valteline, & la troisiéme dans le Pays des Grisons. Elle sert à faire des marmites, & d'autres vaisseaux de cuisine, qui résistent au feu.

LAVIGNON, f. m. Petit coquillage marin, de la grandeur de la Moule, mais plus plat, plus large & plus court. Le poisson est de fort bon goût. Sa coquille paroît noire, dans la boue, où il se tient au bord de la Mer, mais en la lavant, on est surpris de la trouver blanche.

LAUREATS, POETES LAUREATS. En Italie, en Espagne, &c., l'usage a subsisté long-tems de couronner de laurier les Poëtes célébres, avec d'autres honneurs publics. Ils prenoient alors le titre de *Laureats*. Le Tasse mourut la veille du jour marqué pour son couronnement.

LAURES, f. f. Nom qu'on donnoit anciennement, dans l'Eglise grecque, à un certain nombre de maisons, qui formoient ce qu'on a nommé depuis une *Paroisse*. On le donnoit particuliérement aux Paroisses de Campagne, dont l'Eglise occupoit ordinairement le centre, autour duquel les maisons étoient rangées en bon ordre. Le Désert même de la Thebaïde avoit des Laures de Solitaires. On appelle *Histoire Lausiaque*, une Histoire des Laures monastiques, commencée au commencement du cinquiéme siécle, par *Palladius*.

LAXATIF, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit de ce qui lâche le ventre. Une Tisanne laxative.

LAZZI, f. m. Terme du Théâtre Italien. On donne ce nom à quantité de gestes & de mouve-

mens divers, qui forment une action muette, dans la représentation des Comédies Italiennes.

LE, Pronom. On est quelquefois embarrassé sur le genre dont il doit être, lorsqu'il est séparé du mot auquel il se rapporte. La régle suivante paroît assez juste. *Le* est indéclinable, s'il se rapporte à un adjectif. Au contraire, il suit le genre & le nombre du mot, si c'est un substantif. Par exemple, si l'on demande à une femme, *êtes-vous jalouse ?* elle doit répondre, *je ne* le *suis pas*, quoique jalouse soit féminin; *êtes-vous jalouses, Mesdames ? nous ne* le *sommes pas*; quoique jalouses soit au pluriel. Mais si l'on vous demande, *est-ce là votre pensée ?* il faut répondre, *ne doutez pas que ce ne* la *soit: sont-ce-là vos sentimens ? ne doutez pas que ce ne le soit.* L'application de ce principe est aisé à tous les cas.

LEGILE, s. m. lat. Terme d'Eglise, & nom de l'Echarpe, ou piéce d'Etoffe, dont on couvre le Pupitre, sur lequel l'Evangile se chante, aux Messes solemnelles.

LEGIS. *Soies Legis.* Belle espece de soies, qui viennent de Perse, tant par les retours des Vaisseaux, qu'on envoye directement à Bander-Abassi, que par ceux qui trafiquent dans les Echelles du Levant, sur-tout à Smyrne.

LEGITIME, s. f., formé de l'adjectif, pour signifier une partie de l'héritage Paternel, qui passe aux Enfans, suivant les Loix, indépendamment de la volonté du Pere.

LEMMA, s. m. Plante dont les Anciens ont parlé, & qu'on a reconnue dans ces derniers tems, auprès de Nantes en Bretagne, & dans quelques autres lieux. M. *de Jussieu* en a donné l'Histoire, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1740.

LEONESSES. *Segovies Leonesses.* Nom des plus belles laines d'Espagne, qui se tire du Royaume de Leon.

LÉPAS, s. m. gr. Nom d'un coquillage univalve, qu'on trouve toujours attaché à quelque corps dur, & qui est vivement tacheté. Il se nomme vulgairement *Patelle*, ou *œil de bouc*; *Arapede* en Provence; *Berdin*, en Normandie; *Jambe*, en Poitou; & *Bernicle*, en d'autres lieux. Sa coquille est un peu platte, quoiqu'élevée en cône, au milieu.

LESION, s. f. lat. Action d'offenser, ou de blesser. En termes de Palais, *Lesion* signifie *tort, dommage*, & quelquefois même *fracture*.

LESSE, s. f. Terme de Chasse, qui signifie le cordon avec lequel on mene un chien.

LETCHI, s. m. Nom d'un des plus délicieux fruits du monde, suivant toutes les Rélations de la Chine, où il est fort commun. Sa grosseur est celle d'une noix de Galle. Il est couvert d'une écorce chagrinée, d'un rouge éclatant, qui renferme une espece de Pruneau, dans lequel on trouve un petit noyau pierreux, de la figure d'un *girofle*. Les Chinois font sécher des *Letchis*, pour en manger toute l'année. Ils en mêlent même dans le thé, pour en augmenter l'agrément.

LETIFERE, adj. lat. qui signifie ce qui donne la mort, *mortel*.

LETTRES, s. f. Caracteres de l'Ecriture, qui composent l'alphabet, & dont on attribue la premiere invention à *Cadmus*. Il y a des Lettres majuscules ou initiales, des lettres rondes, italiennes, bâtardes, &c. Quantité de Langues ont des lettres tout-à-fait différentes. Les Romains n'en avoient pas d'autres que ce qu'on nomme aujourd'hui les *Capitales*. Quelques-uns attribuent l'invention des Lettres Hébraïques à Moïse, celle des lettres

grecques aux Pheniciens, les Lettres latines à Nicostrate, les Syriaques & les Chaldéennes à Abraham, les Egyptiennes à Isis, lès Gothiques à Gulfila. Le mot de *lettre* a pris différentes significations dans notre langue, qui sont toutes imitées de la langue latine. *Lettre*, pour *Epître*. *Lettres*, par excellence, pour signifier les Sciences, & tout ce qui fait l'objet des connoissances humaines. De-là *Lettré*, pour *instruit des lettres*, dans quelque degré. *Belles-lettres* se dit particuliérement de l'Eloquence, de la Poësie, de l'Histoire, des Langues, &c. *Lettres* se dit aussi pour toutes sortes d'actes, par écrit : *lettres* Patentes, *lettres* de Change, *lettres* de Créance, *lettres* de Naturalité, *lettres* de Grace, &c. Ce mot est toujours employé au féminin, excepté dans *Lettres royaux*, qui se dit de certaines Ordonnances de nos Rois. *Lettre dominicale* est un terme de Calendrier : c'est une lettre qui marque le Dimanche, & qui est ordinairement en rouge, dans les Almanachs. *Littérature* signifie proprement les *Belles-Lettres*; *Littéraire*, adj., se dit de tout ce qui leur appartient, & *Littérateur*, s. m., de celui qui les cultive. *Litteral*, *voyez* son art. On appelle *Poëme lettrisé*, ou *Vers lettrisés*, ceux dont les mots commencent par une même lettre. *Voyez* TAUTOGRAMMES. *Lettrine*, s. f., se dit des petites lettres qu'on met quelquefois au-dessus, ou à côté, d'un mot qui est en plus gros caracteres.

LEVANTIS, s. m. Nom qu'on donne aux Soldats des Galeres Turques.

LEUCOGRAPHITE, s. f. gr. Espece de craie, ou pierre blanche, facile à dissoudre, dont les Blanchisseurs se servent pour donner de l'éclat au linge. Elle entre aussi dans plusieurs médicamens, sur-tout pour les pertes & les crachemens de sang.

LEVRIER. *Ordre du Levrier*. Ancien Ordre militaire du Duché de Bar en Lorraine, institué en 1416 par plusieurs Seigneurs, & dont la marque étoit la figure d'un *Levrier*, avec un collier au cou, sur lequel étoient ces deux mots; *Tous un*.

LEZ ou LÉ, s. m. *Voyez* LAIZE, qu'on prononce *Lé*, dans l'usage commun.

LEZE, adj. lat., qui ne s'emploie que joint avec un autre mot. Il signifie blessé, offensé. Ainsi, *Leze-Majesté* signifie proprement Majesté offensée, & se prend pour, *crime* qui offense la Majesté royale. On a fait à cet exemple, *Leze-faculté*, *Leze-antiquité*, &c.

LIASSE, s. f. Plusieurs choses, sur-tout plusieurs papiers attachés ou *liés* ensemble avec une corde. Les gens d'affaire mettent leurs papiers en *liasse*.

LIBANOTIS, s. m. gr. Plante dont la racine a l'odeur de l'Encens, suivant la signification de son nom. Sa semence abbat les vapeurs. Elle croît sur les montagnes chaudes & pierreuses. Ses feuilles sont larges, dentelées, assez semblables à celles de l'Ache. Ses fleurs sont petites, blanches, avec l'odeur & le goût de la semence d'Angélique.

LIBELLES, au pluriel, s. m. Terme d'antiquité ecclésiastique, qui se disoit, & de certains billets ou certificats, que plusieurs Chrétiens prenoient des Magistrats, pour se mettre à couvert de la persécution ; & d'autres Billets par lesquels les Martyrs supplioient les Evêques de remettre au Porteur, une partie de la pénitence qu'il devoit subir, pour quelque péché. De-là *Libellatiques*, pour signifier ceux qui étoient attachés à cet usage.

LIBERAL, adj. lat. Outre sa signification commune, il se prend quelquefois pour noble, honnête,

& pour tout ce qui est opposé à vil, bas, ignoble. Une naissance, une éducation *libérale*. On dit les Arts *liberaux*, par opposition aux Arts méchaniques. Mais dans ce sens, il n'a point de substantif ni d'abverbe.

LIBERTINAGE, s. m. Excès de liberté, qui en est un abus, & qui est par conséquent un désordre. Il se dit particuliérement du déréglement des mœurs, & ne se dit guéres que des jeunes gens, comme *Libertin*. Mais il y a aussi un libertinage d'esprit, d'idées, de principes de Religion, qui est de toutes sortes d'âges.

LIBIDINEUX, adj. lat. Dissolu, lascif, livré aux plaisirs des sens. Il se dit plutôt des choses que de Personnes. Une *Avanture libidineuse*, *désirs libidineux*.

LICE. HAUTE-LICE & BASSE-LICE. Fabrique de Tapisserie. Elle porte le premier de ces deux noms, quand le fond, sur lequel les Ouvriers travaillent, est tendu de haut en bas; & le second, quand il est couché tout plat.

LICENTIER, v. act. l. Se *licentier*, c'est s'accorder trop de liberté, s'oublier, passer les bornes du devoir. On dit dans le même sens, *licentieux*; une conduite, des maniéres, des expressions *licentieuses*. *Licentier* des Troupes, c'est les congédier. Des Soldats *licentiés* deviennent quelquefois fort *licentieux*.

LICHEN, s. m. lat. Plante qui sert à la teinture en rouge, & qui vient de diverses Isles de l'Archipel. Elle croît par bouquets grisâtres, longs de deux ou trois pouces, & partagés en plusieurs cornichons solides, qui sont courbés en faucille. C'est aussi le nom d'une espece de Plante parasite, qui vient sur l'écorce des arbres, & qu'on prendroit pour une croute, mêlée de jaune & d'un blanc sale. On s'en sert contre les dartres, d'où elle tire son nom.

LIENNE, s. f. Terme de Manufacture, qui se dit des fils de la chaîne, dans lesquels la trême n'a point passé, parce qu'ils n'ont point été haussés, ou baissés à propos.

LIEVRETEAU, s. m. Nom qu'on donne aux petits du Lievre, tandis qu'ils sont encore nourris par le pere & la mere, différens des *Levrauts*, qui sont de jeunes Lievres bons à manger, depuis deux mois jusqu'à six ou sept.

LIEUX, s. m. pluriel. On donne simplement ce nom aux lieux d'aisance, que les Anciens nommoient *Latrines*: sur quoi l'on remarque que les Anciens n'avoient que des Latrines publiques, en divers lieux des Villes, & que les personnes riches, ou de distinction se servoient de bassins, que leurs Esclaves alloient vuider dans les égoûts. On appelle *Lieux à l'Angloise*, ceux dans lesquels on vait venir de l'eau par divers conduits; ce qui sert autant à la santé qu'à la propreté.

LIGNE DE LOKE, s. f. Nom qu'on donne à une petite corde attachée au loke, par le moyen de laquelle on estime le chemin d'un Vaisseau, en mesurant la longueur de la partie de cette corde, qu'on a dévidée pendant un certain tems, qui est ordinairement une demie minute, pendant lequel le Vaisseau, poussé par le vent, s'est écarté du *loke*, qui est demeuré comme immobile dans l'endroit où on l'a jetté. *Voyez* LOKE.

LIGNE, ou LIGNE EQUINOXIALE. *Voyez* EQUINOXIAL.

LIGNE. *Vaisseau de ligne*. On donne ce nom aux grands Vaisseaux de Guerre, qui ont au moins cinquante canons, & qui peuvent se placer en ligne, avec les autres.

LIGNOPERDA, s. m. Petit

Infecte, qui croît dans l'eau, mais qui ne nage point, & qui eft une forte de Ver, ou de Chenille, dont le Poiffon eft fort friand. On s'en fert pour amorce. Quelques-uns le croient bon pour la fiévre quarte, pendu au cou.

LILIUM, f. m. lat. Nom d'une liqueur forte de Pharmacie, qui s'appelle auffi *Camphorata*, autre nom latin.

LIMESTRE, f. f. Nom d'une efpece de Serge, drappée & croifée, qui fe fabrique à Rouen.

LIMODORE, f. m. Plante apéritive, qui croit dans les lieux humides, & qui eft de couleur violette. Ses feuilles ont l'apparence d'autant de petites graines, & fa fleur reffemble à celle de l'Orchis. Sa tige eft haute d'un pié.

LIMON, f. m. Nom que les Architectes donnent à la pierre, ou à la piéce de bois, qui termine & foutient les marches d'une rampe d'efcalier, fur laquelle on pofe une baluftrade pour fervir d'appui. *Limoneux*, adjectif de *limon*, pris pour boue, fe dit de ce qui a l'apparence, ou les qualités du *limon*. *Limonier*, f. m., formé de *limon*, partie d'une Charette, fe dit du Cheval qui s'y attele, & qui le foutient.

LION. *Ordre du Lion.* Nom d'un Ordre militaire, inftitué en 1080, par *Enguerrand de Coucy*, à l'occafion d'un Lion qu'il avoit tué dans fa forêt, & qui y faifoit beaucoup de ravages. La marque étoit une médaille, avec la figure d'un Lion.

On nomme *Lion* une forte de linge ouvré, qui fe fabrique en Beaujollois, & qui eft tout de lin. Il y a le grand & le petit *Lion*.

LIPKI, f. m. Terme d'Hiftoire. On appelle *Lipkis*, d'après les Polonois, des Déferteurs qui paffent de Turquie & de Tartarie en Pologne, ou de Pologne en Turquie ou en Tartarie pendant la guerre ou pendant la paix.

LIPOGRAMMATIQUE, adj. gr., qui fe dit d'un Ouvrage dans lequel on affecte de ne pas faire entrer une lettre particuliere de l'alphabet. On a divers Ouvrages de cette efpece, anciens & modernes. L'Odyffée de Tryphiodore n'avoit pas d'*a* dans le premier chant, point de *b* dans le fecond, & ainfi des autres. Le Pere *Homen*, Auguftin publia en 1696, un petit Ouvrage de *Gradianus Fulgentius*, où la même méthode eft obfervée. Le Recueil des *Variétés ingénieufes* en contient auffi quelques exemples, en François.

LIPOME, f. m. gr. Nom d'une tumeur, ou loupe graiffeufe, formée par une graiffe épaiffie dans la membrane adipeufe. Il s'en forme quelquefois de fort groffes entre les épaules.

LIQUET, f. m. Petite poire, nommée auffi *la Vallée*, qui eft colorée du plus beau rouge, mais que fon âcreté ne rend bonne qu'à cuire.

LIQUOREUX, adj. formé de *liqueur*. Il ne fe dit que du vin, pour fignifier une douceur exceffive, qu'il ne doit point avoir pour être bon.

LIS. *Chevaliers du Lis.* Il y a, parmi les Officiers de la Chancellerie de Rome, trois cens foixante Chevaliers *du Lis*, dont on attribue l'inftitution à *Paul III*, pour la défenfe du Patrimoine de Saint Pierre. Leur marque devoit être une médaille d'or, avec l'image de la Vierge d'un côté, & un *lis* de l'autre.

LISERAGE, f. m., fignifie, en termes de Brodeur, l'ouvrage qui fe fait fur une étoffe, en contournant les fleurs & le deffein avec un feul fil, d'or, d'argent, de foie ou de laine.

LISERÉ, f. m., formé de Lifiere, & nom d'une forte de petit galon ou ruban, qui fert ordi-

nairement à border. On dit d'une fleur, qu'elle est *liserée*, c'est-à-dire, bordée d'une couleur différente de celle du fond.

LISME, f. f. Droit que les François du Bastion de France payent aux Algériens & aux Maures du Pays, suivant d'anciennes Capitulations, pour la liberté de la Pêche du Corail, & du Commerce, au Bastion même, à la Calle, au Cap de Rose, à Bonne & à Colle.

LISSE, HAUTE-LISSE. *Voyez* LICE.

LISSER, v. act. Unir, applanir quelque chose, lui donner une apparence unie & lustrée, en la frottant. On appelle *sucre à lissé*, du sucre au premier degré de sa cuisson. *Lisser* la laine, c'est l'ouvrir dans la teinture, en la remuant avec une perche, qui se nomme *Lissoir*, pour lui faire prendre également la couleur. On appelle *Lisserons*, des fils tendus en grand nombre, pour en faire du ruban; & *Lissettes*, des ficelles tendues de même, pour d'autres ouvrages.

LIT, f. m. En termes d'Accoucheur, l'arriere-faix se nomme *lit*, parce que l'Enfant est couché dessus. *Liter* se dit dans les Arts, pour arranger les choses par *lits*.

LITAUX, f. m. Toiles rayées de blanc & de bleu, qui se fabriquent en divers lieux d'Allemagne, pour le commerce des Indes Occidentales.

LITHIASE ou LITHIASIE, f. f. gr. Nom que les Médecins donnent au calcul, ou à la maladie calculeuse. Les Oculistes le donnent aussi à une maladie des paupieres, qui consiste dans de petites tumeurs dures & comme *pétrifiées* sur leurs bords. Ils les nomment autrement *Gravelles*.

LITHOCOLLE, f. f. gr. Ciment de resine & de vieille brique, avec lequel on attache les pierres, pour les tailler sous la meule.

LITHOLABE, f. m. gr. Pincette qu'on emploie pour saisir le calcul, dans la Lithotomie.

LITHONTRIPTIQUE, f. m. gr. Remede dissolvant, qui brise & dissout la pierre dans la vessie. Tel est celui qu'une Dame Angloise, nommée *Stephens*, publia en 1735, & pour lequel le Parlement d'Angleterre lui donna une grosse récompense. En général, on appelle *Lithontriptiques*, tous les médicamens qui s'emploient pour la pierre.

LITHOPHYTE, f. m. gr. Nom qu'on donne à certaines productions de la nature, qui tiennent de la *pierre* & de la plante. Elles sont rangées par les uns, dans la classe des végétaux, & par d'autres dans celle des minéraux. La plûpart sont des plantes maritimes.

LITORNE, f. f. Nom d'un Oiseau, dont on distingue plusieurs especes. Celui que les Italiens nomment *Castriga Palumbica*, est un manger très-délicat. Il se prend avec la *Rejittoire*, comme les Grives, ou avec le trébuchet. On le nourrit en cage, où il chante deux mois de l'année, en Juillet & Août. Il a le bec crochu, & les ongles fort aigus, quoiqu'il ne vive que de graines.

LITRON, f. m. Mesure creuse de choses solides, qui est la seixiéme partie du Boisseau.

LIVECHE, f. f. Plante dont la tige est de la hauteur d'un homme, & qui porte de petites fleurs blanches, à cinq petales. Sa racine excite l'urine, & résiste au venin.

LIXIVIATION ou LEXIVIATION, f. f. Terme de Chymie, qui signifie l'action de tirer des sels par la lessive.

LIXIVIEL, adj. ou LEXIVIAL, ou LEXIVIEUX. On trouve tous ces mots comme indifféremment employés dans les traités de Chymie, pour signifier des sels tirés par la *lessive*, ou *lotion*.

LOCOMOTRICE, adj. lat. Terme de Philosophie, qui ne se dit que de l'Ame, à qui les Anciens attribuoient la faculté de transporter le corps, d'un lieu à un autre ; ce que ce mot exprime.

LOGOTHETE, s. m. Nom d'un des grands Officiers de l'Empire Grec, dont la principale fonction consistoit à répondre, pour l'Empereur, aux Ambassadeurs étrangers, & même aux Placets & aux demandes des Sujets. Quelques-uns ont crû que c'étoit un simple *Interpréte*.

LOK ou LOKE, du nom de son Inventeur, s. m. C'est un morceau de bois de huit à neuf pouces de long, fait quelquefois comme le fond d'un vaisseau, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure sur l'eau dans l'endroit où on le jette. *Voyez* LIGNE DE LOKE & TABLE DE LOKE.

LONDRINS, s. m. Draps de laine, qui se fabriquent en Provence, en Languedoc & en Dauphiné, pour les Echelles du Levant, à l'imitation de ceux de Londres, dont ils tirent leur nom.

LONGITUDINALEMENT, adv., formé de Longitude, qui signifie en longueur, en forme longitudinale.

LONGUE, s. f. Terme de Grammaire & de Prosodie, opposé à *breve*. Les *longues*, c'est-à-dire, les voyelles dont la prononciation est longue, se marquent par une petite ligne horisontale qu'on tire dessus. On dit proverbialement qu'un Homme observe les longues & les breves, pour dire qu'il agit & qu'il parle avec circonspection.

LOQUIS, s. m. Nom d'une petite espece de Verroterie, en forme de cylindre, que les Européens employent en Afrique, dans le Commerce avec les Negres.

LORETAN, s. m. Chevalier, ou Associé, de l'Ordre de Notre-Dame de Lorette.

LORGNER, v. act. & n. Regarder de côté, ou comme à la dérobbée. On appelle *Lorgnettes* ou *Lunettes d'Opera*, de petites lunettes d'approche, qui servent à distinguer les Assistans ; mais particuliérement celles dont la forme est telle, qu'on peut voir d'un côté différent de celui vers lequel on présente le visage. Il y a même des Eventails de Dames, qui ont une petite ouverture garnie d'un verre, par le moyen duquel elles peuvent voir sans être vûes, & qui se nomme aussi *Lorgnette*.

LORMERIE, s. f. Ouvrage de *Lormerie*. On comprend sous ce nom tous les menus Ouvrages de fer, tels que des mords de bride, des gourmettes, des éperons, des gonds, des crampons, &c., qu'il est permis aux Maîtres Cloutiers *Lormiers* de forger & de vendre.

LOT, s. m. Vieux mot, qui signifie *portion*, *partage*. *Lottir*, qui en est le verbe, est encore plus hors d'usage, excepté dans le style familier, où l'on dit encore, Je suis *bien* ou *mal* lotti, pour *bien* ou *mal* partagé. *Lotterie* vient de cette source. Dans les Pays-bas, *lot* est le nom d'une mesure de choses liquides, qui revient à un Pot, ou deux Pintes de Paris. On appelle *lotissage*, ou *lotissement*, la division que l'on fait d'une chose en diverses parts, pour être tirées au sort, entre plusieurs personnes. Un *lot* de Lotterie est ce que le hasard donne par un Billet heureux.

LOUNIQUIN, s. m. Terme de Rélation, qui signifie le Portage d'un Canot, d'une Riviere à une autre, ou d'un endroit de quelque Riviere, par lequel un Canot ne peut passer, jusqu'à d'autres endroits où elle est navigable. Les *Louniquins* sont fréquens dans la nouvelle France.

LOUP-CERVE, ſ. f. Femelle du Loup cervier.

LOUPE, ſ. f. En termes de Monnoie, on donne ce nom aux briques & aux carreaux des vieux fourneaux, qui ont ſervi à la fonte de l'or & de l'argent, & qu'on ne manque point de caſſer, pour en tirer, avec le moulin aux lavures, les particules de métal, qui peuvent s'y être attachées.

LOUTARI, ſ. m. Poiſſon de Lac, dans l'Iſle de Madagaſcar. Il reſſemble à la Truite, avec cette différence ſinguliere, que bouilli, frit, ou rôti, il n'eſt pas plûtôt ouvert, qu'il rend un ſuc délicieux, qui lui ſert d'aſſaiſonnement.

LUBERNE, ſ. f. Nom qu'on donne à la femelle du Leopard. Quelques Naturaliſtes prétendent que c'eſt le *Panthere*.

LUBRICITÉ, ſ. f. lat. C'eſt proprement la qualité d'une choſe *gliſſante*; & les Phyſiciens l'emploient dans ce ſens. Ils diſent même *lubrifier*, pour rendre une choſe gliſſante, par quelque onction. Mais dans le ſens moral & figuré, *lubricité* ſe prend pour *deſirs & goûts* ſenſuels. *Lubrique* eſt l'adjectif.

LUCIDE, ſ. f. lat. Nom de pluſieurs Etoiles de différentes Conſtellations, qui paroiſſent plus brillantes que les Etoiles voiſines. La *Lucide* d'Aries.

LUCINE, ſ. f. Nom que les Anciens donnoient à Diane, conſidérée comme la Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens. C'eſt auſſi le nom d'une eſpece de Poire, qui s'appelle autrement *Citron*, ou *Citron verd*.

LUCRE, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *gain*. De-là *lucratif*, adj., pour ſignifier ce qui rapporte du profit. Un métier *lucratif*, c'eſt-à-dire, qui fait beaucoup gagner. *Lucre ceſſant* eſt un terme de Théologie morale, qui demande de l'explication. Il y a des cas où l'on peut, ſans uſure, exiger au-delà du principal qu'on a prêté. Tels ſont le *dommage émergent*, c'eſt-à-dire, *naiſſant*, & le *lucre ceſſant*, dans leſquels on ſuppoſe qu'on ſe fait payer, non des uſures, mais des dommages & intérêts; parce qu'on n'eſt point obligé de procurer le bien d'autrui, à ſon déſavantage.

LUNEL, ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit de quatre croiſſans appointés, comme s'ils formoient une roſe de quatre feuilles.

LUNULE, ſ. f. Terme de Géométrie. C'eſt un plan terminé par les circonférences de deux cercles, qui ſe trouvent au dedans. On donne le même nom aux Satellites de Jupiter & de Saturne, qui font l'office d'autant de petites lunes.

LUSTRAL, adj. lat, qui ſignifie ce qui ſert aux purifications. On appelloit *Eau luſtrale*, celle dont on arroſoit le Peuple, pour le purifier; & de-là nous vient apparamment l'uſage de l'Eau-benite.

LUTRIN, ſ. m. Pupitre ſur lequel on met les Livres qui ſervent au chant de l'Egliſe. On le nommoit autrefois *Letri*.

Fin de la premiere Partie.





